BIBLIOMAPPE

OU

LIVRE-CARTES.

TOME PREMIER.

(L

Cet ouvrage se trouve aussi chez

Piquet, géographe-graveur, quai Conti, n° 17;
Mongie aîné, libraire, boulevard des Italiens;
Aimé André, libraire, quai des Augustins, n° 59;
Treuttel et Wurtz, libraires, rue de Bourbon, n° 17, et à *Londres*, chez les mêmes, soho-square;
Rey et Gravier, libraires, quai des Augustins, n° 55;
Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36.

DE L'IMPRIMERIE ET FONDERIE DE J. PINARD,
RUE D'ANJOU-DAUPHINE, N° 8.



BIBLIOMAPPE

OU

LIVRE-CARTES;

LEÇONS METHODIQUES DE CHRONOLOGIE ET DE GÉOGRAPHIE,

RÉDIGÉES D'APRÈS LES PLANS DE M. B. (J.-CH.),
PAR UNE SOCIÉTÉ D'HOMMES DE LETTRES ET DE SAVANS GÉOGRAPHES;



SOUS LA DIRECTION ET LA VÉRIFICATION,

1°. Pour le texte de la Géographie, { temps anciens, de M. DAUNOU; temps modernes, de M. EYRIÈS;
2°. Pour l'ordre des matières et l'ensemble, de M. B. (J.-CH.);
3°. Pour le dessin des Cartes et pour la Gravure, de M. PERROT, Ingénieur-Géographe.

Premier Degré d'Enseignement.

PARIS.
A LA LIBRAIRIE DU COMMERCE,
CHEZ RENARD, LIBRAIRE, RUE SAINTE-ANNE, N° 71.

M DCCC XXIV.

AVIS IMPORTANT.

Des personnes d'un esprit aussi judicieux qu'éclairé, jouissant d'une réputation qu'on peut dire européenne dans les lettres, les sciences et l'enseignement, ont déjà conçu, d'après notre première livraison, l'idée la plus avantageuse du Bibliomappe; elles ont pensé que cet ouvrage sera indispensable pour toutes les bibliothèques; mais, frappées de l'ordre et de la méthode que nous avons adoptés, elles ont estimé qu'il serait avant tout d'un grand secours pour l'éducation, et elles ont exprimé le vœu qu'on lui donnât, le plus promptement possible, cette destination : ce qu'elles ont regardé comme facile; mais ce qui ne peut s'exécuter que par des publications séparées.

En déférant à leurs conseils, nous ne faisons qu'anticiper sur nos propres idées; seulement nous commençons par où nous avions le projet de finir.

La division que nous avons adoptée présente les objets d'une manière si nette et si claire que le maître d'études, le père ou la mère de famille, ceux qui n'ont en géographie que des notions confuses, les hommes de cabinet qui ont des recherches à faire, y trouveront un guide sûr et une instruction complète.

Nous ne comptons pas moins sur le succès de la chronologie. Ce travail, on ne peut plus difficile, exécuté en conscience par un homme habile, était sans modèle et manquait à l'éducation. Les hommes qui connaissent le prix des bons livres élémentaires nous sauront gré d'avoir rempli ce vide.

Le second degré d'enseignement, qui sera incessamment publié, offrira les différentes parties du monde avec les divisions politiques et les accidens géographiques, mers, montagnes, fleuves, etc., qui sont communs à plusieurs de ces divisions. Chaque article sera traité avec la plus scrupuleuse exactitude.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

Considérations générales.

On doit entendre par noms géographiques les noms des contrées ou des lieux qui ont été et qui sont remarquables ou célèbres sous des rapports naturels, politiques, historiques ou commerciaux.

La science de la géographie se lie à la chronologie, à l'histoire, au commerce, à la navigation, en un mot, à tous les grands développemens de la civilisation, et à toutes les opérations de la politique et de l'économie sociale.

Il n'y a pas de science dont l'étude soit plus nécessaire, puisqu'il n'y en a pas dont le besoin soit aussi fréquent, dont l'usage soit aussi universel; mais l'étude suivie avec quelque attention, des ouvrages consacrés à cette science, soit livres, soit cartes, fait naître des observations également importantes, sur ses progrès, comme sur les moyens mis en usage pour en consacrer et en transmettre les résultats.

La géographie proprement dite consiste dans des faits positifs, tels que la situation et les dénominations de certains accidens de la nature, de territoires et de localités spéciales, avec les attributs géographiques, politiques ou historiques, qui leur sont propres. Il semble donc que toutes les géographies devraient se composer rigoureusement des mêmes élémens, dans la proportion des développemens que d'après une méthode bien conçue on entend leur donner; il semble encore que les cartes ne devraient être que la répétition nominale, le tableau synoptique des descriptions contenues dans les livres, et que toutes ces cartes, toujours dans une proportion relative, devraient être conformes entre elles.

Il n'en est point ainsi, quoique ces divers travaux aient été exécutés sans doute par des hommes très éclairés et très habiles. Les livres qui traitent de la géographie ne sont pas plus en harmonie sur le fond des choses, qu'ils ne se ressemblent relativement à la distri-

bution des matières. Les livres ne sont point en rapport avec les cartes, et les cartes souvent ne sont point d'accord entre elles.

Les travaux des savans, les explorations ordonnées par divers gouvernemens, ou faites par les navigateurs dans les parties de la terre les plus éloignées et les plus inconnues; les grandes communications du commerce, les récits des voyageurs, offrent une immense quantité de faits et de renseignemens également précieux; mais ces connaissances sont éparses, sans liaison entre elles; les livres, comme les cartes, ne les présentent que d'une manière isolée, souvent incomplète, presque toujours confuse.

Les dictionnaires ne sont consacrés qu'à des époques déterminées. Ceux qui sont destinés à un usage habituel sont loin de renfermer toutes les dénominations géographiques des temps qu'elles ont pour objet, et particulièrement les noms que les événemens de la politique, de la guerre, ou les progrès de la navigation, ont mis en évidence.

Pour chaque partie du monde, et, ce qui est bien plus étrange, même pour la France, il n'existe pas un seul ouvrage où l'on puisse trouver à l'instant des connaissances précises, complètes, sous les divers rapports où l'on peut envisager la géographie.

En généralisant cette observation, on peut regarder comme certain qu'il est impossible aux personnes qui ne font pas de l'étude, et particulièrement de l'étude de la géographie, leur occupation habituelle, et très difficile pour les savans eux-mêmes de rapprocher les dénominations et les circonscriptions données à diverses époques aux mêmes contrées, aux mêmes pays, aux mêmes localités; enfin, des dénominations particulières à un grand nombre de petites contrées, ne se trouvent que rarement et partiellement dans les livres, et jamais sur les cartes.

Le travail que nous entreprenons, qui n'existe point, dont nous ne pensons pas que l'idée ait été conçue avant nous, consistera d'abord à mettre en ordre, d'après une méthode rigoureuse, les noms et les connaissances géographiques qu'offrent tous les âges; puis à les présenter sous le point de vue le plus précis, le plus facile à saisir, de manière que l'ensemble ne laisse aucun vide, aucun doute, aucune incertitude.

Considérations particulières aux Cartes de Géographie.

Il suffit que l'on se soit livré aux plus simples recherches, pour avoir reconnu, dans la forme des cartes trop grandes ou relativement trop petites, des inconvéniens non moins graves que nombreux, pour l'usage habituel qu'on en peut faire.

C'en est déjà un grand que leur nombre et leur diversité ou leur dissemblance ; toutefois, auprès de ceux que je vais signaler, cet inconvénient est de peu d'importance.

Les cartes sont grandes, moyennes ou petites.

Sont-elles de la plus grande dimension, ou il faut placer les feuilles isolées et détachées dans des cartons, ou l'on ne peut les déployer et les réunir qu'en les exposant dans de vastes galeries. Au premier cas, on ne peut en embrasser l'ensemble, et les moindres recherches coûtent un temps infini ; dans le second, l'œil n'en peut saisir toutes les parties : d'une ou d'autre façon, l'usage en est également très pénible. Ajoutons que ces grandes cartes n'offrent encore qu'un espace resserré, relativement à l'étendue de l'univers.

Les cartes sont-elles moyennes, elles présentent encore une partie des mêmes inconvéniens; elles sont moins complètes ; l'espace étant plus resserré, les mots y sont entassés, confus, quelquefois indéchiffrables ; et elles forment des volumes aussi incommodes à placer qu'à consulter.

Si elles sont petites, leur insuffisance est évidente; elles ne peuvent tout au plus servir qu'à un premier et très superficiel enseignement.

Grandes, moyennes ou petites, elles sont toujours insuffisantes ; on les surcharge d'une foule de noms qu'on ne sait à quoi rapporter. Il arrive aussi que des noms insignifians sont en gros caractères, tandis que des noms essentiels paraissent illisibles. C'est une autre difficulté que la manière dont, à raison du peu d'espace, les noms sont écrits dans tous les sens. Les recherches, avec l'indication des degrés, ne sont pas toujours faciles ; elles deviennent souvent impossibles sans cette désignation. Il n'existe même aucun moyen de s'assurer si un nom est sur une carte ou s'il ne s'y trouve pas.

Voilà pour l'usage des cartes, voici pour le fond.

1°. Les cartes ne retracent qu'imparfaitement les accidens naturels, comme les montagnes, les lacs, les fleuves.

2°. Elles ne peuvent présenter d'une manière satisfaisante, et en même temps, plusieurs divisions et sous-divisions qu'exigent les divers services d'un gouvernement.

3°. Les divisions les plus générales d'un État se subdivisent encore en petites contrées, dont les dénominations se retrouvent plus ou moins fréquemment dans l'histoire, dans les statistiques, comme le Vexin, la Brie, la Cerdagne, etc. Ces sous-divisions, souvent étrangères à l'ordre politique, ne sont point et ne peuvent être mentionnées sur les cartes.

4°. Enfin, et cette dernière observation mérite l'attention la plus sérieuse, les cartes, telles qu'on les fait et qu'on peut les faire, ne peuvent présenter que les noms qui appartiennent à une seule époque : il faut donc des cartes pour la géographie ancienne; il en faut pour chaque époque de la domination des Romains; il en faut pour le moyen âge; il en faut pour le moment actuel, et encore il se trouverait des lacunes relativement aux temps intermédiaires. Mais alors, quel nombre de cartes! quelle dépense! comment rapprocher ces élémens identiques pour les lieux, et toujours séparés à raison des époques, à moins qu'on n'en fasse l'occupation de toute sa vie?

Nul doute que l'insuffisance, l'imperfection, ou le défaut de liaison et de rapport de ces procédés ne nuise à l'enseignement, à la propagation et à la pratique de la science de la géographie.

Le but de l'entreprise à laquelle nous nous livrons, et de l'ouvrage que nous publions, est de remédier à tous ces inconvéniens à la fois, et par le même procédé, en faisant concourir au même but l'impression et la gravure; en réunissant sous un seul point de vue, comme dans un seul et même cadre, tous les élémens de la science, c'est-à-dire les noms géographiques des diverses époques, et en les faisant aboutir pour les objets identiques à une seule carte; en dressant des cartes qui, déduites les unes des autres, présentent les surfaces les plus étendues, arrivent successivement aux plus petits détails, et se placent dans une bibliothèque comme tous les livres.

Cette immense nomenclature se résumera dans une table des matières qui rendra les recherches aussi promptes que faciles; et cette table sera encore le premier dictionnaire géographique complet qui aura existé.

Plan de l'Ouvrage.

Pour que l'usage du *Bibliomappe* ait la même commodité que les autres livres, le format sera *in*-4° carré. Toutes les cartes seront droites, c'est-à-dire qu'elles seront toujours orientées dans le sens de l'impression, le nord en haut, le midi en bas, de manière à ce qu'on ne soit pas obligé de prendre le livre en travers. Aucune carte ne sera ployée, excepté la mappemonde qui, à cause des deux hémisphères, sera double des autres cartes.

Le *Livre-Cartes* présentera d'abord la terre dans son ensemble, ensuite chaque partie dans sa plus grande étendue, en indiquant ses divisions les plus générales; puis, chaque division avec ses sous-divisions; enfin, chaque sous-division avec ses détails, qui pourront encore être subdivisés autant qu'on le jugera utile.

Les cartes, ainsi déduites les unes des autres, se lieront par des numéros et le nom principal de chaque division ou sous-division, à mesure qu'elle deviendra le sujet d'une carte particulière. Par cet enchaînement, on pourra toujours descendre aux plus petits détails, comme, de ces détails, remonter non seulement à toute une contrée, mais à une partie du monde, mais à un continent et à la mappemonde. Le même moyen sera parfait pour des recherches sur les grandes cartes.

Les points correspondans de deux contrées séparées par des mers seront indiqués par la configuration des degrés qui les séparent.

En regard de chaque carte, sera imprimé le tableau des noms qui seront inscrits sur cette même carte, avec l'indication de l'ordre qu'ils occupent dans les divisions ou subdivisions, politiques, administratives, judiciaires, militaires, ecclésiastiques, etc. etc.; difficulté dont la solution est inappréciable, et que l'on ne pouvait obtenir que par ce procédé.

A la suite de ce tableau imprimé, en commençant par la mappemonde, nous retracerons les révolutions géographiques, avec les dates; ce qui nous mettra dans un rapport très essentiel avec la chronologie. Par suite, nous rappellerons les noms qui, à toutes les époques, auront, jusqu'à ce jour, été affectés à la contrée et aux lieux qui sont l'objet spécial du tableau imprimé de la carte. Lorsqu'un nom sera devenu célèbre par quelque événement, nous citerons l'événement et sa date, d'après la règle que nous nous sommes

imposée d'indiquer pourquoi un nom est devenu géographique, et ce qui lui a valu la distinction d'être mentionné dans les livres et inscrit sur les cartes.

Dans le doute entre plusieurs opinions sur une position, nous adopterons la plus généralement reçue, en indiquant toutefois la diversité de ces opinions : on en verra des exemples dans cette première livraison.

Si un nom transmis par l'histoire n'a plus de nom correspondant, nous indiquerons sur la carte le lieu qu'il désignait.

Par ce moyen, pas un nom, soit de peuple, soit de contrée, soit de lieu, ne nous échappera.

Malgré la quantité des matériaux qui sont à notre disposition, nous sommes en mesure d'obtenir des renseignemens précis sur des points de géographie naturelle que nous avons reconnu ou que nous reconnaîtrons être mal observés, ou sur des organisations politiques qui ne seraient pas suffisamment indiquées.

Un des grands avantages de notre travail, c'est que, réduit à des faits, il ne s'y trouvera pas un mot qui soit superflu.

Les tableaux et les cartes seront soumis à l'examen des savans particulièrement versés dans ces matières.

Malgré tous nos soins, il est possible qu'il nous échappe quelques noms; ils seront rétablis dans des supplémens, et se trouveront liés à l'ensemble, au moyen de la table des matières; mais nous pouvons annoncer que ces omissions seront bien rares.

Nous estimons que l'ouvrage formera de cinq à sept volumes, qui seront livrés par cahiers de cent pages. Nous avions indiqué dans le *Prospectus*, les livraisons par demi-volumes. Nous avons trouvé de nombreux inconvéniens pour les souscripteurs, dans les intervalles que ce mode de livraisons aurait occasionés.

L'ouvrage contiendra de 325 à 360 cartes. Il sera terminé par une table générale des matières.

En adoptant le titre de *Bibliomappe* ou *Livre-Cartes*, nous avons pensé qu'il fallait un nom nouveau pour une conception absolument nouvelle.

Les savans, les hommes d'état, les administrateurs, les négocians, les hommes éclairés de toutes les classes, sentiront l'importance d'une entreprise aussi vaste, également utile

à la science et au public. Nous réclamons le secours de leurs lumières, et nous osons compter sur leurs suffrages.

Nous comptons particulièrement sur les encouragemens et les conseils de la Société de Géographie de Paris; nous regardons comme impossible qu'elle ne distingue pas et qu'elle ne favorise pas un travail aussi conforme au but de son institution : aussi nous ne balançons pas à lui en faire hommage.

Nous avons pensé qu'un sommaire chronologique, appliqué spécialement à la géographie, aurait une grande utilité, placé en tête de notre ouvrage; d'autant plus qu'il n'existe ni pour l'usage habituel, ni pour l'enseignement, de véritable chronologie. Le plan que nous avons conçu à cet égard est extrêmement simple : marquer une époque toutes les fois qu'il est arrivé parmi les peuples des changemens assez multipliés pour que l'aspect de la terre soit changé d'une manière notable, et ne laisser échapper dans l'intervalle des époques, aucun des événemens qui donnent lieu à la naissance ou à la destruction d'un peuple, en indiquant les contrées qu'il a habitées : tel est le point de vue général sous lequel nous contemplons l'ensemble de tous les peuples, et les catastrophes qui les ont agrandis, modifiés ou détruits.

Ce travail était en quelque sorte indispensable, puisque la géographie, présentant par son essence les noms des divers peuples, fait naître à chaque instant le désir d'en connaître l'origine et la formation.

Ce travail, réduit à quelques pages, présentait des difficultés presque insurmontables, vu l'immensité qu'il embrasse; M. Année, homme de lettres, aussi judicieux, aussi consciencieux qu'il est laborieux et éclairé, a bien voulu s'en charger. C'est un service signalé qu'il a rendu à la science, au public et à nous-mêmes; il lui méritera de nouveaux droits à l'estime publique.

Il est possible que la chronologie géographique ne soit pas entièrement comprise dans cette première livraison : en ce cas, la suite et la fin feront partie de la seconde, et comme la pagination ne sera point interrompue, on pourra toujours, quand on le jugera à propos, rapporter la fin avec le commencement.

Lier les développemens de la sphère aux progrès des connaissances astronomiques, et rendre sensibles, par ce moyen, les raisons qui font placer en tête des atlas les divers

systèmes du monde, nous a paru encore une idée essentielle par son utilité; elle a été développée d'une manière que l'on regardera comme heureuse, par M. Albert-Montémont, que d'autres ouvrages nous avaient indiqué comme joignant à des connaissances acquises, cette clarté, cette élégance de rédaction, qui seules peuvent rendre abordables, pour le grand nombre de lecteurs, des sujets aussi graves. M. Montémont a bien voulu se rendre à nos instances, et nous offrons avec confiance son travail au public. Nous croyons devoir ajouter qu'il ne s'est pas contenté d'y donner tous les soins dont il est capable, il l'a soumis aux savans les plus distingués de la capitale, dont il a reçu des témoignages flatteurs.

Nous comptons toujours parmi nos collaborateurs les plus distingués M. le docteur Lindner, de Stuttgard, et M. le professeur Memminger, de Weimar.

M. Lindner a vérifié tout le texte contenu dans cette première livraison, et il a fourni le tracé des montagnes des quatre premières parties du monde, qui feront partie de la seconde.

Nous osons croire que ce premier aperçu de notre entreprise donnera une idée avantageuse de notre plan, de l'exactitude avec laquelle nous en soignerons toutes les parties.

Quelques réflexions sur cette première livraison.

Les cartes, dans cette première livraison, ne présentent que des masses, et cependant on peut juger déjà par ce premier essai combien notre méthode offre d'avantages, soit pour l'étude, soit pour les vérifications relatives aux questions dont on s'occupe; rien ne distrait l'esprit et rien n'embarrasse l'œil, puisque le sujet de la recherche est exclusivement le sujet, soit de la carte, soit de la description qui l'accompagne.

On ne peut pas dire que la petite dimension des cartes ait le moindre inconvénient, puisque les signes indicatifs sont toujours en rapport avec l'idée que l'on veut faire comprendre. Prenons pour exemple, sur la carte de l'*ancien hémisphère*, nº 7, les monts Ourals et le Caucase qui forment la limite entre l'Europe et l'Asie, de l'est à l'ouest et du nord au midi.

Quel a été notre but sur la carte? De marquer simplement une limite, et dans la description, de donner de l'accident géographique qui forme cette limite, l'idée la plus générale, parce qu'il se présente pour cette seule fois dans toute son étendue, et indépendamment de toutes les contrées particulières qui l'avoisinent. Les monts Ourals, considérés sous ce point de vue du rôle le plus important qu'on puisse leur assigner, le signe qui les représente suffit à leur désignation.

Considérés plus en détail, et sous le rapport de leurs divisions et sous-divisions, de leurs formes diverses, de leurs versans et des branches qu'ils jettent, soit à l'ouest, soit à l'est, nous les retrouverons quand nous traiterons de la Russie d'Europe; nous les retrouverons encore en donnant la description de la Russie d'Asie; enfin nous les rencontrerons de nouveau, et dans leurs plus petits détails, quand nous parlerons des diverses provinces qui arrivent jusqu'à leurs bases et dont leurs flancs font partie : voilà comme rien de ce qui est connu sur ces montagnes ne pourra nous échapper; et comme chaque partie sera successivement mise sous les yeux du lecteur, dans l'ordre et la proportion de ses études ou de ses recherches.

Ce que nous venons de dire sur les monts Ourals s'applique au Caucase, aux Alpes, etc. etc., et à toutes les parties de la géographie, soit naturelle, soit politique.

En réfléchissant à cette méthode, il est facile d'y découvrir les élémens d'une véri-

table mnémonique. Ainsi en se souvenant des noms qui sont sur la mappemonde, par cela même on saura que les objets qu'ils désignent sont communs aux grandes divisions de la terre.

Si l'on se rappelle que les noms appartiennent spécialement à la carte d'un hémisphère, on saura en même temps que le point qu'il désigne est commun à plusieurs grandes divisions des continens, ainsi de suite.

Les cartes des cinq parties du monde, qui seront comprises dans la seconde livraison, rendront bien plus sensibles encore les avantages d'une méthode qui, d'après le but que nous nous proposons, ne doit laisser rien à désirer pour l'ordre et la clarté.

CHRONOLOGIE GÉOGRAPHIQUE.

La terre, considérée comme planète et dans ses rapports avec les autres corps célestes; sa formation et son antiquité; l'aplatissement de ses pôles, et le déplacement de son axe; la dimension de ses continens et de ses mers; l'étendue des plaines; le cours des fleuves; la hauteur et la configuration des montagnes; les invasions de l'océan; les déluges; les grandes commotions électriques et volcaniques, qui ont changé la surface du globe; la distribution des végétaux et des minéraux, selon la diversité des climats, tant dans l'ancien que dans le nouveau monde; en un mot, tout ce qui constitue les théories astronomiques et géographiques est exclu du plan que nous nous proposons de suivre dans ce traité.

Nous en avons également écarté ce qui tient à la législation, aux mœurs et aux arts.

Marquer l'apparition des peuples, leur passage sur la terre et les espaces qu'ils ont occupés aux grandes époques historiques, tel est le but que nous nous sommes proposé.

Dans ce tableau abrégé de l'occupation du monde, les peuples vont se présenter selon l'ordre chronologique établi sur ce que leurs annales présentent de moins douteux.

Toutes les origines sont mêlées de fables et d'une puérile exagération d'antiquité : les Tatares mongols donnent à la création du monde une antiquité de 88,638,417 années; les Chinois, plus sages, datent cependant d'une ère qui remonte encore à 2,276,479 années.

La raison, tout en rejetant ces fables vaniteuses, est néanmoins forcée de choisir parmi tant d'époques obscures et reculées, un point de départ, et d'admettre comme certain ce qui n est que probable.

Nous n'avons point eu égard aux époques où les nations ont commencé à être connues les unes des autres, et aux dates des découvertes. Par une fiction nécessaire pour ne pas intervertir l'ordre et la succession des temps, le lecteur, reporté aux premiers siècles de l'histoire, arrivera, en suivant son cours, jusqu'à l'âge présent, et franchira, dans sa marche rapide, les espaces séculaires

pendant lesquels les guerres et les révolutions politiques n'ont fait subir au partage de la terre que des changemens peu sensibles.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

(27e et 26e siècles avant l'ère chrétienne.)

La première époque géographique, où le mélange de la vérité avec les fables originelles permet de reconnaître l'existence de quelques peuples et les limites des contrées qu'ils habitaient, ne remonte guère au delà du vingt-septième siècle avant l'ère chrétienne. Alors existaient en corps de nations et soumis à des gouvernemens réguliers :

En Asie: Les Chinois, dont le vaste empire s'étend du 21e au 42e degré de latitude septentrionale, et du 96e au 140e degré de longitude; depuis les montagnes du Boutan jusqu'au cap Oriental, qui s'avance vis-à-vis la presqu'île de Corée; et du golfe de Toung-king à cette partie de la grande muraille qui aboutit à la mer Jaune. Ce peuple singulier, conquis plusieurs fois, mais toujours le même dans ses mœurs, dans son langage, dans ses lois et dans la forme de son gouvernement, les a fait adopter à ses vainqueurs. Envahi, mais non subjugué, il leur a constamment imposé ses codes et ses coutumes. Les époques chinoises sont marquées par les conjonctions des planètes et par les éclipses. « Ils écrivent l'histoire, » dit Voltaire, « la plume et l'astrolabe à la main. »

A l'autre extrémité de l'Asie, les Arabes promenaient leurs tribus nomades dans les vastes contrées que bornent au midi l'Océan indien; à l'est, la mer Erythrée et le golfe Persique; au nord, l'Euphrate et les pays où plus tard s'élevèrent Palmire et Damas; et à l'ouest la mer Rouge, ou mer des Atlantes.

Les Hébreux occupaient la contrée étroite que resserre l'Arabie au levant, au couchant la Méditerranée; l'Idumée au midi, et le Liban au nord.

Entre cette montagne et la mer habitaient les Phéniciens : leur ville principale, détruite dans des temps inconnus, et rebâtie par Sydon de Byblos, qui lui donna son nom, était déjà redevenue célèbre par la navigation et le commerce; ses flottes étaient connues de tous les peuples qui vivaient sur les côtes de la Méditerranée.

Les Assyriens paraissent sur la scène du monde, dans le cours du 27e au 26e siècle avant l'ère chrétienne. Babylone est fondée par Nemrod, et Ninive par Assur. Les limites qne le royaume d'Assyrie avait alors ne peuvent être déterminées. Placé entre l'Arabie au midi et les contrées où

depuis ont paru les Mèdes à l'Orient, les Arméniens au nord, et les peuples de la Mésopotamie au couchant, ce royaume s'étendait au delà des rives orientales de l'Euphrate et du Tigre.

En Afrique : Les Ethiopiens semblent avoir précédé les Egyptiens dans la science des lois et du gouvernement. Les nègres à grosses lèvres ont devancé les prêtres d'Egypte dans la civilisation et l'initiation aux mystères, c'est-à-dire aux connaissances physiques et mathématiques; mais un petit nombre d'apologues et quelques observations astronomiques, recueillies et transmises aux autres nations, par les habitans des bords du Nil, voilà tout ce qui reste de ce peuple : il fut cependant assez célèbre, pour avoir mérité de donner son nom aux vastes mers qui baignent les côtes occidentales de l'Afrique.

Séparée de l'Asie par la mer Rouge et le golfe Héropolite, et, en partie, du reste de l'Afrique par l'*Oasis Magna*, l'Egypte, peu large, s'étend depuis l'île Eléphantide et les Basmites-Lapis, jusqu'aux rivages de la mer Méditerranée. Ses frontières commencent au 23e degré de latitude septentrionale, et finissent au delà du 31e; sa plus grande largeur, du promontoire Lepte à l'*Oasis Magna*, n'est que de 5 degrés. C'est dans cet espace resserré, sur un sol aride, mais fécondé par les inondations du Nil, entre les sables de la Libye et les déserts de la Thébaïde, que, pendant une longue série de siècles, a vécu et s'est éteint un des peuples les plus célèbres de l'antiquité.

Après Menès, qui précéda de trois mille ans environ l'ère chrétienne, l'Egypte fut partagée en quatre royaumes : Memphis, Thèbes, This et Tanis, où regnèrent les Pharaons.

Les Troglodytes, sortis des rochers entre lesquels le Nil se précipite vers le Delta, furent les aïeux des Egyptiens et les auteurs des travaux immenses qu'il fallut faire pour renfermer ce fleuve dans des canaux et des lacs, et rendre habitable le pays, que des inondations périodiques transformaient en une autre mer Rouge, pendant un tiers de l'année. Ces travaux ont dû s'accomplir avant l'élévation des pyramides, avant la construction de Memphis et de Thèbes : il est impossible d'en déterminer l'époque; ils ont précédé de plusieurs siècles le règne de Menès.

A l'âge du monde dont nous parlons, la civilisation de l'Egypte était parvenue au plus haut degré. Les institutions du peuple égyptien remontent, comme ses monumens, à une antiquité inconnue, et ont en cela de commun avec les institutions des Chinois et des Juifs, qu'elles ont long-temps survécu aux invasions et à la conquête.

Les peuples qui existaient à cette première époque sont : en Asie les Chinois, les Arabes, les Hébreux, les Phéniciens, les Assyriens. En Afrique : Les Ethiopiens, les Egyptiens, les Troglodytes.

DEUXIÈME EPOQUE.

(Du 20e au 19e siècle avant l'ère chrétienne.)

Entre la première et la seconde époque, qui comprend le 20e siècle avant l'ère vulgaire, la guerre, les migrations et les révolutions politiques avaient révélé l'existence d'un grand nombre de peuples.

Vers le commencement du 24e siècle, le Bengale était déjà gouverné par des rajahs; Partshahal avait bâti, près du Gange, la ville de Kanoudy, dont il avait fait la capitale de ses états, situés en deçà de ce fleuve.

Dans le 22e siècle, on voit paraître les Amazones de la Sarmatie asiatique, c'est-à-dire des pays situés entre les Palus Méotides, au couchant; le Tanaïs et les monts Ryphées, au nord; la mer Caspienne, à l'Orient; et le Caucase, au midi. Ces femmes guerrières s'emparèrent de l'*Ibérie*, bornée à l'ouest par la Colchide, au levant et au midi par le fleuve Cyrus, et dont elles étaient séparées par les montagnes de Kaf.

Vers le même temps, les conquêtes de Ninus, roi d'Assyrie, firent connaître les Mèdes, placés entre ce royaume et celui de Perse;

Les Perses, appuyés au golfe Persique, vers le midi; au levant et au nord à une des hautes chaînes du mont Paropamisus;

Les Arméniens, situés au nord de l'Assyrie;

Et les Syriens, qui possédaient, entre l'Euphrate et la mer, les célèbres villes de Damas, de Palmyre et d'Antioche.

Ninus, qui paraît avoir suivi le revers septentrional du Caucase oriental, pour se rendre dans l'Inde, rencontra à l'est du pays où ont paru les Parthes, les peuples de la Bactriane, qui le forcèrent de revenir sur ses pas. Quelques auteurs ont dit, qu'à cette époque, Zoroastre régnait sur les Bactriens

Dans l'Asie mineure, une colonie d'Atlantes, sortie de l'Arménie, son pays natal, vint fonder le royaume de Cappadoce, au couchant de l'Arménie et à l'est de la Phrygie, où regnait Méonis et Dindyma, père et mère de Cybèle.

Aucune des nations existantes à la première époque n'avait disparu dans le cours des sept siècles qui séparent cette époque de la seconde.

Outre celles qui viennent d'être nommées, il existait, au vingtième siècle avant l'ère chrétienne, dans l'Asie orientale :

Le royaume de Tata, fondé par Zam-Atrouval, chef de peuplades sauvages, appelées Soumcans ;

Le royaume d'Adjudéa, dont Baschau, de la race des Rajputes, fut le fondateur.

La presqu'île au delà du Gange devient un peu moins ignorée. On sait qu'au nord de Chrysa, entre le 15e et le 20e degré de latitude septentrionale, se trouvent le royaume de Siam, et, plus au nord, entre le 20e et le 26e degré, le royaume de Pégu. Ce royaume a pour limites, au midi, celui de Siam, au couchant, le golfe du Gange et le fleuve Garabade, et au levant la longue chaîne des montagnes qui séparent Siam et le Pégu, du Toung-king et de la Cochinchine, déjà connus des Chinois.

Alors, et peut-être depuis une longue suite d'années, la grande île de Lanka ou Taprobane, aujourd'hui Ceylan, à l'entrée du golfe de Bengale, était fréquentée par les Sidoniens de Tyr, île du golfe Persique, dont les navigateurs de Sidon s'étaient emparés.

C'est de la côte occidentale du golfe Gangique que les commerçans partaient pour se rendre à la Chersonèse-d'Or, ou Chrysa, longue presqu'île située au midi du royaume de Siam, et qui s'étend du 1er au 10e degré de latitude boréale; les modernes donnent à ce pays le nom de presqu'île de Malacca.

L'étendue du royaume de Mogada est très incertaine ; on sait seulement qu'il était situé entre le golfe du Bengale et les montagnes d'Emodus; et qu'il était borné, à l'ouest, par le Gange, et à l'est par la rivière de Bourampouter.

Les Scythes orientaux vivaient au delà de l'Imaüs et du Caucase, en s'étendant vers l'océan glacial. Les Tatares, qui habitaient à l'orient de la mer Caspienne et au midi du lac Aral, remplacèrent par des républiques le gouvernement le plus anciennement et plus généralement établi en Asie, celui où il n'y a qu'un maître et des esclaves, et sous lequel les nations, quelque nombreuses qu'elles soient, quelque étendue qu'aient les pays qu'elles habitent, ne comptent qu'un homme et qu'un propriétaire.

Dans l'Asie occidentale, Ion fonde, sur les côtes de la mer, vis à vis les îles de Chio au nord, et de Samos au midi, le petit royaume d'Ionie, que Smyrne, Ephèse et Colophon rendent célèbre.

Un gouverneur assyrien, nommé Arioch, se rend maître d'une contrée peu étendue située entre le 40e et le 41e degré de latitude septentrionale, bornée au nord par le Pont-Euxin, au levant et au midi par l'Arménie, et au couchant par la Cappadoce. Il donne à ce pays le nom de royaume de Pont.

Les Philistins de Gerare, peuple de Palestine, se font connaître par l'alliance d'Abimelech leur roi avec le patriarche Abraham. Les Moabites s'établissent près de la mer Morte.

Les Ammonites paraissent entre le Jourdain et les montagnes de Gelaad.

Les Madianites occupent, dans l'Arabie pétrée, le pays connu depuis sous le nom de terre de Madian, située entre le lac Asphaltite et le pays de Moab.

La tribu des Koraïchites ou Saracènes, d'où sortirent les ancêtres de Mahomet, vient s'établir dans l'Arabie déserte.

Les révolutions que dut éprouver l'Afrique durant cette longue période sont restées inconnues au reste du monde.

En Europe, l'existence de la Suède est connue par les règnes d'Eric et de Gylsos : après la mort de ce prince, il n'en est plus fait mention pendant plusieurs siècles.

Dans le vingt-deuxième siècle, la Grèce et l'Italie, depuis long-temps habitées sans doute, commencèrent à être connues. Vers l'an 2180, les Scythes Cimmériens et les Pélages parurent dans la Grèce, et firent la guerre aux Telchines, peuple de l'île de Crète.

Les royaumes d'Argos et de Sicyone furent fondés, vingt années plus tard, par Inachus et par Egialée, dont l'origine est incertaine, mais qui étaient venus par mer.

Au siècle suivant, Florence, ville d'Etrurie, est bâtie par les Lydiens, sous le nom de *Fiezole*. Les historiens font remonter au même siècle la confédération des dynasties et des villes étrusques.

On sait, par le règne d'Astréus, qu'alors l'Arcadie, contrée du Péloponèse, était érigée en royaume; et par celui de Melgius, père d'Adraste, que l'île de Crète était aussi gouvernée par un roi.

La guerre des Titans, contre Saturne et ses frères, fit connaître la Macédoine et la Thessalie, royaumes situés entre l'Adriatique au couchant, le golfe Thérmaïque au levant, les monts Othrys au midi, et les monts Orbelus au nord.

L'Ombrie était occupée par une colonie de Gaulois qui vinrent s'établir entre l'Apennin et la mer Adriatique.

Ainsi, de la première à la seconde époque, trente-quatre peuples nouveaux apparaissent sur la terre.

En Asie, vingt-six : ceux de la Cochinchine, du Toung-king, de la Chersonèse d'or, des royaumes de Siam et de Pégu, de Tata, de Mogada, du Bengale, de la Bactriane; les Amazones, les Phrygiens, les Ibériens, les Syriens, les Arméniens, les Mèdes, les Perses, les Scythes de l'Imaüs et du Caucase, les Tatares de la mer Caspienne, les habitans de la Taprobane, à l'entrée du golfe

de Bengale ; et dans l'Asie mineure les peuples de la Phrygie, de l'Ionie et de Pont. Dans la Palestine, les Philistins, les Moabites, les Ammonites, les Koraïchites ;

Et huit en Europe : les peuples de Crète, d'Argos, de Sicyone, d'Arcadie, de Thessalie, de Macédoine, les Gaulois de l'Ombrie et les Etrusques de Fiezole.

TROISIÈME ÉPOQUE.

(15ᵉ siècle.)

Du 20ᵉ au 15ᵉ siècle, les Scythes asiatiques commencent à être mieux connus ; cependant il n'est pas possible encore de déterminer les divisions et les limites des vastes contrées qu'ils occupent en deçà et en delà de l'Imaüs. Les Mongous habitaient à l'orient, et les nations de la race turque au midi.

Tatar régnait sur eux, au 34ᵉ siècle, et un tiers de l'Asie a pris de lui le nom de Tartarie.

Le pays des Amazones faisait partie de la Scythie méridionale.

Les Sarmates étaient à l'occident ; ils avaient été soumis aux dynasties des Amazones, des Pélages ou Cimmériens, des Titans et des Gètes. Japet régnait sur eux au 18ᵉ siècle, et Carnador au commencement du 15ᵉ.

Les Si-yu, Scythes, ou Mongous septentrionaux, habitaient les pays connus aujourd'hui sous le nom de Sibérie, de Tartarie propre, et de Russie asiatique.

Au 15ᵉ siècle, les Barmans, ou Birmans d'Ava, paraissent dans la presque île au delà du Gange, au nord du *Sinus Gangeticus*, entre le fleuve Daona au levant, et le fleuve Catabeda au couchant.

La conquête de Bénarès, faite par Daudman, rajah du Bengale, sur les brachmanes ou brahmines, révèle l'existence de ces peuples, placés entre les Gangarides au midi, les Tatars au nord, le fleuve Sabura à l'orient, et le pays des Phasiens à l'occident.

A l'ouest des montagnes du Tibet, les Cachemiriens occupent une petite province dont le rajah, nommé Krischen, fonda, vers le milieu du 17ᵉ siècle, la ville de Kakapour.

Dans l'Asie occidentale, on voit s'établir, pendant le 16ᵉ et le 15ᵉ siècle, le royaume de Mésopotamie, entre le Tigre, l'Euphrate et le mont Masius, au nord.

Dans la Palestine, les Gabaonites, les Amorrhéens, les Cananéens et les Iduméens, descendans d'Esaü, viennent se placer entre la mer Morte, au nord, les montagnes de Seu au midi, l'Arabie au levant, et la Méditerranée au couchant.

Les Anakins, peuples barbares, occupent les pays de Salem et de Sichem, au nord de la mer Morte. La mort de Jacob fait connaître le pays de *Huz*, sa patrie.

Tyr, ville de Phénicie, s'élève entre Sydon au nord et Ptolémaïs au midi. La fondation de cette ville, devenue la capitale d'un petit état, remonte au 18e siècle, puisque Bélus, qui y régnait vers l'an 1780, avant l'ère chrétienne, n'était pas le premier roi de Tyr.

Dans l'Asie mineure, en suivant les rivages de la mer, on trouve les royaumes de Cilicie, de Lycie et de Carie au midi; de Mysie et de Bithynie au couchant; et de Paphlagonie au nord : la Lydie, la Dardanie et la Mæonie ou grande Phrygie, sont placées au centre.

Vers le commencement du 18e siècle, des Egyptiens se fixent dans le pays situé à l'orient du du Pont-Euxin. Ce pays, que le Phase arrose, et que le Caucase enveloppe du nord au midi, fut célèbre chez les anciens sous le nom de Colchide.

Entre le 17e et le 25e degré de longitude orientale, le 29e et le 31e degré de latitude septentrionale, les Liybens habitent, en Afrique, une contrée bornée au couchant et au nord par la mer; au levant et au midi, par l'Egypte et l'Hammonie.

Atlas, et après lui Mercure, règnent dans la Mauritanie, partie de l'Afrique située entre l'Atlas minor au levant, l'Atlas major au midi, l'océan Atlantique au couchant, et la Méditerranée au nord.

Deux villes célèbres sont fondées : Ophir, en Ethiopie, dans le 18e siècle; Utique, près du promontoire Apollinis, sur les côtes de la mer d'Ibérie, dans le 16e siècle.

Les Phéniciens abordent en Numidie, pays situé entre l'Atlas et la mer, et dont le royaume d'Alger fait maintenant partie.

Au midi de l'Atlas, la Gétulie est reconnue; mais ses limites sont ignorées.

On sait aussi qu'il existe, au midi de l'Ethiopie, un pays placé entre le Nil à l'occident et la région Cinnamonique, et que ce pays porte le nom d'Abyssinie, ou de haute Ethiopie.

Parmi les Iles de l'Afrique, il en est une de laquelle il ne reste que des souvenirs fabuleux, et dont l'emplacement ne peut être assigné, c'est l'Atlantide, où régna *Uranus*.

Au 19e siècle, les Madécasses, peuple de l'Ile Ménuthias, aujourd'hui Madagascar, furent soumis par Atlas.

Dans le cours de la troisième période, l'Europe, où l'on n'a vu paraître antérieurement que huit petits peuples, et qu'aucune grande nation ne rendait célèbre, l'Europe, long-temps sauvage et presque ignorée, va recevoir et féconder les germes de la civilisation; et, se peuplant de l'orient à l'occident, devenir par degrés le centre de la puissance politique et de la force militaire, arbitres éternels des destinées de la terre.

Entre le golfe Mélanis et l'Hellespont, la Chersonèse Taurique, occupée tour à tour par les Tauro-

Scythes, les Cimmériens et les Amazones, qui l'avaient conquise au 23ᵉ siècle, se fait remarquer au 15ᵉ siècle par le règne de Cérès.

Les Thraces habitaient le pays situé au delà de l'Hellespont, entre la Mœsie au nord, le Pont-Euxin à l'orient, et la Macédoine au couchant. Mars régnait sur eux vers le milieu du 19ᵉ siècle.

Les Scandinaves, retirés au fond de l'isthme formé par le golfe Sarmatique et l'océan Germanique, paraissent, au commencement du 15ᵉ siècle, sous la conduite d'*Odin*.

Au 18ᵉ siècle, la Gaule formait, avec la grande et la petite Hespérie, les états de Mercure; elle était occupée en grande partie par les Celtes, peuple dont l'origine est incertaine.

Dans le 16ᵉ siècle une colonie grecque, s'établit vers la partie septentrionale de l'Angleterre, connue sous le nom de Calédonie; et le fils d'un roi de Calédonie, Hibérus, donne son nom à l'Irlande, grande île située à l'occident de l'Angleterre, et connue des anciens, sous le nom d'*Hibernie*.

La grande Hespérie, dont les côtes avaient été visitées par les Phéniciens, voit fonder, par ceux de Tyr, dans l'île de Gades, une ville qui prend le nom de cette île. Mercure et Ménéthius ont régné en Espagne au 18ᵉ siècle.

Il n'est pas facile de déterminer la partie de la Péninsule espagnole qu'habitaient les *Cynètes;* mais l'existence de ce peuple est révélée par celle de Gorgoris, qui règnait sur eux vers le commencement du 16ᵉ siècle.

Placés le long des côtes de la mer d'Ionie, qui les séparait de Corcyre; environnés au levant, au nord et à l'occident, par les monts Tomarus, Bermius et Acrauceraunes, les Epirotes avaient été gouvernés, au 19ᵉ siècle, par Pluton, au 18ᵉ, par Mercure, et par Phaéton; au 17ᵉ, par Thrax, et Borée; au 16ᵉ, par Phinée et Cadmus.

L'an 1501, avant l'ère chrétienne, Échion, chassé de Thèbes, se retire en Illyrie et devient le roi de ce pays montueux, situé entre le golfe Adriatique et le Danube.

Les Phtiotes viennent habiter la basse Thessalie, dans le 16ᵉ siècle; dès le 17ᵉ, les Étoliens occupaient, entre l'Évenus à l'orient, et l'Acheloüs à l'occident, un pays que la Doride borne au nord, et la mer d'Ionie au midi.

Iolchos, Pylos et Phérès étaient devenus l'ornement de la Thessalie au commencement du 16ᵉ siècle et dans le cours du 15ᵉ.

Dans l'espace du 20ᵉ au 15ᵉ siècle, Athènes, Thèbes, Eleusis, Corinthe, Mégare, Epidaure, Orchomène, Olympie, Pylos et Cydonie en Crète, s'étaient élevées, peuplées, agrandies; les habitans de l'Attique, de la Béotie, de la Messénie, de la Laconie, des Thermopyles, de la Phocide, de l'Achaïe, de la Doride; les Lapithes, les Magnésiens, les Achéens; ceux des îles de

Délos, de Rhodes, d'Ithaque, de Corcyre, d'Eubée, de Lesbos, d'Egyne, des Strophades et des Cyclades, s'étaient réunis en corps de peuples et formaient des états séparés.

Le continent et les îles de la petite Hespérie, ou de l'Italie, ne s'étaient pas moins peuplés que les îles et le continent de la Grèce. Les Cyclopes et les Sicaniens avaient paru en Sicile; Zanclé, ou Messine, s'élevait sur le détroit qui sépare cette île de la grande Grèce. Les Sirènes occupaient Caprée; Aristée, fils d'Apollon, avait conduit des colonies grecques dans les îles de Corse et de Sardaigne, et avait dévelopé dans ces îles les premiers germes de la civilisation.

Formies était habitée par les Lestrigons; une colonie d'Arcadiens s'était établie dans l'Apulie, qui prit le nom d'*Apulie peucétienne*, du nom de Peucétius, chef de cette colonie. Les Pélasges occupaient Tibur; Sabinus, fils d'un roi de Thrace, donna son nom aux habitans de la Sabine.

Janus vint, avec des Thessaliens, occuper, entre l'Adriatique, la mer d'Etrurie, le Tibre au couchant et les marais de Minturnes au levant, une contrée connue, depuis le règne de Saturne, sous le nom de Latium.

Sthénélus régnait, au 18e siècle, sur les Liguriens, peuples placés entre la mer et les Alpes, qui les séparaient de la Gaule.

Les révolutions du globe et les expéditions des conquérans n'ont pas, dans cette période de cinq siècles, apporté de grands changemens à l'occupation de la terre par les peuples qui s'y trouvaient établis à la fin de la seconde période.

Au 19e siècle, le déluge d'Ogigès, dans l'Attique; celui de Deucalion, en Thessalie, au 16e siècle, et les inondations en Chine, causèrent la ruine de quelques villes et le déplacement momentané de leurs habitans, qui revinrent après l'écoulement des eaux, aux lieux d'où elles les avaient forcés de fuir.

L'affreuse famine qui désola l'Espagne au commencement du 17e siècle força une partie des habitans d'en sortir et de se répandre au dehors; mais ceux qui avaient été chercher des secours en Italie, dans la Gaule et dans d'autres parties de l'Europe, repassèrent les Pyrénées aussitôt que le sol de la péninsule eut été rendu à sa fertilité naturelle. On prétend qu'une colonie de ces peuples alla s'établir entre la mer Caspienne et le Pont-Euxin, et fonda le royaume d'Ibérie, auquel elle donna son nom.

Les conquêtes de Sésostris peuvent être rangées au nombre des fables égyptiennes. Selon quelques auteurs, l'année 1722 avant l'ère chrétienne, le fondateur de la 19e dynastie des rois d'Egypte avait parcouru l'Asie depuis la mer Erythrée jusqu'à l'océan oriental, et soumis les Scythes, les

Mèdes, les Assyriens, les peuples de l'Asie-Mineure, les Thraces, les Libyens, les Ethiopiens et les Arabes, mais aucune des nations qu'on dit avoir été subjuguées par ce prince n'a gardé le souvenir de cet asservissement passager.

La conquête de la Perse par les Touraniens; les irruptions des brigands en Grèce, et des Barbares en Chine, furent également de courte durée; et les Hébreux, emmenés captifs en Egypte, finirent par rompre leurs fers et rentrer en Palestine.

Au 15e siècle, la terre connue était habitée :

En Asie,

A l'orient et vers le septentrion, par les Chinois et les Scythes;

La presqu'île au delà du Gange, par les peuples de la Chersonèse-d'Or, du Toung-king, de la Cochinchine, de Siam, de Pégu et d'Ava;

La presqu'île en deçà du Gange, par les Gangarides et les peuples des royaumes du Bengale, de Cachemire, de Mogada, d'Adjudea et de Tata.

Au centre et à l'occident, par les peuples de la Bactriane, les Perses, les Mèdes, les Assyriens, les Arméniens, les Mésopotamiens, les Syriens, les Phéniciens, les Ibériens, les Amazones et les peuples de la Colchide;

L'Asie-Mineure, par les peuples de Cappadoce, de Bithynie, de Pont, de Mœsie, de la Grande-Phrygie, de Mysie, de Carie, de Cilicie, de Lycie et de la Troade;

Entre le golfe Persique et la mer Rouge, vivaient les Arabes et les peuples de la Palestine.

L'Afrique ne comptait que de grandes divisions : A l'orient, en partant de la mer Rouge et descendant vers le midi, l'Egypte, l'Ethiopie, l'Abyssinie; à l'ouest, et sur le revers méridional de l'Atlas, la Gétulie; au nord, entre l'Atlas et la mer intérieure, la Mauritanie, la Numidie, la Libye, et la colonie phénicienne d'Utique; à l'orient et au midi du *Barbaricus Sinus*, l'île de Menuthias.

L'Europe orientale comptait les Thraces, les Macédoniens, les Illyriens, les Epirotes; et sous le nom de Grecs, les peuples de la Thessalie, d'Iolcos, de Magnésie, de Phérès, de Phtiotide; les Lapithes, les Centaures, les habitans de la Béotie, de l'Attique, d'Orchomène, d'Eleusis, de l'Ionie, de la Mégaride, de la Phocide, de la Doride, de l'Etolie, du Péloponèse et de l'Archipel grec.

L'Europe méridionale comprenait la Sicile, la grande Grèce, l'Italie propre, l'Etrurie, l'Espagne et la Lusitanie.

Les Gaulois, et quelques nations germaines, étaient à l'occident; les Calédoniens, les Hiberniens, les Scandinaves, les Suédois et les Sarmates occupaient le nord de l'Europe.

Les migrations des peuples les plus anciennement connus ont commencé dans la seconde période. Des Atlantes, sortant de l'Arménie, vinrent s'établir dans l'Asie mineure. Des Scythes cim-

mériens quittèrent leur patrie pour la Grèce, et des habitans de la Gaule passèrent et se fixèrent dans l'Ombrie.

Pendant la troisième période, des colonies égyptiennes se répandent au dehors : les unes vont en Grèce, et les autres dans la Colchide; des colonies phéniciennes s'etablissent en Numidie, en Espagne, en Grèce; des colonies grecques viennent en Italie : une d'elles, par des motifs inconnus, préfère, au ciel doux et brillant de la Grèce, le ciel âpre et sombre de la Calédonie.

Les expéditions des Birmans d'Ava, dans la presqu'île, au delà du Gange, doivent être plutôt considérées comme des conquêtes que comme des migrations. Le séjour des Hébreux en Egypte, depuis le 18e jusqu'au 16e siècle, fut un temps de captivité et non pas un abandon, un changement volontaire des lieux qui les virent naître pour des contrées plus favorisées du ciel.

QUATRIÈME EPOQUE.

(8e siècle avant l'ère chrétienne.)

Le 8e siècle vit jeter les fondemens du plus vaste et du plus puissant empire dont les traditions et les annales des peuples aient gardé le souvenir. La fondation de Rome date de l'an 753 avant l'ère chrétienne. Dans le cours des sept siècles, qui séparent la 3e de la 4e époque, l'Italie préludait à ses futures destinées; des états se formaient; des villes s'élevaient de toutes parts. Le pays où fut fondée la cité éternelle était occupé, depuis le 13 siècle, par une colonie d'Arcadiens, qu'Evandre y avait conduite soixante ans avant la prise de Troie.

Les premières murailles de Padoue datent de la même époque : cette ville fut élevée par une colonie de Sarmates, venue en l'Italie.

Au 14e siècle, Ardée, bâtie par Danaé, devint la capitale des Rutules, dont Picanus était le roi. Au 13e siècle, Hercule bâtit, à l'orient de Parthénope, une ville à laquelle il donna son nom, et que devaient un jour recouvrir la cendre et les laves du Vésuve : Herculanum est devenue célèbre, comme Pergame, par sa destruction.

Une colonie de Crétois, dont Japix était le chef, aborde la côte septentrionale du golfe de Tarente, et s'établit entre la montagne et la mer : le pays prend le nom de *Japygie*. Sur la mer d'Etrurie, une enchanteresse redoutable donne un grand renom à la petite île d'OEa, connue aujourd'hui sous le nom de promontoire de Circé. L'origine de Laurentum et de Lavinium, près de la côte et à l'orient du Tibre; de Ravenne, fondée par les Thessaliens sur l'Adriatique, de Capoue dans la Campanie, de Thurium, bâtie par Philoctète dans le pays des Sybarites; de Salente, bâtie par

Idoménée dans le pays des Salentins, à l'orient de la Japigye, et de Sipontum, dans l'Apulie, remontent également au 13e siècle.

Dans le 12e, Auson, un des compagnons d'Ulysse, aborde dans la petite Hespérie, qui prend le nom d'Ausonie.

Des soldats de Nestor fondent la ville de Pise sur l'Arnus; Mantoue est fondée par le fils de la sybille Manto; Albe, par Ascagne; Gaëte, par un des compagnons d'Enée.

Les Marses prennent rang parmi les peuples que resserrent d'un côté l'Adriatique et de l'autre la mer Tyrrhénienne, et l'Ausonie s'appelle Italie, du nom d'Italus, petit-fils d'Ulysse.

Enfin, au 8e siècle, les Achéens bâtissent, dans la Grande-Grèce, Crotone et Sybaris. Tarente est fondée par Phalante.

La Sicile avait suivi le mouvement de l'Italie. Dédale, fuyant la colère de Minos, y avait trouvé un refuge près de Cocalus, qui régnait au 13e siècle. Une colonie de Liguriens était venue s'y établir, et Siculus, leur chef, avait donné son nom à cette île, connue avant lui sous celui de Trinacrie : elle fut visitée, dans le 8e siècle, par des Grecs; ceux de Naxos y envoyèrent une colonie qui fonda la ville de Catane. Syracuse fut bâtie par Archias de Corinthe, et Géla fut fondée cinquante ans après Syracuse, au commencement du 8e siècle.

Enfin une colonie de Libyens, conduite par Sardus, fils d'Hercule, aborde, au 14e siècle, dans l'île d'Ichnusa, qui prend, de ce chef, le nom de Sardaigne.

Vers la fin du 13e siècle, l'expédition des Argonautes fait connaître l'île de Samothrace, située dans la partie septentrionale de la mer Egée, entre les Iles de Thasos et d'Imbros. Orphée règne sur les Ciconiens.

Au 10e siècle, les Thraces deviennent puissans sur la Méditerranée; ils soumettent les Iles de Lemnos et de Chypre. Les peuples de la Grèce s'accroissent par la formation d'états nouveaux et par la division d'états anciens.

Au 14e siècle, Persée, roi d'Argos, fonde le royaume de Mycènes; Augias règne en Elide; Télamon dans l'île de Salamine ; les Mirmidons se rendent maîtres de l'Ile d'Egine ; Locres est fondée par le père d'Alcméon, et la Locride, démembrée de l'Achaïe, forme un royaume.

L'expédition de Thésée en Crète, dans le 13e siècle, fait connaître l'Ile de Naxos, la plus grande des Cyclades. L'Aulide devient célèbre par la réunion de la flotte des Grecs et son départ pour Troie.

Teucer, frère d'Ajax, fonde la ville de Salamine dans l'Ile de Chypre, au commencement du 13e siècle. Au 11e, les Doriens s'emparent de l'île de Cos ou de Gnide.

Au 10e, la ville de Samos est bâtie dans l'île du même nom; les flottes des Rhodiens parcourent

la Méditerranée, et Corcyre est occupée par les Corinthiens dans le 8e siècle. La Macédonie, à peine connue, commence, au 9e siècle, à se rendre respectable. Caranus, venu d'Argos, y règne : il s'empare de l'Emathje et d'Edesse, dont il fait la capitale de ses états.

Dans la partie, de la grande Hespérie, connue sous le nom de Lusitanie, Ulysse fonde, vers la fin du 12e siècle, la ville d'Olisis ou de Lisbonne; et Sagonte est fondée, en Espagne, par les Zacynthiens, vers le milieu du 14e siècle.

Dans le même siècle, le royaume de Danemarck est érigé par Humblus, roi de Suède, qui nomme Dan, son fils, roi de ce pays, et place un autre de ses fils, nommé Norus, à la tête des peuplades Scandinaves de la Norwège, dont il fait aussi un royaume séparé; trente ans après, les Goths paraissent en Danemarck.

Au 12e siècle, on voit aussi paraître les Saxons dans le nord de la Germanie; à l'ouest, Ulysse jette sur le Rhin les fondemens de Mersbourg.

Dans la troisième année du 14e siècle, Hercule fonda la ville d'Alyse, dans la Gaule Celtique; et Bavay, est fondée, par son fils dans la Gaule Belgique, vers la fin du 12e siècle.

L'existence des Finlandais, des Esthoniens, des Oros ou Russes, et des Courlandais, fut révélée, au 10e siècle, par les guerres que leur fit Hothebrod, roi de Suède, et celle des Vendes et des Slaves, par leurs défaites.

Des Milésiens d'Espagne émigrèrent au 14e siècle, et furent, avec la permission du roi des Bretons, s'établir dans l'Irlande. On fait remonter au 12e siècle la fondation de Londres.

Dans ce siècle, les Troyens, les Grecs et les Italiens, avaient fondé des colonies dans les Gaules, les Espagnes, l'Angleterre et la Germanie.

Durant le cours des sept cents années qui séparent la 3e de la 4e époque, les grandes divisions de l'Asie subirent plusieurs changemens notables.

Au 14e siècle, les princes du Tcheou se rendirent maîtres du Chensi, et devinrent menaçans pour la Chine.

Le royaume de Loyang fut fondé, au 13e siècle, entre cette principauté et la mer. Le royaume de Thsy s'établit au nord.

Les Tatares peuplèrent le Japon et les îles de la mer Orientale, situées entre le 31e et le 51e de latitude septentrionale. Au 12e siècle, une partie des peuples de la Chine orientale émigrèrent et allèrent dans les mêmes îles.

Dans le même siècle, l'empire chinois, conquis par Ou-Ouang, prince de Tcheou, ou plutôt délivré de l'oppression du tyran Chéousin, fut partagé en quatorze principautés, en y comprenant la Corée, longue presqu'île entre la Chine et le Japon.

Près de la Cochinchine s'élève, au 12e siècle, le royaume de Yuc-Tchun-Tchin.

La province de Loyang prend, au 12e siècle, le nom de *royaume du Milieu;* et comme c'est de ce point que sortirent tous les projets qui avaient pour but de réunir ce qui avait été divisé par Ou-Ouang, la Chine entière a conservé ce nom de *royaume du Milieu.*

Dans le 9e siècle, les pays de Hoai-Pè, Hoai-Nan, et des King-Man, furent ajoutés à l'empire de la Chine; cependant les frontières de cet empire étaient insultées et envahies par les Hiun-Yun, ainsi que par les Jongs de l'occident et du nord. Plusieurs principautés s'érigent autour de la Chine.

Le royaume de Malva est fondé, au 9e siècle, par le démembrement d'une province au nord du golfe du Bengale. Le rajah de Cachemire fait la conquête du royaume de Siam, et le chef des Touraniens celle de la Perse et d'une partie de l'Inde.

Kouet-Fang fonde, au 13e siècle, dans la Scythie septentrionale, le royaume de Hian-Yun ou Huns; et les Usbecks viennent, à la même époque, s'établir dans la Scythie méridionale, à l'occident de la mer Caspienne.

Ecbatane est bâtie, dans le 8e siècle, par Dejocès, roi des Mèdes. Suze, capitale de la Suziane, avait été construite au 13e siècle.

L'expédition des Argonautes, dans le même siècle, fait connaître le royaume de la Propontide, dont l'entrée leur est interdite. La capitale de ce royaume a été appelée *la Rome d'Asie.*

Dans le 13e siècle, les Amazones, conduites par Penthésilée, sortent de leur pays et pénètrent jusqu'en Grèce.

Au commencement du même siècle, les Mycéniens s'emparent de la Phrygie déserte. La fondation du royaume de Pergame, dans l'Asie mineure, eut lieu un demi-siècle après. C'est à cette époque que la ville de Sardes fut bâtie par les Lydiens.

Smyrne fleurit dans le 12e siècle. Nélée, dans le 11e, fonde la *ligne Ionique*, composée de dix villes de l'Asie mineure: Milet, Ephèse, Erythrée, Clasomène, Théos, Labdée, Colophon, Phocée, Prienne; et de deux îles: Samos et Chio.

Cumes, bâtie dans le même siècle, devient la capitale de l'Eolie, composée de onze villes élevées dans les champs où fut Troie.

Les Grecs d'orient sont les fondateurs d'Halicarnasse.

Dans le 8e siècle, Astac est fondée, en Bithynie, par les Messéniens. Dans le même siècle, l'Assyrie est démembrée et Ninive brûlée. Des débris de cet empire se forment les nouveaux royaumes d'Assyrie, de Médie et de Babylone.

Le royaume d'Israël est détruit par Salmanazar, roi d'Assyrie.

En Afrique, la république de Carthage, fondée au milieu du 13e siècle, ne tarde pas à devenir puissante; elle s'empare d'Utique, et étend sa domination sur les côtes méridionales de la Méditerranée.

Rien n'est plus incertain que le voyage d'Ulysse en Afrique et l'existence des Lotophages, qu'il a visités dans le 12e siècle.

Il n'est guère facile de déterminer la route que suivit l'amiral Hannon dans son voyage autour de l'Afrique, et de déterminer l'époque de ce voyage : selon les uns, il eut lieu en l'an 1008 avant l'ère chrétienne; les autres le placent avant le siége de Troie; d'après quelques auteurs, il ne se serait fait que dans le 4e siècle. Nous adoptons, sans la garantir, la première version et l'opinion de ceux qui, après avoir fait partir cet amiral de Carthage, lui fontpasser le détroit entre l'Espagne et l'Afrique, doublerle promontoire d'Hermès, le promontoire de Soloë, le cap Blanc, le cap Vert, le cap des Palmes, le cap des Trois-Pointes, et qui l'arrêtent à l'île d'Ichoo, au fond du golfe de la Corne du midi, après avoir parcouru les mers, en partant du 28° de latitude septentrionale, s'être élevé jusqu'à l'équateur et être redescendu jusqu'au 22° de latitude méridionale, décrivant ainsi un grand demi-cercle depuis le 37° jusqu'au 3° de longitude.

Parmi le grand nombre de villes qui se sont élevées durant la quatrième période : en Europe, Albe, Capoue, Sybaris, Crotone, Tarente, Syracuse et Londres; en Asie, Ecbatane, Sardes, Milet, Halicarnasse; et en Afrique, Carthage, sont devenues les plus célèbres.

Les Carthaginois fondèrent plus de cent colonies sur la côte d'Afrique, depuis l'embouchure du fleuve Ampsagée, au 23° de longitude orientale, jusqu'au détroit de Gadès.

Sept peuples nouveaux paraissent dans cette période; en Afrique un : les Lotophages; en Europe quatre : les Goths, les Finois, les Oroses ou Russes, et les Romains; en Asie deux : les Jongs et les Huns.

Les Romains ont conquis l'Europe, l'Afrique et presque l'Asie; à leur tour, les peuples de l'Asie septentrionale, débouchant par le nord de l'Europe, ont renversé l'empire romain; aujourd'hui les Russes s'avancent contre l'univers entier, marchant, dans l'ancien monde, de deux côtés à la fois, vers l'orient sur l'Asie, vers l'occident sur l'Europe, et de loin menaçant la liberté américaine. Les peuplades endurcies et sauvages que la Russie pousse des déserts glacés de la Sibérie et du Kamtchatka vers le détroit de Behring, traversant ce détroit pour se répandre entre les pays des Esquimaux et la mer, cheminent lentement, mais sans jamais s'arrêter, pour atteindre la Nouvelle-Hanovre, la Colombie, et porter le fer au cœur des républiques du nouveau monde.

CINQUIÈME ÉPOQUE.

(6e siècle avant l'ère chrétienne.)

Toutes les existences, même celle des peuples, se composent de deux mouvemens contraires : l'un qui tend à réunir, à former des masses de plusieurs parties séparées ; l'autre dont tous les efforts ont pour but de diviser les masses, pour en composer des parties distinctes et indépendantes les unes des autres.

Jusqu'à présent les peuples isolés semblent n'avoir eu pour objet que de fortifier et de consolider les individualités nationales ; mais à l'époque où nous arrivons, les pensées se portent du dedans au dehors : les conquérans paraissent, et le mouvement d'agglomération commence. Il se développe d'abord en Asie ; mais bientôt il partira de l'Europe, qui va devenir le siége des vastes dominations, pour être à son tour divisée et subjuguée par l'Asie.

Au nord de la Chine et à l'occident du Japon, les nations de la race tongouse occupent, entre le 40e et le 50e degré de latitude septentrionale, le 113e et le 132e degré de longitude orientale, les vastes pays bornés au midi par la Chine, et au septentrion par le fleuve Sakhalian, ou fleuve Amour.

Entre les monts In-Chan au midi, Klingan au levant, les lacs Dzaisan, Balkhach et Lisi-Kout au couchant, et les monts Altaïques au nord, sur une grande zone qui s'étend du 70e au 118e degré de longitude orientale, vivaient les nations de la race turque, appelées par les Chinois Hian-Yun.

Au nord de ces nations, et sur les bords du lac Baikal, entre le 50e et le 56e degré de latitude, se trouvaient les peuples de la race mongole, et à l'occident des Mongols, les peuples de la race samoïede. Les nations hunniques, ou Finois orientaux, des bords de la mer Hyrcanienne et de la mer d'Aral, s'étendaient vers le nord sur les deux rives de l'Oby, et vivaient séparés de l'Europe par les monts Uraliens à l'occident.

Au midi des nations turques se trouvaient les nations de la race tubetaine, qui occupaient les pays situés au couchant de la Chine, au septentrion des monts Emodus et de la rivière du Boupampouter.

Si les peuples des deux presqu'îles, en deçà et au delà du Gange, avaient éprouvé quelques révolutions, ces révolutions n'apportèrent que peu de changemens dans les limites des petites puissances entre lesquelles ce pays était divisé ; cependant un royaume nouveau, celui de Cambodje,

s'était élevé au midi de ceux de Siam et de la Cochinchine, et une peuplade de la race nègre était venue habiter l'île de Lanka ou de Ceylan.

Mais les conquêtes de Cyrus et de Cambyse avaient changé la face de l'Asie occidentale : les états indépendans de l'Asie mineure, les royaumes de Babylone, de Médie, d'Assyrie et d'Arménie avaient été vaincus et réunis à l'empire des Perses, qui s'étendait vers l'orient jusqu'au fleuve Oxus et aux monts Paropamisus, comprenant la Caramanie, la Gédrosie et l'Arachosie.

L'isthme caucasien, entre la mer Caspienne et la mer Noire, était habité par les Thargamosiens, peuple qui, selon les chroniques géorgiennes, descendait du patriarche Thargamos. Au nord de l'empire persan se trouvaient les Massagètes, ou Gètes éloignés, peuple qu'on croit être de la même race que les Parthes, ou les Gètes de l'Europe ; et enfin, au nord-est, habitaient les peuples de la Sogdiane et de la Transoxiane.

L'Afrique vit se répandre dans ses provinces les conquérans perses ; l'Egypte, soumise par Cambyse, fit pendant quelque temps partie de son empire.

Deux cent mille Egyptiens quittant, quarante années auparavant, les plaines que fécondent les inondations du Nil, et, s'enfonçant dans les déserts de la Nubie, avaient fondé, vers le milieu du 7ᵉ siècle avant l'ère chrétienne, un état dont la forme n'est pas connue : on sait seulement que le nom de Galles ou de Gallanes fut donné à ces peuples.

Une colonie grecque vint, vers le même temps, fonder Cyrène qui devint la capitale du royaume de Cyrénaïque, borné au couchant et au nord par la mer de Libye, au levant par la Marmarique, et au midi par les monts Hercule d'Arène.

En Europe, dans le 7ᵉ siècle, une colonie grecque élève Byzance, vis-à-vis Chalcédoine, fondée en Asie au commencement du même siècle : d'autres Grecs sortis de Mégare fondent Sélinunte dans la Sicile ; Zancle, conquise par les Messéniens, reçoit le nom de Messine, et les habitans de Corcyre jettent les fondemens d'Epidaure, aujourd'hui Raguse.

Ostie est bâtie à l'embouchure du Tibre ; la ville d'Albe est détruite par les Romains.

Les peuples qui habitent les bords de la baie que forme, en Espagne, le promontoire de Calpe, se font connaître sous le nom de Tartésiens.

Bellovèse et Sigovèse sortent de leurs pays à la tête de trois cent mille Bitturiges.

Sigovèse s'avance en Germanie, avec ses Boïens, traverse la forêt Hercynienne, et s'empare du pays situé au nord du Danube.

Bellovèse, qui commandait les Insubres, peuple de l'Aquitaine, les établit dans les plaines de la Toscane.

Le Mantouan, la Carniole et les bords de la mer Adriatique sont occupés par les Cénamoniens,

venus des pays entre la Loire et la Seine. Les Lingons s'emparent de Novarre, du Plaisantin, de Ravenne et de Bologne. Les Gaulois remplacent les Etrusques sur les bords du Pô, et cette partie de l'Italie prend le nom de Gaule cisalpine.

Dans le 6e siècle, Syracuse domine la Sicile; l'Espagne se trouve exposée aux invasions des Celtes, habitans de la Gaule; les Phocéens sont chassés de la Corse par les Carthaginois; les Phéniciens paraissent dans la Lusitanie; les Boïens de Ségovèse s'étendent au cœur de la Germanie, et donnent à ce pays le nom de Bohème. Marseille dans les Gaules, Agrigente en Sicile, Pouzzoles dans la Grande-Grèce, sont fondées et commencent à devenir célèbres. Sybaris est détruite par les Crotoniates.

On a vu, dans les époques précédentes, les peuples paraître et les villes s'élever. Dans la cinquième période, et dans celles qui vont suivre, un grand nombre de peuples sont subjugués par des peuples plus puissans; plusieurs villes sont renversées et détruites par la guerre.

Deux seulement, Albe et Sybaris, subissent ce sort en Europe pendant la cinquième période; mais en Asie les royaumes de Médie, d'Assyrie, de Babylone, de Syrie, de Mésopotamie, d'Arménie, de Capadoce, de Paphlagonie, de Bithynie, de Mysie, de Lydie, de Carie, de Lycie, de Cilicie, vont se perdre dans la monarchie des Perses.

Le royaume de Pont ne subit qu'un moment ce sort, commun aux états indépendans de l'Asie mineure. Darius le rétablit en faveur d'Artabaze, chef d'une dynastie que Mithridate rendit redoutable aux Romains.

Plusieurs ères nouvelles datent de cette période : celle des Japonais, de l'an 660 avant l'ère chrétienne; l'ère des Arméniens, de l'an 552; celles de Siam et de Pégu, de l'an 544, époque de la mort de Sammonakodon, législateur de ces pays.

SIXIÈME ÉPOQUE.

(4e siècle avant l'ère chrétienne.)

Deux siècles seulement séparent cette époque de la précédente; mais, dans ces deux siècles, le monde prend une face nouvelle : les lumières et la civilisation marchent avec la conquête et restent après que le conquérant est passé.

La vie du peuple romain fut un combat : les guerres qu'il entreprit ou qu'il soutint pendant le 5e et le 4e siècle, servirent plutôt à l'affermissement des courages qu'à l'agrandissement de la ré-

publique. Non seulement les Romains ne sortirent point de l'Italie; mais leurs armées ne pénétrèrent pas au delà des limites qui divisaient, au midi la Campanie de la Lucanie, et au nord celles qui séparaient la Gaule cisalpine du reste de l'Italie.

Les Latins, les Volsques, les Samnites, souvent vaincus, quelquefois vainqueurs, étaient domptés et non soumis : Rome s'empara de vive force de Crustemerie, de Coriole, de Fidènes, d'Anxur, de Veïes, de Falisque; mais, huit ans après la prise et le sac de Veïes, elle fut à son tour prise et saccagée par les Gaulois.

Une colonie, émigrée de la Gaule cisalpine, et conduite par Brennus, après avoir été chassée de Rome, alla se fixer au midi du Danube, dans les environs de Byzance.

Au milieu du 5e siècle on voit s'établir :

Les Estiens, dans les pays appelés aujourd'hui la Prusse, la Livonie et la Lithuanie;

Les Scordiques, le long du Danube;

Les Japiges, dans le Tirol et la Carinthie.

Vers la fin du même siècle les Sicambres commencent à se distinguer dans la Germanie.

Au 4e siècle les Scots et les Pictes, peuples de l'Angleterre, se font connaître par les secours qu'ils demandent aux Irlandais contre une invasion de Germains. Frison, fils d'un des rois de la Germanie, donne son nom à la Frise.

Les Carthaginois, après plusieurs tentatives sur la Sicile, finissent par y fixer leur domination : les Syracusains seuls parviennent à se soustraire au joug africain; mais ils se soumettent à celui que leur impose un Sicilien : Denis règne sur eux.

Les Phéniciens, chassés de l'Espagne, appellent les Carthaginois, qui s'y établissent.

Au commencement du 5e siècle, la Thrace, la Macédoine et les provinces voisines furent soumises par Mardonius, ainsi que les Iles de la mer d'Ionie, à l'empire des Perses.

Mais les Macédoniens de tardèrent pas à recouvrer leur indépendance : Philippe se rendit maître de la Thessalie, de la Thrace, de la Pannonie, de l'Illyrie, et soumit les Phocéens.

Alexandre mit fin à la ligue achéenne, ruina la ville de Thèbes, et se fit nommer général des Grecs avant de passer en Asie.

A l'occident de cette grande partie du monde, Milet avait été ruinée par Darius.

Les villes grecques de l'Asie mineure avaient plusieurs fois perdu et recouvré leur indépendance, pour la perdre de nouveau.

Les Sydoniens, vaincus par les Perses, ayant tenté de secouer le joug, avaient été réduits à se brûler dans leur propre ville.

Lorsqu'Alexandre parut, toutes les côtes de l'Asie occidentale se soumirent à son empire, et la

ville de Sardes lui fut livrée; il prit Tyr de vive force, mit fin à l'empire des Perses, conquit l'Egypte, pénétra jusqu'à la mer Caspienne, chez les Sogdiens, et passa dans les Indes.

Lorsqu'il fit son entrée à Babylone, l'an 322 avant l'ère chrétienne, son empire s'étendait en Europe sur la Macédoine, une partie de la Thrace et toute la Grèce : en Asie, la Bithynie, la Cappadoce et le Pont formaient encore des états indépendans; mais tout le reste de l'Asie mineure était soumis à Alexandre, ainsi que la Syrie, la Phénicie, la Palestine, les pays situés sur l'Euphrate et le Tigre; l'Assyrie, l'Arménie méridionale, la Médie, l'Hycarnie, la Perse, la Bactriane, la Sogdiane, jusqu'au fleuve Iaxarte et les contrées orientales arrosées par l'Indus et ses confluens. Il possédait l'Egypte jusqu'aux cataractes du Nil, et les côtes de la Libye jusqu'aux frontières de Cyrène. Un seul homme commandait, entre le 23e et le 43e degré de latitude septentrionale, depuis le 18e jusqu'au 75e degré de longitude orientale.

L'Arménie septentrionale, la Géorgie et l'Albanie échappèrent, plutôt qu'elles ne résistèrent, à son pouvoir; et la mort ne lui permit pas d'attenter à l'indépendance des Massagètes, des Finois orientaux, des peuples du Tubet, et de l'Inde au delà du Gange.

Dans le 4e siècle, les Parthes, espèce de Scythes méridionaux, jetèrent, à Hécatompyle, sous la conduite du Bactrien Arsace, les fondemens d'un empire qui devint redoutable aux Romains.

Le grand nombre de principautés dont se composait la Chine fut réduit à sept, et le royaume de *Thseu* s'agrandit par la conquête et la réunion de celui d'*Ou*.

Le Japon, la Corée, les pays habités par les nations turques, Tongouses, mongoles et samoïèdes restèrent dans l'état où ils se trouvaient au 6e siècle. Au nord de Pékin et du golfe Liao-Toung, dans des contrées boisées et montagneuses, habitaient les Sian-Pi, peuplades indépendantes.

Deux ères nouvelles marquent cette période : l'ère d'Ava ou des Birmans, au commencement du 5e siècle; l'ère des Séleucides, ou Syro-Macédonienne, à la fin du 4e.

Pendant cette période, six peuples nouveaux paraissent en Europe : les Esthiens, les Scordiques, les Sicambres, dans la Germanie; les Scots et les Pictes, en Angleterre; les Japiges, dans les montagnes qui séparent la Germanie de l'Italie.

Les Phéniciens sont chassés de l'Espagne; les Carthaginois viennent s'y établir : ils pénètrent aussi en Sicile et s'y maintiennent. La domination des Macédoniens, en Afrique, fut de courte durée.

Deux villes célèbres de l'Asie occidentale, *Milet* et *Sydon*, furent ruinées.

Alexandre détruisit l'empire des Perses.

Les fondemens de l'empire des Parthes furent jetés,

Et les peuplades de Sian-Pi parurent dans l'Asie orientale.

SEPTIÈME ÉPOQUE.

(2e siècle, année 184 avant l'ère chrétienne.)

Cette période de cent seize années vit plusieurs fois l'empire de la Chine réuni et divisé; c'est alors que fut bâtie la grande muraille pour arrêter les Tatares Hioug-Nou ou Huns, qui faisaient des progrès alarmans vers le nord de cet empire.

D'autres hordes tatares, les On-hou-on au nord, les Yue-Tchi et les Ou-Sun à l'ouest, parurent sur les frontières de la Chine.

La Cochinchine et le Toug-King furent conquis et soumis à cet empire.

Celui des Hioung-Nou s'étendit des montagnes Klingan à l'est, jusqu'aux montagnes Célestes à l'ouest, c'est-à-dire du 77e au 128e degré de longitude orientale; et dans sa plus grande largeur, du 38e au 50e degré de latitude septentrionale, depuis les frontières de la Chine, jusqu'à celles du pays des Samoïedes et des nations mongoles.

Les nations tubétaines continuèrent d'occuper les contrées bornées au levant par la Chine, au midi par les monts Emodus; resserrées à l'ouest par ces montagnes et par celles de Thsoung-Ling, et séparées de l'empire des Hioug-Nou par les montagnes Oneon-la et Yen-Lun.

Dans la presqu'île au delà du Gange, se trouvaient les royaumes de Kiao-Tchy, à l'orient de Cambodje et de Malaca, au midi; de Siam et de Pégu, vers le nord.

La presqu'île fermée au septentrion par les monts Emodus, au couchant par l'Indus au levant par le Gange, et environnée de tous les autres côtés par la mer, était divisée en deux grandes parties. Le pays de Dachinabades, au midi, possédait plusieurs villes maritimes sur le golfe de Bengale, Malicarpha; à la pointe méridionale, Cottiara; sur la côte occidentale, Muziris et Nanaguna.

L'empire des Prasiens, au nord, s'étendait au delà du Gange, jusqu'aux monts Himalaya et aux frontières du royaume de Pégu.

Entre le lac Aral et le pays des Massagètes au nord, la Caramanie et la Gédrosie au midi, s'étaient élevés l'empire grec de la Bactriane, et à l'orient de cet empire, le royaume de Koustana, qui le séparait des Hioug-Nou.

Le royaume des Parthes ou des Arsacides, situé à l'occident de la Bactriane, occupait, entre cet empire et le lac Aral, au levant, et la mer Caspienne, au couchant, la contrée étroite et longue qui s'étend de l'extrémité septentrionale de cette mer jusqu'aux monts Paropamisus, qui la séparaient de l'empire des Séleucides.

Vers le commencement du troisième siècle, les Gaulois de Thrace étant passés en Asie, s'établirent d'abord le long de la mer, s'étendirent bientôt en Phrygie, et se fixèrent dans ce pays, qui prit le nom de Galatie ou Gallo-Grèce.

Tous les peuples de l'orient secouèrent le joug macédonien; les généraux du fils de Philippe,

Soldats sous Alexandre et rois après sa mort,

se partagèrent son empire, et firent renaître en Asie, les royaumes de Cappadoce et de Paphlagonie, de Pont, de Bithynie, de Pergame, de Syrie et de Babylone, de Mysie, de Carie, de Lydie et de Phrygie.

L'empire des Séleucides succéda à celui d'Alexandre; il s'étendit du royaume de Pergame dans l'Asie-Mineure, et des rivages de la Méditerranée jusqu'au fleuve Indus. Il avait pour bornes, au midi, l'océan Indien, le golfe Persique et l'Arabie; au nord, la Colchide, l'Arménie, le royaume d'Atropatène, celui des Parthes, et l'empire grec de la Bactriane : comprenant ainsi la Syrie, la Palestine, la Mésopotamie, l'Assyrie, la Médie, la Susiane, la Perside, la Caramanie, la Gédrosie, le pays des Ichtyophages et des Orites. Les villes d'Ora, de Rambacia, de Pura et de Persépolis, vers l'orient; de Suze, de Tabas, de Rhagœ, de Séleucie, de Sitaces, d'Ecbatane et de Babylone au centre; Tyr et Antioche au couchant, étaient l'ornement de l'empire des Séleucides.

Les Tectosages, des Pyrénées, passèrent en Asie, et parvinrent jusqu'au mont Taurus.

Enfin, les Romains ayant aussi pénétré en Asie et triomphé d'Antiochus, se firent céder tout le pays situé en deçà du mont Taurus. Ils rendirent la liberté aux villes grecques de l'Ionie. L'Arménie fut divisée en deux parties : l'une forma le royaume de la grande Arménie, et l'autre celui de la petite Arménie.

Pendant le 3e siècle, la puissance de l'Europe s'élève, et menace l'indépendance du reste de la terre.

Rome, resserrée au levant par les Campaniens et les Samnites, au couchant par les Etrusques et les Gaulois de l'Ombrie, et qui des bords de la mer moyenne, n'avait pu, dans l'espace de près de cinq siècles, s'étendre jusqu'aux rivages de l'Adriatique, dont elle n'était séparée que par un espace de trente-cinq lieues; Rome, que les peuples belliqueux, mais en petit nombre, de la Toscane et du Samnium, avaient plus d'une fois humiliée, rompant enfin la ligne des peuples d'Italie, s'était emparée, presque en même temps, des pays des Samnites, des Tarentins, des Brutiens, des Piceutiens, des Messapiens; elle établit une colonie à Brindes, et, passant en Sicile, se rendit maîtresse de Syracuse et d'Agrigente.

Les Romains s'étaient aussi emparés de la Toscane, mais les progrès qu'ils avaient faits vers le nord de l'Italie s'étaient opérés plus lentement. Leur première guerre contre les Liguriens, et leurs expéditions en Sardaigne, ne datent que des années 237 et 235, avant l'ère chrétienne; ils ne pas-

sèrent le Pô qu'en l'an 224, dans les guerres qu'ils eurent avec les Gaulois cisalpins.

La guerre d'Illyrie, dans laquelle les Corcyréens se livrèrent à eux, remonte à la même époque.

Ce fut aussi vers le même temps que Marcellus s'empara de Milan et de toute la Province; que des colonies romaines furent établies à Plaisance, à Bologne, et que les Gaulois Boïens furent définitivement soumis.

La querelle qui devait élever si haut la grandeur romaine et anéantir celle de Carthage commença l'an 261 avant l'ère chrétienne. La première guerre Punique fit de Rome une puissance non moins formidable sur mer que sur terre. Les Carthaginois, vaincus dans un combat naval, virent les Romains débarquer en Afrique, et dicter, sur les rives du Bagradas, la paix à la dominatrice des mers. Carthage dut se retirer de toutes les îles situées entre l'Afrique et l'Italie, et se soumettre à payer pendant vingt ans tribut à Rome.

La seconde guerre Punique reporta les Romains en Afrique, et fit descendre Annibal en Italie.

Ayant vaincu les Romains en Espagne, et traversé la Gaule, Annibal parvint jusqu'aux portes de Rome; mais après avoir été quatorze ans infidèle aux aigles romaines, la victoire revint de leur côté; les Carthaginois perdirent l'Espagne, l'Italie, la Sicile. Annibal, rappelé en Afrique, fut vaincu à Zama, et une seconde fois Carthage reçut la loi de Rome.

Durant cette guerre, les Romains ravagèrent les côtes de la Grèce.

P. Scipion s'empara de la nouvelle Carthage, et chassa les Carthaginois de l'Espagne, qui fut divisée en deux grandes provinces romaines.

Les Achéens s'allièrent aux Romains, qui se rendirent maîtres de la côte d'Eubée; et les Lacédémoniens dégénérés, pour se donner à eux, quittèrent la ligue achéenne.

Parme, bâtie par les Gaulois Boïens, devint province romaine.

Le reste de l'Europe ne présente pas des déplacemens de peuples d'une grande importance.

Des Belges passent en Angleterre, et repoussent les naturels du pays vers les provinces occidentales.

Les Gaulois, chassés de l'Ombrie par les Romains, se portent sur la Macédoine, sur l'Illyrie, prennent Byzance, et fondent, dans la Thrace, le royaume de Tyle.

Des peuplades bulgares, sorties de la Sarmatie, vont s'établir à l'occident du Volga.

Le Gênois Magon paraît, avec une flotte, sur les mers d'Italie.

La liberté est rendue à la Grèce par les Romains.

La seconde ligne achéenne, formée en l'an 284, par les villes de Patras, de Dymée et de Pharée, pour résister aux Lacédémoniens, se fortifie de l'alliance des Messéniens, des Etoliens, des républiques de Sicyone et de Corinthe. Philopœmen la recompose, et y associe les Lacédémoniens, l'an 192, avant l'ère chrétienne.

Les changemens survenus en Afrique pendant la septieme période sont peu connus; l'abaissement de Carthage dut cependant bouleverser l'état des nations qui habitaient les côtes septentrionales de cette partie du monde.

L'Égypte reprit son indépendance, reconquit Cyrène et sa domination sur les peuples orientaux de l'Afrique.

Les Romains firent alliance d'abord avec Siphax, roi d'une contrée de la Numidie, ensuite avec Massinisse, ennemi de Siphax, et prirent Utique.

Les peuples occidentaux de l'Afrique, soumis aux Carthaginois, secouèrent leur joug lorsque les honteuses conditions du traité qui mit fin à la seconde guerre Punique laissèrent cette république sans vaisseaux, sans soldats et sans armes.

Les hordes tatares des Ou-Hon-Ou, des Yue-Tchi et des Ou-Sun, sur les frontières de la Chine; les royaumes de Kiao-Tchi, des Dachiuabades, des Prasiens, de Koustan et de Galatie: le royaume grec de la Bactriane et l'empire des Seleucides offrent moins de nations nouvelles que des amalgames de peuples déjà connus.

Une partie de la Grande-Grèce, la Campanie, le Samnium, l'Ombrie et l'Étrurie, deviennent la conquête de Rome.

L'Espagne ultérieure et l'Espagne citérieure, Milan, la Lombardie, Parme, ne sont plus que des provinces romaines.

Le petit royaume de Tyle, fondé par les Gaulois dans les environs de Byzance, n'a qu'une existence passagère; les autres peuples de la Thrace se liguent et le détruisent.

Les Massésyliens, dont Siphax était le roi, appartenaient aux nations numides, ainsi que celles qui obéissaient à Massinisse.

HUITIÈME ÉPOQUE.

(2[e] siècle : de l'an 184 à la 100[e] année avant l'ère chrétienne.)

Pendant ce siècle, des changemens assez considérables ont lieu dans la division des empires, et dans le mouvement des peuples pour faire de ces changemens une de nos époques géographiques.

En Europe les Cimbres et les Teutons, chassés de la Chersonèse cimbrique par la mer, pénètrent dans les Gaules, et y font un grand massacre des Romains. Ils veulent entrer en Espagne, mais ils sont repoussés par les Celtibériens. En Italie ils détruisent d'abord deux armées consulaires; mais enfin ils sont défaits par Marius; deux cent mille périssent dans le combat, et quatre-vingt-dix mille tombent au pouvoir du vainqueur.

Les Battes, peuples de la Hesse, se répandent dans les îles et les marais qui depuis ont porté le nom de *Batavie*.

Les Romains commencent à devenir les dominateurs de l'Europe et le fléau du monde L'Espagne est plus particulièrement le théâtre de leurs fureurs. En l'an 179, avant l'ère chrétienne, le consul Sempronius Gracchus y ruine trois cents villes. Rome fait la guerre aux Celtibériens et aux Lusitaniens; Scipion détruit Numance.

La première expédition des Romains dans les Gaules date de l'an 125; ils y furent appelés par les Marseillais, pressés par Teutomate, roi des Saliens : Teutomate vaincu se retira chez les Allobroges, ce qui prouve que les Romains côtoyèrent la mer de Ligurie pour entrer dans la Gaule.

L'année suivante ils fondèrent une colonie à Aix, et, bientôt après, une autre à Narbonne. Les Allobroges et les Avernes ayant été défaits près d'Avignon, la Gaule narbonnaise fut réduite en province romaine.

Les Romains prirent Toulouse, capitale du pays des Tectosages, et s'emparèrent de celui des Volsques, connu depuis sous le nom de *Languedoc*.

Les Gaulois Scordiques, après avoir plusieurs fois battu les Romains, furent vaincus à leur tour, et chassés au delà de l'Hèbre de Thrace.

Les Samiens se soumirent : l'Épire fut ravagée; la Macédoine, divisée en quatre républiques tributaires de Rome, se vit bientôt réduite en province romaine.

Les Romains brûlèrent Corinthe, détruisirent la ligue Achéenne; et la Grèce, sous le nom

d'Achaïe, devint aussi une des provinces de la République. Durant cette période de destruction les Romains n'élevèrent qu'une seule ville nouvelle : Lucques en Italie.

C'est dans le cours de la même période, en l'an 149, qu'éclata la troisième guerre Punique. Les Carthaginois étaient redevenus assez puissans pour porter le ravage dans le royaume de Massinisse : les Romains prirent parti pour le roi numide; ils descendirent en Afrique, s'emparèrent d'abord d'Utique et de plusieurs autres villes. Scipion finit par prendre et détruire Carthage.

Les Romains partagèrent le royaume de Massinisse entre les trois enfans de ce roi, qui était mort pendant la guerre.

Les murs de Carthage furent relevés par les Romains; mais la puissance de cette république resta pour jamais abattue.

Les Romains pénètrent aussi en Asie. Atale III, roi de Pergame, leur avait laissé son royaume mourant : il s'emparèrent de la Lydie.

Outre la troisième guerre Punique et la guerre des Cimbres, les Romains eurent à soutenir celle des esclaves, réunis et armés, au nombre de soixante-dix mille, sous le commandement du syrien Xanus. Ils soutinrent les efforts de Pison et ne succombèrent qu'au bout de trois années sous les coups du consul Sulpicius.

L'Asie éprouva de grandes révolutions.

Mithridate, roi des Parthes, soumit les Perses, les Mèdes, les Mésopotamiens, et poussa, plus loin que n'avait fait Alexandre, ses conquêtes vers l'Indus et le Gange : il fit payer tribut aux rajahs du Bengale.

Soixante ans après, vers la fin du 2e siècle, Anderjal, rajah du Bengale, soumit l'Inde entière, Lanka et plusieurs autres îles.

Les Tatares Hioug-Nou fatiguèrent la Chine, pendant un demi-siècle, par leurs continuelles irruptions. A la fin cet empire, fortifié par la réunion des provinces méridionales, par celle de la principauté d'Yeu, et par la soumission du royaume de Ouei, situé à l'ouest de la Corée, assembla une armée puissante, et les Hioug-Nou furent repoussés jusqu'au delà du désert de Shamo ou de Cobi. Tous les royaumes du Si-Yu, ou de l'occident, au nombre de trente-six, furent réunis à l'empire chinois, dont la domination s'étendit de la mer Jaune à la mer Caspienne, depuis le 50e jusqu'au 120e de longitude orientale.

Le petit royaume de Kipin, ou de Samarcande, au midi des monts Paropamisus, parvint seul à se soustraire à cette vaste domination.

Le règne des Asmonéens commença chez les Juifs, qui étaient parvenus à secouer le joug des rois de Syrie.

Les monarques Syriens ayant rendu la liberté à Tyr, les Tyriens datèrent leur ère nouvelle de cette époque, qui remonte à l'année 126 avant l'ère chrétienne.

Dans cette période l'Europe vit paraître et s'évanouir la race vagabonde et guerrière des Cimbres et des Teutons :

La Batavie fut habitée par des peuplades germaines :

Une grande partie de l'Espagne fut convertie en province romaine : la Gaule orientale et méridionale subit le même sort, ainsi que la Grèce entière.

L'empire de Carthage fut renversé; et l'Afrique, affaiblie par ce coup, perdit toute sa force par le morcellement des royaumes de la Numidie.

L'Asie s'était reconstituée à l'orient et au centre; mais les Romains, protecteurs redoutables des villes grecques de l'Ionie, changèrent en provinces les royaumes de Lydie et de Pergame.

NEUVIEME EPOQUE.

(Dernier siècle avant l'ère chrétienne.)

Jusqu'ici nous avons consulté, pour la fixation des époques géographiques, le mouvement des peuples et non l'ordre des temps.

C'est au contraire l'ordre des temps plutôt que l'état des nations qui nous détermine à considérer le siècle qui précède l'ère chrétienne comme une époque géographique.

Il nous a paru utile de faire connaître l'état de la terre à cette époque, et de marquer, en quelque sorte, la limite entre l'univers des anciens et l'univers des modernes.

Le monde romain commence à Auguste, et finit, après une durée de quatre siècles, à Honorius et Arcadius. Sous le règne de ces deux princes l'empire d'Orient est séparé de l'empire d'Occident.

Après la victoire de Marius sur les Cimbres, les Romains se répandent de toutes parts dans les Gaules. Les Belges et les Nerviens sont soumis par César : il reçoit les Armoriques à composition, passe dans la Grande-Bretagne, s'en empare, et divise les contrées dont il a fait la conquête en provinces césariennes, en deuxième et en troisième Bretagne. Il pénètre deux fois dans la Germanie, et la seconde il détruit la nation des Uspiens et celle des Tenetères.

La Gaule est divisée en narbonnaise, celtique ou lyonnaise, belgique et aquitaine. Cette division dure jusqu'au règne de Constantin.

Lyon est fondée par Plancus.

Les Allobroges sont défaits par Pontinus : Drusus attaque la Germanie, fait la guerre aux Sicambres et aux Cauches, conduit son armée jusqu'au Veser, entre dans l'île des Bataves et soumet les Frisons. Sa flotte s'avance jusqu'au promontoire des Cimbres, à la pointe du Jutland. Il combat les Cattes et les Chérusques. Tibère vient après lui, soumet les Sicambres et les Suèves.

Les Celtibériens sont battus et les Lusitaniens subjugués par Dolabella. Agrippa soumet les Cantabres.

Mithridate, roi de Pont, s'était rendu maître de la Thrace, de la Macédoine, d'Athènes et de la Grèce : il en est chassé par les généraux de Rome, qui portent la guerre en Thrace.

Les îles de Crète et de Chypre sont érigées en provinces romaines.

Corinthe est rétablie par César.

Toutes les villes de l'Italie sont déclarées libres par le sénat romain ; mais cette liberté conditionnelle reste protégée, et par conséquent opprimée par les Césars.

Rome eut à soutenir, pendant ce siècle d'invasions et de massacres : En Europe, la vieille guerre des conquêtes, la guerre des Pirates, la guerre des esclaves soulevés par Spartacus, les guerres civiles de Cinna et de Carbon contre Sylla et Pompée ; de Catulus et de Pompée contre Lépide ; de Pompée, en Espagne, contre Sertorius ; et, en Afrique, la guerre de Sertorius et de Perpenna contre Métellus et Pompée ; celle de César contre Pompée ; celle de Marc-Antoine et d'Octave contre Brutus et Cassius, et celle d'Octave contre Marc-Antoine. Les guerres d'Afrique commencèrent par la ruine des partisans de Marius.

Les deux triumvirats, le premier formé par César, Crassus et Pompée ; le second par Octave, Antoine et Lépide, ajoutèrent les proscriptions aux guerres ; et enfin, la conspiration de Catilina mit le comble à toutes les fureurs. Mais lorsque le sang romain, versé à grands flots, semblait épuisé par le poignard et le glaive, Rome, non moins redoutable au dehors que cruelle au dedans, achevait de subjuguer l'Europe. Les nations qui échappèrent à sa domination durent la conservation de leur indépendance plus encore aux montagnes escarpées et aux glaces, que la nature avait placées entr'elles et les conquérans du monde, qu'au courage dont ces nations étaient animées.

C'est à la faveur de ces auxiliaires naturels que Sigge, fils d'un chef des Scythes appelé *Azes*, passa de la Sarmatie asiatique en Europe, et, sous le nom d'Odin, s'établit dans la Franconie ; il pénétra dans le Danemark, conquit la Chersonèse, la Fionie, et bâtit la ville d'Odensée.

Suavlami, un des lieutenans de Sigge, s'établit dans la Sarmatie européenne. Segdeg, un autre de ses lieutenans, occupa la Saxe orientale, et le troisième, nommé Balbeg, prit possession de la Saxe occidentale ou Westphalie.

D'autres Sarmates, excités par Mithridate qui s'était retiré chez eux, passent le Tanaïs.

Erie III, roi de Norvège, s'empare de la Suède et des deux Gothies.

En Afrique les Garamantes furent vaincus par Balbus.

Ptolomée Appion avait laissé, en mourant, le royaume de Cyrène aux Romains, qui d'abord accordèrent une ombre de liberté à ce pays: mais trente ans après ils la lui ravirent.

La Mauritanie, la Numidie, Cyrène et l'Égypte furent réduites en provinces romaines.

Carthage, rétablie par César, sembla ne renaître un moment que pour flatter l'orgueil de ses vainqueurs et marquer le lieu de leur plus grand triomphe.

Les Romains pénètrent jusqu'en Éthiopie.

Dès le siècle précédent ils s'étaient établis dans l'Asie mineure : ils s'en rendent maîtres dans le cours de la neuvième période, et réduisent en provinces romaines le royaume de Bithynie, que Nicomède leur avait laissé en mourant; le Pont, dont Lucullus avait fait la conquête, que Mithridate était parvenu à reprendre, et qu'il perdit enfin avec la couronne et la vie.

Le royaume du Bosphore, la Colchide, la Galatie, la Cilicie, la Phénicie et la Syrie subirent le même sort.

Les Parthes, après avoir détruit l'armée de Crassus, firent une irruption dans cette dernière province; les Romains les en chassèrent et portèrent le ravage dans l'Ibérie et dans l'Albanie.

La Judée était soumise au protectorat de Rome : Antipater, père d'Hérode, en avait été fait intendant par César; Hérode en fut nommé roi par les Romains. De concert avec ce prince ils s'emparèrent de Jérusalem, et mirent fin à la dynastie des Asmonéens. A la mort d'Hérode la Judée fut divisée en trois états.

Les Romains donnèrent la Cappadoce d'abord à Ariobarsane, et ensuite à Archélaüs; Tygrane conserva l'Arménie; Auguste reconnut l'indépendance des petits princes d'Olba en Cilicie; Antiochus fut fait roi de Comagène, province de Syrie sur l'Euphrate; et l'Arabe Sampciséramus fonda le royaume d'Émèse, près de Palmyre, ville que Zénobie rendit célèbre. Jusqu'à cette époque il n'en avait point été fait mention dans l'histoire des peuples occidentaux.

La domination romaine s'étendait alors,

En Afrique: sur l'Égypte et les pays situés entre l'Atlas et la Méditerranée, depuis le golfe Arabique jusqu'au détroit de Gades;

En Asie: des rives du Jourdain au midi aux rives du Tanaïs au nord, et de la mer Caspienne, à l'orient, au Pont-Euxin, et à la Méditerranée à l'occident ;

En Europe: depuis l'Ister jusqu'aux montagnes de l'Écosse,

S'étendant ainsi du 8e degré longitude occidentale jusqu'au 48e de longitude orientale, et du 13e

de latitude septentrionale au 55°, à partir de l'extrémité méridionale de l'Égypte jusqu'aux dernières provinces romaines dans la Grande-Bretagne.

Le petit royaume d'Édesse, en Asie, passa de la dépendance des Romains sous celle des Parthes. Situé à l'occident de l'Euphrate, et borné à l'est par la Mésopotamie, il s'était formé vers le milieu du 2e siècle avant l'ère chrétienne : il disparut au commencement du 3e siècle de cette ère.

Le royaume de Géorgie, placé entre l'Albanie, qui le séparait à l'est de la mer Caspienne, et l'Arménie, à l'ouest, il ne faisait point partie des possessions asiatiques des Romains ; mais son indépendance n'était qu'illusoire. Il en était ainsi de celle des petits chefs qui gouvernaient l'Albanie.

Des bords de l'Iaxartes, et des pays situés à l'orient de la mer Caspienne, les Massagètes, les Alains et les autres peuples, Sarmates et Goths, s'étaient avancés vers l'occident, répandus sur les côtes de la mer Noire, et, passant le Borysthène, étaient venus, par la rive gauche de l'Ister, jusque dans la Dacie.

Les Arsacides avaient agrandi le royaume des Parthes : la Perse septentrionale, l'Assyrie et la Mésopotamie, conquises par eux, sur les Seleucides, faisaient partie de leur empire, qui s'était encore étendu vers l'est aux dépens de la Bactriane.

Les Yue-Tchi, peuples du Tubet, étaient venus, des frontières de la Chine, occuper le pays situé entre l'Oxus et l'Iaxartes : ils avaient soumis la Sogdiane et formaient une nation séparée, au couchant, des Alains par la mer d'Aral ; au levant, des royaumes alliés aux Chinois par les monts Thsoung et l'Iaxartes ; et, au midi de la Bactriane par le fleuve Oxus.

Les provinces méridionales de la Perse, la Suziane, la Caramanie et la Gédrosie restèrent indépendantes des Parthes.

Les peuples situés sur les deux rives de l'Indus, entre les monts Soliman, à l'ouest, Emodus à l'est, Paropamisus au nord et le grand golfe d'Oman, au midi, furent exposés aux incursions des Parthes et des Bactriens ; mais, ainsi que les Perses méridionaux, ils conservèrent leur indépendance.

Behermadjet rétablit la paix dans l'Inde et recomposa presque tous les états de cette vaste contrée : il établit une ère nouvelle, appelée *ère du sambat*, et fonda la sixième dynastie des rajahs de Bengale.

Les Hioug-Nou, affaiblis par les Chinois, qui étendent leur domination jusqu'à la mer Caspienne, sont divisés en deux corps de nation : l'empereur de la Chine reçut l'hommage de leur chef. Les Siam-Pi s'étaient étendus à l'ouest et vers le nord de la Chine. Une partie de la Corée était devenue chinoise.

Les nations Tubetaines, à l'exception des Yue-Tchi ; les peuplades Tongouses, Mongoles, Sa-

moïedes et Hunniques, n'avaient point changé de position. Voici quelle était, au dernier siècle de l'ère ancienne, l'occupation du monde connu :

Les peuples du Toung-King, de la Chine, du Japon, et les peuplades Tongouses, occupaient les parties orientales de l'Asie ;

Dans les parties septentrionales se trouvaient les peuples Sarmato-Goths, Hunniques, ou Finois-Orientaux, Samoïedes et Mongoles ;

Au centre les Hioug-Nou, les peuples des royaumes alliés des Chinois, les grands Yue-Tchi, les Hontes ou Goths, les Parthes, les peuplades Tubetaines, les sujets des royaumes de Malaca, de Cambodje, de Siam, du Pégu, d'Ava ou des Birmans, d'Adjudea, de Tata et de la presqu'île en deçà du Gange.

A l'ouest se trouvaient les Arabes, les peuples des provinces romaines de l'Asie mineure, le royaume d'Atropatène, la Géorgie et le pays des Alains.

Tai-Ouan, ou Formose; Haï-Nan et Lieou-Kieou, îles de la Chine; et les îles Malé; Sinde ou Borneo; Jabade ou Sumatra; Sabadibes, depuis îles Philippiues; et Barusses ou Moluques, étaient connues des peuples orientaux.

Les peuples des îles asiatiques, ceux de Lanka exceptés; les Goths, les Alains et les Yue-Tchi paraissent, pour la première fois, sur la scène du monde. Ceux du royaume de Colchide, de l'Albanie, de l'Ibérie, des pays en deçà du mont Taurus, de la petite Arménie, de la Phénicie, de l'Arabie-Heureuse, de la Judée, de la Cappadoce, de la Bithynie, de la Galatie, de la Paphlagonie, de Pont, de Lydie, de Pergame, de Carie, de Pamphylie, de Cilicie et de Lycie, vont s'engloutir dans l'océan romain.

L'Abissynie, l'Égypte et la Libye, Cyrène, Carthage, Utique, la Numidie, la Mauritanie, deviennent provinces romaines.

En Europe, l'Archipel Grec, le Péloponese, l'Illyrie, la Macédoine, l'Epire, l'Achaïe, la Campanie, la Sicile, les îles Éoliennes, Mélite ou Malte, l'Espagne citérieure, la Lusitanie, la Gaule bracata ou narbonnaise, la Batavie, les Suèves, les Quades, les Gothiniens, peuples de la Germanie, les Belges et les habitans d'une partie de la Grande-Bretagne sont soumis aux Romains, et font partie de l'empire des Césars.

Les Scythes d'Odin s'établissent dans la Germanie.

Et les peuples Sarmato-Goths s'avançant sur la rive gauche de l'Ister, menacent déjà la puissance romaine.

CHRONOLOGIE

HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE.

DEUXIÈME PARTIE.

ÈRE CHRETIENNE. — DIXIÈME EPOQUE.

(L'an 116 : règne de Trajan.)

La cent seizième année de l'ère chrétienne fut l'époque de la plus grande étendue de l'empire romain.

La Judée, devenue province romaine au commencement du 1er siècle, rétablie en royaume tributaire, pendant quatorze années, reprit, vers le milieu de ce siècle, la forme de province. Les peuples de la Judée s'étant soulevés, les Romains assiégèrent et brûlèrent Jérusalem ; les Juifs qui parvinrent à échapper au massacre se sauvèrent en Nubie.

Les royaumes de Comagène et de Cappadoce furent aussi réduits en provinces de l'empire.

Les Romains réunirent la Galatie, la Cappadoce et la Polémoniaque, sous le nom de *Province pontique*.

L'Arménie, que les Parthes et les Romains se disputèrent, après avoir été ravagée par les uns et par les autres, finit par rester aux Romains, qui d'abord la donnèrent à Tigrane. Les Parthes y pénétrèrent de nouveau au commencement du 2e siècle, et en furent chassés par Trajan, qui fit de la Grande-Arménie une province romaine.

Ce prince soumit l'Arabie-Heureuse, et la comprit dans le gouvernement de la Syrie, ainsi que l'Arabie-Pétrée, les trois Palestines, les deux Phénicies, les deux Syries, les deux Cilicies, l'Isaurie, la Mésopotamie, l'Euphratesine et l'Ile de Cypre.

La Chalcidie cessa d'avoir des rois et fut réunie à la province de Syrie. Trajan soumit les rois d'Ibérie, donna des princes à l'Albanie, força les Sarmates d'Asie, et tous les peuples voisins, à reconnaître sa domination. Il s'empara de l'Assyrie, soumit les Parthes, prit Seleucie, Stesiphon leur capitale, et s'avança, en Orient, plus loin que n'avait été Alexandre.

Avant lui, les Parthes, ou Iraniens, avaient fait, l'an 61, une irruption dans les Indes.

Le royaume d'Atropatène était devenu une des provinces de l'empire des Arsacides.

Les Alains, sortis de la Scythie, avaient pénétré jusque dans la Médie.

La fondation du royaume de Tanjaour, sur la côte de Coromandel, date de l'année 80.

Les petits rois du Si-Yu, au nombre de cinquante, tantôt ligués avec les Hioung-Nou contre les Chinois, tantôt alliés des Chinois contre les Hioung-Nou, et, tour à tour soumis ou révoltés, finissent par être abandonnés à eux-mêmes, comme plus à charge qu'utiles à l'empire de la Chine.

Les descendans de Han-Kao-Ti, réunis aux rebelles désignés sous le nom de *Sourcils-Rouges*, font long-temps la guerre aux Chinois, et à la fin sont battus et vaincus par eux.

Quatre-vingts hordes tatares se soumettent à l'empire de la Chine.

Les Hioung-Nou, si long-temps redoutables à cet empire, se divisent en Hioung-Nou du nord et en Hioung-Nou du midi.

La guerre ne tarde pas à s'allumer entr'eux. Les Chinois les affaiblissent en passant au secours de ceux qui sont prêts à succomber, et empêchent par là le rétablissement de leur première puissance.

Les Hioung-Nou du nord rendent hommage à l'empereur de la Chine. Bientôt, réduits à un petit nombre, une partie se réfugie vers le Volga, d'où ils passèrent dans l'Europe pour la ravager.

Les autres se soumirent aux Sian-Pi, ancienne horde de Hioung-Nou, dès long-temps séparée d'eux, et qui avait fondé, au nord de la Chine, un empire qui ne tarda pas à devenir formidable.

Ainsi finit, l'an 93 de l'ère chrétienne, ce grand empire des Hioung-Nou ou Huns, qui si long-temps avaient été la terreur de la Chine et de tous les royaumes du Si-Yu.

Le reste de l'Asie n'éprouva point de changemens notables.

Les Hioung-Nou, poussés vers l'occident, et au nord des monts Altaï, chassèrent devant eux les nations hunniques, ou Finois orientaux, qui vinrent occuper en Europe les pays situés à l'ouest des monts Urals.

Les peuplades Sarmato-Gothes passèrent le Borysthène ; mais le plus grand nombre resta entre ce fleuve, le Tanaïs et le Rhea, qui se décharge dans la mer Caspienne.

Les Alains s'étaient établis au nord et au couchant de cette mer.

L'empire des Césars s'était agrandi en Europe par la réunion :

De la Thrace, devenue province romaine, en l'an 69;

Des contrées septentrionales de la Grande-Bretagne, dont Agricola avait achevé la conquête. Sa flotte eut connaissance de l'île de Thulé (l'Islande).

Trajan, vainqueur de Décébale, avait fait de la Dacie une province romaine, et les Alpes cotiennes furent réunies à l'empire.

Plusieurs peuples de l'Europe avaient tenté de secouer le joug de Rome : les Dalmates, les Illyriens, les Cattes; les Gaulois, guidés par Sabinus; les Germains, par Arminius; et les Bataves par Civilis. Mais la Batavie fut ravagée, les Gaules se soumirent, Arminius périt; les Dalmates, les Illyriens, les Frisons furent replacés sous le joug.

Les Maures, venus d'Afrique, parurent en Espagne et en furent chassés.

Les Sarmates et les Sicambres, ou Francs, firent une irruption dans les Gaules, et ne purent d'abord s'y maintenir.

Cependant le succès de quelques unes de ces tentatives annonçait le prochain abaissement de Rome.

Les rois des Lombards, des Marcomans, des Suèves, des Hermondures et de la Haute-Germanie n'avaient jamais été entièrement soumis, et commençaient à se montrer tout-à-fait indépendans.

Les Sarmates, unis aux Suèves, s'avancèrent jusqu'en Pannonie et menacèrent l'empire.

Les Lombards, habitans des bords de l'Elbe, passèrent en Italie, et formèrent, vers la fin du 1er siècle, quelques établissemens dans la Toscane.

Le mouvement des peuples du Nord vers l'occident et le midi, un moment arrêté par les Gètes, qui s'opposèrent aux Sarmates, commençait à prendre son cours.

Les nations Vandales, chassées par les Vendes ou Venetes, peuplades sarmates, des pays situés entre l'Elbe et la Vistule, se répandent dans la Haute et la Basse-Saxe.

Les Saxons, pressés par les Vandales, se jettent dans la Westphalie.

Les Thuringiens occupent le pays des Cattes, le pays des Chérusques, et s'allient aux Sicambres ou Francs.

Les Suèves se fixent dans la Souabe.

Sous le nom d'*Alemanie* ou *Suévie*, se forme, entre l'Elbe, la Sala, le Danube et l'Oder, la confédération des peuples suéviques.

Les Goths s'emparent d'une partie de la Suède; leur roi Charles fait alliance avec les rois de Danemark.

Des soulèvemens eurent aussi lieu en Afrique contre Rome; mais les Numides et les Maures fu-

rent battus, et Tacfarnias, Numide, ayant été tué, la Mauritanie se vit réduite en province romaine. Une partie prit le nom de *Mauritanie-Césarienne*, et l'autre de *Mauritanie-Tingitane :* le fleuve Malvée les séparait. La Tingitane s'étendait du mont Diur, au midi, au mont Abyla; la Méditerranée la bornait au septentrion et l'Océan au couchant. La province Césarienne, à l'orient, était bornée par le fleuve Ampsagée et la rivière Savus, au nord par la mer; au midi par les monts Zalucus et Valva.

Dans cette période deux nations africaines passent sous le joug des Romains : les Mauritaniens et les Numides.

L'Arménie, l'Arabie-Heureuse et l'Arabie-Pétrée, l'Isaurie, la Mésopotamie, l'Euphratésine, la Chalcidie, l'Ibérie, l'Assyrie, deviennent provinces romaines.

Les Juifs sont dispersés.

Le royaume d'Atropatène est soumis à la domination des Parthes.

L'empire des Hioug-Nou ou Huns disparaît.

Quatre-vingts peuplades tatares se réunissent à l'empire de la Chine.

Les royaumes du Si-Yu deviennent indépendans.

L'empire des Sian-Pi s'élève et le royaume de Tanjaour est fondé.

En Europe, la Dacie, la Thrace, l'Écosse et les Alpes cotiennes sont réduites en provinces romaines.

On voit paraître les nations Hunniques à l'occident des monts Urals; les Goths en Suède, les Maures en Espagne, les Sarmates dans la Pannonie et la Germanie, les Vandales en Allemagne, et les Lombards en Italie.

ONZIÈME ÉPOQUE.

(3e siècle, de l'an 116 à l'an 300.)

Les siècles de désordre et de confusion commencent au règne d'Adrien.

L'univers fatigué s'agite et s'ébranle de toutes parts pour briser le joug chinois et le joug romain sous lesquels il était abattu.

Les peuplades de l'orient et de l'occident de l'Asie donnent, à cette époque, des signes menaçans de cette inquiétude et de ce besoin de changement qui devint si fatal aux nations civilisées.

Depuis Trajan jusqu'à la séparation de la domination romaine, en empire d'Orient et en empire d'Occident, cette humeur turbulente avait occasionné plutôt des mélanges et des exterminations de

hordes barbares que des déplacemens de peuples. De grands changemens n'eurent pas lieu d'abord ; mais les efforts des nations asiatiques du centre et de l'orient vers la Chine, et ceux des peuples du nord et de l'occident vers l'Europe, furent presque continuels.

Nous avons rapproché la onzième époque de la dixième, afin de suivre et d'indiquer ce double mouvement, autant que l'obscurité et l'incertitude de l'histoire peuvent le permettre, et pour faire une espèce de halte au milieu de cette course des nations barbares, attaquant à la fois, à l'est et à l'ouest, les deux plus puissans empires du monde.

A l'orient les Sian-Pi libres, placés entre les peuplades Mongoles, Toungouses et la Chine, s'emparent du royaume de Fou-Yu, battent les Ou-Sun, envahissent tout les pays des Hioug-Nou, et font leur principale résidence au nord de Pékin : s'étendant ainsi du 96[e] au 128[e] degré de longitude orientale, et du 38[e] au 48[e] degré de latitude septentrionale.

Pendant un grand nombre d'années ces peuples ne furent ni moins importuns, ni moins redoutables à la Chine que ne l'avaient été les Hioug-Nou, et pénétrant fréquemment dans les provinces de cet empire, y portèrent le vol et l'incendie.

Pour se distinguer des peuplades Sian-Pi, ou Houan, soumises aux Chinois, les Sian-Pi libres prirent le nom de grands Sian-Pi et de Soteou. Dans une de leurs expéditions ils subjuguèrent trente royaumes du Si-Yu.

Des divisions intérieures ébranlèrent jusqu'en ses fondemens le vieil empire chinois. Un charlatan, nommé Tchang-Kio, prétendit avoir trouvé, dans la magie, un secret contre la peste : il arma 500,000 sectaires, détruisit Loyang, capitale de la Chine, renversa les palais et les tombeaux des rois.

L'an 222, la Chine fut divisée en trois empires : le royaume de Goei, ou de Ouei, au nord : celui de Ou au midi, et celui des Heou-Han, ou de Chou-Han au couchant. Les Chinois désignent cette division par le nom de *San-Koue*, ou les trois royaumes. Au bout de cinquante-huit ans cette division cessa ; les Tçiu soumirent les Ou, et la Chine ne forma plus qu'un seul empire.

L'an 201 les Corréens furent subjugués par les Japonnais.

Au milieu du 2[e] siècle les Huns blancs, ou Euthalites, de la race des Turcs, quittant la Tartarie orientale, vinrent s'établir au levant de la mer Caspienne, dans la Transoxane.

L'empire des Yue-Tchi, ou des Indo-Scythes, occupait les pays situés entre les royaumes du Si-Yu, alliés aux Chinois, et la mer Caspienne, s'étendant du lac Aral à la mer des Indes.

Les Sassanides, par la destruction de la dynastie des Arsacides, avaient établi leur puissance en Perse, et donné une force et une étendue nouvelle à cet empire, placé entre la mer Caspienne et le golfe Persique ; touchant, à l'orient, l'empire des Yue-Tchi, et, au couchant l'empire romain.

Les Scythes-Bormans, race guerrière et vagabonde, s'étaient montrés à la fin du 2e siècle; ils éteignirent la dynastie des rois de la Bactriane. Dans le courant du 3e siècle ces Scythes, descendus dans le Pont, prennent Trébisonde et Chalcédoine, brûlent Nicée et Nicomédie, ravagent l'Asie mineure, pénètrent dans l'Achaïe; et, treize ans après en avoir été chassés par les Romains, reviennent par la Colchide, et se répandent jusqu'en Cilicie.

Adrien, bornant l'empire romain à l'Euphrate, avait abandonné aux Parthes toutes les conquêtes que Trajan avait faites sur eux : l'Arménie, l'Assyrie, la Mésopotamie et l'Adiabène.

Les Alains, anciens Massagètes, conduits par Pharasmane, roi d'Ibérie, firent, en l'an 134, une irruption dans la Médie, dans l'Arménie et dans la Cappadoce.

Les princes Sarrasins, de Palmyre, fondent un état indépendant vers le milieu du 2e siècle : quarante ans après, les Romains leur déclarent la guerre. Odenat fait alliance avec eux. Ce prince s'empare de la Mésopotamie, prend le titre d'empereur d'Orient, et fait la guerre aux Perses. La Syrie et l'Arménie font partie des états qu'il laisse, en mourant, à Zénobie sa femme. Aurélien détruit cet empire, en l'an 273, renverse Palmyre, fait passer tous les habitans au fil de l'épée, et emmène Zénobie prisonnière

Les Goths s'étaient réunis aux Perses contre les Romains, et, divisés en plusieurs bandes, avaient pillé la Galatie, la Mésie, la Cappadoce.

Les Hérules avaient aussi pillé l'Asie mineure et l'Achaïe.

La Colchide s'était érigée en royaume, l'an 263, sous le nom de *Lin-Y*.

Les Lombards, qui avaient passé le Danube, furent repoussés par les Romains, au delà de ce fleuve, l'an 181.

Vers le même temps une colonie de Goths, quittant la Scandinavie, était venue s'établir dans le pays des Germains; et, quelques années après, d'autres Goths firent une nouvelle tentative pour se fixer sur les bords du Danube. L'an 236 ils firent la conquête de la Thrace; quinze ans plus tard, ils joignent à cette conquête la Mésie, la Macédoine, et forcent l'empereur Gallien d'accepter une paix honteuse. Chassés de la Thrace, par Aurélien, ils y reviennent, et pénètrent jusque dans la Rhétie, d'où Probus les repoussa, ainsi que de la Thrace et de l'Illyrie.

Les Marcomans, après avoir battu les Romains, vinrent jusqu'à Aquilée.

Il se forma en Allemagne, à la fin du 2e siècle, une confédération des peuples libres contre les Romains. Cette confédération prit le nom de *Ligue des Francs*.

Les Allemands de la Suévie, ou de la Souabe, commencèrent à se faire connaître.

Les Francs ravagèrent les Gaules.

Les Allemands, poussés par les Vendales, par les Alains, par les Bourguignons, s'unissent aux

Francs, les aident dans leurs guerres, et, de concert avec eux, se rendent maîtres de la Gaule.

Un corps de Francs traverse ce pays, passe les Pyrénées, pille Taragone, et s'embarque pour l'Afrique.

Les Francs font, en l'an 276, un traité avec les Romains, forment un établissement dans les Gaules, et commencent à insulter les côtes de la Sicile et de l'Espagne. Ils s'emparent de la Batavie et d'une partie de la Belgique.

Les Germains, après avoir passé le Rhin et le Danube, se répandent dans la Gaule et dans l'Illyrie, pénètrent en Italie, défont Aurélien à Plaisance, fondent sur les Gaules avec les Bourguignons, en sont chassés par les Romains, y reviennent, et arrivent jusqu'à Langres, où ils sont battus par Constance-Chlore.

Les Hérules et les Sarmates se jettent sur l'Illyrie. Carus les chasse : ils y reparaissent ; Dioclétien les repousse et soumet les Daces.

La Bétique est saccagée par les Maures.

Les Calédoniens, ayant repris aux Romains les provinces méridionales de l'Ecosse, Adrien fit construire, entre ces provinces et les possessions romaines, une muraille de trente lieues.

Près d'un siècle après l'empereur Sévère fit construire une autre muraille plus reculée vers le nord, afin d'arrêter les incursions des Calédoniens. Il avait divisé l'Angleterre en deux provinces.

Les rois de Morven font la conquête de l'Irlande, l'an 175. Cent douze ans après les Scandinaves abordent dans cette île.

Quelques Bretons viennent dans l'Armorique, et y fondent le royaume de Bretagne.

Des Saxons, et d'autres peuples des bords de la Baltique, s'établissent au delà de l'Elbe. Cette expédition est l'origine des incursions des Normands.

Les Barbares, après avoir ravagé l'Illyrie et l'Italie, obtiennent des terres dans la Pannonie et dans les Gaules.

La guerre des voleurs en Sicile est un des fléaux de cette époque.

Après la mort de Trajan, la Mauritanie et l'Egypte s'étaient soulevées contre les Romains.

Les provinces africaines étaient rentrées sous la domination romaine ; mais l'Egypte en avait encore été un moment séparée par Zénobie qui l'avait soumise. Dioclétien, après avoir fait raser Copte et Busiris, abandonna la Haute-Egypte aux Nubiens.

Plusieurs tentatives furent faites, dans cette période de 184 années, pour diviser l'empire romain, et fonder de nouveaux états.

Posthumius avait, en l'an 260, formé des Gaules, de l'Espagne et de l'Angleterre, un royaume sur lequel il régna durant sept années.

L'an 286 Carausius se rendit indépendant dans la Grande-Bretagne, y créa une marine, et régna aussi pendant sept années.

A la fin du 3e siècle, l'empire romain eut à la fois deux empereurs et deux Césars qui s'occupèrent de fortifier les frontières et de repousser les Barbares :

Maximien Hercule passa en Egypte;

Constance Chlore alla dans la Grande-Bretagne :

Maximien Galère fut en Orient :

Dioclétien resta à Rome.

Cette division peut être considérée comme le premier partage de l'empire.

Il parut, dans cette période, un grand nombre de peuplades, mais pas une nation nouvelle, excepté les Sarrazins de Palmyre, dont l'origine est ignorée.

La ligue des Francs ne constitue point un peuple.

La Colchide en Asie, la Bretagne en Europe, prennent le nom de royaumes, sans cesser d'être provinces dépendantes.

On fait remonter à l'an 300 la fondation de la petite république de Saint-Marin en Italie.

DOUZIÈME ÉPOQUE.

(4e siècle.)

Pendant tout le cours du 4e siècle la Chine continue d'être le théâtre des déchiremens et des troubles.

Deux états indépendans se forment dans le Chensi : les premiers Tchao ou Han, et les premiers Leang.

Le royaume de Han ne tarde pas à devenir puissant : il est désigné sous le nom de *Tchao*.

En l'an 342, la principauté des Tchin, ou Han postérieurs, est réunie à l'empire de Tçin. Neuf ans après les peuples de Tchao se réunissent aussi aux Tçin, dont le chef prend le titre d'empereur. Plusieurs hordes de Sian-Pi se rangent sous ses lois.

La Corée forme un état indépendant, et ses rois cessent d'être tributaires des Chinois.

Vers le milieu du 4e siècle, *Fan*, de condition servile, s'empare de la Cochinchine, fait la conquête du Tong-King, et se rend maître du royaume de Siam.

Dans l'Asie occidentale, les guerres entre les Perses et les Romains eurent moins pour résultat des conquêtes durables que des envahissemens passagers.

Au commencement les Perses, vaincus, cédèrent aux Romains cinq provinces sur le Tigre. Ils se ressaisirent ensuite de l'Adiabène, de l'Arménie, de l'Ibérie, dont ils changèrent les rois; e bientôt en furent chassés par l'empereur Valence.

Durant ce siècle les Isaures sortirent de leur pays, et firent de nombreuses excursions dans l'Asie mineure.

En Afrique, Carthage, où le phrygien Alexandre s'était fait reconnaître empereur, fut de nouveau réduite en cendres par les Romains.

Les Maures firent plusieurs tentatives pour se soustraire à la domination romaine. Firmus, qui s'était révolté, parvint, en l'an 372, à se faire reconnaître roi de la Mauritanie.

L'empire romain, divisé sous Dioclétien, vers la fin du 3e siècle, subit de nouveaux partages dans le courant du 4e.

L'an 305, l'Illyric, la Pannonie, la Thrace, la Macédoine, l'Achaïe, l'Asie mineure, la Judée et l'Orient, composèrent la part de Galère.

La Syrie et l'Egypte devinrent celle de Maximin.

Constance eut la Gaule, l'Espagne, la Grande-Bretagne et tout l'Occident.

Sévère obtint l'Italie et l'Afrique.

Le troisième partage eut lieu au bout de dix années, entre Licinius et Constantin.

L'unité de l'empire fut rétablie, en 323, par la défaite de Licinius.

Mais, en 335, Constantin le partage de nouveau entre ses fils et ses neveux.

Dans ce partage, qui fut le quatrième, l'empereur donna à Constantin, l'aîné de ses fils, les Gaules, l'Espagne et l'Angleterre :

A Constance, le second, l'Orient, qui comprenait les provinces d'Asie, la Syrie et l'Egypte.

A Constant, le troisième, l'Afrique, l'Illyrie et l'Italie.

Son neveu, Dalmatius, époux de sa fille Constantia, obtint la Thrace, la Macédoine et l'Achaïe.

La Cappadoce, le Pont et l'Arménie, furent le partage d'un autre de ses neveux, nommé Annibalien.

A la mort de Constantin, c'est-à-dire en l'an 337, l'empire subit un cinquième partage.

L'Angleterre, l'Espagne, les Gaules, et tout ce qui est au delà des Alpes, continuèrent d'appartenir à Constantin II.

La Thrace, l'Orient, l'Asie et l'Egypte, composèrent la part de Constant.

Celle de Constance comprenait Rome et l'Italie, l'Illyrie, la Macédoine, l'Achaïe, l'Afrique, la Sicile et les autres îles entre l'Afrique et l'Italie.

Constantin II ayant été tué dans un combat, Constant se rendit maître de tout l'Occident; mais étant mort dans les Gaules, Constance devint seul maître de l'empire.

Le sixième partage de l'empire date de l'an 365 : il eut lieu entre Valentinien et Valens :

L'Illyrie, l'Italie, les Gaules, l'Espagne, la Grande-Bretagne et l'Afrique, furent les provinces du gouvernement d'Occident que se réserva l'empereur Valentinien; Milan, et non plus Rome, fut la capitale de ce gouvernement nouveau.

L'Asie, l'Egypte et la Thrace, dont Constantinople était la capitale, formèrent le gouvernement d'Orient, abandonné par Valentinien à Valens.

Cette division précéda de trente années celle des deux empires, et en fut l'origine.

Dix ans après ce sixième partage, Valentinien subdivisa en deux parties l'empire d'Occident; il garda pour lui l'Italie, l'Illyrie et l'Afrique, et donna à Gratien la Grande-Bretagne, l'Espagne et les Gaules.

Après la mort de Valens, Gratien fut investi de l'empire d'Orient : il le remit à Théodose, et revint en Occident.

Théodose réunit un moment tout ce qui restait des provinces des Césars; mais à sa mort, arrivée en l'an 395, l'empire d'Orient fut définitivement séparé de l'empire d'Occident. Ce partage est le septième et le dernier. Arcadius alla régner à Constantinople, et Honorius fit sa résidence à Milan. Il ne resta à Rome que le sénat et les consuls.

Au commencement du 2e siècle, le génie et la puissance de Rome n'étaient pas encore tout-à-fait abaissés. L'Irlande fut conquise et réduite en province romaine. Constantin remporta dans les Gaules plusieurs victoires sur les Allemands et les Francs. Deux rois des Francs, vaincus et pris, furent mis à mort dans le Cirque. Byzance, embellie par Constantin, prit le nom de cet empereur, et devint le siége de l'empire. Il divisa la Gaule en dix-sept provinces et cent quinze cités. Il créa des ducs et des comtes dans toutes les provinces.

Magnence, qui s'était révolté, fait saluer empereur dans les Gaules, et en faveur duquel l'Espagne, la Pannonie, la Sicile et l'Afrique s'étaient déclarées, fut vaincu en Dauphiné, et réduit à se donner la mort.

Dans la Grande-Bretagne le comte Théodose avait repoussé les Pictes, les Écossais, et conquis, sur ces derniers, une province nouvelle.

Mais si les efforts des Barbares étaient souvent réprimés et impuissans, leur constance demeurait inébranlable. Semblables aux Grecs de nos jours, un revers était pour eux l'occasion d'attaques et de combats nouveaux.

Une colonie de Danois vint s'établir entre l'Elbe et l'Oder (an 333).

Les Francs prirent et détruisirent Cologne, ainsi que plusieurs autres villes, dont ils emmenèrent les habitans (an 355).

De grands ravages furent exercés par les Allemands sur les frontières des Gaules et de la Rhétie, par les Sarmates et les Quades dans la Pannonie (an 365).

Des soulèvemens éclatèrent dans la Grande-Bretagne, parmi les Saxons, les Pictes, les Ecossais et les Attacoles; en Espagne, chez les Asturiens; et en Afrique, chez les Maures (an 365).

Les Bourguignons, qui servaient comme auxiliaires dans les armées romaines, obtinrent de Valentinien des terres dans les Gaules, sur les bords du Rhin (an 375).

Les Huns, établis, depuis l'an 93, sur le Volga, quittèrent les bords de ce fleuve, et, poussant les Goths devant eux, se fixèrent dans la Pannonie (an 376).

Les Alains, chassés par les Huns, parcoururent l'Europe, et s'arrêtèrent au pied des Pyrénées (an 376).

Les Goths s'établirent en Thrace et dans la Mésie (an 378), et les Marcomans dans la Bohème (an 376).

Radagaise, chef des Huns, et Alaric, chef des Goths, entrent en Italie et s'approchent de Ravenne (an 400).

Le royaume de Bretagne, dans l'Armorique, commence en l'année 392.

Le massacre des habitans de Thessalonique marque la fin de ce siècle d'un trait de sang. Ce grand crime fut ordonné par l'empereur Théodose, pour venger la mort du préfet d'Illyrie, tué par les Thessaloniens.

Au 4e siècle, la terre connue était divisée de la manière suivante :

En Asie :

Le Japon, la Chine et les principautés de Ouei, de Tsin, de Tchao-Sien, de Yo-Lang, de Kao-Kiuly, de Nan-Tchao, qui en dépendaient, ainsi que les îles de Taï, Ouen et de Lieou-Kieou : les Heou-Cho, ou Han postérieurs; les Tsien-Leang, les Heou-Tsin, les Si-Tsin, les Heou-Yen, les Heou-Leang, les Nan-Leang, les Si-Yen et les Nan-Yen; les Sian-Pi orientaux, ou Yu-Ouen, et les Sian-Pi méridionaux; les Sian-Pi Moujong, les grands Sian-Pi, ou Tatares Soteon; les Si-Yu, les Scythes orientaux, les Kiang, les Yu-Ouen; les Scythes méridionaux, la Corée, le Tong-King, la Cochinchine, Siam, Pégu, Ava, Cambodge, Laos, Bengale, Delhi, Dekan, Adjudea, Tata, Malva, Cachemire, Goualier, Gaour, Tanjaour, le Tubet, le pays des Brachmanes, le pays des Touraniens, la Transoxane, le royaume de Kipin, la Scythie occidentale; les Perses Sassanides, la Bactriane, l'Ibérie, la Grande-Arménie, l'Asie mineure, le Pont, la Bithynie, la Psidie, la Paphlagonie, l'Isaurie, l'Arabie, et les provinces romaines.

En Afrique :

L'Egypte propre comprenait la Thébaïde, l'Eptanomie, le Delta, Mareotte, la Marmarique et l'Egypte romaine ;

L'Afrique consulaire, c'est-à-dire Carthage, Cyrène, la Libye et la Numidie ;

La Mauritanie, la Gétulie, la Grande-Ethiopie, l'Abyssinie, la Nubie et les Iles.

En Europe :

La Sarmatie, la Chersonèse, la Tauride, l'Espagne indépendante, la Lusitanie, la Germanie, le Danemarck, la Norvège, la Suède, la Calédonie, et les provinces romaines, ou l'empire d'Occident.

TREIZIÈME ÉPOQUE.

(An 476.)

La chute de l'empire d'Occident, arrivée l'an 476 de l'ère chrétienne, est une des grandes époques géographiques. Alors le peuple-roi disparut de la terre, et son nom fut effacé de la liste des nations vivantes.

Nous avons indiqué les assauts que l'empire d'Occident eut à soutenir dans le cours de la douzième période. Au commencement de la treizième, une armée de Scythes, dont quelques historiens portent le nombre à quatre cent mille, descendit en Italie, et assiégea Florence. L'empire dut son salut, non aux légions romaines, mais à ses plus redoutables ennemis ; les Scythes furent défaits par les Huns et les Goths réunis.

Alaric rentre presqu'aussitôt en Italie, à la tête des Goths. Soutenu par les Huns, il vient assiéger Rome, s'en empare, la pille, emmène ses habitans captifs, et meurt après avoir ravagé la Campanie, l'Apulie, la Lucanie et le Brutium.

Les Latins, forcés d'abandonner les provinces trop éloignées du centre de l'empire, retirent leurs troupes de l'Angleterre, laissant aux Bretons le soin de leur propre défense contre les Pictes et les Ecossais.

L'Illyrie occidentale, qui comprenait les deux Pannonies, les deux Noriques et la Dalmatie, est cédée à l'empire d'Orient.

L'empereur Honorius donne son consentement à l'établissement des Alains, des Suèves et des Vandales en Espagne, où ils s'étaient retirés, poussés par les Bourguignons, les Francs, et d'autres peuplades barbares.

Les Vandales s'établissent dans la Bétique, qui prend le nom d'Andalousie. Les Alains se jettent sur la Lusitanie, et les Suèves sur la Galice.

Les Goths de la Pannonie prennent le nom d'*Ostrogoths*.

Ceux qui étaient restés dans les Gaules s'appellent *Visigoths :* Toulouse devient le siége de leur puissance; une partie de ces Visigoths est chassée par Constance, général d'Honorius; ils passent en Espagne. La province romaine où ils se retirent leur est abandonnée.

Les Bourguignons fondent dans les Gaules le premier royaume de Bourgogne.

La réunion des troupes de l'empire, et l'habilité de Constance, rétablirent, pendant quelque temps, les affaires des Latins. Constantin, qui, après avoir été salué empereur en Angleterre, s'était rendu maître d'une partie des Gaules et avait pénétré en Italie, se vit assiéger dans Arles, dont il avait fait la capitale de son empire; il y fut pris et mis à mort.

Attalus, nommé empereur dans les Gaules, par les Visigoths, et bientôt abandonné par eux, était aussi tombé au pouvoir d'Honorius.

La Narbonnaise, l'Armorique et l'Aquitaine, firent de nouveau partie de l'empire d'Occident.

Les Huns, en possession de la Pannonie depuis cinquante années, en avaient été chassés par les Latins; ils chassèrent aussi des bords du Rhin les Francs, qui depuis long-temps s'étaient établis dans cette partie des Gaules; ils battirent les Goths près d'Arles, et ensuite les Bourguignons. Enfin, les Huns, commandés par Attila, furent vaincus par les Latins. Secondées des Visigoths, des Francs, des Saxons, des Bourguignons et des peuples de l'Armorique, les troupes impériales remportèrent, dans les plaines de Châlons, une grande victoire sur les Huns : ce fut le dernier éclat d'une gloire qui avait ébloui l'univers.

L'Afrique, troublée par des révoltes fréquentes, et d'abord cédée pour trois ans, par l'empereur Valentinien, à Genseric, finit par rester aux Vandales.

La Gaule ultérieure secoua le joug romain.

Genseric fit des descentes en Italie et s'empara de la Sicile.

Narbonne fut livrée aux Visigoths par Agrippa.

Les Visigoths d'Espagne expulsèrent entièrement les Latins de la Péninsule.

Enfin, Odoacre, chef des Hérules, s'empara de l'Italie, dont il se fit déclarer roi, et mit fin à l'empire d'Occident, en enlevant à Augustule le nom d'empereur, et les insignes de la dignité impériale.

A cette époque, 1229 années s'étaient écoulées depuis la fondation de Rome, et 507 depuis celle de l'empire romain, en le faisant remonter à la victoire d'Actium, remportée par les soldats d'Octave.

Pendant les soixante et treize années qui séparent la douzième époque de la treizième, l'Europe vit :

Les Vandales, quittant les bords de la mer Baltique, s'arrêter d'abord dans la Dacie et la Pannonie; ensuite traverser les Gaules; passer en Espagne; reculer devant les Visigoths; piller les Iles Baléares; commencer ces expéditions de corsaires qui depuis n'ont cessé de désoler les habitans des côtes de la Méditerranée; ravager et occuper la Sicile; prendre et piller Rome; faire des descentes en Italie, aller en Egypte attaquer Alexandrie; brûler Hippone; s'emparer de Carthage, ainsi que de plusieurs autres places, et rester maîtres de l'Afrique consulaire, que le comte Boniface avait déjà soulevée.

Les Goths, descendus en Italie, et marchant sur Rome, d'abord repoussés par Stilicon, tournèrent leurs armes vers les Gaules et l'Espagne, pénétrèrent dans la Péninsule, et, sous le nom de Visigoths, vainquirent les Vandales de la Bétique et les Alains de la Lusitanie; étendirent leur domination dans ce pays; se rendirent maîtres de Mérida, et bientôt de toute l'Espagne, d'où ils chassèrent les Latins.

Les Suèves, entrés en Espagne avec les Alains et les Vandales, s'arrêtent d'abord dans la Galice; pénètrent dans la Bétique, et partagent la destinée des Vandales, avec lesquels ils se trouvent mêlés et confondus.

Les Visigoths restés dans les Gaules s'établissent à Toulouse : l'Aquitaine leur est cédée jusqu'à l'Océan, par Honorius; ils s'emparent de la Gaule romaine, de l'Auvergne et de tout le pays compris entre la Loire et le Rhône, malgré les Bourguignons, qui cherchent vainement à s'y opposer.

Les Bourguignons, qui avaient passé le Rhin, et, après s'être arrêtés à Genève, étaient venus à Lyon, se répandent sur les bords de la Saône, sur ceux du Rhône, et fondent le premier royaume de Bourgogne.

Les Saxons se fixent dans la Belgique, font une invasion en Angleterre, et fondent le royaume de Kent : c'est le principe de l'heptarchie.

Appelés par les Bretons, pour les protéger contre les Ecossais et les Pictes, de concert avec les Angles et les Juntes, comme eux venus de Germanie, les Saxons forcent les Bretons à se réfugier dans le pays de Galles, se réunissent aux Pictes, et usurpent les provinces qu'ils venaient défendre.

Un parti de ces Saxons s'établit dans les Gaules, entre Nantes et Bordeaux.

Les fondemens de la monarchie française sont jetés, au 5e siècle, par un chef de Sicambres appelé Pharamond. Clodion, autre chef des Francs, ou Sicambres, s'empare des environs de Tournai, de Cambrai; il étend ses états jusqu'à la Somme et dans la Gaule-Belgique. Les Francs, unis à d'autres peuplades Germaines, font la conquête de Cologne, de la Frise et de l'île des Bataves, qui se soumettent à Chilperic. Le roi des Francs se rend maître de Paris.

De tous les Barbares, les Huns furent ceux qui marquèrent leur passage par plus de sang et de

ruines; mais leur existence, en corps de nation, fut la plus courte. Au commencement du 5e siècle, ils parurent dans la Thrace et dans l'Illyrie. Unis aux Sarmates et aux Gépides, hordes de la famille des Goths, et conduits par Attila, après avoir ravagé ces provinces, ils se portent dans la Macédoine, dans l'Achaïe; arrivent jusqu'aux portes de Constantinople; imposent un tribut à l'empereur grec; font de la Pannonie le siége de leur empire, et s'avancent jusqu'aux Thermopyles. Les Suèves, les Alains, les Hérules, les Marcomans, les Quades, se soumettent à Attila, et s'unissent aux Huns pour piller et dévaster l'Europe. Après avoir désolé la Germanie, ils entrent dans les Gaules, perdent une grande bataille près de Châlons; font une irruption en Italie; mettent à sac Pavie, Milan, et, chargés de butin, se retirent en Pannonie, où Attila meurt.

La plupart des historiens ajoutent à ces expéditions une seconde irruption des Huns dans les Gaules, où ils ruinent Tongres, Trèves, et s'emparent de Metz. C'est dans cette dernière ville, selon eux, qu'Attila mourut, en l'an 453, des suites d'une orgie, ou des excès de la première nuit de son dernier mariage. L'année suivante les Huns cédèrent la Pannonie aux Gépides, et disparurent, en se mêlant aux différentes hordes qu'ils avaient soumises ou entraînées.

Durant cette période, les rois d'Ecosse ajoutèrent à leurs états plusieurs petites provinces reprises aux Pictes.

Un grand nombre d'habitans de l'Angleterre, fuyant les troubles et les guerres qui désolaient leur patrie, passèrent dans les Gaules et vinrent s'établir dans l'Armorique, nommée dès lors *Petite-Bretagne*.

Les divisions entre la Suède et le Danemarck firent passer tour à tour plusieurs provinces de la domination de l'un de ces pays sous la domination de l'autre.

On fait remonter à l'année 430 la fondation de Kiowie, ou de Kiow, bâtie par Kio, ou Kagan, chef des Oroses ou Russes, dont les historiens de l'Occident parlent pour la première fois.

Les Venetes de Padoue se réfugient dans les lagunes de l'Adriatique, et fondent Venise. Les uns font remonter cette fondation à l'an 424 : les autres l'attribuent aux Cariens, fuyant devant les Huns, en l'an 452.

Le comte Marcelin se rend maître de la Dalmatie, y fonde un état indépendant, et s'empare de la Sicile, qu'il enlève aux Vandales.

La Pannonie, cédée aux Gépides par les Huns, est réunie à l'empire d'Orient.

Les empereurs de Constantinople partagent l'Arménie avec les Parthes, et ce pays cesse d'avoir des rois.

Les empereurs d'Orient ont à défendre la Dacie, la Mésie et la Thrace contre les Huns; l'Asie mineure, et plus particulièrement la Cilicie, contre les brigands Isauriens; la Syrie contre les

Sarrazins et les Perses; l'Egypte et la Libye contre les Ethiopiens, et la Méditerranée contre les corsaires des Vandales d'Afrique.

Les Sarrazins parurent dans l'Arabie Pétrée, dont un de leurs chefs obtint le gouvernement; ils s'emparèrent de la Mésopotamie.

Téflis fut bâtie par Wachtang, premier Czar d'Ibérie.

Le royaume des Toufans fut fondé dans le Tubet.

Au commencement du 5e siècle, des armées de pirates ravagèrent la Chine et envahirent plusieurs provinces de cet empire. Des historiens ont porté à dix mille voiles et à cent mille combattans la force d'une seule de ces armées.

De nouvelles hordes de Barbares, désignés par le nom de *Geen-Gen*, inquiètent les frontières de la Chine, et quoique battus et repoussés jusqu'au delà du désert de Cobi, ils reparaissent à plusieurs intervalles, et toujours en grand nombre.

Les Turcs Assena, anciens Touraniens, se montrent à l'occident du Chen-Si.

En l'année 420, la Chine septentrionale fut partagée en six royaumes : les Ouei, dont Lo-Yang était la capitale, les Tsin occidentaux, ou Sian-Pi du Chen-Si; les Hia, les Yen, les Pé-Leang et les Si-Leang : Nankin était la capitale de l'empire méridional.

Nous avons dit que vers le même temps les Vandales s'étaient emparés de l'Afrique romaine, et que la Libye, ainsi que l'Egypte, avait été désolée par les Ethiopiens.

On a prétendu que dès le milieu du 5e siècle des navigateurs chinois trafiquaient avec les habitans du pays de Fousang, au nord de la Californie, et qu'à cette époque les Huns, franchissant le détroit qui sépare l'ancien monde du nouveau, firent une incursion dans l'Amérique du Nord.

QUATORZIÈME EPOQUE.

(An 632.)

Pendant cette période, moins géographique qu'historique, Mahomet parut, et son règne doit être inscrit au nombre des grandes époques géographiques. Le prophète de la Mecque remporta plus de victoires qu'il ne fit de conquêtes; mais les événemens de sa vie préparèrent ceux qui suivirent sa mort et changèrent la face du monde :

«Le temps de l'Arabie était enfin venu.»

En l'an 612, Mahomet se met à la tête de quelques habitans de la Mecque, et dans l'espace de

vingt années, bat les Koraïchites, possesseurs de cette ville et de son territoire; attaque les Juifs de l'Arabie, et leur prend plusieurs places; marche contre les Arabes des frontières de la Syrie, et les met en fuite; soumet les tribus voisines de Médine, ville dont il fait le siége de sa domination; s'empare du pays de Madian et de la Mecque. Ses lieutenans pénètrent en Ethiopie et en Egypte lorsqu'il combat en Syrie les Grecs de l'empire d'Orient et les défait. Il reçoit les Syriens qui se soumettent à lui; admet les Sarrasins dans son armée, et meurt, après avoir assuré ses conquêtes.

Les événemens qui s'étaient passés dans l'Asie occidentale, depuis l'an 476 jusqu'à la mort de Mahomet, avaient opéré, dans l'occupation de cette partie de la terre, plusieurs changemens remarquables.

Les Sarrasins exercèrent plutôt des pillages qu'ils ne cherchèrent des conquêtes dans la Palestine, la Phénicie, la Syrie, l'Arabie et la Perse; ils y firent des excursions continuelles depuis la fin du 5e siècle jusqu'à l'époque où Mahomet les admit dans ses armées, en l'an 631. Les rois des Sarrasins essayèrent vainement de s'établir en Syrie.

Cette province fut exposée aux attaques et aux invasions des Perses et des Toukiuei ou Turcs, venus de la Tatarie.

La Perse, un moment tributaire des Huns restés en Scythie, mais bientôt affranchie de leur domination, devint conquérante. Sous Cabade et son successeur Cosroès, les Perses s'emparent de plusieurs villes de la Mésopotamie, de l'Arménie, et des portes Caspiennes, que l'empereur Anastase leur abandonne. Ils se font payer tribut par Justinien; soumettent une partie de l'Arabie et les Tatares, jusqu'aux frontières de la Chine; attaquent les peuples voisins du Gange, et assujettissent à une redevance les rajahs du Bengale; ils ravagent les provinces des Grecs; mettent en fuite ceux qui occupaient la Colchide; enlèvent aux empereurs de Constantinople presque toutes leurs possessions d'Asie, et lèvent des contributions sur leurs frontières d'Orient. Mais, après avoir pillé la Cappadoce, l'Arménie et la Syrie; après avoir conquis la Palestine, la Phénicie, la Galatie et la Paphlagonie; pris Césarée, Apamée, Edesse, Damas, Jérusalem, Alexandrie et Carthage; inondé de leurs troupes l'Egypte et la Libye; et s'être retirés chargés des dépouilles de tant de provinces, ils sont enfin vaincus et repoussés par Héraclius, empereur d'Orient. Cependant, malgré ces revers, l'empire des Sassanides s'étendait encore des frontières orientales de la Syrie aux frontières occidentales des Indo-Scythes; des portes Caspiennes à l'Arabie, et de l'Oxus aux rivages de la mer Erythrée, embrassant ainsi tout le pays compris entre le 38e et le 64e degré de longitude orientale, le 24e degré et le 42e de latitude septentrionale.

Les provinces asiatiques de l'empire d'Orient, tantôt resserrées et réduites à un petit nombre, tantôt reconquises et ramenées à l'obéissance des empereurs grecs, comprenaient la Mésopotamie,

la Syrie, la Cilicie, la Pamphilie, la Lycie, la Doride, la Carie, l'Ionie, la Lydie, l'Eolide, la Mysie, la Bithynie, la Phrygie, la Paphlagonie, la Galatie, le Pont, la Cappadoce, la Colchide, l'Arménie occidentale, la Lycaonie, la Pisidie et l'Isaurie. Les habitans de cette dernière province avaient été transportés en Thrace, par ordre de l'empereur Anastase, vers la fin du 5e siècle.

Au commencement du 6e siècle, les Huns du nord de la mer Caspienne étaient encore puissans, puisqu'ils rétablirent le roi Cabade sur le trône de Perse, d'où il avait été chassé par les grands de ce pays. Trente ans après ils s'unirent aux Sarrasins pour faire la guerre aux Perses; et, un peu plus tard, dirigés par Cosroès, ils ravagèrent l'Illyrie, s'emparèrent de Potidée, firent cent vingt mille prisonniers aux Grecs, et ne s'en retournèrent dans leur pays qu'après avoir mis à contribution les empereurs d'Orient.

En 618 et 620, ces Sarrasins pillent les environs de Constantinople, et combattent, comme auxiliaires, dans les armées des Grecs et des Perses.

Les Huns Sabires passent le Caucase, et ravagent l'Asie mineure.

Les Huns du Bosphore font alliance avec l'empereur Justinien, qui s'en sert contre les Perses.

Les Hérules, chassés d'Italie, sont détruits par les troupes de l'empereur d'orient.

Les Avares, venus du fond de la Tatarie, passent en Europe, et se placent à l'occident de la mer Noire : Héraclius les prend à sa solde pour faire la guerre aux Perses.

On voit paraître, vers le milieu du 6e siècle, les Thou-Khiu, Tou-Kiuci ou Turcs, distingués des autres nations turques par le nom d'*Assena*, qui était celui de leurs princes. Ces hordes d'anciens Hiong-Nou s'établissent au nord des monts Altaï : leur nouvel empire prend un accroissement rapide. Au milieu du 6e siècle, il avait envahi la Tatarie entière, de la mer Orientale à la mer Caspienne, et du grand plateau de l'Asie à la mer Glaciale. Au commencement du 6e siècle, ils s'avancent à l'occident du Pont-Euxin, et menacent Constantinople.

Les Ta-Yué-Tchi, peuples de la race tubetaine, habitaient au nord-ouest de la Chine et au nord de la montagne de Nan-Chan. Chassés par les Hiong-Nou, ils se portèrent vers l'occident, au nord des monts Paropamisus, et à l'orient du lac Aral, où ils fondèrent, dès le milieu du 5e siècle, l'empire des Ye-Ta.

Les nations Tongouses, Sian-Pi, Tubetaines ou Kiang, et Alano-Gothes, de l'Asie centrale, divisées et subdivisées en un grand nombre de hordes, formèrent plusieurs petits états dans le 6e et le 7e siècle. La plupart de ces petits états n'eurent qu'une existence passagère; les plus puissans étaient :

Des nations Toungouses, les Ou-Lo-Heon, ou Ou-Lo-Hoen, à l'ouest de la Chine et au pied des monts Nan-Chan ;

Des nations Sian-Pi, les Hi, ou Khou-Mou-Hi, au nord de la Chine et à l'orient des monts In-Chan, les Geou-Gen ou Jouan-Jouan, à l'ouest de ces montagnes et au nord des montagnes Célestes.

Des nations Turques, les Tchhy-Le ou Thie-Le, qui habitaient à l'orient des monts Altaï, et à l'occident des monts Siam-Pi; les Sy, au nord de l'empire des Goei; les Goei-He, Hoei-He ou Hoei-Hou, connus depuis sous le nom de Ouigours, descendans des Hiong-Nou : ils menaient une vie nomade au nord du désert de Cobi; les Cha-Tho, aux environs du lac Lop; les Ko-lo-lou, au nord du lac Dzaïsan et au nord-ouest du mont Kin-Chan;

Des nations Tubetaines ou Khiang : les Thoung-Thsa-Khiang, dans les montagnes Nan-Chan du Si-Yu; les Ye-Khiang, au midi des monts Nan-Chan et Oneou-Ta-Chan ; les Thang-Tchang-Khiang, dans les montagnes du Tubet oriental. Ils furent détruits, en l'an 564, par les troupes de l'empereur des Tcheou.

Dans les mêmes montagnes se trouvaient les Teng-Tchi, tribu des Khiang, dont les mœurs avaient beaucoup de rapport avec celles des Thang-Chhang. Les Tang-Hiang habitaient le pays situé entre le Kan-Sou à l'orient, et le Ye-Hou à l'occident; les Pe-Kan, de la race des Khiang, dont le pays touchait à celui des Thou-Kou-Hoen; les grands et les petits Yang-Thoung, qui habitaient dans le Tubet occidental; les Thou-San, dont le pays était borné au nord par les monts On-Eon-Ta, au midi par l'Himalaya, et à l'orient par le lac Tenggri-Noor. Ces peuples sont les Tubétains proprement dits, ou la partie occidentale de la nation des Khian : les Sy-Py se trouvaient au sud-ouest des Thou-Fan et les Tchang-Kie Pho au nord-ouest des Sy-Ly.

Au nombre des peuplades de races inconnues qui habitaient les monts Thoung-Ling se trouvaient les Kie, presqu'au centre de ces montagnes, et les Tho lo y lo.

Dans les royaumes de l'Indus et dans les provinces occidentales de la Perse, vivaient les Thou hou lo, mêlés avec les Ye-Ta, au sud de l'Oxus supérieur : le Thsao-Kiu-Tha, au nord-ouest des Tou-hou-lo; les Yue-Ti-yan, au nord de l'Indus; les Ta-Wan au nord de l'Iaxartes, et les Chy au nord des Ta.

Les Ansi ou Asi, Parthes; la Bactriane, ou Ta-Hia, la Sogdiane ou Khang-Khiu-Mi ou Na-Ngo; Mo; Thsao; Ho et Szu formaient des royaumes séparés soumis à des princes descendans des Arsacides.

Au commencement du 6e siècle, les Geougen devinrent redoutables. Ils firent de grandes excursions, et rendirent tributaires plusieurs royaumes voisins. Leur empire s'étendit un moment du pays des Y-Le-Ou-Ou-Su-Tchin et du royaume de Kao-Kiuli, à l'orient, à l'empire des Ye-Ta, à l'occident; ce qui embrassait tous les pays compris entre le 72e et le 124e degré de longitude

orientale. Sa plus grande largeur était du 38e au 52e degré de latitude septentrionale, touchant au midi le royaume de Hia et l'empire des Goei, au nord les nations Mongoles et le pays des Tuig Ling; mais la durée de l'empire des Geougen eut à peine la durée d'un demi-siècle Il fut envahi et renversé, l'an 55, par les Tou-Kiuei ou Turcs.

La Chine, toujours déchirée par les divisions des familles impériales et par l'ambition des grands, se trouvait, au sixième siècle, partagée en deux empires : celui des Goei, au nord; et celui des Oung, beaucoup plus vaste, au midi. Cette division fut connue sous le nom de Nam-Pe-Tchao, ou des empires du sud et du nord. Les deux empires étaient partagés par le fleuve Hoang-Ho.

L'empire des Goei fut encore subdivisé en deux empires qui se firent la guerre. L'an 582 les Tou-Kiuei forcèrent la grande muraille et exercèrent de grands ravages en Chine. Au commencement du 7e siècle, des soulèvemens et des invasions donnent lieu à des divisions nouvelles : il se forme, dans le sein de l'empire, six royaumes indépendans : des chefs de brigands, de simples soldats, prennent le titre de roi et fondent des dynasties.

Au commencement du 7e siècle, un général chinois défait le roi de la Cochinchine, et s'empare de ce pays.

Le Tong-King est également soumis par un autre général chinois.

Vers la fin du 6e siècle, le Japon est divisé en sept contrées principales, partagées en quarante-huit provinces.

Un rajah du Bengale, Disen, s'empara de Delhi, en l'an 584; et vers le même temps la race de Tanvar se rendit maîtresse du royaume de Malva.

L'Europe, pendant cette période, continua d'être ravagée par les barbares.

Les Bulgares du Tanaïs, sortant de l'Asie, se jettent sur la Thrace, et ne se retirent, après avoir obtenu de l'argent de l'empereur de Constantinople, que pour s'établir dans la Pannonie.

Avec la vie d'Odoacre finit en Italie le royaume des Hérules; les Ostrogoths succèdent aux Hérules : leur royaume comprenait, en 493, époque de sa fondation, l'Italie, la Rhétie et la Dalmatie.

Les victoires de Bélisaire obligèrent Vitigès de concentrer ses forces en Italie. Il assiégea vainement Rome, d'où les Ostrogoths avaient été chassés; mais il s'empara de Milan, rasa cette ville, et fit mourir trois cent mille habitans. Totila fit la conquête de la Pouille, de la Campanie et de Naples; il se rendit maître de Spolette, de Pérouse, et de Rome dont une partie de la population fut exterminée et les murs abattus. Après l'avoir perdue et reprise une seconde fois, Totila en releva les ruines.

Un moment maîtres de toute l'Italie, les Ostrogoths en sont chassés par l'eunuque Narsès qui

tue le roi Totila, prend et fait mourir Téïas, son successeur, et ramène l'Italie sous l'autorité des empereurs de Constantinople.

Le gouverneur de cette province fut établi à Ravenne, d'abord sous le nom de duc, et ensuite sous celui d'exarque. Des sous-gouverneurs, marquis et comtes, sont établis à Turin, à Trente, à Rome, à Lucques, à Spolette, à Bénévent, à Naples et en Sicile. Cet événement date du milieu du 6ᵉ siècle : il mit fin à la domination des Ostrogoths, dont la durée ne fut que de soixante ans.

C'est à la même époque que se formèrent en Italie plusieurs petits états libres et indépendans, et que le gouvernement républicain fut établi à Florence, à Venise, à Gènes.

Les Lombards, s'éloignant des bords du Danube, s'étaient arrêtés dans la Pannonie après avoir vaincu les Gépides. Appelés en Italie par Narsès, ils vinrent, sous la conduite d'Alboin, leur roi, fonder, en deçà des Apennins, le royaume des Lombards. Le Frioul fut par eux érigé en duché.

Les Lombards ne tardèrent pas à s'étendre, d'un côté vers la Ligurie, de l'autre vers la Toscane. A l'exemple des Vandales, des Hérules et des Ostrogoths, leurs prédécesseurs, ils ravagèrent l'Italie, et pénétrèrent jusque dans la grande Grèce, où, à la fin du 6ᵉ siècle, ils s'emparèrent de Crotone.

Durant la seconde partie de ce siècle, les Lombards battirent les troupes que l'empereur Maurice avait envoyées contre eux; mais ils tentèrent vainement, à deux reprises, de pénétrer en France. L'an 623, ils se liguèrent avec les Vendes et les Slaves contre les Français.

Les Gépides, au commencement du 6ᵉ siècle, s'étaient encore fait connaître par une victoire sur les Gètes. Taillés en pièces par les Lombards un demi-siècle après, ils avaient réuni leurs débris, et fondé un royaume dans la Transilvanie.

Les Gètes paraissent au commencement du 6ᵉ siècle; venus de l'Asie septentrionale et suivant la route tracée par les autres nations barbares, ils battent le consul Sabinien, envoyé contre eux par l'empereur Anastase; pillent l'Illyrie, la Thessalie, la Macédoine et l'Épire.

Nous venons de dire quel fut le sort des Ostrogoths en Italie. Au commencement du 6ᵉ siècle, ils avaient battu les Bulgares en Pannonie, s'étaient emparés de la ville de Sirmick et de son territoire.

Les Visigoths de la Gaule furent vaincus par Clovis, qui tua de sa main Alaric, leur roi, à la bataille de Vouillé en l'an 507. Clovis s'empara de Toulouse, où se trouvaient les trésors du roi. Théodoric reprit les conquêtes faites par les Français et les Bourguignons; mais Amalaric, fils d'Alaric, qui avait fait de Narbonne la capitale de ses états, ayant été vaincu et tué par Childebert, roi de Paris, le royaume des Visigoths, en France, finit avec lui.

Les Visigoths d'Espagne, durant la seconde partie du 5e siècle, s'étaient rendus maîtres de toute la péninsule, à l'exception de la Galice et de la Navarre, où les Suèves se maintinrent encore pendant plus d'un siècle. Ils s'étaient aussi emparés d'Arles, de Marseille et de toute la Provence, qu'Odoacre leur avait abandonnée. Vaincus par Childebert, à la fin du 6e siècle, ils rentrèrent en Espagne, et s'emparèrent du pays occupé par les Suèves. Après les avoir défaits, ils franchissent de nouveau les Pyrénées, battent les Français et restent possesseurs du Languedoc.

Vers la fin du 5e siècle, Clovis avait pris toutes les places que les Latins possédaient encore dans les Gaules : il avait subjugué une partie de la Thuringe, détruit les petits rois du Mans, de Cambrai, de Cologne, des Belges, des Ripuaires, et avait réuni leurs états à son royaume.

Au commencement du 6e siècle, Clovis, après avoir vaincu les Visigoths, s'empara de Toulouse, et, à l'exception du Languedoc, de tout le pays entre la Loire et les Pyrénées. Paris devint la capitale de la France; mais à sa mort, le royaume fut partagé entre ses fils, et divisé en quatre monarchies, Paris, Metz, Orléans et Soissons. L'exemple de ce partage, suivi pendant plusieurs siècles, fut la cause des plus grands malheurs des Français.

Les fils de Clovis firent la guerre à Sigismond, roi de Bourgogne, et à Gondemar, son successeur. Ces deux rois succombèrent tour à tour, et leurs états furent partagés entre les vainqueurs. Une partie resta indépendante, et le gouvernement républicain s'y établit.

En l'an 536, la Provence fut cédée aux Français par Vitigès, général et roi des Ostrogoths. Vers le même temps, les Français firent des excursions en Espagne où ils surprirent quelques places. Ils pénétrèrent aussi en Italie, où ils furent vaincus par Narsès. Au milieu du 6e siècle, Clotaire, roi de Soissons, réunit à ses états la monarchie française toute entière; mais à sa mort elle fut de nouveau divisée en quatre royaumes, la Bourgogne fit partie de celui d'Orléans.

A la fin du 6e siècle, les Gascons ou Vascons quittent l'Espagne, et viennent s'établir en France, dans le pays qui a pris d'eux le nom de Gascogne. Au commencement du 7e siècle, ce pays fut réuni à la France.

Les Visigoths battent les Français, s'emparent de Carcassone et de tout le Languedoc.

A la mort de Thierry, roi de Bourgogne, arrivée en 613, l'unité de la monarchie française est rétablie de nouveau. Des maires du palais gouvernent les royaumes de Bourgogne, d'Austrasie et de Neustrie. Neuf ans après, Clotaire II donne, avec le titre de roi, la Neustrie et l'Austrasie à son fils Dagobert. Ce prince succède à Clotaire, et cède à Caribert, son frère, une partie de l'Aquitaine et Toulouse dont Caribert fit sa capitale.

La Sabodie, depuis appelée Savoie, fut réunie à la France dans la première partie du 6e siècle.

C'est de cette époque (534) qu'on fait dater la fondation du petit royaume d'Ivetot dans la Haute-

Normandie. L'érection de ce royaume en faveur des héritiers d'un seigneur nommé Gautier, fut, dit Gaguin, historien suspect, un acte expiatoire du roi Clotaire qui avait tué ce seigneur.

Dans le cours du 6e siècle, les Saxons érigent en Angleterre six royaumes nouveaux, et complètent ainsi la division connue sous le nom d'Heptarchie.

Les Lygiens et les Esclavons paraissent à l'orient de la Germanie, et fondent le royaume de Pologne, à la fin du 5e siècle. Après avoir chassé successivement devant eux les Goths, les Suèves, et les Marcomans, ils pénètrent jusqu'en Bohême. Ces conquérans nouveaux venaient du fond de la Sarmatie.

Les Sorabes ou Sorbes, également sortis de la Sarmatie, se répandent dans la Germanie.

Une partie des Geougen, dispersés par les Turcs, après s'être réfugiés en Circassie, passent de là en Europe, vers le milieu du 6e siècle, et, sous le nom d'Abares ou Avares, viennent d'abord occuper la Pannonie, d'où plusieurs bandes se répandent jusqu'en France. D'autres font une irruption en Germanie, subjuguent les Wendes, et ravagent la Thuringe : leurs descendans sont connus sous le nom de Hongrois.

Des Avares avaient passé le Danube; ils s'étaient emparés de plusieurs places soumises à l'empire d'orient, avaient ravagé l'Istrie, fait un grand nombre de prisonniers aux Grecs, et forcé l'empereur Maurice à racheter ces prisonniers.

Après la victoire de Tolbiac, Clovis, qui avait soumis la Souabe, l'Alsace, la Franconie, la Bavière, l'Helvétie et la Rhétie, forma de ces provinces le duché d'Alémanie.

Vers la fin du 6e siècle, Childebert avait déjà défait les Varnes, peuple de la Germanie, et détruit leur royaume.

Les Vandales, restés en Germanie, furent aussi subjugués par les Francs.

Les Slavons, après avoir passé le Danube, s'étaient emparés, au milieu du 6e siècle, de l'Illyrie. Ils s'unirent aux Huns pour ravager la Thrace, et aux Abares pour piller l'Istrie et rançonner l'empire d'orient.

Le royaume de Bohême est fondé par Zecko, chef des Gaulois Boïens, descendans de ceux qui avaient suivi Sigovèse dans l'Asie mineure. Les Gaulois quittèrent la Galatie, au milieu du 6e siècle, et vinrent s'établir en Germanie.

Des bandes de Huns, unis aux Slavons, avaient ravagé la Thrace. Retirés au delà du Danube, depuis près d'un siècle, ils passent de nouveau ce fleuve, font une invasion dans la Thrace, l'Achaïe, menacent Constantinople, et ne se retirent qu'après avoir obtenu la promesse d'un tribut.

A la fin du 6e siècle, les Saxons de la Germanie font une irruption en Italie; ils rentrent en Allemagne, où plus tard ils sont battus par les Français.

L'Afrique vit finir la domination des Vandales, après un siècle de durée. L'an 534, Bélisaire battit et prit Giliner, leur roi, et fit rentrer la province africaine sous l'obéissance des empereurs Grecs.

Vers le même temps, Justinien fit bâtir Ceuta.

Six ans après, les Maures défont les Grecs, venus pour les combattre; et vingt-cinq ans plus tard les Gouverneurs d'Afrique se soulèvent contre les empereurs de Constantinople.

Les grands Négus d'Ethiopie pénètrent dans l'Arabie, au milieu du 6e siècle, et tentent de s'emparer de la Mecque. Cette expédition fut appelée la Guerre des Eléphans.

Durant cette période, deux ères nouvelles s'établissent en Asie : celle des Arméniens, l'an 552; et celle des Mahométans, ou l'hégire, l'an 662.

L'empire des Tou-Kiuei, ou Turcs, remplace celui des Geougen ou Juan-Juan, qui sont dispersés. Les peuples de l'Isaurie sont transportés en Thrace.

En Afrique, les Vandales cessent d'exister en corps de nation, et les grands Négus se montrent guerriers et conquérans.

Cinq peuples nouveaux paraissent en Europe, les Bulgares, les Lygiens, les Slaves, les Sorabes et les Abares. Les Gaulois Boïens y reviennent après avoir passé neuf siècles dans l'Asie mineure.

Les Hérules, les Gépides, les Suèves, les Bourguignons et les Avares disparaissent.

Les républiques du moyen âge commencent à s'élever en Italie.

Nous avons dit, au commencement des époques historiques et géographiques, que nous ne suivrions point l'ordre dans lequel les nations ont commencé à être connues les unes des autres, mais celui des événemens, d'après la chronologie de chaque nation. Ainsi, quoique l'Amérique n'ait été connue des peuples modernes qu'à la fin du 15e siècle, nous avons parlé, dans la période précédente, du commerce des navigateurs chinois avec les pays situés au nord de la Californie, et d'une irruption des Huns dans l'Amérique du Nord; et nous croyons devoir placer ici la fondation de l'empire du Pérou, que les annales péruviennes font remonter à l'an 550, et celle de Mexico qui date de l'an 620.

Le désordre et la confusion régnèrent pendant la période que nous venons de parcourir. Un grand nombre de petits peuples se montrent, disparaissent, et se montrent de nouveau pour s'éclipser à jamais. Il est presque impossible de déterminer, d'une manière sûre, ni le moment de leur apparition, ni celui de leur ruine ou de leur dispersion totale, ni les provinces qu'ils ont parcourues, ni celles où ils sont demeurés quelque temps stationnaires. A cet égard, l'Asie et l'Europe présentent le même désordre; leur histoire, leurs géographies, sont également pleines de doutes et d'incertitudes.

QUINZIÈME ÉPOQUE.

(An 800.)

Les révolutions intérieures et la guerre avec les peuples voisins mirent plusieurs fois les souverains de la Chine en péril, sans altérer d'une manière sensible la puissance et l'étendue de l'empire chinois, dans le cours des 168 années, dont se compose la période que nous allons parcourir.

En l'an 640, le royaume de Kao-Tchang fut réduit en province Chinoise. La Chine se trouvait bornée par la mer Jaune, à l'est; le royaume des Thou-Kou-Hoen, à l'ouest; le royaume de Tchen-Tchhing, au sud; et par le pays des Tatares-Kitan, au nord; s'étendant, en longueur, du 19e au 42e degré de latitude septentrionale, et en largeur, du 99e au 121e degré de longitude orientale.

A la fin du 7e siècle, les troupes impériales se retirèrent des quatre royaumes du Si-Yu, dont elles avaient fait la conquête. Mais le pays des Thou-Kou-Hoen fut abandonné aux Chinois, ce qui recula les limites de leur empire, vers l'occident, jusqu'au delà de la chaine des monts *Oneen-Ta*.

Les Tou-Kiuei, Thou-Kiu, ou Turcs occidentaux, se mirent sous la protection des empereurs de la Chine; et des pays furent assignés à plusieurs de leurs hordes. Ces empereurs reçurent l'hommage de plusieurs rois du Si-Yu et en tirèrent des secours.

Les années 635, 662, 696, 732, 735, 751, 754 et 763, furent fatales à la Chine.

Les Thou-Kou-Hoen, les Hoei-He, les Thou-Fan, les Tatares-Kitan, les peuples de Nan-Tchao et les Thou-Kiu, la désolèrent par des invasions continuelles.

Vers le milieu du 8e siècle, Ngan-Lo-Chan, Tatare d'origine, Chinois par adoption, favori de l'empereur et devenu général, se révolte, marche à la tête de cent vingt mille hommes, passe le Hoang-Ho, soumet toutes les provinces qu'il parcourt, prend toutes les villes qu'il attaque, et entre dans Tchang-Ngan. Bientôt il meurt assassiné; mais son fils lui succède et la révolte n'est étouffée qu'après avoir affligé la Chine pendant près de dix années. Aux maux causés par cette révolte succèdent ceux de l'invasion. Tous les peuples de l'ouest franchissent les frontières dégarnies de troupes. Les Thou-Fan, les Thou-Kou-Hoen, et leurs alliés, au nombre de plus de trois cent mille, forcent l'empereur à quitter Tchang-Ngan. Cette ville est prise, pillée et brûlée par les Thou-Fan. Une seconde révolte éclate en l'an 781, et devient générale. L'empereur est réduit de nouveau à s'enfuir de sa capitale; soixante-dix personnes de sa famille y sont égorgées. Enfin,

l'année 798 est marquée par une troisième révolte. Le gouverneur de Kiang-Ngan, ayant été destitué, prend les armes; d'autres gouverneurs se joignent à lui; les troupes envoyées contre eux sont battues, et l'empereur se voit forcé de rétablir dans son emploi le sujet rebelle qu'il avait renvoyé.

Les Thou-Fan paraissent vers l'an 634, époque à laquelle ils envoient une ambassade en Chine. Cette nation, de race Tubetaine, habitait un pays dont il n'est pas facile de déterminer les limites. Ce pays touchait vers l'est, à la Chine; vers l'ouest, aux royaumes du Si-Yu, et vers le nord, aux Tou-Kiuei, ou Thou-Kiu.

Dans leurs guerres avec les Chinois, les Thou-Fan eurent presque toujours le tort de l'agression. Souvent repoussés, ils revinrent avec une fureur nouvelle se jeter sur l'empire, et les guerres commencées en l'an 662, plutôt interrompues par lassitude que suspendues par des traités, duraient encore à la fin du 8e siècle. Réunis au Thou-Kiu, les Thou-Fan exercèrent de si grands ravages dans les provinces Chinoises qu'on ne trouva d'autres moyens, pour prévenir leurs incursions, que de garnir de forteresses les frontières les plus exposées à leurs attaques. Le prince de Nan-Tchao s'unit aux Chinois contre les Thou-Fan, et fit périr tous ceux qui se trouvaient à sa cour. En l'an 678, ils s'étaient emparés du pays des Thou-Kou-Hoen, et quarante ans après ils se rendirent maîtres d'un des royaumes du Si-Yu. Ils firent alliance tour à tour avec les Thou-Kou-Hoen, les Chinois, le roi de Nan-Tchao, et les Tou-Kiuei occidentaux.

L'empire des Tou-Kiuei, Tou-Kiu, ou Turcs, vaste et puissant, mais divisé en un grand nombre de hordes, éprouva, pendant cette période, d'importantes vicissitudes. Au commencement, il fut partagé entre deux chefs; au bout de dix années cette division se renouvela. Les Tou-Kiuei occidentaux soumirent la plupart des royaumes du Si-Yu; trois fois ils pénétrèrent en Chine; mais lorsqu'ils furent aux prises avec les Chinois et les Tou-Ki-Chi, ils éprouvèrent de grands revers. Onze de leurs hordes furent détruites, d'autres dispersées, et les Turcs-Asséna succombèrent accablés par les Hoei-Hé, dont la horde devint puissante et dominatrice.

Au nord-est de Fou-Yu, et au nord de la montagne Pou-Hian-Chan, se trouvaient les Yu-Tchi. Le pays qu'ils habitaient est situé à l'orient du fleuve Kuen-Thoung-Kiang, au pied de la montagne Tchang-Pe-Chan, au nord de la Corée; ils descendaient de la tribu Moho, du fleuve noir.

Les Pou-Hai, placés à l'orient des Yu-Tchy, faisaient partie des Moho. Ils comptaient originairement un million de familles. Ils soumirent le Fou-Yu, Won-Tsin, Pian-Han et Tchao-Sian; c'est-à-dire la plus grande partie de la Corée. Le royaume des Pou-Hai, puissant au commencement du 8e siècle, fut détruit en 925 par les Khi-Tan.

En l'an 675, le Japon subit une division nouvelle. La première tentative des Tatares sur ce pays date de la fin du 8e siècle.

L'Inde entière et l'île de Ceylan furent soumises aux rajahs du Bengale, vers le milieu du 7e siècle.

Au nord du Kachimir se trouvaient les petits Poliu, ou Thou-Fan.

Les Sou-fa-la-kiu-Ta-fo, tribu des Kiang, gouvernés par une femme, habitaient au sud du Kho-Tan.

Les Joung s'emparèrent du Tan-Houang, des Han. Ces trois peuples, de la branche des Kiang, existaient dans le 7e siècle et comptaient parmi les nations de l'Asie méridionale, ainsi que les Kou-Tou-Lo, dont les rois résidaient dans la ville de San-Tsu-Kian.

Au nord du lac Dzaisan, les Ko-Lo-Lou, peuplade des Thou-Kiu, habitaient sur la rivière Pou-kou-Tchin. Cette horde, et celle des Pha-Sy-Mi, vivaient dans le 8e siècle.

Dans le même siècle, les Kian-Kuan, ancêtres des Kirghis, étaient déjà si mêlés aux tribus turques, qu'ils en avaient adopté le langage.

Dans l'Asie centrale, au delà des monts Thsoung-Ling, habitaient les Chy-Ny, ou Se-Ny, peuple de race inconnue. Khon-Khan était leur capitale.

Au commencement du huitième siècle, les Turcs de la Transoxane se font connaître aux Sarrasins, s'unissent à eux, et bientôt entrent en partage des provinces qu'ils aident à conquérir. En l'an 800, ils quittent le Turquestan et s'avancent dans le midi de l'Asie.

Les Sarrasins, qu'on a vus pour la première fois dans la treizième période, qui durant la quatorzième se livrèrent plutôt à des courses d'aventuriers qu'à des entreprises de conquérans, et qui, admis dans les armées de Mahomet, un an avant sa mort, tentèrent vainement de s'établir en Syrie ; les Sarrasins vont donner leur nom aux Arabes, avec lesquels ils se mêlent, et porter leurs armes victorieuses depuis l'Indus jusqu'au détroit de Gibraltar, et de Cadix aux champs de la Touraine.

Après la mort de Mahomet, ils se rendent maîtres de la Syrie et s'emparent de Damas. Omar s'y établit et prend le titre de calife. Tandis que d'un côté ses troupes se répandent en Egypte, de l'autre elles prennent Balbec, Emesse, Jérusalem, et livrent la bataille de Cadesiah, qui fut nommée *le jour de l'ébranlement*, parce qu'en effet telle fut la violence de ce choc, que bientôt après on vit s'écrouler l'empire des Perses. Les Sarrasins s'emparèrent de Stesiphon et des trésors de Cosroès, d'Antioche, d'Alep, de Césarée, de Tyr, et s'avancèrent jusqu'au delà de l'Euphrate.

L'ancienne Susiane, une partie de la Médie et de la Bactriane; la Mésopotamie et l'Arménie orientale se soumettent à eux. Ces conquêtes furent faites dans un espace de moins de dix années.

Othman entre dans Balsora, dans la ville d'Ispahan, et achève de s'emparer de la Perse. Plusieurs villes de Syrie, restées aux Grecs, leur sont enlevées. Tout le Khorasan est soumis, l'Arménie est pillée; l'île de Rhodes et la moitié de celle de Chypre tombent au pouvoir des Sarrasins.

Vingt-deux ans après la mort de Mahomet, Ali, troisième Calife, établit le siége de son empire à Coufah, sur l'Euphrate, dans l'Irak-Arabi. Cet empire comprenait l'Irak, ou Chaldée, le Khorasan, la Perse, l'Arabie et l'Egypte.

Vers le milieu du 7e siècle, des divisions éclatèrent parmi les successeurs de Mahomet. Moavie, gouverneur de Syrie, prit le titre de calife et se déclara indépendant. De sanglans combats furent livrés entre les partisans d'Ali et les défenseurs de Moavie. Le calife de Coufah périt assassiné. Celui de Damas surprit la Mecque, s'ouvrit un chemin dans l'Iemen; d'un autre côté, ses troupes s'avancèrent jusqu'à Constantinople et forcèrent l'empereur Constant à lui payer tribut. La Syrie, la Palestine et l'Egypte, reconnurent l'autorité de Moavie, qui devint le chef de la dynastie des Ommiades.

Au milieu de leurs plus sanglans débats, les Sarrasins ne suspendirent point le cours de leurs conquêtes. La Cilicie et la Lycie tombent en leur pouvoir; ils s'avancent dans la Sogdiane, pénètrent jusqu'à Samarcande, capitale de la Transoxane; font une irruption dans les Indes, et déclarent la guerre aux Turcs-Asséna. Pergame, dans l'Asie mineure, et Césarée de Cappadoce, deviennent leur proie. Vers le milieu du 8e siècle, le calife Almanzor jette sur le Tigre les fondemens de la ville de Bagdad, qui devint le siège de son empire.

De grands revers furent mêlés à tant de succès; des guerres civiles longues et cruelles affaiblirent les Sarrasins; leurs attaques contre les provinces asiatiques et africaines de l'empire grec, ne furent pas toujours heureuses. Justinien II les chassa de l'Arménie : ses troupes rentrèrent en Syrie, et forcèrent le calife de Damas à lui payer tribut. Plus de deux cent mille Sarrasins périrent dans cette guerre. L'Arménie et la Géorgie secouèrent leur joug et se rendirent indépendantes. Mais, malgré ces pertes, les califes de Syrie continuèrent de faire la guerre aux empereurs de Constantinople, et les Sarrasins qui, au commencement du 7e siècle, avaient subjugué une partie des Indes, parvinrent à s'y établir à la fin de ce même siècle.

En l'an 800, le calife Haroun fit trois parts de son empire. La Syrie, l'Irak, les trois Arabies, la Mésopotamie, l'Assyrie, la Médie, la Palestine, l'Egypte et l'Afrique (depuis les frontières de l'Egypte et de l'Ethiopie, jusqu'au détroit de Gibraltar), furent données, avec le titre de calife, à son fils aîné. Le second eut la Perse, la Judée, le Khorasan et les provinces voisines. L'Arménie, la Natolie, la Georgie, la Circassie, et les provinces du Pont-Euxin, devinrent le partage du troisième.

Sapor, soutenu par les Sarrasins, s'était emparé de l'Arménie vers le milieu du 7e siècle. Cinquante ans après, ce pays devint le théâtre des guerres entre les Sarrasins et les Grecs. En l'an 767, les Turcs y pénètrent, exercent de nouveaux ravages, et font des courses dans l'Asie mineure.

La ville de Jérusalem fut cédée aux Français, par le calife Haroun, en 791.

Les succès des Sarrasins en Afrique ne furent ni moins rapides, ni moins étendus qu'en Asie. Dès l'année 641, Amrou, l'un des lieutenans d'Omar, avait soumis toute l'Egypte, pris Tripoli, et porté ses armes jusqu'au pays de Barca. Bientôt les Grecs sont chassés par eux des côtes de la Méditerranée, et la Mauritanie est soumise. Ils emmènent et vendent plus de quatre-vingt mille prisonniers.

Kairouan, bâtie à trente lieues de Carthage, devient la capitale des Sarrasins d'Afrique; et sous leur domination, Alexandrie partage, avec Constantinople, le commerce de l'Inde. En l'an 680, les Maures embrassent l'Islamisme, s'unissent aux Sarrasins Arabes, et concourent à étendre leurs conquêtes. Les Grecs sont définitivement chassés de l'Afrique, et Carthage est encore une fois détruite et rasée. Rome et sa rivale semblaient soumises à une destinée commune.

Tanger, appartenant aux Goths d'Espagne, tombe au pouvoir des Sarrasins. Les Edéristes, descendans d'Ali, s'emparent de la Numidie, de Ceuta, et de toute la Mauritanie.

La ville de Fez est rebâtie et devient le siége de cette puissance nouvelle. Edris, proclamé calife de Tremecen, est considéré comme le fondateur du royaume de Maroc. Il régnait vers la fin du 8e siècle.

Des pays situés entre l'Egypte et Tunis, il fut formé un état séparé en faveur du gouverneur de l'Afrique, qui devint le chef des Aglabites.

Le nord de l'Afrique, connu sous le nom de Barbarie, a, selon quelques historiens, pris ce nom des Bérébères, peuple nouveau qui parut au commencement du 8e siècle. Il se fit connaître par la prise de Kairouan et la défaite de Zéhéis, lieutenant du calife de Syrie. Le gouverneur de l'Afrique reprit d'abord sur eux Kairouan; mais il fut battu par Kabina, reine de Bérébères, et forcé d'abandonner l'Afrique. Un moment vaincus et incorporés dans les armées des Sarrasins, les Bérébères s'en séparent, reprennent l'avantage et forcent les Sarrasins de se retirer en Espagne. Mais accablés de nouveau par les troupes que le calife de Damas envoie contre eux, ils se soumettent, et l'Afrique est pacifiée.

Tandis que sous le nom de Sarrasins, les Arabes subjugent l'Asie occidentale et l'Afrique, ils se répandent en Europe sous celui de Maures. Dès le milieu du 7e siècle, ils avaient fait des tentatives sur la Sicile, et leurs armées s'étaient avancées jusqu'à Constantinople. Au bout de quelques

années ils revinrent mettre le siége devant cette ville. D'autres Sarrasins, ayant abordé en Sicile, détruisaient Syracuse, et une partie de leur flotte s'emparait de la Sardaigne et de la Corse. Le siége de Constantinople, un moment abandonné, fut recommencé par les Sarrasins passés en Thrace; mais cette expédition ne fut point heureuse, ils y perdirent 20,000 hommes et leur flotte, brulée dans le port de Cysique, où ils s'étaient établis.

Les premières tentatives des Arabes sur l'Espagne datent de l'an 675. La flotte qu'ils employèrent pour cette attaque fut détruite par Wamba.

Les Arabes, à la fois guerriers et navigateurs, trafiquaient en même temps avec les peuples de l'Inde et avec ceux de la Crimée, ou Chersonnèse Taurique.

Au commencement du 8e siècle, ils renouvelèrent leurs tentatives sur l'Espagne; enfin, ils y furent introduits par le comte Julien, en l'an 711. A peine descendus sur le rocher où fut bâtie l'ancienne Héraclée, ils édifièrent une ville nouvelle, à laquelle ils donnèrent le nom de Gibraltar. C'est de là qu'ils se répandirent dans les provinces espagnoles. A l'exception des Asturies, ils en achevèrent la conquête dans le cours de dix années. Dès la seconde, Rodrigue, roi des Visigoths, fut vaincu et tué. L'Estramadure, l'Andalousie, les Castilles, les deux Bétiques, la Celtibérie, Valence, Tolède, Cordoue, Séville tombèrent en leur pouvoir. Cinq ans après être descendus sur le rocher de Gibraltar, les Sarrasins, parvenus aux pieds des Pyrénées, avaient franchi cette haute barrière et pénétré en France. Ils mirent tout à feu et à sang dans le Poitou et dans la Bourgogne. Ils passèrent de nouveau les Pyrénées en 717 et 719, se rendirent maîtres de Narbonne et firent le siége de Toulouse. En 725, ils s'étaient emparés de tout le Languedoc et ravageaient la Provence. Ils ne cessèrent de menacer, dans l'indépendance de la France, celle de l'Europe entière jusqu'en l'année 733, époque à laquelle Abdérame, à la tête de 375,000 Sarrasins, Arabes et Maures fut vaincu dans les champs de la Touraine par Charles Martel, commandant toutes les forces de la Germanie, de l'Austrasie, de la Neustrie et de la Bourgogne. L'année suivante, les Sarrasins rentrèrent en Espagne, où Charles Martel les rejeta toujours lorsque, dans le cours de son règne, ils essayèrent de s'établir en France.

Les Arabes avaient détruit la puissance des Visigoths en Espagne; les Français les avaient aussi chassés de la Provence. Cependant un prince de cette nation, Pélage, réfugié dans les montagnes des Asturies, où il fut élu roi, entreprit de soustraire l'Espagne à la domination des Maures. Il leur fit la guerre et en tua 20,000 dans une seule bataille. Oviédo devint la capitale du royaume des chrétiens d'Espagne, dont les monarques furent long-temps désignés sous le titre de rois d'Oviédo. Alphonse, successeur de Pélage, chassa les Maures de la Galice, des royaumes de Léon et de Castille.

Vers le milieu du 8e siècle, Abdérame, dernier prince de la maison des Ommiades, étant revenu d'Afrique en Espagne, reprit Cordoue, où il fit sa résidence. Cet empire devint un état séparé, indépendant des Sarrasins d'Afrique et d'Orient. Les Maures d'Espagne reconnurent Abdérame pour calife d'Occident.

Durant ce temps, les Sarrasins d'Asie ne cessèrent d'inquiéter l'empire grec. En 715 et 717 ils assiégèrent Constantinople; mais la seconde fois ils furent repoussés, et leur flotte fut détruite par le feu grégeois. Ils revinrent en Thrace à la fin du 8e siècle, et portèrent le ravage jusqu'aux portes de Constantinople. Vers le même temps, Charlemagne leur enleva les îles Baléares, et Alphonse, roi des Asturies, remporta sur eux une grande victoire. L'empire grec se montra tour à tour faible et puissant dans le cours de cette période.

Des barbares venus des bords du Volga, et qui reçurent, à cause de leur origine, le nom de Bulgares, parurent dans le 7e siècle, ravagèrent la Thrace et s'établirent dans la Moésie, qui s'appela Bulgarie. Cette province contenait les pays connus depuis sous les noms de Hongrie, de Moldavie et de Valachie. L'empereur Justinien II, après avoir vaincu les Esclavons, et les avoir obligés de lui fournir 20,000 hommes, qu'il incorpora dans ses troupes, vint attaquer les Bulgares; mais il fut battu et réduit à se renfermer dans Constantinople. L'année suivante, il pénétra dans la Crimée, qu'il dévasta et dont il massacra les habitans.

Les cruautés de Justinien II soulevèrent contre lui l'Exarchat de Ravenne.

En l'an 726, Rome secoua le joug des empereurs grecs, et, sous le nom de duché, forma un état indépendant, gouverné par un sénat. Une partie de la Campanie était comprise dans le duché de Rome.

Au milieu du 8e siècle, les Lombards s'emparent de Ravenne et de son territoire, et mettent fin à l'espèce de vice-royauté connue sous le nom d'Exarchat. Elle avait duré 184 années. En l'an 754, Pépin fit don aux papes de l'Exarchat de Ravenne.

Vers le même temps, Constance Copronyme chassa les Slaves de la Macédoine, et battit les Bulgares qui ne tardèrent pas à réparer cet échec.

Les Slaves s'étaient répandus en Italie au milieu du 7e siècle, et en avaient été chassés par les Lombards. Au milieu du 8e siècle, les Arabes firent une irruption dans le même pays, mais ils furent repoussés au delà du Danube et en grande partie noyés dans ce fleuve. Une nouvelle expédition leur fut plus funeste encore : le duc de Frioul, après les avoir vaincus, entra dans leur capitale et la livra au pillage.

Le royaume des Lombards s'affaiblit par sa division en deux états séparés. Pavie devint la capitale de l'un et Milan fut la capitale de l'autre. La guerre ne tarda pas à s'allumer entr'eux. Le royaume de Pavie succomba dans cette lutte.

Le duché de Bénévent devint puissant; le duc de Bresse et de Trente se révolta contre les Lombards, et prit le titre de roi. Les Lombards s'en vengerent sur la Campanie; mais Charlemagne parut et mit fin à leur puissance. En l'an 774, le roi Didier et sa famille, assiégés dans Pavie, tombèrent entre ses mains. La durée du royaume des Lombards a été de 206 ans. Charles se fit reconnaître roi d'Italie et patrice de Rome. En l'an 781, il fit couronner son fils Carloman roi de Lombardie et d'Italie. Ce royaume s'étendait du pied des Alpes à l'Ofanto, et comprenait le duché de Bavière : Milan en était la capitale.

Les papes deviennent, vers le milieu du 8e siecle, une puissance temporelle. Avant sa chute, Didier, roi des Lombards, leur avait cédé Ancône et le duché de Bénévent.

La Sicile servit, pendant quelque temps, de refuge aux empereurs d'Orient; ils établirent, en 659, le siége de leur empire à Syracuse.

Les peuples du Nord de l'Europe éprouvèrent peu de vicissitudes durant cette période.

En Angleterre, les Bretons furent repoussés dans le pays de Galles et de Cornouailles, après avoir, pendant un siècle et demi, résisté aux attaques des Saxons.

Les Suédois, les Danois et les Norvégiens fondent des colonies en Irlande.

Les Danois s'établisssent dans le Holstein et la Chersonnese Cimbrique.

A la fin du 7e siècle, les palatins de Pologne reconnaissent la suprématie d'un prince ou duc élu par eux. On fait remonter à cette époque la fondation de Cracovie.

Dans le 7e siecle, les Visigoths d'Espagne possédaient encore, en deçà des Pyrénées, la Gaule narbonnaise. Les habitans de ce pays tentèrent de secouer leur joug, mais ils furent soumis par Wamba.

En l'an 681, les Saxons, les Frisons, les Thuringiens, les Bavarois et les Allemands se soulevèrent contre la domination des rois d'Austrasie, et parvinrent à s'y soustraire. Les peuples d'Aquitaine en firent autant, et nommèrent des rois de leur nation. Sous Charles Martel, Pépin et Charlemagne, la France acquit, dans le 8e siècle, une puissance et une étendue qu'elle n'a retrouvé un moment qu'au commencement du dix-neuvième.

Charles Martel réunit la Frise au royaume de France, et soumit les Saxons; Pépin les obligea, ainsi que le duc de Bavière, à lui payer tribut. Il assiégea Narbonne, s'en empara, et chassa les Sarrasins de la Septimanie, dont il se rendit maître. L'Aquitaine fut réunie à la France en 767, et la Neustrie en 769.

A la mort de Carloman, toute la France fut soumise au sceptre de Charlemagne. Les Saxons s'étaient établis entre l'Elbe et le Rhin; ce prince les refoula dans leurs forêts, au delà du Weser. Dans la lutte longue et sanglante qu'ils soutinrent contre lui, il pénétra dans leur pays, les

contraignit à embrasser le christianisme, et punit leur résistance par d'affreuses sévérités. Il en massacra un grand nombre et dispersa le reste. Quelques uns se retirèrent chez les Slaves, d'autres s'enfuirent chez les Danois; c'est à leur alliance avec ce dernier peuple que plusieurs historiens attribuent les invasions des Normands. Charlemagne força les peuples de la Poméranie et du Brandebourg à lui donner des otages. Il réunit à la France le duché de Bavière, renversa en Italie le royaume des Lombards, et se rendit maître des pays qu'ils avaient occupés. Il passe en Espagne, soumet Pampelune, Barcelone, la Catalogne, l'Aragon et la Navarre, et se fait reconnaître prince suzerain par les petits princes maures, dont les états étaient situés entre l'Èbre et les Pyrénées. Les Français, chassés d'Espagne par les Maures, y revinrent sous le commandement de Louis le Débonnaire, qui étendit leurs conquêtes au delà des Pyrénées.

Par un concours d'idées et de circonstances digne d'être remarqué, tandis qu'en Orient le calife Haroun partageait entre ses enfans le vaste empire des Sarrasins, en Occident Charlemagne faisait aussi entre ses fils le partage de ses états. Nous avons dit que, sous le nom de Pépin, il avait fait couronner Carlomau roi de Lombardie et d'Italie, il éleva en même temps sur le trône d'Aquitaine, Louis son autre fils : le Poitou, l'Auvergne, le Périgord, le Limousin, le Languedoc et la Gascogne composaient les provinces de ce royaume, auquel le département des affaires d'Espagne fut attribué; Toulouse en était la capitale. Charlemagne, qui s'était réservé la direction suprême de l'un et de l'autre royaume, se fit couronner en 800 empereur d'Occident. Cet empire, qui devint par la suite l'empire germanique ou d'Allemagne, comprenait alors toute la France; l'Italie jusqu'aux portes de Rome vers le midi, et la Pannonie à l'orient; la Belgique, en suivant tout le cours du Rhin; la Germanie jusqu'à Erfurt et aux frontières de la Bohême, et une partie de l'Espagne : s'étendant du 13° ouest au 12° est de longitude, et du 41° au 52° de latitude septentrionale.

Pendant cette période, l'Asie orientale vit paraître et s'élever deux nations puissantes : les Thou-Fan et les Pou-Hai, et des hordes moins considérables, les Tartares Kitans, les Iu-Tchy, les Joung, les Kian-Kam, les Kololou et les Chy-ny. Les Bérébères se montrèrent en Afrique et les Maures en Europe, d'où les Visigoths et les Lombards disparurent.

L'invasion des Toultèques dans le Mexique, date du milieu du 7e siècle.

BIBLIOMAPPE

OU

LIVRE-CARTES;

LEÇONS MÉTHODIQUES DE GÉOGRAPHIE

ET DE CHRONOLOGIE,

RÉDIGÉES, D'APRÈS LES PLANS DE M. B. (J.-CH.),

PAR UNE SOCIÉTÉ D'HOMMES DE LETTRES ET DE SAVANS GÉOGRAPHES,

MM. DAUNOU, EYRIES, ANNÉE, Alb. MONTÉMONT, VIVIEN, etc.,

Et pour le dessin des Cartes, M. A. M. PERROT, Ingénieur-Géographe.

Premier Degré.

ASTRONOMIE APPLIQUÉE A LA GÉOGRAPHIE.

GRANDES DIVISIONS DES TERRES ET DES EAUX. — DIVISIONS DES CONTINENS ET ARCHIPELS EN PARTIES DU MONDE.

10 Cartes,
- 1° Astronomie............ 5 Cartes.
- 2° Mappemonde.......... 2 »
- 3° Ancien Continent.... 1 »
- 4° Nouveau Continent.. 1 »
- 5° Océanie................. 1 »

PARIS.

A LA LIBRAIRIE DU COMMERCE,

CHEZ RENARD, LIBRAIRE, RUE SAINTE-ANNE, N° 71.

M DCCC XXVI.

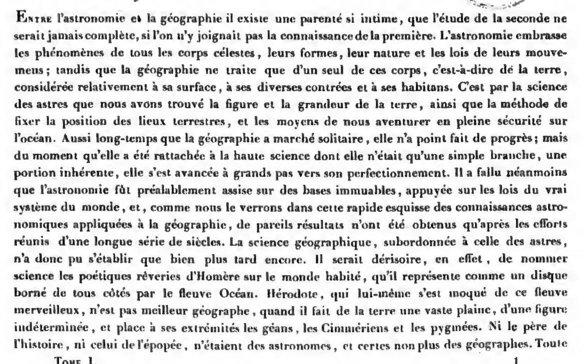


PRÉCIS HISTORIQUE

SUR LES PROGRÈS

DES CONNAISSANCES ASTRONOMIQUES

APPLIQUÉES A LA GÉOGRAPHIE.



Entre l'astronomie et la géographie il existe une parenté si intime, que l'étude de la seconde ne serait jamais complète, si l'on n'y joignait pas la connaissance de la première. L'astronomie embrasse les phénomènes de tous les corps célestes, leurs formes, leur nature et les lois de leurs mouvemens; tandis que la géographie ne traite que d'un seul de ces corps, c'est-à-dire de la terre, considérée relativement à sa surface, à ses diverses contrées et à ses habitans. C'est par la science des astres que nous avons trouvé la figure et la grandeur de la terre, ainsi que la méthode de fixer la position des lieux terrestres, et les moyens de nous aventurer en pleine sécurité sur l'océan. Aussi long-temps que la géographie a marché solitaire, elle n'a point fait de progrès; mais du moment qu'elle a été rattachée à la haute science dont elle n'était qu'une simple branche, une portion inhérente, elle s'est avancée à grands pas vers son perfectionnement. Il a fallu néanmoins que l'astronomie fût préalablement assise sur des bases immuables, appuyée sur les lois du vrai système du monde, et, comme nous le verrons dans cette rapide esquisse des connaissances astronomiques appliquées à la géographie, de pareils résultats n'ont été obtenus qu'après les efforts réunis d'une longue série de siècles. La science géographique, subordonnée à celle des astres, n'a donc pu s'établir que bien plus tard encore. Il serait dérisoire, en effet, de nommer science les poétiques rêveries d'Homère sur le monde habité, qu'il représente comme un disque borné de tous côtés par le fleuve Océan. Hérodote, qui lui-même s'est moqué de ce fleuve merveilleux, n'est pas meilleur géographe, quand il fait de la terre une vaste plaine, d'une figure indéterminée, et place à ses extrémités les géans, les Cimmériens et les pygmées. Ni le père de l'histoire, ni celui de l'épopée, n'étaient des astronomes, et certes non plus des géographes. Toute

la géographie du temps d'Homère se bornait à de simples indications itinéraires, fort vagues pour la plupart, et ses contemporains étaient si peu instruits dans la navigation, que le retour de Ménélas des côtes d'Afrique leur parut un miracle. Mais, dans ces temps reculés, les connaissances astronomiques étaient déjà très avancées, sinon en Grèce, du moins en Egypte et en Chaldée. Les connaissances astronomiques des Grecs ne remontent guère qu'à l'an du monde 2700, vers le quatorzième siècle avant notre ère, où le voyage des Argonautes leur procura une description de la sphère des Perses et des Chaldéens; elle fut rapportée de l'Asie par Alcée, connu ensuite sous le nom d'Hercule, et qui, à cause de cette découverte, passa pour avoir eu à soutenir tout le fardeau du ciel. Quant à la science géographique, elle commença au temps d'Eudoxe, environ 360 ans avant Jésus-Christ. Cet Eudoxe fut le plus grand des astronomes grecs, avant l'école d'Alexandrie. Il recueillit dans ses voyages les observations des levers et des couchers des étoiles, et assujétit le premier la géographie à des notions astronomiques.

Les bases fondamentales de la géographie reposent sur la connaissance, non seulement de la forme, de la mesure et même du mouvement de la terre, mais encore de l'inclinaison de son axe et de la position des différens pays qui sont à sa surface. C'est à l'astronomie qu'il faut demander la solution de ces intéressans problèmes. Tâchons de les expliquer successivement et avec brièveté, en rapportant les tentatives des anciens et des modernes pour amener les résultats dont l'ensemble a produit une théorie incontestable. L'exposition de ces tentatives nous permettra d'offrir en même temps les différens systèmes imaginés afin de rendre compte soit du repos, soit du mouvement de la terre. Nous commencerons par sa figure.

Homère, avons-nous annoncé, croyait la terre un disque véritable; les mappemondes de son temps la représentaient de même comme un disque arrondi, et l'océan comme une rivière qui la baignait de toutes parts (1). Au dessus de la terre était le firmament, où les astres brillaient attachés comme à une voûte de cristal. Le soleil y roulait sur un char, sortant le matin de l'océan oriental pour se précipiter le soir vers l'occident, d'où un vaisseau d'or le ramenait par le nord vers l'orient. Quant à la partie du monde habitée, les anciens la faisaient plate, plus longue que large, et limitée aux colonnes d'Hercule. Les Grecs apprirent des Egyptiens que la terre était ronde, car cette idée de sphéricité semble avoir pris naissance chez les prêtres d'Egypte. Les Chaldéens la faisaient creuse et semblable à un bateau. Il serait difficile de dire quel peuple a le premier deviné que la terre est un globe, mais ce ne peut être assurément qu'une nation adonnée à l'étude du ciel, et il n'en est guère de plus ancienne que les deux précédentes, si ce n'est peut-être les

(1) Planche I.


N°. 1.
ÉTAT PRÉSUMÉ DE LA GÉOGRAPHIE
AU TEMS D'HOMÈRE ET D'HÉSIODE.
FLEUVE OCÉAN.
Monts Riphéens
Monts Hyperboréens
HESPERIE
THRACE
EPIRE
Trinacrie
SOURCES DE L'OCÉAN
Mt. Atlas
Troie
ASIE MINEURE
COLCHIDE
Chypre
Crète
PHÉNICIE
ARABIE
LIBYE
EGYPTE
ETHIOPIE OCCIDle
ETHIOPIE ORIENTle
FLEUVE OCÉAN

Chinois, dont nous ne savons pas l'opinion primitive sur la figure terrestre. Quoi qu'il en soit, l'étoile polaire, qui fut une des premières étoiles observées, et que ce dernier peuple connaissait plus de 3000 ans avant J.-C., fit naître l'idée de noter la hauteur du pôle; on observa aussi, par un style ou une barre verticale appelée *gnomon*, la hauteur méridienne du soleil, laquelle dut révéler la rondeur de la terre; car plus on avançait vers le nord, plus les ombres mesurées le même jour se trouvaient longues, d'où il fallait nécessairement conclure que la hauteur du soleil au dessus de l'horizon étant devenue plus petite, et l'observateur situé vers le nord n'étant plus sur le même plan que vers le midi, la terre devait être sphérique.

Cette vérité fut confirmée par d'autres phénomènes célestes, notamment par les éclipses de lune. On remarqua que l'ombre de la terre, visible sur le disque éclairé de la lune, était ronde; ce qui prouvait la rondeur de la terre, laquelle, éclairée d'un côté par le soleil, projetait de l'autre son ombre sur le disque de la lune, au moment que celle-ci entrait dans ce cône d'ombre, pour se cacher aux rayons du soleil. Les longs voyages, et sur terre et sur mer, vinrent ajouter de nouvelles preuves à ces remarques. Vers quelques points que l'on se portât, si le trajet était un peu considérable, on perdait de vue beaucoup d'étoiles qui, auparavant, brillaient au dessus de l'horizon, et on en découvrait d'autres, jusqu'alors invisibles. Allait-on vers le nord, l'étoile polaire semblait de plus en plus s'élever dans le ciel; allait-on vers le sud, elle semblait au contraire s'abaisser à vue d'œil. Si la terre eût été plane, comme le disaient les anciens, on aurait vu alors toutes les étoiles à la fois, en quelque lieu qu'on se fût trouvé sur la surface terrestre. Dans les grandes plaines, où nulle montagne n'intercepte la vue, et où l'on est comme sur un plan horizontal, on pouvait également se demander pourquoi les tours, les édifices, les monts eux-mêmes semblaient, lorsqu'on s'en éloignait, se plonger sous l'horizon, à commencer par leur base; et pourquoi au contraire, lorsqu'on s'en approchait, tous ces objets montraient d'abord leur sommité, puis leur milieu, et enfin leur base. Ne devait-on pas tirer de là une conséquence de la courbure de la terre? Les voyages sur mer offraient de pareils phénomènes: la terre disparaît pour ceux qui vont en mer, bien qu'elle soit encore assez près d'eux pour en être aperçue, s'il n'y avait pas convexité à la surface des eaux. On perd de vue d'abord le rivage, puis les hauts édifices, et en dernier lieu les montagnes. Les habitans du rivage perdent de vue le corps du vaisseau avant le grand mât; et de leur côté les matelots grimpent sur le grand mât pour découvrir des navires ou la terre ferme, à une certaine distance. Si l'océan était une plaine infinie, l'objet que l'on verrait le premier serait le plus gros et non le plus haut, et le mât du vaisseau disparaîtrait, à cause de la petitesse de son angle, long-temps avant le corps du bâtiment; de même, si la terre n'était pas courbe, on verrait le corps des édifices avant la cime des tours. Des courses lointaines et le

perfectionnement des connaissances astronomiques, lequel apprit que l'on compte, en même temps, différentes heures en différens pays, prouvèrent de plus en plus la rondeur de la terre et des flots. Aidé de la boussole et de l'observation des astres, Magellan, qui tenta le premier la circonnavigation du globe, était parti du Portugal, en se dirigeant vers l'ouest: il côtoya par le sud, aborda aux îles Moluques, et son vaisseau, voguant toujours vers l'ouest, rentra dans le port européen où il s'était embarqué, comme s'il fût venu de l'orient. Ce voyage, plusieurs fois répété, donna la certitude que la surface totale des eaux et de la terre est convexe, rentrante sur elle-même, et isolée dans l'espace, sans que le ciel la touche nulle part. Nous verrons tout-à-l'heure que cette convexité n'est point parfaite, et nous dirons la somme de son irrégularité.

La figure de la terre une fois connue, un besoin naturel, né de la curiosité et des progrès toujours croissans de la science, en fit chercher la dimension ou la grandeur. Jamais peut-être l'esprit humain n'a entrepris et terminé de plus étonnans travaux que ceux qui devaient la procurer, et c'est encore l'astronomie qui, seule, a résolu le problème. L'analyse des nombreuses tentatives formées à ce sujet par les anciens et les modernes va nous montrer de quelle persévérance il fallait que le génie fût animé pour obtenir les résultats inespérés que la science a recueillis de nos jours.

Le premier essai de ce genre est dû aux Chaldéens. Ils pensaient qu'un homme, marchant d'un bon pas, et sans s'arrêter, ferait, comme le soleil, le tour de la terre dans une année. A une lieue par heure, il ferait effectivement, s'il pouvait supporter une si longue marche, 8,766 lieues en 365 jours $\frac{1}{4}$; ce qui approchait beaucoup de la vérité, la terre n'ayant que 9,000 lieues de tour. On ignore quels furent leurs procédés pour arriver à une estime si remarquable. Nous connaissons celui d'Eratosthène, astronome de l'école d'Alexandrie, né à Cyrène, 276 ans avant J.-C. Il savait qu'au solstice d'été le soleil était vertical pour les habitans de Syène, ville aux confins de l'Ethiopie, sous le tropique du Cancer, et où les rayons de cet astre éclairaient le fond d'un puits, en sorte qu'ils ne produisaient alors aucune ombre; il avait vu que, dans Alexandrie, le gnomon, au même instant, projetait son ombre sur la cinquantième partie d'un cercle, ce qui plaçait cette dernière ville à 7 degrés environ du zénith de l'astre; et, supposant, quoique à tort, Syène et Alexandrie sous le même méridien, il en conclut que la distance entre les deux villes était la cinquantième partie d'un grand cercle sur la terre, distance qui, par la mesure, produisant 5,000 stades, donnait, pour circonférence à la terre, 250,000 stades, puisque, dans le cercle entier de la terre, ou dans les 360 degrés, il y a environ 50 arcs de 7 degrés, ou 50 fois 5,000 stades. Posidonius, environ 150 ans après, répéta cette mesure par une méthode presque semblable. Il savait que l'étoile Canopus était juste visible à l'horizon de Rhodes, et qu'à Alexandrie

sa hauteur méridienne était la quarante-huitième partie d'un grand cercle dans le ciel, ou 7 degrés $\frac{1}{2}$, ce qui fait voir à quelle partie d'un grand cercle sur la terre s'élève la distance entre ces deux villes. Les supposant toutes deux sous le même méridien, et la distance entre elles de 5,000 stades, il en conclut 240,000 stades pour la circonférence du globe terrestre. Une autre mesure, qu'on dit aussi appartenir à Posidonius, de laquelle se servit le géographe Marin de Tyr, et que l'on attribue à son contemporain, le fameux Ptolémée, ne donnait à la terre que 180,000 stades de tour, probablement parce que les stades de cette dernière mesure avaient une autre valeur. Vers l'an 800 de J.-C., le calife Almamon fit aussi mesurer un degré du méridien entre Racca et Palmyre, en ordonnant à ses mathématiciens de s'avancer les uns vers le nord, les autres vers le midi, jusqu'à ce que la hauteur méridienne se fût abaissée d'un degré pour les premiers, et élevée d'autant pour les seconds : le résultat de cette opération fut à peu près le même que celui dont l'almageste de Ptolémée avait gardé le souvenir.

Depuis ces mesures anciennes, près de huit siècles s'écoulèrent avant qu'on essayât de les reprendre. Vers l'an 1525, Fernel, astronome français, prit la hauteur du pôle à Paris, et se dirigea en poste directement vers le nord, jusqu'à ce qu'il fût arrivé près d'Amiens, où la hauteur du pôle est d'un degré plus grande qu'au point du départ, ou bien, en d'autres termes, jusqu'à ce que la hauteur du soleil fût diminuée d'un degré. Il eut soin de compter en même temps le nombre de tours qu'avait faits l'une des roues de sa voiture pendant le trajet; et, après en avoir déduit ce qu'il croyait nécessaire pour les montées, les descentes et les tournans, il estima que la longueur d'un degré, de Paris à Amiens, était de 57,070 toises. La Caille, qui mesura la même distance par des moyens géométriques, ne trouva, chose remarquable! que 4 toises en excédant. Le Hollandais Snellius vint essayer, après Fernel, de mesurer la terre. Ayant pris les hauteurs du pôle à Alkmaer et à Berg-op-Zoom, il eut, pour différence, 1° 11' 30". Il mesura ensuite la distance entre les parallèles de ces deux villes, en prenant plusieurs stations et en liant ces deux points par un réseau de triangles, au moyen desquels il trouva au degré 55,021 toises. Norwood, en opérant de même de Londres à York, et en tenant compte des sinuosités des routes, évalua le degré à 57,300 toises, ce qui s'éloignait peu de la vérité. En Italie, Riccioli usa de plusieurs méthodes pour mesurer le globe, et trouva qu'un degré contient 64,363 pas de Bologne, qui reviennent à 61,650 toises.

Il était réservé aux académiciens français de déterminer, avec une rigoureuse exactitude, la dimension de la terre. L'application des lunettes aux instrumens qui servent à prendre les angles permit, en 1670, à Picard de mesurer avec soin un degré du méridien entre Malvoisine et Sonrdon, situés sous le même méridien; il lia ces deux points par des triangles, dont il observa successive-

ment tous les angles, et, s'il n'obtint jamais la somme des trois angles de tout triangle, c'est-à-dire 180°, les différences furent très légères. De nouveaux triangles prolongèrent l'opération jusqu'à la cathédrale d'Amiens. Il fallut alors conclure la longueur de la ligne, et déduire la distance, après s'être orienté dans le sens du méridien de Paris, ensuite déterminer l'amplitude de l'arc mesuré de ce cercle, c'est-à-dire combien il renfermait de degrés ou de parties de degrés, afin de le comparer à la circonférence totale. Pour cette opération, purement astronomique, il observa une des étoiles de la constellation de Cassiopée, qui était peu loin du zénith, et il trouva, pour différence de latitude entre Malvoisine et Sourdon, 1° 11′ 57″, différence qui répondait, dans le sens du méridien, à une distance de 58,430 toises; et il en conclut que la longueur du degré, terme moyen, était de 57,060 toises, qui, multipliées par 360 degrés, et après division du produit par le nombre de toises contenues dans la lieue marine, donnent environ 7,200 lieues de tour à la terre. La Hire continua la mesure de Picard jusqu'à Dunkerque, et Cassini jusqu'à Perpignan; ils furent tous deux très étonnés de trouver que le degré croissait en allant vers l'équateur, ce qui était directement contraire à l'hypothèse de Huyghens et de Newton, qui venaient d'annoncer l'aplatissement aux pôles et le renflement à l'équateur, fait confirmé par Richer, lequel, en 1672, près de la ligne, avait remarqué que son pendule, réglé à Paris, retardait à Cayenne de 2′ 28″ par jour, et que, pour le régler avec Paris, il fallait l'accourcir de 1 ligne $\frac{1}{4}$, accourcissement nécessité par la diminution de la pesanteur, et qui prouvait que l'équateur était plus éloigné que les pôles du centre de la terre.

Pour lever tous les doutes et faire cesser toutes les divergences d'opinions, l'Académie des sciences envoya plusieurs de ses membres mesurer des degrés près du pôle et à l'équateur, points extrêmes où la différence devait être plus forte. Bouguer, La Condamine et Godin, en 1736, se rendirent au Pérou, y mesurèrent trois degrés sur les plateaux de Quito, et eurent, pour un degré, 56,753 toises; tandis qu'en Laponie, Maupertuis, Lemonnier et Clairaut le trouvèrent plus fort de 669 toises, ce qui décelait au pôle un aplatissement de $\frac{1}{314}$ du diamètre de l'équateur, et faisait voir que les degrés croissant vers les pôles et diminuant vers l'équateur, le grand axe de la terre était à l'équateur, et le petit dans le sens des pôles. L'opération de Maupertuis, qui s'écartait un peu des données générales, a été vérifiée, sur les lieux, par un astronome suédois, M. Svanberg, lequel a trouvé au degré, près du cercle polaire, 57,209 toises, c'est-à-dire 196 toises de moins que la mesure de 1737.

Le développement de la civilisation, l'entrainement des esprits vers les réformes utiles, et le besoin si généralement senti d'un système uniforme de poids et mesures, fit renaitre, avec une nouvelle ardeur, au commencement de la révolution française, la grande question de la mesure de la terre. Comme on voulait, avec raison, baser le système sur la nature elle-même, afin de le rendre

invariable, les savans proposèrent de regarder comme unité primitive la dix millionième partie du quart du méridien terrestre, c'est-à-dire l'espace de l'équateur au pôle. L'assemblée constituante adopta le projet, et Delambre et Méchain furent chargés de mesurer l'arc du méridien, intercepté par les parallèles de Dunkerque et de Barcelonne. Cette entreprise délicate, commencée avec des précautions infinies, en 1792, fut terminée, quant aux mesures, en 1798; elle nous donna la mesure la plus exacte et la plus étendue que l'on eût jamais faite, et qui devint la base de la valeur du mètre. Nos deux savans trouvèrent, pour la différence de latitude entre Dunkerque et Montjouy, près Barcelonne, 9° 40′ 44″ 86‴, et pour longueur totale de leur ligne mesurée 551,583 toises, 5385 fractions, environ 211 lieues et demie. Delambre, dont la conscience scrupuleuse est connue des savans, n'admet pas dans ce calcul la possibilité d'une erreur de 5 secondes, ou 488 pieds sur la longueur totale d'un demi-million de toises. Méchain, qui avait conçu le projet de continuer la méridienne de France jusqu'aux îles Baléares, succomba aux fatigues de cette nouvelle entreprise; elle a été glorieusement achevée par deux de nos savans actuels les plus célèbres, MM. Biot et Arago. De pareilles opérations sont aujourd'hui en pleine activité pour mesurer la terre de l'est à l'ouest, comme on l'a fait du nord au midi, et le Bureau des longitudes de France s'est également mis en rapport avec les savans de la Grande-Bretagne, afin de prendre la distance de Douvres à Calais, et de lier ainsi la côte de France à celle d'Angleterre, de manière que les espaces mesurés, depuis les îles Baléares, par la France et l'Angleterre, jusqu'en Ecosse, embrasseront un arc de *vingt-deux degrés* de latitnde. Enfin, un mathématicien anglais, le colonel Lambton, vient aussi de mesurer, dans l'Inde, un arc du méridien de près de *dix degrés*, trigonométriquement et avec les soins les plus minutieux. Le résultat est qu'un degré, sous l'équateur, doit contenir 68 $\frac{264}{1000}$ milles anglais; sous la latitude de 45 degrés, 69 $\frac{30}{100}$; et sous le pôle, 69 $\frac{305}{1000}$. Le terme moyen est de 69 $\frac{1}{10}$ milles anglais.

Si on voulait résumer les opérations géoscopiques anciennes et modernes, on dirait que la mesure de la terre fut tentée par les Chaldéens, exécutée par Eratosthène et Posidonius, reprise par les Arabes, et que nous sommes venus vingt siècles après Eratosthène, donner enfin de la certitude à ces opérations, en assignant par des moyens astronomiques et trigonométriques, *neuf mille lieues de tour au globe terrestre*, ce qui devient cependant imperceptible, en comparaison du soleil et de l'immensité. Voilà donc la figure et la grandeur absolue de ce globe, connues et démontrées: examinons maintenant de quelle manière on a trouvé la position de son axe, si ce globe est en mouvement, et quels sont les moyens imaginés pour fixer la place relative des différentes contrées.

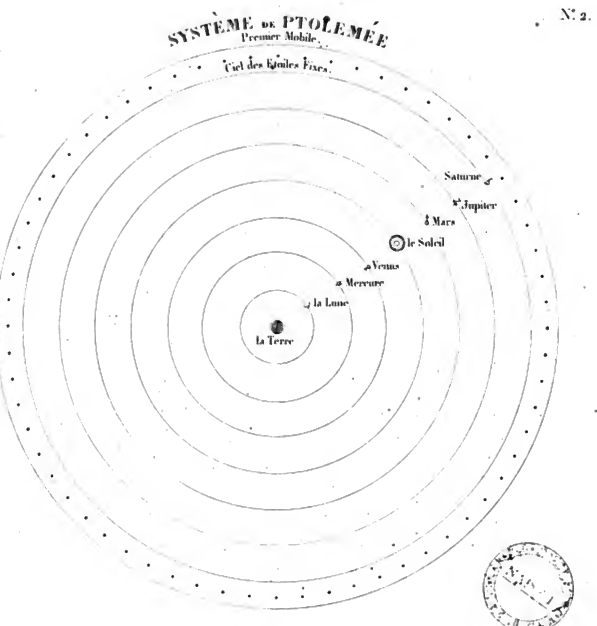
Ce fut encore par un procédé astronomique, c'est-à-dire par l'observation de l'ombre du soleil, au moyen du gnomon, que le fameux Eratosthène découvrit et fixa l'inclinaison de l'axe de la terre,

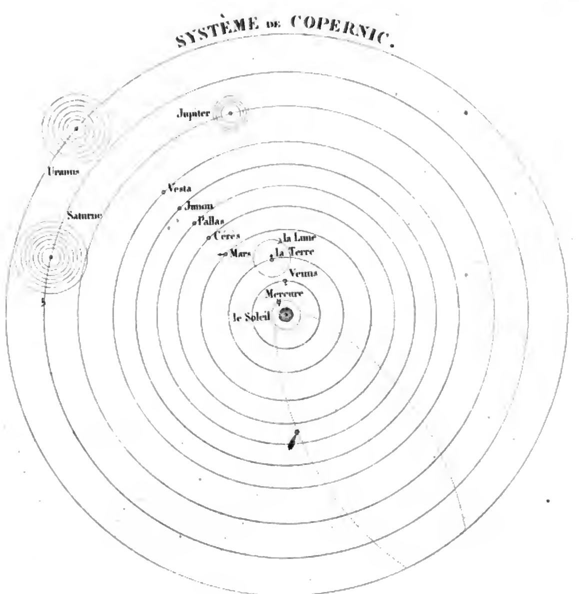
ou, ce qui revient au même, l'obliquité de l'écliptique, comme ce même astronome avait trouvé par la hauteur du soleil, à Syène et à Alexandrie, la circonférence de la terre. Il appliquait cette inclinaison ou obliquité au soleil, parce que de son temps, la terre passait pour immobile et au centre du mouvement général; il l'estima à environ 23 degrés. On la porte aujourd'hui à 23° 28', quantité dont le soleil paraît alternativement s'écarter de l'équateur vers l'un et l'autre pôle. C'est en réalité la somme dont l'axe terrestre est incliné dans son mouvement autour du soleil.

Ce mouvement de la terre, qui intéresse à un si haut degré la science géographique, et qui, en agrandissant l'univers à nos yeux, nous a offert une base immense pour mesurer la grandeur et la distance des corps célestes, fut presque généralement ignoré des anciens. Quelques philosophes le soupçonnèrent, mais aucun d'eux n'osa le professer hautement; et nous verrons que chez les modernes, cette vérité ne fut admise qu'après des luttes opiniâtres, soutenues contre le bon sens, par le charlatanisme, l'ignorance et la superstition. On sait quel fut le sort de Galilée pour avoir publié ce mouvement de la terre. L'obstination des prêtres et du vulgaire à le nier retarda ainsi la connaissance des mouvemens réels des planètes et des dimensions de leurs orbites. Pythagore avait enseigné publiquement l'immobilité de la terre au centre du monde; il réserva pour ses disciples l'opinion du mouvement de la terre autour du soleil et l'immobilité de cet astre, opinion qui eût choqué la foule de ses contemporains. Philolaüs pensait aussi que la terre tournait autour du soleil, et Nicétas de Syracuse enseigna la rotation de la terre sur son axe. Il paraît que Platon connut de même les deux mouvemens diurne et annuel de notre globe; mais les philosophes grecs ne plaçaient le soleil au centre de l'univers que parce que, disaient-ils, le feu devait occuper la place d'honneur. Environ 200 ans avant J.-C., Aristarque de Samos, qui admit plus clairement l'hypothèse du mouvement de la terre, faillit le payer cher, comme il arriva dix-huit siècles plus tard à Galilée, car ce philosophe grec fut accusé d'impiété, pour avoir troublé le repos de Vesta. Aussi, cette hypothèse ne fut pas suivie dans l'école d'Alexandrie, et lorsque le génie d'Hipparque vint tout soumettre à l'examen, la vérité ne put faire valoir tous ses titres. Ptolémée, environ 140 ans après J.-C., présenta son système, connu sous le nom de *Système de Ptolémée*, lequel laissa la terre immobile au centre du monde (1). Préoccupé de cette idée en harmonie avec l'erreur de nos sens, il croyait que la masse terrestre, inhabile au mouvement, devait être le centre de tout ce qui se meut, et il plaça autour d'elle les autres planètes dans l'ordre suivant: La Lune, Mercure, le Soleil, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne. Il mit ainsi le soleil au milieu des deux planètes qui ne s'en écartaient jamais que jusqu'à une certaine distance; et les trois autres planètes furent classées suivant le temps de leurs révolu-

(1) Planche II.

N°. 2.


SYSTÈME DE PTOLÉMÉE
Premier Mobile
Ciel des Étoiles Fixes
Saturne
Jupiter
Mars
le Soleil
Venus
Mercure
la Lune
La Terre


SYSTÈME DE COPERNIC.
Jupiter
Uranus
Saturne
Vesta
Junon
Pallas
Cérès
la Lune
la Terre
Mars
Vénus
Mercure
le Soleil

tions, c'est-à-dire que Saturne devait se trouver la plus éloignée de nous, parce qu'elle tournait beaucoup plus lentement, et que d'ailleurs elle était la moins lumineuse de toutes. Au delà des planètes, était la sphère des étoiles, qui toutes devaient opérer leurs révolutions, en vingt-quatre heures, autour de la terre. Chaque planète était fixée à une sphère creuse, et ces différentes sphères roulaient les unes sur les autres, d'orient en occident, pendant que chacune avait un mouvement propre d'occident en orient. Il résultait de ces deux mouvemens et de la disposition de ces astres une telle complication de petits cercles ou épicycles, que Ptolémée eût été fort embarrassé plus tard d'en rendre lui-même une raison satisfaisante ; c'est ce qui fit dire à un roi peu dévot, Alphonse de Castille, que « si Dieu l'eût appelé à son conseil, quand il créa le monde, les choses « auraient été dans un ordre meilleur et plus simple. » Ce système bizarre eut cependant assez de solidité pour subsister pendant quatorze siècles, mais sans aucun avantage marquant pour la science; seulement, il donna la *sphère armillaire*, pour observer l'ascension droite et la déclinaison des astres. Cette sphère était composée d'un équateur et de deux colures mobiles sur les deux pôles, sous un méridien fixe et perpendiculaire à l'horizon; elle était dans une position verticale; le pôle était au zénith, l'équateur dans l'horizon. C'est alors que naquit la connaissance des grands cercles du ciel et de leur position relativement à l'horizon, d'où résultent les phénomènes des levers et des couchers par rapport aux climats, lesquels furent distingués d'après la longueur des jours, de l'équateur aux pôles.

A la renaissance des lettres en Europe, le système de Ptolémée fut soumis à une investigation plus rigoureuse, et disparut enfin devant un autre qui replaçait le soleil au centre, en faisant de la terre une planète : c'était le *Système de Copernic*(1). Les voyages de longs cours venaient de prouver la rondeur de la terre et des mers, et que nulle part le ciel n'adhérait à l'horizon visuel; tout fut pesé de nouveau dans la balance d'une raison éclairée, et tout se réunissait pour démontrer le mouvement de la terre, en place du soleil et des étoiles autour d'elle. D'abord, les mouvemens très compliqués des planètes étaient rendus très simples, en les rapportant au soleil et non plus à la terre; ensuite, il n'était plus besoin de supposer aux étoiles cette vitesse prodigieuse de quarante millions de lieues par seconde, dont il fallait auparavant les animer, pour qu'elles pussent circuler en vingt-quatre heures autour de la terre, qui dans son mouvement ne parcourt que sept lieues par seconde, car dès à présent, elles se trouvaient hors de l'empire de notre système planétaire; le globe terrestre amenait naturellement et les jours et les nuits, en tournant sur son axe dans vingt-quatre heures; et les quatre saisons, en opérant dans une année sa révolution entière autour du

(1) Planche III.

soleil. Nous ne reproduirons pas ici les preuves irrécusables qui ont été données du mouvement annuel de la terre : il est aujourd'hui tout à fait hors de doute; nous dirons seulement que tous les corps placés sur la surface de la terre participent à ce mouvement, qui a lieu d'occident en orient, dans le sens contraire du mouvement apparent du soleil. Nous ajouterons que depuis la découverte de la pesanteur universelle, en vertu de laquelle les petits corps doivent circuler autour des grands, on ne pouvait plus laisser à la terre, dont le volume est un million quatre cent mille fois plus petit que celui du soleil, une immobilité que la nature ne lui a point léguée, et qu'il fallait de toute nécessité la remettre en mouvement comme les autres planètes, avec lesquelles elle offre tant de rapport. Si l'on nous demande quels avantages la géographie a retirés de ce nouveau système, nous répondrons que, par lui, les phénomènes de lumière, d'ombre, de saisons, s'expliquent avec simplicité; que, par lui, les lois des mouvemens célestes sont uniformes, et que toutes les analogies sont observées; qu'enfin, sans rien ôter à la terre, on agrandit, par son mouvement autour du soleil, les bornes de l'univers, et l'on retrouve la véritable cause des vents alisés et des moussons, de l'aberration de la lumière, de l'accourcissement du pendule, et une application parfaite de la pesanteur universelle qui, à la rigueur, sans ce mouvement, ne pourrait exister, et qui cependant se manifeste avec une évidence irrésistible dans tous les phénomènes terrestres, notamment dans les affinités chimiques. Est-ce donc si peu de chose que de saisir la vérité et de pénétrer le mystère du mouvement universel, en déduisant le principe unique de la matière?

Le perfectionnement de la géographie n'a commencé que du moment où cette mobilité a été reconnue à la terre; et si auparavant quelques navigateurs se sont aventurés si loin sur les ondes, c'est que déjà ils pressentaient ce vrai système, et nourrissaient la conviction que la nature n'a qu'une seule loi pour maintenir une harmonie si admirable dans tous les corps célestes. Aidés de la boussole et des étoiles, en franchissant les bornes chimériques de l'ancien monde, Christophe Colomb et Vasco de Gama renversèrent tout d'un coup le système de Ptolémée et préparèrent les esprits au triomphe des saines idées. Magellan, comme il a été dit plus haut, en opérant la circonnavigation du globe, acheva de prouver que c'était bien un globe; enfin le télescope de Galilée, en rapprochant de notre faible vue les astres et en prouvant le mouvement de la terre, vint aider à fixer la position des lieux. Le savant Mercator, qui, au dix-septième siècle, a fondé la géographie moderne, put aisément faire supprimer tous les monstres marins qui nageaient sur les cartes, et, un siècle plus tard, d'Anville et Busching purent créer à leur tour la bonne géographie.

Par quels motifs Tycho-Brahé produisit-il un troisième système? C'est que celui de Copernic, non encore affermi, contrariait les opinions vulgaires et ne s'accordait point avec l'Ecriture Sainte. Mais l'astronome danois ne fut pas très heureux dans cette innovation, et le *Système de Tycho-*

SYSTÈME DE TYCHO-BRAHÉ.

Saturne

Jupiter

Mars

Venus

Mercure

le Soleil

la Lune

la Terre

Brahé (1), bien plus défectueux que celui de Ptolémée, ne put survivre à son trop scrupuleux auteur. On ne conçoit guère ce que la Bible avait à démêler dans la structure de l'univers, et les Hébreux, médiocres physiciens, n'étaient pas de meilleurs astronomes. Ne serait-ce pas plutôt un mouvement d'amour-propre qui engagea Tycho-Brahé à donner son système? On sait que ce grand observateur en avait sa bonne part, lui qui faisait graver sur ses instrumens son nom à côté de ceux de Ptolémée, d'Albategnius et de Copernic. Tycho remit la terre au centre du monde, en faisant tourner autour d'elle la lune et le soleil, Mercure et Vénus autour du soleil, puis Mars, Jupiter, Saturne, et enfin les étoiles. Cette singulière innovation ne servit qu'à retarder le règne de la vérité, qui eût peut-être été reculé fort loin, si Képler et Newton ne fussent pas venus nous dévoiler, le premier, les lois des mouvemens planétaires; et le second, celles de la pesanteur universelle. Ces deux vastes génies assurèrent à jamais le système de Copernic, en le perfectionnant et en l'appuyant de leurs découvertes immortelles.

Nous voici parvenus au dernier période dont nous avions à offrir l'analyse, c'est-à-dire la méthode de position des lieux sur le globe terrestre, méthode si nécessaire à la géographie, de même qu'à la navigation, qui la doivent encore à la science des astres. La terre habitable des anciens étant, selon eux, plus longue que large, la plus longue ligne, qui était de l'est à l'ouest, s'appela *longitude*, et la plus courte, du nord au midi, *latitude*. Aristille et Timocharis, qui commencèrent à observer environ 295 ans avant J.-C., eurent les premiers l'idée de déterminer les longitudes et latitudes des étoiles, ou leurs déclinaisons et leurs ascensions droites, en considérant leurs distances de l'équateur. Une de leurs observations, cent cinquante ans après eux, fit découvrir à Hipparque la précession des équinoxes. Celui-ci employa la méthode d'Aristille et de Timocharis pour tracer les parallèles de latitude et les méridiens sur la surface de la terre, fondant ainsi la science de la géographie. Mais, quoique les longitudes et latitudes fussent alors introduites, on ne les employa qu'au temps de Ptolémée. Strabon, Vitruve et Pline sont tous entrés dans une minutieuse description géographique des lieux, suivant la longueur des ombres du gnomon, sans s'occuper le moins du monde des degrés et minutes de longitude et de latitude. Néanmoins, ces degrés une fois bien établis, on commença à dresser des cartes ou à tracer la surface plane de la terre. La première carte grecque fut celle d'Anaximandre, citée par Strabon. Quelques uns pensent que c'était simplement la carte générale du monde alors connu, rappelée par Hipparque sous la désignation d'ancienne mappemonde. Hérodote en cite une d'Aristagoras, dressée pour aller attaquer le roi de Perse, afin de rendre la liberté aux Ioniens. Alexandre-le-Grand eut des

(1) Planche IV.

cartes semblables, comme aussi les Romains; mais celles-ci n'étaient, à proprement parler, que des itinéraires. Ce fut Eratosthène qui introduisit le premier, dans les cartes, un parallèle de latitude; il le fit commencer au détroit de Gibraltar, puis traverser la mer de Sicile, près des extrémités méridionales du Péloponèse, d'où il continuait par l'île de Rhodes et la baie d'Issus, et là, entrant en Cilicie et franchissant l'Euphrate et le Tigre, il s'étendait jusqu'aux montagnes de l'Inde. Hipparque détermina plus tard à 36° la latitude de ce parallèle, qui fut dès lors préféré, comme pierre fondamentale de toutes les anciennes cartes. Le même astronome pensa que les villes et les points remarquables du globe étant connus par leurs longitudes et leurs latitudes, on en pouvait dresser un catalogue, comme il avait fait pour les étoiles. Cette ingénieuse application fixa le sort de la géographie, qui devint alors entièrement dépendante de l'astronomie. Toutefois, comme on l'a déjà vu, la science géographique ne reçut ses développemens qu'après la fixation du vrai système du monde, qui permit d'assigner les climats, les jours, les heures, les saisons variables des diverses contrées, ainsi que leurs antipodes; ce fut de cette époque seulement qu'on put compter avec exactitude les longitudes et latitudes des différens pays. C'est ici le cas de rapporter comment les astronomes d'Alexandrie les indiquaient.

Imaginant un grand cercle ou méridien passant par le pôle et le zénith du lieu, on notait sur ce cercle, par le moyen du gnomon ou des armilles, la distance du zénith à l'équateur, ou la latitude. Relativement à la distance de l'est à l'ouest, ou longitude, comptée sur l'équateur, et qui ne peut s'obtenir que par la distance mutuelle des méridiens des différens lieux, c'est-à-dire les parties de l'équateur interceptées entre ces méridiens, Hipparque imagina que, comme on calculait les longitudes depuis l'équinoxe du printemps, il fallait de même choisir un des méridiens d'où l'on pût compter tous les autres. Celui qui passe par les Iles Fortunées, maintenant les Canaries, fut adopté; mais on avait besoin de connaître la distance mutuelle des méridiens au premier méridien généralement reçu; et Hipparque inventa la méthode pour avoir cette distance, ou les longitudes, par le moyen des éclipses de lune. Il est midi pour les pays situés sous chaque méridien, au moment où le soleil est dans ce méridien; plus ces pays sont au levant, plus cette heure de midi leur arrive tôt; c'est tout le contraire pour les pays reculés vers l'ouest, et cela en raison de 4 minutes de temps pour un degré de longitude, et une heure pour 15 degrés, les 360 degrés de l'équateur, par le mouvement de rotation de la terre, passant au méridien dans un jour de 24 heures. Puisque midi est plus tardif pour un pays occidental, une éclipse de lune, aperçue comme un signal, dans le même instant, sur tous les lieux de la terre où cet astre est alors visible, sera donc vue, selon les pays, à différentes heures; par exemple, si c'est une heure plus tôt dans un lieu que dans un autre, on en conclura qu'il est plus oriental, et qu'il y a entre eux une différence de 15 degrés

vers l'est. C'est celle de Paris à Vienne en Antriche, où l'on compte une heure, lorsqu'il n'est encore que midi à Paris. Cette méthode, encore usitée de nos jours, et qui a donné naissance à toutes les autres, est le plus grand service que le célèbre Hipparque ait pu rendre à la géographie.

Ptolémée s'en servit pour calculer différentes longitudes, en prenant déjà, non pas en degrés, mais en temps, la différence des méridiens. Par exemple, comme un degré fait quatre minutes de temps, une ville qui eût été à un degré de longitude, ou un degré plus orientale que le premier méridien, il disait pour elle que la différence orientale des méridiens était de 4 minutes. C'est ainsi qu'en usent encore les modernes.

A l'égard des éclipses de lune, on sait maintenant que ce moyen de fixer les longitudes n'est point assez précis, parce qu'il est difficile d'assigner le moment juste du commencement du phénomène. Cassini proposa, en 1668, de leur substituer les satellites de Jupiter, dont les éclipses étaient bien plus fréquentes. Les éclipses de soleil pouvaient aussi être employées au même objet, mais le calcul en est plus compliqué. Les occultations des étoiles par la lune pouvaient être observées avec plus de certitude; aussi ce dernier phénomène paraît-il préférable aux deux autres, dans le calcul des longitudes, et l'on s'en sert toujours, en déterminant bien l'instant où le centre de la lune s'est trouvé en conjonction avec l'étoile; puis, dans les tables astronomiques, on cherche l'heure du phénomène, d'où l'on conclut la différence de longitude. Enfin le mouvement de la lune autour de la terre, et sa distance angulaire aux étoiles ou au soleil, que donnent nos instrumens perfectionnés, ont complété les moyens de fixer les longitudes terrestres avec une précision inespérée. A ces moyens sont ajoutées les montres marines dont les navigateurs font usage, surtout lorsqu'ils ne peuvent avoir recours aux astres. Ces montres, qui, pendant plusieurs mois, conservent une marche à peu près uniforme, donnent le moyen le plus simple d'avoir les longitudes à la mer, car le mouvement du vaisseau ne permet pas de les calculer par les éclipses de lune ou de soleil, ni par les occultations d'étoiles, ni par les satellites de Jupiter, auxquels on ne peut se fier que dans les lieux de relâche. Le calcul du mouvement de la lune est le seul qui, outre les montres marines, soit assez prompt pour servir à la détermination des longitudes à la mer. Voilà pourquoi les tables de la lune ont acquis un si haut degré de perfection.

Nous résumant sur l'historique des latitudes ou distances de l'équateur aux pôles, et des longitudes ou distances au premier méridien, nous voyons que leur usage est le fruit d'une création astronomique; qu'il a commencé à l'école d'Alexandrie et s'est progressivement développé jusqu'à nos jours, où il a reçu la perfection que les moyens de la science nous permettaient d'attendre. Il a fallu, dans cet examen, employer plusieurs termes dont la définition, quoique du ressort de la géographie, trouvera ici sa place, car ils se rattachent presque tous, plus ou moins, à l'ex-

plication des degrés de longitude et de latitude : tels sont l'équateur, l'écliptique, le méridien, le zénith, le nadir, l'horizon, les tropiques, les colures, les cercles polaires, les pôles, les zones et les climats, ainsi que les points cardinaux. Nous allons leur donner quelques éclaircissemens.

L'école d'Alexandrie, tout en regardant la terre comme ronde, n'en dessina pas moins la partie habitée comme si elle eût été une surface plane. Le seul Hipparque tenta de figurer des méridiens et des parallèles courbes, de la même manière que nous le pratiquons sur nos deux hémisphères (1); mais cette innovation fut long-temps repoussée. Nous avons dit plus haut que la sphère armillaire avait un équateur et des colures mobiles, sur deux pôles, sous un méridien fixe et perpendiculaire à l'horizon : c'était avec ces cercles que les Alexandrins observaient les étoiles, et ils furent appliqués ensuite à la géographie.

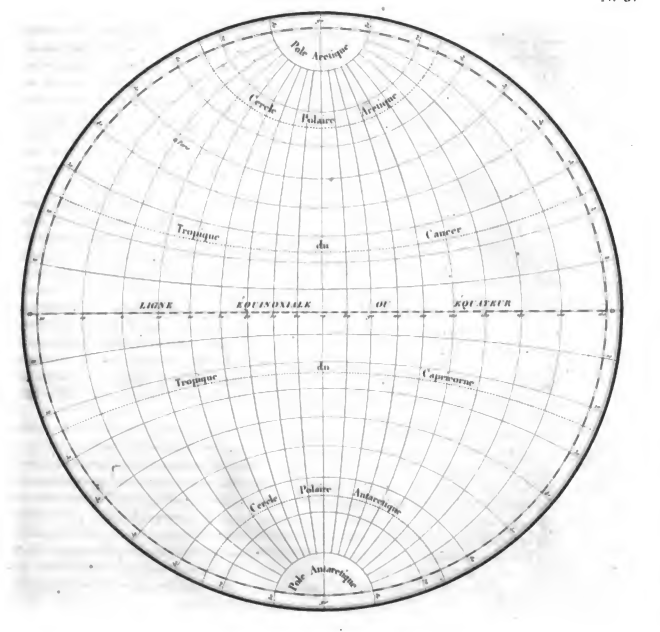
Le point du ciel, directement placé au dessus de notre tête, et conséquemment le plus élevé, en quelque lieu que nous soyons, est ce qu'on est convenu d'appeler le *zénith*, mot arabe qui veut dire *voir au dessus*. Le point inférieur de la sphère céleste, directement opposé au zénith, celui vers lequel se dirige en bas un fil à plomb par la gravité naturelle, se nomme *nadir*, autre mot arabe qui signifie *voir au dessous*. On appelle *verticale* une ligne allant ainsi du zénith au nadir ; c'est encore celle du fil à plomb.

Quand nous regardons le ciel dans un endroit bien découvert, et que nous voyons une moitié du globe au dessus de notre tête, nous devons penser que l'autre moitié, quoique invisible, n'en existe pas moins. L'*horizon* est ce grand cercle qui sépare la partie visible de celle qui ne l'est pas ; c'est ce cercle idéal qui borne notre vue, et qui marque le lever et le coucher des astres. L'horizon change quand on change de place ; car, à cause de la courbure du globe, on découvre alors de nouvelles parties du ciel, et d'autres qu'on voyait disparaissent aux regards. Chaque pays, chaque observateur a donc son horizon.

A moitié chemin de l'horizon au zénith, il existe une portion du ciel où les cercles fictifs, décrits par les étoiles, sont extrêmement petits : c'est à ce point que se trouve l'*étoile polaire*, une des sept étoiles de la petite ourse, voisine de la grande ourse, constellation, autrement dite le *chariot*, que sa figure, de même formée de sept étoiles, semble représenter, comme elle semble figurer également le corps et la queue d'une ourse. Cette étoile polaire est ainsi nommée, parce qu'elle est la plus rapprochée du *pôle* ou pivot (*polein*, tourner) qui se trouve au dessus de nous, dans le ciel, et qu'on appelle *pôle nord*, ou *septentrional*, ou *boréal*, ou *arctique* : ce pôle est l'extrémité boréale de l'*axe au monde*, ou de l'essieu fictif sur lequel s'opère la rotation de la terre. A l'extrémité opposée,

(1) Planche V.

N.° 5.



Pole Arctique
Cercle Polaire Arctique
Tropique du Cancer
LIGNE ÉQUINOXIALE OU ÉQUATEUR
Tropique du Capricorne
Cercle Polaire Antarctique
Pole Antarctique

au dessous de l'observateur, est le *pôle sud*, ou *méridional*, ou *austral*, ou *antarctique*. Quand nous avons parlé de l'obliquité de l'écliptique, c'est comme si nous avions noté l'inclinaison de l'axe terrestre, qui n'est nullement perpendiculaire, puisque le pôle ne se trouve point au zénith ; c'est autour de cette ligne que paraît se faire la révolution diurne des astres, en décrivant des cercles parallèles entre eux, et d'autant plus grands, que les astres seront plus éloignés des pôles : ce qui n'est qu'apparent pour le ciel devient réel pour la terre, qui tourne véritablement sur elle-même dans une période de 24 heures.

Celui des cercles parallèles précités, qui est à une égale distance des deux pôles, a reçu le nom d'*équateur ;* il partage les deux hémisphères en deux parties égales : la supérieure, où est le pôle du nord, appelée *boréale*, et l'inférieure, où se trouve le pôle du sud, appelée *australe*. L'équateur rencontre l'horizon en deux points diamétralement opposés : l'un est l'*orient*, et l'autre l'*occident*. Ces deux points, avec ceux des deux pôles *nord* et *sud*, sont les *quatre points cardinaux*. Les marins nomment aussi l'équateur la *ligne équinoxiale*, ou simplement la *ligne*. C'est de l'équateur aux deux pôles, au dessus et au dessous, que se marquent les latitudes, lesquelles deviennent conséquemment, ou boréales ou australes, suivant le pôle qu'elles regardent. C'est sur l'équateur même que s'écrivent les longitudes terrestres, en partant d'un premier méridien convenu.

Le *méridien* est le plus haut point d'ascension diurne du soleil au dessus de l'horizon ; c'est le temps de son midi, le milieu juste entre son lever et son coucher. Chaque point de ce cercle est également éloigné de l'horizon à droite et à gauche, et quand un astre est arrivé au méridien, il s'est éloigné de l'horizon autant qu'il le pouvait, ayant fait justement la moitié du chemin qu'il avait à faire, soit au dessus, soit au dessous de l'horizon. Le méridien sert donc à déterminer le milieu de la course des astres, au dessus ou au dessous de l'horizon ; il sert encore à partager tout le ciel en deux hémisphères, dont l'un est *oriental*, celui où se lèvent tous les astres, et l'autre *occidental*, celui où ils se couchent. On change de méridien en se déplaçant dans le sens de l'équateur ; mais en allant directement ou vers le nord ou vers le sud, on demeure constamment sous le même méridien. Tous les méridiens des différens pays se réunissent et se coupent aux deux pôles du monde, puisqu'ils sont tous menés d'un pôle à l'autre ; ils sont aussi coupés en deux parties égales par l'équateur, puisque l'équateur est partout également éloigné des deux pôles, et ils sont perpendiculaires à l'équateur même.

Indépendamment de ce mouvement diurne des astres, dont le méridien assigne le plus haut point d'ascension, il y a encore pour le soleil un mouvement annuel, dans lequel la hauteur de cet astre, en été et en hiver, est tracée par un cercle de la sphère, appelé l'*écliptique*, où sont représentés les douze signes du *zodiaque*, ou les douze maisons du soleil, lequel s'y avance de 30 degrés

par mois, en coupant l'équateur en deux points, mais en s'en éloignant ensuite de 23 degrés et demi au nord et au sud. Les deux points où ce cercle coupe l'équateur se nomment *colures* (*koloub*, couper) *des équinoxes;* c'est alors qu'à l'équinoxe du printemps comme à celui d'automne, où le soleil décrit l'équateur, il y a égalité entre les jours et les nuits. Les deux points de l'écliptique où le soleil se trouve, entre les équinoxes, le plus éloigné de l'équateur, c'est-à-dire à 23 degrés et demi, alternativement au nord et au sud, s'appellent les *colures des solstices:* solstice d'été, solstice d'hiver; c'est là que le soleil paraît être un moment stationnaire (*solis stationes*). Ces deux cercles fictifs parallèles à l'équateur se nomment aussi les *tropiques* (*tropé*, retour); ils constituent la limite de ce que nous appelons obliquité de l'écliptique. Le tropique supérieur où arrive le solstice d'été est le *tropique du Cancer;* l'autre, où a lieu le solstice d'hiver, est le *tropique du Capricorne:* celui-ci est austral, l'autre est boréal. Ainsi, les deux tropiques touchent l'écliptique, en se confondant avec lui aux deux points des solstices.

Au delà des tropiques et à 23 degrés et demi de chaque pôle, se trouvent les deux *cercles polaires*, placés à cette distance parce que leurs habitans y ont une nuit ou un jour de vingt-quatre heures, lorsque le soleil décrit les tropiques; par exemple, quand le soleil arrive au tropique du Cancer, les habitans du *cercle polaire arctique* ont un jour de vingt-quatre heures, et ceux du *cercle polaire antarctique* une nuit égale de vingt-quatre heures; et quand le soleil revient au tropique du Capricorne, tout le contraire a lieu, c'est-à-dire que les peuples du cercle polaire antarctique ont alors un jour complet de vingt-quatre heures, pendant que ceux du cercle polaire arctique ont une nuit de même durée. Plus près des pôles, le temps de l'absence ou de la présence de l'astre vers les solstices devient toujours beaucoup plus grand; enfin, sous le pôle, le soleil est six mois au dessus et six mois au dessous de l'horizon: c'est là qu'arrivent les jours de six mois et les nuits de six mois.

Les tropiques et les cercles polaires établissent la ligne de démarcation des zones (*zoné*, ceinture), ou bandes qui marquent les différens *climats*, fondés sur la durée du jour comparée à celle de la nuit. La zone appelée *torride* est entre les deux tropiques, et l'équateur en tient le milieu; c'est là que la végétation développe toutes ses richesses. Les deux zones *tempérées* sont entre chaque tropique et chaque cercle polaire; la végétation y est encore belle, mais bien inférieure à celle de l'équateur. Enfin, les deux zones *glaciales* sont entre les cercles polaires et les deux pôles; c'est le séjour du froid, de la décrépitude et de la mort.

Puisque nous venons de prononcer le mot de climat, il faut encore en dire un mot. Les *climats* sont les parties de la terre où la grandeur du jour est différente. Les anciens géographes divisaient le globe en climats. Ils avaient remarqué que le jour était constamment de douze heures, et que

la longueur augmentait à mesure qu'on avançait ou vers le nord ou vers le sud; ils crurent alors pouvoir déterminer la distance des différens pays situés au nord ou au sud de l'équateur, par la plus grande longueur des jours à chacun des lieux, et à cet effet, ils figurèrent des parallèles à l'équateur, qui indiquaient les variations de durée du jour à divers éloignemens de l'équateur; enfin, comme ils nommèrent climats les espaces compris entre ces cercles, ils donnèrent aux cercles eux-mêmes le nom de parallèles de climats. Ils comptaient trente climats entre l'équateur et chaque pôle, dont vingt-quatre climats d'heures et six climats de mois. Dans les vingt-quatre climats d'heures, c'est-à-dire les pays situés entre l'équateur et les cercles polaires, le jour augmente d'une demi-heure par climat, à l'extrémité de chacun d'eux. Le premier climat d'heures est l'espace compris entre l'équateur et le parallèle, où le plus long jour d'été a douze heures trois quarts, c'est-à-dire trois quarts de plus que sous l'équateur et le parallèle, où le plus long jour est de treize heures un quart, c'est-à-dire encore, ainsi que l'observe Lalande, auquel nous empruntons ce passage, que le milieu du premier climat a treize heures de jour au solstice d'été, et que son étendue renferme tous les pays qui ont entre douze heures trois quarts et treize heures un quart de jour. Le milieu du second climat a treize heures et demie de jour; le milieu du troisième climat a quatorze heures, comme cela arrive à Alexandrie d'Egypte; le quatrième climat a quatorze heures et demie, il passe à Rhodes et à Babylone; le cinquième a quinze heures, il passe à Rome; le sixième quinze heures trente minutes, il passe à Venise et à Milan; le septième seize heures, il passe à Paris. Enfin, sous le cercle polaire du pôle qui a l'été, le jour est de vingt-quatre heures, et c'est là le dernier des vingt-quatre climats d'heures ou de demi-heures. Les anciens n'avaient que sept climats, parce que leurs connaissances géographiques étaient fort limitées, et ne s'étendaient pas aux grandes latitudes. Quant aux six climats de mois, c'est-à-dire les pays où le plus long jour est d'un mois, de deux mois, de trois mois, en augmentant toujours d'un mois à la fin de chaque climat sur le climat précédent, on peut établir que le premier de ces six derniers climats finit à 67° $\frac{1}{2}$ de latitude, parce que le jour y dure un mois; et ainsi de suite jusqu'au pôle, près duquel se trouve le sixième et dernier climat de mois, parce que le jour y dure six mois. Dès que l'on sait de quel climat est un lieu, on sait alors la durée de son plus long jour. Mais il est bon d'observer que les astronomes ne font aucun usage de ces dénominations de climats: ils emploient de préférence les termes de zones, de latitudes et de saisons. Quoique ces dernières aient peu besoin d'explication dans la nature de ce travail, ajoutons pour elles encore une ou deux lignes.

Quand nous avons parlé de l'obliquité de l'écliptique, nous avons omis de dire que cette obliquité était la cause des différentes *saisons*. En effet, sans elle, tous les lieux de la terre auraient la même température, suivant leur position sur le globe, et si l'écliptique pouvait coïncider avec l'équa-

teur, nous jouirions d'un printemps éternel, ou plutôt il y aurait égalité constante de jours et de nuits sur toute la terre, ce qui n'arrivera jamais, dit M. de la Place, puisque, d'après la théorie de la pesanteur universelle, les plus grandes variations d'obliquité de l'écliptique n'excèdent point trois degrés, limite où elles oscillent dans la durée des siècles. Notre printemps est d'environ quatre-vingt-douze jours et demi; l'été de quatre-vingt-treize jours; l'automne de quatre-vingt-neuf jours et demi; et l'hiver de quatre-vingt-neuf jours. Ainsi l'hiver est la moins longue de nos saisons, et, en outre, la terre est d'un million de lieues plus près du soleil en hiver qu'en été; mais, dans l'espace de douze mille ans, ce sera tout le contraire : notre hiver sera la plus longue de nos saisons, et, dans le même temps, la terre le plus loin du soleil, par suite d'un phénomène que les astronomes appellent la précession des équinoxes.

Tel est le précis que nous voulions offrir des principales notions astronomiques dont la géographie ne peut se passer. Il était nécessaire d'en indiquer l'origine et la marche, avant de présenter la description de la terre, ce point de l'infini, ce point de 9,000 lieues de circonférence, et, malgré cela, imperceptible, où, comparativement à l'univers céleste, les plus hautes montagnes sont encore moins apparentes que les inégalités de l'écorce d'une orange; ce théâtre enfin de nos misères, où nous vivons si peu d'instans, et que nous devons cependant connaître, pour nous mettre en rapport avec nos semblables, et accomplir la destinée que la nature nous a prescrite.

ALBERT-MONTÉMONT,
Membre de plusieurs Sociétés savantes,
Auteur des *Lettres sur l'Astronomie*, du *Voyage aux Alpes et en Italie*, etc.

BIBLIOMAPPE,

OU

LIVRE-CARTES.



GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE.

PREMIÈRE PARTIE.

GRANDES DIVISIONS.

ANCIEN HÉMISPH

Pole Arctique

OCÉAN GLACIAL ARCTI

OCÉAN ATLANTIQUE

EUROPE

AFRIQUE

Tropique du Cancer

OCÉAN ATLANTIQUE SEP.

OCÉAN ATLANT. EQ.

OCÉAN ATLANTIQUE

AMÉRIQUE

Tropique du Capricorne

du Capricorne

OCÉAN ATLANT. M.

Cercle Polaire Antarctiq.

OCÉAN GLACIAL ANTARC

Pole Antarctique

(Carte nº 6.)

MAPPEMONDE.

ANCIEN hémisphère ou hémisphère oriental;

Nouvel hémisphère ou hémisphère occidental.

Sur l'ancien hémisphère, un continent divisé en EUROPE, ASIE, AFRIQUE, formant trois parties du monde.

Sur le nouvel hémisphère un continent: AMÉRIQUE, quatrième partie du monde.

Sur les deux hémisphères, à l'est et au sud-est de l'ancien continent, à l'ouest et au sud-ouest du nouveau, se trouvent quelques îles d'une étendue considérable, et un grand nombre de groupes d'îles ou archipels, dont les géographes modernes ont fait une cinquième partie du monde, qu'ils ont nommée OCÉANIE.

Au nord-est de l'Amérique, GROENLAND;

Au nord de l'ancien continent, côte ou terre DE GILLE.

GRANDES MERS, ou *mers communes aux deux continens ou cinq parties du monde, au nord de l'Asie.* — *Nouvelle Sibérie* ou *terre de Liakhew*

OCÉAN GLACIAL ARCTIQUE.

OCÉAN ATLANTIQUE *septentrional*, — *equinoxial*, — *méridional*.

GRAND OCÉAN *boréal*, — *équinoxial*, — *austral*.

OCÉAN GLACIAL ANTARCTIQUE.

Au nord du nouvel hémisphère: ILES ALÉOUTIENNES ou ALEUTIENNES, MER DE BEHRING, détroit de Behring.

Au midi du nouveau continent: Terre de Feu. — Ile des Etats. — Détroit de Magellan. — Détroit de Lemaire.

A l'extrémité la plus méridionale de l'ancien continent, *cap de Bonne-Espérance*.

A l'extrémité la plus méridionale du nouveau, *cap Horn*.

Ce qui donne environ 19 millions de lieues carrées pour les mers, et 6 millions et quelques centaines de milles pour la terre proprement dite.

Outre un nombre considérable d'îles, chacun des deux hémisphères renferme un *continent*. Le continent renfermé dans l'hémisphère oriental est nommé *ancien*, parce que les peuples qui l'habitent sont ceux qui possèdent les traditions les plus reculées, et surtout parce qu'il est le plus ancien par rapport à eux. Il se divise en trois parties, dites vulgairement parties du monde, l'Europe, l'Asie, l'Afrique.

Le continent renfermé dans l'hémisphère occidental prend le nom de *nouveau*, parce que son existence ne fut révélée aux peuples de l'ancien que vers la fin du 15ᵉ siècle, à l'époque où se manifesta, dans l'Europe, le goût des sciences et des découvertes, et où l'usage de la boussole permit enfin aux navigateurs des voyages de long cours. Ce continent forme une quatrième partie du monde, sous le nom d'Amérique, que l'on divise encore en deux parties, *septentrionale* et *méridionale*.

Ce n'est que dans la géographie moderne que cet innombrable assemblage d'îles répandues dans le grand Océan, et dont la découverte fut due, pour la partie la plus voisine des côtes méridionales d'Asie, aux Arabes, pendant le cours du 9ᵉ siècle; et, pour le très grand nombre, aux navigateurs européens des 16ᵉ, 17ᵉ et 18ᵉ siècles, a reçu le nom de *Terres Océaniques*, ou *Océanie*, ou *Océanique*. Il forme une cinquième partie du monde, que l'on subdivise en trois parties.

Le manque de notions sur la manière dont le Groënland se rattache au continent occidental, et même l'incertitude où l'on est de savoir s'il s'y rattache réellement, nous a engagés à en faire une mention particulière; sa description cependant se liera à celle de l'Amérique. La même incertitude existe pour la terre ou côte découverte par Gille, en 1707. On n'a, jusqu'à présent, donné aucune suite à cette découverte. Nous en dirons autant de la nouvelle Sibérie.

Nous faisons mention ici des îles Aleutiennes, comme limites de la mer de Behring, commune aux deux continens. L'archipel des îles Aléoutiennes ou Aleutiennes est formé par les sommets d'une chaîne sous-marine qui, suivant une direction parallèle au 52°, latitude nord, s'étend du 145° au 175° environ, de longitude est. L'historique de ces îles se rattachera à celui de l'Amérique septentrionale.

Mer. — La masse des fluides, qui presse de tous côtés les parties solides du globe et établit une double séparation entre les deux continens, reçoit le nom général d'océan.

L'océan peut se diviser ainsi : 1°. océan glacial arctique; — 2°. océan glacial antarctique; — 3°. océan atlantique; — 4°. grand océan.

L'océan glacial arctique, compris entre le pôle nord et le cercle polaire arctique, fut entière-

ment inconnu des anciens. Il ne porta long-temps que les barques des peuplades sauvages des côtes septentrionales de l'Europe et de l'Asie. La partie de cet océan renfermée dans l'hémisphère oriental fut explorée, pour la première fois, en 1553, par l'Anglais Hougby; celle renfermée dans l'autre hémisphère ne le fut qu'en 1727 par le Danois Behring, et, dans le courant du même siècle, par le célèbre Cook dans son troisième voyage, dont l'objet était de reconnaître le pôle nord, et de vérifier la possibilité du retour, en Europe, du grand océan, par le nord-ouest ou le nord-est. Ses tentatives furent infructueuses; les glaces lui opposèrent un obstacle insurmontable. Davis et Baffin, qui, dans les siècles précédens, avaient cherché par le nord-ouest de l'Europe un passage pour se rendre aux côtes est-sud d'Asie, n'avaient pas été plus heureux. Il paraît que, tout récemment encore, les efforts du voyageur russe, le baron Wrangel, n'ont pas obtenu plus de succès.

2°. *Océan glacial antarctique*, compris entre le pôle sud et le cercle polaire antarctique. Cook, dans son second voyage, franchit le premier le cercle polaire antarctique, et pénétra dans l'océan glacial, situé dans cette partie du globe. Il était à la recherche du continent que les géographes supposaient exister dans ces parages, et qu'ils pensaient nécessaire à contrebalancer la masse de terre qui avoisine le pôle opposé, le 71° latitude sud, fut le terme de sa course; une zone impénétrable de glaces l'empêcha de dépasser ce point.

Océan Atlantique. — C'est la partie de l'océan qui, s'étendant d'un cercle polaire à l'autre, est comprise entre les côtes occidentales de l'ancien continent et les côtes orientales du nouveau, et là où ces côtes viennent à cesser entre les deux méridiens qui passent par les extrémités les plus méridionales des deux continens, savoir, pour l'ancien par le 16° longitude est, et, pour le nouveau, par le 74° longitude ouest.

L'océan Atlantique fut connu en partie par les anciens qui lui donnèrent le surnom dérivé du mot Atlas, nom d'une célèbre chaîne de montagnes d'Afrique dont l'une des extrémités vient se perdre sous ses flots.

L'océan Atlantique se subdivise en océan Atlantique septentrional, océan Atlantique équinoxial, océan Atlantique méridional.

Océan Atlantique septentrional. — S'étend du cercle polaire arctique jusqu'au tropique du Cancer. Les anciens ne connurent de cet océan que la partie qui baigne les côtes méridionales de l'Europe et les côtes septentrionales de l'Afrique. Ils ne dépassèrent pas le 20° de longitude ouest. Dans le courant du 15e siècle, les Portugais s'avancèrent jusqu'au 30e. Cet océan ne fut traversé dans toute son étendue que postérieurement à la découverte du nouveau continent.

Océan Atlantique équinoxial. — S'étend d'un tropique à l'autre et se trouve partagé par l'équateur

ou ligne équinoxiale. Il fut entièrement inconnu des anciens, s'il faut ranger au nombre des fables le voyage très contesté des Phéniciens autour de l'Afrique. Exploré d'abord par les Portugais vers le commencement du 15ᵉ siècle, il fut traversé pour la première fois dans toute sa largeur par Christophe Colomb, lors de son troisième voyage, dont le résultat fut la découverte du nouveau continent.

L'*océan Atlantique méridional* s'étend du tropique du Capricorne jusqu'au cercle polaire antarctique. Poussant leurs voyages jusqu'à la pointe la plus méridionale de l'Afrique, les Portugais sont encore les premiers navigateurs qui aient exploré cet océan, également inconnu des anciens. Il ne fut cependant traversé, dans toute son étendue, que dans l'année 1500, par le Portugais Cabral, et en 1515, par l'Espagnol Solis, auquel on doit la découverte d'une partie des côtes est-sud de l'Amérique.

Grand océan, nommé encore, mais improprement, *mer Pacifique* ou *mer du sud*. Il s'étend, comme l'océan Atlantique, d'un cercle polaire à l'autre. Il baigne les côtes orientales de l'Europe et celles occidentales de l'Amérique, et là où ces côtes viennent à cesser; il a pour limites, à l'est et à l'ouest, les méridiens cités à l'article de l'océan Atlantique. En traçant, dans l'hémisphère oriental, une ligne partant du point d'intersection du 62° longitude est avec le 2° latitude nord, et conduite jusqu'au point d'intersection formé par le 10° latitude nord et 116° longitude est, on aura la limite de la partie du grand océan connue des anciens, et qui baigne les côtes méridionales de l'Asie : ils la nommèrent *Mare-Indicum*. Maintenant que le grand océan est entièrement connu, on le divise : 1°. en grand océan boréal; — 2°. grand océan équatorial; — 3°. grand océan austral.

Pour suivre la marche et les progrès de la navigation, nous commencerons par la description du grand océan austral, et nous remonterons du midi au nord.

Grand océan austral. — Il s'étend du tropique du Capricorne jusqu'au cercle polaire antarctique. Vasco de Gama, parvenu le premier jusqu'à l'extrémité la plus méridionale de l'Afrique, passa, en 1497, de l'océan Atlantique méridional dans la partie du grand océan austral, comprise dans l'hémisphère oriental. La partie comprise dans l'autre hémisphère fut explorée, pour la première fois, en 1521, par Magellan, parvenu à l'extrémité la plus méridionale du nouveau continent.

2°. *Grand océan équatorial,* qui s'étend entre les tropiques, et se trouve partagé par l'équateur, ou ligne équatoriale. Les premiers vaisseaux européens qui parcoururent la partie de cet océan, située dans l'hémisphère oriental, furent encore ceux des Portugais. Vers l'an 1550, l'aventurier Pizarre navigua le premier dans la partie située dans l'autre hémisphère. Il longea les côtes occidentales du nouveau continent, depuis environ le 2° latitude nord, jusques environ le 3° latitude sud.

Grand océan boréal. — C'est la partie qui s'étend du tropique du Cancer au cercle polaire arctique.

Il resta inconnu aux peuples de l'Europe jusqu'à l'année 1516, époque à laquelle un vaisseau européen aborda, pour la première fois, sur la côte orientale d'Asie.

La partie de cet océan comprise dans l'hémisphère oriental, c'est-à-dire jusqu'au 160° longitude est, fut explorée à la même époque par les Portugais. Celle renfermée dans l'autre hémisphère, entre le 90° longitude ouest et 160° longitude est, le fut pour la première fois, en 1727, par Behring.

Nous ferons mention ici de la mer de Behring, subdivision du grand océan boréal, parce que cette subdivision se trouve commune aux deux continens.

La mer de Behring, nommée aussi mer de Kamschatka, et bassin du Nord, est cette partie du grand océan boréal, comprise entre les 165° longitude ouest et 165° longitude est : elle est bornée au sud par la chaîne des Iles Aleutiennes, et au nord par le détroit de Behring. Cette mer est sujette au flux et au reflux : on y voit, en vingt-quatre heures, un grand flux et un petit flux. Elle offre peu de profondeur : les côtes sont basses et marécageuses; il est facile d'y remarquer les envahissemens que la mer y fait de jour en jour sur les terres.

Nous parlerons aussi, par la même raison, du détroit de Behring.

Détroit de Behring. — Appelé ainsi du nom du navigateur danois qui en fit la découverte en 1727. Ce détroit, situé sous le cercle polaire arctique par les 171° longitude ouest, n'offre pas plus de treize lieues de largeur; ses rivages ne présentent qu'une élévation moyenne, et s'abaissent, par une pente douce, vers la mer; son peu de profondeur, en certains endroits, porterait à croire à l'existence d'un isthme sous-marin. Ce détroit est remarquable comme formant la séparation des deux grands continens du globe sur les points les plus rapprochés.

Les noms de la *Terre de Feu*, située à l'extrémité la plus méridionale du nouveau continent, se trouvent indiqués sur cette carte, parce qu'elle contribue à la formation des détroits de Magellan et de Lemaire, qui, servant de passage aux eaux de l'océan Atlantique et du grand océan, sont communs à ces deux mers; d'après notre classification, ils doivent trouver ici leur place.

Détroit de Magellan. — Situé sous le 53° degré latitude sud et par les 70° et 73° longitude ouest, entre l'extrémité la plus méridionale du nouveau continent et la Terre de Feu, fut découvert, en l'an 1519, par le célèbre Magalhaëns, navigateur portugais, duquel il a reçu son nom, défiguré depuis, comme on le voit, par les géographes. Sa largeur varie de 15 à 2 lieues; sa longueur est évaluée à 180. Les eaux du grand océan en occupent environ une soixantaine; et celles de l'océan Atlantique cent vingt, ce que l'on connait par une séparation manifeste entre ces eaux, et par une certaine réciprocité des marées. Dans l'espace appartenant au grand océan, le détroit

est moins large et tellement fermé des deux côtés par de hautes montagnes toujours couvertes de neige, que leurs sommités semblent se toucher de loin, et que les navigateurs arrivant par la partie ouest ont peine à discerner l'embouchure du détroit. La mer y est, en certains endroits, extrêmement profonde; elle ne présente en d'autres que 15 ou 18 brasses de fond; les côtes y sont calcaires et tellement escarpées que les ancres peuvent difficilement y tenir. De nombreux courans et beaucoup de sinuosités rendent cette navigation très difficile. Ce passage est abandonné depuis que la découverte du cap Horn a ouvert aux navigateurs une entrée plus facile dans le grand océan.

C'est par un motif semblable à celui indiqué ci-dessus que nous plaçons, sur cette carte, les noms des caps Horn et de Bonne-Espérance, situés, l'un par le 70e longitude ouest, et le 56e latitude sud à l'extrémité d'une de ces îles qui composent la Terre de Feu; car on est dans l'usage de regarder la Terre de Feu et l'archipel qui s'y rattache, comme partie intégrante de l'Amérique; l'autre (le cap de Bonne-Espérance) à l'extrémité la plus méridionale de l'ancien continent, et par les 16e longitude est, et 34e latitude sud.

Plusieurs géographes ont observé avant nous, et avec raison, qu'il n'y a sur le globe qu'une seule mer; mais tous ont senti également qu'il était indispensable de fixer des divisions, comme moyens de se reconnaître sur cette immense surface. Celles que nous avons adoptées nous ont paru les seules convenables, parce qu'elles n'ont rien d'arbitraire, étant appuyées, tant sur des divisions astronomiques pour les latitudes, que sur les côtes des continens à l'est et à l'ouest. Nous avons donc rejeté des divisions purement systématiques, proposées par quelques géographes modernes; elles n'ont point été accueillies, et, en les examinant avec quelque soin, il est aisé de se convaincre qu'elles n'offrent d'utilité ni pour la science, ni pour la pratique.

Nous croyons devoir ajouter que ces mêmes géographes ont proposé de nommer le grand océan, *grand océan oriental*; et l'océan Atlantique, *grand océan occidental*. Ces dénominations ne sont pas déraisonnables; mais en quoi leur adoption serait-elle utile à la science? mieux vaut conserver les anciennes, auxquelles on est accoutumé.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

SUR LE GLOBE.

Le globe terrestre présente une masse solide, à laquelle s'applique spécialement le nom de *terre;* cette masse, recouverte en grande partie de fluides, désignés sous le nom général d'*eau*, est entièrement enveloppée d'autres fluides d'une nature différente, et dont l'ensemble reçoit le nom d'atmosphère.

Nous ne connaissons de la masse solide du globe que sa croûte extérieure. La chimie moderne porte au nombre de cinquante-deux les élémens qui concourent à sa composition, savoir : l'eau de cristallisation, l'oxigène, l'hydrogène sulfuré, treize acides divers, cinq alcalis (si l'on y comprend, selon Fourcroy, la baryte et la strontiane, que d'autres placent parmi les terres), deux huiles, celle du succin et la pétrole, vingt et un métaux et huit terres élémentaires, savoir : la silice, l'alumine, la chaux, la magnésie, la zircone, la glucyne, l'yttria et l'agustine. Nous renverrons, pour leur définition, aux ouvrages qui traitent spécialement de la chimie.

La surface du globe terrestre, telle que nos mappemondes le représentent, nous offre, au premier coup d'œil, des parties de la masse solide, ou *terre*, s'élevant par des pentes ou *côtes* plus ou moins escarpées du sein d'une vaste nappe d'eau, que nous nommons *mer*. Ces parties reçoivent le nom général d'*îles :* leur étendue considérable a mérité à quelques unes celui de *continent*.

Des parties de mer et de terre s'étendent réciproquement les unes *dans les autres*. La mer, en pénétrant dans l'intérieur d'un continent, y forme des méditerranées, ou seulement des *golfes*, des *baies* et des *anses*, d'autres fois des *ports* ou *havres*, lorsque l'espace envahi par elle est moindre. La terre, en s'avançant dans la mer, y forme des *presqu'îles*, des *promontoires* et des *caps* ou *pointes;* un canal resserré entre deux terres, et servant de communication à deux nappes d'eau, reçoit le nom de *détroit*, *pas*, *trou*, *crique* et *entrée;* une langue de terre resserrée entre deux mers, et servant de communication entre deux masses de terre, s'appelle *isthme*.

Lorsqu'on promène ses regards sur la surface des continens, une circonstance frappe d'abord : c'est la multitude d'inégalités ou différences de niveau que présente cette surface. Des exhaussemens du sol bornent la vue de tous côtés; on ne peut passer d'un lieu à un autre, sans traverser une suite continuelle de *montagnes*, de *vallées*, de *collines*, de *vallons* et de *plaines*.

Pour arriver à une idée exacte de la configuration de la superficie du globe, il convient d'examiner en détail la configuration de chacune de ces espèces d'inégalités.

Montagnes. — Une montagne, en prenant ce nom dans son acception la plus restreinte, est une masse de terrain considérablement élevée au dessus du sol environnant; elle y est comme une excroissance qui approche plus ou moins de la forme conique. La partie supérieure en est le *sommet* ou la *cime*; l'inférieure, la *base* ou le *pied;* au milieu sont les *flancs*, qui conduisent, par une inclinaison plus ou moins forte, de la base au sommet.

Les montagnes sont placées ou isolément ou par chaînes. Suivons un de nos savans géologues, M. Aubusson-des-Voisins, dans l'explication qu'il donne de la structure d'une chaîne. Considérant l'ensemble de la chaîne comme un massif unique, il donne à ses flancs le nom de *versans;* à la ligne tracée dans sa longueur, par la succession des différens sommets, le nom de *faîte*. « De part « et d'autre du *faîte*, et à peu près perpendiculairement à sa direction, imaginons sur les deux « versans, de grands sillons qui descendent jusqu'à la base générale : ces sillons formeront les « vallées principales, et diviseront le massif de la chaîne en plusieurs massifs particuliers ou « *rameaux*, disposés, à l'égard du faîte, à peu près comme le sont, dans le squelette d'un quadru- « pède, les côtes à l'égard de l'épine dorsale. Le faîte de chacun de ces anneaux recevra le nom de « *crête*, ira en baissant, depuis le faîte de la chaîne, jusqu'à la base générale; ses deux versans « prendront le nom de *pentes*. Si sur les versans de la chaîne on conçoit encore de nouveaux « sillons dirigés à peu près dans le même sens que les premiers, soit que, partant d'un point peu « distant du *faîte*, ils ne descendent point jusqu'à la base générale, mais viennent se perdre dans « une *vallée principale*; soit que, partant d'un point de *versant* plus éloigné du faîte, ils descendent « jusqu'à cette base; ces nouveaux sillons donneront naissance à des vallées plus courtes, et « bifurqueront les rameaux, en les divisant en deux ou plusieurs branches. Le point commun « de départ de deux vallées opposées, c'est-à-dire qui descendent du *faîte* chacune sur un versant, « est marqué sur le *faîte* par une échancrure arrondie ou *col*. Entre deux cols voisins, le faîte resté « à sa primitive hauteur forme une protubérance ou *cime*, de sorte qu'il présente dans toute sa « longueur, en forme de dentelure, une alternative de cimes et de cols. »

C'est principalement de la forme des cimes que dépend l'aspect général des chaînes; chaque chaîne en a une qui lui semble particulière. Dans les Alpes, par exemple, des cimes aiguës, semblables à d'immenses obélisques, y sont connues sous le nom d'*aiguilles;* dans les Pyrénées, on a des *pics* ou masses de rochers, présentant de toutes parts des faces escarpées; dans les Vosges, on a un grand nombre de *ballons* ou cimes de forme arrondie.

« Passons maintenant, dit M. Aubusson, à un rameau, et divisons-le ainsi que nous en avons

« agi pour l'ensemble de la chaîne, par des sillons régnant sur chacune de ses deux *pentes*, et « perpendiculaires à sa *crête*. Nous produirons des rameaux et des vallées de second ordre, qui « seront perpendiculaires aux rameaux et aux vallées du premier ordre, mais qui présenteront les « mêmes circonstances, et qui diviseront également la *crête* en une suite de cols et de cimes : ces « sillons, selon leur plus ou moins de grandeur, seront appelés *vallées*, *vallons* ou *gorges*.

« Ces rameaux du second ordre se subdivisent quelquefois encore en rameaux du troisième et « même du quatrième ordre, ce qui donne lieu à des vallées du troisième, du quatrième, etc.

« Les chaînes de montagnes ne se présentent pas, il est vrai, dans la nature avec toute la régula- « rité de celle dont nous venons de tracer l'esquisse, mais la forme et les dispositions de leurs « parties, quoique plus ou moins altérées, se rapprochent constamment de ce type. »

Dans certaines chaînes, dans les Pyrénées, par exemple, la ligne indiquée par le faîte court d'une extrémité à l'autre de la chaîne, dans une direction assez soutenue ; dans d'autres, elle décrit quelques sinuosités et même quelques petits crochets; dans d'autres enfin, sa direction change totalement. Il n'est pas rare de voir dans ses inflexions nombreuses le faîte baisser d'une manière considérable.

La réunion de plusieurs chaînes forme un *massif*, ou *système de montagnes*. L'on donne le nom de *nœuds* du système aux points par lesquels les chaînes se rattachent au *système*.

Nous continuerons à suivre l'auteur auquel nous venons d'emprunter ce passage dans son raisonnement au sujet de la réunion de toutes les chaînes de chaque continent, île ou presqu'île, en un seul *système ; système*, ajoute-t-il, *dont la direction constante sera dans le sens de la plus grande dimension du continent, île ou presqu'île, qui le renferme*. A partir des bords de la mer, le sol des masses de terre s'élève graduellement en avançant vers l'intérieur : on aura donc, par suite de ce fait, si la masse est allongée, deux *grands plans de pente* qui se réuniront, par leur partie supérieure, en un faîte principal, ou *région élevée*, à laquelle se rattacheront nécessairement, d'une manière plus ou moins sensible, toutes les chaînes de montagnes placées sur les deux *grands plans de pente ;* en effet, parallèles à la *région élevée*, ces chaînes lui seront *subordonnées*, c'est-à-dire serviront d'étage pour y arriver; perpendiculaires ou obliques à cette *région*, elles pourront être considérées comme des rameaux, ou bras du *système*. L'élévation du sol du continent, ou île, pourra bien être, il est vrai, d'un des deux côtés, en tout ou partie, plus grande que de l'autre ; il en résultera alors une différence d'inclinaison dans les *grands plans de pente*, et la *région élevée* présentera des inflexions et des sinuosités, mais elle sera toujours dans son ensemble parallèle à la longueur de l'île et toutes choses égales d'ailleurs, d'autant plus longue, que la longueur de l'île sera plus grande, par rapport à sa largeur. Si les deux dimensions étaient égales, et par conséquent si l'île approchait de la

forme circulaire, la masse du terrain présenterait une figure conique plus ou moins tronquée, et la *région élevée* pourrait n'être qu'un point. Ce fait se voit effectivement dans quelques petites îles de peu d'étendue.

M. Malte-Brun fait, au sujet des terres qui bordent la mer des Indes et l'océan Atlantique, une remarque que nous croyons devoir rapporter. C'est certainement celle qui a été faite sur la plus grande étendue de terrain, relativement à la direction des *systèmes de montagnes*, et à la différence d'inclinaison des *grands plans de pentes*. Ce géographe se place au midi de la terre de Diémen; de là il porte ses regards sur la suite de chaînes ou de terrains qui bordent la mer du sud, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'au cap Horn, en longeant la côte orientale de l'Afrique, la côte méridionale de l'Asie, et la côte occidentale de l'Amérique; puis, liant ces chaînes en un seul système, disposé en arc de cercle autour du grand océan, il fait observer que le plan de pente, tourné vers le grand océan, est constamment escarpé, tandis qu'au contraire, celui dirigé vers l'océan Atlantique et septentrional, présente une inclinaison douce et allongée, et s'étend en plaines élevées et en montagnes secondaires ou subordonnées très multipliées.

Les *collines* diffèrent principalement des montagnes par leur moindre élévation. Leurs chaînes ou groupes sont en outre moins bien caractérisés, et leur direction est plus difficile à établir. Ce sont les dernières ondulations par lesquelles un pays montueux se perd dans les plaines. Les *plaines* proprement dites n'appartiennent guère qu'aux régions basses de nos continens; cependant, à de très grandes élévations sur le faîte même des hautes chaînes de montagnes, on trouve de vastes surfaces planes et horizontales, auxquelles, pour mettre plus de précision dans le langage, on a donné le nom spécial de *plateaux*.

Chacune des îles répandues sur la surface du globe présente les mêmes circonstances en petit que les continens en grand. Les géographes les classent en *îles isolées* ou en *groupes* et longues chaînes d'îles. (Ces réunions d'îles reçoivent le nom d'*archipels*.) Il y en a qui ne sont que des bancs de sable élevés au dessus des eaux; ou des amas de coquilles ou de pétrifications; plusieurs sont formées par des coraux et des madrépores.

De l'eau.

On a long-temps considéré l'eau comme un élément. La découverte des substances élémentaires qui composent ce fluide était réservée à la chimie moderne. C'est de 85 centièmes parties de gaz oxigène (air pur), combinées avec 15 centièmes parties de gaz hydrogène (air inflammable), que naît l'eau dans son état de pureté; mais l'eau ne se trouve presque jamais dans cet état : elle tient en dissolution des parties siliceuses, calcaires, métalliques, des acides, du soufre.

L'immense quantité de particules dont les corps terrestres se déchargent par évaporation, s'élèvent dans l'air sous la forme de vapeurs. La plupart de ces exhalaisons sont de nature aqueuse.

L'eau, ainsi répandue dans l'atmosphère, y séjourne jusqu'à ce qu'enfin elle retombe sur la surface de la terre. Ces *précipitations* échappent souvent à la vue, comme dans la formation de la *rosée*.

Dans les précipitations visibles, la vapeur, en quittant l'état aériforme, commence par former de petits globules que la plupart des physiciens s'accordent à considérer comme de nature vésiculaire, c'est-à-dire creux dans leur intérieur. Ces globules se soutiennent dans l'atmosphère, en prenant la place qui leur est assignée par leur pesanteur spécifique, et ils y forment des *nuages* ou *brouillards*, jusqu'à ce qu'enfin, réunis en gouttelettes d'eau plus pesantes que l'air, ils tombent sous forme de *bruine* ou de *pluie*. Lorsque la région dans laquelle s'opère la résolution du nuage en eau est au dessous du terme de congélation, les gouttes de pluie se cristallisent et forment des *neiges*. Si ces gouttes traversent, en tombant, une couche d'air plus froide, elles passent à l'état de glace, et il en résulte de la *grêle*.

L'eau, en retombant sur la terre, filtre à travers les terrains meubles et perméables, et descend ainsi à l'intérieur, jusqu'à ce qu'elle rencontre une couche ou roche imperméable. Glissant sur cette roche, elle en suit les sinuosités qui, semblables à des canaux, la ramènent à la surface du globe. Telle est l'origine des *sources*.

En coulant dans l'intérieur des terres, les eaux s'y chargent de diverses substances : on leur donne alors le nom d'*eaux minérales ;* celui de *thermales* s'applique aux eaux qui sortent chaudes de leur source.

« Les glaciers qui couronnent les cimes des plus hautes montagnes ont, avec les sources, une « liaison intime et une origine commune. Les neiges, accumulées pendant des siècles, s'affaissent, « se compriment et se consolident, tant par l'évaporation que par l'alternative des fontes et des « dégels ; elles semblent, en quelques endroits, s'accroître pendant une longue suite d'années, « mais les diminutions compensent pour l'ordinaire l'accroissement : quelques années chaudes « suffisent pour rétablir l'équilibre. La fonte de ces glaciers contribue à alimenter les sources dans « une progression lente et à peu près régulière. »

Les filets d'eau qui jaillissent des sources se réunissent d'abord en *ruisseaux*, puis en *rivières*, et continuant à suivre la pente du terrain, se jettent dans un plus grand canal qui prend le nom de *fleuve ;* les fleuves se déchargent dans la *mer*, que l'on peut considérer comme l'immense réservoir des fluides aqueux. L'ensemble des pentes d'où découlent les ruisseaux et les rivières qui se jettent dans un certain fleuve s'appelle *bassin*.

On peut toujours juger de la disposition relative des bassins plus ou moins étendus, par la direction des eaux ou rivières; ainsi, quand deux fleuves coulent en sens contraire, sur des lignes à peu près parallèles, on peut juger d'avance qu'ils sont séparés par des élévations de terre ou montagnes, et que la pente des terrains est en sens inverse comme le cours des eaux. Cette observation sera d'une application générale.

On donne le nom de *lacs* à des amas d'eau entourés de tous côtés de terre, et n'ayant aucune communication directe avec la mer. Quelques lacs ont un écoulement sans recevoir aucune eau courante; d'autres reçoivent et émettent des eaux courantes; d'autres reçoivent des rivières et même de grands fleuves, et n'ont cependant aucun écoulement visible; d'autres enfin ne reçoivent ni n'émettent aucune eau courante.

La *mer* présente une surface qui est presque les trois quarts de celle du globe. Sa profondeur varie considérablement d'un lieu à un autre; en comparant cependant la partie de la terre élevée au dessus du niveau de la mer, avec la partie recouverte par les eaux, l'analogie ne permet guère d'admettre des profondeurs de plus de quatre à cinq mille mètres.

Parmi les divers mouvemens que présentent les eaux de la mer, nous remarquerons: 1°. le *flux* et le *reflux*, mouvement produit par l'action attractive de la lune et du soleil, qui élève et abaisse alternativement deux fois par jour les eaux de la mer; la différence de niveau entre la plus grande élévation et le plus grand abaissement dans deux oscillations ou *marées* consécutives, est la marée totale; 2°. le mouvement général d'orient en occident qui règne dans la zone torride, forme le grand *courant équaterial*. M. Delaplace attribue sa cause à l'action des vents *alisés* qui soufflent d'orient en occident, et règnent constamment dans la zone torride, tandis que d'autres savans, au contraire, expliquent les vents alisés par le mouvement de la mer, ce qui prouve qu'on n'a point encore trouvé un fait incontestable d'après lequel on puisse fixer ses idées sur ce point.

Nous donnerons plus de détails au sujet des courans particuliers, lorsque nous en viendrons à la description spéciale des parages dans lesquels règne chacun de ces courans, qu'il faut peut-être considérer comme des déviations du grand courant équatorial. Peut-être encore ne sont-ils que le résultat du déversement d'une mer dans une autre, ce qui ne serait qu'apparent, et ce qui supposerait des courans opposés qui ramèneraient par un côté les eaux qui se retireraient de l'autre.

Les principales substances que l'on est parvenu à retirer des eaux de la mer sont: le muriate de soude (sel commun), les sulfates de magnésie, de soude et de chaux, quelques carbonates terreux et quelques parties bitumineuses.

De l'atmosphère.

L'enveloppe aériforme du globe ou l'atmosphère est principalement composée d'air atmosphérique; elle contient encore, mais en très petite quantité, quelques autres matières gazeuses, et elle sert de réceptacle aux vapeurs qui s'élèvent de la terre.

L'air atmosphérique lui-même est un composé de gaz oxigène (air pur) et de gaz azote (air impur), dans la proportion d'un à quatre, auquel se joignent trois millièmes parties environ de gaz acide carbonique. L'analyse opérée sur l'air atmosphérique recueilli dans toutes les saisons, à toutes les latitudes et à toutes les hauteurs que l'on a pu atteindre, a constamment donné le même résultat. C'est dans la région la plus voisine de la terre que séjournent les vapeurs aqueuses.

Nous renverrons aux ouvrages qui traitent de physique le lecteur qui désire acquérir quelques notions sur les phénomènes qui s'opèrent dans l'atmosphère, tels que la réfraction et la réflexion des rayons lumineux du soleil, les météores électriques, etc. Nous nous contenterons de faire observer que la hauteur réelle de l'atmosphère est inconnue, quoiqu'on l'ait portée, d'après bien des essais, de quinze à vingt lieues. Sans rechercher en aucune manière les causes qui les produisent, nous nous occuperons des mouvemens divers dont elle est constamment agitée. On a donné à ces mouvemens le nom de *vents*; nous les distinguerons en irréguliers et réguliers : ces derniers sont ceux dont l'effet est sensible dans certains lieux, à certaines époques et dans une direction déterminée; tels sont les vents alizés et les moussons.

Quant aux vents irréguliers, nous nous bornerons à citer ce tableau comparatif de leur vélocité, que nous empruntons à M. Malte-Brun:

Vent doux, celui qui parcourt en	1 seconde	10 pieds.
— moyen,	*id.*	16
— fort (grand vent),	*id.*	24
— impétueux (coup de vent),	*id.*	35
Tempête petite,	*id.*	43
— moyenne,	*id.*	49
— forte,	*id.*	54
Ouragan européen,	*id.*	60
— américain,	*id.*	120 à 150.

La direction des vents ne se désigne pas, comme celle des courans, par le point où ils tendent, mais au contraire par celui d'où ils viennent; ainsi, un vent du nord est directement opposé à un courant nord, et il correspond à un courant sud.

Des dégradations et des bouleversemens continuels se manifestent à la surface du globe ; plusieurs de ces accidens sont dus à l'action de l'air atmosphérique et de l'*eau*.

Il n'est point de substance que l'air ne décompose à la longue : il fend la roche la plus solide et la divise en pierres. Ces pierres se brisent, se délayent et forment un gravier que les vents ou les eaux courantes forcent bientôt à changer de place. Ce sont les vents qui transportent la poussière fructifiante des plantes ; ce sont eux qui élèvent sur les bords de la mer, en plusieurs endroits, des ceintures de collines de sable ou *dunes*.

Les pluies abondantes et les fontes des neiges dépouillent le flanc des montagnes de la terre végétale, les sillonnent de ravins, minent le pied des roches et occasionent souvent des éboulemens considérables. Le changement de lit de quelques rivières, la perte de quelques autres dans des excavations souterraines, les attérissemens ou couches de gravier que certains fleuves déposent à leur embouchure, et qui forment insensiblement des terrains nouveaux, sont autant d'effets de cette action que l'eau exerce sur les parties solides du globe. On en trouve encore des exemples dans le desséchement de certains lacs, dont les eaux ont miné les parois qui les retenaient ; dans l'escarpement progressif de certaines côtes, desquelles la mer détache chaque jour de nouvelles masses qu'elle entraîne, et finit par déposer sur d'autres rivages.

Les éruptions volcaniques et les tremblemens de terre sont encore d'autres agens qui concourent à changer l'aspect de la surface du globe.

« Les *volcans*, dit encore l'auteur déjà cité, sont des ouvertures dans l'écorce du globe, d'où il « sort de temps à autre des jets de substances embrasées et des courans de matières fondues, « auxquelles on a donné le nom de *laves :* ces ouvertures sont presque toujours sur le sommet de « montagnes isolées ; elles ont la forme d'un entonnoir, et prennent le nom de *cratère*. »

La fumée qui sort des volcans est quelquefois noire et fuligineuse ; le plus souvent elle est blanchâtre et contient une très grande quantité de cendres. Ces cendres, entraînées par les torrens de gaz et de vapeurs, sont portées dans l'atmosphère où elles forment d'immenses nuages, quelquefois assez épais pour dérober aux contrées voisines la lumière du jour. Ces nuages se réduisent en pluies, qui produisent dans les pays où elles tombent, des couches terreuses, souvent fort épaisses, et auxquelles on a donné le nom de *tufs volcaniques*.

Les éruptions des laves ne se font pour l'ordinaire, par le cratère, que dans les volcans d'une médiocre hauteur ; dans ceux d'une élévation considérable, les flancs de la montagne se déchirent, et la lave s'élance par cette ouverture.

Les histoires des éruptions volcaniques font souvent mention de torrens d'eau et de matières boueuses élancés loin des flancs de la montagne, soit du cratère lui-même.

On a remarqué que les volcans se trouvaient pour la plupart dans le voisinage de la mer, dans les îles, et que leurs cratères s'ouvraient dans des terrains de toute nature. Les différentes substances rejetées par eux ont été soumises à l'analyse et parfaitement reconnues; mais la question la plus importante, celle relative à l'origine du feu volcanique, n'a point encore été résolue d'une manière satisfaisante.

Les tremblemens de terre sont un phénomène que l'on peut regarder comme intimement lié avec les éruptions volcaniques qu'il accompagne presque toujours.

Les tremblemens de terre se propagent à des distances immenses avec une célérité incroyable; quelques uns se sont fait ressentir presqu'en même temps sur des points éloignés de plus de mille lieues. Le mouvement s'opère, soit dans une direction horizontale, c'est-à-dire par des ondulations semblables à celles de la mer, soit dans une direction verticale, c'est-à-dire qu'une partie du terrain se soulève et que l'autre s'engloutit, soit enfin dans une direction circulaire, c'est-à-dire que des masses pesantes de rochers et de terre se tournent comme sur un pivot. Ce mouvement s'est plus d'une fois communiqué aux eaux; on a vu les fleuves rejetés brusquement hors de leur lit, et la mer s'élancer dans l'intérieur des terres à des distances considérables, ou découvrir pendant un instant de vastes plages.

Si, après cet examen rapide de la surface du globe, nous descendons dans son intérieur, nous le trouverons formé d'un assemblage de masses ou roches minérales. Ces roches, presque toujours d'une forme plate et très étendue en surface, présentent l'image de grands bancs ou *couches* placées les unes au dessus des autres. Quelques roches se composent d'un seul et même minéral; d'autres offrent un alliage de plusieurs minéraux différens et différemment disposés.

On a remarqué que plusieurs roches ou couches se présentaient habituellement ensemble, engrenant, en quelque sorte, les unes dans les autres, et pouvaient être considérées comme autant de systèmes distincts, formés de la même manière et à la même époque. Ces systèmes, ou réunions de roches, ont pris le nom de *formation*. Un ensemble des formations dans lesquelles une même espèce de roche domine, se désigne par le nom de *terrain*.

Une circonstance du plus haut intérêt frappe ici l'œil de l'observateur: il s'agit de ces débris d'animaux et de végétaux qui se trouvent intercalés, sans qu'il soit possible d'en expliquer la cause, au milieu de quelques unes de ces couches ou roches.

Un ordre constant règne dans la distribution des différentes espèces d'animaux et de végétaux sur la surface de la terre: les uns ne sauraient habiter que le sein des mers; d'autres vivent dans les eaux douces; il en est qui ne se rencontrent que dans la zone torride, tandis que d'autres périssent dès qu'on les transporte hors de la zone glaciale; et cependant, dans l'intérieur des masses

minérales, cet ordre se trouve complétement interverti. Les rochers qui forment la cime des plus hautes montagnes offrent des vestiges d'animaux qui ne peuvent exister qu'au fond de l'océan. Le sol glacé des régions polaires recèle des ossemens d'animaux dont la race habite en ce moment les contrées de la zone torride. Tout se réunit pour indiquer à l'homme que le lieu de son habitation a éprouvé de grands changemens et de grandes révolutions. La figure de la terre, la forme par *couches* ou sédimens de la plupart des roches, la nature cristalline de la plupart des minéraux qui les composent, etc., ont porté les géologues à conclure que l'ensemble des substances qui composent le globe a d'abord été dans un état de fluidité, ou suspendu dans un fluide; et que la masse solide, ou terre, s'est formée par une suite de dépôts qui se sont successivement placés et moulés les uns sur les autres; que chaque couche est un de ces dépôts; et que, par conséquent, les couches inférieures sont aussi les plus anciennes. En comparant ces diverses couches, ou les terrains qui résultent de leur assemblage, les géologues ont remarqué que les plus anciens ne contiennent aucun vestige ou indice d'êtres organiques, et qu'ainsi ils ont été formés antérieurement à l'existence de ces êtres: de là le nom de *terrains primitifs;* au dessus sont les *terrains secondaires;* ceux qui renferment au contraire une grande quantité de débris de végétaux et d'animaux, sont les *terrains* dits *intermédiaires,* qui servent à lier les deux précédens. Ils participent de la nature des premiers, ils se composent de roches primitives, et, en même temps, offrent quelques indices d'êtres organiques. Les terrains secondaires supportent les *terrains d'alluvion* ou *de transport,* composés de graviers, de sable, débris des roches décomposées par l'action de l'air et de l'eau. Enfin le sol de quelques contrées, recouvert de matières vomies par les volcans, appartient aux *terrains volcaniques.* Nous renvoyons, pour des détails plus circonstanciés, à l'excellent ouvrage de M. d'Aubusson des Voisins, sur la géognosie.

L'histoire de la formation de la terre est un problème qui a exercé la sagacité des savans, chez tous les peuples et dans tous les âges, et dont la solution restera probablement long-temps encore indécise. Quoi qu'il en soit, presque toutes les opinions géologiques se rapportent à deux bases: l'une adoptée par les vulcanistes ou vulcaniens, l'autre préférée par les neptuniens. Selon les premiers, la terre fut d'abord dans un état de fusion ignée; les eaux ne s'y introduisirent qu'à mesure que le refroidissement s'opéra: c'est à l'action du calorique, ou du feu et de l'air, qu'elle a dû sa figure actuelle.

Selon les neptuniens, au contraire, la terre (jusqu'à une certaine profondeur, du moins) se trouva d'abord dans un état de dissolution aquatique et froide; les corps solides se formèrent par dessèchement, précipitation et cristallisation. Ces idées, plus ou moins développées, approfondies, ou diversement nuancées, constituent la base de toutes les théories de la terre.

Les Egyptiens, les Hébreux et les Chaldéens, ont été, à quelques modifications près, partisans du système neptunien. Thalès l'apporta de l'Egypte dans la Grèce.

Au nombre des défenseurs du système vulcanique, il faut ranger Pythagore, qui attribuait la formation de l'univers au feu élémentaire. Descartes, Leibnitz, regardaient la terre comme un soleil encroûté. Buffon et Deluc ont donné deux théories opposées, qui se partagent les suffrages des vulcanistes et des neptuniens modernes. Nous croyons ne pouvoir mieux terminer cet article qu'en en présentant un résumé succinct.

Buffon suppose qu'une comète, en glissant sur la surface du soleil, globe de matière enflammée, en a détaché une portion, et que cette portion, lancée dans l'espace, a produit les différentes parties du système planétaire, par conséquent la terre. Celle-ci était donc, dans l'origine, une masse de matière vitreuse en fusion, qui se refroidit et se consolida d'abord à sa surface. Une atmosphère immense de vapeurs entourait ce globe brûlant; peu à peu les vapeurs se condensèrent, se réduisirent en eau, et formèrent les mers; les eaux attaquèrent la croûte consolidée, la délayèrent, en prirent les élémens en dissolution : ceux-ci tombèrent plus tard en forme de précipités, et donnèrent naissance aux masses et couches minérales. Les eaux, tendant toujours à gagner les parties inférieures à mesure que ces parties se refroidissaient, sillonnèrent l'écorce minérale qu'elles venaient de former, et produisirent ainsi nos montagnes et nos vallées. Cette époque, que notre auteur appelle la 3e, est signalée par la naissance des végétaux sur les cimes élevées, et des poissons et des coquillages dans le sein de la mer. La 4e époque est celle de l'éruption des volcans, occasionée par l'effervescence des débris des végétaux entraînés au fond des mers, et combinés avec le bitume et les matières vitrescibles. Une époque de calme succède, pendant laquelle les parties voisines du pôle, suffisamment refroidies pour permettre aux molécules organiques vivantes de se réunir, se peuplent d'animaux; puis vient la séparation des continens, opérée par l'affaissement des terres qui unissaient les deux continens; et enfin la 7e et dernière époque, celle où l'homme apparaît enfin sur la terre.

Deluc, de son côté, suppose que le premier coordonnateur de la nature a primitivement formé nos globes dans la place où ils se trouvent. Selon lui, ces globes se composaient de *pulvicules* ou élémens secs et incohérens. La lumière fut créée, et le soleil devint lumineux; ses rayons, arrivant sur la terre, y développèrent la cause de la chaleur; les pulvicules de l'eau devinrent liquides jusqu'à une certaine profondeur: l'eau prit alors en dissolution une partie des pulvicules des autres corps; une autre partie d'entre eux descendit, par son propre poids, jusqu'au fond de cette mer, et se déposa sur la partie non fondue encore par la chaleur; elle y forma une *vase*. Les pulvicules en dissolution se réunirent d'après les diverses lois de l'affinité; ils cristallisèrent et for-

mèrent sur la vase une croûte solide : ce sont les terrains primitifs. La résolution de l'eau pulviculaire en liquide continuant, il se fit des vides sous la croûte ; elle se brisa, et les parties s'affaissèrent. Les eaux extérieures, pénétrant dans ces cavernes, diminuèrent à la surface ; de nouveaux pulvicules vinrent se mêler dans les dissolutions, et il se forma de nouvelles couches. A une certaine époque, les piliers qui soutenaient une grande portion de la croûte manquèrent ; elle s'affaissa tout à coup ; les eaux extérieures éprouvèrent une grande diminution, et les continens de l'ancien monde furent mis à sec. Ils se peuplèrent d'animaux terrestres et de végétaux ; la mer se peupla aussi. Des affaissemens partiels continuèrent à avoir lieu, et de nouvelles couches à se former ; enfin les masses de pulvicules, ou piliers qui soutenaient les continens, venant à s'imbiber d'eau, s'affaissèrent ; la mer, se versant sur les parties affaissées (c'est le déluge universel), abandonna son ancien lit, qui est devenu nos continens actuels. C'est ici l'époque qui a conduit notre globe à son état actuel ; car les effets des causes agissantes furent épuisés. Depuis, le niveau de la mer n'a point changé, et il ne s'est plus formé de couches minérales ; les dernières précipitations étaient de pur sable. Lors des affaissemens, des portions de terrain éprouvèrent un mouvement de bascule qui, en précipitant dans des gouffres profonds une des branches de la bascule, souleva l'autre à de grandes hauteurs ; telle est l'origine des vallées et des montagnes.

Nous regardons ces systèmes comme des jeux de l'imagination ; nous ne les avons rappelés que pour satisfaire la curiosité du lecteur.




ANCIEN HÉMISPHÈRE.
N° 7.
Pôle Arctique
OCÉAN GLACIAL ARCTIQUE
Cercle
Polaire
Arctique
OCÉAN ATLANTIQUE
EUROPE
AFRIQUE
ASIE
OCÉANIE
Tropique
du
Cancer
Equateur
Equateur
MER DES INDES
Tropique
du
Capricorne
GRAND OCÉAN
Cercle Polaire Antarctique
OCÉAN GLACIAL ANTARCTIQUE
Pôle Antarctique
NAPOLI

(Carte n° 7.)

ANCIEN HÉMISPHÈRE

OU

HÉMISPHÈRE ORIENTAL.

Partie de l'océan Atlantique à l'ouest.

Partie du grand océan à l'est.

Ancien continent : trois parties du monde : au nord-ouest, *Europe;* à l'est, *Asie;* à l'ouest de l'Asie et au sud de l'Europe, *Afrique;* au sud-est de l'Asie, partie de l'Océanie.

Points extrêmes du continent : au nord, cap de Ceverovostoknoï en Asie; à l'est, cap Est, aussi en Asie *; au sud, cap de *Bonne-Espérance* en Afrique; à l'ouest, cap Vert, de même en Afrique.

Montagnes : entre l'Europe et l'Asie, du nord au sud, *Ural;* au sud-est de l'Europe, entre l'Europe et l'Asie, le *Caucase.*

Isthme : Suez, qui unit à l'ouest l'Asie à l'Afrique.

Fleuves et rivières : la Kara, l'Oural, le Volga, le Don, le Kuban, le Terek ou Terki.

Mers continentales : mer de Kara, mer Méditerranée; Archipel, mer de Marmara, mer Noire, mer d'Azow, mer Caspienne, mer Rouge; golfe de Suez, mer des Indes, mer de Chine.

Détroits : de Waigatz, de Gibraltar, des Dardanelles, de Constantinople, de Caffa, de Bab-el-Mandel, de Malacca.

Iles situées dans les grandes mers : dans l'océan glacial arctique, au nord de l'Europe et de l'Asie, la Nouvelle-Zemble; au nord-est de l'Europe, le Spitzberg; dans l'océan Atlantique, à l'ouest de l'Afrique, Canaries **.

* Ce cap se trouve sur l'hémisphère occidental par le 65° latitude nord.

** Nous citerons les îles Britanniques, les îles du Japon, etc., quand nous parlerons des parties du continent auxquelles elles se rattachent.

nale et orientale de la terre, et appliquant celui d'Europe à l'autre moitié septentrionale et occidentale.

La division du monde, alors connu, en trois parties, semblait tracée par la nature. L'Asie est séparée de l'Europe par des mers jusqu'à l'embouchure du Don ou Tanaïs, et les anciens ne connurent pas la source du Tanaïs : de manière que l'Europe dut leur paraître une île ; mais ces trois parties ne furent pas, à beaucoup près, connues par les anciens dans leur totalité. Ce qui se trouve dans ce vaste continent au delà du 55° latitude nord et en deçà du 15° latitude sud, n'était guère que soupçonné ; on ne désignait les peuples et les lieux qu'à partir du 20° longitude ouest jusqu'au 100° environ longitude est.

La géographie moderne, quoique enrichie de découvertes considérables, a cru devoir conserver les anciennes dénominations, et ce continent se divise encore en trois parties, auxquelles on a conservé les noms que nous avons indiqués plus haut.

Limites.

Les géographes sont loin de s'accorder sur les points par lesquels ils font passer la limite qui sépare l'Europe de l'Asie. Divers systèmes se sont formés, parmi lesquels nous nous bornerons à mentionner celui adopté par Vaugoudy, l'allemand Haze et autres, et celui proposé par Pallas, accueilli par tous les géographes allemands et par quelques Français.

D'après le premier, on suit jusqu'au 62° seulement de latitude nord la ligne tracée par les monts Poyas, puis les limites septentrionales et occidentales de différens gouvernemens russes, jusque vis-à-vis l'embouchure de la Sura, rivière qui tombe dans le *Volga ;* on remonte la Sura, du nord au sud, jusqu'à ses sources, par le 53° latitude nord ; puis, suivant toujours la même direction, on trouve, entre le 53° et 52° latitude nord, les sources de la Medweditza, que l'on descend jusqu'à son embouchure dans le Don. Ce dernier conserve ainsi, selon les partisans de ce système, son antique rang de fleuve limitrophe entre l'Europe et l'Asie.

Pallas, de son côté, suit la chaîne des monts Poyas ou Ourals jusque sous le 55° de latitude nord, aux sources de la Bielaia, petite rivière qui, sortant de ces montagnes, vient se jeter dans le Kama, autre rivière qui, elle-même, se jette dans le VOLGA. Là, il prend la chaîne, encore assez haute, appelée le faux Ural : cette chaîne, selon lui, se lie avec une hauteur considérable qui, située sous les 54° latitude nord et 65° longitude est, se dirige vers l'endroit où la rivière d'Ulostan tombe dans le Volga. Ici Pallas franchit le Volga et continue à suivre la hauteur qui règne le long des bords occidentaux de ce fleuve jusqu'à l'embouchure de la *Sarpa*, rivière d'Europe qui se jette

dans le Volga par le 45° latitude nord. Pallas fait toujours régner cette hauteur à l'ouest de la Sarpa, et depuis les sources de cette rivière jusqu'à la mer d'Asow, entre les embouchures du Don et celles du Kuban.

Mentelle, en manifestant le désir de voir rejeter toutes ces divisions arbitraires, pour les remplacer par celles que la géographie physique et la géologie indiquent, fait remarquer que, dans l'un et l'autre de ces systèmes, le bassin du Volga se trouve partagé en deux parties.

Selon lui, la chaîne des monts Poyas est incontestablement la seule limite naturelle : « Sous le « 54° de latitude, ajoute-t-il, la chaîne principale se dirige à l'est; » mais des hauteurs continuent à régner jusque vers les sources de la rivière d'Emba ou Yemba, qui se jette dans la mer Caspienne; en tirant de l'embouchure de cette rivière une ligne au sud-ouest jusqu'aux bouches du Terki, et ensuite le long du Caucase jusqu'au détroit de Caffa, on aurait la frontière naturelle de l'Europe vers l'est.

Nous adopterons cette limite, sauf cependant quelques modifications. Nous remarquerons d'abord que plusieurs géographes prétendent que les monts Poyas ne vont pas directement jusqu'au détroit de Waigatz, mais se détournent de cette ligne, à une distance encore assez éloignée, pour se jeter vers l'est; et alors ils suppléent à cette limite naturelle par la rivière de Cara, dont l'embouchure est dans la mer du même nom. Ce détroit ayant, de tous les temps, été considéré comme marquant le point limitrophe entre l'Europe et l'Asie, nous ne croyons pas pouvoir adopter aucune innovation à cet égard. Nous supposerons donc, si cela est nécessaire, une ligne fictive, allant du nord au midi, rejoindre les monts Poyas, que nous suivrons jusqu'aux sources de l'Ural; puis l'Ural et son embouchure dans la Caspienne, les côtes de cette mer jusqu'à l'embouchure du Terki, le Terki, ses sources, le Caucase, les sources du Kuban et celle de ses embouchures qui se jette dans le détroit de Caffa.

Les autres limites entre l'Europe et l'Asie, en descendant du nord-est au sud-ouest, sont : la mer d'Azow, le détroit de Caffa, la mer Noire, le détroit de Constantinople, la mer de Marmara, le détroit des Dardanelles, la mer de l'Archipel, et la partie sud-est de la Méditerranée.

L'Asie est séparée de l'Afrique, du nord au midi, par l'isthme de Suez, le golfe de Suez, la mer Rouge, le détroit de Bab-el-Mandel, et la mer des Indes.

Les points les plus remarquables qui séparent l'Asie de l'Océanie sont : au sud, le détroit de Malacca, et au sud-est la mer de Chine.

Au nord, l'Afrique est séparée de l'Europe par la partie ouest de la Méditerranée et le détroit de Gibraltar.

DESCRIPTION HISTORIQUE.

Montagnes.

Les monts Urals ou Ourals, dits encore Werschoturiens et Poyas, tirent leur nom du mot turc *ural*, qui veut dire *ceinture*, parce qu'en effet ils ne forment qu'une seule et même chaîne, barrière naturelle entre l'Europe et l'Asie. Cette chaîne dont on peut placer le commencement au point d'intersection formé par le 45° latitude nord et le 55° environ longitude est, se prolonge dans la direction du sud au nord jusqu'au détroit de Waigatz, ce qui forme un espace de 400 lieues. Ses deux massifs les plus étendus se trouvent : l'un près les sources des rivières de Jaik, nommée autrement l'Ural, et de Bieilaia, petite rivière qui se jette dans le Volga; l'autre sous les 63° à 64° latitude nord. La chaîne des Urals prend successivement, en remontant du sud au nord, les noms de monts Urals, Werschoturiens et Poyas : distinction que ne font pas tous les géographes dont la plupart confondent ces diverses dénominations. Les sommets dits Werschoturiens sont en général les plus élevés et couverts d'une neige éternelle. Les ramifications principales de l'Ural sont : l'Oktokaragaï qui court sur l'Asie; les monts Guberlinski, branche détachée de l'Ural baskirien, à l'est de l'Ural, et courant aussi sur l'Asie; l'Obchteï-Syrt qui court sur l'Europe.

Selon M. Malte-Brun, l'Ural présente un long plateau de 4 à 5,000 pieds de hauteur, sur lequel sont jetées des montagnes de 1,000 à 1,500 pieds. D'après d'autres géographes, on diviserait les monts Ourals en trois parties principales : l'Oural des Kirguis au midi; l'Oural métallique ou riche en mines, au centre; et l'Oural désert qui s'étend jusqu'à la mer Glaciale. Cette diversité dans les noms et dans les divisions prouve que l'on ne possède encore qu'une connaissance assez imparfaite de ces montagnes. Nous ajouterons ici quelques unes des observations de Pallas. « Une bande granitique et quartzeuse, en général très étroite, marque, en serpentant du sud au nord, la direction de la chaîne. A l'endroit, vers les sources de Jaik, où nous avons indiqué les plus grands massifs des monts uraliens propres, plusieurs ramifications de granit, détachées de la chaîne principale, percent à travers les bandes schisteuses, surtout vers le couchant. Vers l'orient, au contraire, le granit se perd bientôt dans des montagnes schisteuses et des collines du second ordre qui lient l'Ural à la chaîne des monts Altaï. Un autre contraste s'offre dans la composition

« des montagnes qui accompagnent la chaîne granitique, et que Pallas nomme schisteuses primi-
« tives. Du côté de l'orient elles se composent de schistes cornés, talqueux, serpentins, de jaspes
« de diverses couleurs, de marbres spathiques et veinés; elles renferment dans leurs flancs les plus
« grands trésors métalliques : les filons de mines d'or mêlé, les riches mines de cuivre en veines
« et chambrées, les mines de fer et d'aimant par amas et par montagnes entières, sont l'apanage
« de ces districts. Du côté de l'occident ou de l'Europe, la plupart de ces matières ne paraissent
« point du tout; on ne voit guère que des roches mélangées de grès solides, de schiste argileux,
« alumineux, etc. Cette lisière occidentale n'a pour elle que les mines de fer de dépôt, et se mon-
« tre généralement pauvre en métaux. »

Mont Caucase : ainsi nommé du mot persan *caw*, montagne, et d'un mot scythique *cas-pi*, montagne blanche; d'autres font dériver ce nom de *graucasus* : les indigènes l'appelaient, à ce qu'on croit, *Caspies*. Cette chaîne s'étend de la mer Caspienne à la mer Noire, à peu près sous les 42e ou 43e latitude nord, et ferme, comme un mur, l'isthme que présente la séparation de ces deux mers. On évalue sa longueur à 100 lieues sur 2 de large dans les parties les plus élevées, et 5 à 7 dans les autres parties. On ne pénètre de l'un à l'autre côté du Caucase que par deux ou trois défilés dont le plus célèbre a reçu le nom de Porte Caucasienne; il est fermé par un fort que l'on nomme Dariel. Le sommet de ces monts est un des plus élevés de l'Asie; il est presque constamment couvert de neige. Le terrain des montagnes secondaires est remarquable par sa fertilité.

Isthme.

Isthme de Suez. Placé à peu près au point d'intersection formé par les 30e latitude nord et 50e longitude est, un espace solide d'environ 30 à 35 lieues de largeur unit l'Afrique à l'ancien continent. Cet isthme, appelé Isthme de Suez ou Souez, du nom d'une ville qui y est située, paraît avoir été formé par les sables amenés journellement par la Méditerranée qui se porte de l'ouest à l'est, et par la mer Rouge qui, dans certain temps de l'année, se porte avec violence du sud au nord, ce qui ferait croire que l'Afrique n'aurait pas toujours été unie à l'Asie. Cette hypothèse ingénieuse acquiert quelque probabilité quand on considère que de nouveaux sables, amoncelés de jour en jour par l'action de ces deux mers opposées, ajoutent successivement à la largeur de l'isthme. Cependant quelques savans ont observé que les eaux de l'une des deux mers étant plus élevées que celles de l'autre, il était impossible qu'elles eussent jamais été confondues. Plusieurs rois dans l'antiquité ont tenté de couper cet isthme, et y renoncèrent par des motifs que l'on ne connaît pas bien. De là le proverbe *fodere isthmum*, pour désigner une entreprise dont le succès est impossible.

Fleuves et rivières.

L'*Oural*, nommé encore par les Russes Jaik, et par les peuples qui habitent ses rivages Jaïgik, noms évidemment dérivés de celui de la géographie ancienne, Daix, prend sa source à l'extrémité méridionale des monts Ourals, par les 57° longitude est et 55° latitude nord. Elle court d'abord du nord au sud, puis de l'est à l'ouest, puis enfin, reprenant sa direction première, elle vient se jeter par plusieurs branches dans la partie nord de la mer Caspienne, sous les 49° longitude est et 47° latitude nord. Ses rivages présentent des prairies assez belles, mais dépourvues presque entièrement de bois, surtout dans le voisinage de son embouchure. Les poissons y remontent en foule de la mer Caspienne, et la pêche y est prodigieusement abondante. C'est de cette pêche, ainsi que de celle du Volga, grand fleuve voisin, que nous vient en grande partie le *Caviar* (œufs de poisson salés).

Le *Terek*, ou *Terki*, ou *Terk*, prend sa source dans les monts Caucase, sous le 42° à peu près longitude est, court du sud au nord environ une vingtaine de lieues, puis, changeant cette direction pour celle de l'ouest à l'est, va se rendre dans la mer Caspienne, sous le 44° latitude nord. Il se partage à son embouchure en une multitude de bras presque tous remplis de vase; le cours du plus méridional est même presque entièrement intercepté. Oléarius a prétendu retrouver dans le Terek l'ancien fleuve *Alonta* de la géographie de Ptolémée; d'autres auteurs ont voulu y voir la *Joana*.

Le *Kuban* ou *Kouban*. Cette petite rivière, qui porte aussi dans quelques géographies le nom de Copa, contribue à former, du côté du midi, la séparation de l'Europe et de l'Asie; elle prend sa source dans les monts Caucase, vers le 38° environ longitude est, coule d'orient en occident, et vient tomber vers le 45° latitude nord, partie dans la mer d'Azow, partie dans le détroit de Caffa. A son embouchure, le Kuban se partage en trois branches; la plus septentrionale s'appelle le Kuban *sablonneux* ou *noir* : elle se jette dans la mer d'Azow. Plus au sud, est le *Kuban sec* qui répond la plupart du temps au surnom qu'il porte. Enfin le bras le plus méridional, ou le Kuban propre, verse encore, en se partageant, une partie de ses eaux dans la mer d'Azow, mais en porte cependant la plus grande partie dans le détroit de Caffa.

Mers.

Mer de Kara. Cette mer ou golfe est une subdivision de l'océan glacial arctique, située par les 58° et 62° longitude est, 72° et 68° latitude nord, commune à l'Europe et à l'Asie; elle est

bornée au midi et à l'est par les côtes de l'Asie, et, dans la partie occidentale, par la nouvelle Zemble et l'île de Waigatz.

Le détroit du même nom (Waigatz) établit sa communication sur ce point, avec l'océan glacial arctique, dont elle reçoit les eaux par le nord. Les glaces y séjournent, pour l'ordinaire, deux ou trois mois de plus que dans les autres golfes ou baies de ces parages.

Mer Méditerranée. Cette mer, placée dans la direction de l'est à l'ouest, sous les 30° et 42° latitude nord, et entre les 10° longitude ouest et 35° longitude est, se trouve comprise entre les côtes méridionales de l'Europe, une partie de celles occidentales de l'Asie, et celles septentrionales de l'Afrique. Elle est connue dans la géographie ancienne sous les noms de *mare nostrum*, *mare internum*; elle communique avec l'océan Atlantique par le détroit de Gibraltar, et forme la mer de l'Archipel, qui n'en est qu'une division. Sa plus grande longueur est évaluée à 1,050 lieues. Le flux et le reflux n'y sont que peu sensibles. Il est à observer que son bassin, comme celui des mers qui forment sa continuation, est beaucoup plus profond que celui des mers intérieures du nord. Ses côtes, ses îles, ses écueils, ont leur coupe plus escarpée. Les recherches pénibles de Vitaliano Donati ont démontré que le fond de cette mer, chargé d'une sorte de croûte formée de testacées, crustacées et polypares, pour l'ordinaire pétrifiés, se compose en grande partie de marbres, de pierres et même de métaux posés par couches horizontales et offrant un certain parallélisme avec les couches des côtes voisines. La quantité de sel que renferme son eau peut aller à $\frac{1}{17}$ à $\frac{1}{12}$ de son poids; cette abondance de parties salines s'explique par la position de deux foyers volcaniques, dont les géologues ont démontré l'existence sous son bassin.

La sagacité des savans s'exerce depuis long-temps sur le problème de l'évaporation de ses eaux. Comme elle reçoit le tribut de plusieurs grands fleuves, et une partie des eaux de l'océan, qui s'y précipitent par un courant considérable, quelques uns ont cru devoir supposer l'évaporation plus forte que dans les autres mers. D'autres ont prétendu que l'écoulement s'opérait par un courant *inférieur*, ou sous-marin, de la Méditerranée à l'océan, beaucoup plus considérable que l'épanchement superficiel de l'océan dans la Méditerranée. Ils appuient leur assertion sur le mouvement généralement reconnu qui fait que, sur cette mer et à vent égal, la navigation est plus facile dans la direction de l'est à l'ouest, que dans la direction opposée.

Mer de l'archipel. Cette mer qui n'est qu'une subdivision de la mer Méditerranée appartient également à l'Europe et à l'Asie, dont elle contribue à former la séparation. La mer de l'Archipel s'étend du 35° au 41° latitude nord, par les 20° et 24° longitude est.

C'est à cette partie de la Méditerranée qu'appartient le détroit des Dardanelles, qui établit la communication entre la Méditerranée et la mer de Marmara. Nos marins français donnent à la

mer de l'Archipel la qualification de forêt des Larrons, à cause du grand nombre de pirates qui trouvent un abri facile dans les petites îles dont elle est couverte.

Les Phéniciens la nommèrent d'abord *Az*, c'est-à-dire *forte, violente*. Les Grecs lui donnèrent le nom de mer Ægée, du nom d'un de leurs rois. Plutarque et Thucydide la nomment la mer de Grèce; d'autres l'ont nommée *Caricum mare;* Œthicus l'appelle mer des Cyclades: les Romains la divisaient en des mers particulières, appellant mer de Macédoine, la partie septentrionale, et Græcieuse sa partie méridionale. Les Turcs lui donnent le nom de mer Blanche, par opposition à celui de mer Noire, affecté au Pont-Euxin. Le nom Archipel, usité présentement, paraît être un composé de deux mots grecs, *archi pelages*, c'est-à-dire la mer par excellence; elle était en effet pour les Grecs la mer la plus importante.

Mer de Marmara : Placée au nord-ouest de la Méditerranée, sous le 40° latitude nord, et entre les 48° et 51° longitude est. La mer de Marmara ou Marmora, qui reçoit son nom d'une de ses îles, connue par la beauté du marbre blanc que l'on en tire, fut nommée par les anciens *Propontide*, c'est-à-dire qui précède la mer, du mot grec *pontos* qui signifie mer, parce qu'en effet elle précède le Pont-Euxin auquel elle communique par le détroit de Constantinople: le détroit des Dardanelles l'unit à la Méditerranée; on lui donne 52 lieues de long, sur 26 à 30 de large.

Mer Noire ou *Pont-Euxin :* Nommée Noire, et par les Turcs Cara-Denghis, parce qu'elle est beaucoup plus orageuse qu'aucune autre mer. Cette mer est comprise entre les 28° et 38° longitude est, 40° et 46° latitude nord. Placée entre la mer de Marmara et celle d'Azow, elle communique avec la première par le détroit de Constantinople, et avec la seconde par celui de Caffa. La géographie ancienne lui donne le nom de *Mare nigrum, Pontus Euxinus,* dont le second signifie favorable aux étrangers. Le premier nom, au temps des Barbares, était *axenos,* qui a une signification toute contraire. Son étendue peut aller à 250 lieues environ de l'est à l'ouest, et à 150 du nord au sud. Près de quarante fleuves s'y jettent, roulant dans leur sein du limon, des matières végétales, et peut-être est-ce au mélange de ces substances que cette mer doit la couleur blanchâtre de ses eaux; elles sont extrêmement douces, et comme le fond en est limoneux, des troupes considérables de poissons, parties de la Méditerranée, viennent chaque printemps y déposer leur frai. Ces eaux, moins chargées de matières salines que celles de la Méditerranée, s'évaporent plus aisément; de là l'origine des épais brouillards qui couvrent si souvent le Pont-Euxin.

Quelques savans anciens et modernes, au nombre desquels il faut citer Diodore de Sicile et Bergmann, ont regardé le Pont-Euxin comme un lac: selon les uns, sa surface est élevée de quelques pieds au dessus de la Méditerranée; selon les autres, les bassins de ces deux mers sont de niveau.

La douceur des eaux de la mer Noire doit cependant porter à regarder toute irruption de la Méditerranée comme invraisemblable, en dépit de la direction de l'est à l'ouest d'un des deux courans du détroit de Constantinople, qui semblerait coïncider avec cette assertion.

Les anciens attribuent à la mer Noire le déluge d'*Ogygès*, environ 1,800 ans avant l'ère vulgaire; elle a depuis occasioné quelques inondations remarquables. Il n'est pas rare de la voir couverte de glaces en hiver.

Mer d'Azow : Nous donnons cette mer comme une dépendance de la mer Noire. Cette mer, appelée aussi mer de Zabache, et, dans la géographie ancienne, *palus Meotides*, située sous les 46° latitude nord et 32° à 40° longitude est, se trouve placée au nord-est de la mer Noire, avec laquelle elle communique par le détroit de Caffa. On observe que les grandes quantités de fleuves qui s'y jettent rendent les eaux si bourbeuses, qu'elle devient de jour en jour moins propre à la navigation.

Mer Caspienne : Cette mer, placée entre les 66° et 71° de longitude est, et les 37° et 46° de latitude nord, est commune à l'Europe et à l'Asie. On évalue sa surface à environ 16,850 lieues carrées; entourée de toutes parts de terre, n'ayant nulle communication apparente avec aucune des subdivisions de l'océan, on peut la considérer comme un grand lac. Les anciens n'en ont eu qu'une idée fort vague : ils la nommaient *Caspium Hyrcanum*, ou *Hyrcanium mare*. Ils s'étaient trompés sur la plus grande longueur, qu'ils plaçaient de l'est à l'ouest; tandis que les recherches exécutées en 1718, d'après les ordres du czar Pierre Ier, ont démontré qu'elle s'étendait au contraire du nord au sud. Les Persans l'appellent Deria ou Dera Bacu, et quelquefois aussi mer de Khosar. Ses eaux sont très salées vers le milieu, et moins vers les côtes, ce qu'on peut attribuer à la grande quantité de fleuves dont elle reçoit le tribut; sa profondeur la plus ordinaire peut donner de soixante à soixante-dix brasses; mais cette profondeur diminue dans le voisinage des côtes : la côte occidentale offre rarement plus de dix-huit pieds d'eau; en descendant au midi, on n'en trouve que six à sept, même à la distance d'une lieue de la terre. Deux gouffres existent dans cette mer, qui n'a ni flux ni reflux, et où la navigation est dangereuse par le défaut de bons ports.

Mer Rouge, nommée par les Hébreux mer d'Edom ou d'Idumée, et mer du Suph, c'est-à-dire mer du Jonc, et encore aujourd'hui Barsuph, fut dite aussi *Erythræum mare*, mer Rouge; *sinus Arabicus*, golfe d'Arabie; et, sous les califes, mer de *Kolsum*, du nom d'une ville voisine, située sur la côte asiatique. Les Turcs l'appellent mer de la Mecque, formée par la mer des Indes; elle est située entre les 12° et 30° latitude nord, par les 35° longitude est, et bornée au sud par le détroit de Bab-el-Mandel : elle sépare l'Asie de l'Afrique, et se divise, vers le nord, en deux bras ou golfes, dont l'un, celui situé dans la partie occidentale, s'avance jusqu'à l'isthme de Suez. Les Turcs l'appellent Bahr-el-Kolsum, et désignent le bras oriental par le nom de Bahr-el-Acaba, donnant

en outre le nom de Bahr-el-Djidde à la partie centrale, et celui de Bahr-el-Yemen à la partie méridionale de cette mer. Le fond en est rocailleux et sablonneux comme le terrain qui l'environne des deux côtés; on y trouve beaucoup de rochers de corail. Aucune rivière ne s'y écoule; elle ne reçoit même que peu de ruisseaux : c'est la seule mer ou grand golfe de cette nature. Le flux et le reflux s'y font sentir; un vent du nord y souffle régulièrement pendant six mois de l'année: à ce vent succède, pendant les six autres mois, un vent régulier du midi. Un marin habile profiterait de cette circonstance pour organiser, dans ces parages, une navigation plus rapide que celle des peuples qui les explorent dans ce moment.

Golfe de Suez, dans la géographie ancienne *Herœpoliticum sinus*. Les Turcs le nomment Bahr-el-Kolsum. Ce golfe, dont les eaux baignent le rivage du même nom, est formé par l'extrémité la plus septentrionale de la mer Rouge, et se trouve entre les 28° et 30° latitude nord, par le 31° longitude est. Il est commun à l'Afrique et à l'Asie; il tire son nom, ainsi que l'isthme dont il baigne les côtes, de celui d'une ville voisine : ce golfe va en se resserrant graduellement, et n'offre plus qu'une demi-lieue de largeur à son extrémité; cet endroit est guéable par la marée basse.

Mer des Indes, dans la géographie ancienne *mare Indicum, mare Ærythræum*, et, sous les califes, mer Verte : on désigne, sous ce nom, la partie du grand océan équatorial comprise entre les 16° et 105° longitude est, par les 30° latitude nord et 35° latitude sud. La mer des Indes baigne les côtes est d'Afrique et celles méridionales d'Asie; elle se subdivise en plusieurs mers, dont nous décrirons les différentes particularités, comme nous l'avons fait ici pour l'une d'elles, la mer Rouge, à mesure qu'elles se présenteront, en suivant l'ordre que nous avons adopté.

Mer de la Chine, subdivision du grand océan équinoxial, comprise entre le zéro de latitude nord et le tropique du Cancer par le 105° longitude est; elle est commune à une partie du littoral est de l'Asie et à quelques unes des îles composant l'Océanie.

Détroits.

Détroit de Waigath. Ce détroit, situé sous les 36° longitude est et 67° latitude nord, entre une petite île du même nom et le continent au midi de la Nouvelle-Zemble, est commun à l'Asie et à l'Europe.

Détroit de Gibraltar. Le détroit de Gibraltar, ainsi nommé du nom d'une ville voisine, est appelé, dans la géographie ancienne, *fretum Gaditanum*, détroit de *Gaddir*, du nom d'une colonie fondée sur les côtes d'Europe par les Phéniciens, peuples habitant les côtes d'Asie, baignées par la Méditerranée, et qui, les premiers, franchirent ce détroit. L'aspect de deux montagnes élevées qui, placées l'une sur la côte d'Europe, l'autre sur celle d'Afrique, semblent deux colonnes dominant le détroit, fit changer quelquefois ce nom en celui de colonnes d'Hercule. Ce détroit, placé sous

les 35° latitude nord et environ 8° longitude ouest, établit la communication entre l'océan Atlantique septentrional et la Méditerranée, et sépare l'Europe de l'Afrique. Il offre un canal d'environ dix lieues de longueur sur quatre de largeur: un courant considérable règne dans le milieu, et porte de l'ouest à l'est; sur les deux côtés règnent deux courans que l'on ne peut comparer au premier, ni pour la force, ni pour l'étendue, et portant dans une direction contraire.

Le *détroit des Dardanelles*, appelé ainsi du nom d'une ville antique, est désigné, dans la géographie ancienne, sous celui de *Hellespont* ou mer d'Hellé. On a aussi donné à ce détroit le nom de Gallipoli, du nom d'une ville située sur la rive européenne; placé sous le 40° latitude nord et 23° longitude est, ce canal, qui contribue à séparer l'Europe de l'Asie, et qui joint la Méditerranée à la mer de Marmara, est bordé, à droite et à gauche, par de belles collines assez bien cultivées. On peut évaluer sa longueur à 7 ou 8 lieues sur une ½ de largeur. Il offre un courant dans la direction de l'est à l'ouest; deux châteaux, situés sur les deux rives, en défendent l'entrée.

Détroit de Constantinople. Ce détroit, nommé aussi de son ancien nom *Bosphore* de Thrace, mot dérivé de deux mots grecs, dont le sens est *bœuf, passage*, pour indiquer que la mer est si étroite en cet endroit, qu'un bœuf pourrait la passer à la nage, est placé sous les 40° latitude nord et 28° environ longitude est. Il communique de la mer de Marmara à la mer Noire, et sépare l'Europe de l'Asie. Sa longueur est d'environ 7 lieues; sa largeur varie de 1,800 toises à 400. Il est si étroit dans quelques endroits, que des auteurs anciens ont avancé qu'on peut entendre chanter les oiseaux d'une rive à l'autre, et que deux hommes peuvent facilement se parler. On y remarque deux courans: l'un portant de l'ouest à l'est, et l'autre dans la direction opposée.

Détroit de Caffa, placé sous les 44° latitude nord et 35° longitude est: ce détroit, appelé encore de son ancien nom *Bosphore Cimmérien*, porte les eaux de la mer d'Azow dans la mer Noire.

Détroit de Bab-el-Mandel, en langue arabe *porte du deuil:* Ce détroit, nommé dans la géographie ancienne *Babel-Mandelum fretum*, fut dit par quelques géographes latins *ostium luctus*, deux mots dont le sens est le même que celui du nom arabe. L'origine de ce nom vient de l'usage où l'on était jadis de prendre le deuil pour les navigateurs audacieux qui s'élançaient par ce passage sur la vaste mer des Indes. Les Espagnols l'appellent quelquefois aussi le détroit de la Mecque. Le détroit de Bab-el-Mandel, situé par les 61° latitude est et 12° latitude nord, et resserré entre une île et une montagne du même nom, sépare l'Asie de l'Afrique; on ne lui donne que six lieues de largeur.

Détroit de Malacca, situé par les 95° et 101° longitude est et 5° latitude nord, reçoit son nom de la presqu'île voisine, formée par la côte méridionale d'Asie; il établit la séparation entre cette partie du monde et l'Océanie.

Quant aux îles, nous en donnerons la description et l'historique quand nous traiterons des parties du continent auxquelles elles se rapportent.



NOUVEL HÉMISPHÈRE.

Pôle Arctique

OCÉAN GLACIAL ARCTIQUE

Cercle Polaire Arctique

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE

Iles Aleutiennes

OCÉAN ATLANTIQUE

OCÉAN PACIFIQUE

Tropique du Cancer

Mer des Caraïbes

Equateur

Equateur.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE

Tropique du Capricorne

Cercle Polaire Antarctique

OCÉAN GLACIAL ANTARCTIQUE.

Pôle Antarctique

(Carte n° 8.) # HÉMISPHÈRE OCCIDENTAL.

A L'EST, PARTIE DE L'OCÉAN ATLANTIQUE ; A L'OUEST, PARTIE DU GRAND OCÉAN.

NOUVEAU CONTINENT.

AMÉRIQUE.

Amérique septentrionale. — Amérique méridionale.

Points extrêmes du continent: Au nord, point de limites ; à l'est, cap Saint-Roch ; à l'ouest, cap occidental ; au sud, cap Froward.

Isthme de Panama.

Baie ou golfe de Panama.

Mer des Caraïbes.

Iles principales: Dans l'océan Atlantique, îles Açores, îles du cap Vert, îles Lucayes ou de Bahama, Antilles, îles Malouines, terre de Sandwich.

CONTINENT DE L'HÉMISPHÈRE OCCIDENTAL

OU

NOUVEAU CONTINENT.

Ce continent renfermé dans l'hémisphère occidental se compose, ainsi que le continent renfermé dans l'autre hémisphère, de deux masses solides unies entre elles par un isthme, avec cette différence que la direction de ces deux masses court du nord au sud, et que l'isthme qui forme leur point de contact est beaucoup plus allongé. Ce continent reçoit, comme nous l'avons déjà vu, le nom de *nouveau*, parce qu'il n'est connu aux peuples de l'ancien que depuis deux siècles environ, et qu'il ne renferme point de peuples dont les traditions historiques offrent la preuve d'une existence aussi reculée que l'existence des peuples de l'autre hémisphère. On lui donne le nom d'*Amérique*, dérivé du nom d'*Améric Vespuce*, l'un des premiers navigateurs qui le reconnurent. La masse qui occupe la partie nord de l'hémisphère est dite *Amérique septentrionale;* celle qui occupe la partie sud, *Amérique méridionale.* La superficie totale du continent est évaluée à 2,200,000 lieues carrées; ses limites vers le nord sont entièrement inconnues.

Points extrêmes.

Le cap Saint-Roch situé dans l'Amérique méridionale, sous le 5° latitude sud et le 37° environ longitude ouest, forme son extrémité la plus orientale; le cap *est* placé sous le cercle polaire arctique et le 170° longitude ouest, et s'avançant dans le détroit de Behring, celle la plus occidentale; le cap Froward, placé sous le 73° longitude ouest et le 55° environ latitude sud, celle la plus méridionale. Nous nous conformerons cependant à l'usage admis parmi les géographes de compter comme dépendantes du continent les îles formant l'archipel, dit de la Terre de Feu, et de regarder le cap Horn, situé au 56° latitude sud, à l'extrémité de cet archipel, comme le point le plus méridional de l'Amérique.

Limites et historique.

Nous entrerons ici dans quelques détails sur l'isthme de Panama, qui lie les *deux Amériques*

entre elles, aussi bien que sur le golfe de Panama et la mer des Antilles, qui baignent une partie des côtes de ces deux contrées, et qui, par conséquent, sont communes à toutes deux.

Isthme de Panama, situé par les 83e longitude ouest et 9e latitude nord, unit les deux Amériques.

Pedrarias, qui succéda à Balboa au moment où celui-ci méditait la conquête des plus riches parties de l'Amérique méridionale, transféra, en 1518, une colonie sur l'océan Pacifique, dans un lieu auquel on donne le nom de Panama, et ce nom devint celui de l'isthme. On l'appelait auparavant isthme du Darien, nom que lui conservent les géographes, concurremment avec celui de Panama, qui a cependant prévalu, probablement à raison de l'importance du commerce dont la colonie fut le centre.

L'isthme n'a que huit lieues de largeur dans l'endroit le plus étroit, et l'on attribue à la nature du terrain l'obstacle invincible qui s'est opposé à ce que l'on pût y ouvrir un canal navigable pour de grands bâtimens. Du haut d'une montagne située vers le centre, on peut découvrir à la fois l'océan Atlantique équinoxial, et de l'autre le grand océan équatorial, dit océan Pacifique. Le climat est malsain; il y pleut les trois quarts de l'année. Les rivières y sont nombreuses, ce qui explique la force de la végétation dans ces parages. L'isthme de Panama servit long-temps de passage aux métaux les plus précieux.

On ignore si la Cordillière qui règne à l'est de l'Amérique septentrionale se joint, par une suite non interrompue, en passant sur l'isthme de Panama, à celle de l'Amérique méridionale; si le rocher primitif existe sans interruption ou disparaît; si la grande dépression, et par conséquent la séparation des chaînes, a lieu à l'isthme de Panama ou à Nicaragua, au nord de l'isthme.

Dans cette incertitude, nous n'avons point placé de montagnes sur notre carte de cet hémisphère, puisqu'il n'est point certain qu'il en existe qui soient communes aux deux divisions de ce continent. Dès lors nous ne parlerons de montagnes et de fleuves que dans des cartes qui seront consacrées à la géographie générale de chacune de ces divisions.

Golfe de Panama. Le golfe de Panama, situé au sud-ouest de l'isthme du même nom, entre les 80e et 83e longitude ouest et sous les 6e et 8e latitude nord, renferme plusieurs petites îles qu'on nomme îles des Perles, à cause de la pêche qui s'y pratiqua pendant long-temps. Ce golfe reçoit en outre plusieurs rivières dont les eaux sont chargées de parcelles d'or.

Mer des Antilles. La mer des Antilles, subdivision de l'océan Atlantique équinoxial, est ainsi nommée du nom des îles Antilles, archipel qui s'étend, en ligne circulaire, du 10e au 22e latitude nord, et court du 64e au 87e longitude ouest. Nous mentionnons cet archipel, parce qu'il lie en quelque sorte à l'est les deux Amériques. La mer des Antilles reçoit encore le nom de mer des Caraïbes, du nom de certains peuples qui habitent une partie de ces îles: ces peuples ont été presque

entièrement exterminés par les Européens. La mer des Caraïbes est comprise entre les 64° et 92° longitude ouest et les 3° et 22° latitude nord. Quelques géographes lui donnent encore le nom de *mer du Nord*.

PRÉCIS

DE LA DÉCOUVERTE DU NOUVEAU CONTINENT.

L'existence du nouveau continent ne fut révélée aux peuples de l'ancien que vers la fin du 15° siècle. Il faut ranger au nombre des fables les prétendus voyages des Phéniciens et des Carthaginois sur ces côtes éloignées, aussi bien que ceux des navigateurs chinois, rapportés par Vossius, dans ses Commentaires sur Mela, et par Huet, dans son Traité du commerce des anciens. Les établissemens fondés au Groënland, vers l'an 1000, par les Islandais et les Norwégiens, avaient disparu, ou le souvenir même en était à peu près perdu; et qui d'ailleurs à cette époque eût osé soupçonner la liaison, incertaine encore, il est vrai, de nos jours, mais cependant fortement présumée, de cette contrée, la plus voisine du pôle nord, et que des remparts de glaces éternelles hérissent de tous côtés, avec des régions immenses qui s'étendent bien au delà de la ligne?

Les encouragemens prodigués à la navigation et au commerce, par une succession de princes éclairés, attirèrent en Portugal, vers le milieu du quinzième siècle, tout ce que les nations européennes possédaient de marins habiles. Parmi eux, on distingua Christophe Colomb, Génois de naissance, mais fixé à Lisbonne, par son mariage avec la fille d'un de ces capitaines auxquels le prince Henri avait confié le commandement de plusieurs armemens destinés à explorer la côte d'Afrique.

Ses heureuses dispositions naturelles, un esprit vif et entreprenant, avaient engagé les parens de Colomb à le diriger de bonne heure vers la carrière qui devait lui procurer tant de gloire. L'étude de la géographie, de la cosmographie, de l'astronomie et du dessin, avait occupé sa jeunesse, et c'était à l'âge de quatorze ans qu'il avait commencé ses premiers voyages dans la Méditerranée. Plus tard, il avait visité les côtes de l'Islande, où la pêche commençait à attirer les Anglais

et les navigateurs des autres nations. Franchissant le cercle polaire, il avait pénétré dans l'océan glacial arctique.

Possesseur des journaux et des cartes de son beau-père, Colomb y prit connaissance des routes tenues par les Portugais dans leurs expéditions maritimes, ainsi que des circonstances diverses qui les avaient encouragés et guidés. Il fit un voyage à Madère, nouvellement découverte, et établit, pendant plusieurs années, un commerce avec cette île et celles des Canaries, les Açores, et les établissemens que les Portugais avaient formés sur la côte est-sud de l'Afrique.

Le but de toutes les recherches était un passage aux grandes Indes, contrées occupant la côte méridionale d'Asie, et auxquelles on espérait arriver en doublant la côte orientale de l'Afrique, et en se dirigeant à l'est dans le grand océan.

La découverte du Cap de Bonne-Espérance, par le Portugais Barthélemi Diaz, et les détails communiqués par Covillau, qui venait de pénétrer par terre dans l'Abyssinie, contrée dont les bords sont baignés par la mer Rouge, faisaient croire à la réussite prochaine de ce projet.

Cependant Colomb crut entrevoir la possibilité de pénétrer aux Indes par une route opposée. Calculant la forme sphérique de la terre, il ne cessait de s'étonner que de 360 dégrés de longitude on n'en connût que 180 au plus. Il en tirait cette conséquence que ce continent renfermant l'Europe, l'Asie et l'Afrique, n'occupait qu'une petite portion de la superficie du globe terrestre; et que ce continent placé sur un des côtés du globe devait se trouver balancé par une quantité à peu près égale de terres dans l'hémisphère opposé.

Quelques faits semblaient venir à l'appui de ces considérations. Un vaisseau s'étant avancé dans l'océan Atlantique, plus à l'ouest qu'on n'avait osé le faire jusqu'alors, avait rencontré une pièce de bois sculpté que des vents amenaient de l'ouest.

Le beau-frère de Colomb avait trouvé à l'ouest de l'île de Madère, une pièce de bois travaillée aussi de main d'homme, ainsi que des roseaux d'une grosseur énorme, semblables à ceux que Ptolémée décrit comme une production particulière des Indes. Les mêmes vents d'ouest amenaient fréquemment sur les côtes des Açores des arbres déracinés; une fois même ils y avaient conduit les cadavres de deux hommes dont les traits ne ressemblaient point à ceux des habitans de l'Europe et de l'Afrique.

La conclusion tirée par Colomb fut qu'en naviguant constamment à l'ouest de l'Europe on devait infailliblement rencontrer des terres, et arriver aux Indes par un passage plus court que celui que les navigateurs Portugais cherchaient en longeant les côtes d'Afrique.

Pour que l'expérience vînt confirmer la vérité de ce système, il fallait trouver une puissance en Europe qui consentît à prêter son pavillon à un armement maritime. C'est ici que Colomb eut

besoin de toute sa force d'âme, pour combattre les préjugés de ses contemporains et les refus des différens princes. Le conseil des marchands de Gènes, sa patrie, qu'il voulut associer à la gloire et aux bénéfices de ses travaux, le traita de visionnaire.

Le roi de Portugal Jean II, égaré par les conseils de quelques juifs avides, chargés par lui de diriger ses opérations commerciales, commit la lâcheté, tout en rejettant hautement ses offres, de s'emparer de son projet par des questions insidieuses et d'en remettre en secret l'exécution à des mains étrangères. Mais l'envoyé manqua de l'énergie nécessaire pour une telle expédition. Effrayé par des vents contraires, et par les murmures de son équipage, il rentra presque sur-le-champ dans le port, rejetant comme il arrive pour l'ordinaire le peu de succès de sa tentative, non sur son manque de courage et de persévérance, mais sur l'extravagance de l'entreprise.

La conduite du roi de Portugal indigna Colomb, qui sur-le-champ abandonna la patrie de son beau-père, et vint chercher des protecteurs à la cour de Ferdinand et d'Isabelle, souverains de Castille et d'Aragon. Barthélemi son frère se rendit en même temps, et dans le même dessein, auprès du roi d'Angleterre Henri VII.

Si l'envie et la cupidité s'étaient agitées en Portugal, pour dépouiller Colomb du fruit de ses conceptions hardies, l'ignorance se préparait en Espagne à lui opposer une force d'inertie non moins redoutable. Ce fut au confesseur de la reine qu'il lui fallut soumettre ses propositions; cinq années de conférences entre ce grave personnage et les doctes réunions convoquées par lui, amenèrent les solutions suivantes:

1° Quelques auteurs anciens avaient déclaré l'océan sans bornes; et conséquemment la proposition de Colomb se trouvait convaincue d'absurdité;

2° En se dirigeant constamment à l'ouest, les vaisseaux devaient arriver à un point, où la figure convexe de la terre mettrait le navigateur dans l'impossibilité de retourner en arrière, et le ferait périr infailliblement.

De moins déraisonnables cependant reconnurent la possibilité du voyage, mais prétendirent qu'il ne pouvait s'exécuter en moins de trois années.

Colomb découragé se préparait à quitter l'Espagne, lorsque Juan Perez, prieur du couvent de Rabida, près Palos, le sollicita vivement de différer de quelques jours. Ce religieux soit par curiosité, soit par amitié, se livra à un examen suivi du système de Colomb, en s'adjoignant un médecin habile dans les mathématiques. Convaincu de la probabilité du succès, il se hazarda d'écrire à ce sujet à Isabelle. Frappée des représentations du prieur, Isabelle fit revenir Colomb à la cour; mais il n'était pas aussi facile de persuader Ferdinand, qui sut entraver les nouvelles négociations, en y employant quelques unes des personnes qui avaient déjà condamné

le projet. On se rejeta cette fois sur l'exagération des prétentions de Colomb. Elles consistaient en la demande du titre de commandant de l'entreprise, ainsi que de celui de vice-roi perpétuel et héréditaire des terres et des mers qu'il offrait de découvrir.

Il réclamait en outre le dixième des profits à recueillir; de son côté, il offrait d'avancer la dépense de l'armement, sous la réserve d'un intérêt proportionnel dans les bénéfices; et, dans le cas de non réussite, il ne demandait aucun dédommagement.

On ne voit pas trop ce que ces prétentions pouvaient présenter de ridicule, ni quelle chance fâcheuse restait à courir aux souverains d'Espagne, dans une affaire, où il ne s'agissait pour eux que de prêter leur pavillon.

Isabelle sentit enfin de quel avantage étaient ces offres. La guerre contre les Maures avait épuisé ses finances; mais décidée à remplir elle-même la totalité des frais, afin de ne laisser échapper aucun des bénéfices, elle fit vendre ses diamans, et courir après Colomb, qui se dirigeait vers l'Angleterre et s'était déjà éloigné de quelques lieues.

La négociation fut alors suivie avec autant de promptitude que de facilité, et le 17 avril 1492, on signa un traité dont voici les articles principaux :

1°. Ferdinand et Isabelle, en leur qualité de souverains de l'océan, créaient Colomb grand amiral dans toutes les régions à découvrir : ils lui conféraient des priviléges égaux à ceux des grands amiraux de Castille et d'Aragon;

2°. Colomb était nommé vice-roi perpétuel et héréditaire de toutes les îles et continens à découvrir; dans le cas où la nomination d'autres gouverneurs deviendrait nécessaire, il était autorisé à présenter trois candidats, sur l'un desquels Ferdinand et Isabelle feraient tomber leur choix;

3°. Ferdinand et Isabelle accordaient à Colomb et à ses héritiers, à perpétuité, le 10e de tous les profits provenant des productions et du commerce des pays à découvrir;

4°. La décision dans les procès en matière de commerce appartiendrait à Colomb ou à des juges désignés par lui;

5°. On abandonnait à Colomb la faculté d'avancer un 8e des frais de l'expédition et du fond du commerce qui s'établirait : cette avance devait lui donner droit à un 8e dans les bénéfices.

Nous ne sommes entrés dans ces détails que pour replacer les choses sous leur véritable point de vue, et montrer en quoi consiste cette protection accordée par Ferdinand et Isabelle à Colomb, et de quelle nature était le motif qui décida cette souveraine au sacrifice de sa parure; sacrifice que les historiens se sont plu à représenter comme l'acte d'un pur désintéressement. On sait comment le traité fut exécuté par la suite, les humiliations et l'indigne traitement que Colomb eut à endurer. L'ingratitude fut aussi grande que le service rendu.

Celui qui, dans cette affaire, s'acquit véritablement des titres à la reconnaissance de sa patrie, fut le prieur Jean Perez. Fort de ses propres lumières et de la conviction qu'une étude approfondie du système proposé avait fait passer dans son esprit, il ne craignit pas de lutter seul contre les décisions des théologiens de la cour; et, lorsque son zèle pour la vérité eut triomphé de l'obstacle principal, ses soins se reportèrent jusque sur les moindres détails. Il se servit de son ascendant auprès des habitans de Palos en Andalousie, petite ville maritime, voisine de sa résidence, et dans laquelle se firent les préparatifs de l'armement, pour procurer à Colomb l'argent que le traité l'autorisait à verser dans l'entreprise; il détermina même plusieurs d'entre eux à faire le voyage : les principaux de ces associés furent les trois frères Pinson.

Des îles Canaries, où mouilla Colomb, parti du port de Palos, avec trois petits vaisseaux, il ne mit que trente-trois jours pour découvrir la première île de l'Amérique; et, pendant ce court trajet, il eut à soutenir plus de murmures de la part de son équipage, qu'il n'avait essuyé de refus des princes de l'Europe. Cette île, l'une des Lucayes, située environ à 1,000 lieues des Canaries, et que les habitans appelaient, en leur langage, Guanahi, reçut de lui, en l'an 1493, le nom de San Salvador; il découvrit en même temps quelques unes des îles Antilles, et notamment Saint-Domingue. Ferdinand et Isabelle furent dans une singulière surprise de le voir revenir, au bout de sept mois, avec des naturels et des raretés de ces contrées inconnues, et surtout de l'or qu'il leur présenta.

Un second voyage, entrepris cette fois avec une flotte de dix-sept vaisseaux, fit connaître encore quelques îles nouvelles; mais ce ne fut que dans une troisième expédition, en l'an 1498, que Colomb aperçut le continent à 10 degrés de l'équateur.

Le bruit de ces découvertes éveilla l'attention de l'Europe, et ouvrit une immense carrière aux conjectures : on se demandait à quelle division du globe ces terres pouvaient appartenir. Colomb voulait qu'on les regardât comme dépendantes de ces régions de l'Asie comprises sous le nom général *Indes*; sentiment qu'il appuyait de ses observations sur les productions de ces pays. Ferdinand et Isabelle leur donnèrent en conséquence le nom d'Indes, en y ajoutant la qualification d'occidentales.

En 1499, Ojeda, l'un des officiers qui avaient accompagné Colomb dans son second voyage, fit voile pour les Indes occidentales avec quatre vaisseaux, sans que son expédition ajoutât rien aux découvertes. Sur sa flotte se trouvait un florentin, *Americo Vespuci*, qui, à son retour, conçut l'idée heureuse de publier une relation sur les régions nouvelles. Cette publication lui valut, par la suite, l'honneur d'attacher son nom à une vaste portion de la terre.

Il entrait dans les destinées du nouveau continent de ne pas demeurer plus long-temps inconnu

aux peuples de l'Europe. Quelques années encore, et le hazard seul allait livrer au Portugal une gloire que le génie de Colomb avait eu tant de peine à conquérir à l'Espagne.

En l'an 1,500, le portugais Cabral, longeant la côte ouest d'Afrique, fut jeté en haute mer par une tempête, et aborda à la côte est de l'Amérique méridionale.

En 1513, Balboa, chef d'une des colonies établies sur la côte de Panama, entreprend de pénétrer dans l'intérieur des terres. De la cime des montagnes de l'isthme, il découvre le grand océan équatorial, et en prend possession. Voici comment se fit cette cérémonie : Balboa descendit dans l'eau jusqu'à la ceinture, là il tira son épée et décrivant un cercle autour de lui, il déclara s'emparer de cet océan au nom de son souverain. C'est cette découverte qui détrompa entièrement de la fausse opinion que l'Amérique appartenait à l'Asie.

Nous renvoyons aux articles de cet ouvrage sur les différentes provinces des deux Amériques, méridionale et septentrionale, pour l'histoire de leurs découvertes successives. Nous ne ferons que mentionner ici l'expédition de Magellan, en 1520, qui, le premier, pénétra dans le grand océan méridional, en longeant la côte est de l'Amérique méridionale, et en doublant le cap Froward. Celle du français Lemaire, qui, dans l'année 1616, doubla le cap Horn, à l'extrémité de l'archipel situé au sud du continent, et celles des anglais Davis et Baffins, qui, en 1585 et 1616, reconnurent les côtes est de l'Amérique septentrionale. Les côtes, situées à l'ouest, furent explorées par Cook, de l'an 1770 à 1779.

Quelques auteurs ont porté la population du nouveau continent, lors de la découverte par les Européens, à 150 millions d'habitans, dont les Espagnols, au rapport du religieux Las-Cazas, égorgèrent environ le tiers en moins de 40 années. Il suffit, pour se convaincre de l'exagération de ce calcul, de se rappeler l'état sauvage dans lequel vivaient la plus grande partie de ces peuplades, et le peu de notions qu'avaient sur la culture des terres celles chez lesquelles la civilisation avait fait le plus de progrès. M. de Humbolt, qui a des droits plus mérités à notre confiance, ne compte en Amérique, dans ce moment même, que 25 millions d'habitans.

OCÉANIE

Par A. M. Perrot

1824.

ASIE

GRAND OCÉAN BORÉAL

GRAND OCÉAN

POLYNÉSIE

GRAND OCÉAN ÉQUINOXIAL

MER DE CHINE

GRAND ARCHIPEL D'ASIE

MER DES INDES

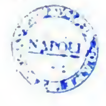
MER DE LANCHIDOL

AUSTRALASIE

NOUVELLE HOLLANDE

Nouvelle Zelande

GRAND OCÉAN AUSTRAL



(Carte n° 9.)

OCÉANIE.

A l'ouest, *grand archipel d'Asie;* au sud et sud-est du grand archipel d'Asie, *Australasie;* à l'est et au nord, *Polynésie.*

Terres principales. Nouvelle-Guinée; Nouvelle-Hollande; Nouvelle-Zélande.

Mers.: Grand Océan boréal; équinoxial; austral.

Mer de Chine: Mer de Lanchidol: mer de Corail.

Détroits: De Malacca; de Torres; de Dampier.

Après la découverte du continent américain, et celle du passage au côtes méridionales d'Asie, par le cap de Bonne-Espérance, le but des expéditions maritimes changea. Les navigateurs européens des 16e, 17e et 18e siècles, tentèrent mille routes différentes dans le grand océan. L'objet principal de leurs recherches était un vaste continent, dont les géographes supposaient l'existence dans la partie du globe, voisine du pôle antarctique. Calculant d'après les lois de la statique, ils jugeaient ce continent supposé nécessaire à contrebalancer la masse immense de terres situées de l'autre côté de l'équateur, et dans la partie qui avoisine le pôle arctique. Leur espoir fut constamment trompé; ils ne rencontrèrent qu'une multitude d'archipels, de la réunion desquels on a enfin formé une cinquième partie du monde.

Comprise toute entière dans le grand océan, cette partie du monde reçoit de sa position même un caractère essentiel, qui la distingue des autres grandes divisions du globe, et justifie le nom d'*Océanie,* sous lequel les géographes modernes sont convenus de la désigner; ce nom semble avoir décidément remplacé ceux usités d'abord d'Indes australes; d'Australasie, ou Australie, de Notasie et de Polynésie, etc. Il est du moins devenu le nom général, les autres ne s'affectant plus pour l'ordinaire qu'à des parties spéciales de ce vaste assemblage.

Limites. Les géographes sont loin de s'accorder sur l'étendue à donner à l'océanie. Les uns

comprennent sous cette dénomination toutes les îles répandues dans le grand océan, entre les 82° longitude est et 102° longitude ouest, et les 33° latitude nord et 50° latitude sud. D'autres, et c'est le plus grand nombre, restreignent les bornes de cette partie du monde, surtout à l'est et à l'ouest, et lui donnent plus d'extension vers le nord.

Mentelle prend pour limites à l'ouest la mer de Chine, le détroit de Malacca, et le 90 méridien est, qu'il conduit vers le sud jusqu'au pôle antarctique. Une ligne conduite vers le nord, à partir de l'extrémité de la mer de Chine, et longeant les côtes occidentales des îles de Formose et du Japon, dépendances de l'ancien continent, vient aboutir au point d'intersection du 30° latitude nord, avec le 140° longitude est, et forme le complément de la limite ouest.

Le 30° parallèle latitude nord établit sa limite septentrionale jusqu'au point d'intersection de ce parallèle avec le 150° longitude ouest.

Enfin, pour déterminer la limite est, il tire du dernier point indiqué, une ligne jusqu'au point d'intersection de l'équateur avec le 120° méridien à l'ouest de Paris, et continue cette ligne jusqu'au point où le tropique du Capricorne coupe le 110° méridien.

M. Malte-Brun, dans son dernier ouvrage, adopte la limite ouest de Mentelle, mais recule jusqu'au 40° latitude nord la limite septentrionale. Quant à la limite est, il la fait partir du point d'intersection du 40° latitude nord, avec le 160 longitude ouest; puis tirant une ligne droite de ce point jusqu'au point d'intersection de l'équateur, avec le 110° longitude ouest, il suit ce 110° méridien, vers le sud jusques au pôle antarctique.

La carte que nous présentons est dressée d'après ce dernier système de limites. Son peu d'étendue (elle se termine au 130° longitude ouest) ne nous a point permis d'y tracer la limite vers l'est, qui s'étend jusqu'au 110° longitude ouest. Cette limite se retrouvera dans la carte particulière d'une des sous-divisions de l'océanie.

Pour faciliter l'étude des détails graphiques, il convient de subdiviser l'océanie : la division en trois parties est la plus généralement usitée. Malte-brun distingue trois océaniques; *océanique* du nord-ouest, dans laquelle il fait entrer les grandes îles voisines de la côte méridionale d'Asie; 2° océanique centrale, qu'il compose de la Nouvelle-Hollande et des principales terres grouppées autour d'elle; et océanique orientale ou Polynésie, comprenant le reste des îles, jusqu'à la ligne de démarcation, qui sépare cette partie du monde des îles appartenantes au nouveau continent.

Etablissant aussi bien que lui trois parties distinctes, mais avec un nouveau système de limites, nous croyons devoir conserver des dénominations, qui, soi disant vicieuses, n'en ont pas moins été consacrées par l'usage. Nous aurons donc, 1° au sud-est de l'Asie, et dans la partie nord-

ouest de l'Océanie, le grand archipel d'Asie; 2° au nord-ouest et à l'ouest du grand archipel d'Asie: la Polynésie; 3° à l'est et au sud-est de la Polynésie: l'Australasie.

La ligne de démarcation servant à séparer l'archipel d'Asie de la Polynésie et de l'Australasie, partira du point d'intersection, du 120° longitude est, avec le 20° latitude nord, puis passant par celui du 125°, même longitude, avec le 10°, même latitude, et celui du 130° et 1° même latitude et longitude, viendra aboutir à l'extrémité septentrionale de la terre dite Nouvelle-Guinée; longeant les côtes ouest de cette terre, nous parviendrons au détroit de Torres que nous franchissons en ligne directe. Les côtes septentrionales et occidentales de la terre, dite Nouvelle-Hollande, en y comprenant quelques petites îles indépendantes, nous fournissent une nouvelle limite, que nous abandonnons pour rejoindre vers l'ouest le 90° méridien reconnu par nous comme séparation, entre l'Océanie et l'Afrique.

Quant à la ligne de démarcation entre la Polynésie et l'Australasie, on peut l'établir ainsi: A partir de l'extrémité septentrionale de la Nouvelle-Guinée, nous décrivons une ligne courbe suivant les sinuosités de cette côte septentrionale, à mesure qu'elle s'incline vers le sud-est, embrassant dans ses contours quelques groupes d'îles dépendantes de cette terre, et passant par le détroit de Dampier. Parvenus au point d'intersection du 153° longitude est avec le 10° latitude sud, nous descendons ce méridien, jusqu'à son point d'intersection avec le 34, même latitude; une ligne droite tirée dans la direction de l'est, nous conduit à la côte nord de la terre dite Nouvelle-Zélande, que nous longeons en redescendant au sud-ouest, jusqu'au 170° méridien. Ce méridien suivi jusqu'au pôle antarctique, forme le complément de notre limite.

Au nombre des avantages que nous semble offrir la division que nous venons d'établir, division empruntée presqu'en entier à Vaugondy, il faut compter la facilité avec laquelle l'œil peut embrasser ce système de limites. L'extrémité septentrionale de la Nouvelle-Guinée, formant le point central, duquel partent trois lignes de démarcation divergentes en trois sens différens; de plus, le nom d'Australasie, ou Asie du sud, peut paraître en quelque sorte justifié, puisqu'il se trouve appliqué à une réunion assez importante des terres principales de cette partie du globe. Le groupe auquel nous conservons le titre de grand archipel d'Asie, le mérite par son voisinage avec l'Asie, division de l'ancien continent, et l'Australasie, ou Asie du sud. Quant au reste des îles, moyennes et petites, il forme, de son côté, un ensemble distinct, auquel le nom de Polynésie s'adapte très convenablement.

Nous observerons qu'il y a plus d'un siècle que le président Desbrosses proposa de donner le nom d'*Australasie* à la Nouvelle-Hollande et îles environnantes, avec les limites que nous venons d'adopter, et celui de Polynésie aux autres îles de la mer du sud.

En suivant notre marche accoutumée, il nous reste maintenant à décrire ici la mer de Lanchidol, la mer du Corail et le détroit de Dampier, comme communs à deux des divisions de l'Océanie.

Mer de Lanchidel : Quelques géographes donnent ce nom à la partie de la mer des Indes (subdivision, comme nous l'avons vu, du grand océan), comprise entre les îles formant l'extrémité du grand archipel d'Asie et les côtes septentrionales de la Nouvelle-Hollande. Cette mer commune au grand archipel d'Asie et à l'Australasie, est située entre les 100e et 129e longitude est, par le 10e latitude nord.

Mer du Corail: Flinders a proposé de donner ce nom à la partie du grand océan comprise entre les côtes sud de la Nouvelle-Guinée, les côtes est de la Nouvelle-Hollande, et quelques unes des îles occidentales de la Polynésie. Commune à l'Australasie et à la Polynésie, cette mer se trouve située entre le tropique du Capricorne et le 7e latitude sud, par les 150e et 160e longitude est. La quantité prodigieuse de coraux et de madrépores qu'elle renferme justifie, on ne peut mieux, son nom; elle communiqnerait, au nord, avec le grand océan, par le détroit de Dampier.

Détroit de Dampier : Ce détroit, situé par les 145e longitude est, et 5e latitude sud, sépare la terre de la Nouvelle-Guinée de l'un des archipels les plus occidentaux de la Polynésie, et est commun à cette division de l'Océanie, aussi bien qu'à l'Australasie. Il reçut son nom du navigateur Dampier, qui le franchit le premier, vers l'an 1767.

HISTORIQUE.

La physiononomie particulière, imprimée à cette partie du monde, a beaucoup exercé la sagacité des faiseurs de systèmes. Les partisans de la *polarité* ou de la direction constante des montagnes, du nord au sud, se sont appliqués à chercher des preuves à l'appui de leur doctrine dans la direction de ces groupes immenses d'îles, dont les unes, s'élançant en pic à des hauteurs considérables, présentent tous les caractères volcaniques; et dont les autres, assises pour la plupart sur une base de rochers de corail, semblent sorties récemment du sein des eaux. La quantité prodigieuse de coraux et de madrépores dont elles sont couvertes a surtout frappé les voyageurs et a donné naissance à cette question intéressante pour la géographie physique : « Les polypes ou zoophytes ont-ils « créé eux-mêmes les corps pierreux qu'ils habitent, ou trouvent-ils ces demeures préparées par la « main de la nature? » De longs rescifs s'étendant souvent, comme une muraille escarpée, d'île en

île, et, se dérobant fréquemment à quelques pieds sous les flots, rendent la navigation de ces archipels très périlleuse.

M. Malte-Brun, qui, jusqu'à présent, nous semble avoir le mieux étudié l'historique de cette partie du monde, rapporte, d'après Blumembach, à deux souches distinctes les différentes races d'hommes par lesquelles elle est habitée.

La première, dite race des Malais, à laquelle il donne encore le nom d'Océaniens jaunes, et qu'il reconnaît aux signes suivans : « couleur basanée; cheveux noirs, mous, épais, abondans et « frisés; la tête légèrement rétrécie au sommet; le front un peu bombé; les os de la pommette nul-« lement saillans, mais la mâchoire supérieure un peu portée en avant, et le nez gros et aplati « par le bout, sans être épâté, ni camus. » Retrouvant ces caractères distinctifs dans presque toutes les peuplades qui couvrent les terres nombreuses de l'Océanie, il attribue cette circonstance à la dispersion d'un peuple puissant et navigateur, dont il fait remonter l'existence à l'an 74 avant J.-C., et qui depuis aurait disparu du rang des nations. Il place le siége de cet empire supposé dans la partie que nous avons désignée sous le nom de grand archipel d'Asie.

Quant à la seconde race, il la désigne sous le nom de *nègres océaniens*. « Elle se distingue par un « teint noir ou brun-noirâtre, sans nuances d'incarnat; par l'angle facial très obtus; le nez épâté; « les lèvres épaisses; les cheveux crépus sans être laineux, caractères auxquels il faut ajouter, chez « la plupart d'entre eux, celui d'une longueur démesurée des bras, des jambes et des cuisses, qui, « en même temps, sont excessivement grêles. » Cette race, qui semble originaire des grandes terres de l'Australasie, s'est répandue plus loin, et se retrouve dans un grand nombre des îles de la Polynésie.

Il est peu d'animaux et de végétaux que l'on puisse regarder comme absolument communs à ces nombreux archipels séparés par l'océan, et dont la plupart se distinguent par des variétés particulières. L'absence de grands quadrupèdes y est remarquable. Les didelphes-opossum, les phalangers, les kangourous-philandres, les casoars et un petit nombre d'autres espèces, les chiens, les chats, les rats, sont ceux que l'on rencontre le plus fréquemment. Le cochon seul se retrouve partout dans l'état de domesticité L'existence des chèvres et du bétail n'y date que depuis le voyage du capitaine Cook. Les différentes espèces de palmiers, l'arbre à pain, le poivre, soit long ou rond, soit celui qui entre dans la composition du breuvage dit *ava*, sont à peu près les seuls végétaux observés généralement dans ces différentes terres, où le climat varie, comme dans les autres parties du monde, selon la distance à laquelle on se trouve de l'équateur, et selon l'élévation de l'île que l'on prend pour point d'observation. On peut le regarder cependant, dans le plus grand nombre de ces pa-

rages, comme chaud et humide, favorable à une végétation forte et abondante, mais infecté fréquemment de vapeurs pestilentielles.

Nous nous sommes trouvés forcés d'entrer dans ces détails, qui pourront paraître anticipés parce qu'ils sont communs également aux trois divisions de cette partie du monde, dont l'ensemble ne se présentera plus.

BIBLIOMAPPE

OU

LIVRE-CARTES;

LEÇONS MÉTHODIQUES DE GÉOGRAPHIE ET DE CHRONOLOGIE,



RÉDIGÉES D'APRÈS LES PLANS DE M. B. (J.-CH.),

PAR UNE SOCIÉTÉ D'HOMMES DE LETTRES ET DE SAVANS GÉOGRAPHES;

SOUS LA DIRECTION ET LA VÉRIFICATION,

1°. Pour le texte de la Géographie, { temps anciens, de M. DAUNOU; temps modernes, de M. EYRIÈS;

2°. Pour l'ordre des matières et l'ensemble, de M. B. (J.-CH.);

3°. Pour le dessin des Cartes et pour la Gravure, de M. PERROT, Ingénieur-Géographe.

2ME PARTIE. — Deuxième Degré d'Enseignement.

PARIS.

A LA LIBRAIRIE DU COMMERCE,

CHEZ RENARD, LIBRAIRE, RUE SAINTE-ANNE, N° 71.

M DCCC XXV.

IMPPIMERIE ET FONDERIE DE J. PINARD,
RUE D'ANJOU-DAUPHINE, N° 8.


EUROPE.

N° 10

OCEAN GLACIAL ARCTIQUE
SPITZBERG
Islande
OCEAN ATLANTIQUE
ILES BRITANNIQUES
MER D'ALLEMAGNE
la Manche
NORWEGE
SUEDE
BALTIQUE
RUSSIE D'EUROPE
Ourals
PRUSSE
POLOGNE
ALLEMAGNE
FRANCE
ESPAGNE
PORTUGAL
EMP. D'AUTRICHE
TURQUIE
MER NOIRE
Caucase
ADRIATIQUE
Corse
Sardaigne
MER MEDITERRANEE
I. de Candie
AFRIQUE
ASIE

(Carte N° 10.)

EUROPE.



LIMITES. *A l'ouest, du nord au sud :* Océan atlantique septentrional. *Au sud :* détroit de Gibraltar, Méditerranée, Archipel, détroit des Dardanelles, mer de Marmara, détroit de Constantinople, mer Noire, détroit de Caffa, mer d'Azov, le Kouban, le mont Caucase, le Terek, mer Caspienne. *A l'est, du sud au nord :* le Jaïk ou l'Oural, monts Ourals, la Kara, le détroit de Waigats. *Au nord :* baie ou mer de Kara, Océan glacial arctique.

POINTS EXTRÊMES. *Au nord :* Cap-Nord. *A l'ouest :* Cap de la Roca. *Au sud :* Cap Matapan.

GRANDES DIVISIONS POLITIQUES.

Au nord.	*Au centre.*	*Au sud.*
Norvège.	Pologne.	Portugal.
Suède.	Prusse.	Espagne.
Russie d'Europe.	Allemagne.	Italie.
Iles Britanniques, ou royaume d'Angleterre.	Danemark.	Turquie d'Europe.
	Empire d'Autriche.	
	Suisse.	
	Pays-Bas.	
	France.	

Accidens géographiques communs à plusieurs des grandes divisions politiques.

Mers : Baltique, d'Allemagne, Manche, Adriatique.

Golfes : de Botnie, de Christiania, de Gascogne, de Cadix, de Gênes.

Détroits : Skager-rak, Cattegat, le Sund, Pas-de-Calais, canal d'Otrante.

Montagnes : Alpes, Hémus, Carpathes, Alpes Scandinaves ou Dofrines, Pyrénées.

Lacs : de Constance, de Genève, Majeur, Lugano.

Fleuves et rivières : la Tana, la Tornéa, la Trissida, le Niémen, la Vistule (*affl.* la Drewenz, le Bog, *affl. du Bog*, la Narew, *affl. de la Narew,* la Bobr), l'Oder (*affl.* la Warta, *affl. de la Warta*, la Posna), l'Ihuc, l'Eyder, l'Elbe, le Weser, le Rhin (*affl. du Rhin*, la Moselle, *affl. de la Moselle*, la Sarre, autre *affl. du Rhin*, la Lauter), la Meuse, l'Escaut (*affl. de l'Escaut*, la Lys), la Bidassoa, le Minho, le Duero (*affl.* l'Aduaga), le Tage, la Guadiana, le Rhône (*affl. du Rhône*, la Saône, l'Isère), le Var, le Pô (*affl. du Pô*, le Tesin), le Danube (*affl.* l'Inn, *affl. de l'Inn*, la Salza, autres *affl. du Danube*, la Save, *affl. de la Save*, l'Unnaca, le Prouth), la Dniestr (*affl.* la Zbroutch).

Iles principales. — Océan glacial arctique : Nouvelle-Zemble, Spitzberg, Islande. *Océan atlantique :* Feroë, Chettland, Britanniques. *Méditerranée :* Corse, Sardaigne, Sicile, Malte, Ioniennes, Candie. *Mer de l'Archipel :* partie de l'Archipel.

Grandes lignes d'élévation des terres et du partage des eaux entre les différentes mers.



10

EUROPE CENTRALE

par A. M. Perrot

1825

DANEMARK

Skager Rack

Cattegat

SUEDE

MER BALTIQUE

RUSSIE D'EUROPE

POLOGNE

PRUSSE

MER D'ALLEMAGNE

PAYS BAS

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE

FRANCE

SUISSE

EMPIRE D'AUTRICHE

Carpathes

ITALIE

MER ADRIATIQUE

TURQUIE

Hemus

MER MÉDITERRANÉE

CORSE

Gravé par les frères Malo Rue St Jacques N° 169



(Carte N° 10 — 2.)

EUROPE.

DÉVELOPPEMENT DU CENTRE.

Nota. Le but de cette carte, ainsi que des trois suivantes, est de rendre plus sensibles, en les portant sur une échelle plus grande, les divisions politiques des états et les accidens naturels qui sont particulièrement multipliés au centre de l'Europe.

Divisions politiques : Partie ouest de la Russie, Pologne, Confédération germanique, Danemark, Prusse, empire d'Autriche, Pays-Bas (ces quatre derniers états ayant des dépendances dans la Confédération germanique, le lecteur donnera une attention particulière à la ligne coloriée qui forme la circonscription de ces dépendances, dans la couleur générale affectée à la confédération entière), Suisse, partie de la France, *id.* de l'Italie, *id.* de la Turquie d'Europe.

Mers : Baltique, Méditerranée, Adriatique.

Montagnes : Alpes, Carpathes, partie de l'Hémus.

Lacs : de Constance, de Genève, Majeur, Lugano.

Fleuves et rivières : le Niémen, la Vistule (*affluents de la Vistule*, la Drewenz), le Bog (*affl. du Bog*, la Narew, *affl. de la Narew* la Bobr), l'Oder (*affl. de l'Oder*, la Warta, *affl. de la Warta*, la Posna), l'Ihne, l'Eyder, l'Elbe, le Weser, le Rhin (*affl. du Rhin*, la Moselle, *affl. de la Moselle*, la Sarre, *autres affl. du Rhin*, la Lauter, la Meuse), l'Escaut (*affl. de l'Escaut*, la Lys), le Rhône (*affl. du Rhône*, l'Isère), le Var, le Pô (*affl. du Pô*, le Tésin), le Danube (*affl. du Danube*, l'Inn *affl. de l'Inn*, la Salza, *autres affl. du Danube*, la Save, *affl. de la Save*, l'Unnacz; partie du cours du Pruth, *id.* du Dniestr (*affl.*, la Zbroutch.)

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE,

Par A. M. Perrot,

1826.



(Carte N° 10 — 3.)

EUROPE.

ÉTATS DE LA CONFÉDÉRATION GERMANIQUE OU ALLEMAGNE, DÉVELOPPEMENT DE LA PARTIE OUEST DU SYSTÈME DES CARPATHES.

Division de la confédération : 1. états appartenant au Danemark, 2. *id.* à la Prusse, 3. *id.* à l'Autriche, 4. *id.* au royaume des Pays-Bas, 5. le grand duché de Holstein-Oldenbourg, 6. le royaume de Hanôvre, 7. le grand duché de Meckleubourg-Schwerin, 8. le grand duché de Mecklenbourg-Strelitz, 9. la principauté de Lippe-Detmold, 10. *id.* de Lippe-Schauenbourg, 11. le duché de Brunswick, 12. duché d'Anhalt-Dessau, 13. *id.* d'Anhalt-Bernbourg, 14. *id.* d'Anhalt-Kœthen, 15. principauté de Schwarzbourg-Sondershausen, 16. *id.* de Schwarzbourg-Rudolztadt, 17. le comté de Waldek, 18. duché de Nassau, 19. Hesse électorale, 20. grand duché de Hesse-Darmstadt, 21. Landgraviat de Hesse-Hombourg, 22. grand duché de Saxe-Weimar, 23. duché de Saxe-Gotha, 24. *id.* de Saxe-Cobourg, 25. *id.* de Saxe-Meiningen, 26. *id.* de Saxe-Hildburghausen, 27. principauté de Reuss branche aînée, 28. *id.* de Reuss branche cadette, 29. le royaume de Saxe, 30. le royaume de Bavière, 31. la principauté de Lichtenstein, 32. le royaume de Wurtemberg, 33. principauté de Hohenzollern-Hechingen, 34. *id.* de Hohenzollern-Sigmaringen, 35. le grand duché de Bade.

Villes libres : 36. Lubeck, 37. Hambourg, 38. Brême, 39. Francfort.

Mers : Baltique, d'Allemagne.

Montagnes : Carpathes, monts de Moravie, Sudètes, des Géants, Œmerwald ou forêt de Bohême, Steygerwald, Alpes de la Souabe, forêt Noire, Ertzgebirge, Thuringerwald, Harz, Wesergebirge, Rhoengebirge, Vogelsberg, Harstrang, Steygelward, Spessart, Odenwald.

Lacs : de Constance, de Genève, Majeur, Lugano.

Fleuves et rivières : la Vistule, l'Oder (*affl.*, la Warta, *affl. de la Warta*, la Bobr), l'Ihne, l'Eyder, l'Elbe, le Weser, le Rhin (*affl.*, la Moselle, *affl. de la Moselle*, la Sarre, *autre affl. du Rhin*, la Lauter.)

ITALIE

par A.M. Perrot.

1826.

Rme DE SARDAIGNE

Rme LOMBARD-VENITIEN

Dé de Parme

Apennin Septentrional

Golfe de Genes

ETATS

Gd DUCHÉ DE TOSCANE

Corse

SARDAIGNE

MER ADRIATIQUE

Apennin Central

Rme DE NAPLES

Canal d'Otrante

SICILE

MER MÉDITERRANÉE

Gravé par les frères Malo Rue St. Jacques N° 169.



(Carte N° 10 — 4.)

EUROPE.

ÉTATS DE L'ITALIE ET DÉVELOPPEMENT DES MONTS APENNINS.

Noms des états : royaume de Sardaigne, royaume Lombard-Vénitien (appartenant à l'empire d'Autriche), duché de Parme, *id.* de Modène, *id.* de Massa, principauté de Lucques, grand duché de Toscane, états de l'Eglise, république de Saint-Marin, royaume de Naples et des Deux Siciles.

Mers : Méditerranée, Adriatique.

Golfe : de Gênes.

Détroit : canal d'Otrante.

Montagnes : Apennins septentrional, central, méridional; Subapennins, Toscan, Romain, de la Pouille.

Lacs : Majeur, Lugano.

Fleuves et rivières : Tésin, Pô.

Isles : Corse, Sardaigne, Sicile.

ALLEMAGNE

SUISSE

FRANCE

ITALIE

Golfe de Gênes

MER MÉDITERRANÉE

ADRIATIQUE

I. de Corse

LES ALPES,

par A. M. Perrot.

1825.



(Carte N° 10 — 5.)

EUROPE.

DÉVELOPPEMENT DES ALPES PROPREMENT DITES.

Centre du système.

Alpes Lépontiennes : le Saint-Gothard.

Chaînes principales.

1re, en allant à l'ouest puis remontant au nord : Alpes Bernoises, Jorat, Jura, Vosges.

2e, en se dirigeant vers l'est et le sud-est : Chaîne des Grisons monts Arlberg, Alpes Rhétiques, Noriques, Styriques, Carniques, Juliennes, Dinariques.

3e, en se dirigeant vers le sud : Alpes Pennines, Grecques, Cottiennes, Hautes Maritimes, Basses Maritimes, Apennins.

Cimes principales, à partir au sud du point où finissent les Alpes proprement dites et où commencent les Apennins : (Alpes Maritimes) A mont Cassino; (Alpes Cottiennes) B mont Viso, C mont Cénis; (Alpes Grecques) D Mont-Izerand, E Petit-Saint-Bernard; (Alpes Pennines) F Mont-Blanc, G Grand-Saint-Bernard, H Mont-Rosa; (Alpes Lépontiennes) I Mont-Simplon, J Mont-Saint-Gothart, K Mont-Septimer; (Alpes Rhétiques) L Schebatsch, M Mont-Brnner, N Mont-Spinal, O Mont dell' Oro, P Mont-Croce; (Alpes Noriques) Q Gross-Glocker; (Alpes Carniques) R le Terklou.

Nota. Nous n'avons parlé dans le texte que des plus remarquables de ces cimes.

LIMITES.

L'Europe est comprise entre le 35° et 71° latitude nord, et entre les 12° longitude ouest et 68° longitude est. Elle est bornée au nord par l'Océan glacial arctique et la baie de Kara, subdivision de cet océan, commune également à l'Asie; à l'ouest, par l'océan Atlantique; au sud, par le détroit de Gibraltar, la mer Méditerranée, la mer de l'Archipel, le détroit des Dardanelles, la mer de Marmara, le détroit de Constantinople, la mer Noire, le détroit de Caffa et la mer d'Azov; à l'est, par la Kara, les monts Ourals, le Jaïk, une partie du littoral ouest de la Caspienne; et au sud-est par le cours du Terek, le Caucase et le cours du Kouban, accidens géographiques qui lui sont communs avec l'Asie (1).

Nous indiquerons comme points les plus extrêmes de l'Europe: au nord, le cap Nord situé par les 72° latitude nord, et 22° longitude est, à l'extrémité de l'une des îles dépendantes de la Norwège et s'avançant dans l'océan glacial arctique; à l'ouest, le cap La Roca situé sur la côte ouest du Portugal par les 39° latitude nord et 12° longitude ouest, et s'avançant dans l'océan Atlantique septentrional; au sud, le cap Matapan situé dans la Turquie européenne, et s'avançant dans la Méditerranée par les 36° latitude nord, et 20° longitude est.

Divisions politiques.

Pour faciliter l'étude de la division de l'Europe en différens états ou portions de territoire distingués, soit par un mode particulier de gouvernement, soit par des mœurs et un langage propres à ses habitans, il convient de la diviser en Europe septentrionale, centrale et méridionale.

(1) On remarquera que ces noms ont déjà été employés, tant dans la carte N° 7, que dans l'historique qui l'accompagne. Nous n'indiquerons cependant ni le renvoi ni les pages, parce que ces indications deviendraient trop nombreuses, et que, de plus, elles seraient inutiles; attendu que la table des matières, que nous nous proposons de joindre à la fin de l'ouvrage, présentera, à chaque nom, l'indication de toutes les pages où ce nom figurera.

L'Europe septentrionale comprend : Le royaume de Norvège, celui de Suède, la partie de l'empire de Russie située en Europe, les îles Britanniques ou le royaume de la Grande-Bretagne.

L'Europe centrale : Le royaume de Pologne, celui de Prusse, l'Allemagne, le royaume de Danemark, le royaume des Pays-Bas, le royaume de France, la confédération Suisse, l'empire d'Autriche.

L'Europe méridionale enfin : Le royaume de Portugal, celui d'Espagne, un assemblage d'états distincts, mais réunis par les géographes sous le nom général d'Italie, la partie de l'empire de Turquie située en Europe.

DESCRIPTION.

Les accidens géographiques formant limites entre les divers états de l'Europe, ou communs à plusieurs d'entr'eux, sont :

Mers.

Mer Baltique. Cette mer, comprise entre les 54° et 66° latitude nord et les 7° et 8° longitude est, est située entre la Suède à l'ouest, la Russie d'Europe à l'est, au sud, la Prusse, une partie de l'Allemagne, et au sud-ouest une partie du Danemark. Elle communique avec la mer du nord par le Sund, le grand Belt et le petit Belt, par le Cattégat et le Scagerrak, dont nous allons parler.

Elle est appelée Baltique du mot danois et suédois *Belt*, qui veut dire ceinture. Ce nom fut proprement donné à ces bras nombreux qui ceignent les îles Danoises. Les Hollandais, les Danois et les Suédois l'appellent aussi mer orientale : elle se trouve en effet située à l'est de ces peuples. Dans la géographie ancienne elle est dite *Oceanus Sarmaticus* et *Suevicus*.

Son bassin, en comprenant les golfes qu'elle forme, peut se partager ainsi : 170 lieues de côtes rocailleuses et généralement hautes et escarpées du sud et du sud-est de la Suède ; 580 lieues de côtes de moyenne élévation entourées de rochers et d'îlots pour le nord de la Suède et une partie de la Russie ; et enfin, pour le reste du littoral de Russie, de Prusse et d'Allemagne, 380 lieues de côtes, la plupart basses et sabloneuses. On peut évaluer sa surface à environ 17,680 lieues carrées. Sa profondeur offre rarement plus de cinquante brasses ; ses eaux ne contiennent en sel qu'environ un trentième de leur poids. Pendant les vents du nord elles s'adoucissent au point de pouvoir servir aux usages domestiques.

Les naturalistes suédois affirment que la masse de ses eaux diminue sensiblement, et ils portent cette diminution à 4 pieds par an. Quelques attérissemens partiels opérés sur les côtes, les ont sans

doute induits en erreur. L'existence en d'autres endroits, de plusieurs châteaux et de plus d'un chêne antique, dont depuis un certain nombre de siècles cette mer vient constamment baigner le pied, pourra sembler une réponse suffisante à leur assertion.

On n'aperçoit pas dans cette mer des marques de flux et de reflux. Ses vagues sont plus raccourcies, leur chute est plus précipitée que dans la mer d'Allemagne. La pêche y est considérable, et consiste surtout en une espèce de harengs dite *stræmming*.

Les flots jettent, pour l'ordinaire après une violente agitation, sur les côtes de Prusse, le *succin* ou *l'ambre jaune*, objet considérable de commerce pour cette contrée.

D'immenses glaçons, descendant du nord vers le sud, couvrent cette mer pendant les mois d'hiver, et interceptent entièrement la navigation. La plus grande partie des courans portent du nord au sud-ouest.

Mer d'Allemagne, subdivision de l'océan Atlantique septentrional. Cette mer, dite dans la géographie ancienne *oceanus Germanicus*, nommée aussi improprement et sans doute par les Hollandais mer du nord, et quelquefois aussi *occidentale* par opposition au nom de *orientale* donné à la mer Baltique, reçoit aussi dans le voisinage du Danemark le nom de *mer Cimbrique*.

Elle est comprise entre les 50° et 61° latitude nord, et les 5° longitude ouest et 9° longitude est. Elle baigne une partie des côtes de la Norvège, du Danemarck, de l'Allemagne, de l'Angleterre et de l'Écosse. Les îles Shetland et les Orcades lui servent de limites au nord-ouest; le Cattégat, que l'on fait commencer pour l'ordinaire à l'extrémité nord du Danemark, forme sa limite à l'est, et elle s'étend au sud jusqu'au Pas-de-Calais.

Tels sont les abornemens les plus généralement adoptés. Nous ferons observer cependant que quelques géographes l'ont divisée en deux parties; donnant le nom de mer d'Allemagne à la partie qui s'étend du Pas-de-Calais à l'extrémité du Danemark, et réservant le nom de mer du nord pour la partie supérieure qu'ils étendent jusqu'à l'Islande. Le bassin de cette mer, en adoptant notre circonscription, présente sur les côtes de Norvège des falaises rocailleuses très hautes, entourées d'îlots; sur celles d'Allemagne, des Pays-Bas et de France, des dunes et des attérissemens sabloneux et limoneux; sur celles de l'Angleterre et de l'Ecosse, des falaises calcaires et granitiques. On peut évaluer sa surface à environ 32,000 lieues carrées. Elle est partagée par le banc du Dogger, qui, selon quelques traditions, a dû être une terre attenante au Dannemarck. Elle est sujette au flux et au reflux qui se font sentir principalement sur les côtes des Pays-Bas et de l'Allemagne, surtout par les vents de nord et de nord-ouest; les flots poussés par ces vents venant alors se heurter avec violence contre la masse d'eaux qui se précipite dans l'océan Atlantique par le Pas-de-Calais. Les eaux de la mer d'Allemagne, plus douces que celles de l'océan, sont grasses et limoneuses;

c'est sans fondement qu'on leur a quelquefois attribué une couleur bleuâtre; elles donnent vers le soir une lueur que les marins appellent *morile*; elles se couvrent fréquemment de brouillards épais retombant sur le rivage, en une rosée amère et saline qui nuit à la végétation des arbres, mais qui donne aux plantes une verdure plus fraîche et plus belle.

Manche ou canal Britannique. On donne ce nom à la partie de l'océan Atlantique septentrionale placée par les 49° latitude nord et 1° et 8° longitude ouest, et comprise entre les côtes méridionales de l'Angleterre et celles de France qui y correspondent. La Manche communique avec la mer du nord par le Pas-de-Calais. Les Anglais la désignent sous le nom de *Canal Britannique* (*British Channal*), prétendant indiquer par là que sa domination leur appartient toute entière.

Mer Adriatique ou Hadriatique, à laquelle on donne encore le non de *de Golfe de Venise*. C'est un des golfes formés par la Méditerranée, et nommé ainsi du nom d'Adria ou Atria, ou Hadria, ville ancienne, située jadis à son extrémité. Cette mer baigne les côtes de l'Italie, celles de l'empire d'Autriche, d'une partie de la Turquie d'Europe, et s'étend du sud-est au nord-ouest, depuis le 40° jusqu'au 45° latitude nord, par les 10° et 16° longitude est.

Elle communique à la Méditerranée par le canal d'Otrante. Ses rivages, au nord, sont généralement bas; leur plage est couverte de marécages malsains et n'offrent point d'abris. Les côtes de l'est, au contraire, sont hérissées d'énormes rochers et présentent d'excellens mouillages. La navigation y est facile tant que dure la belle saison. Cette partie de la Méditerranée est la seule où le flux et le reflux, quoique peu sensibles, se fassent remarquer régulièrement.

Golfes.

Golfe de Botnie, en suédois *Nord Bottn*, et, plus anciennement, *Haelsinge-Bottn*, en latin *Sinus Botinaus*. Ce golfe, le plus grand que forme la mer Baltique, s'étend depuis le 60° jusqu'au 65° latitude nord par les 16° et 22° longitude est. Sa largeur varie de 45 lieues à 26. Il est commun au littoral est de la Suède et au littoral ouest de la Russie d'Europe. Sa longueur est de 150 lieues. Le golfe communique à la Baltique par trois passages à travers les îles Aland; celui qui est du côté de la Suède forme un espace de 7 à 8 lieues que les Suédois nomment mer d'Aland; les deux autres, du côté de la Russie, sont semés d'écueils. Les Suédois nomment mer de Botnie l'espace qui se trouve, en remontant au nord, entre les îles d'Aland et le Quarken, autre passage de 8 à 9 lieues, traversé par des rochers et qui établit la communication de cette mer avec la partie supérieure du golfe que les habitans du pays appellent proprement golfe Botnique. On y trouve un grand nombre de phoques, dont la chair donne d'excellente huile.

Golfe de Christiania, appelé ainsi du nom d'une ville située à son extrémité. Ce golfe, formé par le Skager-Rak, s'étend du 58° au 60° latitude nord par les 8° longitude est. Il est commun à la Norvège et à la Suède. Il s'avance dans les terres l'espace de 20 lieues, est bordé des deux côtés de hautes montagnes et parsemé de rochers.

Golfe de Gascogne. On donne ce nom à une partie de l'océan Atlantique septentrional comprise entre les 43° et 45° latitude nord, et par les 4° et 6° longitude ouest. Ce golfe est commun à une partie des côtes de France et de celles d'Espagne.

Golfe de Cadix. Ce golfe, ainsi appelé d'une ville d'Espagne située sur ses côtes, se trouve désigné dans la géographie ancienne sous les noms de *oceanus Gaditanus* ou *Atlanticus, et sinus Gaditanus*. C'est la partie de l'océan Atlantique septentrional comprise entre les 8° et 11° longitude est, par le 37° latitude nord.

Il est commun aux côtes sud du Portugal et de l'Espagne. Des géographes étrangers étendent les limites de ce golfe jusques sur la partie correspondante de la côte est d'Afrique, et le nomment détroit de Cadix.

Golfe de Gênes, dans la géographie ancienne *Ligusticus sinus*. Ce golfe, formé par la mer Méditerranée, et commun au littoral de la France et de l'Italie, est placé par le 44° latitude nord entre les 5° et 8° longitude est. Il tire son nom de celui d'une ville d'Italie située à son extrémité.

Détroits.

Skager-Rak. On donne ce nom de Skager-Rak, dérivé de Skagen, pointe septentrionale du Jutland, à un bras de la mer du nord qui s'étend à l'est, situé par les 57° latitude nord, 7° longitude est, et resserré entre la Norvège et le Danemark. Le Scager-Rak conduit de la mer du nord au golfe de Christiania et au Cattégat. Sur la côte du Danemarck règne dans ce détroit un banc de sable très dangereux, mais qui présente une pêche très abondante. On a établi sur le cap Scagen, pour la sûreté des vaisseaux, un phare de 64 pieds d'élévation.

Cattégat (nom hollandais dont le seus est *trou de chat*). Le Cattégat ou la manche de Danemarck, auquel on donne improprement le titre de golfe, et que les géographes confondent quelquefois avec le Skager-Rak dont il n'est que la continuation, fut nommé dans la géographie de Pomponius Mela *Sinus Codanus*. Il est situé entre les 55° et 57° latitude nord, par le 9° longitude est; son étendue, du nord au sud, est d'environ 50 lieues, sa largeur de 25 environ. On peut le considérer comme faisant partie de la mer du nord. Il communique avec la Baltique au sud, par le Sund, le grand et le petit Belt; le Cattégat est commun à la Suède et au Danemark. La pêche y est très abondante; la

navigation en est dangereuse, ce qui a forcé de multiplier les signaux et les phares sur les côtes voisines.

Le Sund. Détroit situé sous les 10° et 5° latitude nord, entre le Danemark et la Suède; il fait communiquer la mer Baltique et le Cattégat. Les Danois l'appellent Die-Sund ou Re-Sund. C'est la clef de la mer Baltique. On lui donne 16 lieues de longueur sur 5 de largeur; cette largeur se réduit même en un endroit à une lieue, ensorte que les vaisseaux ne peuvent passer que sous le canon du Château de Kronembourg (au Danemark). Un péage y est établi, qui forme un revenu considérable; et il est défendu aux pilotes de passer par les grand et petit Belt, deux autres passages moins commodes. Ce tribut procède d'une ancienne convention des villes Anséatiques avec le Danemark pour l'entretien de quelques fanaux le long de la côte.

Le droit de péage sur la cargaison est pour les vaisseaux anglais, français, hollandais et suédois, de un pour cent, et pour les autres de un et un quart.

La formalité de la visite à laquelle ils étaient anciennement soumis, n'existe plus; la déclaration du capitaine suffit. Le produit annuel varie de 2,900,000 francs à 3,600,000.

Pas-de-Calais. Ce détroit nommé dans la géographie ancienne *Fretum Gallicum;* par les Hollandais, *Hoofden;* par les Anglais, *détroit de Douvres* (*streight of Dover*), est placé sous les 1° longitude ouest et 51 latitude nord. Il sépare la France de l'Angleterre, et conduit de la Manche à la mer du nord. Il reçoit son nom d'une ville de France dont il baigne les murs, et son nom anglais d'une ville d'Angleterre située vis-à-vis de Calais; on lui donne environ 7 lieues de largeur; en sorte que dans un temps serein on peut des côtes de France apercevoir les côtes d'Angleterre.

Quelques géographes ont avancé l'opinion que jadis à la place de ce détroit s'élevait un isthme qui unissait ces deux contrées.

Desmarets en rapporte pour preuves, la profondeur de la mer, moindre à cet endroit que dans les autres parties de la Manche, l'identité de la nature du sol de la France et de l'Angleterre, dans ce parage et la direction d'une chaîne de montagnes secondaires qui, interrompue brusquement sur les côtes de France par la mer, semble reprendre son cours sur les côtes opposées.

Canal d'Otrante, situé par les 40° latitude nord, et les 17° longitude est. On désigne sous ce nom, tiré de celui d'une ville d'Italie, le canal ou la manche qui se trouve à l'embouchure du golfe appelé mer Adriatique et qui conduit à la Méditerranée. On donne à ce canal 14 lieues d'ouverture. Il contribue à former la séparation entre l'Italie et la Turquie d'Europe.

Montagnes.

Toutes les montagnes qui sont répandues sur le sol européen peuvent se rapporter à cinq systèmes principaux, savoir :

Les Alpes, les Carpathes, l'Hémus, les Alpes scandinaves, et revenant au Midi, les Pyrénées.

Alpes. Le nom de ces montagnes est dérivé du mot celte *alb* ou *alp*, dont le sens est montagne. Les habitans de la Suisse font encore usage de ce mot *alp*, mais seulement pour désigner les pâturages situés dans les montagnes.

Le système des Alpes a pour centre le Saint-Gothard et quelques monts voisins formant un groupe qui appartient aux *Alpes lépontiennes.* A ce plateau élevé se rattachent trois chaînes principales :

La première qui se dirige d'abord vers l'ouest, traverse la Suisse sous le nom d'*Alpes bernoises.*

En rencontrant la frontière de France, cette chaîne change de direction, et remontant du sud au nord, passe sur le territoire français, et pénètre jusques dans la partie nord-ouest de l'Allemagne. Elle reçoit dans cette direction nouvelle les noms de

1° *Mont-Jorat.* Commune en partie à la France et en partie à la Suisse, cette chaîne se lie à l'extrémité occidentale des Alpes bernoises, dans les environs du lac de Genève, et s'étend au sud-ouest et au nord-ouest de ce lac l'espace de quelques lieues. Sa hauteur peut aller à 2 ou 3 mille pieds. Le grès dont elle est formée est un composé de particules quartzeuses et micacées, réunies par un ciment marneux et ferrugineux.

2° *Mont-Jura*, en latin *Jurassus.* Le Jura, qui commence à peu près à cinq lieues au nord du lac de Genève, et se termine à environ un degré plus au nord, est commun à la France et à la Suisse.

Il présente un ensemble de sept chaînes placées dans une direction parallèle du sud-est au nord-ouest, et qui, à partir de la première où se trouve les monts *Dôle,* élevé de 846 toises au-dessus du niveau de la mer, et le *Reculet,* appartenant l'un à la Suisse, l'autre à la France, vont toujours en diminuant d'élévation.

Le Jura est presque en entier composé d'une roche calcaire particulière.

La direction parallèle des chaînes du Jura a donné naissance à des vallées ou gorges parallèles à cette direction, et la plupart fermées par des hauteurs considérables. Des lacs produits par les eaux pluviales, ou par la fonte des neiges, occupent le fond des vallées ; ils affectent également une forme allongée et parallèle à la direction des chaînes.

Le Jura, du côté du lac de Genève, présente en un endroit des forêts qui s'élèvent en amphithéâtre jusqu'au sommet de la montagne ; en un autre, des sommités nues et escarpées ; plus loin enfin, de longues pentes parées de verdure.

3° *Les Vosges.* On peut placer le commencement de la chaîne des Vosges sur le sol de la France, à peu près sous le 47° et demi latitude nord. Elle remonte dans la partie de l'Allemagne, située sur la rive gauche du Rhin, jusque vers l'endroit où ce fleuve change de direction du sud au nord, pour couler de l'est à l'ouest nord.

L'ensemble des Vosges présente un caractère tout à fait particulier. Cette chaîne ne s'élève guère au dessus de 700 toises. Les montagnes vers le nord sont formées de roches porphyritiques. La partie nord-ouest présente des montagnes composées de grès à gros grains, renfermant des empreintes de végétaux, et entouré d'un autre grès de couleur rouge à grains fins et peu durs. Les pentes dirigées vers l'est sont fort escarpées ; celles de l'ouest s'abaissent doucement dans les plaines. Les Vosges sont riches en minéraux ; la partie nord offre des houilles abondantes et des mines de mercure : on y trouve aussi des agathes. La partie sud offre des mines de cuivre et d'argent : on a découvert récemment, dans la partie ouest, une mine de sel gemme.

Ce qui distingue particulièrement les Vosges, est la forme arrondie de leurs cimes, qui leur a valu le surnom de *Ballons.*

Telles sont les montagnes principales dont se compose la première chaîne dépendante du système général des Alpes ; c'est à cette chaîne qu'il faut rattacher toutes les montagnes secondaires, répandues sur le territoire français.

Revenons maintenant au centre des Alpes, au Saint-Gothard, qui lui-même est au centre des Alpes lépontiennes, et suivons celle des chaînes qui, partant de ce centre, va de l'ouest à l'est sous les noms 1° d'*Alpes lépontiennes,* qui se terminent de ce côté aux sources de l'Inn ; elles forment la limite entre la Suisse et le royaume lombard vénitien en Italie. On y remarque le *Saint-Gothard,* dont les cimes assez nombreuses, n'atteignent qu'une élévation médiocre ; le mont *Adule,* du nom *adula,* que les latins appliquaient, non à ce mont en particulier, mais à l'ensemble des monts avoisinans, et même au Saint-Gothard, (la partie de l'Adule qui communique au Saint-Gothard, reçoit aussi le nom de *Luckmanier*). Ce groupe paraît considérablement moins élevé que les montagnes situées à l'ouest du Saint-Gothard. La chaîne s'élève de nouveau par le mont *Bernardino* et le *Splugen.* Le mont *Septimer,* situé au nord du Splugen, et voisin de l'endroit où l'Inn prend sa source ; et le mont *Dell' Oro,* situé un peu vers le sud, forment, avec le Splugen, l'extrémité de cette moitié des Alpes lépontiennes, dont on peut évaluer la longueur à environ 15 lieues.

A partir du Septimer, la chaine principale détache un rameau vers le nord, qui se rend dans l'Allemagne, en suivant la rive gauche de l'Inn. Ce rameau reçoit en Suisse le nom d'*Alpes des Grisons*, et ensuite celui de *Montagnes d'Arlberg*. Quelques-unes de ses dépendances pénètrent dans la partie méridionale du royaume de Bavière, de celui de Wurtemberg, et du duché de Bade; c'est par elles que nous lierons le système des Alpes à celui des Carpathes.

Nous replaçant à la cime Dell' Oro, à l'extrémité des Alpes lépontiennes, et suivant à travers les états autrichiens la direction de l'ouest à l'est jusqu'au 10° longitude est, nous aurons les Alpes *Rhétiques* ou *Tridentines*.

A l'extrémité des *Alpes rhétiques*, à peu près sous le 10°, longitude est, sortent deux rameaux :

L'un court de l'ouest à l'est, et se divise bientôt en deux branches, savoir, la plus au nord désignée sous le nom d'*Alpes noriques*, dont les dépendances s'étendent jusqu'à la rive droite du Danube, et sont renfermées dans les états autrichiens.

L'autre rameau descend vers le sud, en longeant la mer Adriatique, sous les noms d'*Alpes carniques*, d'*Alpes juliennes*, puis enfin d'*Alpes dinariques*.

C'est par ces *Alpes dinariques*, que cette seconde chaine du système des Alpes vient se lier aux montagnes dépendantes du système de l'Hémus.

La troisième chaine du système général des Alpes, toujours en partant du Saint-Gothard, court dans la direction du nord au sud, jusqu'à la Méditerranée, et forme en partie la limite de la France et de l'Italie.

Commune à ces deux contrées, elle reçoit successivement les noms de :

1° *Alpes Lépontiennes*, c'est-à-dire la partie des Alpes *lépontiennes* que nous avons laissée à l'ouest du Saint-Gothard. Nous en rappellerons les sommités les plus remarquables :

1° le *Simplon*, dont les deux faces présentent un caractère on ne peut plus opposé. Celle qui regarde la Suisse offre à l'œil de beaux ombrages arrosés par de limpides ruisseaux. L'autre, dirigée vers l'Italie, ne présente à l'œil que des rochers nus et escarpés d'où s'élancent de rapides torrens. La route ouverte par les Français dans cette montagne, étonne l'imagination.

2° le *mont Rosa*. Nom sous lequel on comprend une suite non interrompue de pics gigantesques rangés non en ligne droite comme presque tous les monts, mais en un vaste cirque couronné de glaciers et dont l'enceinte borde une vallée peuplée, et d'excellens pâturages.

3° la *cime du Cervin*, située au nord-est du mont Rosa et qui s'élève à une hauteur de 2309 toises sous la forme d'un obélisque triangulaire. Un beau glacier orne sa base ; trois autres sont suspendus à son sommet.





L'étendue de cette partie des Alpes Lépontiennes, peut aller à 25 lieues; en la réunissant à celle de 15 lieues que nous avons déjà assignée pour les Alpes Lépontiennes situées à l'est du Saint-Gothard, nous aurons pour l'ensemble de ces Alpes une étendue totale de 40 lieues.

2° *Alpes Pennines ou Pœnines*, en latin *Pœninæ ou Penninæ*. Tite-Live réfute l'opinion de ceux qui chercheraient l'origine de ce nom dans celui des Carthaginois *Pœni*.

Le nom de *Penninus Summus*, dérivé du mot celte élévation, *Penn* (tête), se donnait à l'un des monts de cette partie, le *Grand-Saint-Bernard*.

Le mont le plus important des Alpes Pennines est :

Le mont Blanc, situé à l'ouest du Grand-Saint-Bernard et qui s'élance comme une immense pyramide au-dessus d'un vaste assemblage d'autres pics et de glaciers. On évalue sa hauteur à 2,465 toises. Six glaciers le séparent des montagnes voisines; ses flancs en offrent encore deux autres. A partir de sa cime jusqu'au quart environ de sa hauteur, une couche de neiges éternelles le recouvre, et laisse à peine apercevoir quelques rochers si ce n'est sur celle des faces qui regarde l'Italie et qui semble taillée presqu'à pic. La cime du mont Blanc ne présente point un plateau, mais bien une espèce de dos d'âne ou d'arrête allongée dans la direction de l'est à l'ouest, tellement étroite en quelques endroits que deux personnes ne pourraient y marcher de front. Le corps entier de la montagne est formé de granit. Trois grandes pyramides semblent soutenir, du côté de l'Italie, le mont Blanc, ce sont : les monts *Pelerct*, *Rouge et Broglia*.

Nous ne ferons que mentionner ici une suite de pics élancés auxquels on a donné le nom d'aiguilles, et situés au nord du mont Blanc, tels que l'aiguille du *Goûté*, celle du *Glacier*, le *Géant* et les *Jerasses*, la chaîne des *Aiguilles Rouges* et le *Montanvert*.

Nous trouverons au sud *le Buet*, dont le sommet s'appelle aussi le *Mortine*; les aiguilles du *Dru*, du *Plan*, de la *Blaitière* et celle dite du *Midi* célèbre par le grand nombre de chamois que le chasseur y rencontre.

L'ensemble de ces monts, dont on peut regarder le mont Blanc comme la cime, a reçu des habitans du pays le nom de *Montagnes Maudites*.

On peut évaluer l'étendue des Alpes Pennines à 20 lieues environ.

Il faut regarder comme dépendance du Mont-Blanc une suite de montagnes moins importantes, qui, traversant au nord-ouest la Savoie, pénètrent en France jusqu'à la rive gauche du Rhône et forment la séparation entre le cours de ce fleuve et celui de l'Isère.

3° *Alpes Grecques*, nommées ainsi du nom *Alpis Graia* donné, si l'on en croit Danville, dans la géographie ancienne, au *Petit-Saint-Bernard*, l'une de ces montagnes qui n'offre aucune particularité remarquable. Un autre mont, plus intéressant, est le *Mont-Cénis*, sur la plate-forme duquel s'élè-

vent plusieurs cimes continuellement couvertes de neiges, telles que : la *Roche-Michel* qui se termine en pain de sucre, et est coupée à pic; la *Roche-Melon* et, en descendant vers le sud, une suite de pics aigus et rapprochés : les *Trois-Dents*, la *Corne-Rousse*, les *Aiguilles d'Arve*, auxquelles il faut ajouter le *Rocher-de-Ronce*, le point le plus élevé de cette partie.

L'étendue des Alpes grecques peut aller à 20 lieues.

4° *Alpes Cottiennes*. Ainsi nommées du nom d'*Alpis Cottia* donné au mont *Genèvre* qui en fait partie. Ce nom de *Cottia* dérive lui-même de celui de *Cottius*, le chef d'une peuplade dont le pouvoir s'étendait jadis au pied de ces monts, et qu'Auguste, maître des Gaules, maintint dans son gouvernement. Les Alpes Cottiennes comprennent encore le *Mont-Viso*. Leur étendue est d'environ 10 lieues. C'est à partir de ce point que les Alpes commencent à perdre de leur importance, sous le rapport de l'élévation.

Aux Alpes Cottiennes se rattache un ensemble de montagnes qui, comprises dans le royaume de France, entre le cours de l'Isère et la Méditerranée, s'avancent jusqu'à la rive gauche du Rhône, et reçoivent les noms de *Hautes-Alpes* et de *Basses-Alpes*.

5°. *Alpes maritimes*. Elles commencent un peu au dessous du mont *Viso*, à peu près au point où la direction de la grande chaîne principale incline au sud-est et se jette dans un des états de l'Italie, le royaume de Sardaigne. Elles sont particulières à ce royaume, et se terminent au *Col de Tende*, sous les 44° latitude nord et 5° environ, longitude est.

Aux Alpes maritimes succèdent les *Apennins* qui, malgré cette différence de noms, n'en sont pas moins un prolongement de cette troisième grande chaîne du système des Alpes. Le lecteur pourra suivre la direction de cette série de montagnes sur la carte n° 10—4, où nous avons indiqué les différens états régis par des gouvernemens distincts, dont l'ensemble a conservé le nom général d'Italie.

6°. *Apennins* ou *Appennins*, dans la géographie ancienne *Apenninus*. Si l'on en croit quelques auteurs anciens, ce nom serait dérivé du mot *Pœni*, nom des Carthaginois. On trouve ces monts désignés par d'autres auteurs sous le nom grec *Apennion;* au rapport de Reineccius, les chroniques saxones les désignent par ces mots *das Parther-Geburge*, c'est-à-dire la montagne des *Parthes*. La Martinière explique cette circonstance par la corruption du mot *Bardonis*, nom de l'un de ces sommets en ce mot *Partenis*, d'où *Parther*.

On comprend sous ce nom l'ensemble des monts répandus sur toute l'Italie, et dont la chaîne principale s'étend à partir des Alpes maritimes jusqu'au détroit de Messine, l'extrémité la plus méridionale de l'Italie.

Nous diviserons, pour plus de facilité, les Apennins en trois parties, savoir : *Apennin septentrional*, *Apennin central* et *Apennin méridional*.

Apennin septentrional. Il commence dans le Piémont, au col de Tende, point où se terminent les Alpes maritimes; décrit un arc de cercle autour du golfe de Gênes; forme la limite entre les états Sardes et le duché de Parme; entre ce duché et celui de Massa; entre celui de Massa et celui de Modène; entre celui de Toscane et la partie nord-est des états de l'Eglise; traverse le duché de Toscane; et se termine au mont *Coronaro*, situé à l'extrémité sud-est de ce duché. On lui donne environ 103 lieues de longueur.

Il faut rattacher à l'Apennin septentrional quelques massifs qui se jettent à l'ouest sur le duché de Toscane et les états de l'Eglise. Leur ensemble a reçu le nom de *Sub Apennin Toscan*.

Apennin central. Où finit l'Apennin septentrional, au mont Coronaro, commence l'Apennin central qui traverse les états de l'Eglise, entre dans le royaume de Naples et se termine au mont *Véline*, à peu près sous le 42° latitude nord et 11° longitude est.

Apennin méridional. Compris en entier dans le royaume de Naples, il se termine au détroit de Messine, et donne naissance à différens massifs secondaires détachés, le premier à l'ouest et nommé *Sub Apennin Romain*, parce qu'il court en partie sur les états de l'Eglise, l'autre *Sub Apennin de la Pouille*.

L'élévation des Apennins est de beaucoup inférieure à celle des Alpes proprement dites. Leurs sommets les plus élevés se trouvent dans la partie nord du royaume de Naples; l'un d'eux, le mont Corno, atteint 1489 toises au dessus du niveau de la mer. Quelques géographes prétendent que la neige y disparaît au mois de juin; d'autres, au contraire, affirment que, même dans les plus grandes chaleurs de l'été, ils fournissent constamment de la glace aux habitans de Naples.

L'aspect des Apennins est triste; on n'y rencontre ni glaciers ni prairies verdoyantes; leurs pics sont le plus souvent nus et décharnés; les pins, les chênes de diverses espèces propres aux régions méridionales de l'Europe, et le hêtre, en habitent quelquefois cependant la région la plus élevée.

Tel est l'ensemble des chaînes composant le système des Alpes, et dont les cimes marquent le partage des eaux d'une partie de l'Europe centrale. On voit, à partir de ces hauteurs, les terrains s'abaisser au sud vers la Méditerranée et l'Adriatique, et de l'autre vers la mer du Nord et la Baltique; mais la pente dirigée vers le sud est brusque et escarpée, tandis que celle qui est dirigée vers le nord, est graduelle et prolongée.

Le système des Alpes offre les sommets les plus élevés de l'Europe; les Alpes Pennines et Rhé-

tiques présentent plusieurs cimes de plus de 2,400 toises; les Alpes Bernoises s'élèvent fréquemment à 2,100 toises; les *Neriques* de 1500 à 2,000; les *Grecques* de 1400 à 1900; les *Cottiennes* de 1400 à 1800; les Alpes carniques, et celles des Grisons, vont jusqu'à 1700 toises.

Son ensemble occupe l'espace compris entre le 2ᵉ degré et le 13ᵉ longitude est, c'est-à-dire à partir de la partie orientale de la France jusqu'aux sources de l'Unnaez, petite rivière qui coule sur les confins de la Turquie d'Europe et de l'Autriche, entre les 37ᵉ et 51ᵉ latitude nord, depuis l'extrémité la plus méridionale de l'Italie jusqu'au point où le Rhin va du sud au nord pour reprendre son cours de l'est à l'ouest, et se rendre dans la mer du Nord.

« Quant à la composition générale du système, on peut observer que le centre de la chaîne « est généralement formé de roches granitoïdes, souvent intercalées avec une multitude de roches « schistoïdes; il appartient aux terrains que les géologues désignent sous le nom de *primitifs* (ceux « dans lesquels on ne rencontre aucun vestige de débris organiques). »

Chacune des pentes présente ensuite des terrains appartenans à la période désignée sous le nom d'*Intermédiaires* (ceux qui se composant de roches communes aussi aux terrains primitifs, offrent cependant quelques débris organiques). Ces formations, à mesure qu'elles s'éloignent du centre de la chaîne, se composent de roches calcaires, dont les couches sont plus ou moins inclinées et dont la couleur est généralement noirâtre ou grisâtre. On les retrouve surtout dans ces montagnes qui semblent former dans la Suisse les avant-postes des Alpes, ainsi que dans les Alpes styriennes, carniques et juliennes. Dans beaucoup de lieux ces calcaires sont suivis de ceux qui appartiennent à la classe des terrains *secondaires*, (c'est-à-dire composés des sortes de roches où se rencontrent en abondance des débris organiques).

La masse des Alpes offre une grande variété de minéraux. Outre le beau marbre qu'elle fournit, on y rencontre un assez grand nombre de mines de cuivre, de fer et de plomb, et même quelques mines d'or et d'argent. Le sel s'y montre assez fréquemment là où finissent les terrains intermédiaires. Parmi ses nombreux trésors minéralogiques, nous citerons l'épidote, les tourmalines vertes, le corindon rouge et bleu, le feld-spath transparent et nacré du mont Adule, le fer sulfuré en cristaux magnifiques, etc., etc.

Le flanc de ces montagnes peut se diviser en plusieurs régions.

A la hauteur de 1500 toises commence une région stérile, couverte de vastes amas de neiges et de glaces éternelles, dites *glaciers*. Ces *glaciers* se retrouvent encore dans des régions plus basses, dans le fond de certaines vallées où la glace s'est accumulée par des éboulemens de neiges nommés *avalanches* et, par les habitans du pays, *lavanches* ou *lavines*. Ces avalanches se détachent et roulent

avec un fracas épouvantable des sommets supérieurs. La masse des glaciers varie selon le degré de chaleur des étés ; quelques uns font exception à la règle générale et descendent jusqu'à 700 toises au dessus du niveau de la mer. Ils forment quelquefois une barrière hérissée, qui arrête les pas des voyageurs ; le plus souvent ils offrent une pente douce, et, comme la surface de cette glace n'est point glissante, on y trouve une marche sûre et facile ; les chevaux même peuvent y passer.

Les amas de neige, de sable et de gravier que la fonte d'une partie des glaces entraîne à l'extrémité du glacier, reçoivent le nom de *Meraines*, et forment à l'entour comme un long parapet. Les glaciers couronnent principalement les cimes des Alpes cottiennes, grecques, pennines, bernoises, lépontiennes, rhétiques, noriques et carniques. Les Suisses leur donnent le nom de *Glets-cher*; les habitans du Tyrol, province appartenant à l'Autriche entre les Alpes rhétiques et noriques, les appellent *Frin* ou *Ferns*.

A la hauteur de 12 à 1300 toises, et sur le bord des glaciers, règne un sol fertile, humecté par la fonte des neiges et portant de petits saules nains, ainsi que cette admirable variété de plantes herbacées, qui constitue la richesse de la Flore des Alpes. Les glaces semblent en quelques endroits disputer encore ce terrain à la végétation, et il n'est pas rare de parvenir à des espaces couverts de plantes à travers une zone de neige. Ces espaces isolés ont reçu le nom de *Courtils*. On y récolte du foin excellent ; plus bas se rencontrent des pâturages d'une qualité supérieure, quelques nouvelles plantes, des bruyères ; puis l'aune vert, et successivement le sapin à feuilles d'if ; diverses espèces de pins ; le bouleau et l'if ; le hêtre, ainsi que les arbres qui se dépouillent de leurs feuilles, ne s'élèvent pas à plus de 700 toises ; le chêne n'en franchit pas 500. Dans cette région de forêts, le sommet des monts est couvert presqu'en entier d'arbres magnifiques ; mais la lenteur de leur croissance, leur utilité reconnue pour arrêter la course des avalanches et préserver les parties inférieures de ce fléau redoutable, et plus encore probablement le défaut de moyens de transport, ne permettent pas de les exploiter. Défendu par ce rempart, le sol, rendu à la culture, voit s'élever les plantes céréales et grandir le cerisier, le noyer, le chataignier et la vigne. Sur la pente qui regarde l'Italie mûrissent, au pied des Alpes, l'olive, l'orange, le citron et les divers trésors de la zone tempérée chaude.

Les hautes vallées des Alpes offrent, dans la belle saison, d'innombrables troupeaux de vaches, de bœufs, de moutons et de chèvres ; au dessus des gras pâturages qu'ils habitent, et dans la région où commencent les neiges, s'élève le bouquetin et le lièvre blanc (qui se retrouve dans les contrées boréales du globe) ; on y rencontre le chamois qui cependant habite aussi la région boisée ; les marmottes et les taupes ; les ours, les loups, les lynx et les chats sauvages ne dépassent point la zone de forêts. Cette zone compte encore pour habitans le coq de bruyère, le petit tétras, les géli-

nottes; au dessous vivent la perdrix et mille autres espèces d'oiseaux aussi pacifiques; plusieurs oiseaux de proie, l'aigle et notamment le grand vautour surnommé *Lœmmer-Geyer*, occupent les parties les plus élevées et les plus sauvages. Les Alpes renferment une grande quantité de lacs situés, soit dans les vallées, soit sur le sommet des montagnes. Les lacs, placés à des hauteurs considérables et dans la région des neiges, sont les seuls qui ne nourrissent point de poissons.

On ne peut traverser la chaîne des Alpes et pénétrer en Italie, dont cette chaîne ceint de toutes parts la partie septentrionale, que par des défilés étroits, sauvages et toujours fort élevés. Les plus célèbres de ces passages sont : le *mont Genèvre* et *les Échelles* dans les Alpes Cottiennes; *le mont Cénis* (que l'on descendait naguères en traîneaux ou à dos d'homme, ce qui se disait *aller à la ramasse*, et où le gouvernement français a fait, dans les premières années du 19e siècle, construire une route qui excite l'admiration du voyageur); et *le Petit-Saint-Bernard* dans les Alpes grecques; *le Grand-Saint-Bernard*, dans les Alpes Pennines; *le Simplon*, *le Saint-Gothard et le Splugen* dans les Alpes Lépontiennes; enfin *le Semmering* à l'extrémité des Alpes noriques. Dans chacun de ces passages on a établi des hospices où le voyageur trouve à se réfugier pendant la nuit et le mauvais temps.

Hémus. Le système de l'Hémus qui se lie, comme nous venons de le voir, au système des Alpes par les *Alpes dinariques*, sous le 44e environ latitude nord, l'un des rameaux de la chaîne orientale de ce système, est compris entièrement dans la division européenne appelée Turquie d'Europe. Nous renverrons en conséquence sa description à celle de cette contrée.

Monts Carpathes. Dans la géographie ancienne *Carpathii Montes.* Quelques géographes ont donné à ce système le nom de *Carpatho-Hercyniens*, dérivé selon Malte-Brun de deux mots germains *Herta* la terre, qui avait des autels fameux sur ce mont, et de *Asynia* déesse. Le mot hercyniens lui semble en conséquence une corruption des deux mots herta-asynia.

Dans la partie sud-ouest de l'empire d'Autriche, environ sous les 44e latitude nord et 20e longitude est à partir de la rive gauche du Danube, commence cette longue suite de montagnes qui, décrivant un arc immense en remontant du sud au nord-ouest, jusqu'aux sources de ce fleuve vient dans le duché de Bade s'unir aux rameaux des montagnes d'Arlberg, dépendance des Alpes rhétiennes et appartenant au grand système des Alpes. De cet arc immense se détachent des chaînes qui s'étendent davantage vers le nord. Les unes pénètrent jusque dans l'intérieur de la Pologne et de la Russie; les autres courent sur l'étendue entière de l'Allemagne. Nous allons parcourir successivement cette dernière série de montagnes.

Montagnes de la Transylvanie. Au point de départ que nous venons d'indiquer commencent les montagnes de la Transylvanie, appelées ainsi du nom d'une des provinces de l'empire d'Autriche. Elles forment du côté de l'est la frontière entre l'empire d'Autriche et la Turquie d'Europe, et sont

communes à ces deux grandes divisions européennes. Quelques vallées étroites servent seules de ce côté, à la communication de ces deux états. Les parties les plus voisines de la plaine présentent assez fréquemment des vignobles; les plus élevées se couronnent de forêts; le granit, le gneiss et le schiste micacé percent souvent dans les parties inférieures; les sommets sont recouverts de l'espèce de calcaire qui, par sa contexture moins cristalline, semble indiquer un âge postérieur à celui du calcaire primitif. Peu de montagnes renferment un système minéral plus varié. On y trouve du marbre, du jaspe, du porphyre, de l'ardoise, de la pierre à chaux, de la houille, du soufre et du pétrole; des bancs de sel gemme de toute grandeur s'y rencontrent assez fréquemment. Les mines donnent du fer, du cuivre, du plomb, de l'argent et même de l'or; ces mines d'or et d'argent furent connues jadis des Romains. Abandonnées depuis, on en fit de nouveau la découverte en 1777, et maintenant elles sont exploitées aux frais du gouvernement autrichien.

Aux montagnes de la Transylvanie, qui se terminent à peu près au point où le Pruth prend sa source par les 22° longitude est et 47° environ latitude nord, succèdent les monts proprement dits Carpathes ou Krapacks.

Monts Krapacks. Ces monts, qui courent, de l'est au nord, sur l'empire d'Autriche, se terminent au point où l'Oder prend sa source par les 16° longitude est et 50° environ latitude nord. Ils sont particuliers à l'Autriche, et leur historique se liera à celui de cette contrée. Dans la partie septentrionale de l'empire d'Autriche, par les 50° latitude nord et 21° longitude est environ, ils détachent deux branches qui s'abaissent successivement presque au niveau des plaines; ces plateaux élevés, qui forment la ligne de séparation des eaux, offrent sur certains points de vastes marécages dans lesquels des rivières prennent leur source, et coulent dans des directions opposées; ces eaux vont les unes dans la mer Baltique, les autres dans la mer Noire, les autres enfin dans la mer Caspienne. Cette ligne de faîte reçoit, en quittant les Carpathes, le nom de *montagnes de la Galicie* (l'un des états de l'Autriche), et se prolonge au nord-est jusqu'aux monts *Valdaï*, en Russie. Les monts de Galicie se retrouveront dans l'historique de l'empire d'Autriche, ceux de Valdaï dans celui de l'empire de Russie.

Revenant aux sources de l'Oder, c'est-à-dire au point où se terminent les Krapacks, nous ferons observer, avant de passer plus avant, qu'à partir de ce point la chaîne du système carpathien cesse d'être commune à deux grandes divisions européennes, et ne franchit plus les limites de l'Allemagne. Nous nous contenterons en conséquence de tracer rapidement sa marche en indiquant ses changemens de noms successifs. Le lecteur pourra la suivre sur la carte n° 10 — 3, que nous avons cru devoir joindre à celle d'Europe pour donner d'avance quelques idées sur la position

respective des différens états dont se compose la confédération germanique, carte qui ne présente encore que des limites partielles (1).

Aux monts Krapacks succèdent les monts de *Moravie*, appelés ainsi du nom de l'un des états autrichiens appartenant à la confédération germanique. Les *Sudètes* et les monts *Riesen* ou des *Géants* sont un rameau qui, suivant la direction commencée de l'est au nord et formant la séparation entre les états autrichiens et prussiens de la confédération, puis entre les états autrichiens et le royaume de Saxe, se prolonge jusqu'à la rive droite de l'Elbe.

Au point où se terminent les montagnes de Moravie, c'est-à-dire environ par le 15° longitude est, la chaîne principale change sa direction, et, formant la séparation entre les affluens de l'Elbe et ceux du Danube, traverse la partie nord des états autrichiens de la confédération, descend du nord-est au sud-ouest presque jusqu'au rivage du Danube par le 12° longitude est, puis, longeant la limite est du royaume de Bavière, remonte du sud au nord-ouest jusqu'au 50° latitude nord, sous le nom de Bœhmerwald ou forêt de Bohème.

Ici la chaîne principale reprend la direction de l'est au sud-ouest, et, formant la séparation entre les affluens du Danube et ceux de l'Elbe, et plus loin ceux du Rhin, court sur les royaumes de Bavière, de Wurtemberg, les principautés de Hohenzollern, le grand duché de Bâde, et couvre même ce dernier dans toute sa longueur. Elle reçoit successivement les noms de *Steygerwald*, *Alpes de la Souabe et Forêt noire*.

Du point où se termine le Bœhmerwald, sous les 50° latitude nord, et 10° longitude est, se détachent trois rameaux : le premier se dirigeant de l'ouest au nord-est, sépare la Saxe des états autrichiens de la confédération, et vient se terminer à la rive gauche de l'Elbe. Il est fameux sous le nom d'*Ertzgebirge*.

Le deuxième partant du même point, mais courant au nord et au nord-est jusqu'au point où le Weser prend sa source, jette alors deux branches distinctes.

L'une à l'est, formant la séparation entre les affluens du Weser et ceux de l'Elbe, et courant sur le duché de Saxe-Gotha et sur des territoires appartenant à différentes principautés ; c'est le *Thuringerwald*, auquel succèdent les *Harz* placés au nord-est, et le *Vesergebirge*.

---

(1) Que le lecteur se rappelle que nous nous occupons en ce moment d'un tableau général de l'Europe, et que nous ne pouvons cesser de considérer cette confédération comme formant un ensemble compact et une grande division européenne. Une autre carte spéciale viendra, quand il en sera temps, donner les noms et l'historique de tous les accidens geographiques, fleuves, sommets, etc., etc., servant à former les limites véritables entre ces différens petits états.



L'autre à l'ouest, formant la séparation entre les affluens du Weser et du Rhin, se dirige au nord-ouest, court dans la partie nord de la Bavière et sur la Hesse électorale, et reçoit d'abord le nom de *Rhœngebirge*, puis le nom de *Vogelsberg* dans le nord de la Hesse électorale et de la Westphalie, puis enfin de *Harstrang* dans la Wetsphalie et dans la principauté de Lippe. Elle détache, à l'ouest vers la rive droite du Rhin, deux rameaux secondaires, courant l'un dans la partie sud de la principauté de Nassau, l'autre dans la partie nord de cette principauté et sur la Wetsphalie ;

Le troisième enfin se détache du *Steygerwald*, dans le centre de la Bavière, court sur la partie nord du Wurtemberg et du grand duché de Bade, d'abord sous le nom de *Spessart*, et puis sous celui d'*Odenwald*.

Le système des Carpathes, compris entre les 5° et les 30° longitude est, c'est-à-dire à partir du cours du Rhin jusqu'à la source du Niémen, et les 44° et 54° latitude nord depuis le cours du Danube jusqu'à l'embouchure de l'Elbe, couvre en longueur un espace d'environ 270 lieues ; la largeur des terres hautes varie de 10 à 40 lieues. Séparé dans toute sa longueur du système des Alpes par le cours entier du Danube, le système des Carpathes vient s'y rattacher vers le nord, derrière les sources de ce fleuve par les montagnes de la Forêt noire. S'il le dispute à celui des Alpes pour l'étendue, il est loin de rivaliser en hauteur avec lui. Les sommets les plus élevés sont dans les Krapacks et ne dépassent point 1,350 toises. Cette élévation décroît rapidement à mesure que la chaîne s'avance vers le nord ou vers le sud ; les glaciers y sont inconnus, les lacs y ressemblent à des marais. On peut considérer ce vaste assemblage de montagnes comme l'avant-terrasse septentrionale des Alpes. Il forme une limite très remarquable entre la végétation de l'Europe du nord et celle de l'Europe du midi ; la vigne ne paraît pas pouvoir la dépasser au nord ; la culture du riz et du maïs cesse en deçà ; le seigle est au delà plus répandu que le froment ; le chêne commun, le tilleul, l'aune, le hètre, que l'on rencontre dans les plaines de la Pologne et de l'Allemagne, paraissent y être descendus des flancs de ces montagnes ; quant aux pins et aux sapins, ils semblent y être parvenus également des contrées du nord et des régions élevées des Alpes. Ce système est en métaux le plus riche de toute l'Europe. On trouve de l'or dans sa partie sud, de l'argent et du cuivre dans ses parties septentrionales, de l'étain dans la partie des *Sudètes*, et du sel dans les cantons situés sur le versant septentrional.

Les *Alpes Scandinaves* ou *Dofrines* occupent la presqu'île du nord-ouest de l'Europe.

La chaîne principale de ces monts s'étend du sud au nord à partir de l'extrémité méridionale de la Norvège jusqu'au Cap-Nord qui s'avance dans l'Océan glacial arctique. Pour faciliter l'étude de cette série de montagnes, nous croyons devoir la diviser en trois parties, savoir : *méridionale*, *centrale* et *septentrionale*.

1°. Le *Lange-Field.* Cette chaîne, en partant des côtes sud de la Norvège, se dirige au nord sous le 62° latitude nord; là, elle atteint son plus haut degré d'élévation, tourne à l'est et change de nom. Le Lange-Field est particulier à la Norvège, nous le décrirons quand nous traiterons de cette partie.

2°. Le *Dovre-Field.* Grand rameau qui va de l'ouest à l'est en inclinant un peu vers le nord entre le 62° et le 63°, et s'unit au Kœlen sous le 10° de longitude est. Il appartient encore à la Norvège.

3°. Le *Kœlen*, qui descend au sud jusqu'à la mer, se prolonge au nord en se courbant vers l'est sous le 71° latitude nord; cependant il envoie au nord des ramifications très hautes qui se terminent à la mer glaciale par le Cap Nord, dans l'île de *Mageroë* et le Nordkyn promontoire de la Laponie. Cette chaîne forme la limite entre la Suède et la Norvège.

La Norvège et la Suède, ayant anciennement formé une seule et même contrée, la carte de cette contrée représentait (comme il est facile de le vérifier), aux yeux de ces peuples navigateurs, la forme d'un bateau renversé, dont la longue suite de ces montagnes semblait, pour ainsi dire, la quille; de là le nom de *Kœlen* qui leur a été donné.

Le *Kœlen* n'offre des cimes couvertes de neiges perpétuelles que du 67° au 68° parallèle. Il en est de même des glaciers, dont le plus haut est le *Sulitjelma* (en lapon *Mont solennel*, parce qu'autrefois les Lapons adoraient sur l'une de ses cimes leur principale idole). Il rappelle par sa forme le Mont-Blanc du système des Alpes, et se compose comme lui d'une suite de cimes dont la base a une étendue de plusieurs lieues. Sa plus grande élévation est de 907 toises. Walhlenberg ne parvint à son sommet qu'en bravant les plus grands dangers et en franchissant d'énormes crevasses qui venaient d'engloutir récemment encore quelques chasseurs avec leurs rennes et leurs chiens. Selon le rapport de ce savant naturaliste, « le glacier se « dessine en pyramides, en colonnes et en aiguilles. Des masses de glace se sont répandues « dans les vallées et sont descendues à 700 pieds au dessous de la ligne des neiges ». On retrouve ici les mêmes circonstances que dans les Alpes, les *moraines* et les *avalanches;* seulement les glaces se distinguent par une transparence et une dureté extraordinaires; elles sont en outre moins pesantes que celles de la mer. Les amas de neiges ont acquis une telle consistance, que les pas de l'homme n'y impriment aucune trace. Au Sulitjelma, d'après le même voyageur, se rattache le *Salajegna*, « autre glacier qui forme un mur épais de plus de 200 pieds de hauteur, servant d'appui à des co- « lonnes, à des pyramides, et reposant lui-même sur des voûtes dont les ouvertures ressemblent à « des abîmes. Souvent les glaces dans leur mouvement se heurtent avec tant de violence, que le « glacier s'agite sur toute son étendue, et que des pyramides et des colonnes sont renversées

« avec un bruit semblable à celui de la foudre ». Le Kœlen se termine à l'est sur les rives du Tanaelf.

Si l'on considère la courbure de sa direction et ses différentes sinuosités, on trouvera que la chaîne du Kœlen, quoique comprise entre les 62° et 71° latitude nord, parcourt réellement une longueur de 300 lieues. Formant la ligne de partage des eaux qui se rendent dans la Baltique et de celles qui se jettent dans l'Océan atlantique, elle se maintient constamment plus voisine de ce dernier. Elle forme même la côte jusqu'à son extrémité septentrionale, et donne naissance, par ses escarpemens abruptes, aux golfes profonds dont cette côte est découpée. Les rivières et les cataractes qui se trouvent en grand nombre sur ce versant, et que l'on ne peut passer que sur des ponts de bois très fragiles, rendent les voyages difficiles dans cette partie de la Norvège. Le versant de la chaîne exposé à l'est et vers la Suède, s'abaisse, au contraire, par une pente tellement douce, que l'élévation du terrain n'y est, pour ainsi dire, rendue sensible que par le cours des fleuves.

Au point où le Kœlen s'abaisse, sous le 68° latitude nord, un ensemble de collines et de terrains élevés, auxquels on donne le nom de *monts de Lapenie*, sépare d'abord la Norvège de la Russie, puis, formant une ligne de faîte entre les deux mers, s'inclinant au sud et décrivant un arc de cercle autour du golfe Botnique, va se joindre aux monts Olonetz, monts particuliers à ce dernier empire.

Ces montagnes ou plutôt collines de peu d'élévation sont éparses et n'indiquent pas une liaison visible entre elles. La réalité d'une ligne de partage entre les eaux de l'Océan glacial et celles de la mer Baltique nous a seule décidé à en faire une chaîne, et peut seule en déterminer la direction. Cette contrée qui divise les deux mers s'abaisse tellement que les bouleaux, les pins, et même les sapins, y croissent dans un terrain qui présente à l'œil une surface plate et marécageuse.

Le gneiss forme, dans presque toute son étendue, la composition principale des Dofrines. On n'y trouve de véritable granit qu'en peu d'endroits, et encore y est-il en masses subordonnées au gneiss qui le tient comme enclavé. Le gneiss renferme la plupart des mines de fer qui font la richesse du nord. Il est recouvert de schiste micacé que l'on rencontre jusque dans les bras de mer et les îles voisines de la côte, et qui contient des grenats. Les couches de pierre calcaire grenue sont assez communes surtout dans les parties du sud. Les formations secondaires, telles que les couches de houille, de grès houilliers, de poudingues, de pierres calcaires compactes, les grès nouveaux, etc., etc., manquent absolument dans ce système. On n'y voit que les formations dites de transition; elles y sont recouvertes de porphyre de transition, qui, dans quelques endroits, ne le cède point en beauté au porphyre d'Egypte.

Les Alpes scandinaves sont riches en minéraux; certaines parties donnent de la terre à porcelaine. La partie qui descend au sud de la Norvège renferme quelques mines d'or; on en rencontre encore dans le midi de la Suède. L'une des mines d'argent du système a donné un bloc d'argent natif d'environ 409 marcs pesant. Le cuivre s'y rencontre fréquemment, aussi bien que le cobalt, métal qui produit l'émail ou poudre bleue employée à peindre la porcelaine et autres poteries, ainsi qu'à colorer l'empois. Le talc s'y montre en grandes masses; les agathes, le jaspe, de belles zéolites; les grenats et notamment les grenats verts, l'alun, le plomb et l'aimant s'y trouvent en assez grande quantité; mais les mines de fer sont les plus productives. Dans aucun système européen ce métal ne se présente dans une telle abondance et à un tel degré de perfection.

Le sommet de ces montagnes est généralement couvert de mousses, de lichens, de pins, de sapins et de bouleaux. Les contrées voisines toutes entières peuvent être considérées comme de vastes forêts, jouissant du privilége de fournir, depuis quelques siècles, à l'Europe les mâts de ses navires, des vergues et une ample provision de planches de sapin.

Le renne, animal qui ressemble au cerf, mais qui est plus fort, l'élan, l'ours, le lynx et le lemming, espèce de rat qui vient souvent infester les habitations voisines, et dans la partie la plus au nord une sorte d'écureuil, qui est rouge en été et devient gris en hiver, le lièvre, le glouton, le castor, l'aigle, le faucon, le cygne et l'eider qui fournit le duvet précieux qu'on appelle édredon, composent la zoologie presque entière des Dofrines.

Monts Pyrénées. Dans la géographie ancienne *Pyrenæi montes* ou *Pyrenææ Alpes.*

La chaîne des Pyrénées s'étend de l'Océan atlantique à la Méditerranée et sépare la France de l'Espagne sous les 1° et 4° longitude ouest par le 43° latitude nord. Quelques géographes ont divisé cette chaîne en trois parties, donnant à la partie occidentale les noms de monts *Adule* et de *Roncevaux*, à celle du centre ceux de *Jaca* et de *Sainte-Catherine*, et à la plus orientale celui de *Anti-Pyrénées.* M. Ramond, qui a observé avec soin ces montagnes, pense que l'on peut considérer les Pyrénées comme la réunion de deux chaînes, dont l'une qu'il nomme *occidentale* commence à l'Océan atlantique et court jusqu'au 2° longitude ouest, et dont l'autre partant de ce point se prolonge jusqu'à la Méditerranée sous la dénomination d'*orientale.* C'est à cette division que nous croyons devoir nous arrêter.

Chaîne occidentale. Les monts les plus remarquables de la chaîne occidentale, ceux qui les premiers atteignent une élévation importante, sont : le *pic d'Anié*, élevé de 1100 à 1119 toises au dessus de la mer. Plus loin se présente le *pic d'Ossau* ou *pic du midi de Pau*, mesuré, pour la première fois, il y a deux siècles, par un seigneur de la maison de Foix, le sieur de Candale. Il passait, mais à tort, à cette époque, pour la plus haute montagne des Pyrénées. Un peu au

nord du *pic d'Ossau*, et hors de la direction générale de la chaîne, est le *pic de Gabires*; à l'est du *pic d'Ossau* vient la montagne de *Vignemalle*; à celle-ci succèdent les monts *Marboré* dont l'ensemble présente à l'œil un immense mur vertical de 12 à 1400 pieds de hauteur, disposé en demi-cercle et surmonté d'un vaste amphithéâtre couvert de neiges éternelles. Des rochers plus élevés, en forme de tours et nommés *Tours de Marboré*, couronnent encore cet amphithéâtre. De l'un de ces rochers s'élance le *Gave* (nom général sous lequel les premiers habitans de ces montagnes désignaient le moindre torrent ou filet d'eau). Cette chute d'eau est une des plus élevées que l'on connaisse. Les calculs de M. Reboul et de M. Vidal lui assignent 1266 pieds. Au fond de ce demi-cirque, où pénètrent rarement les rayons du soleil, sont entassées des neiges permanentes. Le Gave coule sous cet amas de neiges dont la consistance est telle, quoiqu'il ne renferme point de glaces, qu'il forme au dessus du torrent une voûte appelée le *Pont de neige*; le voyageur y trouve un passage facile. Ce pont n'est point indestructible; M. Ramond l'a vu s'écrouler. L'ensemble des monts Marboré offre un bloc immense de marbre gris homogène, à couches horizontales. Dans leur voisinage s'élève le *Mont Perdu* qui supporte un double sommet et se compose d'une pierre calcaire, mélangée de quartz et contenant un peu de fer. Un ensemble de roches de granit à bandes saillantes, et un autre ensemble d'autres roches dites *Montagnes d'Oo*, aussi de granit, mais renfermant de grands cristaux de feldspath, conduisent, en se maintenant l'un et l'autre à une hauteur presque égale à celle des monts Marboré, jusqu'à la *Maladetta* ou *Montagne maudite*, couverte de neige en tout temps, ceinte de larges bandes de glaces et formée de granit simple.

Au nord de cette chaîne occidentale, règnent encore quelques monts dont nous ne ferons que citer ici les principaux : le *Pic Long*, le *Néouvielle*, le *Pic d'Arbizon*, le *Pic de Bergons* et le *Pic du midi de Bigorre*, au sud des montagnes d'Oo, se distingue le mont *Astef*. C'est ici que se termine la chaîne occidentale dont la hauteur va toujours en croissant depuis le Pic d'Anié jusqu'à la Maladetta dont l'élévation est d'environ 1,700 toises.

Chaîne orientale. La chaîne orientale qui part du point que nous venons d'indiquer, commence par des sommets beaucoup moins élevés que ceux que nous venons de parcourir; mais sa hauteur s'accroît à mesure qu'elle s'approche du mont *Canigou* qui en est le centre et dont l'élévation est de 1,441 toises; à partir de ce point, elle s'abaisse de nouveau graduellement jusqu'au littoral de la Méditerranée.

On avait cru long-temps que les Pyrénées ne renfermaient pas de glaciers; il était réservé à M. Ramond de rectifier sur ce point l'opinion générale. Aussi bien que les Alpes, les Pyrénées ont des glaciers et des avalanches; la seule différence est que ces glaciers n'occupent qu'une zone de

300 toises environ et que les neiges permanentes qui ne commencent qu'à la hauteur de 1200 toises ne renferment qu'une bande de cinq à six cents ; tandis que cette zone dans les Alpes est d'environ 1300. Cette différence est prodigieuse, surtout si l'on fait attention que les pics les plus élevés de ces deux montagnes ne diffèrent dans leur hauteur que de 600 toises, et dans leur latitude, que de trois degrés et demi. M. Malte-Brun explique cette différence de température et d'étendue dans la masse des glaciers des Pyrénées par le « voisinage des deux mers qui entretient l'atmosphère environnante dans une température moyenne et qui donne naissance aux vents d'Est et d'Ouest, » vents très-violens, mais plus souvent humides que froids. C'est par une semblable cause, ajoute-t-il, que les glaciers de la Norvège sont très-peu étendus, les vents du Nord-Ouest y étant humides et doux. »

La pente des Pyrénées qui regarde la France est plus allongée et présente des escarpemens moins roides que la pente opposée dirigée vers l'Espagne. Moins de terrains secondaires se sont accumulés dans cette dernière, sur les substances primordiales, et le granit s'y montre beaucoup plus fréquemment à découvert.

Dans la pente des Pyrénées qui se dirige vers la France, la distribution des minéraux offre les circonstances suivantes : aux deux extrémités de la chaîne, des mines de fer abondantes ; au centre et dans les monts les plus élevés, du plomb souvent accompagné d'argent, de cobalt et de zinc ; entre le centre et les extrémités, du cuivre. L'or ne se trouve que dans la partie orientale. La partie qui regarde l'Espagne a été mal étudiée jusqu'à présent ; on sait cependant qu'elle renferme des mines de plomb, de cuivre, de fer et d'argent, des carrières de marbre et d'albâtre ; on y trouve en outre de grandes masses de sel gemme et une plus grande quantité de pierres à fusil que du côté de la France.

La distribution des végétaux est répartie comme celle des Alpes selon l'élévation des lieux et le dégré de température qui est une conséquence de cette élévation. D'abord la région des glaces et des neiges, puis celle des plantes ; celles des forêts où se distinguent l'if et différentes variétés du pin, l'arbre à liége répandu principalement sur la pente qui regarde l'Espagne ; enfin la région des plantes céréales et des vergers.

La nature a développé moins de force dans le règne animal des Pyrénées que dans celui des Alpes. M. Ramond a trouvé l'izard un peu plus petit et d'une couleur plus claire que le chamois ; il le croit aussi moins fort et moins agile. L'ours, commun dans les cantons des Pyrénées où les forêts ne sont pas détruites, est moins féroce que celui de la Suisse ; les troupeaux y sont moins fiers, les vaches y donnent cinq ou six fois moins de lait.

Les Cagots ou Capots, qui sont les goîtreux ou les Crétins des Pyrénées, et dans lesquels M. Ra-

mond prétend apercevoir les descendans des Goths, tiennent selon lui leur imbécillité du sort de leur race et non des causes physiques des vallées qu'ils habitent; malgré les progrès de la civilisation, cette race est encore dans quelques lieux réputée infâme et maudite : elle se retrouve dans certaines parties de la France sous les noms de *Caceus*, *Coliberts*, *Cahetz* et *Caffes*.

Les vallées des Pyrénées, pour la plupart perpendiculaires à la direction de la chaîne, et courant du sud au nord, s'ouvrent à l'opposite les unes des autres dans les plaines de l'Espagne et de la France. En remontant vers la crête de la chaîne, elles se joignent dans les intervalles ou *cols* que les pics laissent entre eux. Un grand nombre de ces cols est accessible et offre un passage d'une contrée dans l'autre. Ces passages ont reçu le nom de *Port*. Nous citerons ici, non le plus facile, mais celui dont l'aspect est le plus étonnant : la *Brèche de Roland* qui se trouve dans les *monts Marboré*.

« Que l'on se figure, dit M. Ramond, une muraille de rochers de trois à six cents pieds de « haut, élevée entre la France et l'Espagne et qui les sépare physiquement. Que l'on se figure cette « muraille courbée en forme de croissant, en sorte que la convexité en soit tournée vers la France. « Que l'on s'imagine enfin qu'au milieu même, Roland, monté sur son cheval de bataille, a voulu « s'ouvrir un passage, et que d'un coup de sa fameuse épée il y ait fait une brèche de trois cents « pieds d'ouverture, et l'on aura une idée de ce que les montagnards appellent *la Brèche de Roland*. « Le mur a peu d'épaisseur, mais il en acquiert davantage du côté des tours de Marboré qui s'é- « lèvent majestueusement au-dessus de la porte et de toutes ses avenues, comme une citadelle que « Roland aurait placée là pour en défendre le passage. Outre la porte, deux fenêtres sont ouvertes « dans le même mur au milieu des deux cornes du croissant à une distance égale de la porte; et « vis-à-vis les deux pointes de ces cornes, deux monts pyramidaux placés à des distances pareilles, « servent d'avant-corps à l'édifice, comme pour protéger le cirque qu'il renferme; car ici tout est « symétrique, et Roland a travaillé sur un plan qui fait autant d'honneur à son esprit d'ordre qu'à « la force de son bras. »

De cette chaîne principale, et à laquelle s'applique spécialement le nom de Pyrénées, se détache, par le 5e environ long. est, une chaîne secondaire nommée *Chaîne d'Ibérie*, courant sur l'Espagne dans la direction du nord au sud.

C'est de cette chaîne secondaire dont l'historique se retrouvera dans celui des montagnes d'Espagne, que partent différens rameaux, parmi lesquels nous en citerons seulement deux, parce que courant de l'est à l'ouest, ils traversent l'Espagne, se jettent jusque dans le Portugal, et sont par conséquent communs à ces deux régions.

Le premier rameau sortant à l'ouest de la chaîne d'Ibérie, sépare les bassins du Duero et du

Tage; il reçoit successivement en Espagne les noms de *Sierra de Daredes*, *Altes de Bazaena*, *Somo-Sierra* et *Guadarama;* qu'il change en Portugal pour ceux de *Serra d'Estrella*, et *Serra de Cintra*.

Le second rameau, sortant aussi à l'ouest de la chaîne d'Ibérie, sépare les bassins du Tage et de la Guadiana; cette chaîne n'est indiquée d'abord que par la pente de ces bassins; bientôt elle s'élève graduellement et forme en Espagne la *Sierra de Gevener*, puis court sous les noms de Guadeloupe de la Sierra de *Marchal* qu'elle change en Portugal pour celui d'*Algarves*.

Tel est le système des monts Pyrénées entièrement compris, comme nous venons de le voir, dans la vaste Péninsule formée par l'Espagne et le Portugal.

Lacs.

Lac de Constance, en allemand *Bodenser*. Ainsi appelé du nom d'une ville du grand duché de Bade, située sur ses bords, et nommé dans la géographie ancienne *Acrenius*, et encore *lacus Potamicus*, *Brigantinus lacus*. Quelques géographes le nomment aussi *lac de Bregenz;* il se partage en deux bras, dont celui qui est à l'orient s'appelle lac de Bodmer ou d'Uberlingen, et celui qui est à l'occident lac de Zell, en latin *Venetus lacus*, situé sous le 47° latitude nord, entre le 6° et le 7° longitude est. Il est commun à la Suisse et à l'Allemagne. Sa longueur est de 16 lieues sur une largeur de 5. Ses eaux sont belles et claires; c'est à tort qu'on a prétendu qu'il ne gelait pas. Il fut gelé entièrement pendant les années 1556 et 1572. Ce lac est traversé par le Rhin.

Lac de Genève : appelé ainsi du nom d'une ville de la Suisse; on le nomme encore lac de Lausanne, du nom d'une autre ville, ou *lac Leman*, de son nom latin *lacus Lemanus* ou *Lemannus;* la géographie ancienne lui donne encore ceux de *Lausenium* ou *Lausinium*, et même *Lesanete*. Aujourd'hui on donne le nom de lac de Genève ou au lac entier ou à sa partie occidentale seulement, et on appelle la partie orientale *lac de Lausanne*. Quelquefois cette partie orientale reçoit le titre de grand lac, et la partie occidentale celui de petit lac.

Le lac de Genève, situé entre les 4° et 5° longitude est, par le 48° latitude nord, forme la séparation entre la Suisse et la Savoie. Sa forme approche un peu de celle d'un croissant, ce qui donne pour distance de ses deux points les plus extrêmes 19 lieues trois quarts, tandis que la même distance, prise en ligne droite, n'excéderait pas 13 lieues. Sa plus grande largeur est d'environ 4 lieues. Il est en partie formé par le Rhône, qui le traverse dans toute sa longueur, en sort à Genève, et n'y conserve sa couleur que jusqu'à une certaine distance, malgré l'assertion de quelques

auteurs qui ont prétendu que ses eaux ne se mêlaient aucunement avec celles du lac. La fonte des neiges des montagnes voisines le fait croître aux approches de l'été. Les sources vives dont il abonde l'empêchent de se couvrir entièrement de glaces pendant les plus grands froids. Sa profondeur est, dans quelques endroits, considérable, surtout du côté de la Savoie. Quelques auteurs la portent à 200 brasses, d'autres la font monter au double.

On a donné le nom ridicule de *seiches* à une sorte de flux et de reflux qui se fait sentir sur ses rivages.

On y remarque, depuis une soixantaine d'années, un poisson vorace, le moteila, qu'on assure y avoir été inconnu jusqu'à cette époque. On y pêche en outre beaucoup d'autres poissons, et notamment des truites, dont le poids s'élève jusqu'à 40 ou 50 livres.

Lac Majeur, Majeur ou *Majer;* était appelé par les anciens *Verbanus lacus;* les Italiens le nomment *Lago Maggiere*. Situé entre le 45° et 46° latitude nord, et par le 6° longitude est. Le niveau de ses eaux est à 762 pieds au dessus de la mer.

Il est commun à l'Italie et à la Suisse. Sa longueur est d'environ 13 lieues et sa largeur de 3 presque partout. Le fond en est pierreux; il a 350 à 1800 pieds de profondeur. L'eau en est claire et verdâtre. Le Tésin le traverse dans sa longueur. On y remarque les délicieuses îles Borromée, dont le riant aspect fait l'admiration des voyageurs.

Lac de Lugane. Appelé ainsi du nom d'une ville voisine bâtie sur ses bords. Ce lac, situé dans le voisinage du lac Majeur, sous le 46° latitude nord, et sous le 6° longitude est, est commun à la Suisse et à l'Italie. Il communique avec le lac Majeur. On peut évaluer sa longueur à 10 ou 12 lieues et sa largeur varie de 3 à 6. Sa profondeur est assez considérable. Le niveau de ses eaux est à 850 pieds au dessus de la Méditerranée. Il est bordé de montagnes s'élevant à pic, disposées en arc de cercle, et dont l'aspect forme une des scènes les plus imposantes de la nature. Le rivage voisin de la ville de Lugano présente seul une surface unie et couverte de productions variées, de blés, de vignes et de gras pâturages.

Fleuves et rivières.

Tana-Sel, fleuve qui prend sa source dans la partie nord des monts Kœlen, grand rameau des Alpes scandinaves, sous les 22° environ longitude est, et 68° et demi latitude nord, coule du sud au nord, et forme la limite qui sépare la partie nord-est de la Norvège de la partie nord-ouest de la Russie d'Europe. Il se jette dans l'Océan glacial arctique par le 71° latitude, en formant un golfe auquel il donne son nom. On y pêche une grande quantité de saumon, qui s'exportait jadis dans différens pays, et notamment en Hollande; mais la population qui habite ses bords

s'étant accrue d'une manière considérable depuis environ un siècle, la pêche se trouve appliquée presque entièrement à ces nouveaux consommateurs.

La *Ternea*. Prend sa source au *Terneo-Trens*, lac situé par les 68° 15' latitude nord, et 17° longitude orientale, dans les monts Kœlen.

La Tornéa coule de l'ouest à l'est jusqu'au 21° 30' longitude orientale, et 67° latitude nord, où, tournant au sud, elle se jette dans le golfe de Bothnie; elle forme la limite entre la Suède et la Russie.

Le Niémen. Connu par les anciens sous le nom de *Chremus*, au rapport de Cellarius et de la plupart des géographes, prend sa source dans la Russie au pied des monts Valdai par les 53° latitude nord, et 25° longitude est. Il court d'abord de l'est à l'ouest dans la partie ouest de la Russie, puis montant du sud au nord-ouest, forme la limite entre cet état et la Pologne, et traversant la partie nord-est de la Prusse, vient se jeter dans la mer Baltique par les 19° longitude est, et 55° latitude nord. A son embouchure se trouve une vaste baie formée presque entièrement par une longue bande de terre, et nommée *Kurische-Haf*. Le fleuve change, pendant une partie de son cours, le nom de Niémen pour celui de *Memel*. A peu de distance de la mer il se partage en plusieurs branches, dont les deux principales sont appelées *Russ-Gilge* et *Neue-Gilge*. Comme presque toutes les rivières de la Pologne et de la Prusse, il est profond, assez rapide et reste navigable même pendant l'été. C'est sur un radeau placé au milieu de ce fleuve qu'eut lieu, dans le voisinage de *Tilsitt*, ville de Prusse, la première entrevue de Napoléon et d'Alexandre, empereur de Russie, vers la fin du mois de juin 1807.

La *Vistule* ou *Weichsel*, ou *Wisla*, en latin *Vistula*, prend sa source dans les monts de Moravie, dépendans du système des Carpathes, sous les 49° de latitude nord et 18° longitude orient. Courant du sud au nord-est, elle sert de limite entre l'Autriche et la Pologne, traverse le nord de la Prusse et vient se jeter dans la Baltique, sous les 54° latitude nord et 17° longitude est, par trois branches différentes. Deux de ces branches sont appelées le *Negat* et la *Vieille-Vistule*, et se jettent dans une baie profonde formée par la Baltique, baie dont l'entrée est défendue presque entièrement par une longue bande de terre et nommée *Frische-Haff;* la troisième branche, qui est la plus considérable, se rend dans la Baltique quelques lieues plus à l'ouest. Ce fleuve, navigable à une cinquantaine de lieues de sa source, est fort large et porte de très grands bateaux. Au rapport de quelques géographes, son lit s'exhausse de jour en jour.

La *Drewentz*. Petite rivière qui prend sa source dans la partie nord-est de la Pologne par les 16° longitude est et 52° latitude nord. Elle court de l'est à l'ouest et se jette, à peu de distance de ce point, dans la Vistule; elle concourt à former la limite entre la Prusse et la Pologne.

Le *Bug* ou *Boug*. Il prend sa source en Autriche, aux pieds des Krapacks dépendans du système Carpathien, par les 22° longitude est et 50° latitude nord, court du sud au nord, sépare la Russie de la Pologne et, changeant de direction, va se jetter dans la Vistule par les 52° latitude nord et 18° longitude est.

La *Narew*. Petite rivière qui prend sa source, par les 53° latitude nord et 23° longitude est, dans le rameau septentrional du système des Carpathes qui s'étend vers la Russie. Elle court de l'est à l'ouest et contribue à former la limite entre la Pologne et la Russie. Elle reçoit dans son cours la Bobr, petite rivière qui prend sa source à peu près vers ce même point et contribue, ainsi que la Narew, à la limite de ces deux états.

L'*Oder*, dans la géographie ancienne *Odera*, *Viadrus*, *Viader* et encore *Suevus* et *Guttalus*. Ce fleuve prend sa source en Autriche, au pied des monts Krapacks, au 49° latitude nord, et sous le 16° longitude est. Il court du sud au nord-ouest, traverse la Pologne et la Prusse; à Garz il se partage en deux bras, le gauche conserve son nom, le droit prend celui de grande Regelitz; ils arrivent tous deux dans le lac de Daman; l'Oder en sort par le Capenwasser et forme le Haff, grand estuaire qui se dégorge dans la mer Baltique par trois embouchures, la *Peene*, la *Swine* et la *Divenow*, sous le 53° latitude nord et le 12° longitude est. Ses rives sont basses en plusieurs endroits, et ses débordemens causent de grands dommages; son lit d'une profondeur très inégale est composé de sables mouvans qui, s'attachant aux chênes que ce fleuve roule après les avoir déracinés dans les forêts situées sur son passage, forment des bancs nombreux, et rendent la navigation assez difficile. L'Oder porte des bateaux dans presque la totalité de son cours; ses eaux sont fort poissonneuses, on y pêche des saumons et des esturgeons de douze à quatorze pieds de longueur.

La *Warta*. Rivière qui prend sa source en Autriche, à l'extrémité des monts Sudètes et Krapacks, dépendances du système carpathien, par les 17° longitude est et 49° latitude nord. Elle court d'abord du sud au nord, traverse la Pologne, puis, changeant de direction, se rend dans la Prusse et vient se jeter dans l'Oder par les 53° latitude nord et 12° longitude est. La Warta reçoit dans son cours

La *Posna*, rivière qui prend sa source dans une des branches des monts de Moravie, par les 51° latitude nord et 16° longitude est, et forme, dans l'étendue de son cours qui ne dure que quelques lieues, la limite entre la Prusse et la Pologne;

L'*Ihne*, petite rivière qui prend sa source sur les confins de la Prusse et de l'Allemagne, et qui sépare ces deux états par les 10° longitude est et 54° latitude nord. Elle court du sud au nord et se jette, à quelque distance de ce point, dans la partie sud-ouest de la mer Baltique.

Eider. Dans la géographie ancienne *Egidena*, *Eidera*, prend sa source, sous le 54° latitude nord,

dans un petit lac situé dans les états du Danemark appartenant à la confédération germanique, et forme une partie de la limite entre l'Allemagne et le Dannemark. Il coule de l'est à l'ouest, et se jette dans la mer du Nord après un cours d'environ 50 lieues. Il communique à l'est à la partie sud de la mer Baltique par le canal de *Kiel*.

L'*Elbe* Dans la géographie ancienne *Albis*, prend naissance aux monts Sudètes, dans les états autrichiens, par les 19e latitude nord et 13e longitude est. Onze sources concourent à sa formation. Il coule du sud au nord-ouest, traverse l'Allemagne et se jette dans la mer d'Allemagne sous les 53e latitude nord et 6e longitude ouest. Les géographes allemands le divisent en haut et bas Elbe, donnent le nom de haute à la partie comprise entre la source jusqu'au 70e longitude est, et le nom de basse à partir de ce point jusqu'à l'embouchure. La marée monte dans l'Elbe l'espace de plusieurs lieues et tient, comme en suspens, le cours du fleuve pendant environ cinq heures. Lorsque le vent souffle et que le flux est plus haut qu'à l'ordinaire, les vaisseaux marchands, les plus gros, s'avancent en remontant son cours assez loin de son embouchure. Il devient navigable à peu de distance de sa source. La navigation de ce fleuve est entravée par la multiplicité des droits de péage, réclamés par chacun des souverains des petits états de la confédération qu'il traverse.

Le *Wéser*, en latin *Visurgis*, prend sa source en Allemagne, par les 50e latitude nord et 8e longitudeest; il se forme de la réunion de deux rivières, de la Waerra et de la Fulde. Il court du sud au nord-ouest et concourt à former la limite entre quelques états de l'Allemagne et d'autres états de cette confédération, appartenant à la Prusse.

Le Wéser se jette dans la mer du Nord par les 53e latitude nord et 6e longitude est. Les vaisseaux remontent une partie de son cours; il est navigable pour les bateaux dans toute son étendue.

Le *Rhin*, *Rhenus*. Ce fleuve est formé par trois sources principales, le *Haut Rhin*, le *Bas Rhin* et le *Rhin du milieu*, qui sortent du nord du Saint-Gothard, dans les Alpes Lépontiennes. Le Haut-Rhin sort d'un petit lac poisonneux formé par les eaux qui descendent du *Crispalt*, sommet du *Cimadi-Badutt*; le Bas-Rhin, ou Rhin postérieur, prend naissance au glacier de Rhinwald, sur le Schwarze-Muschelhorn; le Rhin du milieu sort du *Luckmainer*, sommet appartenant au mont *Adule*.

Ces trois rivières se réunissent bientôt en un seul fleuve, courant du sud au nord jusqu'au lac de Constance qu'il traverse. Le Rhin prend alors sa direction de l'est à l'ouest et forme une des limites entre la Suisse et l'Allemagne, puis il remonte du sud au nord-ouest, sépare l'Allemagne de la France. Parvenu au point d'intersection entre le 50e latitude nord et 6e longitude est, il reprend sa direction première et se divise en deux bras: l'un, le *Waal*, coule à l'ouest, l'autre, le Rhin, au nord. Ce dernier se partage bientôt en deux autres bras: 1° l'*Yssel*, nommé aussi Canal de Drusus et par Pomponius

Mela Fleve, coule au nord vers le Zuyderzee; 2° le Rhin, coule à l'ouest. Il se subdivise encore en deux branches, le *Leck* et le Rhin, le Leck court au sud-ouest, le Rhin au nord-ouest. Le Rhin se partage de nouveau en une infinité de bras, celui qui conserve le nom de Rhin se prolonge jusqu'à la mer du Nord; le Waal et le Leck se réunissent à la Meuse.

La navigation du Rhin commence à peu de distance du confluent des trois rivières qui concourent à le former. Cette navigation devient difficile par le cours rapide du fleuve, elle est même interrompue à la chute que le Rhin forme à Schaffouse, quatre ou cinq lieues après sa sortie du lac de Constance. De violens débordemens changent assez fréquemment la forme de ses îles et même celle de ses rives. Ses eaux courent sur un lit composé d'un gros gravier, dans lequel on recueille quelques paillettes d'or. Ces paillettes, qui atteignent rarement la grosseur d'un grain de millet, se trouvent surtout dans le voisinage de la Suisse dans de certaines profondeurs qu'on appelle *Fonds d'or*. Le Rhin fournit encore une grande quantité de cristaux de la grosseur d'une noix et propres à recevoir le poli le plus brillant. Ces cristaux forment un objet de commerce, sous le nom de cailloux du Rhin.

La *Moselle*. Dans la géographie ancienne *Mosula*, *Musella*, *Mosella* et *Obrinces*, prend sa source dans la partie septentrionale de la France au pied des Vosges, dépendance du système des Alpes, à la cime des Faucilles, par les 48° latitude nord et 4° longitude est, court du nord au sud, passe en Allemagne et vient se jeter dans le Rhin par les 5° longitude est et 50° latitude nord. Cette rivière devient navigable à Metz, ville de France, à peu près sous le 48° lat. nord. Elle est retenue à cet endroit par une digue et des écluses. Les eaux de la Moselle courent tantôt sur le sable et tantôt sur le roc, s'enflent aisément, changent fréquemment de lit et vont couvrir les campagnes voisines.

La *Sarre*. Petite rivière qui prend sa source en France dans les Vosges, dépendance du système des Alpes, par les 5° longitude est et 48° latitude nord. Elle coule du sud au nord-ouest, entre dans la partie nord-ouest des états prussiens, appartenant à la confédération, et se jette dans la Moselle à 40 lieues environ de sa source.

La *Lauter*. Petite rivière qui prend sa source au pied de la chaîne des Vosges, dépendance du système des Alpes, par les 49° latitude nord et 5° longitude est. Elle court de l'ouest à l'est entre la France et l'Allemagne, et se jette dans le Rhin à peu de distance du point que nous venons d'indiquer pour sa source.

La *Meuse*. Dans la géographie ancienne *Mosa*, prend sa source en France dans les Vosges, par le 48° lat. nord et le 3° long. est. Elle coule du sud au nord-ouest, traverse une partie des Pays-Bas, puis, changeant brusquement de direction à peu près vers le 51° lat. nord, court à l'ouest et se jette

dans la mer d'Allemagne par le 51° latitude nord et le 2° longitude est, après avoir reçu dans son sein deux des branches que le Rhin forme près de son embouchure, le Waal et le Leck. Grossie de ces nouvelles eaux, la Meuse change son nom pour celui de *Merwe*. Nous ferons observer aussi qu'un peu avant son embouchure la Meuse, qui reprend son nom, jette au nord un bras qui, décrivant un arc de cercle, vient plus loin se rejoindre au lit duquel il s'était écarté; ce bras prend le nom de *Vieille-Meuse*. La Meuse est navigable dans la plus grande partie de son cours.

L'*Escaut*. Les Latins le nommaient *Scaldis*, nom que les Flamands conservent encore dans celui de *Scheld*. Ce fleuve prend sa source dans la partie septentrionale de la France, par les 1° long. est et 50° environ latitude nord. Il court du sud au nord. Parvenu dans les Pays-Bas au 51° latitude nord, il se partage en deux bras, l'Escaut occidental ou *Hent*, qui se jete dans la mer du Nord par les 2° longitude est et 51°-30° latitude nord; l'embouchure de l'Escaut oriental, plus au nord, forme des bras qui se joignent à ceux de la Meuse. Les Hollandais, pour favoriser le commerce d'Amsterdam, leur ville principale, tinrent long-temps l'embouchure de ce fleuve bloquée par deux forts établis sur chacune de ses rives. La navigation n'en est devenue libre qu'en 1795.

La *Lys* (*Legia*). Petite rivière qui prend sa source dans la partie nord-ouest de la France, entre les 50° et 51° latitude nord, par 0° longitude, coule du sud au nord, forme quelques instans la limite entre la France et les Pays Bas, et, parvenue dans ce dernier royaume, se jette, à peu de distance du point où nous avons indiqué sa source, dans l'Escaut.

La Bidassoa (*Vedassus*), appelée quelquefois par les Français *Andaye*, du nom d'une ville de France située sur ses bords. Elle prend sa source dans les Pyrénées sous les 43° lat. nord, et 3° long. ouest, et courant du sud au nord-ouest, vient former une ligne de séparation entre la France et l'Espagne. Son embouchure est dans le golfe de Gascogne, par les 43° latitude nord, et 4° longitude est. Il y a eu de grandes contestations entre les Français et les Espagnols pour savoir à laquelle des deux nations appartiendrait cette rivière. Louis XII et Ferdinand-le-Catholique convinrent qu'elle serait mitoyenne, et que le roi d'Espagne recevrait le droit de passage des Français qui la traverseraient pour aller en Espagne; le droit réciproque fut garanti au roi de France. C'est dans la petite île des Faisans, formée par la Bidassoa, que fut conclu le marisge de Louis XIV, et que se tinrent les conférences qui amenèrent le fameux traité des Pyrénées, en 1660.

Le Minho, en latin *Minius*, prend sa source en Espagne par les 43° latitude nord, et 9° longitude ouest. Il coule du nord au sud, puis, changeant de direction et se jetant à l'ouest, forme une des limites entre l'Espagne et le Portugal. Son embouchure est dans l'Océan atlantique septentrional par les 41° latitude nord, et 11° longitude ouest.

Le Duéro ou *Douéro*, en latin *Durius*, prend sa source en Espagne dans un lac situé sur

le mont *Orbion*, appartenant à la chaîne d'Ibérie, dépendance du système des Pyrénées, sous les 41° latitude nord, et 5° longitude ouest. Il court de l'est à l'ouest-sud, et, traversant le Portugal, vient se jeter dans l'Océan atlantique septentrional par les 41° latitude nord, et 11° longitude ouest. Le Duéro ne devient navigable qu'à 40 lieues environ de sa source.

L'Aduaga prend sa source en Espagne par les 40° latitude nord, et 9° longitude ouest, dans la *Sierra de Gata*, l'une des deux branches qui, sorties de la grande chaîne d'Ibérie, dépendance du système des Pyrénées, courent sur l'Espagne et le Portugal. L'Aduaga coule du sud au nord; il forme quelques instans la limite entre l'Espagne et le Portugal, et vient se jeter dans le Duéro, à une trentaine de lieues environ de sa source.

Le Tage, en latin *Tagus*, en espagnol *Tajo*, et en portugais *Tejo*. L'origine de ce nom semble provenir du mot phénicien *Tag* ou *Dag*, dont le sens est poisson. Le Tage prend sa source en Espagne par les 41° latitude nord, et 4° longitude ouest. Coulant du nord-est au sud-ouest, il traverse l'Espagne et le Portugal, et se jette dans l'Océan atlantique septentrional par les 38° à 39° latitude nord, et 12° longitude ouest. Il roule des paillettes d'or. Le Tage est navigable dans la presque totalité de son cours.

La Guadiana. Connue par les anciens sous le nom de *Anas*, auquel les Mores ont ajouté le mot *guadi*, dont le sens est fleuve. Elle prend sa source en Espagne dans des marais appelés *Lagunas de Ruidera*, par le 40° latitude nord, et le 5° longitude ouest, court du nord-est au sud-ouest, et vient former la ligne de séparation entre le Portugal et l'Espagne. Son embouchure est dans le golfe de Cadix, par le 37° latitude nord, et 9° longitude ouest. Elle semble, aussitôt après sa naissance, se cacher sous terre, puis reparaît par des ouvertures qu'on appelle les Yeux de la Guadiana. Elle a très peu d'eau, et, dans les grandes chaleurs, cette eau, par la lenteur de son cours, semble croupir sous les rochers nombreux qui arrêtent sa marche. La Guadiana n'est navigable qu'environ 6 à 8 lieues au dessus de son embouchure.

Le Rhône, dans la géographie ancienne *Rhodanus*, prend sa source en Suisse à la *Furca*, au revers occidental du Saint-Gothard, nœud principal du système des Alpes, situé par les 46° latitude nord, et 6° longitude est. Il court d'abord de l'est à l'ouest-sud jusque dans le lac de Genève. Ses eaux blanchâtres et chargées d'un limon sablonneux se distinguent, pendant quelque temps, des eaux bleuâtres et tranquilles du lac, mais plus loin elles se confondent si bien, qu'il devient impossible de les reconnaître, soit par la couleur soit même par le mouvement. Le fleuve prend d'abord sa direction au sud, en tirant un peu à l'ouest. A 4 lieues de sa sortie du lac, il s'engouffre et disparaît sous des rochers pendant l'espace d'un quart de lieue. Cet endroit présente une cataracte d'environ 20 à 25 toises de profondeur sur 2 à 3 au plus de largeur. On n'y découvre, en y

portant ses regards, qu'un brouillard épais. La chute des eaux produit un fracas épouvantable, semblable à la détonation de l'artillerie. Peu après être sorti de ce gouffre, le fleuve éprouve une nouvelle chute d'environ 8 à 10 pieds, qu'on appelle le *saut* du Rhône; il continue sa direction au sud entre la France et la Savoie; au point où il quitte la Savoie, qui fait jusque là sa rive gauche, il remonte au nord-ouest, puis va de l'est à l'ouest, et parvient au 2° longitude est; là, tournant brusquement, il court presque en ligne droite du nord au sud, et se rend dans la Méditerranée par trois embouchures, le *Gras-de-Sauzet*, *Sainte-Anne* et le *Grand-Gras*, situées sous les 43° latitude nord, 2° à 3° longitude est. La navigation de ce fleuve commence à peu près à l'endroit où il sort de la cataracte. Les bateaux chargés ne peuvent le remonter à cause de son extrême rapidité. Le poisson que l'on y pêche est fort estimé. Une circonstance le distingue des autres fleuves, c'est l'accroissement de ses eaux, qui grossissent en raison de la chaleur de la saison, et ne sont jamais plus considérables que dans les jours les plus brûlans de l'été; ce qu'il faut probablement attribuer à la fonte des neiges qui couvrent les sommets des Alpes. Au sortir de la Suisse, il charrie quelques parcelles d'or.

L'Isère, dans la géographie ancienne *Isara*, a sa source en Savoie au mont *Iserano*, dans les *Alpes grecques*, par les 45° latitude nord, et 4° longitude est. Cette rivière court de l'est à l'ouest, et entrant sur le sol de la France, vient se jeter dans le Rhône sous les 45° latitude nord, et 3° longitude est. Quoique très rapide, elle est navigable dans une partie de son cours. Le voisinage des montagnes la rend sujette à des débordemens fréquens.

Le Var, dans la géographie ancienne *Varus*. Fleuve de peu d'importance qui prend naissance dans les Alpes maritimes, au mont *Céma*, dans la partie méridionale de la France, par les 44° latitude nord, et le 4° environ longitude est. Il court du nord au sud-est, forme la limite entre la France et l'Italie, et se jette à peu de distance de sa source dans le golfe de Gênes.

Le Pô, dans la géographie ancienne *Padus*, *Eridanus*, nommé par les Étrusques *Betigne*, et par les Liguriens *Bondicon*. Il prend naissance en Italie au pied du mont Viso, dans les Alpes Cottiennes. Il court de l'orient à l'occident, traverse le Piémont; puis il arrose à droite les duchés de Parme, de Modène, et l'état de l'Église, à gauche le royaume Lombard-Vénitien. Parvenu non loin de son embouchure, le Pô se divise en deux bras appelés *Pô-Grande* et *Pô-di-Velana*, qui forment encore plusieurs autres branches, dont les plus considérables sont nommées *Pô-di-Fornaci* et *Pô-di-Ariano*; enfin il se jette dans la mer Adriatique sous les 45° latitude nord, et 10° longitude est par un nombre considérable de bouches.

Depuis que la culture a envahi le pied des montagnes qui entourent son bassin, et que les productions céréales ont succédé aux antiques forêts qui couvraient le sommet et la pente de ces monts,

le gravier, le sable et les pierres, que les eaux produites par les pluies et la fonte des neiges entraînent chaque jour avec elles, n'étant plus retenus par les arbres, se précipitent dans le Pô avec une telle abondance, qu'ils le font sortir de son lit. Sans les levées nombreuses qui le contiennent et qui souvent s'élèvent à 30 pieds au dessus du terrain avoisinant, ce fleuve aurait bientôt inondé les plaines à travers lesquelles il coule avec lenteur, sa pente n'ayant souvent pas plus d'un pied pour une partie de son cours de 1000 toises.

Le Tésin ou *Tessin* ou *Tésino*, dans la géographie ancienne *Ticinus*, est formé de plusieurs sources prenant naissance aux Alpes Lépontiennes, en partie dans deux lacs du mont Saint-Gothard, en partie dans le lac *Del-Pettine*, sur une cime du même nom, en partie dans le lac *Della-Sella*, en partie de la cime de *Luckmanier*, fameuse encore parce qu'elle donne naissance à l'une des sources du Rhin, et enfin en partie dans le lac *Bredetto*. Ces différentes sources sont voisines et placées environ sous les 6° longitude est, et 46° latitude nord.

Le Tésin court du nord au sud-est, traverse le lac Majeur, et formant la nouvelle limite entre les états italiens appartenant à l'Autriche et ceux de la monarchie sarde, vient se jeter dans le Pô par les 45° latitude nord, et 7° longitude est.

Le Danube, dans la géographie ancienne *Danubus*, et dans certaines parties de son cours *Ister*, en allemand *Donau*, en polonais *Dunay*, et en turc *Tuna*, un des fleuves les plus considérables de l'Europe.

Il prend sa source en Allemagne dans les montagnes de la forêt Noire, rangées par nous dans le système des Carpathes à l'endroit où ce système se lie avec celui des Alpes, vers les 48° latitude nord, et 6° longitude est, et coulant de l'ouest à l'est, se rend dans les états autrichiens. Arrivé au 16° longitude est, il change brusquement de direction, et court du nord au sud jusqu'au 45° degré de latitude; là, reprenant sa direction première, il forme une partie de la limite de l'Autriche et de la Turquie d'Europe, traverse cette dernière région et se jette par sept embouchures dans la mer Noire, entre les 44° et 45° latitude nord, par le 27° longitude est avec une telle impétuosité, que l'on distingue encore le cours de ses eaux à plus d'une lieue de distance de la côte. De ces sept embouchures, celle qui occupe l'extrême droite et celle qui coule à l'extrême gauche sont seules navigables et portent les plus gros vaisseaux.

La navigation du Danube commence à peu près vers le 16° longitude est, dans le voisinage d'Ulm, en Allemagne. Elle est dangereuse par l'existence de rochers cachés sous les flots. Il est du petit nombre des fleuves qui ont leur cours d'occident en orient.

L'Inn, dans la géographie ancienne *Œnus* ou *Ænus*, prend naissance dans la Suisse au pied du mont Septimer, à l'endroit où commencent les Alpes des Grisons, par les 9° longitude est

et 46° latitude nord. Sa source prend d'abord le nom d'*Agna-di-Pila*, et forme un petit lac au sommet du mont *Lagetto-di-Lungin*; bientôt elle se précipite de la montagne pour former le lac de *Sils* ou *Silio*, et enfin la rivière de l'Inn, qui, coulant du sud au nord-ouest, entre en Allemagne, sépare la Bavière de l'Autriche et se jette dans le Danube par les 48° latitude nord, et 11° longitude est.

Salza ou *Salzach*. Cette rivière prend sa source dans les Alpes dites Noriques, par les 47° latitude nord, et 10° longitude est, coule du sud au nord en formant la limite entre la Bavière et les états de l'empire d'Autriche, et va se jeter dans l'Inn par le 49° latitude nord.

Save, dans la géographie ancienne *Savus*. Cette rivière prend sa source dans les Alpes carniques, par les 11° longitude est, et 46° latitude nord. Elle coule de l'ouest au sud-est dans la partie sud de l'empire d'Autriche, forme la limite entre cet empire et la Turquie d'Europe, et se jette dans le Danube par les 18° longitude est, et 45° latitude nord.

Unnacz. Petite rivière qui prend sa source vers les 15° longitude est, et 44° latitude nord dans les Alpes Dinariques, situées à l'extrémité orientale du système des Alpes, et qui lient ce système à celui de l'Hémus. Cette rivière, qui forme une partie de la limite entre l'empire d'Autriche et la Turquie d'Europe, coule du sud au nord et vient se jeter dans la Save par le 45° latitude nord.

Le Pruth, dans la géographie ancienne *Hierassus*, ou *Gerasus*. Ce fleuve prend sa source en Autriche aux monts Carpathes, par les 22° longitude est, et 48° latitude nord. Il court d'abord de l'ouest à l'est et entre dans la Turquie d'Europe; parvenu au 25° longitude, il change de direction et se jette du nord au sud, en formant la limite entre la Turquie d'Europe et la Russie. Il a son embouchure dans le Danube par le 26° longitude est, et 45° environ latitude nord. Le Pruth est navigable dans la presque totalité de son cours.

Le Niester ou *Dniester*, dans la géographie ancienne *Tyras* ou *Danaster*, et par les Turcs *Turla*, se forme dans l'Autriche de plusieurs sources au pied de montagnes secondaires dépendantes des Krapacks, par les 49° à 50° latitude nord, et les 20° à 21° longitude est. Il court de l'ouest à l'est-sud, traverse une partie de la Russie et se jette dans la mer Noire par le 46° latitude nord, et le 27° longitude est. Ses eaux sont fort claires, mais pesantes et malsaines.

La Zbroutch. Petite rivière qui prend sa source sur les frontières de l'Autriche et de la Russie, environ par le 49° latitude nord, et, descendant du nord au sud, forme une partie de la limite entre ces deux états. La Zbroutch se rend, après un cours de quelques lieues, dans le Dniester.

Nota. C'est par inadvertance qu'on a porté sur le carte et au tableau la *Trissida*.

Grandes lignes de faîte ou d'élévation des terres, et du partage des eaux entre les différentes mers.

Quoique nous ayons indiqué successivement dans notre description des montagnes, les points les plus remarquables du partage des eaux, cela ne nous paraît pas encore suffisant. Nous croyons devoir appeler une attention plus particulière sur ces lignes dont la connaissance forme l'élément le plus indispensable des études géographiques. Nous les avons tracées sur notre carte générale; il est facile de les suivre.

Dans ce vaste tableau que nous venons de présenter, on a pu remarquer que les montagnes et les fleuves sont dans une dépendance réciproque.

Les montagnes sont les grands réservoirs de la nature, les fleuves en sont les veines, qui portent par tout la fécondité. Ils sont en outre les plus sûrs indicateurs de la disposition des terrains.

Sans rechercher quelle est l'origine de la formation des montagnes, question tout à fait oiseuse pour la géographie, qui se contente d'examiner et de constater ce qui est; nous ferons observer cependant que cette disposition de la terre, sans cesse coupée par des inégalités plus ou moins considérables, était nécessaire à la conservation de tous les êtres destinés à vivre et à respirer à sa surface. Sans la communication habituelle qu'établit entre les fluides et les solides ce mouvement véritablement perpétuel, cette immense machine hydraulique, la première et la plus puissante de toutes, en un mot l'atmosphère, il n'y aurait ni végétation ni vie.

Si nous avons tracé d'abord sur la surface du territoire de l'Europe les grandes divisions politiques, et si nous avons inscrit sur les divisions les accidens naturels quoique préexistans, ç'a été pour lier d'autant mieux ces deux élémens primitifs et inséparables de géographie, pour en rendre les rapports d'autant plus sensibles.

Les limites politiques sont variables; les lignes naturelles ne le sont pas; quand on est bien fixé sur celles-ci, on se fait bientôt une idée juste de celles-là, quels que soient les changemens qu'on y apporte, et ces deux choses restent identiques dans la mémoire.

Mais ce serait une grande erreur de croire qu'il suffise de décrire isolément ce qu'on appelle des montagnes, ou de tracer le cours des fleuves pour se faire une idée juste de leur ensemble et de leurs rapports.

Si la nature ne crée pas des systèmes, elle est asservie à des lois immuables. Les montagnes, quelles que soient leur hauteur et leur masse, ne sont que des singularités, que des accessoires plus ou moins remarquables, élevés sur les plateaux qui forment les lignes du partage des eaux correspondant aux différentes mers. Les montagnes, vastes réservoirs, comme nous venons de le

dire, dépôts immenses de substances plus ou moins précieuses, doivent être l'objet des recherches du physicien et du naturaliste; mais ces lignes d'élévation, de faite ou de partage, comme on voudra les appeler, sur lesquelles les montagnes ne sont que des accidens, sont les guides indispensables du géographe.

La ligne de partage la plus étendue pour l'Europe commence à l'extrémité de l'Espagne, à la pointe de Gibraltar, sur le détroit du même nom, et se termine au Cap-Nord, île de Margeroé, dans la mer glaciale. Elle suit la chaîne Ybérique, les Pyrénées, les montagnes françaises jusqu'aux sources de la Saône, au midi des Vosges, descend au sud par le Jura, va à l'est rejoindre le Saint-Gothard par le Jorat et les Alpes Bernoises, prend les Alpes Lépontiennes à l'est, au nord les Alpes des Grisons, les montagnes de la Bavière et du Wurtemberg, la forêt Noire, revient à l'est en suivant les montagnes qui sont à la gauche du Danube, atteint les Karpathes, puis les montagnes de la Gallicie et le plateau qui la conduit aux monts Valdaï, d'où elle se dirige sur les monts Olonetz, les monts de Laponie, et elle se termine à l'île Margeroé, comme nous l'avons dit, par un rameau détaché des Alpes scandinaves.

Toutes les eaux qui sortent de cette ligne par l'ouest sont versées dans l'Océan atlantique, la Manche, la mer du Nord et la mer glaciale. Les directions particulières à la mer Baltique, comprise dans ce vaste bassin, ne sont qu'un accident qui n'altère en rien cette donnée générale.

La chaîne des monts Valdaï détache à l'est une branche sous le nom de *monts Schemeckenskie*, par le 63° latitude nord, qui, courant d'abord au sud-est, remonte bientôt au nord-est, et va rejoindre les monts Urals à peu près sous la même latitude. Les eaux qui sortent depuis le Cap-Nord jusqu'au détroit de Waigatz, de la grande ligne au nord et à l'est, de la ligne transversale que nous venons d'indiquer au nord, des monts Urals à l'ouest de ces monts, se jettent dans la mer Glaciale ou dans la mer Blanche, grand golfe que forme la mer Glaciale dans les possessions de la Russie.

A partir de cette ligne de partage, qui unit les monts Valdaï aux Urals, les eaux qui sortent du midi de cette ligne, des monts Urals à l'ouest, de la grande ligne à l'est jusqu'au détroit de Gibraltar, se dirigent vers le sud, et tombent dans les mers intérieures qui séparent l'Afrique et l'Asie de l'Europe depuis ce détroit jusqu'à la mer Caspienne inclusivement.

Quelques géographes ont divisé et subdivisé ces trois grands bassins en bassins qu'on appelle bassins de mers, bassins de golfes, bassins de fleuves ou de rivières. Ces divisions et subdivisions sont aussi utiles à la géographie politique qu'à la géographie physique, puisqu'elles fortifient l'une par l'autre, et que la science n'est complète que par leur ensemble; mais il convient cependant de les réduire à ce qu'elles doivent être pour soulager la mémoire et non la surcharger.

D'après notre plan, il nous suffira d'indiquer ici les points extrêmes des bassins de mer, en marquant, par les sources de quelques fleuves, les points les plus élevés dans les terres.

1er bassin sur la mer du Nord, l'Atlantique et la mer Glaciale à l'ouest : de l'extrémité méridionale des Alpes scandinaves par l'ouest jusqu'au Cap-Nord. Les eaux tombent dans ces trois mers.

2e *id.* de la mer Glaciale : du Cap-Nord au détroit de Waigatz par les sources de la Dwina du nord.

3e *id.* mer Baltique : du midi des Alpes Scandinaves par l'est, en faisant le tour de cette mer, jusqu'au cap Scagen, au nord de la presqu'île du Jutland par les sources de la Dwina orientale, du Niémen, de la Vistule, de l'Oder, etc. Les eaux qui ont leurs sources dans cette enceinte, se déchargent dans la mer Baltique; il en est de même pour les bassins et les mers que nous allons indiquer.

4e *id.* mer d'Allemagne : du cap Scagen au détroit du Pas-de-Calais par les sources de l'Elbe, du Rhin, de la Moselle, de la Meuse, de l'Escaut, etc.

5e *id.* Manche et Océan Atlantique : du détroit du Pas-de-Calais au cap Finistère, à l'extrémité nord-ouest de l'Espagne, par les sources de la Seine, de la Loire, etc., en France.

6e *id.* Océan Atlantique : du cap Finistère à la pointe de Gibraltar sur le détroit du même nom par les sources du Minho, du Tage, de la Guadiana, etc.

7e *id.* Méditerranée : de la pointe de Gibraltar au cap de Leuca à la pointe sud-est de l'Italie, sur le canal d'Otrante, par les sources de l'Ebre en Espagne, de la Saône, du Rhône, du Tibre, etc.

8e *id.* mer Adriatique : du cap de Leuca au cap Matapan, à l'extrémité sud-ouest de la Turquie d'Europe, par les sources du Pô, du Tésin, de l'Adige, etc.

9e *id.* mer de l'Archipel et mer de Marmara : du cap Matapan à l'extrémité est-nord du canal de Constantinople, à l'entrée de la mer Noire, par les sources du Varder, du Muritza, etc., dans la Turquie d'Europe.

10e *id.* mer Noire, mer d'Asof, mer Caspienne : de l'extrémité est-nord du canal de Constantinople à l'embouchure du Terek, à l'ouest de la mer Caspienne, par les sources du Danube, du Dniester, du Dnieper, du Volga, de l'Ural ou Jaïk, du Terek, du Cuban, etc.

Plusieurs de ces bassins se subdivisent encore, notamment le dernier, en circonscrivant dans une même enceinte les sources qui versent leurs eaux dans chacune de ces trois mers.

Nous parlerons des Iles que nous avons données sur notre carte d'Europe comme Iles principales, lorsque nous ferons la carte particulière et la description des différentes contrées sous le gouvernement desquelles elles sont rangées.

HISTORIQUE ET COUP D'ŒIL GÉNÉRAL.

Quoique le nom d'*Europe* soit d'une origine très reculée, puisqu'il remonte aux jours de la splendeur phénicienne, on trouve cependant encore d'autres noms affectés à cette partie de l'ancien continent. Tout porte à croire que c'est cette partie du monde que Moïse (sans avoir aucune connaissance de sa véritable étendue) a désignée sous le titre d'*Iles des nations*.

On lit au Livre des Machabées, chap. 12, verset 38 : « Que Démétrius Nicanor, après avoir « contraint ses ennemis à demander la paix, congédia toute son armée, à l'exception des troupes « étrangères qu'il avait fait venir *ex insulis Gentium*, c'est-à-dire de la Grèce. »

Quelques auteurs ont prétendu que des écrivains sacrés lui avaient appliqué le nom de *Japetia*. Théocrite la nomme *Tyria;* Ptolémée l'appelle *Europa*. L'étymologie du nom *Europe*, qui a prévalu, et que l'on doit aux Phéniciens, n'est point facile à établir : les uns le font dériver du nom *ur-appa*, qui signifie *visage blanc;* d'autres le tirent du composé *ma-ereb*, dont le sens est vers l'ouest. C'est en suivant cette direction en effet que les vaisseaux phéniciens, partant du littoral est de la Méditerranée, rencontraient l'Europe.

Il est impossible de reconnaître la vérité au milieu des erreurs dans lesquelles sont tombés les géographes les plus érudits lorsqu'ils ont parlé des connaissances géographiques des anciens relativement à l'Europe. Les Romains avaient à peine quelques idées sur le midi de la Scandinavie, dont les côtes avaient été abordées par leurs vaisseaux. L'intérieur de la Germanie leur était inconnu. On ne peut douter qu'ils aient visité les rives du Danube et les monts Carpathes; mais au nord-est ils n'avaient pas pénétré au delà du 50° ou 51° latitude nord. Les mêmes expressions employées par les anciens pour désigner des choses différentes, comme les forêts, les

montagnes, ou des noms génériques appliqués à des spécialités, ont jeté la plus grande confusion dans ces notions, que toute la sagacité des savans n'a pu éclaircir.

Le caractère particulier qui distingue l'Europe des trois autres grandes divisions du globe, nous semble consister dans ces golfes immenses ou mers intérieures qui découpent son littoral en tout sens, qui, pénétrant très avant dans l'intérieur des terres, relativement à leur étendue, facilitent les communications et sont aussi favorables aux progrès de la civilisation qu'aux développemens de l'industrie et du commerce.

Nous venons de tracer la ligne de partage du cours des différens fleuves qui arrosent l'Europe : le plateau le plus élevé, ou comme on dit son point culminant, est incontestablement en Suisse. Il suffit, pour s'en convaincre, de se placer en idée sur le Saint-Gothard, d'où l'on voit sortir le Tésin qui, réuni au Pô, va se jeter au sud-est dans la mer Adriatique; le Rhône, courant vers la Méditerranée au sud; le Rhin, que sa direction au nord conduit dans la mer d'Allemagne, tandis que le Danube, qui prend sa source à une distance relativement très petite et à huit lieues du lit du Rhin, se rend, après un cours de cinq cents lieues, à l'est, dans la mer Noire.

L'étendue à donner à l'Europe varie selon les différens géographes et les différentes limites que chacun d'eux a adoptées entre l'Europe et l'Asie. La plus grande *longueur* de l'Europe, mesurée de l'ouest au nord-est, c'est-à-dire à partir de l'extrémité la plus occidentale du Portugal jusqu'au détroit de Waigatz, dans le nord-est de la Russie, donne, selon M. Malte-Brun, 1,235 lieues; sa plus grande *largeur*, mesurée depuis le Cap-Nord à l'extrémité septentrionale de la Norvége jusqu'au Cap-Matapan, à l'extrémité méridionale de la Turquie d'Europe, donne, selon le même auteur, 870 lieues.

Comprise presque entièrement entre le cercle polaire arctique et le 36e de latitude nord, l'Europe ignore ces chaleurs brûlantes que sa position sous la ligne rend presque perpétuelles en Afrique; cependant son climat, en général tempéré, et la nature de son sol présentent, dans chacun de ses divers états, les différences les plus remarquables.

Assigner à chacune de ces régions sa température particulière, est un travail que nous regardons comme impossible : trop de circonstances concourent à leur faire subir des variations. Il nous suffira de montrer qu'elle n'est presque nulle part en harmonie avec la latitude des différens pays. Par exemple, les vents descendus des Alpes jettent souvent sur le midi de la France un froid extrême que l'on ne s'attendrait guère à subir sous une telle latitude. Les habitans voisins de l'Hémus, quoique placés sous le 42e, sont exposés à des froids inconnus dans le nord de l'Angleterre, tandis qu'à l'extrémité nord de la Laponie, on éprouve en été des chaleurs qui étonneraient même un habitant des contrées méridionales.

Il en est de même de la végétation. Dans le midi, on trouve des contrées plus ou moins stériles, et dans le nord, à la vérité, des lichens, des bouleaux nains annoncent une terre désolée par la dureté de son climat, mais à de petites distances, et même tout à fait au nord, sur le bord de la mer Glaciale, on trouve des terres où la végétation semblerait n'appartenir qu'à des contrées tempérées. Il est donc encore impossible de rien généraliser quant aux productions de la terre; ce n'est qu'en s'occupant de chaque contrée en particulier qu'on peut donner, sur ces objets, des notions qui, si elles ne sont pas toujours certaines, approchent au moins, pour la plus grande partie, de la vérité. Nous remarquerons cependant que la plupart de nos plantes nourricières sont originairement étrangères au sol de l'Europe, et ne s'y sont acclimatées que par les soins et l'industrie de ses habitans. Au nombre des emprunts faits au nouveau continent, nous citerons le tabac, la pomme de terre et le maïs.

Une partie des animaux du Nord nous sont communs avec ceux du nord de la Sibérie.

Les géographes ne donnent pas des notions bien certaines sur la population de l'Europe. Les calculs qui portent cette population à 182,000,000 d'âmes, nous semblent approcher le plus de la vérité.

Déterminer le signe particulier par lequel les Européens diffèrent des peuples de l'Asie, n'est pas une chose facile. Les émigrations des nations qui, sorties de l'Orient, se sont, à différentes époques, répandues sur le sol européen, et sont venues mêler leur sang à celui des peuples conquis, ont tellement confondu entre elles les différentes variétés de l'espèce humaine, qu'il devient à peu près impossible d'établir, d'une manière positive, quels furent les traits caractéristiques des premiers habitans de cette terre. Considérant les choses dans l'état présent, nous nous contenterons de faire remarquer que, sur le littoral le plus au nord de l'Europe, celui baigné par l'Océan glacial, se trouve une race que l'on croirait et que l'on a cru parfaitement distincte : c'est celle des *Lapons*, remarquables par la petitesse de leur taille, qui n'excède presque jamais 4 pieds, la grosseur de leur tête, leurs yeux petits, ronds et noirs, leurs cheveux noirs et rudes, leur peau basanée et la rareté de leur barbe. On pense aujourd'hui qu'à leur langage il est indispensable de les reconnaître comme étant d'origine finoise; nous ne demandons pas mieux, mais à coup sûr, au premier coup d'œil, on ne les prendra pas pour les pères ou les fils de leurs voisins, ces superbes enfans du Nord, qui se font remarquer par la hauteur et la beauté de leur stature. Tels sont en général les habitans des climats septentrionaux de l'Europe; une poitrine large et carrée, un teint clair et animé, des yeux bleus, des cheveux blonds de diverses nuances. Les peuples du midi réparent le désavantage d'une taille plus petite, par plus de grâce, de vivacité et de souplesse; c'est parmi les habitans de l'Italie, dans la Grèce ancienne et moderne

que les artistes ont cherché de tout temps, et vont chercher encore la coupe de visage la plus belle, les formes les plus élégantes et les plus nobles proportions

Trois croyances religieuses se divisent l'Europe : la religion chrétienne, juive et mahométane. La première de ces familles qui couvre l'Europe entière, se divise en trois Églises : catholique, protestante et grecque. L'Église catholique domine surtout chez les peuples du sud et de l'ouest, où se parlent les langues d'origine *græco-latine*, et peut compter environ cent millions de fidèles. L'Église protestante domine chez les peuples du nord-ouest et du nord, où se parlent les langues d'origine *gothico-germanique;* le nombre de ses fidèles peut aller à 45 millions. L'Église grecque enfin voit s'étendre son domaine dans toute la partie est, où se parlent les langues d'origine *slavenne* ou grecque ; on lui donne 32 millions de prosélytes.

Les juifs se trouvant disséminés dans les différens états de l'Europe, et ne formant sur aucun point une congrégation assez importante, il est impossible d'évaluer leur nombre.

Quant aux mahométans, leur domaine en Europe se borne à la Turquie. Le fétichisme et le sabéisme règnent dans quelques contrées du nord, où les lumières de la civilisation n'ont point encore pénétré.

Moins considérable en étendue que l'Asie et l'Afrique, l'Europe est cependant beaucoup plus importante que toutes les deux réunies, tant sous le rapport des lumières que du bien-être dont jouissent ses habitans. Des flottes plus nombreuses, des armées mieux disciplinées, une grande supériorité dans la tactique militaire, des connaissances plus étendues en commerce et en agriculture, le goût des sciences et des arts développé à un plus haut point, sont les avantages principaux par lesquels elle l'emporte sur ces deux immenses régions. C'est dans une température plus douce, plus égale, et, nous le répétons, dans la facilité des communications établies par le grand nombre de ses mers intérieures entre ses différens peuples, qu'il faut chercher la source de ces nombreux avantages.

Les gouvernemens de l'Europe sont des gouvernemens féodaux dégénérés en gouvernemens absolus et cependant modérés, c'est-à-dire que l'organisation de la société, les lois de la propriété et la distribution des rangs parmi les individus, émanent de la féodalité, tandis que l'action du pouvoir s'est dégagée successivement des entraves dans lesquelles la retenait ce qu'il y avait de politique dans le droit féodal; et comme les rois ne sont parvenus à ce degré de puissance qu'en s'appuyant sur les masses populaires, cette nécessité a favorisé les progrès de la civilisation, en même temps que ces progrès eux-mêmes ont adouci ce qu'il aurait pu y avoir de trop violent dans l'exercice d'un pouvoir sans frein.

L'influence des religions avait encore contribué jusqu'ici à modifier les gouvernemens plus ou moins soumis à cette influence. Quelques-uns ont même réuni la thiare au diadème.

Mais il semble qu'aujourd'hui cet état de choses ne soit qu'intermédiaire. Quelques peuples ont secoué totalement le joug de la féodalité; une puissance d'opinion, des idées vraies ou fausses de perfectionnement poussent les gouvernemens vers un ordre positif et arrêté qu'on appelle constitutionnel ou représentatif; mais d'anciens intérêts s'opposent aux progrès des innovations de cette nature, de manière que les uns veulent avancer, les autres entendent rester stationnaires, tandis qu'un troisième parti croit ne trouver un refuge certain que dans le passé. Tel est, si nous ne nous trompons point, l'état d'incertitude dans lequel flottent les gouvernemens et les esprits; en attendant que le temps en ait décidé, les guerres auxquelles ces prétentions opposées ont donné lieu, les traités qui les ont suivies, les nouvelles idées d'organisation sociale ont déjà changé plusieurs fois la géographie politique de l'Europe, et cette circonstance justifie pleinement les observations auxquelles nous venons de nous livrer.

ASIE
Par A.M. Perrot
1825.

OCÉAN GLACIAL ARCTIQUE

Cercle Polaire Arctique

RUSSIE D'ASIE

EMPIRE CHINOIS

TURKESTAN

L. Aral

MER CASPIENNE

TURQUIE

PERSE

AFGHANISTAN

BELOUTCHISTAN

ARABIE

INDOUSTAN

PRESQU'ILE EN DEÇÀ DU GANGE

GOLFE D'OMAN

GOLFE DU BENGALE

MER DE CHINE

MER DES INDES

GRAND OCÉAN

JAPON

MER D'OKHOTSK

MER MÉDITERRANÉE

MER ROUGE

Tropique du Cancer

Ceylan

Iles Maldives

Iles Laquedives

Equateur

Gravé par les frères Malo.



(Carte N° 11.)

ASIE.

LIMITES. *A l'ouest, du nord au sud :* mer de Kara, détroit de Waigats, la Kara, monts Oural, fleuve Jaïk, mer Caspienne, Terek, mont Caucase, Kouban, mer d'Azov, détroit de Caffa, mer Noire, détroit de Constantinople, mer de Marmara, détroit des Dardanelles, mer de l'Archipel, Méditerranée, isthme de Sues, golfe de Sues, mer Rouge, détroit de Bab-el-Mandeb, golfe d'Aden. *Au sud :* mer des Indes, détroit de Malacca. *A l'est, du sud au nord :* mer de Chine, grand Océan, grande passe entre les Aleutiennes, mer de Behring, détroit de Behring. *Au nord :* Océan glacial arctique.

POINTS EXTRÊMES. *Au nord :* Cap Severo-Vostoknoi. *A l'est :* Cap-Est. *A l'ouest :* les côtes baignées par la mer de l'Archipel. *Au sud :* Cap Romania.

GRANDES DIVISIONS POLITIQUES ET GÉOGRAPHIQUES.

Au nord : Russie d'Asie. *A l'est :* empire du Japon, empire chinois. *Au centre :* Turkestan, Perse, Afghanistan, Beloutchistan. *A l'ouest :* possessions russes au sud du Caucase, Turquie, Arabie. *Au sud :* Hindoustan (presqu'île en deçà du Gange), (presqu'île au delà du Gange), empire Birman, Siam, Annam, Malacca.

Accidens naturels communs à plusieurs des grandes divisions politiques et géographiques.

Mers : d'Okotsk, du Japon, Bleue ou de Lieu-Kieu.

Golfes : du Tonkin, du Bengale, d'Oman, Persique.

Détroits : de La Pérouse, de Corée, d'Ormuz.

Montagnes. Au nord : 1 Kirgnis, 2 grand Altaï, 3 petit Altaï, 4 Tang-nou, 5 Khang-gai, 6 Yablonnoi.

A l'ouest : 7 Tarbagatai, 8 Tian-chan, 9 Tsoung-ling, 10 Hindou-kouh, 11 Khoraban, 12 Damavend, 13 Ihisué, 14 Soliman, 15 Mekran, 16 Bakhten, 17 Elvend, 18 Ararat, 19 Taurus.

Au sud : 20 Ngari, 21 Khor, 22 Tsang, 23 Vey, 24 Himalaya, 25 Nipâl, 26 Boutan, 27 Vindhia, 28 Berar, 29 Gathes, 30 Numrup, 31 Cassei, 32 de Siam, 33 d'Annam, 34 Kemoy, 35 Nanling.

A l'est : 36 Kouen-lun, 37 In-cham.

Lacs : Baikal, Aral, Zerah.

Fleuves. Au nord : l'Oby (*affl.* l'Irtych), Jenissey, Selinga, Saghalien-Oula (*affl.* Onon). *A l'ouest :* Aras (*affl.* le Kour), Chat-el-Arab, formé par l'Euphrate, Tigre (*affl. du Tigre*, Diala), le Tchingre, Tedjen (*affl.* Mechid), Djioun. *Au sud :* le Sind (*affl.* Hydaspe, *affl. de l'Hydaspe* Settlege), le Gange, Bramapouter, Ava formé par Iarouddy *ouest*, et Iarouddy *est*, Meinam, Camboge, Hoti-Kiang (*affl.* Li-sien-Kiang), Tche-tai-Ho.

Iles principales. Dans l'Océan glacial arctique : Nouvelle-Sibérie ; dans la mer d'Okhotsk : Tarakai ; dans le Grand Océan : Kuriles, du Japon, Lieu-Kieu, Formose ; dans la mer de Chine : Haynan ; dans le Golfe du Bengale, d'Adaman, de Nicobar, Ceylan ; mer des Indes : Laquedives, Maldives, Sokotora ; dans la Méditerranée, Chypre, Rhodes ; dans la mer de l'Archipel, partie de l'Archipel.

ASIE.

LIMITES.

L'Asie est comprise entre les 43° longitude est, et les 1° et 78° latitude nord. Elle est bornée à l'ouest par les accidens géographiques suivans : la mer de Kara, le détroit de Waigatz, la rivière de Kara, les monts Ourals, le fleuve Jaïk, la mer Caspienne, le Terek, le mont Caucase, le Kouban, la mer d'Azov, le détroit de Caffa, la mer Noire, le détroit de Constantinople, la mer de Marmara, le détroit des Dardanelles, la mer de l'Archipel, la Méditerranée, l'Isthme de Suez, le golfe de Suez, la mer Rouge, le détroit de Bab-el-Mandeb, le golfe d'Aden; au sud par la mer des Indes, le détroit de Malacca ; à l'est, par la mer de Chine, le grand Océan, la grande passe entre les Aleutiennes, la mer de Behring, le détroit de Behring; au nord enfin par l'Océan glacial arctique.

Nous indiquerons comme points les plus extrêmes de l'Asie, au nord le cap *Severo-Vostoknoi*, situé dans la partie la plus septentrionale de la Russie d'Asie; à l'est le cap *Oriental*, situé à l'extrémité est de cette même division ; à l'ouest les côtes de l'Anatolie ou Asie Mineure baignées par la mer de l'Archipel; au sud enfin le cap *Romania*, situé à l'extrémité méridionale de la presqu'île de Malacca.

Grandes divisions politiques et géographiques.

Au nord, la *Russie d'Asie* ou *Sibérie* ; à l'est, l'empire du *Japon* et l'empire *chinois;* au centre, le *Turkestan*, le royaume de *Perse*, l'Afganistan ou empire des Afgans, le royaume de *Beloutchistan;* à l'ouest, les possessions russes au sud du Caucase, la *Turquie* ou l'empire ottoman, l'*Arabie;* au sud, dans la presqu'île en deçà du Gange, l'*Indoustan*, dans la presqu'île au delà du Gange, l'empire des *Birmans*, *Siam*, l'*Annam*, presqu'île de *Malacca*, renfermant divers états.

On désigne encore ces contrées par les noms d'*Inde* en deçà du Gange et *Inde* au delà du Gange. Les hommes éclairés rejettent cette dernière dénomination comme étant entièrement fautive.

DESCRIPTION

DES ACCIDENS NATURELS FORMANT LIMITE ENTRE LES DIVERSES DIVISIONS POLITIQUES ET GÉOGRAPHIQUES, OU COMMUNS A PLUSIEURS D'ENTRE ELLES.

Mers.

Mer d'Okhostk, subdivision du grand Océan boréal. Cette mer, appelée ainsi du nom d'une ville russe située sur son rivage, est comprise entre les 135° et 160° longitude est, et les 43° et 65° latitude nord. Elle est bornée dans sa partie nord par la Russie d'Asie, et dans sa partie sud et sud-est par l'empire chinois et les Iles Kourilles, les plus septentrionales de l'empire du Japon. Quelques géographes l'ont désignée sous le nom de mer de Kamtchatka, nom de la presqu'île formée à l'est par les côtes de la Russie d'Asie; les cartes hollandaises sous celui de mer de *Jesc*. Cette mer reçoit peu de rivières considérables; ses côtes sont fort escarpées; elle est sujette au flux et reflux; d'épais brouillards la couvrent presque en toute saison; la navigation y présente mille dangers. La mer d'Okhostk communique avec la mer du Japon par le détroit de la Pérouse.

Mer du Japon. On donnait autrefois le nom de mer orientale à la partie du grand Océan boréal qui, comprise entre le continent et les îles du Japon, baigne le littoral de l'empire chinois à partir du tropique du cancer jusqu'à la mer d'Okhostk. Les géographes ont introduit depuis trois subdivisions de cette mer, dont deux appartiennent à notre plan comme communes à la Chine et au Japon, savoir, la *mer du Japon* et celle de *Lieu-Kieu;* la troisième, formée par la partie qui s'avance dans les terres, est particulière à l'empire chinois et porte le nom de *mer Jaune*.

La *mer du Japon*, restreinte comme elle l'est aujourd'hui, est comprise entre les 35° et 45° latitude nord, par le 135° longitude est. Elle est appelée aussi mer de Corée, du nom d'une presqu'île formée au sud-ouest par le littoral de l'empire chinois. Si l'on en excepte cette partie qui s'étend entre l'île Tarakaï et le continent, la mer du Japon présente une forme presque ronde. Elle ne reçoit que très peu de rivières; des côtes escarpées l'environnent de toutes parts; elle est couverte presque en tout temps de brouillards, et soumise au flux et au reflux; les ouragans et les trombes de mer y sont assez fréquens. Elle communique à l'Océan par le canal Songaar ou Matsumaï.

Mer de Lieu-Kieu. Cette subdivision a conservé, dans quelques géographies, la dénomination ci-dessus indiquée de mer orientale, dont elle ne formait cependant d'abord que la division la plus au sud. Elle emprunte son nom des Iles Lieu-Kieu. On l'appelle aussi quelquefois mer Bleue,

du nom d'un fleuve de l'empire chinois dont elle reçoit les eaux. Elle est comprise entre le tropique du cancer et le 34e latitude nord, par les 119e et 129e longitude est; elle communique à la mer du Japon par le détroit de Corée, et à la mer de Chine par le canal de Formose. Les îles Formose et Lieu-Kieu forment sa limite au sud et à l'est, la mer Jaune la borne au nord.

Golfes.

Golfe de Tunquin ou autrement de *Cochinchine*, deux noms tirés de ceux de deux contrées qui sont situées à l'ouest. Ce golfe, situé par les 14e et 22e latitude nord, et par le 105e longitude est, est formé par la mer de Chine. Son entrée, placée au midi de l'île d'Haynan, est embarrassée par un long banc de sable entremêlé de roches.

Golfe du Bengale, dans la géographie ancienne *sinus Gangeticus*. Formé par la mer des Indes et appelé ainsi du nom d'une contrée située à son extrémité. Compris entre le 4e latitude nord, et le tropique du cancer par le 90e longitude est. Sa largeur, à son embouchure, est de 16e, et va toujours en rétrécissant jusqu'à son extrémité. Les nombreux fleuves qui viennent s'y décharger y apportent une quantité considérable de limon et de sable. Ces matières, repoussées par le courant du golfe, ont formé de vastes attérissemens, principalement à l'embouchure du Gange. On sait combien est fertile le sol des attérissemens de cette nature. Ce golfe est bordé de côtes dont l'abord est rendu difficile par de nombreux bas-fonds.

Golfe d'Oman, dit aussi *golfe d'Arabie*, du nom d'une province de l'Arabie dont il baigne les rivages, et dans la géographie ancienne *Erythræum mare*, puis sous l'empire des Califes *mer Verte*, à cause d'une espèce de mousse qui, dans beaucoup d'endroits, en occupe le fond, et que la transparence des eaux permet d'apercevoir. Ce golfe est une subdivision de la mer des Indes, comprise entre le 12e et le 24e latitude nord, par le 60e longitude est. Il est commun à l'Arabie, au Beloutchistan et à l'Indoustan.

Golfe Persique, dans la géographie ancienne *sinus Persicus*, et sous l'empire des Califes *mer de Fars*, l'un des noms donnés à la Perse, dont il baigne les côtes; on le nomme encore golfe de *Bacsera*, du nom d'une ville voisine; les gens du pays l'appellent aussi *mer des serpens*, à cause du grand nombre de ces animaux que les pluies y entraînent quelquefois de la terre. Compris entre les 45e et 53e longitude est, par le 28e latitude nord, ce golfe, formé par la mer des Indes, est commun à la Perse et à l'Arabie. Il communique au golfe d'Oman par le détroit d'Ormuz. C'est pour ainsi dire le prolongement de la vallée de l'Euphrate, dont il reçoit les eaux. Le mouvement du flux, en opposition avec le cours rapide de ce fleuve, un grand nombre de courans et de fréquentes

rafales rendraient la navigation du golfe Persique extrêmement dangereuse si l'on n'y rencontrait des ports à des distances très rapprochées. Ce golfe renferme des bancs de corail, on y pêche des perles.

Détroits.

Détroit de la Pérouse. Ce détroit, situé sous les 46° latitude nord; et 140° longitude est, entre l'île Tarakaï ou Saghalien, ou Tchoka, dépendance des empires chinois et japonois, est commun à ces deux grandes divisions, et communique de la mer du Japon dans celle d'Okhostk. Il dut son nom, en 1788, au célèbre navigateur Lapérouse, qui explora soigneusement ces parages.

Détroit de Corée, situé par les 127° longitude est, et 35° latitude nord, entre une presqu'île formée par le littoral de l'empire chinois, à laquelle il doit son nom, et quelques-unes des îles méridionales de l'empire du Japon. Il est commun à ces deux grandes divisions. Il communique de la mer de Lieu-Kieu dans la mer du Japon.

Détroit d'Ormus, ainsi appelé d'une petite île qu'il renferme. Situé sous les 53° longitude est, et 27° latitude nord. Il est commun à l'Arabie et à la Perse, et sert de communication du golfe persique au golfe d'Arabie. Dans ce détroit, ainsi que dans toutes les passes étroites, les courans de mer et les rafales sont de la plus grande violence.

Montagnes.

Au centre de l'Asie, dans la partie nord-est de l'empire chinois, s'élève, selon l'opinion la plus accréditée, un immense plateau duquel sortent presque tous les fleuves qui viennent se jeter dans les différentes mers du littoral asiatique. Ce plateau, entièrement bordé de montagnes, présente quatre faces. A chacun des angles du quadrilatère, les montagnes, en se réunissant, forment un nœud; nous commencerons, avant de tracer la direction de chacune des chaînes, par bien établir la position de chacun de ces nœuds.

Le premier, celui que nous appellerons le nœud nord-ouest, se trouve sous les 72° longitude est, et 49° latitude nord, point où les monts Tarbagataï, courant du sud au nord, rencontrent la chaîne des Kirghuis, qui court de l'ouest à l'est, et où viennent se confondre les limites de trois grandes divisions asiatiques : la Russie d'Asie, le Turkestan et l'empire chinois.

Le second, que nous appellerons nœud du nord-est, se trouve sur la limite qui sépare la Russie d'Asie d'avec l'empire chinois, derrière les sources de la Selinga et de ses affluens, et au

17

point où les monts Khang-gaï s'unissent par leur extrémité méridionale avec le rameau détaché des monts *In-chan*, sous les 102e longitude est et 49e latitude nord.

La troisième, que nous appellerons le nœud du sud-ouest, se trouve sur la frontière du Turkestan et de l'empire chinois par les 78e longitude est, et 35e latitude nord, derrière les sources du Djihoun, dans la partie centrale des monts Tsoung-ling, au point où se détache de ces monts la chaîne des monts Ngari.

Le quatrième enfin que nous appellerons nœud du sud-est, se trouve dans l'intérieur de l'empire chinois, derrière les sources du fleuve de Camboge, par les 92e longitude est, et 38e latitude nord, point où les monts Tsoung-ling s'unissent, par leur extrémité orientale, avec un rameau dépendant des monts Kouen-lun.

La face nord du grand plateau, celle qui s'étend à partir du nord-ouest jusqu'au nœud nord-est se trouve formée 1° par la partie orientale de la chaîne des monts *Kirghuis*, qui, longeant le cours de l'Irtich et passant derrière les sources de ce fleuve, va rejoindre les *Grands-Altaï;* 2° par la partie du Grand-Altaï qui va rejoindre au nord les *Petits-Altaï;* 3° par la partie occidentale des monts *Tangnou;* 4° enfin par les monts *Khang-gaï*. En avant de cette série de montagnes qui forme la face septentrionale du grand plateau, règnent d'autres chaînes de montagnes secondaires rangées dans une direction parallèle à cette face, et lui servant pour ainsi dire de terrasses avancées : ce sont les *Petits-Altaï*. A cette face il faut rattacher : 1° au nœud nord-ouest, la partie occidentale des monts Kirghuis, qui, courant vers l'ouest et formant la limite entre la Russie d'Asie et le Turkestan, se prolonge jusqu'aux monts Ourals ;

2° Au nœud nord-est une autre chaîne qui, courant du sud au nord-est, entre dans la Russie d'Asie, forme ensuite la limite entre cette contrée et l'empire chinois, et remontant tout à fait au nord, vient se terminer au cap Oriental, à l'extrémité la plus orientale de l'Asie.

Parmi les monts que nous venons de nommer, la chaîne des *Petits-Altaï*, celle des *Kirguis* et celle qui se prolonge au delà du nœud nord-est, sont seules communes à deux grandes divisions asiatiques ; nous consacrerons ici quelques mots à leur description.

Les *Petits-Altaï*, nommés aussi *Bielcï* ou monts de neige : ils s'étendent de la rive droite de l'Irtych jusque sur les bords du lac Baikal, et se subdivisent en trois parties :

1°. Les monts *Kelivan*, courant entre l'Irtych et l'Obi ou Dekabekan, et se réunissant par une chaîne dite Altaï-Alin-Topa, à la partie du grand plateau qui porte le nom de Grand-Altaï. Cette partie des Petits-Altaï est la plus élevée ; elle est riche en or, argent, cuivre, plomb et zinc.

2°. Les monts *Koutznetz*, qui s'étendent entre l'Obi et l'Ienisseï, et sont dominés par la cime neigeuse du *Sabyn-Tabcu*. Leur accès, difficile, s'est opposé à ce qu'on pût les visiter avec soin.

On y a trouvé du phosphore, du granite, du jaspe, des pierres calcaires de première et seconde formation; leurs sommets sont pour la plupart nus; des forêts de pins, de sapins, de melèzes occupent leur partie inférieure. Selon M. Malte-Brun « ces monts, où dominent les schistes argileux, renferment de vastes couches de charbon de terre, dont quelques-unes, allumées par un coup de foudre, brûlent depuis plus d'un demi-siècle. »

3°. Les monts *Saisan* ou *Sayaniens*, qui se prolongent des rives de l'Ienissei jusque sur les bords du lac Baikal. Ils sont pauvres en métaux, ou ne sont que fort mal exploités. Les animaux sauvages auxquels ils servent de refuge fournissent aux peuples voisins des fourures très estimées. On ajoute que, dans le voisinage du lac Baikal, ces monts reçoivent le nom de *Kaudabaga*, et sont d'un accès si difficile, qu'on n'a pas pu jusqu'ici y élever de signaux pour marquer la frontière. On y a observé du granite, du porphyre et du talc.

L'élévation des sommets des Petits-Altaï, va toujours en diminuant à mesure qu'ils s'éloignent du grand plateau; leur versant méridional présente assez généralement des groupes d'arbres, leur versant septentrional est couvert de neiges éternelles; leur région supérieure n'offre le plus souvent que des amas de décombres et de rochers entassés, sur lesquels on ne découvre pas même un lichen; leur région inférieure, arrosée par la fonte des neiges, qui coulent continuellement des sommets, est ornée de quelques plantes alpines et de mousses. Ces monts, situés sur la frontière des états russes et chinois, servent de refuge à des soldats déserteurs, à des criminels échappés, à des vagabonds de toute nature, que des battues fréquentes ont peine à contenir.

Les monts *Kirguis*, qui s'étendent de l'est à l'ouest entre les 85° et 50° longitude est, depuis les sources de l'Irtich jusqu'à la rive gauche du fleuve Oural : cette chaîne, dont la nature est inconnue, mais que cependant on présume calcaire, forme l'anneau de liaison entre les Ourals et les Altaïs. Son élévation diminue à mesure qu'elle s'éloigne de son point de départ; elle reçoit successivement, dans quelques géographies, les noms de *Uluk-tag*, puis *Algydim-Shamo* ou *Shalo*, ou *Algeydim-Zano*, ou encore *Asquidino*, et en russe *Alginski* (le sommet le plus élevé de cette partie est nommé *Buli-taga*), et enfin *Ulu-tau*, nom kirghuis, que l'on a défiguré de mille manières.

La chaîne qui court au nord-est reçoit d'abord le nom de *Yablonnoi*, c'est-à-dire montagnes aux pommes, à cause de la forme arrondie des blocs dont ses sommets se composent. Les Mongols les appellent *Daba*, « nom, ajoute M. Malte-Brun, très remarquable, puisqu'il rappelle celui de *Tabir*, promontoire qui, selon Pline et Mela, terminait la Scythie asiatique au nord-est; plus loin on l'appelle *Stanovoy*, puis enfin monts *Okhostk*. Cette chaîne paraît granitique et porphyritique : quelques montagnes cependant s'y présentent composées tout entières de jaspe rouge et vert.

Considérons maintenant la face occidentale du grand plateau ou la chaine de montagnes qui s'étend du nœud nord-ouest au nœud sud-ouest.

Nous trouvons d'abord le *Tarkagataï* qui court du nord au sud et forme la limite entre le Turkestan et l'empire chinois, les monts *Tian-chan* qui courent de l'est au sud-ouet et continuent la même limite; et la partie occidentale des monts *Tsoung-ling* qui s'étend de l'ouest au sud-est jusqu'au point ou se détache de cette chaîne les monts Ngari.

De cette partie occidentale des Tsoung-ling à peu près au point où le Djihoun prend sa source, se détache un rameau principal qui court à l'ouest sur l'*Afganistan*, d'abord sous le nom d'*Hindoukouh;* parvenu au 65° longitude est, ce rameau se sépare en deux branches : la première continue sa direction vers l'ouest, traverse l'Afganistan et la Perse sous les noms de monts de *Chorasan*, monts de *Damavend* et vient s'unir à la partie septentrionale des monts Elvend.

La deuxième descend d'abord vers le sud, traverse l'Afganistan sous les noms de *Ihizné* et *Seliman.* Parvenue dans le Beloutchistan, elle change sa direction pour celle du nord-ouest, sous le nom de mont *Mekran*, puis reçoit dans la Perse celui de *Bakhtéri.*

A ces deux branches se rattachent les extrémités septentrionale et méridionale des monts *Elvend*, qui forment la limite entre la Perse et la Turquie d'Asie; puis le mont *Ararat* et le *Taurus*, dont les nombreux embranchemens couvrent la Turquie d'Asie; quelques-uns s'unissent vers le nord au mont Caucase.

Parmi ces monts, le Tarbagataï, les Tian-chan, la partie ouest des Tsoung-ling, l'Hindoukouh, les monts du Khorasan, d'Ihizné, d'Elvend, et l'Ararat sont communs à deux grandes divisions Asiatiques. Le manque de notions certaines sur presque tous, nous empêche d'en donner une description détaillée; nous nous contenterons de consacrer quelques mots à l'Ararat.

Mont *Ararat.* Montagne très élevée, dominant une vaste plaine et couronnée de deux sommets, dont l'un est couvert de neiges perpétuelles. A l'exception de ces sommets, le reste de la montagne présente l'aspect d'un amas de sables mouvans. Sur l'un des versans, on remarque une ouverture d'une profondeur prodigieuse, de laquelle sort assez fréquemment de la fumée. Keinegg assure en avoir vu jaillir des flammes pendant trois jours consécutifs. Tournefort fait du mont Ararat la demeure d'un grand nombre de tigres ou plutôt probablement de léopards, que les *Persans* parviennent à apprivoiser lorsqu'ils peuvent les prendre dans leur jeunesse. Les Arméniens viennent s'approvisionner, dans un couvent du voisinage, d'un certain baume consacré et fait avec des plantes de la montagne. La recette de ce baume est inconnue, et la distribution a lieu tous les quatre à cinq ans. C'est, au rapport de l'Ecriture-Sainte, sur le mont Ararat que s'arrêta, après le déluge, l'arche de Noé. Sa hauteur est de 1,200 pieds.

Passons à la face méridionale que nous trouvons indiquée par les monts *Ngari* et ceux de *Kher* leur prolongement à l'est, puis, remontant au nord, nous regagnerons la partie orientale des *Tseung-ling*, que nous suivrons jusqu'au point où ils viennent s'unir à une chaîne secondaire des *Kouen-lun*.

En avant de cette face, et dans une direction parallèle, règnent trois chaînes :

La première, qui s'étend des sources de l'Indus jusqu'à l'extrémité méridionale des Kouen-lun, la partie comprise entre le point du départ et le fleuve Iraouddy, reçoit le nom de mont de *Tzang*, l'autre partie celui de mont de *Vey*.

La deuxième, comprise entre la rive gauche du Sind et la rive droite du Bhramapoutre, reçoit le nom d'*Himalaya*.

La troisième, comprise entre les fleuves Settledjc et Brhamapoutre, prend d'abord les noms de monts *Nipal*, puis de monts *Boutan*.

Aux monts Himalaya se rattachent les monts *Vindhia*, *Barar* et *Gauths* qui courent sur l'Hindoustan.

Aux monts de Vey, prolongement de ceux de Tzang, se rattachent différentes chaînes qui courent sur la presqu'île au delà du Gange, savoir :

L'une qui sépare le cours du Bramapouter de celui de l'Iraouddy-ouest, et vient longer la limite entre l'Hindoustan et la presqu'île au delà du Gange. Elle court sous les noms successifs de *Numrup* et *Cassel*.

Une autre chaîne descendant l'Iraouddy-est et le *Meinam* court jusqu'à l'extrémité de la presqu'île de Malacca sous le nom de montagnes de *Siam*.

Une autre enfin qui descend à l'ouest du fleuve de Camboge et accompagne ce fleuve dans l'étendue entière de son cours sous les noms de monts d'*Annam* et monts de *Kemey;* quelques rameaux s'en détachent et courent dans la partie sud-est de l'empire chinois sous le nom de monts *Nanling*.

Voici quelques détails sur les monts Himalaya, communs à l'empire chinois et à l'Hindoustan :

Tout porte à croire que c'est l'*Imaus* et l'*Emodus* des anciens, que Ptolémée appelait aussi *Ottercorras*. Certains géographes, tout en convenant qu'on manque de notions certaines sur leur nature et même sur leur véritable direction, y placent cependant les pics les plus élevés de la terre, comme le *Dhawalegeri* ou *Dholagir*, auquel ils donnent 24,000 pieds, c'est-à-dire à peu près 9,000 pieds plus haut que le mont Blanc dans les Alpes ; le *Samatari*, dont ils porteut la hauteur à 20,500 pieds ; le *Dhaibun*, élevé de 20,740, etc., etc. Les Anglais donnent à la

partie la plus orientale des monts Himalaya, celle qui vient aboutir à la rive gauche du Bramapouter, le nom de monts *Garrows*.

La face orientale du grand plateau, celle qui lie entre eux les nœuds sud-est et nord-est, nous reste encore à considérer.

Elle se compose d'abord de la partie méridionale des monts Kouen-lun et d'un rameau détaché de ces monts qui court à l'est rejoindre les monts *In-chan*, de la partie orientale de ceux-ci, et d'un rameau qui s'en détache au nord environ, sous le 105° longitude est, pour aller s'unir à l'extrémité méridionale des Khang-gaï.

Ces monts sont tous renfermés dans l'empire chinois, il y faut rattacher tous les groupes de montagnes répandus dans la partie est et nord-est de cet empire.

Lacs.

Lac Zerah. Ainsi appelé du nom d'une forteresse appartenant à l'empire de Perse. Situé par les 33° latitude nord, et 57° longitude est. Il est commun à la Perse et à l'Afganistan. Il ne présente aucune communication avec la mer Caspienne, quoiqu'il reçoive une quantité d'eau assez considérable. Il couvre un espace d'environ 140 lieues carrées.

Quant aux lacs Baikal et Aral, situés l'un dans la Russie d'Asie, l'autre dans le Turkestan, nous ne les avons placés sur notre carte qu'à cause de leur importance et des fleuves qu'ils reçoivent. Leur description se retrouvera plus tard dans celle des divisions géographiques auxquelles ils appartiennent.

Fleuves et rivières.

L'Obi, porte à sa source le nom de *By*, et ne prend que plus loin le nom d'*Obi* ou *Oby*. Il sort du pied des petits Altaïs par le 51° latitude nord, et le 80° longitude est, court du sud au nord-ouest à travers la Russie d'Asie, et va se jeter dans l'Océan glacial arctique, où il forme un golfe assez étendu sous les 67° latitude nord, et 66° longitude est. Ce fleuve est navigable à partir du 51° latitude nord. Ses bords sont élevés et partout couverts de grandes forêts. Ses eaux sont blanches et légères, mais à la suite d'une gelée elles deviennent sales et fétides, ce qui est dû à la lenteur de son cours et aux vastes marécages qu'il rencontre sur son passage.

Son lit est d'abord de gravier, puis tour à tour sablonneux, argileux et marécageux ; on donne à son cours environ 780 lieues.

Parmi les affluens de l'Obi nous mentionnerons l'Irtich.

L'*Irtych*, rivière qui prend sa source dans l'empire chinois par les 48ᵉ latitude nord, et 87ᵉ longitude est, dans la partie occidentale des Grands-Altaïs. On la distingue en Irtich supérieure, donnant ce nom à la partie qui coule du sud au nord-ouest à partir des Grands-Altaïs jusque dans un lac situé sous le 47ᵉ latitude nord; et en Irtych inférieure, appelant ainsi la partie qui, remontant encore plus vers le nord, quitte l'empire chinois pour entrer dans la Russie d'Asie, puis traversant une partie de cette région, vient se jeter dans l'Oby par les 60ᵉ latitude nord, et 64ᵉ longitude est. Les eaux de l'Irtych sont claires et légères; elles nourrissent des esturgeons, dont la chair est tellement abondante en graisse, que les habitans du pays la conservent pour le service de la cuisine, ainsi que nous faisons de la graisse des viandes.

L'*Ienissey* prend sa source dans l'empire chinois sur le versant oriental des monts Kang-gaï, dépendance du petit Altaï, par les 48ᵉ latitude nord, et 97ᵉ longitude est. Elle court du sud au nord-ouest et traverse une partie de la Russie d'Asie. Son embouchure est dans l'Océan glacial arctique par le 70ᵉ latitude nord, et 85ᵉ longitude est, où elle forme la baie des soixante-douze Iles. Ce fleuve est rapide en quelques endroits, mais cependant la navigation y est assez facile. Il est plus large et plus majestueux que l'Oby. On porte la longueur de son cours à 760 lieues.

Le *Selinga*, commun à l'empire chinois et à la Russie d'Asie, prend sa source dans l'empire chinois au pied des monts dépendant du Tang-nou, sous les 99ᵉ longitude est, et 51ᵉ latitude nord. Cette rivière coule lentement du sud au nord-est sur un plateau de rochers, et va se jeter en Russie dans le lac Baikal par le 52ᵉ environ latitude nord.

Amur ou *Seghalien-Oula*, en chinois *He-long-Kiang*. Il porte à sa source le nom de Kerlon, et prend naissance dans l'empire chinois au pied des monts Kenté par les 107ᵉ longitude est, et 49ᵉ latitude nord. Courant du sud au nord-est, il forme d'abord limite entre la Russie d'Asie et l'empire chinois, puis changeant sa direction pour celle de l'ouest à l'est, va se jeter dans la mer d'Ockotsk, et forme un vaste golfe fermé à l'est par le rivage de l'Ile Tarakaï. La profondeur de son lit et la tranquillité de son cours le rendent très favorable à la navigation. On n'y rencontre ni rochers ni bas-fonds; des forêts magnifiques bordent ses rives.

Les Russes n'ont connu ce fleuve que dans l'année 1639.

Sa navigation et la possession de ses rives ont été long-temps un objet de contestation entre eux et les chinois. Par le traité de 1689 enfin, la partie supérieure de son cours fut déclarée appartenir à la Russie, la partie inférieure est demeurée aux Chinois, qui entretiennent une flotte à son embouchure.

L'*Onon*, nommé aussi par les Russes *Chilka*, prend sa source un peu plus au nord que le Kerlon source de l'Amur, aux monts Yablonnoy. Il court du sud au nord-est et vient se jeter dans le fleuve Amur sur les frontières de la Russie d'Asie et de l'empire chinois par les 54° environ latitude nord, et 117° longitude est.

Tche-tai-Ho, formé par la réunion de deux sources, prend naissance sous le tropique du cancer par le 113° longitude est, dans la partie sud-est de l'empire chinois, court du nord au sud-est, passe sur la partie nord-est de l'Annam, et vient se jeter, par plusieurs embouchures, dans le golfe de Tunquin, un peu au dessus du Ho-ti-Kiang. Il communique même par l'une de ses bouches avec ce dernier fleuve.

Ho-ti-Kiang, prend sa source dans la partie sud-est de l'empire chinois par les 99° environ longitude est, et 26° latitude nord, dans les Nang-ling. Il reçoit à sa source le nom de *Ta-tchan-he;* court du nord au sud-est, et, passant sur la partie nord de l'Annam, presqu'île au delà du Gange, vient se jeter dans le golfe de Tunquin par plusieurs embouchures, sous les 104° longitude est, et 20° latitude nord. Les noms des principales de ces embouchures, en allant du sud au nord, sont : *Koua-lac*, *Koua-duba* et *Koua-gek*.

Nous citerons parmi ses affluens :

Le *Li-sien-Kiang*, qui prend sa source à peu de distance de celle du Ho-ti, et vient, après un cours de peu d'étendue, confondre son onde avec celle de ce fleuve, dans la partie nord-est de l'Annam.

Camboge ou *Cambeye*. On ne possède que des notions fort inexactes sur le cours de ce fleuve. D'après les plus récentes, on le croit formé dans la partie méridionale de l'empire chinois sous les 94° longitude est, et 35° latitude nord, de deux branches, savoir : la plus au nord dite *Tsatsho* ou *Sachou*, la plus au sud, *Peutouseng* ou *Poutaseng;* coulant du nord au sud et traversant la presqu'île au delà du Gange entre l'Annam et Siam, il vient se jeter dans un golfe formé par la mer de Chine sous les 104° longitude est, et 10° latitude nord. Il compte plusieurs embouchures, que les voyageurs européens appellent bouches du *Camboge*. M. Dalrymple et d'autres géographes modernes prétendent qu'il existe une communication du fleuve Camboge au fleuve Meinam, dont nous allons donner la description. Cette communication serait, selon eux, établie par un cours d'eau allant de l'ouest à l'est sous le 18° environ latitude nord. Ils le désignent sous le nom de rivière d'*Annam*.

On trouve sur les cartes les plus récentes six à sept noms donnés à autant de parties du cours du Cambodge. Nous ferons à cet égard une remarque applicable à plusieurs des fleuves de ces contrées qui sont dans le même cas. Ou ces noms sont donnés par des peuplades qui habitent les

bords du fleuve, ou des voyageurs lui ont attribué des noms qui n'appartiennent qu'à des affluens. Dans le premier cas, ces noms sont sans intérêt pour la géographie; dans le second, ils sont une erreur; d'une ou d'autre manière, il nous paraît inconséquent de commencer par convenir qu'un accident géographique est peu connu, et de le signaler ensuite comme si on en avait exploré toutes les parties en se livrant aux recherches les plus minutieuses.

Meinam ou *Menam*, dont le sens est *fleuve*, *cours d'eau*, *Mnam*, *Meygne*. Prend sa source sur les frontières méridionales de l'empire chinois par les 99° longitude est, et 24° latitude nord. Ce fleuve, qui reçoit à sa naissance le nom de *Nan-ting-Ho*, court du nord au sud dans la presqu'île au delà du Gange, et vient se jeter par plusieurs embouchures dans la mer de Chine sous les 99° longitude est, et 14° latitude nord. Le Meinam est, de tous les fleuves de la presqu'île au delà du Gange, celui qui occasione les inondations les plus fortes et les plus régulières.

Ava, *Iracuady* ou *Irabatty*, dans la géographie ancienne *Daona*. On a donné le nom de bouches de l'Ava à plusieurs canaux et embouchures de fleuves situés sur la côte ouest de l'empire Birman, presqu'île au delà du Gange, et qui se jettent dans le golfe de Bengale par les 94° longitude est, et 15° latitude nord. Le nom d'Ava est dérivé de celui d'une province voisine de ces parages. On crut long-temps que ces différentes bouches appartenaient à un seul fleuve; des notions plus certaines ont constaté l'existence de deux fleuves communiquant entre eux par ce grand nombre de canaux : le plus occidental nommé Iraouady ouest, et le plus oriental Iraouady est, qui ont l'un et l'autre leur source dans l'empire chinois.

Le premier de ces fleuves prend encore le nom de grande rivière d'Ava, et porte à sa source le nom de *Keie-Doem*.

Chingre. Petite rivière de peu d'importance qui prend sa source dans la partie nord-est de l'Inde, en deçà du Gange, à peu près sous le tropique du cancer, coule du nord au sud-est et forme sur ce point la limite entre les deux Indes, ou, pour parler plus exactement, les deux presqu'îles. Son embouchure est à quelques lieues de sa source.

Le *Brahmapoutre* ou *Brahmapoutra* (fils de Brahma), *Buhrampoter*, et dans la géographie ancienne *Oidanes*, se forme de plusieurs branches et petits lacs situés par les 79° longitude est, et 30° latitude nord, dans la partie sud-ouest de l'empire chinois, dans les monts Tzang et non Himalaya. C'est à tort qu'on lui a donné quelquefois pour branche principale le *Sanpou* ou *Tsanpou*, l'un de ses affluens au nord. Le Brahmapoutre court d'abord de l'ouest à l'est, en descendant un peu vers le sud. Parvenu au 94° longitude est, il change de direction, entre dans l'Inde en deçà du Gange, et court de l'est à l'ouest environ l'espace de six lieues. Il reçoit dans ces parages le nom de *Lusit* ou *Luhit*, ou *Luhitya*. Bientôt après il descend du nord au sud; arrivé sous le 24° latitude, il

change son nom pour celui de la *Megna*, l'un de ses affluens, dont le volume ne forme pas un dixième du sien. Parvenu sous le tropique du cancer, il se jette dans le golfe du Bengale. Le lit du Brahmapoutre est très inégal. Dans quelques endroits, il présente une immense profondeur; dans d'autres, il devient tout à coup guéable. Sa navigation est rendue difficile par un grand nombre d'îles et de bancs de sable qui changent continuellement de place, et par des troncs d'arbres à demi enfoncés dans son lit. La mythologie indienne attribue la naissance du Brahmapoutre à une intrigue entre Brhama et Omegha, la femme d'un Santon.

Le *Gange*. Ce fleuve, qui dans notre division appartient spécialement à l'Indoustan, ne se trouve ici que parce que l'on a cru long-temps qu'il recevait, près de son embouchure, le Bramapouter, qui est commun à ce pays ainsi qu'à la partie sud-ouest de l'empire chinois. L'historique du Gange se retrouvera dans la carte de cette presqu'île.

Le *Sinde* dans la géographie ancienne *Indus*, commun à l'empire chinois, à l'Afganistan et à l'Indoustan, est formé de trois branches distinctes. Il prend sa source dans la partie est de l'empire chinois, entre les monts Himalaya et Tzang, par les 35° environ latitude nord, et 75° longitude est. Il reçoit d'abord le nom de *Nilab* ou *eau bleue*, puis d'*Aitek*, et par les géographes orientaux *Mehran*. Le Sind court d'abord de l'est à l'ouest jusqu'à son entrée dans l'Afganistan; là, changeant de direction, il descend du nord au sud jusqu'à l'Indoustan, dont il baigne la partie la plus occidentale. Le Sind a son embouchure dans le golfe ou mer d'Oman par les 66° longitude est, et 25° latitude nord. A la distance d'environ 60 lieues de la mer, il se divise en deux branches et forme un delta ou un triangle comme le Nil et le Gange. L'une de ces branches se subdivise encore en deux parties, et forme un autre delta dont la partie inférieure est entrecoupée de rivières et de criques. La partie supérieure du delta est bien cultivée et donne beaucoup de riz.

Nous mentionnons ici l'*Hydaspe*, rivière affluente du Sind, et qui appartient spécialement à l'Indoustan, parce qu'elle se grossit d'une autre rivière moins importante, le *Setledje*, commune à deux grandes divisions et rentrant en conséquence dans notre plan.

Le *Setledje*, dans la géographie ancienne *Hesydrus*, et par des voyageurs modernes nommé aussi *Sind-Reud*, reçoit, au commencement de son cours, le nom de *Virnagh*. Cette rivière prend sa source dans l'empire chinois par les 79° longitude est, et 31° latitude nord, dans le lac Rawan-Hrad, au pied des montagnes de Galhore, dépendance de l'une des chaines de l'Himalaya. Le Setledje court de l'est à l'ouest-sud, il est commun à l'empire chinois et à la presqu'île en deçà du Gange, et vient se jeter dans l'Hydaspe par les 67° longitude est, et 29° latitude nord.

Le *Schat-el-Arab*. C'est le nom qu'on donne au lit dans lequel viennent se confondre les eaux du Tigre et de l'Euphrate. Le Schat-el-Arab forme en partie la limite entre la Turquie d'Asie et la Perse. Il commence par les 42° longitude est, et 31° latitude nord, et vient se jeter dans le golfe persique, un degré environ plus à l'est, par différentes embouchures. Ces divers bras occupent un espace de 15 lieues. Les sables et le limon amoncelés au devant de ce delta, en rendent l'approche difficile aux navigateurs. L'embouchure la plus au sud est la plus large et la plus profonde. Quelques voyageurs prétendent que ce fleuve ne se débouche dans la mer que par un seul canal, et que les autres ne sont que des branches d'une petite rivière voisine nommée *Karcun*. La marée, qui monte jusqu'à plusieurs lieues dans le Schat-el-Arab, refoule les eaux avec tant de violence, qu'elle se fait souvent ressentir jusque dans les lits séparés du Tigre et de l'Euphrate.

L'*Euphrate*, dans la géographie ancienne *Euphrates*, appelé par les Arabes et les Hébreux *Nahar* ou *Neher*, c'est-à-dire le fleuve par excellence, est commun à la Turquie d'Asie et à l'Arabie. Il se forme, dans la Turquie, de deux rivières, dont la plus à l'est prend sa source au pied de l'Ararat, par les 40° longitude est, et 39° latitude nord; elle reçoit le nom de *Merat* ou *Murad*, et l'autre appelée *El-Farat* ou *El-Frat*, et dans la géographie ancienne *Lycus*, prend sa source aux mêmes monts, un peu plus à l'ouest. L'Euphrate court d'abord du nord au sud l'espace d'environ 5 dégrés, puis changeant de direction et coulant de l'ouest au sud-est, sert de limite entre la Turquie et l'Arabie, et se réunissant au Tigre par le 42° longitude est, et 31° latitude nord, il forme avec ce dernier fleuve le Schat-el-Arab. La crue de ce fleuve s'opère en janvier; les eaux alors montent environ à 12 pieds plus haut que le niveau ordinaire, et ne rentrent dans leur lit qu'à la fin de mai ou au commencement de juin.

« La proximité des fleuves dans cette partie de la Turquie d'Asie, fit, au rapport de d'Anville, « ouvrir une grande quantité de canaux, et, en suivant la trace de quelques voyageurs, on les « rencontre quoique desséchés. Le plus considérable était Nar-Malcha, *Fluvius regius*, qui sortait « de l'Euphrate et joignait le Tigre près de Séleucie (c'est-à-dire vers les 42° et demi longitude « est et 33° latitude nord). Réparé par Trajan dans son expédition contre les Parthes, il était à « sec lorsque Julien y fit rentrer l'eau de l'Euphrate, qui actuellement n'y coule plus. »

C'est l'existence de ces canaux, dont les uns servaient pendant l'été à l'irrigation des plaines voisines, et dont quelques autres, par exemple celui qui est nommé dans la géographie ancienne *Pallacopas*, et maintenant canal de *Koufa*, avaient pour but de conduire les eaux du fleuve dans des marais voisins de l'Arabie, lorsque la fonte des neiges dans les montagnes occasionait des débordemens; c'est cette existence qui a induit plusieurs géographes en erreur sur le cours de l'Euphrate, qu'ils ont divisé en grand et petit Euphrate.

Le *Tigre*, appelé par Moïse *Hhiddekel*. Les anciens le nommaient *Diglito*, et encore aujourd'hui il est appelé *Tegil* ou *Tigil*, *Diglat*. Pline dit qu'à sa source on lui donne le nom de *Tigris*, qui, dans la langue des Mèdes, signifie une flèche, à cause de la rapidité de ses eaux, qui, près de leur source, coulent sur un terrain inégal et escarpé. Deux bras concourent à le former, le plus occidental qui prend sa source dans la Turquie d'Asie par le 39° longitude est et 38° latitude nord, dans les monts dépendans du Taurus, et court d'abord du nord au sud-est, et le plus oriental dont Pline nous a donné la description, prenant sa source aux frontières de la Turquie d'Asie, au pied des monts Elwend, à peu près à la même latitude et seulement à quelques lieues plus à l'est; cette branche court du sud au nord, traverse le lac Aréthuse, puis arrêtée par une des chaînes du Taurus se précipite dans la caverne de *Zoroanda* et reparaît au bas de la montagne, traverse le lac Thospitis, s'engloutit de nouveau dans des cavernes, et atteint enfin le bras occidental auquel elle se réunit par le 36° latitude nord. Le Tigre alors descend du nord au sud-est en traversant la Turquie d'Asie, vient servir de limite entre cette grande division et la Perse, et se confond avec l'Euphrate dans le *Shat-el-Arab* par les 42° longitude est et 31° latitude nord, au dessus de la ville de Bassora, située dans la partie sud-est de la Turquie d'Asie sous le 30° 30' latitude nord. Une partie du cours du Tigre reçoit le nom de *Mosul* et de *Diarbekir*.

Parmi les affluens du Tigre nous citerons :

La *Diala* ou *Deallia*, qui prend sa source en Perse dans les monts du Kourdistan par les 36° latitude nord et 43° longitude est, court du nord au sud-ouest, entre dans la Turquie d'Asie et vient se jeter dans le Tigre par le 33° environ latitude nord.

L'*Aras*, nommé aussi *Arès*, *Achlar*, *Celachz*, et dans la géographie ancienne *Bactrum*, *Almum*, *Derinx* et enfin *Araxes*, mot grec dont le sens est *couler* avec impétuosité, est commun à la Turquie d'Asie et à la Perse. Il prend sa source dans la partie nord-est de la Turquie, dans les monts qui lient la chaîne du Taurus au Caucase par les 41° longitude est et 40° latitude nord, au pied de la cime de Bin-Ghieul, court de l'ouest à l'est, traverse le nord de la Perse et va se jeter dans la mer Caspienne par les 46° longitude est et 39° latitude nord. « Ce fleuve est grand et rapide, dit le voyageur Chardin ; on a bâti diverses fois des ponts sur son cours, mais quelque forts « et massifs qu'ils fussent, comme il paraît à des arches qui sont encore entières, ils n'ont pu tenir « contre l'effort du fleuve. Il est si furieux lorsque le dégel le grossit des neiges fondues des monts « voisins, qu'il n'y a ni digne ni autre bâtiment qu'il n'emporte; le mugissement de ses ondes est « effrayant. »

Au nombre des affluens de l'Aras nous citerons :

Le *Keur* ou *Kur*, dans la géographie ancienne *Cyrus* ou *Cyrnus* et encore *Cyrrus*, commun à la

Turquie d'Asie et aux possessions russes au sud du Caucase. Ce fleuve prend sa source dans la partie nord-est de la Turquie d'Europe, au pied des monts qui lient la chaîne du Taurus au Caucase par les 40° longitude est et 42° latitude nord; courant de l'ouest à l'est, il traverse les possessions russes et va se jeter dans l'Aras par les 51° longitude est et 40° latitude nord. Les géographes anciens donnaient au Cyrus une embouchure particulière dans la mer Caspienne. Pline prétend que c'est l'Araxe qui se jette dans le Cyrus et non le Cyrus dans l'Araxe.

Le *Tedjen* ou *Ossa*, dans la géographie ancienne *Ochus*, et dans la première partie de son cours *Herat*, commun à l'Afganistan, à la Perse et au Turkestan. Il prend sa source par les 36° latitude nord et 60° longitude est dans l'Afganistan, au sud des monts Paropamisan, chaîne détachée du plateau central. Il court d'abord de l'est à l'ouest, entre dans la partie nord-est de la Perse, traverse cette contrée en courant du sud au nord; puis, reprenant sa direction première, passe dans la partie sud du Turkestan et vient se jeter dans la mer Caspienne par les 57° longitude est et 38° latitude nord.

La *Meschid* est un affluent du Tedjen qui prend sa source dans le nord-est de la Perse par le 39° latitude nord environ, et coulant du sud au nord, entre dans la partie sud-ouest du Turkestan et vient se jeter dans le Tedjen après un cours d'une quarantaine de lieues.

Le *Gihon* ou *Ameu-Diria*, près de sa source *Harrat*, et dans la géographie ancienne *Oxus*, commun à l'Afganistan, à la Perse et au Turkestan. Il prend sa source dans le Turkestan sur le versant occidental du Beloun-tag, appartenant à la chaine du Thsoung-lin, par les 37° latitude nord et 69° longitude est, court de l'est à l'ouest, sépare le Turkestan de l'Afganistan, puis de la Perse, et changeant sa direction pour celle du sud au nord, vient se jeter dans le lac ou mer d'Aral par le 43° latitude nord et 55° longitude est. Vers le 40° environ latitude nord, le Gihon est partagé en plusieurs canaux d'irrigation et conserve deux branches principales : la plus petite offre toujours de l'eau, l'autre, mal encaissée, est sujette à des débordemens, mais dans la saison brûlante demeure le plus souvent à sec. Les anciens ont dit que l'Oxus se jetait dans la mer Caspienne; tout porte à croire que cette erreur de leur part est fondée sur le trop d'extension qu'ils donnaient à l'est, à la mer Caspienne. Leur silence au sujet du lac Aral peut faire présumer qu'ils regardaient ce lac comme une dépendance de cette mer, qu'ils connaissaient mal. Le Gihon est très poissonneux; ses eaux répandent la fertilité dans plusieurs des contrées qu'il traverse.

Le *Morgab* ou *Margus* et autrefois *Ochus*, est commun à la Perse et à l'Afganistan. Il prend sa source dans ce dernier pays par les 36° latitude nord et 61° longitude est, au nord des monts Paropamisan, dépendant de la chaîne centrale. Le Morgab court d'abord de l'est à l'ouest, puis du sud au nord, entre dans la Perse et se joint au Gihon par le 39° environ latitude nord.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

L'ORIGINE du nom *Asie* vient, dit-on, des Phéniciens, qui, partageant le monde qu'ils connaissaient, en deux parties, appelèrent celle qu'ils habitaient *Asi*, c'est-à-dire notre moitié. On a aussi supposé que ce nom est dérivé de *Etsi*, mot hébreu ou phénicien signifiant *milieu*, parce que, d'après les idées reçues alors, le continent auquel il s'appliquait occupait le milieu entre les deux autres. Il est facile de reconnaître le peu de fondement de cette assertion. La langue sanscrite a été invoquée à son tour par les étymologistes : on a retrouvé dans le nom Asie un mot dont le sens serait *orient* ou contrée sur laquelle le soleil répand d'abord sa lumière. Si l'on en croit la mythologie grecque, il y faut voir le nom de la femme de Prométhée, ou selon d'autres traditions, celui de la mère de Prométhée et de la femme de Japet. Hérodote ajoute que, suivant les Lydiens, ce nom vient de celui d'Asias fils de Cotyis, qui donna son nom aux Ases (ασιάδα), tribu des Sardes, ville ancienne située dans la partie est de la contrée appelée de nos jours Turquie d'Asie. L'opinion la plus raisonnable est celle que rapporte M. Malte-Brun : « Homère, Hérodote, Euripide, donnaient « le nom d'Asie à une contrée située sur le littoral occidental de l'Asie mineure, ou maintenant « Turquie d'Europe ; des géographes d'un âge postérieur y connaissaient une tribu d'*Asiones* et une « ville *Asia*. Les Grecs auront probablement étendu ce nom d'une seule province à l'Asie mineure « entière, et ensuite aux autres contrées orientales à mesure qu'ils en eurent connaissance. »

Les livres de Moïse et d'autres passages de la Bible nous représentent la partie occidentale de l'Asie comme habitée par plusieurs grandes nations et parcourue en tous sens par de riches caravanes. Le littoral et la partie est de la Turquie d'Asie sont décrits avec soin par Homère ; tout porte à croire qu'il avait une notion confuse des Arabes. Hérodote joignit à des idées inexactes sur l'Inde, des connaissances assez positives sur la mer Caspienne. Vers l'an 399 avant Jésus-Christ, la retraite des dix mille Grecs, sous la conduite de Xénophon, procura de nouveaux détails sur la côte sud de la mer Noire. Ctésias donna, à la même époque, une description de la partie la plus occiden-

tale de l'Inde. Les conquêtes d'Alexandre s'étendirent au nord et à l'est jusque dans le Turkestan, l'empire des Afgans et même au delà de l'Indus. Arrivé au golfe d'Oman, Alexandre fit explorer par ses vaisseaux la côte nord-est de ce golfe et celle du golfe persique. Seleucus Nicator pénétra jusqu'aux rives du Gange en 290 avant Jésus-Christ; son amiral Patroclès navigua sur la mer des Indes et sur la Caspienne. On voit à l'époque des rois grecs d'Egypte des vaisseaux partis de la mer rouge, arriver en longeant les côtes jusqu'à l'ile de Ceylan; avant l'ère chrétienne, les caravanes pénétrèrent jusque dans la partie septentrionale de l'Inde et dans la partie occidentale de l'empire chinois; les monts Himalaya étaient connus. Strabon, qui écrivait vers le commencement de l'ère chrétienne, regarde les Indiens comme le peuple le plus oriental d'Asie, et leur donne l'Océan pour limites. Les géographes ignorant l'étendue de terres au nord de la Caspienne, avaient cru à une communication de cette mer avec l'Océan. Pomponius Mela, en traçant le cours de l'Oxus, conçoit le premier quelques doutes. Ptolémée, qui vivait sous les Antonius, regardant l'Océan comme une Méditerranée, supposait une *terre méridionale inconnue*, dont le littoral s'étendant depuis la côte occidentale de la prequ'ile au delà du Gange jusqu'à la côte orientale de l'Afrique, à peu près au point où passe la ligne équinoxiale, eût formé vers le midi une barrière à la mer des Indes. Il place à l'extrémité orientale de l'Asie, le Chersonèse d'Or, puis le grand golfe, puis le pays des Sines. M. Gosselin pense que le Chersonèse d'Or était cette partie du littoral ouest de la presqu'île au delà du Gange, arrosée par les bouches de l'Iraouaddy.

Les Arabes furent à peu près le seul peuple qui cultiva la géographie pendant le moyen âge. Les monts Algydin-Schano, dont ils regardaient les sommets comme inaccessibles, furent pour eux la limite de l'Asie au nord. Ils pénétrèrent par terre jusque dans la partie sud-est de l'empire chinois, mais ils adoptèrent l'erreur de Ptolémée au sujet de la mer des Indes, à laquelle ils donnèrent le nom de Herkend, ils continuèrent à la regarder comme une Méditerranée, fermée au midi par une ligne de terres et non comme ayant une communication avec l'Océan Atlantique et formée des mêmes eaux.

Les invasions répétées des hordes nomades de Mongols, peuples sortis des contrées situées au nord-est de l'empire chinois, et qui pénétrèrent en Europe jusque dans la partie est de l'empire d'Allemagne, attirèrent, dans le cours du 13e siècle, l'attention des peuples Européens. Des ambassadeurs furent chargés de leur porter des paroles de paix. Des missionnaires entreprirent, au nom du pape, de les convertir à la religion catholique, et pénétrèrent jusque dans ces lointains pays. Les relations de leurs voyages éveillèrent l'active industrie des marchands; les peuples de l'Italie, et notamment les Génois et les Vénitiens s'enrichirent en faisant, comme l'avaient fait les Romains, le commerce des Indes et de la Chine par des caravanes. Les voyages du célèbre Vénitien

Marco-Polo, de l'an 1271 à 1295, ceux de Balducci Pegolettė en 1335, de Gonzalès de Claviju, envoyé à Tamerlan par Henri III, roi de Castille, en 1403, de Jean Schildberger de Munich, qui servit dans les armées de Tamerlan en 1427, et de Josaphat Barbaro, ambassadeur vénitien en Perse, prouvent que les communications de l'Europe avec les différentes contrées de l'Asie étaient beaucoup plus faciles à cette époque que de nos jours.

La route par mer de l'Europe en Asie fut ouverte en 1497 par le portugais Vasco de Gama, qui le premier navigua vers l'est au delà du cap de Bonne-Espérance, longea la côte orientale de l'Afrique, traversa le golfe d'Oman et vint aborder sur la côte occidentale de la presqu'île en deçà du Gange. Tout le littoral sud de l'Asie fut exploré par les Portugais, qui en 1514 abordèrent à la Chine et en 1542 au Japon.

Cependant les Russes, habitans de l'Europe orientale, pénétraient dans la partie de l'Asie située au nord. Le cosaque Yermak avait, en 1578, conquis presque en entier cette vaste contrée, à laquelle on a depuis donné le nom de Russie d'Asie. On en avait à peine connaissance avant la bataille de Pultava. Pierre le Grand y envoya quelques prisonniers suédois, et c'est à Strahlenberg, l'un d'eux, que nous devons les premiers détails sur ce pays.

On crut assez long-temps que l'extrémité orientale de l'Asie tenait à l'extrémité nord-ouest de l'Amérique. Le danois Behring, en découvrant en 1728, le détroit qui porte son nom, fit évanouir cette opinion; le voyage d'un autre Danois Spangenberg en 1739, de La Pérouse en 1787, d'autres navigateurs en 1797 et 1805, ont procuré aux géographes de nouveaux renseignemens sur cette partie des côtes asiatiques.

Située entre les 43° longitude est et 165° longitude ouest, les 1° et 78° latitude nord, l'étendue de l'Asie est généralement évaluée à 2,076,000 lieues carrées. En y ajoutant toutes les îles que l'on y comprend pour l'ordinaire, on aura 2,278,000 lieues carrées. La principale masse de l'Asie se trouvera donc située dans la zône tempérée septentrionale. Ce qui est renfermé dans la zône torride peut former environ un septième du total. La partie qui dépasse le cercle polaire ne fait pas plus d'un septième. La plus grande longueur de l'Asie, mesurée de l'isthme de Suez au détroit de Behring, donne environ 2,680 lieues. Sa plus grande largeur, mesurée du cap Romania à l'extrémité sud de la presqu'île du Gange jusqu'au cap Severo-Vostoknoï, point le plus septentrional de la Russie d'Asie, peut donner 1,925 lieues.

Jetant un coup d'œil rapide sur la distribution des eaux qui parcourent la surface de l'Asie, nous observerons quatre grands bassins principaux :

1° Le bassin de l'Océan glacial arctique ou l'ensemble de toutes les eaux qui se rendent dans cette mer. Les limites de ce bassin sont formées à l'ouest par les monts Ourals, au sud par les

monts Algydim, et à l'ouest enfin par le prolongement oriental de cette face septentrionale, les Yablonnoi, etc. Ce bassin comprend la Sibérie dans toute son étendue et une faible partie du nord de l'empire chinois.

2° Le bassin du grand Océan ou l'ensemble des eaux qui se rendent dans cette mer. Les limites de ce bassin sont formées au nord par les monts Yablonnoi, et à l'ouest par la face orientale du grand plateau, au sud-ouest enfin par la longue chaîne des monts de Siam, qui descend jusqu'au détroit de Malacca. Ce bassin comprend toute la partie est de l'empire chinois aussi bien que celle de la presqu'île au delà du Gange.

3° Le bassin de la mer des Indes ou l'ensemble des eaux qui se rendent dans cette mer. Les limites de ce bassin sont formées à l'est par les monts de Siam, au nord par la face méridionale du grand plateau, au nord-est par la chaine des monts *Braouiks*, *Bakhteri*, du *Kourdistan*, etc., etc.; la partie du Taurus qui se lie au Caucase marque la séparation des eaux des bassins de la mer Méditerranée et de la mer Noire. Ce troisième bassin comprend la partie ouest de la presqu'île au delà du Gange, l'Inde en deçà du Gange, l'Afganistan, la Perse et la Turquie.

4° Le bassin de la mer Rouge, formé par une chaîne de montagnes qui part de l'extrémité méridionale de l'Arabie, traverse cette contrée et va par le nord se rattacher au mont Liban. Les eaux qui coulent dans ce bassin ne sont que des torrens.

5° Le bassin de la mer Caspienne et du lac Aral. Ses limites sont marquées au sud par la chaîne des monts Paropamisan, à l'est par les monts Tarbagataï, au nord par les monts des Kirghiz. Ce bassin comprend le Turkestan et une faible partie du nord de l'Afganistan ainsi que de la Perse.

La nature semble indiquer en Asie cinq régions naturelles parfaitement distinctes :

La première que nous appellerons *région centrale*, occupe tout l'espace compris entre les chaînes de montagnes d'où sortent les fleuves qui portent leurs eaux dans les bassins que nous venons d'indiquer. Cette région est parcourue par des ramifications de ces chaînes, et arrosée par des rivières qui se perdent dans des lacs salés situés à sa surface. On a peu de notions détaillées sur cette région, qui est très élevée; on sait seulement que ses plaines, couvertes de sable et de gravier, offrent çà et là de maigres pâturages; on y rencontre beaucoup de terrains salés; les arbrisseaux y ont un aspect particulier.

Au nord et au sud de cette vaste région s'étendent les régions septentrionale et méridionale; cette dernière, qui s'incline fortement vers l'équateur, et que les hautes montagnes de l'Himalaya garantissent des vents glacés du nord, présente l'aspect d'un magnifique jardin « dont le sol fertile « reçoit constamment les feux du soleil et s'imprègne des exhalaisons d'une mer que l'hiver jamais « n'enchaîne. »

Contraste parfait avec les tristes solitudes de la région septentrionale, qui, « tout entière « penchée vers le pôle et vers la mer glaciale, n'aspire jamais la douce haleine des vents du tro- « pique, et dont l'atmosphère ne reçoit des mers voisines que des particules chargées du froid « polaire. »

Une opposition aussi remarquable se présente entre les régions occidentale et orientale situées l'une à l'ouest et l'autre à l'est de la haute région centrale. « L'Asie orientale est en général hu- « mide, l'occidentale est sèche et même en quelques endroits aride; l'une a le ciel orageux et sou- « vent nébuleux, l'autre jouit de vents constans et d'une grande sérénité d'atmosphère; l'une a « des chaînes de montagnes escarpées que séparent des plaines marécageuses, l'autre est composée « de plateaux en grande partie sablonneux et peu inférieurs en élévation aux chaînes de mon- « tagnes qui les couronnent. Dans l'Asie orientale on voit les fleuves de long cours se suivre de « très près, tandis que dans l'Asie occidentale il n'y en a que deux ou trois d'un volume considé- « rable, mais en revanche beaucoup de lacs sans écoulement. Enfin, la proximité de l'immense « foyer de chaleur que renferme l'Afrique, donne, à une grande partie de l'Asie occidentale, une « température bien plus chaude que celle dont jouit même l'Asie méridionale. »

L'Asie présentant une masse très considérable et peu coupée par des mers, renferme nécessairement un grand nombre de lacs intérieurs dans lesquels s'écoulent un grand nombre de rivières; en général ces lacs se distinguent par leurs eaux salées, saumâtres ou sulfureuses.

L'Asie, qui va au delà du cercle polaire et qui touche presque l'équateur, est couverte des plus hautes montagnes et arrosée par de grands fleuves et des rivières innombrables, semée de lacs, divisée en plaines basses, en plateaux élevés, en *steppes*, en déserts où se trouvent des *oasis;* l'Asie offre par conséquent tous les climats et toutes les températures, tous les genres de productions, toutes les espèces d'animaux; sa population n'est pas moins variée: l'homme s'y présente en même temps dans l'état sauvage et sous l'aspect d'une civilisation avancée et vieillie.

Mais ces variétés, comme les différences de température, ne sont point fixées entre des parallèles. La disposition du terrain plus ou moins élevé, la direction des montagnes et mille autres accidens influent singulièrement sur l'atmosphère, par suite sur la végétation et les habitudes des animaux. On peut, en allant de l'est à l'ouest entre le 35° de latit. nord et le 50°, éprouver successivement, et dans la même saison, les rigueurs de l'hiver ou jouir des douceurs du printemps.

Les steppes dont nous venons de parler occupent d'immenses espaces dans le nord et dans quelques régions tempérées de l'Asie. On appelle ainsi de vastes plaines toutes de niveau, semées de lacs le plus souvent salés; on dirait une mer immobile. Ce sont des terrains sablonneux, de véritables déserts qu'on ne peut cependant comparer aux déserts de l'Afrique, parce que non

seulement ils ne sont pas dépourvus de végétation, mais que quelques-uns offrent des savanes ou prairies couvertes de gras pâturages.

L'*Oasis* est, au milieu d'un désert de sable, un terrain susceptible de culture et habité : c'est comme une île en terre-ferme.

Minéraux : l'Asie possède des mines d'or ; on le trouve en poussière dans des sables ; des rivières en assez grand nombre en charrient des parcelles. Elle a des mines d'argent, d'étain, de plomb, de cuivre, etc.

On y trouve le mercure, le sel gemme, le borax, le soufre, l'alun, le sel ammoniaque, le vitriol, le nitre, le natron, l'arsenic, l'antimoine, le kaolin, cette terre qu'on emploie dans la fabrication de la porcelaine, etc.

L'Asie offre toutes les espèces de pierres précieuses et leur supériorité n'est pas contestée. De ce nombre sont : le diamant, le saphir, le rubis, l'améthiste, la jacinthe, le béril, l'algue marine, la chrysolite, l'opale, l'onix, la turquoise, le felt-spath vert, des grenats de plusieurs couleurs, le lapis lazuli, la cornaline, l'agathe, etc.

Les montagnes, indépendamment des métaux les plus précieux et de toute espèce, renferment des marbres, du porphyre, du jaspe, des ardoises, et toutes les substances qui se présentent dans celles de l'Europe.

Les géographes divisent l'Asie en cinq zônes sous le rapport de la végétation ; d'après les observations présentées plus haut, il nous semble qu'il suffirait de la diviser en trois : le nord, qui ne produit que des mousses et des arbres rachitiques ; le centre, où l'on rencontre par intervalles les productions des climats tempérés ; le midi, qui n'a que deux saisons et où la nature déploie une magnificence qui n'appartient qu'aux terres situées entre les tropiques. On y fait communément deux récoltes par an.

Toutes les céréales sont cultivées en Asie, mais plus particulièrement le riz ; on remarque parmi les plantes qui servent habituellement à la vie des hommes, toutes les plantes légumineuses que nous connaissons, ensuite l'ananas, l'igname, etc.

Les arbres à fruit de l'Europe appartiennent également à l'Asie, plusieurs même en sont originaires, tels que le cerisier, le pêcher, l'abricotier ; mais les espèces y sont plus variées et plus nombreuses.

Ces climats ne sont pas moins riches en arbustes ; dans le nombre il en est de singulièrement remarquables soit par leur utilité, soit par leur agrément ou par l'importance du commerce dont ils sont l'objet.

Il convient de placer au premier rang le cotonnier, le cafeyer, l'arbrisseau à thé, la canne à

sucre, le cannelier; viennent ensuite le tamarin, la casse, la rhubarbe, le poivre, le gingembre, le cardamome, etc.

L'Asie est couverte de forêts, et l'on y en trouve d'immenses qui n'ont pas même reçu de nom parce qu'elles occupent des pays entiers. A la nomenclature des arbres forestiers ou élevés de l'Europe, il faut ajouter comme appartenant à l'Asie ou s'y trouvant, le dattier, le tek, plus majestueux que notre chêne, le cocotier et beaucoup d'espèces de palmiers, le laurier camphre, le sebifère ou arbre à suif, le bananier, le mûrier, le bois odorant de sandal, le bois de rose, le bois d'aigle, le bois de camboge, etc.

On trouve des chevaux sauvages dans quelques steppes; tout le monde a entendu parler des chevaux arabes; on sait moins que les Mongols ont des chevaux d'une rare beauté, ils sont tigrés ou tachetés comme le léopard; en général les chevaux sont petits dans beaucoup de contrées; mais leur vivacité annonce la force des végétaux dont ils se nourrissent, et la chaleur de l'air qu'ils respirent.

L'Asie a de belles espèces d'ânes, des chèvres, parmi lesquelles il faut distinguer celles qui donnent ce beau duvet qui sert à fabriquer les riches tissus connus sous le nom de cachemires. Tous les animaux domestiques y sont communs, excepté le mouton qui est rare dans certaines contrées et même étranger à quelques-unes; le buffle, le chameau et le dromadaire sont en même temps des animaux domestiques et sauvages; l'éléphant a aussi ce caractère ainsi que le renne, au nord.

Mais on peut considérer comme tout à fait sauvages le rhinocéros, le bœuf grognant, le cerf-cochon, le buffle, le porte-musc, la civette, le singe, le cerf, le daim, l'axis, le lièvre, les antilopes, etc.

Les bêtes féroces les plus remarquables sont le lion, le tigre, la panthère, le léopard, le chacal, l'ance, le lynx, l'ours, l'ours polaire ou l'ours blanc, le sanglier, le loup, etc.

La Sibérie offre des animaux grands et petits qui fournissent au commerce les plus belles fourrures, la zibeline, plusieurs espèces de renards, des martres, des hermines, des écureuils, etc.

Le faisan et l'argus nous viennent d'Asie; on y voit le paon; et l'autruche habite l'Arabie.

Nous devons encore rappeler ici que l'Asie possède plusieurs chenilles qui produisent la soie.

Les trois races humaines, la blanche, la jaune et la noire, se trouvent en Asie, avec une infinité de teints provenue de mélanges nombreux.

La variété dans la forme des figures n'est pas moins remarquable : des yeux écartés, des yeux obliques, des nez épatés sur des faces plates, et beaucoup d'autres singularités sont des caractères attachés à des peuplades entières d'une manière indélébile.

Les plus belles femmes de la terre, les Mingreliennes, les Cachemiriennes et les Géorgiennes sont entourées par des Kalmouks, par des Tartares qui, hommes et femmes, sont d'une laideur repoussante.

Un savant compte que l'on parle en Asie environ neuf cents langues différentes; des généralités sur un tel sujet, en admettant qu'on leur donnât quelque développement, ne laisseraient aucune idée positive dans l'esprit du lecteur.

On a remarqué que toutes les religions dogmatiques ont pris naissance en Asie.

Sur 480 millions d'individus que cette contrée est présumée renfermer, la seule secte de Bouddha ou Fo en compte 295 millions; viennent ensuite les Brahmistes, 80 millions; les Chrétiens de toutes les communions 17 millions; les Musulmans 80 millions; le reste est partagé entre les sectes de Laokiun, de Confucius, de Sinto, les Juifs, les Guèbres ou sectateurs du feu, les Seykhs, les Chamans et plusieurs autres.

La polygamie se retrouve dans toutes les parties de l'Asie : un homme peut posséder autant de femmes qu'il en peut nourrir, et il a sur elles tout pouvoir. Par un contraste fort bizarre, il existe une contrée où une seule femme peut avoir plusieurs maris.

La physionomie des peuples de l'Asie présente, au premier coup-d'œil, deux grands traits communs à toutes les époques, et qu'on peut par conséquent regarder comme indélébiles : 1° des hordes errantes; 2° de grandes nations soumises à un despotisme sans frein. Cependant, entre ces deux extrêmes, il se trouve une foule de nuances intermédiaires; quelques peuplades ont dans leur régime intérieur des formes républicaines, et il faut se garder de confondre avec les autres gouvernemens despotiques, celui de la Chine. Sa longue durée atteste qu'il repose sur quelque principe qui ne peut appartenir qu'à une grande expérience et une haute sagesse.

Le despotisme n'est puissant que contre les individus; mais la véritable puissance des états et de leurs chefs est toujours dans la proportion de la civilisation. Les Asiatiques sont singulièrement favorisés par leur sol. Ils ont porté assez loin quelques branches d'industrie, dont les produits cependant, et généralement parlant, sont plus remarquables par leur éclat que par leur perfection; ils ont trouvé le papier, l'imprimerie, la poudre à canon; mais quelques pas faits, ils sont condamnés à une ignorance également fixe, ils en sont restés là; et ce qui prouve avant tout et sur tout leur infériorité, c'est que les Européens ont pu former des établissemens durables au milieu de cette immense population, et rendre tributaire une partie très anciennement civilisée.

A la vérité les possessions des Hollandais et des Portugais sont maintenant réduites à peu de chose; celles des Français se bornent à la seule ville de Pondichéry et à quelques comptoirs; mais les Anglais, après avoir renversé l'un des états les plus puissans de cette partie du monde, sont restés les maîtres des contrées les plus riches et les plus favorisées.

EUROPE

ASIE

MER MÉDITERRANÉE

OCÉAN ATLANTIQUE

ÉTATS BARBARESQUES

Atlas

S A H A R A

ARABIE

Tropique du Cancer

NIGRITIE OU SOUDAN

Montagnes de Kong

GUINÉE

Golfe de Guinée

Mts. Al-Kamar ou de la Lune

Pays Inconnus

ZANGUEBAR

MONOMOTAPA

Désert

Canal de Mozambique

Ile Madagascar

MER DES INDES

Tropique du Capricorne

C. de bonne Espérance

G.d OCÉAN AUSTRAL

AFRIQUE

Par A.M. Perrot

1825.



(Carte N° 12.)

AFRIQUE.

Limites. *Au nord :* détroit de Gibraltar, mer Méditerranée. *Au nord-est :* l'isthme de Suez. *A l'est :* la mer Rouge, le détroit de Bab-el-Mandel, la mer des Indes. *Au sud :* la mer des Indes et l'Océan atlantique. *A l'ouest :* l'Océan atlantique.

Points extrêmes. Au nord : cap Serrat. *A l'est :* cap Guardafuy. *Au sud :* cap des Anguilles. *A l'ouest :* Cap-Vert.

GRANDES DIVISIONS.

Au nord : la Barbarie, l'Egypte, le grand désert de Sahara.

A l'ouest : la Sénégambie, la Guinée septentrionale, la Guinée méridionale.

Au centre : le Soudan ou Nigritie.

A l'est : la Nubie, l'Abyssinie, la côte d'Ajan, la côte de Zanguebar.

Au sud : la côte de Mozambique, la Cafrerie, le gouvernement du Cap.

Golfe : de Guinée.

Détroit : canal de Mozambique.

Montagnes : mont Atlas, monts Kong, monts Al-Kamar ou monts de la Lune, monts Lupata ou Epine du monde.

Lac : Ouangara.

Fleuves : le Nil, le Dialiba ou Niger, le Rio-Réal, le Zaïre, le Coanza, le Gariep (*affl.* la rivière des Rhinocéros), le Lorenzo Marqués, le Quilimane.

Iles principales. A l'est, mer des Indes : Socotora, Sechelles, Amirantes, Comores, Mascaraignes, Madagascar. *A l'ouest, Océan atlantique :* Sainte-Hélène, l'Ascension, Annoban, du Prince, Saint-Thomas, du Cap-Vert, Canaries, Madère, Açores.

LIMITES.

Comprise entre les 35° latitude sud et 37° latitude nord, les 20° longitude ouest et 50° longitude est, l'Afrique est bornée au nord par le détroit de Gibraltar, la mer Méditerranée ; à l'est par l'isthme de Suez, la mer Rouge, le détroit de Bab-el-Mandel et la mer des Indes ; au sud, par le grand Océan austral ; à l'ouest par l'Océan atlantique.

Ses points les plus extrêmes sont : au nord, le cap Serrat en Barbarie, sous le 37° latitude nord et 7° longitude est; à l'est, le cap Guardafuy sur la côte d'Ajan, par les 49° latitude nord et 13° longitude est; au sud, le cap des Aiguilles dans le gouvernement du Cap, sous les 17° longitude est et 35° latitude sud, et voisin du cap de Bonne-Espérance; à l'est enfin le Cap-Vert, dans la Sénégambie, par les 20° longitude ouest et 15° latitude nord.

Grandes divisions politiques et géographiques.

La ligne équinoxiale coupe l'Afrique en deux parties presque égales, l'une septentrionale, l'autre méridionale.

Les géographes s'accordent à diviser l'Afrique de la manière suivante : au nord, la Barbarie, l'Egypte et le grand désert de Sahara; à l'ouest, la Sénégambie, la Guinée septentrionale et la Guinée méridionale; au centre, le Soudan ou Nigritie; à l'est, la Nubie, l'Abyssinie, la côte d'Ajan et celle de Zanguebar; au sud enfin la côte de Mozambique, la Cafrerie et le gouvernement du Cap.

DESCRIPTION

DES ACCIDENS NATURELS FORMANT LIMITES ENTRE LES DIVISIONS POLITIQUES ET GÉOGRAPHIQUES OU COMMUNES ENTRE ELLES.

Golfe.

Golfe de Guinée. On donne ce nom à la partie de l'Océan atlantique équinoxial qui baigne les côtes des deux Guinées septentrionale et méridionale comprises entre les 5e latitude nord et les 5e latitude sud, sous le 0e environ longitude. La partie de ce golfe qui s'avance le plus dans les terres reçoit le nom de golfe de *Biafra*.

Détroit.

Canal de Mozambique. On donne ce nom, dans la mer des Indes, à la partie comprise entre la côte est du gouvernement de Mozambique et la côte ouest de l'Ile de Madagascar. Ce détroit commence au 11e latitude sud et se termine sous le 25e même latitude, par le 40e longitude est. Les nombreux écueils que l'on y rencontre et les coups de vent que l'on y éprouve en rendent la navigation assez difficile.

Montagnes.

Mont Atlas. Le nom Atlas, employé par les Grecs et les Romains depuis la plus haute antiquité, dérive, s'il en faut croire certains auteurs, du mot *Attlis*, dont le sens est *neige*. Les Arabes nomment encore l'Atlas *Djebbel Attlis* ou montagnes de neige. Au rapport de Pline, les habitans de l'Atlas lui donnaient le nom de *Dyris*. Ce nom se retrouve encore, mais défiguré, sous celui de *Daran*. Edrisi se sert du nom *Lemta* pour désigner la chaîne entière de l'Atlas.

Nous comprendrons sous la dénomination générale de *mont Atlas*, l'ensemble des montagnes qui, partant de la partie nord-ouest du grand désert de Sahara, environ sous les 12e longitude ouest et 28e latitude nord, décrit un arc de cercle en s'étendant le long du littoral nord de l'Afrique, et vient se terminer dans la partie nord-est de cette même grande division, environ sous les 15e longitude est et 25e latitude nord.

Quelques géographes distinguent le *grand* et le *petit* Atlas, donnant le nom de grand à la chaîne principale et celui de petit à l'ensemble des monts répandus entre le grand Atlas et la mer. On trouve les noms de *Daran*, de *Tedla*, *Ayduacal*, affectés spécialement au grand Atlas, et celui de *Lant* affecté au petit.

La chaîne principale reçoit successivement, à partir du point que nous avons indiqué comme son point de départ, les noms de *Daran*, de *Dedès*, d'*Ammer*, de *Zeccar* ou *Karkar* et *Tafarey*; les anciens en faisaient le mont *Durdus*; et en se repliant du nord au sud va rejoindre les monts de *Gadamès*, de *Mesdah*, *Haroudjé*, et vient se terminer par une chaîne transversale dont la partie ouest reçoit le nom de monts *Eyre*, la partie est celui de monts de *Tibesty*.

Quant aux différens groupes désignés sous le nom général de petit Atlas, on trouve d'abord à l'est les monts *Bibacuenne*, au nord-est les monts *Errifs*, qui s'étendent jusqu'au détroit de Gibraltar; on y distingue les monts *Zavias*, *Itata*, *Zaimbi*. Au nord les monts *Uzelet*, désignés par Ptolémée sous le nom de *Zalacus* et par les modernes sous celui de *Ouanaschri*, et dans la partie la plus voisine de la mer *Boudjirah*.

Plus à l'est sont les monts *Jurjura*, puis les monts *Milla*, et en redescendant vers le sud les monts *Megala*, les monts *Ghariens*, les monts *Theroussas* et les monts *Ouaden*, liés à la chaîne du grand Atlas par les monts *Haroudjé*.

Sur le versant méridional, la chaîne du grand Atlas détache des rameaux transversaux qui descendent vers le grand désert; ce sont, en commençant par l'ouest, les monts *Ziz*, la chaîne des monts *Ammer* et *Cozul*, les monts *Lowat*, qui viennent se terminer à la chaîne des monts *Saluban*, qui court dans la direction de l'ouest à l'est.

Les détails relatifs à ces monts, qui sont compris presque tous dans la grande division des états barbaresques, se retrouveront dans les descriptions particulières de chacun de ces états. Contentons-nous pour le moment d'un coup d'œil général sur leur ensemble.

C'est dans la partie occidentale du grand Atlas que se trouvent les sommets les plus élevés; ils atteignent jusqu'à 2,000 toises de hauteur; et, quoique dans le voisinage du tropique ils soient couverts de neige en toute saison, chacun des versans présente, en descendant du sommet à la base, la plus grande variété de climat et de température.

Dans la partie orientale de la chaîne l'élévation diminue considérablement, elle n'a guère plus de 300 à 350 toises.

Le versant septentrional de la chaîne donne naissance à un grand nombre de fleuves qui se rendent dans l'Océan atlantique ou dans la Méditerranée. Les eaux qui s'échappent du versant méridional vont se perdre dans les sables du grand désert.

On trouve du plomb et de l'argent dans la partie nord-est du petit Atlas ; la partie occidentale de la chaine du grand Atlas offre du cuivre ; la partie la plus au sud de cette chaîne renferme même des mines d'or, dont les souverains de Maroc interdisent l'exploitation à leurs sujets pour ne point éveiller la cupidité des nations voisines. L'antimoine, employé par les peuples limitrophes comme cosmétique, et dont il se fait un grand débit, existe en abondance dans ces régions ; on donne la préférence à celui que l'on rencontre un peu plus à l'est et qui reçoit le nom de *el kahel filelly*. Là se trouvent encore en assez grande abondance le fer et le soufre. Ces monts offrent des masses inégales, différentes par leur forme et leur direction, et entrecoupées par des roches noires et arides qui s'élèvent à des hauteurs considérables.

Monts de Kong. On comprend sous ce nom l'ensemble des montagnes qui s'étend à partir du sud-ouest de la Sénégambie jusque dans le centre de l'Afrique; la chaine principale de ces montagnes est désignée par plusieurs géographes comme formant limite entre le Soudan et la Guinée septentrionale, et jetant des rameaux sur cette dernière division. On n'a aucune notion certaine sur leur formation, on sait cependant que les roches primitives en forment la base. Leur direction peut être un sujet de contestation.

Aux monts de Kong il faut rattacher au sud les monts suivans :

Monts de la Guinée méridionale. On ne connalt presque rien sur ces monts, dont une chaîne s'étend le long de la côte de cette division, à peu de distance de la mer ; une seconde court de l'ouest à l'est à partir de la rive gauche de la rivière que l'on suppose le bras principal du Zaïre, et semble s'étendre dans l'ouest de la Cafrerie; une troisième enfin suit la rive gauche du Congo en remontant jusqu'à ses sources, jette des rameaux dans la partie ouest de la Guinée méridionale et se perd probablement dans la Cafrerie. Une chaîne qui descend le long de la côte ouest de la Cafrerie, lie ces montagnes à celles du cap que nous regardons comme le prolongement méridional des monts Lupata.

Monts Al-Quamar ou *monts de la Lune*, par le 5° latitude nord et le 30° longitud est, à l'extrémité sud de l'Abyssinie. Se réunissent-ils par l'ouest, en traversant ce continent, aux monts de Kong? c'est ce que l'on ignore, et beaucoup de suppositions et d'inductions que l'on a imaginées sur ce point ne peuvent équivaloir à des découvertes.

Il faut rattacher aux monts Al-Quamar par l'est, 1° une chaîne qui suit la côte ouest de la mer Rouge jusqu'à l'isthme de Suez, que l'on désigne sous le nom de chaîne troglodytique, et qui accompagne la rive droite du Nil dans toute l'étendue de son cours. Les falaises calcaires qui la composent ont induit les géographes en erreur au sujet de son élévation, qu'ils ont à tort supposée assez considérable. 2° Une autre chaîne qui règne sur la rive gauche de ce fleuve, désignée par

le surnom de *Libyque ;* elle porte à son extrémité nord les noms de *Mocattham* et *Maçarah*, et se rattache, par quelques rameaux, à l'extrémité est de l'Atlas.

Monts de Lupata ou *Epine du monde*. On comprend sous ce nom un ensemble de monts qui, partant du cap Guardafuy et suivant la côte est, se prolonge jusqu'au cap de Bonne-Espérance. La dernière partie de ces monts reçoit le nom particulier de monts Zimbas. Il convient de rattacher à ces monts une chaine qui court au nord du gouvernement du Cap, de l'est à l'ouest, sous les noms de : 1° Ysenberg, 2° de Sneeuweberg, 3° de monts Niew-Veld.

Lac.

Ouangara. On ne sait exactement rien sur ce lac, que plusieurs géographes s'accordent à placer dans le centre de la Nigritie; ils le font traverser par le Niger, dont le cours, inconnu aussi, est devenu l'objet de tant de discussions.

Fleuves et rivières.

Le *Nil*, célèbre fleuve d'Afrique qui traverse l'Egypte dans toute son étendue. L'un des plus grands que connussent les anciens, ce fleuve fut pour eux du plus haut intérêt tant à cause de ses inondations, dont aucun autre ne leur offrait d'exemple, que par le manque absolu de notions où ils étaient au sujet de ses sources. La recherche de son origine parut à plus d'un conquérant une entreprise digne de ses efforts. Au rapport d'Hérodote, de Pline, et d'autres écrivains de l'antiquité, le Nil sort de la partie ouest de l'Afrique et coule à travers le pays des Ethiopiens ou des nègres. Ces auteurs ont avancé les premiers l'opinion adoptée par quelques modernes que le Nil n'est que le prolongement du Niger. D'autres ont placé sa source dans des cantons que les chaleurs brûlantes de la zone torride rendaient inaccessibles. Une preuve assez bisarre de l'incohérence des assertions à cet égard, est l'opinion d'Alexandre qui, parvenu en Asie sur les rives de l'Indus, s'imaginait avoir atteint les sources du Nil. Ptolémée obtint le premier quelques notions plus exactes. Il décrit le Nil comme formé par la réunion de plusieurs rivières descendant des monts de la Lune, situés au sud de l'Éthiopie. Nul doute qu'il n'ait regardé comme la branche principale le *Bahr-el-Abiad* ou rivière blanche, reconnue de nos jours en effet comme celle qui a le plus long cours, et le lit le plus considérable. Dans les siècles modernes, des missionnaires portugais qui avaient pénétré dans l'Abyssinie, réclamèrent cet honneur en faveur du Bahr-el-Azrek ou la rivière bleue. Et toutes les

cartes dessinées en Europe avant celle de d'Anville adoptèrent cette opinion. De là l'erreur de Bruce qui, content d'avoir exploré la plus grande partie du cours de la branche qui traverse l'Abyssinie, crut avoir accompli son important dessein de déterminer la source du Nil. Il serait injuste cependant de l'accuser de charlatanisme; l'opinion généralement adoptée en Europe lors de son départ regardait cette branche comme le véritable lit du Nil; mais d'autres l'avaient vue avant lui, entre autres le P. Paez en 1618. C'est au voyage de Browne dans le Darfour que l'on doit les notions les plus authentiques sur la source du Nil. Selon lui le Bahr-el-Abiad est formé de la réunion de plusieurs sources descendues de la chaîne des monts du Donga, qui n'est autre que celle que les anciens ont désignée sous le nom de montagnes de la Lune. Il coule d'abord pendant quelque temps vers l'est, et en longeant le pied de cette chaîne, puis tourne vers le nord, et reçoit, environ sous le 16e latit. nord, les eaux de la rivière bleue ou du fleuve d'Abyssinie. Il est assez curieux de voir Bruce qui a visité ce confluent et qui raisonnait dans l'hypothèse que c'était au contraire la rivière bleue qui se déchargeait dans la rivière blanche, déclarer que la rivière blanche roule une masse d'eau trois fois plus considérable que sa rivale qui, ajoute-t-il, aurait peine, sans ce secours, à traverser les sables de la Nubie. La connaissance de ce fait n'aurait-elle pas dû lui faire apercevoir son erreur? Le Nil reçoit encore à droite le Tacazzé; puis, circonstance assez remarquable, pendant l'espace de 350 lieues, qu'il parcourt jusqu'à son embouchure dans le méditerranée, il ne se grossit pas d'eaux étrangères, pas même d'un seul ruisseau. La vaste contrée qu'il traverse est envahie en partie par les sables; c'est de ce fleuve seul qu'elle reçoit son principe de fécondité. La Nubie cependant participe peu à ce bienfait, les rives du fleuve sont dans ce pays trop hautes pour permettre aux eaux de s'y répandre. L'eau élevée à force de bras ne parvient qu'à environ un mille de son lit; cet espace seul devient propre à la culture, le reste du terrain présente l'aspect d'un désert sablonneux. Le Nil avant d'entrer en Egypte, forme deux cataractes dont les anciens et quelques voyageurs modernes ont beaucoup exagéré l'élevation. La hauteur de celle de Syene, point où le fleuve se resserre et franchit des masses de granite qui s'opposent à son passage, est d'environ 4 à 5 pieds. Dans la partie méridionale de l'Egypte, le fleuve est encaissé par deux chaînes de montagnes qui descendent presque jusques à ses rives. Plus loin la vallée s'élargit, et les eaux courent se répandre sur la vaste plaine du Delta. Le fleuve à cet endroit se divise en plusieurs branches; deux seulement méritent d'être mentionnées, celle de Damiette et celle de Rosette. Les anciens donnaient au Nil sept embouchures: 1° celle de Canope, que l'on croit retrouver dans le canal, appelé canal d'Alexandrie qui conduit au lac Mareotis; 2° la Bolbitinique; maintenant la branche de Rosette; 3° la Sebennytique qui probablement se perdait dans le lac de Bourlos; 4° la Phatnitique, maintenant la branche de Damiette, 5°, 6°, 7°, enfin la Mendesienne, la Tanitique et la Pelu-

siaque. La position de ces branches répondait à celle du lac Menzaleh. Le général Andréossy pense qu'il serait facile de rétablir ces trois derniers canaux, et de rendre le lac à la culture.

Les crues régulières du Nil sont un phénomène qui a, dans tous les siècles, attiré l'attention des savans. Les anciens, qui n'en trouvaient point d'exemple dans aucun des fleuves qu'ils connaissaient, se sont épuisés en conjectures à ce sujet. Nous savons maintenant avec certitude ce qu'ils ne pouvaient entrevoir qu'obscurément, et ce que cependant quelques-uns d'entreux ont affirmé. Les grandes pluies annuelles entre les tropiques, sont la seule cause de ces crues communes à tous les fleuves de la zone torride, et qui dans les terrains bas comme l'Egypte occasionent des inondations.

La crue commence environ vers le 17 juin, et continue jusqu'au mois d'août; le fleuve atteint alors sa plus grande élévation, et le pays se trouve entièrement submergé. Dans le midi de l'Egypte, ainsi que dans la Nubie, la hauteur des rives du fleuve force d'avoir recours à l'art pour ir les eaux de leur lit. Dans le reste de l'Egypte on se sert de canaux, dont l'ouverture reste fermée jusqu'au jour où l'on a besoin d'y introduire les eaux du fleuve. Le principal de ces canaux, celui de la ville du Caire s'ouvre lorsque le Nil est monté jusqu'à 32 pieds. Le jour de son ouverture est une fête pour les habitans du pays. Les eaux en se retirant, laissent le sol de l'Egypte couvert d'un limon plus ou moins épais et déposé par couches horizontales. Sa couleur est d'abord noire; mais en séchant il devient d'un jaune brun; soumis à l'analyse, il donne environ moitié d'alumine, un quart de carbonate de chaux, le reste en eau, oxide de fer, et carbonate de magnésie. Ce limon renferme en grande abondance des principes de végétation. Les cultivateurs le regardent comme un engrais suffisant. On en fabrique différents ouvrages de poterie. On a prétendu même qu'il serait possible d'en fabriquer de la faïence et de la porcelaine. Il se trouve sur les bords du fleuve mélangé avec une grande quantité de sable, mais cette quantité diminue dans une relation proportionnelle à la distance où le limon se trouve de la rive.

On s'accorde à donner au cours du Nil une étendue d'environ 700 lieues, ce qui le place parmi les principaux fleuves de l'ancien continent. Sa largeur répond à l'étendue de son cours, surtout si l'on considère la nature aride des terrains qu'il parcourt. Cette largeur varie en Egypte du quart à la moitié d'un mille.

Le *Niger*, grand fleuve du centre de l'Afrique, célèbre par les opinions contradictoires qui se sont élevées sur la direction de son cours. Ce nom de Niger, sous lequel les Européens l'ont désigné, est entièrement inconnu des peuples de l'Afrique. Ces derniers lui donnent, dans quelques parties, celui de Diali-ba (la syllabe *ba* est le nom général par lequel ils rendent l'idée de *cours d'eau*): les Mores l'appellent *Nil Abedi* ou le *Nil des Nègres*, et ce nom est conforme à l'opinion

accréditée parmi eux que ce fleuve n'est autre que le Nil. Voici un résumé succinct des divers sentimens qui, jusqu'à présent, ont sur ce sujet divisé les géographes.

Hérodote, le père de la géographie aussi bien que de l'histoire, rapporte une expédition dans le centre de l'Afrique, entreprise par quelques jeunes Nasamons. Faits prisonniers par des peuplades nègres, ils furent conduits dans une ville arrosée par un fleuve dont les eaux coulaient de l'orient en occident. Hérodote suppose qu'ils ont voulu parler d'une source du Nil inconnue, mais il est plus présumable que c'est du grand fleuve qui coule au centre de l'Afrique. Strabon, Pomponius Mela et Pline représentent le Nil comme prenant sa source à l'extrémité occidentale de la Mauritanie, traversant dans son cours de vastes régions inconnues, puis disparaissant sous la terre, au rapport de quelques voyageurs, et ne reparaissant que dans la Haute-Egypte. Ptolémée, qui demeurait à Alexandrie et qui dut nécessairement avoir à sa disposition des matériaux plus exacts, rejette entièrement toute idée de communication entre le Niger et le Nil, et donne de grands détails sur le premier. Il le borne à l'ouest par le mont *Mandrus* (Mandingo), et lui fait traverser plusieurs lacs considérables. Par malheur ces renseignemens ne peuvent rien nous apprendre sur la direction du cours des eaux.

Les géographes arabes, pour la plupart, font couler le Niger de l'est à l'ouest jusqu'à la mer; ils entendent par mer l'Océan atlantique. Ils donnent au Niger et au Nil une source commune, mais ils font cesser cette communauté entre les deux fleuves après un cours de peu de durée. Quelques-uns ne font point arriver le Niger jusqu'à la mer, ils lui assignent son embouchure dans un lac. Léon l'Africain, qui fait couler le Niger de l'est à l'ouest, dit qu'il se jette dans l'Atlantique; mais au lieu de lui donner une source commune avec le Nil, il le fait sortir du lac Bornou, situé au centre de l'Afrique, dans la partie orientale de la Nigritie. Ce système fut suivi dans toutes les cartes publiées en Europe aux seizième et dix-septième siècles. Le Sénégal, la Gambie et le Rio-Grande, fleuves particuliers à la grande division de la Sénégambie, étaient regardés à cette époque comme des æstuaires du Niger. La Falème, qui coule aussi dans cette contrée, passait pour une branche qui, se détachant du lit principal, le rejoignait après un cours de quelque durée. Cependant Barthélemy Stibbs, voyageur anglais de la fin du seizième siècle, remonta la Gambie à une très grande distance de sa source, et entreprit de rectifier l'erreur des géographes au sujet de ce fleuve, mais son rapport, contredit par un More qui l'avait accompagné dans cette expédition, ne produisit aucune impression sur les esprits. Il appartenait à deux géographes français, Delisle et d'Anville, à la disposition desquels le gouvernement avait mis une quantité de matériaux authentiques, de reconnaître l'exactitude de cette découverte; leur carte rétablit le cours du Niger dans sa direction de l'ouest à l'est, direction que lui avaient assignée pour la pre-

mière fois des géographes de l'antiquité. Au lieu d'un seul fleuve traversant l'Afrique dans toute sa largeur, Delisle en distingua trois : 1° le Sénégal, coulant de l'est à l'ouest et versant ses eaux dans l'Atlantique ; 2° le Niger, coulant de l'est à l'ouest et versant ses eaux dans le lac que nos cartes modernes désignent sous le nom de Ouangara ; 3° une autre rivière coulant encore plus loin vers l'est. Cette opinion, qui ne manquait point de justesse dans certains points, était défectueuse en beaucoup d'autres. Par exemple, elle partageait le lac Mabéria, le même, sans aucun doute, que celui que nous désignons sous le nom de Dibbie, en deux parties, et établissait dans la partie méridionale la source du Sénégal, coulant à l'ouest, et dans la partie orientale celle du Niger, coulant à l'est. Le cours de ce dernier fleuve, depuis sa source jusqu'au lac Dibbie, était donc faussement indiqué de l'est à l'ouest.

Les corrections des géographes français ne furent pas adoptées immédiatement, elles trouvèrent même des contradicteurs. Lucas, voyageur anglais qui, étant à Tripoli, recueillit de la bouche des Africains des détails sur leur pays, leur opposait le rapport d'un commerçant de Tripoli qui prétendait avoir traversé ce fleuve deux fois et avoir reconnu qu'il coulait vers l'ouest. Enfin, l'incertitude sur ce point, cessa lorsque Mungo-Park, ayant franchi les montagnes qui s'élèvent à l'est du Sénégal et de la Gambie, arriva dans l'est de la Nigritie sur les rives du Niger, et vit « ce fleuve majestueux roulant ses ondes rapides dans un lit très large et se dirigeant de l'ouest « à l'est. » Il suivit son cours jusqu'à Silla, puis, revenant sur ses pas, le remonta jusqu'à Bammakou, où le fleuve commence à devenir navigable, c'est-à-dire qu'il ne le perdit pas de vue pendant près de 100 lieues. On lui dit dans cet endroit que la source était à peu de distance, proche de Sangari dans le Manding.

Il paraît néanmoins que cette source est plus éloignée et se trouve sur le versant oriental de la chaîne des montages qui forment au sud la limite du Fouta Diallon. D'ailleurs, on peut appuyer cette opinion sur la largeur du fleuve, déjà très considérable à Bammakou : cette largeur qui, dans la saison pluvieuse, est d'un tiers de lieue, suppose qu'il est déjà à une assez grande distance de sa source. La totalité du cours jusqu'à Silla, où Mungo-Park s'arrêta, donnerait, d'après ce dernier calcul, environ 200 lieues en ligne directe, et pour le moins 350 lieues si l'on évalue approximativement ses nombreuses sinuosités. Après Silla, le fleuve passe à Djénni, grande ville au sortir de laquelle il forme le grand lac de Sibby ou Dibbie. Suivant quelques rapports, il sort de la partie est de ce lac par différens bras qui se confondent plus loin en deux lits principaux, et plus loin encore en un seul avant d'atteindre Cabra, que l'on peut appeler le port de Tombouctou. Il va ensuite dans les parties inconnues de l'Afrique centrale, et l'on ignore ce qu'il devient. L'on a basardé sur son cours ultérieur des conjectures dont nous allons présenter le résumé.

Le major Rennel, d'accord en certains points avec d'Anville, fait, au sortir du lac Dibbie, couler le Niger jusqu'au centre de la Nigritie, dans le lac et les marais de Ouangara.

D'autres voyageurs raisonnèrent dans une hypothèse différente. Hornemann et Jackson pensèrent que le Niger, en continuant de courir à l'est, finissait par se réunir au Nil. Les Mores, ajoute Jackson, ne peuvent concevoir l'incrédulité des Européens à ce sujet. Suivant Hornemann, c'est une opinion généralement reçue dans le Fezzan. Les géographes cependant ont cru devoir se mettre en garde contre cette assertion; ils ont cité Ptolémée, qui est d'un avis entièrement contraire, et conforme à celui de Browne, qui a visité le Darfour. Le Fezzan et le Darfour sont les seuls points où ces deux fleuves pourraient opérer leur jonction. Browne place la source du Nil dans les montagnes de Donga, et fait couler vers l'ouest les autres rivières qui partent de ce point. M. Jackson cite le rapport d'un marchand more du Djenny, qui, parti de cette ville avec d'autres Africains, descendit le Niger puis le Nil et arriva ainsi, par eau, sous les murs du Caire. En admettant la vérité de ce rapport, on peut, d'après les détails qu'il contient, parvenir à une solution toute contraire. Le marchand more dit qu'en certains endroits il trouva le lit du Nil très peu profond, quelquefois même l'eau vint à manquer, et l'on fut obligé de traîner les bateaux sur la terre. Hornemann ajoute que cette communication entre le Niger et le Nil, manque à peu près d'eau, si ce n'est dans la saison pluvieuse; circonstances qui ne peuvent guère être applicables à l'un des plus grands fleuves du monde. Il serait trop extraordinaire que le Niger, après un cours qu'il faudrait évaluer dans ce cas à environ 700 lieues, devînt si peu considérable qu'il ne pourrait porter un bateau.

Suivant une autre opinion, le Congo, fleuve de la Guinée méridionale, dont on n'avait point encore reconnu la source, n'était qu'un æstuaire du Niger. Le capitaine Maxwel, qui avait long-temps navigué le long des côtes de la Guinée, suggéra le premier cette idée à Mungo-Park. Il se fondait sur la grande masse d'eau versée dans l'Océan par le Congo, et sur la difficulté de supposer pour l'alimenter une source dans cette région voisine de la ligne et si peu éloignée de la mer. L'embouchure d'un fleuve aussi important que le Niger dans un lac intérieur, lui semblait un phénomène en contradiction avec toutes les observations recueillies sur les autres points du globe; en outre les autres lacs du continent qui absorbent ainsi de grands fleuves sans communication avec la mer, sont ordinairement salés, et les écrivains arabes avaient décrit les lacs qui reçoivent le Niger comme non salés, fait confirmé encore par l'observation que le sel manque complètement dans le centre de l'Afrique. La grande chaîne de montagnes qui, suivant l'opinion de plusieurs géographes, traverse l'Afrique dans sa largeur, présentait bien quelque obstacle à la jonction du Niger et du Congo, mais on ne sait rien de positif sur la direction

donnée sur les cartes à cette chaîne, à laquelle on faisait traverser des pays entièrement inconnus; d'ailleurs, le fleuve pouvait bien trouver un passage à travers les montagnes. Ces considérations produisirent une si vive impression sur les esprits, que le gouvernement anglais résolut d'envoyer sur le Congo une expédition, afin de décider cette importante question. Le major Peddie reçut la mission de pénétrer dans l'ouest de l'Afrique jusqu'au Niger et de descendre ce fleuve, tandis que le major Tuckey remonterait le Congo. Les tristes résultats de cette entreprise sont assez connus : une maladie épidémique enleva le capitaine Tuckey et une partie de son monde; Peddie perdit tous ses compagnons avant d'avoir pu atteindre le Niger.

Tuckey n'ayant pénétré dans le Congo qu'à 100 lieues de l'embouchure du fleuve, la question resta indécise. Du reste, le fleuve ne semble point répondre à l'idée qu'on s'en était formée d'après l'étendue supposée de son cours; ceci doit probablement s'entendre de la profondeur du lit. Ses eaux étaient peut-être à leur point le plus bas, car, à une distance de près de 100 lieues de la mer, il avait une largeur de quelques milles. Il paraît que, vers le commencement de septembre, sa crue est de plus de 11 pieds sans que le concours d'aucunes pluies vienne expliquer cet accroissement. Son peu de rapidité fit présumer qu'il avait traversé un lac et y avait laissé une partie des eaux qu'il apportait des contrées situées au nord de la ligne. Ces observations firent pencher Tuckey pour la conjecture qu'il était chargé de vérifier. Cette conjecture s'appuya aussi sur le rapport du Maure Sidy-Hamet au capitaine américain Riley : il prétend avoir descendu le Niger, qui l'aurait conduit d'abord au sud-est, puis au sud à Ouassanah, dans le nord de la Guinée méridionale; les habitans lui avaient appris que ce fleuve allait se jeter dans la mer.

Selon Bowdich, qui, pendant son séjour chez les Achantins, questionna des marchands mores sur ce sujet, le Niger, après avoir traversé le lac Dibbie, se divise en trois bras à peu de distance de Tombouctou : l'un, le Gambarou, coule à l'est-nord-est, et se joint au Caudi ou Tchadi, probablement le Cauga des Arabes, désigné sur nos cartes par le nom de Fettrie; le second, le Dialiba, coule au nord dans le pays de Yahondi, qui fait un grand commerce avec Tombouctou; le troisième, qui forme le bras principal sous le nom de *Quella*, coule d'abord de l'est-sud-est, en traversant le Gâ-Zamfarra, le Noufa, Boussa et autres contrées, et se divise à son tour en deux bras : l'un qui se prolonge à l'est, puis tourne au nord et forme le Nil d'Egypte, et l'autre qui, se dirigeant vers le sud, vient se jeter dans l'Atlantique se divisant en plusieurs bras, dont le Coango peut être regardé comme le principal.

Ce système, qui semble un composé de différentes hypothèses que nous venons d'examiner, est susceptible de plus d'une objection. La division d'un grand fleuve en deux bras aussi près de sa source, serait un phénomène sans exemple; de plus, serait-il présumable que ce phénomène se

renouvelât si fréquemment dans le cours du fleuve? L'existence de deux rivières, la Quolla et le Gambarou, traversant les vastes plaines de la Nigritie, est cependant un fait de la plus haute importance et sert à expliquer la contradiction qui a régné jusqu'ici dans les différens systèmes. Peut-être le Gambarou coule-t-il de l'est à l'ouest et vient-il se réunir au Quolla ou Niger; ce serait alors le Nil des Nègres, dont les Arabes ont eu connaissance et auquel ils ont en effet reconnu cette direction. Quant à l'opinion de Bodwich sur l'identité du Niger et du Nil il faut se garder de l'admettre; mais elle a cela d'utile, qu'elle fixe la direction du Niger de l'ouest à l'est.

De tout ce que nous venons de dire, on avait conclu que le Niger n'avait aucune communication avec le Nil; on ne concevait même pas qu'on eût pu en avoir l'idée; mais comme il est, à ce qu'il paraît, dans la destinée de ce fleuve d'être à lui seul un sujet d'éternelles disputes parmi les hommes, voilà que des documens récens le rétablissent dans le droit de traverser le continent africain de l'ouest à l'est; de cette manière il se joindrait au Nil dont il deviendrait l'un des contingens les plus abondans et les plus nécessaires, et porterait le tribut de ses ondes dans la méditerranée.

Nous ajouterons encore ici un aperçu des motifs sur lesquels se fondent les partisans de cette opinion nouvelle ou plutôt renouvellée.

Elle est due aux rapports des voyageurs anglais Denhan et Clapperton, qui ont parcouru l'intérieur de l'Afrique de 1821 à 1824. Il résulte de ce qu'ils ont appris que la partie septentrionale de l'Afrique est traversée de l'est à l'ouest, par deux rivières ou deux bras de la même rivière; que le bras supérieur est distingué sous les noms de *Quolla* et *Yeou*, et l'inférieure par ceux de *Gheulbi* et *Schary*; enfin, que le nom de *Dialiba* (qui ne veut dire autre chose que *grande rivière*) ne s'applique qu'à la partie supérieure de son cours.

M. Denham qui ne pouvait croire que le Yeon pût être le Niger, à cause de son peu de largeur, (ce qui cependant ne serait pas une objection fondée), fut tellement convaincu ensuite que c'est un des bras de cette rivière, qu'il envoya une bouteille de ses eaux à son ami le consul de Tripoli, comme un échantillon de *l'eau du véritable Niger;* il ajouta dans sa lettre, « j'ai maintenant ici un négre de Muami qui a vu la rivière dans presque toute l'étendue de son cours.

Ayant conduit les eaux de l'Afrique occidentale dans le grand lac de Bornou, vers lequel elles affluent toutes, par suite de l'inclinaison générale du terrain de l'ouest à l'est, il se présentait une question beaucoup plus difficile à résoudre; celle de savoir ce que ces eaux deviennent; ou, en d'autres termes, si cette inclinaison orientale continue au delà du Tsad; car depuis ce point, il n'est parvenu aucun renseignement, sinon que le *Bahr-el-Abiad*;(dont on ignore la source), coule assez lentement vers l'est, en allant se joindre au Nil; ce qui est une forte présomption en faveur

de la continuation de la pente orientale et générale de tout le pays. On sait positivement que les eaux ne s'arrêtent pas dans le Tsad, la supposition contraire est physiquement impossible. Il est vrai qu'à raison de la grande étendue du lac, toute l'eau que les deux rivières dont nous venons de parler y versent ainsi que celle des autres courans qui se forment dans la saison pluvieuse, peuvent s'évaporer ; mais on peut aussi élever des objections contre cette opinion, car après une succession constante d'évaporations pendant plusieurs milliers de siècles, et un versement non moins continuel, l'eau de ce lac devrait être aujourd'hui très salée, comme celle de plusieurs lacs situés entre Mourzouk et Bornou ; on sait que les bords de ces derniers, couverts de molécules salines, offrent l'aspect de la neige, et que leurs eaux ne sont pas moins amères que celles de la mer morte ; mais il est aujourd'hui reconnu que l'eau du *Tsad* est *parfaitement douce*, c'est-à-dire qu'elle est en tout semblable à celle des rivières qui s'y jettent : ce lac doit donc avoir une issue.

Plusieurs Arabes de *Scheua* apprirent à M. Denham, qu'une rivière va de Ouady au sud-est, jusqu'à ce qu'elle se joigne au Bahr-el-Abiad ; cette rivière est probablement le Misselad qui, suivant l'opinion de Browne, coulait au nord-ouest ; car les Arabes, ainsi que d'autres peuples plus intelligens encore, déterminent la direction du courant d'une rivière, d'après le lieu d'où ils l'observent. On n'a jamais entendu parler d'une rivière coulant dans cette direction ; cependant si elle existe, les routes des caravanes qui conduisent dans le Fezzan devraient la couper.

Les mêmes Arabes assurèrent à M. Denham, que le Bahr-el-Abiad sort du Tsad ; ils dirent aussi que, dans la première partie de son cours, cette rivière est obstruée de barres dangereuses et de tourbillons qui poussent les eaux contre les rochers et dans des cavernes souterraines, d'où elles passent entre deux monticules à quelques milles de distance, pour prendre ensuite la direction de l'est. Voilà ce qui est généralement admis parmi les peuples du Bornou et leurs voisins. En rapprochant ces divers renseignemens de ceux qu'a obtenus Burckhardt, savoir : que la rivière à l'orient du lac de Bornou, qui passe au sud du Darfour, se nomme le *Schary*, (1) nous pensons qu'il est à peu près hors de

(1) « Entre Katakou et le Bahr-el-Ghazal (tous les deux à l'est du lac de Bornou) coule une rivière nommée *Schary*. Il y a quinze jours de marche, dans la direction de Kebly (la Mecque), depuis les limites du Bornou jusqu'au Bahr-Schary.

« Cet homme (natif de Bornou) connaissait le *Schary* ; il l'appelait la rivière du Baghermy. »

(*Voyage de Burckhardt en Nubie*, app. n° 1 et 2.)

Le capitaine Lyon entendit parler clairement du lac Tsad ; on lui rapporta qu'au delà de ce lac le Baghermie est traversé par une grande rivière appelée *Gambarrou* et *Kamadakou*.

Dupuis dit que le Schary est une grande rivière coulant vers l'est et se joignant au Nil à Sennaar.

Dans un des itinéraires de M. Hutchinson, écrit en arabe par un More de Houssa, et dans lequel le cours du Quolla est décrit, on trouve successivement le Schad ou Schadda, Schar ou Schari, Foor ou Adan, Sinnaar.

doute que, le Dialiba, le Quolla, Schary, le Yeou ou comme nous nous plaisons à le nommer, le Niger d'Afrique, réunissent leurs eaux dans le grand lac du Bornou, et finissent par se joindre au Bahr-el-Abiad, le Nil de l'Egypte, ou du moins sa branche principale, sans laquelle cette dernière rivière serait probablement à sec pendant six mois de l'année. Un voyageur qui a vu l'Azrek au dessus de son confluent avec l'Abiad a dit que l'eau n'allait qu'à la cheville; il crut aussi que cette dernière rivière venait de l'ouest, et sortait d'un très grand lac. On ne sait rien de plus, sinon qu'on l'a remontée dans l'ouest jusqu'à une distance de 180 milles.

Il ne manque que deux points pour donner le plus grand degré de probabilité à la conclusion relative à l'identité entre le Niger et le Nil, c'est de connaître la hauteur, au dessus du niveau de la mer, 1° du Tsad, 2° du point de jonction du Bahr-el-Abiad avec le Nil d'Abyssinie.

On trouve bien, à la vérité, dans une lettre des voyageurs anglais, que la hauteur du Tsad était de 1,200 pieds; mais rien n'établit l'exactitude rigoureuse de cette évaluation. Quant au dernier point, il semble avoir échappé jusqu'à ce jour à l'attention des voyageurs; il faut pourtant en excepter Bruce, qui a déterminé avec hardiesse la hauteur des plaines de Sennaar, quoique certainement il eût mieux valu pour sa réputation qu'il n'en eût rien dit.

Rien, dans ce qui a été récemment publié sur les cataractes du Nil, n'établit qu'une élévation de 1,200 pieds soit insuffisante pour faire arriver les eaux du Tsad jusqu'à la Méditerranée; si l'on suppose que de l'extrémité orientale du lac au confluent de l'Abiad et de l'Azrek la distance soit de 1,100 milles, et que de ce confluent à l'embouchure du Nil il y ait une égale distance, on obtient 2,200 milles pour résultat, ce qui fait à peu près 7 pouces de chute par mille, quantité plus que suffisante pour produire le courant peu rapide de l'Abiad, que Bruce nommait la *rivière morte*.

On n'a jamais regardé l'Amazone comme une *rivière morte*, et cependant, suivant La Condamine, elle a un peu moins de 7 pouces de chute par mille. Le major Rennel a déterminé, d'après des expériences rigoureuses, que la pente du Gange (dont le cours est de 1,300 milles du pied des montagnes à la mer) est de 9 pouces par mille en ligne droite; mais que la pente de son chenal, prise le long de ses sinuosités, n'est pas de plus de 4 pouces par mille; cependant ce fleuve, dans la saison sèche, a une vitesse de trois milles par heure.

Tels sont les fait sur lesquels s'appuient les géographes qui admettent comme très probable, et même comme démontrée, l'identité entre le Nil et le Niger.

Rio-del-Rey ou *Cross-River;* rivière dont l'embouchure se trouve au fond du golfe de Biafra, sous les 5°. environ lat. nord et 7°. long. est. C'est de ce point que les géographes s'accordent à faire partir la limite, qui, selon eux séparerait la Guinée septentrionale, de la Guinée méridionale.

Le *Zaïre* ou *Coango* ou *Congo*: grand fleuve de la Guinée méridionale, a trois lieues de largeur à

son embouchure située par les 10°. long. est et 5°. lat. sud, et arrive à la mer avec tant d'impétuosité, que l'on ne peut y jeter la sonde, à cause de la violence du courant. L'effet s'en fait sentir jusqu'à douze lieues au large, distance à laquelle les eaux du fleuve se distinguent encore par une teinte noirâtre, et de nombreux paquets de bambou qu'elles entraînent avec elles. Les cataractes du Congo, situées à 120 lieues dans l'intérieur, ont paru à ceux qui les ont visitées plus majestueuses que celles du Nil. Deux opinions contradictoires se sont établies sur la source du Congo: à cent milles environ au dessus des cataractes, on arrive à deux branches considérables. L'une venant du nord; l'autre de l'est. Suivant quelques voyageurs qui s'autorisent des rapports des naturels du pays, la branche principale du Zaïre, est la rivière qui vient du nord, et dont ils placent la source dans la partie nord-est de la Guinée méridionale. Les Portugais ont regardé comme branche principale, la seconde nommée *Barbela* ou *Verbela*, qu'ils font commençer dans la partie sud-est de la Guinée méridionale, sous les 15°. long. est, et 11°. lat. sud. Elle coule selon eux d'abord, du sud au nord, entre la Guinée méridionale et la Cafrerie. Parvenue au 4°. lat. sud, elle change sa direction première pour celle de l'est à l'ouest, et vient aboutir au confluent dont nous avons parlé plus haut. Le *Congo* se grossit sur la route des eaux de plusieurs affluens.

Le *Coanza* dont on suppose la source à l'extrémité est de la Guinée méridionale, est indiqué par les géographes comme formant pendant quelque temps la limite, entre cette division et la Cafrerie, et traversant le lac de Saxia, puis courant de l'est à l'ouest, et venant se jetter dans l'Océan Atlantique équatorial par les 11°. long. est, et 9°. lat. sud. On lui donne plus d'une lieu de largeur à son embouchure; « ce fleuve charrie ses eaux bourbeuses avec tant de force que la mer en est colorée « jusqu'à 3 ou 4 lieues de la côte. » Il franchit des cataractes à environ 60 lieues de son embouchure; les vaisseaux le remontent à 40 lieues.

Le *Bambarooghe:* ce fleuve très imparfaitement connu, prend sa source, à ce que l'on présume, dans la partie sud de la Guinée méridionale, par les 12°. lat. sud, et 14° long. est; il coule d'abord du nord au sud-ouest, puis se dirigeant entièrement à l'ouest, vient se jeter dans l'Océan Atlantique par les 9°. long. est, et 16°. lat. nord. Les géographes s'accordent à se servir de la partie de son cours voisine de son embouchure, pour limiter au sud-ouest la Guinée méridionale, et la séparer sur ce point de la Cafrerie.

Gariep ou *Orange*. Ce fleuve se forme de deux rivières principales: la 1re qui prend sa source dans le gouv. du cap au pied des monts Nieuwe Veld et que nous nommerons branche du sud-est; on donne le nom *See-Koe* à l'une de ces sources; la seconde que nous nommerons branche du nord: deux sources concourent à sa formation; la plus au nord est la *Burchelle*, l'autre la *Geel-Revier*. Ces

deux branches principales réunies dans la partie plus méridionale de la Cafrerie, sous le 21° long. est, et 21° lat. sud, ne forment plus qu'un seul fleuve qui coule de l'est à l'ouest, dont l'embouchure est dans l'Océan Atlantique par les 14° long. est, et 28° lat. nord. Son cours est évalué à environ 200 lieues.

Au nombre de ses affluens nous citerons le *Rhinoceros Revier* ainsi nommé parce que ces animaux se rencontrent en assez grande quantité sur ses bords; cette rivière prend aussi sa source au pied des monts Nieuwe-Veld, mais un peu plus à l'ouest que la branche sud du Gariep. Elle coule du sud au nord-est et se réunit à ce fleuve par les 16° long. est, et 28° lat. sud. Elle coule en partie sur le gouv. du cap et en partie dans le sud de la Cafrerie.

Lorenzo-Marquez, et chez les géographes anglais, *Manicca*. Ce fleuve auquel les Portugais ont conservé le nom de *Marquez*, le premier navigateur qui explora ces parages en 1545, prend sa source dans les monts que l'on s'accorde à regarder comme le prolongement méridional des monts de la *Lune:* coulant du nord au sud-est, il forme dans les cartes modernes la limite entre le gouvernement de Mozambique et la Cafrerie et vient se jetter dans la baie de Lagoa par les 31°. environ long. est, et 25°. lat. sud.

Quilimane. La source de ce fleuve est inconnue; mais on s'accorde assez généralement à la placer dans la partie sud-est de la Cafrerie sur le versant septentrional des monts de Cuivre; ce fleuve coule d'abord du sud au nord, jusqu'au 18° environ lat. sud, puis de l'ouest à l'est, entre dans le gouvernement de Mozambique qu'il traverse dans sa largeur, et verse ses eaux par quatre embouchures, dont la plus au sud porte le nom de Luabo, dans le canal de Mozambique, sous les 35°. long. est, et 18°. environ lat. sud.

HISTORIQUE ET CONSIDERATIONS GENERALES.

Afrique. La Martinière trouve l'étymologie de ce nom dans celui de *Ifriquia*, que lui donnent les Indigènes; les Arabes la nommèrent anciennement *Elker*, qui veut dire *terre divisée*. Quelques auteurs du pays veulent que le mot *Afrique* soit corrompu et qu'il vienne de *faracha*, qui signifie en arabe *chose divisée* ou détachée, parce qu'en effet elle ne tient au continent que par l'isthme de Suez. Josèphe, dans ses antiquités judaïques, assure que le mot Afrique dérive d'*Ophre*, fils de Mandanes, qui vint de l'Arabie heureuse s'établir dans la Libye. Les Grecs donnaient à l'Afrique le nom de Libye. Pomponius Mela place la limite de l'Afrique à l'est de la région que nous désignons sous le nom de Barbarie, et place ainsi l'Egypte dans l'Asie. Strabon et Denys le Pérygète établissent le Nil pour bornes entre l'Asie et l'Afrique; ce sentiment avait déjà été rejeté par Hérodote, qui objecte que de cette manière le Delta, situé à l'embouchure du Nil, et la plus noble portion de l'Egypte, ne se trouverait ni en Afrique ni en Asie. Il partage l'Egypte en cet endroit et en donne une partie à l'Afrique et l'autre à l'Asie. D'autres plaçaient la séparation à Alexandrie, ville d'Egypte, et partageaient cette ville de sorte qu'une partie des habitans était en Afrique et l'autre en Asie. Dès le temps de Strabon, le sentiment le plus approuvé était celui qui prenait la mer Rouge pour séparation. Agathemer regarde l'isthme que nous appelons aujourd'hui de Suez, comme l'extrémité nord-est de l'Afrique; Ptolémée est du même avis. Des géographes ont rassemblé les noms suivans comme synonymes : *Terra olympia*, *Eschatia* ou *Extrema*, *Coryphe*, *Hesperia*, *Ortigia*, *Ammonis*, *Æthiopia*, *Cyrene*, *Ophiusa*, *Libya*, *Cephenia*, *Aeria ;* mais ils ont pris mal à propos les noms des parties pour celui du tout. L'*Ammonide*, l'*Æthiopie*, la *Cyrène* ou *Cyrénaïca* sont des contrées particulières, l'*Océania* ce sont les côtes maritimes, l'*Eschatie* est l'extrémité, quoiqu'on ne sache pas de quel côté les anciens la prenaient, l'*Hespérie* est l'ouest, *Coriphe* est un pays de montagnes et peut être le mont Atlas, la *Libye* peut être prise pour une province particulière comme les Latins l'ont nommée en ce sens là, et ainsi du reste des noms inconnus.

L'étendue de l'Afrique, bornée comme nous l'avons déjà dit, peut s'évaluer ainsi : sa plus grande longueur, prise du sud au nord, donne environ 1,820 lieues; sa plus grande largeur, prise de l'ouest à l'est, environ 1,650; le circuit de ses côtes est porté à 7,000 lieues, et sa superficie à 1,750,000 lieues carrées.

Nous ne connaissons guère de l'Afrique que les côtes, et encore n'ont-elles pas toutes été explorées avec le même soin. L'Egypte est la seule partie sur laquelle, d'après notre dernière expédition, nous ayons des renseignemens aussi détaillés que certains.

Il est probable que les anciens, qui ne voulaient pas même croire que la partie méridionale de ce continent pût exister, ont, d'après leurs relations journalières, connu mieux que nous le nord, c'est-à-dire les contrées situées entre la Méditerranée et l'Atlas; mais les descriptions qu'ils nous en ont laissées sont devenues tellement obscures par suite des changemens amenés par le temps et les révolutions des divers états, qu'il est à peu près impossible aux géographes modernes de les suivre. Hérodote trace avec clarté le passage successif de régions fertiles situées le long de la Méditerranée, d'abord à une contrée moins peuplée, puis à une autre habitée seulement par des animaux, et enfin à un immense désert de sable. Mais les détails les plus curieux qu'il donne sont ceux de la circumnavigation de l'Afrique par les Phéniciens. Les prêtres d'Egypte lui avaient raconté que ces peuples effectuèrent les premiers cette grande entreprise ordonnée par le Pharaon Nechos, entreprise dont l'exécution exigea trois années. Hérodote traite ce voyage de fabuleux, mais la raison sur laquelle il se fonde pour douter du rapport de ces navigateurs, c'est qu'ils racontaient avoir vu le soleil à leur droite; or, c'est précisément ce qui en prouverait la véracité. Quant à l'autre raison qu'une telle expédition aurait dû laisser des traces plus nombreuses dans la mémoire des peuples, elle n'est point très plausible. Ce voyage reste donc, sinon dans les choses rigoureusement prouvées, du moins dans celles que l'on peut admettre sans blesser la raison.

Eratosthènes, et plus tard Strabon et Méla, qui adoptèrent ce système en le modifiant dans certaines parties, ont décrit l'Afrique comme une péninsule, mais ils fixent ses limites en deçà de l'équateur. Regardant la zone torride comme entièrement inhabitable, ils ne pouvaient présumer que la terre s'étendît au delà; l'observation venait ici à l'appui du raisonnement. L'horreur des déserts brûlans qui succèdent aux fertiles régions du nord de l'Afrique, semble en effet s'accroître à mesure que l'on s'approche de la ligne équinoxiale. Mais voici la plus singulière de toutes les hypothèses des anciens. Jugeant indispensable pour l'équilibre du globe l'existence d'une masse de terre qui, située au sud de la ligne, balançât la masse du nord, ils placèrent sous l'équateur, vis à vis l'Afrique, un *antichones* ou *anti-continent*.

Eratosthènes, natif d'Alexandrie en Egypte, ne pouvait manquer de notions sur le Nil. Aussi la

description de ce fleuve et de ses deux affluens qui viennent de l'Abyssinie est-elle exacte, sauf une particularité que voici :

Comme la source du fleuve se trouvait située au delà du point qu'il avait assigné à l'extrémité méridionale de l'Afrique, il supposait que le Nil prenait naissance dans ce qu'il appelait l'anti-continent, et le faisait couler fort paisiblement sous la mer, puis enfin reparaître dans l'Afrique méridionale.

L'idée de l'anti-continent sembla fort naturelle à Ptolémée; mais ce géographe crut devoir le rattacher à l'Afrique, qui cessa de former une péninsule. Plaçant le littoral de son anti-continent vis à vis la côte méridionale de l'Asie, il ceignit la mer des Indes d'une longue ligne de terre dont l'extrémité ouest partait de la côte est de l'Afrique, et dont l'extrémité ouest se rattachait en Asie à la côte occidentale de la presqu'île au delà du Gange; la mer des Indes devenait ainsi une Méditerranée. Du reste, les notions de Ptolémée sur l'intérieur de l'Afrique se recommandent même aujourd'hui par une exactitude que les investigations récentes ont confirmée; la source du Nil dans les montagnes de la Lune, le cours des deux grands fleuves, l'Astaboras et l'Astapus, sont décrits avec la plus grande vérité. Il a donné des détails sur des régions à l'ouest du Nil que nous ne connaissons encore qu'imparfaitement, ainsi que sur le Niger et le Gir, dont une partie du cours est pour nous un problème en géographie.

Il est singulier que Ptolémée ne fasse point mention du Sahara; il pense que la Nigritie est limitrophe de la Barbarie et confond les caractères qui distinguent chacune de ces contrées. Quant aux connaissances de Ptolémée sur la côte occidentale, elles ont été l'objet de longues discussions. Les plus anciens documens sur cette partie de l'Afrique remontent au voyage d'Hannon le Carthaginois. On a pensé généralement, et Rennel semble avoir assez victorieusement prouvé que cette expédition, après avoir franchi le détroit de Gibraltar, alla au sud en longeant la côte occidentale jusqu'à Sierra Léone, c'est à dire à peu près jusqu'au 9e degré latitude nord; d'autres géographes cependant, et notamment M. Gosselin, prétendent qu'elle ne dépassa point le sud de la Barbarie. Le grand nombre d'îles, les crocodiles et les hippopotames qu'Hannon raconte avoir vus, et qui ne se trouvent point dans les fleuves de Maroc, et plus encore les peuplades nègres ou éthiopiennes dont il a parlé, sont de fortes présomptions pour croire qu'il a visité au moins les embouchures de la Gambie et du Sénégal. On peut douter cependant que les connaissances de Ptolémée se soient étendues aussi loin, puisqu'il place l'extrémité méridionale de l'Afrique de ce côté, vis à vis des îles Fortunées (Canaries).

Quant aux connaissances des Romains sur la côte orientale, M. Gosselin prétend qu'elles se terminaient vers le sud à deux degrés au nord de la ligne. On a de fortes raisons cependant de les

étendre davantage, car Ptolémée, en décrivant cette côte, dit qu'elle s'incline d'abord au sud-est, et puis au sud-ouest jusqu'au point où il rattache l'extrémité orientale de son anti-continent. D'ailleurs, il cite un plus grand nombre de fleuves qu'on n'en pourrait retrouver aujourd'hui sur l'étendue fixée par M. Gosselin. D'un autre côté, le docteur Vincent dans son ouvrage sur le périple de la mer Erythrée semble aller trop loin en portant les connaissances des anciens jusqu'à Mozambique; peut-être faut-il se ranger à l'avis de d'Anville, qui les borne à un cap situé sous le 10e latitude sud; mais alors ils auraient dit qu'il y avait des terres au delà de l'équateur, et dans ce cas à quoi bon leur anti-continent?

A l'époque de la décadence de l'empire Romain, l'Egypte et les contrées d'Afrique baignées par la méditerranée tombèrent au pouvoir des Sarrazins; accoutumé à traverser les déserts de la partie occidentale de l'Asie, ce peuple ne fut point arrêté par les sables du Sahara et pénétra jusque sur les rives fertiles du Niger. Cette contrée offrit de l'attrait à des peuples essentiellement voyageurs et commerçans, et toute la partie occidentale de la Nigritie se couvrit de colonies arabes, qui se formèrent successivement en royaumes. Léon l'africain, qui les visita dans le commencement du 16e siècle, en a donné une description intéressante.

Dans les premières années du 15e siècle, aucun vaisseau de l'Europe moderne n'avait encore doublé le cap Noun, situé à la côte occidentale sous le 29e latitude nord environ. En 1415, Don Henri, infant de Portugal, fit partir une expédition qui alla jusqu'au cap Bojador, c'est-à-dire deux dégrés plus au sud que le cap Noun. L'aspect formidable des rochers escarpés qui s'élevaient au sein d'une mer mugissante, effraya l'équipage; on n'alla pas plus loin; mais Gilianez, en 1432, doubla ce cap Boyador. En 1441, Gonzalès franchit le cap Blanc, situé sous le 21e latitude nord. Des expéditions successives firent connaître la côte du Sénégal, et de la Guinée septentrionale, où se formèrent divers établissemens; Diego Cam, en 1464, découvrit la Guinée méridionale.

Deux voyageurs, Covilham et Payva, recevaient en même temps l'ordre d'aller par terre, sur les bords de la mer rouge, et d'explorer les côtes de l'Asie et de l'Amérique baignées par la mer des Indes. Covilham visita l'Indostan, et, revenant à l'extrémité du détroit de Bab-el-Mandel, reconnut la côte orientale de l'Afrique.

De l'autre côté, les navigateurs continuaient leurs découvertes et, en 1483, Barthelemy Diaz alla le premier à une certaine distance au-delà de l'extrémité méridionale de l'Afrique, qu'il nomma *cap des Tempêtes :* le roi de Portugal changea cette dénomination en celle de *Bonne-Espérance*, parce qu'il supposa que l'on devait trouver par là le chemin des Indes par mer. Effectivement Vasco de Gama parti de Lisbonne en 1497, acheva l'année suivante la navigation qui fit connaître définitivement la côte de l'Afrique.

Il restait à connaître les régions intérieures : le Vénitien Cada-Mosto, qui voyageait pour le Portugal, procura le premier des renseignemens sur la partie orientale de la Nigritie. Léon l'africain publia, en 1526, des détails précieux sur l'Afrique, et notamment sur ses régions intérieures. On dut aux missionnaires Paëz et Lobo, des notions sur les sources du Nil; les discussions que fit naître la relation de Bruce donnèrent naissance, en 1788, à une société qui se forma en Angleterre pour *encourager les recherches dans l'intérieur de l'Afrique.*

Ledyard et Houghton périrent victimes de leur zèle pour la science; Browne plus heureux revit sa patrie après avoir visité toute la haute Egypte, et pénétré dans le sud-ouest jusqu'à la Nigritie. Les rapports recueillis par Seëtzen, quoiqu'il n'ait point lui-même visité les lieux qu'il décrit, sont précieux; le premier voyage de Mungo-Park, celui de Hornemann auquel on doit des notions sur l'Oasis de Syouah et sur le Fezzan, sont généralement connus. Les renseignemens publiés par M. Grey Jackson de Mogador, réveillèrent la curiosité de Mungo Park retiré dans l'Ecosse sa patrie; on sait qu'il trouva la mort sur les rives du Niger qu'il voyait pour la seconde fois. Bowdich a donné des notions sur l'Achanti, pays de la Guinée septentrionale; Badia et Ritchie sur l'Egypte, la Barbarie et le Fezzan; Tuckey sur la Guinée méridionale; Mollien sur la partie de l'Afrique baignée par le Sénégal, et la Gambie, jusqu'à Timbou, par 9°-30' de latitude nord. La partie la plus méridionale de l'Afrique a été explorée par un grand nombre de voyageurs, et notamment par Sparrmann et Thunberg, le Vaillant et Paterson, qui visitèrent les contrées au nord et à l'est du gouvernement du cap; plus tard par Barrow qui parcourut tout ce pays; par Truter et Somerville qui les premiers allèrent chez les Betjouanas; Lichtenstein, Campbell, et récemment Burchell ont suivi leurs traces et sont allés plus loin qu'eux. Belzoni, victime de sa passion pour les découvertes, est mort sur la côte de Benin. M. Caillaud, après deux excursions dans l'Egypte et dans la Nubie, vient d'en entreprendre une troisième, pour le succès de laquelle tous les amis de la science font des vœux sincères.

On n'a point pénétré dans l'intérieur de l'Afrique, par conséquent on ne le connaît point; les efforts que l'on a faits n'ont donné que de faibles résultats : au lieu de se contenter de bien établir ce qui pouvait être regardé comme certain, on s'est livré à des hypothèses qui, en elles-mêmes, n'auraient d'autre inconvénient que leur inutilité; mais, en les mêlant au peu de vérités connues, on est parvenu à jeter beaucoup d'incertitude dans cette partie de la géographie; parce que souvent on ne sait s'il s'agit d'un fait bien constaté, ou d'une conjecture qui, en passant de bouche en bouche, a pris le caractère d'une réalité.

Le résumé de ce qu'on a écrit sur le Niger est une preuve de la confusion que peut produire le mélange de quelques observations exactes avec des-oui-dire et des suppositions.

Des géographes ont remarqué qu'en Afrique, lorsqu'on s'éloigne des côtes, les terres s'élèvent comme par gradins; ils en ont conclu que le centre forme un plateau dont l'élévation est au moins égale aux plus hautes montagnes connues.

D'autres remarquent des cours de fleuves dont on ne trouve point les embouchures, ils en concluent que le milieu de l'Afrique est occupé par une mer aussi grande pour le moins que la mer Caspienne, et, selon eux, cette mer reçoit des eaux qui ne vont point à la mer.

Entre ces hautes montagnes et cette mer profonde il nous semble qu'il peut y avoir un troisième parti plus sûr, c'est de garder le silence jusqu'à ce qu'on sache des choses positives.

L'Afrique située en grande partie sous la zone torride, offre d'immenses déserts de sable rebelles à toute végétation; sa terre est généralement desséchée par un soleil brûlant; cependant partout où il y a de l'eau, il y a végétation et il peut y avoir culture.

Ainsi dans les déserts, là où des bas fonds réunissent les eaux en plus ou moins grande quantité, l'on trouve des paturages et d'autres productions qui font de ces espaces des espèces d'îles qu'on nomme *oasis*.

L'embouchure des fleuves et les vallées où ils coulent, présentent souvent l'aspect de la plus riche végétation.

Plusieurs fleuves en Afrique offrent le phénomène de la crue périodique de leurs eaux que l'on explique d'une manière très vraisemblable par les pluies qui tombent par torrens, à des époques fixes de chaque année.

On cultive en Afrique le froment, le riz, le sorgho, l'orge, etc. D'épaisses forêts couvrent plusieurs de ces contrées; on trouve dans celles de l'ouest et du centre, le *Baobab* arbre dont le tronc est d'une dimension gigantesque; dans les pays arides on rencontre d'épais buissons épineux, asile de toutes sortes d'animaux malfaisans.

La vigne, inconnue sous la ligne, réussit également au nord et au sud; le figuier indien, le dragonnier, le séné, le tamarinier, le bananier, alto ou l'arbre épineux qui donne la gomme, le chi qui produit le beurre végétal, appartiennent aux régions du centre; la grande quantité de poudre d'or, recueillie dans le lit des fleuves et qui forme pour les caravanes de l'intérieur une branche importante de commerce, semble indiquer une abondance remarquable de ce précieux métal. Dans les montagnes du nord, et dans celles du sud, on exploite des mines de fer et de cuivre, on trouve sur différens points des sardoines, des onyxs, des améthystes, des émeraudes, etc. Mais l'exploitation en est trop négligée, pour que l'on puisse en rien conclure sur l'abondance ou la pénurie des trésors minéralogiques de l'Afrique.

Le règne animal présente la plus grande variété: nous nous contenterons de citer le buffle, le

zèbre, le chameau, le lion, le léopard, la panthère, le caracal, l'hyène, le chakal, l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la giraffe (que la mythologie arabe attèle au char du maître du tonnerre); les gazelles, les antelopes, différentes espèces de singes et de baboins en grande quantité; parmi les oiseaux, le flamand, le perroquet, l'aigrette, l'autruche, de belles espèces d'aigles, l'ibis, etc.

Des crocodiles et des serpens monstrueux habitent les marécages et les fleuves de l'Afrique; ses rivières sont peuplées de poissons remarquables par leur beauté et leur saveur; d'immenses nuées de sauterelles qui épouvantent les cultivateurs par leurs ravages, et nourrissent les Arabes vagabonds; le scorpion, le boulakos espèce de tarentule, le lessab, ect., infectent plusieurs de ces contrées.

Au nord, les Arabes et les Berbers; à l'est, les Cophtes, les Ethiopiens; plus au sud, les Nubiens et les Abyssins forment autant de peuples distincts provenans de nombreux mélanges de races asiatiques. Toutefois les Cophtes paraissent devoir être considérés comme authoethones.

Les Nègres, les Cafres et les Hottentots forment trois races distinctes, qui peuvent être regardées comme authocthones et particulières à l'Afrique méridionale et occidentale.

Quelques langues en Afrique, à la tête des quelles il convient de placer l'arabe, sont écrites. On a essayé de ranger sous des dénominations générales la multitude des langues de ce continent; il en est, dans le sud, qui ressemblent à de véritables gloussemens. Plusieurs langues de l'intérieur sont comprises dans une grande étendue de pays, et servent aux communications mutuelles des peuples.

L'on ne retrouve le christianisme que dans le nord de l'Afrique, l'Egypte, l'Abyssinie et dans les établissemens européens.

La religion musulmane est généralement pratiquée dans le nord, puis répandue d'une maniere plus ou moins corrompue dans plusieurs des autres contrées, livrées d'ailleurs à peu près entièrement au fétichisme le plus bizarre.

Le gouvernement de toute la partie du nord est le despotisme le plus absolu; et cette forme se retrouve presque partout dans le reste de l'Afrique. Chez plusieurs peuples les chefs consultent les anciens pour les affaires importantes; quelques tribus errantes vivent sans liaison entre elles.

On fait d'abondantes récoltes dans les régions du nord, on y fabrique des étoffes de coton, on prépare des cuirs, on travaille le fer; quant au commerce intérieur, il se borne à quelques relations entre la partie centrale ou Nigritie et les contrées du nord. Il se fait par des caravanes qui traversent le grand désert de Sahara : le chameau que les Arabes ont surnommé le vaisseau du désert, est particulièrement l'animal employé dans ces caravanes où l'on en compte pour l'ordinaire de 500 à 2 mille; une caravane peut faire 3 milles par heure et marche environ 6 à 7 heures par jour: ce calcul

semblerait donner par jour une vingtaine de milles; mais, comme le fait remarquer le major Rennel, les accidens imprévus le réduisent pour l'ordinaire à 16 et quelquefois même 13 milles. Le principal objet de commerce dans la partie centrale de l'Afrique, est le sel dont elle manque complètement; elle donne en échange de la poudre d'or et des esclaves que l'on voit traînés par grandes troupes à la suite des caravanes.

On fait des vœux pour que nous puissions enfin parvenir à mieux connaître l'intérieur de ces contrées; mais quel ensemble de connaissances obtiendra-t-on jamais, dans un pays immense soumis à un climat brûlant, et où l'on peut cependant périr de froid, si l'on en croit des relations récentes; sans chemins, sans communications; coupé par des marais empestés, peut-être par des montagnes inaccessibles; infesté d'insectes vénimeux, rempli de serpens, de bêtes féroces, habité par des hommes non moins sauvages, et par fois aussi féroces que les animaux auxquels ils disputent sans cesse leur existence?

OCÉAN GLACIAL

ASIE

MER DE BERHING

Iˢ Aleuthiennes

MER POLAIRE

POSSESSIONS RUSSES

GROELAND

Golfe de Baffin

Détroit de Davis

Cercle Polaire Arctique

POSSESSIONS ANGLAISES

OCÉAN ATLANTIQUE BORÉAL

GRAND OCÉAN BORÉAL

ÉTATS UNIS

Mᵗˢ Alleghanys

MEXIQUE

Tropique du Cancer

Golfe du Mexique

Iˢ Lucayes

OCÉAN ATLANTIQUE ÉQUINOXIAL

Grandes Antilles

Petites

MER DES ANTILLES

GUATIMALA

Isthme de Panama

GRAND OCÉAN ÉQUINOXIAL

Equateur

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE

par A.M. Perrot

1825.



(Carte N° 13.) AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

LIMITES. *Au nord :* Océan glacial arctique. *A l'est :* Océan atlantique boréal, équinoxial. *Au sud :* la mer des Antilles, l'isthme de Panama. *A l'ouest :* grand Océan équinoxial, austral, mer de Behring, détroit de Behring.

GRANDES DIVISIONS POLITIQUES ET GÉOGRAPHIQUES.

Au nord-ouest : possessions russes. *Au centre :* pays des Indiens. *Au nord-est :* possessions anglaises. *A l'est, au centre* et *à l'ouest :* Etats-Unis. *Au sud-ouest* et *au sud :* Mexique, Guatimala.

Accidens naturels communs à plusieurs divisions ou faisant limite.

Mer : mer Polaire.

Golfes : de Baffin, d'Hudson, du Mexique.

Détroits : de Lancaster, de Barrow, de Davis, d'Hudson, canal de Bahama, canal de Géorgie.

Montagnes : monts Rocheux, monts Alleghany.

Lacs : des Bois, de la Pluie, lac Supérieur, Michigan, Huron, Saint-Clair, Erié, Ontario, Champlain.

Fleuves et rivières : Ounjigah et Mackensie, Tachoutché-Tessé, Rouge, Basse Rouge, de la Pluie, Saint-Laurent, Missisipi, Arkansas (*affl.* de l'Arkansas, Negraka, grande Saline, Canadien), Rouge, Sabine.

Iles principales. Dans l'*Océan atlantique :* Terre-Neuve, les Bermudes, Lucayes, grandes Antilles, petites Antilles. Dans le *grand Océan :* Revillagigedo, Archipel Quadra et Vancouver, Aleutiennes.

LIMITES.

Une question qui n'est point encore décidée s'est élevée parmi les géographes pour savoir s'il fallait comprendre le Groënland dans l'Amérique du nord, ou si cette contrée, étant séparée de ce continent par l'Océan glacial arctique, devait faire une terre à part.

L'Amérique septentrionale se trouverait, dans le premier cas, comprise entre les 15° et 170° longitude ouest; et, dans le second, entre le 57° et 170°. Elle s'étend, à partir du 7° latitude nord, dans le premier cas, peut-être jusqu'au pôle arctique, dans le second jusqu'au 70°. Elle est bornée à l'est par l'Océan atlantique, boréal et équinoxial, au sud par l'isthme de Panama, à l'ouest par le grand Océan équinoxial et boréal, par la mer de Behring et le détroit du même nom.

Le cap du Prince de Galles, situé dans les possessions russes par les 170° longitude ouest et 66° latitude nord, forme son extrémité la plus occidentale; la plus orientale est formée, si l'on joint le Groënland à l'Amérique du nord, par l'un des caps de sa côte est, et, si on le détache de ce continent, par le cap Charles situé à l'est des possessions anglaises sous les 57° longitude ouest et 52° latitude nord.

Grandes divisions politiques et géographiques.

Les grandes divisions adoptées le plus généralement pour l'Amérique du nord; sont :

Au nord-ouest, les possessions russes; *au centre* et *au nord*, le pays des Indiens; *au nord-est*, les possessions anglaises et le Groënland; *au centre* et *à l'est*, les Etats-Unis; *à l'ouest*, *au centre*, *à l'est* et *au sud-est*, les Etats-Unis; *au sud-ouest* et *au sud*, le Mexique et Guatimala.

DESCRIPTION

DES ACCIDENS NATURELS FORMANT LIMITE ENTRE LES DIVERSES DIVISIONS POLITIQUES ET GÉOGRAPHIQUES, OU COMMUNS A PLUSIEURS D'ENTRE ELLES.

Golfes.

Golfe de Baffin, appelé ainsi du nom de l'anglais Guillaume Baffin, qui le découvrit en 1616, en cherchant un passage pour pénétrer par le nord-ouest, de l'Atlantique dans le grand Océan. Ce golfe situé dans la partie la plus septentrionale de l'Amérique du nord, entre les 70° et 78° latitude nord, sous le 70° longitude ouest, sépare, sur ce point, l'Amérique du Groënland. Des montagnes règnent le long de ses côtes qui sont continuellement bordées de glaces, et ne laissent qu'un étroit passage entre elles et les bancs de glaces qui couvrent le milieu du golfe; la navigation se borne à quelques semaines. Les oiseaux aquatiques le désertent avant la fin de juillet. Il abonde en phoques, narvals, baleines et autres grands animaux marins, il communique avec l'Océan atlantique boréal par le détroit de Davis, et avec la mer boréale par le détroit de Lancaster, et le canal de Barrow. On ignore encore s'il communique aussi avec le golfe d'Hudson, qui pénètre dans le littoral est des possessions anglaises.

Hudson. Ce golfe situé entre les 75° et 96° longitude ouest, et les 51° et 63° latitude nord, reçut son nom du navigateur anglais Henri Hudson qui le découvrit en 1610.

Rien n'est plus affreux que les environs du golfe d'Hudson; on n'aperçoit de tous côtés que des terres stériles, et des rocs escarpés; le soleil ne réchauffe jamais ce sol que rendent inabordable des glaces et des amas de neiges qui semblent ne fondre jamais. La navigation n'y est libre que depuis le commencement de juillet jusqu'à la fin de septembre, encore y rencontre-t-on alors souvent des glaçons très dangereux; le golfe d'Hudson communique avec le détroit de Davis par les détroits de Frobisher, de Cumberland et de Hudson.

Golfe *du Mexique.* On donne ce nom à la partie de l'Océan atlantique, comprise entre les 84° et 100° longitude ouest, sous le tropique du Cancer, et qui baigne la côte sud des Etats-Unis et la côte est du Mexique; on évalue sa largeur à environ 200 milles et sa longueur à 235.

Détroits.

De Davis, appelé ainsi du nom de Jean Davis, navigateur anglais, qui explora ces parages dans

l'année 1585; en cherchant un passage pour pénétrer par le nord de l'Océan Atlantique dans le grand Océan. Ce détroit situé entre les possessions anglaises et la côte ouest du Groënland, sous les 68° latitude nord, et 60° longitude ouest, communique du golfe de Baffin à l'Océan atlantique boréal.

De *Lancaster*, situé au nord-ouest du golfe de Baffin par les 85° longitude ouest, et 73° latitude nord.

Canal de *Barrew*, à l'ouest du détroit de Lancastre, par la même latitude et par le 90° de longitude ouest, découvert par Parry, en 1819.

Hudson, ce détroit situé sous le 61° latitude nord, par le 70° longitude ouest, communique du golfe d'Hudson au détroit de Davis; il doit son nom au navigateur Hudson, qui le découvrit en 1610 en même temps que le golfe dont il forme l'entrée.

Canal de Bahama, ou détroit des *Florides*. Ce détroit situé sous le 82° longitude ouest, par le 24° latitude nord, communique du golfe du Mexique dans l'Océan atlantique. Il sépare la côte sud des États-Unis, des Iles Lucayes.

Canal de Géorgie, à la côte ouest au nord, sous les 50° latitude nord, entre les 125° et 130° longitude ouest. Entre l'île la plus méridionale de l'Archipel Quadra et Vancouver, et les côtes ouest de l'Amérique du nord, ce détroit baigne une partie des côtes des possessions anglaises, et une partie de celles des États-Unis.

Montagnes.

Le système des montagnes de l'Amérique septentrionale peut se diviser en deux parties distinctes: l'une à l'ouest, l'autre à l'est. A l'ouest, dans une direction parallèle à celle des côtes baignées par le grand Océan, et à une distance qui varie d'un petit nombre de lieues, jusqu'à quatre-vingt et même cent, règne une longue chaine de montagnes qui partant des bords de la mer arctique, se dirige vers le sud jusques à l'isthme de Panama, où elle vient s'unir aux monts de l'Amérique méridionale. Cette chaîne court d'abord sur les possessions russes, puis sur les possessions anglaises, sur les Etats-Unis et enfin sur le Mexique et Guatimala.

Elle reçoit successivement dans ces différens pays les noms de : dans les possessions russes, et les possessions anglaises, *Monts Rocheux;* dans les États-Unis, monts Colombiens plus au sud et *Sierra verde;* dans le Mexique, *Sierra de los Mimbres*, puis Sierra de la Madre. La description de chacune de ces parties se retrouvera dans l'historique de chacune des contrées qui la renferment.

De la chaîne principale se détachent à l'ouest différens rameaux dont les plus considérables cou-

rent vers l'extrémité est des possessions anglaises, et atteignent les monts Alleghany et la côte baignée par l'Atlantique. Ces rameaux forment, par les 55°, 50°, et 41°, latitude nord, les lignes de partage 1° des eaux entre la mer polaire et le golfe d'Hudson, 2° entre le même golfe, le golfe du Mexique, les lacs au nord, et le cours du fleuve St. Laurent; 3° entre les lacs au midi et le même golfe du Mexique.

A l'ouest de la chaîne principale se détachent d'autres rameaux qui courent au nord probablement jusqu'au détroit de Behring, au midi jusqu'à l'extrémité de la Californie, à l'ouest jusqu'à l'extrémité de la presqu'île d'Alachka.

Le nord de cette chaîne est couvert de neiges perpétuelles.

Les parties qui courent sur le Mexique et sur la Californie, offrent plusieurs volcans en activité.

Alleghany: dans la partie est des États-Unis, et le long de la côte baignée par l'Atlantique, règne un système de monts, dont la chaîne principale s'étend en remontant vers le nord est, entre les 23° environ et 48° latitude nord, jusqu'au golfe St. Laurent; sous le nom de *monts Alleghany*, entre cette chaîne et la côte règnent des montagnes secondaires, appelées montagnes *bleues*, à l'ouest des Alleghany, on voit une autre suite de montagnes secondaires nommées monts de *Cumberland*. C'est à cette chaîne que se rattache la ligne de faîte ou du partage des eaux, qui passe au midi des lacs, et dont nous avons parlé plus haut.

Lacs.

Lac des Bois. Ce lac situé par les 49° latitude nord, et 96° longitude ouest, contribue à former la limite entre les possessions anglaises et les États-Unis; on lui donne ce nom de lac des Bois, à cause des forêts épaisses de chênes, de pins, de sapins, etc. qui couvrent ses rives. Il est de forme circulaire, et a 12 lieues de tour; il est couvert d'îles dont quelques-unes sont assez considérables. Le traité conclu entre l'Angleterre et les États-Unis, établit ce lac comme le point d'où partirait une ligne de démarcation, courant dans une direction parallèle à l'équateur, jusques aux monts Rocheux et marquant la frontière des possessions anglaises et de l'Union.

Lac de la Pluie. Ce lac situé à peu de distance du lac des Bois, et un peu plus vers le sud-est, par 48° de latitude nord, concourt à former la limite entre les possessions anglaises et les États-Unis. On le divise en partie nord ou grand lac, en partie sud ou petit lac; sa profondeur est peu considérable: on évalue sa largeur à 7 lieues, sur environ 100 de longueur; près de la rive ouest, l'eau est claire et bonne; elle nourrit des poissons excellens. Un grand nombre d'oiseaux de passage vient y chercher un abri vers la fin de l'année; les terres voisines paraissent très propres à la culture; il se décharge dans le lac des Bois par la rivière de la Pluie.

Lac Supérieur : par 45° latitude nord, et 90° longitude ouest, ce vaste lac est la masse d'eaux non salées la plus considérable que l'on connaisse ; on évalue sa longueur à 130 lieues, sa largeur à 155; on lui en donne 370 de circuit ; sa profondeur est très grande. Aucun lac n'offre des eaux plus transparentes; sa côte ouest découpée par des baies nombreuses, présente des falaises calcaires escarpées ; sa côte est, au contraire, présente des dunes basses et à pentes prolongées; ce lac à des tempêtes aussi violentes que celles de l'océan. Il reçoit les eaux de différens lacs moins importans, disposés par échelons au dessus de sa partie ouest ; sa partie nord, et nord-est, présente quelques îles assez considérables, dont l'une l'ile Royale a 36 lieues de longueur sur 14 de largeur. Son épanchement se fait dans sa partie sud, par un courant rapide qu'interrompent, à chaque pas, de nombreuses masses de rochers; il se précipite dans le lac Huron par le saut Ste-Marie. Le lac supérieur nourrit des espèces très variées de poissons, et notamment des truites, des esturgeons, et une sorte de poissons blanc qui par la forme se rapproche assez de l'alose, mais dont la chair est différente.

Nous n'avons donné sur notre carte le nom du lac *Michigan*, que pour indiquer l'ensemble et la disposition des lacs situés dans ses régions; le lac Michigan appartient entièrement aux États-Unis, sa description se retrouvera dans la carte spéciale de cette contrée.

Lac *Huron*, compris entre les 83° et 87° longitude ouest, par le 45° latitude nord ; il contribue à former la limite entre les possessions anglaises et les États-Unis ; il communique au nord ouest avec le lac supérieur par le détroit de Ste. Marie, à l'ouest au lac Michigan, au sud au lac Erié par la rivière et le lac St. Clair, il est moins considérable que le lac supérieur. La plus grande longueur de l'ouest à l'est est de 73 lieues, sa largeur varie de 20 à 35 ; sa forme très irrégulière, se rapproche de celle d'un triangle. Une longue chaine d'îles courant de l'ouest à l'est la traverse ; quelques-unes ont jusqu'à 7 et 10 lieues de long sur 3 et 4 de largeur, et sont assez hautes ; d'autres plus petites et dispersées par groupes dans les autres parties du lac, en rendent la navigation dangereuse. De violens ouragans, accompagnés de tonnerre et d'éclairs s'y font ressentir plus fréquemment que dans tout autre région de l'Amérique du nord ; la qualité des terres qui bordent à l'ouest le lac Huron, est bien inférieure à celles des rives des lacs voisins, et notamment du lac Erié. Elles offrent un mélange de sables et de pierres, sur lesquels croissent des pins et des chênes clair-semés, elles s'améliorent cependant à une certaine distance du lac.

Le *lac St. Clair*, situé entre le lac Huron et le lac Erié ; il communique avec le premier par la rivière St. Clair, et avec le second par la rivière du Détroit; ces deux rivières ne sont que des parties du cours de St. Laurent (comme on le verra à l'article particulier de ce fleuve); le lac St. Clair est de forme circulaire ; on lui donne environ 10 lieues de diamètre, et 30 de circonférence ; sa profondeur lui permet de porter des vaisseaux du plus haut bord.

Lac Erié, par les 85° longitude ouest, et 42 latitude nord; Les eaux du lac Huron et des autres grands lacs arrivent dans la partie sud-ouest par la rivière du Détroit. Il communique au nord-est avec le lac Ontario par la rivière de Niagara dont on peut évaluer le cours à 12 lieues; on donne au lac Erié 77 lieues de longueur, prise du sud-ouest au nord est sur 21 de largeur. Le circuit de ses côtes peut aller à 220; comme tous les lacs de ces régions, il est sujet à de violentes tempêtes; mais ses côtes et principalement celles du nord offrent des ports excellens; sa profondeur peut aller de 40 à 45 brasses; son fond est rocailleux et ne permet que difficilement à l'ancre de s'y fixer; ses eaux nourrissent une grande variété de poissons.

Lac Ontario, par 43° latitude nord, contribue à former la limite entre les possessions anglaises et les Etats-Unis; sa longueur est de 57 lieues, et sa plus grande largeur de 20. Le circuit de ses côtes est évalué à 153; sa profondeur est dans quelques endroits de 50 brasses; dans le centre elle va jusqu'à 300; ses côtes, au nord, sont basses et dans certains endroits marécageuses. A l'ouest et au nord-ouest, elles présentent des falaises qui se prolongent le long des côtes sud; en s'abaissant, ses bords sont couverts de forêts entrecoupées de clairières où sont divers établissemens. Les Anglais et les Américains entretiennent chacun une marine qui trouve un abri commode dans les baies nombreuses du lac; il renferme plusieurs Iles; la plus considérable a reçu le nom de grande île. Le lac Ontario communique au sud-ouest avec le lac Erié par la rivière de Niagara; il reçoit au nord-est le nom de lac des Mille-Iles, à cause des Ilots nombreux dont il est couvert. Il est le dernier des grands lacs de ces régions, car de son extrémité nord-est sort le fleuve Saint-Laurent.

Champlain. On donne environ 40 lieues de longueur à ce lac, situé sur la limite des États-Unis et des possessions anglaises à l'est du lac Ontario, par les 76° longitude ouest, et 44° latitude nord.

Sa largeur varie considérablement; la partie nord, est semée d'un grand nombre d'îles, dont la plus importante, *Sud-Here,* compte 5 lieues de longueur, sur 1 environ de largeur; la profondeur du lac est d'environ 60 à 70 brasses; l'eau en est plus ou moins claire, à proportion de la profondeur, et dans la partie la plus large elle est extrêmement transparente; les rives son généralement élevées, et présentent des rochers, surtout du côté de l'ouest. La rivière de Chamblay ou de Richelieu ou de Sorelle, porte les eaux du lac dans le fleuve Saint-Laurent.

Ce lac porte le nom de Samuel Champlain de Brouage, qui le découvrit en 1609.

Fleuves et rivières.

Mackenzie ou *Ounjigah.* Ce fleuve appelé aussi rivière de la Paix, prend naissance dans les monts

Rocheux, sous les 54° latitude nord, et 130° longitude ouest; il se forme de trois bras : le plus septentrional sort du lac Ilum; le plus méridional est nommé bras de l'Est; celui du centre est le principal; on lui conserve le nom d'Ounjigah. Après un cours assez considérable dans la direction de l'ouest au nord-est, ce fleuve parvenu au lac Athapesco change sa direction pour celle du sud au nord-est, et son nom pour celui de rivière de l'Esclave, et se rend dans le lac de l'Esclave. Au sortir de ce dernier, il change son nouveau nom, pour celui de MacKenzie, en mémoire du voyageur qui le découvrit en 1789, et va se jetter dans la mer Boréale, par les 135° longitude est, et 69° latitude nord; il est navigable jusque dans le voisinage des monts Rocheux; là, de fréquentes cascades interrompent son cours. On lui donne déjà environ un mille de largeur à l'endroit où il reçoit le nom de rivière de l'Esclave; le pays situé entre le lac de ce nom et l'Athapesco, est si peu élevé, que le fleuve, pour peu qu'il sorte de ses rives, couvre une étendue immense de terrain. Il forme la limite entre les possessions russes et les possessions anglaises dans l'Amérique du nord; l'étendue entière de son cours est évaluée à 210 lieues.

Tacoutché-Tessé. Ce fleuve, formé de deux sources, prend naissance dans les monts Rocheux, sur le versant opposé à celui d'où sort l'Ounjigah; il coule du nord au sud-ouest, et forme la limite qui sépare à l'ouest les Etats-Unis des possessions anglaises; après un cours de 100 lieues, il se jette dans le canal de Géorgie (grand Océan boréal), par les 125° longitude ouest, et 49° latitude nord.

Rivière Rouge. Cette rivière qui se jette dans le lac Ouinnipeg, dans la partie sud-est des possessions anglaises, sous les 51° latitude nord, et 99° environ longitude ouest, est formée de la réunion de deux bras, l'un qui prend sa source dans les possessions anglaises, est nommée *haute rivière Rouge* et encore *Assiniboinis;* l'autre qui prend naissance dans la partie nord-est des Etats-Unis est appelé *basse rivière Rouge.* Cette dernière court du sud au nord, elle est commune aux Etats-Unis, et aux possessions anglaises, on évalue son cours jusqu'à sa réunion avec l'autre bras, à environ 60 lieues; le reste du cours jusqu'au lac, est de 25.

Rivière de la Pluie. Cette rivière prend sa source à quelque distance du lac de la Pluie, par les 94° longitude ouest, et 48° environ latitude nord; elle traverse ce lac, et va se rendre dans le lac des Bois, en servant de limite sur ce point entre les possessions anglaises et les Etats-Unis.

Fleuve Saint-Laurent. C'est, à proprement parler, le détroit par où s'écoulent dans l'Atlantique les eaux des lacs Supérieur, Huron, etc., etc; ce fleuve reçoit différens noms : depuis son embouchure, dans le golfe Saint-Laurent, sous les 48° latitude nord, et 72° longitude ouest, jusqu'au 76° longitude ouest, c'est le *Fleuve Saint-Laurent;* de ce point, jusqu'au lac Ontario, c'est le *Cataraqui*, ou *Iroquois;* entre le lac Ontario et le lac Erié, c'est la rivière de *Niagara;* entre le lac Erié et

le lac Saint-Clair, *le détroit;* entre le lac Saint-Clair, et le lac Huron, la *Rivière Saint-Clair;* entre le lac Huron et le lac supérieur, les *chutes* ou *sauts de sainte Marie*. On peut évaluer à 257 lieues les cours réunis du Saint-Laurent et du Cataraqui. La partie voisine du lac Ontario est couverte de nombreux îlots; des bas-fonds et des courans rapides rendent, pour les bateaux, ce passage difficile. En se rendant à la mer, le fleuve s'élargit et forme plusieurs lacs de quelque importance. « Il « prend alors, dit M. Malte-Brun, un caractère extrêmement pittoresque; c'est un tableau char- « mant et impossible à décrire, etc.

Quant à la rivière du Niagara, on évalue l'étendue de son cours à 12 lieues; sa largeur varie d'un quart de lieue à une lieue; elle est assez profonde pour porter des navires tirant huit à neuf pieds d'eau; plus loin, le canal se rétrécit et s'embarrasse tellement de rochers, que les bateaux seuls y trouvent un passage. Au delà, le lit du fleuve est entièrement libre; seulement la rapidité de son cours est extrême, des rochers reparaissent de nouveau en grand nombre, et la rivière se précipite d'une hauteur de 163 pieds. Cette chute se fait par deux cataractes, dont l'île des Chèvres marque la séparation. La cataracte ou le saut de l'ouest, est le plus considérable. On le nomme le grand *Saut*, ou le saut du *Fer à cheval*, à cause de sa forme; on lui donne 1800 pieds de large; le saut de l'est en a 1000. Ce saut immense s'annonce par un effroyable bruit, il est continuellement enveloppé d'un nuage d'écume que l'on aperçoit de très loin.

La rivière de Détroit, dont on évalue le cours à 14 lieues, et le Saint-Clair auquel on en donne environ 20, ont déjà été nommés.

La réunion de ces diverses parties dont on s'accorde à composer le Saint-Laurent forme un cours d'eau dont on peut évaluer l'étendue à environ 670 lieues.

Chambly. Cette rivière, située sous le 46° latitude nord, par le 76° longitude ouest, sert de communication entre le lac Champlain et le fleuve Saint-Laurent. Elle a reçu encore les noms de *Richelieu* et de *Sorelle*; on doit la considérer comme un affluent du fleuve.

Mississipi. Son cours est entièrement compris dans le territoire des Etats-Unis; son nom ne se trouve sur notre carte, que parce qu'il reçoit des affluens communs à deux grandes divisions, savoir :

L'*Arkansas*; il prend sa source dans les monts Rocheux, par les 110° longitude ouest, et 40° latitude nord, coule de l'ouest au sud-est, et, formant la limite entre le Mexique et les Etats-Unis, vient se jeter, par les 34° latitude nord, et 93° environ, longitude ouest, dans le Mississipi. L'étendue de son cours est évaluée à 660 lieues. Vers le commencement de février, époque à laquelle les pluies viennent le grossir, on peut, avec des bateaux d'une construction particulière, le remonter jusques à sa sortie des montagnes, c'est-à-dire jusqu'à la distance de 64 lieues de sa source; le reste

de l'année, son lit est presque entièrement à sec. Les bancs de sables sur lesquels passent ses eaux, leur communiquent un goût qui les rend désagréables à boire; elles sont chargées d'un fort mélange de ce sable, qui est rouge.

Negraka. Cette rivière prend sa source au pied de l'une des branches de la chaîne des monts Rocheux, par les 37° latitude nord, et 106° longitude ouest, dans la partie est du Mexique, puis coulant de l'ouest à l'est, se rend dans la partie ouest des Etats-Unis, et se joint à l'Arkansas, sous le 100° environ longitude ouest.

Grande Saline. Autre affluent de l'Arkansas, qui prend sa source un peu plus au sud que la Negraka, et qui, courant dans une direction parallèle à celle de cette rivière sur une partie du Mexique et des Etat-Unis, se jette aussi dans l'Arkansas. Le voyageur Pike la nomma ainsi à cause de la salure de ses eaux, qui est telle qu'elles suffisent pour saler convenablement les mets que l'on y fait bouillir.

Canadien. La rivière Canadien se forme de trois branches grossies chacune de plusieurs autres petites rivières et qui prennent toutes les trois naissance dans la partie est du Mexique, au sud de la rivière Saline et de la Negraka, sous les 107° longitude ouest; la plus au nord est nommée Roxo; celle du centre, regardée comme la principale, conserve le nom de Canadien. On désigne la troisième par le nom de branche du Sud; ces trois branches réunies en un seul lit dans la partie ouest des Etats-Unis, se joignent à peu de distance de leur confluent, à l'Arkansas, par les 97° longitude ouest.

Rivière Rouge. Cette rivière se forme de deux branches principales qui toutes les deux prennent leur source dans la partie est du Mexique, au pied d'une des branches des monts Rocheux, au sud de la Canadien, et sous la même latitude. La plus au nord est appelée fausse Washita; celle du sud conserve le nom de rivière Rouge, et forme en partie la limite qui sépare les Etats-Unis du Mexique; dans la partie ouest des Etats-Unis, ces deux branches se réunissent dans une seule, qui verse ses eaux dans le Mississipi par les 94° longitude ouest et 32° latitude nord; le sable rouge dont ses eaux sont empreignées, lui a valu son surnom. A 45 lieues de son embouchure, sa navigation est interrompue par des roches. Plus loin, en remontant vers la source, un phénomène assez singulier se présente : des arbres déracinés par les eaux se sont arrêtés; unis ensemble, ils ont formé maintenant une immense radeau, qui, se liant aux rives, couvre le lit de la rivière pendant l'espace de 17 lieues, et le dérobe à l'œil du voyageur. Ce radeau s'est peu à peu couvert de sables et de terres, et la végétation y est aussi belle que sur les rives. Les eaux de cette rivière ont, comme presque toutes celles de ces contrées un goût de sel très prononcé.

Sabina. Cette rivière prend sa source par les 33° latitude nord, et 97° longitude ouest, coulant

du nord au sud; elle forme la limite entre les Etats-Unis et le Mexique, et vient se jeter sous le 30e latitude nord, dans le golfe du Mexique. Elle forme à son embouchure la baie de la *Sabine*; cette baie peut avoir 10 lieues de long sur 3 de largeur; sa profondeur n'excède pas 3 pieds; les bords de cette rivière sont en partie couverts de forêts.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Les découvertes de Colomb ayant éveillé l'attention de Henri VII roi d'Angleterre, Sébastien Cabot partit de Bristol en 1497, avec l'ordre de parcourir l'Océan atlantique dans tous les sens, et de prendre possession, au nom de son souverain, de tous les pays habités par des idolâtres, et non soumis encore à quelque prince de la chrétienté. Cabot aborda sur la côte est de l'Amérique septentrionale, qu'il explora depuis le 36e jusqu'au 38e latitude nord. L'expédition de Ponce de Léon, Espagnol, qui eut lieu en 1512, celle de Verrazani, Florentin, envoyé en 1524 par François 1er roi de France, celles d'Etienne Gomez et de Ferdinand de Solo, Espagnols, l'une en 1525, et l'autre en 1539; celle de Jacques Cartier, Français, qui entra dans le golfe et le fleuve Saint-Laurent, à la même époque, firent connaître ces régions depuis le golfe du Mexique, jusqu'à l'île de Terre-Neuve.

En 1607, Davis pénétra dans le détroit qui porte son nom; Hudson et Baffin, l'un en 1610, l'autre en 1616, reconnurent les deux grands golfes auxquels ils ont aussi donné leur nom. Le but de ces navigateurs était de chercher une communication entre l'Océan atlantique et le grand Océan; Frobisher avait entrepris la même recherche, et a également laissé son nom à l'un des passages qui conduit au golfe d'Hudson.

En 1819, le capitaine Parry est parvenu par les détroits de Lancaster et de Barrow, sur la côte ouest du golfe de Baffin, jusque dans la mer Polaire, du 75e au 115e de longitude ouest.

L'intérieur des terres n'a point été négligé; de hardis voyageurs, en parcourant le nord de

l'Amérique septentrionale, ont a ajouté aux connaissances que nous devions déjà à d'intrépides navigateurs.

Héarn en 1772, parvint à l'embouchure du Copper-Mine, dans une mer jusque-là inconnue, par le 115° longitude ouest, et le 67° latitude nord.

En 1789, Mackenzie suivit le fleuve qui porte son nom, jusqu'à son embouchure, dans une mer Polaire par la même latitude, et par 135° de longitude ouest. Le major Pike, les capitaines Lewis et Clarke, ont visité les sources du Mississipi et du Missouri. Les derniers ont gagné par terre les rivages du grand Océan. Enfin, en 1821, Franklin, descendu par le fleuve Copper-Mine, a parcouru 180 lieues de la côte au nord-est de ce fleuve.

François Drake avait fait à l'ouest d'inutiles recherches pour découvrir une communication entre le grand Océan et l'Océan atlantique. En parlant du détroit de Behring, nous avons fait connaître l'époque de sa découverte (1729), par le navigateur dont ce détroit porte le nom, et par Tchirikof.

Quadra et Vancouver, reconnurent, en 1793, l'Archipel qui porte leur nom.

L'Amérique septentrionale présente une étendue de terres, de forme à peu près triangulaire, dont la plus grande largeur peut être évaluée à 1500 lieues. Cette largeur va toujours en diminuant vers le sud; elle se réduit même à onze lieues dans l'isthme de Panama; les limites au nord n'étant point connues très exactement, il est impossible d'évaluer sa longueur avec précision; en la bornant entre la mer Polaire et l'isthme de Panama, on peut lui donner approximativement 1700 lieues.

La chaîne des monts Rocheux, Colombiens, etc., s'élève à quelque distance de la mer, sur la côte ouest, et l'accompagne du sud au nord dans toute son étendue; une autre chaîne, celle des Alleghanys suit la côte est depuis le golfe du Mexique jusques au fleuve Saint-Laurent; ainsi que nous l'avons déjà dit, ces chaînes principales jettent des rameaux et des lignes de faîte, qui déterminent le partage des eaux au nord dans les grands golfes et les mers Polaires; à l'est, au sud et à l'ouest, dans les mers environnantes.

D'après les diverses directions des lignes de partage, nous trouverons cinq bassins principaux :

Le premier à l'ouest, compris entre la chaîne des monts Rocheux et le grand Océan, compte peu de fleuves remarquables par l'étendue de leurs cours.

Le deuxième à l'est, resserré entre les Alleghanys et l'Océan atlantique, verse toutes ses eaux dans cet océan.

Le troisième formé au nord, par la ligne de faîte qui sépare le golfe d'Hudson des grands lacs du golfe de Mexique, de la mer Polaire et du golfe de Baffin, reçoit les eaux qui ont leur source dans cette enceinte.

Le quatrième, situé au nord, entre les monts Rocheux et la ligne de faîte que nous venons de décrire, reçoit des fleuves considérables. Nous comprenons dans ce bassin le golfe de Baffin, les détroits de Lancaster, de Barrow, et la partie de la mer Polaire, où ces détroits communiquent.

Le cinquième, au sud, compris entre les Alleghanys, la ligne de faîte transversale, les monts Rocheux, les montagnes qui y font suite jusqu'à l'isthme de Panama, verse ses eaux dans le golfe du Mexique et la mer des Antilles.

L'Amérique septentrionale s'approchant d'un côté du cercle polaire, et de l'autre de l'équateur, on conçoit que le climat doit y être très varié : à des latitudes semblables, il est généralement plus froid que celui de l'ancien continent; les vents les plus fréquens viennent de l'ouest, et le froid le plus violent se fait sentir avec ceux du nord et du nord-ouest. Dans les contrées centrales, l'inconstance du temps est remarquable surtout par les passages du chaud au froid; le climat des parties occidentales est très rigoureux; dès la latitude de 59 degrés, la terre nue et stérile conserve l'aspect de l'hiver pendant toute l'année. De féquens brouillards y augmentent l'obscurité, et les glaces y semblent éternelles.

L'amérique septentrionale est riche en métaux de toute espèce; l'or abonde au Mexique, et les mines d'argent y paraissent inépuisables; on trouve plus au nord du cuivre, et, dans le centre, du fer en grande quantité, des mines de houille très productives. Le sel est très commun, et se rencontre à la surface du sol, dans des mines et dans des sources. Diverses contrées fournissent du soufre et plusieurs sortes de marbres.

L'Amérique possède le chêne, le hêtre, le noyer, le bouleau, le charme, l'orme, le melèse, le micocoulier, rassemblés en immenses forêts et dont les espèces sont différentes de celles que nous connaissons en Europe, sous les mêmes noms. Le magnolia, le tulipier, l'acacia, le gordonia ainsi que beaucoup d'arbrisseaux qui portent de jolies fleurs; le sassafras, le mûrier rouge, le myrte à cire, etc., etc., appartiennent spécialement à l'Amérique septentrionale. Cette zone tempérée s'est enrichie, depuis l'époque des découvertes des plantes céréales, des légumes et des arbres fruitiers de l'ancien continent; dans la zone la plus chaude s'élèvent le palmier de plusieurs espèces, l'hematoxilon, le cacaoyer, le sideroxylon, l'acajou, le cotonier, le cocotier, et le vanillier. Les Européens y ont transporté l'oranger, le citronier, le cafier, la canne à sucre, l'indigotier; on y cultive l'agave, le piment, le bananier; l'igname, la patate, le cactus, etc.; le maïs, le tabac, la pomme de terre, sont des présens que nous a faits l'Amérique. Les régions les plus au nord ne renferment point de grands végétaux.

Des troupeaux considérables de bisons, d'élans, de cerfs, de chevreuils, d'antilopes, sont répandus dans les prairies, ou les savanes qui bordent le cours des fleuves. Parmi les autres animaux re-

marquables nous citerons encore, dans les régions du nord, le renne et le bœuf musqué; dans les contrées sauvages, l'ours, le loup, le renard, le carcajou, le lynx, etc. On rencontre à peu près dans toutes les régions, le castor, l'hermine, la martre, la loutre, le raton, l'écureuil, plusieurs autres animaux à fourrures et le porc-épic.

Les animaux domestiques de l'ancien continent se sont à tel point multipliés sur ce sol nouveau pour eux, qu'il n'est pas rare de les y rencontrer dans l'état sauvage; des reptiles dangereux, et notamment le redoutable serpent à sonnettes, infestent les forêts, où sont répandus de nombreux essaims d'abeilles, et dans certaines saisons, des nuées de cousins, de mosquites et de mille autres insectes. L'aigle, le hibou, le cygne, l'oie, le canard, le goëland s'y présentent quelquefois par espèces différentes de celles qui habitent notre continent. Le colibri, l'oiseau-mouche qui habite la région du sud, le moqueur, les tangaras, etc., sont autant d'oiseaux particuliers à l'amérique septentrionale; là se trouve encore, dans l'état sauvage, le dindon envoyé pour la première fois en Europe en 1523; les lacs et les rivières sont peuplés de brochets, d'esturgeons, de truites, d'anguilles et surtout de saumons. Sur les côtes de l'île de Terre-Neuve, et dans les parages voisins, on pêche une quantité prodigieuse de morue.

M. de Humboldt estime à 15 millions d'habitans la population de l'Amérique septentrionale; on peut la diviser en 5 espèces, savoir: 1° les *Américains naturels*, ou ceux qui habitaient ce continent avant l'arrivée des Européens. Voici les caractères distinctifs de leur physionomie: « Charpente « forte, bien proportionnée et sans vice de conformation. Ils ont le teint bronzé ou d'un rouge « cuivré, comme ferrugineux et très semblable à la canelle ou au tannin; la chevelure noire, « longue, grossière, luisante et peu fournie, la barbe rare et semée par bouquets, le front court, « les yeux allongés et ayant le coin dirigé par en haut vers les tempes, les sourcils éminens, les « pommettes avancées, le nez un peu camus, mais prononcé, les lèvres étendues, les dents serrées « et aiguës, dans la bouche une expression de douceur qui contraste avec un regard sombre et « sévère ou même dur; la tête carrée, la face large sans être plate, mais s'amincissant vers le men- « ton; les traits vus de profil, saillans et profondément sculptés; la proitrine haute, les cuisses « grosses, les jambes arquées, le pied grand, tout le corps trapu. L'anatomie nous fait encore recon- « naître dans leur crâne des arcs sourcilliers plus marqués, des orbites plus profondes, des pom- « mettes plus arrondies et mieux dessinées, des tempes plus unies, les branches de la machoire in- « férieure moins écartées, l'os occipital moins bombé; et une ligne faciale plus inclinée que chez « la race tartare avec laquelle on a voulu quelquefois les confondre. La forme du front et du ver- « tex dépend le plus souvent d'efforts artificiels; mais indépendamment de l'usage de défigurer la « tête des enfans, il n'y a pas de race sur le globe dans laquelle l'os frontal soit plus déprimé en

arrière ; le crâne est ordinairement léger ; 2° les *Européens* d'origine ; 3° les *Créoles* qui sont nés d'un Européen et d'une Américaine, ou d'une Américaine et d'un Européen ; 4° les *nègres* transportés de l'Afrique sur le nouveau continent ; 5° les *mulâtres* qui sont nés d'un père blanc et d'une mère noire, ou d'une mère blanche et d'un père noir. Qu'on joigne à ces caractères principaux une foule de nuances qui naissent de mélanges journaliers et l'on aura une idée de la bigarrure que présente l'ensemble de cette population.

Les Européens ont introduit dans les pays où ils se sont établis la religion et la langue de leur pays natal ; ainsi la plus grande partie des habitans de l'Amérique professe la religion chrétienne, soit catholique, soit protestante. Les langues anglaise et espagnole sont les plus répandues. Nous n'entreprendrons point de classer les différens idiomes en usage dans les contrées habitées encore en ce moment par des sauvages.

L'Amérique septentrionale à l'époque de la découverte ne comptait que des peuplades errantes ; un seul grand état offrait un commencement de civilisation.

Les puissances de l'Europe s'étant emparées des contrées habitables et praticables pour des Européens, y formèrent des établissemens dirigés dans l'esprit de leurs propres gouvernemens. En 1776 un exemple fameux de défection fut donné par une de ces colonies ; cet exemple a été imité par suite des événemens qui ont agité l'Europe depuis trente ans. Si des peuples qui cherchent à secouer le joug de leurs métropoles, parviennent à assurer leur indépendance, nul doute que leur agriculture, leur industrie, leur commerce, vont prendre une nouvelle face, et leurs relations avec l'Europe un tout autre caractère.

N° 14

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE

par A. M. Perrot

1826.

MER DES ANTILLES

OCÉAN ATLANTIQUE EQUINOXIAL

GRAND OCÉAN EQUINOXIAL

GRAND OCÉAN AUSTRAL

OCÉAN ATLANTIQUE AUSTRAL

Equateur

Equateur

Tropique du Capricorne

Isthme de Panama

COLOMBIE

GUIANE

BRÉSIL

PÉROU

PROVINCES UNIES

CHILI

PATAGONIE

Archipel Chiloé

Archipel de la Mère de Dieu

Iles Malouines

I. Georges

Terre de Sandwich



(Carte N° 14.) AMERIQUE MERIDIONALE.

LIMITES. *Au nord :* isthme de Panama, mer des Antilles. *A l'est :* Océan atlantique équinoxial et austral. *Au sud :* détroit de Magellan. *A l'ouest :* grand Océan austral, équinoxial, golfe de Panama.

Points extrêmes. Au nord : cap Gallinas. *Au sud :* cap Froward. *A l'est :* cap Saint-Roch. *A l'ouet :* cap Blanc.

GRANDES DIVISIONS POLITIQUES ET GÉOGRAPHIQUES.

Au nord : Colombie, Guiane.
A l'est : Brésil.
A l'ouest : Pérou, Chili.
Au centre : Provinces-Unies.
Au sud : Patagonie.

Accidens géographiques communs à différentes divisions.

Golfe : de Guayaquil.

Montagnes : Cordillère des Andes, monts du Brésil, de la Guiane.

Lacs : à l'ouest, Titicaca, Roguaguade ; *à l'est,* des Patos, Mimi.

Fleuves et rivières : Orénoque, Essequebo, Oyapok, Amazone (*affl.* à gauche, Rio-Negro, Yurupa ou Japura ; *affl.* à droite, Javary, Yutai ou Yotau, Yurba, Yotau Primero ou Coari, Purus, Rio de la Madeira), Rio de la Plata, formé par Uraguay et Parana (*affl.* de Parana, Paraguay, Yguacu, Yacui), Rio-Negro, Betas.

Iles principales. Dans l'*Atlantique :* Nouveau-Shetland, Terre de Sandwich, Iles Géorgie, Malouines, archipel Magellan. Dans le *grand Océan :* archipel de la Mère de Dieu, archipel de Chiloë, Iles de Fernandez, Gallapagos.

25

AMERIQUE MERIDIONALE.

LIMITES.

Comprise entre les 13° latitude nord et 53° latitude sud et les 42° et 86° longitude ouest, l'Amérique méridionale est bornée :

Au nord, par *l'isthme de Panama*, la mer des Antilles, à l'est par l'Océan atlantique équinoxial, et austral, au sud par le détroit de Magellan, à l'ouest enfin par le grand Océan austral, équinoxial, et par le golfe de Panama.

Le cap *Gallinas*, situé dans la partie nord de la Colombie, par les 13° latitude nord et les 74° longitude ouest, forme l'extrémité la plus septentrionale de l'Amérique du sud; la plus méridionale est formée par le cap *Froward* au sud de la Patagonie, par les 53° latitude sud, et 73° longitude ouest.

La plus orientale par le cap *Saint-Roch*, situé sur la côte du Brésil par les 5° latitude sud et 42° longitude ouest; la plus occidentale enfin par le *Cap Blanc*, situé dans le Pérou par les 86° longitude ouest, et 5° environ latitude sud.

Grandes divisions politiques et géographiques.

Les grandes divisions de l'Amérique méridionale sont : au nord la république de Colombie, la Guiane, ou possessions anglaises, hollandaises et françaises; à l'est le Brésil; au centre les Provinces-Unies; à l'ouest le Pérou et le Chili; et au sud la Patagonie.

DESCRIPTION

DES ACCIDENS NATURELS FORMANT LIMITES ENTRE LES DIVERSES DIVISIONS POLITIQUES ET GÉOGRAPHIQUES OU COMMUNES ENTRE ELLES.

Golfe.

Guayaquil. Ce golfe, formé par le grand Océan équinoxial, est situé par les 3° latitude sud et 83° longitude ouest; il est commun à la Colombie et au Pérou.

Montagnes.

Une chaine immense de montagnes traverse l'Amérique méridionale dans toute son étendue; cette chaine connue sous le nom général de *Cordillère* des *Andes*, dérivé du nom péruvien *Antis* dont l'origine est *Anta* qui signifie *cuivre*, s'étend du sud au nord, le long des côtes baignées par le grand Océan, à partir du cap Froward, situé dans le détroit de Magellan, à l'extrémité sud de l'Amérique méridionale jusqu'à l'isthme de Panama qui borne au nord cette partie du nouveau continent. Comprise entre les 10° latitude nord, et les 53° latitude sud, elle couvre un espace de 1700 lieues de longueur; dans toute cette étendue, son éloignement du grand Océan est rarement de plus de 40 lieues, sa largeur varie de 20 lieues à 60, et sa hauteur moyenne sous l'équateur est de 2,400 toises.

La chaine reçoit des noms différens dans les différentes contrées qu'elle traverse; dans la Patagonie, depuis le cap Froward jusqu'au 41° latitude sud, les Espagnols la nommèrent *Sierra Nevada de les Andes*, nom qu'on lui conserve encore dans le Chili, quoique cependant on la désigne plus généralement dans cette partie sous la dénomination *d'Andes du Chili;* c'est, dans le Pérou, la *Cordillère royale des Andes*, ou *grande Cordillère du Pérou;* et dans la partie sud de la république de Colombie, on la connait sous le nom général de chaine de *Quito*, du nom d'une ville située dans ces contrées.

De ces cinq divisions de la chaine principale, l'une seulement, les *Andes du Chili*, se trouve commune à trois grandes divisions de l'Amérique méridionale, puisqu'elle sépare le Chili des provinces unies, et d'une partie de la Patagonie.

Les *Andes du Chili* s'élèvent presque dans toute leur étendue au dessus de la limite des neiges

éternelles; leur largeur moyenne est d'environ 45 lieues; éloignées généralement du grand Océan, de 30 à 40 lieues, leur escarpement le plus considérable est sur leur versant occidental; leur versant oriental descend dans les plaines par des pentes prolongées. Elles renferment, assure-t-on, 14 volcans dont les éruptions sont continuelles, et un plus grand nombre encore qui vomissent de la fumée par intervalles. Les tremblemens de terre y sont fréquens; elles comptent neuf cols ou passages qui s'ouvrent de l'est à l'ouest; mais que l'abondance des neiges rend impraticables pendant une grande partie de l'année.

La Cordillère des Andes présente dans toute son étendue des neiges éternelles et un grand nombre de volcans, dont quelques-uns, et principalement ceux qui sont à une hauteur peu considérable, vomissent des laves et des matières boueuses, mêlées d'une grande quantité d'eau. Les sommets les plus élevés appartiennent à la partie qui couvre la Colombie. C'est là que l'on rencontre le Chimborazo, dont la hauteur atteint 3,350 toises au dessus du niveau de la mer. Le faîte de la Cordillère des Andes ne présente point, comme celui des chaînes européennes des arêtes étroites; il se couronne au contraire de plateaux immenses, couverts de villages et où règne la plus belle culture. Sa composition géologique n'a pu être étudiée encore que dans certaines localités; les trésors métalliques y sont enfouis à 1,800 et quelquefois 2,100 pieds au dessous du sol. Ils consistent principalement en argent muriaté, argent natif, fer et mercure; la distribution des végétaux rappelle celle qui règne sur les montagnes du globe. Dans les régions les plus élevées, des neiges perpétuelles au milieu des quelles végètent quelques lichens; viennent ensuite la région des alpines, celle des fougères arborescentes, puis celle des forêts, et enfin celle des céréales et des arbres à fruits. La région la plus basse est habitée par le paresseux, le boa, le crocodile, le cabiai, le jaguar, le hocco, le tangara, le perroquet, les beaux charansons; celle des forêts est peuplée d'alouates et d'autres singes sapajous; le jaguar, le cougouar, le tigre noir, le petit cerf, les cavias, les fourmiliers s'y rencontrent en grand nombre; la région supérieure offre le tapir, le tajussu, et l'ocelot; au dessus de ceux-ci vivent le margay, l'ours et le grand cerf des Andes. Le puma, le petit ours à front blanc, quelques viverres et le colibri parviennent à une élévation plus considérable.

Les alpacas, les vigognes, les guanacos, et le nandou, ne se trouvent que dans les parties situées au sud du 9° latitude sud, et se rencontrent à 2,500 toises, jusque sur la lisière de la région des neiges; que le condor seul peut franchir. M. de Humbold l'a vu planer à plus de 3,300 toises.

Les vallées de la Cordillère des Andes, plus profondes et plus étroites que celles des Alpes et des Pyrénées, offrent des scènes encore plus sauvages; elles sont le plus souvent entrecoupées de ruis-

seaux qui sont parvenus à se creuser des lits de 20 à 25 pieds de profondeur, et d'un pied à un pied et demi de largeur. « On marche en frémissant dans ces crevasses remplies de boues, et ren- « dues obscures par la végétation épaisse qui dans certains endroits en couvre l'ouverture. » Les sentiers par lesquels il faut passer sont pleins de trous de 3 à 4 pieds de profondeur, qui servent pour ainsi dire de marches. Dans certains endroits, on voyage à dos d'homme; on se sert, pour passer les torrens, de ponts formés de plusieurs poutres liées ensemble, et qui offrent un chemin de 5 pieds de largeur, suffisante pour le passage d'un homme à cheval. Ces ponts sont quelquefois formés par plusieurs cables de bijucos, espèce de roseau élastique, étendus d'un bord du torrent à l'autre; couverts de branchages posés transversalement, et offrant au voyageur un passage assez peu rassurant, tandis que ses mulets sont forcés de passer à la nage. Si le torrent est trop rapide, on se sert, pour transporter les bêtes de somme, de la tarrabida; c'est un fort cable attaché à des pieux d'un bord à l'autre, et le long duquel on fait couler à l'aide de cordages un hamac de cuir dans lequel on a renfermé ces animaux.

La Cordillère des Andes jette à l'ouest et à l'est un grand nombre de rameaux; le plus important est celui qui se détache à l'est dans la partie sud du Pérou, sous le 19e environ latitude sud, court dans la direction de l'est, et va rejoindre les monts du Brésil, en passant derrière les sources du Rio de la Madeira du Paraguay, et de ses affluens et du Parana; ce n'est à proprement parler qu'une longue suite de terrains élevés.

Montagnes du Brésil: Nous comprendrons sous ce nom la suite de montagnes qui bordent la côte de l'Amérique méridionale, baignée par l'Océan atlantique à partir de la rive gauche du Rio de la Plata, jusques à la rive droite et l'embouchure de l'Amazone vis-à-vis l'île Marajo; elles se divisent en plusieurs rameaux, marquant les bassins des différens fleuves de cette contrée qui se rendent dans l'Atlantique. Ces monts, ainsi que leur nom l'indique, appartiennent spécialement à la grande division du Brésil. Ils se distinguent de la grande Cordillère des Andes, en ce qu'ils n'offrent ni neiges perpétuelles ni volcans.

Monts de la Guiane: ces monts disposés en arc de cercle, à partir de la rive gauche de l'embouchure de l'Amazone, jusques à la rive droite de l'embouchure de l'Orénoque, forment de la Guiane, située à leur versant oriental, un bassin séparé qui verse ses eaux dans l'Océan Atlantique. Nous ne possédons aucun détail sur ces monts; ce qui les distingue de ceux de la Cordillère des Andes, c'est que, comme ceux du Brésil, ils n'offrent ni neiges perpétuelles ni volcans.

Lacs.

Titicaca. Ce lac est situé sur la limite qui sépare le Pérou des provinces unies, par les 16° latitude sud, et 73° longitude ouest; sa forme est irrégulière et sa plus grande étendue, du nord-ouest au sud-est; le circuit de ses côtes peut être évalué à 80 lieues; sa profondeur est d'environ 70 à 80 brasses. La partie ouest du lac conserve encore le nom de *Chucuito* qui s'appliquait d'abord au lac entier; sa partie est est appelée *Omascuyo*; il porte des bateaux de toute grandeur; le voisinage des montagnes y occasione des ouragans dangereux. Le premier vaisseau que les Espagnols lancèrent sur ses eaux, fut presque aussitôt repoussé sur le rivage et anéanti par une trombe violente; circonstance qui inspira tant de terreur, que l'on fut plusieurs années sans oser hasarder une seconde tentative; les eaux du lac sont troubles, et, quoique sans salure et sans amertume, d'un goût nauséabonde. Il est impossible d'en boire; elles nourrissent beaucoup de poissons; les rives sont couvertes de joncs et de roseaux; peuplés d'un grand nombre d'oiseaux aquatiques, ces joncs et ces roseaux, qui servent à plusieurs usages domestiques, sont encore employés à la construction de ponts, et même d'embarcations légères; le lac renferme plusieurs îles; la principale porte le nom de *Titicaca.*

Lac Reguaguado. On manque de notions certaines au sujet de ce lac, que l'on place sur la limite qui sépare le Pérou des Provinces-Unies, par les 70° longitude ouest, et les 13° environ latitude sud. On s'accorde à en faire sortir trois rivières qui se rendent dans l'Amazone; savoir: Yutai, Yurva et Yata.

Des Patos, situé à l'est entre les 30° et 32° latitude sud, par le 55° longitude ouest; il fait partie de la limite qui sépare les Provinces-Unies du Brésil. Il communique à la mer par un canal étroit; c'est à proprement parler une baie dont l'entrée est fort resserrée.

Mimi. Ce lac situé au sud du lac des Patos, n'en est que le prolongement au moyen d'un canal assez étroit; il se trouve aussi sur la limite qui sépare les Provinces-Unies du Brésil.

Fleuves et rivières.

L'*Orénoque* et le *Cassiquiari*, qui appartiennent spécialement à la Colombie, ne se retrouvent tracés sur notre carte que pour éclaircir un point assez important de la géographie de cette contrée, savoir, la communication d'un des affluens de l'Amazone, le Rio-Negro, avec l'Orénoque par le Cassiquiari.

Essequebo. Ce fleuve prend sa source dans les monts qui couvrent la partie sud-ouest de la Guiane,

sous les 60° longitude ouest, et 2° environ latitude nord. Il coule du sud au nord-ouest, forme la limite entre la Guiane et la Colombie, et vient se jeter dans l'Océan atlantique équinoxial, sous les 7° environ de latitude nord; il a 660 toises de largeur à son embouchure; mais de nombreux bas-fonds et une grande quantité d'îlots rendent son entrée difficile, même pour les plus légères embarcations. Le flux de la mer y est sensible jusques à plus de 30 lieues dans l'intérieur des terres.

Oyapck. Cette rivière de peu d'importance prend sa source sur la limite de la Guiane et du Brésil, par les 55° longitude ouest, et 2° latitude nord; court du sud au nord-est, en formant la limite entre ces deux grandes divisions, et vient à peu de distance de sa source se jeter dans l'Océan atlantique équinoxial.

Amazone, *Maragnon*, ou *Orellana*. C'est le plus vaste fleuve connu. Il se forme de la réunion du Tunguragua, appelé quelquefois Haut ou nouveau Maragnon, et par les Indiens Guiena, et de l'Ucayal, appelé ancien Maragnon, car on ne sait encore laquelle de ces deux branches doit être regardée comme principale. La distance plus éloignée des sources et la plus grande étendue du cours ont cependant fait pencher en faveur de l'Ucayal, formé lui-même de plusieurs rivières dont les principales sont *l'Apurimac* et le *Beni*, qui prennent naissance, l'une dans le Pérou sous les 16° latit. sud, et l'autre dans le nord des Provinces-Unies sous les 18° même latitude; l'Ucayal court du sud au nord à travers des forêts épaisses jusqu'au point où il atteint la limite entre le Pérou et la Colombie. Des missionnaires espagnols qui l'ont remonté jusqu'aux 8° ou 9° latitude sud, ont trouvé son cours rapide, ses eaux poissonneuses et ses rives peuplées d'animaux sauvages. Quant au Tunguragua, sa source est au lac Lauricocha dans le Pérou, sous les 10° latitude sud; il court d'abord du sud au nord, et atteint la limite qui sépare le Pérou de la Colombie, puis courant de l'ouest à l'est, suit cette limite et va se joindre à l'Ucayal; il franchit dans ces parages une de ces gorges majestueuses appelées *quebrada* par les Espagnols. C'est une vallée étroite formée par deux côtes de rochers très élevées, qui correspondent exactement; le fleuve est réduit en cet endroit à une largeur de 70 à 75 pieds, et son cours y est extrêmement rapide.

Les eaux de l'Ucayal et du Tunguragua, confondues dans un même lit sous le nom commun de Maragnon, Orellana ou Amazone, coulent de l'ouest à l'est, d'abord entre la Colombie et le Pérou; puis traversant le Brésil dans sa partie nord, viennent se jeter dans le grand Océan équinoxial, sous l'équateur, et par le 52° longitude ouest. A partir du confluent que nous venons d'indiquer jusqu'à la mer, le cours de l'Amazone est d'environ 675 lieues, et, à partir de la source du Tunguragua, de 1035; la largeur de son lit varie d'une demi-lieue à une lieue, dans sa partie supérieure, et va toujours en s'élargissant jusqu'à l'embouchure qui forme une vaste baie de 32 lieues. La profondeur ordinaire est de plus de 100 brasses, et dans quelques endroits on n'a pu la mesurer. Les pluies

périodiques qui règnent dans ces contrées, font déborder le fleuve à plus de 50 lieues. Les îles qui le couvrent disparaissent pendant l'inondation, et les eaux, se frayant de nouveaux passages à leur retour dans leur lit, en forment de nouvelles; ces eaux sont chargées de matières terreuses; la marée se fait sentir dans l'Amazone jusqu'à 150 lieues environ de l'embouchure. La violence avec laquelle le fleuve se précipite dans l'Océan, est telle que ses eaux font refluer les flots de la mer, et ne se confondent qu'à la distance de 80 lieues, circonstance d'autant plus remarquable que la pente du terrain, pendant à peu près 150 lieues est à peine sensible; lors de l'époque des plus hautes marées, le flux de la mer offre, dans la partie de l'embouchure de l'Amazone la plus resserrée par des îles, un phénomène remarquable dont nous emprunterons la description à la Coudamine: « La mer, au lieu d'employer près de six heures à monter, parvient en une ou deux minutes à sa « plus grande hauteur, ce qui ne peut se passer tranquillement. En effet on entend, d'une ou deux « lieues de distance, un bruit effrayant qui annonce le *pororoca*; c'est le nom que les Indiens don- « nent à ce terrible flot. A mesure qu'il approche le bruit augmente, et bientôt l'on voit un pro- « montoire d'eau de 12 à 15 pieds de haut, puis un second, puis un troisième, et quelquefois un « quatrième, qui se suivent de près et qui occupent toute la largeur du canal. Cette lame avance « avec une rapidité prodigieuse, brise et rase en passant tout ce qui lui résiste, emporte des par- « ties immenses de terrain, déracine les arbres, etc.; partout où elle passe, le rivage est net comme « s'il eût été nettoyé avec soin. Les canots, les pirogues, les barques même n'ont d'autre moyen de « se garantir de la fureur de cette *barre*, qu'en mouillant dans un endroit où il y a beaucoup de « fond. »

Les eaux de l'Amazone nourrissent une grande variété de poissons, dont quelques espèces sont presque particulières à ce fleuve; les tortues notamment y sont d'un goût exquis, et tellement abondantes que leur chair et leurs œufs suffiraient presque à la nourriture des habitans de ces contrées. Pendant l'inondation annuelle, les lacs et les marais voisins se remplissent de poissons, et deviennent, à l'époque où les eaux rentrent dans leur lit, autant de viviers dont la pêche est extrêmement facile. L'Amazone est peuplée encore de crocodiles, dont quelques-uns ont jusqu'à 20 et 30 pieds de longueur; une quantité innombrable de moustiques et d'autres insectes incommodes, infeste ses rives couvertes en général d'herbes touffues, de roseaux, de broussailles et même de forêts immenses.

L'embouchure de l'Amazone fut reconnue pour la première fois en 1500, par l'Espagnol Yanez Pinzon; la source du Tunguragua le fut vers 1535; le premier Européen qui navigua sur ce fleuve, fut un aventurier Espagnol, François d'Orellana qui, parti en 1539 de Quitto, ville située dans la partie sud-ouest de la Colombie, s'embarqua sur le Napo, l'un des affluens au nord-ouest de l'Ama-

zone, et descendit en naviguant jusque dans la Guiane. Dans les combats qu'il eut à livrer avec les sauvages habitans qu'il rencontrait sur sa route, il remarqua des femmes armées partageant avec leurs époux les chances du combat; et il donna au fleuve, en mémoire de cette circonstance, le nom de rivière des Amazones. En 1568, Pedro de Ursoa, arrivant par un des affluens de droite, entreprit aussi de descendre l'Amazone, mais il périt dans le cours de son voyage, par les mains de quelques-uns de ses compagnons qui continuèrent leur route jusqu'à l'embouchure. En 1638, Pedro de Texeira remonta le cours du fleuve et publia une relation, d'après laquelle le géographe français Sanson dressa une carte reconnue depuis comme imparfaite. Le père Fritz qui avait descendu une grande partie du fleuve, en publia, en 1707, une autre plus correcte; mais le manque d'instrumens nécessaires ne lui avait pas permis, dans son voyage, de déterminer assez précisément certaines positions. Le célèbre La Condamine qui voyagea dans ces parages dans les années 1743 et 1744, rectifia enfin toutes les erreurs. La communication de l'Orénoque avec l'Amazone par le Rio-Negro, l'un des affluens de ce dernier fleuve, était mentionnée depuis long-temps par les missionnaires espagnols, mais on manquait de notions certaines sur ce point; La Condamine en avait aussi parlé. Le voyage du savant M. de Humbold est venu détruire tous les doutes, comme on le voit dans l'article suivant.

Rio-Negro. Cette rivière qui prend sa source dans la Colombie, par les 2° latitude nord, et 75° longitude ouest, sur le versant est de la Cordillère des Andes, coule de l'ouest à l'est en inclinant vers le sud, entre dans le Brésil et vient se jeter dans l'Amazone, par les 3° latitude sud, et 63° longitude ouest. La communication de ce fleuve avec l'Orénoque par le Cassiquiare, cours d'eau situé sous le 70° longitude ouest, fut l'objet de longues contestations entre les géographes. Le célèbre M. de Humbold qui, embarqué sur l'Orénoque, pénétra par le Cassiquiare dans le Rio-Negro, a depuis détruit tous les doutes, relativement à la communication de l'Amazone avec l'Orénoque.

Japura ou *Jepura*, ou *Yapura* et à sa source *Caqueta*. Cette rivière prend naissance dans la Colombie, au pied du versant est de la Cordillière des Andes, par les 79° longitute ouest, et 2° latitude nord. Elle court de l'ouest à l'est, entre dans le Brésil, et vient se jeter dans le fleuve Amazone par plusieurs embouchures sous les 66° environ longitude ouest.

Yavari. Cette rivière prend sa source au pied des monts situées dans la partie sud du Pérou, par les 8° latitude sud, et 73° longitude ouest; elle conrt du sud au nord-est, forme la limite entre le Pérou et le Brésil, et vient se jeter dans le fleuve des Amazones par les 4° latitude sud, et et 7° longitude ouest; les régions qu'elle traverse sont très peu connues des Européens.

Yutai ou *Jutay*, cette rivière est l'un des trois œstuaires du lac Roguaguade dans l'Amazone; elle prend sa source dans ce lac par les 13° latitude sud, et 70° longitude est, coule du sud au nord,

traverse la partie est du Pérou, entre dans le Brésil, et vient se jeter dans l'Amazone par les 3e latitude sud ; les régions qu'elle traverse sont à peu près inconnues.

Yurba ou *Jurba* prend naissance ainsi que l'Yutai dans le lac Roguaguade, et vient aussi bien qu'elle, mais à quelque lieues plus à l'est, se jeter dans l'Amazone.

Yetau Primere ou *Coari*. Cette rivière prend naissance, ainsi que les deux précédentes, dans le lac Roguaguade, et vient, comme elles, mais quelques lieues plus à l'est, se jetter dans le fleuve des Amazones.

Le *Purus*. Cette rivière prend sa source dans la partie est du Pérou, contrée à peu près inconnue pour les Européens, par les 12e latitude sud, et 68e longitude ouest; elle court du sud au nord-est, entre dans le Brésil, et vient se jeter dans l'Amazone par les 4e latitude sud, et 63e longitude ouest.

Rio de la Madeira nommé encore *Parana Guza*. Cette rivière se forme de la réunion de trois branches principales : *Mamore, Sancta Magdalena, Guapari;* les deux premières prennent leurs sources dans la partie nord des Provinces-Unies, par les 18e et 21e latitude sud, sous le 65e environ longitude ouest, et courent du sud au nord. Le Guapari prend naissance dans la partie nord-est du Brésil, sous le 16e environ latitude sud, et 62e longitude ouest ; il court du sud au nord en formant la limite entre le Brésil et les Provinces-Unies, et vient mêler ses eaux à celles de la Sta. Magdalena. Ces deux rivières réunies se confondent dans le lit du Mamore, sous le 12e environ longitude sud ; réunies dans un seul lit, elles reçoivent le nom de Rio de la Madeira, et après avoir longé la frontière du Pérou, rentrent dans le Brésil et viennent se jeter dans l'Amazone par les 62e longitude ouest, et 8e latitude nord ; cette rivière, l'une des plus vastes de ces contrées, est, ainsi que l'Amazone, très poissonneuse et peuplée de crocodiles.

Rio de la Plata. On donne ce nom au vaste canal, dans lequel s'écoulent à la mer les eaux de l'Urugay et du Parana ; c'est, à proprement parler, l'embouchure ou l'œstuaire de ces deux fleuves. Son entrée est dans l'Océan atlantique austral, sous le 35e latitude sud, et 62e longitude ouest; le courant de ses eaux se fait sentir à une distance de 50 lieues du rivage. Aucune autre embouchure ne la surpasse en grandeur : on lui donne environ 10 lieues de large, et quoique ses rives soient fort élevées, l'œil parvient rarement à franchir l'espace qui les sépare. Ce vaste canal est encombré de rochers et de bancs de sable. Des courans et des bas-fonds nombreux en rendent la navigation difficile; mais l'obstacle le plus redoutable est celui que présentent des trombes et des coups de vents d'une violence extrême. Comme ces vents s'élèvent de la plaine des *Pampas* située dans le voisinage, on leur a donné le nom de *Pamperes*.

L'entrée du canal est barrée par deux énormes bancs de sable ; l'un, le *banc Anglais* est le plus

voisin de la mer; on ne peut passer au dessus qu'à l'époque des inondations; dans les temps ordinaires il n'est couvert que de quelques pieds d'eau; l'autre est le banc *Ortiz*, moins large que le premier, mais d'une plus grande étendue en longueur; la partie septentrionale du canal est la plus profonde; c'est surtout dans la partie sud que se trouvent ces bas-fonds.

Le Rio de la Plata (*rivière d'argent*) porta d'abord le nom de *Solis*, du nom du navigateur Juan de Solis qui la découvrit: Sébastien Cabot qui pénétra le premier jusqu'au confluent des rivières de Parana et de Paraguay, ayant, à la suite d'un avantage remporté sur les naturels du pays, recueilli une quantité considérable d'argent, donna le nom de ce métal à la rivière sur les bords de laquelle le combat s'était donné.

Uruguay. Cette rivière, l'une de celles qui contribuent à former le Rio de la Plata, prend sa source dans le Brésil au pied du versant occidental des montagnes du Brésil; par les 50° longitude ouest, et 23° latitude sud. Elle coule d'abord de l'est à l'ouest jusqu'à sa sortie du Brésil; en entrant dans les Provinces-Unies, elle change sa direction pour celle du nord au sud ouest, et vient se jeter dans le Rio de la Plata par les 34° latitude sud, et 58° longitude ouest.

Parana. C'est l'une des deux rivières qui contribuent à former le Rio de la Plata; elle n'est elle-même que la réunion de plusieurs rivières secondaires, qui prennent naissance au pied du versant occidental des montagnes du Brésil entre les 20° et 23° latitude sud, sous les 46° environ longitude ouest. Le Parana passe du Brésil dans les Provinces-Unies en courant dans la direction de l'est à l'ouest-sud, jusqu'au 27° latitude sud, point où il mêle ses eaux avec celle de Paraguay. A peu près sous le 24° latitude sud, cette rivière franchit une ligne de rochers à laquelle on donne improprement le nom de cataracte; car les eaux, se faisant un passage à travers les masses, forment différens canaux, et la navigation ne se trouve point interrompue. Les embarcations peuvent poursuivre leur route à l'aide du cordage; le courant seulement acquiert un peu plus de rapidité. Le lit du Parana est très large; à la suite de la saison des pluies, son courant est très violent; dans le voisinage du Rio de la Plata, il présente de nombreux groupes d'îles; quelques-unes sont couvertes d'arbres, mais aucune n'est habitée; on n'y rencontre que des animaux sauvages. Les pluies périodiques communes dans ces contrées font grossir la rivière, qui, cependant sort rarement de son lit, où elle est encaissée dans des rives très hautes; ses crues ont lieu en décembre, janvier, quelquefois même en février. Les Iles se couvrent alors de 18 à 20 pieds d'eau, et les animaux qui les habitent se réfugient à la nage sur les deux rives.

Paraguay. Cette rivière qui prend sa source dans le Brésil, par les 13° latitude sud, et 56° longitude ouest, coule du nord au sud, et vient former la limite entre le Brésil et les Provinces unies.

Parvenue au 27° latitude sud, elle mêle ses eaux avec celles du Parana, et coule dans un même lit avec cette rivière sous le nom de Parana, jusqu'au vaste canal du Rio de la Plata.

Le Rio de la Plata est, après l'Amazone, le fleuve le plus large de l'Amérique méridionale. Jadis de gros vaisseaux, après avoir franchi le Rio de la Plata, et la partie du Parana qui lui est commune, remontaient le Paraguay jusqu'à la ville de l'Assomption, située sur cette rivière par les 26° latitude sud. L'accumulation continuelle des sables à restreint cette navigation; elle n'est plus praticable que pour des navires de médiocre grandeur. Les embarcations légères remontent jusqu'au 18°. Depuis ses sources jusqu'à ce point, la partie supérieure de son cours forme, dans les débordemens occasionés par les pluies périodiques, un lac immense appelé le lac *Xarayes*. Ce lac n'est que temporaire, et ne dure que pendant l'inondation; c'est ce qui a porté plusieurs géographes à nier son existence. Sa longueur ordinaire est de 110 lieues, sur une largeur de 40; de nombreux bas-fonds en rendent la navigation impraticable, si ce n'est pour des canots et des pirogues. Nous ferons observer ici que les inondations auxquelles sont sujets les fleuves de ces contrées, se distinguent en grande et petite: la première a lieu pour l'ordinaire pendant les mois de décembre, de janvier, de février; ses eaux ne commencent à baisser que vers le mois de mars; les mois de juin et de juillet sont l'époque ordinaire de la seconde.

Yacui. C'est le nom d'une petite rivière qui prend sa source par le 29° environ latitude sud, coule d'abord du nord au sud, puis de l'ouest à l'est, et vient se jeter, à peu de distance de sa source, dans la partie nord du lac des Patos, après avoir formé la limite entre le Brésil et les Provinces unies.

Rio-Negro. Ce fleuve est formé par plusieurs petites rivières qui prennent naissance dans la Patagonie, au pied du versant oriental de la Cordillère des Andes, par les 39° latitude nord, et 73° longitude ouest; il coule de l'ouest à l'est, et vient se jeter dans l'Océan atlantique austral par les 65° longitude ouest; il forme la limite entre les Provinces-Unies et la Patagonie.

Quelques cartes portent ces limites un peu plus au nord, au lit du *Colorado*.

CONSIDERATIONS GENERALES.

Ce ne fut, comme nous l'avons déjà vu à l'article *nouveau continent*, que dans sa troisième expédition, en 1498, que Christophe Colomb aborda la côte de l'Amérique méridionale par les 10° environ latitude nord. Il n'avait reconnu jusque-là qu'une partie des îles situées dans la mer des Antilles, entre les deux Amériques.

L'année suivante fut marquée par une expédition sur cette même partie de la côte Américaine, commandée par Alonzo de Ojeda, l'un des compagnons de Colomb. C'est dans cette expédition que figurait le Florentin Améric Vespuce, auquel vint l'heureuse idée de publier une relation du voyage, ce qui lui acquit l'honneur de donner son nom à une vaste partie du monde. Alonzo Nigno, autre lieutenant de Colomb, aborda aussi, cette même année, ce rivage, mais sans aucun nouveau résultat. Vincent Yanez Pinzon rangea la côte jusques à l'embouchure de l'Amazone, et alla même jusqu'au Brésil. Les vents jetèrent, en 1500, sur la côte de ce pays, le Portugais Cabral; il prit possession de la terre nouvelle au nom de son souverain, le roi de Portugal.

Les Espagnols, Rodrigue de Bastidas et Jean de la Cosa, visitèrent l'isthme de Panama; Ojeda et Améric Vespuce, dans une seconde expédition, ajoutèrent à leurs découvertes. La plus importante fut celle de Balboa, en 1513. Ce gouverneur d'une petite colonie établie dans l'isthme de Panama découvrit le grand Océan, et entendit parler du Pérou, dont la conquête, qui eut lieu en 1524, était réservée à Pizarre.

Deux ans après, *Solis* longea la côte est de l'Amérique du sud, et descendit jusqu'au Rio de la Plata; mais il fut tué dans une descente par les naturels du pays, et sa mort força son équipage à regagner l'Europe. Sébastien Cabot, l'année suivante, reconnut la côte entière du Brésil. A l'exception de quelques établissemens formés par l'Espagne, les colonies européennes ne datent dans l'Amérique du sud que d'un siècle après sa découverte.

La largeur de l'Amérique méridionale prise de l'est à l'ouest, entre le cap Saint-Roch et le cap Blanc, est de 1250 lieues; sa longueur prise du nord au sud du cap Gallinas au cap Froward peut être évaluée à 1650 environ.

La disposition des terres dans ces vastes contrées est singulièrement remarquable. En Europe, un plateau central très élevé envoie les eaux sur divers points opposés; il en est de même en Asie. Dans les deux grandes divisions de l'Amérique, c'est au centre que sont les plaines basses, avec cette différence que dans l'Amérique septentrionale, s'il n'y a pas de hautes montagnes, du moins des lignes de partage déterminent, à peu près au centre, des pentes qui rejettent les eaux d'un côté au nord, de l'autre au sud; tandis que dans l'Amérique méridionale, moins une ligne de partage qui forme un très petit bassin au nord, sur la mer des Antilles, à partir de ce point jusqu'à l'extrémité sud, les eaux coulent, à le bien prendre, dans une vaste plaine, et leur direction n'est déterminée que par des élévations en quelque sorte imperceptibles, sauf qu'à partir de leurs sources elles sont accompagnées par des rameaux que jettent des montagnes principales, rameaux qui se prolongent plus ou moins loin en s'abaissant dans la plaine.

De l'isthme de Panama au cap Froward, la ligne du partage des eaux entre la mer des Antilles, l'Océan atlantique et le grand Océan, suit la chaîne de la Cordillère des Andes dont les eaux à l'ouest tombent dans la dernière de ces mers.

Partant également de l'isthme de Panama et suivant la Cordillère des Andes, jusqu'à 2° et demi de latitude nord, on prend un rameau que la grande chaîne jette à l'est, et qui remonte aussitôt au nord-est jusqu'à 10° et quelques minutes de latitude nord et par 70° de longitude ouest; il descend au sud-est l'espace d'environ 2°, puis remonte au nord-est jusqu'à l'extrémité est de la mer des Antilles par 11° 30′ de latitude nord, et 61° longitude est.

L'est et le nord de cette ligne forment le bassin de la mer des Antilles, qui reçoit toutes les eaux que donne cette circonscription.

En reprenant cette même ligne au sud, et la Cordillère des Andes à l'est jusqu'au cap Froward, les eaux qui sortent de cette immense bassin, vont toutes se perdre dans l'Océan atlantique.

Il est vrai que les montagnes de la Guyanne et celles du Brésil forment deux enceintes ou bassins secondaires dont les eaux ne communiquent point avec les grands fleuves, qui les cernent au nord et au sud; mais les eaux que produisent ces enceintes, allant directement dans l'Océan atlantique, et les eaux qui sortent des flancs opposés se joignant à des fleuves qui ont leur embouchure dans ce même océan, l'existence de ces bassins n'altère en rien ces deux assertions, que la Cordillère des Andes verse ses eaux à l'est, dans l'Océan atlantique, et que la presque totalité de cette partie du monde est une vaste plaine basse où les eaux coulent de niveau.

Les trésors métalliques de cette partie du nouveau continent sont nombreux. Les montagnes offrent presque partout de l'or et de l'argent ; le Chili et la partie sud de la Colombie abondent en cuivre ; cette dernière possède en outre le platine et des émeraudes. On trouve au Pérou des mines de mercure et de sel gemme. Le Chili renferme des montagnes d'aimant ; le Brésil se fait remarquer par des mines de fer, des diamans, des topazes et d'autres pierres précieuses. Sur plusieurs points de ces côtes on pêche des perles.

On retrouve dans l'Amérique méridionale la ligne de la végétation et de la culture, disposée d'après les mêmes règles que dans l'Amérique septentrionale ; on y trouve également des bois de teinture, et la plante qui nourrit la cochenille ; il convient d'y ajouter l'arbre du quinquina, qui croit dans les contrés voisines de l'équateur.

Les animaux offrent plusieurs espèces, telles que les sapajous, le tapir, et d'autres ; et beaucoup d'oiseaux qui sont particuliers à cette partie du nouveau continent. Quant aux variétés de la race humaine, elles sont les mêmes ; et les Patagons, que quelques voyageurs se sont plu à représenter comme des géans, ne sont que d'une très grande taille.

GRAND ARCHIPEL D'ASIE,

PAR A. M. PERROT,

1825.

A S I E

Gd OCÉAN ÉQUINOXIAL

POLYNÉSIE

Tropique du Cancer

MER DE CHINE

ILES PHILIPPINES

Luçon

Palawan

Mindanao

Borneo

Gilolo

Celebes

M. DE CÉLÈBES

Sumatra

ILES DE LA SONDE

MER DE JAVA

JAVA

Ceram

Timor

Flores

Sumba

MER DE LANCHIDOL

AUSTRALASIE

Nlle HOLLANDE

Tropique du Capricorne

Gravé par les frères Malo, Rue St. Jacques N.° 169.



OCEANIE.

(Carte N° 15). I. GRAND ARCHIPEL D'ASIE.

Limites. Détroit de Malacca, mer de Chine, grand Océan, côte ouest de la Nouvelle-Guinée, côte nord et est de la Nouvelle-Hollande, mer de Laoutchidol, mer des Indes, grand Océan équinoxial.

DIVISIONS.

Iles Philippines. Principales : Luçon, Palaouan, Mindanao, Soulou.
Iles de la Sonde. Principales : Sumatra, Borneo, Java, Baly.
Iles Célèbes.
Iles Molucques. Principales : Gilolo, Bourou, Ceram, Arrou, Timorlaout, Timor, Flores, Sumba, Sumbawa, Lombok.
Mers : des Célèbes, de Mindanao.
Détroits : de Lombock, de Macassar, passage des Molucques.

LIMITES.

Le *grand archipel d'Asie*. Il est situé au sud est de l'Asie; il s'étend entre 93° longitude est, et entre 20° latitude nord et 12° latitude sud.

Il est borné au nord par le détroit de Malacca, la mer de Chine; au sud-est par la côte est de la Nouvelle-Guinée; au sud par la mer de Laoutchidol.

Il se subdivise en quatre archipels principaux: 1° *îles Philippines;* cet archipel, disposé dans une forme à peu près triangulaire, est compris entre 18° et 5° latitude nord, par 120° longitude est; parmi ses îles principales nous citerons: *Luçon*, *Palacuan*, *Mindanao*, *Seulou*.

2° *L'archipel des îles de la Sonde*: il est compris entre 93° et 112° longitude est, par 5° latitude, nord, et 9° latitude sud; îles principales: *Sumatra*, *Java*, et *Bornéo*.

3° Les Iles *Célèbes*, ainsi nommées du nom de l'Ile principale située sous 118° longitude est, entre 2° latitude nord, et 6° latitude sud.

4° *L'archipel des îles Molucques* ou îles à épices; il s'étend de 113° à 134° longitude est, entre 3° latitude nord, et 12° latitude sud. Nous citerons comme îles principales: *Gilolo*, *Boureu*, *Ceram*, *Arrou*, *Timorlacut*, *Timor*, *Flores*, *Sumba*, *Sumbawa*, *Lombok*.

Les accidens géographiques qui établissent une limite entre ces archipels, sont les mers et les détroits suivans:

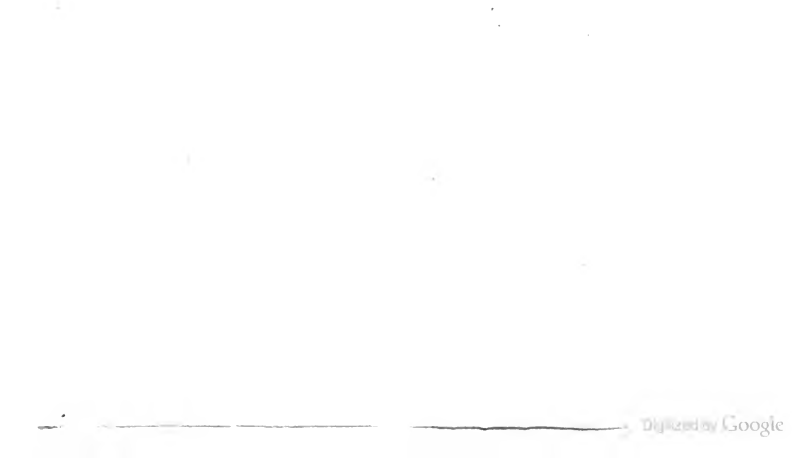
Mer de Mindanao. On donne ce nom à la partie de mer, située sous 118° longitude est, par 7° latitude nord, comprise entre les Iles *Palacuan*, *Mindanao*, *Seulou*, et *Bornéo;* elle est commune par conséquent à l'archipel des Philippines et à celui de la Sonde.

Mer des Célèbes. On donne ce nom à la partie de mer située sous 120° longitude est, et 3° latitude nord, comprise entre les îles *Souleu*, *Bornéo*, *Célèbes*, et conséquemment commune aux trois archipels des Philippines, de la Sonde et des Célèbes.

Passage des Molucques : on donne ce nom à la partie de mer située sous l'équateur, par 123° longitude est, comprise entre l'île des Célèbes, et les îles Gilolo; et conséquemment commune aux deux archipels des Célèbes et des Molucques.

Détroit de Macassar. On donne ce nom à la partie de mer, située sous 116° longitude est, et sous la ligne équinoxiale, comprise entre l'île Bornéo et l'île des Célèbes, conséquemment commune aux archipels de la Sonde et des Célèbes.

Détroit de Lombok; on donne ce nom à la partie de mer, située sous 113° longitude est, et 11° environ latitude sud; comprise entre les îles Baly et Lombok, conséquemment commune aux deux archipels de la Sonde et des Molucques.





GRAND OCÉAN ÉQUINOXIAL

POLYNÉSIE

G.d ARCHIPEL D'ASIE

N.lle Guinée

Dét. de Torres

MER DE LANCHIDOL

MER DU CORAIL

NOUVELLE HOLLANDE

Tropique du Capricorne

I. Middleton

I. Norfolk

I. Philip

P. Howe

Dét. de Basse

Terre de Diemen

Nouvelle Zélande

Eaheinomauve

Tavaï Poenammou

I. Chatam

I. Cornwallis

GRAND OCÉAN AUSTRAL

I. des Antipodes

I. de Lord Auckland

les Juges

I. Cambel

I. Macquarie

AUSTRALASIE

par A.M. Perrot,

1825.

OCÉANIE.

(Carte N° 16.)

II. AUSTRALASIE.

Limites. *Au nord :* grand Océan équinoxial, détroit de Dampier. *A l'est :* grand Océan équinoxial, austral. *A l'ouest :* grand Océan austral, équinoxial, mer de Lanchidol.

DIVISIONS.

Nouvelle-Guinée avec les îles Schouten, le groupe de Dampier, l'archipel de la Louisiade.

Nouvelle-Hollande, avec la terre de Diemen, les îles King et Furneaux.

Nouvelle-Zélande, divisée en îles Eaheo-Mauwe et Tavai-Poenamou, avec les îles Chatam, Cornwalis, Bristol, les Snares, Lord Auckland, Campbell, Macquarie.

Iles dans la mer du Corail, Batture, Middleton, Howe, Norfolk.

Détroit de Bass, de Cook.

AUSTRALASIE OU AUSTRALIE.

L'AUSTRALASIE, limitée ainsi que nous l'avons indiqué à l'article *Océanie*, est comprise entre 110° et 176° longitude est, et entre la ligne équinoxiale et le cercle polaire antarctique.

Elle est bornée au nord, et en partie à l'ouest, par le grand archipel d'Asie, dont elle est séparée par la mer de Laoutchidol; à l'est par des Iles faisant partie de la Polynésie dont elle est séparée par le détroit de Dampier, et la mer du Corail.

Elle se compose de :

La *Nouvelle-Guinée* ou *terre des Papous*, située par 129° et 149° longitude est, entre 0° et 10° latitude sud; à cette terre se rattachent différens groupes de petites Iles répandus le long de ses côtes, et parmi lesquels on remarque : au nord les *îles Schouten;* le long de la côte, le groupe des *îles de Dampier;* à l'extrémité sud l'archipel *de la Louisiade*. La Nouvelle-Guinée est séparée de la Nouvelle-Hollande par le détroit de Torrés.

La *Nouvelle-Hollande*, terre considérable située sous 112° et 150° longitude est, entre 11° et 39° latitude sud. On remarque à son extrémité sud les Iles de *King, Hunter*, *Furneaux* et la terre de *Van-Diémen* située au sud de la Nouvelle-Hollande, par 42° latitude sud, et 145° longitude est. Le bras de mer qui sépare la Nouvelle-Hollande de la terre de Van-Diémen a reçu le nom de détroit *de Bass*.

La *Nouvelle-Zélande* formée de deux îles principales situées sous 165° et 173° longitude est, par 35° et 45° latitude sud; la plus au nord porte le nom de *Eaheo-Mauwe;* la plus au sud, celui de *Tavai-Poenamou.* Le bras de mer qui sépare ces deux îles a reçu le nom de détroit *de Cook*; on peut rattacher à la Nouvelle-Zélande différens groupes de petites îles situées un peu plus au sud; telles que les *îles Chatam*, *Cornwalis*, *Bligh*, *Bristol*, le groupe de lord *Auckland*, *Campbell*, *Macquarie.*

Dans la mer du Corail entre la Nouvelle-Guinée, la Nouvelle-Hollande et la Nouvelle-Zélande; on rencontre les îles *Batture*, *Middleton*, *Howe* et *Norfolk.*

POLYNÉSIE

par A. M. Perrot

1823.

GRAND OCÉAN BORÉAL

GRAND OCÉAN

ÉQUINOXIAL

Archipel de Magellan

Archipel d'Anson

Tropique du Cancer

Archl. de Sandwich

Iles Carolines

Iles Mulgraves

Equateur

Iles Fidji

Archl. des Navigateurs

Archl. de la Mer Mauvaise

Archl. de la Société

Archl. Dangereux

MER DU CORAIL

AUSTRALASIE

Tropique du Capricorne

I. de Pâques



OCEANIE.

(Carte N° 17.)

III. POLYNÉSIE.

Limites. On peut regarder comme limites à l'ouest les côtes et îles d'Asie, grand Archipel d'Asie, détroit de Dampier, mer du Corail, Australasie.

Grand Océan boréal à l'ouest : archipel Magellan.

Grand Océan boréal et équinoxial sous le tropique : archipel d'Anson, archipel de Sandwich.

Grand Océan équatorial au nord de l'équateur : îles Marianes, îles Carolines, îles Mulgrave, Saint-Pierre, Barbados, Palmyras, Christmas.

Au sud de l'équateur : archipel de la Nouvelle-Bretagne, archipel Salomon, archipel Sainte-Croix, archipel du Saint-Esprit, Nouvelle-Calédonie, archipel Fidji, archipel des navigateurs, îles des Amis, archipel de Mang-lea, archipel de Roggewen, archipel de la Société, îles Marquésas, archipel de la mer Mauvaise, archipel Dangereux.

Grand Océan austral : îles Kermadec, Vasquez, île Haute, île Oparo, les Quatre-Couronnes, île Saint-Jean-Baptiste, îles vues par les Espagnols, île de Pâques, île Salas.

La Polynésie, comprise entre 112° longitude est, et entre 36° latitude nord et 32° latitude sud, est située dans le grand Océan entre la côte ouest du nouveau continent, et une partie de la côte est de l'Asie, des îles du Japon, et du grand archipel d'Asie : le détroit de Dampier et la mer du Corail la séparent de l'Australasie.

Nous ne limiterons pas cette partie d'une manière plus spéciale; ces divisions n'ayant été imaginées que pour pouvoir se reconnaître dans cette multiplicité d'objets répandus sur une surface immense; les limites qui ne sont point déterminées par la nature, sont arbitraires comme les divisions elles-mêmes. Cette observation, applicable aux trois divisions de l'Océanie, l'est plus particulièrement encore à la Polynésie. Pour en faciliter l'étude, nous allons considérer la position de chacun des groupes d'îles ou de chacune des îles qui la composent dans le grand Océan boréal, équinoxial, austral.

Dans le grand Océan boréal, en commençant par l'ouest; archipel de *Magellan* situé par 141° longitude est, et 30° latitude nord environ.

L'*archipel d'Anson*, situé sous le tropique du Cancer par 160° longitude est, appartient également au grand Océan boréal et équinoxial.

Il en est de même de l'archipel des *îles Sandwich*, situées aussi sous le tropique, mais par 160° longitude ouest.

En se reportant à l'ouest dans la partie du grand Océan équinoxial, située au nord de l'équateur, on rencontre d'abord l'archipel des îles des *Larrons*, ou *Marianes*, disposé sur une ligne qui court du sud au nord par 145° longitude est, entre 10° et 22° latitude nord.

L'archipel des *îles Carolines* ou *Nouvelles Philippines*, disposées sur une ligne qui court de l'ouest à l'est, sous 10° latitude nord, entre 140° et 168° environ longitude est.

L'archipel des *îles Mulgrave* qui s'étend dans la direction de l'ouest au sud-est, de 10° latitude nord à 2° latitude sud, sous 170° longitude est.

L'île *Saint-Pierre*, située par le 179° longitude est et 10° 30' latitude nord.

L'île *Barbados*, sous 9° latitude nord et 179° longitude est.

L'île *Palmyras*, sous 163° longitude ouest, et 7° latitude nord.

L'île *Christmas*, sous 161° longitude ouest, et 2° latitude nord.

En se reportant à l'ouest dans la partie de ce même Océan, située au sud de l'équateur, on trouve :

L'archipel de la *nouvelle Bretagne* disposé en un arc de cercle, sous 148° longitude est et 4° latitude sud.

L'archipel des *îles Salomon*, qui s'étend de l'ouest au sud-est, sous 155° long. est, et 8° lat. sud.

L'archipel de *Sainte-Croix*, qui s'étend du nord au sud, sous 10° et 21° latitude sud, et 164° longitude est.

L'archipel du *Saint-Esprit*, nommé aussi des *Nouvelles-Ebrides*, qui s'étend du nord au sud, entre 13° et 21° latitude sud, sous 165° longitude est.

La nouvelle *Calédonie*, île d'une étendue assez considérable et située sous 163° longitude est, et 22° latitude sud.

L'archipel des *îles Fidji* ou du prince *Guillaume*, groupé d'une manière singulière, sous 178° longitude est, et 17° latitude sud.

L'archipel des *Navigateurs*, disposé de l'ouest à l'est, entre 177° long. est, et sous 12° lat. sud.

L'archipel des *îles des Amis*, dirigé du nord au sud sous 178° longitude ouest et 171° longitude est, et 20° latitude sud.

L'archipel de *Mang-Iea*, dirigé de l'ouest au sud est, sous 20° latit. sud, et 162° long. ouest.

L'archipel de *Roggeween*, dirigé du nord au sud est, sous 160° longit. est, et 12° latit. sud.

L'archipel de la *Société*, dirigé de l'ouest au nord-est entre 150° et 160° longitude ouest, sous 10° latitude sud.

L'archipel des *îles Marquésas*, groupe de forme irrégulière, et situé sous 142° longitude ouest, et 10° latitude sud.

L'archipel de la *mer Mauvaise*, disposé en arc de cercle de l'ouest à l'est, entre 136° et 150° longitude ouest, sous 14° latitude sud.

L'archipel *Dangereux*, disposé de l'ouest à l'est, sous 20° latitude sud, et 45° longitude ouest.

Au delà du tropique du Capricorne, le grand Océan boréal nous offrira :

L'archipel des *îles Kermadec*, dirigé du sud au nord-est, sous 180° long., par le 30° latit. sud.

L'île *Vasquez*, située sous 177° longitude ouest, et 25° environ latitude sud.

Les îles *Opare*, *des quatre Couronnes*, *Saint-Jean-Baptiste*, ainsi qu'un groupe vu par les Espagnols, et dénué de nom; le tout situé sous 130° et 150° longitude ouest, par 29° latitude sud.

Les îles de *Pâques* et *Salas*, sont situées à l'extrémité est de la Polynésie ; la première, sous 112°; la deuxième, sous 108° longitude ouest, par le 26° latitude sud.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Peuplées d'hommes également étrangers à la civilisation, toutes les îles de la Polynésie se ressemblent par leur climat, leurs productions et leur aspect général. Elles sont d'une médiocre étendue, et offrent des côtes très fertiles et bien habitées. Le centre est le plus souvent occupé par des montagnes plus ou moins hautes; et quoique placées pour la plupart sous la zone torride, elles jouissent d'un climat tempéré qu'elles doivent aux vents alizés. Dans presque toutes croissent spontanément ou sous l'influence d'une culture peu avancée, la patate douce, l'igname, et deux espèces d'arum, le macrorhizon et l'esculentum. Le précieux arbre à pain fournit à tous les besoins de ces peuples; son fruit sert à leur nourriture; son bois à la construction des habitations et des canots, ses larges feuilles aux usages domestiques. Toutes ces îles sont dépourvues de grands animaux; les chiens, les rats, les vampires ou grosses chauves-souris, sont les seuls quadrupèdes qu'on y trouve; et on y élève des poules, des pigeons et des cochons de l'espèce de ceux de la Chine.

Cette partie du monde est généralement peuplée par des hommes qui ressemblent aux Malais; on y trouve aussi des insulaires qui sont de race nègre. Quelquefois les deux races habitent ensemble les mêmes terres.

Les langues parlées dans ces différens archipels sont généralement dérivées du *malai*, et se ressemblent entre elles. Au nombre des usages le plus répandus, nous citerons celui de se tatouer, c'est-à-dire de se faire sur la peau par des piqûres, des dessins permanens. On remarque leur respect pour les morts, et la pompe qu'ils apportent dans les sépultures: l'usage d'immoler des victimes humaines, et de manger les prisonniers faits à la guerre, est assez commun. On a observé presque partout une grande licence de mœurs, une extrême simplicité de vêtemens qui consistent en une ceinture autour du corps, et quelques ornemens sur la tête. Plusieurs de ces peuples se distinguent par l'art de construire des pirogues légères et propres à la navigation: les habitans des îles Mariannes ont, dans ce genre, surpassé tous les autres.

BIBLIOMAPPE

OU

LIVRE-CARTES.

AVIS.

Beaucoup de lecteurs se sont plaints des retards qu'a éprouvés jusqu'à ce jour la publication de chacune de nos livraisons. Ils ont exprimé le désir de les voir diviser plutôt que de les attendre aussi long-temps ; nous nous sommes d'autant plus volontiers rendus à ce vœu que ce mode de publication sera également favorable à la régularité du travail et à la célérité de l'expédition.

Au reste on nous pardonnerait les retards qu'on nous reproche si l'on pouvait se faire une juste idée de tous les obstacles qu'il nous a fallu surmonter.

Nous avions cru d'abord pouvoir fixer le texte à une feuille par carte, ou à peu près. Le lecteur peut se convaincre par ce qui a été publié que cela est impossible, malgré la précision à laquelle nous nous astreignons, et qui est notre première règle.

Nota. Les lignes du partage des eaux sont marquées sur les cartes d'un trait rouge qu'il sera facile de reconnaître.



PARIS, IMPRIMERIE ET FONDERIE DE J. PINARD,
RUE D'ANJOU-DAUPHINE, N° 8.

BIBLIOMAPPE

OU

LIVRE-CARTES;

LEÇONS MÉTHODIQUES DE GÉOGRAPHIE ET DE CHRONOLOGIE,

RÉDIGÉES D'APRÈS LES PLANS DE M. B. (J.-CH.),
PAR UNE SOCIÉTÉ D'HOMMES DE LETTRES ET DE SAVANS GÉOGRAPHES;

SOUS LA DIRECTION ET LA VÉRIFICATION,

1° Pour le texte de la Géographie, { temps anciens, de M. DAUNOU. / temps modernes, de M. EYRIÈS.
2° Pour l'ordre des matières et l'ensemble, de M. B. (J. CH.)
3° Pour le dessin des Cartes et pour la Gravure, de M. PERROT, Ingénieur-Géographe.

3ME PARTIE. — *Troisième et dernier Degré d'Enseignement.*

Ire SECTION. — EUROPE.



PARIS.
A LA LIBRAIRIE DU COMMERCE,
CHEZ RENARD, LIBRAIRE, RUE SAINTE-ANNE, N° 71.

M DCCC XXVI.

BIBLIOMAPPE,

OU

LIVRE-CARTES.



TROISIÈME ET DERNIER DEGRÉ D'ENSEIGNEMENT.

OBSERVATIONS NOUVELLES SUR LES LIGNES DE FAITE ET DU PARTAGE DES EAUX.[1]

Pour que les connaissances acquises sur un sujet puissent mériter le nom de science, il ne suffit pas d'avoir observé et recueilli beaucoup de faits, il faut encore avoir reconnu et constaté les rapports qui existent entre ces faits, ainsi que leur analogie ; seul moyen de les classer et de déterminer les règles générales auxquelles ils sont soumis, puisque c'est l'enchaînement de chacune des parties à ces règles qui constitue un ensemble, une unité, en un mot, un sujet.

On considère la géographie comme une science que l'on a définie d'une manière un peu trop vague peut-être, *la description de la terre;* or cette description ne peut être exacte qu'autant qu'elle indique la *position* des lieux, leur *exposition*, et la *disposition* des terrains : trois conditions sans lesquelles la connaissance de la terre serait incomplète, et qui, par conséquent, doivent concourir dans l'enseignement comme dans la pratique de la science.

L'application des procédés de la géométrie et de l'astronomie à la surface de la terre a donné des moyens certains, par le tracé des latitudes et des longitudes, d'en fixer relativement tous les points, et de marquer les expositions, soit au nord, soit au sud, etc. Mais, jusqu'à présent, il n'en a pas été de même de la disposition des terrains ; à cet égard, aucune règle n'a été adoptée.

[1] Voyez page 113.

Cependant cette troisième condition, nécessaire par elle-même, peut être considérée comme non moins essentielle pour donner une idée juste des objets, pour les reconnaître au premier coup d'œil, sur les cartes, et les bien graver dans la mémoire.

Des lignes parallèles ou perpendiculaires n'offrent à l'esprit que des abstractions : elles ne disent rien relativement à l'inégalité des surfaces, dont l'étendue et les pentes constituent cependant les rapports constans des solides aux liquides et les rapports des solides entre eux.

Buache avait présenté les montagnes comme composant un système de lignes non interrompues, qui enveloppent le globe et en forment la charpente, soit qu'elles s'offrent à sa surface, soit qu'elles courent sous les eaux.

Selon lui, non seulement les montagnes forment les lignes du partage des eaux entre les mers; mais aussi les bassins des fleuves et des rivières. Il en concluait que, partout où il y a partage des eaux, il y a des montagnes.

Ce système fut vivement attaqué; on soutint que des *méthodes rigoureuses* ne sont point applicables à la géographie; que les inégalités de la terre se présentent sous des aspects très compliqués; que les grandes vues de la nature ne peuvent être soumises à la petitesse de nos règles; qu'elle n'offre point de figures régulières; que les montagnes ne forment pas toujours des chaînes; que le plus souvent elles ne consistent que dans des groupes; que les chaînes les plus apparentes ne sont encore que des séries de groupes.

« Les montagnes, dit M. Malte-Brun, n'ont point de direction exactement fixe; les chaînes serpentent et se perdent souvent dans les plateaux. Il n'est donc plus permis, en s'abandonnant à une vive imagination, de nous tracer des *chaînes terrestres* et *sous-marines*, et une *charpente du globe* qui n'a point d'existence dans la nature. Il ajoute : Il ne suffit pas de voir sur une carte qu'il y a dans tel endroit un partage des eaux; il y a beaucoup de partages d'eaux dans le monde qui n'offrent aucune trace de montagnes; mais seulement de longs plateaux qui s'élèvent en pente douce de côté et d'autre, souvent pendant l'espace d'une centaine de lieues. »

Il nous semble qu'on peut répondre facilement à toutes ces objections qui, à bien des égards, reposent sur un mal-entendu : les classifications sont applicables à la géographie comme à toutes les sciences qui en sont susceptibles, si elles sont bonnes et si elles sont prises dans la nature des détails dont elles se composent. Il n'y aurait point réellement de science dans une série de faits si l'on ne pouvait les soumettre à une *méthode rigoureuse*. Nous aurions grand tort sans doute d'imposer nos petites règles à la nature; mais la nature agit-elle jamais sans règles? Ce sont ces règles qu'il s'agit de découvrir : on ne tient que des erreurs tant qu'on ne connaît pas ces règles; une fois découvertes, on possède la science.

Si par *régulier* on entend *droit*, les montagnes n'ont pas de direction régulière, il est vrai; mais les rapports de disposition des montagnes entre elles et avec les autres accidens naturels, sont de la plus grande régularité. En effet, qu'on examine avec attention, et l'on se convaincra facilement que rien n'est plus uniforme et plus rigoureusement coordonné que l'enchaînement et la succession des montagnes, des plaines et des vallées sur une surface qui semble organisée avant tout pour l'écoulement des eaux.

Si l'on avait distingué les montagnes des lignes de faîte ou du partage des eaux, nous pensons que la querelle eût été bientôt terminée, et il se serait trouvé qu'au fond Buache avait raison dans la partie essentielle de son système.

En effet, supposons que l'eau couvre entièrement la surface du globe, que cette eau, par suite de l'évaporation ou parce qu'elle se perd dans des profondeurs inconnues, découvre des terres offrant des montagnes et des précipices, des plateaux et des vallées, sa diminution laissera paraître d'abord les sommités des plus hautes montagnes, puis des parties moins élevées, et cependant toujours isolées; mais si, dans une certaine étendue, l'eau continuant à baisser, met à sec une ligne non interrompue dans tout l'espace découvert, nécessairement tous les points de cette ligne partageront les eaux qui se seront retirées des deux côtés : c'est même la partie la plus basse de la ligne qui donnera son niveau, peu importe que les autres parties soient des montagnes ou de simples élévations, peu importe que des montagnes soient en deçà ou en delà de la ligne du partage, qu'elles soient beaucoup plus élevées, qu'elles en soient complètement détachées, qu'elles soient même placées en travers et coupées par les cours d'eau ; la ligne dans ce cas serait une chose et les montagnes une autre, avec cette différence que la ligne du partage des eaux est essentiellement géographique, tandis que les montagnes qui ne seraient pas lignes de partage, s'il y en avait, ne seraient qu'un objet tout à fait secondaire pour la science. Nous disons *s'il y en avait*, car on peut regarder comme un fait, que si tous les points de partage ne sont point des montagnes, toutes les montagnes sont des lignes ou des points de partage.

Ce que nous avons présenté comme une supposition, quant à la cause, l'étendue et l'évaporation des eaux, est une réalité et une certitude quant à l'effet; et le premier phénomène qui, dans ce genre de recherches, frappe les yeux de l'observateur, est la direction opposée des cours d'eau, les pentes qu'ils désignent et les aspects qu'ils présentent.

Les lignes du partage des eaux ne sont point le résultat d'un système, elles sont un fait évident sur lequel il n'est pas permis d'élever les plus légers doutes.

Il n'y a, à le bien prendre, comme on l'a remarqué, qu'une seule mer; mais cette vaste étendue

d'eau se trouve divisée par deux continens en trois bassins principaux. Les terres, à quelques exceptions près, versent leurs eaux dans l'un de ces trois bassins ou dans les mers particulières qui en dépendent, ce qui est la même chose, le fait pris dans sa plus grande généralité. Il y a donc entre les trois bassins des lignes d'élévation non interrompues qui marquent le partage des eaux; or ces lignes doivent être considérées comme les grandes lignes de partage sur lesquelles viennent s'appuyer toutes les autres.

On a regardé comme des mers particulières, qu'on a aussi désignées par des noms qui leur sont propres, des parties d'eau plus ou moins considérables, selon qu'elles sont circonscrites par des terres ou qu'elles s'y enfoncent. Ces mers particulières, recevant les eaux des terres environnantes, ont aussi leurs lignes de partage qui les séparent soit d'autres mers particulières, soit des grandes mers.

Des mers intérieures et quelques lacs sont sans communication avec d'autres mers; ce sont encore des lignes de partage qui les isolent ainsi.

Enfin, les cours d'eau sur les terres sont divisés entre eux par des élévations quelconques, qui donnent un quatrième ordre de lignes de partage.

Ces lignes sont évidemment autant de bases indispensables pour l'enseignement et la pratique de la géographie. Seules, elles peuvent remplir la troisième condition qui consiste à faire connaître la disposition des terrains; elles doivent donc, comme les longitudes et les latitudes, entrer dans la construction des cartes.

Il y a plus, les lignes du partage des eaux sont le seul relief dont soient susceptibles des planisphères qui, toujours censés vus à vol d'oiseau, ne peuvent offrir à l'œil que des points et des lignes. Du moment qu'on désignera d'une manière nette les lignes de partage, on verra à l'instant que ce sont là les points culminans entre les eaux qu'elles séparent, et il ne restera dans l'esprit aucun doute sur la disposition des terrains.

L'idée des bassins de mers, de golfes et de fleuves, est presque aussi ancienne que l'étude de la géographie. Il n'en est que plus étonnant qu'on ne les ait pas adoptées comme des guides indispensables.

On a distingué trois sortes de géographies; la géographie astronomique ou mathématique, la géographie physique, la géographie politique. Il n'y a réellement qu'une géographie, dont ces trois divisions sont les élémens; mais ces trois élémens doivent concourir simultanément dans les ouvrages de la géographie, ou bien, nous le répétons, les ouvrages seront imparfaits et l'enseignement incomplet.

Après avoir reconnu les lignes du partage des eaux comme une base indispensable des études

et des travaux géographiques, il s'agit d'en faire l'application, de déterminer l'emploi qu'on doit leur assigner et le rang qu'elles doivent occuper dans l'ordre de ces idées.

Puisque la ligne de partage établit la séparation entre deux masses d'eau, puisqu'elle domine et forme les pentes sur lesquelles courent les eaux dans un sens opposé des deux côtés, elle doit être considérée, ainsi qu'elle l'est en effet, par rapport à l'étendue qu'elle embrasse comme étant la plus grande élévation possible.

Si elle est la plus grande élévation, si elle domine sur tous les points, elle doit être considérée comme chaîne principale sur laquelle viennent s'appuyer tous les mouvemens des terrains qu'elle domine.

Dès lors, en envisageant comme des lignes secondaires, comme des rameaux toutes les élévations qui forment le complément des bassins de mers et de golfes, ou qui forment les vallées où coulent les fleuves, l'étude des surfaces a une base certaine; cette étude est devenue facile. Ce qui ne présentait aux yeux que le chaos, se débrouille, en prenant ainsi chaque cours d'eau à sa source, et en lui abandonnant le rameau dans lequel la nature l'a circonscrit. Toutes les parties se rattachant, à droite, à gauche, à une ligne centrale et commune, se développent et se placent d'après le même principe. Les divisions politiques s'établissent, s'étendent ou se resserrent, toujours quelques accidens géographiques indiquent d'une manière claire et positive leur circonscription. La géographie appuyée sur les mesures astronomiques d'une part, et de l'autre sur les rapports des sommités qui dominent tous les espaces en première, deuxième, troisième et quatrième lignes, se trouve constituée en une véritable science, puisque le principe ou la règle d'après laquelle on procède est invariable, et que les conséquences sont toujours les mêmes.

En travaillant donc, soit sur un continent, soit sur une surface partielle, telle qu'une division politique, soit même sur une île, après avoir tracé les longitudes et latitudes dans lesquelles l'espace est circonscrit, notre premier soin a été et sera de rechercher la ligne principale du partage des eaux, et par suite, en désignant les diverses ramifications, d'indiquer le mouvement des terrains, les sources et le cours des eaux avec tous les accidens qui les divisent et les distinguent.

D'après ces observations, on ne sera pas étonné que dans notre travail nous nous soyons attachés de plus en plus à cette idée du partage des eaux, puisque nous la regardons comme fondamentale de la science; c'est ce qui nous a déterminés, avant de traiter de ce qui fait l'objet de cette livraison, à réparer une omission grave qui nous a échappé dans notre première partie, en parlant de la division des terres et des mers. Nous avons indiqué les points de partage des eaux dans chacune des parties du monde; mais nous n'avons pas donné les lignes qui divisent les eaux des deux con-

tinens entre les trois grandes mers, l'Océan glacial, l'Océan atlantique, le grand Océan. Les voici :

Lignes de partage formant le Bassin de l'Océan glacial arctique.

1° Entre l'Océan glacial arctique et l'Océan atlantique en Europe, en partant du cap Nord : le rameau le plus septentrional des Alpes scandinaves, les monts de Laponie, Olonetz, Chémochonskie (en Europe et en Asie, en se dirigeant au sud du point où les Chémochonskie joignent l'Oural) : partie de la chaîne de l'Ural. En Asie : partie des monts Gouberlinski.

2° Entre l'Océan glacial arctique et le grand Océan, de l'ouest à l'est, toujours en Asie : les monts Oulou-Tag, Alghidim, Tzimbal, Grand-Altaï; à l'extrémité est des grands Altaï par 43° lat. N., il faut tourner les sources de la Selenga et de ses affluens, passer entre les sources de la Toula et du Hara, à l'ouest; du Karlon et de l'Onon, à l'est; et rejoindre ainsi les monts de Daourie, puis les monts Iablonnoï, Stanovoï, jusqu'au Cap Est sur le détroit de Béring. En Amérique entre les mers polaires et le grand Océan : la chaîne de montagnes qui partant du cap Ouest, et se dirigeant de l'ouest à l'est, doit traverser les possessions russes et se joindre aux monts Rocheux, partie des monts Rocheux en descendant au sud jusqu'au 54° environ lat. N.

3° Entre l'Océan glacial arctique, ou Mer Polaire, et l'Océan atlantique ou ses dépendances, comme le golfe du Mexique, une chaîne de montagnes qui se détache des monts Rocheux, sous la latitude ci-dessus mentionnée, et remontant au nord et à l'est, va se perdre dans des régions encore inconnues, entre la mer d'Hudson et la mer de Baffin.

Lignes de partage formant les Bassins de l'Océan atlantique et du grand Océan.

Ancien continent. En Asie, à partir du Cap Est, sur le détroit de Béring, entre l'Océan glacial et le grand Océan, l'est et le sud de la ligne que nous venons de tracer, en revenant à l'ouest aux monts Tzimbal : à ce point commence la ligne qui sépare le grand Océan de l'Océan atlantique; elle descend d'abord au sud, passe à l'est du lac Aral, tourne à l'ouest, va, par le sud de la Mer Caspienne, de la Mer Noire et de la Méditerranée, prendre l'isthme de Suez, entre en Afrique, suit la droite du Nil, et se termine au cap de Bonne-Espérance.

Les noms des montagnes qui concourent à former cette ligne sont, partie sud des monts Tzimbal; en descendant au sud, les monts Tarbagataï et Tsoun ling; puis, tournant à l'ouest et au

nord-ouest, l'Hindoukouch, les monts du Khoraçan, Demavend, Elbors. En courant de l'est à l'ouest jusqu'au 72° environ long. est, au midi du Caucase, de la Mer Noire et de la Méditerranée: Kheider, Erwend, Dsjou, Ararat, Isheihan, Kischmir, Hasen, Tcheldir, Erchid, Alma-Dag, Liban, itshme de Suez.

En Afrique. Montagnes longeant la rive droite du Nil : monts Al-Kamar ou de la Lune. Ici la ligne descend au sud dans les contrées inconnues du centre de l'Afrique, et vient rejoindre les monts de Niew-Weld, et se termine au cap de Bonne-Espérance.

Nouveau continent. Amérique septentrionale, à partir du cap ouest, la ligne de partage qui, comme nous venons de le dire, traverse les possessions russes jusqu'au 54° environ lat. nord, ensuite allant au sud, monts Rocheux, monts Colombiens, Sierra-Verde, Sierra-Membres, Sierra-de-Madre, isthme de Panama; (dans l'Amérique méridionale), la grande Cordelière des Andes qui se termine au cap Froward.

Le bassin de l'Océan atlantique est circonscrit par le revers oriental des lignes qui ceignent à l'ouest l'Océan glacial arctique et le grand Océan, à partir des rivages de la baie d'Hudson, dans l'Amérique septentrionale, jusqu'au cap Nord en Europe, moins ce qui appartient à l'Océan glacial au delà du cercle polaire.

Afin de fixer plus particulièrement les idées, on pourrait nommer *Terres boréales* toutes les terres dont les cours d'eau, tant dans l'ancien que dans le nouveau continent, viennent se perdre dans l'Océan atlantique; *Terres atlantiques*, celles dont les cours d'eau se dirigent vers l'Océan atlantique; et *Terres océaniques continentales*, celles dont les eaux courent dans le grand Océan.

De cette manière l'Europe serait divisée en terre *boréale* et en terre *atlantique*. L'Asie, qui verse ses eaux au nord dans l'Océan glacial arctique, à l'est et au sud dans le grand Océan, à l'ouest dans la mer Caspienne, la Mer Noire et la Méditerranée, serait divisée en terre *boréale*, terre *océanique continentale* et terre *atlantique*. L'Afrique, en terre *atlantique* et terre *océanique continentale*. L'Amérique, en terre *boréale*, terre *océanique continentale* et en terre *atlantique*.

Ce serait le moyen de reconnaître sur-le-champ, et de la manière la plus générale, la disposition des terrains et la direction des cours d'eau pour les contrées dont on s'occuperait.

On peut remarquer que les grands cours d'eau en Amérique sont dirigés vers l'Océan-Atlantique, tandis que dans l'ancien Continent ils se rendent dans l'Océan glacial et le grand Océan.

Cependant la proportion est différente, la partie ouest de l'ancien Continent donne bien plus d'eau à l'Océan atlantique que la partie ouest du nouveau n'en donne relativement au grand Océan.

En prenant ces grandes lignes de partage pour appui, vous voyez pour ainsi dire du même coup d'œil le point de départ des lignes secondaires qui forment les bassins des mers partielles ; toutes

les sources des grands fleuves, les chaînes ou les rameaux qui déterminent leur cours, l'opposition de ces lignes. Les pentes qu'elles indiquent, marquent encore le contour de la terre. La géographie politique, même dans ses plus petits détails, n'a plus de difficultés; mais l'ensemble exige un enseignement suivi et régulier, dont ne peuvent tenir lieu des mots en plus ou moins grand nombre, dont on surcharge le plus souvent la mémoire, sans ordre, sans base et sans méthode.

RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES SUR CETTE TROISIÈME PARTIE.

Dans notre plan qui a pour principe de faire marcher ensemble toutes les parties analogues qui se trouvent à la surface de la terre, nous avons d'abord fait connaître les grandes divisions des terres et des eaux en deux Continens, l'ancien et le nouveau, et en trois Océans, l'Océan glacial, l'Océan atlantique, le grand Océan, ou Océan pacifique ou Mer du Sud. Nous avons désigné sous le nom d'Océanie le grand nombre d'îles qui, à partir du sud-est de l'ancien Continent, couvrent le grand Océan depuis le 47° de lat. sud jusqu'au 35° de lat. nord.

Chacune de ces grandes divisions a été circonscrite dans les parallèles qui en forment les limites.

Nous avons seulement inscrit sur notre mappemonde, et décrit dans notre texte les accidens naturels, communs à ces masses, tels que le détroit et la mer de Bhéring, qui séparent au nord les deux Continens et font communiquer le grand Océan boréal avec l'Océan glacial arctique; le détroit de Malacca et la mer de Chine, dépendance du grand Océan, qui séparent l'ancien Continent des premiers groupes d'îles, dont l'ensemble forme ce qu'on est convenu de considérer comme une cinquième partie du monde, etc.

La circonscription des mers, prise en elle-même, est insuffisante pour se faire une idée juste de la surface de la terre; elles ne sont que les parties d'un tout, elles forment les parties les plus basses d'une disposition générale que l'on ne concevra bien qu'en remontant à la sommité. Il y a identité entre les mers, les cours d'eau qui y portent leur tribut, et les terres que ces cours d'eau arrosent; il faut donc remonter aux sources les plus élevées, et tracer l'enceinte que forment celles qui coulent dans la même direction; par ce moyen on embrassera tout le globe et successivement, avec ordre, avec méthode, les subdivisions qui résultent des divers aspects, telles que les bassins des mers secondaires, etc.

Nous avions omis de tracer sur chacun des Continens les lignes de faite qui divisent les mers en trois parties distinctes; nous venons de réparer cette omission.

En reprenant chacune de ces masses, nous avons indiqué les cinq grandes divisions que la géographie a adoptées. Nous observerons cependant à cet égard, que l'ancien Continent divisé en Europe, Asie et Afrique, chacune de ces divisions compte comme une partie du monde, tandis que

l'Amérique divisée en Amérique septentrionale et en Amérique méridionale, ne compte que pour une; de même l'Océanie divisée en trois parties, grand archipel d'Asie, Australasie et Polynésie, n'est considérée que comme une cinquième partie.

Nous avons donc admis, comme on l'a déjà fait jusqu'à ce jour, cinq parties du monde; mais, par le fait, notre travail en présente huit : trois pour l'ancien monde, deux pour le nouveau, et trois pour l'Océanie; autrement nous nous serions exposés à une sorte d'incohérence et à des répétitions qui auraient fait confusion.

Dans cette section, comme dans la première, nous avons tracé sur nos cartes et nous avons décrit tous les accidens naturels communs à plusieurs de ces grandes divisions, ou faisant limite entre elles; et, par un résultat satisfaisant de notre méthode, tous les noms employés dans notre première carte se sont reproduits dans les autres comme limites; il en a été de même pour celles du second degré, il en sera encore de même pour le troisième: ce qui prouve plus que tout ce que nous pourrions dire pour l'exactitude de nos divisions et de notre méthode.

Ainsi, l'on a dû remarquer les mers particulières, mais communes à plusieurs parties du monde, telles que la Méditerranée qui touche à l'Europe, à l'Asie et à l'Afrique, les mers Rouge et des Indes qui touchent à l'Asie et à l'Afrique, la mer des Antilles qui appartient également à l'Amérique septentrionale et à l'Amérique méridionale, etc.; même principe, même résultat pour les montagnes, les fleuves, etc.

Ce cadre général comprenant tous les objets analogues, nous avons dû regarder cette partie de notre travail comme complète, et nous l'avons en conséquence désignée comme formant le premier degré d'enseignement : toutes ces généralités se présentent à l'esprit d'une manière nette et sans détails étrangers qui puissent le distraire; c'est le but que nous nous sommes proposé.

Après avoir présenté les diverses parties du monde avec leurs limites, il fallait y asseoir les divisions politiques ou Etats divers qui occupent leur surface, avec les accidens naturels, mers particulières, montagnes, fleuves, etc., qui leur sont communs ou qui leur servent de limite; c'est ce que nous avons fait dans notre second degré d'enseignement. Ici les détails se multiplient, et cependant nous croyons les avoir subordonnés exactement à notre méthode qui nous a donné des mers qui appartiennent exclusivement à chaque partie, comme la Baltique, la mer du Nord, la Manche, etc., qui appartiennent à l'Europe. Il en a été de même des mers qui sont à l'est de l'Asie, etc. La même règle a été observée pour les golfes, montagnes, lacs, fleuves, etc.

Cette seconde partie forme donc encore un ensemble complet d'objets analogues qui s'offrent à la pensée avec la même clarté que dans la première, et qui, bien classés dans la mémoire et en s'y prêtant un secours réciproque, ne doivent plus en sortir.

Nous arrivons dans cette troisième partie, qui forme le troisième et dernier degré d'enseignement, aux divisions politiques ; nous donnerons à chacune de ces divisions une carte où nous trouverons les sous-divisions ou divisions administratives, toujours avec les accidens naturels auxquels elles se lient. Nous y joindrons un tableau des villes, chefs-lieux. Nous procéderons d'après la disposition des terrains par bassins de mers, de rivières, etc.

Nous bornerons là ce que nous regardons comme devant constituer le corps d'enseignement, parce que nous considérons que, pour tous les rapports de divisions politiques, avec les accidens naturels, mers, montagnes, fleuves, etc., l'étude en est impossible si l'on n'a constamment des cartes sous les yeux.

Il n'en est pas de même de la topographie ou de la description des localités; une fois qu'on aura bien saisi la disposition des terrains sur lesquels sont situées les divisions administratives, ce ne sera pas un grand effort que d'y placer des villes par la seule pensée.

Nous n'en croyons pas moins des cartes topographiques fort utiles, et nous sommes loin de renoncer à cette partie de notre entreprise ; mais nous ne les jugeons pas indispensables, parce que l'étude de la topographie peut être plus ou moins étendue, selon la position où l'on se trouve et le but qu'on se propose ; elle peut même n'être que partielle, tandis que les objets compris dans notre corps d'enseignement s'enchainent et sont nécessaires les uns aux autres, si l'on veut savoir réellement la géographie.

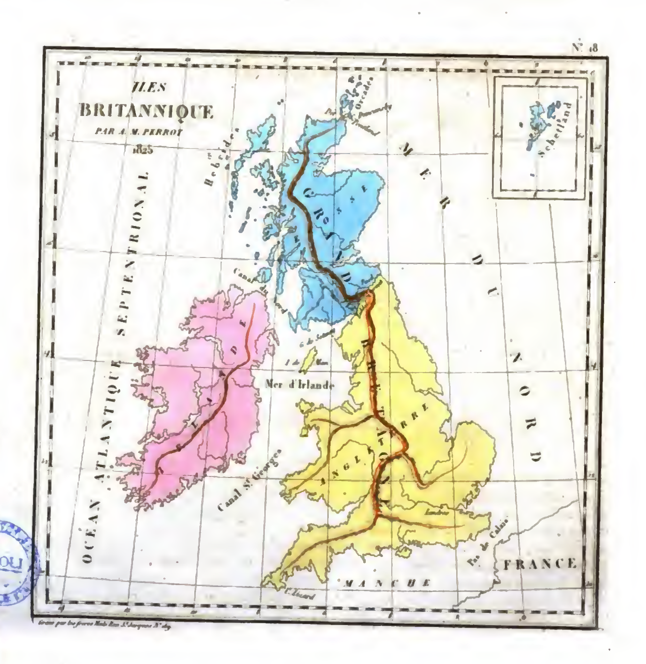
Ces réflexions nous ont déterminé à diviser notre entreprise en deux parties absolument indépendantes; idée qui résulte de la suite de notre travail, et dont nous n'avions pas conçu d'abord la convenance, nous dirions presque la nécessité.

Nous avons cédé le moins qu'il nous a été possible à l'usage où l'on est, même dans des abrégés, d'enseigner une douzaine de sciences en même temps que la géographie ; c'est la détourner de son but que de la lier à d'autres études, même lorsqu'elle en est la base ; cette confusion a dû nuire singulièrement aux progrès des études véritablement géographiques ; tous nos efforts consistent à ramener la science aux élémens qui lui sont exclusivement propres.

Donnons un exemple qui rende cette observation plus sensible.

Nous allons offrir à chaque division politique le nom de tous les peuples qui, depuis les temps les plus reculés, ont occupé le même espace : on demandera quels étaient ces peuples et ce qu'ils sont devenus. C'est ici l'affaire de l'histoire. Il suffit à la géographie de montrer les lieux qu'ils ont habités. D'ailleurs notre chronologie a pour objet de répondre à ces questions.

Nous croyons rendre service à la science en la rappelant rigoureusement à son principe et à son but.


ILES
BRITANNIQUE
PAR A. M. PERROT
1825
OCÉAN ATLANTIQUE SEPTENTRIONAL
MER DU NORD
Hebrides
Orcades
Schetland
GRANDE
BRETAGNE
ANGLETERRE
IRLANDE
I. de Man
Mer d'Irlande
Canal St. Georges
Londres
Pas de Calais
MANCHE
FRANCE
C. Lizard

(Carte N° 18.)

ILES BRITANNIQUES,

OU

EMPIRE BRITANNIQUE.

Capitale : Londres.

Limites : au *nord* et à l'*est*, Mer du Nord ; au *sud*, Pas-de-Calais, Manche ; à l'*ouest*, Océan atlantique septentrional.

Divisions : Grande-Bretagne (Angleterre, Ecosse ; au nord de l'Ecosse, îles Shétland, Orcades ; à l'ouest, Hébrides) ; Irlande, dans la mer d'Irlande, île de Man ; au sud-ouest de la Grande-Bretagne, îles Sorlingues.

Accidens géographiques communs ou formant limite entre les divisions.

Mers : d'Irlande.

Détroits : de Pentland, Canal de Saint-Georges, Canal du Nord.

Golfes et Baies : baie de Solwai.

Montagnes : monts Cheviot.

Fleuves et Rivières : Tweed, Esk (*affl.* de l'Esk, Liddel).

Lignes du partage des eaux : pour la Grande-Bretagne (*nord* et *sud*), du cap Lizard, au sud-ouest de l'Angleterre au cap Duncansby, nord-est de l'Ecosse ; de l'*ouest* à l'*est*, du cap Lizard au Pas-de-Calais, ou au cap South-Foreland.

EMPIRE BRITANNIQUE.

Limites.

Le royaume des Isles Britanniques présente un archipel composé de deux îles principales, autour desquelles se groupent d'autres îles moins importantes. Leur ensemble est compris entre les 50° et 61° lat. N. et les 0° et 13° long. O. L'Océan atlantique septentrional baigne le littoral des îles situées à l'ouest; la mer du Nord, celui des îles situées à l'est; le détroit appelé Pas-de-Calais et la Manche en séparant ce royaume de celui de France, baignent son littoral sud.

Les Iles Britanniques se composent de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, séparées par l'espace d'eau qu'on appelle mer d'Irlande, et par les détroits qui portent les noms au sud de Canal-de-St-Georges, et au nord, de Canal-du-Nord; elles sont disposées nord et sud sur des lignes à peu près parallèles.

La Grande-Bretagne se divise en deux parties, l'Angleterre au sud, au nord l'Écosse, séparées par les monts Cheviot et par la Tweed, l'Esk et la Liddel.

Au nord de l'Écosse sont les îles Shetland, par 60° lat. N. à la pointe nord de l'Ecosse, les Orcades; à l'ouest, les Hébrides ou îles Wertern (occidentales).

Dans la mer d'Irlande, on remarque l'île de Man. Au sud-ouest de l'Angleterre, sont les Sorlingues ou îles Scilly.

D'autres îles moins importantes se rattachent aux côtes soit de d'Angleterre, soit de l'Ecosse.

La ligne du partage des eaux de la Grande-Bretagne, commune par conséquent à l'Angleterre et à l'Ecosse, va du cap Land'send au sud-ouest de l'Angleterre, au Cap-Duncansby, nord-ouest de l'Ecosse; une seconde ligne particulière à l'Angleterre, court, en demi-cercle au sud, du même point de départ au cap South-Foreland sur le Pas-de-Calais; ainsi l'Angleterre verse ses eaux au sud dans la Manche, à l'est dans la Mer du Nord, à l'ouest dans la mer d'Irlande. L'Ecosse a ses versans à l'est sur la Mer du Nord, au nord et nord-ouest sur l'Océan atlantique, à l'ouest et au sud-ouest sur le Canal du Nord et la mer d'Irlande.

La ligne du partage des eaux en Irlande court du Cap-Cléar au sud, au Cap-Fair nord-est; toutes

les eaux qui coulent à l'est de la ligne tombent dans la mer d'Irlande ; à l'ouest, elles tombent dans l'Océan atlantique.

L'Angleterre et les îles qui en dépendent au nord, forment avec les côtes de France, à partir du Pas-de-Calais, avec celles du royaume des Pays-Bas ; celles du nord-ouest de l'Allemagne, du Danemark, presqu'île du Jutland, de la Norwège, jusqu'au 61° lat. N., la Mer du Nord ou d'Allemagne.

Le nord de l'île de Terre-Neuve, le nord de l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, le Labrador, le détroit de Davis en Amérique, et le sud du Groenland sont situés entre les mêmes parallèles, 50° et 62° lat. N., que les Iles Britanniques.

ACCIDENS NATURELS COMMUNS AUX DIFFÉRENTES ILES ET DIVISIONS, OU FAISANT LIMITE.

Mers.

Mer *d'Irlande*. On donne ce nom à la partie de l'Océan atlantique septentrional, comprise entre l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande, par les 53°, 30' et 55° lat. N., et les 5° environ et 8° 3o' long. O.

Détroits.

Canal de Pentland. Ce détroit situé sous les 58° 40' lat. N. et 5° 10' long. O, sépare les Iles Orcades de l'Ecosse. Il communique de la Mer du Nord à l'Océan atlantique septentrional.

Canal du Nord. Situé par les 8° long. O et 55° lat. N. Il sépare l'Ecosse de l'Irlande et communique de l'Océan atlantique à la mer d'Irlande.

Canal Saint-Georges. On donne ce nom à la partie de l'Océan atlantique, comprise entre les 52° environ, et 53° 40' lat. N. sous le 8° long. O. Il sépare au sud l'Angleterre de l'Irlande ; ce détroit communique à la mer l'Irlande.

Golfes et Baies.

Selway (baie). Située sous les 55° lat. N. et 6° environ long. O., est commune à l'Angleterre et à l'Ecosse. Son rivage du côté de l'Ecosse est généralement bas ; il offre des dunes sur lesquelles s'élèvent quelques roches ; les vaisseaux de peu d'importance y trouvent néanmoins de bons mouillages. Dans ces parages, la mer tend à se retirer, et à l'extrémité du golfe, on remarque certaines places



couvertes de verdure où la marée n'a point monté de mémoire d'homme. Ce golfe est célèbre par la pêche du saumon qui s'y pratique de mille manières différentes.

Montagnes.

Monts Cheviot. Ces monts, situés sous les 55° 20″ lat. N. et 4° 20″ long. O., sont un rameau détaché vers l'ouest de la ligne de partage. Les monts Cheviot contribuent à former la limite entre l'Ecosse et l'Angleterre.

L'étendue de cette chaine est d'environ 18 lieues, elle court du sud-ouest au nord-est, entre le Glen et la Liddel; elle est en grande partie couverte de bois, et ses vallées offrent de gras pâturages.

Fleuves et Rivières.

Tweed. Source 6° long. O. Embouchure 4° 10″ même long., sous le 55° 40″ lat. N. Cette rivière prend sa source en Ecosse, dans le comté de Peebles; et, coulant de l'ouest à l'est, vient se jeter dans la Mer du Nord, après avoir formé la limite entre l'Angleterre et l'Ecosse.

Esk. 55° lat. N. 5° 20″ long. O. Cette rivière dont la direction est d'abord du nord au sud, puis de l'est à l'ouest, prend naissance en Ecosse dans le comté de Dumfries, et passant en Angleterre sur le comté de Cumberland, vient se jeter dans la baie de Solway.

Liddel. 5° 10″ long. O., 55° 10″ lat. N. Cette petite rivière dont la direction est du nord au sud-ouest, prend naissance en Ecosse dans le comté de Roxburg, et, formant sur ce point la limite entre l'Angleterre et l'Ecosse, verse ses eaux dans l'Esk.

Nous avons dû d'abord faire connaître l'ensemble des parties qui composent l'empire Britannique. Leur disposition nous oblige à consacrer une carte à chacune des trois parties.

N° 19.

ANGLETERRE

PAR A.M. PERROT.

1825.

ÉCOSSE

IRLANDE

MER D'IRLANDE

MER DU NORD

Canal St. Georges

Canal de Bristol

LA MANCHE

FRANCE

Pas de Calais

Man

Holy-Head

Lundy

C. Finisterre

Wight

Northumberland

Cumberland

Durham

Lincoln

Norfolck

Suffolck

Leicester

Essex

Kent

Surrey

Sussex

Hamp

Dorset

Somerset

Devon

Cornouaille

Principauté

Oxford



(Carte E, N° 19.)

ANGLETERRE.

CAPITAL : Londres.

LIMITES : au *nord*, les monts Cheviot, la Tweed (*affl.*, la Glen), l'Esk (*affl.*, Liddel); à l'*est*, la Mer du Nord; à l'*ouest*, la baie de Solway, la Mer d'Irlande, le Canal de Saint-Georges; au *sud*, la Manche, le Pas-de-Calais.

Ligne du partage des eaux et ses embranchemens.

DIVISION ADMINISTRATIVE EN COMTÉS :

Au nord, sur les deux mers (Atlantique et Mer du Nord) : 1. Northumberland.

A l'est, sur le Bassin de la Mer du Nord, en descendant du nord au sud : 2. Durham, 3. York, 4. Derby; 5. Nottingham, 6. Lincoln, 7. Stafford, 8. Leicester, 9. Rutland, 10. Northampton, 11. Bedford, 12. Huntingdon, 13. Cambridge, 14. Norfolk, 15. Suffolk, 16. Oxford, 17. Buckingham, 18. Hertford, 19. Middlesex, 20. Essex, 21. Berk, 22. Surrey, 23. Kent. Ce dernier sur la Manche et sur la Mer du Nord.

Sur le Bassin de la Mer d'Irlande, du Canal de Saint-Georges et du Canal de Bristol, du nord au sud : 24. Cumberland, 25. Westmoreland, 26. Lancaster, 27. Chester, 28. Principauté de Galles (*sous division en comtés :* A. Denbigh, B. Flint, C. Montgommery, D. Radnor, E. Brecknock, F. Glamorgan, G. Anglesey, H. Caernarvon, I. Merioneth, J. Cardigan, K. Caermarthen, L. Pembroke); 29. Shrop, 30. Hereford, 31. Worcester, 32. Warwick, 33. Monmouth, 34. Glocester, 35. Sommerset, 36. Wilts.

Au sud, Bassin de la Manche : 37. Dorset, 38. Hamp, 39. Sussex.

Au sud-ouest, sur les deux mers : 40. Devon, 41. Cornouaille.

Accidens naturels communs.

BAIES : Canal de Bristol (improprement nommé canal, c'est une baie), de Caërnarwon, de Cardigan, le Wath.

CAPS : Lands-End, Lisard.

MONTAGNES : les monts Breddins, Ferwyn, Snowdon, Arrans, Prescely, Black-Mountains.

LACS : Ulswater, Winander.

FLEUVES ET RIVIÈRES. *Bassin de la Mer du Nord :* la Tyne (*affl.*, le Darwen, la Tees, l'Humber (*affl.* l'Ouse; *affl.* de l'Ouse, la Darwent), la Trent (*affl.* de la Trent, l'Idle, la Jalle), la Dove, la Tame, la Soar, le Welland, la Nen (*affl.*. la Nen, la Tow, la Great-Ouse, la Little-Ouse), l'Yare (*affl.*, la Wavenay), la Stour, la Tamise (*affl.*, la Lea; *affl.* de la Lea, la Stort), la Coln, le Thame, le Charwell, le Walnrush, l'Isis, la Kennet (*affl.*, l'Enborn).

Bassin de la Manche : la Medway, la Rother, l'Arun, la Loddon, l'Avon (*affl.*, la Stour), l'Axe, l'Ex, la Tamer.

Bassin de la mer d'Irlande : l'Avon, la Savern (*affl.*, la Teme; *affl.* de la Teme, la Rea), la Wie (*affl.*, la Mumnow), l'Uske, la Rumsey, la Tay, la Neath, la Bury, la Towey, la Teir, la Dovey, le Conway, l'Elwy, la Dee (*affl.*, l'Alun), Wever (*affl.*, le Dane), Mersey (*affl.* le Thame, l'Etherd), Rittle, Leyne (*affl.*, le Greta Wenning), Leven, Dudden, Eden (*affl.*, l'Emont).

ILES PRINCIPALES : *Mer d'Irlande*, île de Man; *Canal de Saint-Georges*, Anglesea-Holyhead; *Canal de Bristol*, Lumdy-Scilly ou Sorlingues; *Manche*, Wight.

ANGLETERRE

Limites.

Comprise entre les 50° et 56″ lat. N. et les 0° 30″ et 7° 30″ long. O., l'Angleterre est bornée au nord par l'Ecosse, dont elle est séparée par une partie du cours de la *Tweed*, partie des monts *Cheviot*, et le cours de la Liddel, petite rivière, affluent de *l'Esk* :

A l'est, par la Mer du Nord qui lui est commune avec le Danemark, partie de l'Allemagne et les Pays-Bas.

Au sud, par le Pas-de-Calais et le canal de la Manche qui la séparent de la France.

A l'ouest enfin, par le Canal de Saint-Georges et la Mer d'Irlande qui lui sont communs avec l'Ile de ce nom.

Divisions.

L'Angleterre se divise en comtés : voici le tableau de ces différentes divisions :

DIVISION ADMINISTRATIVE EN COMTÉS.

A l'est, sur le bassin de la mer du Nord, en commençant par le nord : Quelques-uns de ces comtés vont au delà de la ligne de partage; mais on les a attribués à celui des bassins où se trouve leur plus grande étendue.

1° *Northumberland;* chef-lieu, *Newcastle*, sur la Tyne. Villes principales : *Berwick*, avec un port à l'embouchure de la Tweed; et *Tinmouth*, avec un port sur l'embouchure de la Tyne.

2° *Durham ;* chef-lieu, *Durham*, proche la Were. Villes principales : *Sunderland*, port à l'embouchure de la Were; *Darlington*, sur la Skern, et *Stockton*, proche la Tees. On attribue au comté de Durham une petite portion de territoire, qui confine à l'Ecosse, au nord du Northumberland, et une autre petite portion sur la mer, au centre du même comté.

3° *York;* chef-lieu, *York*, sur l'Ouse. Villes principales : *Scarborough*, port de mer; *Leeds*, sur l'Ayre; *Wakefield*, sur le Calder; *Doncaster*, sur le Dun; *Sheffield*, sur la même rivière; et *Kinsgston* ou *Hull*, avec un port sur le Humber.

Ce comté est le plus étendu de l'Angleterre: on le divise en partie nord, partie ouest et partie est.

4° *Derby;* chef-lieu, *Derby*, sur la Derwent. Ville principale : *Bakewell*, sur la Wye.

5° *Nottingham;* chef-lieu, *Nottingham*, sur le Trent. Villes principales : *Newark* et *Mansfield*.

6° *Lincoln;* chef-lieu, *Lincoln*, sur la Witham. Villes principales : *Barton*, sur l'Humber; *Grimsby*, sur la Witham; et *Boston*, port à l'embouchure de la Witham.

7° *Stafford;* chef-lieu *Stafford*, sur la Sow. Villes principales : *Newcastle-under-Line*, sur la Trent; et *Lichfield*, sur la Sow.

8° *Leicester;* chef-lieu, *Leicester*, sur la Suure. Ville principale : *Loughborough*, sur la Soar.

9° *Rutland;* chef-lieu, *Oakham*, près la Nen.

10° *Northampton;* chef-lieu, *Northampton*, sur la Nen. Villes principales : *Peterboroug* et *Katterick*, sur la Nen.

11° *Bedford;* chef-lieu, *Bedford*, sur l'Ouse. Ville principale : *Dunstable*.

12° *Huntingdon;* chef-lieu, *Huntingdon*, sur l'Ouse.

13° *Cambridge;* chef-lieu, *Cambridge*, sur la Cam. Ville principale : *Wisbeak*, sur la Cam.

14° *Norfolk;* chef-lieu, *Norwich*, sur l'Yare. Villes principales : *Lynn*, port à l'embouchure de l'Ouse; *Yarmouth*, port à l'embouchure de l'Yare.

15° *Suffolk;* chef-lieu, *Ipswich*, sur l'Orwell. Villes principales : *Southweald*, port de mer; et *Levenham*, sur la Bret.

16° *Oxford;* chef-lieu, *Oxford*, au confluent de l'Isis et de la Charwell, qui forment la Tamise. Ville principale : *Wallingford*, près de la Tamise.

17° *Buckingham;* chef-lieu, *Buckingham*, sur l'Ouse.

18° *Hertford;* chef-lieu, *Hertford*, sur la Lee.

19° *Middlessex;* chef-lieu, *Londres*, sur la Tamise, capitale de tout l'empire. Villes principales : *Brentford*, *Chelsea* et *Hampton*, aussi sur la Tamise.

20° *Essex;* chef-lieu, *Chelmsford*, sur la Chelmer. Villes principales : *Colchester*, sur la Coll; *Harwich*, port à l'embouchure de la Stour; et *Malden*, port à l'embouchure de la Chelmer.

21° *Berk;* chef-lieu, *Reading*, sur le Kennet, près de la Tamise. Villes principales : *Newbury*, sur le Kennet; et *Windsor*, sur la Tamise.

22° *Surrey;* chef-lieu, *Guilford*, sur la Wey. Ville principale : *Richmond*, sur la Tamise.

23° *Kent;* chef-lieu, *Canterbery*, sur la Stower. Villes principales : *Greenwich*, sur la Tamise;

Margate, port à son embouchure; *Woolwich*, sur la Tamise; *Rochester* et *Chatham*, sur la Medway, *Douvres*, sur le Pas-de-Calais.

Sur le bassin de la mer d'Irlande, y compris le canal du Nord, et celui de Saint-Georges, du nord au sud :

24° *Cumberland;* chef-lieu, *Carlisle*, sur l'Eden. Villes principales : *Cockermouth*, sur la Cocker; *Maryport*, à l'embouchure de l'Eden; *Penrith*, sur l'Emor; *Keswick*, sur le lac du même nom; et *Whitehaven*, avec un port.

25° *Westmoreland;* chef-lieu, *Appleby*, sur l'Eden. Ville principale : *Kendal*, sur la Ken.

26° *Lancaster;* chef-lieu, *Lancaster*, sur la Lone. Villes principales : *Preston*, sur la Rittle; *Wigham*, sur le Dowgles; *Liverpool*, port célèbre à l'embouchure de la Mersey; *Warrington*, sur la Mersey; et *Manchester*, au confluent de l'Irk et de l'Irwell.

27° *Chester;* chef-lieu, *Chester*, sur la Dee. Villes principales : *Sterkport*, sur la Mersey; et *Northwich*, sur la Wever.

28° *Principauté de Galles*, divisée en douze comtés : 1er *Denbigh;* chef-lieu, *Denbigh*, près la Clyd. 2e *Flint;* chef-lieu, *Flint*, sur la Dee. 3e *Montgommery;* chef-lieu, *Montgommery*, près la Severn. 4e *Radnor;* chef-lieu, *New-Radnor*, à la source de la Summergill. 5e *Brecknock;* chef-lieu, *Brecknock*, au confluent de l'Husk et de la Huntey. 6e *Clamorgan;* chef-lieu, *Cardiff*, sur la Taw. 7e *Anglesea;* chef-lieu, *Baumaris*, port de mer. 8e *Caernarven;* chef-lieu, *Caernarven*. 9e *Merioneth;* chef-lieu, *Arleigh*, près la baie de Cardigan. 10e *Cardigan;* chef-lieu, *Cardigan*, sur la Tivy. 11e *Caërmarthen;* chef-lieu, *Caërmarthen*, sur la Towy. 12e *Pembroke;* chef-lieu, *Pembroke*, sur le havre de Milford.

29° *Shrop;* chef-lieu, *Shrewsbury*, sur la Severn. Villes principales : *Colebrookdale* et *Wellington*, sur la Severn.

30° *Hereford;* chef-lieu, *Hereford*, sur la Wie. Villes principales : *Leominster*, sur le Lug, et *Kingston*, sur l'Arrow.

31° *Worcester;* chef-lieu, *Worcester*, sur la Severn. Villes principales *Kidderminster*, sur la Stour; *Stourfridge*.

32° *Warwick;* chef-lieu, *Warwick*, sur l'Avon. Villes principales : *Birmingham*, *Coventry*, près l'Avon; et *Stratford*, sur l'Avon.

33° *Monmouth;* chef-lieu, *Monmouth*, au confluent de la Wye et de la Munnoe. Ville principale : *Newport*, sur l'Usk.

34° *Glocester;* chef-lieu, *Glocester*, sur un bras de la Severn. Villes principales : *Stroud*, sur le Stroudwater; et *Bristol*, port à l'embouchure de la Severn.

35° *Sommerset;* chef-lieu, *Bath*, sur l'Avon. Villes principales: *Wells*, près de l'Ax; *Minehead*, sur le canal de Bristol.

35° *Wilt;* chef-lieu, *Salisbury*, sur l'Avon. Ville principale : *Wilton*, au confluent de la Willy, de l'Avon et du Bourn.

Au sud, sur le bassin de la Manche :

37° *Dorset;* chef-lieu, *Dorchester*, sur le Frome. Villes principales : *Weymouth* et *Poole*, ports sur la Manche.

38° *Hamp;* chef-lieu, *Winchester*, sur l'Itching. Villes principales : *Southampton*, port au confluent de l'Itching et de la Tees; et *Portsmouth*, principal port de la marine anglaise.

39° *Sussex;* chef-lieu, *Chichester*, sur la Levant. Villes principales: *Brighton*, port sur la Manche; et *Lewes*, sur l'Ouse.

Au sud-ouest et sur les deux mers (Manche et Atlantique):

40° *Devon;* chef-lieu, *Exeter*, sur l'Ex. Villes principales : *Tiverton*, sur l'Ex; *Plymouth*, à l'embouchure de la Plime, port de la marine royale; *Dartmouth*, port à l'embouchure du Dart; et *Brixeham*, port sur la Manche.

41° *Cornwall;* chef-lieu, *Launceston*, sur la Thamar. Villes principales : *Warbridge*, sur l'Atlantique; et *Falmouth*, sur une baie du même nom.

Iles sur les côtes de l'Angleterre :

Au sud : *Ile de Wight;* ville principale : *Newport*.

Au sud-ouest : *Iles Sorlingues*. Elles sont au nombre de cent quarante-cinq; les plus importantes sont : *Sainte-Marie* et *Sainte-Agnès*.

A l'ouest, dans la mer d'Irlande : l'*île de Man;* villes principales : *Castletown* et *Douglas*, ports de mer.

ACCIDENS NATURELS COMMUNS OU FAISANT LIMITES.

Golfes, Baies.

Le Wash, à l'est sur la mer du Nord, 53° lat. N. et 3° long. O. C'est un vaste æstuaire, situé entre les comtés de Lincoln et de Suffolk, et qui reçoit le tribut de plusieurs fleuves. Il est couvert d'eau dans les hautes marées; mais on peut le traverser à pied sec dans les marées basses, ce qui

n'est pas toutefois sans danger à cause des sables mouvans. Il porte différens noms dans quelques-unes de ses parties. Près de l'embouchure du Velland, c'est le *Fossdyke Wash ;* près de celle de la Nen c'est le *Cross-Keys Wash.*

Canal de Bristol, à l'ouest sur la mer d'Irlande, sous les 51° lat. N., entre 5° et 7° long. O. Cette baie, improprement nommée Canal, est formée par l'Océan atlantique septentrional. Elle baigne le littoral sud du pays de Galles et du comté de Monmouth, le littoral ouest de celui de Glocester et les côtes nord de ceux de Somerset et Devon.

C'est dans le canal de Bristol que se déchargent les eaux du bassin de la Severn.

Cardigan. 7° long. O. et 52° 30″ lat. N. On donne ce nom à la partie du canal Saint-Georges, qui baigne le littoral ouest du pays de Galles (comtés de Cardigan et Merioneth).

Caernarven. 7° long. O., 53° lat. N. On donne ce nom à la partie du canal Saint-Georges, qui baigne le littoral ouest du comté de *Caernarven*, et celui sud du comté d'Anglesey, tous les deux divisions du pays de Galles.

Montagnes.

En prenant la ligne de partage au cap Lands-End, ce sont les monts de Cornouailles qui en forment la première partie. Ils s'étendent jusqu'aux 4° 18″ de long. O., et 51° 25″ de lat. N. comté de Wilt. Elle jette à l'est un rameau qui forme la ligne du partage entre la Manche et la Mer du Nord ; ce rameau, dans sa partie la plus voisine du Pas-de-Calais, prend le nom *d'Upper-Hills.* Il accompagne la rive droite de la Tamise, court sur les comtés de Hamp, Surrey, Sussex, Kent, et se termine au cap South-Foreland.

Du point de jonction, la ligne de partage se porte vers le nord, et par les 3° 30″ long. O. et 25° 5″ lat. N.; elle donne naissance à un second rameau dans le comté de Northampton. Ce rameau courant au nord-est accompagne la rive droite de l'Ouse, traverse les comtés de Buckingham, Bedford, Cambridge, Suffolk, Norfolk, et se termine à la mer.

Remontant toujours au nord-est, sous le nom de *Edge-Hills,* la ligne de partage envoie, par les 53° lat., dans le comté de Leicester, un troisième rameau qui court d'abord vers le nord, et se recourbe au sud, suit la gauche de l'Ouse, en traversant les comtés de Rutland et de Lincoln.

La chaîne de partage court de l'est à l'ouest, en traversant le comté de Warwick, jusque par 4° 20″ long. O., et de là, prend sa direction vers le nord. Par 54° 30″ de lat., dans le comté de Westmoreland, elle jette un quatrième rameau qui, s'inclinant un peu vers le sud, longe jusqu'à la mer la rive droite de la Tees.

Entre les 3ᵉ et 4ᵉ rameaux, la chaine prend le nom de *Peakhills*.

Enfin, par 55° 15″ de lat., on rencontre un cinquième rameau, qui, en remontant vers le nord, court sur le comté de Northumberland, et suit dans son cours à droite la Till.

A ce point, la ligne de partage atteint les monts Cheviot, placés entre l'Angleterre et l'Ecosse, et qui, avec la Tweed et l'Esk, à l'est et l'ouest, forment la limite des deux pays.

Suivons maintenant le côté ouest de la ligne de partage, en revenant au cap Land'sends.

Elle jette dans cette partie deux rameaux, au point où elle porte le nom de Peakhills.

Le premier quitte la ligne sur les limites des comtés de Stafford, Chester et Shrop, par 52° 55″ de lat. Il court jusque dans le comté de Merioneth (Pays de Galles), en remontant vers la source de la Dee, par la droite. Parvenu à ce point, il se bifurque; l'une des branches remonte au nord, se subdivise encore, couvre d'une part le comté de Denbigh, et de l'autre celui de Caërnarvon, tandis que la branche qui descend vers le sud, subdivisée aussi dans le comté de Cardigan, court d'une part sur les comtés de Caërmarthen et de Pembroke, de l'autre, sur celui de Brecknock.

C'est dans ce deuxième rameau de l'ouest que se trouvent les montagnes de l'Angleterre les plus élevées. Aussi, outre le nom général des montagnes du pays de Galles, ont-elles reçu sur des points divers, des noms particuliers; du point de départ du rameau, ce sont *les monts Breddin;* dans les comtés de Mérioneth et de Denbigh, *les monts Ferwyn;* dans le comté de Caërnarvon, *les monts Snowdon*, ou montagnes neigeuses; dans les comtés de Montgommery et de Cardigan, *monts Arrans;* dans ceux de Caërmarthen et de Pembroke: *monts Prescely;* dans celui de Brecknock enfin, *Black-Mountains.*

La branche sud de ce rameau, forme avec la ligne de partage le bassin de la Severn.

Par 54° 25″ de lat., sur la limite des comtés de Wertmoreland et d'York, un second rameau occidental se détache de la ligne de partage, passe au nord des sources de la Lone et du lac Winander, traverse dans leur largeur les comtés de Wersmoreland et Cumberland, et se termine à la mer d'Irlande.

L'aspect de ces montagnes est varié. Elles présentent tantôt des masses peu importantes, disposées en amphithéâtre, les unes au-dessus des autres, et tantôt des sommets isolés, qui se détachent du sol et atteignent une élévation de plus de 3,000 pieds; leur escarpement le plus rapide sur presque tous les points est dirigé vers l'ouest.

La plus grande élévation des montagnes d'Angleterre est de six cent soixante toises ou quatre mille pieds environ. Les points les plus élevés sont dans le pays de Galles et le comté d'York.

On peut encore sous-diviser le bassin de l'est, ou de la mer du nord, en quatre bassins de fleuves;

le bassin de la Tyne au nord, le bassin de l'Humber, le bassin de la Velland et de l'Ouse, qui tombent dans le Wash, le bassin de la Tamise.

Le bassin du Sud, ou de la Manche, n'est susceptible d'aucune sous-division, vu le peu d'étendue du cours des eaux, qui n'admet pas de grands mouvemens de terrain.

Le bassin de l'ouest, ou de la mer d'Irlande, ne présente, à le bien prendre, que trois bassins de rivières, le bassin de la Severn, celui de la Mersey et celui de l'Esk, commun à l'Ecosse.

Lacs.

Uleswater. 54° 30″ lat. N., 5° 10″ long. O. Ce lac est situé sur la limite des comtés de Westmoreland et de Cumberland. Sa longueur est d'environ 8 milles. Sa profondeur est assez considérable. Il offre une grande variété de poissons. Les rochers dont il est entouré renferment un écho qui reproduit le son jusques à sept fois; et l'un des grands divertissemens des habitans du voisinage, est de lui faire répéter la détonation d'armes à feu.

Winander. 54° 10″ lat. N., 5° 10″ long. O. Ce lac situé sur la limite des comtés de Lancaster et de Westmoreland, est commun à tous les deux. Sa longueur est de 15 milles du nord au sud; sa largeur varie d'un mille à 1500 pieds. Sa plus grande profondeur atteint 220 pieds. Il abonde en poissons, et notamment en barbots, truites, perches, brochets, anguilles. Ses rives sont découpées par des baies nombreuses; il renferme plusieurs Iles, dont la plus considérable, dite la Grande-Ile, offre une superficie de 30 acres. Les divers points de vue que forment ces groupes d'îles sont délicieux.

Fleuves et Rivières.

Tyne. Sources par les 4° 40″ long. O., sous le 55° lat. N. Embouchure par les 3° 40″ Cette rivière est formée de deux branches, l'une qui prend naissance au pied des monts Cheviot dans le nord du comté de Northumberland, l'autre dans le Westmoreland. La Tyne court de l'ouest à l'est. A quelque distance de son embouchure, elle vient former la limite entre les comtés de Northumberland et de Durham. Elle verse ses eaux dans la mer du Nord. Les pêcheries de la Tyne ont été long-temps fameuses par la quantité prodigieuse de saumon qu'elles fournissent. La marée s'élève jusqu'à 18 pieds à l'embouchure de la Tyne, et jusqu'à 11 et demi à Newcastle, située à 10 milles de la mer. Les vaisseaux du port de 300 à 400 tonneaux remontent jusqu'à cette ville. La Tyne a, par sa droite, pour principal affluent la Darwen.

Tees. Source. 4° 40′ long. O., sous le 54° 30′ lat. N. Embouchure, 3° 30′ long. O. Cette rivière

prend naissance dans la partie nord du Vestmoreland. Elle coule de l'ouest à l'est, en formant la limite entre les comtés de Durham et d'York, et vient se jeter dans la mer du nord.

Humber. Sous les 53° 40″ lat. N. 3° long. O. On désigne sous ce nom un vaste æstuaire qui marque la séparation entre les comtés d'York et de Lincoln, et porte à la mer du nord les eaux des différentes rivières qui arrosent le comté d'York et celles de la Trent. Cet immense canal, dont la largeur est à son embouchure de six à sept milles, est de la plus haute importance pour la navigation commerciale de l'Angleterre. Il reçoit au nord l'Ouse formée de la Swale et de Yore, et par l'Ouse la Derwent; au sud, le Humber reçoit la Trent. Des navires assez gros peuvent remonter la Trent jusqu'à Guinsborough dans le comté de Lincoln; l'Idle, l'Erwash, la Dove, la Tame, la Soar ou Sour y versent leurs eaux. Le Trent, par ses nombreux affluens, présente des communications faciles avec tous les points de l'Angleterre; il communique par différens canaux avec la Mersey, la Severn et la Tamise. Afin d'éviter vingt-et-un bas-fonds qui embarrassent son cours dans les comtés de Derby et de Stafford, on lui a creusé un autre lit par sa rive gauche pendant l'espace de dix milles.

Velland. Source, 3° 20″ long. O. Embouchure. 2° 10″, sous le 52° 30″ lat. N. Cette rivière, qui prend sa source sur la limite des comtés de Northamptón et de Leicester, forme, en coulant de l'ouest au nord, la séparation entre ces deux comtés; puis entre Rutland et Northampton; puis entre Lincoln et Northampton; enfin, traversant le comté de Lincoln dans sa partie méridionale, elle vient jeter ses eaux dans le Wash, qui reçoit aussi du Norfolk la Nen et l'Ouse; par l'Ouse, la Nene et la Towe, à gauche; à droite, la Petite-Ouse, la Grande-Ouse, la Cam et la Ken.

Yare. Source et embouchure, 52° 30″ lat. N., 1° long. O. Cette rivière prend naissance dans le comté de Norfolk; sa direction est de l'ouest à l'est. Elle se jette dans la mer du Nord : à quelque distance de son embouchure, elle forme la limite entre les comtés de Norfolk et de Suffolk. Affluent, Wavenay.

Stour. Source et embouchure, 52° lat. N., 1° 10″ long. O. Cette rivière, qui prend sa source dans le comté de Suffolk, coule de l'ouest à l'est en inclinant un peu vers le sud. Elle forme la limite entre les comtés de Suffolk et d'Essex, et verse ses eaux dans la mer du Nord.

Tamise. Source, 4° 10″ long. O. Embouchure, 2° long. O., sous le 51° 30″ lat. N. On n'est point d'accord sur la véritable source de ce fleuve; mais la discussion est de peu d'importance, puisqu'il ne s'agit que de choisir entre différens ruisseaux dont aucun n'est navigable. Nous nous rangerons à l'opinion qui désigne pour cette source le ruisseau qui prend naissance sur la limite des comtés de Glocester et de Wilt, et devient navigable après avoir atteint les comtés d'Oxford et de Berk, ruisseau qui, peu considérable en été et interrompu dans sa course par de nombreux rochers, at-

teint cependant en hiver une largeur et une profondeur assez considérables. La Tamise, à partir de ce point, coule jusqu'à la mer du Nord dans la direction de l'ouest à l'est. Elle forme la limite entre les comtés d'Oxford et de Berk, puis entre Buckingham et Berk, Berk et Middlesex, Middlesex et Surrey; enfin entre Essex et Kent. L'étendue de son cours est évaluée à soixante-douze milles. Dans les premiers vingt milles, en remontant de son embouchure vers sa source, elle est remarquable par la largeur de son lit; pendant les vingt-un milles suivant, son lit, tout en perdant de sa largeur, conserve une profondeur considérable qui diminue graduellement pendant les trente-un milles qui restent à parcourir pour atteindre le point où elle prend naissance. Le flux et le reflux s'y font sentir fort avant dans les terres. Les vaisseaux de guerre remontent jusqu'à la limite des comtés de Kent et de Middlesex; les vaisseaux marchands, du port de sept à huit cents tonneaux, viennent décharger leur cargaison au dessous du dernier pont de la ville de Londres. Le port de Londres s'étend au sud-est de cette ville jusqu'à la frontière que nous venons d'indiquer: il occupe l'espace de quatre milles, et peut recevoir jusqu'à mille vaisseaux. Pour rendre la navigation plus prompte, on a creusé un canal de cent quarante-deux pieds de largeur sur vingt-quatre de profondeur, qui traverse dans une étendue de un mille un quart l'île des Chiens.

La Tamise reçoit, par la gauche, la Léa (par la Léa la Stort), la Coln, la Thames, le Charwel, le Wamrush; par la droite, le Kennel (par le Kennel l'Enborn), et l'Isis.

Medway. Source 51° lat. N. Embouchure, 51° 30″, sous le 2° de long. O. Cette rivière est formée de plusieurs branches qui prennent naissance dans les comtés de Surrey et de Sussex; la branche centrale forme en partie la limite entre les comtés de Sussex et de Kent. Elle coule du sud au nord et vient se jeter dans la mer du Nord un peu au sud de l'embouchure de la Tamise. Le flux et le reflux se font sentir fort avant dans cette rivière; aussi est-elle navigable dans presque toute l'étendue de son cours. Pendant l'espace de dix-sept milles à partir de son embouchure, la profondeur de son lit et l'excellence de son mouillage en font un des ports les plus sûrs et les plus commodes, dont l'entrée se trouve défendue par des forts situés sur les deux rives.

Bassins de la Manche.

Rother. Source, 2° 10″ long. O. Embouchure, 1° 30″ long. O. sous le 51° lat. N. Cette rivière prend naissance dans le comté de Sussex, coule de l'ouest à l'est, vient former la limite entre ce comté et celui de Kent, et verse ses eaux dans le détroit appelé Pas-de-Calais.

Arun. Source, 51° 20″ lat. N. Embouchure, 50° 40″ lat. N., sous le 2° 40″ long. O. Cette rivière

prend sa source dans le comté de Surrey, coule du nord au sud, passe sur le comté de Sussex et porte ses eaux dans la Manche : elle reçoit par sa droite la Loddon.

Avon. Source, 51° 20″ lat. N. Embouchure, 50° 40″, sous le 4° environ long. O. Cette rivière prend naissance dans le comté de Wilt, coule du nord au sud, descend dans le comté de Hamp, et vient se jeter dans la Manche, ainsi que la Stour, l'Axe, l'Exe et la Tamer.

Bassin de la Mer d'Irlande.

Avon. Source, 4° 10″ long. O. Embouchure 5° long. O., sous le 51° 30″ lat. N. Cette rivière prend sa source dans la partie nord du comté de Wilt, coule de l'est à l'ouest, passe sur le comté de Sommerset, forme une partie de la limite entre ce comté et celui de Glocester, et vient se jeter dans le canal de Bristol.

Severn. Source, 6° long. O., 52° 30″ lat. N. Embouchure 51° 30″ lat. N., 5° long. O. Cette rivière prend naissance au pays de Galles, au pied des monts Arrans, dans le comté de Montgommery, sous le nom de Hafren. Elle coule d'abord du sud au nord-est, et passe sur le comté de Shrop; là, elle change brusquement sa direction pour celle du nord au sud-est, puis sud-ouest, et passant sur les comtés de Worcester et Glocester, décharge ses eaux dans le canal de Bristol. Unie par des canaux à la Tamise, au Trent et à la Mersey, elle forme le grand canal de navigation de l'ouest de l'Angleterre. Cette navigation cependant est encore imparfaite à cause des nombreux bas-fonds que présente le lit du fleuve; mais chaque jour on propose de nouveaux plans pour faire disparaître ces obstacles. Elle reçoit à droite la Teme, à gauche l'Avon.

Wye. Source, 52° 30″ lat. N., 6° 20″ long. O. Embouchure, 5° long. O., 51° 30″ lat. N. Cette rivière prend sa source à peu de distance de celle de la Severn, dans le comté de Montgommery. Elle coule d'abord de l'ouest au sud-est en formant la limite entre les comtés de Radnor et de Brecknock. Le point où elle atteint cette limite est marqué par une cataracte; coulant ensuite vers l'est, elle entre dans le comté de Hereford; ensuite se dirigeant brusquement vers le sud, vient former la limite entre les comtés de Monmouth et de Glocester, et se jette dans le canal de Bristol. Affluent, par la droite, Mumnow.

Usk, 51° 30″ lat. N., 5° 30″ long. O. Cette rivière prend sa source au pays de Galles, dans le comté de Brecknock; court d'abord de l'ouest au sud-est et passe sur le comté de Monmouth, puis se dirigeant tout à fait vers le sud, vient porter ses eaux au canal de Bristol.

Le canal de Bristol reçoit encore la Rumsey, la Tay, la Neath et la Towey.

Teiv, 52° lat. N., 6° 30″ long. O. Cette rivière prend sa source au pays de Galles, au pied des

monts Prescely, dans le comté de Cardigan. Sa direction est de l'est à l'ouest; elle accompagne la limite qui sépare les comtés de Cardigan, de Caermarthen et de Pembroke, et se décharge dans la baie de Cardigan.

La Dovey a son embouchure dans la même baie.

Conway, 53° 20″ lat. N., 6° 20″ long. O. Cette rivière prend sa source au pays de Galles, dans un lac situé au pied des monts Snowdon, dans le comté de Caernarvon. Sa direction est du sud au nord-est : elle forme en partie la limite entre ce comté et celui de Denbigh, et se jette dans la mer d'Irlande.

La mer d'Irlande reçoit encore, au nord du pays de Galles, l'Elwy, la Dee (par la Dee, l'Alwen).

Mersey, 4° 30″ long. O., 53° 30″ lat. N. Cette rivière prend sa source sur la limite des comtés de Derby et de Chester. Sa direction est de l'est au nord-ouest. Elle passe sur le comté de Chester, forme la limite des comtés de Chester et de Lancastre, et se décharge dans la mer d'Irlande. Son lit est large, mais peu profond. Elle est navigable pendant à peu près la moitié de son cours, nourrit une grande quantité de saumons, et est visitée chaque année par des troupes d'une sorte d'éperlans d'un goût exquis. Affluens, la Tame et l'Irwell.

Ribble, 53° 40″ lat. N., 4° 40″ long. O. Cette rivière formée de deux sources situées dans le comté d'York, et dont l'une accompagne quelques instans la limite qui sépare ce comté de celui de Lancastre, coule de l'est au sud-ouest, passe sur le comté de Lancastre, et se décharge dans la mer d'Irlande.

Les autres petites rivières qui se jettent dans la même mer et dans le Canal du Nord, la Lone, la Leven, la Dudden, la Derwent, l'Elne, l'Eden et l'Evenont, ne figurent ici que pour marquer les plans de pente du terrain.

ECOSSE

PAR A. M. PERROT.

1825.

OCÉAN ATLANTIQUE SEPTENTRIONAL

MER DU NORD

IRLANDE

ANGLETERRE

Orcades

Shetland

Sutherland

Caithness

Ross

Inverness

Moray

Banff

Aberdeen

Kincardin

Angus

Lanerk

Peebles

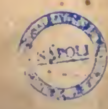
Berwick

Dumfries

Kirkcudbright

Wigtown

Canal du Nord



(Carte N° 20)

ÉCOSSE.

CAPITALE : Edimbourg.

LIMITES : Au *nord*, Océan Atlantique septentrional, détroit de Pentland; à *l'est*, Mer du Nord; au *sud*, partie du cours de la Tweed, monts Cheviot, partie du cours de Liddel et l'Esk, baie de Solway; à *l'ouest*, Canal du Nord, Océan Atlantique septentrional.

LIGNE du partage des eaux et ses embranchemens.

DIVISIONS POLITIQUES EN COMTÉS.

Au nord, sur les deux mers : 1. Caithness, 2. Sutherland, 3. Ross, 4. Inverness.

Bassin de la Mer du Nord, à l'est : 5. Cromarty, 6. Nairn, 7. Murray, 8. Bauff, 9. Aberden, 10. Perth, 11. Angus, 12. Kincardine, 13. Stirling, 14. Clackmannan, 15. Kinross, 16. Fife, 17. Linlithgow, 18. Edimbourg, 19. Haddington, 20. Peebles, 21. Selkirk, 22. Berwick, 23. Roxburg.

A l'ouest, bassin de l'Océan Atlantique : 24. Argyle, 25. Dumbarton, 26. Renfrew, 27. Ayr, 28. Lanerck, 29. Wigton, 30. Kirkudbright, 31. Dumfries, 32. Bute (îles Bute et Arran).

Nota. Les plus petits de ces comtés ne sont indiqués sur la Carte que par leur N°.

Accidens naturels formant limites, ou communs à plusieurs divisions.

GOLFES ET BAIES : à l'est, Dornoch, Murray, Tay, Forth; à l'ouest, Wigton, Clyde, Linnhe, Euard.

MONTAGNES : Monts Calédoniens, Monag-Lea, Avon, Grampians, Campsey, Pentland, Uxella.

CAPS : Wrath, Dunnel, Duncansby.

LACS : Ness, Oich, Lochy, Ericht, Ranoch, Lydoch, Tay, Lomond, Doone.

FLEUVES ET RIVIÈRES. *Bassin de la Mer du Nord :* à l'est, Oilcel ou Ailsh, Ness, Nairn, Findoorn; Spey, Doveran, Dee Esk (*affl.*, Yla), Tay, Isla,Leven, Forth (*affl.*, Devon (nord), Devon (sud), Avon, Almond, partie du cours de la Tweed (*affl.* Lauder, Gala-Water).

Bassin de l'Atlantique : au sud, partie de l'Esk, partie de la Liddel, Nith, Cree; à l'ouest, Clyde(*affl.*, rive gauche, Whitecart; rive droite, Leven, Kelvin).

ILES : au nord-est, Setland; au nord, Orcades; à l'ouest, îles Hébrides, îles Butte et Arran.

ÉCOSSE.

Limites.

Comprise entre 54° 46″ et 60° 44″ de lat. N. et entre 4° et 9° 10″ de long. O., l'Ecosse est bornée au nord par l'Océan Atlantique septentrional et le détroit de Pentland; ce dernier la sépare des îles Orcades;

A l'est, par la Mer du Nord;

Au sud, par une partie du cours de la Tweed, les monts Cheviot, une partie du cours de la Liddel et par la baie de Solway, qui la séparent de l'Angleterre;

A l'ouest enfin, par le Canal du Nord, qui la sépare de l'Irlande, et l'Océan Atlantique septentrional.

DIVISION ADMINISTRATIVE EN COMTÉS.

Au nord, sur les deux mers (Atlantique et Mer du Nord):

1° *Caithness*, ch. l. *Wick*, sur la rivière du même nom;

2° *Sutherland*, ch. l. *Dornoch*, près l'embouchure du Shin, Mer du Nord;

3° *Ross*, ch. l. *Tayn*, sur la Shin. On rattache à ce comté la partie appelée Lewis de la plus grande des îles Hébrides.

4° *Cromarty*, ch. l. *Cromarty*, golfe du même nom. Son territoire, extrêmement divisé, est comme répandu sur celui du comté de Ross.

5° *Inverness*, ch. l. *Inverness*, à l'embouchure de la Ness, golfe de Murray. Une grande partie des Hébrides, et notamment l'île Skie, dépend de ce comté.

A l'est, bassin de la Mer du Nord:

6° *Nairn*, ch. l. *Nairn*, au sud de la baie de Murray;

7° *Murray*, ou *Elgin*, ch. l. *Elgin*, à l'embouchure de la Lossi;

8° *Banff*, ch. l. *Banff*, port à l'embouchure du Deveran;

9° *Aberdeen*, ch. l. *Aberdeen*, port à l'embouchure de la Dee;

10° *Perth*, ch. l. *Perth*, sur la Tay;

11° *Angus*, ch. l. *Forfar*, près l'Esk;

12° *Kinkardine*, ou *Mearns*, ch. l. *Inverbervie*, port sur la Mer du Nord;

13° *Stirling*, ch. l. *Stirling*, sur le golfe de Forth;

14° *Clackmannan*, ch. l. *Clackmannan*, près le golfe de Forth;

15° *Kinross*, ch. l. *Kinross*, sur la Leven;

16° *Fife*, ch. l. *Saint-André*, port sur la Mer du Nord;

17° *Linlithgow*, ou *West-Lethian*, ch. l. *Linlithgow*, sur le golfe d'Edimbourg;

18° *Edimbourg*, ou *Mid-Lothian*, ch. l. *Edimbourg*, capitale de toute l'Ecosse, sur le golfe du même nom;

19° *Haddington* ou *East-Lothian*, ch. l. *Haddington*, sur la Tayn.

20° *Peebles*, ch. l. *Peebles*, sur la *Peebles*;

21° *Selkirk*, ch. l. *Selkirk*, sur l'Ettrick;

22° *Berwick*, ou *Mers*, ch. l. *Duns*;

23° *Roxburg*, ch. l. *Jedebourg*, sur l'Yed;

A l'est, bassin de l'Atlantique et de la mer d'Irlande, à partir du nord:

24° *Argyle*, ch. l. *Inverrary*, sur le lac de Fine. Les îles répandues le long de son littoral et quelques-unes peu importantes des Hébrides en dépendent.

25° *Dumbarton*, ch. l. *Dumbarton*, au confluent de la Leven et de la Clyde;

26° *Renfrew*, ch. l. *Renfrew*, sur la Clyde;

27° *Ayr*, ch. l. *Ayr*, sur l'Ayr;

28° *Lanark*. ch. l. *Glascow*, sur la Clyde; ville principale *Lanark*, sur la même rivière.

29° *Wigton*, ch. l. *Wigton*, port sur la mer d'Irlande, à l'embouchure de la Cree;

30° *Kirkudbright* ch. l. *Kirkudbright*, port à l'embouchure de la Dee.

31° *Dumfries*, ch. l. *Dumfries*, sur la *Nith*;

32° *Bute*, comté qui se compose des îles *Bute*, ch. l. *Kodsey*, *et Arran*, ch. l. *Lamlash*.

Iles qui avoisinent l'Ecosse et qui en dépendent.

Au nord-est, par 60° de latitude:

Iles Shetland. On en compte plus de quarante, dont vingt-six sont habitées. La plus grande se nomme *Mainland*, ch. l. *Lerwick*, avec un port de mer.

On peut encore remarquer les îles de Yell, Unst, etc.

Les *îles Orcades*, au nord de l'Ecosse, et qui n'en sont séparées que par le détroit de Pentland.

Elles sont au nombre de plus de soixante, dont vingt-neuf habitées. La plus grande se nomme *Pomona*, ou *Mainland*, ch. l. *Kirkwall*, port de mer.

A l'ouest :

Iles Hébrides, ou *Western* (occidentales), qui sont en très grand nombre.

Les principales sont : *Lewis*, ou *Harris*, ch. l. *Sternoy; Skie*, ch. l. *Magastot; Staffa*, où se trouve la caverne de Fingal ; *Mull*.

ACCIDENTS NATURELS FORMANT LIMITES, OU COMMUNS A PLUSIEURS DIVISIONS.

Golfes et Baies.

Sur la Mer du Nord :

Dornock, 57° 40″ lat. N. et 6° 10″ long. O. Cette baie formée, par la mer du Nord, marque la séparation entre les comtés de Sutherland et de Ross. On donne à son embouchure environ quinze milles; mais sa largeur diminue à mesure qu'elle s'avance dans les terres. Son extrémité offre un port dont l'entrée est appelée le petit passage. Ce parage offre un mouillage excellent pour des vaisseaux même de haut bord. Les bâtimens du port de cinq cents tonneaux y trouvent suffisamment d'eau à la marée haute. Par un temps ordinaire, le littoral du comté de Sutherlam offre une station commode aux petits bâtimens. L'entrée de la baie de Dornock est rendue difficile par une barre qui s'étend du nord au sud. La pêche, et surtout celle de la morue, y est abondante.

Murray, 57° 40″ lat. N. et 6° long. O. Ce golfe, formé par la mer du Nord, baigne le littoral des comtés de Ross, Nairn, Murray, et le littoral est du comté d'Inverness; à son extrémité il se divise en deux parties : celle du sud qui conserve le nom de Murray et marque la séparation entre le comté d'Inverness et celui de Ross, et celle du nord qui s'enfonce dans le territoire de ce dernier comté et reçoit le nom de baie de Cromarty.

Tay, 56° 30″ lat. N., 5° 10″ long. O. Ce golfe qui n'est que le prolongement de la Tay marque la séparation entre le comté d'Angus et celui de Fife. Sa longueur est d'environ quinze milles et sa largeur de un à deux milles. Sa profondeur varie de quinze à cent brasses. Ses rives, et principalement celle du sud, présentent des escarpemens assez élevés. Ses eaux nourrissent une grande abondance et une grande variété de poissons; le droit de pêche appartient exclusivement au comte de Braidalbain. Déjà plusieurs fois, et notamment pendant les années 1784 et 1794, ce golfe a présenté le phénomène assez singulier d'une violente agitation dans sa partie est, agitation que ne semblait motiver aucune cause apparente. Une île située dans ce golfe offre encore les ruines d'un

ancien prieuré, dépendant d'un établissement religieux du comté de Perth, qu'un roi d'Ecosse, Alexandre Ier, fit élever dans l'an 1122 pour y déposer les restes de la reine Sybille, fille du roi d'Angleterre, Henri Ier.

Forth, 56° lat. N., 5° 30″ long. O. C'est à proprement parler le prolongement de la rivière de Forth. Il baigne le littoral des comtés de Fife, de Stirling, de Linlithgow, Edinburgh et Haddigton. Il renferme plusieurs îles dont les principales sont : Inchgarvie, Inchcolm, Inchkeith, Bass et de May. Leur circonférence peut aller à quelques milles.

Sur la mer d'Irlande :

Wigton, 55° lat. N., 6° 40″ long. O. Cette baie formée à l'entrée du golfe de Solway par l'embouchure de la Cree, marque la séparation entre les comtés de Wigton et de Kirkudbright ; sa largeur est considérable. Elle offre un mouillage commode et possède quelques bons ports.

Clyde, 55° 30″ lat. N., 7° 30″ long. O. Ce golfe d'une étendue considérable est formé par le canal du Nord. Il est commun aux comtés d'Argyll, de Dumbarton, de Renfrew, d'Ayr et de Wigton. Il forme plusieurs golfes secondaires ou baies, savoir :

Au sud : La baie *de Ryan*, qui marque la séparation entre les comtés de Wigton et de Ayr ;

Au nord : 1° La baie appelée *Lac-Long*, qui marque la séparation entre les comtés de Dumbarton et celui d'Argyll, et dont un embranchement, qui pénètre dans le territoire d'Argyll, reçoit le nom spécial de *Lac-Goyle*.

2° La baie appelée *Lac-Fine*, qui pénètre dans le territoire ou comté d'Argyll.

La baie de Clyde renferme les îles importantes de Bute, Arran, Cumbray, Mille-Port, Inchmarnock, Horbe, Holy, Plada, Ailsa et Sanda.

Sur l'Océan atlantique :

Linnhe, 56° 30″ lat. N., 7° 30″ long. O. Cette baie improprement appelée lac est formée par l'Océan atlantique septentrional. Elle divise en deux parties le territoire du comté d'Argyll ; et, remontant à la limite du comté d'Inverness, elle change son nom pour celui de lac *Eil*. Un embranchement que ce lac jette à l'ouest marque en partie la séparation entre le comté d'Argyll et celui d'Iverness, et reçoit le nom de lac *Leven*.

Enard, 58° 20″ lat. N., 7° 30″ long. O. Cette baie baigne une portion du territoire du comté de Cromarty, disséminé, comme nous l'avons déja dit, dans l'étendue entière du comté de Ross, et partie du littoral ouest du comté de Sutherland.

Montagnes.

En reprenant la ligne du partage des eaux aux monts Cheviot, point où nous l'avons laissée en Angleterre, nous allons la suivre en Ecosse jusqu'au cap Duncansby ou Windy, où elle se termine.

Nous indiquerons d'abord les rameaux qu'elle jette à l'est.

1° Un premier rameau a son point de départ sur la limite des comtés d'Edimbourg et de Lanask ; il se prolonge jusqu'à la mer, entre le littoral sud du golfe de Forth et la rive gauche de la Tweed, à une distance assez considérable de l'un et de l'autre.

2° Un second rameau sort de la ligne de partage au sud du comté de Perth ; il le traverse, ainsi que celui de Fife, en accompagnant la rive droite de la Tay.

3° Un troisième rameau prend naissance dans le comté d'Inverness, qu'il traverse au sud ; parvenu à la limite du comté d'Aberdeen, il se divise en deux branches : la première qui court au nord, en accompagnant la rive droite de la rivière Doveran ; la seconde, qui descend au sud, se subdivise encore en deux nouvelles branches, dont l'une accompagne jusqu'à la mer du Nord la rive droite de la Dee, et passe sur le comté de Kincardine ; tandis que l'autre, détachée sur la limite du comté d'Angus, suit la rive gauche de l'Isla jusqu'à son confluent avec la Tay.

4° Il sort encore de la ligne de partage, dans le comté d'Inverness, un quatrième rameau qui fait la séparation entre les rivières de Findhorn et de Spey. Il court sur les comtés d'Inverness et de Murray.

5° Un cinquième et dernier rameau prend naissance dans le comté de Ross, traverse ce comté en accompagnant la rive droite de l'Oilleel jusqu'à son embouchure.

Les rameaux que la ligne de partage jette à l'ouest, sont :

1° Un premier rameau qui naît sur la limite des comtés de Lanark et de Dumfries. Parvenu au comté d'Ayr, il se divise en deux branches, l'une qui remonte au nord, et forme la limite entre ce dernier comté et celui de Renfrew en accompagnant à une certaine distance la rive gauche de la Clyde ; l'autre, du nord au sud, et jette plusieurs branches sur le comté de Kirkudbright, et jusqu'à l'extrémité ouest du comté de Wigton.

2° Un deuxième rameau prend naissance dans le comté d'Argyle, le traverse en descendant au sud-ouest jusqu'à l'extrémité de sa presqu'île principale. Ce rameau borde le littoral nord du golfe de Fine et une partie de celui du golfe de Clyde.

3° Le troisième rameau a son point de départ dans le nord-ouest du comté d'Inverness; il descend sur le comté d'Argyle, et se subdivise en une infinité de rameaux qui courent sur les différentes presqu'îles que forme le littoral de ce comté.

Nous ferons observer ici, qu'à partir de ce rameau jusqu'au cap Wrath le littoral de l'Ecosse présente les mêmes circonstances que nous retrouverons en Suède et surtout en Norwège, c'est-à-dire une suite de baies et de vallées parallèles, formant autant de bassins bien distincts, dont chacun possède un cours d'eau ou torrent particulier. Il nous est impossible d'entrer dans ces détails qui appartiennent à la topographie.

4° Le quatrième et dernier rameau, de ce côté de la ligne de partage, se prolonge dans le comté de Sutherland jusqu'au cap Wrath.

Ces montagnes ont sur plusieurs points reçu différens noms.

L'ensemble des montagnes du nord, celles qui courent sur les comtés de Ross, Sutherland et Caithness, a reçu le nom de monts *Calédoniens*. Sous ce nom sont compris le nord de la ligne de partage, le cinquième rameau qu'elle jette à l'est et le quatrième à l'ouest.

Ceux qui couvrent la partie nord-est du comté d'Inverness et le comté de Murray sont désignés sous le nom de *Monay-Léa*, quatrième rameau à l'est.

Dans la partie nord du comté d'Aberdeen se trouvent les monts *Aven*, branche nord du troisième rameau oriental.

La partie sud du comté d'Inverness et du comté d'Argyll, les comtés de Perth, d'Angus et de Kincardine, sont couverts par les monts *Grampiens*, ce qui comprend le centre de la ligne de partage et le deuxième rameau qu'elle jette à l'ouest.

Il faut y rattacher les monts Sedlau qui font partie du troisième rameau à l'est, et les monts Orchill, nom particulier du second rameau oriental; d'où il résulte que les monts Grampiens couvrent tout le centre de l'Ecosse d'une mer à l'autre.

Le premier rameau à l'est de la ligne de partage, et cette partie de la ligne elle-même, portent le nom de monts Campsey dans le comté de Stirling, et le nom de Pentland dans ceux d'Edimbourg et de Lanark.

Enfin la branche méridionale du premier rameau à l'ouest, traversant les comtés de Ayr et Wigton, a reçu le nom de monts Uxella.

Parmi ces monts, les monts Grampiens se distinguent par leur élévation qui varie de quatorze cents à trois mille et quelquefois même trois mille quatre cents pieds. C'est dans leur partie nord que se trouvent les masses les plus imposantes. Les minéraux, et notamment l'étain et le fer, y sont abondans; on y a même découvert des mines d'argent et des pierres précieuses : plusieurs d'entre eux sont évidemment de nature volcanique; le basalte forme la base de leur composition.

On peut encore subdiviser la partie du bassin de la Mer du Nord, qui appartient à l'Ecosse, en cinq bassins de rivière, qui tous s'appuient sur la ligne du partage des eaux. 1° Le bassin de la

Tweed, commun à l'Angleterre; 2° celui de Forth; 3° le bassin de la Tay; 4° celui de la Day; 5° plus au nord, celui de la Spey.

La côte occidentale, d'après les observations que nous venons de faire sur la nature de cette côte, ne présente réellement qu'un seul bassin, celui de la Clyde.

Lacs.

Ness, 57° 30″ lat. N., 7° long. O. On donne à ce lac, l'un des principaux de l'Écosse et situé dans la partie nord du comté d'Inverness, vingt-deux milles de longueur sur une largeur qui varie de un à deux milles et demi. Sa profondeur est de soixante à cent trente-cinq brasses. A la suite des longues pluies, il s'élève quelquefois de huit à dix pieds au-dessus de son niveau ordinaire. Il abonde en poissons, et surtout en truites. Ses rives, bordées de montagnes, présentent l'aspect le plus magnifique et le plus imposant. Lors du tremblement de terre arrivé à Lisbonne, en 1755, on aperçut une agitation violente dans les eaux du lac Ness. Ses flots se portèrent de l'est à l'ouest avec une impétuosité extraordinaire pendant environ l'espace d'une heure. Ce lac communique au nord avec le lac Oich par la rivière de ce nom, et au sud avec le golfe de Murray, par la rivière de Ness.

Oich, 57° 10″ lat. N., 7° 10″ long. O., situé dans le comté d'Inverness, il communique au nord avec le lac Ness, par la rivière d'Oich.

Lochy, 57° lat. N., 7° 20″ long. O. On donne à ce lac, situé dans le comté d'Inverness, environ quatorze milles de longueur, sur une largeur qui varie de un à deux milles. Il communique avec le golfe d'Eil, prolongement de celui de Fine, par la rivière de Lochy.

Ericht, 56° 50″ lat. N., 6° 40″ long. O. On donne à ce lac, situé sur la limite qui sépare le comté de Perth du comté d'Inverness, une longueur de vingt-quatre milles. Il communique au sud par une petite rivière, avec le lac Ranoch.

Ranoch. Ce lac, ainsi que les lacs *Lydoch* et *Tay*, appartiennent spécialement au comté de Perth. Ils ne se trouvent ici que parce qu'il était nécessaire d'indiquer le cours de la Tay, pour détailler d'une manière plus claire le golfe de Tay formé par l'embouchure de cette rivière.

Lomond, 56° lat. N., 7° long. O. Ce lac, l'un des plus importans de l'Ecosse, est situé sur la limite qui sépare le comté de Dumbarton du comté de Stirling. On lui donne trente milles de longueur, sur une largeur qui varie de huit à neuf milles. Sa profondeur, dans sa partie sud, n'excède pas vingt brasses; elle va jusqu'à cent brasses dans certains endroits de sa partie nord. Sa surface est couverte d'environ une trentaine d'îles dont quelques unes sont d'une étendue assez considérable. Il abonde en truites, et l'on trouve une assez grande quantité de saumons dans sa partie sud.

Ses rives présentent l'aspect le plus pittoresque. On a remarqué que sa largeur tend à s'accroître, tandis que sa profondeur diminue; ce que l'on attribue à la grande quantité de sable que lui apportent les courans d'eau descendus des montagnes voisines. Lors du tremblement de terre de Lisbonne, on remarqua, sur le lac Lomond, une agitation prodigieuse. Ses eaux s'élevèrent brusquement de quelques pieds et retombèrent presque aussitôt; ce mouvement alternatif de flux et de reflux se répéta fréquemment pendant l'espace de quelques heures.

Doon, 55° 20″ lat. N., 6° 40″ long. O. Ce lac est situé sur la limite qui sépare le comté de Kirkucdbrigt du comté d'Ayr. On lui donne environ sept milles de longueur. Il renferme une île où l'on va visiter les ruines d'un ancien château.

Fleuves et Rivières.

Bassin de la Mer du Nord :

Oikel, 58° lat. N., 7° long. E. Cette rivière prend naissance au pied des monts calédoniens sur la limite des comtés de Ross et de Sutherland. Elle coule du nord au sud-est, et accompagne cette limite jusqu'à son embouchure, dans le golfe de Dornoch, à quelques milles du lieu de sa source.

Ness, 57° 30″ lat. N., 6° 50″ long. O. Cette rivière sort de la partie sud du lac de Ness, dans le comté d'Inverness : elle coule du sud au nord-est, et se décharge dans le golfe de Murray après un cours de quelques milles.

Nairn, prend naissance dans le comté d'Inverness. Sa direction est du sud au nord-est; elle passe sur le comté de Naïrn, et verse ses eaux dans le golfe de Murray, à cinquante milles environ de son point de départ.

Findhorn. Cette rivière prend sa source dans le comté d'Inverness, au pied des monts Monag-Léa. Direction vers le nord-est; elle passe sur les comtés de Nairn et de Murray, et verse ses eaux dans le golfe de Murray. On évalue son cours à cinquante milles. A la marée haute, de petits bâtimens peuvent la remonter à quelque distance. Ses eaux nourrissent une grande quantité de truites et de saumons.

Spey. Source, 57° lat. N., 7° long. O. Embouchure, 57° 40″ lat. 5° 20″ long. Cette rivière prend naissance dans un lac du même nom, situé dans le comté d'Inverness, au point où les monts Monag-Léa se détachent de la ligne de partage. Sa direction est vers le nord-est. Elle coule sur les comtés d'Inverness et de Murray, puis, formant la limite entre ce comté et celui de Banff, elle verse ses eaux dans le golfe de Murray, après un cours évalué à quatre-vingt-seize milles. La lenteur de sa marche, pendant l'espace de trente milles, dans le comté de Murray, à travers la contrée

la mieux boisée de l'Ecosse, la rend sujette à des inondations fréquentes. Trois milles avant d'atteindre son embouchure, sa marche acquiert plus de rapidité, et le plan de pente sur lequel elle coule présente une inclinaison de près de soixante pieds. Dans cet espace se trouvent plusieurs cascades; pour faciliter le flottage des bois et les empêcher de se briser dans ces différentes chutes (car l'exploitation des forêts de cette contrée se fait par le moyen de ce fleuve), on a creusé, le long des deux rives, de petits canaux. La pêche de la Spey est abondante; elle consiste surtout en truites et en saumons.

Deveran prend sa source au pied des monts Avon, dans le comté d'Aberdee : sa direction est vers le nord-est. Il forme la limite entre les comtés d'Aberdeen et de Banff, et verse ses eaux dans la Mer du Nord.

Dee. Cette rivière qui prend sa source dans le comté d'Aberdeen coule vers l'est et vient former la limite entre ce comté et celui de Kincardine; elle verse ses eaux dans la Mer du Nord. Les petits bâtimens peuvent la remonter l'espace d'environ six mille. Son cours entier est évalué à quarante mille.

Esk. Cette rivière prend sa source au pied des monts Sedlaw, dans le comté d'Angus; après un cours dirigé du nord au sud-est, elle vient former la limite entre ce comté et celui de Kincardine, et verse ses eaux dans la Mer du Nord.

Tay. Cette rivière qui appartient spécialement au comté de Perth ne se trouve ici qu'à cause du golfe de Tay formé par elle, et de son affluent l'Isla.

Isla ou *Ila*, affluent de la Tay. Son cours est remarquable par une chute dont on évalue la hauteur à soixante-dix pieds. Les pêcheries de saumon établies sur ses bords sont d'un assez bon rapport.

Leven, sous le 56° 20″ lat. N., 5° 40″ long. O. Cette rivière qui prend naissance dans le lac du même nom, dans le comté de Kinross, coule de l'ouest à l'est, et traversant le comté de Fife, verse ses eaux dans le golfe de Forth.

Forth. Cette rivière prend sa source dans le comté de Stirling au point où les monts Oschill se détachent de la ligne de partage. Elle coule de l'ouest à l'est, et, après avoir formé la limite entre les comtés de Clackmannan et de Stirling, se jette dans le gulfe de Forth qui, à proprement parler, n'est que son prolongement.

Devon, appelée Devon du Nord pour la distinguer d'une autre rivière du même nom, surnommée Devon du Sud, et qui coule sur le même comté. Cette rivière prend sa source au pied des monts Orchill, dans le comté de Perth. Sa direction est d'abord de l'ouest à l'est, puis du nord au sud. Elle passe sur le comté de Clackmannan et verse ses eaux dans le golfe de Forth. Son cours évalué à environ quarante mille, est remarquable par une chute dont la hauteur est de quarante pieds.

Devon, surnommée du Sud. Cette rivière prend sa source dans le comté de Fife ; sa direction est d'abord de l'est à l'ouest, puis du nord au sud. Elle passe sur le comté de Clackmannan et verse ses eaux dans le golfe de Forth. Ce golfe reçoit encore l'Avon et l'Almond.

Partie du cours de la *Tweed*. La partie du cours de la Tweed, qui coule sur le sol de l'Ecosse, commence à la source de ce fleuve dans le comté de Peebles, puis passant sur le comté de Roxburgh, elle vient former la limite entre ce dernier comté et celui de Berwick. Le reste du cours du fleuve est commun à l'Angleterre aussi bien qu'à l'Ecosse.

Parmi les affluens de la Tweed, nous citerons :

Lauder. Cette rivière prend naissance dans le comté de Berwick ; sa direction est du nord au sud-est. Elle forme en partie la limite entre ce comté et celui de Selkirk, puis, entrant dans celui de Roxburgh, verse ses eaux dans la Tweed.

Gala-Water. Cette rivière prend naissance au pied des monts *Pentland*, dans le comté d'Edinburg ; sa direction est du nord au sud-est. Elle forme en partie la limite entre les comtés d'Edinburg et celui de Berwick, puis, passant sur celui de Selkirk, verse ses eaux dans la Tweed. La beauté de ses rives a souvent été célébrée par les poëtes écossais.

Bassin de la mer d'Irlande :

Esk. La partie du cours de l'Esk qui court sur l'Ecosse appartient au comté de Dumfries.

Liddel. Son affluent appartient au comté de Roxburgh.

Nyth. 55° 20″ lat. N., 6° long. O. Cette rivière est formée de deux cours d'eau, dont l'un prend naissance dans le comté de Dumfries, et l'autre dans celui de Kirkudbright. La Nyth coule du nord-ouest au sud en formant limite entre ces deux comtés. Elle verse ses eaux dans le golfe de Solway.

Cree. Cette rivière prend sa source dans un lac du même nom, sur la limite des comtés de Ayr et de Kirkudbright. Sa direction est d'abord vers l'ouest ; mais se tournant bientôt vers le sud-est, elle vient former la limite entre les comtés de Wigton et de Kirkudbright, et verse ses eaux dans la baie de Wigton. Elle est navigable pendant une partie de son cours.

Deen. Cette rivière prend sa source dans la limite des comtés de Kirkudbright et d'Ayr ; sa direction est du sud-est à l'ouest ; elle traverse le comté d'Ayr, et verse ses eaux dans le golfe de Clyde un cours d'environ quinze mille.

Clyde, 55° 40″ lat. N., source 6° long. O., embouchure 7° long. Cette rivière prend sa source dans le comté de Lanerk ; sa direction est vers le nord-ouest. Après avoir formé la limite entre le comté de Dumbarton et celui de Renfrew, elle verse ses eaux dans le golfe de Clyde. Son cours évalué en comptant ses détours à soixante-dix milles, est remarquable par plusieurs chutes dont la plus considérable a jusqu'à soixante-dix pieds d'élévation. Elle a pour affluent la Wite-Cart et la Leven,

rivière par laquelle le lac Lomond communique avec la rivière de Clyde ; sa direction est du nord au sud. Elle nourrit des saumons en abondance, et la pêche y était d'un excellent rapport avant que de nombreuses manufactures se fussent établies sur ses rives. Un affluent très remarquable de la Clyde est le Kelvin.

Kelvin, 56° lat. N., 6° 40′ long. O. Cette rivière prend sa source aux monts Campsey, dans le comté de Stirling. Sa direction est d'abord vers le sud est, puis vers le sud-ouest. Elle forme une partie de la limite entre les comtés de Dumbarton et de Stirling, et vient verser ses eaux dans la rivière de Clyde. Elle passe près de son embouchure au-dessous du grand canal qui communique du golfe de Forth au golfe de Clyde. Les eaux du canal sont suspendues au dessus de la rivière, dans un aqueduc de trois cents pieds de longueur sur cinquante-sept de largeur, et supporté par quatre arches de cinquante pieds d'ouverture sur trente-sept de hauteur. L'élévation totale de l'aqueduc est de cinquante-sept pieds au dessus du niveau des eaux de la rivière.





N.° 21.
IRLANDE
PAR A. M. PERROT,
1825.
OCEAN ATLANTIQUE SEPTENTRIONAL
Londonderry
Antrim
Donegal
Tyrone
Fermanagh
Monaghan
Cavan
Canal du Nord
Sligo
Roscommon
Longford
Louth
East Meath
MER D'IRLANDE
Dublin
Queens County
Wicklow
Kilkenny
Wexford
Clare
Limerick
Waterford
Canal St. Georges
B. de Carlingford
B. de Dublin
B. de Waterford

(Carte N° 21.)

IRLANDE.

Capitale : Dublin.

Limites : au *nord*, à l'*ouest* et au *sud*, Océan Atlantique septentrional ; à l'*est*, Canal du Nord, Mer d'Irlande, Canal Saint-Georges.

Ligne du partage des eaux et ses embranchemens.

DIVISION EN PROVINCES ET EN COMTES.

1. Ulster (*sous-divisions :* Donegal, Londondery, Antrim, Tyrone, Fermanagh, Cavan, Monagham, Armagh, Down), 2. Connaught (Maye, Sligo, Leitrim, Galway, Roscommon), 3. Leinster (Longford, Westmeath, Est-Meath, Louth, Kings-County, Kildare, Dublin, Queens-County, Wicklow, Kilkenny, Carlow, Wexford), 4. Munster (Clare, Tipperary, Limerich, Kerry, Korck, Watesford).

Accidens naturels formant limite entre ces divisions, ou communs à plusieurs.

Baies : De Belfast, de Carlingford, de Waterford, de Dublin, d'Youghal, de Bantry, de Galway, de Killery, de Killala, de Donegal, de Foyle.

Montagnes : Mourne, Dombally, Shannon, Kitworth, Mangerton.

Lacs : Erne, Neag, Melvin, Kay, Sligo, Allen, Cavan, Arrow, Gara, Mask, Corrib, Bollin, Gawnach, Iron, Ree, Derg.

Fleuves et Rivières. A l'ouest et au nord, *Bassin de l'Océan Atlantique :* Shannon (*affl.*, Tzonmel, Grande et Petite Brosna', Silver-River, Inny, Blackwater), Corrib, Moy, Erne (*affl.*, Annalée), Foyle (*affl.*, Fin, Derg), Baun, Fine.

A l'est, *Bassin de la Mer d'Irlande :* Lagan, Nerwy, Dee, Eane, Boyne (*affl.*, Blackwater, Othboy, Yellor), Liffay, Slanay, Barrow (*affl.*, Nore ; *affl.* de Nore, Divin), Suir, Blackwater.

IRLANDE.

Limites.

Comprise entre les 51° et 55° 30′ lat. N., et les 7° 50′ et 12° 30′ long. O., l'Irlande est bornée au nord et à l'ouest par l'Océan Atlantique septentrional; à l'est et au sud par le Canal du Nord, la Mer d'Irlande et le Canal Saint-Georges, qui la séparent de l'Écosse et de l'Angleterre.

Division.

L'Irlande est située sur deux mers : à l'ouest et au nord, l'Océan Atlantique; à l'est, la Mer d'Irlande et les deux issues qui la font communiquer avec l'Océan.

L'Irlande se divise en quatre provinces.

Au nord, sur le Bassin de l'Océan Atlantique et en très petite partie sur la mer d'Irlande, l'*Ulster;*

A l'ouest, entièrement sur l'Océan Atlantique, le *Connaught;*

Au sud-ouest, sur l'Océan Atlantique, et pour la plus grande partie sur la Mer d'Irlande, le *Munster;*

A l'est, presque en totalité sur la Mer d'Irlande, le *Leinster.*

Ces quatre grandes divisions se subdivisent en comtés.

DIVISION DE CES QUATRE PROVINCES EN COMTÉS.

Au nord, province de l'*Ulster,* sur l'Océan Atlantique, entre les 54° et 55° lat. N.:

1° *Donegal*, au nord-ouest, chef-lieu *Donegal*, avec un port sur la baie du même nom :

2° *Fermanagh;* chef-lieu *Ennis-Kilin*, au milieu du lac Erne ;

3° *Cavan;* chef-lieu *Cavan;*

4° *Tyrone;* chef-lieu *Omaghe*, près la rivière de Derg;

5° *Londondery;* chef-lieu *Derry*, avec un port à l'embouchure du Bann;

6° *Armagh;* chef-lieu *Armagh*, sur la Callen.

A l'est, dans le bassin de la Mer d'Irlande:

7° *Antrim;* chef-lieu *Carikfergus*, sur une baie du même nom. Ville principale: *Belfast*, sur le Lagan;

8° *Down;* chef-lieu *Down-Patrick*, sur le lac Strangford. Ville principale: *Bambridge*, sur la Newry;

9° *Monagham;* chef-lieu *Monagham*.

Province de *Leinster*; Bassin de la Mer d'Irlande, à l'est, entre les 52 et 54° lat. N.:

10° *Louth;* chef-lieu *Dundalk*, port dans la baie du même nom. Ville principale: *Dogheda*, à l'embouchure de la Boyne;

11° *East-meath;* chef lieu *Trym*, sur la Boyne;

12° *West-meath;* chef-lieu *Mullingar*, sur la Boyne;

13° *Kildare;* chef-lieu *Kildare;*

14° *Dublin;* chef-lieu *Dublin*, capitale de l'Irlande, au fond de la baie de Dublin, à l'embouchure du Liffay;

15° *Wicklow;* chef-lieu *Wicklow*, avec un port à l'embouchure de la Leitrim;

16° *Carlow;* chef-lieu *Carlow*, sur la Barrow;

17° *Wexford;* chef-lieu *Wexford*, à l'embouchure de la Slanay;

18° *Kilkenny;* chef-lieu *Kilkenny*, sur la Nore;

19° *Queens county*, ou *comté de la Reine;* chef-lieu *Mariboroug*.

A l'ouest, au delà de la ligne de partage, dans le Bassin de l'Océan Atlantique:

20° *Kings County*, ou *comté du Roi;* chef-lieu *Philipstown*, près la Nore;

21° *Longford;* chef-lieu *Longford*.

Au sud-ouest: Province de *Munster*, entre les 51° et 53° lat. N.; Bassin de la Mer d'Irlande, au sud:

22° *Waterford;* chef-lieu *Waterfora*, sur le Suir;

23° *Cork;* chef-lieu *Cork*, sur la Lée.

Sur la Mer d'Irlande et l'Océan Atlantique:

24° *Tipperary;* chef-lieu *Clonmel*, sur le Suir;

25° *Limerick;* chef-lieu *Limerick*, sur le Shannon;

26° *Kerry;* chef-lieu *Tralée*, sur une baie du même nom;

27° *Clare;* chef-lieu *Ennis*, sur le Fergus. Ville principale: *Killaloe*, sur le Shannon.

A l'ouest, province de Connaught, entre 53° et 54° latitude nord; Bassin de l'Océan Atlantique.

28° *Mayo;* chef-lieu *Castlebar;*

29° *Sligo;* chef-lieu *Sligo*, avec un port sur une baie du même nom;

30° *Leitrim* ou *Carrik;* chef-lieu *Carrik*, sur le Shannon;

31° *Res-commen;* chef-lieu *Res-commen*, près le lac de Rée;

32° *Galway*, chef-lieu *Galway;* sur la baie du même nom.

ACCIDENS NATURELS FORMANT LIMITE ENTRE CES DIVISIONS OU COMMUNS A PLUSIEURS.

Baies.

Bassin de la Mer d'Irlande :

Belfast, 54° 40″ latitude N.; 8° long. O. On donne à cette baie, qui baigne le littoral des comtés d'Antrim et Down, environ 24 milles carrés. Le fonds en est excellent, et elle présente un fort bon mouillage.

Carlingford, 54° lat. N.; 8° 30″ long. O. Cette baie, qui baigne le littoral du comté de Down, province de Ulster, et celui du comté de Louth, province de Leinster, offre un port d'une assez grande étendue et d'une profondeur suffisante, mais peu sûr, à cause des rochers qui s'y rencontrent.

Waterford, 52° 10″ lat. N., 9° 10″ long. O. Cette baie, qui baigne le littoral des comtés de Wexford et de Kilkenny, province de Leinster, et celui du comté de Waterford, province de Munster, forme un port profond et spacieux.

Yougal, 52° lat. N.; 10° long. O. Cette baie, qui baigne le littoral des comtés de Waterford et de Korck, province de Munster, offre un port spacieux et sûr, mais dont l'entrée est rendue difficile par une barre assez dangereuse.

Bantry, connue aussi sous le nom de *Beer Haven;* 51° 40″ lat. N.; 12° long. O. On donne à cette baie, qui baigne le littoral des comtés de Korck et de Kerry, une longueur de 25 milles sur 6 à 8 de largeur. Sa profondeur varie de 10 à 40 brasses. Elle renferme deux petites îles, Bear et Whiddy; des montagnes élevées la dominent de toutes parts. On y trouve du corail et une grande quantité de poissons.

Bassin de l'Océan Atlantique :

Galway, 53° 10″ lat. N.; 11° 30″ long. O. On donne à cette baie, qui baigne le littoral des comtés de Galway, province de Connaught, et de Clare, province de Munster, 20 milles de longueur sur 7 de largeur.

Killery, 53° 40″ lat. N.; 12° 30″ long. O. Cette baie baigne le littoral des comtés de Mayo et de Louth, province de Connaught;

Killala, 54° 20″ lat. N., 11° 30″ long. O. Cette baie baigne le littoral des comtés de Sligo et de Mayo, province de Connaught.

Donegal, 54° 40″ lat. N., 10° 40″ long. O. Cette vaste baie est commune aux comtés de Sligo et Leitrim, province de Connaught; et à celui de Donegal, province d'Ulster.

Au nord :

Feyle, 55° lat. N., 9° 30″ long. O. Cette baie que l'on appelle improprement lac, baigne le littoral des deux comtés de Donegal et Londondery, dans la province d'Ulster. On lui donne douze milles de profondeur sur sept de largeur : on y pénètre par un canal profond et d'environ un mille de largeur.

Montagnes.

L'Irlande située sur deux mers offre donc deux bassins, dont la ligne de partage commence au sud-ouest, au cap Misen ; et, courant au nord-est, se termine au cap Suir.

Les montagnes qui forment cette ligne se nomment dans le Munster, au point de départ, monts Mangerton ; puis, allant au nord, toujours dans le Munster, monts Kitworth. Plus haut, dans les comtés de Tipperary et Queens, monts Devils-Bitt. Parvenue dans la province de Leinster, environ par 53° 20″ lat. N., elle jette à l'est, dans le comté de Kings, un rameau qui court sur les comtés de Kildare et Wicklow ; ensuite ce rameau se bifurque, envoie une branche au sud qui parcourt les comtés de Kildare, de Carlow et de Wexford : cette branche avec les monts Mangerton, Witworth et Devils-Bitt, forme le bassin où coulent le Blackwater, le Suir et le Barrow.

La seconde branche va de l'ouest à l'est, et forme avec la première le bassin de la Slanay.

Revenant à la chaine de partage, après avoir traversé dans le Leinster, le comté de Londondery, dans l'Ulster les comtés de Cavan et de Monaghan, elle se dirige au nord-est dans le comté d'Armagh ; jette au nord-est, dans le comté de Down, un rameau ; tourne à l'ouest, puis monte au nord par le comté d'Antrim sous le nom de monts Davis, et se termine au cap Suir.

Ce rameau qu'elle jette au nord-est dans le comté de Down se distingue par son élévation, et prend le nom de monts Mourne.

Il forme avec la ligne de partage en descendant au sud et la branche du premier rameau qui traverse le comté de Wicklow, le bassin de la Boyne.

La partie septentrionale des monts Mourne et les monts Davis à l'ouest, forment le bassin de la Langan.

A l'ouest, par 53° 45″ lat. N., dans le comté de Cavan, province d'Ulster, la chaine de partage détache un rameau qui descend d'abord au sud dans le comté de Langford, province de Leinster,

remonte un peu au nord en serpentant, entre dans le Connaught, parcourt en redescendant au sud-ouest les comtés de Leitrim et Sligo ; dans ce dernier il prend le nom de monts Dumbally.

Dans le comté de Mayo, il détache un rameau qui court à l'ouest et continue à descendre au sud par le comté de Galway qu'il parcourt jusqu'à son extrémité ; se dirigeant vers le sud-ouest, il entre dans le Munster par le comté de Clare ; là, il prend le nom de monts Shannon, et se termine au cap Loops.

Ce rameau, avec la ligne de partage, forme le bassin du Shannon et de ses affluens.

La branche de l'ouest, après avoir couru dans cette direction environ trois quarts de degré dans le comté de Mayo, sous le nom de monts de Kurliew, se bifurque : un rameau court au sud-ouest, dans le comté de Galway, et se termine au cap Slime. Il porte le nom de monts Mantrasna.

Il forme avec les monts Shannon le bassin du Carrib.

La branche qui monte au nord, appelée monts Nephin, se termine à la partie nord-ouest du comté de Mayo, au cap Mullet.

Par le 54° 10″ lat. N, dans le comté de Monaghan, la ligne de partage détache à l'ouest un second rameau qui monte au nord et se bifurque dans le comté de Fermanagh. Une des deux branches se jette au nord-ouest, et va se terminer au nord du comté de Donegal. Cette branche qu'on nomme monts Gangan, le rameau qui lui donne naissance, l'espace de la ligne de partage entre ce second rameau et le premier, les monts Dumbally et les monts Kurliew et Nephin, forment le bassin des rivières Moy et Earn.

La seconde branche, à l'est (les monts Spérin), court sur le comté de Londonderry, et forme, avec la branche de l'ouest, le bassin de la Foyle.

Enfin cette branche droite, avec la ligne de partage, forme le bassin de la rivière Bann.

Le mont Mourne, dans le comté de Down, se divise encore en monts Seaghs et monts Denar. Ces montagnes sont les plus élevées de l'Irlande. On pense que le mont Denar a une hauteur perpendiculaire de trois mille pieds. Les autres montagnes n'ont rien de remarquable. On trouve dans quelques-unes du charbon, du marbre, de l'ardoise, des veines de cuivre, de plomb, de fer, etc.

Lacs.

Erne et *Neagh*. Ces deux lacs ne sont désignés ici que pour indiquer le cours des rivières Erne et Bann.

Melvin, 54° 30″ lat. N., 10° 30″ long. O. Ce lac est situé sur la limite des comtés de Fermanagh et de Leitrim, et contribue à séparer les provinces de Ulster et Connaught.

Kay, 10° 10″ long. O, 54° 30″ lat. N. Ce lac, situé sur la limite des comtés de Fermanagh et de Leitrim, contribue à séparer les provinces d'Ulster et de Connaught.

Sligo, 10° 40″ long. O., 54° 20″ lat. N. Ce lac est situé dans la province de Connaught, sur la limite qui sépare les comtés de Leitrim et de Sligo.

Allen, 54° 10″ lat. N., 10° 20″ long. O. Ce lac est situé dans la province de Connaught, sur la limite qui sépare les comtés de Leitrim et Roscommon.

Cavan, 54° 10″ lat. N., 9° 20″ long. O. Ce lac est situé dans la province de Ulster, sur la limite qui sépare les comtés de Cavan et de Monaghan.

Arrew, 54° lat. N., 10° 40″ long. O. Ce lac est situé dans la province de Connaught, sur la limite qui sépare les comtés de Sligo et de Roscommon.

Gara, 54° lat. N., 10° 40″ long. O. Ce lac est situé dans la province de Connaught, sur la limite qui sépare les comtés de Sligo, Roscommon et Mayo.

Mask, 11° 30″ long. O., 53° 40″ lat. N. Ce lac est situé dans la province de Connaught, sur la limite qui sépare les comtés de Galway et Mayo.

Corrib, 11° 30″ long. O., 53° 30″ lat. N. Ce lac est situé dans la province de Connaught, sur la limite qui sépare les comtés de Galway et Mayo.

Bellin, 10° 10″ long. O., 53° 40″ lat. N. Ce lac, situé sur la limite des provinces de Connaught et de Leinster, est commun aux comtés de Leitrim, Roscommon et Longford.

Ree, 10° 10″ long. O., 53° 30″ lat. N. Ce lac, situé sur la limite des provinces de Connaught et Leinster, est commun aux comtés de Roscommon, de Longford et Westmeath.

Derg, 53° lat. N., 10° 30″ long. O. Ce lac, situé sur la limite des provinces de Connaught et Munster, est commun aux comtés de Galway, de Clare et Tipperary.

Gawnack, 10° long. O., 53° 50″ lat. N. Ce lac est situé entre les provinces d'Ulster et de Leinster sur la limite qui sépare les comtés de Cavan et de Longford.

Iren, 9° 40″ long. O., 53° 50″ lat. N. Ce lac est situé entre les provinces d'Ulster et de Leinster, sur la limite qui sépare les comtés de Cavan et de Longford.

Ces lacs, en général, sont d'une grande beauté, et mille traditions fabuleuses ajoutent encore aux impressions que font naître des sites aussi variés que pittoresques. Il en est de même de ceux d'Ecosse.

Fleuves et Rivières.

Bassin de l'Océan atlantique, à l'est :

Shannon, 53° et 54° lat. N., 10° 20″ long. O. Cette rivière est commune au Connaught et au Leinster, entre lesquelles elle forme limite, aussi bien qu'au Munster qu'elle traverse. Elle prend naissance au lac Allen, sur la limite des comtés de Leitrim et Roscommon, coule du nord au sud,

traverse les lacs Bollin, Hee et Derg ; arrivée dans le Munster, elle forme limite entre le comté de Clare, et ceux de Tipperary et Limericli, et se jette dans l'Océan atlantique par un golfe qui a soixante milles de long, et depuis trois jusqu'à dix milles de large. On navigue avec facilité dans tout le cours de cette rivière. Il a pour affluens, Tzonmel, Brosna, Sylver-River, etc.

Un canal d'environ vingt lieues de long, qui joint le Shannon à la Liffay, petite rivière qui passe à Dublin, se jette dans la baie de Dublin, fait communiquer l'Océan atlantique à l'ouest avec le canal de Saint-George à l'est.

Corrib, 53° 30″ lat. N., 11° 20″ long. O. C'est le nom d'une très petite rivière qui appartient au Connaught, et forme sur ce point partie de la limite entre les comtés de Galway et Mayo. Elle se jette par le lac Corrib dans la baie de Galway.

Mcy, 54° lat. N., 11° 30″ long. O. Cette rivière appartient au Connaught. Elle se forme de plusieurs courans d'eau dans les comtés de Mayo et Sligo ; et, après avoir formé limite entre ces deux comtés, en coulant du sud au nord-ouest, se jette dans la baie de Killala.

Erne, 54° lat. N., 10° long. O. Cette rivière appartient à l'Ulster. Elle prend sa source dans le lac Gawnach, à l'extrémité sud du comté de Cavan. Sa direction est du sud au nord-ouest. Elle traverse le lac Erne dans le comté de Fermanagh, et passant sur le comté de Donegal, verse ses eaux dans la baie de ce dernier nom. L'Erne reçoit par sa gauche l'Annadie.

Au nord :

Foyle, 55° lat. N., 9° 10″ long. O. Cette rivière, dont la direction est du sud au nord, appartient à la province de Ulster. Elle prend sa source dans le comté de Tyrone, et vient se jeter dans la baie de Foyle après avoir formé la limite entre les comtés de Donegal et de Tyrone. Elle a pour affluens le Fin et le Derg.

Bann, 54° 10″ et 55° lat. N., 9° environ long. O. Cette rivière appartient à la province d'Ulster. Elle prend sa source dans le comté de Down, coule du sud au nord, passe sur le comté d'Armagh, traverse le lac Neagh, et formant limite entre les comtés de Londondery et Antrim, vient se jeter dans l'Océan atlantique septentrional. Affluent, Fine.

Bassin de la mer d'Irlande, à l'est :

Lagan; 54° 30″ lat. N., 8° 30″ long. O. Cette rivière appartient à l'Ulster. Elle prend sa source dans le comté de Down, coule de l'ouest à l'est, forme limite entre ce comté et celui de Antrim, et se jette dans la baie de Belfast.

Nerwy, 54° 20″ lat. N., 8° 30″ long. O. Cette petite rivière a sa source dans l'Ulster, au comté de Down, coule de l'est à l'ouest, puis au sud-est, et formant limite entre ce comté et celui de Armagh, se jette dans la baie de Carlingford, entre l'Ulster et le Leinster.

Dee, 54° lat. N., 9° long. O. Cette petite rivière est commune à l'Ulster et au Leinster. Elleprend sa source dans le comté de Monaghan, coule de l'ouest à l'est, et passant sur le comté de Louth, se jette dans la mer d'Irlande.

Eane, 54° lat. N., 9° long. O. Cette petite rivière est commune à l'Ulster et au Leinster. Elle prend naissance dans le comté de Cavan, coule de l'ouest à l'est, fait quelque temps la limite entre l'Ulster et le Leinster; puis, passant sur le comté de Louth, se jette dans la mer d'Irlande.

Beyne, 53° 40" lat. N., 9° long. O. Cette rivière appartient au Leinster. Elle prend sa source dans le comté de Kildare, coule de l'ouest au nord-est, traverse le comté de Est-Meath, et après avoir formé limite entre ce comté et celui de Louth, verse ses eaux dans la mer d'Irlande. Ses principaux affluens sont : Blackwater, Othby, Yellor.

Liffey, 53° 20" lat. N., 8° 30" long. O. Cette rivière qui appartient au Leinster prend sa source dans le comté de Wicklow, coule de l'est à l'ouest, puis du sud au nord-est, et passant sur les comtés de Kildare et Dublin, vient se jeter dans la mer d'Irlande; elle est jointe au Shannon par un canal qui fait communiquer le canal Saint-Georges avec l'Océan atlantique.

Slanay, 52° 30" lat. N., 9° long. O. Cette rivière appartient au Leinster. Elle prend naissance dans le comté de Wicklow, coule du nord au sud, et passant sur les comtés de Carlow et Wexford, se jette dans la mer d'Irlande.

Barrow, 52° 30" lat. N., 9° 20" long. O. Cette rivière qui appartient au Leinster se forme de trois cours d'eau; l'un dans le comté de Kings, l'autre dans celui de Kildare, et le troisième sur la limite des comtés de Kings et de Queens. La Barrow passe sur les comtés de Queens et de Carlow, et formant limite entre Kilkenny et Wexford, vient se jetter dans la baie de Waterford. Elle a pour affluent la Nore, qui reçoit elle-même Divin.

Suir, 52° 20" lat. N., 10° long. O. Cette rivière, dont la direction est du nord au sud et de l'ouest à l'est, est commune au Munster et au Leinster entre lesquels elles forme limite. Elle prend naissance dans le comté de Tipperary et se jette dans la baie de Waterford.

Blackwater, 52° lat. N., 11° long. O. Cette rivière appartient au Munster. Elle prend naissance dans le comté de Kork, coule de l'ouest à l'est, et passant sur le comté de Waterford, se jette dans la baie d'Youghal.

POSSESSIONS BRITANNIQUES AUTRES QUE LES ILES QUI FORMENT CET ARCHIPEL.

Europe : Jersey, Guernesey, Serk, Herm et Jethou, Aurigny, Héligoland, Gibraltar, Malte, Goze et Comino; îles Ioniennes.

Asie : Hindoustan Anglais, peuples Indous; alliés et tributaires, Ceylan.

Afrique : Sierra-Léone et dépendances, Côte-d'Or, cap de Bonne-Espérance, île de France, Seychelles, Sainte-Hélène, Ascension.

Amérique : Nouvelle-Bretagne, Bermudes, Lucayes, Jamaïque, Virgin, Gorda, Tortola, etc.; Anguella, Saint-Christophe, Nevis, mont Serrat, Barboude, Antigoa, Dominique, Sainte-Lucie, Barbade, Saint-Vincent, Grenade et Grenadilly, Tabago, Trinité, établissement de la baie de Honduras, Guyane, Opparo.

Océanie : Nouvelle-Galles méridionale, Terre de Diémen.

On porte la *population* de ces diverses possessions, y compris les troupes de terre et de mer et la marine marchande, à 147,500,000 ames.

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LA GÉOGRAPHIE PHYSIQUE DES TROIS ROYAUMES.

Montagnes.

Les montagnes des trois royaumes de la Grande-Bretagne, d'après la manière dont on les a présentées jusqu'à ce jour, ne peuvent laisser, après une étude fatigante, qu'une idée bien imparfaite et de leur position et du rôle important qu'elles jouent comme premier élément de toute division géographique.

Sans les rattacher à ce système d'unité que l'œil attentif reconnalt sur tous les points du globe, la plupart des géographes ne les ont considérées que comme autant de chaînes isolées. Prenant pres-

que toujours leur élévation pour mesure de leur importance géographique, ils se sont livrés à des descriptions minutieuses qui ne laissent dans l'esprit aucun souvenir d'ensemble.

De là cette multiplicité de noms, qui souvent ne désignent que des sommités spéciales, et qu'il est si difficile de ne pas confondre avec ceux des chaînes elles-mêmes.

La méthode que nous avons adoptée nous paraît beaucoup plus simple, puisqu'en suivant la ligne de partage des eaux, nous rencontrons nécessairement sur notre route tous les embranchemens, quels que soient leur direction et leurs noms. Si donc l'on trouve dans d'autres géographies des noms que nous ne donnons pas, ou parce qu'ils nous ont échappé, ou parce qu'ils appartiennent à des localités dont nous n'avons pas pour but de nous occuper, l'ensemble de notre travail permettra toujours, à mesure qu'ils seront connus, de leur assigner non seulement leur véritable position, mais encore leur importance relative comme accidens géographiques.

C'est ainsi que les noms ci-après peuvent se classer dans l'ordre de notre travail. Nous les prenons au hasard, et comme un exemple applicable à toutes les divisions politiques.

ANGLETERRE.

La ligne du partage des eaux depuis son origine au cap Finistère, et lorsqu'elle court du sud-ouest au nord-est, sous le nom de monts de Cornwall, ne présente guère qu'un seul pic élevé, le Dunkery-Beacon, dans la forêt d'Exmoor, entre la source de l'Exe et le canal de Bristol. On lui donne deux cent cinquante-sept toises d'élévation.

Parvenue entre les sources de l'Avon méridional et du Kennet, elle prend le nom de Coleswold-Hills; là, elle détache son premier rameau à l'est, qui va aboutir au promontoire du sud (South-Foreland); entre ce dernier point et les sources de la Medway et de l'Ouse, elle porte le nom de *Upper-Hills* ou *Hog's-Back*. Le pic du Chiltem, dans le comté de Buckingham, appartient au second rameau qu'elle jette à l'est. Au point où, contournant la source de l'Avon supérieur, la ligne de partage détache son troisième rameau oriental, nous l'avons désignée sous le nom d'Edge-Hills. A l'angle où, quittant la direction est à l'ouest, elle commence à courir vers le nord : on la nomme Murts-Lickey ou Broadway-Hills. C'est là, dans le comté de Worcester, que s'élève le Malvern. Un peu plus au nord, toujours sur la ligne, près des sources du Trent, sont les deux points assez élevés du Weaver et des Ashley-Heath.

Le premier rameau occidental, qui commence à se détacher de la chaîne aux monts Breddin pour se bifurquer ensuite dans le pays de Galles, y offre deux points fort élevés, le Snowdon, principal pic des monts Snowdoniens, vis-à-vis d'Anglesey. Il a cinq cent quarante-cinq toises d'élévation; son

sommet se nomme Young-Widdefa. Au sud-ouest, et à l'extrémité des monts Presecly, vers la mer, s'élève le pic du Cader-Sdris, haut de cinq cent quarante-deux toises. Le Plinlimmon est aussi un des points les plus élevés du pays de Galles. Quant aux monts Breddin eux-mêmes, ils ne présentent guère de point remarquable que le Wrekin, dans le comté de Shrop.

Par 53° 20″ lat. N., dans le comté de Derby, la ligne de partage prend le nom de Peak; c'est là qu'elle donne naissance au Coln, affluent du Calder, au Dow, au Derwent, à la Dane et au Mersey. Cette partie de la chaine est extrêmement remarquable par les accidens de la nature et par les pétrifications : on les nomme Merveilles du Peak.

Plus loin que le Peak, et toujours vers le nord, à la hauteur de Lancaster, la ligne de partage court sous le nom de Westmoorlands; là, elle présente une multitude de pics, dont les principaux sont : le Pendle-Hill, cinq cent soixante-quinze toises; le Pennigaul, six cents toises; l'Ingleborough, six cent dix toises; le Wharnside, six cent vingt toises; ce dernier appartient au comté d'York : dans le même comté s'élève le Wolds, et dans celui de Lancaster, le Endle.

Le quatrième rameau que la ligne de partage jette à l'est, porte le nom de East-Moorlands.

Plus loin, elle monte, ainsi que nous avons dit, aux monts Cheviot, qui s'élèvent entre l'Angleterre et l'Ecosse.

ÉCOSSE.

L'Ecosse a été souvent divisée par les géographes en deux parties, les basses terres ou Low-Lands; les hautes terres ou High-Lands. Les monts Grampian en forment la séparation; les premiers sont au nord, les autres s'étendent au sud de cette chaine.

Cette division ainsi fixée, revenons à notre ligne du partage des eaux.

Après avoir quitté le Cheviot ou Theviot, montagnes généralement fort élevées, et dont le point culminant, le Cheviot-Hill, mesure quatre cent six toises, elle tourne à l'ouest jusque vers les sources de la Tweed et de la Clyde; là, elle jette son premier rameau occidental, les monts Uxella, qu'on appelle aussi dans certaines parties Kirkudbright; c'est un peu avant le point où se bifurque ce rameau, vers la source de la Nith, que s'élève le Cruffell, sommet détaché qui a environ trois cent cinq toises.

La ligne de partage monte ensuite droit au nord; puis après avoir jeté à l'est les monts Campsey ou Pentland-Hills (notre premier rameau oriental), elle continue au nord-ouest jusqu'au lac Lomond. Sur toute cette ligne, elle prend le nom de Lead-Hills (montagnes de Plomb), à cause de la nature métallifère de son sol. Son point le plus élevé dans cette partie est le Hartfell, haut de cinq cent huit toises.

Elle arrive au pic du Ben-Lomond, élevé de quatre cent quatre-vingt-quinze toises. Plus loin, et toujours montant vers le nord-ouest, elle détache son deuxième rameau à l'est, les Hochill-Hills, remarquables par les agathes et les chalcédoines qu'elles produisent.

Plus haut encore elle montre le Ben-Ledy, quatre cent quatre-vingt-dix toises; vers la source du Tay, le Ben-More, élevé de cinq cent quatre-vingt-sept toises; au nord-ouest du lac de Tay, le Ben-Lawer, haut de six cent huit toises.

Les montagnes que nous avons désignées sous les noms de second rameau occidental (parmi lesquelles figure le Ben-Cruachan, dans le comté d'Argyll, haut de cinq cent trente-cinq toises), troisième et quatrième rameaux à l'est, outre les noms particuliers que nous leur avons donnés, portent encore la dénomination générale de Grampian. Elles présentent successivement les sommets élevés du Sihalion, cinq cent quatre-vingt-six toises; Ben-Mac-Dein, six cent cinquante-sept toises; Cairntoul, six cent quarante-cinq toises; Ben-Vollich, cinq cent quatre toises; à la droite du Spey, le Cairgorn ou Montagne-Bleue, s'élève à six cent douze toises.

La branche des Sedlaw montre à la source de la Dee, le Braemar ou Scairloch, le Ben Aron, etc.; dans la partie orientale du comté de Perth, les monts Kinnoul et Dunsiannan; à leur extrémité, en Kincardine, le Baltoch, haut de cinq cent soixante-cinq toises.

A l'ouest de la ligne de partage, dans le comté d'Inverness, et trente milles à l'ouest de Cairgorn, le Ben-Nevis rivalise presque de hauteur avec le Ben-Wyvis le point le plus élevé de l'île; on voit celui-ci et le groupe qu'il domine presque isolés entre la chaîne de partage à l'est et le golfe de Murray. Le pic du Ben-Wyvis a six cent soixante-huit toises de hauteur, c'est-à-dire environ le quart de l'élévation du Mont-Blanc.

Sur la longueur du cinquième rameau oriental, dans le comté de Ross, s'élèvent successivement le Ben-Chat, le Ben-Chasker; au sud de Loch-Broom, le Ben-Golich; au nord du port de Ben-Nore, le pic qui lui a donné son nom; au sud de la baie de Calva, les hauteurs du Cuinak; plus au sud, vers le groupe du Ben-Wyvis, le pic solitaire du Ben-Fortaigl.

Avant de se perdre au cap Duncansby, la ligne de partage montre encore dans le comté de Sutherland, au nord de Fainish-Forest, le Ben-Derag; au nord de Drymoor-Forest, le Ben-Larg; et enfin dans le comté de Caithness, les montagnes appelées par les marins Paps-of-Caithness (Mammelles de Caithness), qui sont formées par les points élevés du Morben, du Scuraben, etc.

IRLANDE.

Au nord-ouest de la baie de Bantry, point où commence la ligne de partage; elle porte le nom de montagnes de Shehy: l'élévation n'en est pas considérable.

Elle tourne ensuite au nord, et nous avons dit qu'elle prenait alors le nom de monts Mangerton; elles le doivent au pic de Mangerton, dans le comté de Kerry, dont l'élévation est de trois cent quatre-vingt-six toises; à l'ouest du lac de Killarney, le sommet du Mackillikuddy s'élève à quatre cent trente-une toises.

Sur la ligne des Devills-Bitt, au sud-ouest de la province de Leinster, on remarque le Sliebh-Bloom.

Au sud de la Liffay, sur la branche septentrionale du premier rameau à l'est, s'élève le groupe de montagnes appelées Kippure ou Wick-Low; il a environ trente milles de longueur.

Les monts Shannon, dans la province de Cannaught, présentent le sommet du Baughta-Hill, au sud du lac Corrib, la chaîne des Douzepins; à l'ouest du lac Mask, les sommets de Ballinamore; au sud-est de Clawbay, le pic de Groah-Patrick haut de quatre cent neuf toises; et enfin sur la chaîne des monts Nephin, dans le comté de Mayo, le pic de Nephin qui mesure environ quatre cent sept toises.

Dans la province d'Ulster, comté de Down, au point où la chaîne détache à l'est son second rameau, les monts Mourne, elle présente le Sliebh-Donard, haut de quatre cent trente toises; puis, les collines du Sliebh-Croob qui forment le centre du comté; les monts Mourne doivent leur nom au pic qui les domine, non loin de lui s'élève l'Iseagh.

Sur la chaîne des monts Sperin s'élèvent le Sliebh-Gallan, le Carntogher et les montagnes de Galtée; sur celle des monts Gangan, le Sliebh-Snagt, le Knockmeledown, etc. C'est au sud de Tralée que l'on remarque le sommet élevé du Saint-Branden.

Forêts.

Les forêts sont loin, géographiquement parlant, d'avoir l'importance des lignes de partage, des montagnes et des cours d'eau. Les forêts sont, à le bien prendre, comptées parmi les productions du sol; elles appartiennent essentiellement à l'ordre économique, elles sont exposées à des déprédations, même à des destructions complètes. Ces destructions sont une conséquence de la multiplication des hommes. Plus les populations s'étendent, plus les forêts se resserrent; les trois royaumes ont subi cette loi commune.

Mais, par une singularité très remarquable, Guillaume et ses successeurs, avaient fait replanter des bois sur une si grande surface, qu'on porte à plus de soixante les forêts qui ont disparu depuis cette époque.

D'ailleurs les forêts sont circonscrites et ne forment pas des lignes; elles dépendent particulière-

ment des localités ; à ce titre elles sont du ressort de la topographie. Nous n'en avons donc point porté sur nos cartes ; nous mentionnerons seulement par la suite les noms de celles qui sont plus généralement connues, comme nous avons donné le nom des villes principales, afin d'unir toujours, et de lier comme par avance, et d'une manière plus positive, la géographie physique à la géographie politique.

Angleterre : Forêts de Windsor, de Déan, de Sherwood.

Ecosse : Forêts d'Albercutley, d'Ethol, et plusieurs autres dont on ne peut tirer parti à cause de la difficulté des transports. On remarque parmi les bois en Ecosse, et dans toute la Grande-Bretagne, la beauté des chênes et des sapins.

Irlande : Selon les uns, il y a des forêts considérables dans les comtés du roi et de la reine, dans le Donegal et le Tyrone; selon les autres, il n'y en a point du tout, excepté quelques restes dans le Sligo et le Mayo.

Eaux minérales.

Par la raison qui nous détermine à nommer quelques forêts, nous donnerons le nom de quelques eaux minérales qui ont acquis de la célébrité.

En Angleterre : Les eaux de Berth, de Bristol, d'Epson, de Tunbridge, de Bunton.

En Ecosse : Ou il n'y en a point, ou elles sont peu renommées.

En Irlande : Eaux sulfureuses de Swalingban, comté de Cavan; eaux et bains chauds de Mallow, comté de Cork.

Lacs.

Les lacs présentent deux caractères essentiellement distincts et tout à fait opposés.

La terre étant une surface inégale, les mêmes causes physiques qui ont formé des masses de montagnes, surmontées elles-mêmes de pics plus ou moins élevés, ont creusé à leur pied, ou dans les intervalles de leurs sommités, des précipices qui reçoivent toutes les eaux que leur cours naturel porte vers le niveau le plus bas.

La nature semble avoir fixé dans ces terres tourmentées le séjour d'une certaine quantité d'eau; mais ces eaux, dans leur mouvement rapide, se renouvellent sans cesse, et par cela même, toujours limpides, elles ne nuisent point à la salubrité; elles sont comme de petites mers dans des bassins, et leurs bords offrent souvent une riche végétation et les sites les plus agréables.

Mais dans les terrains bas, où les eaux demeurent sans mouvement et pénètrent même dans les parties qu'elles semblent ne pas occuper, elles forment des masses stagnantes, dont le voisinage,

repaire de reptiles et d'animaux malfaisans, est extrêmement dangereux, surtout dans les pays chauds. Ce ne sont, à les bien prendre, que des mares, des flaques.

C'est pour substituer un bien à un mal, que dans les contrées civilisées, en Angleterre surtout, on a desséché ces masses d'eaux inutiles; on a été d'autant plus porté à le faire, que la nature basse des terrains où elles sont généralement réunies, et leur peu de profondeur, y accumulent un fond de vase très favorable à la culture.

D'après cette observation générale, on pourrait, sous le rapport de la salubrité, diviser toutes les surfaces de terrains en trois régions.

Pays de montagnes, ou terrains montueux où le concours des eaux et de l'air sont essentiellement favorables à la vie des hommes.

Pays de plaines où les eaux sont rares, et où l'air moins vif ne favorise déjà plus autant la longévité.

Terres basses, et par conséquent marécageuses, où les eaux sont stagnantes, où l'air, rarement renouvelé, sans énergie, et constamment chargé de parties malfaisantes, est on ne peut plus contraire à la santé de l'homme et à la durée de son existence.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Surface carrée : Grande-Bretagne, 11,557 lieues carrées, dont 7,496 pour l'Angleterre, et 4,061 pour l'Ecosse. — Irlande, 3,645.

L'Angleterre a 130 lieues de long sur 100 de large; l'Ecosse, 100 lieues sur 60; l'Irlande, 95 lieues sur 55.

Population : Grande-Bretagne, 14,535,700, dont 12,422,700 pour l'Angleterre, environ 1,300 habitans par lieue, et 2,113,000 pour l'Ecosse, 500 habitans par lieue. — Irlande, 6,850,000, 1,500 habitans par lieue. — Total, 21,435,700.

La Grande-Bretagne, qui comprend, ainsi que nous l'avons vu, les royaumes d'Angleterre et d'Ecosse, et forme pour ainsi dire le noyau de l'empire Britannique, offre des différences sensibles de température, et ces différences ne sont pas déterminées par les latitudes. Les contrées méridionales et les régions basses du Nord sont extrêmement humides; mais dans les dernières on jouit

d'une atmosphère pure, tandis que dans les contrées méridionales le ciel se voile presque constamment de brouillards. La fréquence des vents d'ouest et de sud-ouest rend en outre les pluies beaucoup plus abondantes sur la côte occidentale que sur la côte orientale. La côte ouest de l'Angleterre, à partir du cap Land'Seu jusqu'à la baie de Solway, qui forme la limite de l'Ecosse, présente une suite de montagnes. La côte méridionale se compose tantôt de falaises calcaires dont les sommets arides ne sont revêtus que d'une herbe fort courte, tantôt de côtes basses. La côte orientale s'incline mollement vers la mer en longues plages sablonneuses, quelquefois marécageuses et entrecoupées de canaux dans le voisinage du golfe de Wash, où elle a quelque ressemblance avec le littoral des Pays-Bas, qui correspond à cette côte, et se trouve dans les mêmes parallèles.

L'intérieur du pays présente une longue suite de collines peu élevées, et de vallées riantes, de champs féconds, entourés de haies vives et de superbes pâturages parsemés de jolis bouquets de bois.

Couverte de lacs et de sommets élevés, et découpée par des baies profondes, l'Ecosse, surtout dans sa partie nord, réunit toutes les scènes imposantes d'une nature sauvage; mais ce sol montagneux décèle fréquemment aussi des vallées fertiles et de riches pâturages. La partie sud offre le contraste de vastes plaines où règne la culture la plus savante, et de landes immenses couvertes de bruyères, de l'aspect le plus triste et le plus monotone.

L'Irlande se compose de plaines arrosées par des fleuves assez abondans, couvertes de lacs d'une étendue par fois considérable, et sillonnées par des montagnes de peu d'élévation, mais nombreuses. Le sol, d'nne qualité assez bonne, manque généralement de profondeur; le roc apparait souvent à sa surface. Le climat y est fort doux; mais humide et pluvieux.

La Grande-Bretagne est riche en minéraux et surtout en minéraux utiles. On trouve dans les trois royaumes des pierres à bâtir, du marbre, de l'ardoise; mais surtout de la houille, ce fossille dont l'Angleterre a su tirer un si grand parti. Le charbon de terre d'Irlande passe pour le plus pur.

Les mines de fer sont abondantes surtout en Ecosse; l'Irlande offre les trois espèces de cuivre: les mines de marais, les mines de roches, celles des montagnes qui sont les plus estimées.

L'étain des mines de Cornouaille a été connu dans tous les temps pour sa bonne qualité.

L'Angleterre a aussi des mines de cuivre.

L'Angleterre et l'Ecosse possèdent des mines de plomb excellent.

L'Ecosse offre des pierres susceptibles du plus beau poli.

L'on a découvert dans ces derniers temps, en Irlande, des mines d'or et d'argent.

L'Angleterre a en outre des mines de calamine, de magnésie, d'alun, de sel gemme, etc.

Aucun peuple n'a plus que le peuple anglais donné des soins à l'amélioration des races d'animaux domestiques. Ses chevaux, et notamment ceux de chasse et de course, sont les plus estimés.

Les races de gros et de menu bétail sont on ne peut plus variées. Quelques-unes en Ecosse se distinguent par la petitesse de leur taille, désavantage qu'elles rachètent par la succulence de leur chair. Les moutons donnent une laine d'une finesse extrême. Les cochons et les chèvres sont abondans. Parmi les chiens, les races propres à la chasse, et celles des mâtins et des boule-dogues, ont une réputation méritée. Les chiens appelés *races de sang* n'existent plus que dans les équipages du roi; on les a détruits à raison de leur férocité. C'est une circonstance très remarquable que dans les temps les plus reculés, les Carthaginois apportaient dans la Grande-Bretagne les productions du Midi et de l'Orient, et prenaient en échange, entre autres choses, de l'étain et des chiens de différentes espèces. Nous citerons en animaux sauvages, comme les plus répandus, le renard et le chat sauvage. Les cerfs, les daims et les chevreuils ne se rencontrent plus que dans les parcs. Le sanglier habite encore quelques contrées du Nord. L'ours et le loup, à la suite de battues fréquentes, ont complètement disparu.

Les oiseaux aquatiques, le cigne, quelques oiseaux de proie, et notamment l'aigle, sont assez nombreux.

La morue et le hareng se pêchent en abondance sur certaines parties du littoral. Les truites et les saumons font la richesse des lacs et des rivières de l'Ecosse, au nord de laquelle apparaissent encore quelques baleines.

La Grande-Bretagne fut long-temps couverte de vastes forêts, dont le nombre et l'étendue ont considérablement diminué. Plusieurs n'ont conservé de leur splendeur que des bruyères où s'élèvent çà et là quelques bouquets d'arbres. Nous citerons le chêne, l'orme, le hêtre, le frêne, plusieurs arbres et arbustes naturalisés sur le sol, et notamment le myrte qui croit en pleine terre sur la côte du comté de Devon.

L'industrie agricole tend à multiplier les paturages pour augmenter le nombre des bestiaux.

La culture de la pomme de terre qui sert à leur nourriture est très répandue, tandisque celle des céréales ne fournit pas toujours complètement aux besoins des habitans, et l'on est quelquefois contraint d'importer un dixième de la consommation. L'humidité du climat nuit aux fruits délicats; quelques-uns même, par exemple la vigne, ne peut croître qu'en serres chaudes. Les contrées du sud fournissent d'assez bonnes pommes et poires. Les Anglais ont obtenu du groseiller plusieurs variétés remarquables par leur qualité.

L'Irlande semble avoir fait depuis un certain temps des progrès sensibles en agriculture; mais elle y est encore loin de l'état prospère et de la perfection où est parvenue celle d'Angleterre.

On sait quel est l'immense développement de l'industrie manufacturière de la Grande-Bretagne. Elle travaille avec une égale supériorité les tissus et les métaux.

Ce qui frappe surtout l'étranger admis à visiter les manufactures de ce pays est l'emploi savant des machines adaptées à tous les genres de fabrication. Dans la confection des étoffes de coton, par exemple, le lavage, la filature, le dévidage, le tissage, s'exécutent par des mécaniques seules; d'autres mécaniques forgent le fer et le transforment en verroux, en clous, en plaques, etc. La vapeur est maintenant le moteur universel; elle vient de passer des bateaux à la presse d'imprimerie à laquelle elle prête une célérité inconnue jusqu'alors. L'industrie manufacturière se naturalise depuis quelques années sur le sol de l'Irlande.

Le commerce de l'Angleterre s'alimente de toutes les productions de l'univers, comme de tous les produits de son industrie. Riche par ses échanges, non moins riche par les droits qu'elle exige à titre de souveraineté, ses nombreux vaisseaux qui couvrent les mers forment une troisième source de richesses qui font circuler dans ses mains les capitaux du monde.

Le gouvernement de l'empire Britannique est une monarchie héréditaire où l'aristocratie est représentée par une chambre des pairs, et le reste de la nation par une chambre des communes. On distingue les pairs en quatre classes : pairs d'Angleterre, d'Irlande, d'Ecosse, et pairs ecclésiastiques. Le roi crée à volonté des pairs de la Grande-Bretagne et d'Irlande, sans pouvoir cependant faire plus de douze nominations à la fois. Depuis la réunion de l'Ecosse à l'Angleterre, le roi ne nomme plus de pairs particuliers à ce royaume.

La chambre des pairs se compose : 1° De tous les pairs de la Grande-Bretagne, âgés de plus de vingt-un ans, sous la condition de prêter le serment de *conformité* à l'Eglise anglicane, sinon le titre reste *dormant*.

2° D'une députation de vingt-huit membres élus à vie, dans leur sein, par les pairs d'Irlande.

3° D'une autre députation de seize membres choisis parmi les pairs d'Ecosse; mais qui se renouvelle à chaque parlement.

4° De vingt-cinq pairs ecclésiastiques pour l'Angleterre, et de cinq pour l'Irlande. Ceux-ci sont élus parmi leurs collègues.

La chambre des communes se compose de six cent cinquante-huit membres, dont cinq cent treize pour l'Angleterre et le pays de Galles, quarante-cinq pour l'Ecosse et cent pour l'Irlande. Ces membres élus par le peuple sont représentans de villes ou de comtés. Chaque comté de l'Angleterre et de l'Irlande en compte deux; les comtés du pays de Galles et de l'Ecosse n'en ont qu'un seul. A l'exception de deux comtés en Ecosse, chacun peut alternativement en nommer deux. Le mouvement de population ayant nécessairement varié depuis l'époque où furent désignées les villes appelées à jouir du droit de représentation, il s'en suit que ce droit est resté attaché à certaines villes qui sont devenues sans importance; par exemple: Old-Sarum, qui se compose de deux maisons, envoie

des députés à la chambre tandis que des villes nouvelles très considérables (par exemple : Manchester, qui possède près de cent mille habitans), en sont entièrement privées.

L'ensemble des trois pouvoirs, le roi, la chambre des pairs et des communes, forme le corps législatif sous le nom de parlement de l'empire britannique. Le consentement de chacun d'eux est nécessaire pour la confection de la loi. Le roi peut refuser sa sanction à une loi consentie par les deux autres pouvoirs. Au roi seul appartient le droit de convoquer, de proroger on de dissoudre le parlement. Ceux des membres soumis à l'élection doivent être renouvelés tous les sept ans. Le pouvoir exécutif appartient au roi ; néanmoins le parlement a le droit de censure sur les actes du gouvernement, et peut demander la révocation de tout fonctionnaire civil ou militaire dont il a jugé la conduite blâmable. Les affaires sont réparties en quatre départemens : la trésorerie ou l'échiquier à laquelle se rattachent la douane, l'accise, le timbre et la poste ; le département de l'intérieur, duquel dépendent les colonies, à l'exception des Indes orientales ; le département des affaires étrangères ; le département de la guerre. L'amirauté régit les affaires navales ; il y a de plus un bureau de la marine ; les Indes orientales sont en outre administrées par des conseils spéciaux.

L'administration de la justice civile et criminelle est confiée, en Angleterre, à des juges nommés par le roi, mais formant un corps indépendant. Deux fois dans l'année ils parcourent le royaume tenant des assises dans chaque comté ; ils sont assistés d'un jury composé de douze membres : ce jury décide les questions en matière civile et criminelle. Les fonctions des juges consistent à diriger les débats et à appliquer la loi. L'Ecosse possède une haute cour de justice composée de quatorze membres et d'un président ; on ne porte appel de ses décisions que devant la chambre des pairs.

L'accise ou la taxe sur certains objets de consommation, les droits de douane, de timbre, l'impôt territorial, la poste, les retenues sur les pensions, les droits sur les voitures de louage et la loterie, sont les sources principales des revenus de l'état qui ont donné, en 1818, 2,182,250,600, et, en 1823, 1,501,824,975 francs.

Le parlement fixe chaque année le nombre des troupes régulières. Il s'élevait, en 1822, à 68,812 hommes pour les trois royaumes et les colonies, excepté les Indes orientales, dont la force militaire, en 1819, était de 17,000 hommes ; elle se recrute par engagement volontaire. Ajoutez-y la milice nationale d'environ 41,000, destinée seulement à la défense du territoire, composée par le tirage, et dont on peut exclure tout individu dont la propriété n'atteint pas une valeur de 2,500 francs. Les volontaires à cheval, connus sous le nom de *yeomanry cavalry*, et levés pendant la dernière guerre, ont été conservés à la paix de 1814, et font le service de notre gendarmerie.

La levée des troupes de la marine se fait par recrutement comme celle des troupes de terre. En temps de guerre, le gouvernement a recours à *la presse*, c'est-à-dire à l'enlèvement forcé

de tous les hommes propres au service de mer. L'empire britannique comptait, en 1820, 161 vaisseaux de ligne, 34 vaisseaux de 50 à 44 canons, 155 frégates, 183 bricks et 130 yachts, bâtimens d'un rang inférieur. En tout 673 bâtimens de guerre.

La religion dominante en Angleterre est la réformée, sous le nom d'église anglicane. Le roi est le chef de cette église; c'est lui qui convoque, proroge et dissout les conciles ecclésiastiques. Le corps épiscopal se compose de deux archevêques, ceux de Cantorbéry et d'York, et de vingt-cinq évêques qui, à l'exception de celui de Sodor et Man, parce qu'il n'est pas de nomination royale, ont le droit de siéger à la chambre des pairs. Cette église domine aussi en Irlande, où elle compte quatre archevêques et dix-neuf évêques. Les cinq septièmes de la population de l'Irlande sont catholiques. La religion dominante en Ecosse est la presbytérienne qui n'admet point la hiérarchie ecclésiastique.

Les trois royaumes comptent ensemble huit universités. L'Ecosse possède une école primaire par paroisse. L'Angleterre et le pays de Galles, en 1820, possédaient 37,382 écoles publiques, dont 1,411 suivant le système de Lancaster. L'Irlande est de beaucoup arriérée sur ce point.

HISTORIQUE DE LA GÉOGRAPHIE DES DIFFÉRENS AGES.

Le nom primitif de la Grande-Bretagne est *Prydain*. Elle fut connue par les Grecs sous le nom d'*Albion*, que les uns font dériver d'un mot grec et latin qui veut dire également *blanc*, à cause de la blancheur de ses côtes; d'autres le font dériver d'*alb*, mot celtique qui signifie montagne: étymologie que les savans adoptent plus volontiers.

Les Romains l'appelèrent *Britannia major*, par opposition à l'Irlande qu'ils nommaient *Britannia minor*.

La première description authentique de cette contrée fut due à l'expédition de Jules César. L'île était alors habitée par les Calédoniens au Nord, et les Bretons au sud; on prétend que ces derniers étaient d'origine celtique, et qu'on retrouvait chez eux les habitudes et les mœurs de la Gaule belgique.

Une peuplade que l'on croit sortie de l'Hibernie (Irlande) envahit le nord de l'Ecosse, où on les trouve établis à la fin du quatrième siècle. Alors l'Ecosse est habitée au sud par les *Pictes*, ainsi

nommés parce qu'ils se peignaient le corps ou qu'ils portaient des habits de différentes couleurs, comme font encore aujourd'hui les montagnards de cette contrée. Au centre, les *Calédoniens*, et au nord les *Scoti*.

Les Romains divisaient l'île d'Albion en citérieure ou méridionale, et en ultérieure ou septentrionale. La citérieure était aussi nommée *Romaine*, parce qu'elle était en leur possession; ils appelèrent l'ultérieure *Barbare*, nom qu'ils donnaient à tous les peuples non soumis à leur empire, et Rome ne put conquérir toute l'Ecosse.

L'île était en outre partagée en cinq grandes divisions.

1° Au sud : *Flavia Cæsariensis*, limitée au nord par les *Britannia prima* et *secunda*. On y remarquait (comté actuel de Cornwall), les *Dumnonii;* et (comtés actuels de Kent et de Sussex (les *Cantii*).

2° A l'est : *Britannia prima*, limitée au sud par la Tamise, et au nord par la Trent, à partir des sources de l'une et de l'autre.

3° A l'ouest : *Britannia secunda*, limitée au sud par la Davon qui se jette dans le canal de Bristol, et au nord par la Mersey. On y remarque (pays de Galles), au nord, les *Ordovices;* au centre, les *Demetæ*, et, au sud, les *Silures*.

4° Au nord des deux précédentes, *Maxima Cæsariensis*, limitée au nord par le Vallum, ou Muraille d'Adrien et de Sévère, qui s'étend de la baie de Solway jusqu'à l'embouchure de la Tyne, par 55° lat. nord.

5° Au nord : *Valentia*, au delà de ce rempart, et limitée au nord par le *Vallum-Antonini*, qui s'étend du détroit de Solway au détroit de Forth par 56° lat. nord.

Les Romains, maîtres des quatre premières parties, ne possédèrent jamais complètement la cinquième. Le territoire soumis à leur domination est limité réellement par le *Vallum-Antonini;* mais par une ligne à tirer de l'embouchure de la Tweed, en passant par sa source, jusqu'à la baie de Solway.

Au nord de cette rivière et de cette baie s'étend la *Calédonie*. Une ligne tirée de la baie de la Clyde à celle de Murray, en passant par le lac Ness, forme limite entre les *Scoti* qui habitent au nord, et les *Picti* qui habitent au sud; tandis que les Calédoniens se trouvent placés entre ces deux peuples

L'Irlande est connue sous les noms d'*Ierne* ou *Hibernia*, ou encore *Britannia minor*.

Les îles répandues au nord-ouest et au nord-est de l'Ecosse sont connues sous les noms d'Hébrides, d'Orcades.

(An 500). Les *Scots* et les *Pictes* ont conservé leur situation; mais à la place des Romains disparus de la Grande-Bretagne, s'élèvent deux royaumes.

1° Celui des *Bretons*, dont le littoral ouest et sud s'étend de l'embouchure de la Mersey jusqu'à l'île de Wight; son littoral Est s'étend de l'embouchure de la Wavenay jusqu'à la baie du Wash. Sa limite sud s'établit par une ligne droite tirée de l'île de Wight jusqu'à la Wavenay; sa limite

nord par une autre ligne tirée de la baie de Solway. Il possède en outre, au sud-ouest des Pictes, un territoire représenté à peu près par le comté actuel de Cumberland.

On y distingue les territoires de *Cumbria* (comté de Lancaster), *Cambria* (province de Galles), *Cornugallige* ou *Cornwall* (comté de Cornwall), et celui des *Gevissi* (comté de Dorset).

2° Le royaume des Anglo-Saxons, formé du reste des possessions romaines dans la Grande-Bretagne, est composé de deux parties, l'une au nord-est du royaume des Bretons sous le titre de Northumbrie, et où l'on distingue sur la rive gauche de la rivière Ribble le territoire de *Gallovidie ;* la seconde, au sud-est du même royaume : on y distingue les territoires d'*Essex*, *Kent* et *Sussex*, comtés actuels du même nom.

On distingue dans l'Irlande les territoires de *Ultenia* (province d'Ulster), *Connacia* (province de Connaught), *Momeina* (province de Munster), *Lagenia* et *Midia* (partie sud et partie nord de la province de Leinster).

(600). Les Scots et Pictes occupent la même situation.

Le royaume des Bretons ne se compose plus que des comtés actuels de Cornouailles, Devon et Sommerset, le pays de Galles, et les comtés de Lancaster, Westmoreland, Cumberland, jusqu'au pays des Pictes à la baie de Solway. Nous remarquerons en territoires nouveaux, dans le royaume des Anglo-Saxons, au nord, celui de *Bermice*, limitrophe des Pictes et commun aux Bretons et aux Anglo-Saxons; à l'est, celui de Deira et de Lincoln; de *Estanglia* (comtés de Norfolk et de Suffolk); de *Mercia*, entre les sources de la Trent et de la Severn; et celui de *Wessex* (comtés de Dorset et de Hamp).

Dans l'Hibernie (Irlande actuelle), apparaissent les noms de provinces conservées jusqu'à nos jours : *Ulster, Connaught*, *Munster* et *Leinster ;* à celui de Midia a succédé celui de *Meath*.

(700). Point de changement.

(800). Les Anglo-Saxons ont continué à s'agrandir aux dépens des Bretons. La perte la plus importante de ces derniers est la partie détachée au nord du comté actuel de Lancaster et le comté de Westmoreland. Le royaume des Bretons se compose des territoires de, au *Nord-Cumberland ;* au centre, *Galles,* divisée en *Nord Galles* et *Galles du Sud,* et *Cornwall.* Le royaume des Anglo-Saxons se divise en *Northumbria*, du nord au sud, jusque par delà la Trent. *Mercia*, étendue jusqu'au littoral Est, est limitée par la Tamise. *Wessex*, de l'autre côté de la Tamise, est étendue aussi jusqu'au littoral Est.

(900). Dans l'Irlande, aucun changement pendant cette période. Fin de l'heptarchie. Les Pictes ont disparu. La *Scottie* a pour limites, au sud, la rivière de Mersey et la baie de Solway. Le royaume d'*Anglia* ou Angleterre, tombé au pouvoir des conquérans Danois, comprend le reste de la Grande-Bretagne, à l'exception du pays de Galles et du comté actuel de Cornwall.

L'Hibernie est envahie aussi par les Danois qui occupent partie nord-est et sud-ouest de la province actuelle de Leinster, et partie nord-ouest de celle de Munster; de manière à être assis à la fois sur partie des littoraux Est, sud et ouest de l'Irlande.

(1000). Les Bretons sont réduits, pour toutes possessions, à la partie nord du pays de Galles. La Scottie a descendu sa limite au sud jusqu'à la Loyne et la Tweed. L'an 1066, Guillaume, duc de Normandie, s'empare de l'Angleterre, et fixe la division géographique actuelle.

(1100). Pour unique changement, les Bretons se sont agrandis quelque peu sur le littoral ouest du pays de Galles.

(1200). L'Hibernie entière est réunie au royaume d'Angleterre. Le pays de Galles est réduit à peu près aux comtés actuels de Caernazvon et de Denbigh. Les îles au nord-ouest et au nord de l'Ecosse forment le royaume de *Man*.

(1300). La Grande-Bretagne tout entière et l'Irlande, sous les noms de royaumes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, sont réunis sous la même domination; sauf cependant que l'Ecosse et l'Irlande conservent leurs parlemens et leurs institutions.

(1400). L'Ecosse limitée au sud par la baie de Solway, mais ne s'étendant cependant tout à fait que jusqu'à la Tweed, est détachée de l'Angleterre et de l'Irlande.

(1500). L'Ecosse, limitée à la Tweed, possède l'île de Man, et les autres *Hébrides*.

En 1603, l'Ecosse est enfin réunie à l'Angleterre sous Jacques Ier; formation définitive du royaume de la Grande-Bretagne, qui comprend l'Angleterre et l'Ecosse.

(1700). En 1707, sous la reine Anne, réunion du parlement d'Ecosse à celui d'Angleterre.

(1800). 1801, 1er janvier, même réunion pour le parlement d'Irlande.

Nota. Page 230 : Cap Land'send, nommé Finisterre sur les cartes et dans les ouvrages français;
239 : Black Mountains, nommées dans les mêmes ouvrages *montagnes noires*.

ERRATA.

Page 241, ligne 7, au lieu de la Yore, *lisez* : l'Yore.
Id., au lieu de vaisseaux de haut bord, *lisez* : des vaisseaux assez gros.
241, ligne 10, le Trent, *lisez* : le Treut.
Id., ligne 11, est-il, *lisez* : est-elle.
Id., ligne 12, il communique, *lisez* : elle communique.
242, ligne 25, Wamrush, *lisez* : Windrush.

Page 242, ligne 26, au lieu de Kennel, *lisez* : Kermet.
244, ligne 6, l'Alun, *lisez* : l'Alwe.
Id., ligne 32, l'Emont, *lisez* : l'Even.
249, ligne 19, *effacez* : Mille-Ports.
Id., ligne 20, *effacez* : Horbe.
254, ligne 31, Orchill, *lisez* : Ochill.
255, ligne 30, Lanerk, *lisez* : Lanarck.


SUÈDE et NORVÈGE
PAR A. M. PERROT.
1825.
OCÉAN GLACIAL ARCTIQUE
OCÉAN ATLANT.
SEPTENTRIONAL
MER DU NORD
Skager Rack
G. de Christiania
DANEMARK
MER BALTIQUE
RUSSIE
P. Loffoden
P. Tromsoe
G. de Botnie
P. Helgeland
DRONTHEIM
CHRISTIANIA
CHRISTIANSAND



(Carte N° 22.)

PRESQU'ILE SCANDINAVE,

SUÈDE ET NORVÈGE.

SUÈDE.

Capitale : Stockholm.

Limites : au *nord* et *nord-est*, le Tornea ; à l'*est*, le golfe de Bothnie, le détroit de Quarken, la Manche d'Oeland, la mer Baltique ; au *sud*, la mer Baltique ; à l'*ouest*, le Sund, le Cattégat, le golfe de Christiania, les monts de Sévé, la partie est-nord du Dovre, les monts Kœlen (Alpes Scandinaves).

Ligne du partage des eaux et ses embranchemens.

DIVISION ADMINISTRATIVE EN PROVINCES ET PRÉFECTURES.

1. Norrland (*préfectures* : 1° Bothnie septentrionale, 2° Bothnie occidentale, 3° Norrland occidental, 4° Jemtland) ; 2. Suède proprement dite (1° Gefleborg, 2° Stora-Kopparberg ou Falun, 3° Carlstad, 4° OErebro, 5° Vesteras, 6° Nykœping, 7° Upsal, 8° Stockholm, 9° la ville de Stockholm (capitale) ; 3. Gothland ou Gothie (1° Gotheborg, 2° Elfsborg, 3° Scaraborg, 4° Linkœping, 5° Halmstad, 6° Iœnkœping, 7° Calmar, 8° Cronoberg, 9° Christianstad, 10° Malmœhus, 11° Blekingen, 12° Wisby (Ile Gottland), 13° Borgholm (île d'Oeland).

Mer : Oeland.

Détroit : Calmar.

Montagnes : monts de Sévé et leurs rameaux.

Lacs : Melar, Hielmar, Vener, Veter, Bolmen.

Fleuves et Rivières. *En descendant du Nord* : Kalix, Lulea, Pitea, Umea, Gidea, Angermanna, Ljusna, Njurunda, Dal-Elf, Nissa, Motala, Skena, Amam, Tryssida ou Clara, qui prend le nom de Gœtha entre le lac Vener et la mer, rivière commune à la Suède et à la Norvège.

Iles : Archipel de Stockholm, Oeland, Gottland.

NORVÈGE.

Capitale : Christiania.

Limites : au *nord* et au *nord-ouest*, Océan glacial arctique ; à l'*ouest*, Océan atlantique septentrional, Mer du Nord ; au *sud*, Scagerrack ; à l'*est*, monts de Sévé, Dovrefield, monts Koelen, La Tana, enfin un rameau des monts de Laponie qui se termine au cap Naours.

DIVISION ADMINISTRATIVE EN QUATRE GRANDS BAILLIAGES.

1. Drontheim ; 2. Bergen ; 3. Aggerhuus ou Christiania ; 4. Christiansand.

Golfes : Varanger, Golfe occidental.

Montagnes : Dovre, Sognefield, Hardangerfield.

Lacs : Fœmund.

Fleuves et Rivières. Find, Glommen, etc.

Iles : Mageroë, Senien, archipel du Loffoden, etc.



SCANDINAVIE OU PRESQU'ILE SCANDINAVE.

Avant de donner la description des états de Suède, de Norvège et de la Russie d'Europe, il convient d'indiquer certaines dénominations sous lesquelles une partie de ces différens états a long-temps été connue, dénominations qui, n'appartenant exclusivement à aucun de ces états, ni à l'ordre politique, ni à l'ordre administratif, ne pourront se trouver dans aucune description spéciale : nous voulons parler des noms de *Scandinavie* et de *Laponie*.

Scandinavie ou presqu'île scandinave.

Scandie, *Scanie*, *Baltie*. Quelques géographes comprennent sous ce nom la Suède et la Norvège seulement : dans ce cas, la presqu'île Scandinave se bornerait à cette contrée qui se trouverait séparée du Continent par la Tornéa, le Muonio et la Tana ; mais d'autres y ajoutent la Finlande. La limite alors est déterminée par le golfe de Finlande, la Neva, les lacs Ladoga et Onega, et la portion de terre qui se trouve entre ce dernier lac et la mer Blanche.

Le nom *Scandia* ou *Scandinavia* est romain. Les Germains qui, ainsi que les Romains, prirent la Scandinavie pour une île, lui avaient d'abord donné celui de Scanie. Quant à celui de *Baltia*, il dérive du nom donné à cette époque à une île située au sud ou à l'est de la Péninsule.

La Scandinavie, dans ses limites les plus resserrées, comprend la Suède, la Norvège, et les deux Laponies suédoise et norvégienne ; si l'on porte ses limites au golfe de Finlande, il faut y ajouter la Finlande et la Laponie russe.

LAPONIE.

Cette contrée, qui occupe l'extrémité nord de l'Europe, s'étend entre les 65° et 71° 45″ lat. N. et entre les 13° et 39″ long. E. Elle se divise en Laponie norvégienne, suédoise, et Laponie russe. Elle a de l'ouest à l'est environ 250 lieues, et du sud au nord 150 lieues. En Norvège, la Laponie se nomme Finnmark ; en Suède, elle est comprise dans la Bothnie ; en Russie, elle porte le nom de Laponie russe, forme la partie ouest du gouvernement d'Arkhangel, et s'étend depuis le cap Orlov (mer Blanche) jusqu'au lac Kilpis et aux sources du Muonio.

Le nom de *Lapons*, d'une origine assez moderne (il signifie *sorciers*), a été donné par des étrangers à ce peuple, qui le regarde comme une épithète injurieuse; le Lapon désigne la contrée qu'il habite sous le nom de *Samenolmat* ou *Same-Ednam*. Les Lapons, appelés quelquefois aussi *Scritofinni* ou *Biarmi*, et par les Russes *Lepari*, ne sont connus que depuis le douzième siècle environ. Quelques géographes les regardent comme originaires de la Finlande. On pourrait disserter longuement sur cette assertion qui présenterait une question fort singulière; savoir: si la conformation des Lapons est le résultat du climat qu'ils habitent, et combien, dans ce cas, il faudrait de générations pour faire passer la race finlandaise, distinguée surtout par les belles proportions de sa taille, à la structure misérable et bizarre de la race laponne.

La Laponie qui ne forme qu'une contrée, quoique divisée entre trois états, est située au nord-ouest et au nord sur la mer Glaciale; sa situation et l'espèce particulière d'hommes qui l'habitent lui vaudront toujours une dénomination à part. La Laponie offre une population de 10,000 âmes, dont 8,000 pour la Suède et la Norvège, et 2,000 pour la Russie.

Leur religion est un mélange de christianisme et de paganisme, ou, pour mieux dire, un composé de superstitions.

On reconnaît dans leur langage une souche finoise ou finlandaise; ce qui, quoi qu'on en dise, ne prouve rien pour leur origine.

Des émigrations de Finois se sont portées, depuis le commencement du dernier siècle, vers la Laponie, de manière à inquiéter les anciens habitans, d'autant plus que, fort intelligens et habiles cultivateurs, ils savent tirer parti du terrain; tandis que les Lapons, peuple nomade, parcourent successivement toutes les vallées et les plaines, où ils trouvent de la pâture pour leurs troupeaux.

Ligne du partage des eaux.

Elle commence à l'est du golfe de Christiania, où se terminent les monts de Sévé, et, se dirigeant au nord, elle suit ces monts, et atteint l'extrémité nord-est du Dovrefield, prend le Kœlen qu'elle suit jusqu'aux monts de Laponie, par 22° environ de longitude est. Elle jette au nord un rameau qui se termine au cap nord, île de Mageroë, et, poursuivant son cours à l'est, elle entre dans la Russie d'Europe par les monts de Laponie.

Elle sépare au sud la mer Baltique de la mer du Nord; en remontant, au nord, le golfe de Bothnie de l'Océan atlantique; tout à fait au nord-ouest et au nord, le golfe de Bothnie de l'Océan glacial arctique.

Elle forme une partie du bassin de la mer Baltique à l'ouest; au nord, tout en continuant de fermer cette mer, elle commence le tracé de ces grandes lignes qui partagent les eaux entre les trois

Océans, et sur lesquelles s'appuient les lignes secondaires qui entourent les bassins des mers partielles qui en dépendent.

SUÈDE ET NORVÈGE.

SUÈDE.

Limites.

Comprise entre les 69° et 55° lat. N., et les 9° et 22° long. E., la Suède, située dans la partie nord-ouest de l'Europe, s'appuie au nord-ouest et à l'est sur la Norvège, dont elle est séparée par la longue chaîne du Kœlen, l'extrémité nord-est du Dovrefield et les montagnes de Sévé, ramification qui, se détachant du Dovre, court au sud et se termine à l'est du golfe de Christiania. Elle est bornée au nord-est par la Russie, dont elle est séparée par les rives du Muonio et de la Tornea. Le golfe de Bothnie, le détroit de Quarken qui indique la séparation de ce golfe en deux parties, nord et sud, ainsi que la manche d'Aland et la mer Baltique, baignent son littoral.

Au sud-est, au sud, au sud-ouest, elle est bornée par la mer Baltique, le Sund, le Cattégat et le golfe de Christiania.

A ce territoire continental, il faut rattacher un nombre considérable de petites îles rangées le long des côtes, et notamment les îles plus importantes d'Œland et de Gottland, toutes deux situées au sud de la mer Baltique.

Détroit de Calmar, entre 56° et 57° lat. N., par 14° long. E., sépare la côte de Suède de l'île d'Oeland.

Etendue de la Suède : longueur 270 lieues, largeur 160 lieues ; elle a environ 20 mille lieues carrées ; sa population est de 3 millions d'âmes.

DIVISIONS ADMINISTRATIVES EN PROVINCES ET EN PRÉFECTURES.

Aux provinces anciennes on a fait succéder la division générale du royaume en 26 préfectures (*laen*, que nos géographes ont traduit par le mot préfecture), que l'on a basée, non sur l'étendue du territoire, mais sur la population; ce qui explique pourquoi un *gouvernement* comprend, dans le

nord, jusqu'à cinq provinces anciennes; tandis que, dans la partie sud, une province seule a été divisée en plusieurs préfectures.

La Suède est divisée en trois provinces : 1° *Norrland*, 2° *Suède* proprement dite, 3° *Gœtaland* ou *Gothie*.

1. *Norrland*, au nord, au delà de 62° lat. N. *Nota :* il y a en Norvège, à peu près dans les mêmes latitudes, une division qui porte le nom de Nordland, qu'il ne faut pas confondre avec le Norrland.

Pour se faire une juste idée de la Laponie suédoise, comprise dans le Norrland, il faut prendre garde qu'elle ne va pas jusqu'au golfe de Bothnie. Quoiqu'elle soit comprise sous cette dénomination générale, elle occupe à peine la moitié de l'espace qui se trouve entre les monts Koëlen et le littoral du golfe. Pendant quelque temps, on avait réduit, dans le Norrland, les préfectures à deux: *Umea* et *Hernœsand;* depuis on a rétabli les noms de Bothnie septentrionale et Bothnie occidentale. La Bothnie orientale est à l'est du golfe, dans la Finlande; mais elle n'appartient plus à la Suède depuis les derniers traités.

Le Norrland se divise en quatre préfectures :

1° *Bothnie septentrionale*; chef-lieu, *Lulea*, à l'embouchure du Lulea.

2° *Bothnie occidentale;* chef-lieu, *Uméa*, à l'embouchure de l'Uméa.

3° *Norrland occidental;* chef-lieu, *Hernœsand*, à l'embouchure de l'Angermanna.

4° *Iemtland;* chef-lieu, *OEstersund.*

2. Partie sur le golfe de Bothnie, partie sur la mer Baltique; *Suède* proprement dite, au centre, entre 58° et 62° lat. N., divisée en huit préfectures et un gouvernement :

1° *Gefleborg ;* chef-lieu, *Gèfle*, port sur le golfe de Bothnie.

2° *Stora-Copparberg* ou *Falun;* chef-lieu, *Falun*, située entre deux lacs qu'une petite rivière fait communiquer entre eux.

3° *Carlstad;* chef-lieu, *Carlstad,* sur le lac Vener.

4° *OErebro ;* chef-lieu, *OErebro*, sur le lac Hielmar.

5° *Vesteras;* chef-lieu, *Vesteras*, sur le lac Melar.

6° *Nykœping ;* chef-lieu, *Nykœping*, port sur la Baltique.

7° *Upsal;* chef-lieu, *Upsal*, sur la Sala.

8° *Stockholm;* chef-lieu, *Stockholm*, capitale du royaume, bâti sur plusieurs petites îles de la mer Baltique, à l'embouchure du Melar.

9° *Stockholm*. Outre que Stockholm est chef-lieu de préfecture, il y a pour la ville un gouverneur, et ce gouvernement est le seul qu'il y ait en Suède.

3. A l'est et au sud sur la mer Baltique, à l'ouest sur le Sund, le Cattégat et la partie de la côte

ouest du golfe de Christiania. *Gœtaland* ou *Gothie*, au sud, entre 55° et 58° lat. N., divisée en treize préfectures :

1° *Gœteborg;* chef-lieu, *Gœteborg* ou *Gothembourg*, sur le Cattégat, à l'embouchure de la Gœta.

2° *Elfsborg;* chef-lieu, *Venersborg*, sur le lac Vener.

3° *Scaraborg;* chef-lieu, *Mariestad*, sur le lac Vener, ou *Scara*, près le même lac.

4° *Linkœping;* chef-lieu, *Linkœping*, près du lac Wetern.

5° *Halmstad;* chef-lieu, *Halmstad*, à l'embouchure de la Nissa.

6° *Iœnkœping;* chef-lieu, *Iœnkœping*, sur le lac Veter.

7° *Calmar;* chef-lieu, *Calmar*, port sur le détroit du même nom.

8° *Croneberg;* chef-lieu, *Vexiœ*.

9° *Christianstad;* chef-lieu, *Christianstad*, près l'embouchure de l'Helge.

10° *Malmœhus;* chef-lieu, *Malmoë*, port sur le Sund.

11° *Blekingen;* chef-lieu, *Carlscrona*, port sur la Baltique.

12° *Visby*, dans l'île de Gottland ; chef-lieu, *Visby*, au nord-ouest de l'ile.

13° *Borgholm*, dans l'île d'Oeland, port sur le détroit de Calmar.

TABLEAU COMPRENANT LES NOUVELLES ET LES ANCIENNES DIVISIONS.

1° *Bothnie occidentale*, contient les provinces anciennes de *Tornea-Lapmark*, *Pitea-Lapmark*, *Umea-Lapmark*.

2° *Bothnie occidentale, Norrland occidental et Iemtland*, comprennent le *Iemtland* ou *Jemtie*, *Angermanland*, *Medelpad* et *Asele-Lapmark*.

3° *Gefleborg;* provinces anciennes, *Hericedal*, *Helsingland*, *Gesttrikland*.

4° *Stora-Kopparberg* ou *Falum;* province ancienne, *Dalécarlie*.

5° *OErebro;* province ancienne, partie ouest de *Vestmanland*, *Nerika*.

6° *Vesteras;* province ancienne, partie est de *Vestmanland*, partie ouest de *Upland*.

7° *Nykœping;* province ancienne, partie ouest de *Sœdermanland*.

8° *Upsal;* province ancienne, partie centrale de *Upland*.

9° *Stockholm;* province ancienne, partie est de *Upland*, et nord de *Sœdermanland*.

10° *Stockholm;* capitale, gouvernement.

11° *Carlstadt;* province ancienne, *Vermeland*.

12° *Gotheborg;* province ancienne, *Bohuslan*.

13° *Elfsborg;* province ancienne, *Dalsland*, et partie sud de *Vestrogothie*.

14° *Scaraberg ;* province ancienne, partie nord de *Vestrogothie.*
15° *Linkœping ;* province ancienne, *Ostrogothie.*
16° *Halmstad ;* province ancienne, *Halland.*
17° *Iœnkœping ;* province ancienne, partie nord-ouest de *Smeland.*
18° *Calmar ;* province ancienne, partie est de *Smeland.*
19° *Croneberg ;* province ancienne, partie sud de *Smeland.*
20° *Christianstad ;* province ancienne, partie nord de *Sconé.*
21° *Malmœhus ;* province ancienne, partie sud de *Sconé.*
22° *Blekingen ;* province ancienne, *Blekingen.*
23° *Visby ;* province ancienne, île *Gottland.*
24° *Oeland ;* province ancienne, *Smeland.*

Montagnes.

Nous avons donné, à l'article Europe, la description des monts Kœlen, ou Alpes scandinaves, qui séparent la Suède de la Norvège et qui par conséquent leur sont communs.

Ces monts détachent sur la Suède, à peu près dans toute leur étendue, mais plus régulièrement dans le nord, des rameaux qui, courant nord et sud, ouest-sud-est sur des lignes à peu près parallèles, vont se perdre entre les fleuves ou rivières auxquels ils servent de bassin.

Comme accidens naturels, ils sont peu remarquables; comme riches en mines et donnant lieu à des exploitations nombreuses, ils se divisent en localités et appartiennent à la topographie.

Mais par un peu moins de 63° lat. N., le Kœlen s'unissant au Dovrefield, que nous allons retrouver tout à l'heure en Norvège, forme un nœud d'où s'échappent deux rameaux qui courent d'abord au sud, en formant l'encaissement de la Tryssida.

Le premier à l'ouest, sous le nom de monts de Sévé, fait limite entre la Suède et la Norvège, et se termine à l'est du golfe de Christiania. Continuation des monts Kœlen, ce rameau forme la ligne du partage des eaux entre la mer Baltique et la mer d'Allemagne, entre le Cattégat et le golfe de Christiania.

Ce même rameau, par 59° lat. N., se bifurque et envoie au sud-est une branche qui forme la partie ouest du bassin du lac Vener, et descend jusqu'à la partie droite de la Gœtha, nom que prend la Clara, appelée plus haut Tryssida, en sortant du lac qu'elle traverse.

Quant au second rameau détaché du Kœlen, celui qui suit la rive gauche de la Tryssida, il incline vers l'est, passe au nord des sources de la Svast et de la Mangs, qu'il sépare du Vester-Dal; et là, changeant brusquement sa direction pour celle du nord au sud, descend jusqu'à l'extrémité

méridionale des gouvernemens de Christianstad et de Malmœhus, après avoir passé entre les lacs Vener et Veter et entre le cours du Laga et celui du Helge. La partie nord seulement de cette branche offre quelques élévations considérables. Elle forme la ligne de partage entre la mer Baltique, le golfe de Christiania et le Cattégat.

Elle jette elle-même quatre rameaux, trois à l'est et un à l'ouest.

Le premier court sur les préfectures de Vesteras et d'Upsal, en allant de l'ouest à l'est; il suit la droite du Dal, et forme la partie nord du bassin du lac Melar.

Le deuxième, partie nord du bassin du lac Veter, court dans le sud des préfectures d'Œrebro et de Nykœping, et atteint le littoral sud de cette dernière.

Le troisième, partie sud du bassin du même lac, court sur la préfecture de Iœnkœping, et traverse celle de Calmar dans sa largeur, en accompagnant la rive gauche de l'Amm.

Le quatrième, celui qui retourne vers l'ouest, court sur la préfecture de Skaraborg, puis d'Elfsborg, où il se bifurque. Une branche poursuit sa direction ouest jusqu'au point où la Tryssida, sous le nom de Gotha, sort du lac Vener, et forme au sud-est le bassin de ce lac. L'autre incline au sud, et forme à l'est le bassin de cette rivière, jusqu'à son embouchure, dans le Cattégat.

Nous ferons observer que ces quatre rameaux ne sont que des prolongemens de terrains élevés.

Lacs.

La Suède est couverte de lacs. Nous ne nous arrêterons, d'après notre système, qu'à ceux qui servent à former limites et sont de quelque importance.

Melar. Ce lac, d'une forme longue et irrégulière, situé entre les 13° 30″ et 14° 30″ long. E., sous le 59° 20″ lat. N., est commun aux préfectures de Vesteras, Upsal, Stockholm, de la ville de Stockholm, et de Nykœping. On évalue sa longueur à 28 lieues; sa largeur varie d'une manière trop considérable pour qu'il soit possible de l'apprécier. Il renferme, assure-t-on, plus de 1,200 Iles, dont quelques-unes sont assez importantes. Il forme une quantité prodigieuse de golfes et de baies, dont les bords sont peuplés de pêcheurs. Sa communication avec la mer Baltique s'opère à la ville de Stockholm; un canal établi au sud porte, en outre, une partie de ses eaux sur un point plus méridional, entre Stockholm au sud, et Nykœping à l'est.

Hjelmar. Ce lac, situé au sud du lac Melar par les 59° lat. N. et 13° 30″ long. E., communique avec ce dernier par un torrent rapide. Les besoins de la navigation ont fait consacrer à cette communication un canal qui court de la préfecture de Nykœping à celle de Vesteras. Le lac est sur la limite des préfectures d'Œrebro, de Vesteras et de Nykœping. On évalue sa longueur à 10 lieues; mais sa largeur est peu considérable. Il renferme un grand nombre d'ilots et de rochers.

Vener. Ce lac le plus considérable de la Suède, et situé par les 59° lat. N. et 11° long. E., est commun aux divisions de Carlstad, d'OErebro, de Skaraborg et d'Elfsborg. On évalue sa longueur à 20 lieues, sur une largeur d'environ 5. Le niveau de ses eaux est à 150 pieds au dessus de celles du Cattégat. Une langue de terre considérable qui s'avance dans le centre, et à la suite de laquelle se prolonge une chaine d'îles, le divise en deux parties. La navigation en est dangereuse; mais elle est de la plus grande utilité pour le transport du fer et d'autres matières pesantes. Ses eaux, très poissonneuses, se grossissent de plusieurs torrens descendus des montagnes qui séparent la Suède de la Norvège, et notamment de la Tryssida qui y entre dans la partie nord sous le nom de Clara, et en ressort dans la partie sud sous celui de Gœtha. Les rives du lac sont bordées d'un grand nombre d'Iles, la plupart habitées et bien cultivées, et dont l'ensemble présente un assez riant aspect. Le projet du gouvernement suédois est de le faire communiquer, au nord-est, par un canal, avec le lac Veter, et, par un autre, avec le lac Hielmar, et d'établir ainsi une ligne de navigation, qui, partant de l'embouchure de la Gœtha, dans le Cattégat, s'étendra jusqu'à Stockholm et à Norkœping.

Vetter. Ce lac, après le lac Vener, le plus vaste de ceux de la Suède, est situé environ par les 58° lat. N. et 12° long. E., entre les divisions d'OErebro, de Linkœping, de Iœnkœping et de Skaraborg. Il communique dans sa partie nord-est avec le lac Vener; et, dans sa partie nord-ouest, va décharger ses eaux par la Motala et le lac Roxen jusque dans la mer Baltique.

Fleuves et Rivières.

Les fleuves et rivières de la Suède offrent tous la même physionomie, celle de torrens rapides peuplés d'espèces peu nombreuses de poissons, et sujets, au printemps, à des débordemens fréquens, tandis que, dans l'été, leurs eaux diminuent d'une manière considérable. Nous nous contenterons, dans la description de chacun d'eux, d'indiquer le point de sa source et celui de son embouchure, ainsi que sa direction et les divisions administratives qu'il traverse.

Dans l'espace considérable qui se trouve entre le Tornéo et la Gidéa, on remarque un très grand nombre de rivières, qui toutes ont leurs sources dans le Kœlen, au nord et au nord-ouest, et tombent dans le golfe de Bothnie, les principales sont : le Calif-Elf, qui communique au Tornéo; Luléa, Pitéa, Schellefléa, Uméa, etc.

Gidea. La rivière de Gidea prend sa source un peu plus à l'ouest que l'Uméa, dans la préfecture d'Uméa, et au revers du même rameau détaché des monts Kœlen. Elle court, dans la direction du nord au sud-est, sur la partie nord-est de la préfecture de Hernœsand, et vient se jeter dans le golfe de Bothnie. Elle reçoit dans son cours la *Laxa*.

Angermanna. Ce fleuve, plus considérable que les cours d'eau que nous venons de décrire, est formé, dans la partie sud-ouest, de la préfecture d'Uméa par la réunion de deux branches qui sortent toutes les deux de la chaîne des monts Kœlen. La plus septentrionale reçoit le nom de Veimer; la seconde n'est que l'écoulement des eaux des lacs *Kultsien* et *Malgemaisjen*, situés l'un au dessus de l'autre. L'Angermanna court du nord au sud-est, et se rend dans la préfecture de Hernœsand; là, elle se grossit de plusieurs courans d'eau descendus d'un groupe de lacs situés sur la limite d'Uméa et de Hernœsand, et notamment du lac Taljo; puis, vient verser ses eaux dans le golfe de Bothnie.

Ljusna. Cette rivière qui prend sa source à l'extrémité septentrionale des monts Dover, dans la préfecture de Gefleborg, court de l'ouest à l'est sur celles de Gefleborg et de Hernœsand. Dans la partie inférieure de son cours, elle change son nom pour celui de Njuninda. Elle verse ses eaux dans le golfe de Bothnie.

Dalelf. Ce fleuve, l'un des plus grands de la Suède, se forme, dans la préfecture de Falun, de deux branches. La plus au nord, appelée OEster-Dal-el, et composée elle-même de la réunion de plusieurs cours d'eau, prend sa source au pied des monts détachés du Dovre. La deuxième, appelée Vester-Dal-el, se forme de la réunion du Lora et du Fulu, cours d'eau qui prennent leur source au pied des mêmes monts. La direction de l'OEster-Dal est du nord au sud-est, et il forme dans le centre de la division de Falun le lac assez important de Siljen. Celle du Vester-Dal est d'abord du nord au sud, puis de l'ouest à l'est. Réunies enfin, ces deux branches courent de l'ouest à l'est sous le nom de Dal-el. Ce fleuve forme la limite entre les préfectures de Falun et de Gefleborg, et celles de Vesteras et Upsal. Il se décharge, en remontant au nord-est, dans le golfe de Bothnie. Il offre, à son embouchure, une cascade de 36 pieds de haut.

Motala. Cette rivière prend sa source à la partie nord-est du lac Vetter.

Nous ne mentionnons ici cette rivière particulière au gouvernement de Linkœping, qu'à raison de ses deux affluens, la Skena et la Stong.

Amm. Cette rivière prend sa source dans le gouvernement de Iœnkœping, au sud et à peu de distance du lac Vetter. Son cours est dans la direction de l'ouest au sud-est. Son embouchure est dans le détroit de Calmar, gouvernement du même nom.

Renneby. Cette rivière prend sa source dans le gouvernement de Cronoberg. Son cours est dirigé du nord au sud. Elle traverse dans sa largeur le gouvernement de Blekingen. Son embouchure est dans la mer Baltique.

Nous avons dit que des rameaux s'échappaient des monts Kœlen et accompagnaient les cours d'eau; deux de ces rameaux sont remarquables parce qu'ils vont jusqu'à la mer, et forment deux

bassins principaux dans lesquels coulent ces rivières. Le premier suit la rive droite de la Pitea ; le second, pareille rive de l'Uméa, et se termine au détroit de Quarken.

Il faut remarquer que toutes les rivières de la Suède traversent des lacs plus ou moins considérables.

Iles dépendantes de la Suède. Aux îles *Gottland* et *Oland*, que nous avons déjà nommées, situées dans la Baltique, la première par 16° de long. E. et 57° lat. N.; la seconde, séparée de la côte par le détroit de Calmar, se trouve entre 56° et 57° lat. N., par 14° long. E. Elles forment chacune une préfecture. Nous devons ajouter l'archipel de *Stockholm*, groupe d'îles en face de Stockholm, entre 59° et 60° de lat. N.; dans le fond du golfe de Bothnie, les îles *Rebb*, *Germundæ*, *Henderæ*, etc.

La Suède possède, en outre, dans les Antilles, l'île *Saint-Barthélemi*.

Tous les fleuves, à la suite d'un hiver de six à sept mois, sont sujets à trois crues: la première au moment de la débâcle, au mois d'avril; la seconde, au commencement de mai, lorsque le dégel s'étend aux sommités des montagnes; la troisième, lorsque le soleil pénètre jusque dans l'intérieur de ces montagnes elles-mêmes. Les fleuves, pendant ces crues, entraînent tout ce qu'ils rencontrent et causent d'affreux ravages.

Les forêts sont nombreuses en Suède; des contrées entières en sont couvertes : elles servent à l'exploitation des mines, et sont un objet considérable d'exportation.

Mais en Suède, comme dans tout le Nord, on commence à s'apercevoir qu'on n'a pas assez ménagé ces exploitations, et que la reproduction ne répare pas dans les mêmes proportions.

NORVÉGE.

La Norvége est située entre les 58° et 70° lat. N., et les 2° 20″ et 28° 30″ long. E.

Elle est bornée au nord et au nord-ouest par l'Océan glacial arctique ; à l'ouest, par l'Océan atlantique septentrional et la mer du Nord ; au sud, par la Scagerrak, et le golfe de Christiania qui fait partie de ce détroit ; à l'est, en remontant du sud au nord, par les monts de Sévé, l'extrémité est du Dovre-Field, les monts Kœlen, qui la séparent de la Suède, jusqu'au 18° de long. E. et 69° de lat. N. A partir de ce point par les monts de Laponie, allant de l'ouest à l'est, qui la séparent de la Russie, jusqu'au 22° 20″ long. E. ; c'est-à-dire, que depuis le golfe de Christiania la limite suit la ligne du partage des eaux ; là, celle-ci se dirige vers le nord, suit le cours de l'Enare et de la Tana qu'elle quitte pour se jeter, à l'est, dans le golfe Varanger.

La Norvège a 350 lieues de long sur environ 80 dans sa plus grande largeur.

On lui donne 150 lieues carrées, et 800,000 habitans, population qu'on ne peut répartir par lieue, vu l'inégalité de sa répartition sur cette surface.

Au delà du cercle polaire, 66° 30″ lat. N., elle est située dans le bassin de l'Océan glacial arctique.

De 66° 20″ à 62° lat. N, sur l'Océan atlantique septentrional.

De 62° à 58° dans le bassin de la mer du Nord.

Toute la partie sud, à partir du cap Lindernes, est comprise dans le bassin du Scagerrack et du golfe de Christiania ; nous verrons plus tard quels sont les points élevés et les lignes de falte qui forment les bassins.

D'après cette disposition des terrains, les plans de pente et les cours d'eau sont donc dirigés au nord, à l'ouest et au sud.

Cependant le bassin de la Tryssida qui passe en Suède et verse ses eaux dans le Cattégat, suite du Scagerrack, a son origine en Norvège, et est appuyé, à son point le plus élevé au nord, sur le Dovre-Field.

Golfes et baies.

Golfe de *Varanger*, par 70° lat. N. et 28° long. E., fait la limite entre la Laponie norvégienne et la Laponie russe.

Golfe occidental : sépare la côte de la Norvège des îles du Loffoden, par 68° et 69° lat. N. et 12° long. E.

DIVISIONS ADMINISTRATIVES EN QUATRE GRANDS BAILLIAGES.

Sur la mer Glaciale et l'Océan atlantique septentrional :

1° *Drontheim*, au nord, au delà du 63° lat. N. ; chef-lieu, *Drontheim*, sur le lac du même nom, à l'embouchure du Nid.

Ce grand bailliage offre plus de 200 lieues de long sur 10 à 60 de large. Il comprend :

Au nord, le bailliage de *Finmark*, autrement Laponie norvégienne, dans la zone glaciale. Cette contrée ne présente point de villes ; mais seulement de chétifs bourgs, dont Varanger, port sur la baie du même nom, est le plus important.

En descendant vers le sud, le bailliage de *Nordland*, province divisée en cinq districts : Salten, Helgeland, Loffode, Senjen et Tromsoë, qui reçoivent leurs noms de misérables bourgades habitées par des pêcheurs. On ne trouve aucune ville dans tout le Nordland.

Le midi de cette vaste province porte spécialement le nom de Drontheim; on divise encore cette partie de son territoire en nord Drontheim et sud Drontheim.

Le grand bailliage de Drontheim, sans la Laponie, forme deux cantons judiciaires supérieurs et quatorze inférieurs.

Outre Drontheim, il compte trois villes qui sont : Molde, Christiansand, tous deux ports de mer; et Rœraas, célèbre par ses mines de cuivre, situées sur une montagne qui sépare la province de Drontheim de celle d'Aggerhuus.

Sur la mer du Nord :

2° *Bergen*, qu'on divise en nord Bergen et sud Bergen, entre 59° et 63° lat. N.; chef-lieu, *Bergen*, qui fut jadis capitale de toute la Norvège, avec un port sur le golfe de Vade.

Ce grand bailliage comprend deux demi-bailliages, un canton judiciaire supérieur et huit inférieurs.

La ville de *Leidal*, célèbre par ses mines de cuivre, est au centre de la province.

Deuxième et quatrième grands bailliages, sur le Seagerrack et le golfe de Christiania.

3° *Aggerhuus* ou *Christiania*, entre 58° et 63° lat. N.; chef-lieu, *Christiania*, au fond de la baie du même nom; capitale de la Norvège.

Ce grand bailliage contient cinq demi-bailliages, quatre grands districts judiciaires subdivisés en vingt-un petits.

Les villes principales sont : *Christiania*, siége du tribunal supérieur de la Norvège; les vice-rois y avaient leur résidence. *Fredrikstad*, sur le Glommen; *Fredriksvern*, port sur le Cattégat; *Drammen*, sur le Drammen.

4° *Christiansand*, sous les mêmes latitudes; chef-lieu, *Christiansand*, port sur le Cattégat.

Ce grand bailliage se divise en trois demi-bailliages, deux grands cantons judiciaires et sept petits.

Ses villes principales sont : *Arendal*, sur la rivière du même nom; *Flekkeroë*, avec un port sur la mer du même nom; et *Stavanger*, sur le golfe de Bukke.

A l'extrémité de cette province se trouve le cap *Linderness* ou *Naze*, célèbre parmi les navigateurs.

Montagnes.

Par 60° lat. N., l'extrémité sud des monts Kœlen où la ligne de partage envoie à l'ouest une chaîne de montagnes qui, sous le nom de Dovre-Field, court dans cette direction l'espace d'environ 4°; c'est-à-dire du 10° au 16° long. E. Là, elle tourne au sud en prenant le nom de Lang-

Field, qui lui-même jette à l'ouest un rameau qui va former le cap Stat, et un autre rameau, sous le nom de golfe Fonden-Field, qui, tournant au sud, accompagne, dans une étendue de 24 lieues et sur une ligne parallèle la chaîne principale, laquelle, descendant aussi au sud, reçoit successivement les noms de Sogne-Field, de Fille-Field, de Hardanger-Field. Ce dernier se divise à son extrémité en quatre rameaux, dont le principal va former le cap Linderness.

Cette chaîne offre les montagnes les plus élevées de la Scandinavie, environ 720 toises; elle couvre avec ses rameaux tout le sud-ouest de la Norvège. Plusieurs offrent des glaciers, notamment le Folge-Fonden-Field toujours couvert de neige.

Le Lang-Field présente à sa cime un plateau de 12 à 16 lieues de large, singularité qui ne se retrouve que dans les Cordillières.

Une vallée semble séparer le Lang-Field du Dovre-Field. Un petit lac, nommé Lessoëvand, situé dans la partie la plus élevée de ce qu'on appelle ici une vallée, envoie ses eaux dans les deux mers; mais ce point est encore à 370 toises au dessus de leur niveau, et le double épanchement du lac pourrait offrir le même phénomène à une élévation indéfinie, ce qui ne couperait réellement ni la ligne de partage ni la montagne.

Il résulte de cette disposition des montagnes deux bassins principaux, l'un au sud, l'autre au sud-ouest; toutes les eaux du premier, notamment celles du Glommen, le plus grand cours d'eau de cette contrée, tombent dans le golfe de Christiania et le Scagerrack. A l'est de ce bassin est le grand bailliage d'Aggerhuus, et au sud-ouest celui de Christiansand; à l'ouest, dans les mêmes parallèles, se trouve renfermé le grand bailliage de Bergeen, formé par la chaîne du Dovre-Field au sud, et sa continuation jusqu'au cap Linderness; ce bassin verse ses eaux dans la mer du Nord.

L'espace qui se trouve au nord du Dovre-Field jusqu'à la limite de Russie, est coupé par une quantité de rameaux que jette le Kœlen à l'ouest; mais ces espaces ne forment que des vallées qui, dans quelques parties, sont sans étendue. Les rochers qui forment ces embranchemens touchent presque au rivage.

Lacs.

La Norvège en est couverte, et, dans le nombre, il y en a de considérables, tels que Miœs, Sperdillen, Fœmund, etc.

Fleuves et Rivières.

Glommen prend sa source par 62° lat. N., dans un petit lac, au pied du Dovre-Field, au nord du Fœmund, traverse plusieurs lacs, et, après un cours de 100 lieues, il se jette à Fredrikstad, dans le golfe de Christiania.

Le Glommen est la rivière la plus considérable de la Norvège; cependant, rempli d'écueils et de cataractes, on en tire à peine quelque parti pour la navigation. Il arrose dans toute sa longueur le grand bailliage d'Aggerhuus.

Le *Tind-Elv* prend sa source dans le bailliage de Christiansand. Son cours, qui se dirige de l'ouest au sud-est, peut être regardé comme formant la limite entre les bailliages de Christiansand et Aggerhuus.

Le *Hœns-Elv*, situé à peu près sous les mêmes parallèles et courant dans la même direction; les affluens qui prennent naissance dans le bailliage de Christiansand, coulent aussi en partie sur celui d'Aggerhuus.

Iles.

Des îles sans nombre bordent toute la côte de la Norvège; nous remarquerons seulement l'île *Mageroë*, où se trouve le cap Nord, par 71° 45″ de lat. N., point le plus au nord de l'Europe.

Les îles du *Lœffoden*, archipel composé de sept îles principales, séparées du continent par le golfe occidental, dans l'Océan glacial, entre 68° et 70° lat. N.

SUR LA SUÈDE ET LA NORVÈGE.

La presqu'île scandinave, ou la Suède et la Norvège, forme au nord-ouest la limite ou la partie extrême de l'ancien continent.

Cette contrée se trouve dans les mêmes parallèles que le nord de l'Angleterre, en tirant une ligne sur les comtés de Durham et Cumberland; l'Ecosse, les îles Feroë, l'Islande; en Amérique, le Labrador, la mer d'Hudson, le Groënland, le détroit de Davis, la mer de Baffin, les détroits de Lancaster et de Barrow.

A l'est, l'ancien continent n'est séparé du nouveau que par un espace de quelques lieues, le détroit de Bhéring; à l'ouest, l'intervalle des côtes de la Norvège à celles du Groënland, en traver-

sant l'Atlantique, est de plus de 450 lieues, et de plus de 550 si l'on veut atteindre les côtes du Labrador.

La forme de la presqu'île scandinave qui a en longueur plus de 400 lieues, est, à le bien prendre, celle d'une arête de poisson dont la principale épine est représentée par les monts Kœlen; mais avec des différences de résultats qui naissent de la disposition différente des terrains.

A l'est, les parties les plus élevées s'abaissent doucement et descendent le plus souvent jusqu'à la mer Baltique par une pente insensible; delà des rameaux moins prononcés, des côtes plus basses, des rives dirigées en lignes à peu près droites.

A l'ouest, au contraire, le revers du Kœlen est toujours escarpé; les rameaux qu'il jette forment des vallées profondes et présentent à la mer des masses de rochers coupées à pic. Il résulte de cette disposition, que la côte norvégienne est constamment dentelée, qu'elle offre sans interruption des îles sans nombre, des saillies ou caps, des golfes que les Danois nomment Fiords, et dont quelques-uns s'avancent jusqu'à 30 lieues dans les terres.

Des poissons en abondance cherchent un abri ou viennent déposer leur frai dans les retraites si multipliées que leur offrent sans interruption plus de 300 lieues de rochers, dont les sommités sont couvertes par des nuées d'oiseaux de toute espèce. De là, deux genres d'occupation également périlleux, et qui fixent deux classes d'hommes, lesquelles se distinguent par une hardiesse égale: les pêcheurs et les oiseleurs; mais la pêche n'est pas seulement une ressource pour les habitans; elle est une des principales richesses de l'état.

Indépendamment d'une nature qui n'offre que des bouleversemens, la Norvège et la Suède, placées à l'extrémité nord de l'Europe, occupent des climats où tout est extraordinaire; les saisons: il n'y en a que deux, l'hiver et l'été: on passe presque subitement des froids les plus rigoureux à des chaleurs qui sont quelquefois excessives; les jours: on y en compte en été qui ont jusqu'à quatre-vingt-dix fois vingt-quatre heures, et par suite des nuits en hiver qui ont la même durée; la végétation: elle offre à chaque pas des caractères et des productions différens.

Les tableaux suivans, qui nous paraissent à cet égard aussi curieux qu'instructifs, offriront à la méditation un aliment plus positif et plus substantiel que toutes les réflexions qu'on trouve dans les livres, et que celles que nous pourrions nous permettre.

VÉGÉTAUX ET TEMPÉRATURE EN NORVÈGE.

deg.	min.	
		Limite des neiges *au Cap-Nord*, 2,400 pieds.
70	25	Bouleau nain.
		Genevrier.
		Limites des neiges à Alten, 3,600 pieds.
70	»	Bleuet.
		Ronce.
69	50	Raves.
		Pommes de terre.
69	35	Orge réussit dans les vallées.
69	15	Groseilles.
		Fraises.
		Framboises.
		Rubus arcticus.
		Au nord de 70°, on ne trouve en Norvège d'autres forêts que de bouleau et quelques pins; on n'en voit même que le long des baies les plus profondes et des grands courans d'eau, excepté un petit nombre de sapins près d'Alten.
68	»	Immense quantité de morues dans le Vesterfiord.
67	45	Grande quantité de baleines et de harengs tout le long de la côte du Nordland. Le poisson compose en général la principale nourriture.
67	20	Limite des neiges perpétuelles, à 3,300 pieds le long de la côte, et à 3,900 pieds sur les montagnes.
66	50	Limite des forêts de sapins.
66	30	Seigle.
65	55	Huîtres.
65	45	Fresne.
65	40	Chanvre.
65	25	Seigle printanier, réussit plus souvent que celui d'automne, et mûrit en six à sept semaines sous cette latitude.
65	05	Chou blanc.
64	55	Avoine.
64	45	Lin.
64	30	Pois et fèves.
64	20	Houblon.
64	05	Un peu de froment.
63	50	Groseiller épineux.
63	40	Limite des neiges à l'ouest des monts Kœlen, à 4,800 pieds.
3	30	Erable plane.
63	20	Pommier et cerisier.
63	10	Prunier, dans les vallées le long de la côte.
63	»	Poirier, noisetier.
62	55	Chêne, croît spontanément, mais seulement le long de la côte, surtout entre Holmstrand et Mandal; est cultivé à Drontheim, mais en général peu nombreux.
62	25	Limite des neiges sur le Dovrefiell, à 5,300 pieds.
62	15	Noyer planté, mais ne porte pas fruit.
62	»	Orme et tilleul.
		Limite des neiges, à 5,410 pieds sur le Langfield.
61	30	Asperges.
		Entre 58 ½ et 62°, le sommet du principal dos de la chaîne est toujours plat.
61	»	Limite des neiges, à 5,600 pieds sur le Fillefield.
60	45	Glace permanente sur le Snoebrœn et le Folgefond, descend en plusieurs endroits jusqu'à 1,000 pieds près du bord de la mer.
60	10	Limite des neiges, à 5,800 pieds sur le Field, à 5,000 pieds sur le Folgefond.
59	40	Le Rankanfoll, cascade de 946 pieds de hauteur perpendiculaire, dans une vallée du bailliage de Bradsberg.
59	15	Forêt de hêtres, mais seulement dans ces comtés, entre Laurvig et Tonsberg.
58	55	Rennes sauvages sur les montagnes.

Température moyenne le long de la côte, à Vadsoe dans le

Pieds mesure de Suède.		Therm. centig... ou de Celsius.
	Finnmark oriental...............................	1° 1/2
	Altengaard..	2
	Drontheim.........................(à peu près)	4
	Lyster (bailliage de Bergenhuus, nord)...	6
	Laurvig.............................(à peu près)	7
	Christiania..	7

Dans la partie moyenne de la péninsule scandinave, et de chaque côté des montagnes, une élévation de 500 pieds en ligne perpendiculaire au dessus du niveau de la mer produit une différence ou diminution de température et de végétation égale à celle que produit une distance de 20 à 25 milles en ligne horizontale, en allant vers le nord. — 1,000 pieds de hauteur équivalent à une distance de 40 à 50 milles, et 2,000 pieds à une de 90 milles.

Au nord de Drontheim, jusqu'à 67°, 500 pieds de hauteur n'équivalent qu'à une distance de 18 à 20 milles, et 1,000 pieds à une de 35 à 40 milles.

De la même manière la limite de la neige s'abaisse, ou bien la température diminue avec d'autant plus de promptitude que l'on avance davantage vers le nord, et devient permanente entre des climats égaux, près du bord de la mer, plutôt que dans les hauteurs ou sur les montagnes, quoique peu élevées. Enfin, les deux climats se confondent au Cap-Nord.

Quoique les principales plantes deviennent moins nombreuses à mesure que l'on s'élève en hauteur perpendiculaire ou que l'on s'avance vers le nord, on en trouve néanmoins en Laponie et sur les hautes montagnes beaucoup d'autres qui ne peuvent vivre en Suède et en Norvège, dans les contrées plus basses et plus chaudes.

Au Cap-Nord, le mercure ne gèle jamais, ni la mer non plus. La température la plus froide en hiver est de 10° à 12°, rarement de 14°, et ordinairement de 5° à 6°. — 0. Néanmoins la température moyenne de l'année est à peu près de 1° — 0. Le soleil ne s'y montre pas depuis le milieu de novembre jusqu'à la fin de janvier, et en revanche ne descend jamais au dessous de l'horizon depuis le milieu de mai jusqu'à la fin de juillet.

L'influence de l'Océan sur la côte de Norvège étant plus forte que celle de la Baltique sur la côte de Suède, produit une grande différence dans le climat des deux côtés de la chaîne du Kœlen. L'occident a généralement des étés plus humides et moins chauds, et en même temps des hivers moins froids que l'orient, qui a au contraire des hivers longs et rigoureux, et des étés courts, mais chauds.

Il en résulte une grande dissemblance dans l'échelle de la végétation des deux étés, ainsi qu'on en peut juger en comparant le tableau suivant avec le précédent.

VÉGÉTATION ET TEMPÉRATURE EN SUÈDE.

deg.	min.	
		Limite des neiges au Cap-Nord, 2,400 pieds.
		Au 70° les feuilles paraissent six à sept semaines plus tard qu'à Upsal, et trois semaines plus tard qu'à Tornéo.
70	15	Ce n'est que dans le fond des vallées que croissent quelques bouleaux nains, saules de montagnes et petits trembles, des buissons de merisiers à grappes, et des sorbiers, ainsi que des aulnes gris.

deg.	min.	
69	55	Raves, pommes de terre.
69	30	Limite générale des forêts de bouleaux.
69	10	de pins.
69	»	Orge, réussit jusqu'à la limite des pins.
68	50	Beaucoup d'ours.
68	40	Limites des forêts de sapins au nord et à l'est des montagnes.
68	25	Groseilles.
68	15	Rennes sauvages et domestiques.

deg.	min.	
67	50	Choux-raves.
67	25	Bétail.
67	15	Raifort.
67	»	Limite des neiges, à 4,400 pieds.
66	50	Au nord de cette latitude, le soleil est visible pendant toute la nuit, à l'époque du solstice d'été.
66	30	Seigle. Cesse, à cause des gelées, de pouvoir être cultivé.
65	55	Graine de chanvre; ne mûrit pas tous les ans.
65	45	Pois.
65	35	Grain (seigle, orge), croît et mûrit en six à sept semaines.
65	»	Limite des neiges, 4,800 pieds.
64	35	Arbres fruitiers, ne réussissent pas.
64	25	Groseiller épineux.
64	15	Avoine, mûrit rarement plus au nord.
63	55	Choux, cessent de pommer plus au nord.
63	45	Lin, ne mûrit pas plus au nord.
63	35	Limite des neiges, à 5,200 pieds.
63	15	Pois, fèves, vesces, ne mûrissent pas tous les ans plus au nord.
62	55	Cerisier, érable, plane, aulne.
62	45	Froment, réussit jusqu'en Angermanland; ne mûrit pas en Vestrobottnie.
62	35	Tabac.
62	25	Pommiers, poiriers à Sundsvall, plantés avec succès.
62	10	Frêne.
62	»	Houblon.
61	45	Vigne dans les serres.
61	15	Noisetier.
61	»	Limite des neiges, à 5,800 pieds.
60	55	Orme, tilleul.
60	35	Chêne planté à Sundsvall.
60	25	Asperges en serres.
60	15	Prunier, fructifie jusqu'à Geffe.
59	55	Sarrazin, en terrain sec; commun en Scanie.
59	45	Potiron, melon, en serres.
59	40	Abricotier, pêcher, en serres.
59	»	Limite des neiges, à 6,000 pieds.
58	50	Mûrier, noyer, mûrissent plantés dans l'île de Gottland, aussi sur le Kinnekulle, dans la préfecture de Skaroborg, en terrain calcaire.
58	20	Limite des forêts de hêtre; croît peu au nord de 57°.

La température moyenne en Suède est de 0 dans la partie la plus septentrionale; de 3° à Uméo; de 6° à Upsal et à Stockholm; de 8° à Calmar.

Dans l'intérieur, où le terrain s'élève en allant vers les montagnes, ou bien s'approche de la limite des neiges, la température diminue.

La température moyenne à Stockholm, dans le mois d'avril, n'est que de 3°; les 6 ou 7° que le mois de mai y ajoute produisent nécessairement, sur le développement de la végétation, un effet bien plus grand que dans le midi de l'Europe, où la température moyenne d'avril est de 12 à 13°. C'est pourquoi la marche de la végétation acquiert en Suède une vitesse, on peut même dire une rapidité vraiment surprenante : elle commence tard puisque ce n'est qu'en mai que les arbres montrent leurs feuilles. L'orge semé près d'Upsal le 6 mars, se récolte le 4 août. D'un autre côté, le pin et le sapin dominent dans les forêts dont la Suède est couverte; elles conservent leur verdure pendant tout l'hiver, et soulagent les yeux fatigués de la blancheur monotone de la neige.

Sur les montagnes, la température, à cause du voisinage des neiges perpétuelles, est presque toujours à zéro, et même au dessous, ce qui empêche tout végétal de croître.

On accuse les habitans des pays tempérés de préventions contre le nord, ce qui fait que les monts de Norvège et de Laponie, qui offrent les *beautés mélancoliques* d'une *nature sauvage*, ne sont pas visités avec le même empressement que les Alpes; mais les Alpes sont situées au centre de l'Europe, sous une température douce, et encore ne les visite-t-on qu'en été. Les Alpes scandinaves sont à l'extrémité nord, et presque en tout temps couvertes des plus noirs frimas; tout est riant autour des Alpes; les moyens de transport et de séjour y sont sans nombre; tout est sombre et dénué dans les parties de la Suède et de la Norvège qui seraient les plus curieuses: ce sont, à le bien prendre, d'horribles déserts; et les cabanes enfumées des Lapons n'auraient pas, pour nos voyageurs oisifs, plus d'attrait que leur cuisine.

Qu'irait-on faire dans un pays où l'on manque de tout? où les montagnes, les lacs et les forêts ont envahi la plus grande partie du territoire? où ce qui reste libre, moins quelques vallées, est de médiocre ou tout à fait de mauvaise qualité.

En Suède, dans les provinces du sud, on compte à peine un tiers de la surface propre à la culture; cette proportion est au plus d'un sixième. Indépendamment des eaux qui occupent un espace considérable, ces contrées, presque sur tous les points, présentent l'aspect d'une vaste forêt où l'on rencontre çà et là de petites fermes entourées de quelques arpens de culture et de taillis où paissent des bestiaux. Pendant long-temps le manque de capitaux, la grande culture impraticable, ont rendu fréquentes les importations de blé. Dans le nord, la misère force les habitans à mêler, pour leur nourriture, à la farine d'avoine ou d'orge l'écorce de certains arbres, et notamment du pin, à laquelle on fait subir une préparation.

En Suède, au moins, on a senti la nécessité de remédier à un état aussi déplorable, et de donner à l'agriculture un plus grand essor. On a formé des sociétés qui ont cette science pour objet. Des efforts aussi louables n'ont pas été sans succès; et l'on prétend qu'aujourd'hui, dans les années ordinaires, les récoltes suffisent aux besoins de la population. Nouvelles preuves que les ressources de l'homme sont dans son intelligence et son courage, et que la nature même obéit à sa volonté quand elle est éclairée.

Lorsque la récolte manque plus ou moins, les Suédois tirent des blés de la Livonie, de Dantzick. Ils trouvent de grands avantages dans la culture des lins, des chanvres, du houblon, etc.

En Norvège, la centième partie du terrain, environ, mise en culture, ne nourrit pas ses habitans; cette culture ne consiste guère qu'en orge et en avoine. Ce n'est pas seulement à l'intempérie des saisons, aux inondations dans les terrains bas, à la sécheresse dans ceux élevés, à leur mauvaise qualité, qu'on attribue la pauvreté des Norvégiens. On leur reproche d'apporter moins d'intelligence et d'émulation que les Suédois dans ces sortes de travaux. Il est juste toutefois d'observer

que le territoire de la Suède s'avance au sud au moins soixante-quinze lieues de plus que celui de la Norvège, et que c'est essentiellement sur ce point que sa population se trouve agglomérée : si l'on faisait la comparaison des deux populations entre les mêmes parallèles, il y a lieu de croire que la différence des résultats serait bien peu de chose.

Le nord de la Norvège produit des lichens pareils à ceux d'Islande, d'autres propres à la teinture, des plantes médicinales et surtout anti-scorbutiques.

On cultive aussi en Norvège le chanvre et le lin.

En Norvège, comme en Suède, les moissons mûrissent plus vite que dans les pays méridionaux; on sème au commencement de l'été, et l'on récolte au bout de six semaines ou deux mois : cela vient de la chaleur souvent très grande des jours d'été, et probablement plus encore d'une plus grande force dans la fermentation de la terre comprimée par de longs hivers. Dans l'un et l'autre pays on rencontre des vallées singulièrement fertiles, où l'on nourrit de très beau bétail.

Une de leurs principales richesses consiste dans l'exploitation des bois, surtout en Norvège, où cependant ils commencent à s'épuiser. Il y a une époque, pendant l'hiver, où les habitans des montagnes descendent et conduisent les planches dans les ports, particulièrement à Christiania; la manière de régler leur compte est assez singulière. Les ventes se font dans de vastes chantiers où se rendent les négocians; le marché fait, le négociant écrit sur le dos du paysan (tous sont vêtus d'une étoffe brune grossière), avec de la craie la quotité de son achat et le prix; c'est là son titre. Le montagnard se rend en courant au comptoir de l'acheteur, présente son dos au caissier, qui paie, et qui, pour tout reçu, efface d'un coup de brosse la marque à la craie faite sur le dos du créancier.

Les animaux domestiques sont les mêmes que dans le reste de l'Europe, excepté les ânes, que l'on n'y connaît point. Ils sont d'une petite taille. Les chevaux y sont agiles, pleins de feu, et ont le pied extrêmement sûr; il faut ajouter le renne, qui ne vit qu'en Laponie, et rend les plus grands services aux habitans de ces contrées; de plus, on boit son lait, on en fait du fromage, on mange sa chair, on tanne sa peau; il n'y a pas jusqu'à ses cornes que l'on ne livre au commerce pour les travaux de différens genres d'industrie.

La Norvège fournit une grande variété d'oiseaux; on remarque le nombre des faucons, et deux espèces d'aigles, l'un de terre et l'autre de mer.

Il y a aussi deux espèces d'ours, On y voit des loups par centaines. On lit dans les voyages sur les rencontres qu'on en a faites des histoires fort curieuses. On y trouve en outre tous les animaux sauvages qui habitent ces climats.

Des contrées couvertes de lacs, entourées de toutes parts par la mer et pénétrées par des gulfes

profonds, doivent trouver des ressources immenses dans la pêche, et les Suédois et les Norvégiens tirent en effet un grand parti de leur situation, qui leur offre en abondance des poissons de toute espèce, depuis la baleine jusqu'au hareng et à la plie. Toutefois, c'est une chose singulière : la pêche par les matelots qu'elle forme, semble plus favorable à la puissance des états qu'elle ne l'est à leur richesse, par des produits dont cependant la semence et la culture ne coûtent rien. Nous ne donnerons aucun développement à cette assertion qui nous échappe, mais qui n'appartient point à notre sujet.

Les mines de Suède et de Norvège tiennent le premier rang dans l'histoire de leur économie. Tout le monde connaît la supériorité du fer de Suède; on prétend que le fer de Norvège a une qualité égale.

Ce n'est qu'assez tard, un peu après l'an 1500, que la Suède a commencé à fabriquer ses fers à un certain degré de perfection. La Suède a près de cinq cents forges, moulins à marteaux et fonderies.

Les mines Roeraas, en Norvège, fournissent la première qualité de cuivre; celui de Suède est aussi très beau.

Les Norvégiens sont moins avancés que les Suédois dans l'art d'exploiter les mines et de travailler les métaux.

Il y a dans les deux pays des mines d'or qui ne font pas leurs frais, et des mines d'argent plus productives, et pourtant d'un faible rapport.

On trouve encore dans les montagnes des marbres, des pierres plus ou moins précieuses qu'emploie la joaillerie, de l'alun, du soufre, un peu de houille, etc.

L'industrie est nécessairement peu avancée dans ces climats; elle se borne à l'exploitation des bois et des mines. Les habitans des campagnes filent eux-mêmes et tissent les étoffes dont ils font leurs habits. On fabrique en Suède, même dans quelques unes des provinces du nord, des toiles de très bonne qualité, qui forment un objet d'exportation.

Le commerce est restreint dans les mêmes limites; les exportations de la Suède ne vont pas à quarante millions; les importations sont dans la même proportion.

Le genre d'industrie de la Suède, la nature de son commerce et sa situation ont donné lieu à une division géographique et à une institution que nous devons mentionner ici.

Les villes y sont divisées 1° en villes d'étape; il y en a vingt-quatre : elles font le commerce avec l'étranger; 2° en villes de terre, qui n'ont point de commerce avec l'étranger; 3° en villes de mines.

Il est probable que chacune de ces dénominations donne lieu à des privilèges, des réglemens et des surveillances, dont le but est de favoriser l'industrie particulière à chaque espèce de ces villes,

en même temps, et peut-être uniquement d'assurer les droits du gouvernement qui tire des mines son principal revenu.

L'institution, peut-être la seule dans son genre, est une compagnie de plongeurs répandus sur toute la côte; des hommes exercés sont toujours prêts à porter des secours dans les naufrages, et à retirer du fond de la mer les objets qu'il leur est possible d'enlever.

On cultive en Suède les arts avec quelque succès. Les sciences y sont florissantes, de même qu'en Norvège.

On regarde la langue des deux pays comme un dialecte du gothique.

La Suède compte deux universités : 1° celle d'Upsal, fondée depuis environ 400 ans; et celle de Lund, en Scanie. La première est la plus célèbre. La Norvège a l'université de Christiania. Il y a de plus dans ces deux pays des gymnases ou colléges, un grand nombre d'écoles primaires, deux écoles militaires et deux écoles de marine.

La religion dominante, en Suède et en Norvège, est le luthérianisme. Il y a un petit nombre de catholiques, quelques sectaires dissidens, tels que piétistes, suedenborgiens, hernutes, et très peu de juifs. Le christianisme fut introduit dans ces contrées au neuvième siècle; et la réforme de Luther, en 1523.

Le gouvernement de Suède a subi bien des changemens; il a successivement passé d'une liberté qu'on pourrait appeler anarchique à un horrible despotisme. Enfin, comme la république romaine, ses révolutions ont mérité d'être le sujet d'une histoire particulière. Aujourd'hui ce gouvernement de Suède est une monarchie limitée; la nation exerce une portion du pouvoir législatif par l'organe des états. Ils se composent de quatre ordres : les *nobles*, le *clergé*, les *bourgeois* ou *citoyens des villes*, et les *paysans propriétaires*. Chaque chef de famille, dans l'ordre de la noblesse, a le droit de siéger à l'assemblée. L'archevêque d'Upsal, les onze évêques du royaume, et des députés du clergé inférieur, composent l'ordre du clergé. Les deux autres ordres se composent des députés des villes, et des paysans. La condition nécessaire, pour la représentation dans ce dernier ordre, est d'appartenir à une famille de cultivateurs qui possède des biens en propre, ou de tenir à bail pour sa vie entière des propriétés appartenantes à la couronne. Les députés du clergé, des villes et de l'ordre des paysans, sont entretenus aux frais de leurs commettans. Un seul député peut être chargé des pouvoirs d'une ou de plusieurs villes, d'un ou de plusieurs districts de paysans. L'initiative de la proposition d'une loi appartient à chaque ordre qui délibère en son particulier. La loi, avant d'être soumise à la sanction royale, doit avoir l'approbation de trois des quatre ordres. Le pouvoir législatif exerce, en outre, une assez grande influence dans l'administration des affaires. Le roi est à la tête de l'administration. La chancellerie royale se divise en département de l'intérieur et dépar-

ment des affaires étrangères. Les finances ont une chambre de révision; le commerce, les mines, la guerre et la marine, un conseil. Ces conseils portent le nom de *colléges*. Quant à l'administration de la justice, on compte une cour suprême à laquelle sont subordonnées deux cours royales, etc.

Il y a presque autant de juridictions distinctes que de professions différentes dans l'état. Les militaires, le clergé, les corps savans, etc., etc., ont la leur particulière; toutes sont comprises dans un recueil de lois publié en 1731, et corrigé depuis en 1778.

Les revenus de l'état montent à environ 25 millions de francs. Ils proviennent du revenu des domaines de la couronne, des droits sur l'importation et l'exportation, d'un impôt sur les liqueurs spiritueuses, sur les mines, les forges et les autres usines, et en outre d'une taxe personnelle et de quelques monopoles.

La force militaire se compose de 45,000 hommes de troupes régulières, et d'environ 93,000 de milice nationale organisée de la manière suivante : Le royaume entier se divise en petits districts, appelés *hemman*, dont chacun fournit un soldat auquel il désigne une portion de terre pour son entretien. Ce soldat cultivateur ne donne au service militaire qu'un certain nombre de jours par année; si les besoins de l'état le retiennent plus long-temgs sous les drapeaux, son champ est cultivé aux frais de l'*hemman*. On pourvoit de la même manière à l'entretien des officiers. Le champ du colonel occupe le centre du régiment; celui du capitaine, le centre de sa compagnie, et ainsi de suite. En temps de guerre, ces troupes sont assimilées aux troupes régulières et reçoivent la même solde; l'état ne leur doit que l'habillement en temps de paix.

La marine militaire se composait, en 1816, de douze vaisseaux de ligne, huit frégates, et dix vaisseaux de second rang.

Par le traité de Vienne, de l'année 1815, la Norvège, qui appartenait au Danemark, a passé sous la domination de la Suède, sans pouvoir cependant être considérée comme une province suédoise. La Suède et la Norvège sont, à le bien prendre, deux états distincts, mais gouvernés par le même roi. La Norvège, dans ce nouvel ordre de choses, a non seulement conservé son administration, mais une représentation, sous le nom de Storthing, qui concourt avec le roi à sa législation et vote l'impôt. Les quatre grands bailliages ont chacun une cour suprême et des tribunaux d'instance dans chacune de leurs sous-divisions. Les appels des cours supérieures se portent à la cour suprême de Stockholm. Les revenus de l'état montent à environ 10 millions de francs, et proviennent principalement d'impôts fonciers ou sur les mines. La force militaire consiste en douze mille hommes de troupes réglées, et une milice nationale plus considérable. La marine militaire se compose de six bricks, et de quelques bâtimens d'un rang inférieur.

HISTORIQUE DE LA GÉOGRAPHIE DES DIFFÉRENS AGES.

Les Romains n'ont eu qu'une très faible connaissance de la presqu'île scandinave. Jusqu'à Auguste, on ne trouve aucune indication de peuples sur les cartes de la géographie ancienne; les premiers que l'on y remarque sont : en Norvège, les *Sitenes;* en Suède, les *Suienes;* peuplades faisant partie des cinq qui composaient la race des *Ingevenes,* nation qui occupait le Holstein, la presqu'île du Sutland, le midi de la Norvège et de la Suède. C'est de ces peuples que paraissent tirer leur origine ces nuées de barbares qui, plus tard, sous le nom général de *Normands,* ont fondu sur tout le midi de l'Europe.

Selon quelques savans, il n'y a rien de certain dans l'histoire de ces contrées jusqu'en 830, que Louis-le-Débonnaire envoya Ansgarius, qui depuis fut archevêque de Hambourg, pour convertir les Suédois et les Goths.

En effet, sous l'empire d'occident, on ne trouve d'inscrit, sur les cartes du tableau des révolutions par Kock, que le seul mot Scandinavie; au sixième siècle, il donne à toutes les peuplades répandues sur la presqu'île, le nom de peuples scandinaves ou normands, dénomination qui comprend encore le Sutland et les îles danoises.

Ce n'est qu'au temps de Charlemagne qu'il reconnaît un royaume de Norvège et des états suédois.

Toutefois, dans des ouvrages plus récens, on donne, à partir du cinquième siècle, des désignations plus positives. Nous partirons de cette époque pour indiquer le mouvement et le développement de la population dans la presqu'île.

(400). La presqu'île porte le nom de Scandinavie. La Norvège actuelle porte le nom de *Nerigon* ou *Thule;* on y distingue un peuple appelé les *Bergi* (bailliage actuel de Berghen).

Dans la Suède, les *Sitenes* habitent les rives du fleuve Dal et du lac Meler; un peu plus au sud sont les *Suienes;* les *Guta* ou *Geths* sont au sud du lac Weter. Quelques écrivains font remonter à 481 la fondation de la monarchie suédoise, époque du règne de Swartmann; rien n'est plus incertain.

(500). Au nom de Nerigon a succédé celui de *Norvégia.* Outre les *Bergi* apparaissent les *Raumaricæ* ou *Raumariques* (bailliage actuel d'Aggerhuus), et les *Raugnarici* ou *Ranariques* (celui de Christiansand). Le littoral le plus méridional de la Suède actuelle est tombé sous la domination des

peuples qui habitent le Danemark ou Danie. Les *Sitones* ont disparu; la région occupée par les *Suiones* et les *Goths* prend le nom général de *Succia*. Au nord de la Succia s'étendent de vastes forêts; au nord et par delà le cercle polaire, sur le littoral de l'Océan glacial arctique, on trouve des *Seritifinni* ou *Crefennæ*.

(600). Le royaume de Norvège comprend, outre la Norvège actuelle, les provinces suédoises d'Umea, d'Hernosand, et ce qui forme les Laponies norvégienne et suédoise. Les *Seritifinni* reçoivent, outre ce nom, celui de Terrfinni ou Gandfinni. Sur les rives de l'Umea on remarque le territoire d'*Ymisland*; *Halegaland* occupe le bailliage actuel de Drontheim; *Thrand* est un peu plus au sud; *Nerdmere* et *Sendmere* occupent les monts Dovre. Sur le littoral ouest (bailliage de Berghen), on remarque *Segn*, *Vesse*, *Bergen*, *Herdaland* et *Regaland*. *Westfolden* occupe le littoral ouest du golfe de Christiania; *Tillemarken* le fond du golfe; *Wingulmark*, *Ranarik*, *Vika* et *Alfheim* son littoral Est. *Hedemarken* borde la rive gauche du Glommen, et *Raumarike* la rive droite; le littoral sud de la Suède actuelle est toujours au pouvoir des Danois. On y remarque les territoires de *Halland*, *Sckanie* et *Blekingen*. La Suecia du siècle précédent compte, au nord du lac Meler, les territoires de *Tundaland*, un peu à l'ouest *Fierdhundraland*, et à l'est *Atundaland*. Sur les bords du lac Hjelmar s'étend le territoire de *Nerike*; les Goths se sont divisés en *Westgeths* ou *Visigeths* à l'ouest du lac Weter, et *Ostregeths*, ou Goths de l'est, à l'est de ce lac.

(700). Cette époque offre peu de changement; seulement la limite de la Norvège est descendue des rives de l'Umea jusqu'aux bords de Ljusna. On remarque sur ce point le territoire de *Helsingland*, et plus au nord celui de *Jamteland* (division de Gebleborg).

(800). La Suède reçoit un peu plus d'étendue au nord. On y remarque trois territoires nouveaux: ceux de *Eideskog* et *Wermeland* sur les bords de la Trissida, et celui de *Smaland*, entre le lac Weter et le littoral occupé par les Danois.

(900). L'extension du royaume de Suède devient de plus en plus considérable; sa limite au nord atteint Lulea. Au nord-est des sources du Dal, on remarque les territoires nouveaux de *Jarabiera*, et près des sources de Ljusna celui de *Herjedal*. La Suède a en outre des possessions sur le littoral opposé de la mer Baltique (Finlande et Esthonie actuelles). Quant à la Norvège, les seuls changemens dans son territoire sont l'occupation du territoire de Wermeland, qui, le siècle précédent, appartenait à la Suède, et la disparition de *Tillemarken*, *Wingulmark* et *Ranarik*, remplacés par *Upland*, qui occupe le fond du golfe de Christiania, et partie de son littoral Est.

(1000). La Suède a pris à l'ouest de nouveaux développemens; sa limite a franchi la partie nord des monts Dovre, et cet état a sur l'Océan Atlantique un littoral d'environ 50 lieues. On remarque sur ce point, en commençant par le nord, les territoires nouveaux de *Verdalen*, de *Ster-*

dalen, et celui de *Rauncedal*, situé entre les territoires anciens de *Nordmore* et *Sondmore* (*Voy*. l'an 600); tous les deux font partie des possessions nouvelles de la Suède. Cette invasion a séparé la Norvège en deux parties: la partie nord ne souffre aucun changement, mais la partie sud, envahie par les Danois, ne se compose plus que des territoires compris entre la partie sud des monts Dovre et la mer du Nord. Les Danois occupent tout le golfe de Christiania, et s'étendent presque jusqu'aux sources du Glommen.

(1100). La limite entre la Suède et la Norvège est à peu près la même que la limite actuelle. Les Scritofinni se trouvent sur le littoral nord du golfe de Bothnie; plus au nord, entre les Scritofinni et la mer Glaciale: *Fimmarken*.

(1200). La Norvège a repris à peu près les limites qu'elle avait vers l'an 800. La Suède, réduite pour limites aux sources de Ljusna et à la province actuelle d'Angermanland, se divise en royaume de Gothie au sud, et royaume de Suède au nord; elle a perdu ses possessions en Livonie, mais il lui reste encore la partie sud-ouest de la Finlande.

(1300). La Suède, divisée encore en royaume de Suède et de Gothie, a repris sur la Norvège son littoral du golfe de Bothnie. Ses possessions de l'autre côté du golfe se sont en outre étendues, et la Finlande presque entière lui appartient. Le nom de Lapons, donné aux peuples des contrées du nord, semble dater de cette époque. En 1385, Marguerite, reine de Danemarck, qui mérita le surnom de Sémiramis du Nord, fut reconnue reine de Suède, et, par le fameux traité d'union de Calmar, réunit les trois royaumes de Danemarck, Norvège et Suède. De là l'indication des *trois couronnes du nord*, que l'on trouve sur certaines cartes.

(1400). La Norvège et la Suède sont tombées sous la domination du Danemarck, et ne forment plus avec cette puissance, par le traité appelé union de Calmar, qu'un même état. La limite entre la Suède et la Norvège n'est pas tout à fait la même que celle actuelle. La Norvège a franchi les Kœlen, et est maîtresse des sources de Ljusna et de deux rivières plus au nord (jusqu'à la province d'Angermanland).

La distinction entre la Suède et la Gothie a disparu. La Suède occupe tout le littoral du nord de la Mer Baltique, en redescendant au sud-est, jusqu'au golfe de Finlande.

(1500). En 1523, Gustave Vasa est proclamé roi de Suède, après avoir chassé les Danois. L'union de Calmar est rompue. La Suède a porté sa limite presque au 70° lat. N.

(1600). La Suède a conquis de nouvelles possessions en Esthonie; elle a porté sa limite, au nord, jusque aux sources de la Tana. Elle a repris, du côté de la Norvège, sa frontière actuelle; chassé les Danois qui, depuis l'an 500, avaient possédé les contrées du sud: Halland, Scanie et Bléking, La Finlande entière, l'Ingrie, l'Esthonie, la Livonie, lui appartiennent. Elle occupe les parties

ouest, nord et est du bassin de la Mer Baltique. Elle a de plus des possessions en Allemagne. (*Voyez* carte de Prusse, gouvernement de Stralsund.)

La Norvège demeure encore sous la domination danoise.

(1700). Par suite des guerres entre la Russie et la Suède, celle-ci a perdu l'Ingrie, la Livonie et une partie de la Finlande.

(1811). La Norvège appartient toujours au Danemark. La Suède a perdu ce qui lui restait de la Finlande sur le littoral est de la Baltique; elle possède encore l'île de Rugen, et un territoire environ quatre fois plus grand que cette île, sur le littoral sud de cette mer.

Enfin, le traité de Paris, en 1815, compose une seule monarchie de la Suède et de la Norvège réunies. La Suède abandonne ses prétentions sur ses possessions anciennes, tant dans la Finlande que dans les états allemands.

Cette époque est la dernière des changemens survenus dans la péninsule scandinave.

Nous n'avons parlé ici que des changemens de limite qui ont eu quelque durée; car, dans cet espace de dix siècles, le Danemark, la Suède, la Pologne et la Russie, presque toujours en guerre, ont pris, rendu et repris des villes et des territoires entiers. L'histoire seule peut rendre compte de ces variations qui, au fond, n'intéressent point la géographie.



EMPIRE DE RUSSIE.

N° 25.

AMERIQUE SEP^tle

MER DE BEHRING

POLE ARCTIQUE

OCEAN GLACIAL ARCTIQUE

SUEDE

Laponie

RUSSIE D'EUROPE

Tobolsk

RUSSIE

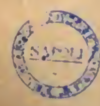
TURKESTAN

CASPIENNE

PERSE

TURQUIE

EMPIRE CHINOIS



Carte N° 23.

EMPIRE DE RUSSIE.

Capitale : Pétersbourg.

Limites : au *nord*, Océan glacial arctique, mer de Kara, Mer Blanche, Laponie norvégienne;

A l'*ouest :* Tana, Muonio, Tornea, golfe de Bothnie, Mer Baltique, frontière de la Prusse; Vistule, Prosna, frontière de l'Autriche; Pruth, embouchure du Danube;

Au *sud:* Mer Noire, frontière de la Turquie et de la Perse; Mer Caspienne (remontant au nord, et poursuivant la limite au sud de la Russie d'Asie ou Sibérie), monts Ulugtau, Alginsky, Ouloug, Beschka, Petits Altaï, Sayaniens, Jablonnoy, partie sud-ouest des monts Stanovoy, rameau qui se termine à l'est au cap de Romberg;

A l'*est:* mer d'Okotsk, Grand Océan septentrional, mer de Bhéring, détroit de Bhéring.

Ligne du partage des eaux et ses embranchemens.

GRANDE DIVISION.

Russie d'Europe. — Russie d'Asie ou Sibérie.

Accidens naturels communs aux deux Russies.

Mer : Kara.

Montagnes : Monts Oural, Kuberlinski.

EMPIRE DE RUSSIE.

Etendue.

Les pays soumis à la domination de l'empereur de Russie forment le plus vaste empire qui ait jamais été régi par le même sceptre. Il s'étend depuis le 15° à l'E. du méridien de Paris jusqu'au 135° à l'O. du même méridien, c'est-à-dire dans une longueur de 210° de l'O. à l'E., calculés sur le 65° de lat. N.; et, en lat., depuis le 40° N., limite méridionale des provinces russes du Caucase, jusqu'au 76°, limite septentrionale de l'Asie au cap Severovostochnoï, c'est-à-dire dans une largeur de 38°. Sa longueur peut être estimée à 2,725 lieues communes de France (25 au degré), et sa plus grande largeur à 950. Néanmoins, l'irrégularité de la figure de l'empire russe fait que ces dimensions varient considérablement, soit dans sa longueur, soit dans sa largeur : nous avons mesuré les points extrêmes.

La surface de cet empire immense peut-être évaluée à 952,190 lieues carrées, réparties ainsi qu'il suit :

Russie d'Europe........................	249,897 l. c.
Russie d'Asie...........................	702,293
Total........	952,190

Cette vaste étendue forme presque à elle seule la sixième partie des terres connues du globe.

La Russie possède en outre, en Amérique, une surface qu'on estime à environ 100,000 l. c.

DIVISION GÉNÉRALE DE L'EMPIRE RUSSE.

Occupant presque tout le nord de l'ancien continent, l'empire de Russie se divise en deux grandes portions, dont nous envisageons ici l'ensemble.

La partie de l'empire renfermée dans les limites de l'Europe reçoit de là le nom de *Russie d'Europe;* elle porta jadis celui de *Moscovie,* de son ancienne capitale *Moscou.* Sa capitale actuelle, qui est aussi celle de tout l'empire, est *Saint-Pétersbourg.*



La partie qui est comprise en Asie, outre la dénomination analogue de *Russie d'Asie*, reçoit aussi communément celle de *Sibérie*, qu'elle tire soit du mot russe *Seweria* (pays du Nord), soit, comme on le croit plus généralement, du Khanat ou principauté de *Sibir*, fondé en 1242 sur les bords de l'Irtych et de l'Obi par les Tartares, et dont le nom emprunté à sa capitale fut ensuite étendu indistinctement à toutes les régions découvertes ultérieurement par les Russes, dans le nord et le nord-est de l'Asie. Cette partie de l'empire russe en forme presque les deux tiers.

La population de l'empire russe peut être évaluée à 58,567,000 individus ainsi répartis :

En Europe..................	47,067,000
En Asie.......................	11,500,000
TOTAL......	58,567,000

L'Amérique russe, environ 50,000.

ACCIDENS NATURELS FAISANT LIMITE OU COMMUNS AUX GRANDES DIVISIONS DE L'EMPIRE RUSSE.

Mers.

Océan glacial arctique. Voyez pages 23 et 25, *premier degré d'enseignement.*

Mer de Bhéring, qu'on nomme encore *Bassin du Nord*. Partie du grand Océan renfermée entre le Kamtchatka à l'ouest, l'Amérique russe à l'est, l'Asie et l'Amérique au nord, et bordée au sud par la longue chaîne des îles Aleütiennes. Sa forme lui a fait donner, par quelques géographes, la dénomination de *Bassin du Nord;* et du voisinage de la longue presqu'île qu'elle baigne à l'occident, elle a emprunté, chez quelques autres, celle de *Mer du Kamtchatka*. Les côtes basses et marécageuses qui l'entourent, le peu de profondeur qu'offre son lit, et les traces visibles de ses empiétemens sur ses bords, indiquent assez sa formation récente par rapport aux autres mers de l'ancien continent. Le détroit de Bhéring lui sert, au nord, de communication avec l'Océan glacial. *Voyez* page 26.

Détroits.

Le *détroit de Bhéring* doit, comme nous l'avons déjà dit, son nom au navigateur célèbre qui, en 1727, remonta la côte orientale de la Sibérie jusqu'à 67° 18", quoiqu'il n'aperçut pas la côte d'Amérique dans cette partie, et ne put, par conséquent, constater l'existence du détroit, qui ne fut bien reconnu que trente-sept ans plus tard, par le lieutenant russe Sind. Au reste, long-temps avant Bhéring, Bomyschlan, navigateur russe, avait doublé la pointe nord-est de l'Asie, en allant de Kowyma à Anadyr, en 1646. Ce détroit n'a que treize lieues de largeur, et l'histoire de ses

explorations, ainsi que les signes évidens qu'on peut observer sur ses bords, montrent que cette largeur est loin d'avoir été toujours aussi considérable, et qu'elle s'augmente même sensiblement. Comme la mer de Bhéring, à laquelle il sert d'issue au nord, son lit n'offre que peu de profondeur. *Voyez* page 26.

Montagnes.

Monts Oural. La chaine des monts Oural sert de limite naturelle entre la russie d'Europe et la Russie d'Asie. Sa longueur générale est de quatre cents lieues environ, sur une largeur moyenne de trente. Nous ajouterons, à ce que nous avons dit pages 45 et 46, que les Russes divisent la chaine ouralienne en trois parties principales : l'*Oural Werchoturien*, l'*Oural d'Ekaterinbourg* et l'*Oural Baschkirien.* Les monts Werchoturiens, vers le parallèle du 58°, paraissent être la partie la plus élevée de la chaîne; plusieurs sommets y conservent des neiges éternelles, ce qui suppose une élévation d'au moins six mille pieds. Les monts des Baschkirs ont aussi une élévation considérable. L'Oural, autrefois *Iaïk;* l'Oni et le Muas, affluens du Tobol, y prennent leur source. A la hauteur d'Ekaterinbourg, vers le 57°, la chaîne s'abaisse et s'aplanit. Elle diminue aussi considérablement de hauteur à son extrémité septentrionale, vers la source de l'Ousa, qui se jette dans la Petchora. La chaîne, traversant l'île de Waigatz, semble se prolonger dans la partie occidentale de la *Novaia Zemlia.*

Monts Kuberlinski. Chaîne qui lie l'Oural aux montagnes d'Asie.

HISTORIQUE ET CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

L'origine du vaste empire russe et ses accroissemens immenses datent des temps modernes ; la majeure partie des pays qui le composent, sans parler de ses dépendances dans le nouveau monde, était même entièrement inconnue aux anciens. Dans les géographes grecs et romains, l'espace qu'occupe la Sibérie était attribué à un vaste océan imaginaire qu'ils appellent *Océan Scythique.* Ptolémée, quoique plus instruit, ne place, au delà des terres connues de l'Asie centrale, que la dénomination vague de *terre inconnue.* On connaît les fables absurdes, débitées chez les Grecs, sur les *monts Ryphées,* par lesquels il faut sans doute entendre les monts Oural ; mais la situation précise

de ces montagnes mystérieuses ne leur en était pas moins absolument inconnue. On a pu remarquer qu'en géographie, comme en histoire, là où cessent les connaissances positives, là commencent les fables et les prodiges. La partie européenne de l'empire russe n'était guère couverte, pour les anciens, de ténèbres moins épaisses. Ils n'avaient, relativement à ce pays désigné par le nom général de *Sarmatia Europæa* et de *Scythia*, de notions un peu moins vagues, que sur la portion méridionale qui s'approche du *Pont-Euxin* et des *Palus-Mæotides*. Au delà, dans le Nord, les géographes ne plaçaient que de vastes forêts inhabitées, et des plaines immenses où étaient éparses çà et là les tribus peu nombreuses de quelques peuplades aussi sauvages que misérables.

Au milieu de ces tristes régions, les Slaves s'étaient formés en république. Novogorod était le centre de cet état ignoré. On ne sait rien des événemens qui en amenèrent la destruction ; mais fatigués, sans doute, de dissensions intestines, les Slaves appelèrent chez eux Rurik, chef des Warègues, peuple de la Scandinavie; et celui-ci, de protecteur qu'il devait être, devenant bientôt oppresseur, établit sa domination, et le nom même de son peuple, sur les débris du nom et de la puissance des Slaves de Novogorod (862 de notre ère). Etendant rapidement leur puissance au milieu des peuples, à demi sauvages dont ils étaient entourés, les successeurs de Rurik portèrent la terreur de leurs armes jusqu'aux portes de Constantinople. C'est de cette époque que le nom de *Russes* s'élève sur la scène politique, et qu'on le voit paraître dans les annalistes grecs du moyen âge.

Une des causes les plus générales et les plus saillantes qui s'opposèrent à la stabilité des états fondés en Europe, à cette époque, par les peuples émigrés du nord, c'est le funeste usage, établi chez eux, de partager, à la mort d'un souverain, ses états en autant de portions qu'il avait d'héritiers mâles. Ces morcellemens successifs et presque infinis, outre qu'ils affaiblissaient l'état qui y était soumis en disséminant ses forces, étaient, en outre, une source continuelle de dissensions et de guerres civiles entre les compétiteurs. Ce principe de destruction n'eut pas une influence moins funeste en Russie que dans l'ouest de l'Europe : ce fut principalement la cause qui prépara l'asservissement des Russes aux nations Mongoles.

Tschinghis-Khan s'était élevé comme un météore destructeur; et la plus grande partie de l'Asie avait reconnu ses lois. Avide de conquêtes nouvelles, Tschinghis tourna ses armes contre la Russie, qui ne tarda pas à fléchir sous le joug (1238 de notre ère). Cette humiliante domination dura près de trois siècles. Vassaux des khans Mogols, les descendans de Rurik n'achetaient une ombre de pouvoir sur les tristes débris de leurs anciens états, qu'au prix de la soumission la plus avilissante.

Enfin, l'un d'eux, Ivan-Vassilievitch Ier, forma le généreux dessein d'affranchir sa nation et son

trône de ce honteux vasselage. Secondé par les dissensions qui, par suite de leurs succès, avaient divisé et affaibli les Tartares, il vint heureusement à bout de sa glorieuse entreprise. Après une guerre opiniâtre de plus de huit ans, Ivan parvint non seulement à s'affranchir du tribut du khan de Kaptchak, de qui les princes russes avaient jusqu'alors reçu leur investiture, mais, étendant plus loin ses succès, il imposa même à la horde de Kazan une partie du joug que les Russes avaient porté jusque-là.

D'un autre côté, les feudataires et les grands vassaux de la couronne avaient profité, pour la plupart, de l'état d'abaissement où s'étaient trouvés réduits les descendans de Rurick, pour se rendre indépendans de la couronne. Après s'être affranchi de la domination tartare, Ivan tourna ses regards vers les débris épars du royaume, et parvint à en réunir une grande partie sous son sceptre. Ses états héréditaires se composaient de ce qui forme aujourd'hui les gouvernemens de Moscou, de Vladimir, de Nijnei-Novogorod, de Toula, de Kalouga, d'Iaroslav, de Koursk, de Voroneje, d'Olonetz, de Kostroma et de Vologda. La république de Novogorod fut réunie à la couronne, et forma une province russe, ainsi que les principautés de Tver, de Plescov, de Tchernigov et de Severesk.

(1510). Vassili IV, Ivanovitch, successeur d'Ivan, étendit l'empire au nord jusqu'à la Mer Glaciale, en y ajoutant ce qui forme aujourd'hui le gouvernement d'Arkhangel.

(1552). Ivan IV, Vassilievitch, réunit à la couronne le Khanat de Kazan, l'un des restes les plus formidables de la puissance des Tartares. Cet état comprenait ce qui forme aujourd'hui les gouvernemens de Kazan, de Penza, de Simbirsk, de Perm et de Viatka. D'un autre côté, les Tartares d'Astrakhan (auxquels leur premier chef avait communiqué son nom de Nogaï) et ceux de Crimée étaient soumis à leur tour à un tribut. C'est de la même époque que date la fondation d'Arkhangel, qui devint, dès son origine, l'entrepôt d'un commerce considérable.

Un aventurier, nommé Iermak Timofeyev, envahit, à la tête d'une troupe de Kosaques, le Khanat de Sibir, fondé, en 1242, par les Tartares, et situé entre l'Irtych, l'Oby et l'Anabara, et en fait hommage au tzar, Ivan IV (1581).

(1587). Les Russes, introduits dans la Sibérie, y bâtissent Tobolsk. L'origine de Tomsk date de 1604. Ils étendent leurs conquêtes sous Féodor Ier, en 1594, jusqu'au lac Baïkal et aux rives de l'Ienissei, en y affermissant leur domination.

(1617). L'immense pays situé entre Kienisei et l'Océan oriental, à l'exception du Kamtchatka et de la pointe orientale de l'Asie, sont découverts par les Russes et réunis à l'empire.

(1618). Fondation de Ienisseisk.

(1646). Bomyschlan double le cap Tchoutkotchy, à l'extrémité orientale de l'Asie.

(1654). Sous le règne du tzar Alexis Mikhoïlovitch, toute la petite Russie, ainsi que les provinces de Tcharkov, de Tambov, d'Orel, de Riazan et d'Ekatherinoslav, deviennent provinces russes.

(1658). Fondation d'Irkoutsk, d'Iakoutsk et de Nertchinsk, en Sibérie, de 1648 à 1658.

(1679). Les Russes visitent une grande île au nord du continent, et l'incorporent à l'empire. Elle reçut le nom de *Novaia-Zemlia*, ou Nouvelle-Terre.

(1696). Le Kamtchatka est incorporé à l'empire.

(1710). Les Iles Kouriles et les Iles Aleûtiennes sont rendues tributaires des Russes.

(1721). L'Ingrie, ainsi qu'une partie de la Finlande, de la Livonie et de l'Esthonie, sont cédées à la Russie par la Suède.

(1727). Bhéring double le cap Tchukoktchy, sans apercevoir l'Amérique.

(1741). La Suède cède à la Russie la province de Kymmenegard, en Finlande.

(1773). Premier partage de la Pologne. La Russie acquiert une partie de la Lithuanie avec les provinces de Mohilev et de Vitebsk.

(1783). Héraclius, prince de Géorgie, fait hommage de ses états à la Russie. La Crimée et la Kouban deviennent provinces russes.

(1793). Second partage de la Pologne. Une partie de la Lithuanie, la Volhynie, la Podolie et Kiev, échéent à la Russie.

(1795). La Courlande, la Sémigalle et le cercle de Pilteu, se soumettent à la Russie. Dissolution totale de la Pologne. La Russie y gagne les provinces de Grodno et de Vilna.

(1801). La Géorgie devient province russe.

(1808). Par suite du traité de Fredrikshamn, la Russie acquiert la possession de ce que la Suède avait conservé de la Finlande.

(1809). Les Russes s'emparent du territoire de Derbend, dans le Daghestan.

(1814). Le duché de Varsovie est réuni à la Russie, sous le titre de royaume de Pologne.

Le vaste empire des Russies, dont nous venons d'exposer l'origine et les accroissemens successifs, présente, dans son étendue immense, tous les climats, depuis le froid glacial qui éteint toute végétation jusqu'à une chaleur brûlante. Il doit réunir de même les productions diverses, propres à chacun d'eux. L'aspect général du pays est plat; et, malgré les montagnes élevées qu'on y rencontre, on peut dire que l'empire ne consiste, surtout en Europe, qu'en une suite de plaines immenses, dont les plus vastes sont appelées, par les Russes, *Steppes*.

Les peuples, réunis sous le sceptre de l'empereur des Russies, sont aussi variés, quant à leur origine, à leur langage, à leur mœurs, à leurs coutumes, et même à leur religion, que les produc-

tions de ce vaste empire. On en compte huit races principales, divisées chacune en un grand nombre de tribus. En voici l'indication :

1° *Peuples de race slave*. Cette race est répandue dans le centre de la Russie, dans l'Ukraine, la Pologne et la Lithuanie.

2° *Peuples de race finoise*. Ceux-ci habitent principalement la Finlande et la Laponie. Leurs tribus nombreuses sont répandues aussi dans l'Esthonie, la Livonie, la Permie; dans les gouvernemens de Viatka, d'Ollfa, de Saratov, de Nijnei-Novogorod, de Vladimir, etc.; et jusqu'aux bouches de l'Oby, en Sibérie, où ils sont connus sous le nom d'Ostiacks, quoique leur race n'ait rien de commun avec deux autres tribus Samoïèdes, appelées aussi Ostiacks, et qui habitent le centre du gouvernement de Tomsk, en Sibérie (1).

3° *Peuples de la race tartare*. Les principales tribus de cette race sont les Tartares de Kaptchak et de Sibir, en Sibérie; les Tartares Nogaïs, vers le Dnieper et le Don; les Koumouks et les Bassians, dans le Caucase; les Batchkirs et les Mechtcheriaks, sur l'Oural; les Kirghis-Kaïsaks, les Teleoutes, dans la Soungarie; et les Iakoutes, sur la Léna.

4° *Peuples du Caucase*. Les peuplades répandues dans l'isthme qui sépare la Mer Noire de la Caspienne, peuvent se ranger sous six divisions, subdivisées elles-mêmes, pour la plupart, en un grand nombre de tribus. Ce sont les Géorgiens, les Abasses, les Tcherkesses ou Circassiens, les Ossétis, les Kistes et les Lesghis.

5° *Peuples de race mongole*. Ces peuples sont répandus sur la frontière méridionale de l'empire, depuis le Selenga jusqu'au Volga. Les tribus principales sont : les Mongols, les Kalmouks et les Bouriœtes; les Toungouses, aux environs de la Léna; les Lamouts, sur les côtes du grand Océan.

6° *Peuples aborigènes de l'Asie orientale*. Les principales tribus sont : les Ionkaghires, sur l'Indigirka et la Kovyma; les Tchouktchis, à l'extrémité la plus orientale de l'Asie; les Koriœkes, au nord du Kamchatka; les Kamchadales, dans cette dernière presqu'île; enfin, les Kouriles et les Aleûtes, dans les îles auxquelles ils ont donné leur nom. La tribu des Tchouktchis a même passé le détroit qui sépare l'Asie de l'Amérique, et se retrouve dans la partie du Nouveau-Monde soumise aux Russes.

7° *Peuples de race samoïède*. Les tribus de ce peuple sont les plus misérables et les moins civilisées de tout l'empire. Elles occupent la partie nord-ouest de la Sibérie, depuis l'Oby jusqu'à l'Anabara. Deux tribus y sont distinguées par le nom d'Ostiacks : l'une habite à la droite de l'Oby, au sud de Narym; l'autre, les bords du Ienisséi, entre Tourouchansk et Ienisséisk.

(1) *Ostiack* est un mot tartare qui signifie barbare. Les Tartares avaient appliqué ce nom aux peuplades de la Sibérie septentrionale.

La religion de l'état est la chrétienne, de la communion grecque. On trouve, dans les parties occidentale et méridionale de l'empire, des catholiques romains et des Luthériens. La plupart des peuples d'origine tatare, et les Lesghis, sont mahométans; les Kalmouks, les Mongols, les Bouriœtes, professent le lamaïsme; les Toungouses, les Lamouts, les Samoïèdes, tous les peuples de l'extrémité de l'Asie orientale, et plusieurs tribus finoises et tatares, sont adonnées aux superstitions du chamanisme et du fœtichisme. La tolérance des cultes est entière.

En résumé, quoique considéré d'une manière absolue, l'empire de Russie présente une très forte masse de population et de productions territoriales; considéré d'une manière relative, c'est-à-dire en égard à sa vaste étendue, il ne peut entrer en comparaison avec les états de l'Europe centrale et occidentale. On doit dire, toutefois, qu'entrée à peine dans les routes de la civilisation, la Russie semble marcher à grands pas vers tous les perfectionnemens sociaux. Cette marche, dans le voisinage de l'Europe civilisée, serait prompte avec une population homogène et des climats moins variés; mais comment soumettre aux mêmes idées, aux mêmes croyances, aux mêmes mœurs, quand ce ne serait qu'à peu près, des peuplades si diverses, disséminées sur une surface immense, soumises à des climats rigoureux, et séparées par de vastes déserts. L'empire de Russie réunira long-temps, pour ne pas dire toujours, les caractères de la civilisation et de la barbarie, les mœurs imitées des Européens, les mœurs réelles de l'Asie, et les habitudes des peuples sauvages.



RUSSIE D'EUROPE.

N° 14.

MER GLACIALE ARCTIQUE

Mer Blanche

Laponie

Archangel

SUÈDE

Golfe de Bothnie

Finland

Viborg

Olonetz

Vologda

Novogorod

Livonie

Pskov

Tver

Kostroma

Viatka

Perm

MER BALTIQUE

Courlande

Vitebsk

Vilna

Smolensk

Moscou

Vladimir

Kazan

PRUSSE

Roy. de Pologne

Grodno

Minsk

Mohilev

Orel

Penza

Simbirsk

Orenbourg

Volhinie

Tchernigov

Koursk

Saratov

Kiev

Poltava

Voronège

Podolie

Kherson

Ekaterinoslav

du don

Astrakhan

AUTRICHE

Nicolaev

Caucase

Géorgie

TURQUIE

MER NOIRE

MER CASPIENNE

SIBERIE

TARTARIE

TURQUIE D'ASIE



(Carte N° 24)

RUSSIE D'EUROPE.

Capitale : Saint-Pétersbourg.

Limites : au *nord*, Laponie suédoise, Mer Glaciale, Mer Blanche, détroit de Waigatz, mer de Kara ; à *l'est*, la Kara, monts Oural, fleuve Oural (frontière de Sibérie), Mer Caspienne ; au *sud*, riv. de Belikent, le Caucase, mer d'Asov, Mer Noire, embouchure septentrionale du Danube ; à *l'ouest*, le Pruth (frontière de Turquie), la riv. Podborza, partie de la Vistule (frontière de l'Autriche), la riv. Prosna (frontière de la Prusse), Mer Baltique, golfes de Riga, de Finlande et de Bothnie, riv. Tornea, riv. Muonio, frontière de la Suède.

GRANDES DIVISIONS ADMINISTRATIVES OU GOUVERNEMENS.

Au nord, Bassin de la Mer Glaciale et la Baltique : 1. Arkhangelsk, 2. Vologda.

Sur la ligne de partage, entre la Mer Glaciale et la Baltique : 3. Olonets, 4 Viborg, 5. Pétersbourg.

Au nord-ouest, Bassin de la Mer Baltique : 6. Finlande, 7. Novgorod, 8. Pskov, 9. Esthonie, 10. Livonie, 11. Courlande, 12. Witebsk, 13. Wilna, 14. Grodno, 15. royaume de Pologne.

Sur la ligne de partage, entre la Mer Baltique, la Mer Noire et la Mer Caspienne : 16. Smolensk.

Au sud-ouest et au sud, Bassin de la Mer Noire (Bassin du Dniester et du Dnieper) : 17. Minsk, 18. Mohilew, 19. Volhynie, 20. Kiev, 21. Tchernigov, 22. Poltava, 23. Podolie, 24. Bessarabie, 25. Nikolaew, 26. Tauride.

Au centre, sur la ligne de partagne, entre le Bassin du Dnieper et celui du Volga : 27. Kalouga.

Sur la ligne de partage, entre les Bassins du Dnieper, du Volga et du Don : 28. Orel.

Sur la ligne de partage, entre les Bassins du Dnieper et du Don : 29. Koursk, 30. Ukraine, 31. Ekatherinoslav.

Sur la ligne de partage, entre les Bassins du Don et du Volga : 32. Toula, 33. Riasan, 34. Tambov, 35. Saratov.

Au sud, Bassin de la mer d'Asov (Bassin du Don) : 36. Voronej, 37. Cosaques du Don, 38. Cosaques de la Mer Noire.

Au centre et à l'est, Bassin du Volga : 39. Tver, 40. Jaroslav, 41. Moscov, 42. Vladimir, 43. Kostroma, 44. Nijnei-Novgorod, 45. Penza, 46. Simbirsk, 47. Kasan, 48. Viatka, 49. Perm.

Au sud-est, Bassin de l'Oural ou Jaik : 50. Orenbourg, 51. Astrakhan.

Au sud, Bassin de la Mer Noire et de la Mer Caspienne (Bassins du Kouban et du Terek) : 52. Caucase, 53. Circassie, Bassins du Kour et du Riom : 54. Georgie.

Grande Ligne du partage des eaux.

Accidens naturels formant limite entre ces divisions, ou communs à plusieurs.

Mers : Blanche, d'Asov.

Golfes : de Kara, de Tcheskaia, de Mezen, de la Dwina, d'Oneg, de Kandalskaia, de Finlande, de Riga ou de Livonie, d'Odessa, de Kerkinit.

CAPS : Camin, Sviatoi, Tiebna-Wolok, Aia.

MONTAGNES : Valdaï, Chemoskonski, Olonets, Volga, Jergeny, Obstchei-Syrt.

LACS : Enara, Kola, Imandra, Kovda, Piavoa, Top, Vigo, Sego, Kounscho, Voje, Latcha, Koubinskoe, Ulea, Tamersfors, Heinola, Haukivesi, Kallavesi, Orivesi, Pielis, Ladoga, Onega, Ilmen, Bielo, Tchoudskoë ou Peypus, Pskov, Vitsero, Bolscheï, Navolok.

FLEUVES ET RIVIÈRES. *Bassin de la Mer Baltique :* Kémi, Newa, Narva, Duna, Niemen, Vistule (*affl.*, rive droite : Bug (*affl.* du Bug : Narew).

Bassin de la Mer Noire : Dniester, Boug, Dnieper (*affl.*, rive droite : Berezina, Pripet); Kouban.

Bassin de la Mer d'Asov : Don.

Bassin de la Mer Caspienne : Kour (*affl.*, rive droite : Aras); Terek, Kouma, Volga (*affl.*, rive droite : Oka (*affl.* de l'Oka : Moskwa); *affl.* du Volga, rive gauche : Pes, Kama, Tchermason, Oufa).

Bassin de la Mer Glaciale : Kara, Petchora, Mezen, Dwina ((*affl.* : Vitchegda); Onega.

ILES PRINCIPALES. *Mer Glaciale :* Vaigats, Novaia-Zemlia, Kalgouef. *Mer Blanche :* Solovets. *Golfe de Bothnie :* Aland, Archipel d'Abo. *Golfe de Finlande :* Retusari. *Mer Baltique :* Dagœ, Osel.

RUSSIE D'EUROPE.

Limites.

Comprise entre les 15° et 62° long. E. du méridien de Paris, et les 38° (y compris les provinces caucasiennes) et 70° lat. N., la Russie d'Europe est bornée, *au nord*, par la Laponie suédoise (dont elle est séparée, partie par les montagnes de Laponie, partie par la Tana) et par l'Océan glacial.

A l'est, par la rivière de Kara, depuis son embouchure dans la partie de la Mer Glaciale, à laquelle elle communique son nom jusqu'à sa source dans les monts Poyas; puis, par toute l'étendue de la chaîne de l'Oural jusqu'à la source de la rivière du même nom; ensuite, par cette rivière, dans toute l'étendue de son cours; enfin par la côte occidentale de la mer Caspienne, depuis les bouches de l'Oural jusqu'au golfe de Kizil-Agadj, dans lequel se décharge le Kour. La Kara et les monts Oural la séparent de la Sibérie; elle est séparée de la Tartarie indépendante par le fleuve Oural et la Caspienne.

Au sud, la Russie d'Europe a pour limite la Perse, la Turquie asiatique, et les côtes septentrionales de la Mer Noire.

Enfin, *à l'ouest*, elle est bornée par la Turquie d'Europe, dont elle est séparée par le Pruth, par l'Autriche, par la Prusse, par la mer Baltique, par le golfe de Bothnie; et, à partir de l'extrémité septentrionale de ce dernier, la Tornéa et le Muonio lui servent de limite commune avec la Suède.

Grande ligne du partage des eaux.

En la prenant sur la frontière de Suède, où nous l'avons laissée aux monts de Laponie, monts Olonetz, monts Shemokonski, monts Oural, monts Kuberlinski; ici elle entre en Tartarie.

DIVISIONS ADMINISTRATIVES OU GOUVERNEMENS.

La Russie d'Europe est divisée en gouvernemens : on en compte cinquante-quatre ; les voici, suivant l'ordre des régions physiques dans lesquelles ils sont situés :

Au nord, sur le bassin de la Mer Glaciale :

1° *Arkhangelsk ;* chef-lieu, *Arkhangelsk*, sur la Dwina. Villes principales : *Onéga*, *Mesen*.

2° *Vologda ;* chef-lieu, *Vologda*. Ville principale : *Ustiug-Veliki* ou *la Grande*, sur la Suchona.

Sur la ligne de partage, entre la mer Glaciale et la Baltique :

3° *Olonetz ;* chef-lieu, *Olonetz*. Villes principales : *Petrozavodsk*, sur le lac Onéga ; *Kargapol*, sur le lac Latcha ; *Witegra*, *Ladenepole*, sur la Svir ; *Powenetz*, à l'extrémité du lac Onéga ; *Kiatmi*, sur la Mer Blanche.

Au nord-ouest, bassin de la Mer Baltique :

4° *Finlande*, grand-duché ; chef-lieu, *Abo*, sur le golfe de Finlande. Villes principales : *Kemi*, *Uleaborg*, *Wasa*, *Tavastchus*, *Kuopio*, *Nystadt*, *Bierneborg*, *Helsingfors*.

5° *Viborg;* chef-lieu, *Viborg*, à l'extrémité nord-est du golfe de Finlande. Villes principales : *Frederickshamm*, sur le golfe de Finlande; *Davider*, *Valmanstrand*, *Kekskolm*, sur le lac Ladoga ; *Serdobol*, sur le même lac.

6° *Pétersbourg;* chef-lieu, *Saint-Pétersbourg*, à l'embouchure de la Néva ; capitale de l'empire russe. Villes principales : *Cronstadt*, ville et forteresse dans l'île de Retusari ; *Narva*, à l'embouchure de la Narewa, dans le golfe de Finlande.

7° *Novgorod;* chef-lieu, *Novgorod-Weliki* ou *la Grande*, sur la Wolkhowa. Villes principales : *Staraïa-Russa*, près du lac Ilmen ; *Valdaï*, *Bielo-Osero* ou *Bielozersk*.

8° *Pskow;* chef-lieu, *Pskow*, sur la Welikaïa. Villes principales : *Velikie-Luki*, *Toropetz*, *Porchow*.

9° *Estonie* ou *gouvernement de Revel ;* chef-lieu, *Revel*, sur le golfe de Finlande. Villes principales : *Baltisch-Port* ou *Rogerwick*, port de mer ; *Absal*, avec un port.

10° *Livonie* ou *gouvernement de Riga ;* chef-lieu, *Riga*, sur la Duna, à trois lieues et demie de son embouchure, dans le golfe de Livonie. Villes principales : *Derpt*, *Pernau*, avec un petit port.

11° *Courlande ;* chef-lieu, *Mittau*, sur l'Aa. Villes principales : *Libau*, avec un port ; *Windau*.

12° *Witebsk ;* chef-lieu, *Witebsk*, sur la Duna. Villes principales : *Polotzk*, sur la Duna ; *Dinabourg*.

13° *Wilna ;* chef-lieu, *Wilna*, sur la Wilia. Villes principales : *Novotroki*, *Oschmiana*, *Smorgoni*, *Sventziani*, *Vidzi*, *Vilkomirz*, *Ponevies*, *Kovno*, sur le Niémen ; *Rossiéna*, *Schavli*, *Telsch*.

14° *Grodno;* chef-lieu, *Grodno*, sur le Niémen. Villes principales : *Slonim, Brzesc-Litowski, Lida.*

15° *Royaume de Pologne.* Ce nouvel état, placé depuis 1815 sous la souveraineté immédiate de l'empereur russe, qui le fait administrer par un vice-roi, se compose aujourd'hui des provinces d'*Augustowo*, *Plock*, *Masowie*, *Kalisz*, *Cracovie*, *Sandomirz*, *Lubelsk* et *Podlachie;* capitale, *Varsovie*, sur la Vistule. Villes principales : *Suwalki*, *Seyny*, *Plock*, *Wroclawek*, *Modlin*, *Ostrolenka*, *Minsk*, *Lenczy*, *Kalisz*, *Konin*, *Sieradz*, *Petrikau*, *Kiela*, *Radom*, *Opatow*, *Konskie*, *Lublin*, *Krasnoslaw*, *Siedlec*, *Biala* et *Radzyn.*

Au centre, sur la ligne de partage des bassins de la Baltique, de la Mer Noire et de la Caspienne :

16° *Smolensk;* chef-lieu, *Smolensk.*

Au sud-est et au sud, dans le bassin des fleuves Dniester et Dnieper, partie de celui de la Mer Noire :

17° *Minsk;* chef-lieu, *Minsk.*

18° *Mohilew;* chef-lieu, *Mohilew*, sur le Dnieper. Villes principales : *Mstislaw, N. Biatlitza.*

19° *Volhynie;* chef-lieu, *Jitomir*, sur la Teterev. Villes principales : *Dubno*, sur l'Irwa; *Luck*, sur la Styr; *Wladzimierz*, *Novrad-Volinsk*, sur la Slout.

20° *Kiew;* chef-lieu, *Kiew*, sur le Dnieper. Villes principales : *Pereiaslawl*, sur la Trubetz; *Lubnu*, sur la Sule.

21° *Tchernigow;* chef-lieu, *Tchernigow*, sur la Desna. Ville principale : *Neschin*, sur l'Oster.

22° *Poltava;* chef-lieu, *Poltava*. Villes principales : *Lokhvitza*, sur la Soula; *Constantinograd*, *Krementschoug.*

23° *Podolie* ou *Podolski;* chef-lieu, *Kaminietz.*

24° *Bessarabie;* chef-lieu, *Kichenau*. Villes principales : *Bender*, sur le Dniester; *Akerman*, à l'embouchure du même fleuve; *Ismaïl*, sur le Danube.

25° *Nikolaev;* chef-lieu, *Kherson*, à l'embouchure du Dnieper. Villes principales : *Nikolaev*, sur le Boug; *Olviopol*, sur la même rivière : *Elisabethgrad*, sur l'Ingoul; *Otchakov* et *Odessa*, sur la Mer Noire; *Tiraspol* et *Doubozar*, sur le Dniester.

26° *Tauride* ou *Crimée;* chef-lieu, *Symferopol* ou *Akmetschet*, sur le Salghir. Villes principales : *Bachiseraï*, *Karasbasar*, *Caffa*, *Jenikalé*, avec un port sur le Bosphore cimmérien; *Kertsch*, *Or-Kapi* ou *Perekop*, petite ville fortifiée, sur l'isthme qui joint la presqu'île de Tauride au continent.

Au centre, sur la ligne de partage des bassins du Dnieper et du Volga (bassins de la Mer Noire et de la Caspienne).

27° *Kalouga;* chef-lieu, *Kalouga*, sur l'Oka.

Au centre, sur la ligne de partage des bassins du Dnieper, du Volga et du Don (bassins de la Mer Noire et de la Caspienne).

28° *Orel;* chef-lieu, *Orel*, sur l'Oka.

Au centre, sur la ligne de partage des bassins du Dnieper et du Don (bassin de la Mer Noire).

29° *Koursk;* chef-lieu, *Koursk*, sur la Seym. Villes principales : *Biatgorod*, *Putiwl*.

30° *Ukraine;* chef-lieu, *Kharkhov*. Villes principales : *Biatlopole*, *Koupiansk*, *Slaviansk*.

31° *Ekatherinoslav;* chef-lieu, *Ekatherinoslav*, sur le Dnieper. Villes principales : *Aleksandrovsk*, sur le Dnieper.

Au centre, sur la ligne de partage des bassins du Don et du Volga (bassin de la Mer Noire et de la Caspienne).

32° *Toula;* chef-lieu, *Toula*. Ville principale : *Bialew*.

33° *Riazan;* chef-lieu, *Pereslavl-Riazan*, sur l'Occa. Ville principale : *Kasinow*, au confluent de l'Occa et de la Babinka.

34° *Tambov;* chef-lieu, *Tambov*. Villes principales : *Kozlov*, sur le Voronej ; *Morschansk*.

35° *Saratov;* chef-lieu, *Saratov*, sur le Volga. Lieux principaux : *Sarepta*, *Tzaritzin*, forteresse sur le Volga.

Au sud, sur le bassin du Don (bassin de la mer d'Asov).

36° *Voronej;* chef-lieu, *Voronej*, sur la rivière du même nom.

37° *Pays des Cosaques du Don;* chef-lieu, *Tcherkask*, sur le Don. Villes principales *Azov*, à l'embouchure du Don, dans la mer à laquelle cette ville a communiqué son nom ; *Taganrog*.

38° *Pays des Cosaques de la Mer Noire;* lieux principaux : *Eiskoï-Oukriaplenie*, sur la mer d'Azov ; *Ekatérinodar*, sur le Kuban ; *Taman*, sur le détroit d'Iénikaléh.

Au centre et à l'est, sur le bassin du Volga (bassin de la mer Caspienne).

39° *Tver;* chef-lieu, *Tver*, sur le Volga. Villes principales : *Vichnei-Wolotchok*, sur un canal auquel cette ville a donné son nom, et qui, unissant les rivières de Msta et de Twerza, ouvre une communication entre la mer Baltique et la Caspienne; *Ostraschkow*, sur une île, dans le lac Seligero, d'où sort le Volga ; *Riev*, sur le Volga.

40° *Jaroslaw;* chef-lieu, *Jaroslaw*, sur le Volga. Villes principales : *Rostov*, sur un lac du même nom ; *Uglitsch*, sur le Volga.

41° *Moskow;* chef-lieu, *Moskow*, sur la Moskowa, ancienne capitale de la Russie, avant que que Pierre Ier eût transporté le siége de l'empire à Pétersbourg. Villes principales : *Dmitrov*, sur l'Iakroma ; *Kolomna*, sur la Moskowa ; *Serpoukov*, sur la Nara.

42° *Vladimir;* chef-lieu, *Vladimir*. Villes principales : *Suzdal*, *Pereslawl*, sur le lac Pleschtow; *Murem*, sur l'Occa.

43° *Kostroma;* chef-lieu; *Kostroma*. Ville principale : *Galitsch*, sur un lac du même nom.

44° *Nijnei-Novgorod*, chef-lieu, *Nijnei-Novgorod* ou la *Basse-Nouvelle-Ville*, sur le Volga. Villes principales : *Arsamas*, *Makariew*, *Balachna*, sur le Volga; *Paulovsk*, sur l'Occa.

45° *Penza;* chef-lieu, *Penza*, sur les rivières de Penza et de Sura.

46° *Simbirsk;* chef-lieu, *Simbirsk*, sur le Volga. Villes principales : *Samara*, sur le Volga et la Samara; *Stavropol*.

47° *Kazan;* chef-lieu, *Kazan*, sur la Kazanka. Ville principale : *Tcheboksary*, sur le Volga.

48° *Viatka;* chef-lieu, *Viatka*.

49° *Perm;* chef-lieu, *Perm*, sur la Kama. Villes principales : *Kungur*, sur la Sylwa; *Catherinebourg*, *Irbit*. Le gouvernement de Perm est partagé, du nord au sud, par les monts Ourals, et se trouve situé par conséquent, partie en Europe, partie en Asie. Les deux dernières villes que nous avons citées, Catherinebourg et Irbit, sont à l'Orient des monts Ourals.

Au sud-est, bassin de l'Oural (bassin de la mer Caspienne).

50° *Orenbourg* ou *Ufa;* chef-lieu, *Orenbourg*, sur l'Oural. Villes principales : *Ufa*, sur la Bielaïa; *Troïtzkoï*, sur l'Uï. Comme le gouvernement de Perm, celui d'Orenbourg est situé, partie en Europe, partie en Asie. Troïtzkoï et son district sont au delà de l'Oural.

51° *Astrakhan;* chef-lieu, *Astrakhan*, dans une île formée par le Volga à son embouchure dans la mer Caspienne. Villes principales : *Krasnoïar*, sur un autre bras du Volga; *Uralsk*, sur l'Oural; *Guriew*, à l'embouchure de l'Oural, dans la mer Caspienne.

Au sud, sur les bassins du Kouban et du Terek (bassins opposés de la Mer Noire et de la Caspienne).

52° *Caucase;* chef-lieu, *Georgievsk*, sur la Kouma. Villes principales : *Kisliar*, sur un bras du Terek; *Mozdok*, sur le Terek; *Konstantinogorskaïa*, sur la Kouma; *Alekhsandrov*, *Stavropol*, sur la Kalaous; *Kaukazskaïa*, sur le Kouban.

53° *Circassie;* chef-lieu, *Wladikawkasz*, sur le Terek. Lieu principal : *Daryel*, forteresse sur la même rivière. L'étroit district où se trouvent ces deux endroits, est le seul de la Circassie qu'on puisse dire être soumis aux Russes; le reste du pays est couvert de peuplades indépendantes.

Au sud, sur les bassins du Kour et du Riom (bassin de la Mer Noire et de la Caspienne).

54° *Géorgie*. Le nom de Géorgie étant le plus général par lequel les Russes désignent leurs possessions au delà du Caucase, est soumis à plusieurs subdivisions de provinces, qui sont : 1° *Géorgie* propre; chef-lieu, *Tiflis*. Villes principales : *Scurami*, sur le Kour; *Geri*, sur la même rivière; *Bertchali*, sur le Bortchalo; *Telawi* et *Signakhi*, sur l'Alazan. 2° *Abakhazie* ou *Abassie*. Lieux principaux :

Soukoum-Kalèh, Ghelindjik, Pitsiounta, Mamat, tous sur la Mer Noire. 3° *Mingrelie;* lieux principaux : *Iskouriah, Anakria*, sur la Mer Noire ; *Poti*, à l'embouchure du Rioni. 4° *Gourie*. 5° *Imerétie;* chef-lieu, *Koutaïs*. 6° *Daghestan;* chef-lieu, *Derbent*, sur la mer Caspienne. Lieux principaux : *Tarki*, *Kouba*. 7° *Schyrwan;* chef-lieu, *Schamaki*. Lieux principaux : *Bakou*, sur la mer Caspienne ; *Arbatan*, sur le Kour ; *Noughi*. 8° *Cara-Bagh* ou *Erivan;* chef-lieu, *Chouchch*. Ville principale : *Ganja* ou *Elizabethpol*.

(Quoique les provinces géorgiennes soient situées hors des limites naturelles de l'Europe, nous avons cru devoir cependant les décrire ici, tant à cause de leur connexité avec les provinces européennes, d'en deçà le Caucase, que parce que l'isolement de ces provinces russes, en Asie, ne nous aurait pas permis d'en adjoindre la description à celle de la Sibérie.)

Mers.

Mer Blanche. Grand golfe de la mer Glaciale, qui s'étend du 30° au 43° long. E., et du 64° au 68° lat. N. Elle baigne la Laponie russe à l'ouest et au nord, et le littoral du gouvernement d'Arkhangelsk au sud et à l'est. Les eaux en sont douces et restent quelquefois glacées depuis le mois de novembre jusqu'à la fin d'avril.

Mer d'Azov. Golfe de la Mer Noire, à laquelle il communique par le *détroit d'Ienikaléh*, l'ancien Bosphore cimmérien. Elle s'étend du 32° au 37° long. E., et du 45° au 47° lat. N. Elle baigne au nord et à l'ouest le gouvernement de la Tauride, et à l'est le pays des Cosaques du Don et de la Mer Noire. Son lit est peu profond, et les côtes en sont généralement basses. Le fleuve le plus considérable qu'elle reçoit est le Don.

Golfes.

Golfe de Kara. C'est la partie la plus méridionale de la mer du même nom, à l'orient de la Novaia-Zemlia. La rivière de Kara, qui forme la limite septentrionale de la Russie d'Europe et de la Sibérie, y verse ses eaux.

Golfe de Tcheskaïa. Partie de la mer glaciale qui s'avance dans le gouvernement d'Arkhangelsk, baignant à l'ouest une presqu'île assez considérable, que les cartes russes nomment *Shemokhonskiva-Zemlia-Ceri*. Il s'étend du 45° au 47° long. E., et du 61° 30" au 63° N. Il ne reçoit aucune rivière remarquable.

Golfe de Mezen. Partie de la Mer Blanche s'avançant dans le gouvernement d'Arkhangelsk, et bai-

guant la côte occidentale de cette presqu'île que baigne à l'est le golfe de Tcheskaïa. Il s'étend du 40° 30″ au 42° 30″ long. E., son extrémité méridionale est par le 66° N. Il tire son nom de la rivière de Mezen, qui y verse ses eaux.

Golfe de la Dwina. Autre partie enfoncée de la Mer Blanche, situé à l'ouest du précédent, du 35° au 37° 30″ long. E. Son extrémité méridionale est par le 64° 30″ lat. N. La Dwina qui s'y jette lui communique son nom.

Golfe d'Onéga. Autre golfe formé par la Mer Blanche à son extrémité sud-ouest, par les 32°—35° long. E., et les 63° 30″— 65° lat. N. L'Onéga qui s'y jette lui donne son nom.

Golfe de Kandalaskaïa. Partie la plus reculée de la Mer Blanche vers l'ouest, et s'avançant dans la Laponie à une assez grande profondeur. Un village situé à son extrémité nord-ouest lui donne son nom.

Golfe de Finlande. Partie de la mer Baltique s'étendant du 20° au 27° long. E., sous le 60° lat. N. Il baigne la côte méridionale de la Finlande, et, au sud, le littoral des gouvernemens d'Estonie et de Pétersbourg.

Golfe de Riga ou *de Livonie*. Partie de la mer Baltique, comprise entre les 20°—22° 30″ long. E., et les 57°—58° lat. N. Il baigne au sud-ouest le gouvernement de Courlande, et à l'est celui de Livonie. La Duna y verse ses eaux. Ce golfe et le précédent sont, comme la mer Baltique, remplis d'écueils et de bas-fonds.

Golfe d'Odessa. Partie de la Mer Noire comprise sous le 29° long. E., et le 46° lat. N. La ville d'Odessa lui donne son nom. Le Dniester, le Boug et le Dnieper y déchargent leurs eaux.

Golfe de Kerkinit. Partie de la Mer Noire s'avançant de l'ouest à l'est dans le gouvernement de la Tauride, par le 46° de latitude, et les 30°—32° long. E., et formant, avec la partie occidentale de la mer d'Azov, appelée spécialement *Gniloe-More*, ou mer Putride, l'isthme qui attache au continent la presqu'île de Crimée. C'est l'ancien *Carcinites sinus*.

Caps.

Cap Camin. Extrémité nord-ouest de cette longue presqu'île de *Shemokenskiva-Zemlia-Cori*, dont nous avons déjà fait mention, et formant au nord-est l'entrée de la Mer Blanche. Long. E. 42° 30″, lat. N. 68° 25″.

Cap Sviatoï. Partie la plus avancée de la Laponie russe au nord-est. Il correspond au cap Camin, et détermine l'entrée de la Mer Blanche. Long. E. 39°, lat. N. 68° 55″.

Cap Tiebna-Volok. Ce cap est remarquable, en ce qu'il forme sur le littoral de la Laponie la limite des possessions russes et suédoises. Long. E. 30°, lat. N. 70°.

Cap Aïa. Celui-ci termine au sud la presqu'île de Crimée, et semble, avec le cap Kerempèh qui lui est opposé en Asie, fixer en cet endroit la moindre largeur de la Mer Noire. C'est le *Criu-Metepôn* des anciens géographes. Long. Or. 31° 20″, lat. N. 44° 20″.

LIGNES DE PARTAGE DES EAUX, DISPOSITION DU TERRAIN, MONTAGNES.

Si l'on veut se former une idée de l'aspect physique de la Russie européenne, il faut se représenter une vaste surface généralement unie, ou n'offrant que peu de ces inégalités si fréquentes dans le reste de l'Europe. La partie centrale de cette grande étendue de plaines, présentant seulement un léger soulèvement de terres, en forme de plateau, de 2 à 300 toises au dessus du niveau de leurs parties extrêmes, baignées par quatre mers différentes, forme cependant quatre pentes opposées, dont la direction est déterminée par le gisement de ces quatre mers, qui en sont en quelque sorte le point d'appui. La *mer Baltique*, à l'ouest, détermine la *pente occidentale*, où coulent la Vistule et le Niémen; la *mer Glaciale*, au nord, baigne l'extrémité de la *pente septentrionale*, où coulent l'Onéga, la Dwina, la Mezen et la Petchora; au sud-est, la mer Caspienne reçoit les eaux de l'Oural, du Volga et du Terek, qui coulent sur la *pente orientale*; et, enfin, la Mer Noire et la mer d'Asov bornent au sud la *pente méridionale*, où coulent le Dniester, le Bong, le Dnieper, le Don et le Kouban. Les sources des principaux des fleuves que nous venons de nommer sortent de ce plateau, situé en partie dans l'étendue des gouvernemens de Tver, de Smolensk et de Moscou. Nous allons indiquer d'une manière plus positive les mouvemens du terrain, en rattachant tous ses accessoires à la grande ligne du partage des eaux.

La grande ligne du partage des eaux, c'est-à-dire la ligne de faîte qui partage les mers en trois océans, commence, comme nous l'avons déjà dit, au nord des monts Kœlen en Norvège, suit les monts de Laponie qui la conduisent dans la Russie d'Europe, entre les gouvernemens de Finlande et d'Archangelsk. Parvenue dans le gouvernement d'Olonetz, où elle prend le nom de monts Olonetz, groupe et suite de montagnes rocailleuses, par 64° et 63° lat. N., elle envoie à sa droite deux rameaux. Le premier, sous le nom de monts Manzella, court jusqu'au golfe de Bothnie; ces deux rameaux, avec plusieurs lignes de faîte qui s'en détachent dans la Finlande, forment les cinq bassins principaux, dans lesquels sont distribués le grand nombre de lacs qui couvrent cette contrée; à ce même point la ligne tourne à l'est, et gagne la limite du gouvernement d'Archangelsk par 38° long. E.; puis, se dirigeant au sud, elle remonte la rive gauche de la rivière Onéga, revient à l'ouest jusqu'au 36° de longitude, et descend au sud, par 60° lat. N.; là, elle tourne un peu vers l'est dans le gouvernement de Novgorod, où elle se bifurque, et envoie à l'ouest et au sud, une ligne secondaire, sur laquelle nous allons revenir tout à l'heure.

Dans l'espace que vient de parcourir la ligne du partage des eaux, elle sépare l'Océan glacial de l'Océan atlantique, dont la mer Baltique n'est qu'une dépendance, le golfe de Bothnie de la Mer Blanche; elle forme une partie, par sa droite et par sa gauche, des bassins de l'Océan glacial, de l'Océan atlantique, de la mer Baltique et de la Mer Blanche.

Ici la ligne de partage continue de former, par sa gauche, le bassin de l'Océan glacial, et d'y envoyer ses eaux, tandis que par sa droite elle les envoie dans la mer Caspienne. Après être descendue au sud sur la frontière nord du gouvernement de Jaroslaw, elle se dirige, à l'est et au nord-est, sous le nom de monts Shémokonski, entre les gouvernemens de Vologda et ceux de Kostroma, de Wiatka et de Perm; au nord de ce dernier gouvernement, elle atteint les monts Oural, qu'elle suit toujours entre l'Océan glacial et la Caspienne, en se dirigeant au sud; elle jette à droite dans le gouvernement d'Orembourg, sous le nom d'Obchtei-Syrt, un rameau qui suit la rive droite de l'Oural; au sud du 54° lat. N., elle joint les monts Kuberlinski, et entre tout à fait en Asie.

Revenons maintenant à cette bifurcation que nous avons signalée en traversant le gouvernement de Novgorod. Cette ligne jetée au sud peut être considérée comme secondaire, comme européenne, puisque, à partir de ce point, elle forme le partage des eaux entre l'Océan atlantique et les mers intérieures qui en dépendent, ou entre ces mers elles-mêmes, et qu'elle traverse l'Europe dans toute son étendue.

Cette ligne, après avoir quitté le gouvernement de Novgorod, passe en serpentant sur ceux de Pskov, Tver, Smolensk, Mohilew, Minsk, Grodno, Volhinie; à l'extrémité de ce gouvernement, elle entre dans les états d'Autriche en Galicie.

Dans les gouvernemens de Novgorod, de Pskov et de Tver, elle prend le nom de monts Valdaï.

Dans celui de Pskov, elle détache par sa droite un premier rameau qui court sur le gouvernement de Livonie, et un second dans le gouvernement de Minsk, qui se dirige sur le gouvernement de Courlande. La Duna, qui a sa source dans les Valdaï, du côté opposé à celui où naît le Volga, coule entre ces deux rameaux; le Niémen suit la gauche du second.

Depuis Novgorod jusqu'au second rameau, la ligne partage les eaux entre la mer Baltique et la mer Caspienne; de ce point jusqu'à son entrée en Galicie, elle fait la même fonction entre la Mer Noire, où elle envoie le Dniéper, le Bog et le Dniester, et à la mer Baltique, qui en reçoit le Niémen, la Vistule, etc. Sur la frontière, la ligne de partage jette à gauche un troisième rameau qui fait limite, et accompagne la rive gauche du Bog.

A l'instant où la ligne de partage dans le gouvernement de Smolensk tourne au sud-ouest, elle détache au sud une branche qui court sur les gouvernemens de Kalouga et d'Orel; là elle se bifurque:

un rameau continue vers le sud, et forme la partie occidentale du bassin de la mer d'Asov; elle passe sur l'isthme de Pérécop, et se termine dans la Crimée.

L'autre rameau court de l'ouest à l'est sur les gouvernemens de Toula, Razan, Tambov, Saratov; dans ce gouvernement, elle prend le nom de monts Volga, puis de Jergherui, dans le gouvernement d'Astrakan; là elle tourne angulairement vers le sud, arrive dans le gouvernement du Caucase, jette à droite un embranchement qui remonte au nord-ouest jusqu'au détroit de Caffa; ce qui complète au nord, à l'est et au sud, le bassin de la mer d'Asov, où coulent le Don et ses affluens. Cette mer n'est qu'un golfe de la Mer Noire; aussi son bassin est-il circonscrit de toutes parts dans celui de la mer principale.

La ligne que nous venons de laisser dans le gouvernement du Caucase tourne les sources du Kouban, remonte à l'ouest vers celles du Tereth, suit les hauteurs du Caucase, et, toujours en séparant les eaux qui se rendent dans la mer Caspienne et la Mer Noire, va rejoindre la grande ligne de partage qui passe au sud de ces deux mers.

On voit que nous n'avons à mentionner ici aucune montagne qui ne fasse partie des lignes de falte qui forment les grands bassins. Tous les noms particuliers inscrits au Bulletin, à l'article *Montagnes*, se trouvent rapportés en effet dans la description des lignes de partage.

Lacs.

C'est dans la partie N. O. de la Russie que se trouvent les plus grands lacs de l'Europe; leur nombre est aussi très considérable. Nous allons dire un mot de chacun des plus remarquables.

Lac Enara. Grand lac de la Laponie russe, situé dans la province de Kiemi. Il reçoit la rivière Andajock, qui sort des monts de Laponie et s'écoule, par la rivière de Pasvig, d'abord dans le lac beaucoup moins considérable de Kiolme, et, de là, dans le golfe de Varanger, partie de la Mer Glaciale. Il a vingt-deux lieues de long sur cinq à six de large. Il renferme un grand nombre d'îles. Lat. N. 69°; long. E. 26°.

Lac Kola. Lac de la Lapônie russe, de dix lieues de long sur trois de large. Il s'écoule dans la mer Glaciale par la rivière de Kola. Lat. N. 69°; long. E. 29°.

Lac Imandra. Grand lac de la Laponie Russe, qui s'écoule dans le golfe de Kandalaskaïa, partie de la Mer Blanche. Longueur, vingt-quatre lieues; largeur cinq à six. — Long. E. 30°; lat. N. 68°.

Lac Kovda. Lac considérable du gouvernement d'Arkangelsk, qui s'écoule dans le golfe de Kandalaskaïa par la rivière de Kovda. Sa forme est à peu près carrée, et il peut avoir trente lieues de tour. Deux autres lacs, chacun de dix-sept à dix-huit lieues de long, s'écoulent dans celui-ci : ce sont ceux de *Piavca* et de *Top*.

Lac Vigo. Grand lac du gouvernement d'Olonetz. Sa forme est à peu près triangulaire, et il peut avoir treize lieues à sa base, sur une hauteur de quatorze à quinze. Il reçoit les eaux du *lac Sego*, qui n'est pas moins considérable, et s'écoule dans le golfe d'Oneg, partie de la Mer Blanche.

Lac Kounscho. Grand lac du gouvernement d'Arkhangelsk, situé par le 29° E. et le 65° N. Il reçoit au Nord, par la rivière de Pischta, les eaux des lacs Orel, Pischtozero, Verkhnia-Kouschno, et d'un assez grand nombre d'autres moins considérables, et se décharge au sud dans le lac de Vigo, par la Tchirca qui reçoit aussi le tribut d'un grand nombre d'autres lacs plus ou moins considérables, entre lesquels il faut remarquer ceux de Kamennoe, d'Ouvozero, de Kamos et de Niouk, qui se trouvent sur les confins des gouvernemens d'Olonetz et d'Archangelsk.

Lac Voje. Lac du gouvernement de Novgorod. Lat. N. 60° 30'; long. E. 37°. La rivière Onega qui va se jeter dans le golfe d'Oneg, partie de la mer Blanche, le traverse peu après sa naissance. Quelques lieues plus haut, elle traverse le *lac Latcha*, situé dans le gouvernement d'Olonetz, sur les confins de celui de Novgorod.

Lac Koubinskoe. Situé dans la partie occidentale du gouvernement de Vologda. Long. E. 37° 30'; Lat. N. 59° 30'. Il donne naissance à la rivière Soukna qui, avec celle de Vitchehoda, forme ensuite la Dwina, qui se jette dans la Mer Blanche.

Lac Uléa. Grand lac de la Finlande, qui s'écoule dans le golfe de Bothnie. Lat. N. 64°; long. E. 25°.

La Finlande ne renferme aucune rivière digne de remarque; mais elle présente, en revanche, une suite de lacs et de marais fangeux qui rendent l'aspect du pays aussi triste que son atmosphère est pernicieuse. Une partie de la Suède et quelques cantons de l'Amérique septentrionale offrent seuls sur toute la partie connue du globe, un système analogue d'assemblages de lacs et de marais. Ici, ces différens lacs semblent être renfermés dans quatre bassins particuliers, formés par autant de chaînes de collines peu élevées, détachés de la ligne des monts Olonetz, dont on a fait mention plus haut. Le premier bassin, formé des provinces de Wasa et d'Uleabourg, renferme moins de lacs que de cours d'eau, qui tous se jettent dans le golfe de Bothnie : le lac Uléa en fait partie. Le second bassin, formé de la province d'Abo et d'une partie de celle de Tavastehus, renferme une douzaine de lacs considérables, entre lesquels celui de Tamersford occupe le premier rang : les eaux de ce bassin s'écoulent aussi dans le golfe de Bothnie. Le troisième bassin, formé d'une partie des provinces de Tavastehus, de Kymmenegard, de Wasa et de Kuopio, pourrait être appelé bassin de l'*Heinola*, du nom du lac le plus considérable qu'il renferme; ses eaux s'écoulent dans le golfe de Finlande, aussi bien que celles du quatrième, qui, formé d'une partie des provinces de Kimmenegard, de Kuopio et de Viborg, renferme à lui seul plus de lacs que les trois autres réunis. Dans le

très grand nombre de ces lacs il faut distinguer ceux de *Haukivesi*, de *Kallavesi*, d'*Orivesi* et de *Piélis*, situés dans la province de Kuopio.

Lac Ladoga. Grand lac situé entre les gouvernemens de Pétersbourg, d'Olonetz, et de Viborg, et s'étendant du 60° N. au 61° 30′, et du 27° 30′ long. E. au 31°. Ce lac est le plus grand de l'Europe. Il peut avoir cent-quarante lieues de tour. Il abonde en poisson de toute espèce, et surtout en saumon. Ses rives sont basses, et de nombreux îlots ou rochers, dont la base est de marbre, rendent sa navigation dangereuse. Depuis que Pierre Ier a fait creuser un canal qui, continué par Catherine, vient aboutir au Volga, et établit ainsi une communication entre la mer Baltique et la Caspienne, le lac Ladoga rend de grands services au commerce intérieur de l'empire. La Newa lui sert d'écoulement dans le golfe de Finlande.

Lac Onéga. Grand lac situé dans le gouvernement d'Olonetz, par le 62° latit. N. et le 33° long. E. C'est, après le lac Ladoga, le plus grand de l'Europe. On a cru long-temps que ses eaux s'écoulaient dans la Mer Blanche par la rivière qui de là sans doute a tiré son nom d'Onéga; mais on sait maintenant qu'il n'a d'autre écoulement que le Ladoga, auquel il communique par la rivière de Svir.

Lac Ilmen. Lac situé dans la partie occidentale du gouvernement de Novgorod, par le 29° long. E. et le 57° lat. N. Il reçoit un grand nombre de rivières, et verse leurs eaux avec les siennes dans le lac Ladoga, par celle de Volkhova.

Lac Bielo. Situé dans la partie orientale du même gouvernement, par le 60° lat. N. et le 35° long. E. Il communique d'un côté au lac Onéga par les rivières de Kovja et de Vitegra, réunies à leurs sources par un canal; et de l'autre, au Volga par la rivière Scheksna.

Lac Tchoudskoï ou *Peïpus.* Grand lac situé sur les confins des gouvernemens de Livonie, d'Esthonie, de Pétersbourg et de Pskov, s'étendant du 57° 40′ lat. N. au 59° par le 25° long. E. Il s'écoule dans le golfe de Finlande par la rivière de Narva, et reçoit dans sa partie supérieure le nom de *lac de Pskov*.

Lac Vitzerc. Lac du gouvernement de Livonie, situé par le 58° lat. N. et le 24° long. E. Il communique au lac Peïpus par deux rivières et un canal, et au golfe de Riga, d'un côté, par la rivière Navas ou de Pernau, et, au sud, par les rivières de Schwartzbakh et d'Aa, réunies par un canal.

Lac Bolcheï. Lac du gouvernement du Caucase, situé par le 40° long. E. et le 46° 30′ lat. N. Ce n'est en quelque sorte qu'une lagune formée par la rivière Manitch, qui se jette dans le Don; et on pourrait le considérer comme l'un des vestiges de l'ancienne communication de la Mer Noire et de la Caspienne.

Fleuves et Rivières.

1. *Kèmi.* Embouchure dans le golfe de Bothnie, par le 22° long. E., et le 66° lat. N. Elle court du nord au sud dans la province d'Uléaborg, partie de la Finlande. Elle est formée de la réunion de deux rivières sortant des montagnes de Laponie : la *Kitenajeck*, à l'est, qui reçoit elle-même les rivières de *Tanajeck* et de *Louirecki*, et *l'Ounas* ou *Aunis*, à l'ouest.

2. *Simo.* Rivière de la province d'Uléaborg en Finlande. Elle coule de l'est à l'ouest, et se jette dans le golfe de Bothnie, entre les villes ou bourgs de Simo et Kuivaniemi.

3. *Ijo.* Rivière de la province d'Uléaborg en Finlande. Formée de la réunion de deux ou trois cours d'eau, sortis d'autant de lacs, elle court de l'est à l'ouest, et se jette dans le golfe de Bothnie, entre les bourgs de Norr-Ijo et d'Ijo.

4. *Newa.* Rivière du gouvernement de Pétersbourg, portant dans le golfe de Finlande, avec les eaux des lacs Ladoga et Onéga, celles d'un assez grand nombre de rivières qui se jettent dans chacun de ces lacs. Les affluens de l'Onéga sont : *la Vitegra*, *la Vodla*, sortant du lac du même nom, et recevant, sur sa gauche, les rivières de Netoma et d'Ounouscha ; la Schouia, sortant du lac Sam. Les affluens du Ladoga sont : la *Volkhova*, sortant du lac Ilmen, qui reçoit les rivières de *Schelon*, de *Pelisl*, de *Lovatch*, de *Pola* et de *Mscha ;* la Tikhvina ; *la Svir*, qui verse dans le Ladoga les eaux de l'Onéga, et qui reçoit elle-même celles de l'Oiat.

5. *Louga.* Prend sa source dans le gouvernement de Novgorod, traverse du sud-est au nord-ouest celui de Pétersbourg, et se jette dans le golfe de Finlande par le 26° long. E.

6. *Narva.* Porte dans le golfe de Finlande les eaux du lac Peïpus et de la Velikaïa, affluent de celui-ci. Elle forme limite entre les gouvernemens d'Esthonie et de Pétersbourg.

7. *Pernau.* Sort du lac de Vitzero, dans le gouvernement de Livonie, et se jette dans le golfe de Riga. Affluent : la Navas. Affluens du lac Vitzero : l'Embakh et la Schwartzbakh.

8. *Aa.* Arrose le gouvernement de Livonie, et se jette dans le golfe de Riga.

9. *Duna.* Elle prend naissance sur les limites des gouvernemens de Tver et de Pskov, traverse celui de Vitebsk, qu'elle sépare plus loin de celui de Courlande, et celui-ci de celui de Livonie, et se jette enfin dans le golfe de Riga, trois lieues et demie au dessous de la ville de ce nom : c'est, selon d'Anville, *la Turunthus* des anciens. Affluens de la rive gauche : *la Meja*, *la Disna ;* de la rive droite : *l'Evst*.

10. *Meuscha*. Prend sa source dans le gouvernement de Vilna, traverse du sud au nord celui de Courlande, et se jette dans le golfe de Riga, après avoir baigné les murs de Mittau.

11. *Vindaeu*. Prend sa source dans le gouvernement de Vilna, et, coulant du sud au nord, va se jetter dans la Baltique. Affluent : *l'Alaeu*.

12. *Niémen*. Prend sa source dans le gouvernement de Minsk, traverse de l'est à l'ouest celui de de Grodno, tourne au nord, et forme alors la limite de la Russie propre et de la Pologne; puis, après avoir de nouveau changé la direction de son cours de l'est à l'ouest, va se jeter, par plusieurs embouchures, dans cette vaste baie appelée le Kurisch-Haff. Affluens de la rive gauche : *la Chtchara;* de la rive droite : *la Vilia, la Ketra.*

13. *La Vistule*. Une partie seulement du cours de ce fleuve appartient à la Russie; le reste, ou lui sert de limite commune avec l'Autriche, ou traverse les états prussiens. Voici les affluens qui grossissent ses eaux dans la partie de la Pologne qu'elle traverse : rive gauche, la *Pilica;* rive droite, le *Bug*, grossi des eaux de la *Narew;* le *Wieprz.*

14. Le *Dniester* sort des monts Krapacks dans la Gallicie autrichienne, court d'abord de l'ouest à l'est par le milieu de cette province, puis, entrant dans la Russie et changeant la direction de son cours du nord-ouest au sud-est, vient se jeter dans le golfe d'Odessa, partie de la Mer Noire, après avoir séparé la Bessarabie des gouvernemens de Podolie et de Nikolaev. Quoique, dans l'étendue de son cours, le Dniester reçoive un grand nombre de rivières, aucune d'elles n'est cependant assez considérable pour que nous en fassions une mention particulière. Ce fleuve est le *Tyras* des anciens.

15. Le *Bog* prend sa source dans le gouvernement de Podolie, sur les confins de la Volhynie et de la Gallicie autrichienne, et vient se jeter dans la Mer Noire après un cours qui, du nord-ouest au sud-est, a traversé les gouvernemens de Podolie et de Nikolaev. — Affluens de la rive gauche : l'*Ingoul*, la *Vies ;* de la rive droite : la *Kolyma*, qui sert de limite entre les gouvernemens de Podolie et de Nikolaev. Le Bog est l'*Hypanis Sarmatiæ Europeæ* des anciens géographes.

16. Le *Dniéper* (chez les anciens *Borysthenes*), prend sa source dans le gouvernement de Smolensk, sous les 32° longit. E. et 56° lat. N. Il traverse d'abord, du nord-est au sud-ouest, le gouvernement de Smolensk; tournant alors du nord au sud, il arrose celui de Mohilew, sert de limite entre ceux de Minsk et de Tchernigov, de Kiewes et de Poltava; puis, tournant du nord-est au sud-ouest, traverse celui d'Ekatherinoslav, et, séparant enfin ceux de Nikolaev et de Tauride, il se jette, par une large embouchure, dans le golfe d'Odessa, sous le 30e longit. E. et 46° 30' latit. N. La navigation de ce fleuve est interrompue par de fréquentes cataractes, que l'impératrice Catherine essaya en vain

d'aplanir en faisant sauter quelques rochers. Les plus remarquables de ces cataractes sont celles qui, situées entre les villes d'Ekatherinoslav et d'Aleksandrovsk, sont connues sous le nom des *treize sauts du Dniéper.* L'eau de ce fleuve, quoique impropre dans certaines contrées aux usages domestiques, nourrit cependant une grande variété de poissons. Dans l'étendue d'un cours qu'on peut estimer à trois cent cinquante lieues, le Dniéper reçoit un très grand nombre d'affluens. Nous allons les indiquer, en partant de sa source, suivant sa rive droite et remontant ensuite par la rive gauche jusqu'au point de départ. — Rive droite: la *Droutz*, la *Bérézina* (affluent de la Bérézina, la *Sristo*); le *Pripet* (affluens du Pripet, rive gauche: la *Plitch*, la *Mera*, la *Land*, la *Jasiölda*; rive droite : la *Touriia*, la *Stir*, la *Slout* (affluent de la Slout: la *Gorin*), l'*Oubert*, la *Stevetchna*, l'*Ouj*), la *Teterev*, la *Ros*, la *Tiasmin*, l'*Ingouletz;* rive gauche : la *Konskaïa*, la *Samara*, l'*Oriel*, la *Poltava*, la *Psioul*, la *Soula*, la *Desna* (affluens de la Desna: la *Snov*, la *Seudost*, la *Bieva*, la *Navlia*, la *Nerousa*, la *Seim*), la *Soj* (affluens de la Soj: l'*Ipout*, la *Besed*, l'*Ostr*).

17. La *Tokmak* prend sa source sur les confins des gouvernemens d'Ekatherinoslav et de Tauride, et, après avoir arrosé un canton aride de ce dernier, se jette dans la mer d'Azov.

18. La *Berda*, petite rivière qui sépare les gouvernemens de Tauride et d'Ekatherinoslav, et se jette dans la mer d'Azov.

19. Le *Kalmious* sépare le gouvernement d'Ekatherinoslav du pays des Cosaques du Don, et se jette dans la mer d'Azov.

20. La *Krinka* prend sa source sur les confins du gouvernement d'Ekatherinoslav et du pays des Cosaques du Don, sépare ce dernier de celui des Cosaques de la Mer Noire, et se jette dans la mer d'Azov.

21. Le *Don* (le *Tanaïs* des anciens) prend naissance dans le gouvernement de Toula sous le 36° long. E. et le 53° 45' latit. N. Il décrit dans son cours un très grand coude dont le sommet se rapproche tellement du lit du Volga, sous le 49° lat. N., que les deux fleuves ne sont plus séparés que par un intervalle de treize à quatorze lieues. Il baigne les gouvernemens de Riazan et de Voronej, et, traversant d'abord du nord-ouest au sud-est, puis du nord-est au sud-ouest le pays des Cosaques du Don et de la Mer Noire, il va se jeter par cinq embouchures dans la mer d'Azov, sous les 37° longit. E. et les 47° latit. N. De nombreux bancs de sable rendent sa navigation, et surtout l'entrée de son embouchure, fort difficile. — Affluens de la rive droite: la *Donetz* (affluens de la Donetz: *Tni*, *Laïa*, *Katitva*, *Aidar*, *Oskol*), la *Tchir*, la *Sosna.* — Affluens de la rive gauche: le *Voronej*, le *Bitioug*, le *Khoper* (affluens du Khoper: le *Takaï*, 89 la *Savala*, la *Verona*, la *Karaï*), la *Metviatditza* (affluens de la Metviatditza : la *Tersa* (affluent de la Tersa : l'*Elan*), la *Havla*.

la *Sal* (affluens de la Sal : la *Neznal-Sal*, l'*Ouricuk-Sal*, la *Kara-Sal*, la *Gachcun*, la *Bezech*), la *Manitch*. (Affluens de la Manitch : *Sr. Egerliek*, *Egerliek*, le *Kalaeus*, la *Kharsoukenl*.

22. La *Kougol* prend sa source aux confins des gouvernemens du Caucase et du pays des Cosaques de la Mer Noire, et, après avoir séparé ce dernier de celui des Cosaques du Don, va se jeter dans une baie de la mer d'Azov.

23. La *Tchelbasie*, petite rivière qui, prenant sa source dans le gouvernement du Caucase, traverse le pays des Cosaques de la Mer Noire et va se perdre dans les lagunes qui bordent une partie de la côte orientale de la mer d'Azov.

24. Le *Beïseu* prend sa source dans le gouvernement du Caucase, traverse le pays des Cosaques de la Mer Noire et se jette dans un golfe de la mer d'Azov.

25. Le *Kirpili* prend sa source aux confins du gouvernement du Caucase et du pays des Cosaques de la Mer Noire, traverse ce dernier du sud-est au nord-ouest, et se perd dans des lagunes près de la mer d'Azov.

26. Le *Kouneur* prend naissance et coule dans le pays des Cosaques de la Mer Noire jusqu'à ce qu'il se perde dans la mer d'Azov.

27. Le *Kouban* (*Hypanis Sarmatiæ Asiaticæ* des anciens), prend sa source au mont Caucase, dans le pays des Ossètes, en Circassie, coule d'abord du sud au nord, puis de l'est à l'ouest, et va se jeter dans un golfe formé par la Mer Noire, et à qui sa forme a fait donner le nom de *Kizil-Tach*. Les affluens du Kouban, qui sortent tous de la chaîne caucasienne, sont : le *Karakouban*, le *Soup*, le *Schkadgascha*, la *Laba* (affluent de la Laba : l'*Emansou*), l'*Ouroup* et la *Zedlentchouk*.

28. Le *Rioni* (le *Phasis* des anciens) prend sa source sur le penchant méridional du Caucase, au 41° longit. E., sous le 43° latit. N., coule d'abord vers le sud-ouest à travers l'Imeretie, puis vers l'ouest sur les limites de la Gourie et de la Mingrelie, et va se jeter, par deux embouchures, dans la Mer Noire. (Affluens : la *Tsenichtzal*.)

29. Le *Kour* (le *Cyrus* des anciens), est appelé par les naturels *Mekwari*. Il prend sa source dans les montagnes du pachalik d'Erze-Roum, en Turquie; par les 40° longit. E. et 40° 30' latit. N., coule d'abord vers le nord, et, après être entré dans la Géorgie, change de direction et coule au sud-est. Il sépare, dans la partie inférieure de son cours, le Schyrwan de l'Erivan et se jette enfin, par deux embouchures principales et cinq autres plus petites, partie dans la mer Caspienne, partie dans un golfe de la même mer appelé *Kizil-Agatch*. Dans la partie de son cours qui arrose les possessions russes, le Kour reçoit sur sa rive droite : l'*Aras* (affluent de l'Aras : le *Bergouchet*), l'*Ouram*, le *Terterr*, le *Djagir*, l'*Indsha*, le *Bortchalo* (affluens du Bortchalo : le

Dchalar-Ogli, le *Khrami*). — Sur la rive gauche : l'*Yeri*, l'*Alazani* (affluent de l'Alazani : l'*Ouesleukhi*.)

30. Le *Persagat* prend naissance dans le Caucase, aux confins du Daghestan et du Schirwan, arrose cette dernière province et se jette dans la mer Caspienne par les 40° latit. N.

31. Le *Samour* prend naissance dans le mont Caucase, aux confins de la Géorgie et du Daghestan, traverse cette dernière province de l'ouest à l'est, et se jette dans la mer Caspienne par les 42° latit. N., après s'être partagé en un grand nombre de branches.

32. La *Belikent* est remarquable en ce qu'elle sépare l'Europe de l'Asie, limite le plus récemment adoptée et qui paraît être la plus raisonnable et la plus conforme à la nature. Elle prend naissance au pays des Lesghis, dans le Caucase, et se jette dans la mer Caspienne par les 42° 20′ latit. N.

33. Le *Koïsou* prend naissance dans le Caucase, aux confins du Daghestan, de la Géorgie et de la Circassie, arrose la partie orientale de ce dernier pays, et, après s'être partagé en cinq ou six branches, va se jeter, partie dans la mer Caspienne, partie dans un golfe de cette mer, appelé golfe d'Agrachanskoï, par les 43° 30′ latit. N. La partie inférieure de son cours appartient au Daghestan d'Europe. (Affluent : l'*Atala*.)

34. Le *Terek* prend naissance dans le Caucase par les 42° long. E., dans la Circassie, qu'il traverse d'abord du sud au nord; puis, changeant subitement de direction, il coule vers l'est sur les limites de la Circassie et du gouvernement du Caucase, et va se jeter dans la mer Caspienne par une douzaine d'embouchures, occupant sur la côte un espace de plus de trente lieues. — Affluens : l'*Arredon*, le *Tcherek*, le *Tcheghem*, la *Malka*, la *Soundcha* (affluens de la Soundcha : l'*Assaï*, la *Marthan*, le *Rochni*, l'*Argoun* et la *Mychik*), l'*Aksaï*.

35. Le *Kouma* sort d'une branche du mont Caucase, et, se dirigeant au nord-est, va se jeter dans la mer Caspienne, après s'être partagé en quatre bras. Il traverse, dans la majeure partie de son cours, un canton aride et sablonneux, et sert de limite, dans sa partie inférieure, aux gouvernemens du Caucase et d'Astrakhan.

36. Le *Volga* prend naissance au pied des monts Valdaï, dans le gouvernement de Tver, par les 57° lat. N. et les 30° long. E. C'est sans contredit le premier fleuve de l'Europe par l'étendue de son cours et la masse de ses eaux. Sa direction générale est d'abord de l'ouest à l'est, puis du nord au sud. Il arrose les gouvernemens de Tver, d'Jaroslav, de Kostroma, de Nijnei-Novgorod, de Kazan, de Simbirsk, de Saratov et d'Astrakhan. Il se jette dans la mer Caspienne par plus de cent embouchures, sous le 46° latit. N. et le 46° longit. E. Il est déjà navigable près de sa source dans le gouvernement de Tver. La fonte des neiges double le volume de ses eaux pendant les mois de mai et de juin, et en rend la navigation plus facile en faisant disparaître les bas-fonds nombreux et la plu-

part des îlots qui l'entravent pendant les autres saisons. On évalue l'étendue de son cours à plus de sept cents lieues. — Affluens du Volga, rive droite : la *Sarpa*, la *Tereschka*, la *Sviiaga*, la *Soura* (affluens de la Soura : l'*Ouzal*, la *Barisch*, l'*Aatir*, la *Piana*) ; l'*Oka* (affluens de l'Oka : l'*Oupa*, la *Jizdra*, l'*Ougra*, l'*Oster*, la *Moskwa*, la *Prenia*, la *Tina* (affluent de la Tina : la *Mokscha* (affluent de la Mokscha : le *Vad*); la *Vischa*, la *Sereja* (affluens de la Sereja : la *Tiescha*, la *Kliazma*), la *Kotorost*, la *Nert*). — Affluens du Volga, rive gauche : la *Tver*, la *Mologa* (affluent de la Mologa : la *Pes*); la *Scheksna* (affluens de la Scheksna : la *Souda*, la *Sageja*); la *Kotroma*, l'*Ounja* (affluens de l'Ounja : l'*Jouza*, le *Kounej*, la *Véja*, la *Néia*); la *Vetlouga* (affluens de la Vetlouga : la *Vekhma*, la *Néia*, l'*Ousta*); la *Routka*, l'*Ilet*, la *Kama* (affluent de la Kama : la *Viatka* (affluens de la Viatka : la *Pijma*, la *Maloma*); l'*Ik*, la *Biélaïa* (affluens de la Biélaïa : la *Tchermason*, la *Dioma*, l'*Oufa* (affluens de l'Oufa : l'*Iourzen*, le *Tieuï*, l'*Aï* (affluent de l'Aï : le *Belschei*); l'*Inzer*, l'*Aschkhadar*, la *Nougousch*); le *Bouï* (affluent du Bouï : la *Piz*); la *Siva*, la *Tchiousovaïa* (affluent de la Tchiousovaïa : la *Silva* (affluens de la Silva : l'*Iren*, la *Barda*), l'*Ousra*, le *Bisert*); l'*Obra*, la *Kosva*, l'*Inva*, l'*Iaïva*, la *Kolva* (affluens de la Kolva : la *Berezovka*, la *Vischera* (affluent de la Vischera : la *Mesina*); l'*Ourolka*, la *Betchka*, la *Kosa*); la *Tcheremschan*, la *Sok* (affluent de la Sok : la *Kandourtcha*); la *Samara* (affluens de la Samara : la *Kinel*, le *Bouzoulouk*, la *Tok*, l'*Ouran*); la *Motcha*, l'*Elan-Tchagra*, l'*Irgiz* (affluent de l'Irgiz : le *Kamelik*); l'*Erouslan* (affluent de l'Erouslan : le *Tourgoun*); l'*Achtouba*).

37. L'*Oural* sert de limite à la Russie qu'elle sépare de la Tartarie indépendante. Ce fleuve a déjà été décrit précédemment : nous ne le mentionnons ici que pour y rattacher un de ses principaux affluens de la rive droite, qui coule dans le gouvernement d'Orenbourg; cet affluent est : la *Sakmara*, qui reçoit elle-même l'*Ik* et la *Touschatirka* (affluent de la Touschatirka : le *Satmisch*).

38. La *Kara* prend sa source dans les monts Poyas ou Oural, vers le 66° N., et, servant de limite entre les gouvernemens d'Arkhangelsk et celui de Tobolsk en Sibérie, va se jeter dans le golfe de Kara, partie de la mer du même nom (affluent de la Kara : la *Silova*).

39. L'*Olo* prend sa source dans un rameau des monts Poyas, et, coulant du sud au nord, va se jeter dans le détroit de Waigatz.

40. Le *Korotaïkha*, petite rivière de la partie orientale du gouvernemeut d'Arkhangelsk. Elle se jette dans un petit golfe de la Mer Glaciale, par les 57° long. E. et les 68° latit. N.

41. Le *Chaïcoudra*, petite rivière du gouvernement d'Arkhangelsk. Elle se jette dans le même golfe que la précédente.

42. La *Keltcha*, petite rivière du gouvernement d'Arkhangelsk. Elle se jette dans la Mer Glaciale par les 52° long. E.

43. La *Petchora* sort des monts Oural vers le 61° 30″ lat. N., aux confins des gouvernemens de Perm, de Tobolsk et de Volodga, se dirige du sud au nord, arrose une partie de ce dernier gouvernement et de celui d'Arkhangelsk, et se jette dans la Mer Glaciale par un vaste estuaire rempli d'une multitude d'îles désertes. (51° long. E., 67° lat. N.) — Affluens de la Petchora : 191 la *Pilma*, la *Pijma*, l'*Ijma* (affluent de l'Ijma : l'*Oukhta*); le *Denistelka*, l'*Ousa* (affluens de l'Ousa : le *Keliva*, le *Rogevaïa*, le *Techeouga*, le *Chirmeg*), la *Sina*, la *Seulesa*, la *Chtchaengar*, la *Velva*, la *Linga*; l'*Ilischa*).

44. La *Pechtcha*, petite rivière du gouvernement d'Arkhangelsk; elle se jette dans le golfe de Tcheskaïa, par les 47° long. E. et les 67° lat. N.

45. La *Mezen* prend sa source dans le gouvernement d'Arkhangelsk, sur les confins de celui de Vologda, arrose une partie de ce dernier, et, se dirigeant vers le nord, va se jeter dans un golfe de la Mer Blanche, auquel elle a communiqué son nom, après avoir traversé le gouvernement d'Arkhangelsk. Embouch. par le 66° lat. N. et 42° 30′ long. E. — (Affluens : la *Peza*, la *Pirma*, la *Beloschaïa*.)

46. La *Selana* sort du lac de Patch, dans le gouvernement d'Arkangelsk, et se jette dans le golfe de Mezen par les 42° long. E. — (Affluent : la *Keulel*.)

47. La *Dwina*. Cette rivière se forme de deux branches, dont l'une, la *Soukhona*, sort de la ligne faite sur les confins des gouvernemens de Novgorod, d'Iaroslav et de Vologda, et se dirige vers l'est, tandis que l'autre branche, la *Vitchegda*, sortant d'un rameau des monts Shemokonski, dans le gouvernement de Vologda, coule de l'est à l'ouest. Ces deux branches se rejoignent vers le 61° lat. N. et le 44° long. E.; et, à leur réunion, elles prennent le nom de *Dwina*, qui va se jeter dans un golfe de la Mer Blanche auquel cette rivière a donné son nom. — (Affluens de la Soukhona : la *Koulina*, l'*Ioug* (affl. de l'Ioug : la *Leuza*). — (Affl. de la Vitchegda : la *Visenga* (affl. de la Visenga : la *Sisela*), la *Lechtchima*, la *Vischera*, la *Keltma*, la *Nem*). — (Affluens de la Dwina : la *Vaga* (affl. de la Vaga : la *Sima*); la *Vaimeuza*, la *Pinega* (affl. de la Pinega : l'*Ioula*).

48. L'*Onéga* sort du lac Voje, dans la partie orientale du gouvernement de Novgorod, traverse du sud au nord une partie des gouvernemens d'Olonetz et d'Arkhangelsk, et se jette dans un golfe de la Mer Blanche auquel il a donné son nom. — (Affluens : la *Voleschka*, la *Koja*.)

49. La *Panoï*, rivière de la Laponie russe; elle coule de l'ouest à l'est et se jette dans la Mer Blanche par les 67° lat. N. et les 39° long. E.

50. L'*Ekongha*, rivière de la Laponie russe; elle se dirige vers le nord-est et se jette dans la Mer Glaciale par les 38° long. E. et 69° lat. N.

51. La *Varenia*, rivière de la Laponie russe; elle coule du sud au nord et se jette dans la Mer Glaciale par les 32° long. E. et les 69° lat. N.

52. La *Kola*, rivière de la Laponie russe; elle sort d'un lac du même nom et se jette dans la Mer Glaciale par les 31° long. E. et les 69° lat. N.

53. La *Pasvig*, rivière de la Laponie russe; elle sort du lac Enara et se jette dans le golfe de Varanger par les 28° long. E. et les 70° lat. N. La partie inférieure de son cours appartient à la Laponie suédoise.

54. La *Tana*. Cette rivière prend naissance dans les montagnes de Laponie, par les 22° 30′ long. E.; et, coulant vers le nord, va se jeter dans un petit golfe de la Mer Glaciale auquel elle donne son nom. La partie supérieure de son cours sert de limite entre la Suède et la Russie (*V.* page 103).

Iles.

Vaïgats. Ile de la Mer Glaciale, située par les 68° 30′ lat. N. et les 56° long. E., sur les côtes du gouvernement d'Arkhangelsk, dont elle n'est séparée que par le détroit auquel elle donne son nom. Cette île n'offre rien de remarquable.

Novaïa-Zemlia. Lorsque les Russes visitèrent pour la première fois cette grande île, en 1679, ils lui donnèrent le nom de *Novaïa-Zemlia*, qui signifie *terre nouvelle*. Elle s'étend entre le 69° et le 76° de lat. N., et les 49° et 67° de long. E. Sa longueur, par conséquent, peut être estimée à cent quatre-vingt-dix lieues sur soixante de largeur moyenne. Cette île, séparée de celle de Vaïgatz par un détroit de deux lieues et demie de large, est coupée en deux vers les 73° de lat., par un bras de mer long et étroit, semblable à un canal; et que les Russes appellent *Matotchnoi-Char*. L'île est absolument déserte, et ses côtes seules sont fréquentées par les pêcheurs d'Arkhangelsk, qui viennent tous les ans y poursuivre la baleine et la vache marine. Une chaîne granitique se prolonge dans toute la longueur de la partie occidentale de l'île jusqu'au cap Gelé (*Nos-Gelania*), qui la termine au nord. Cette chaîne et celle qui traverse l'île de Vaigatz, d'après leur direction, semblent être la prolongation des monts Poyas.

Kalgouef. Ile déserte de la Mer Glaciale, située par les 69° de lat. N. et les 46° de long. E. Elle peut avoir soixante-dix lieues de tour environ.

Solovetz. Iles de la Mer Blanche, situées par les 65° de lat. N. et les 34° de long. E., à l'entrée du golfe d'Oneg. Elles sont au nombre de dix environ. La principale porte le nom de *Solovetzkoï*, qu'elle donne au groupe entier; elle renferme un couvent fortifié, célèbre pour avoir soutenu contre les Strelitzes un siége de quatre ans. Après celle-ci, nous citerons encore celles de *Medueze-Ostrow*, ou *île aux ours*, et de *Tri-Ostrow*, ou *île triple*.

Aland. Groupe d'îles situées entre la Finlande et la Suède, à l'entrée même du golfe de Bothnie, par les 60° de lat. N. La principale de ces îles est celle d'Aland, qui donne son nom au groupe. Entre cette île et la côte de Finlande, un nombre prodigieux de petites îles et d'îlots, répandus dans un assez grand espace, portent le nom d'*archipel d'Abo*.

Kronstadt. Ilot situé au fond du golfe de Finlande, en face l'embouchure de la Néva. Cet îlot est très célèbre, parce qu'il renferme le principal établissement de la marine militaire russe.

Dagœ. Ile de la mer Baltique, située par les 59° de lat. N. et les 20° 30′ de long. E. Elle est à l'entrée du golfe de Livonie, à cinq lieues environ de la côte du gouvernement de Revel. Cette île a près de quatre lieues de long sur environ trois de large. Elle n'a point de ville, mais elle possède un bon port; son nom est suédois, et signifie *île du jour*, sans doute à cause de sa situation orientale à l'égard de la Suède.

Osel. Est située sur la côte du gouvernement de Revel, dont elle est séparée par un bras de mer d'environ deux lieues, et au sud de la précédente, à une lieue seulement de distance; elle a une constitution particulière. Sur vingt-trois lieues de largeur, elle en a de dix à dix-huit dans l'autre sens. Ville principale : *Arensbourg*.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Nous avons déjà, dans notre description générale de l'empire russe, présenté le tableau des grands traits physiques qui distinguent cet empire des autres parties du monde; mais ici nous devons nous attacher à des considérations spéciales qui ne pouvaient entrer dans le plan plus général que nous nous étions proposé.

Sous le rapport du climat et de la nature du sol, on peut diviser le Russie d'Europe en six régions physiques. La première, exposée au nord, s'étend de la ligne de partage et des monts Shémokonski, depuis le 59° lat. N., jusqu'à la mer Glaciale : elle comprend le gouvernement d'Arkangelsk et une partie de celui de Vologda. La rigueur du froid la rend à peu près impropre à la culture; la pêche et la chasse sont les ressources principales des habitans.—La deuxième, également soumise à un froid rigoureux, se compose de la Finlande et des gouvernemens qui y confinent à l'est. On y trouve quelque culture; mais sa surface presque entière est couverte de lacs et de rochers.—La

troisième, s'étendant du 59° au 51° lat. N., comprend toute la ligne des monts Valdaï. C'est la partie la plus élevée de toute la Russie d'Europe. Quoique exposée à tous les vents et sujette à de longues sécheresses, c'est la région la plus peuplée et la moins mal cultivée.—La quatrième, arrosée par le Dnieper et le Don, s'étend du 51° lat. N. à la mer Noire. Quoique par fois les vents du nord et de l'est y soufflent avec une violence extrême, le climat y est cependant moins âpre que celui des régions précédentes; en général, l'hiver y est plutôt humide que froid.— La cinquième s'étend le long des monts Oural, et se compose à peu près des gouvernemens de Perm et d'Orenbourg; à l'exception de ses vallées; elle est presque entièrement couverte de forêts.—La sixième enfin, arrosée par le Volga, s'étend entre la précédente et la quatrième, depuis le 51° N. jusqu'à la mer Caspienne. Les parties salines dont, sur plusieurs points, le sol est fortement imprégné, la rendent moins favorable à la culture qu'on ne pourrait le supposer sous une telle latitude.

On aurait tort, toutefois, de déterminer ici la température de chaque province d'après la seule inspection de son degré de latitude; celui de longitude doit entrer en considération. A la même latitude le froid est plus vif en Russie que dans aucune autre région de l'Europe, et plus vif encore dans la Sibérie que dans aucun des gouvernemens de la Russie européenne. L'étendue immense des terrains incultes, couverts de forêts, de lacs et de marais, explique cette espèce de phénomène.

Les habitans des gouvernemens du sud et de l'est qui, pour la plupart, appartiennent à la race tartare, s'adonnent à l'éducation des bestiaux, mais sans la moindre idée de l'amélioration des races. Quoique les gouvernemens de l'intérieur soient peuplés de races importées de l'Allemagne, la laine de Russie manque généralement de finesse. Quelques gouvernemens possèdent des chèvres, dont le duvet, propre à la fabrication des schals, forme un objet important d'exportation. Dans les gouvernemens du sud, on récolte la cochenille.

Le littoral nord est fréquemment visité par les baleines. Le saumon et l'esturgeon abondent dans les fleuves. La chasse est entièrement libre, et fournit à l'entretien de la classe la plus misérable. Parmi les animaux sauvages, nous citerons, comme les plus répandus, le castor, l'hermine, la martre, le porte-muse, le chamois, l'antelope, etc.

L'immense consommation de bois que font les Russes, soit en chauffage, soit en construction, a commencé à en faire sentir la rareté sur plusieurs points de l'empire; et le prix en est considérablement augmenté depuis un demi-siècle. Cet objet a paru assez important pour attirer l'attention du gouvernement russe.

Les arbres les plus répandus dans le nord sont le pin, le sapin, le bouleau et le tilleul; le hêtre, l'orme, le sycomore et le peuplier, habitent les gouvernemens du centre; le frêne est répandu sur l'étendue entière du territoire.

Le riz, l'orge, l'avoine, forment le culture principale des gouvernemens du nord. La pomme de terre vient dans celui d'Arkhangelsk; mais le froment ne se cultive que dans ceux du sud et du centre. Les légumes sont fort rares. Le tabac et le maïs enrichissent les régions méridionales; le chanvre et le lin sont communs à peu près à toutes. Quant aux fruits, on peut les classer d'après la température propre à chaque espèce; les pommes, les prunes et les fruits rouges, sont assez communs dans le centre; les pêches et les melons se trouvent plus au sud; enfin, la vigne, le mûrier, l'amandier, le grenadier et le figuier, ne quittent pas la lisière la plus méridionale. En général, l'état de l'agriculture est on ne peut plus déplorable; les gouvernemens de l'Ukraine, et ceux qui avoisinent la Baltique, sont les seuls où l'on ait quelques principes raisonnables sur le labourage.

L'une des sources les plus productives de la richesse de l'empire, sont les mines nombreuses et variées dont il possède un très grand nombre. Outre celles des monts Oural, on en trouve dans les parties plus centrales. Celles de fer les plus abondantes, se trouvent à une soixantaine de milles de Moscou. Les gouvernemens de Saratov, de Perm, de Vologda et de Crimée, possèdent de riches mines de sel.

L'industrie manufacturière est de date tout à fait récente en Russie, et n'appartient encore qu'aux villes de quelque importance. En 1822, on ne comptait dans tout l'empire que trois mille sept cent vingt-quatre manufactures ou fabriques. Les Russes brillent peu par l'invention; mais ils ont pour l'imitation un talent remarquable. Leurs fabriques de toiles, de draps, de quincaillerie, de cuirs, de savon, d'huile, de potasse et de nattes, forment leur principale richesse en ce genre.

Le chanvre, le lin, les grains, les cuirs, le suif, la potasse, la cire, le savon, le bois de charpente, la poix, le goudron, l'huile de baleine, la toile, les cordages, le fil, les fourrures, et le fer en barre, sont les objets essentiels de l'exportation. On importe principalement le sucre, le café, et les autres denrées coloniales, ainsi que les draps de première qualité, les tissus de coton, les étoffes de soie, les vins et l'eau-de-vie.

On peut diviser la nation russe en deux classes: les nobles et les paysans. La classe intermédiaire, celle des roturiers libres, n'habite que les grandes villes; elle ne se compose presque entièrement que de familles étrangères adonnées au commerce, et encore trop peu nombreuses pour exercer quelque influence dans l'état.

Les membres de la noblesse, distingués jadis par le titre de *boyards*, se divisent maintenant en princes, comtes et barons. Malgré l'institution des *grades* qui règle le rang de chaque individu sans égard à la noblesse d'origine, les nobles ont continué à former un corps séparé et se sont

maintenus dans leurs privilèges. Il faut être noble pour acquérir un domaine ; les nobles sont exempts de toute taxe territoriale ou personnelle.

La condition des paysans russes est à peu près celle des serfs du moyen âge : attachés au sol qu'ils cultivent, on les vend avec ce sol et quelquefois même séparément. Cependant au nombre des bienfaits du gouvernement russe actuel, il faut compter les efforts qu'il a faits pour assurer l'affranchissement de cette misérable classe de la nation.

Le gouvernement russe fut long-temps une monarchie absolue, où la seule loi imposée tacitement au monarque était l'obligation de maintenir les privilèges de la noblesse et du clergé. Pierre Ier changea, en 1771, le titre de grand-duc pour celui d'empereur et autocrate de toutes les Russies. Alexandre Ier a cru devoir déclarer la monarchie russe une monarchie constitutionnelle, et a donné au sénat le droit de remontrance contre tout ukase, ou édit, contraire aux lois établies. Quoique plus illusoire que réelle, cette organisation nouvelle est cependant un grand pas vers le perfectionnement moral de la nation russe.

A l'exception d'un petit nombre de provinces, comme la Finlande et le pays habité par les Cosaques, qui ont conservé leurs anciens privilèges, le système d'administration est le même pour toutes les parties de l'empire. Chaque gouvernement a deux gouverneurs, l'un civil et l'autre militaire.

Les revenus de l'état s'élèvent à trois cent soixante-quinze millions. Ils proviennent 1° des revenus des domaines de la couronne ; 2° des régales établies sur les mines, la monnaie, le timbre, les postes, les liqueurs spiritueuses et le sel ; 3° d'une taille personnelle sur les paysans, les bourgeois et les juifs ; d'une autre taille sur les commerçans ; des tributs des peuplades errantes ; des douanes de terre et de mer ; des patentes, etc.

On évaluait la force militaire de la Russie, en 1820, à un million trente-neuf mille hommes, dont cinquante mille pour la Pologne.

La marine militaire monte à deux cent quatre-vingt-neuf bâtimens, parmi lesquels on compte trente-deux vaisseaux de ligne et dix-huit frégates.

HISTORIQUE DE LA GÉOGRAPHIE DES DIFFÉRENS AGES.

Nous avons déjà précédemment esquissé le tableau des accroissemens successifs de l'empire russe depuis son origine jusqu'à nos jours ; ici notre but n'est pas le même : nous nous proposons de signaler l'ordre chronologique de l'apparition des diverses peuplades, européennes ou asiatiques, qui sont venues s'établir successivement sur différens points du sol de la Russie d'Europe.

Toute l'antiquité désigna les tristes régions qui forment aujourd'hui la partie européenne de l'empire, sous le nom de *Sarmatia*. Le *Tanaïs* ou Don servant de limite, chez la plupart des anciens géographes, entre l'Europe et l'Asie, la *Sarmatia-Asiatica*, circonscrite entre le *Tanaïs*, le *Rha* ou Volga, les *Palus-Mæotides* ou mer d'Azov, la mer Caspienne et le Caucase, se trouve comprise dans l'étendue de la Russie d'Europe, aussi bien que la *Sarmatia-Europæa*, bornée par le Volga à l'orient. L'un des principaux peuples que l'on trouve établis dans la Sarmatie méridionale, sont les *Roxolani*, désignés dans les historiens nationaux sous le nom d'*Oros*, et à qui le pays doit son nom moderne de *Russie*.

(Cinquième siècle avant J.-C.) Établissement des *Œstiœi*, dans ce qui forme aujourd'hui la Livonie, la Lithuanie et une partie de la Prusse.

(93 après J.-C.) Établissement des *Huns* à l'ouest des Oural et sur le Volga.

(376) Un chef des *Oros* ou Russes, que les chroniques nomment Kio ou Kogan, bâtit *Kiev* sur le Borysthène ou Dniéper.

(400) La Russie septentrionale et la Finlande sont occupées par des peuples de race finnoise. Le nom de *Sarmatia* est encore appliqué à la Russie centrale jusqu'à la Vistule. La Russie méridionale, y compris la Hongrie, une partie de la presqu'île de Tauride et la majeure partie de la Sarmatie asiatique, jusqu'au Volga et au Caucase, est occupée par les Huns sous le titre de *Regnum-Hunnorum*. Un peuplade de *Geths*, distingués par le surnom de *Tetraxitæ*, occupe le centre de la Tauride ; le littoral, depuis *Chersen* jusqu'au *Bosphorus cimmerianus*, appartient encore à l'empire d'Orient.

(500) Les peuplades *Slaves* paraissent sur l'horizon historique. Elles s'étendent à cette époque depuis les limites des *Gentes finnicæ*, que nous avons vues établies, au nord, jusqu'à la Mer Noire ; et, de l'est à l'ouest, depuis le centre de la Germanie jusqu'au *Danapris* ou Dniéper, et à la partie

supérieure du cours de l'*Atel* ou Vulga. Fondation de *Novgorod*, qui devient bientôt le chef-lieu d'un état slave de forme républicaine. Les *Bulgares*, appelés par les historiens russes *Welochi*, occupent la région qui s'étend à l'est des *Slaves* et au sud des *Finnois*, jusqu'au Volga et à la frontière des *Alains*, établis depuis long-temps sur la mer Caspienne, au nord du Caucase.

(600) Les *Slaves* se sont étendus à l'ouest jusqu'à l'Elbe et au Jutland; mais celles des peuplades de cette nation qui s'étendaient, au midi, sur le Dniéper et le Pont-Euxin, sont passées sous la domination des *Avares* qui ont fondé un état, le *Regnum Avarorum*, qui s'étend des Krapacks au Danube et à la Mer Noire, et qui, en Russie, comprend en outre ce qui, dans le siècle précédent, formait la *Regio Bulgarum*. Ceux-ci sont resserrés sur le Tanaïs. Plus à l'est, les Turcs ont étendu leur domination au nord et à l'ouest de la mer Caspienne, à partir du Caucase et du royaume des Avares. Les Alains leur sont soumis. Une autre peuplade turque, les *Chazari*, s'étendent au nord de la mer Caspienne, sur les bords de l'*Atel* ou Volga, et du *Daix* ou Oural. Dans le pays des Finnois, qui n'a pas éprouvé de changement depuis deux siècles, on voit apparaître une nouvelle peuplade, les *Biarmiens* ou *Permiens*, vers les sources de la Dwina et des affluens du Volga, à peu près dans ce qui forme les gouvernemens de Vologda et d'Olonetz. Les *Hungari*, restes des *Huns* dans ces régions, habitent au nord le penchant des monts Oural, vers le 60e de latitude. Chez les *Slaves*, les *Peleni* paraissent au sud de Kiev, sur le Dniéper.

(700) Les Turcs se sont étendus dans la partie méridionale et centrale de la Russie; le Bog et la partie supérieure du Dniéper leur servent de limite à l'ouest; le *Regnum Avarorum* et la *Regio Slavica* se trouvent ainsi resserrées dans cette partie. *Kiev* et les *Peleni* sont soumis à cette nouvelle domination, qui porte, du nom de l'une des principales tribus de la nation, celui de *Chazaria*. Ce nom de *Chazaria* s'étend aussi dans la presqu'île Taurique, quoique les *Geths*, que nous y avons vus établis, y conservent encore un canton dans le centre, et que l'empire d'Orient en ait toujours conservé le littoral. Les *Ugri* ou *Hungari*, que nous avons vus précédemment sur l'Oural septentrional, se retrouvent à cette époque dans la *Chazaria*, vers les sources du Donetz, entre le Don et le Dniéper. Les *Alains* ont secoué le joug, et l'*Alania* forme sur la mer Caspienne, entre l'extrémité du mont Caucase et la Kouma, qui sert de limite à la *Chazarie*, un canton indépendant. Sur le golfe de Finlande, dans le pays habité par les *nations finnoises*, apparaissent les *Tschoudes*.

(900) Un changement remarquable s'est introduit dans la géographie politique de l'ancienne Sarmatie. Rurik, chef des Varèges scandinaves, a fondé le *grand duché de Russie*, que les conquêtes de son successeur Oleg étendirent considérablement vers le midi. Ce nouvel état s'étend à l'ouest jusque vers les limites actuelles de la Russie et de la Pologne, et il a envahi, par conséquent, la partie orientale de la *Slavie*. Au midi et à l'est, il a reconquis, sur les Turcs de la *Chazarie*, une

partie de ce que ceux-ci, deux siècles auparavant, avaient enlevé aux Avares et aux Slaves. Au nord-est, il s'est étendu sur le Volga jusqu'au confluent de l'Oka. Chez les nations finnoises, occupant toujours les contrées les plus septentrionales, nous voyons apparaître quelques nouvelles peuplades, entre autres celles des *Merduani* et des *Tcheremissi*, sur le Volga, vers l'embouchure de la Kama. Une peuplade de *Bulgares* occupe les bords de cette dernière rivière. Au midi, une peuplade turque, venue de l'orient du *Daix*, s'est établie, sous le nom de *Pitzinacitæ* ou *Petschenegi*, sur le Danube et la Mer Noire, depuis les sources du Bog et du Pruth, s'étendant à l'ouest sur toute l'ancienne Dacie, et à l'est jusqu'au Tanaïs. Le *royaume des Avares*, qui occupait, depuis trois siècles, une partie plus ou moins étendue de ces mêmes contrées, disparaît ainsi de la scène politique et géographique. La *Chazaria*, resserrée ainsi entre les Petschenègues à l'ouest, le Volga à l'orient, le grand duché de Russie et les Morduans-Finnois au nord, n'a pas changé de limite du côté du midi. Seulement l'empire de Constantinople a gagné sur elle toute la partie occidentale de la Chersonèse taurique jusqu'à l'embouchure du Dniéper. D'un autre côté, il a perdu le littoral de l'est et du sud, où se trouve *Théodosia* ou Caffa; cette partie de la Tauride (Crimée) appartient aux Chazares. Dans la *Slavie orientale*, nous voyons apparaître, sur la Baltique et le golfe de Livonie, les *Curenes*, les *Littuani*, les *Semgalli*, les *Lettgalli* et les *Livenes*. Tout le littoral de cette contrée porte le nom d'*Estland* ou *pays des OEstiens*. A l'orient du Volga, entre ce fleuve et le Daix (Oural), sont établis les *Uzes*, autre peuplade de race turque, comme les Chazares et les Petschenègues.

(1000) Les *Petschenègues* n'ont changé ni de situation ni d'étendue; aucun peuple nouveau n'a paru sur la scène; mais le *grand duché de Russie* s'est prodigieusement accru sous les premiers successeurs de Rurik, son fondateur. Au sud-ouest, il vient s'appuyer sur les monts Krapacks; mais ses acquisitions les plus importantes sont vers l'est. Les Chazares ont été entièrement exterminés ou soumis, et leur nom a disparu, si ce n'est dans la partie de la Chersonèse taurique que nous avons vue en leur possession et où ils se sont maintenus, et au delà du Volga, sur la mer Caspienne, où une peuplade chazarienne s'est réfugiée sur le territoire des *Uzes*.

(1100) Le *grand duché de Russie* s'est accru, au nord-est, de ce qui forme aujourd'hui les gouvernemens de Vologda et d'Olonetz, aux dépens des *nations finnoises*, resserrées ainsi dans la Finlande; mais il a perdu à l'est ce qu'il avait conquis, dans le siècle précédent, sur les Chazares. Les *Uzes* et les *Comans*, que les Russes appellent *Polovzes*, et que nous avons vus établis entre le Daix et le Volga, ont passé ce dernier fleuve, et se sont établis, non seulement sur le territoire des Petschenègues, mais encore, au nord-est, dans tout le pays arrosé par le Don, et dans la contrée située à l'ouest et au sud du Volga, jusqu'à l'embouchure de l'Oka, qui limite de ce côté le grand duché de Russie. Les Petschenègues se sont réfugiés dans l'ancienne Mœsie (Bulgarie et Servie). Toute la *Chersonèse*

taurique, et un canton au nord de l'isthme, appartiennent à l'empire d'Orient. Le *royaume de Pologne* s'étend des Krapacks à la Baltique, et de la Silésie qui y est comprise jusqu'au Bog qui le sépare du grand duché de Russie. Le *grand duché de Lithuanie* s'est formé entre le Niémen et la Duna. La Prusse s'étend entre le royaume de Pologne, le grand duché de Russie, celui de Lithuanie et la mer Baltique.

(1200) La Russie, divisée alors en deux grandes principautés, n'a pas éprouvé de changement notable dans ses limites. Au sud, le pays des *Polovzes* ou *Comans* est particulièrement désigné sous le titre de *Khanat de Kaptshack*. Au nord-est, une peuplade de *Bulgares*, que nous avons vu établie sur les bord du Volga et de la Kama, semble prendre de l'extention et se remontrer comme nation. Les *Polovzes* ont enlevé la Chersonèse à l'empire grec; ce dernier, toutefois, en a conservé le littoral du sud, depuis Kherson jusqu'à Kertsch, sur le Bosphore cimmérien.

(1300) L'invasion de Dschingis-Khan, et de son fils Bati, a détruit l'indépendance de la Russie. Tout cet état, à l'exception des principautés de Novgorod et de Pskov, dans le nord, est soumis aux Khans mongols qui n'y conservent les princes russes qu'à titre d'investiture et d'hommage. Une horde de Tartares, sous le nom de *Nogaïs*, s'est établie sur la Mer Noire, depuis les Krapacks à l'ouest jusqu'au Don. La *Horde de Kaptschak*, appelée, par les historiens de cette époque, *Horde d'Or*, est repoussée, par les Nogaïs, à l'orient du Volga, et s'étend jusque dans la Permie. La région de *Pascatir* (ou des Baschkirs) est connue, à cette époque, sur le mont Oural, vers les sources du *Jaik* (l'Oural). Le *grand duché de Lithuanie* s'est étendu vers l'est jusqu'au Dniéper, borné au sud par le marais de Pinsk, et au nord par la Livonie et la principauté de Pskov. Le royaume de Pologne a conservé à peu près la même étendue; mais la Prusse s'est accrue de toute la Livonie. Les dénominations de *Russie Blanche* et de *Russie Rouge*, la première au nord, la seconde au sud du 51° lat. N., s'introduisent pour la première fois.

(1400). Le *grand duché de Moscovie* (ce nom a succédé à celui de *Russie*) se trouve considérablement resserré vers l'ouest par les empiètemens du *royaume de Pologne*, qui s'est étendu sur tout le bassin du Dniéper. Le Dniester, au sud, sépare ce nouvel état de la *Moldavie*. — Le *royaume de Kapstchak*, occupant tout le territoire qui s'étend entre la mer Caspienne, le Caucase, la Mer Noire, le royaume de Pologne, le Jaik, les monts Oural, et le grand duché de Moscovie, conserve encore son droit de suzeraineté sur ce dernier état. — Au nord, les principautés de Novgorod et de Pskov sont toujours indépendantes. — La Prusse a ajouté à ses possessions en Livonie celle de l'Esthonie sur le golfe de Finlande.

(1500). Le *grand duché de Moscovie* s'est affranchi de la domination des Mongols, et a reconquis sur eux le royaume de Kazan. A l'ouest, il a repris sur la Lithuanie la *principauté de Sweria*, qui s'étend à

l'orient du Dniéper. Les principautés du nord, qui avaient profité des troubles précédens pour se rendre indépendantes, sont réunies à la couronne, ainsi que tout le territoire qui s'étend jusqu'à la Mer Glaciale. — La *Livonie* forme un état indépendant séparé de la Prusse; elle s'étend dans ce qui forme aujourd'hui les gouvernemens d'Esthonie, de Livonie et de Courlande. — La *grande horde de Kapstchak* a été presque anéantie par les armes de Timour-bek, qui succéda à Dschingis dans la dévastation d'une partie du monde; sur le territoire qu'elle occupait du Bog au Jaïk se sont formés deux royaumes : ceux de *Krim* et d'*Astrakhan*. Les *Nogaïs* sont repoussés entre le Volga et le Jaik.— L'empire d'Osman, qui a succédé à l'empire grec, possède le littoral méridional de la presqu'île de Crimée.

(1600). Les Czars de Moscovie, en soumettant le royaume d'Astrakhan, ont étendu les limites de l'empire jusqu'à la Mer Caspienne et au Caucase. — Le *royaume de Crimée* appartient aux Turcs : il s'étend jusqu'à l'orient de la mer d'Azov, dans le pays habité par les Kosaques de la Mer Noire. — Le *royaume de Pologne* a acquis la *Livonie;* la *Courlande* est passée à la Prusse, et l'*Esthonie* à la Suède. Les îles d'Osel et de Dago, dans le golfe de Livonie, appartiennent au Danemarck.

(1700). La *Livonie*, l'*Esthonie*, l'*Ingrie* et la *Carélie* sont passées à la Suède. — La Courlande est détachée de la Prusse, et forme un duché séparé. Les frontières européennes de la Russie n'ont pas subi de changement notable. —Le littoral entier de la Mer Noire appartient à l'empire Ottoman.

(1788). La Russie a acquis sur la Suède l'*Ingrie*, la *Carélie*, la *Livonie* et l'*Esthonie*. Le Bog lui sert de limite du côté de la Turquie d'Europe; elle est séparée des possessions asiatiques de la même puissance par le Kouban. Par conséquent tout l'ancien royaume de Crimée est revenu sous sa domination.

Depuis cette époque jusqu'à nos jours, la Russie s'est constamment accrue aux dépens de toutes les puissances qui l'entourent; la Suède, la Turquie et la Perse ont vu passer entre ses mains quelque partie de leurs provinces; presque toute la Pologne est maintenant enclavée dans l'empire.

Une conséquence naturelle de cette succession rapide et d'invasions dont la Russie a été le théâtre, et de conquêtes par lesquelles elle s'est agrandie aux dépens de ses voisins, a été d'occasioner, dans les peuples qui reconnaissent aujourd'hui sa domination, une diversité prodigieuse quant au langage, aux mœurs, aux habitudes. On sera sans doute bien aise de trouver ici un tableau dans lequel nous avons réuni les noms de toutes les tribus qui habitent les provinces de la Russie européenne, classées selon la race principale à laquelle elles paraissent se rattacher. Ces races sont, pour l'Europe, au nombre de cinq : la *race slavonne*, la *race finnoise*, la *race tartare*, la *race Samoïéde*, la *race caucasienne*. On peut y joindre les *colons de plusieurs peuples*, répandus dans diverses parties de la Russie.

1. *Peuples de race slavene.*

1. *Russes*. On a proposé diverses hypothèses pour expliquer l'origine de ce nom de *Russes*. Il ne peut entrer dans notre plan de suivre leurs auteurs dans les savantes conjectures auxquels ils se sont livrés; il nous suffit de savoir que, lorsque Rurik eut assujetti les Slaves de Novgorod à sa domination, ceux-ci prirent de leurs nouveaux maîtres le nom de *Russes*, qu'ils ont transmis ensuite à toute la nation. On porte le nombre des *Russes preprement dits* à 15 ou 16 millions. On les distingue en deux familles principales :

a. *Weliko-Russes*, ou de la grande Russie.

b. *Malo-Russes*, ou de la petite Russie, répandus principalement dans les gouvernemens de Kiev, de Tchernigov, de Novgorod-Severski, de Koursk, d'Orel, de Tambov, etc.

2. *Kosaques*. Les Kosaques sont descendans des *Malo-Russes*, ou Russes de Kiev. Ils commencèrent à former un corps séparé du reste de la nation, lors de la conquête de Kiev par Gedemin, grand duc de Lithuanie, en 1320. Poussés par la crainte de ce conquérant, un grand nombre de fuyards abandonnèrent les lieux de leur naissance, et se réunirent vers l'embouchure du Dniéper, où ils commencèrent à former un petit état. L'irruption des Tartares dans le duché de Kiev en 1415, augmenta considérablement leur nombre : la réunion de ce duché à la Pologne y contribua encore plus. Ce nouvel état prit le nom de *Petite Russie*, pour le distinguer du grand duché de Russie. La constitution militaire que leur imposait leur situation leur valut sans doute des Tartares le nom de Kosaques, nom tartare qui signifie homme armé. Vers le milieu du dix-septième siècle, un grand nombre de Kosaques traversèrent le Dniéper et s'établirent à l'orient de ce fleuve, dans un canton inhabité depuis l'invasion des Tartares : telle est l'origine des *Kosaques slobodes*. Une autre branche de cette nation, celle des *Kosaques zaporogues*, s'était établie cinquante ans plutôt sur la droite du Dniéper, vers son embouchure, près des fameuses cataractes de ce fleuve. En 1792, les Kosaques zaporogues ont été transportés à l'orient de la mer d'Azov, où ils ont pris le nom de *Kosaques de la Mer Neire*. Toute la nation des Kosaques est divisée en deux races, soumises l'une et l'autre à plusieurs subdivisions.

A. *Kosaques de la petite Russie ou de l'Ukraine*. Ceux-ci sont divisés en

a. *Kosaques slobodes*,

b. *Kosaques zaporogues*.

Ces deux branches, dispersées d'abord, ont été rassemblées ensuite sous le titre de

a-b. *Kosaques de la Mer Neire;*

B. *Kosaques du Don*. Cette seconde branche de la nation des Kosaques tire son origine des Russes de Novgorod et de Moscou ou des *Weliko-Russes*. Ils n'ont pu s'établir dans ces contrées qu'après l'expulsion des Tartares dans le seizième siècle. Leur genre de vie et leur constitution leur auront fait donner par les Tartares le nom de *Kosaques*, comme ils l'avaient déjà donné aux *Petits-Russes* réfugiés en Ukraine.

Les *Kosaques du Don* se sont divisés en plusieurs branches. Les plus notables sont :

a. *Kosaques du Volga ;*

b. *Kosaques de Grebinski* ou *du Terek ;*

c. *Kosaques d'Orenbourg ;*

d. *Kosaques de l'Oural.*

On porte le nombre total des Kosaques à environ 3 millions d'individus. Ce nombre est peut-être exagéré. Ils suivent, comme les Russes, le rit grec oriental.

3. *Polonais*. Les Polonais sont aujourd'hui très nombreux dans l'empire russe. On peut estimer leur nombre à 6,500,000.

4. *Lithuaniens* ou *Lettes*. Ils sont répandus dans la Livonie, la Curlande et la Lithuanie. La religion luthérienne domine parmi eux ; cependant ceux qui habitent la Lithuanie sont principalement catholiques.

5. *Serviens*. Ce n'est qu'une colonie établie en 1754 dans la Russie méridionale. Ils suivent le rit grec.

II. *Peuples de race finnoise.*

Dans la géographie historique de la Russie, nous avons vu constamment les peuples finnois occuper le nord de la Russie. On les trouve depuis le Cap-Nord en Laponie jusqu'aux monts Oural et au Volga. Ils se distinguent des Slaves et des Goths par leur religion et leur langue. Celle-ci est très douce. On compte douze tribus de cette race.

1. *Finnois propres*. Ils habitent la Finlande, qu'ils nomment *Suomen-Sari*, pays marécageux. Ils s'appellent eux-mêmes *Suoma-Lainen*, habitans des marais. Leur nombre est d'environ 900,000. Ils sont luthériens.

2. *Lapons russes*. Leur nombre est porté à 1200 familles. Ils sont presque tous idolâtres.

3. *Esthes* ou *Esthoniens*. Les Russes les nomment *Tscheudes*. Ils habitent l'Esthonie et une partie de la Livonie. Leur nombre est de plus de 400,000. Ils sont luthériens.

4. *Lives*. Ils habitent une partie de la Livonie ; leur nombre est peu considérable.

5. *Permiaks*, appelés anciennement *Biarmiens*. Ces peuples paraissent avoir joui autrefois d'un

degré de puissance, de richesse, et même de civilisation bien supérieur à ce qu'on voit chez eux dans des temps plus modernes. Ils sont aujourd'hui en partie mélangés avec les Russes; et les gouvernemens de Perm et de Viatka sont les seuls où ils conservent encore leur nom. Ils ont adopté la langue et la religion de leurs nouveaux maîtres.

6. *Siriaines*. Ils habitent la province d'Ustiug-Veliki. C'est une tribu de Permiens. Ils ont adopté la religion des Russes.

7. *Vogoules*. Ils sont répandus sur la partie septentrionale des Oural, dans les gouvernemens de Perm et de Tobolsk. Cette tribu nomade est assez nombreuse. Ils professent le christianisme, dont les pratiques sont chez eux mélangées de celles de leur ancienne idolâtrie. Ils se donnent à eux mêmes le nom de *Mantschi*.

8. *Votiakes*. Ils habitent dans les gouvernemens de Viatka et d'Ufa. Ils parlent le pur finnois. Leur nombre est de 45,000 âmes. Ils s'appellent eux-mêmes *Oud-Mord*.

9. *Tcheremisses*. Ils sont répandus sur les bords du Volga, dans les gouvernemens d'Ufa, de Simbirsk, de Kasan et de Viatka. Leur dialecte finnois est altéré par le russe et le tartare. Nombre: 33,000. Ils se donnent le nom de *Mari*.

10. *Tchouvaches*. Tribu considérable répandue dans les mêmes gouvernemens que la précédente. Leur langage est fortement mélangé de tartare. Nombre : 200,000. Ils sont idolâtres.

11. *Mordviens* ou *Mordvas*. Ils habitent les bords de l'Oka et du Volga. Nombre : 44,000.

12. *Tepteri*. Ce nom a été imposé par les Russes à un assemblage d'individus de la plupart des tribus précédentes, auxquels se sont joints quelques Tartares. Leur nombre est de 30 à 40,000. Le mot tartare *tepteri* signifie un homme qui ne peut payer d'imposition.

III. *Peuples de race tartare.*

Les peuplades de race tartare, qui habitent aujourd'hui sur le territoire russe en Europe, tirent leur origine des irruptions du célèbre Dschingis-Khan et de son petit-fils Baty. On ne peut aujourd'hui en fixer positivement le nombre; mais il a toutefois considérablement dégénéré de son ancienne étendue. On compte maintenant quatre tribus tartares en Europe.

1. *Tartares* proprement dits. Habitent l'ancien *Khanat de Kaptschak*, fondé dans le treizième siècle par Baty. Ils se subdivisent en

a. *Kaptschats* propres, dans les steppes d'Astrakhan. Cette tribu est aujourd'hui dispersée parmi les Kirghis et les Baschkirs.

b. *Tartares de Kasan*. Leur nombre s'élève aujourd'hui à 100,000. Ce sont les restes de l'ancien Khanat de Kasan, qui fut conquis par les Russes en 1552.

c. *Tartares d'Astrakhan.* Restes du Kaptschak d'Astrakhan, conquis en 1554 par les Russes. Leur nombre ne dépasse pas 2,000 familles.

d. *Tartares de Krimée.* Restes de l'ancien royaume de Krimée, conquis par les Russes en 1783. Il ne reste aujourd'hui dans ce pays que 50,000 individus de cette race.

2. *Tartares Nogaïs.* Cette horde se rendit indépendante en 1280, sous la conduite de leur chef Nogaï, dont ils prirent le nom. Ils s'appellent aussi *Maukats.* On les divise en

a. *Tartares Nogaïs orientaux.* Entre le Dniéper, le Don et la Krimée.

b. *Petits Nogaïs*, ou *Tartares du Kuban.* Ceux-ci sont les plus nombreux.

3. *Mechtchériaks.* Ils habitent dans le gouvernement d'Orenbourg. Leur nombre ne dépasse pas 2,000 familles.

4. *Baschkirs.* Ils habitent entre les rivières de Kama, du Volga, et d'Oural. Ils tirent leur origine des Nogaïs et des *Bulgares* ou *Bolgares* (peuples du Volga), qu'on trouve très anciennement dans cette contrée, et qui s'avancèrent ensuite plus à l'ouest. Leur nombre s'élève à 27,000 familles.

Les autres tribus de cette race, habitant les possessions russes de l'Asie, ne sont pas de notre sujet actuel.

IV. *Peuples de race samoïède.*

Le siége principal de cette nation est en Sibérie. Cependant une de leurs tribus est répandue sur les côtes du gouvernement d'Arkhangelsk. Ils sont idolâtres.

V. *Peuples du Caucase.*

On a observé avec raison que, dans aucun endroit du monde, un aussi grand nombre de tribus entièrement différentes sous tous les rapports n'étaient réunies dans un espace aussi circonscrit. Aux peuples aborigènes du Caucase se sont jointes, à différentes époques, diverses peuplades asiatiques que les fréquentes révolutions de cette partie du monde ont forcées de s'expatrier. D'après les langues principales parlées dans divers endroits du Caucase, on a classé sous huit divisions générales les peuples qui l'habitent.

1. *Géorgiens*, subdivisés en : a. *Géorgiens* proprement dits, b. *Imeretiens*, c. *Guriens*, d. *Mingreliens*, e. *Suanes.*

Les Géorgiens peuvent former une masse de 300,000 individus. Le rit grec domine chez eux ; ils ont un langage totalement différent de tous les langages connus.

2. *Abasses* ou *Asbnes*, dont les principales tribus sont celles des : a. *Beschilbaï*, b. *Schapsich*, c. *Natuchasches.*

3. *Tcherkesses* ou *Circassiens*, divisés en deux classes : A. *Circassiens du Kuban*. On distingue chez eux les tribus des : a. *Temirgol*, b. *Beslènes*, c. *Muschcks*, d. *Schagackt*. B. *Circassiens de la Kabardie*, divisés en : a. *Grande Kabarda*, b. *Petite Kabarda*. Les Circassiens sont mahométans.

4. *Ossètes* ou *Irones*. Leurs principales tribus sont celles des : a. *Dugores*, b. *Badilles* c. *Nitigures*, d. *Tcherkessates*, e. *Dimfars*.

5. *Kistes*, appelés par les Tartares *Mizshegis*; leurs principales tribus sont celles des : a. *Ingousches*, b. *Tchetchentzes*, c. *Karabulaks*, d. *Tusches*.

6. *Lesghis*, répandus dans le *Lesghistan* et le *Daghestan* : on les divise en huit tribus principales, d'après les huit principaux dialectes de leur langage, qui se rapporte plus au finnois qu'à toute autre langue connue. Ces huit tribus sont : a. Les *Awares* ou *Aerses*, dans lesquels on retrouve la souche des fameux Awares, dont il est fait mention dans notre géographie historique de la Russie. b. Les *Dides* et les *Unsos*, c. Les *Kabutches*, d. Les *Andys*, e. Les *Akousches*, les *Kouvesches* et les *Zudacars*, dans le Daghestan, f. Les *Kasikumuks*, sur le Koïsou, g. Les *Kaïdacks* et les *Karakaïdacks*, entre Tarki et Derbent, h. Les *Karaëls*.

Le Daghestan renferme encore deux tribus remarquables; ce sont : a. Les *Kumucks*, b. Les *Truchmènes*.

7. Diverses tribus de *Tartares*, de *Mongols*, de *Huns*, et d'autres colonies étrangères répandues dans divers endroits du Caucase.

8. Les *Talidjs*, tribu indépendante, habitant sur le golfe de Kizil-Agadj, dans le Ghilan septentrional.

VI.

A ces peuples nombreux et variés répandus dans l'étendue de la Russie d'Europe, il faut joindre diverses colonies étrangères établies dans différens gouvernemens. Les principales sont celles des : 1. *Allemands*, établis dans les gouvernemens de Riga, de Revel, de Courlande et de Pétersbourg. Leur nombre s'élève à plus de 100,000. 2. *Suédois*, en Finlande et en Esthonie. 3. *Danois*, dans les îles de Dagœ et d'Œsel. 4. *Italiens*, dans la Tauride, descendans des Génois, anciens maîtres du pays. 5. *Grecs*, *Albanais*, *Moldaves*, *Valaques*, dans les gouvernemens d'Ekatherinoslaw et de la Tauride. 6. *Turcs*, *Arméniens*, *Juifs*, dans diverses parties de l'empire.

Nota. Dans nos Considérations générales nous avons omis de parler des colonies militaires parce que cette institution, effrayante pour les autres peuples, plus effrayante pour le pays, sera incessamment supprimée ou recevra de grandes modifications.

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE

ou

ALLEMAGNE.

(Voir la Carte N° 10—3, IIe Livraison, p. 73.)

Le nom d'*Allemagne* n'a jamais été spécialement appliqué à aucun état en particulier ; mais on s'en est constamment servi pour désigner l'ensemble des régions situées pour nous au delà du Rhin, et s'étendant, d'autre part, entre l'Adriatique, la Vistule, le Danube et la Baltique. C'est un nom géographique sorti des bords du Rhin et du lac de Constance, vers le déclin de l'empire romain, qu'un usage difficile à expliquer, et successsivement propagé vers l'Est et vers le Nord, a enfin attribué à la totalité des régions connues des anciens sous le nom de *Germania*. L'habitant de ces contrées ne se donne pas à lui-même ce nom d'*Allemand:* il se désigne par celui de *Deutsch,* et il applique le nom national de *Deutschland* à ce que nous appelons l'*Allemagne*. Toutefois, si nous jetons un coup d'œil sur l'organisation politique à laquelle est soumise aujourd'hui l'ancienne Germanie, trois divisions principales y frappent nos regards : l'*empire d'Autriche* en occupe la partie méridionale; au nord, les rives de la Baltique sont occupées par le *royaume de Prusse;* et, à l'occident de ces deux puissances, dont elle englobe même des provinces considérables, la *Confédération Germanique* s'étend jusqu'au Rhin et même au delà. Celle-ci diffère essentiellement des deux autres : ce n'est pas une puissance unique dont toutes les parties, rattachées par un fil commun au même centre de pouvoir, ne reconnaissent qu'un maître, et ne sont régies que par des lois uniformes; c'est, au contraire, un assemblage d'états plus ou moins considérables, distingués par un grand nombre de titres diffé-

rens, soumis à autant de souverains indépendans les uns des autres, régis chacun par des lois et des constitutions diverses, mais réunies, par un pacte commun, dans une alliance offensive et défensive, et formant, par cette agglomération politique, un corps capable de servir de contre-poids aux deux grandes puissances du reste du continent allemand.

La nouvelle organisation de l'Allemagne (1) est consacrée par l'acte du congrès de Vienne du 9 juin 1815. Le but est la sûreté des états de la Confédération; ils sont tous représentés par des plénipotentiaires dans une diète où l'Autriche préside. Il y a deux espèces d'assemblées; l'une pour les affaires ordinaires : elle se compose de dix-sept voix; une autre délibère sur les lois fondamentales. Les votes, dans ce cas, attribués à chaque état dans la proportion de son importance, sont au nombre de soixante-neuf. La diète a son siége à Francfort-sur-le-Mein. Toute difficulté entre les états confédérés se décide par voie de médiation ou par jugement, et non par les armes.

Limites.

L'*Allemagne*, dans cette acception qui la restreint à l'étendue de la *Confédération germanique*, a pour limites *au nord:* la mer d'Allemagne ou du Nord, l'Eyder, qui la sépare du duché de Sleswig au Danemarck, et la mer Baltique.

A l'est: une partie de la rivière de Kuddow, la portion inférieure du cours de la Netza (frontières des provinces prussiennes qui ne font pas partie de la Confédération).

La Brinica (frontière d'une partie de la Pologne et la république de Kracovie).

Les monts Klokatz, les montagnes de Kreutz, rameau méridional des Krapacks, la rivière de Schwartzeau, la rivière de Bafnitz, celle de Szutla, et une portion du cours de la Save (frontières des provinces autrichiennes qui ne font pas partie de la confédération).

Au *sud:* la partie inférieure du cours de la Culpa (frontière de la Croatie autrichienne).

Le golfe de Quarnerolo et celui de Trieste, qui font partie de la mer Adriatique.

Les Alpes Carniques, une partie des Alpes du Tyrol (frontières du royaume lombard-vénitien, à l'empire d'Autriche).

Le mont Rhatico, une partie du cours du Rhin jusqu'à son entrée dans le lac de Constance, le lac de Constance, une autre portion du Rhin, depuis son issue de ce lac jusqu'à Bâle (frontières de la république helvétique).

(1) D'après l'opinion la plus commune, *all-mann* signifia dans l'origine *une réunion, un assemblage d'hommes.*

A l'*ouest:* le Rhin, depuis Bâle jusqu'à l'embouchure de la Lanter, une partie du cours de cette dernière (frontières de la France).

Une partie du cours de la Meuse, le cours de la Wolter, qui se jette dans la Mer du Nord (frontières du royaume des Pays-Bas).

Renfermée dans ces limites, la confédération s'étend, du Nord au sud, des 44° 50' aux 54° 50' lat. N., et de l'est à l'ouest, des 2° 30' aux 16° 50' long. E. On estime sa surface à 11,735 lieues carrées, et sa population à 30,000,000 d'âmes.

LIGNES DU PARTAGE DES EAUX; DISPOSITION DU TERRAIN; MONTAGNES.

Par la nomenclature des limites de la Confédération, on a vu qu'au nord elle est appuyée sur deux mers: celle du Nord et la Baltique, qui toutefois, séparées seulement par la presqu'île de Danemarck, et communiquant ensemble par le Cattégat, ne forment qu'un seul et même système d'eaux de ce côté. Quoiqu'au sud deux golfes de la mer Adriatique baignent une petite étendue de côtes de la Confédération, aucune rivière tant soit peu considérable ne tombe dans cette mer; et à peine si l'on peut compter pour quelque chose la partie de son bassin qui entre dans les états confédérés. Le Danube, qui traverse la partie méridionale de la Confédération, et qui reçoit dans son cours un si grand nombre de rivières considérables, va, à l'est, se jeter dans la Mer Noire, et, par conséquent, toute la partie méridionale de l'Allemagne appartient au bassin de cette dernière mer, bien que ses côtes n'en soient pas baignées. Cette position géographique détermine *deux grandes pentes générales du terrain:* l'une au nord, ayant pour limites la Mer du Nord et la Baltique; l'autre au sud-est, à laquelle la Mer Noire sert de point d'appui et de limite. Ces deux pentes générales sont séparées par *une grande ligne de faîte ou de partage des eaux,* qui, se rattachant à l'est, aux monts Valdaï, que nous avons vus, en Russie, séparer de même les bassins des mers Arctiques et de la Mer Noire, vient se joindre, à l'ouest, aux Alpes des Grisons, vers le 47° de lat. N. et le 8° de long. E. Cette grande ligne de partage est formée, dans son étendue, par une partie des Krapacks, les montagnes de Moravie, le Bohœmer Wald, les Alpes de Souabe et les monts Arlberg. Nous allons énumérer successivement les rameaux principaux que cette ligne de faîte, en partant du sud-ouest, jette à droite et à gauche, et les bassins secondaires ou de fleuves formés par ces rameaux.

Au *nord,* bassins de la mer d'Allemagne et de la Baltique:

1° Sous le 6° degré de long. E. et vers le 48° latit. N. un rameau, se détachant des Alpes de

Souabe, court au Nord sous le nom de *montagnes de la Forêt-Noire*, sur les confins du grand duché de Bade, et du royaume de Wurtemberg ; il sépare, dans une étendue d'une trentaine de lieues, le bassin de la Neckar de celui du Rhin.

2° Vers le 8° long. E. et le 49 lat. N., un second rameau, se détachant des Alpes de Souabe, court vers l'ouest, sous le nom de *Mont Spessart et d'Odenwald*, dans la partie septentrionale du royaume de Wurtemberg et du grand duché de Bade, et à travers celui de Hesse-Darmstadt ; il sépare les bassins de la Neckar et du Mayn ou Mein.

3° Un autre rameau, se détachant du Bohœmer-Wald au *Mont Fichtel*, vers le 50° lat. N. et les 10° long. E., se dirige vers le N. O. à travers les petits états saxons, les duchés de Hesse-Darmstadt, de Hesse électorale, et le grand duché du Bas-Rhin, sous les noms de *Rhœngebirge*, de *Vogelsberg*, de *Rothnaar*, d'*Harstrang* et d'*Egge*, et sépare les bassins du Mayn et du Rhin de celui du Weser. Plusieurs rameaux tertiaires jetés par celui-ci à gauche, séparent, dans le bassin du Rhin, les bassins particuliers du Mayn et de la Lahn, de la Lahn et de la Sieg, de la Sieg et de la Rurhr, de la Rurhr et de la Lippe, enfin de la Lippe et des affluens du Zuyder-zée. Une autre ramification plus considérable qu'il envoie au nord, à travers les principautés saxonnes, la province de Saxe qui appartient à la Prusse, le royaume de Hanôvre et le duché de Brunswich, sépare, sous les noms de *Thuringerwals*, de *Wesergebirg* et de *Hartz*, les bassins du Weser et de l'Elbe, affluens de la mer d'Allemagne.

4° Sous le nom de *Monts Sudètes*, un quatrième rameau considérable se détache des monts de Moravie au 50° lat. N. et au 15° 30″ long. E., et courant vers le N. O., d'abord sur les confins de la Bohême et de la Silésie, ensuite à travers le royaume de Prusse, les duchés de Mecklembourg, le Holstein et le Jutland, va se terminer à la pointe septentrionale du Danemarck. Séparant les bassins particuliers de l'Elbe et de l'Oder, le premier affluent de la mer d'Allemagne et le second de la Baltique, il sert ainsi de limite entre les bassins de ces deux mers.—Au point où l'Elbe prend sa source dans les monts Sudètes, ceux-ci envoyant à l'ouest un rameau, ou plutôt se prolongeant eux-mêmes, *comme montagnes*, sous le nom de *Monts Riesen* ou *des Géants*, se recourbent bientôt vers le S. O., sous le nom d'*Ertzbirge* ou *Hartz-Wald*, et viennent se rattacher par le *Mont Fichtel* aux *Bohœmer-Wald* au point où l'Eger prend sa source, formant ainsi la limite septentrionale de la Bohême, et embrassant, dans leur développement semi-circulaire, un espace de près de cent lieues. L'Elbe, arrosant, dans sa partie supérieure, une portion de la Bohême, semble, en entrant dans le royaume de Saxe, se frayer de force une issue à travers cette immense barrière qu'on dirait que la nature a voulu opposer à son cours.

Au sud, bassins de la Mer Noire et de l'Adriatique :

5° La ligne européenne de faîte, longeant de très près dans presque toute la largeur de la Confédération germanique le cours du Danube, n'envoie vers le sud qu'un seul rameau, mais un rameau très considérable qui égale, s'il ne la surpasse pas, la hauteur des montagnes qui forment la ligne principale. Se détachant des Alpes des Grisons sous les 7° 20′ long. E. et les 46° 30′ lat. N., ce rameau court au sud-est et va se terminer, en Europe, sur le canal de Constantinople, après avoir traversé une partie de l'Autriche et de la Turquie, et séparé les bassins de l'Adriatique et de la Mer Egée de celui de la Mer Noire. Il est formé, dans l'étendue de la Confédération, par les *Alpes Rhétiques* ou *du Tyrol*, les *Alpes Carniques*, les *Alpes Juliennes* et les *Alpes Dinariques*. Servant lui-même de souche à un assez grand nombre de ramifications tertiaires, qui forment les bassins particuliers des affluens méridionaux du Danube, il envoie successivement :

1° Un rameau qui, se dirigeant droit à l'est, et prenant successivement les noms d'*Alpes de Salzbourg*, d'*Alpes de Styrie* et de *mont Semmering*, sépare le bassin de la Drave des affluens du Haut-Danube.

2° Au sud, un autre rameau qui, courant dans la partie méridionale du Tyrol, sépare le bassin de l'Adige de ceux de la Brenta et de la Piave, qui n'appartiennent pas à la Confédération germanique.

3° Enfin, de nouveau à l'est, un troisième rameau qui porte, comme une partie de la ligne principale, le nom d'*Alpes Carniques*, et sépare le bassin de la Drave de celui de la Save. Au reste, la majeure partie de ces derniers rameaux appartient plus spécialement à l'Autriche, et nous y reviendrons quand nous décrirons les possessions de cette puissance.

ACCIDENS NATURELS FORMANT LIMITE DE LA CONFÉDÉRATION.

Mers : d'*Allemagne* ou *du Nord* (*Voyez* 2e partie, p. 80).

Baltique (*V.* la même partie, p. 79).

Adriatique (*V.* la même partie, p. 81).

Golfes : *de Quarnerolo*. Partie de la mer Adriatique, resserrée entre la côte orientale de l'Istrie et celle de la Croatie. Aucune rivière, tant soit peu notable, ne s'y jette ; mais, en revanche, il renferme plusieurs îles assez considérables, entre lesquelles il faut distinguer celles de *Veglia*, de *Cherso* et d'*Arbe*.

De Trieste. Autre partie de la même mer, séparée du golfe de Quarnerolo par la presqu'île de l'Istrie. La ville de Trieste, située sur ses bords, lui donne son nom. Ses côtes, au nord et à l'ouest,

sont basses et marécageuses. Il ne renferme aucune île notable; mais il reçoit plusieurs rivières assez remarquables, telles que le *Tagliamento*, le *Lisonzo* et le *Quiete*.

Rivières : l'*Eyder* (*V.* 2e partie, p. 105).

Kuddow. Rivière du royaume de Prusse. Elle court du nord au sud, et se jette dans celle de Netza par les 14° 30′ long. E., sous le 53° lat. N., en face le village d'Usez. Dans une partie de son cours, elle sépare du gouvernement de Marienwerder, partie non confédérée de la Prusse occidentale, ceux de Coslin et de Francfort, qui sont de la Confédération.

La *Netza*. Rivière considérable, dont le cours appartient à la Prusse. Elle prend sa source aux confins du royaume de Pologne, court de l'est à l'ouest, et vient se jeter dans la Warta, affluent de l'Oder. Par le moyen d'un canal qui réunit la Netza à la Braa, affluent de la Vistule, ce dernier fleuve communique avec l'Oder. La Netza, dans une partie inférieure de son cours, sépare le gouvernement de Francfort, partie de la Prusse confédérée, du grand duché de Posen, partie non confédérée du même royaume.

La *Brinica*. Petite rivière, affluent de la Vistule. Elle sépare la Silésie, partie confédérée du royaume de Prusse, du royaume de Pologne, et de la petite république de Kracovie.

La *March*. Rivière de Moravie qui, prenant sa source dans les monts Sudètes, aux confins de la Silésie, coule vers le sud, et se jette dans le Danube après un cours d'environ soixante lieues. Dans le bas de son cours, elle sépare de la Hongrie les provinces de Moravie et d'Autriche, qui font partie de la Confédération.

La *Schwartzeau*. Rivière de la province d'Autriche qui, coulant vers le nord-est, se jette dans le Danube un peu au dessus de Presbourg, presque en face de l'embouchure de la March; le bas de son cours sépare de la Hongrie la province confédérée d'Autriche.

La *Bafnitz*. Affluent de la Feistrutz qui se jette dans le Raab. Cette petite rivière sépare de la Hongrie la province Styrienne de Grœtz, qui fait partie de la Confédération.

La *Szutla*. Petite rivière, affluent de la Save. Elle sépare la Styrie, province confédérée de l'empire d'Autriche, de l'Esclavonie, autre province non confédérée.

La *Save* (*V.* 2e partie, p. 112).

La *Culpa* sort des Alpes Juliennes, et, courant à l'est, va se jeter dans la Save après un nombre prodigieux de détours. Dans le bas de son cours, elle sépare le royaume d'Illyrie de la partie de la Croatie non confédérée.

Le *Rhin* (*V.* 2e partie, p. 106).

La *Lauter*. Elle sort du mont Tonnerre, qui dépend du système des Vosges, et, coulant vers le sud-est, vient se jeter dans le Rhin un peu au dessous du Lauterbourg, par les 49° lat. N. Dans le

bas de son cours, elle sert de limite entre la France et le cercle du Rhin, dépendance du royaume de Bavière et partie de la Confédération.

La *Meuse* (*V.* 2ᵉ partie, p. 107).

La *Wolter* sort d'un petit lac, et, courant au nord, va se jeter dans l'estuaire de l'Ems après un cours d'environ quinze lieues. La limite des royaumes des Pays-Bas et de celui d'Hanôvre, qui fait partie de la Confédération, longe, à peu de distance, la droite de cette rivière.

Lacs. *Lac de Constance* (*V.* 2ᵉ partie, p. 102).

Montagnes. *Mont Klokatz.* Nœud de montagnes, réunissant les monts Krapacks qui s'y terminent aux monts Sudètes qui en sont la continuation occidentale. Le *mont Klokatz* est situé sous le 16ᵉ long. E. et par les 49° 30' lat. N. La Beczwa, affluent de la March, l'Olsa, qui se jette dans l'Oder, et quelques autres affluens de ce dernier fleuve y prennent leur source. Il est situé sur les confins de la Gallicie, de la Hongrie, de la Silésie et de la Moravie. Ces deux dernières provinces, l'une à la Prusse, la seconde à l'Autriche, font partie de la Confédération.

Monts Kreutz. Rameau du Krapack auquel il se rattache par le mont Klokatz. Le mont Kreutz se dirige au sud, entre les affluens de la March et ceux du Vag. Il sépare la Moravie de la Hongrie.

Alpes Carniques. (*V.* 2ᵉ partie, p. 86).

Alpes Rhétiques ou *du Tyrol* (*V.* la même partie, p. 86).

Mont Rhatico. Rameau des monts Arlberg, s'étendant par les 47° N. entre la Languart et l'Ill, affluens du Haut-Rhin. C'est un massif d'une étendue peu considérable. Il sépare le Tyrol de la république helvétique (*V.* p. 93).

Fleuves et Rivières les plus considérables, communs à plusieurs parties de la Confédération.

Bassin de la Mer du Nord:

Le *Rhin* (*V.* 2ᵉ partie, p. 106). Affluens de la rive gauche : la *Moselle;* affluens de la rive droite : la *Lippe*, la *Ruhr*, la *Sieg*, la *Lahne*, le *Mayn* ou *Mein*, la *Neckar*.

L'*Ems* prend naissance dans la partie nord-est du grand duché du Bas-Rhin, court d'abord au nord-ouest, puis au nord dans la partie occidentale du royaume de Hanôvre, et se jette dans la Mer du Nord par une large embouchure semblable à un golfe, que les Allemands appellent le *Dollart*, après un cours de près de soixante lieues. Affluens principaux : la *Seeste*, l'*Hase*.

Le *Weser* (*V.* 2ᵉ partie, p. 106). Affluent principal : l'*Aller*.

L'*Elbe* (*V.* 2ᵉ partie, p. 106). Affluens principaux, rive droite : la *Steknitz*, l'*Elde*, la *Havel*, l'*Elster*, l'*Iser*. Rive gauche : l'*Alder*, la *Moldawa*, l'*Eger*, la *Mulde*, la *Saal*.

Bassin de la mer Baltique.

L'*Oder* (*V.* 2e partie, p. 105). Affluens principaux, rive gauche : la *Peene*, la *Bober*, la *Neisse*, l'*Oppa*. Rive droite : l'*Olsa*, la *Malapane*, la *Stober*, la *Weida*, la *Bartsch*, la *Warta* (Affluent de la Warta : la *Netze*).

Bassin de la mer Adriatique :

Le *Lisenzo* sort du mont Terglo, partie des Alpes Juliennes, court vers le sud, et se jette dans le golfe de Trieste par les 11° 12′ long. E. et les 45° 45′ lat. N. Il arrose la partie occidentale du gouvernement de Trieste, qui fait partie du royaume d'Illyrie.

Le *Quieto* prend sa source dans les montagnes d'Itrie, coule vers l'ouest, à travers la province du même nom, et va se jeter, après un cours de dix à douze lieues, dans le golfe de Trieste. Cette rivière et la précédente sont les seules que nous puissions citer dans la partie du bassin de l'Adriatique qui appartient à la Confédération.

Bassin de la Mer Noire :

Le *Danube* (*V.* 2e partie, p. 111). Affluens principaux, rive gauche : l'*Allmuhl*, la *Naab*, la *Regen*, le *Kamp*, la *March* (Affluens de la March : la *Beczwa*, la *Taja*). Rive droite : la *Schwartzeau*, l'*Ems*, la *Traun*, l'*Inn* (Affluens de l'Inn : la *Salza*), l'*Isar*, la *Lech*, l'*Iller*.

Iles : *Femern*. Ile de la mer Baltique, dépendante de la province danoise de Holstein, et située par les 54° 30′ lat. N. et les 9° long. E.

Rugen. Autre île située de même dans la mer Baltique, sur les côtes du gouvernement de Stralsund (partie de la Poméranie) dont elle dépend. Elle est située par les 11° long. E. et les 54° 30′ lat. N. Elle a environ dix lieues de long sur huit de large ; ses côtes sont découpées par une infinité de golfes et de baies.

Nous avons dû être extrêmement sobres de détails dans l'énumération des accidens naturels, principalement des fleuves et rivières qui sont communs aux diverses parties de la Confédération germanique. La nature de cette Confédération, composée en partie de provinces dépendantes des grands états environnans, nous empêchait d'embrasser ici la description détaillée de chacune de ces parties. Il nous suffisait d'en faire envisager l'ensemble, afin qu'on soit à même de se former une idée claire de ce corps politique, unique dans l'organisation européenne. C'est lorsque nous décrirons séparément les états danois, hollandais, prussiens, autrichiens, bavarois, wurtembergeois, etc., que nous pourrons nous livrer aux développemens convenables sur la statistique des diverses parties de la Confédération qui dépendent de chacune de ces diverses puissances.

Voici la nomenclature des états dont est formée la Confédération, rangée selon l'ordre des bassins de mers sur lesquels sont situés chacun de ces états.

Sur le bassin de la Mer du Nord :

1° La Bohême, à l'empereur d'Autriche (3).

2° La province de Saxe....................................	au roi de Prusse (2).
3° Le grand duché du Bas-Rhin.........................	

4° Royaume de Saxe (29).

5° Royaume de Hanôvre, au roi d'Angleterre (6).

6° Grand duché de Bade (35).

7° Electorat de Hesse-Cassel (19).

8° Grand duché de Hesse-Darmstadt (20).

9° Le Lawenbourg, au roi de Danemarck (1).

10° Grand duché de Luxembourg, au roi des Pays-Bas (4).

11° Duché de Brunswich-Wolfenbuttel (11).

12° Duché de Nassau-Usingen (18).

13° Principauté de Nassau-Weilburg (18).

14° Grand duché de Saxe-Weimar (22).

15° Duché de Saxe-Gotha (23).

16° Duché de Saxe-Coburg (24).

17° Duché de Saxe-Meinungen (25).

18° Duché de Saxe-Hildburghausen (26).

19° Grand duché de Holstein-Oldenburg (5).

20° Principauté d'Anhalt-Dessau (12).

21° Principauté d'Anhalt-Bernburg (13).

22° Principauté d'Anhalt-Cothen (14).

23° Principauté de Schwartzburg-Sondershausen (15).

24° Principauté de Schwartzburg-Rudolstadt (16).

25° Principauté de Litchtenstein (31).

26° Principauté de Waldeck (17).

27° Principautés de Reuss-Greitz et Reuss-Schleiz, branche aînée (27).

28° Principautés de Reuss-Lobenstein et de Reuss-Ebersdorf, branche cadette (28).

29° Principauté de Lippe-Schaumburg (10).

30° Principauté de Lippe-Detmold (9).

31° Landgraviat de Hesse-Homburg (21).
32° Principauté de la Layen ( ).
33° La ville libre de Francfort (39).
34° La ville libre de Brêmen (38).
35° La ville libre de Hambourg (37).
Sur le bassin de la mer Baltique :

36° Province de Poméranie..................................	au roi de Prusse (2).
37° Province de Silésie......................................	

38° La ville libre de Lubeck (36).
39° Silésie autrichienne, à l'empereur d'Autriche (3).
Sur le bassin de la Mer Noire ou du Danube :

40° L'archiduché d'Autriche................................	à l'empereur d'Autriche (3).
41° La Moravie...	
42° Le Salzburg..	
43° La Styrie..	

44° La principauté de Hohenzollern-Sigmaringen (34).
Sur les bassins du Danube et de l'Adriatique :

45° Le Tyrol..	à l'empereur d'Autriche (3).
46° Le royaume d'Illyrie.....................................	

Sur les bassins du Danube et de la Mer du Nord :
47° Le royaume de Bavière (30).
48° Le royaume de Wurtemberg (32).
49° Principauté de Hohenzollern-Hechingen (33).
Sur les bassins de la Mer du Nord et de la Baltique :
50° La province de Brandeburg, au roi de Prusse (2).
51° Le Holstein, au roi de Danemarck (1).
52° Le grand duché de Mecklenburg-Schwerin (7).
53° Le grand duché de Mecklenburg-Strelitz (8).

Nota. Les chiffres renfermés entre deux parenthèses ( ) à la suite du nom de chaque Etat ci-dessus, designent la correspondance du numérotage employé ici avec celui de la Carte de la Confédération germanique, numérotée 10 — 3 (IIe partie, p. 73).

HISTORIQUE DE LA GÉOGRAPHIE DES DIFFÉRENS AGES.

Nos premières connaissances géographiques sur les pays qui font l'objet de cet article, ne remontent guère que vers l'époque où commence notre ère. Les armes romaines ne pénétrèrent jamais bien avant en Germanie, et ils ne purent y établir qu'une domination bornée et précaire, si ce n'est dans la partie que borde au nord le Danube.

(100 ans après J.-C.) Le pays qui s'étend au nord du Danube jusqu'à la mer Baltique, et, vers l'est, du Rhin à la Vistule, porte le nom de *Germania* (*Pays des Guerriers*), entre l'Elbe (*Albis*), la Vistule (*Vistula*), la mer Baltique (*Codanus sinus*), et les monts Krapacks (*Carpathes montes*); le nom de *Suevi* est dominant. Les principales tribus Suèves sont : les *Varini* (le Mecklenbourg), les *Langobardi* (gouvernemens de Magdebourg et de Postdam, en Prusse), les *Rugii* (Poméranie occidentale), les *Lemovii* (Poméranie orientale), les *Vendili* (Haute-Poméranie), les *Burgundiones* (sur l'Oder et la Netze), les *Carini* (sur la Netze et la Vistule), les *Semnones* (dans le Brandebourg méridional, entre l'Elbe et l'Oder), les *Marsingi*, les *Ghotini*, les *Osi*, les *Burii* (dans la Silésie). — Entre l'Elbe, le Rhin (*Rhenus*), le Danube (*Danubius*), les montagnes de Bohême (*Hercyni montes*), et la mer d'Allemagne (*Britannicus oceanus*), on distingue les *Cauci* (bassin du Weser), les *Bructeri* (entre le Rhin et l'Ems, *amisius fl.*), les *Chamavi* (provinces d'Osnabruck et de Meppen, dans le Hanôvre), les *Tubantes* (province de Bentheim, dans le Hanôvre), les *Dulgibini* (province de Hoya, dans le Hanôvre), les *Angrivarii* (partie du gouvernement de Menden, en Westphalie, et des comtés de la Lippe), les *Fosi* (province de Lunebourg, dans le Hanôvre), les *Cherusci* (Hanôvre méridional et duché de Brunswick), les *Chassuarii* (partie de la Hesse-Electorale), les *Marsi* (gouvernement de Munster, en Westphalie), les *Usipii* (sur la Lippe), les *Sicambri* (sur la Ruhr), les *Tencteri* (sur la Sieg), les *Mattiaci* (sur la Lahn), les *Catti* (dans une partie de la Hesse et de la Saxe), les *Alemanni* (grand duché de Bade, Wurtemberg et partie de Bavière), les *Hermunduri* (majeure partie de la Bavière), et les *Narisci* (partie de la Bavière, entre les monts de Bohême et le Danube). Les *Alemanni* sont en partie soumis aux Romains. Les *Catti* dominent sur presque toutes les autres tribus, et ont déjà formé cette ligue qui, plus tard, reparaît sous le nom de Francs. — Au delà de l'Elbe, les *Saxones* et les

Angli occupent le Holstein et le Lauenbourg. — La Bohême est occupée par les *Marcomanni*, et la Moravie par les *Quadi*.—Au sud du Danube, la *Vindelicia* (Bavière méridionale), la *Rhætia* (Tyrol), et le *Noricum* (partie de l'Autriche, la Styrie, la Carinthie), sont autant de provinces romaines. L'*Istria* (partie du gouvernement de Trieste) est comprise dans l'Italie.

(250) Les *Catti*, les *Cherusci*, les *Bructeri*, et les *Sicambri*, auxquels s'est jointe une tribu venue de l'est, les *Bastarni*, ont formé la fameuse ligue des *Francs*. La situation des peuples formant cette ligue sur la rive droite du Rhin, depuis Mayence (*Moguntiacum*) jusqu'au point de partage de ce fleuve (à Nimègue) lui fit donner le surnom de Ripnaire (*Franci Ripuarii*). — Les autres peuplades de la Germanie n'ont pas éprouvé de changement notable.

(350) Les Francs ont passé le Rhin, et occupent les deux rives de ce fleuve.—Les *Vandali* et les *Silingi*, peuplades gothiques, occupent la Pannonie.

(400) Différentes peuplades que nous avons vues établies, sous le nom de *Suèves*, sur la Baltique, sont descendues au midi, et ont remplacé les Hermundures dans une partie de la Bavière. Les *Burgundiones*, autre peuplade suève, sont établis à l'ouest des Suèves dans une partie de la Bavière et du Wurtemberg. Un rempart, construit par les empereurs romains pour préserver l'empire des irruptions des Barbares, sépare les Bourguignons des *Allemands*, resserrés entre ce rempart et le Rhin, dans une partie du Wurtemberg et du duché de Bade. — Les *Francs* occupent toujours les deux rives du Rhin (partie du grand duché du Bas-Rhin). — Le nom de *Vindelici* a disparu pour faire place à celui de *Rhætie seconde*, qui, avec l'ancienne Rhœtie, décorée du titre de *première*, fait partie du *Vicariat d'Italie*, l'une des six grandes divisions de l'*Empire d'occident*. — Le *Norique*, divisé en *Noricum Ripense* et en *Noricum mediterraneum*, et la *Pannonie*, divisée en *Pannonia prima, Pannonia secunda* et *Valeria*, font partie de l'*Illyricum occidentale*, l'une des six grandes divisions de l'empire d'occident. Les *Goths* occupent toujours cette dernière province de *Pannonie* (partie de la Basse-Autriche et de la Hongrie).

(500) La plupart des peuplades suèves et gothes ont abandonné leurs anciennes demeures, et se sont répandues en Espagne, dans la Gaule méridionale et en Italie. La nation sarmatique des *Slaves* s'est emparée de ces régions récemment abandonnées, et s'étend jusque sur l'Oder et dans la Bohême. — Les *Longobardi* ont remplacé les Quades dans la Moravie, et s'étendent à l'est, entre le Danube et les Krapacks jusque sur le Theiss. — Les *Thuringii* ont formé un royaume qui comprend la partie de la Bavière située au nord du Danube et la Saxe. — Les *Francs*, qui ont conquis tout le nord de la Gaule, étendent leur domination à la droite du Rhin, à peu près dans ce qui forme aujourd'hui le grand duché du Bas-Rhin (à la droite du fleuve), les principautés de Nassau, les duchés de Hesse et de Bade, et le royaume de Wurtemberg. Le grand duché de Bade, et, au midi du

Rhin, toute la Suisse, sont distingués par le nom d'*Alemannia*. Celui de *Suevia* est appliqué au Wurtemberg. — Entre le royaume des Francs, celui des Thuringiens, les Slaves et la Mer du Nord, ce qui se trouve compris du territoire germanique est occupé par trois peuplades principales : les *Frisii* s'étendent sur la Mer du Nord, depuis le Rhin jusqu'au Weser; les *Varni* occupent les deux rives de l'Elbe dans le Mecklenbourg, et une partie du Hanôvre; les *Saxenes* sont entre ceux-ci, sur l'Ems, le Weser et l'Elbe. — Au midi, la *Rhœtie*, le *Norique* et la *Pannonie* font partie du *royaume des Ostro-Goths*.

(600) Les Francs ont étendu leur domination en Germanie, et ce que nous avons vu, dans le dernier siècle, leur appartenir déjà sur la droite du Rhin, avec la *Thuringie*, la *Bohême*, la *Rhétie* et le *Norique*, fait partie du *royaume d'Austrasie*, l'une des grandes fractions de leur empire. Le *duché d'Alemannie* est formé du grand duché de Bade, du royaume de Wurtemberg, d'une petite partie de la Bavière, à gauche de la Lech et de la partie orientale de la Suisse. Le *duché de Bajoarie* est formé de la partie de la Bavière au sud du Danube, du Salzbourg, de la partie de l'archiduché d'Autriche située à la gauche de la Traun et du Tyrol. Les noms de Rhœtie et de Norique ont disparu. La nation *Slave* s'étend jusqu'aux monts Krapacks et à l'Elbe ; la peuplade des *Lutizi* occupe le Mecklenbourg; les *Poleni* sont entre la Netza et la Vistule ; les *Winidi* sont entre ces deux dernières. — Les *Avari*, peuple turc venu de l'est, ont formé, au nord du Danube et de la Mer noire, un royaume dans lequel se trouvent comprises : 1° la partie de Saxe située entre la Sala, l'Elbe et l'Erzebirge; 2° la Bohême ; 3° la Moravie ; 4° la Pannonie avec la portion orientale du Norique. Les *Serabi* occupent la portion de Saxe soumise aux Avares; les *Czechi*, la Bohême; les *Meravi*, la Moravie; les *Carantani*, le Norique et la Pannonie ; ces quatre peuples sont de race slavonne. — Les *Saxens* sont encore indépendans; ils s'étendent au nord du royaume d'Austrasie jusqu'à l'Elbe et à la Mer du Nord. — La dénomination de *Frisia* est appliquée à la portion du littoral comprise entre l'embouchure du Weser et celle du Rhin.

(700) Ni les limites ni la division du royaume d'Austrasie en Allemagne n'ont éprouvé de mutation sensible. — Dans la *Saxenie* on connaît les tribus des *Westfali* sur l'Ems et la Lippe; des *Ostfali* entre le Weser et l'Elbe et les *Angri* ou *Angarii*, que nous avons déjà vus sur le Weser. — Les *Slaves* ont reconquis sur les Avares le canton occupé par les *Serabi*, et la Bohême, où sont toujours les *Czechi*. — Les *Moravi* et la *Pannonie* font toujours partie du *royaume des Avares*.

(800) Outre les contrées formant le royaume d'Austrasie, Charlemagne a soumis à sa domination la *Saxenie*, la *Frise*, et, au-delà de l'Elbe, le *Holstein* et le *Lauenbourg*. Au sud, la *Pannonie*, le *Frioul* et la *Carniole* font également partie de son empire : la Theiss sert, de ce côté, de limite entre cet empire et celui des *Avares*. Les dénominations d'*Alemannia* et de *Beiaria* sont employées dans la

même étendue de pays que ci-devant. — La limite de la domination des *Slaves* n'a pas changé. Le nom des *Winidi* domine de l'Elbe à la Vistule.

(900) Le royaume de Charlemagne, morcelé par ses enfans, a donné naissance en Allemagne au *Royaume Germanique*, dont Louis-le-Conquérant fut le fondateur en 843. Le *Royaume Germanique* a pour subdivisions principales: 1° la *Frise*, dont nous avons vu la situation sur la Mer du Nord; 2° la *Saxe* ou *pays des Saxons*, entre le Rhin et l'Elbe; 3° la *France orientale*, sur le Rhin, depuis la Lippe jusqu'au Neckar; 4° la *Thuringie*, à l'est de la France orientale; 5° l'*Allemagne*, depuis Strasbourg jusqu'aux sources du Rhin; 6° la *Bavière*, à l'est de l'Allemagne, dans ce qui forma jadis la Vindelicie, le Norique, la Rhœtie et la Liburnie septentrionale. L'empire germanique a acquis, en outre, sur les Slaves: 7° la *Bohême*, 8° la *Moravie*. Mais les *Hongrois*, établis en 890 dans une partie de l'ancien royaume des Avares, ont occupé toute l'ancienne *Pannonie*. — L'*Istrie* fait partie du *royaume d'Italie*. — Les *Slaves* occupent toujours le nord-est de l'Allemagne : leurs principales tribus, dans la partie allemande de leur territoire, sont : 1° les *Wagri* (Holstein oriental), 2° les *Obotriti* (Mecklenbourg), 3° les *Wilzi* ou *Lutizi* (Brandebourg septentrional), 4° les *Hevelli* (entre l'Elbe et la Havel), 5° les *Sorabi* et 6° les *Sinsti* (gouvernement de Mersebourg, Saxe prussienne), 7° les *Celdizi* (principautés d'Anhalt), 8° les *Daleminzi* (royaume de Saxe, à la gauche de l'Elbe), 9° les *Milzieni* (partie du royaume de Saxe à la droite de l'Elbe), 10° les *Luzizi* (entre l'Elbe et l'Oder, dans les gouvernemens de Francfort et de Postdam).

(1000) La domination des *Slaves* a disparu de l'Allemagne. L'*Empire Romain-Germanique* comprend tout ce qui forme aujourd'hui la Confédération Germanique, et s'étend en outre sur les Pays-Bas, la Lorraine, l'Alsace, l'Italie entière et le duché de Pologne, équivalent à peu près au grand duché de Varsovie. Les grandes divisions de l'Empire Romain-Germanique, quant à l'étendue de la Confédération, sont: 1° partie de la *Lotharingie inférieure* (qui comprenait, outre le grand duché de Luxembourg, les possessions de la Prusse et de la Bavière sur la gauche du Rhin, toute la Belgique); 2° le *duché de Saxe* (gouvernemens de Munster et de Minden, dans le grand duché du Bas-Rhin, duché d'Oldenbourg, Hanôvre, Holstein et Lauenbourg, toute la Saxe, le Mecklenbourg, le Brandebourg et une partie de la Silésie, à la gauche de l'Oder); 3° partie du *duché de Pologne*, qui comprenait la Poméranie et une partie de la Silésie; 4° le *duché de Bohême*, dont les limites comprenaient la Moravie; 5° le *duché de Carinthie* (Carniole, Carinthie, Styrie, et partie de l'Autriche au sud du Danube, de Vienne, à l'embouchure de la Traun); 6° le *duché de Bavière* (partie de la Bavière entre le Danube, la Lech et l'Inn; partie de la haute Autriche, entre le Danube, l'Inn, et la Traun; le Salsbourg et le Tyrol); 7° le *duché de Souabe et d'Allemagne* (le grand duché de Bade; le royaume de Wurtemberg; partie de la Bavière à l'ouest de la Lech, partie orientale de la Suisse);

8° le *duché de Franconie* (gouvernement d'Arensberg au grand duché du Bas-Rhin ; partie de ceux de Berg, de Cologne et de Coblentz, au même duché; principautés de Nassau et de Hesse ; partie nord-ouest de la Bavière).

(1100) Les changemens survenus soit dans les limites, soit dans les divisions de l'Empire Romain-germanique (quant à l'étendue actuelle de la Confédération), sont peu considérables. On peut remarquer seulement, 1° que le *duché de Carinthie* se trouve resserré dans les limites actuelles de la Carinthie et de la Styrie ; la portion de l'Autriche qui précédemment faisait partie du duché de Carinthie, se trouva à cette époque attribuée à celui de *Bavière ;* 2° que le duché de Pologne s'est rendu indépendant de l'Empire, sous le titre de *royaume de Pologne ;* toutefois la Poméranie est restée à l'empereur ; 3° enfin, que quelques peuplades slavonnes ont formé sur la Baltique un petit état indépendant, qui comprend la partie orientale du Holstein, le Lauenbourg, les duchés de Mecklenbourg et le gouvernement de Stralsund en Poméranie. Cet état porte le titre de *royaume slaven.*

(1200) Le *royaume slaven* a disparu de l'Allemagne. La partie orientale du Mecklenbourg, qui en dépendait, est sous la domination du royaume de Danemarck, ainsi que la Poméranie. Ce sont les seuls changemens survenus dans les limites de l'*Empire Romain-Germanique.* Quant à ses divisions intérieures, on y remarque quelques changemens : 1° la *Westphalie* a été séparée de la Saxe et forme un duché particulier ; 2° le *duché de Saxe* se trouve par conséquent resserré dans des limites beaucoup plus étroites que ci-devant, quoique, au delà de l'Elbe, le Holstein, le Lauenbourg et le Mecklenbourg-Schwerin s'y trouvent compris; 3° le *Palatinat du Rhin* a été formé dans la Franconie, sur les deux rives du Rhin, entre la Westphalie et la Souabe ; 4° le *duché de Styrie* a été formé aux dépens de celui de Carinthie ; 5° le *duché d'Autriche* (haute et basse Autriche) a été formé aux dépens de celui de Bavière ; 6° enfin, les frontières orientales de l'Empire présentent plusieurs divisions nouvelles instituées sous le titre de *Marches*, pour veiller plus particulièrement à sa défense. Ces Marches sont celles 1° de *Brandenbourg* (la moyenne Marche, dans la province de Brandebourg, en Prusse) ; 2° de *Lusace* (partie du gouvernement de Francfort en-deça de l'Oder, dans la province de Brandebourg) ; 3° de *Misnie* (royaume de Saxe) ; 4° de *Moravie* (Moravie actuelle) ; 5° de *Krain* (Carniole).

(1300) Les limites de l'empire en Allemagne n'ont pas éprouvé de changemens ; mais ses divisions intérieures offrent des modifications remarquables : 1° le *comté de Berg* (gouvernement de Berg et de Cologne, grand-duché du Bas-Rhin), a été démembré de la Westphalie ; 2° on en a détaché également le *landgraviat de Hesse* (Hesse électorale) ; 3° le *duché de Brunswich Luncbourg* a été formé (duché de Brunswich et partie orientale du Hanôvre) ; 4° la partie du duché de Saxe, qui précédemment s'étendait entre l'Elbe et la Baltique, a été transformée en *duché de Lauenbourg* (Hols-

tein, Lauenbourg, et partie de Mecklenbourg-Schwerin); 5° le *duché de Saxe* se trouve resserré dans l'étendue actuelle de la Saxe (Saxe allemande, Saxe prussienne, royaume de Saxe); 6° le *duché de Carinthie* est renfermé dans l'étendue actuelle de la Carinthie, à laquelle il faut ajouter cependant le Salzbourg. Ce que le duché de Carinthie a perdu sur la Drave et la Mur est attribué au *duché de Styrie*, qui comprend alors l'étendue actuelle de la Styrie; 7° le Tyrol a été détaché du duché de Bavière et forme le *duché de Tyrol*; 8° enfin, par-là, le *duché de Bavière* se trouve enclavé à peu près dans les mêmes limites que le royaume de Bavière actuel.

C'est au milieu du quatorzième siècle que la ligue des *villes anséatiques* parvint à son plus haut degré de splendeur. Composée de plus de cent villes situées sur le Rhin et la Baltique, elle exploitait le commerce du monde entier. *Brême*, *Hambourg* et *Lubeck* étaient les trois premières comme les trois plus anciennes villes de la ligue.

(1400) Nul changement dans les frontières allemandes de l'Empire, si ce n'est qu'il a reconquis sur le Danemarck le *duché* de *Poméranie*. La *principauté* de *Mecklenbourg* est érigée en *duché* aux dépens de celui de Lauenbourg, resserré dans des limites plus étroites. La *Bohême* est érigée en *royaume*, auquel est annexé le *margraviat* de *Moravie*. L'*Autriche* est érigée en *archiduché*. Le littoral occidental de l'*Istrie* est passé à la république de Venise. La Silésie se trouve détachée du royaume de Pologne et forme un état particulier relevant du royaume de Bohême.

(1500) Les limites allemandes de l'Empire n'ont pas subi de changement; mais l'intérieur présente une innovation capitale : c'est la division faite par Maximilien Ier, en 1495, de tout l'empire en dix cercles. Ces cercles étaient ceux : 1° d'*Autriche*, divisé en *archiduché d'Autriche*, *duché* de *Styrie*, de *Carinthie*, de *Carniole*, et *comté de Tyrol* (le Tyrol actuel, le royaume d'Illyrie, la Styrie et l'Autriche). 2° De *Bavière*, divisé en *Palatinat* de *Bavière* ou *Haut-Palatinat*, *duché* de *Bavière*, *Landgraviat* de *Leuchtenberg*, *comté* de *Canb*, *duché* de *Newbourg*, *prévôté* de *Bergstelsgaden*, *évêchés* de *Fredysingen*, de *Passaw*, de *Ratisbonne*, et *archevêché* de *Salzburg* (le royaume de Bavière actuel, à l'exception des cercles du Haut-Danube, de la Rézat, du Haut-Mayn et du Bas-Mayn; archevêché de Salzbourg). 3° De *Franconie* ou *Frankenland*, divisé en *évêchés* de *Wurtzbourg*, de *Bamberg* et d'*Aichstett*; *terres* des *Chevaliers-Teutoniques*; *marquisats* de *Cullembach* et d'*Anspach*; comtés d'*Henneberg*, d'*Holach*, de *Castel*, de *Wertheim*, d'*Erpach* et de *Reinech*; *principauté* de *Schwartzenberg*; et *baronies* de *Limbourg*, de *Seinsheim* et de *Loewenstein* (cercles de la Rézat, du Haut-Mayn et du Bas-Mayn à la Bavière; états de Saxe-Meinungen, Schleusingen, Hildburghausen et Coburg; petite partie au nord du royaume de Wurtemberg). 4° De *Souabe*, divisé en *évêchés* de *Constance* et d'*Augsbourg*; *commanderie d'Alschausen*; *duché* de *Wurtemberg*; *marquisats* de *Bade-Bade*, de *Bade-Durlach* et d'*Hochberg*; *comtés d'Hohenzollern*, *Furstenberg*, *Aversberg*, *Oetingen*, *Sults*, *Montfort*, *Wissenstein*, *Lupfen*, *Waldburg*, *Konigseck*, *Mun-*

delheim, *Eberstein*, *Hohen-Gerolseck*, *Fugger*, *Graffeneck*, *Hohem-Embs*, *Rechberg*, *Justingen* et *Traun* (la majeure partie du grand duché de Bade, le royaume de Wurtemberg, les principautés d'Hohenzollern-Hechingen, Hohenzollern-Sigmaringen et de la Layen, le cercle du Haut-Danube à la Bavière, et partie de la province de Saint-Gall à la Suisse). 5° Du *Haut-Rhin*, formé des *Landgraviats* de *Hesse-Cassel*, de *Darmstadt* et de *Rheinfeld*; des *comtés* de *Nassau*, de *Solms*, de *Hanaw*, d'*Isenbourg*, de *Seyn*, de *Wied*, de *Wigenstein*, de *Hatzfeld* et de *Waldeck*; des *abbayes* de *Fuld* et d'*Hirschfeld*; des *évêchés* de *Spire* et de *Worms*, et du *duché* des *Deux-Ponts* (Hesse-Electorale, partie de Hesse-Darmstadt, comté de Waldeck, landgraviat de Hesse-Homburg, partie du cercle du Rhin à la Bavière, et les principautés de Nassau). 6° Du *Bas-Rhin* ou *Cercle-Electoral du Rhin*, formé du *Palatinat-Electorat du Rhin*, de *l'électorat* de *Mayence* et de ceux de *Trève* et de *Cologne* (partie du cercle du Rhin à la Bavière, partie méridionale du grand duché de Hesse-Darmstadt, partie septentrionale du grand duché de Bade, partie de la principauté de Nassau, partie du cercle du Bas-Mayn à la Bavière, province du Bas-Rhin, et majeure partie de celle de Clèves-et-Berg au grand duché du Bas-Rhin ou Prusse-Rhénane). 7° De *Westphalie*, comprenant la *Westphalie* propre, le *duché* de *Juliers*, l'*évêché* de *Liège* et le *duché* de *Gueldres* (grand duché d'Oldenburg; provinces de Werden, de Hoya, de Diepholz, d'Osnabruck, de Bentheim, de Meppen et d'Oost-Frise, au Hanôvre; principautés de Lippe; provinces de Westphalie et de Clèves-et-Berg, au grand duché du Bas-Rhin: province de Liège au royaume des Pays-Bas). La *Westphalie* proprement dite, partie principale du cercle auquel elle donnait son nom, était formée d'un grand nombre d'états différens. On y trouvait les *évêchés d'Osnabruck*, de *Munster*, de *Paderborn*; les *abbayes* de *Corvey*, d'*Essen* et de *Werden*; les *principautés* de *Minden* et de *Werden*; les *comtés* de *Ravensberg*, de *Teckelenbourg*, de *Ritberg*, de *Lippe*, de *Lemgow*, de *Spiegelberg*, de *Schawenbourg*, de *Hoya*, de *Diepholtz*, de *Delmenherst*, d'*Oldenbourg*, d'*Embden* ou d'*Oost-Frise*, de *Bentheim*, de *Lingen*, de *Stenford*, de *la Marck*, de *Homberg* et de *Recklinckhaussen*; enfin les *duchés* de *Westphalie*, de *Berg* et de *Clèves*. 8° De *Basse-Saxe*, composé des *duchés* de *Brunswick*, de *Lunebourg*, de *Magdebourg*, de *Bremen*, de *Holstein*, de *Lauenbourg* et de *Mecklenbourg*; de la *principauté d'Halberstatt*; des *évêchés d'Hildesheim*, de *Lubeck* et de *Ratzebourg*; enfin, des *comtés* de *Reistein* et de *Blanbourg* (le Holstein et le Lauenbourg au Danemarck; les duchés de Mecklenbourg; les provinces de Bremen, de Lunebourg, de Calenberg, d'Hildesheim et de Gottingen, au Hanôvre; le duché de Brunswick, et le gouvernement de Magdebourg, partie de la Prusse). 9° De *Haute-Saxe*, composé des *évêchés* de *Meissen*, de *Mersbourg*, de *Naumbourg*, de *Brandebourg*, d'*Hawelsberg* et de *Camin*; des *électorats* de *Brandebourg* et de *Saxe*; de la *Pomeranie*; du *marquisat* de *Misnie*; enfin de la *principauté* d'*Anhalt*, des *comtés* de *Mansfeld*, de *Schwartzenburg*, de *Stolberg*, de *Barby*, de *Gleichen* et d'*Hohenstein*; de l'*abbaye* de *Quedelinbourg*. Ces huit derniers états formaient ce qu'on appe-

lait la *Thuringe* (la Poméranie et la province de Brandebourg, à l'exception de la partie méridionale du gouvernement de Francfort, au royaume de Prusse; le royaume de Saxe; les principautés de Reuss, de Saxe-Gotha, de Saxe-Weimar, de Schwartzbourg et d'Anhalt; enfin les gouvernemens de Mersebourg et d'Erfurth, au royaume de Prusse). 10° Enfin, le *cercle* de *Bourgogne*. Mais ce dernier, étant situé hors de l'Allemagne et dans les limites de la France, sort de notre objet actuel. — L'érection des *duchés* de *Holstein* (Holstein actuel), de *Clèves* (gouvernement de Clèves, grand duché du Bas Rhin), et de *Gueldres* on *Geldern* (partie des gouvernemens de Clèves et de Berg), date de la fin du quinzième siècle. — A la même époque, toute l'*Istrie*, à l'exclusion de Trieste, appartient aux Vénitiens.

(1612) L'*Empire Germanique* éprouve un démembrement qui donne naissance à la *monarchie autrichienne*. Ce démembrement consiste 1° dans le *cercle* d'*Autriche* (l'Autriche, le Tyrol, le royaume d'Illyrie et la Styrie); 2° dans le *royaume* de *Bohême*, où étaient comprises la *Lusace*, la *Silésie* et la *Moravie*; 3° enfin dans une portion occidentale du royaume de Hongrie nouvellement acquise (cette partie de Hongrie est hors de la Confédération). Le nouvel empire possède en outre en Bavière, en Souabe et en Alsace quelques enclaves qui formèrent ce qu'on appela la *Souabe autrichienne*. — Le *grand duché* de *Luxembourg* fait partie des *Pays-Bas espagnols*.

(1700) L'*Empire* d'*Autriche* n'a rien acquis en Allemagne, au delà des provinces que nous venons d'énumérer et qui formaient ce qu'on appelait les *Etats-Héréditaires*. Ses acquisitions en Hongrie ne doivent pas nous occuper ici. — Depuis la paix de Westphalie, en 1648, l'*Empire Germanique* peut être regardé comme dissous. Les princes ont cessé de reconnaître la suprématie directe du chef de l'empire; les états se sont isolés, et cet empire enfin n'est plus qu'un mot. — Dans le Nord, les anciennes possessions de l'Empire ont subi plusieurs démembremens : 1° la Prusse, devenue royaume, a acquis la *Poméranie ducale*, le *marquisat* et l'*électorat* de *Brandebourg*, le *duché* de *Magdebourg*, la *principauté* d'*Halberstatt*, celle de *Minden*, le *duché* de *Clèves* et le *comté* de *la Marck* (partie de la Poméranie prussienne, à la droite de l'Oder; province de Brandebourg et gouvernement de Magdebourg, au royaume de Prusse; partie des gouvernemens de Minden, de Munster et de Clèves, au grand duché du Bas-Rhin ou Prusse Rhénane). 2° La partie occidentale de la *Poméranie* (gouvernemens de Stralsund et partie de celui de Stettin, à la Prusse), le *duché* de *Bremen* (province de Bremen, au Hanôvre), et le territoire de *Wismar*, dans le Mecklenbourg, sont à la Suède. 3° Enfin, le Danemarck s'est emparé d'une partie du *Holstein*.

(1788) L'Empire d'Autriche a acquis le *grand duché* de *Luxembourg*, avec le reste des ci-devant *Pays-Bas espagnols*. — La Prusse s'est emparée de la *Silésie* (1745) et d'une petite partie de la *Poméranie suédoise* (partie du gouvernement de Stettin, à la gauche de l'Oder). La Suède ne conserve plus,

de la *Poméranie* que ce qui forme aujourd'hui le gouvernement de Stralsund ; elle a perdu le *duché* de *Brême*.

(1811) L'*Empire* d'*Autriche* a perdu le *Tyrol*, dont une partie est jointe au royaume d'Italie et l'autre partie annexée à celui de Bavière ; il a perdu aussi la *Carinthie* et la *Carniole*, qui font partie des provinces Illyriennes. — La *Prusse* a perdu le *marquisat* de *Brandebourg*, une partie du *duché* de *Magdebourg* et le *comté* de *la Marck*, qui font partie de la Confédération du Rhin ; elle a perdu également le *duché* de *Clèves* et la *principauté* de *Minden*, qui font partie des nouvelles acquisitions françaises.—L'*Empire français* a acquis au delà du Rhin, outre le royaume de *Hollande*, le *duché* de *Clèves*, l'*évêché* de *Munster*, le *comté* de *Ravensberg*, la *principauté* de *Minden*, l'*évêché* d'*Osnabruck*, le *comté* de *Bentheim*, le *comté* de *Hoya*, la *principauté* de *Werden*, le *comté* d'*Oldenbourg*, celui d'*Embden*, et les *duchés* de *Brême*, de *Luneburg* et de *Lauenbourg* (gouvernement de Munster et partie de celui de Minden, au grand duché du Bas-Rhin ; grand duché d'Oldenbourg ; provinces d'Oost-Frise, de Meppen, de Bentheim, d'Osnabruck, de Diepholz, de Hoya, de Werden, de Bremen, de Luneburg, et partie de celle de Calenberg, au royaume de Hanôvre ; duché de Lauenbourg, au Danemarck). — La Suède conserve encore la partie de la *Poméranie*, qui forme le gouvernement de Stralsund ; elle a perdu *Wismar*. — Un nouveau corps politique composé de la plupart des états de l'ancien *Empire Germanique*, à l'exclusion des *états héréditaires*, s'est élevé en Allemagne, sous la protection de l'empereur des Français, sous le titre de *Confédération du Rhin*. Voici l'état nominatif des états formant cette Confédération, comparés à l'étendue et aux limites nouvelles de ceux qui forment aujourd'hui la Confédération germanique.

1. *Royaume de Westphalie* (partie du gouvernement de Minden, au grand duché du Bas-Rhin ; provinces de Gottingen, de Hildeshein, de Calenberg, et partie de celle de Lunebourg, au Hanôvre; la majeure partie de la Province de Saxe, à la Prusse; duché de Brunswick ; Hesse-Électorale).

2. *Royaume de Bavière* (le royaume de Bavière actuel, à l'exception du cercle du Bas-Mayn ; partie de la province de Haute Autriche ; le Salzbourg ; partie septentrionale du Tyrol).

3. *Royaume de Saxe* (le royaume de Saxe actuel et, de plus, une partie des gouvernemens de Francfort, de Mersebourg et d'Erfurth, à la Prusse).

4. *Royaume de Wurtemberg* (le royaume de Wurtemberg actuel).

5. *Grand duché de Berg* (partie des provinces de Munster, d'Arensberg, de Berg, de Cologne et de Coblentz, du grand duché du Bas-Rhin ; partie de la principauté de Nassau-Weilbourg).

6. *Grand duché de Bade* (grand duché de Bade actuel).

7. *Grand duché de Hesse-Darmstadt* (partie de la province d'Arensberg, au grand duché du Bas-Rhin ; grand duché de Hesse-Darmstadt).

8. *Grand-duché de Mecklenbourg* (grands duchés de Mecklenbourg, Schwerin et Strelitz).
9. *Grand duché de Saxe-Weimar.*
10. *Duché de Saxe-Gotha.*
11. *Duché de Saxe-Cobourg.*
12. *Duché de Saxe-Meinungen.*
13. *Duché de Saxe-Hildburghausen.*

Nota. Les limites de ces divers duchés saxons étaient alors ce qu'elles sont aujourd'hui.

14. *Grand duché de Francfort* (partie du cercle du Bas-Mayn au royaume de Bavière; partie de la Hesse électorale).
15. *Grand duché de Wurtzbourg,* (la majeure partie du cercle du Bas-Mayn, au royaume de Bavière).
16. *Principauté de Nassau* (la majeure partie de la principauté de Nassau-Weilbourg; principauté de Nassau-Usingen; partie de la province de Coblentz, au grand duché du Bas-Rhin).
17. *Principauté d'Anhalt-Dessau.*
18. *Principauté d'Anhalt-Cothen.*
19. *Principauté d'Anhalt-Bernbourg.*
20. *Principauté de Schwartzbourg-Sondershausen.*
21. *Principauté de Schwartzbourg-Rudolstadt.*
22. *Principauté de Hohenzollern-Hechingen.*
23. *Principauté de Hohenzollern-Sigmaringen.*
24. *Principauté de Waldeck.*
25. *Principauté de Reuss* (branche aînée).
26. *Principauté de Reuss* (branche cadette).
27. *Principauté de Lippe-Schaumbourg.*
28. *Principauté de Lippe-Detmold.*
29. *Principauté de la Layen.*

Nota. Les limites de ces treize principautés n'ont pas changé.

Les départemens français, au delà du Rhin, compris dans les limites de la Confédération Germanique, au nord et à l'ouest, sur le littoral de la mer d'Allemagne, étaient 1° *Ems oriental* (Oost-Frise au Hanóvre); 2° *Lippe* (partie du gouvernement de Clèves, gouvernement de Munster, ou grand duché du Bas-Rhin) ; 3° *Ems supérieur* (provinces d'Osnabruck, de Lingen et de Diepholz, au Ha-

nôvre ; partie méridionale du grand duché d'Oldenbourg, partie septentrionale du gouvernement de Minden, au grand duché du Bas-Rhin); 4° *Bouches du Weser* (partie septentrionale du grand duché d'Oldenbourg ; provinces de Hoya, de Verden, et partie de celle de Brêmen, au Hanôvre ; territoire de Brêmen); 5° *Bouches de l'Elbe* (partie des provinces de Brêmen et de Lunebourg, au Hanôvre; duché de Lauenbourg, au Danemarck ; territoire de Hambourg). Nous parlerons des départemens formés sur la rive du Rhin, soit en traitant de la Prusse, soit en traitant du royaume des Pays-Bas.

Il faut remarquer que c'est par suite du traité de Presbourg, en 1806, entre les empereurs de France et d'Autriche, que l'Empire germanique, détruit de fait par la paix de Westphalie, le fut nominativement. Les états autrichiens sont les seuls qui, depuis la formation de la Confédération du Rhin, relèvent de l'empereur, qui a perdu également son titre de chef de l'Empire germanique.

(1816) Par suite de la dernière invasion de la France par les puissances alliées, et des traités de 1814 et 1815, l'Allemagne a reçu une nouvelle organisation, et la plupart de ses états de nouvelles limites. — L'*Empire d'Autriche* a regagné le *Tyrol*, la *Carinthie* et la *Carniole*. — La Prusse a gagné ce que la Suède possédait encore de la *Poméranie ;* elle s'est étendue aux dépens des *royaumes de Saxe* et *de Westphalie ;* enfin elle a acquis sur les deux rives du Rhin une étendue considérable de territoire, dont a été formé le *grand-duché du Bas-Rhin.* — La Suède ne possède plus rien sur le continent allemand. — L'Angleterre a acquis le *Hanôvre.* — Enfin les autres états allemands ont été réunis, par un pacte fédératif, sous le titre de *Confédération germanique.* Nous avons donné précédemment le Tableau des Etats dont est formée cette Confédération. L'Autriche, la Prusse, le Danemarck et les Pays-Bas n'entrent dans la Confédération que pour celles de leurs provinces qui faisaient partie de l'ancien Empire germanique.

Il n'est pas de notre sujet actuel d'entrer dans le détail des augmentations que la plupart de ces états ont reçu, par suite des traités de 1814 et de 1815, dans les parties de leur territoire qui n'entrent pas dans la Confédération. Nous y reviendrons en traitant séparément de chacun de ces états.


N° 15
Arch. Feroe
Skager Rack
Cattegat
MER DU NORD
Grand Belt
Petit Belt
FUNEN
SEELAND
MER BALTIQUE
Falster
Grand Duché de Holstein
Elbe Fl.
MECKLENBOURG
HOLLANDE
HANOVRE
DANEMARK
PAR A. M. PERROT.
1825.

(Carte N° 25.)

DANEMARCK.

Capitale : Copenhague.

Limites : Au *nord*, le Skager-Rack ; à l'*est*, le Cattégat, le Sund, la mer Baltique, le lac Schaal, la Stecknitz ; au *sud*, l'Elbe ; à l'*ouest*, la Mer du Nord.

Ligne de partage des eaux et ses embranchemens.

DIVISIONS POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES.

Partie continentale. 1. Nord-Jutland (*quatre bailliages :* Aalborg, Viborg, Rypen, Aarhus) ; 2. Sud-Jutland ou Duché de Sleswick. — *Provinces allemandes.* 3. Duché de Holstein (*quatre provinces :* Holstein propre, Stormarie, Wageren, Ditmarsch), 4. Duché de Lauenburg.
Iles. 5. Bailliage de Séelande ; 6. Bailliage de Funen ; 7. Bailliage de Laaland.

Accidens naturels communs, ou formant limites.

Golfes : Liimfiord, Mariagerfiord.

Détroits : Grand-Belt, Petit-Belt.

Caps : Horn, Skagen.

Lacs : Fyll, Ratzeburg.

Fleuves et Rivières. *Bassin de la Mer du Nord :* Bill, Alster, Stoer, Eyder, Hive, Geill, Gram, Schotburg, Warden.
Bassin du Cattégat : Guden.
Bassin de la Baltique : Slie, Liveson, Swentyn, Trave (*affl. :* Sult).

Iles. *Mer du Nord :* Helgoland, Dyck-Sant, Bielshovel, Nordstrand, Hoogh, Nordt-Ough, Suder-Ough, Amrum, Fohr, Sylt, Romoe, Manoe, Fanoe.
Cattégat et Baltique : Mors, Hertzholm, Lessoe, Anholt, Séeland, Samsoe, Haselyn, Soltholm, Amager, Moen, Bornholm, Funen ou Fionie, Arroe, Buckholm, Langeland, Spro, Romsoe, Laaland, Falster, Weyro, Feo, Bogo, Bytte, Alsen, Femeren ou Femern.

DANEMARCK.

Limites.

Compris entre les 53° 20′ et 57° 45′ lat. N., les 5° 45′ et 10° 20′ long. E., le royaume de Danemarck est borné *au nord* par le Sckager-Rack qui le sépare de la Norvège; *à l'est*, par le Cattégat et le Sund qui le séparent de la Suède; la Baltique le baigne *au sud-est;* dans la même direction, le lac de Schaal et la Stecknitz le séparent du grand duché de Mecklenbourg; *au sud*, il est séparé du Hanôvre par l'Elbe, depuis Lauenbourg jusqu'à son embouchure; enfin la Mer du Nord baigne ses côtes *à l'ouest*. Son étendue, du sud au nord, peut être évaluée à cent vingt lieues; sa largeur est beaucoup moins considérable et très inégale.

On donne au royaume de Danemarck dix-neuf cents lieues carrées. Sa population, en 1823, s'élevait à un million sept cent mille habitans.

(Pour la description des accidens naturels faisant limites, *voir* pag. 79, 80, 82, 83.)

Supplément : *Steknitz*. Cette petite rivière prend sa source dans le duché de Lauenbourg, coule du nord au sud, et vient se jeter dans l'Elbe à peu de distance au dessus de Lauenbourg. L'embouchure de la Stecknitz dans l'Elbe marque la limite du royaume de Danemarck et du duché de Mecklenbourg.

Lac Schaal. Lac d'environ trois lieues de long, sur une largeur moyenne de sept à huit cents toises. Il est situé par les 8° 35′ long. E. et les 53° 35′ lat. N. Sa partie orientale marque la limite du grand duché de Mecklenbourg Schwérin et du royaume de Danemarck.

DIVISIONS ADMINISTRATIVES OU PROVINCES.

Dans la presqu'île danoise :

NORD-JUTLAND; chef-lieu, *Viborg*. Il se divise en quatre diocèses ou grand bailliages, qui sont ceux de

Aalborg; chef-lieu, *Aalborg*, sur le bord méridional de Liim-Fiord. Lieu principal : *Skagen*, à la pointe septentrionale du Danemarck.

Viberg; chef-lieu, *Viborg,* à la pointe méridionale d'un golfe particulier du Liim-Fiord, appelé Virk-Sund.

Rypen; chef-lieu, *Rypen,* sur la rivière de Nips, près de son embouchure dans la Mer du Nord. Villes principales : *Warde, Hierting,* qui sert de port à la ville précédente; *Rynkieping,* sur le golfe du même nom ; *Kelding,* avec un port sur le Petit-Belt.

Aarhus; chef-lieu, *Aarhus,* sur le Cattégat. Villes principales : *Mariager, Randers, Horsens, Veyle, Frédéricia, Scanderborg,* port sur le Cattégat.

L'île de *Lessoe,* dans le Cattégat, dépend du Jutland. Nous en parlerons plus bas.

Sud-Jutland ou Duché de Sleswick; chef-lieu, *Sleswick,* sur la Schley ou Slie. Villes principales : *Flensborg,* sur un golfe du même nom ; *Apenrade,* sur le Petit-Belt ; *Eckerford,* sur le même détroit ; *Tondern, Husum, Tonningen, Fridrickstadt.*

Les îles de Nordstrand, Hough, nord et sud ; Ough, Amrum, Fohr, Sylt, Romoe, Manoe, dans la Mer du Nord ; de Arroe, Alsen et Femeren, dans la Baltique, dépendent du Sleswick.

PROVINCES COMPRISES DANS LA CONFÉDÉRATION GERMANIQUE.

1° Le Holstein; chef-lieu, *Gluckstadt,* sur l'Elbe, près de son embouchure. On le divise en quatre provinces: 1° *Holstein propre;* chef-lieu, *Kiel,* sur la Baltique; 2° *Stormarie;* chef-lieu, *Gluckstadt;* ville principale : *Altona;* 3° *Wagrie;* chef-lieu, *Newstadt;* lieu principal : *Oldesloke ;* 4° *Dytmarsch* (pas de ville).

2° Le *duché de* Lauenbourg; chef-lieu, *Lauenbourg,* sur l'Elbe.

Nota. Dans les duchés de Holstein et de Lauenbourg sont enclavés, 1° le territoire de la ville libre de *Hambourg* sur l'Elbe ; 2° le territoire de la ville libre de *Lubeck* sur la Trave ; 3° les territoires d'*Eutin* et de *Travemünd,* au grand-duc de Holstein-Oldenbourg ; 4° plusieurs possessions du grand-duc de Mecklenbourg-Strélitz.

Hors la presqu'île :

Le *grand bailliage de* Séeland, composé des îles de Séeland, Amager, Moen, Bornholm, Samsoe, Anholt, et de quelques autres moins importantes ; capitale, *Copenhague,* sur le Sund, dans l'île de Séeland. Villes principales : *Dragoe,* sur le Drogden, dans l'île d'Amager ; *Helsingoer* ou *Elseneur,* sur la partie la plus étroite du Sund, dans la partie nord-est de l'île de Séeland ; *Reskilde,* ancienne capitale de la Séelande ; *Seroe, Kioge, Werdingborg, Kallundborg, Korsoer,* toutes dans la même île ; *Stege,* chef-lieu de l'île de Moen ; *Rohne,* chef-lieu de l'île de Borholm.

Le *bailliage de* Funen ou Fionie, composé des îles de Funen, de Langeland, de Torsing, d'Arroe, et de quelques îlots adjacens ; chef-lieu, *Odensée,* dans l'île de Funen. Villes princi-

pales : *Nyborg*, sur le Grand-Belt; *Assens*, sur le Petit-Belt; *Rudkiebing*, chef-lieu de l'île de Langeland.

Le *bailliage de* Laaland, composé des îles de Laaland, de Falster, et de quelques îlots adjacens; chef-lieu, *Naskow*, dans l'île de Laaland. Lieux principaux : *Redby*, sur la côte méridionale de l'île de Laaland; *Nykiebing*, dans l'Ile de Falster.

Les bailliages de Funen et de Laaland ne forment qu'un seul diocèse ou district.

Iles.

Helgoland ou *Ile Sacrée*. Située dans la Mer du Nord, en face l'embouchure de l'Elbe, par les 54° 10′ lat. N. et les 5° 35′ long. E. Elle appartient aux Anglais.

Entre le cap du Jutland, appelé la *Corne des Navigateurs*, sur la Mer du Nord, et l'embouchure de l'Elbe, le littoral du Sleswick décrit un cercle qui, resserrant considérablement en cet endroit la largeur de l'Isthme Danois, forme sur la Mer du Nord une espèce de large golfe plein d'îles, d'îlots, et de bas-fonds, qui indiquent assez les empiètemens de l'Océan sur le continent. Parmi les îles répandues dans cet espace, nous citerons celles de *Dyck-Sant*, de *Bielshovel*, de *Nordstrand*, de *Hoogh*, de *Nordt-Ough*, de *Suder-Ough*, d'*Amrum*, de *Fohr*, de *Sylt*, de *Romoe*, de *Manoe*, et de *Fanoe*. Entre ces Iles, celle de Sylt, et après celle-ci celles d'Amrum, de Fohr, de Romoe et de Fanoe sont les plus considérables : cette dernière dépend du Jutland; toutes les autres, à l'exception de celles de Dyck-Sant et de Bielshovel, qui dépendent du Holstein, appartiennent au Sleswick.

Mors. Ile assez étendue, située dans le Nord-Jutland, au milieu du Liim-Fiord (eaux du Cattégat), par 56° 50′ lat. N. et 6° 20′ long. E.

Hertzholm. Groupe d'Iles situé dans le Cattégat, sur la côte orientale du diocèse d'Aalborg, dans le Nord-Jutland, par 57° 30′ lat. N. et 8° 20′ long. E.

Lessoe. Au milieu du Cattégat, par les 57° 20′ lat. N. et les 8° 40′ long. E. Elle dépend du Nord-Jutland.

Anholt. Comme la précédente, dans le Cattégat. Lat. N. 56° 45′; long. E. 9°.

Séeland. C'est la plus grande Ile de l'archipel danois. Elle s'étend du 55° au 56° 10′ lat. N., et du 8° 30′ au 10° 20′ long. E. Elle a environ cent lieues de circuit, non compris les golfes et les baies nombreuses qui sillonnent ses côtes. Copenhague en est la capitale, comme de tout le royaume. Nous avons déjà mentionné plus haut les autres lieux principaux de cette Ile. Elle est baignée au nord par le Cattégat; à l'ouest par le Grand-Belt qui la sépare de l'Ile de Funen; à l'est par le Sund, qui la sépare de la Suède.

Samsoe. Entre le Jutland et l'île de Séeland, par les 55° 50′ lat. N. et les 8° 20′ long. E. Elle a un bon port, mais pas de villes. Elle dépend du bailliage de Séeland.

Haselyn. Petite île du Cattégat, à quelque distance au nord de celle de Séeland.

Soltholm. Ilot situé dans le Sund, pris dans le sens le plus étendu. Elle forme dans ce passage célèbre deux détroits particuliers, celui de Drogden entre elle et la Séelande, et celui de Flintrende entre elle et la Scanie (Suède).

Amager ou *Amak*, surnommée le jardin de Copenhague. Elle est située dans le Sund, à peu de distance au sud-est de Copenhague.

Moen, à la pointe méridionale de celle de Séeland. Elle ne renferme que la petite ville de Stège. Lat. N. 55°, long. E. 10°. Elle dépend du bailliage de Séelande.

Bornholm, située dans la mer Baltique, au sud-est de la pointe méridionale de la Suède, par les 55° 10′ lat. N., et les 12° 40′ long. E., appartient au Danemarck. La petite ville de Rohne en est le chef-lieu. Elle relève du bailliage de Séelande.

Funen ou *Fionie*. C'est, après Séelande, la plus considérable de l'archipel danois, et c'est, sans contredit, la plus fertile et la mieux cultivée. Elle est séparée de la Séelande par le Grand-Belt, et du Sleswick par le Petit-Belt. Elle s'étend du 50° au 55° 35′ lat. N., et du 7° 30′ au 8° 30′ long. E. On lui donne environ cinquante lieues de tour. Odensée en est le chef-lieu.

Arroe, au sud de l'île de Funen, entre cette île et le Sleswick. Lat. N. 54° 50′, long. E. 8°. Elle dépend du duché de Sleswick.

Buckholm, ilot situé dans le détroit qui sépare l'île d'Arroe de celle de Funen.

Langeland, au sud-est de Funen, entre cette île et celle de Laaland. Elle a douze lieues de longueur sur deux de largeur. Elle n'a que la petite ville de Rudkiobing.

Spro, petite île située au milieu du Grand-Belt, entre l'île de Funen et celle de Séeland.

Romsoe, ilot situé dans le Grand-Belt, sur la côte nord-est de l'île de Funen.

Laaland, au milieu, et à peu près à distance égale du Holstein et de l'île de Séeland. Elle a environ quatorze lieues de longueur, sur une largeur moyenne de cinq à six. Chef-lieu, Naskow.

Falster, à la pointe méridionale de la Séelande, par 54° 40′ lat. N., et 9° 40′ long. E. Elle est fertile et agréable. Nykoping en est le chef-lieu. Elle dépend du bailliage de Laaland.

Autour de cette île est répandu un très grand nombre d'Ilots. Nous ne nommerons que ceux de *Wegre*, de *Fro*, de *Boge* et de *Bytte*.

Alsen est renommée par l'agrément de ses sites. Sur la côte de Sleswick, entre cette province et l'île de Funen, par les 54° 55′ lat. N., et les 7° 40′ long. E. Sonderhorg en est le chef-lieu. Cette île dépend du duché de Sleswick.

Femeren ou *Femern*, à l'extrémité de la corne que le Holstein projette dans la baltique, par 54° 30′ lat. N., et 8° 50′ long. E. Malgré cette situation qui la rattache au Holstein, elle dépend du duché de Sleswick. *Burg* en est le chef-lieu.

Lignes du partage des eaux et ses embranchemens; disposition du terrain.

La ligne du partage des eaux du Danemarck n'est formée que par une légère ondulation du terrain ou une suite de collines d'une élévation presque insensible. Sa direction est, comme celle de la presqu'île, du sud au nord. Prolongation du système des Krapacks dont nous avons parlé à l'article *Confédération germanique*, elle entre dans le royaume de Danemarck par le duché de Lauenbourg, au nord du lac Schaal, enveloppe les sources de l'Eyder, du Gram et du Shodburg; puis, tournant au nord-ouest et traversant l'isthme étroit qui sépare le fond de Liim-Fiord de la Mer du Nord, elle se reploie au nord-est, et va se terminer au cap Skagen, pointe septentrionale du Danemarck. Dans toute son étendue deux rameaux s'en détachent à l'est, l'un vers le 56° N., et séparant les sources de la Guden des affluens du Liim-Fiord, va se terminer à la pointe que forme au sud l'entrée de ce golfe dans le Cattégat; l'autre, par 55° 30′, se dirige vers l'île de Fionie. Cette ligne de faîte envoie, d'un côté, les eaux de la Péninsule dans la Mer du Nord, de l'autre, dans le Cattégat et la Baltique, et forme dans cette partie des bassins des deux mers; elle correspond, par le cap Scagen et par son embranchement à l'est qui traverse l'île Séeland, aux deux rameaux que les Dofrines envoient au sud de la Norvège et de la Suède sur le Cattégat.

ACCIDENS NATURELS COMMUNS OU FAISANT LIMITE.

Golfes.

Ringkiobingfiord ou *golfe de Slavening*, golfe de la Mer du Nord, dans le Nord-Jutland, par 56° N. La ville de Ringkiobing, située sur ses bords à l'orient, lui donne son nom.

Synderfiord ou *golfe de Nissum*, golfe de la Mer du Nord, dans le Nord-Jutland, par le 56° 20′ lat. N. La rivière d'Holstbroe vient s'y jeter.

Liimfiord, ouverture étroite et profonde par laquelle le Cattégat pénètre dans le Nord-Jutland sous le 57° lat. N. Le nom de détroit lui conviendrait mieux que celui de golfe, et l'Océan, séparé seulement du fond de ce golfe par l'isthme étroit de Haarburg, a déjà rompu plus d'une fois, et tout récemment encore, cette faible barrière, de sorte que le district d'Aarborg se trouve renfermé dans une île, et séparé entièrement du reste du continent danois.

Mariagerfiord, golfe étroit et assez avancé dans les terres, par lequel le Cattégat pénètre dans le

district d'Aarhus, au Nord-Jutland, par le 56° 40' lat. N. Il tire son nom de la ville de Mariager, située sur son bord méridional.

Flensborgfierd, golfe étroit et assez profond que la Baltique forme dans le Sleswick, par les 54° 50' lat. N. Il tire son nom de la ville de Flensborg, située à son extrémité.

Eckrenfierd, golfe de la mer Baltique, dans le Sleswick, au sud du précédent. La ville d'Eckrenfiord lui donne son nom.

Issefjord, large ouverture par laquelle le Cattégat pénètre dans la partie septentrionale de l'Ile de Séeland. Il se bifurque dans les terres, et sa partie orientale prend le nom particulier de *Reskildfierd*, de l'ancienne ville de Roskild située à son extrémité méridionale.

Détroits.

Grand-Belt. C'est le nom que, d'un terme qui signifie *ceinture*, les Danois ont donné à ce détroit qui communique du Cattégat à la Baltique, entre les îles de Funen et de Séeland. Sa profondeur varie de cinq à vingt brasses. Les côtes qui le bordent sont rarement escarpées; elles offrent de bons mouillages et des ports commodes; mais les bancs de sable et le grand nombre d'îlots qui l'obstruent en rendent le passage assez dangereux. La plus forte largeur du *Grand-Belt* peut être évaluée à environ huit lieues; la petite île de Spro en occupe le milieu. Vis-à-vis de cette île et sur la côte de l'Ile Funen se trouve la ville de Nyborg, où les vaisseaux sont tenus d'acquitter un droit de péage.

Petit-Belt. C'est le détroit qui du Cattégat communique à la Baltique, entre l'île de Funen et le littoral du Sleswick et du Jutland. Au milieu de son étendue environ, il se resserre de manière à n'avoir pas un mille de largeur, et sur ce point s'élève, dans le Jutland, la ville fortifiée de Frédéricia, où l'on acquitte le droit de péage. Malgré les bancs de sable que l'on rencontre dans le *Petit-Belt*, et la violence du courant qui porte de la Baltique au Cattégat, sa navigation offre moins de danger que celle du Grand-Belt. Toutefois, les vaisseaux de haut bord préfèrent le passage du Sund à celui des deux détroits précédens.

Goldborg-Sund, détroit qui sépare les îles de Laaland et de Falster; il prend, dans sa partie méridionale, le nom de *Rote-Sund.* Il n'a guère qu'un demi-mille de largeur: il peut en avoir quatre de longueur.

Wools-Sund, détroit qui sépare la petite île de Moen de celle de Séeland.

Grooh-Sund, détroit qui sépare la même île de Moen de celle de Falster.

Drogden. C'est le nom que prend la partie du Sund qui sépare les îles d'Amager et de Soltholm.

Les vaisseaux de ligne ne peuvent pénétrer du Cattégat dans la Baltique que par ce détroit, à cause des dangers qu'offrent les deux Belt, ainsi que le *Flintrende*, qui est l'autre partie du Sund, entre Soltholm et la Suède. Ce passage est, par conséquent, la clef de la Baltique.

Caps.

Horn ou *Corne des Navigateurs.* C'est la partie du Danemarck la plus avancée à l'est dans la Mer du Nord. Il fait partie du diocèse de Rypen au Nord-Jutland. Lat. N. 55° 30', long. E. 5° 50'.

Helmen, pointe nord-ouest du Danemarck, et déterminant l'entrée du Skager-Rack. Lat. N. 57° 10', long. E. 6° 10'.

Skagen, la pointe la plus septentrionale du Danemarck. Lat. N. 57° 45', long. E. 8° 20'.

Steven, partie du Nord-Jutland la plus avancée à l'est dans le Cattégat. Lat. N. 56° 30', long. E. 8° 40'.

Lacs.

Fyll-Se, lac assez considérable du district de Rypen, dans le Nord-Jutland. Il communique à la Mer du Nord, dont il n'est séparé que par une élévation appelée Blawenberg ou Montagne-Bleue.

Ratzeburg, petit lac du duché de Lauenbourg, qui prend le nom de la ville de Ratzebourg qu'il entoure. Lat. N. 53° 45', long. E. 8° 25'.

Fleuves et Rivières.

Bassin de la Mer du Nord :

Bille. Elle prend naissance dans le duché de Lauenbourg, qu'elle sépare ensuite du Holstein : puis, traversant le territoire de la ville libre de Hambourg, va se jeter dans l'Elbe à peu de distance au dessous de cette ville.

Alster. Prend naissance dans le duché de Holstein, et, coulant vers le sud-ouest, traverse le territoire de la ville libre de Hambourg, qu'elle arrose en se perdant dans l'Elbe.

Steer. Prend naissance dans le grand-duché de Holstein, et, coulant à l'ouest, va se jeter dans l'Elbe près de son embouchure. Elle sépare dans toute l'étendue de son cours la province de Stormarie de celle du Holstein propre.

Eyder (V. 2e partie, page 105).

Hive. Rivière du duché de Sleswick. Elle coule de l'est à l'ouest et se jette dans la Mer du Nord en face l'île Fohr.

Geill. Rivière du duché de Sleswick qu'elle arrose de l'est à l'ouest. Elle se jette dans la baie de Tunder en face l'île de Sylt.

Gramm. Prend naissance dans la partie nord-est du duché de Sleswick, coule vers l'est, entre dans le Nord-Jutland et se jette dans la Mer du Nord à peu de distance au dessous de Rypen qu'elle traverse.

Schotburg. Prend naissance sur les confins du duché de Sleswick et du Nord-Jutland, et, coulant à l'ouest, va se perdre dans la Mer du Nord après avoir séparé pendant quelque temps le Jutland du Sleswick.

Warden. Rivière du diocèse de Rypen, dans le Nord-Jutland. Elle sort d'un lac, et, coulant à l'ouest, va se jeter par une large embouchure dans la Mer du Nord, en face l'île Fanoe.

Bassin du Cattégat :

Guden. Rivière du diocèse d'Aarhus, dans le Nord-Jutland. Elle coule d'abord du sud au nord, se reploie ensuite vers le nord-est, et se jette dans le Cattégat par une large embouchure, après avoir baigné les murs de Randers.

Bassin de la Baltique :

Slie. Rivière du duché de Sleswick. Sa largeur la rend semblable à un golfe étroit et profond. Elle court au nord-est et se jette dans la Baltique par les 54° 40′ lat. N. La ville de Sleswick est sur ses bords.

Levesen. Ancien cours d'eau dont on a fait un canal appelé Canal de Kiel, qui unit la Baltique à la Mer du Nord par le moyen de l'Eyder. La *Levesen* ou Canal de *Kiel* coule sur les confins du Holstein et du Sleswick.

Swentyn. Rivière du duché de Holstein. Elle coule du sud au nord, et, après avoir traversé un nombre assez considérable de petits lacs, va se jeter dans la baie de Kiel. Elle sépare la province de Wagerie de celle du Holstein propre.

Trave. Prend naissance dans le duché de Lauenbourg qu'elle sépare du Holstein. Elle coule vers le nord-est et se jette dans la Baltique après avoir baigné la ville de Lubeck qu'elle enveloppe en se divisant. Un peu au dessus de cette ville, elle reçoit la *Sult*, qui sépare la province de Wageren, partie du Holstein, de celle de Stormarie.

POSSESSIONS DANOISES DANS LES QUATRE PARTIES DU MONDE.

Les autres possessions du roi de Danemarck, répandues dans les quatre parties du monde, sont :

En Europe : l'Islande, les îles de Feroe.

En Asie : dans l'Inde, la ville de Ferampour, dans le Bengale ; la ville et le territoire de Tranquebar, sur la côte de Coromandel.

En Afrique : sur la côte de Guinée, les ports de Christiansbourg et de Nigo.

En Amérique : dans les Antilles; les îles de Saint-Thomas, de Saint-Jean, de Sainte-Croix et le Groenland.

Nous parlerons plus en détail de ces diverses possessions lorsque nous décrirons les contrées où elles sont situées.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

La presqu'île du Danemarck ne présente, comme nous l'avons dit, aucune élévation digne du nom de montagne. Ce ne sont que des plaines couvertes, surtout dans le Nordt-Jutland et le Holstein, de lacs ou plutôt d'étangs nombreux, et arrosées par un assez grand nombre de cours d'eau peu remarquables. Le littoral est découpé par des baies profondes que les habitans désignent par le nom de *Fiord*.

Le climat en est assez tempéré, quoique l'atmosphère soit presque constamment couverte de brouillards. Le sol fournit abondamment aux principaux besoins de la consommation. Les chevaux, et surtout ceux du Holstein, se font remarquer par leur force, leur agilité et la beauté de leurs formes; on en tire chaque année un nombre considérable pour l'Allemagne, la France, la Suède et la Russie. Le gros bétail y est aussi fort estimé, et le beurre et le fromage sont des objets importans d'exportation. On a tenté d'améliorer les races du menu bétail par l'introduction des *mérinos*, et l'on a obtenu une laine qui, quoique courte et épaisse, s'approprie cependant à certains genres de fabrication. Le cochon est extrêmement abondant, et l'on expédie, pour la Hollande, la Norvège et Lubeck, une quantité considérable de lard. Le précieux *édredon*, recueilli dans les nids d'aigledons, sur quelques îlots, près de Borholm, forme aussi une branche importante d'exportation.

A l'exception des loups, des renards, des daims et des lièvres, les animaux sauvages, jadis fort nombreux, ont disparu avec les forêts épaisses qui leur servaient de retraite. La partie orientale de la presqu'île et le Holstein renferment seuls encore quelques vestiges de ces anciennes forêts; mais l'importation du bois de charpente n'en est pas moins indispensable pour le royaume. La tourbe supplée, pour le chauffage, au défaut de bois et de charbon de terre.

Le Danemarck produit le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, le blé sarrasin, les pois, la vesse et les

féves. On y cultive les pommes de terre, la moutarde, et la plupart des autres plantes économiques. Les fruits y sont aussi très abondans, surtout dans les îles. Le tabac introduit dans le Jutland a parfaitement réussi.

Le Danemarck n'a qu'une seule saline; celle d'Oldeslohe, dans le Holstein : il tire le sel de l'étranger. La pêche, dans les baies nombreuses qui bordent le littoral, fut long-temps la ressource principale des habitans; celle du hareng surtout forme une branche considérable de commerce. Les bancs d'huîtres et de moules y sont assez nombreux.

L'industrie manufacturière est encore peu avancée en Danemarck. Celle de chacune des villes principales en particulier fournit à peine aux premiers besoins des habitans. La ville de Copenhague elle-même est obligée d'importer les objets de quincaillerie et de poterie, des toiles de coton peintes, et jusqu'à des toiles. Le gouvernement entretient cependant une manufacture de porcelaine. On comptait dans le royaume, il y a quelques années, quarante-six raffineries de sucre, vingt-deux fabriques de papier, et quatre fonderies de fer. Il faut ajouter quelques fabriques à bas, tanneries et chapelleries. Les paysans tissent presque tous les toiles nécessaires à leur usage.

Il n'y a guère qu'un siecle que le Danemarck a pu être compté parmi les états commerçans. Son commerce intérieur est presque nul; celui qu'il fait à l'extérieur est beaucoup plus important. Les branches les plus considérables de ce commerce sont celles que la métropole entretient avec ses colonies, surtout dans les deux Indes et en Islande.

Jusqu'à la révolution de 1660, l'une des plus extraordinaires dont l'histoire ait gardé le souvenir, le Danemarck fut une monarchie élective où la noblesse avait usurpé la plus grande partie du pouvoir souverain. Cette révolution investit le roi du pouvoir le plus absolu dont jouisse aucun prince européen, à l'exception peut-être du grand turc.

Pour l'administration de la justice, le Jutland et les Iles sont soumis aux dispositions du Code promulgué par Christian V qui, entre autres dispositions, conserve l'esclavage de la glèbe. Le Sleswick et le Holstein ont conservé le privilége de leurs anciennes coutumes.

Les revenus de l'état montent à la somme de 22,000,000 de francs environ.

La force militaire, sur le pied de paix, est de près de 40,000 hommes.

La marine se compose de 3 vaisseaux de ligne, 6 frégates, 5 bricks, et 96 bâtimens d'un rang inférieur.

La religion dominante est le protestantisme, introduit dans le royaume, vers 1540, par Christiern III. On compte dans le Danemarck 1,898,000 luthériens, 1,300 réformés, 2,000 catholiques, 300 memnonites, 400 hernhutes, et environ 6,000 juifs.

Le danois est un dérivé du teutonique. S'il est vrai qu'à la cour on parle l'allemand et le français,

pour peu qu'on y entende encore du danois, cette confusion des langues doit produire un singulier effet sur ceux qui écoutent.

Le Danemarck compte deux universités, l'université de Copenhague et celle de Kiel; on a formé dans la capitale une société royale des facultés, des sociétés pour l'histoire du Nord et en particulier pour la littérature islandaise; des colléges de médecine, de chirurgie; des académies de peinture et de sculpture.

HISTORIQUE DE LA GÉOGRAPHIE DES DIFFÉRENS AGES.

L'antiquité ne nous a légué aucune connaissance particulière de la presqu'île danoise qui sépare la mer Baltique de celle du Nord. Jamais les armes romaines ne s'avancèrent au delà de l'Elbe, et le nom de *Cimbres* ne fut connu des anciens que par suite de l'irruption fameuse que firent ces peuples joints aux *Teutons* ou Allemands sur les terres de l'empire, irruption qui menaça Rome, et dont celle-ci ne fut délivrée que par la double victoire de Marius. Le siége primitif de cette nation des *Cimbres* est communément appliqué à la presqu'île du Jutland; mais le nombre prodigieux des combattans vomis par les régions septentrionales, et réunis sous le nom commun de *Cimbres*, prouve assez que cet étroit espace n'a pu seul leur servir de berceau.

Quoiqu'il en soit, on trouve la presqu'île danoise désignée dans les écrivains latins, par le nom de *Chersonesus Cimbrica*.

(400 après J.-C.) On trouve à cette époque les *Juti*, établis dans cet espace auquel ils ont communiqué le nom de Jutland (Nordt-Jutland et Sleswick). Les *Angli* occupent une partie du Sleswick et du Holstein; une autre portion du Holstein est aussi occupée par les *Saxones* qui s'étendent du Weser (*visurgis fl.*) à la Baltique (*venedicus sinus*). Les îles du Danemarck, et même la partie méridionale de la *Gothie* ou Suède, sont distinguées par le nom de *Baltia*.

(500) Le nom de *Dania* semble être appliqué d'une manière plus précise au Nordt-Jutland, aux îles et à la Suède méridionale. — Les *Angli* occupent toujours le Sleswick, et des tribus *saxones* le

Holstein. Ces deux dernières provinces ne font pas partie de la *Danie ;* c'est à la *Germanie* qu'elles appartiennent.

(600) Le Danemarck a pris comme puissance une forme plus régulière sous les rois Skioldungiens, descendans d'Odin. Le *Jutland,* auquel est réuni le territoire occupé précédemment par les *Angli* (le Sleswick), les Iles Danoises, et les trois provinces de *Skane, Blekinge* et *Halland,* dans la Suède (provinces de Malmo, Christianstadt, Bleking et Halland), avec l'Ile de *Borgundarholm* ou *Bornholm,* forment la *monarchie danoise.*.

(800) Charlemagne, par la soumission des Saxons, a étendu son empire jusqu'aux frontières du *royaume de Danemarck* : l'Eyder sert de limite entre les deux états. Par conséquent, le Holstein, occupé alors par les *Nordalbenguis,* appartient à l'empire français.

(900) Nul changement dans la *monarchie danoise.*—Un rempart la sépare de l'Empire Germanique, formé des débris de celui de Charlemagne; la moitié occidentale du Holstein en relève. Le reste de cette province est occupé par les *Wagri* et les *Obotriti,* tribu des *Slaves* qui ont étendu leur domination jusqu'à l'Elbe. — Des Danois se sont établis dans le nord de l'Angleterre et dans le centre de l'Irlande.

(1000) La domination slavonne a disparu de l'Allemagne. Les *Obotrites* et la nouvelle tribu saxonne des *Polabes* occupent bien toujours une partie du Holstein et le Lauenbourg; mais soumis à l'Empire. — Un rempart bâti près de la rive septentrionale de l'Eyder sépare, comme dans le dernier siècle, le *royaume de Danemarck* de l'Empire Germanique.—Création de la *Marche de Sleswick* (duché du même nom).

(1017) Canut joint l'*Angleterre* à son royaume de Danemarck.

(1030) Le Danemarck, outre ses anciennes possessions en Suède, fait des acquisitions considérables en Norvège (partie orientale du gouvernement de Christiansand; gouvernemens de Christiana et de Gotheborg).

(1036) Partage de la *monarchie danoise* entre les trois fils de Canut-le-Grand. La *Norvège* est le partage de Suénon ; l'*Angleterre* de Harald; Hardi-Canut a le *Danemarck.*

(1042) La domination danoise est extirpée de l'Angleterre. Les Danois ne se maintiennent indépendans que dans un canton de l'Irlande où nous les avons vus établis.

(1100) Le royaume de Norvège est séparé de celui de Danemarck. — Sur les frontières méridionales de ce dernier, quelques peuplades slavonnes se sont formées en état indépendant, sous le titre de *Royaume slavon,* dans une partie du Holstein, le Lauenbourg, le Mecklenbourg, et la partie de la Poméranie en deçà de l'Oder. — Le reste du Holstein relève de l'Empire germanique.

(1200) Le *royaume de Danemarck* a acquis sur la Baltique le *duché de Poméranie* (gouvernemens de Stralsund et de Stettin, et partie de celui de Coslin à la Russie), et la *Slavie* (partie orientale du Mecklenbourg), le *royaume slavon* a disparu : sa partie occidentale appartient, sous le titre de *Duché de Saxe* (Lauenbourg, Mecklenbourg-Schwérin), à l'Empire germanique, de qui relève aussi le *Holstein* ou *Helsatie*.

(1300) Nul changement dans les limites du *royaume de Danemarck*, composé, comme au siècle précédent, du *Jutland*, du *duché de Sleswick*, des îles de *Funen*, de *Séeland*, et autres adjacentes, des trois provinces suédoises d'*Helland*, de *Bleking*, et de *Skane*, et de la *Poméranie danoise*. Il a acquis l'*Esthonie*, sur la côte du golfe de Finlande. L'*Helsace* ou *Helstein*, et le *duché de Lauenbourg*, créés aux dépens de celui de Saxe, appartiennent toujours à l'Empire. Dans le milieu du 13e siècle, *Lubeck* a conquis son indépendance et a jeté les fondemens de sa prospérité commerciale.

(1400) Le *royaume de Danemarck* a perdu l'*Esthonie* et le *duché de Poméranie*; mais par l'union de Calmar, la *Norvège* et la *Suède* réunies au *Danemarck* composent le *royaume de Danemarck et de Norvège*, et cette monarchie est désignée par le nom des *Trois Couronnes du Nord*.

(1448) *Copenhague* (Kiobenhawn) devient la résidence du roi de Danemarck, au détriment de l'ancienne capitale du royaume, *Roskild*.

(1500) Le *Danemarck* a perdu, sous le règne de Christian II, le royaume de Suède, et l'union de Calmar est dissoute; d'un autre côté, il a acquis l'Ile de *Gothland*, dans la Baltique; il a acquis aussi le duché de *Holsace* (Holstein), à l'exception du canton des *Ditmarses*, resté indépendant; enfin la couronne de Danemarck et Norvège a perdu les îles *Schetland* et *Orkney* (Orcades), cédées à l'Écosse. Le *duché de Lauenburg* fait partie de celui de Brunswick-Lunebourg, fief de l'Empire.

(1600) Le roi de Danemarck et Norvège a acquis les îles d'*Oesel* et de *Dago*, sur les côtes de l'Esthonie et de la Livonie.

(1604) Le roi de Danemarck prend de nouveau possession du *Groënland*, perdu pour lui ainsi que pour l'Europe, depuis le quatorzième siècle.

(1613) Les Danois fondent Tranquebar, dans les Indes.

(1645) Le Danemarck cède à la Suède les îles de *Gothland*, d'*Oesel* et de *Dago*.

(1679) Formation du duché indépendant de *Holstein-Gottorp* (provinces de Ditmarsh et de Holstein, dans le grand duché de Holstein; deux enclaves considérables dans le duché de Sleswick). Le Danemarck perd par-là la moitié du Sleswick et du Holstein, mais il acquiert le *duché d'Oldenburg* (Holstein-Oldenbourg actuel); l'île de Bornholm lui appartient toujours; le *duché de Lauenburg* relève de l'Empire.

(1730) L'île *Sainte-Croix*, dans les Antilles, est vendue par la France au Danemarck.

(1772) Le Danemarck acquiert la possession entière du *duché de Holstein*, à l'exception de la *seigneurie de Pinneberg* et de la ville d'*Altona*, par la cession de celui d'*Oldenburg*. Le *duché de Lauenburg* relève toujours de l'Empire.

(1808) Le Danemarck a acquis dans le Holstein la *principauté de Pinneberg* et la ville d'*Altona*, ainsi que le *comté de Rantzan*. L'empire français s'étend jusqu'aux frontières du Danemarck. Le *duché de Lauenburg* fait partie du département des Bouches-de-l'Elbe. Les îles d'*Helgoland* et de *Ferroe* appartiennent aux Anglais, ainsi que les colonies américaines.

(1814) Le roi de Danemarck perd le *royaume de Norvège*, annexé à la Suède.

(1815) Le *duché de Lauenburg* est cédé au Danemarck, qui, depuis cette époque, n'a éprouvé aucun changement ni quant à ses possessions ni quant à ses divisions politiques. Ce duché de Lauenbourg avec celui de Holstein sont entrés, comme parties de l'ancien Empire germanique, dans la Confédération germanique.



Rme. DE PRUSSE

ET SES ENCLAVES

Appartenant

A LA

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE,

PAR A. M. PERROT.

1826.

(Carte N° 26.)

ROYAUMES
DE PRUSSE, DE HANOVRE, DE SAXE, etc.

I. ROYAUME DE PRUSSE.

Capitale : Berlin.

Le royaume de Prusse est divisé, par le Hanôvre et les principautés saxonnes, en partie orientale et partie occidentale.

Limites de la partie orientale : au *nord*, mer Baltique ; à *l'est*, la Szeszuppe, la Prosna ; au *sud*, la Vistule, l'Oder, l'Oppa, les monts Sudètes ; à *l'ouest*, la Werra, l'Elbe, la Trebel.

Limites de la partie occidentale : au *nord*, le Weser ; à *l'est*, le Weser, le Rhin, la Nahe ; au *sud*, la Jarre ; à *l'ouest*, la Moselle, la Sure, rive droite de la Meuse.

Ligne du partage des eaux et ses embranchemens.

DIVISIONS ADMINISTRATIVES OU PROVINCES.

Dix provinces ; sept dans la partie orientale, trois dans la partie occidentale :

Partie orientale: 1. Prusse orientale ; 2. Prusse occidentale ; 3. Brandebourg ; 4. Poméranie ; 5, Posen ; 6. Silésie ; 7. Saxe.

Partie occidentale ou *grand duché du Bas-Rhin:* 8. Westphalie ; 9. Clèves et Berg ; 10. Bas-Rhin.

Accidens naturels communs ou faisant limites.

Baies : de Dantzick, Frische-Haff, Curische-Haff.

Cap : Bruster-Orth.

Montagnes : Deutschhburger, Rothhaar, Ebbe, Haar, Eifel, Hohe-Wheen, Hundsruck.

Fleuves et Rivières. *Bassin de la Mer du Nord:* la Roer, le Rhin (*affl.*, rive gauche : Moselle (*affl.* de la Moselle : Sarre, Sure), Nahe) ; *affl.* du Rhin, rive droite : Sieg, Ruhr, Lippe) ; l'Ems, l'Elbe (*affl.*, rive gauche : Saale (*affl.* de la Saale : Bod, Elster, Unstrutt), Mulde ; *affl.* de l'Elbe, rive droite : Elster, Havel (*affl.* de la Havel : Dosse, Sprée).

Bassin de la mer Baltique: Peene, Oder (*affl.*, rive gauche : Neisse, Bober ; rive droite : Wartha (*affl.* de la Wartha : Netza (*affl.* de la Netza : Drage, Kuddow), Vistule (*affl.*, rive gauche : Scharzwasser, Braa) ; Prégel (*affl.* : Alle, Inster) ; Minge, Dange.

Iles : Rugen, Hiddensée.

II. ROYAUME DE HANOVRE.

Capitale : Hanôvre. — Limites : au *nord*, la Mer du Nord, l'Elbe ; à *l'est*, la Prusse ; au *sud*, le Weser. — Montagnes : de Lunebourg, de Harz. — Fleuves et Rivières. *Bassin de la Mer du Nord* : Ems, Weser (*affl.*: Aller — Iles : Borkum, Juist, Noderney, Battrum, Lander-Oge, Spiker-Oge.

III. GRAND DUCHÉ DE HOLSTEIN-OLDENBOURG. — Capitale : Oldenbourg. — Golfe : le Jahde.

IV. DUCHÉ DE BRUNSWICK. — CAPITALE : Brunswick. — MONTAGNES : Teufels-Berg.

V. PRINCIPAUTÉ DE LIPPE-SCHAUMBOURG. — CAPITALE : Stadthagen.

VI. PRINCIPAUTÉ DE LIPPE-DETMOLD. — CAPITALE : Detmold.

VII, VIII et IX. PRINCIPAUTÉS D'ANHALT-DESSAU, D'ANHALT-COTHEN ET D'ANHALT-BERNBOURG. — RIVIÈRES : Elbe (*affl.* : Saale (*affl.* de la Saale, Bode), Mulde).

X. ÉLECTORAT DE HESSE-CASSEL. — CAPITALE : Cassel. — RIVIÈRE : Fulda.

XI. GRAND DUCHÉ DE HESSE-DARMSTADT. — CAPITALE : Darmstadt. — MONTAGNES : Vogels, Oden-Wald. — RIVIÈRE : le Rhin (*affl.* : le Mayn).

XII. LANDGRAVIAT DE HESSE-HOMBOURG. — CAPITALE : Hombourg.

XIII. COMTÉ DE WALDECK. — CAPITALE : Waldeck.

XIV et XV. PRINCIPAUTÉS DE NASSAU. — CAPITALES : Usingen et Weilbourg. — MONTAGNES : Hohe, Wester-Wald.

XVI. ROYAUME DE SAXE.

CAPITALE : Dresde. — LIMITES : au *sud*, les monts Lausitzer, l'Erzgebirge, le Saalwald. — RIVIÈRES : l'Elbe (*affl.* : Elster (*affl.* de l'Elster : Mulde); Sprée.

XVII, XVIII, XIX, XX, XXI, XXII, XXIII et XXIV. PRINCIPAUTÉS SAXONNES DE SCHWARTZBOURG-SONDERSHAUSEN, SCHWARTZBOURG-RUDOLSTADT, SAXE-WEIMAR, SAXE-GOTHA, SAXE-COBOURG, SAXE-MEINUNGEN, SAXE HILDBOURGHAUSEN ET REUSS. — MONTAGNES : Franken-Wald, Thuringer-Wald. — RIVIÈRES : la Werra (*affl.* : la Nessa); la Saale (*affl.* : l'Unstrut, l'Elster.

XXV et XXVI. GRANDS DUCHÉS DE MECKLENBOURG-SCHWÉRIN ET DE MECKLENBOURG-STRELITZ. — CAPITALES : Schwérin, Strélits. — LACS : de Schwérin, de Müritz, de Plau. — RIVIÈRES. *Affl.* de l'Elbe : l'Elde.

XXVII. TERRITOIRE DE LA VILLE LIBRE DE FRANCFORT.

XXVIII. TERRITOIRE DE LA VILLE LIBRE DE BRÊME.

XXIX. TERRITOIRE DE LA VILLE LIBRE DE HAMBOURG.

XXX. TERRITOIRE DE LA VILLE LIBRE DE LUBECK.

ROYAUMES

DE PRUSSE, DE HANOVRE, DE SAXE, etc.

LIGNES DU PARTAGE DES EAUX ; DISPOSITION DU TERRAIN ; MONTAGNES.

Dans le tracé précédent des lignes de partage qui forment les divers bassins de la Confédération Germanique, nous avons vu que la grande ligne de faîte européenne, qui, des Valdaï, à l'est, vient à l'ouest se rattacher aux Alpes des Grisons, envoie vers le nord des rameaux qui séparent les bassins particuliers des grands fleuves de l'Allemagne septentrionale, bassins dont la réunion forme les bassins généraux de la Mer du Nord et de la Baltique. Une partie de cette grande ligne de faîte, avec les monts Riezen et l'Erzegebirge qui peuvent en être considérés comme une terrasse avancée, forme la limite méridionale des Etats Prussiens et Saxons, et détermine, pour toute l'étendue de ces Etats, une seule pente inclinée vers le septentrion, à laquelle la mer Baltique et celle du Nord servent de limite et de réservoir. Le Niémen, la Vistule, l'Oder, l'Elbe, le Wéser, l'Ems et le Rhin, qui arrosent les possessions de la Prusse, ainsi que les divers états de la Confédération compris sur notre carte, coulent tous au nord. Nous allons reprendre successivement l'énumération des divers rameaux de la grande ligne de faîte qui courent dans l'étendue des états qui font l'objet de notre carte, et dont quelques-uns les ont déjà indiqués à l'article de la *Confédération*.

1° Un premier rameau forme les divers bassins des rivières qui arrosent la Prusse proprement dite à l'orient de la Vistule. Il se détache de la prolongation des *monts Valdaï*, dans le gouvernement de Grodno, en Russie, par 53° lat. N. et 21° 30' long. E., traverse une partie de ce gouvernement et de celui d'Augustovo, en Pologne ; puis, changeant la direction nord-ouest qu'il avait eue jusqu'alors, il se dirige droit à l'ouest en entrant en Prusse ; après avoir presque constamment longé la limite de ce royaume et de la Pologne, il vient se terminer dans le gouvernement de Marienwerder, au fond d'un coude que décrit la Vistule, près de Torn, après avoir séparé les bassins des affluens des Curische-Haff et Friche-Haff de celui de la Vistule. Trois rameaux tertiaires, qu'il envoie au nord et à l'ouest, forment les bassins particuliers de la Passarge et du Prégel. L'un d'eux sépare le bassin de cette dernière rivière d'une portion de celui du Niémen.

2° Un second rameau qui, comme le précédent, n'est formé d'aucune montagne remarquable, se détache du *mont Klekatz* au point où la Vistule y prend sa source, par les 16° 30′ long. E. et les 49° 35′ lat. N., sur les confins de la Silésie autrichienne, de la Gallicie et de la Hongrie. Ce rameau, dont la direction est au nord, entrant bientôt dans la Silésie prussienne, pénètre ensuite dans la partie occidentale de la Pologne; il rentre de nouveau en Prusse par le gouvernement de Bromberg, et, traversant ceux de Marienwerder et de Dantzick, va se terminer à la pointe de Putzig, qui forme la limite occidentale du golfe de Dantzick. Ce rameau, qui sert de limite entre le bassin de l'Oder et celui de la Vistule, envoie à sa gauche deux autres rameaux tertiaires que nous devons citer : 1° le premier se détache du rameau principal aux confins des gouvernemens de Marienwerder et de Coslin, traverse, en se dirigeant à l'ouest, ce dernier gouvernement et celui de Stettin, et vient se terminer sur les bords du *Pommersches-Haff* ou *golfe de Poméranie*, dans lequel se jette l'Oder après avoir séparé le bassin de la Wartha, affluent de ce dernier fleuve, de ceux de la Réga, de la Persante, de la Wisser, et de quelques autres affluens directs de la Baltique qui arrosent la Poméranie orientale. 2° Le second de ces rameaux se détache aux confins de la Silésie et de la Pologne par les 50° 35′ lat. N., et, se dirigeant au nord-ouest, vient se terminer près de Custrin, au point où l'Oder reçoit la Wartha après avoir servi de limite entre les gouvernemens de Liegnitz et de Posen, et traversé une petite portion de ce dernier et de celui de Breslau. Ce rameau sépare le bassin particulier de la Wartha d'une partie de celui de l'Oder, dont la Wartha n'est qu'un affluent.

3° Un troisième rameau, détaché des monts Sudètes par les 50° 10′ lat. N. et les 14° 15′ long. E., sur les confins de la Moravie, de la Bohême et de la Silésie, court vers le nord-ouest, et va se terminer à la pointe septentrionale du Danemarck, séparant ainsi le bassin de la Mer du Nord de celui de la Baltique. Sous le nom de *monts Riésen*, ce rameau sert d'abord de limite méridionale à la Prusse qu'il sépare de la Bohême; puis, courant par les gouvernemens de Liegnitz, de Francfort et de Potsdam (à la Prusse), il entre dans le Mecklenbourg qu'il traverse, et delà dans les duchés de Lauenbourg et de Holstein, où nous l'avons pris en décrivant le Danemarck. Il donne naissance, d'un côté, aux affluens de l'Elbe, et, de l'autre, à ceux de l'Oder, ainsi qu'aux rivières dont le Mecklenbourg est arrosé et qui se rendent directement à la Baltique. Cinq rameaux tertiaires, dignes d'être cités, s'en détachent à droite et à gauche : 1° Du *Riésen-Gebirge*, aux confins du gouvernement de Riechenbach et de la Bohême, par les 50° 45′ lat. N. et les 14° long. E., se détache un rameau qui, courant à l'est sur les limites des gouvernemens de Riechenbach, d'Oppeln et de Breslau, en Silésie, va se terminer sur la rive gauche de l'Oder, près de l'embouchure de la Neisse. Il sépare le bassin de cette dernière rivière de ceux d'Ohlau, de la Loh et de la Weistritz, affluens du même fleuve. Le mont *Zelten*, près de Schweitnitz, dans le gouvernement de Riechen-

bach se lie à ce rameau. 2° Du mont *Riésen*, et au même point que le rameau précédent, se détache un second rameau qui, courant au nord à travers les gouvernemens de Riechenbach et de Liegnitz, sépare le bassin de la Katzbach et une partie de celui de l'Oder de celui de la Bober, affluens du même fleuve. 3° Sur les confins du gouvernement de Liegnitz et de la Bohême, par les 50° 45' lat. N. et les 13° long. E., le *Riésen-Gebirge* envoie au nord, à travers les gouvernemens de Liegnitz et de Francfort, un troisième rameau qui sépare le bassin de la Bober de celui de la Neisse, tous deux affluens de l'Oder. 4° Toujours du mont *Riésen*, vers les confins de la Bohême, de la Prusse et du royaume de Saxe, un quatrième rameau, sous le nom de *Lausitzer-Gebirge*, enveloppe au sud le cours de la petite rivière de Pantzen, et vient se terminer tout près de l'Elbe, en face des derniers mamelons de l'*Erze-Gebirge*, complétant ainsi, au nord, le cercle des montagnes qui entourent la Bohême. Ce nom de *Lausitzer* s'étend même à tout l'assemblage de montagnes qui, dans un espace de plus de quinze lieues, s'étend depuis la rivière de Pantzen jusqu'à la Bantzen. 5° Enfin, un cinquième rameau se détache du *Lausitzer* aux confins de la Bohême et du royaume de Saxe, court au nord-ouest d'abord dans ce dernier royaume; puis, à travers les gouvernemens de Francfort et de Potsdam, à la Prusse, séparant le bassin de la Sprée et de la Havel de celui de l'Elster, affluent de l'Elbe comme la Havel, et de quelques autres moindres.

4° Un quatrième rameau, qui se lie aux monts de Bohême par le *mont Fichtel*, court à l'ouest sous le nom célèbre d'*Erze-Gebirge*, et va se terminer dans un coude que décrit l'Elbe par les 50° 50' lat. N. et les 11° 50' long. E. Enveloppant la Bohême au nord-ouest, il la sépare du royaume de Saxe, contribue, avec les *monts Lausitzer* et *Riésen*, dont nous avons fait mention plus haut, à l'envelopper entièrement du côté du nord. L'Erze-Gebirge sépare le bassin de l'Eger, affluent de l'Elbe, de ceux de la Saale, de la Mulde, et de quelques autres affluens moins importans du même fleuve.

5° Un cinquième rameau détaché des monts de Bohême au même *mont Fichtel*, dont nous avons vu se détacher aussi le rameau précédent, par les 50° lat. N. et les 9° 30' long. E., court d'abord à l'ouest sous les noms de *Francken-Wald* et de *Rhone-Gebirge*, sur les confins de la Bavière et des Principautés Saxonnes de la Confédération; puis, à travers une partie du grand duché de Hesse-Darmstadt, sous le nom de *Vogels-Gebirge*, et, se repliant ensuite au nord-ouest, court d'abord dans la Hesse-Electorale; puis, entrant dans le grand duché du Bas-Rhin, va se terminer vers les limites communes de cette province prussienne, des Pays-Bas et du Hanôvre, après avoir porté successivement les noms de *Rethhaar*, dans le gouvernement d'Arensberg, et d'*Egge*, dans celui de Minden. Plusieurs rameaux tertiaires se détachent à droite et à gauche de celui-ci : 1° Dans le gouvernement de Munster, vers les 52° lat. N. et les 5° long. E., un rameau se détache, et, courant à l'ouest, va se terminer sur les confins du gouvernement de Clèves (grand duché du Bas-Rhin), et

de la Hollande; près d'Arnheim. Il sépare le bassin de la Lippe d'une partie de celui de l'Issel. 2° Dans le gouvernement de Minden, sur les confins de la principauté de Lippe-Detmold, un second rameau se détache de l'*Egge-Gebirge*, et, courant au nord, sous le nom *Deutschburger-Wald-Gebirge* (*Teuteburgius-Mons*, théâtre de la défaite de Varus), va, à travers une partie du Hanôvre, se terminer sur les confins du grand duché d'Oldenbourg après avoir séparé le bassin de l'Ems d'une portion de celui du Wéser. 3° Sur les confins des gouvernemens de Minden et d'Arensberg, un troisième rameau le sépare de la même montagne de l'*Egge-Gebirge*, et, courant droit à l'ouest, sous le nom de *Haar*, jusqu'à la source de l'Emscher; là il se bifurque et enveloppe les deux rives de cette rivière. Le *Haar* sépare les bassins de la Lippe et de la Ruhr. 4° Vers la source de la Ruhr, sur les confins du gouvernement d'Arensberg et de la principauté de Waldeck, par les 51° 15' lat. N. et les 6° long. E., un quatrième rameau se détache du *Roth-Haar*, et, courant à l'est à travers la principauté de Waldeck et une partie de la Hesse-Electorale, va se terminer au nord de Cassel, au point où la Diémel se jette dans le Wéser. Ce rameau sépare les bassins de la Diémel et de l'Eder, tous deux affluens du Wéser. Il porte dans la Hesse le nom de *Habichts*. 5° Vers les confins des gouvernemens d'Arensberg, de Coblentz et de Cologne, un cinquième rameau se détache du *Roth-Haar*, court à l'est jusqu'à la source de la Wipper où il se bifurque, enveloppant ensuite les deux rives de cette rivière. Son point de bifurcation reçoit le nom d'*Ebbe-Gebirge*. Il sépare les bassins de la Ruhr et de la Sieg. 6° Au point où ce dernier rameau se détache du *Roth-Haar*, un sixième rameau s'en détache également, et, courant au sud à travers la principauté de Nassau, vient se terminer près du Rhin en face Coblentz. Ce rameau porte le nom du *Wester-Wald*, et sépare le bassin de la Sieg de celui de la Lahne. 7° Au centre de la partie septentrionale du grand duché de Hesse-Darmstadt, un septième rameau se détache du *Vogels-Gebirge*, et, courant au sud-ouest, vient se terminer dans la principauté de Nassau, à la rive droite du Rhin, en face l'embouchure de la Nahe. La partie de ce rameau qui couvre la principauté de Nassau porte le nom de *Hohe*. Il sépare le bassin de la Lahne d'une partie de celui du Mayn. 8° Sur les confins du cercle de Fulde (à la Hesse-Electorale) et du royaume de Bavière, par les 50° 25' lat. N. et les 7° 25' long. E., un huitième rameau se détache du *Rhone-Gebirge*, et, courant au sud-ouest sur les confins de la Hesse et de la Bavière, vient se terminer près de Wertheim, au fond d'un coude que décrit le Mayn. Ce rameau, sous le nom de *mont Spessart*, sépare le bassin de la Kinzig de celui de la Sinn, tous deux affluens du Mayn. 9° Enfin, vers les confins du royaume de Bavière et des principautés de Schwartzbourg, par les 50° 30' lat. N. et 9° long. E., un neuvième rameau se détache du *Franken-Wald*, et, courant vers le nord à travers la principauté de Saxe-Gotha, puis sur les confins de la Prusse orientale, du Brunswick et du Hanôvre, puis enfin à travers ce dernier royaume, va se terminer à la pointe de Cuxhaven, à la

gauche de l'embouchure de l'Elbe, après avoir porté successivement dans l'étendue de son cours les noms de *Thuringer-Wald* dans les principautés Saxonnes, de *Harz* aux confins du duché de Brunswick, du gouvernement prussien de Magdebourg et du Hanôvre; et de *Luneburg-Heide*, dans le gouvernement de Lunebourg au Hanôvre. Il sépare le bassin du Wéser d'une partie de celui de l'Elbe.

6° Un sixième rameau détaché du mont Tonnerre, prolongation du système des Vosges, par les 49° 30′ lat. N. et les 5° 30′ long. E., court d'abord à l'ouest dans le cercle du Rhin (à la Bavière), et, se repliant tout à coup au nord, va se terminer dans le gouvernement de Coblentz (grand duché du Bas-Rhin), au point où la Moselle se joint au Rhin après avoir séparé les sources des affluens de ces deux fleuves. La partie la plus élevée de ce rameau, sur les confins du gouvernement de Trèves (grand duché), et de la principauté de Berkenfeld (au grand duc de Holstein-Oldenbourg) porte le nom de *Hundsruck*.

7° Enfin un septième rameau se détache des Vosges, prolongation du système Alpin, par les 4° 30′ long. E. et les 47° 50′ lat. N., et, courant vers le nord à travers une portion de la France et du grand duché de Luxembourg, il entre dans le grand duché du Bas-Rhin, où il va se terminer, au nord, dans le gouvernement de Clèves, après avoir séparé le bassin du Rhin de celui de la Meuse. Cette ligne présente, dans la partie de son cours où elle sert de limite commune entre les gouvernemens d'Aix-la-Chapelle, de Cologne, de Coblentz et de Trèves, dans le grand duché, un double point culminant, désigné par les noms de *Hohe-Wheen* à l'ouest, et d'*Eifel* à l'est, d'où sortent la Roer, affluent de la Meuse; l'Erft et l'Ahr, affluens du Rhin; la Ryk, et plusieurs autres affluens de la Moselle.

I. ROYAUME DE PRUSSE.

Le royaume de Prusse est maintenant au nombre des premières puissances de l'Europe; mais son aspect géographique se ressent néanmoins des causes politiques qui ont donné à son territoire l'extension qu'il a maintenant. Divisée par le Hanôvre, le duché de Brunswick, la principauté de Nassau, la Hesse, et les diverses principautés Saxonnes, la monarchie prussienne se compose de deux parties que leur situation respective peut faire désigner par le nom de *partie orientale* et de *partie occidentale*.

Limites.

Partie orientale. Cette partie s'étend du 7° 35′ au 20° 33′ long. E., et du 49° 50′ au 55° 51′ lat. N.; ses limites sont, *au nord*, la mer Baltique; *à l'est*, l'empire de Russie, et le royaume de Pologne qui

en fait partie ; *au sud*, l'empire d'Autriche, le royaume de Saxe, et les diverses principautés Saxonnes de la Confédération Germanique ; enfin, *à l'ouest*, l'électorat de Hesse-Cassel, le duché de Brunswick, le royaume de Hanôvre et les grands duchés de Mecklenbourg.

Partie occidentale. Cette partie du royaume prussien, désignée par le titre général de *grand duché du Bas-Rhin*, s'étend du 3° 38′ au 7° 12′ long. E., et du 49° 8′ au 52° 30′ lat. N. ; elle forme à peu près le quart des états du roi de Prusse. Elle est bornée, *au nord*, par la Hollande et le royaume de Hanôvre ; *à l'est*, par les principautés de Lippe, le duché de Brunswick, l'électorat de Hesse-Cassel, le comté de Waldeck, les principautés de Nassau, le grand duché de Hesse-Darmstadt et le cercle du Rhin qui appartient à la Bavière ; *au sud*, par la France ; *à l'ouest* enfin, par le grand duché de Luxembourg, et la Flandre au royaume des Pays-Bas.

DIVISION ADMINISTRATIVE EN VINGT-HUIT DISTRICTS OU GOUVERNEMENS.

La monarchie prussienne est aujourd'hui soumise à une division territoriale analogue à celle de la France. Les 28 *districts de gouvernement* qui la composent peuvent être comparés, par leurs subdivisions et leur administration politique, à nos départemens. La réunion de plusieurs de ces districts forme ce que nous appelons *gouvernemens militaires*. Ces gouvernemens ou provinces sont en Prusse au nombre de dix, dont le nom et l'étendue correspondent parfaitement aux anciennes divisions du royaume ou des pays qui y sont annexés.

Division de la partie orientale, 7 provinces et 19 districts :

I. Province de *Prusse orientale* ; chef-lieu, *Kœnigsberg* ; 2 districts. 1° *Gumbinnen* ; chef-lieu, *Gumbinnen*, sur la Pissa. Ville principale : *Tilsit*, sur le Niémen. 2° *Kœnigsberg* ; chef-lieu, *Kœnigsberg*, sur le Prégel. Villes principales : *Memel*, sur la Baltique ; *Preuss-Eylau*.

II. Province de *Prusse occidentale* ; chef-lieu, *Dantzick* ; 2 districts. 3° *Dantzick* ; chef-lieu, *Dantzick*, sur la Vistule, près de son embouchure. Villes principales : *Marienbourg*, sur le Négath, bras de la Vistule ; *Elbing*, sur un lac du même nom. 4° *Marienwerder* ; chef-lieu, *Marienwerder*, sur la Montau. Villes principales : *Preuss-Friedland*, *Graudentz*, sur la Vistule ; *Lobau*, *Deutch-Eylau* ; *Culm*, sur la Vistule ; et *Thorn*, sur le même fleuve.

III. Province de *Brandebourg* ; chef-lieu, *Berlin*, capitale du royaume ; 3 districts. 5° *Berlin* ; chef-lieu, *Berlin*, sur la Sprée : ce district ne comprend que la ville et sa banlieue. 6° *Potsdam* ; chef-lieu, *Potsdam*, sur la Havel. Villes principales : *Oranienbourg*, sur la Havel ; *Prentzlow*, sur l'Ueker ; *Spandau*, au confluent de la Sprée et du Havel ; *Brandenbourg*, sur la Havel. 7° *Francfort* ; chef-lieu,

Francfort ou *Franckfurth*, sur l'Oder. Villes principales : *Driezen*, sur la Netze ; *Kustrin*, au confluent de la Wartha et de l'Oder ; *Friedland*, *Crossen*, sur l'Oder : *Gubben*, sur la Neisse.

IV. Province de *Poméranie;* chef-lieu, *Stettin ;* 3 districts. 8° *Stettin;* chef-lieu, *Stettin*, sur l'Oder. Villes principales : *Wollin*, dans une île formée par les bouches de l'Oder ; *Usedom*, dans une autre île formée de même. 9° *Coslin;* chef-lieu, *Coslin*, sur la Nésébach. Villes principales : *Colberg*, sur la Baltique ; *Neu-Stettin.* 10° *Stralsund;* chef-lieu, *Stralsund*, sur un détroit formé par l'île de Rugen ; *Bergen*, dans cette île ; *Greifswald*, port sur la Baltique.

V. Grand duché de *Posen;* chef-lieu, *Posen*, sur la Wartha ; 2 districts. 11° *Posen ;* chef-lieu, *Posen*, sur la Wartha. Ville principale : *Gratz.* 12° *Bromberg;* chef-lieu, *Bromberg*, sur la Braa.

VI. Province de *Silésie* ou *Schlesien;* chef-lieu, *Breslau*, sur l'Oder ; 4 districts. 13° *Breslau;* chef-lieu, *Breslau.* 14° *Liegnitz;* chef-lieu, *Liegnitz*, sur la Katzbach. Villes principales : *Landshut*, *Goldberg*, *Luben*, *Gros-Glogau*, sur l'Oder ; *Gorlitz*, sur la Neisse ; *Lowenberg*, sur la Bober. 15° *Réichenbach;* chef-lieu, *Réichenbach*, sur la Weistritz. Villes principales : *Glatz*, sur la Neisse, capitale d'un comté particulier ; *Landeck*, sur la Neisse, dans le comté de Glatz. 16° *Oppeln ;* chef-lieu, *Oppeln*, sur l'Oder. Villes principales : *Ratibor* et *Kosel*, l'une et l'autre sur l'Oder ; *Ob. Glogau*, *Neustadt*, sur la Prudnitz ; *Neisse*, sur la rivière du même nom.

VII. Province de *Saxe ;* chef-lieu, *Magdebourg*, sur l'Elbe ; 3 districts. 17° *Mersebourg;* chef-lieu, *Mersebourg*, sur la Saale. Villes principales : *Wittenberg*, sur l'Elbe ; *Torgau*, sur l'Elbe ; *Halle*, sur la Saale ; *Lutzen*, *Mansfeld*, *Eisleben.* 18° *Magdebourg ;* chef-lieu, *Magdebourg.* Villes principales : *Tangermunde*, sur l'Elbe ; *Osterbourg*, *Stendal*, *Halberstadt*, sur la Holsemme. 19° *Erfurth ;* chef-lieu, *Erfurth*, sur la Gera. Villes principales : *Mulhausen*, sur l'Unstrut ; *Heiligenstadt*, sur la Leine ; *Nordhausen.*

Division de la partie occidentale ou GRAND DUCHÉ DU BAS-RHIN, 3 provinces et 9 districts :

VIII. Province de *Westphalie ;* capitale, *Munster ;* 3 districts. 20° *Munster ;* chef-lieu, *Munster.* Villes principales : *Rheine*, sur l'Ems ; *Dorsten*, sur la Lippe. 21° *Minden ;* chef-lieu, *Minden*, sur le Weser. Villes principales : *Herford*, au confluent de la Werra et de l'Aa ; *Paderborn*, sur la Pader. 22° *Arensberg ;* chef-lieu, *Arensberg*, sur la Ruhr. Villes principales : *Siégen*, sur la Sieg ; *Hamm*, sur la Lippe ; *Dortmund*, sur l'Ems.

IX. Province de *Clèves et Berg;* chef-lieu, *Cologne*, sur le Rhin ; 3 districts. 23° *Dusseldorf ;* chef-lieu, *Dusseldorf*, sur le Rhin. Villes principales : *Elverfeld*, *Crefeld*, *Wetzlar*, sur la Lahn. 24° *Clèves;* chef-lieu, *Clèves*, sur la Niers. Villes principales : *Calcar*, *Xanten*, *Creveld*, *Wesel* et *Duisbourg*, toutes cinq sur le Rhin ; *Dinslacken*, *Reinberg*, *Gueldres* ou *Geldern.* 25° *Cologne* ou *Berg ;* chef-lieu, *Cologne.* Villes principales : *Bonn*, sur le Rhin ; *Siegberg*, sur la Sieg.

X. Province du *Bas-Rhin;* chef-lieu, *Aix-la-Chapelle*, capitale de tout le grand duché du Bas-Rhin; 3 districts. 26° *Aix-la-Chapelle;* chef-lieu, *Aix-la-Chapelle* ou *Achen.* Villes principales : *Juliers* ou *Julich*, sur la Roer; *Eupen.* sur la Vesdre; *Montjoye*, sur la Rucht; *Gemund, Malmedy*, sur la Warge; *Saint-Vith.* 27° *Coblentz;* chef-lieu, *Coblentz*, au confluent de la Moselle et du Rhin. Villes principales : *Altenkirchen, Neuwied* et *Andernach*, sur le Rhin; *Creutznack*, sur la Nohe. 28° *Trèves;* chef-lieu, *Trèves*, sur la Moselle. Villes principales : *Berncastel*, sur la Moselle; *Budelich, Wadern, Lebach, Sarre-Louis* et *Sarrebrouck*, l'une et l'autre sur la Sarre; *Prum, Stadt-Keyll.*

Outre les 28 provinces que nous venons d'énumérer, le roi de Prusse possède encore divers enclaves dans les états qui l'avoisinent; ces enclaves sont :

Pour la partie orientale : 1° les territoires de *Duchow* et de *Zettemin*, dans le Mecklenbourg-Schwérin; 2° un petit territoire au sud-est de Wesemberg, dans le Mecklenbourg-Strélitz; 3° une autre petite portion de territoire sur le lac Muritz, dans le Mecklenbourg-Schwérin; 4° le territoire de *Gefell*, dans la principauté de Reuss; 5° trois autres petites portions de territoire, dans la partie méridionale de la même principauté; 6° le territoire de *Benckenstein*, dans le duché de Brunswick; 7° Deux autres parties de territoire à l'extrémité septentrionale du même duché; 8° l'enclave de *Ziegenriik*, entre les principautés de Reuss et de Saxe-Weimar; 9° deux autres enclaves, entre les principautés de Reuss, de Saxe-Weimar et de Saxe-Gotha; 10° le territoire de *Kamsdorf*, dans le duché de Saxe-Weimar; 11° le territoire de *Wandersleben*, dans le duché de Saxe-Gotha; 12° la principauté de *Schleusingen*, entre les duchés et principautés de Saxe-Gotha, de Saxe-Meinungen et de Saxe-Hildbourg-Hausen; 13° deux petits territoires dans celui d'Eisenach, au duc de Saxe-Weimar.

Pour le grand duché du Bas-Rhin : 14° l'enclave de *Wetzlar*, entre les principautés et duchés de Nassau, de Hesse-Darmstadt et de Hesse-Cassel; 15° le territoire de *Lude*, entre le comté de Pyrmont et la principauté de Lippe-Detmold.

Bien que sous la souveraineté du roi de Prusse, la principauté de Neufchâtel n'a aucun rapport avec les provinces de la monarchie, quant à son administration intérieure. Elle fait partie de la Confédération Helvétique dont elle forme un canton.

Mais, à leur tour, divers états voisins de la Prusse possèdent des enclaves dans son territoire; ces enclaves sont : 1° les duchés d'*Anhalt-Bernbourg*, d'*Anhalt-Cothen* et d'*Anhalt-Dessau*, dans la province de Saxe; 2° le territoire de *Grand-Bedungen* au Hanôvre, dans le gouvernement d'Erfurth, province de Saxe; 3° le territoire de *Calvorde*, au duc de Brunswick, dans le gouvernement de Magdebourg, province de Saxe; 4° les territoires de *Nossow* et de *Netzeband*, au grand duché de

Mecklenbourg-Schwériu, dans le gouvernement de Potsdam, province de Brandebourg; 5° les territoires d'*Allstadt* et d'*Oldisleben*, au duc de Saxe-Weimar, dans le gouvernement de Mersebourg, province de Saxe; 6° le territoire de *Korner*, au duc de Saxe-Gotha, dans le gouvernement d'Erfurth, province de Saxe; 7° la principauté de *Schwartzbourg-Sondershausen*, entre les gouvernemens d'Erfurth et de Mersebourg, dans la province de Saxe.

La totalité des possessions de la monarchie prussienne forme une surface de 13,938 lieues carrées; d'après le récensement de 1822, la population s'élevait à 11,278,000 habitans.

Accidens naturels communs à plusieurs de ces divisions ou faisant limites.

Golfes et Baies : *Baie de Rugen* (*Rugianische Bodden*), partie de la mer Baltique comprise entre la partie méridionale de l'île de Rugen et le gouvernement de Stralsund.

Pommersches-Haff ou golfe de Poméranie. Ce golfe, désigné communément par le simple nom de *Haff*, est formé par l'Oder avant son débouché dans la Baltique. La bouche de *Wolgast*, l'une de celles par lesquelles il communique à la Baltique, forme un petit golfe particulier auquel on donne le nom d'*Achter*. Le Haff est divisé en *grand* et en *petit*; le premier est la partie orientale qui reçoit l'Oder; le second, la partie occidentale où se jettent la Peene et l'Uker (*V.* p. 105).

Golfe de Dantzick. Partie de la mer Baltique qui s'avance en cercle dans l'intérieur de la Prusse, et où vient se jeter la Vistule. Le *golfe de Dantzick* s'étend du 16° au 17° 30′ long. E.; son bord méridional est par les 54° 20′ lat. N. La ville de Dantzick, située sur ses bords à l'embouchure de la Vistule, lui donne son nom.

Baie de Putzig. Partie du golfe de Dantzick renfermée entre la côte orientale du gouvernement de Dantzick et une étroite langue de terre. Elle tire son nom de la ville de Putzig, située sur son bord occidental.

Frische-Haff. Partie du golfe de Dantzick, dont il est séparé par une étroite langue de terre appelée *Frische-Nehrung*, et auquel il ne communique que par une ouverture étroite que commande la forteresse de Pillau. Le *Frische-Haff* a trente-six lieues dans sa plus grande longueur du sud-ouest au nord-est. Il baigne le littoral des gouvernemens de Dantzick et de Kœnigsberg. Il reçoit dans sa partie occidentale une branche de la Vistule, distinguée par le nom de Nogath, et le Prégel se jette dans sa partie orientale.

Curische-Haff. Autre golfe de la mer Baltique, dont il n'est séparé, comme le précédent, que par une langue de terre très étroite appelée *Curische-Nehrung*, et à laquelle il ne communique que par l'étroit passage sur lequel est située la ville de Memel. Le *Curische-Haff* a environ quarante lieues

de longueur; sa plus grande largeur est de dix-neuf; il s'étend du nord au sud. Le Niémen y verse ses eaux.

Cap *Bruster-Orth*. Pointe avancée du gouvernement de Kœnigsberg, dans la mer Baltique, entre le Frische et le Curische-Haff. Elle détermine la limite orientale du golfe de Dantzick. Lat. N. 54° 59′, long. E. 17° 32′.

Montagnes. (Nous n'avons rien à ajouter ici sur cet objet à ce que nous avons dit précédemment à l'article *Lignes de partage des eaux*.)

Lacs : *Maur*. Dans le gouvernement de Gumbinnen, sur les confins de Kœnigsberg (Prusse orientale), par 54° 5′ lat. N. et 19° 15′ long. E. La rivière Angerap, qui contribue à former le Prégel, en sort. *Spirding*, dans la partie méridionale du gouvernement de Gumbinnen. *Raygrod*, sur la limite du gouvernement de Gumbinnen et de la Pologne. *Drausen*, sur la limite des gouvernemens de Kœnigsberg et de Dantzick. *Jeserich*, sur la limite des gouvernemens de Kœnigsberg et de Marienwerder. *Gepple*, partagé par la limite du gouvernement de Bromberg et de la Pologne. *Pcwiedz*, sur la limite du gouvernement de Bromberg et de la Pologne. *Leba*, espèce de petite baie, avec le titre de lac formé par la mer Baltique, à laquelle il communique par une étroite ouverture dans le gouvernement de Coslin (Poméranie). *Cameren*, sur la limite du gouvernement de Stettin (Poméranie) et du Mecklenbourg-Strélitz.

Fleuves et Rivières.

Bassin de la mer Baltique :

Dange, sort du lac de Plotile, dans le gouvernement russe de Wilna, se dirige au sud, et se jette, à Memel, dans le détroit par lequel le Curische-Haff communique à la Baltique.

Minge, prend naissance en Russie, dans le gouvernement de Wilna; entre en Prusse, et se jette dans le Curische-Haff au point même de l'embouchure la plus septentrionale du Niémen.

Niémen (*V*. deuxième partie, page 104).

Prégel, formée de deux rivières, l'*Inster* et l'*Alle*, qui se réunissent à Wehlau, dans le gouvernement de Kœnigsberg. Cette rivière coule à l'ouest, dans la partie septentrionale de ce gouvernement, passe à Kœnigsberg et se jette dans le Frische-Haff. Elle envoie, au nord, dans le Curische-Haff, deux autres bras moins considérables. L'*Inster*, grossie des eaux de l'*Angerap*, vient du nord-est. L'*Alle* vient du sud.

Vistule (*V*. deuxième partie, page 104). La partie du cours de la Vistule qui appartient à la Prusse y reçoit, *par sa rive gauche :* la *Ferse*, la *Schwartzwasser* et la *Braa*; et, *par sa rive droite :* la *Drevents*.

Wipper, sort du lac de Förtsnau, dans la partie nord-ouest du gouvernement de Marienwerder (Prusse occidentale); puis, se dirigeant au nord, traverse le gouvernement de Coslin, et se jette dans la Baltique une lieue au dessous de Rugenwalde.

Rega, prend naissance dans la partie occidentale du gouvernement de Coslin, coule d'abord à l'ouest, entre dans le gouvernement de Stettin, se reploie au nord, et va se jeter dans la Baltique par les 12° 55' long. E.

Oder (*V.* deuxième partie, page 105). Ce fleuve, dont le cours entier appartient à la Prusse, où il arrose les provinces de Silésie, de Brandebourg et de Poméranie, y reçoit, *par sa rive gauche :* la *Fahne*, la *Neisse*, la *Boker*, la *Katzbach*, la *Weistritz*, la *Loh*, l'*Ohlau* et la *Neisse ;* et, *par sa rive droite :* la *Malapane*, la *Weyda*, la *Bartchs* (affluent : l'*Orla*); la *Wartha* (affluens : *Prosna*, *Wolna*, *Obra*, *Netza* (affluens de la Netza : *Kuddow*, *Drage*) et l'*Ihna*.

Ucke, sort du lac de Pentzlow, dans la partie septentrionale du gouvernement de Potsdam (Brandebourg), et, coulant du sud au nord, va se jeter dans le Haff, à Uckermunde, après avoir arrosé une portion du gouvernement de Stettin, où elle reçoit les eaux de la *Randow*.

Peene, prend naissance dans le Mecklenbourg-Schwérin, où elle traverse le lac de Bulow, et, plus bas, aux confins du Mecklenbourg et du gouvernement de Stettin, celui de Cumeron; séparant ensuite, dans le reste de son cours, ce dernier gouvernement de celui de Stralsund, elle va se jeter dans le canal de Wolgast, bouche occidentale de l'Oder. Elle reçoit la *Tollense* et la *Trebel*.

Bassin de la Mer du Nord :

Elbe (*V.* plus bas, page 407). La partie du cours de ce fleuve qui appartient au royaume de Prusse y reçoit, *par sa rive gauche :* la *Saale* (affluens de la Saale : *Bode*, *Unstrut*, *Elster*), et la *Mulde; par la rive droite :* l'*Elster* et la *Havel* (affluens de la Havel : *Dosse*, *Sprée*).

Ems (*V.* troisième partie, page). La partie de cette rivière, qui appartient au grand duché du Bas-Rhin, y arrose une partie des gouvernemens de Minden et de Munster.

Le *Rhin* (*V.* la description générale de ce fleuve, deuxième partie, page 106). Il traverse, du sud-est au nord-est, le grand duché du Bas-Rhin qu'il partage ainsi en deux parties. Les rivières principales qu'il reçoit dans cette partie du royaume de Prusse, sont : *par sa rive gauche :* l'*Erft*, l'*Ahr*, la *Moselle* (affluens de la Moselle : *Sarre*, *Sure*), la *Nahe;* et, *par sa rive droite :* la *Sieg*, la *Wipper*, la *Ruhr*, l'*Emscher* et la *Lippe*.

Roer, rivière du grand duché du Bas-Rhin, prend sa source aux confins du gouvernement de Trèves, dans celui d'Aix-la-Chapelle, dont elle arrose toute la partie orientale; et, après avoir coulé du sud au nord, va se jeter dans la Meuse à Ruremund. Elle baigne Juliers.

Iles : *Rugen* (*V.* troisième partie, page).

Hiddensee, petite île située près de la côte occidentale de celle de Rugen. Elle a six à sept lieues de long sur une de large au plus. On n'y trouve que le village de Kloster. Elle dépend, ainsi que l'île de Rugen, du gouvernement de Stralsund (Poméranie).

II. ROYAUME DE HANOVRE, AU ROI D'ANGLETERRE.

LIMITES. Le royaume de Hanôvre s'étend du 51° 18' au 53° 50' lat. N., et du 4° 17' au 9° 16' long. E. Il a pour limites, *au nord*, la Mer du Nord, le grand duché de Holstein-Oldenbourg, l'Elbe, le territoire de Hambourg et le Mecklenbourg-Schwérin; *à l'est*, la province de Saxe qui fait partie de la Prusse; *au sud*, une partie de la même province, la Hesse-Electorale, les principautés de Lippe et le grand duché du Bas-Rhin; enfin, *à l'ouest*, la Hollande. On lui donne 1,996 lieues carrées, et 1,463,700 âmes de population.

DIVISION ADMINISTRATIVE OU TREIZE PROVINCES.

1° *Ost-Frise;* chef-lieu, *Emden*, sur le Dollart. Villes principales : *Norden*, *Esens*, *Wittmund*, *Papembourg*, avec un port sur l'Ems; *Aurich*. 2° *Meppen;* chef-lieu, *Meppen*, au confluent de l'Ems et de l'Hase. Ville principale : *Haselune*, sur l'Hase. 3° *Bentheim;* chef-lieu, *Bentheim*. Ville principale : *Nordhern*, sur la Vecht. 4° *Lingen;* chef-lieu, *Lingen*. 5° *Osnabruck;* chef-lieu, *Osnabruck*, sur l'Hase. 6° *Diepholz;* chef-lieu, *Diepholz*, sur la Hunte. 7° *Brême;* chef-lieu, *Stade*. Villes principales : *Otterndorf*, à l'embouchure de l'Elbe; *Buxtehude*, sur l'Este; *Zeven*, sur l'Oste. 8° *Verden;* chef-lieu, *Verden*, sur l'Aller. Ville principale : *Rotenbourg*, sur la Wume. 9° *Lunebourg;* chef-lieu, *Lunebourg*, sur l'Elmenau. Villes principales : *Haarbourg*, sur l'Elbe; *Dannenberg*, sur la Jeetze; *Luchc*, sur la même rivière; *Veltzen*, sur l'Elmenau; *Celle*, au confluent de la Fuhse et de l'Aller; *Burgdorf*. 10° *Hoya;* chef-lieu, *Nienbourg*, sur le Wéser. Villes principales : *Hoya;* sur le Wéser; *Sulingen*. 11° *Calemberg;* chef-lieu, *Hanôvre* ou *Hannover*, capitale du royaume, sur la Leine. Villes principales : *Neustadt*, sur la Leine; *Springe*, *Hameln*, sur le Wéser. 12° *Hildesheim;* chef-lieu, *Hildesheim*, sur l'Innert. Villes principales : *Peina*, sur la Fuhse; *Goslar*, *Sarsteldt*, sur l'Innert; *Ahlfeld*, sur la Leine. 13° *Gottingen;* chef-lieu, *Gottingen*, sur la Leine. Villes principales : *Eimbeck*, sur la Leine; *Dassel*, *Uslar*, *Bransfeld*, *Munden*, au confluent de la Fulda et de la Werra; *Duderstadt*, *Nordheim*, *Osterode*.

Le royaume de Hanôvre possède en outre plusieurs enclaves hors de ses limites : 1° le territoire de *Bodenwerder*, dans le duché de Brunswick; 2° le territoire de *Polle*, entre le Brunswick, le comté de Pyrmont et la principauté de Lippe-Detmold; 3° le territoire d'*Elbingerode*, dans le gouverne

ment prussien de Magdebourg; 4° les territoires d'*Ilfeld* et *Neustadt*, dans la province de Merse-bourg, à la Prusse; 5° enfin un petit enclave à la droite de la Werra, dans la partie septentrionale de l'électorat de Hesse-Cassel.

Le Hanôvre renferme à son tour différentes petites parties de territoire qui n'appartiennent pas au roi de Hanôvre : 1° le *duché de Brunswick;* 2° les territoires de *Retzebuttel*, de *Greden* et de *Cuxhaven*, dans la province de Brêmen, qui appartiennent à la république de Hambourg; 3° le territoire de la ville libre de *Brêmen*.

Accidens naturels communs ou faisant limite.

Golfes : *Le Dollart*. Les Allemands appellent ainsi un golfe circulaire que forme l'Ems avant de se jeter dans la Mer du Nord par une large embouchure. Le *Dollart* est obstrué par un grand nombre de bas fonds. La ville d'Emden est située sur son bord septentrional.

Montagnes : *De Lunebourg* et de *Harz* (*V. lignes de faîte*).

Fleuves et Rivières : *Ems*. Il sort du *Deutschburger-Wald*, aux confins de la principauté de Lippe-Detmold et du grand duché du Bas-Rhin; arrose la partie septentrionale de cetté province prussienne; puis, entrant dans le Hanôvre, il y sépare les provinces de Lingen et de Bentheim, arrose ensuite celle de Meppen et d'Ost-Frise, et, formant le Dollart, se jette ensuite dans la Mer du Nord par une très large embouchure que des bancs de sable divisent en deux parties, l'*Ems oriental* (Oster-Ems) et l'*Ems occidental* (Wester-Ems). Dans le Hanôvre, l'*Ems* reçoit les eaux de la *Soeste* et de l'*Hase;* sa direction est du sud au nord.

Hunte, traverse la province de Diepholz.

Wéser (*V.* deuxième partie, page 106). Le Wéser, dans la partie de son cours qui appartient au Hanôvre, y reçoit l'*Aller*, grossie des eaux de la *Leine*, de la *Fuhse* et de l'*Ocker*.

Oste, sort des hauteurs de Lunebourg dans la partie nord-ouest de la province de ce nom : arrose ensuite la province de Brêmen dans toute sa longueur, et se jette dans le large estuaire que forme l'Elbe à son embouchure dans la Mer du Nord.

Elbe (*V.* deuxième partie, page 106). La portion du cours de l'Elbe qui borde la partie septentrionale du Hanôvre y reçoit, *par sa rive gauche*, l'*Este*, l'*Elmenau* et la *Jeetze*.

Iles : *Berkum*. Deux îles de la Mer du Nord, entre l'Ems oriental et l'Ems occidental, par les 4° 22' long. E. et 53° 37' lat. N. Ainsi que toutes celles qui suivent, elles relèvent de la province d'Ost-Frise. *Juist*. Deux îles de la Mer du Nord, à l'est des précédentes et de l'Ems oriental. *Norderney*, île de la Mer du Nord, à l'orient de la précédente, et par 53° 43' lat. N. et 4° 46' long. E.

Baltrum, île de la Mer du Nord, à l'est de la précédente. *Langer-Oge*, deux îles de la Mer du Nord, à l'est de la précédente. *Spiker-Oge*, île de la Mer du Nord, à l'orient des précédentes, et par 53° 46' lat. N. et 5° 20' long. E.

III. GRAND DUCHÉ DU HOLSTEIN-OLDENBOURG, sur la Mer du Nord, s'étend du 52° 27' au 53° 43' lat. N., et du 5° 18' au 6° 21' long. E. Sa plus grande longueur est de trente lieues et sa plus grande largeur de seize. On lui donne 330 lieues carrées, avec une population de 220,000 habitans. Il est enclavé dans le royaume de Hanôvre.

Villes principales : *Oldenbourg*, capitale, sur la Hunte; *Jever*, *Elsfleth*, à l'embouchure de la Hunte, dans le Wéser ; *Vechte*, sur un petit lac du même nom.

Accidens naturels. Golfe : *Jahde*, partie avancée de la Mer du Nord, à l'ouest de l'embouchure du Wéser. Le nom de *Jahde* est appliqué également et au golfe dont la partie méridionale est par 53° 22' lat. N. et au détroit resserré entre la côte et un long banc de sable qui, de ce golfe, communique à la mer. — Rivière : La *Hunte*.

Iles : *Wanger-Oge*, trois îles de la Mer du Nord, situées à vingt lieues de la côte du duché d'Oldenbourg, par 53° 47' lat. N. et 5° 29' long. E.

Dans la limite du duché d'Oldenbourg est renfermé le territoire de *Kuiphausen*, sur le Jahde, qui appartient à la république de Hambourg. Le duc d'Oldenbourg possède à son tour deux enclaves dans le Holstein : 1° le territoire d'*Eutin*; 2° le territoire de Schwartau. Il possède encore un territoire de dix à onze lieues de long sur deux à trois de large, enclavé entre le grand duché du Bas-Rhin et la Nahe. Les principales villes de ce territoire sont *Herstein* et *Birkinfeld*.

IV. DUCHÉ DE BRUNSWICK. — *Wolfenbuttel*, à l'est du Hanôvre, enclavé partie dans le Hanôvre, partie dans la Prusse, s'étend du 51° 40' au 52° 32' lat. N., et du 7° 4' au 8° 45' long. E. L'étendue totale du territoire appartenant au duc de Brunswick peut être évaluée à 200 lieues carrées, sur lesquelles sont répandus 210,312 habitans.

Villes principales : *Brunswick* (*Braunschweig*), capitale, sur l'Ocker; *Wolfenbuttel*, sur la même rivière; *Schoppenstadt*, *Schœningen*, *Kœnigslutter*, *Helmstadt*, *Vorsfelde*, sur l'Aller; *Seesen*, *Gandersheim*, *Oldendorf*.

Accidens naturels. Montagnes : *Teufels-berg*. — Rivières. Traversé par le *Wéser*, la *Leine* et l'*Ocker*.

Dans le duché de Brunswick sont enclavés : 1° deux territoires situés sur l'Aller, à l'extrémité

septentrionale du duché appartenant à la Prusse ; 2° le territoire de *Bodenwarder*, sur le Weser, au Hanovre.

Le duc de Brunswick possède à son tour, *dans le Hanovre :* 1° le territoire de *Thedinghausen*, sur le Weser, entre les provinces de Hoya et de Bremen ; 2° le territoire de *Bodenbourg*, dans la province de Hildesheim ; 3° un autre petit territoire, sur la Fuhne, dans la même province ; 4° le territoire de *Bowenden*, sur la Leine, dans la province de Gottingen ; 5° le territoire de *Bennihausen*, dans la même province.

Dans la Prusse : 6° le territoire de *Calverde*, sur l'Ohre, dans le gouvernement de Magdebourg ; 7° le comté de *Blankenbourg*, entre les gouvernemens de Magdebourg et de Mersebourg, le Hanovre, et un enclave des principautés d'Anhalt.

Entre la principauté de Waldeck, l'électorat de Hesse-Cassel, et le grand-duché du Bas-Rhin : 8° le territoire de *Wulkmarsen*.

V. PRINCIPAUTÉ DE LIPPE-SCHAUMBOURG, entre le Hanovre et les provinces prussiennes, a vingt-sept lieues carrées, et 24,000 habitans.

VILLES PRINCIPALES : *Buckebourg*, capitale ; *Stadthagen*, *Wilhemstein*, forteresse dans une île du lac Steinhuder.

VI. PRINCIPAUTÉ DE LIPPE-DETMOLD, par 51° 49′ et 52° 11′ lat. N., et du 6° 17′ au 7° 1′ long. E. Surface : cinquante-sept lieues carrées ; nombre d'habitans, 66,350.

VILLES PRINCIPALES : *Detmold*, capitale ; *Lemgo*, sur la Beza, *Uffeln*, *Blonberg*, *Horn*.

Le prince de Lippe-Detmold possède en outre, en commun avec le roi de Prusse, le territoire de *Lippstadt*, sur la Lippe, enclavé entre les gouvernemens de Minden, de Munster, et d'Arensberg (province de Westphalie au grand-duché du Bas-Rhin).

VII, VIII et IX. PRINCIPAUTÉS D'ANHALT-DESSAU, D'ANHALT-COTHEN, et D'ANHALT-BERNBOURG, à l'est de Blankenbourg, du 9° 10′ au 10° 19′ long. E. et du 51° 40′ au 52° 6′ lat. N. ; enclavées dans la province de Saxe (royaume de Prusse). Surface des trois principautés : cent trente-trois lieues et demie carrées ; population 120,000 habitans.

La principauté d'*Anhalt-Dessau* occupe la partie orientale de l'espace dont nous venons de donner les limites (quarante-sept lieues carrées ; 53,000 habitans) ; celle d'*Anhalt-Bernbourg* la partie occidentale (quarante-quatre lieues et demie carrées ; 35,000 habitans) ; celle d'*Anhalt-Cothen* s'étend entre les deux autres (quarante-deux lieues carrées ; 32,000 habitans).

VILLES PRINCIPALES : *Zerbst*, sur la Nuthe ; *Coswig*, sur l'Elbe ; *Dessau*, sur la Mulde ; *Coethen*, sur la Zittau ; *Grebzig* ,sur la Fuhne ; *Nienbourg*, au confluent de la Saale et de la Bode ; *Bernbourg*, sur la Saale ; *Gusten*, sur le Wipper.

Traversées par l'*Elbe*, qui y reçoit la *Mulde* et la *Saale*. Dans la principauté d'Anhalt-Bernbourg, la Saale reçoit la *Bode* et la *Fuhne*.

La Prusse possède, dans les principautés d'Anhalt, 1° un territoire sur la Mulde, entre Dessau et Rajun ; 2° le territoire de *Lebnitz*, à l'ouest de Coethen.

Les princes d'Anhalt possèdent à leur tour, dans la Prusse : 1° le territoire de *Gr. Asleben*, sur la Bode, dans la province de Magdebourg ; 2° le territoire de *Gr. Muhlingen*, dans la même province ; 3° un petit territoire sur l'Elbe, au nord-est du précédent, dans la même province ; 4° les territoires de *Heymb*, de *Ballenstedt*, de *Gernrode*, de *Harzgerode* et de *Guntersberg*, sur la Selke, affluent de la Bode, entre les provinces de Magdebourg et de Mersebourg.

Le pays de Hesse, à l'est du grand-duché du Rhin, par 50 et 51° de lat. N., et 7° de long. O., forme trois états distincts gouvernés chacun par un prince, savoir :

X. ÉLECTORAT DE HESSE-CASSEL, cinq cent cinquante-huit lieues carrées ; population, 540,000 âmes.

DIVISION ADMINISTRATIVE EN QUATRE PROVINCES.

1. *Basse-Hesse*; chef-lieu, *Cassel* sur la Fulda, capitale de l'électorat. VILLES PRINCIPALES : *Hof-Geismar*, *Wolfhagen*, *Fritzlar* sur l'Oder ; *Hemberg*, *Melsungen* sur la Fulda ; *Witzenhausen* sur la Werra, *Eschwege* sur la même rivière, *Rothenbourg* sur la Fulda.

2. *Haute-Hesse;* chef-lieu *Marbourg* sur la Lahn. VILLES PRINCIPALES : *Frankenberg* sur l'Eder, *Neustatt*.

3. *Fulda;* chef-lieu *Fulda* sur l'Eder.

4. *Hanau;* chef-lieu *Hanau* sur le Mayn, au confluent de la Kinzig. VILLES PRINCIPALES : *Gelnhausen*, *Schluctern*, *Saalmunster*, toutes trois sur la Kinzig.

MONTAGNE. *Habichts*, arrosé par la Fulda qui sort du Rhone-Gebirge, et, se réunissant à la Werra, forme le Weser ; elle a pour affluent l'Eder, qui reçoit la Schwalm.

Le duc de Hesse-Cassel possède en outre quelques enclaves dans les Etats voisins. 1° le cercle de *Schaumbourg* sur le Weser, entre les principautés de Lippe-Schaumbourg et Detmold, le grand duché du Bas-Rhin et le Hanovre. Le chef-lieu en est *Rinteln* sur le Weser ; 2° le cercle de *Schmal-*

kalden, entre le duché de Saxe-Gotha et celui de Saxe-Meinungen; 3° le territoire de *Barkfels* sur la Werra, dans ce dernier duché; 4° les territoires de *Nauheln* et *Derheim* dans la Hesse-Darmstadt.

XI. GRAND DUCHÉ DE HESSE-DARMSTADT. 558 lieues carrées; population : 620,000 habitans.

On peut le diviser naturellement en Hesse septentrionale au delà du Mayn, et en Hesse-Darmstadt proprement dite en deçà du Mayn. Il forme quatre districts.

1° *Hesse méridionale*. Villes principales : *Griessen*, près la Lahn, *Friedberg* sur l'Usbach.

2° *Isembourg* au sud-est du précédent. Villes principales : *Offenbach* sur le Mayn, *Budlingen* sur la Senc.

3° *Mayence* ou *Mainz* (*Maguntiacum*), au sud-ouest. Villes principales : *Mayence*, forteresse de la confédération germanique au confluent du Mayn et du Rhin; *Cassel*, *Bingen* et *Worms* (*Bormitomagus*), toutes trois sur le Rhin; *Oppenheim*.

Starkenbourg, à l'est de Mayence. Villes principales : *Darmstadt*, capitale du grand duché; *Gernsheim*, proche le Rhin.

Montagnes : *Vogels-Gebirge*, *Oden-Wald*. Cette dernière, prolongation des Alpes de Souabe qui s'étendent entre le bassin de la Neckar et celui du Mayn, vient se terminer au confluent de cette dernière rivière et du Rhin. Le nom d'*Oden-Wald* est spécialement appliqué à la portion de cette montagne qui couvre au sud la Hesse-Darmstadt, arrosée par le Rhin, qui y reçoit les eaux du Mayn, grossi par celles de la Nidda, son affluent.

Dans la partie septentrionale du duché de Hesse-Darmstadt, sont enclavés : 1° les territoires de *Nauhelm* et *Derheim*, au duc de Hesse-Cassel; 2° le territoire de *Reichelsheim*, au prince de Nassau; 3° un petit territoire sur la Nidda, à la ville de Francfort.

Le duc de Hesse-Darmstadt possède à son tour, hors la limite de ses états, 1° un territoire de près de quatorze lieues de long sur une largeur moyenne de deux, enclavé entre le grand duché du Bas-Rhin, la Hesse électorale et les principautés de Nassau. On y trouve les villes de *Hatzfeld*, *Baltenberg* et *Biedenkopf*. L'Eder et la Lahn le traversent; 2° un enclave sur l'Eder, dans la principauté de Waldeck; 3° le territoire de *Heringhausen*, dans la même principauté.

XII. LANDGRAVIAT DE HESSE-HOMBOURG, au sud du grand duché de Hesse; capitale : *Hombourg*; étendue, vingt-une lieues carrées; population, 20,000 âmes.

Le landgrave de Hesse-Hombourg possède en outre un territoire un peu plus étendu que son landgraviat, borné au nord par la Nahe, à l'est par la Glan, et enclavé entre le cercle du Rhin (à la

Bavière), un territoire appartenant au duc de Saxe-Cobourg et le gouvernement de Coblentz (grand duché du Bas-Rhin); *Weisenheim* sur la Glan en est le lieu principal.

XIII. COMTÉ DE WALDECK, à l'est des provinces prussiennes, du 51° 2', au 51° 30' lat. N., et du 6° 15' au 6° 52' long. E. Surface : 60 lieues carrées; population : 52,000 âmes.

VILLES PRINCIPALES : *Waldeck*, capitale, sur l'Eder; *Corbach*, *Sachsenbourg*, *Landau*. Traversé par l'Eder.

Le comte de Waldeck possède en outre le comté de *Pyrmont*, enclavé entre le gouvernement de Minden (grand duché du Bas-Rhin), la principauté de Lippe-Detmold et le duché de Brunswick.

XIV. DUCHÉ DE NASSAU, à l'est du grand duché dn Rhin (à la Prusse). Surface, deux cent quatre-vingt onze lieues carrées; population, 302,500 habitans.

Il est formé des anciens duchés de *Nassau-Weibourg* et *Nassau-Usingen*, et des anciennes principautés de *Nassau-Dietz*, *Nassau-Dillenbourg* et *Nassau-Hadamar*.]

VILLES PRINCIPALES : *Nassau* sur la Lahne, *Dillenbourch*, capitale de l'ancienne principauté du même nom; *Driedorf*, *Weilbourg*, capitale de l'ancienne principauté de Nassau-Weilbourg, sur la Lahn; *Limbourg*, sur la même rivière; *Usingen*, capitale de l'ancien duché de Nassau-Usingen; *Wisbaden* (*aquæ mattiacæ*), capitale actuelle de tout le duché de Nassau; *Cassel* au confluent du Mayn et du Rhin, vis-à-vis Mayence. — MONTAGNES : *Hohe*, *Wester-wald*. Traversé par le Rhin et la Lahn.

XV. ROYAUME DE SAXE, situé à l'est des différens duchés de ce nom; du 9° 35' au 12° 39' long. E., et du 50° 13' au 51° 26' lat. N. On peut estimer sa surface à 980 lieues carrées; on porte sa population à 1,200,000 habitans.

Il a pour limites, *au nord*, la Prusse; *à l'est* et *au sud* la Bohême, dont le séparent l'Erze-Gebirge et le Lausitzer; *à l'ouest* une petite portion de la Bavière, les principautés de Reuss, une portion des territoires de Saxe-Weimar et de Saxe-Gotha, et une partie du gouvernement de Mersebourg (Prusse).

DIVISION ADMINISTRATIVE EN CINQ CERCLES.

1° *Misnie;* chef-lieu : *Dresden* sur l'Elbe, capitale du royaume. Villes principales : *Meyssen* sur l'Elbe, *Grossenhayn* sur la Roder, *Pirna* sur l'Elbe.

2° *Leipzig;* chef-lieu : *Leipzig* sur les rivières d'Elster, de Pleisse et de Parde. Villes principales : *Grimma* sur la Mulde, *Glauchau* sur la même rivière, capitale du comté de Schauenbourg.

3° *Erze-Gebirge;* chef-lieu : *Freyberg* sur la Mulde. Villes principales : *Chemnitz*, *Zwickau* sur la Mulde occidentale; *Annaberg*.

4° *Voigtland;* chef-lieu : *Plauen* sur l'Elster. Villes principales : *OElnitz*, *Neukirk*, *Klingenthal*.

5° *Haute-Lusace;* chef-lieu : *Bautzen* sur la Sprée. Villes principales : *Camenz* sur l'Elster, *Zittaw* sur la Neisse.

Accidens naturels. — MONTAGNES : *Lausitzer-Gebirge*, *Erze-Gebirge*, *Saal-Wald.* — FLEUVES ET RIVIÈRES : *Elbe;* affl. de l'Elbe, l'*Elster*, la *Preiss* (affl. de l'Elster, la *Mulde* et la *Sprée*).

XVI. PRINCIPAUTÉ DE SCHWARTZBOURG-SONDERSHAUSEN. Enclavée entre les gouvernemens d'Erfurth et de Mersebourg (royaume de Prusse). Surface, quarante-six lieues carrées; population, 50,000 habitans.

VILLES PRINCIPALES : *Sondershausen*, sur la Wipper, capitale; *Gr.-Ehrich*, *Greussen*, *Frankenhaussen*. Arrosée par la *Wipper*.

XVII. PRINCIPAUTÉ DE SCHWARTZBOURG-RUDOLSTADT, au sud. Surface, soixante-deux lieues carrées; population, 55,000 habitans.

Elle est enclavée entre le duché de Saxe-Gotha, celui de Saxe-Weimar et celui de Saxe-Hildbourghausen.

VILLES PRINCIPALES : *Rudolstadt*, capitale, sur la Saale; *Blankenbourg*, *Arnstadt*, *Plauen*, *Konigsée*. — MONTAGNES : *Franken-Wald.*

Le prince de Schwartzbourg-Rudolstadt possède en outre : 1° le territoire de *Leutenberg*, sur la Saale, enclavé entre la Saxe-Weimar et la principauté de Reuss; 2° un petit territoire dans cette dernière principauté; 3° trois petits territoires dans celle de Saxe-Gotha.

XVIII. GRAND DUCHÉ DE SAXE-WEIMAR, au sud-est de Saxe-Gotha.

Nota. Les cinq duchés de Saxe sont situés entre le 51° 50′ lat. N., et les 8 et 9° long. O.

VILLES PRINCIPALES : *Weimar*, capitale sur l'Ilm; *Jena*, sur la Saale; *Eisenach*, sur la Neiss; *Neustadt*, etc.

Le grand duc de Saxe-Weimar possède, en oûtre, dans la Saxe, diverses autres parties de territoire qui surpassent l'étendue du duché de Weimar propre : 1° le cercle de *Saxe-Eisenach :* on y trouve *Eisenach*, capitale; 2° Le territoire d'*Ostheim*, dans la partie septentrionale de la Bavière; 3° le territoire d'*Ilmenau*, entre le Schwarzbourg-Rudolstadt et la Saxe-Gotha; 4° le cercle de *Neustadt*, entre la principauté de Reuss et de Saxe-Altenbourg; 5° un petit territoire dans le cercle

de *Gera*, aux princes de Reuss; 6° un petit territoire dans la principauté de *Schwartzbourg-Rudelstadt*; 7° le territoire d'*Alstadt*, sur l'Unstrut, dans le gouvernement de Mersebourg (Prusse).

On peut porter à cent quatre-vingt-quatre lieues carrées, la surface totale des domaines du duc de Saxe-Weimar. La population est évaluée à 202,000 habitans. Arrosé par la *Verra*, qui reçoit la Nessa et l'*Ulster;* par la *Saale*, qui a pour affluent l'*Ilm*.

XIX. DUCHÉ DE SAXE-GOTHA.

On peut estimer à cent cinquante-trois lieues carrées, la surface totale des possessions du duc de Saxe-Gotha. La population est de 185,000 âmes.

Villes principales : *Gotha*, capitale ; *Ohrdruf*, *Friderichsrœde*, *Waltershausen*.

Montagnes : *Thuringer-Wald*.

Rivières : *Nessa*, *Gera*, affluens de l'Unstrut (Prusse).

Dans le Saxe-Gotha sont enclavés :

1° Le territoire de *Wandersleben*, à la Prusse; 2° deux petits territoires au prince de Schwartzbourg-Rudolstadt.

Le duc de Saxe possède hors les limites de son duché :

1° La principauté de *Saxe-Altenbourg*, entre le duché de Saxe-Weimar, la Prusse, la principauté de Reuss et le royaume de Saxe; 2° le territoire de *Cambourg*, entre le duché de Saxe-Weimar et la Prusse; 3° le territoire de *Graitchen*, dans le duché de Saxe-Weimar; 4° le territoire de *Hassleben*, entre le duché de Saxe-Weimar et le gouvernement d'Erfurth (Prusse); 5° le territoire de *Treppendorf*, dans le duché de Saxe-Weimar; 6° deux autres petits territoires dans le même duché; 7° le territoire de *Kranichfeld*, entre le duché de Saxe-Weimar et la principauté de Schwartzbourg-Rudolstadt; 8° le territoire de *Neukirchen*, dans le cercle d'Eisenach; 9° le territoire de *Natza*, sur la Werra, entre ce cercle et le gouvernement d'Erfurth (Prusse); 10° deux territoires dans le duché de Saxe-Meinungen; 11° le territoire de *Kærner*, entre le gouvernement d'Erfurth et la principauté de Schwartzbourg-Sundershausen (province de Saxe, en Prusse); 12° le cercle de *Senneberg*, entre le duché de Saxe-Cobourg, celui de Saxe-Hildbourghausen et la Bavière; 13° le territoire de *Themar*, sur la Werra, entre le cercle de Schleusingen à la Prusse, le duché de Saxe-Meinungen, le territoire de Rombild et le duché de Saxe-Hildbourghausen.

XX. DUCHÉ DE SAXE-COBOURG, au sud-est de Saxe-Hildbourghausen.

Les possessions du duc de Saxe-Cobourg forment à peu près soixante-dix-huit lieues carrées; population, 80,000 habitans.

Villes principales : *Cobourg*, capitale ; *Rodach*, *Neustadt*, *Saalfeld*, sur la Saale.

Le duc de Saxe-Cobourg possède en outre un territoire de dix lieues de long sur deux de largeur environ, enclavé entre le cercle du Rhin, à la Bavière, le gouvernement de Trèves, du grand duché du Bas-Rhin, etc.

XXI. DUCHÉ DE SAXE-MEINUNGEN, au sud de Saxe-Weimar. Surface, cinquante-une lieues carrées ; population, 57,000 habitans.

Villes principales : *Meinungen*, capitale, sur la Werra. Traversée par la *Werra*.

Dans le duché de Saxe-Meinungen sont enclavés :

1° Le territoire de *Barchfeld*, au duc de Hesse-Cassel ; 2° deux territoires au duc de Saxe-Gotha.

Le duc de Saxe-Meinungen possède de son côté deux territoires dans le cercle d'Eisenach, au duc de Saxe-Weimar.

XXII. DUCHÉ DE SAXE-HILDBOURGHAUSEN, au sud du précédent. Surface, vingt-huit lieues carrées ; population, 30,000 habitans.

Villes principales : *Hildbourghausen*, capitale, sur la Werra ; *Eisfeld*, etc.

Montagne : *Franken-Wald*. Arrosée par la *Werra*.

Le duc de Saxe-Hildbourghausen possède, en outre, dans la Bavière, le territoire de *Kœnigsberg* (cercle du Bas-Mayn).

XXIII. PRINCIPAUTÉ DE REUSS, enclavée entre les principautés et le royaume de Saxe. Surface, soixante-seize lieues carrées ; population, 80,000 habitans.

La principauté de Reuss est partagée entre quatre princes de la même famille : les princes de *Reuss-Ebersdorf*, *Reuss-Schleitz*, *Reuss-Lobenstein* et *Reuss-Greitz*. Les trois premiers forment la branche cadette de la maison de Reuss ; la branche aînée est celle de Greitz.

Villes principales : *Ebersdorf*, *Lobenstein*, *Schleitz* et *Greitz*, capitales des principautés du même nom ; *Saalbourg*, sur la Saale. Arrosées par la *Saale* et l'*Elster*.

Quatre petits territoires appartenant à la Prusse, sont enclavés dans la principauté de Reuss-Lobenstein.

Les princes de Reuss possèdent à leur tour la seigneurie de *Gera*, apanage du prince de Reuss-Ebersdorf ; et un petit territoire enclavé entre le duché de Saxe-Weimar et celui d'Altenbourg, au duc de Saxe-Gotha.

XXIV. GRAND DUCHÉ DE MECKLENBOURG-SCHWÉRIN, situé à l'est du royaume de Hanovre, sur la mer Baltique, par les 53° 7' et 54° 20' lat. N., les 8° 20' et 10° 55' long. E. Surface, six cent trente-quatre lieues carrées; population, 360,000 habitans.

Il est divisé en six provinces :

1° *Wismar;* chef-lieu, *Wismar*. 2° *Schwérin;* chef-lieu, *Schwérin*. 3° *Parchim;* chef-lieu, *Parchim*, sur l'Elbe. 4° *Rostock;* chef-lieu, *Rostock*, sur la Warnow. 5° *Gustrow;* chef-lieu, *Gustrow*, sur la Warnow. 6° *Plau;* chef-lieu, *Plau*, sur le lac du même nom.

Le grand duché est arrosé par le Schaal, la Sude, l'Elde et le Stor, tous affluens de l'Elbe, par la Warnow, la Recknitz, la Trebel et la Peene, qui appartiennent au bassin de la Baltique et qui s'y jettent.

Dans le Mecklenbourg-Schwérin sont enclavés :

1° Les territoires de *Duchow* et *Zettemin* (dans la province de Plau), à la Prusse; 2° quatre petits territoires au duc de Mecklenbourg-Strélitz.

Le duc de Mecklenbourg-Schwérin possède à son tour :

1° Le territoire de *Manhagen*, dans le duché de Lauenbourg; 2° le territoire d'*Oldenbourg*, dans le même duché; 3° le territoire de *Rossow*, dans le gouvernement de Potsdam (Prusse); 4° le territoire de *Netzeband*, dans le même gouvernement.

XXV. GRAND DUCHÉ DE MECKLENBOURG-STRÉLITZ, à l'est du précédent. Surface, cent huit lieues carrées; population 48,000.

Villes principales : *Neu-Strélitz*, capitale; *Furstenberg*, *Neu-Brandenbourg*, sur le lac Tollen; *Friedland*.

Dans le Mecklenbourg-Strélitz est enclavé un petit territoire près de Wesenberg, au Mecklenbourg-Schwérin.

Le duc de Mecklenbourg-Strélitz possède, hors des limites de son duché :

1° Quatre petits territoires dans le Mecklenbourg-Schwérin, deux dans la province de Plau, les deux autres dans celle de Schwérin. 2° La province de *Schœnberg*, entre le Mecklenbourg-Schwérin, le golfe de Travemund, le territoire de Lubeck et le duché de Lauenbourg.

XXVI. TERRITOIRE DE LA VILLE LIBRE DE FRANCFORT (*Franckfurth*), sur le Mayn, par 6° 17' long. E. et 50° 10' lat. N. C'est dans cette ville que se tiennent les diètes de la Confédération. Surface de son territoire, treize lieues; population, 48,000 habitans.

La ville de Francfort possède en outre deux petits territoires, celui de *Bonamas*, dans l'état de Nassau, et un autre sur la Nidda, dans la Hesse-Darmstadt.

XXVII. TERRITOIRE DE LA VILLE LIBRE DE BRÊME (*Bremen*), sur le Wéser, par 53° 5' lat. N. et 6° 26' long. E. Surface de son territoire, sept lieues carrées; population, 50,000 habitans.

XXVIII. TERRITOIRE DE LA VILLE LIBRE DE HAMBOURG (*Hamburg*), sur l'Elbe, par 53° 35' lat. N. et 7° 38' long. E. Le territoire de Hambourg est enclavé dans le Holstein; l'Elbe le borne au midi. Surface, dix-sept lieues carrées (y compris ses diverses dépendances); population, 130,000 habitans.

La ville de Hambourg possède en outre: 1° trois petits territoires dans le Holstein; 2° un petit territoire sur l'Elbe, dans le Lauenbourg; 3° le territoire de *Mahrbeurg*, sur l'Elbe, dans le Hanôvre; 4° le territoire de *Ritzebuttel*, sur la Mer du Nord, entre l'embouchure de l'Elbe et celle du Wéser, avec l'île de *Newwerck;* 5° le territoire de *Kriphausen*, sur Jahde, dans le duché de Holstein-Oldenbourg.

XXIX. TERRITOIRE DE LA VILLE LIBRE DE LUBECK; *Lubeck*, sur la Trave, par 53° 49' 30" lat. N. et 8° 23' long. E. La Trave le traverse du sud-ouest au nord-ouest. Surface, quinze lieues carrées; population, 40,700 habitans.

La ville de Lubeck possède en outre trois petits territoires dans le duché de Lauenbourg.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

La nature a imprimé aux diverses parties de l'Allemagne des caractères distincts, qui ont déterminé la division de cette contrée en *cinq grandes régions physiques*. La chaîne élevée des Krapacks, les Sudètes, l'Erze-Gebirge, le Francken-Wald, le Rhœne-Gebirge, le Vogels-Gebirge, et le Hœhe-Gebirge qui vient se terminer vers Mayence, servent de ligne de partage entre ces cinq régions: trois sont au midi, deux s'étendent au nord jusqu'à la Baltique et la mer d'Allemagne. Or, la chaîne montagneuse que nous venons d'indiquer étant précisément la limite méridionale des pays compris dans la carte qui fait l'objet de cet article, c'est dans ces deux dernières régions que nous devons nous renfermer, et nous les embrassons en entier. Quoique séparés par leurs constitutions et leur organisation politique, les états que nous venons de décrire n'en sont pas moins empreints

des mêmes caractères physiques. Nous allons donc les envisager d'abord dans leur ensemble; nous les reprendrons ensuite successivement pour indiquer en peu de mots ce qui distingue spécialement l'économie de chacun d'eux.

Les deux grandes régions physiques de l'Allemagne, que nous envisageons ici, sont celles *du centre* et la *septentrionale*. La première comprend une partie de la Prusse polonaise, la Silésie, une partie du Brandebourg, toute la Saxe prussienne, royale et germanique, la Thuringe, la Haute-Franconie, la Westphalie et la Hesse; le Hanôvre, l'Oldenbourg, le Mecklenbourg, les parties septentrionales du Brandebourg et du grand duché de Posen, la Poméranie et la Prusse propre, composent la seconde.

Ce qui distingue cette dernière, ce sont ses terrains bas, couverts encore de débris maritimes qui annoncent les anciennes conquêtes de l'Océan; ses marais et ses lacs nombreux qui rendent généralement l'air humide et malsain. Dans la région centrale, au contraire, l'élévation du terrain et les montagnes nombreuses qu'on y rencontre, en éloignant l'humidité pernicieuse de la région maritime, rendent l'air beaucoup plus vif et plus sain. La température y est plus rigoureuse que dans les régions correspondantes de la France : l'exposition septentrionale du terrain, et les nombreux débris des forêts immenses dont le sol était jadis couvert, expliquent cette différence.

La région centrale est riche en productions minérales; ses montagnes offrent, surtout dans la partie occidentale, des traces nombreuses de volcans éteints. On y trouve en abondance le cuivre, le plomb, le fer, l'étain, le cobalt, le zinc, le borax, l'arsenic. Les montagnes de la Saxe et de la Prusse recèlent aussi des marbres, des agates, des jaspes, des cristaux, du porphyre, des cornalines, des pierres d'onix, etc., mais inférieures cependant à celles que nous envoient les deux Indes. On y trouve aussi des mines d'or et d'argent, dont le produit couvre à peine les frais d'exploitation. Toutefois le produit des mines est évalué, pour la Prusse seule, à près de cinquante millions de francs. La Saxe produit de la terre à porcelaine.

Les productions végétales n'y sont pas moins abondantes. A l'exception du Brandebourg et de quelques cantons de la Westphalie, l'Allemagne produit toutes les espèces de céréales. Le houblon et le tabac prospèrent dans quelques endroits; la culture des légumes est assez productive. Le chanvre et le lin forment une branche considérable de revenus pour la Silésie qui les exporte. Quoique la vigne réussisse dans quelques cantons du duché de Posen, sa culture est cependant en général reléguée dans les provinces Rhénanes de la Prusse. Le houblon réussit très bien dans plusieurs provinces; l'essai tenté en Prusse, ainsi que dans quelques autres contrées de l'Allemagne, de remplacer l'usage du café par celui de la chicorée torréfiée et réduite en poudre, a donné une grande extension à la culture de cette plante. La garance, le safran, et d'autres plantes teinturières,

sont cultivées avec succès; le pays fournit aussi diverses plantes médicinales, et entre autres la rhubarbe.

Le terrain des parties les plus basses de l'Allemagne est en général sablonneux, marécageux et aride, caractères qui distinguent surtout une partie du Hanôvre, du Mecklenbourg et de la Poméranie. Mais la plus grande partie de ces mêmes régions, ainsi que la Prusse orientale et occidentale, sont généralement couvertes de pâturages excellens. Les chevaux du Hanôvre surtout sont renommés, principalement ceux que nourrit la province de Hoya.

C'est sur les côtes de la Prusse que se recueille le fameux succin ou ambre jaune, qui forma, dès la plus haute antiquité chez les Romains, un objet de luxe si recherché.

Nous avons dit que les chevaux du Hanôvre étaient recherchés; ceux du Mecklenbourg ne le sont pas moins. La chair des moutons allemands vaut mieux que leur laine; cependant l'introduction de la race espagnole dans plusieurs provinces a déjà amené des améliorations sensibles dans les races. Les porcs forment une branche de revenu considérable pour une partie de l'ancienne Westphalie et des provinces Rhénanes. On sait quelle est la célébrité des jambons qu'exporte Mayence. Les oies n'y sont pas un objet de soins domestiques moins étendu. Les immenses bruyères du duché de Lunébourg, dans le Hanôvre, nourrissent une quantité considérable d'abeilles dont le miel et la cire forment annuellement un produit d'environ un million de francs.

En général, l'Allemagne abonde en gibier et en venaison. Les cerfs, les daims, les lièvres, les sangliers, y sont communs. Les loups sont en partie détruits.

L'industrie manufacturière est en général dans un état florissant dans la partie de l'Allemagne qui nous occupe. En Saxe surtout, elle ne le cède guère à celle de l'Angleterre, de la France et des Pays-Bas.

Les toiles et les draps de la Westphalie, des provinces Rhénanes, de la Silésie et de la Poméranie sont recherchés. La Prusse rhénane, Berlin, et certaines parties de la Silésie, possèdent depuis peu des filatures et des fabriques d'étoffes de coton. On compte, en Prusse, un assez grand nombre de tanneries, de poteries, de verreries, de fabriques de papier, de tabac, d'empois, de potasse et de vitriol. Les brasseries y forment, aussi bien que dans le reste de l'Allemagne, une branche importante de l'industrie. En Saxe, où les filatures de coton et les manufactures de tissus de laine et de lin datent du dix-septième siècle, elles ont reçu, depuis la fin du dix-huitième, une extension considérable. Dans le Hanôvre, l'industrie des habitans porte principalement sur la fabrication du fil et de la toile. Quoique cet état possède un assez grand nombre de manufactures dans tous les genres, elles sont généralement peu importantes; les objets de luxe se fabriquent dans la ville de Hanôvre seulement.

Dans le reste des petites principautés Saxones et Rhénanes, l'industrie est d'autant plus active que, le cercle du gouvernement étant plus circonscrit, les soins s'étendent plus facilement à toutes les parties de l'administration.

Il n'en est pas ainsi du commerce : les droits nombreux établis aux frontières de cette foule de petits états entravent considérablement les échanges et nuisent beaucoup à leur extension.

Les objets de commerce de divers états de l'Allemagne consistent principalement en blé, chanvre, lin, houblon, tabac, safran, garance, chevaux et bestiaux; en beurre, fromages, miel, cire, vin et bière; en métaux de différentes espèces, bois de charpente et de chauffage; et, pour les objets manufacturés, en laine, fils, rubans, étoffes de soie et de coton; joujous, bois travaillés au tour, ivoire, canons et boulets, mortiers et bombes, plaques et poêles de fer, vases étamés, ouvrages d'acier et de cuivre, glaces, fils de laiton, porcelaines, faïence, verreries, etc. La foire de Leipzig est une des plus célèbres de l'Europe, surtout pour le commerce de librairie; le Hanôvre est le plus favorisé par sa situation géographique pour le commerce extérieur. Les villes libres de Brême, Hambourg, Lubeck et Francfort, jadis les premières de la ligue anséatique, font encore aujourd'hui un commerce très considérable.

Après avoir jeté un coup d'œil sur l'ensemble des états de l'Allemagne septentrionale, quant à leurs qualités physiques, à leurs productions, à leur industrie manufacturière et à leur commerce, nous allons passer en revue, sous le rapport de leur organisation politique, de leur gouvernement, de leurs forces respectives, etc., les trois principaux états qui, sous le titre de *royaumes*, entrent dans le plan de cet article; c'est-à-dire, la *Prusse*, le *Hanôvre* et la *Saxe*. Quant aux autres petits états, soit *duchés*, soit *principautés*, il serait trop long et inutile de décrire spécialement la forme de gouvernement de chacun d'eux. Dans un espace aussi resserré que celui qu'ils embrassent, on sent combien les rouages administratifs doivent être simples. Nous ne les considérerons donc que sous le rapport de leur importance à l'égard de la confédération dont ils font partie, et nous renvoyons pour cet article à la description des états de Bavière, Bade et Wurtemberg, où la matière plus resserrée et renfermée tout à fait d'ailleurs dans les bornes de cette confédération, nous permettra de nous livrer, sur son organisation intérieure, à plus de développemens que nous ne l'avons fait jusqu'ici.

La Prusse, ainsi que tous les gouvernemens fondés par les peuplades septentrionales, posséda d'abord, sous le nom d'*États*, une représentation nationale. Mais la noblesse y était investie de tous les priviléges et exerçait le pouvoir le plus étendu. L'autorité passa peu à peu dans les mains du monarque, qui finit par ne plus convoquer d'*Etats*. Les abus nés de ce nouvel ordre de choses firent bientôt sentir à la classe moyenne, formée pendant la lutte du trône et de l'aristocratie, la néces-

sité d'une réforme et de la création d'une nouvelle représentation nationale. Dans les années 1813, 1814 et 1815, on se servit de la promesse d'une constitution comme d'un appât pour exciter le peuple à s'armer contre la puissance expirante de l'Empire français; mais on s'appliqua à en reculer l'accomplissement dès que le danger fut éloigné, et on se borna, en 1820, à une réforme administrative. Les grandes *provinces*, au nombre de dix, furent subdivisées en *gouvernemens*, et ceux-ci en *cercles* ou *districts*. Chaque cercle a son conseil, chargé de son administration spéciale, de la répartition de l'impôt direct, du commerce et de la police: ce conseil est soumis à un conseil semblable organisé pour chaque gouvernement; et un fonctionnaire supérieur, placé à la tête de l'administration de chaque province, sert, de même que les préfets en France, de lien entre l'administration spéciale de chacune d'elles et l'administration générale du royaume. Quant au pouvoir royal, la couronne est héréditaire en ligne directe, mâle ou femelle; l'époque de la majorité est fixée à vingt-un ans. La famille actuellement régnante appartient à la religion calviniste; mais la loi ne prescrit rien à l'égard de la croyance du monarque. Les ministres sont à peu près là ce qu'ils sont en France. La noblesse, composée d'environ vingt mille familles, jouit encore de l'exemption des impôts, les emplois civils et militaires sont considérés de plus comme sa propriété. Cependant depuis l'époque désastreuse de 1806, le gouvernement semble avoir senti ce qu'un tel système a d'absurde et tendre à sa suppression, aussi bien qu'à celle des priviléges introduits dans le commerce et l'industrie.

Quant à l'administration de la justice, la plupart des districts possèdent des tribunaux de première instance nommés par le roi; la seconde instance appartient à des tribunaux établis dans chaque gouvernement: l'appel se porte à une cour suprême organisée à Berlin sur le même système que notre cour de cassation. Les villes principales ont des tribunaux de commerce.

La Prusse a une étendue de quatorze mille lieues carrées environ; sa population est portée à 11,500,000 âmes.

Les revenus de l'état montent à 200,000,000 de francs; sa dette publique s'élève à 825,000,000.

La force militaire consiste en 165,000 hommes de troupes régulières. L'état peut, en outre, mettre sur pied 360,000 hommes de la milice appelée *landwehr*.

Le contingent à fournir à la Confédération germanique est de 79,000 hommes.

La religion de l'état est le protestantisme; mais tous les cultes y sont tolérés. En 1817, on comptait, en Prusse, 6,058,000 luthériens, 300,000 réformés, 3,000 hernhutes, 4,024,000 catholiques, 15,000 memnonites et 128,000 juifs. La population, depuis lors, est augmentée d'un dixième.

Le Hanôvre, comme royaume, ne date que de 1815. Le congrès de Vienne le créa en faveur du roi d'Angleterre, ancien électeur de Hanôvre. Avant 1815, quoique soumis au même souverain

que la Grande-Bretagne, le Hanôvre ne dépendait en aucune manière de ce dernier état. Plus d'une fois on a vu le même prince conclure la paix en qualité d'électeur de Hanôvre avec une nation avec laquelle il était en guerre comme roi de la Grande-Bretagne. Depuis cette époque le pouvoir exécutif appartint d'abord à un conseil de régence qui devait, dans les occasions importantes, envoyer consulter à Londres la volonté du roi. On a senti les inconvéniens de cette institution, et on y a substitué un vice-roi; celui-ci partage le pouvoir législatif avec des états composés des députés de la noblesse, du haut clergé et de ceux des villes. Au reste, l'ensemble des lois judiciaires est on ne peut plus vicieux; les lois romaines, les antiques constitutions de l'empire germanique, les bulles impériales et les usages consacrés dans chaque province, sont tour à tour invoqués par les parties. L'abolition de la torture ne date que de 1818.

Les revenus de l'état montent à environ 24,000,000 de francs.

En 1817, la force militaire montait à 13,000 hommes. Le contingent à fournir à la confédération est, en outre, de 13,054 hommes.

La religion luthérienne est dominante. On compte environ, dans le Hanôvre, 40,000 calvinistes, 150,000 catholiques, et 8 à 900 juifs. Le consistoire suprême, composé des chefs de l'Eglise luthérienne, exerce une sorte de surveillance sur les autres cultes.

Grâce aux soins de Botticher, fondateur d'une sorte d'école normale, l'éducation publique est, depuis 1750, organisée sur un système régulier. Chaque village, à peu près, compte une école élémentaire; les villes possèdent des institutions d'un ordre supérieur; le *Georganium* sert à l'éducation de quarante jeunes gens destinés à l'état militaire ou aux fonctions administratives. L'université de Gottingen, la seule du royaume, passe à juste titre pour le premier établissement de l'Europe dans ce genre.

Le royaume de Saxe ne date que de 1807. Ce fut Napoléon qui, lors de son invasion en Prusse, augmenta considérablement les états de l'électorat de Saxe, et lui conféra le titre de roi qu'il a conservé depuis, quoique par suite du congrès de Vienne, en 1815, il ait perdu environ la moitié de ses états qui ont été cédés à la Prusse. L'élévation au rang de majesté n'a apporté aucun changement dans l'autorité des électeurs de Saxe; ils continuent à partager le pouvoir législatif et le droit de voter les impôts avec les états du royaume. Ceux-ci se divisent en deux chambres : la première, composée des prélats, princes, comtes et seigneurs; la seconde, des chevaliers ou possesseurs de biens nobles, et des députés des villes. L'administration des affaires se répartit entre un conseil du cabinet, une cour de finances, un collége militaire, une haute cour d'appel pour les questions judiciaires et un consistoire pour les affaires ecclésiastiques. Chaque *cercle* du royaume possède un tribunal et une administration particulière. Les paysans sont entièrement libres.

Les revenus du royaume passent d'abord dans les mains des états des différentes provinces qui pourvoient aux dépenses locales et ne versent dans les caisses du gouvernement que l'excédant. On peut les évaluer à environ 25,000,000 de francs.

La force militaire s'élève à 13,500 hommes. Le contingent à fournir à la confédération est de 12,000 hommes.

L'idiome de la Saxe est l'un des plus estimés de l'Allemagne, et la littérature y est très cultivée.

La religion luthérienne y est dominante.

HISTORIQUE DE LA GÉOGRAPHIE DES DIFFÉRENS AGES ET ACCROISSEMENS.

Il résulte de la description du royaume de Prusse, que sur dix grandes provinces dont il se compose aujourd'hui, trois seulement, le *duché de Posen* ou *Pologne prussienne*, la *Prusse occidentale* et la *Prusse orientale*, n'ont pas fait partie de l'ancien Empire germanique. Les sept autres provinces, comme ayant fait partie de cet empire, sont aujourd'hui comprises dans la *Confédération-Germanique*. Nous avons précédemment donné l'historique de la géographie des différens âges pour les divers pays qui entrent aujourd'hui dans cette Confédération; les sept provinces prussiennes y sont par conséquent comprises. Nous ne retracerons donc pas ici cet historique, nous exposerons seulement le *tableau chronologique des accroissemens de la monarchie prussienne*, et nous ne nous occuperons, à proprement parler, de la géographie historique que pour les trois provinces non comprises dans la Confédération.

L'origine de la monarchie prussienne, aujourd'hui l'une des puissances prépondérantes du continent européen, est d'une date tout à fait récente; il n'y a pas plus d'un siècle et demi que les diverses provinces qui la composent, incorporées encore à l'Empire dont elles faisaient partie, ou à la Pologne qui recevait hommage des ducs de Prusse qu'elle protégeait, ne pouvaient guère révéler à l'Europe la puissance dont elles renfermaient le germe. Née de la faiblesse de ses voisins et du génie de l'un de ses chefs, la Prusse a pris, comme royaume, un élan rapide, et ne semble pas encore arrivée au terme de ses accroissemens.

Des dix provinces du royaume de Prusse, deux seulement peuvent être réputées nationales; sur les huit autres, sept ont été formées des débris de l'Empire Germanique; la dernière a été arrachée à la Pologne.

Reprenons l'ordre chronologique :

(An 400 après J.-C.) La *Germanie* s'étend jusqu'à la Vistule, séparée par ce fleuve des peuples *Sarmates* ou *Slaves*. Les *OEstyens*, peuple germain ou goth, s'étendent même au delà de la Vistule jusqu'au Niémen, sur la Baltique (partie septentrionale de la Prusse propre). Les *Venèdes*, *Vindiles* ou *Vandales*, dominent dans ces cantons, et s'étendent du Niémen à l'Oder et à l'Elbe. Les *Prussiens* (*Bo-Russi* ou *Prés des Russes*) sont sur la droite du Niémen (gouvernement de Wilna, en Russie).

(500) Les *Slaves* ont étendu leur domination jusqu'à l'Oder. Toutefois les bords de la Baltique ne sont pas encore occupés par leurs tribus, et les *OEstyens* sont toujours dans le canton où nous les avons vus au siècle précédent.

(600) Toute la partie de la Germanie située à la droite de l'Elbe et au nord des Krapacks est soumise aux *Slaves*. Les *Lettes* s'étendent sur la Baltique, depuis la Vistule jusqu'à la Duna. Les *OEstyens* sont remontés au nord; et tout le littoral de la Baltique, depuis le Niémen jusqu'au golfe de Finlande, a reçu le nom d'*Estland*.

(900) Les *Prussiens*, que l'histoire a perdus de vue depuis cinq siècles, ont remplacé à cette époque les *Lettes* entre la Vistule et le Niémen (Prusse orientale et occidentale). La *Pologne*, érigée en duché, s'étend depuis la gauche de la Vistule jusqu'à la limite orientale de la Silésie actuelle. Le grand duché de Posen en fait partie.

(1000) La domination slave a disparu de la Germanie. L'Empire Germanique, qui s'est accru de ses débris, s'étend, sur la Baltique, jusqu'à l'embouchure de la Vistule, et, plus au sud, jusqu'au Bug. Le duché de Pologne et la Poméranie sont ainsi ses possessions les plus orientales. Les Slaves ne se sont maintenus indépendans que dans l'étroite contrée qui borde la Baltique depuis la Vistule jusqu'au golfe de Riga (Prusse propre et Curlande). Dans cet espace, la partie qui s'étend jusqu'au Niémen est déjà désignée par les historiens par le nom de *Prusse* (partie du gouvernement de Marienwerder, avec ceux de Kœnigsberg et de Gumbinnen, en Prusse; gouvernement d'Augustowo, en Pologne). Dans cette Prusse, on trouve un assez grand nombre de cantons désignés par des noms particuliers : celui de *Temesa* s'étend sur la Vistule, près de son embouchure; ceux de *Pogesa*, de *Natanga*, de *Sembia* et de *Sama*, sont sur le Frische et le Curische-Haff; ceux de *Schalau*, de *Nadrowass*, de *Barta* et de *Suda*, sont sur le Niémen; enfin, ceux de *Warmia* et de *Galinda* sont au centre des précédens, dans l'intérieur des terres.

(1100) La *Prusse* est toujours indépendante et idolâtre, au milieu des Polonais et des Russes convertis au christianisme. La *Pologne*, érigée en royaume et indépendante de l'Empire, comprend, outre le royaume de Pologne actuel et la Silésie, le grand duché de Posen et la partie occidentale de la Prusse à la gauche de la Vistule. — Les *Eurones*, habitant une partie de l'OEstland

(Curlande), sont passés sous la domination des rois de Suède. — La *Prusse* comprend donc alors le gouvernement d'Augustowo (Pologne), la province de la Prusse orientale et une partie seulement de l'occidentale.

(1237) Arrivée des chevaliers Teutoniques en Prusse; après cinquante-six ans de guerres continuelles, ils établissent leur domination sur toute cette contrée. (1293) Les villes de *Culm* et de *Thorn*, sur la Vistule, sont même usurpées par l'Ordre sur la Pologne. L'état des *chevaliers Teutons* se compose alors de la Prusse orientale et de la majeure partie de l'occidentale, à l'exception de la portion de cette dernière, qui est à la gauche de la Vistule, et qui, sous le titre de *Poméranie polonaise* ou de *Pomérellie*, appartenait à la Pologne.

(1400) Les chevaliers Teutons ont enlevé à la Pologne la *Pomérellie*. Par cette usurpation, la *Prusse* comprend alors tout ce qui forme aujourd'hui les deux provinces de *Prusse, orientale* et *occidentale*.

(1466) Les Prussiens, par suite de la tyrannie des chevaliers Teutons, se sont révoltés, et ont appelé à leur secours le roi de Pologne Casimir IV. Après douze années de combats, les chevaliers humiliés signent enfin à Thorn (1466) un traité qui restitue à la Pologne la *Pomérellie* et les districts de Culm, Dantzick, Marienbourg, Elbing, etc., usurpés sur le royaume polonais. La partie de Prusse conservée aux chevaliers Teutons se compose du gouvernement de Gumbinnen, et d'une partie de ceux de Konigsberg et de Marienwerder. La Prusse polonaise est formée d'une partie des gouvernemens de Konigsberg et de Marienwerder, et du gouvernement de Dantzick.

(1525) Albert, margrave de Brandebourg et dernier grand-maître de l'ordre Teutonique, adopte la réforme de Luther, abolit l'ordre des chevaliers Teutons, et sa puissance ayant été sécularisée par suite d'un traité avec Sigismond I[er], roi de Pologne, il est reconnu duc de la partie de la Prusse laissée à l'Ordre par le traité de 1466, et qu'il avait gouvernée jusqu'alors comme grand-maître. Cette portion de la Prusse prend, par suite de ce traité, le titre de *Prusse ducale*. On attribue celui de *Prusse royale* à la partie que possède la Pologne.

(1618) Le fils de ce duc de Prusse, Albert, étant mort sans postérité, le *duché de Prusse* échoit à l'électeur de Brandebourg à titre d'hérédité. La province actuelle de Brandebourg représente ce qu'était alors l'*électorat de Brandebourg*. L'électeur possédait, en outre, les *duchés de Clèves* et de *la Marck* (parties des gouvernemens de Clèves et de Munster au grand duché du Bas-Rhin).

(1648) L'électeur de Brandebourg acquiert, par la paix de Westphalie, la partie du *duché de Poméranie* qui est à l'orient de l'Oder, la *principauté d'Halberstadt* (partie du gouvernement de Magdebourg), et la *principauté de Minden* (gouvernement de Minden, au grand duché du Bas-Rhin).

(1657) La *Prusse ducale*, qui jusqu'alors avait reconnu la souveraineté de la Pologne en lui

rendant hommage, est abandonnée par Jean Casimir, à Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, en toute souveraineté.

(1680) L'électeur de Brandebourg acquiert le *duché de Magdebourg* (partie du gouvernement de Magdebourg, province de Saxe).

(1701) Frédéric III prend le titre de roi de Prusse, sous le nom de Frédéric Ier.

(1713) Le roi de Prusse acquiert le *duché de Gueldres* (partie du gouvernement de Clèves, grand duché du Bas-Rhin).

(1742) Frédéric II, *le Grand*, s'empare de la *Silésie*.

(1744) Le roi de Prusse acquiert l'*Ost-Frise* par la paix de Dresde.

(1774) La Prusse acquiert, par le premier démembrement de la Pologne, la *Prusse royale* (gouvernement de Dantziek, partie de ceux de Marienwerder et de Konigsberg), et une portion de la *grande Pologne* (gouvernement de Bromberg).

(1792) Le roi de Prusse acquiert les *principautés d'Anspach* (partie du cercle de la Rérat, à la Bavière) et de *Bareuth* (partie du cercle du haut Mayn, du royaume de Bavière).

(1793) Par le second démembrement de la Pologne, la Prusse acquiert *Dantziek, Thorn* et quelques petites portions de la grande Pologne.

(1795) Le troisième partage de la Pologne assure à la Prusse, 1° la partie de la *Lithuanie* en deçà du Niémen (Waiwodie d'Augustowo, au royaume de Pologne actuel); 2° toute la *grande Pologne*, à l'exception de la partie de Masovie située à l'orient de la Vistule et au sud du Bug (Waiwodies de Plock et de Kalisz, et partie de celui de Varsovie, au nouveau royaume de Pologne; gouvernement de Posen à la Prusse); 3° enfin un petit district de la *petite Pologne* (partie de la Waiwodie de Krakovie, du royaume de Pologne actuel).

(1807) Formation du grand duché de Warsowie, aux dépens de la Prusse et de l'Autriche.

(1815) Les actes du congrès de Vienne ont attribué à la Prusse, aux dépens du royaume de Westphalie, du royaume de Saxe et du grand duché de Warsowie, les pays qui forment aujourd'hui les trois provinces du grand duché du Bas-Rhin, celle de Saxe et le grand duché de Posen. La Prusse avait perdu, pendant le cours des événemens qui ont marqué le commencement du dix-neuvième siècle, une partie de ces provinces acquises précédemment.



N° 2.

EMPIRE D'AUTRICHE

PAR A. M. PERROT

1826



(Carte N° 27)

EMPIRE D'AUTRICHE.

CAPITALE : Vienne.

LIMITES : Au *nord*, la Vistule, l'Oder, l'Oppa, les monts Sudètes, le mont Riésien, l'Erse-Gebirge; à l'*ouest*, le Bohœmer-Wald, le Danube, l'Inn, la Salza, la Saal, le lac de Constance, le Rhin, les Alpes Réthiques, les Alpes Lépontiennes, le lac de Lugano, le lac Majeur, le Tessin; au *sud*, le Pô, la mer Adriatique, l'Unnacs, la Save, le Danube, le mont Tatara; à l'*est*, les monts de Transilvanie, les Krapacks, le Sireth, le Pruth, le Dniestr, le Bug.

LIGNE de partage des eaux et ses embranchemens.

TREIZE GRANDES DIVISIONS ADMINISTRATIVES.

Bassin de la Mer du Nord : royaume de Bohême. — *De la mer Baltique et de la Mer Noire :* margraviat de Moravie et grand duché de Silésie; royaume de Gallicie et Bukowine. — *De la Mer Noire :* archiduché d'Autriche et grand duché de Salzbourg; duché de Styrie; royaume de Hongrie; Esclavonie; grand duché de Transilvanie. — *De la Mer Noire, de la Mer du Nord et de l'Adriatique :* comté du Tyrol et Voralberg. — *De la mer Adriatique et de la Mer Noire :* royaume d'Illyrie, frontières militaires. — *De la mer Adriatique :* provinces Dalmatiennes; royaume Lombard-Vénitien.

192 *Sous-divisions* (cercles ou districts).

Accidens naturels communs, ou formant limites.

GOLFES : de Venise, Bouches du Cattaro.

CAPS : Promontorio.

MONTAGNES : Monts de Gallicie, Krapacks ou Karpathen-Gebirge, Klokats-Gebirge, Sudètes, Mahrisches-Gebirge ou montagnes de Moravie, Bohœmer-Wald, Arlberg, Alpes Lépontiennes, Riesen-Gebirge, Erse-Gebirge, monts de Transilvanie, mont Tatara, Berg-Flache-Teleska, Alpes du Tyrol, Alpes Carniques, Alpes Juliennes, Alpes Dinariques ou Rhétiques, mont Fertn, mont Cariévitza, Alpes du Salzbourg, Alpes de Styrie, Bakony-Wald, Wiener-Wald, Hausrück-Wald, mont Kremler.

LACS : Majeur, Lugano, Como, Iseo, Idro, Garda, Neusiedler, Platten.

FLEUVES ET RIVIÈRES. *Bassin de la mer Baltique :* Vistule (*affl. :* Bug, Sah, Wislocka, Dunajec); Oder. — *Bassin de la Mer du Nord :* Elbe (*affl. :* Eger, Moldan). — *Bassin de la mer Adriatique :* Pô (*affl. :* Ticino, Adda, Ogllo, Mincio); Etsch ou Adige, Tagliamento, Lisonzo. — *Bassin de la Mer Noire :* Dniestr (*affl. :* Stry); Danube (*affl.*, rive gauche : Pruth (*affl.* du Pruth : Sireth, Alt ou Aluta, Theiss (*affl.* de la Theiss : Temet, Bega, Marosch, Korosch, Sajo); Ipoly, Gran, Wag, March (*affl.* de la March : Taja). — *Affl.* du Danube, rive droite : Inn (*affl.* de l'Inn : Salza); Traun, Ens, Leitha, Raab, Drau ou Drave (*affl.* de la Drave : Mur); Save (*affl.* de la Save : Kulpa); Unna).

ILES. *Mer Adriatique :* Veglia, Arbe, Cherso, Pago, Grossa, Bua, Brazza, Lesina, Corzola, Lagosta, Meleda.

EMPIRE D'AUTRICHE.

Limites.

Comprise entre les 6° 15′ et 24° 30′ long. E., et les 42° 12′ et 51° 2′ lat. N., la monarchie autrichienne est bornée, *au nord*, par le nouveau royaume de Pologne, le territoire de Krakovie, le royaume de Prusse et celui de Saxe; elle a, *à l'ouest*, le royaume de Bavière, la république helvétique et le royaume de Sardaigne; le duché de Parme, celui de Modène, les États de l'Église, la mer Adriatique et la Turquie européenne la bornent *au sud*; enfin ses limites sont, *à l'est*, la Moldavie, province turque, et la Russie d'Europe. On lui donne, dans cette étendue, 34,870 lieues carrées. Etendue de l'ouest à l'est 272 lieues; du nord au sud 200; sa population peut être évaluée à 27,000,000 d'habitans.

DIVISIONS GÉOGRAPHIQUES ET ADMINISTRATIVES.

L'Empire d'Autriche, le plus vaste état de l'Europe après la Russie, s'est successivement accru comme toutes les grandes monarchies, par la réunion de pays originairement distincts, et en qui la soumission au même sceptre n'a pas effacé encore les caractères particuliers que chacun d'eux tient de la nature ou de ses institutions primitives. Formée de la réunion du royaume de Hongrie, de quelques débris de l'ancienne Pologne et de ses nouvelles acquisitions en Italie, à la partie de l'ancien empire germanique qui fut son berceau, la monarchie autrichienne est partagée en douze grandes divisions géographiques ou provinces, dont chacune est soumise à une subdivision administrative en cercles, comtés, délégations, gouvernemens ou districts plus ou moins nombreux, selon l'étendue des provinces ou la nature de leurs anciennes divisions politiques. Voici les noms des grandes provinces avec le nombre de leurs subdivisions :

Partie de l'ancien Empire germanique aujourd'hui comprise dans la Confédération.

I. Archiduché d'Autriche, auquel on joint le grand duché de Salzbourg, 9 subdivisions.

II. Royaume de Bohême, 17 subdivisions.

III. Margraviat de Moravie et grand duché de Silésie, 8 subdivisions.
IV. Duché de Styrie, 5 subdivisions.
V. Royaume d'Illyrie, 9 subdivisions.
VI. Comté du Tyrol et Voralberg, 7 subdivisions.

Partie d'Italie acquise par l'Autriche en 1815.

VII. Royaume Lombard-Vénitien, 17 subdivisions.

Ancien royaume de Hongrie.

VIII. Provinces Dalmatiennes, 3 subdivisions.
IX. Esclavonie, 6 subdivisions.
X. Royaume de Hongrie, 51 subdivisions.
XI. Grand duché de Transilvanie, 29 subdivisions.
XII. Frontières militaires, 14 subdivisions.

Partie de la Pologne.

XIII. Royaume de Gallicie et Lodomirie, auquel est jointe la Bukowine, 18 subdivisions.

Nous allons les reprendre successivement.

I. Archiduché d'Autriche et grand duché de Salzbourg. *Archiduché d'Autriche;* chef-lieu, *Vienne*, capitale de l'Empire. Divisé en *Haute-Autriche* ou *pays au dessus de l'Ens*, et en *Basse-Autriche* ou *pays au dessous de l'Ens*.

Haute-Autriche; chef-lieu, *Lintz*, au confluent de la Traun et du Danube. Quatre subdivisions.

1. *Quartier de Hausruck;* chef-lieu, *Lintz*. 2. *Quartier de l'Inn;* chef-lieu, *Braunau*, sur l'Inn. 3. *Quartier de Traun;* chef-lieu, *Steyer,* sur la Steyer, a son confluent dans l'Ens. Villes principales : *Ens*, sur la rivière du même nom, près du Danube; *Kremsmunster*. 4. *Quartier de Muhl;* chef-lieu, *Freistadt*.

Basse-Autriche; chef-lieu, *Vienne*. Quatre subdivisions.

5. *Quartier du Haut-Manhartsberg;* chef-lieu, *Krems,* sur la rivière du même nom, près du Danube. 6. *Quartier du Bas-Manhartsberg;* chef-lieu, *Korneubourg,* près du Danube. 7. *Quartier au dessus de la forêt de Vienne* (*Wiennerwald supérieur*); chef-lieu, *S. Polten* sur la Trasen. Villes princ. : *Tuln,* sur le Danube, *Annaberg*, *Mautern*, sur le Danube. 8. *Quartier au dessous de la forêt de Vienne* (*Wiennerwald*

inférieur); chef-lieu, *Vienne*. Villes princ. : *Hambourg*, sur le Danube; *Ebenfurth*, sur la Leithe; *Neustadt*, *Laxenbourg*. 9. Grand duché de Salzbourg; chef-lieu, *Salzbourg*, sur la Salza. Ville princ. : *Radstadt*, sur l'Ens.

II. Royaume de Bohême; chef-lieu, *Prag* (*Prague*), sur la Moldau. Divisé en 17 cercles.

10. Territoire de Prague. 11. *Bunzlau;* chef-lieu, *Bunzlau*, sur l'Iser. 12. *Leitmeritz;* chef-lieu, *Leitmeritz*, sur l'Elbe. Villes princ. : *Tetschen*, *Aussig* et *Lobositz*, toutes trois sur le même fleuve. 13. *Konigingratz;* chef-lieu, *Konigingratz*, sur l'Elbe. Ville princ. : *Josephstadt*, sur le même fleuve. 14. *Chrudim*; chef-lieu, *Chrudim*, sur la rivière du même nom. Villes princ. : *Pardubitz*, sur l'Elbe, *Herzmanmiestetz*. 15. *Bidschow;* chef-lieu, *Neu-Bidschow*. 16. *Czaslau;* chef-lieu, *Czaslau*. 17. *Kaurzim;* chef-lieu, *Kaurzim*. 18. *Tabor*; chef-lieu, *Tabor*. Villes princ. : *Kamenitz*, *Mulhausen*. 19. *Budweis;* chef-lieu, *Budweis*, sur la Moldau. Villes princ. : *Wittingau*, *Neuhaus*, *Krumau*, sur la Moldau; *Rosenberg*, sur la même rivière. 20. *Prachin;* chef-lieu, *Pisek* sur la Wodawa. 21. *Beraun;* chef-lieu, *Beraun*, sur la rivière du même nom. 22. *Rakonitz;* chef-lieu, *Rakonitz*. 23. *Saatz;* chef-lieu, *Saatz*, sur l'Eger. 24. *Elnbogen;* chef-lieu, *Elnbogen*, sur l'Eger. 25. *Pilsen;* chef-lieu, *Pilsen*, sur la Beraun. 26. *Klattau;* chef-lieu, *Klattau*.

III. Margraviat de Moravie et grand duché de Silésie. — Moravie. Chef-lieu, *Olmutz*, sur la March. Divisée en 6 cercles.

27. *Olmutz;* chef-lieu, *Olmutz*. Villes princ. : *Prosnitz*, *Zwittau*, sur la rivière du même nom. 28. *Brunn;* chef-lieu, *Brunn*, au confluent de la Schwartza et de la Zwittawka. Villes princ. : *Austerlitz*, *Wischau*. 29. *Iglau;* chef-lieu, *Iglau*, sur l'Iglawa. 30. *Znaym;* chef-lieu, *Znaym*, sur la Taja. Ville princ. : *Budwitz*. 31. *Hradisch;* chef-lieu, *Hradisch*, entre deux bras de la March. 32. *Prerau;* chef-lieu, *Prerau*.

Silésie autrichienne; chef-lieu, *Teschen*, sur l'Olsa. Divisée en 2 cercles.

33. *Teschen;* chef-lieu, *Teschen*. 34. *Troppau;* chef-lieu, *Troppau*, sur l'Oppa.

IV. Duché de Styrie; capitale, *Grætz*, sur la Mur. Divisée en Haute et Basse-Styrie.

Haute-Styrie; chef-lieu, *Judenbourg*, sur la Mur. Divisée en 2 cercles.

35. *Judenbourg;* chef-lieu, *Judenbourg*. 36. *Bruck;* chef-lieu, *Bruck*, sur la Mur. Ville princ. : *Leoben*, sur la même rivière.

Basse-Styrie; chef-lieu, *Grætz*. Divisée en 3 cercles.

37. *Grætz;* chef-lieu, *Gratz*. Ville princ. : *Friedberg*. 38. *Marbourg;* chef-lieu, *Marbourg*, sur la Drave. 39. *Cilli;* chef-lieu, *Cilli* (*Cilley* ou *Zilli*), au confluent de la San et de la Rœding.

V. Royaume d'Illyrie; capitale, *Laybach*, sur la rivière du même nom. Formé de la *Carinthie*, de la *Carniole*, du *Frioul autrichien*, de l'*Istrie* et de la *Croatie* civile.

Carinthie (*Karthen*) ; chef-lieu , *Klagenfurth* , près du lac du même nom , sur la Glan. Divisée en 2 cercles.

40. *Klagenfurth;* chef-lieu, *Klagenfurth* (*forum Clandii.*) Villes princ. : *Strasbourg* sur la Gurk ; *Friesach*. 41. *Villach;* chef-lieu, *Villach*, sur la Drave.

Carniole (*Krain*); chef-lieu, *Laybach*. Divisé en 3 cercles : 42. *Laybach ;* chef-lieu , *Laybach*. 43. *Neustadt ;* chef-lieu , *Neustadt* , sur la Gurk. 44° *Adelsberg;* chef-lieu , *Adelsberg*. Ville princ. : *Idria*.

45. *Frioul autrichien;* chef-lieu, *Gorizia* ou *Goerz*, sur le Lisonzo. Ville princ. : *Gradiska*, sur la même rivière.

Istrie ; chef-lieu, *Trieste*, au fond du golfe du même nom. Forme deux provinces.

46. *Trieste ;* chef-lieu , *Trieste*. 47. *Fiume;* chef-lieu , *Fiume*, sur le golfe de Quarnerolo. Villes princ. : *Buccari*, sur le même golfe ; *Pola* , sur le golfe adriatique ; *Capo-d'Istria*, sur le golfe de Trieste.

48. *Croatie civile;* chef-lieu , *Carlstadt*, sur la Kulpa.

VI. Comté du Tyrol et Voralberg. *Tyrol;* capitale, *Inspruck* (*Innsbruck*), sur l'Inn. Divisé en *Tyrol allemand* et *Tyrol italien*.

Tyrol allemand; chef-lieu, *Inspruck*. Divisé en quatre cercles. 49. *Inthal supérieur;* chef-lieu, *Imst*, sur l'Inn. 50. *Inthal inférieur ;* chef-lieu, *Inspruck*. 51. *Bustherthal;* chef-lieu, *Brunecken*. 52. *Etschthal;* chef-lieu , *Botzen* ou *Bolsano*, sur l'Eisach.

Tyrol italien; chef-lieu, *Trente*, sur l'Etsch ou Adige. Divisé en 2 cercles. 53. *Sud-Tyrol supérieur;* chef-lieu , *Trente*. 54. *Sud-Tyrol inférieur;* chef-lieu , *Reverede*, sur l'Adige.

55. *Voralberg;* chef-lieu, *Bregenz*, sur le lac de Constance (Boden-Sée). Villes princ. : *Feldkirch*, sur l'Ills; *Pludenz*, sur la même rivière.

VII. Royaume Lombard-Vénitien; capitale, *Milan*, sur l'Olona. Divisé en 17 délégations.

Ancienne Lombardie, 56. *Milan;* chef-lieu, *Milan* (*Milano* et *Mayland*). Villes princ. : *Monza*, sur le Lambro; *Lignano*. 57. *Pavie;* chef-lieu, *Pavie*, sur le Tessin. 58. *Côme;* chef-lieu, *Côme*, sur le lac du même nom. Ville princ. : *Lecco*, sur le même lac. 59. *Valteline;* chef-lieu, *Sondrio*, sur l'Adda. Villes princ. : *Bormio*, sur la même rivière; *Chiavenna*, sur la Maira. 60. *Bergame;* chef-lieu, *Bergame*. 61. *Lodi;* chef-lieu, *Lodi*, sur l'Adda. Ville princ. : *Crema*, sur le Serio. 62. *Crémone;* chef-lieu, *Crémone*, sur le Pô. Villes princ. : *Pizzighittone*, sur l'Adda ; *Casal-Maggiore*, sur le Pô. 63. *Brescia;* chef-lieu, *Brescia*, sur la Mella. Villes princ. : *Chiari, Novi*, sur l'Oglio; *Castiglione, Lonato, Salo*, sur le lac de Garde. 64. *Mantoue;* chef-lieu, *Mantoue* (*Mantua*), sur un lac. Villes princ. : *Castiglione, Bozolo, Peschiera*, sur le lac de Garde.

Provinces vénitiennes. 65. *Vérone;* chef-lieu, *Vérone*, sur l'Adige. Villes princ. : *Legnano*, sur la

même rivière; *Villafranca*. 66. *Vicence;* chef-lieu, *Vicence* (*Vicenza*), sur le Bacchiglione. Villes princ. : *Bassano*, sur la Brenta, *Lonigo*, *Montebello*. 67. *Rovigo;* chef-lieu, *Rovigo*, sur une dérivation de l'Adige. Ville princ. : *Adria*, sur le Pô. 68. *Padoue;* chef-lieu, *Padoue* (*Padua*), sur le Bacchiglione. 69. *Venise;* chef-lieu, *Venise* (*Venezia* et *Venedig*), sur la Brenta, dans les lagunes auxquelles cette ville donne son nom. 70. *Trévise;* chef-lieu, *Trévise*, sur le Sile. Villes princ. : *Castelfranco*, *Conégliano*, *Serravalle*. 71. *Bellune;* chef-lieu, *Bellune*, sur la Piave. Villes princ. : *Feltre*, *Piave di Cadore*. 72. *Udine;* chef-lieu, *Udine*. Villes princ. : *Palma-Nova*, *Cividale*.

Les neuf premières délégations sont formées de l'ancienne *Lombardie;* les *Provinces vénitiennes* forment les huit dernières.

VIII. Provinces Dalmatiennes; chef-lieu, *Zara*, sur le canal du même nom, partie de l'Adriatique, forment trois parties :

73. *Dalmatie;* chef-lieu, *Zara*. Villes princ. : *Knin*, sur la rivière du même nom; *Scardona*, à l'embouchure de la même rivière; *Sebenico*, sur l'Adriatique; *Trau*, sur une presqu'île; *Spalatro*, sur le canal de Brazza; *fort Opus*, à l'embouchure de la Narenta.

74. *Raguse;* chef-lieu, *Raguse*, sur la mer Adriatique.

75. *Bouches du Cattaro* ou *ex-Albanie-Vénitienne;* chef-lieu, *Cattaro*, au fond d'un golfe auquel elle donne son nom. Ville princ. : *Castel-Nuovo*, sur le même golfe.

IX. Esclavonie; capitale, *Esseg*, sur la Drave. Formée de deux parties : l'*Esclavonie propre* et la *Croatie septentrionale*.

Esclavonie; chef-lieu, *Esseg*. Divisée en trois cercles. 76. *Syrmier;* chef-lieu, *Illok*, sur le Danube. 77. *Werowitzer;* chef-lieu, *Esseg*. 78. *Poseganer;* chef-lieu, *Posega*.

Croatie septentrionale; chef-lieu, *Agram*, près de la Save. Divisée en trois cercles. 79. *Agram;* chef-lieu, *Agram*. 80. *Warasdin;* chef-lieu, *Warasdin*, sur la Drave. 81. *Creuz;* chef-lieu, *Creuz* ou *Kreutz*.

X. Royaume de Hongrie; capitale, *Presbourg*, sur le Danube. Divisé en 4 cercles, subdivisés en 46 comtés; comprend en outre 5 districts particuliers.

Cercle en deçà du Danube, divisé en 11 comtés. 82. *Wieselburger;* chef-lieu, *Altenbourg* ou *O-Var*, sur le Danube. 83. *OEdenbourger;* chef-lieu, *OEdenbourg* ou *Scheprany*, près du lac de Niesedler. 84. *Raaber;* chef-lieu, *Raab*, au confluent de la rivière du même nom et du Danube. 85. *Komorer;* chef-lieu, *Komorn*, au confluent du Waag et du Danube. 86. *Stuhlweissenbourger;* chef-lieu, *Stuhlweissenbourg*, ou *Szekes-Féjer-Var*. 98. *Weszprimer;* chef-lieu, *Weszprim*, sur la Sed. 99. *Eisenbourger;* chef-lieu, *Stein-am-Anger* ou *Szombathely*, sur la Gunz. 100. *Szalader;* chef-lieu, *Szala-Egerszeg*, sur la Szala. 101. *Schimeger;* chef-lieu, *Szigeth-Var*. 102. *Tolnaer;* chef-lieu, *Simon Ternya*, sur la Sarinez. 103. *Baranyer;* chef-lieu, *Funf-Kirchen* ou *Pecs*.

Cercle au delà du Danube, divisé en 13 comtés. 93. *Batscher;* chef-lieu, *Zember*. 94. *Pesther;* chef-lieu, *Pesth*, sur la rive gauche du Danube. Lieu princ. : *Ofen* ou *Bude*, sur la rive droite du Danube, en face de Pesth. 95. *Neograder;* chef-lieu, *Losoncz*. 96. *Sohler;* chef-lieu, *Neu-Sohl*, sur le Gran. 97. *Henther;* chef-lieu, *Kemencze*. Ville princ., *Schemnitz*. 98. *Graner;* chef-lieu, *Gran* ou *Esztergom*, sur la droite du Danube. 99. *Barscher;* chef-lieu, *Kremnitz*. Ville princ. : *Konigsberg*, sur le Gran. 100. *Neutraer;* chef-lieu, *Nitra*, sur la rivière du même nom. 101. *Pressbourger;* chef-lieu, *Presbourg*. 102. *Trentschiner;* chef-lieu, *Trentschin*, sur le Wag. 103. *Turetzer;* chef-lieu, *Sz-Marton*. 104. *Arwer;* chef-lieu, *Unt-Kubin*. 105. *Liptaner;* chef-lieu, *Sz-Miklos*, sur le Wag.

Cercle en deçà de la Theiss, divisé en 10 comtés. 106. *Zipser;* chef-lieu, *Leutschau* ou *Lotsche*. 107. *Gemerer;* chef-lieu, *Pelsocz*, sur la Sajo. 108. *Hewescher;* chef-lieu, *Eger* ou *Erlau*, sur la rivière du même nom. 109. *Borschoder;* chef-lieu, *Miskolcz*. 110. *Tornaer;* chef-lieu, *Torna*, sur la rivière du même nom. 111. *Abauyvarer;* chef-lieu, *Kaschau*, sur l'Hernath. 112. *Scharoscher;* chef-lieu, *Eperjesch* ou *Eperies*, sur la Tarcza. 113. *Sempliner;* chef-lieu, *Ujhely*. Lieu princ. : *Tokai*, au confluent de la Bodrog et de la Theiss. 114. *Unghwarer;* chef-lieu, *Unghwar*, sur l'Ungh. 115. *Beregher;* chef-lieu, *Bereghszasz*, sur la Borsova.

Cercle au delà de la Theiss, divisé en douze comtés : 116. *Marmaroscher;* chef-lieu, *Szigeth*, sur la Theiss. 117. *Ugotscher;* chef-lieu, *Nagy-Szollos*, sur la Theiss. 118. *Szathmarer;* chef-lieu, *Nagy-Karoly*. 119. *Szaboltscher;* chef-lieu, *Nagy-Kallo*. 120. *Biharer;* chef-lieu, *Nagy-Varad* ou *Gross-Wardein*, sur le Schnelle-Koros. 121. *Bekescher;* chef-lieu, *Bekes*, sur le Koros. 122. *Tschongrader;* chef-lieu, *Szegedin*, sur la rive droite de la Theiss, presque vis-à-vis l'embouchure du Maros. 123. *Tschanader;* chef-lieu, *Tschanad*, sur le Maros. 124. *Arader;* chef-lieu, *Arad*, sur le Maros. 125. *Krassover;* chef-lieu, *Boksan*, sur la Berzaba. 126. *Temescher;* chef-lieu, *Temeswar*, sur la Bega. 127. *Torenthaler;* chef-lieu, *Nagy-Sz-Mikles*, sur l'Aranka.

Ces trois derniers comtés composent l'ancien *Bannat de Temeswar*, qui fut, en 1778, incorporé au royaume de Hongrie.

Districts particuliers de la Hongrie : 128. *Jaziger*, dans le cercle du Danube, entre ce fleuve et la Theiss ; chef-lieu, *Jasz-Bereny*. 129. *Kumaner* (petit), dans le cercle en deçà de la Theiss, entre cette rivière et le Danube. 130. *Kumaner* (grand), dans le cercle au delà de la Theiss, à la gauche de cette rivière, et au nord de la Koros ; chef-lieu, *Karadszag-Ujszalas*. 131. *Haydukenstadt*, dans le même cercle que le précédent et plus au nord ; chef-lieu, *Hadhaz*. 132. *Zipsenstadt*, dans le cercle en deçà de la Theiss, entre cette rivière et les Krapacks.

XI. Grand duché de Transilvanie ; chef-lieu, *Hermanstadt*, sur le Zibin. Ce comté se divise en

trois parties, d'après les trois races principales qui l'habitent. Ces trois parties sont : le *pays des Hongrois*, celui des *Sicules* et celui des *Saxons*.

Terre des Hongrois, divisée en onze comtés, et renfermant en outre deux districts particuliers. 133. *Comté de Hunyader;* chef-lieu, *Deva*, sur le Maros. Les Allemands appellent ce bourg *Schlossberg* et *Diemrich*, et les Valaques, *Dyeva*. 134. *Zarander*. Lieu principal : *Brahad,* sur la Feher-Koros. 135. *Krasnaer;* chef-lieu, *Semlyo*. 136. *Solncker;* chef-lieu, *Zilah*. 137. *Solncker central;* chef-lieu, *Dées*, sur la Kl. Szamos. 138. *Doboker;* chef-lieu, *Valaszut*, sur la Szamos. 139. *Klausenbourger;* chef-lieu, *Klausenbourg* ou *Koloswar*, sur la Szamosch. 140. *Thorenbourger;* chef-lieu, *Thorenbourg* ou *Torda*, sur l'Aranyos. 141. *Kockler;* chef-lieu, *Szokofalva*, sur la Kolkel. 142. *Weissenbourger inférieur;* chef-lieu, *Karlsbourg*, sur la Marosch. 143. *Weissenbourger supérieur*. 144. *District de Fogaras;* chef-lieu, *Fogaras*, sur l'Aluta. 145. *District de Kovar;* chef-lieu, *Szakales-Falva,* à l'extrémité septentrionale de la Transilvanie.

Terre des Sicules, divisée en cinq comtés : 146. *Aranyoscher;* chef-lieu, *Fel-Vincz,* sur la Marosch. 147. *Maroscher;* chef-lieu, *Maros-Vasarhely,* sur la Marosch. 148. *Udvarhelyer;* chef-lieu, *Szekely-Udvarhely,* sur le Grand-Kockel. 149. *Tchiker;* chef-lieu, *Marton-Falva*, sur l'Aluta. 150. *Drey-Sthuler;* chef-lieu, *Illye-Falva*, sur l'Aluta.

Terre des Saxons, divisée en neuf comtés, et renfermant, en outre, deux districts particuliers. 151. *Comté de Repser;* chef-lieu, *Reps*. 152. *Schasbourger;* chef-lieu, *Schasbourg,* sur la Kockel. 153. *Grand-Schenker;* chef-lieu, *N. Sink*. 154. *Mediascher;* chef-lieu, *Medvisch*, sur la Kockel. 155. *Leschkircher;* chef-lieu, *Giressau*, près la droite de l'Aluta. 156. *Hermanstadter;* chef-lieu, *Hermanstadt*. 157. *Muhlenbacher;* chef-lieu, *Muhlenbach*, près la gauche de la Marosch. 158. *Reismarker;* chef-lieu, *Reismarkt*, à l'ouest nord-ouest d'Hermanstadt. 159. *Brooser;* chef-lieu, *Szasvaros*, près la rive gauche de la Marosch. 160. *District de Nosner-land;* chef-lieu, *Bistritz*, au sud de la Kl. Szamosch. 161. *District de Burzen-land;* chef-lieu, *Kronstadt*, au sud de l'Aluta.

XII. Frontières militaires (1). Les provinces ou régimens qui composent les frontières militaires sont formées aux dépens de la *Croatie*, de l'*Esclavonie* et de la *Hongrie*. Ces régimens sont en tout au nombre de quatorze.

Régimens de Croatie : 162. *Régiment Likkaner;* chef-lieu, *Medak*. Lieu principal : *Carlopago*, sur l'Adriatique. 163. *Régiment Ottochaner;* chef-lieu, *Ottochacz*. 164. *Régiment Oguliner;* chef-lieu, *Zengg* ou *Signia,* sur l'Adriatique. 165. *Régiment Szluiner;* chef-lieu, *Szluin,* sur la Korana. 166. *Régiment*

(1) Voyez plus bas les détails que nous donnons sur l'organisation et le but de ces frontières militaires.

premier Bannal; chef-lieu, *Glina.* 167. *Régiment deuxième Bannal;* chef-lieu, *Costanicza*, sur l'Unnacz. 168. *Régiment de St-Georges;* chef-lieu, *Bellovar.* 169. *Régiment Kreutzer;* chef-lieu, *Chasma.*

Régimens de Slavonie : 170. *Régiment Gradiskaner;* chef-lieu, *Neu-Gradiska.* 171. *Régiment Broder;* chef-lieu, *Brod*, sur la Save. 172. *Régiment Peterwardeiner;* chef-lieu, *Peterwardein*, sur la droite du Danube.

Régimens de Hongrie : 173. District de *Tschai-Kisten*, entre la Theiss et le Danube, à leur point de réunion. 174. *Régiment Allemand;* chef-lieu, *Pancsova*, sur le Danube. 175. *Régiment Valaque-Illyrien;* chef-lieu, *Alt-Orscheva*, sur le Danube.

Le gouverneur général des provinces militaires réside à Agram.

XIII. Royaume de Gallicie et Bukowine.

Gallicie; chef-lieu, *Lemberg;* divisé en dix-sept comtés. 176. *Myslenitzer;* chef-lieu, *Myslenice*, sur la Raba. Villes principales : *Kenty* et *Serpusch-Zywiec*, sur la même rivière, *Zator.* 177. *Bochnier;* chef-lieu, *Bochnia*, près de la Raba. 178. *Sandeczer;* chef-lieu, *N. Sandec*, sur la Dunaiec. 179. *Jasloer;* chef-lieu, *Jaslo*, près du confluent de la Wisloka et de la Sasiel. 180. *Tarnower;* chef-lieu, *Tarnow.* 181. *Rzeszower:* chef-lieu, *Rzeszow*, sur la Wislok. 182. *Sanoker*, chef-lieu, *Sanok*, sur la San. 183. *Samberer;* chef-lieu, *Samber*, sur le Dniestr. 184. *Przemysler;* chef-lieu, *Przemysl*, sur la San. Ville princ. : *Jaroslaw*, sur la même rivière. 185. *Solkiewer;* chef-lieu, *Solkiew.* 186. *Lemberger;* chef-lieu, *Lemberg* ou *Leopelstadt*, sur la Petew, capitale de toute la Gallicie. 187. *Zlaczower;* chef-lieu, *Zlaczow.* Ville princ. : *Bredy.* 188. *Brzezaner;* chef-lieu, *Brzezany*, sur la Zlota Lipa. 189. *Stryer;* chef-lieu, *Stry*, sur la rivière du même nom. 190. *Stanislaswower;* chef-lieu, *Stanislaswow*, près de la Bystrica. 191. *Zaleszczykyer;* chef-lieu, *Zaleszyky*, sur le Dniestr. 192. *Tarnopolier;* chef-lieu, *Ternopol*, sur la Sered. 193. *Bukowine* ou *Moldavie autrichienne;* chef-lieu, *Tschernowitz*, sur le Pruth. Ville princ. : *Sereth*, sur la rivière du même nom.

Accidens naturels communs ou faisant limite.

Golfes : *de Venise.* Quoique la dénomination de golfe de Venise soit assez communément étendue à tout ce qui est compris sous le nom de *mer Adriatique*, et qu'on emploie indifféremment ces deux noms pour désigner le même objet, quelques géographes ont cependant, peut-être avec raison, restreint la dénomination de *golfe de Venise* à la partie la plus renfoncée de l'Adriatique, entre l'Istrie et les États-Vénitiens. — *De Trieste.* — *De Quarnerolo.*

Bouches du Cattaro, golfe formé par l'Adriatique, dans l'ex-Albanie vénitienne. La ville de Cattaro, située à son extrémité orientale, lui donne son nom. Il s'étend par 42° 25′ lat. N. et 16° 15′ long. E.

Détroits : *della Montagna*, entre les îles de Veglia et d'Arbe, et la Croatie illyrienne. — *Della Morlachia*, entre l'île de Pago et la Croatie illyrienne. — *De Zara*, entre les îles d'Ugliano et de Pasman, et la Dalmatie. — *De Mezzo*, entre les îles d'Ugliano et de Pasman, et celles de Grossa et d'Incoronata. — *De Brazza*, entre l'île de Brazza et la Dalmatie. — *De Lesina*, entre les îles de Lesina et de Brazza. — *De Narenta*, détroit ou golfe compris entre la presqu île de Sabioncello et la côte de la Dalmatie. — *De Corzola*, entre l'île de Corzola et la presqu'île de Sabioncello. — *De Lagosta*, entre les îles de Lagosta et de Corzola. — *De Meleda*, entre la presqu'île de Sabioncello et l'île de Meleda.

Caps : *Salvore*, pointe de l'Istrie la plus avancée vers l'ouest. Elle détermine à l'est l'entrée du golfe de Trieste. Lat. N. 45° 30', long. E. 11° 14'. — *Promentorio*, extrémité méridionale de l'Istrie. Lat. N. 44° 45', long. E. 11° 37'.

LIGNE DU PARTAGE DES EAUX ET SES EMBRANCHEMENS ; DISPOSITION DU TERRAIN ; MONTAGNES.

La monarchie autrichienne appartient presque exclusivement au bassin de la Mer Noire, quoique par quelques unes de ses parties elle s'étende aussi sur ceux de la Baltique, de la Mer Noire et de l'Adriatique. Le Danube et ses affluens arrosent presque tout l'empire, qui n'occupe sur les bassins des trois autres mers que nous avons nommées que des petites portions du cours de la Vistule, de l'Elbe et du Pô, et de quelques autres cours d'eau presque inaperçus. L'empire ne présente donc généralement qu'une seule pente de terrain de l'ouest à l'est. Son extrémité occidentale est en effet appuyée sur le plateau de la Suisse, que l'on peut considérer comme le point culminant de l'Europe, comme le nœud de toutes les chaînes de cette partie du monde; et la grande ligne de faîte européenne, bordant généralement sa frontière septentrionale, détermine vers le sud le cours des affluens de la rive gauche du Danube, tandis que les affluens les plus considérables de sa rive droite, et le fleuve lui-même, sortant du plateau des Alpes, se dirigent à l'est.

Du point où nous l'avons laissée en Russie, sur les confins de la Gallicie, entre le cours du Bug et de la Styr, par les 50° 20' lat. N. et 22° 20' long. E., la *grande ligne de faîte européenne* (1), prenant

(1) Il faut bien se rappeler que nous nommons *lignes premières*, ou grandes lignes continentales, les lignes qui partagent les eaux des deux hémisphères, entre les bassins des trois grandes mers : l'Océan glacial arctique, l'Océan atlantique, le grand Océan ; *lignes secondaires*, les grandes lignes qui divisent les eaux entre un Océan et les mers intérieures qui en dépendent ; *lignes tertiaires*, les lignes qui séparent les eaux entre deux mers intérieures dépendantes d'un même Océan, comme entre la Baltique et la Mer du Nord, entre la Mer Noire et la mer de Marmara, qui, toutes quatre, appartiennent à l'Océan atlantique. Il y a un quatrième ordre de lignes du partage des eaux, ce sont celles qui divisent deux fleuves et leurs affluens.



là son cours droit à l'ouest, pénètre dans l'intérieur des possessions de l'empire d'Autriche par la Gallicie, dont elle prend le nom, et qu'elle partage en deux parties en séparant le bassin du Dniestr de celui de la Vistule. Au 48° 50′ lat. N. et 20° 40′ long. E., au point où le Dniestr prend sa source, cette ligne reçoit le nom de *monts Krapacks*, et, sous ce nom, s'étend entre la Gallicie et la Hongrie jusqu'au 16° 30′ long. E. (49° 30′ lat. N.); donnant naissance, d'un côté, à la Vistule et à ses affluens, et, de l'autre, à quelques affluens de la Theiss et du Danube; et séparant, par conséquent, le bassin de la Baltique, auquel appartient la Gallicie occidentale, de celui de la Mer Noire. A ce point la ligne prend le nom de *mont Klokatz*, et, plus à l'ouest, celui de *monts Sudètes*, entre la Moravie et la Silésie prussienne. De cette portion de la ligne sort, au nord, l'Oder, et, au sud, la March, qui se jette dans le Danube. Au 14° 30′ long. E. et 50° 10′ lat. N., la ligne tourne droit au sud-ouest, et, sous le nom de *Mahrisches-Gebirge* ou *mont de Moravie*, sépare la Moravie de la Bohême, et les affluens de la March de ceux de l'Elbe supérieur. Les *monts de Moravie* se lient, par les 12° 20′ long. E. et les 48° 40′ lat. N., aux *montagnes de Bohême* ou *Bohœmer-Wald*, qui, se dirigeant au nord-ouest, servent de limite occidentale à l'empire, en séparant la Bohême du royaume de Bavière. Le *Karlsberg* sert de point de liaison entre les monts de Moravie et de Bohême. Ces derniers donnent naissance, à l'ouest, à divers affluens du Haut-Danube, et, à l'est, aux affluens de la Moldau qui se jette dans l'Elbe. Le Mahrisches-Gebirge et le Bohœmer-Wald séparent ainsi le bassin de la Mer Noire de celui de la Mer du Nord, sur lequel est située la Bohême.

Du 10° 10′ long. E. et 49° 50′ lat. N., point où la grande ligne de faîte cesse d'appartenir à l'empire d'Autriche, elle se reploie vers le sud-ouest, et, sous le nom de *Fichtel-Berg*, d'*Alpes de Souabe* et de *Schwarz-Wald* ou forêt noire, traversant la Bavière, le Wurtemberg et Bade, elle rentre enfin dans les terres de l'empire, à son extrémité occidentale, sous le nom d'*Arlberg*. Après avoir, sous ce nom, séparé le Tyrol du Voralberg, elle prend celui d'*Alpes Lépontiennes* sur les confins du royaume Lombard et de la Suisse, et va enfin se lier au St-Gothard, point culminant du système Alpin, par les 6° 30′ long. E. et 46° 30′ lat. N.

Après avoir décrit la partie de la grande ligne de faîte européenne, qui appartient à l'empire d'Autriche, nous allons énumérer les divers rameaux qu'envoie cette ligne soit au nord, soit au sud:

1° Du *mont Fichtel*, par les 9° 30′ long. E. et 50° lat. N. Elle envoie au nord-est un rameau qui, sous le nom d'*Erze-Gebirge*, sépare la Bohême du royaume de Saxe, et le bassin de l'Eger, qui se jette dan l'Elbe, de celui de quelques autres affluens du même fleuve. L'*Erze-Gebirge* sert de limite à la partie nord-ouest de l'empire d'Autriche.

2° Au 14° 30′ long. E. et 50° 10′ lat. N., les *monts Sudètes* envoient au nord-ouest, entre la Bohême et la Prusse, un second rameau qui, sous les noms successifs de *Riesen* et de *Lausitzer*, donne nais-

sance, d'un côté, à quelques affluens du Haut-Elbe, et, de l'autre, à ceux de l'Oder. Nous ne décrivons pas ici avec plus de détails ni ce rameau, ni le précédent; nous renvoyons à ce que nous en avons dit précédemment à l'article Prusse (page 395).

Les deux rameaux précédens courent au nord de la grande ligne; ceux que nous allons décrire courent au sud, sur le bassin de la Mer Noire.

3° Au 20° 40′ long. E. et 48° 50′ lat. N., au point même où nous avons vu la grande ligne de falte prendre le nom de *monts Krapacks*, elle envoie, par sa gauche, au sud-est, un troisième rameau d'une élévation considérable, et qui, sous ce même nom de *Krapacks*, court d'abord entre la Hongrie et la Gallicie, ensuite sur les confins de la Moldavie et de la Transilvanie, jusqu'au *mont Fertu*, où l'Aluta prend sa source, par 23° 30′ long. E. et 46° 40′ lat. N., séparant, dans cet espace, les bassins du Dniestr, du Pruth et du Sereth, de celui de la Theiss et de ses affluens. Se reployant ensuite au sud-ouest, sous le nom général de *monts de Transilvanie*, ce rameau traverse le pays dont il prend le nom, entre le bassin de la Marosch et celui de l'Aluta, et vient enfin, après avoir porté les noms de *Piatra-Tajata*, *Oszla* et *Szemenik*, se terminer, sous celui de *mont Surbucs*, dans un coude du Danube, par 19° 50′ long. E. et 44° 30′ lat. N. Ce troisième rameau envoie lui-même, à droite et à gauche, un assez grand nombre de rameaux du quatrième ordre, que nous devons faire connaître : 1° Du *Szemenik-Gebirge*, par 20° 20′ long. E. et 45° 10′ lat. N., un rameau se dirigeant au nord-ouest, sur les confins de la Transilvanie et de la Hongrie, sépare le bassin de la Marosch, qui se jette dans la Theiss, de celui de Temess, affluent direct du Danube. 2° Du *mont Fertu*, par 23° 30′ long. E. et 46° 40′ lat. N., un second rameau, courant d'abord au sud sous les noms de *monts Kasseny* et *Teplino*, puis, à l'ouest, sous celui de *Tatara-Gebirge*, vient se terminer dans un coude considérable que forme l'Aluta, près d'Hermanstadt, par 22° long. E. et 45° 35′ lat. N. Ce rameau, auquel, par extension, quelques géographes appliquent le nom de *Krapacks*, sert de limite à la partie sud-est de l'empire, courant entre la Transilvanie et la Valachie, et sépare le bassin du cours supérieur de l'Aluta de ceux de quelques rivières qui, après avoir arrosé la partie orientale de la Valachie, vont se jeter dans le Bas-Danube. 3° Au 23° long. E. et 47° lat. N., un quatrième rameau se détachant du Krapack sous le nom de *Bistriczera-Gebirge*, et, se dirigeant à l'ouest par le centre de la Transilvanie, prend ensuite le nom de *Gyalumare-Gebirge*, séparant sous ces deux noms le bassin de Marosch, affluent de la Theiss, de celui de la Szamos, affluent de la même rivière. Sur les confins de la Transilvanie et de la Hongrie, par 46° 30′ lat. N., ce rameau se bifurque : une partie court au sud et au sud-ouest sous le nom de *Megura-Gebirge*, et sépare le bassin de la Marosch de celui de la Korosch; l'autre partie, courant au nord dans la partie nord-ouest de la Transilvanie, sépare le bassin de la Korosch de celui de la Szamos. 4° Sous les 47° 30′

lat. N. et 22° 30′ long., un cinquième rameau se détache du Krapack aux confins communs de la Gallicie, de la Hongrie et de la Transilvanie, et, courant à l'ouest vers les limites de ces deux dernières provinces, sépare le bassin de la Szamos de celui de la partie supérieure du cours de la Theiss, dont la Szamos n'est qu'un affluent. 5° Au 47° 35′ lat. N. et 22° 40′ long. E., les Krapacks envoient à l'est un rameau qui, traversant d'abord la Bukowine et pénétrant ensuite dans la Moldavie, sépare le bassin du Pruth, affluent du Danube, de celui du Sereth, qui se jette dans le même fleuve. 6° Enfin, sous le 22° long. E. et les 48° 20′ lat. N., les Krapacks envoient aussi à l'est un septième rameau qui, traversant d'abord, sous le nom de *mont Czerna*, l'extrémité méridionale de la Gallicie, et, pénétrant ensuite dans la Bessarabie, sépare le bassin du Pruth de celui du Dniestr.

4° Sous le 17° 50′ long. E. et 49° lat. N., au point où la chaîne des Krapacks porte le nom particulier de *Tatra-Berg*, elle envoie au sud un quatrième rameau qui, sous les noms de *Fatra-Gebirge* et *Czerhat-Gebirge*, traverse une partie de la Hongrie, sur la limite des cercles au delà du Danube et en deçà de la Theiss, et vient, sous la forme d'un plateau large et un peu élevé auquel les Allemands donnent le nom de *Berg-Flache-Teleeska*, se terminer dans le comté de Batsch (cercle au delà du Danube), par les 45° 30′ lat. N. et 17° long. E., après avoir, dans toute l'étendue de son cours, formé la limite occidentale du bassin de la Theiss, qu'il sépare d'une portion de celui du Danube. Ce rameau envoie lui-même à l'ouest, ou par sa droite, deux rameaux du quatrième ordre, que nous devons mentionner : 1° le premier, se détachant du *Fatra-Gebirge*, par les 48° 50′ lat. N., court droit à l'ouest, sous le nom de *Klack-Gebirge*, dans le cercle de delà le Danube (Hongrie), jusqu'au 16° 40′ long. E.; séparant dans cette étendue les bassins particuliers du Gran et du Wag, tous deux affluens du Danube. Au 16° 40′ long. E. et 48° 50′ lat. N., il se bifurque; une partie court au nord-ouest, puis se reploie au sud-ouest, et sépare le bassin du Wag de celui de la Neitra, son affluent; l'autre partie, courant droit au sud, sépare le bassin de la Neitra de celui du Gran. 2° Le second, se détachant quelque peu au sud du *Fatra-Gebirge*, se dirige au sud-ouest jusque sur le Danube, et sépare du bassin du Gran celui de l'Ipoly.

5° Sous les 49° 30′ lat. N. et 16° long. E., un cinquième rameau se détache du mont Klokatz, limite occidentale des Krapacks, et se dirigeant droit au sud, d'abord sous le nom de *Kreutz-Berg*, entre la Moravie et la Hongrie, puis sous celui de *Javerina-Gebirge*, dans le comté de Presbourg (Hongrie), sépare le bassin du Wag de celui de la March. Ces deux rivières se jettent dans le Danube.

Les divers rameaux que nous avons décrits jusqu'ici appartiennent au système krapatien ; ceux

qui nous restent à décrire dépendent du système alpin, que nous retrouvons sur la droite du Danube, au point où la grande ligne de partage rentre sur le territoire de l'empire.

6° D'abord, du *mont Juliers,* partie des *Alpes Lépontiennes,* au point où l'Inn prend sa source, par les 7° 15′ long. E. et 46° 25′ lat. N., un rameau, se détachant de la grande ligne de faîte, se dirige à l'est sous le nom d'*Alpes du Tyrol*, et, traversant toute l'étendue du pays dont il reçoit le nom, il le divise en Tyrol-Allemand et Tyrol-Italien. Les monts *Bernina* et *Brenner* font partie de ce premier massif. Tournant ensuite au sud-est, ce rameau reçoit successivement les noms d'*Alpes Carniques* et d'*Alpes Juliennes*, et, sur les confins de l'Istrie et de la Carniole, celui d'*Alpes Dinariques*. Là, il se dirige directement au sud, et, longeant d'abord de très près le littoral de la Croatie, et séparant ensuite cette dernière province de la Dalmatie, il entre en Turquie, par 13° 45′ long. E. et 44° 20′ lat. N., et va s'y lier à l'Hœmus. Ce rameau est l'une des principales branches qui se détachent du plateau des Alpes. La partie désignée par le nom d'Alpes du Tyrol, Carniques et Juliennes, sert de limite naturelle entre l'Italie et les provinces allemandes, et, séparant le bassin du Danube de ceux du Pô, de l'Adige, de la Piave, du Tagliamento, du Lisonzo, et de quelques autres affluens moins remarquables du golfe de Venise, il sépare aussi le bassin de la Mer Noire de celui de l'Adriatique. Nous allons décrire successivement les rameaux du quatrième ordre que celui-ci jette sur ces deux bassins de mers, en commençant par celui de la Mer Noire.

1° Sous les 9° 50′ long. E. et 47° 5′ lat. N., un rameau formé de montagnes élevées se détache des Alpes du Tyrol, et, se dirigeant vers l'E., porte d'abord le nom d'*Alpes de Salzbourg,* sur les confins du duché de ce nom et de la Carinthie. Traversant ensuite la partie septentrionale de la Styrie, il prend le nom d'*Alpes Styriennes*, qu'il cesse de porter au *Wildberg,* par les 47° 45′ lat. N. et 13° 10′ long. E.; là, il se reploie au sud-est, et sépare, sous le nom de *Semmering-Geb.*, la Styrie du duché d'Autriche. Tournant ensuite au sud, il traverse, sous le nom de *Fischbacher-Alpen*, la partie orientale de la Styrie, et, se reployant enfin à l'est, sur les confins de la Hongrie, il vient, à travers une partie de cette province où il porte le nom de *Bakeny-Wald*, se terminer au nord d'Ofen, et, par les 16° 35′ long. E., dans le coude aigu que décrit le Danube, lorsque, après être entré en Hongrie, cessant de couler à l'est, ce fleuve tourne tout à coup vers le sud pour reprendre de nouveau, plus bas, sa première direction. Le rameau que nous venons de décrire sépare en général le bassin de la Drave de celui du Danube. Il forme lui-même un assez grand nombre de ramifications, dont les plus remarquables sont : le *Kremler-Alpen*, dont la prolongation sépare le bassin particulier de la Mur de celui de la Drave ; le *Hausruck-Wald,* qui sépare le bassin particulier de la Salza, affluent de l'Inn, de ceux de la Traun et de l'Ins, affluens directs du Danube; l'*Admenter-Geb.*

qui sépare le bassin de la Traun de celui de l'Ins; le *Grams-Alpen*, qui sépare le bassin de l'Ins de celui de l'Ips, tous deux affluens du Danube; le *Wiener-Wald*, qui sépare le bassin de la Trasen, affluent du Danube, de celui de la Laitha, qui se jette dans la Raab; enfin, un rameau détaché du Bakony-Wald, et qui, longeant la gauche de la Drave, sépare le bassin de cette rivière de celui du lac Platten et de quelques autres affluens du Danube. — 2° Du *mont Terglen*, qui lie les Alpes Carniques aux Juliennes, par 11° 30' long. E. et 46° 25' lat. N., un second rameau court à l'est, puis au sud-est, et, après avoir séparé la Carinthie de la Carniole (royaume d'Illyrie), traverse, sous les noms de *Steiner* et de *Racher,* une petite partie de la Styrie. Sur les confins de cette dernière province et de la Croatie septentrionale, il porte le nom de *mont Matzel;* et pénétrant enfin en Esclavonie, sous le nom de *mont Ivanchicza*, il se prolonge, sous celui de *Carièvitza-Géb.*, dans toute l'étendue de cette province, jusqu'auprès de Semlin, par les 18° long. E. et 45° lat. N. Ce rameau sépare le bassin de la Save de celui de la Drave. — 3° Un troisième rameau se détachant de la prolongation des Alpes Dinariques, par 44° 20' lat. N. et 13° 40' long. E., court droit au nord sur la limite occidentale du bassin de l'Unnacz, jusqu'à la source de Korana, par 44° 45' lat. N. et 13° 25' long. E.; là, il se bifurque, et sa partie orientale sépare le bassin de l'Unnacz de celui de la Kulpa, tandis que l'occidentale sépare ce dernier de celui de la Korana, dont la Kulpa n'est qu'un affluent.

Venons maintenant à la description des rameaux qui courent sur le bassin de l'Adriatique. — 4° Un rameau, se détachant des Alpes Lépontiennes, sous le 7° long. E., court au sud, et sépare le bassin du lac de Côme de celui du lac Majeur, enveloppant, dans une bifurcation, le lac de Lugano, situé entre les deux premiers. Ce rameau sert de limite à la partie occidentale de l'Empire, qu'il sépare du canton du Tessin, l'un des vingt-deux de la Confédération Helvétique. — 5° Sous le nom de *Wormser-Joch*, un cinquième rameau se détache des Alpes du Tyrol, et courant vers le sud, sur les confins du Tyrol et du royaume Lombard, sépare les bassins de l'Adda et de l'Oglio de ceux de l'Adige et du Mincio. — 6° Du point où les Alpes Carniques se lient aux Alpes Rhétiques ou du Tyrol, par 10° long. E. et 46° 35' lat. N., un sixième embranchement, se dirigeant de même au sud, sur les confins du Tyrol et du royaume Lombard, sépare le bassin de l'Etsch ou Adige de ceux de la Piave et de la Brenta. — 7° Des Alpes Carniques, par 10° 25' long. E. et 46° 35' lat. N., un septième rameau, se dirigeant au sud, sur la limite des délégations de Bellune et d'Udine (royaume Lombard-Vénitien), sépare le bassin de la Piave de ceux du Tagliamento et de la Livenza. — 8° Par les 45° 30' lat. N. et 12° 15' long. E., un huitième rameau, se détachant des Alpes Dinariques, se dirige au sud-ouest, et vient, à travers le centre de la presqu'île de l'Istrie, se terminer au C. Promontorio, par 44° 45' lat. N. et 11° 37' long. E. Il sépare le bassin du golfe de Quarnerolo de celui

du golfe de Venise. — 9° Enfin, un neuvième rameau se détache de la prolongation des Alpes Dinariques, par 13° 50′ long. E. et 44° 15′ lat. N.; court au sud sur la limite de la Dalmatie autrichienne et de la Turquie, et vient se terminer vers l'embouchure de la Narenta, par les 43° 10′ lat. N., après avoir séparé le bassin de cette rivière de ceux de la Cettina et de la rivière de Kuin qui, comme la Narenta, se jettent dans l'Adriatique. Un rameau particulier, sous les noms de *monts Sfila*, *Karkan* et *Osarik*, sépare même le bassin de la rivière de Kuin de celui de la Cettina, et vient se terminer sur l'Adriatique, à la pointe della Planca, par 43° 30′ lat. N. et 13° 30′ long. E.

LACS : *Majeur* (*V.* deuxième partie, p. 103). — *Lugano* (*V. ibid.*).— *Como* (*Larius lac.*). Le lac de Como est situé tout entier dans la délégation ou province du même nom (royaume Lombard-Vénitien). Sa partie méridionale se divise en deux bras, dont l'un, se dirigeant au sud-ouest, vient aboutir à la ville de Como, et l'autre, se dirigeant au sud-est, à Lecco. Chacun de ces bras a environ cinq lieues de longueur; le lac entier peut en avoir dix sur une de largeur au plus. L'Adda le traverse, et des montagnes l'environnent de toutes parts, excepté au sud. Il est à environ six cent cinquante pieds au dessus du niveau de la mer.

Iseo (*Sevinus lacus*), sur les confins de la délégation de Bergame et de celle de Brescia (royaume Lombard-Vénitien), traversé par l'Oglio. Il a environ quatre lieues de long du nord au sud, sur une de large.

Idro. Sur la limite du royaume Lombard-Vénitien et du Tyrol, par 45° 45′ lat. N. et 8° 5′ long. E. La Chiese le traverse. Il a environ deux lieues de long sur une de large.

Garda (*Benacus lac.*). Ce lac s'étend sur les confins des délégations de Brescia et de Vérone (royaume Lombard-Vénitien), dans une longueur de onze lieues environ du nord au sud, sur une largeur d'une à trois. Le Mincio le traverse.

Neusiedler (*Pelso lac.*). Entre les comtés de Wieselbourg et d'OEdenbourg, dans le cercle en deçà du Danube (Hongrie). Il a huit lieues de long sur deux à trois de large. Il est par 14° 20′ long. E. et 47° 45′ lat. N.

Platten ou *Balaton*. Entre les comtés de Szalad, de Simegh et de Weszprim, dans le cercle en deçà du Danube (Hongrie). Il ne reçoit qu'une rivière notable, celle de *Szala*, qui vient de l'ouest. Il a près de dix-huit lieues de longueur, sur une largeur moyenne de deux. Il s'étend du sud-ouest au nord-est, par les 15° 30′ long. E. et 46° 50′ lat. N.

FLEUVES ET RIVIÈRES; *bassin de la mer Baltique :*

Vistule (*V.* sa description générale, deuxième partie, page 104). La partie du cours de ce fleuve, qui forme la frontière septentrionale de la Gallicie autrichienne, y reçoit le *San*, la *Wislocka*, la *Dunajec*, la *Raba*, la *Skawa* et la *Sola*. Toutes ces rivières, ainsi que la *Wislok*, qui se jette dans le

San, sortent des monts Krapacks, et arrosent, du sud au nord, les divers gouvernemens de la Gallicie occidentale.

Le *Bug*, dont le cours presque entier appartient à la Russie, en commun avec le royaume de Pologne, et qui se jette dans la Vistule quelques lieues au dessous de Varsovie (*V.* page 105), prend aussi naissance dans la partie nord-est de la Gallicie, où il arrose, par lui ou par ses affluens, les gouvernemens de Brzezany, de Lemberg, de Zlockzow et de Zolkiew.

L'*Oder*, qui, comme la Vistule, se jette dans la Baltique, prend naissance dans les limites de l'Empire. Il sort des monts Sudètes sur les limites de la Moravie et de la Silésie autrichienne, et entre bientôt en Prusse après avoir traversé cette dernière province, arrosée aussi par plusieurs de ses premiers affluens, entre lesquels nous citerons l'*Oppa*, dont la partie inférieure sépare la Prusse de l'empire; l'*Ostrowica*, qui sépare le gouvernement de Teschen (Silésie autrichienne) de celui de Prerau (Moravie) et l'*Osla*.

Bassin de la Mer du Nord :

La Bohême, que son aspect physique rend semblable au bassin desséché d'une ancienne mer intérieure, appartient seule entre toutes les provinces autrichiennes au bassin de la Mer du Nord. L'un des principaux affluens de cette mer, l'*Elbe*, prend naissance en Bohême, dans le massif du mont Riésen, au pied du *Schneekuppe*, et décrivant un demi-cercle dans la partie nord-est de cette province, se fraye bientôt une issue entre l'Erze-Gebirge et le Lauzitzer, pour pénétrer en Saxe et de là en Prusse (*V.* deuxième partie, page 106). Tout le système hydrographique de la Bohême se lie à celui de l'Elbe, et les nombreux cours d'eau dont elle est arrosée n'ont d'autre issue que ce fleuve. Entre ces nombreux affluens, les plus remarquables sont l'*Iser*, qui prend naissance au mont Riésen; l'*Eger*, qui sort du Fichtel-Berg; la *Moldau*, qui naît dans le Bohœmer-Wald; la *Dobrawa*, la *Chrudimka* et l'*Adler*, qui sortent des monts de Moravie; enfin, la *Metau* et l'*Aupa*, issues comme l'Elbe et l'Iser du mont Riésen.

Moldau. Si l'Elbe arrose la partie nord-est de la Bohême, la *Moldau* ne tient pas une place moins importante dans l'hydrographie de cette province. Sortie du Bohœmer-Wald, aux confins de la Bavière et près de ceux de l'Autriche, cette rivière baigne d'abord, dans une direction du nord-ouest au sud-est, le pied de la chaîne où elle a pris naissance, et celui du *Karlsberg*, qui lie le Bohœmer aux monts de Moravie; et, se reployant alors tout à coup vers le nord, elle traverse dans cette direction toute l'étendue de la Bohême, dont elle occupe précisément le centre, et va, après avoir arrosé la ville de Prague, se jeter dans l'Elbe avant que ce dernier ne soit entré dans les gorges du mont Mittel et du Lausitzer. Les principaux affluens de la Moldau, qui, sortis des monts de Bohême et

de Moravie, arrosent, à droite et à gauche, toute la Bohême méridionale et centrale, sont la *Berann*, grossie des eaux de la *Rabuza* et de la *Bradlanka ;* la *Luschniz* et la *Sazawa*.

Bassin de la mer Adriatique :

Circonscrite au nord et à l'est par un demi-cercle de montagnes élevées, formé des Alpes Lépontiennes, de celles du Tyrol, des Alpes Carniques, Juliennes et Dinariques, et des montagnes de Dalmatie, la partie du bassin de l'Adriatique qu'englobent les limites de l'empire ne présente pas une surface considérable. Les provinces qui s'y trouvent comprises sont : le royaume Lombard-Vénitien, le Tyrol méridional, l'Istrie et la Dalmatie; à l'exception du Pô, peu de rivières notables y ont leur cours.

Pô (*V.* la description générale de ce fleuve, deuxième partie, page 110). La partie du cours du Pô, qui forme la limite méridionale du royaume Lombard et de l'Empire, y reçoit, par sa rive gauche, le *Ticino* ou *Tessin*, qui, sorti du St.-Gothard, et après avoir arrosé le canton du Tessin à la Suisse, traverse le lac Majeur, et sépare ensuite, dans le reste de son cours, le royaume Lombard des Etats Sardes ; le *Lambro*, qui passe à Milan ; l'*Adda*, qui naît aux confins du Tyrol, dans les flancs du mont Bernina, et traverse ensuite, avant d'arroser les plaines de la Lombardie, le lac de Côme ; l'*Oglio*, qui traverse le lac Iseo, et qui, plus bas, reçoit la *Chiese ;* enfin, le *Mincio*, qui sort du lac de Garde, où il est entré sous le nom de *Sana*.

Les autres rivières, affluens du golfe de Venise, de celui de Trieste, et dont le cours appartient presque totalement au royaume Lombard, sont, de l'ouest à l'est, l'*Adige*, que les Allemands appellent *Etsch*, et qui, sorti des Alpes Tyroliennes, arrose, avant d'entrer en Lombardie, toute la partie méridionale du Tyrol, où elle reçoit l'*Eisach*, grossie des eaux de la *Rienz*, la *Nos* et l'*Aviso;* la *Bacchiglione*, qui passe à Padoue et se perd dans les lagunes de Venise ; la *Brenta*, à l'embouchure de laquelle est bâtie Venise ; la *Sil*, la *Piave*, la *Livenza*, le *Tagliamento* et le *Lisonzo*, qui toutes coulent du nord au sud. Le *Quieto* appartient à l'Istrie, et coule de l'est à l'ouest ; la *Zermagna*, la *Knin* et la *Cettina*, arrosent la Dalmatie et se jettent dans l'Adriatique ; enfin, la *Narenta*, dont le cours presque entier est compris dans les limites de la Turquie, a son embouchure dans la même mer, en Dalmatie, vers les frontières de la province de Raguse.

Bassin de la Mer Noire :

Comme nous l'avons déjà dit, la monarchie autrichienne est presque en entier située sur ce bassin. Des treize provinces dont elle se compose, sept y sont totalement comprises; savoir : l'Esclavonie, la Styrie, le royaume d'Illyrie, l'Autriche, la Moravie, la Transilvanie et la Hongrie. Cette dernière province seule forme au moins les deux cinquièmes de la surface totale de l'Empire. Des six autres pro-

vinces, trois, la Gallicie, le Tyrol et la Croatie militaire y sont comprises en partie. Le *Danube,* qui, après le Volga, tient le premier rang parmi les fleuves de l'Europe, occupe le centre de ce vaste système hydrographique; traversant de l'ouest à l'est toute l'étendue de la monarchie autrichienne, il se grossit successivement dans son cours des rivières nombreuses qui en arrosent jusqu'aux parties extrêmes. Nous allons énumérer ces affluens, sans nous arrêter pourtant à les décrire tous en particulier. Nous prendrons le fleuve à son embouchure, et, remontant par sa rive gauche, nous redescendrons ensuite par sa droite. On ne perdra pas de vue que nous ne nommerons pas ici tous les affluens du Bas-Danube, parce que leur cours n'appartient pas à l'Empire; nous les retrouverons dans la description de la Turquie.

Le *Pruth* (*Porata fluv.*) prend naissance en Gallicie, dont il arrose la partie méridionale. Il franchit bientôt les limites de l'Empire, et va se jeter dans le Danube, non loin de l'embouchure de ce fleuve, après avoir servi de limite entre la Russie et la Turquie (*V.* deuxième partie, page 112). Le *Sereth* (*Ararus fluv.*), dont le cours presque entier appartient à la Moldavie (province turque), est un affluent du Pruth; mais il prend naissance dans la Bukowine, ainsi que la *Suczawa*, la *Moldawa* et la *Bistricza*, affluens du Sereth.

L'*Alt* ou *Aluta* (*Aluta vel Tiarantus fluv.*) sort du mont Fertu, partie des Krapacks, par 46° 35' lat. N.; et, après avoir arrosé une partie de la Transilvanie, il se fraye une route à travers les gorges du mont Tatara, et entre en Valachie (province turque), qu'il traverse dans toute son étendue avant d'aller se jeter dans le Danube.

La *Theiss* (*Tibiscus fluv.*) est l'un des affluens les plus considérables du Danube. Son cours entier appartient à la Hongrie, où elle sert de limite entre les cercles en deçà et au delà de la Theiss, ainsi qu'entre ce dernier et celui d'au delà le Danube. Sortie des Krapacks, par 48° 10' lat. N., elle court d'abord à l'ouest; mais elle se reploie bientôt au sud-ouest, et enfin va directement au sud. La Transilvanie presque entière et toute la Hongrie orientale sont arrosées par ses affluens, entre lesquels nous nommerons la *Temess*, qui sort du mont Szemenik vers les confins de la Transilvanie et de la Valachie, et, coulant vers l'ouest, reçoit la *Berzaba* avant de se jeter dans la Theiss; la *Bega*, qui passe à Temesvar; la *Marosch* (*Marisus fluv.*), qui, sortie comme l'Aluta du mont Fertu dans la chaîne des Krapacks, traverse, de l'est à l'ouest, toute la Transilvanie, où elle reçoit l'*Aranyos*, la *Kokel* et la *Streul*, puis le cercle de delà la Theiss, en Hongrie; la *Korosch*, formée de trois cours d'eau sortis tous trois des montagnes de la Transilvanie occidentale, et distingués par les surnoms de *Schnelle*, au nord; de *Schwarze*, au centre, et de *Weiss*, au sud; la *Sajo*, qui prend sa source au mont Fatra, dans la Hongrie septentrionale, par les 18° long. E., et coule vers le sud, ainsi que la *Tarcza*, qui baigne Eperies; la *Bodrog*, formée de quatre rivières; l'*Ondawa*, la *Laborcz*, l'*Ungh* et la

Laterczа, qui sortent des Krapacks à l'opposé des sources du Dniestr et du Pruth; la *Viso*, que reçoit la Theiss encore près de sa source; enfin, la *Szamos*, qui, formée de deux bras dont l'un vient de l'est et l'autre de l'ouest, l'un et l'autre appartenant à la Transilvanie, se dirige, après leur réunion, vers le nord-ouest. Le lit de la Theiss, coulant sur une surface trop unie, inonde souvent les campagnes qu'il arrose; ses bords sont généralement marécageux.

Au dessus de l'embouchure de la Theiss, le Danube reçoit l'*Ipoly*, le *Gran* (*Granna fluv.*) et le *Wag* (*Cusus fluv.*), qui appartiennent encore à la Hongrie, et qui, sortis de divers rameaux des Krapacks, se dirigent en général vers le sud. Le Wag a pour affluent la *Neitra*. La *March* (*Marus fluv.*) prend naissance dans les Sudètes, aux confins de la Bavière et de la Silésie prussienne; coulant vers le sud, elle traverse toute la Moravie, et se jette dans le Danube, près de Presbourg. La March reçoit toutes les rivières qui arrosent la Moravie: la principale est la *Taja*, qui, sortie des monts de Moravie, coule de l'ouest à l'est, et reçoit, avant de se jeter dans la March, l'*Iglawa* et la *Schwarza*.

Le *Gr. Kamp*, qui sort des monts de Moravie, et dont le cours appartient à l'archiduché d'Autriche, est la dernière rivière digne d'être citée que reçoive le Danube, par sa rive gauche, dans les limites de l'Empire. Les suivantes sont des affluens de sa rive droite.

Inn. Cette rivière a été décrite ailleurs (*V.* deuxième partie, page 111). Ses principaux affluens sont l'*Alz* et la *Salza*, sorties l'une et l'autre des Alpes de Salzbourg, et dont le cours est du sud au nord.

La *Traun*, l'*Ens*, l'*Ips*, l'*Erlau* et la *Trasen*, dont le cours est peu étendu et appartient à la seule province d'Autriche, sortent des Alpes du Salzbourg et de celles de Styrie, et coulent toutes au nord.

La *Raab* (*Arrabena fluv.*), sortie du mont Fischbacher en Styrie, se dirige d'abord à l'est; mais entrant bientôt en Hongrie, elle tourne au nord-est, et va se jeter dans le Danube après avoir reçu les petites rivières de *Feistritz*, de *Gunz*, de *Rabnitz* et de *Leitha*, qui viennent de l'ouest, et celle de *Marczal*, qui vient du sud.

La *Sarvicz* est formée de deux rivières, la *Sed*, qui sort du Bakony-Wald au nord, et la *Kapos*, qui vient de l'ouest. Son cours appartient au cercle de deçà le Danube (Hongrie).

La *Drave* (*Dravus fluv.*) est avec l'Inn, la Save et la Theiss, l'un des quatre grands affluens du Haut-Danube. Sa source, dans les Alpes Carniques, par 10° long. E. et 46° 40' lat. N., appartient au Tyrol; coulant ensuite constamment à l'est, elle traverse la Carinthie et la Styrie, et sépare, dans la moitié inférieure de son cours, la Hongrie de l'Esclavonie. Entre ses affluens, nous citerons la *Mur*, qui appartient presque entièrement à la Styrie; la *Lavant*, la *Gurk*, la *Mell* et la *Gail*, qui

arrosent la Carinthie; l'*Ills*, qui est du Tyrol; enfin, la *Bednya*, qui coule dans la Croatie septentrionale, comprise aujourd'hui dans l'Esclavonie.

Save. La Save a déjà été décrite comme limite de l'empire d'Autriche et de la Turquie (*V*. deuxième partie, page 112). Ses principaux affluens sont la *Bessul*, l'*Illeva* et la *Lenya*, grossie de la *Chasma*, qui coulent dans l'Esclavonie; la *San*, qui appartient à la Styrie méridionale; la *Gurk* (*Corceras fluv.*), qui arrose la Carniole; la *Kulpa* (*Calapis fluv.*), limite méridionale des états de la Confédération germanique, et qui reçoit la *Kerana* et la *Glina;* enfin, l'*Unna* ou *Unnacz*, qui, dans une partie de son cours, sépare la Croatie autrichienne de la Turquie.

L'embouchure de la Save, dans le Danube, marque la frontière de l'Autriche et de la Turquie. Semlin, bâtie sur la gauche de la Save et à son embouchure même, est la dernière ville allemande de ce côté; Belgrade, située sur l'autre rive de la rivière et vis-à-vis Semlin, est une ville turque. Au delà, la rive droite du Danube, et, plus bas, le fleuve en entier, appartiennent à l'empire ottoman.

Iles : Toutes les îles que nous allons mentionner ici sont répandues sur une étendue de côtes de cent lieues environ, dans la partie orientale de la mer Adriatique, entre les 45° et 42° 50' lat. N. et les 12 et 14° long. E. Elles dépendent toutes du royaume d'Illyrie.

Veglia (*Curactica Ins.*). Dans le golfe de Quarnerolo; dix lieues de long, sur une largeur moyenne de trois, le canal della Montagna la sépare de la Croatie.

Parvich et *Sancto-Gregorio*. Deux petites îles situées au sud de la précédente, entre elle et celle d'Arbe.

Arbe (*Arba Ins.*). Sur la côte de la Croatie, dont la sépare le canal della Morlachia. Elle a six lieues de long, sur une largeur qui varie d'une à deux.

Cherso (*Crepsa Ins.*). Ile longue et étroite du golfe de Quarnerolo, située entre les îles de Veglia et d'Arbe et la côte orientale de l'Istrie. Elle a dix-huit lieues de long, sur une largeur d'une à deux.

Lossini (*Apsorus Ins.*). Au sud-ouest de de la précédente. Elle a huit lieues de long, sur moins d'une de largeur.

Unie. Petite île à l'ouest de la précédente. *Pago* (*Cissa Ins.*). Près de la côte de la Croatie, dont elle est séparée par le canal della Morlachia. Elle a seize lieues de long, sur une largeur très inégale; mais généralement peu considérable. *Maon* et *Puntadura*. Deux petites îles situées auprès et à l'ouest de la précédente. *Melada*. Elle a cinq lieues de long, sur une de large environ. *Cisto*, *Scarda* et *Premuda*. Petites îles situées au nord de la précédente et au sud de Lossini. *Ubo* et *Selve*. Petites îles situées à l'est des précédentes, entre elle et celle de Pago.

Ugliano. Sur la côte de la Dalmatie, vis-à-vis Zara, dont la sépare le canal auquel cette ville a

donné son nom. Elle a cinq lieues de longueur ; sa largeur est très peu considérable. *Gressa* (*Scardona Ins.*); à l'ouest de la précédente. Elle a dix lieues en longueur, sur une de largeur moyenne. *Pasman ;* à l'est de la précédente et près de la côte de la Dalmatie. Elle a cinq lieues de long environ; elle est très étroite. *Incoronata ;* le canal de Mezzo la sépare de la précédente et de la côte de la Dalmatie. Elle a cinq lieues de long et moins d'une dans sa plus grande largeur. *Morterc, Capric* et *Slarina*. Petites îles sur la côte de Dalmatie, au sud de Pasman. *Zuri;* au sud-ouest des précédentes. *Bua*. Sur la côte de Dalmatie, dont elle n'est séparée que par un canal très étroit. La ville de Trau, située sur la côte de Dalmatie, a un faubourg dans cette île. Elle a environ cinq lieues de tour. *Zirona Grande*. Petite île à l'ouest de la précédente. *Solta* (*Epetium Ins.*); au sud de l'île de Bua ; quatre lieues de long, sur une de large environ. *Brazza* (*Bratia Ins.*). Cette île s'étend, du nord-ouest au sud-est, dans une longueur de dix lieues, sur environ deux de large. Le canal de Brazza la sépare du littoral de Dalmatie, et celui de Lesina de l'Ile de Lesina, qu'elle a au sud. *Lesina* (*Pharus Ins.*); au sud de la précédente, dont elle est séparée par le canal de Lesina. Son extrémité orientale est à peu de distance de la côte de Dalmatie. Elle gît, de l'est à l'ouest, dans une longueur de seize lieues, sur une et demie de large environ. *Spalmadora ;* petite île située près de l'extrémité occidentale de celle de Lesina. *Lissa* (*Issa Ins.*); petite île au sud-ouest de celle de Lesina. *Busi*, *St.-André* et *Pomo ;* trois îlots qui s'étendent dans l'Adriatique, à l'ouest de l'île précédente. *Corzola* (*Corcyra Nigra*); au sud de celle de Lesina, dont la sépare le canal de Corzola. Elle gît, de l'est à l'ouest, dans une longueur de onze lieues, sur deux de largeur moyenne. Son extrémité orientale n'est séparée que par un étroit canal de la presqu'île de Sabioncello, qui fait partie de la province de Raguse. *Cazzo*. Petite île au sud-ouest de celle de Corzola. *Lagosta;* au sud de celle de Corzola, dont la sépare le canal de Lagosta. Elle a cinq à six lieues de tour. *Meleda* (*Melita Ins.*); au sud de la presqu'île de Sabioncello, dont elle est séparée par le canal de Meleda. Elle s'étend du nord-ouest au sud-est. Elle a neuf lieues de long, sur une environ de large. *Guipana*, *Mezzo* et *Calamota;* trois petites îles situées sur la côte de la province de Raguse, entre cette ville et celle de Slano, à l'est de l'île de Meleda.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

L'empire d'Autriche, considéré dans son ensemble, présente une surface généralement montagneuse ; au nord et à l'est, la chaîne entière des Krapacks ; à l'ouest, l'une des principales branches

du système des Alpes, couvrent, de leurs ramifications nombreuses, la plupart de ses provinces. Le Tyrol et la Styrie, surtout, offrent des tableaux aussi pittoresques que ceux de la Suisse. La Lombardie et les provinces Vénitiennes, l'Esclavonie, la Gallicie et la Hongrie, présentent seules des plaines d'une certaine étendue ; encore, en Hongrie, ces plaines n'offrent-elles en partie que des eaux stagnantes et des marais. On sent bien que l'étendue de cet empire et la diversité des nombreuses provinces dont il se compose, ne permettent pas d'assigner au sol ni au climat un caractère général.

L'un des résultats nécessaires de la grande étendue de la monarchie autrichienne et de la prodigieuse diversité de ses parties, c'est la variété de ses productions. On y trouve le blé, le maïs, le riz, enfin les grains, les fruits et les légumes de toute nature ; des vins exquis, du houblon, du lin, du chanvre, du coton, du tabac, de l'huile, du safran, et des plantes propres à la teinture. La canne à sucre a été introduite en Hongrie. Le bois de chauffage manque dans cette dernière province ; mais, en général, les forêts sont très nombreuses et très vastes dans presque toutes les autres parties de l'Empire. L'Illyrie, la Dalmatie et la partie sud-est de la Gallicie, offrent de très beaux bois de construction.

Voici un tableau de la proportion des diverses parties du sol de l'Empire, eu égard à leurs productions, en prenant 100 pour unité ou expression de la surface totale.

Les terres labourables seront représentées par 42 $\frac{4}{10}$; les jardins, par 1 $\frac{6}{10}$; les vignes, par 1 $\frac{9}{10}$; les pacages, par 9 $\frac{1}{10}$; les forêts, par 35 $\frac{1}{10}$.

La Styrie, le Tyrol, l'Illyrie, la Transilvanie, la Gallicie, la Hongrie et la Bohême, renferment des mines de toute espèce. On y trouve l'or, l'argent, le cuivre, le fer, le plomb, l'étain, le mercure, la calamine, le bismuth, la manganèse, etc. Les pierres précieuses n'y sont pas étrangères ; les marbres divers y abondent ; enfin on y exploite une grande quantité de houille.

L'industrie manufacturière n'a pris, en Autriche, de développement que depuis la fin du dix-huitième siècle. La Bohême, la Moravie, la Silésie, l'archiduché d'Autriche et le royaume Lombard-Vénitien, fabriquent beaucoup de toiles ; l'Illyrie et l'archiduché d'Autriche, des draps fins et des casimirs ; la Bohême, du verre ; l'Autriche, des glaces ; la Bohême, la Moravie, l'Autriche et le royaume Lombard, des tissus de coton ; l'Autriche et le royaume Lombard, des étoffes de soie. La Hongrie fabrique des cuirs très renommés ; les usines de fer sont très nombreuses, surtout en Styrie. On compte une assez grande quantité de manufactures de papier, de tabac, de poterie, de porcelaine, de faïence, de quincaillerie, de distilleries d'eau-de-vie et de liqueurs, etc.

Le gouvernement autrichien est un gouvernement absolu. Toutefois, la Hongrie, comme pays incorporé, possède une représentation ou diète nationale, qui participe aux deux pouvoirs, légis-

latif et exécutif. Le Tyrol jouit, jusqu'à un certain degré, du même avantage. Les autres provinces ont aussi des diètes particulières; mais on ne les consulte que pour la levée des impôts.

L'empire d'Autriche n'existe nominativement que depuis 1806. Avant cette époque, les empereurs avaient le titre d'*empereurs d'Allemagne* ou *Germaniques*; mais ce titre, auquel n'était guère jointe d'autorité réelle sur les diverses parties dont se composait l'Empire Germanique (*V.* notre description de l'Empire Germanique, aux diverses époques de son existence, à l'article *Confédération Germanique*, troisième partie, page 357), surtout depuis la paix de Westphalie, à l'exception toutefois des Etats Héréditaires de la maison d'Autriche; ce titre, dis-je, a été aboli par la renonciation de François II, dernier empereur d'Allemagne, publiée le 6 août 1806. François prit alors le titre de premier empereur d'Autriche.

Dans l'ancien Empire Germanique, l'empereur avait sept voix à la diète, à titre d'archiduc d'Autriche, et de duc de Styrie, de Carinthie, de Trente, de Brixen, de Carniole et de Tyrol. Dans la diète de la confédération nouvelle, l'empereur jouit de la présidence; mais sans aucun privilége ou supériorité de rang attachés à ce titre; et, dans la diète générale, il a quatre voix.

Vienne est le centre de l'administration pour tout l'Empire. Les affaires se répartissent en différens *conseils*, *chancelleries* et *conférences*. Les plus importans sont : le *conseil d'état*, le *conseil privé*, présidé par l'empereur; la *chancellerie* des affaires étrangères, la *chancellerie* du royaume de Bohême et de l'archiduché d'Autriche, la *grande cour de justice*, le *conseil suprême* de Hongrie et de Transilvanie, les *ministères* des finances et du commerce, la *haute chancellerie* des Etats Italiens, etc. On doit au *conseil de guerre*, dont l'archiduc Charles a la direction, l'introduction d'un système régulier dans l'organisation militaire. La *chambre de police* se compose d'un ministre de la police, d'un vice-président et de deux conseillers.

Les revenus publics montent à plus de 320,000,000 de francs. Les sources sont : 1° un impôt territorial; mais dont la répartition, appuyée sur un cadastre dressé d'une manière inexacte, est extrêmement vicieuse; 2° les contributions indirectes. La dette publique de l'Empire monte à 2,381,180,000 francs. L'intérêt annuel, au taux de 5 pour 100, est de 119,059,000 de francs; c'est-à-dire, environ le tiers de son revenu.

La force militaire monte à 272,000 hommes de troupes régulières, et 480,000 hommes de *Landwehr*. Le contingent que l'Empire fournit à la confédération est de 94,822 hommes.

La marine militaire se composait, en 1817, de huit vaisseaux de ligne, sept frégates, une corvette, huit bricks, et quelques bâtimens d'un rang inférieur.

Nous ne devons pas passer sous silence un des points les plus remarquables de l'organisation militaire de l'Autriche : c'est la formation des gouvernemens purement militaires dont est bordée sa

frontière méridionale. Ces gouvernemens, qui rappellent la création des colonies militaires russes, sont répandus en Croatie, en Esclavonie et en Hongrie; nous les avons décrits. Organisés absolument comme le sont les *régimens* dans une armée, les gouvernemens soumis à cette organisation en portent aussi le titre. Le territoire en a été concédé à des hommes qui le cultivent pour leur compte, et qui, en échange, sont tenus au service militaire contre les nations à demi barbares de la Turquie d'Europe. L'institution a aussi pour but de former un vaste cordon sanitaire contre les invasions de la peste.

La religion de l'Empire est la catholique; mais dans la Hongrie, la Transilvanie et l'Esclavonie, les églises protestantes sont depuis long-temps florissantes et en possession de priviléges considérables. Depuis le règne de Joseph II, l'Autriche se distingue par un grand esprit de tolérance en matière de religion. On compte neuf archevêques et trente évêques catholiques, plus six archevêchés appartenant aux Grecs unis. L'archevêque de l'église grecque pure a son siége à Carlowitz, et compte sous lui neuf suffragans. Le nombre des établissemens monastiques a considérablement diminué depuis Joseph II, qui en supprima plus de quatre cents. Dans les Etats Héréditaires, l'administration des affaires protestantes appartient à un consistoire, qui se compose d'un président et de cinq conseillers.

Les écoles primaires et les autres établissemens d'instruction publique, lycées ou académies, sont très nombreux. Les universités de Vienne, Prague, Fribourg, Inspruck, Lemberg, Pesth, Padoue et Pavie, sont justement renommées.

HISTORIQUE DE LA GÉOGRAPHIE DES DIFFÉRENS AGES.

Nous avons déjà, à l'article *Confédération Germanique*, tracé, avec le plus grand détail, le tableau de la géographie historique des parties de l'empire d'Autriche, qui sont aujourd'hui comprises dans cette Confédération; c'est-à-dire de celles qui ont fait partie de l'ancien Empire Germanique. Nous ne reviendrons donc pas ici sur cet objet: seulement nous le rattacherons à ce que nous avons à dire relativement au royaume de Hongrie et aux provinces qui y ont été jadis incorporées, comme la Croatie, l'Esclavonie et la Transilvanie. Nous n'avons point parlé de cette portion de l'Empire autrichien, ni de ses acquisitions sur la Pologne et en Italie, lorsque nous avons traité de la géographie historique de l'Empire Germanique, parce que ces acquisitions sont particulières à la maison d'Autriche.

(Vers l'an 100 de J.-C.) *L'empire d'Autriche* se compose aujourd'hui de ce qui alors, dans les géo-

graphes grecs et romains, formait 1° une portion de la *Gaule Cisalpine*; 2° la *Vénitie*; 3° le pays des *Carnes* (royaume Lombard-Vénitien); 4° la *Rhétie* (Tyrol); 5° le *Norique* (portion de l'archiduché d'Autriche en deçà du Danube et du Wiener-Wald, Styrie, Carinthie et Salzbourg); 6° le *Boichème* ou pays des *Marcomans* (Bohème); 7° le pays des *Quades* (Moravie); 8° la *Pannonie* (cercle en deçà du Danube, en Hongrie; Esclavonie; partie de Croatie); 9° l'*Istrie* (province du même nom, au royaume d'Illyrie); 10° la *Liburnie* (Carniole, Croatie militaire et gouvernement de Zara, en Dalmatie); 11° la *Dalmatie* (partie de la province du même nom et Bouches du Cattaro), 12° le canton des *Jazyges Métanastes* (partie de la Hongrie, entre le Danube et la Theiss); 13° la partie occidentale de la *Dace* (partie orientale de la Hongrie; Transilvanie); 14° enfin une partie du pays occupé par les *Bastarnes* (Gallicie).

(400) Après la division de l'Empire Romain en deux parties, l'*oriental* et l'*occidental*, l'une des six grandes divisions de l'*Empire d'Occident* est l'*Illyricum Occidentale*, formé 1° du *Norique*, divisé en deux provinces, le *Ripuaire*, sur le Danube, et le *Méditerranéen*, sur la Drave. 2° De la *Pannonie*, divisée en quatre provinces, la *Pannonie première*, entre le Danube, le Mur, le Raab, et la forêt de Vienne ou Vienerwald; la *Valérie*, qui s'étendait le long de la droite du Danube, depuis l'embouchure de la Drave jusqu'à celle du Gran; la *Pannonie deuxième*, entre les deux provinces précédentes, la Drave et le Danube; la *Pannonie Savienne*, comprenant, outre la Sclavonie et la Croatie, ce qui, dans la Turquie, forme aujourd'hui la province de Bosnie. 3° De la *Liburnie*, entre les Alpes Dinariques et l'Adriatique, depuis les limites de l'Istrie jusqu'à Scardona, frontière de la Dalmatie. 4° De la *Dalmatie*, qui, outre la Dalmatie actuelle comprise dans le royaume d'Illyrie, empiétait sur la Bosnie (province de Turquie), archiduché d'Autriche, Salzbourg, Styrie, royaume d'Illyrie, Esclavonie, et partie de la Hongrie en deçà du Danube.—L'empire d'Autriche actuel s'étend dans ce qui formait une autre de ces six grandes divisions, l'*Italie*, et il y possède ce que l'on appelait alors 1° *Rhætie première* (Tyrol), 2° *Venetie* et 3° partie de *Ligurie* (royaume Lombard-Vénitien), 4° *Istrie* (province du même nom). — Les *Jazyges Metanastes* sont toujours établis entre le Danube et la Theiss. — Les *Huns* ont fondé, au nord du Danube et du Pont-Euxin, un royaume qui comprend, entre autres provinces, la partie de Hongrie située à l'orient de la Theiss, et la Transilvanie. — La *Germanie* est encore indépendante. Les *Marcomans* et les *Quades* n'ont pas changé de demeure (Bohême et Moravie). Les *Gépides* habitent entre les Krapacks et la Theiss (Hongrie septentrionale). — Ce qui forme aujourd'hui la Gallicie fait alors partie de la Salmatie ou Slavie.

(500) L'*empire d'Occident* est détruit: le *royaume des Ostro-Goths* l'a remplacé. Les parties de l'empire d'Autriche actuel comprises dans ce royaume, sont : le Tyrol (partie de la *Rhætie*); la partie de l'Autriche, au sud du Danube (partie du *Norique*); le Salzbourg et la Styrie (presque tout le *No-*

rique); le royaume d'Illyrie (*Liburnie*, *Dalmatie* et partie de l'*Illyricum*); l'Esclavonie et la partie de Hongrie en deçà du Danube (*Pannonie*). — Les *Bajobares* ont quitté la Bohême, et sont établis sur le Bas-Inn (partie de Bavière et d'Autriche). — La Bohême est soumise à la nation *slave;* elle est occupée par les *Wénèdes*. Les *Slaves* s'étendent également jusqu'aux Krapacks, et occupent la Gallicie actuelle. — Un nouveau royaume, celui des *Longobards*, s'est établi au nord du Danube (Moravie, et partie des cercles au delà du Danube et en deçà de la Theiss, en Hongrie). — La partie de l'archiduché d'Autriche située au nord du Danube porte alors le nom de *Rugiland*. — Les *Jazyges* ont disparu; le *royaume des Gépides* a remplacé celui des *Huns* (presque toute la Hongrie; la Transilvanie).

(600) Le *royaume d'Austrasie*, formé en Allemagne, occupe, de l'empire d'Autriche actuel, le Salzbourg, une petite portion de l'archiduché d'Autriche et le Tyrol allemand. — Le *royaume des Avares* a fait disparaître ceux des *Gépides* et des *Longobards*. Cette nation nouvelle s'est même étendue, en Allemagne, aux dépens des *Slaves :* elle a conquis sur eux la Bohême (Bohême, Moravie, partie orientale de l'archiduché d'Autriche, Styrie, Carinthie, partie septentrionale de la Carniole, Esclavonie, Hongrie et Transilvanie). Les *Moraves*, peuplade slave, sont établis en Moravie; les *Czèches*, en Bohême. — A partir du Danube et de la Save, toute la côte orientale de l'Adriatique, y compris l'*Istrie*, fait partie de l'*empire d'Orient*. — Les *Slaves* occupent toujours la Gallicie. — Les *Longobards* ou *Lombards* ont fondé, en Italie, un nouveau royaume, dans lequel sont compris l'*Austrie* et le *duché de Frioul* (royaume Lombard-Vénitien). — L'*Exarchat*, formé sur l'Adriatique et qui appartient aux empereurs d'Orient, comprend cependant ce qui forme aujourd'hui la délégation de Venise. — Une autre principauté, formée sur le Pô, des villes de Crémone, de Mantoue et de Parme, appartient aussi à l'empire d'Orient (délégations de Crémone et de Mantoue, au royaume Lombard-Vénitien).

(700) Formation du *duché de Bajcarie*, dans le *royaume d'Austrasie* (partie de la Bavière, du Tyrol et d'Autriche; le Salzbourg). — Les *Avares* ont perdu ce qui forme aujourd'hui la Carinthie et la Carniole; un nouvel état, formé au sud de la Save, la *Servie*, comprend la Carinthie, avec toute la côte de l'Adriatique, jusqu'à l'embouchure du Drin; les *Lombards* d'Italie se sont emparés de la Carniole et d'une partie de la Croatie. — Formation du *duché de Venise*, qui relève de l'empire d'Orient, mais ne comprend encore que la nouvelle ville de Venise avec un territoire très borné. Mantoue, Crémone et Parme, appartiennent aux Lombards. — L'*Istrie* et trois petites principautés sur la côte orientale de l'Adriatique, celles de *Jadera* (Zara), de *Tragurium* (Trau) et de *Rausium* (Raguse), relèvent de l'empire d'Orient. — Les *Slaves* ont reconquis la Bohême, toujours habitée par les *Czèches*. — Les *Belochrelates*, autre tribu slave, s'étend au nord des Kraparks (Gallicie).

(800) Charlemagne a rétabli l'*empire d'Occident*. Sa domination s'étend à l'est jusqu'à la Theiss. Les provinces de l'empire d'Autriche, comprises dans celui de Charlemagne, sont : le royaume Lombard, le Tyrol, le royaume d'Illyrie, à l'exception de la Dalmatie ; la Styrie, l'archiduché d'Autriche et le Salzbourg, l'Esclavonie et une grande partie de la Hongrie. Le pays au dessous de l'Ens reçut alors le nom d'*OEsterreich* ou royaume de l'Est, dont nous avons fait Autriche. — La *Dalmatie* fait partie de la *Servie;* l'empereur d'Orient possède encore, sur la côte, les principautés de *Jadera*, de *Tragurium* et de *Rausium*, et, de plus, toutes les îles de cette côte ; mais il a perdu l'Istrie, comprise dans l'empire de Charlemagne. — La Bohême, la Moravie, et une petite partie de la Hongrie au nord-ouest, sont toujours soumises aux *Slaves*, ainsi que la Gallicie. — Le *royaume des Avares*, restreint à l'ouest par les conquêtes de Charlemagne, occupe encore la partie de la Hongrie, qui s'étend à l'est de la Theiss, et la Transilvanie.

(900) Des débris de l'empire de Charlemagne s'est formé le *royaume de Germanie*, qui comprend, dans l'étendue de l'empire d'Autriche, la Bohême, la Moravie, l'Autriche, le Salzbourg, la Styrie, la Carniole, la Carinthie et le Tyrol. Le nom de *Bavarie* ou *Bavière* s'étend jusque dans la Carinthie. — Le *royaume d'Italie*, autre démembrement de l'empire de Charlemagne, comprend le royaume Lombard et l'Istrie. — La *Servie* a pour bornes, au nord, le Danube, la Drave et la Kulpa; la Croatie et la Dalmatie, à l'exception des principautés que nous avons vues appartenir à l'empereur d'Orient, y sont comprises. — La Sclavonie en fait aussi partie. L'empire d'Orient possède encore la ville de *Venise*, qui a le titre de duché. — Un nouveau royaume, celui de *Hongrie*, a remplacé celui des *Avares*. Il comprend à peu près toute la Hongrie actuelle et même une portion de l'archiduché d'Autriche. — La Transilvanie est soumise aux *Patzinacites* ou *Petchenèges*, qui ont étendu leur domination dans le midi de la Russie. — Le nom de *Montes Hungarici* est appliqué aux Krapacks; leurs versans septentrionaux sont toujours occupés par la tribu slave des *Belochrobates* (Gallicie).

(1000) L'*Empire Germanique* s'est accru du royaume d'Italie et a pris le titre d'*Empire-Romain-Germanique*. Ses frontières orientales n'ont pas changé. — Le *royaume de Hongrie* s'est accru de la Transilvanie sous le nom de *Hongrie Noire*, et d'une partie de la Valachie (province de Turquie). — Le *royaume de Croatie* comprend, outre la Bosnie (province de Turquie), l'Esclavonie, la Croatie et la Dalmatie septentrionale. — Le *duché de Venise*, indépendant de l'Empire, possède toutes les îles Dalmatiennes, et les trois principautés de *Zara*, *Trau* et *Raguse*. — Les Slaves ont disparu comme puissance ; le *grand duché de Russie* s'étend jusqu'aux Krapacks, où il englobe la Gallicie.

(1100) Les limites de l'Empire Germanique, en Allemagne, sont toujours les mêmes. — Le *royaume de Hongrie* a acquis, aux dépens de celui de *Servie*, la Sclavonie, la Croatie, la Dalmatie et la Bosnie occidentale. Une tribu de la nation turque, les *Comans*, est établie sur la Theiss. — La

république de Venise a fait de nouvelles acquisitions sur le littoral de la Dalmatie. — *Raguse* est indépendante et s'est constituée en république. — La Gallicie fait toujours partie du *grand duché de Russie*.

(1200) Le *royaume de Hongrie* a pris une nouvelle extension aux dépens du royaume de Servie et de la république de Venise; toute la côte de la Dalmatie jusqu'à Raguse lui appartient. Une tribu de *Saxens* s'est établie en Transilvanie. — Formation de la PRINCIPAUTÉ *de Halitsch* ou *Gallicie*, dans le grand duché de Russie.

(1278) Origine de la maison d'Autriche, par l'investiture des duchés d'Autriche, de Carniole, de Styrie et de Carinthie, faite par Rodolphe de Habsbourg, empereur d'Allemagne, en faveur de son fils Albert.

(1300) L'Italie est indépendante des empereurs, qui n'y conservent que le *patriciat d'Aquilée* (provinces d'Udine et de Trieste; partie de celles de Trévise et de Bellune). Les villes de l'Italie septentrionale se sont pour la plupart constituées en républiques, divisées entre le parti des Guelfes pour les papes et celui des Gibelins pour les empereurs.

(1400) Le *royaume de Hongrie* a perdu ce qu'il possédait antérieurement de la Valachie : il a perdu aussi la Bosnie; mais la *Dalmatie*, la *Croatie* et la *Sclavenie*, lui sont toujours soumises. — La Gallicie fait partie du royaume de Pologne. — Le nouveau *duché de Milan*, en Italie, comprend une partie du royaume Lombard actuel. — Le *duché de Mantoue* relève de l'Empire. — *Padoue* appartient au duc de Modène. — La *république de Venise* se compose des provinces actuelles de Rovigo, Venise et Trévise; elle possède en outre le littoral occidental de l'Istrie, depuis Capo-d'Istria jusqu'à Pola, et toutes les îles de la Dalmatie. — *Raguse* forme de nouveau une république.

(1500) Nul changement quant à l'*Empire Germanique;* mais la *maison d'Autriche* a acquis, à titre de succession, le Tyrol et une partie de la Bavière. — Le *royaume de Hongrie* a perdu la Dalmatie. — La *république de Venise* se compose de toute la Lombardie (partie orientale du royaume Lombard-Vénitien); le reste du royaume Lombard actuel fait partie du *duché de Milan*. Venise a acquis, en outre, toute la Dalmatie et la province de *Scutari*. — La *république de Raguse* s'étend depuis l'extrémité de la presqu'île de Sabioncello jusqu'au territoire de *Cattaro*, qui est aux Vénitiens.

(1600) La *maison d'Autriche* a réuni à ses Etats Héréditaires le *royaume de Bohème*, auquel sont annexées la *Lusace*, la *Silésie* et la *Moravie*. (1526) Elle a acquis aussi la couronne de *Hongrie;* (1527) mais les Turcs ont envahi la partie de ce dernier royaume, qui forme aujourd'hui le cercle au delà ou à l'est du Danube, et une portion de celui en deçà du Danube. — La *Transilvanie*, avec une portion de Hongrie au nord et à l'ouest, est détachée de la Hongrie, et forme une principauté particulière (1537). — La Turquie s'est emparée d'une partie de la *Croatie* et de toute la *Dalmatie*, à

l'exception des territoires de *Zara*, de *Sebenice* et de *Cattare*, que possèdent toujours les Vénitiens, auxquels appartiennent aussi toutes les îles de la côte de Dalmatie. — La *république de Raguse* s'est accrue de l'île de Meleda. — Nul changement dans le nord de l'Italie, divisée entre les *états de Venise*, le *duché de Milan*, et le *territoire de Mantoue*."

(1700) La *maison d'Autriche* a recouvré la possession entière de la Hongrie et de la Transilvanie. L'*Empire Germanique*, dont les ducs d'Autriche sont en possession presque héréditaire, n'a pas éprouvé de grandes mutations géographiques, si ce n'est dans le nord. — La Haute-Italie, au nord du Pô, toujours partagée entre le *duché de Milan*, celui de *Mantoue*, et la *république de Venise*. Cette dernière a acquis toute la *Dalmatie*, à l'exception du territoire indépendant de *Raguse*.

(1714) La *maison d'Autriche* acquiert, par la paix de Rastadt, le *Milanais* et la *Belgique*. En 1743, elle recéda une partie du premier au roi de Sardaigne.

(1744) L'*Autriche* perd la *Silésie*, dont s'empare le roi de Prusse.

(1746) L'*Esclavonie*, réunie à la Hongrie, passe sous la domination de la maison d'Autriche. — (1748) Cette année, elle cède à l'Espagne les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla.

(1772) L'*Autriche* acquiert la *Gallicie* et la *Lodomirie* par suite du premier démembrement de la Pologne; la *Bukowine*, démembrement de la Moldavie, lui est adjugée en 1777.

(1795) Par le second partage de la Pologne, l'Autriche acquiert la Gallicie occidentale.

(1797) L'Autriche cède à la France la Lombardie et les Pays-Bas.

(1811) L'*empire d'Autriche*, qui a succédé nominativement à l'Empire Germanique, (1806) a perdu le *Salzbourg*, le *Tyrol*, la *Carinthie*, la *Carniole*, la *Croatie*, et ses possessions en Italie. Le *Salzbourg* et le *Tyrol allemand*, ont été réunis au *royaume de Bavière* (1810). — Le *Milanais*, avec les *états de Venise*, la *Carinthie*, la *Carniole*, la *Croatie*, l'*Istrie*, la *Dalmatie* et la république de *Venise*, font partie du *royaume d'Italie* formé en 1815; les six dernières provinces sont réunies sous le titre particulier de *provinces Illyriennes*.

(1816) D'après les traités de Vienne, l'*empire d'Autriche* recouvre les provinces Illyriennes, dont il forme le *royaume d'Illyrie*; il acquiert aussi, en Italie, tout le pays qui s'étend au nord du Pô et à l'est du Tessin. Cette acquisition donne naissance au royaume *Lombard-Vénitien*. (1815) Tout le *Tyrol* et le *Salzbourg* lui sont rendus par la Bavière. Cette circonscription définitive est celle que nous avons décrite.



ROYAUMES
DE
BAVIERE et de WURTEMBERG
GRAND DUCHÉ DE BADE
PRINCIPAUTÉS
de Hohenzollern Hechingen,
Hohenzollern Sigmaringen
et de Lichtenstein.
1825.

ÉTATS DE LA CONFÉDÉRATION

BAVIÈRE TRANS-RHÉNANE

Wurzbourg

Baireuth

Passau

Munich

WURTEMBERG

PRINC.TÉ DE HOHENZOLLERN

PRINC.TÉ DE LICHTENSTEIN

BOHÊME

FRANCE

SUISSE

EMPIRE D'AUTRICHE

(Carte N° 28.)

ÉTATS MÉRIDIONAUX DE LA CONFÉDÉRATION GERMANIQUE.

I. ROYAUME DE BAVIÈRE.

Capitale : Munich.

Limites : au *nord*, le Saalwald, la Saale, le Francken-Wald, le Rhône-Gebirge, la Kinzig ; à l'*ouest*, le Mayn, l'Iller ; au *sud*, le lac de Constance, l'Arlberg, l'Inn, le mont Hagen ; à l'*est*, la Saal, la Salza, l'Inn, le Danube, le Bohœmer-Wald.

DIVISION ADMINISTRATIVE EN HUIT CERCLES.

Bassin de la Mer du Nord : 1. Du Bas-Mayn ; 2. du Haut-Mayn ; 3. du Rhin ; 4. de la Regen. *Bassin de la Mer Noire* : 5. du Haut-Danube ; 6. de l'Isar ; 7. du Bas-Danube. *Bassins de la Mer du Nord et de la Mer Noire* : 8. de la Rézat.

Accidens naturels communs ou faisant limites.

Ligne du partage des eaux et ses embranchemens.

Montagnes : Mont-Fichtel, Frank-Hohe, Steiger-Wald, Spessart ; *à la gauche du Rhin* : Mont-Tonnerre.

Lacs : Ammer-Sée, Wurm-Sée, Chiem-Sée.

Fleuves et Rivières. *Bassin de la Mer du Nord* : le Rhin (*affl.* : la Nahe (*affl.* de la Nahe : la Glan) ; la Lauter, le Mayn (*affl.* du Mayn : Saal, Régnitz (*affl.* de la Régnitz : Aisch). *Bassin de la Mer Noire* : le Danube (*affl.*, rive gauche : la Regen, la Nab (*affl.* de la Nab : la Wils) ; l'Alt-Mühl ; — rive droite : la Lech, la Par, l'Isar (*affl.* de l'Isar : Amer) ; la Wils, l'Inn (*affl.* de l'Inn : la Bram, l'Alz).

II. ROYAUME DE WURTEMBERG.

Capitale : Stuttgard.

Limites : au *nord*, la Tauber, la Jaxt ; à l'*ouest*, le Schwarz-Wald ; au *sud*, le lac de Constance ; à l'*est*, l'Iller.

DIVISION ADMINISTRATIVE EN DOUZE BAILLIAGES.

1. De la Jaxt ; 2. du Bas-Neckar ; 3. de l'Enz ; 4. de la Kocher ; 5. de Rothenberg ; 6. de Schwarz-Wald ; 7. de Rems et Fils ; 8. du Moyen-Neckar ; 9. du Danube ; 10. du Haut-Neckar ; 11. des Alpes ; 12. du Lac.

Accidens naturels communs ou faisant limites.

Ligne du partage des eaux et ses embranchemens. — Montagnes : Alpes de Souabe.

Fleuves et Rivières. *Bassin de la Mer du Nord* : la Neckar (*affl.* : la Fils, la Rems, l'Enz, la Kocher, la Jaxt). *Bassin de la Mer Noire* : le Danube (*affl.* : la Roth, la Riss). *Bassin de la Méditerranée* : l'Argen-Schussen.

III. GRAND DUCHÉ DE BADE.

Capitale : Carlsruhe.

Limites : au *nord*, le Mayn, la Neckar ; à l'*ouest*, le Rhin ; au *sud*, le Rhin, la Wutach, le lac de Constance ; à l'*est*, le Schwarz-Wald.

DIVISION ADMINISTRATIVE EN DIX CERCLES.

1. Mayn et Tauber ; 2. Oden-Walder ; 3. Neckar ; 4. Pfinz et Enz ; 5. Murg ; 6. Kinzig ; 7. Treisam ; 8. Wiesen ; 9. Lac ; 10. Danube.

Accidens naturels communs ou faisant limites.

Ligne du partage des eaux et ses embranchemens. — Montagnes : Schwarz-Wald ou Forêt-Noire, Oden-Wald.

Fleuves et Rivières. *Bassin de la Mer du Nord* : le Rhin (*affl.* : Tauber, (par le Mayn) la Neckar (*affl.* de la Neckar : l'Enz), la Pfinz, la Murg, la Kinzig, la Wiesen, la Wutach). *Bassin de la Mer Noire* : le Danube.

IV. PRINCIPAUTÉ DE LA LEYEN.

V et VI. PRINCIPAUTÉS DE HOHENZOLLERN, Hechingen et Sigmaringen.

VII. PRINCIPAUTÉ DE LICHTENSTEIN.

ÉTATS MÉRIDIONAUX
DE LA CONFÉDÉRATION GERMANIQUE.

I. ROYAUME DE BAVIÈRE. *Capitale :* Munich.

Limites et étendue. Le royaume de Bavière s'étend du 47° 16′ au 50° 40′ lat. N., et du 6° 40′ au 11° 30′ long. E., dans une longueur d'environ quatre-vingts lieues du nord au sud, et de soixante dans sa plus grande largeur, de l'est à l'ouest. Il a pour limites, *au nord,* le royaume de Saxe, la principauté de Reuss, les duchés de Saxe-Cobourg et de Saxe-Meinungen, et la Hesse électorale; *à l'ouest,* la Hesse-Darmstadt, le grand duché de Bade et le royaume de Wurtemberg; *au sud,* le Tyrol et le Salzbourg, qui font partie de l'empire d'Autriche; enfin, *à l'est,* deux autres provinces du même Empire, l'Autriche et la Bohême. Nous ne comprenons pas dans cette étendue le territoire que le roi de Bavière possède, sous le nom de *cercle du Rhin,* sur la rive gauche de ce fleuve, entre le grand duché de Bade, la Hesse-Darmstadt, le grand duché du Bas-Rhin et la France, et qui est séparé de la Bavière proprement dite par le Rhin et le grand duché de Hesse-Darmstadt. Les états du roi de Bavière ont une étendue de 4,142 lieues carrées; leur population, en 1822, s'élevait à 3,630,800 habitans.

DIVISION ADMINISTRATIVE.

Le royaume de Bavière est divisé en cercles, qui empruntent le nom de la rivière principale dont ils sont arrosés. Ces cercles, au nombre de huit, sont subdivisés en bailliages.

Sur le bassin de la Mer du Nord :

1. *Cercle du Bas-Mayn;* chef-lieu, *Wurtzbourg,* sur le Mayn. Villes principales : *Bruckenau,* sur la Sinn; *Schweinfurth,* sur le Mayn; *Aschaffenbourg,* sur *idem.*

2. *Cercle du Haut-Mayn;* chef-lieu, *Bayreuth,* sur le Mayn. Villes princ. : *Culmbach,* sur *idem; Bamberg,* sur la Regnitz.

3. *Cercle du Rhin,* à la gauche de ce fleuve; chef-lieu, *Spire* ou *Speyer,* sur le Rhin. Villes princ. : *Franckenthal,* près du même fleuve; *Kaiserslautern,* sur la Lauter; *Deux-Ponts* ou *Zweibruck,* sur la Kleim-Erbach; *Landau,* sur la Queich.

Sur le bassin de la Mer Noire :

4. *Cercle de la Regen;* chef-lieu, *Ratisbonne* ou *Regensbourg*, sur la rive droite du Danube, en face l'embouchure de la Regen. Villes princ. : *Sulzbach*, *Amberg*, sur la Vils.

5. *Cercle du Haut-Danube;* chef-lieu, *Augsbourg*, près du confluent de la Lech et de la Wertach. Villes princ. : *Eischstadt*, sur l'Alt-Mühl; *Weissenbourg*, *Ingolstadt*, sur le Danube; *Neubourg*, sur la rive gauche du même fleuve; *Donauwerth* et *Dillingen*, sur le même fleuve; *Nordlingen*, sur l'Eger; *Memmingen*, *Kempten*, sur l'Iller.

6. *Cercle de l'Isar;* chef-lieu, *Munich* (*Munchen*), sur l'Isar, capitale du royaume. Villes princ. : *Landshut*, *Mosbourg* et *Freysing*, toutes trois sur l'Isar; *Wasserbourg*, sur l'Inn.

7. *Cercle du Bas-Danube;* chef-lieu, *Passau*, au confluent de l'Inn et du Danube. Villes princ. : *Deckendorf* et *Straubing*, l'une et l'autre sur le Danube; *Burghausen*, *Dittmaning* et *Lauffen*, toutes trois sur la Salza.

Sur les bassins de la Mer du Nord et de la Mer Noire :

8. *Cercle de la Rézat;* chef-lieu, *Anspach* ou *Ansbach*, sur la Rézat. Villes princ. : *Erlangen*, près de la Regnitz; *Nurenberg* ou *Nurnberg*, sur la Pegnitz, près de la Regnitz; *Furth*, sur *idem; Dunkelsbuhl*, sur la Wernitz; *Rotenbourg*, sur la Tauber.

Accidens naturels communs ou faisant limites.

Ligne du partage des eaux et disposition du terrain. Nous ne nous étendrons pas ici sur la disposition et l'enchaînement des *lignes de faîte*, qui courent sur l'étendue du royaume de Bavière, et des états de Wurtemberg et de Bade; cet objet est suffisamment traité dans notre article *Confédération Germanique* (*V.* ci-dessus, page 369). Nous rappellerons seulement ici, 1° que la grande ligne de faîte européenne, que, dans notre description de l'empire d'Autriche, nous avons laissée au *mont Fichtel*, par 40° lat. N., et 9° 40′ long. E., courant d'abord vers le sud sous le nom de *Franck-Hohe*, dans la Bavière, prend ensuite dans le Wurtemberg le nom d'*Alpes de Souabe* ou *Alpes Wurtembergeoises*, pour se lier encore plus au sud-ouest à la *Forêt-Noire* ou *Schwarzwald*, et de là aux *Alpes des Grisons* par l'*Arlberg*, séparant, dans toute cette longueur, le bassin du Rhin de celui du Danube, ou le bassin de la Mer du Nord de celui de la Mer Noire; 2° que cette grande ligne de faîte qui, dans l'étendue des trois états de Bavière, Wurtemberg et Bade, n'envoie par sa gauche ou vers l'est aucun rameau notable, en envoie trois par sa droite, savoir : le *Steiger-Wald* en Bavière, dans l'étendue du bassin particulier du Mayn; l'*Oden-Wald* dans la Bavière, le Wurtemberg, Bade et la Hesse-Darmstadt, entre le bassin de la Neckar et celui du Mayn; enfin le *Schwarzwald* ou *Forêt-Noire*, sur les confins de Bade et de Wurtemberg, et formant la limite occidentale du bassin particulier

de la Neckar, affluent du Rhin. Chacun de ces rameaux va être décrit plus particulièrement dans ce qui va suivre.

MONTAGNES. *Mont Fichtel*, point culminant dans cette partie de la grande ligne de faîte européenne, qui cesse d'y porter le nom de Bohœmer-Wald pour y prendre bientôt celui d'Alpes de Souabe. Deux rameaux de cette grande ligne de faîte, l'Erze-Gebirge et le Thuringer-Wald, s'y rattachent par le mont Fichtel, qui se trouve ainsi le nœud ou point de réunion de quatre chaînes (*V.* ci-dessus, page 395). *Franck-Hohe*, chaîne de montagnes qui, s'étendant du nord au sud entre les cercles de la Régen et de la Rézat, sépare le bassin de la Régnitz, affluent du Mayn, de celui de la Naab, affluent du Danube, et sert de jonction entre le mont Fichtel et les Alpes de Souabe. — *Steiger-Wald*, extrémité d'un rameau qui, détaché des Alpes de Souabe, court vers le nord entre les cercles du Haut et du Bas-Mayn, et vient se terminer sur le Mayn. Le *Steiger-Wald* sépare le bassin particulier de la Régnitz, affluent du Mayn, d'une partie du bassin de cette dernière rivière.—*Spessart*, rameau qui, détaché du Rhone-Gebirge, aux confins de la Bavière et du duché de Saxe-Meinungen, se dirige vers le sud, sur la limite de la Hesse, et vient se terminer au fond d'un coude que décrit le Mayn, dans le cercle du Bas-Mayn. Cette montagne sépare le bassin de la Kinzig de celui de la Sinn, toutes deux affluens du Mayn.—A la gauche du Rhin, *Mont-Tonnerre* (*Donnersberg*), partie extrême de la chaîne des Vosges, dans le cercle du Rhin, par 49° 30' lat. N., et 5° 30' long. E. Le *Mont-Tonnerre* donne naissance à plusieurs rivières, entre autres à la Lauter et à la Speyerbach, qui se jettent dans le Rhin; à la Glan, affluent de la Nahe, et à l'Erbach, qui se joint à la Blies, et va de là se perdre dans la Sare.

LACS. *Ammer-Sée*, lac du cercle de l'Isar, par 48° lat. N., et 8° 45' long. E. Il est traversé par la rivière du même nom, qui va plus bas se réunir à l'Isar. — *Wurm-Sée*, dans le même cercle, par 47° 50' lat. N., et 9° long. E. La rivière de Wurm, affluent de celle d'Ammer, le traverse. — *Chiem-Sée*, dans le même cercle que les deux précédens, par 47° 50' lat. N., et 10° 10' long. E. Il est traversé par la rivière d'Achen ou Alz, qui se jette ensuite dans l'Inn.

FLEUVES ET RIVIÈRES. Le royaume de Bavière, situé en partie sur le bassin de la Mer du Nord, et en partie sur celui de la Mer Noire, appartient au premier par le bassin particulier du Mayn, et au second par une portion de celui du Danube. Le *Mayn* arrose la partie septentrionale du royaume, où il décrit deux circuits considérables; son embouchure dans le Rhin appartient à la Hesse. Ses principaux affluens sont la *Saal*, qui sort du Rhone-Gebirge, et arrose, du nord-est au sud-ouest, le cercle du Bas-Mayn; et la *Regnitz*, qui, formée de la réunion de deux rivières, la *Rézat* et la *Peignitz*, coule au nord dans les cercles de la Rézat et du Haut-Mayn, et se jette dans le Mayn après avoir reçu l'*Aisch*, qui vient du sud-ouest; la *Rézat* vient du nord-ouest; la *Peignitz* prend naissance, à l'est, dans le Franck-Hohe.

Le *Danube* traverse de l'ouest à l'est le centre de la Bavière. Il y reçoit, par sa rive gauche, l'*Ilz*, la *Regen*, la *Naab*, l'*Alt-Mühl*, la *Wernitz* et la *Brenz*. Les trois premières sortent du Bohœmer-Wald, les trois autres des Alpes de Souabe. La *Naab* a pour affluens la *Wils*, par sa rive droite, et, par sa rive gauche, la *Pfreimt* et la *Schwarzach*.

L'*Iller*, la *Gunz*, la *Mindel*, la *Lech*, grossie des eaux de la *Wertach*, la *Par* et l'*Isar*, viennent toutes de l'Arlberg, et, coulant au nord, se jettent dans le Danube par sa rive droite. L'*Isar* reçoit l'*Ammer*, à laquelle s'est déjà réunie la *Wurm*.

Le principal affluent de ce côté du Danube est l'*Inn*, déjà décrite (*V.* deuxième partie, p. 111). Cette rivière reçoit, par sa gauche, la *Bram* et la *Mangfall*, et, par sa droite, l'*Alz* ou *Achen*, et la *Salza*. Cette dernière s'est accrue des eaux de la *Saal*.

Un autre affluent de la droite du Danube, la *Wils*, coule du sud-ouest au nord-est, dans les cercles de l'Isar et du Bas-Danube, entre l'Isar et l'Inn.

II. ROYAUME DE WURTEMBERG. *Capitale :* STUTTGARD.

ETENDUE ET LIMITES. Compris entre les 47° 32′ et 49° 31′ lat. N., et les 5° 50′ et 8° 8′ long. E., le royaume de Wurtemberg a pour limites, *au nord*, le grand duché de Bade; *à l'ouest*, avec le même duché, les principautés d'Hohenzollern; *au sud* et *à l'est*, le royaume de Bavière. Il a cinquante lieues du sud au nord, et trente-cinq dans sa plus grande largeur, de l'ouest à l'est. Sa surface est de 1,034 lieues carrées; sa population, en 1822, s'élevait à 1,450,000 âmes.

DIVISION ADMINISTRATIVE.

Le royaume de Wurtemberg se divise en douze bailliages, qui prennent le nom des accidens géographiques les plus remarquables qu'ils renferment.

Sur le bassin de la Mer du Nord :

1. *Bailliage de la Jaxt*; chef-lieu, *Ohringen*, sur l'Ohm. Villes princ. : *Mergentheim*, sur la Tauber; *Hall*, sur la Kocher. 2. *Bailliage du Bas-Neckar*; chef-lieu, *Heilbronn*, sur l'Enz. 3. *Bailliage de l'Enz*; chef-lieu, *Ludwisbourg* ou *Louisbourg*. 4. *Bailliage de la Kocher*; chef-lieu, *Elwangen*, sur la Jaxt. Villes princ. : *Creilsheim*, sur *id.*; *Aalen*, sur la Kocher. 5. *Bailliage de Rothenberg*; chef-lieu, *Stuttgard*, capitale du royaume. Villes princ. : *Esslingen*, sur la Neckar; *Weil*, sur la Wurm. 6. *Bailliage de Schwarz-Wald*; chef-lieu, *Calw*, sur la Nagold. Ville princ. : *Freudenstadt*, sur la Murg. 7. *Bailliage de Rems et Fils*; chef-lieu, *Goppingen*, sur la *Fils*. Villes princ. : *Gmund*, sur la Rems; *Geis-*

lingen, près de la Fils. 8. *Bailliage du Meyen-Neckar;* chef-lieu, *Rotenbourg*, sur la Neckar. Ville princ. : *Tubingen*, sur *id.*

Sur le bassin de la Mer Noire :

9. *Bailliage du Danube;* chef-lieu, *Ulm*, sur le Danube. Ville princ. : *Biberach*, sur la Riess.

Sur les bassins de la Mer Noire et de la Mer du Nord :

10. *Bailliage du Haut-Neckar;* chef-lieu, *Rottweil*, près de la Neckar. Ville princ. : *Tuttlingen*, sur le Danube. 11. *Bailliage des Alpes;* chef-lieu, *Urach*, sur l'Erms. Ville princ. : *Reutlingen*, sur l'Echez. 12. *Bailliage du Lac;* chef-lieu, *Ravensbourg*, près de la Schussen. Villes princ. : *Buchhorn*, sur le lac de Constance; *Wangen*, près de l'Argen.

Accidens naturels communs ou faisant limites, ligne de partage.

Montagnes. *Alpes de Souabe* ou *Alpes Wurtembergeoises* (*die rauhe Alpen*). Partie de la grande ligne de faîte européenne, qui s'étend, entre le bassin de la Mer du Nord et celui de la Mer Noire, à travers le royaume de Wurtemberg, depuis les montagnes de la Forêt-Noire (*Schwarz-Wald*), auxquelles elle se rattache vers la source du Danube, jusqu'au mont *Franck-Hohe*, en Bavière, lequel se lie aux monts de Bohème par le mont Fichtel (*V.* ci-dessus l'article Bavière, et la deuxième partie, page 395). Les *Alpes de Souabe* donnent naissance, d'un côté, à la Neckar et à ses affluens, et, de l'autre, à tous les cours d'eau qui se joignent à la rive droite du Haut-Danube.

Rivières. Le royaume de Wurtemberg s'étend sur deux bassins de mer : sur le bassin de la Mer du Nord, par celui de la Neckar, affluent du Rhin; et sur le bassin de la Mer Noire, par une petite partie du cours du Danube. Les Alpes de Souabe séparent, comme nous venons de le voir, ces deux bassins. La *Neckar*, dont la source opposée à celle du Danube, à peu de distance, est dans le Schwarz-Wald aux confins de l'état de Bade, coule d'abord au nord-est, puis, directement au nord; son embouchure dans le Rhin appartient au grand duché de Bade. Ses principaux affluens sont, *par sa rive gauche*, l'*Enz*, qui reçoit la *Nagold;* l'une et l'autre sortent de la Forêt-Noire et coulent à l'est; et, *par sa rive droite*, la *Jaxt*, la *Kocher*, la *Rems* et la *Fils*, qui toutes prennent naissance dans les Alpes de Souabe.

La *Schussen* et l'*Argen*, affluens directs du Rhin, sortent de l'Arlberg, arrosent le bailliage du Lac, et se jettent dans le *Boden-Sée* ou lac de Constance. La *Schussen* coule au sud, l'*Argen* à l'ouest.

Le *Danube*, encore près de sa source quand il traverse, du sud-ouest au nord-est, la partie méridionale du Wurtemberg, y reçoit, par sa rive droite, la *Roth* et la *Riss*, qui viennent de l'Arlberg,

III. GRAND DUCHÉ DE BADE. *Capitale :* CARLSRUHE.

ÉTENDUE ET LIMITES. Le grand duché de Bade s'étend du 47° 33' au 49° 48' lat. N., et du 5° 5' au 7° 35' long. E. Sa longueur, du sud-ouest au nord-est, est de soixante-dix lieues environ; sa largeur moyenne est de huit à dix. On peut évaluer sa surface à sept cent cinquante-huit lieues carrées. Sa population, en 1822, s'élevait à 1,040,000 âmes.

Il a pour limites, *au nord*, la Bavière et la Hesse; *à l'ouest*, le cercle du Rhin et la France, dont le sépare le Rhin; *au sud*, la Suisse; *à l'est*, les principautés de Hohenzollern et le royaume de Wurtemberg.

DIVISION ADMINISTRATIVE.

Le grand duché de Bade est divisé en dix cercles, qui prennent, comme dans le Wurtemberg et la Bavière, le nom de quelque accident géographique.

1. *Cercle de Mayn et Tauber;* chef-lieu, *Werthein*, au confluent de la Tauber et du Mayn. 2. *Cercle d'Oden-Walder;* chef-lieu, *Mosbach*, sur la Neckar. Ville princ. : *Wimpfen*, sur *id.* 3. *Cercle de la Neckar;* chef-lieu, *Manheim*, sur la droite du Rhin, au confluent de la Neckar. Ville princ. : *Heidelberg*, sur la Neckar. 4. *Cercle de Pfinz et Enz;* chef-lieu, *Carlsruhe*, capitale, résidence du grand duc. Villes princ. : *Bruchsal*, sur la Salza; *Durlach*, sur la Pfinz. 5. *Cercle de la Murg;* chef-lieu, *Rastadt*, sur la Murg. Ville princ. : *Baaden* ou *Bade*, sur l'Œlbach. 6. *Cercle de la Kinzig;* chef-lieu, *Offenbourg*, sur la Kinzig. Lieu principal : *Kehl*, forteresse sur le Rhin, vis-à-vis de Strasbourg. 7. *Cercle de Treizam;* chef-lieu, *Freybourg*, sur la Treizam. Ville princ. : *Alt-Breisach* ou *Vieux-Brisach*, sur le Rhin. 8. *Cercle de la Wiesen;* chef-lieu, *Lerrach*, sur la Wiesen. 9. *Cercle du Lac;* chef-lieu, *Constance* (*Constanz*), sur le lac auquel elle donne son nom. Villes princ. : *Mersbourg*, sur la côte orientale du même lac; *Uberlingen*, sur la même partie du lac; *Radolfzell*, sur une autre baie du même lac; *Moskirch*. 10. *Cercle du Danube;* chef-lieu, *Villingen*, sur le Danube.

Accidens naturels communs ou faisant limites, ligne de partage.

MONTAGNES : *Schwarz-Wald* ou *Forêt-Noire*. Cette chaîne s'étend, du sud au nord, depuis Bâle jusqu'à Heidelberg, près de Manheim, d'abord dans la partie méridionale du duché de Bade, ensuite sur les confins de ce duché et du Wurtemberg. Comprise au sud dans la grande ligne de faîte, elle sépare le bassin particulier de la Neckar d'une portion de celui du Rhin, et le bassin de la Mer du Nord de celui de la Mer Noire. Le Danube y prend naissance.

Oden-Wald. Celle-ci se détache des Alpes de Souabe sur les confins de la Bavière et du Wurtemberg,

et courant au nord-ouest, à travers une portion de ce dernier royaume, du duché de Bade et de celui de Hesse-Darmstadt, vient se terminer près de Mayence, au point où le Rhin reçoit le Mayn (*V.* troisième partie, page 395). L'*Oden-Wald* sépare le bassin de la Tauber et de la partie inférieure du Mayn de celui de la Jaxt, du Bas-Neckar et d'une petite portion du Rhin.

Rivières. Le duché de Bade, à l'exception d'une petite portion des cercles du Danube et du Lac, appartient en entier au bassin de la Mer du Nord. Le Rhin, qui le borne au midi et au couchant, reçoit toutes les rivières qui l'arrosent, et qui toutes prennent naissance dans le Schwarz-Wald ou Forêt-Noire. Ces rivières sont, en procédant du sud au nord, afin de suivre le cours du fleuve et la direction des montagnes, la *Wutach*, la *Wiesen*, la *Kinzig*, la *Murg*, la *Pfinz* et la *Neckar*, qui se perd dans le Rhin à Manheim. L'*Enz*, affluent de la Neckar, arrose une petite portion du cercle auquel elle donne son nom conjointement avec la Pfinz. La *Tauber*, qui se jette dans le Mayn à Wertheim, et qui sort des confins du Wurtemberg et de la Bavière, arrose l'extrémité septentrionale du duché de Bade, où elle donne aussi son nom à un cercle. Enfin, le *Danube* sort de la Forêt-Noire dans la partie méridionale du duché, et traverse, de l'ouest à l'est et sur la limite du Wurtemberg, le cercle du Danube et celui du Lac.

IV. PRINCIPAUTÉ DE LA LEYEN.

Enclavée dans le cercle de la Kinzig, au grand duché de Bade, par 48° 15′ lat. N. et 5° 30′ long. E., la principauté de la Leyen a environ dix lieues carrées d'étendue. On n'y trouve que trois ou quatre villages qui n'ont rien de remarquable.

V. et VI. PRINCIPAUTÉS DE HOHENZOLLERN, HECHINGEN et SIGMARINGEN.

La principauté de Hohenzollern, partagée entre deux princes de la même famille, est enclavée presque en entier dans le royaume de Wurtemberg; elle est limitrophe, par sa partie méridionale seulement, du grand duché de Bade. Elle s'étend du 47° 50′ au 48° 28′ lat. N., par le 6° 40′ long. E., dans une longueur de vingt lieues du sud-est au nord-ouest; sa largeur moyenne n'est que de deux à trois. Sa surface peut être évaluée à soixante-cinq lieues carrées. On porte sa population à 54,000 âmes.

Villes princ. : *Hechingen*, capitale de la principauté du même nom, située sur le penchant méridional des Alpes de Souabe; l'étendue de cette principauté est de quatorze lieues carrées; on y compte 15,000 habitans. *Sigmaringen*, sur le Danube, capitale de l'autre principauté (cinquante-une lieues carrées; 39,000 habitans). *Trochtelfingen* et *Gamerdingen*, l'une et l'autre dans cette dernière principauté.

Accidens naturels. Les Alpes de Souabe traversent les principautés de Hohenzollern, qu'elles partagent d'une manière inégale. La portion septentrionale, qui est la moins considérable, forme à peu près celle de Hechingen, qui se trouve ainsi placée sur le bassin de la Mer du Nord. Celle du Sigmaringen est au midi et appartient au bassin de la Mer Noire; le Danube y coule dans un espace de trois lieues environ.

VII. PRINCIPAUTÉ DE LICHTENSTEIN.

Cette petite principauté, située sur le Rhin, avant son entrée dans le lac de Constance, est enclavée entre la Suisse, dont la sépare le fleuve à l'ouest, et le Tyrol, qui la borne des trois autres côtés (par 47° 10′ lat. N. et 7° 10′ long. E.). Elle a sept lieues carrées d'étendue, avec une population de 6,600 âmes au plus. Le bourg de *Vaduz* en est le lieu principal.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Toute la partie de l'Allemagne qu'embrassent les trois états principaux que nous venons de décrire, la Bavière, le Wurtemberg et Bade, est en général très montagneuse; en Bavière, cependant, on rencontre des plaines d'une assez grande étendue. Dans ces trois états, la température varie considérablement des montagnes aux plaines ou aux vallées; sur les montagnes, elle est froide et permet à peine la culture de la pomme de terre; dans les élévations moyennes, on cultive avec avantage les fruits, les légumes et les grains de toute espèce. Les vallées sont d'une grande fertilité, et le sol y est aussi productif que le climat en est agréable. L'amandier, le châtaignier et la vigne y prospèrent. Dans le Wurtemberg, on a même amélioré la qualité des vins par la propagation de plans venus de France, d'Italie, de Hongrie, et des îles de la Méditerranée; les vins les plus recherchés sont ceux qui proviennent des riches vallées du Neckar. Les parties qui avoisinent le Rhin, dans le duché de Bade, présentent de riches pâturages, où sont élevés de nombreux troupeaux; mais, en Bavière, on rencontre un assez grand nombre de marais et des landes qui seraient susceptibles de défrichement.

Les montagnes, désignées par le nom d'Alpes de Souabe et de Forêt-Noire, renferment de nombreuses mines de cuivre, de fer, de plomb, de houille, et même d'argent. On y trouve le mercure,

le cobalt, la calamine, la plombagine, l'arsenic, l'alun, le vitriol, le soufre et le salpêtre. Le gypse, l'albâtre, la magnésie, la serpentine, le marbre, la terre à porcelaine et à pipes, l'argile, l'ocre jaune, les pierres meulières, etc., s'y rencontrent aussi. On y trouve encore des mines de sel. Les pins et les sapins de la Forêt-Noire sont, pour le Wurtemberg, un objet important d'exportation.

L'industrie manufacturière est en général assez florissante, quoique, sous ce rapport, ces états soient loin de tenir le premier rang. Elle consiste principalement en fabriques de draps, de toiles, de cotonnades, de bonneteries, de coutil, de batistes et de dentelles; de papiers peints, de quincaillerie, d'orfévrerie, d'instrumens de mathématiques, de savons, d'amidon, de verreries, de glaces, de porcelaine, de faïence et de poterie; enfin pour la Bavière, en blanchisseries de cire, ainsi qu'en brasseries. Le commerce extérieur consiste principalement en gros et en menu bétail.

La *Bavière* forme une monarchie représentative, où les prérogatives et les obligations respectives sont réglées par une constitution. La couronne est héréditaire de mâle en mâle et par ordre de primogéniture. Le sénat et la chambre des députés partagent avec le roi le pouvoir législatif, votent l'impôt et vérifient les dépenses publiques. Les affaires se répartissent entre différens ministères et un conseil d'état; l'administration de chaque cercle appartient à un commissaire général.

La force militaire est de 58,500 hommes. Le contingent à fournir à la Confédération est de 13,955.

Les revenus publics s'élèvent à 76,000,000 de francs; la dette publique est de 217,000,000, dont l'intérêt annuel, au taux de 5 pour 100, est de 10,850,000 francs, ou du septième de son revenu.

La religion la plus répandue, en Bavière, est la religion catholique, qui compte 2,500,000 fidèles. Les luthériens sont au nombre de 1,000,000; les réformés, de 70,000; les memnonites, de 800; les hernhutes, de 150; et les juifs, de plus de 50,000.

Le *Wurtemberg*, d'abord comté, puis duché, possédait des institutions qui mettaient le peuple à l'abri des atteintes du pouvoir. Elevé au rang de royaume en 1806, le roi gouverna d'abord despotiquement; il se détermina cependant à donner une charte qui fut rejetée; on convint de s'en tenir à l'ancien ordre de choses, sauf quelques modifications. Le roi convoque les Etats tous les trois ans, et plus souvent si les circonstances l'exigent. Ils se divisent en deux chambres, celle des seigneurs ou pairs, et celle des députés. Celle-ci est composée de treize membres de la petite noblesse, de plusieurs membres des églises catholiques et réformées, du chancelier de l'université, d'un député de chacune des principales villes du royaume et de chaque grand bailliage. Le roi tient le sixième rang dans la Confédération Germanique.

Les revenus de l'état s'élevaient, en 1821, à environ 18,000,000 de francs.

La religion la plus répandue est le luthérianisme, qui, en 1821, comptait 987,000 prosélytes.

L'état renfermait, à la même époque, 446,000 catholiques, 3,300 réformés, 480 memnonites et hernhutes, et 9,000 juifs.

Le grand duc de *Bade* porte le titre d'altesse royale, et la souveraineté est héréditaire dans sa famille, en ligne directe et de mâle en mâle. Les Etats partagent avec lui le pouvoir législatif; ils se composent de deux chambres, et sont convoqués tous les deux ans. Les citoyens se divisent en quatre ordres, les *seigneurs*, les *chevaliers*, les *bourgeois* et les *paysans;* le premier jouissant de priviléges spéciaux, mais tous cependant payant l'impôt.

L'administration particulière de chacun des cercles du duché de Bade est confiée à un directeur et à deux conseillers, lesquels sont soumis à deux conseils supérieurs pour tout l'état, résidant, l'un à Manheim, l'autre à Fribourg.

Ce duché a été pendant quelque temps régi par le Code civil français, que les Français y avaient introduit; le droit romain et les anciennes coutumes forment actuellement, comme avant cette époque, le corps de jurisprudence. Un tribunal supérieur, séant à Manheim, est la première autorité judiciaire.

Les revenus de l'état s'élevaient, en 1819, à environ 20,000,000; sa force militaire montait, à la même époque, à 11,000 hommes; le contingent qu'il fournit à la Confédération est de 10,000 hommes.

Les deux tiers des habitans y appartiennent à la religion catholique, près d'un tiers à la réformée, et l'on compte environ 15,000 juifs. L'instruction a fait de grands progrès depuis quelques années; les écoles primaires sont très nombreuses.

Il ne nous reste plus qu'à présenter quelques détails sur l'organisation intérieure de la *Confédération Germanique*, dont font partie le Wurtemberg, Bade et la Bavière.

Partagée autrefois en un grand nombre d'états, l'Allemagne formait une fédération générale, à la tête de laquelle était l'empereur; mais son pouvoir sur ce corps était purement exécutif. Le pouvoir législatif résidait dans la diète, composée des trois colléges de l'Empire : celui des *électeurs*, celui des *princes* et celui des *villes impériales*, et présidée par l'empereur ou par son commissaire.

On a vu, dans l'historique de la confédération, la nomenclature des nombreuses principautés qui partageaient l'Allemagne; on a vu aussi en quoi consistait l'Empire Germanique, qui, héréditaire sous la race de Charlemagne, devint ensuite électif, quoique à l'époque de sa dissolution, en 1806, il fût, depuis plusieurs siècles, possédé par la maison d'Autriche, qui en a été comme investie, parce qu'elle était devenue la plus puissante maison de l'Allemagne.

Les *électeurs*, ou ceux des princes de l'Empire à qui appartenait la nomination de l'empereur, étaient au nombre de neuf, sept catholiques et deux protestans. Les sept catholiques étaient l'ar-

chevêque de Mayence, celui de Trèves et celui de Cologne; le duc de Saxe, le comte palatin du Rhin, le roi de Bohême et le duc de Bavière. Les deux protestans étaient le marquis de Brandebourg et le duc de Brunswick-Lunebourg. Le comte palatin du Rhin ayant, en 1777, hérité du duché de Bavière, le nombre des électeurs avait été réduit à huit, et celui des catholiques à six. En 1806, ils étaient au nombre de dix, cinq catholiques, l'archevêque de Ratisbonne, le duc de Saxe, le roi de Bohême, le roi de Bavière et le prince de Wurzbourg; et cinq protestans, le roi de Prusse, comme marquis de Brandebourg, le duc de Brunswick-Lunebourg, le roi de Wurtemberg, le margrave de Bade et le landgrave de Hesse-Cassel.

Les *villes impériales*, ou celles qui relevaient immédiatement de l'empereur, et étaient investies de priviléges particuliers, étaient en grand nombre dans l'Allemagne.

Par l'acte de formation de la nouvelle *Confédération Germanique*, décrite au congrès de Vienne le 9 juin 1815, cette Confédération, formée plutôt sur le modèle de celle du Rhin, qu'avait créée Napoléon, que sur celui de l'ancien Empire, a été organisée sur un pied différent de ce qu'elle était jadis. Tous les membres qui la composent (voyez-en la liste à l'article *Confédération Germanique*, ci-devant, page 363) sont, comme tels, égaux en droits; ils s'obligent tous également à maintenir l'acte qui constitue leur union.

Les affaires de la Confédération sont traitées dans une diète fédérative, dans laquelle tous les membres votent de la manière suivante : 1. Autriche, une voix; 2. Prusse, une; 3. Bavière, une; 4. Saxe, une; 5. Hanôvre, une; 6. Wurtemberg, une; 7. Bade, une; 8. Hesse-Electorale, une; 9. Grand duché de Hesse, une; 10. Danemarck, pour le Holstein, une; 11. Pays-Bas, pour le Luxembourg, une; 12. Maisons grand-ducales et ducales de Saxe, une; 13. Brunswick et Nassau, une; 14. Mecklenbourg-Schwérin et Strélitz, une; 15. Holstein-Oldenbourg, Anhalt et Schwarzbourg, une; 16. Hohenzollern, Lichtenstein, Leyen, Reuss, Schaumbourg-Lippe, Lippe et Waldeck, une; 17. Les villes libres de Francfort, Brême, Hambourg et Lubeck, une. Total, 17 voix.

L'Autriche préside la diète, dont le siége est à Francfort. Chaque Etat de la Confédération a le droit de faire des propositions, dont la délibération doit être ouverte dans un temps déterminé.

Lorsqu'il s'agit de lois fondamentales à porter ou de changemens à faire dans les lois fondamentales de la Confédération, la diète se forme en assemblée générale, et dans ce cas, la distribution des voix a lieu de la manière suivante, calculée sur l'étendue respective des Etats individuels : l'Autriche a quatre voix; la Prusse, quatre; la Saxe, quatre; la Bavière, quatre; le Hanôvre, quatre; le Wurtemberg, quatre; Bade, trois; Hesse-Electorale, trois; grand duché de Hesse, trois; Holstein, trois; Luxembourg, trois; Brunswick, deux; Mecklenbourg-Schwérin, deux; Nassau, deux; Saxe-Weimar, une; Saxe-Gotha, une; Saxe-Cobourg, une; Saxe-Meinungen, une; Saxe-Hildburghausen,

une; Mecklenbourg-Strélitz, une; Holstein-Oldenbourg, une; Anhalt-Dessau, une; Anhalt-Bernbourg, une; Anhalt-Cothen, une; Schwarzbourg-Sondershausen, une; Schwarzbourg-Rudolstadt, une; Hohenzollern-Hechingen, une; Lichtenstein, une; Hohenzollern-Sigmaringen, une; Waldeck, une; Reuss, branche aînée, une; Reuss, branche cadette, une; Schaumbourg-Lippe, une; Lippe, une; Lubeck, une; Francfort, une; Brême, une; Hambourg, une. Total, 69 voix.

La question si une affaire doit être discutée par l'assemblée générale, conformément aux principes ci-dessus établis, est décidée dans l'assemblée ordinaire, à la pluralité des voix; celle-ci prépare également les projets qui doivent être discutés dans l'assemblée générale. Dans ces deux sortes d'assemblée, les décisions sont prises à la pluralité des voix, avec cette différence toutefois que dans l'assemblée ordinaire il suffit de la pluralité absolue, tandis que dans l'autre les deux tiers des voix sont nécessaires pour former la pluralité. En cas de partage égal des voix, le président décide la question en se joignant à l'une des deux fractions.

La diète est permanente; elle peut cependant s'ajourner à une époque, qui ne peut excéder quatre mois.

Les Etats de la Confédération s'engagent mutuellement à maintenir l'intégralité des possessions de chacun des confédérés comprises dans l'union. En cas de guerre déclarée par la Confédération, aucun des membres ne peut entamer de négociations particulières avec l'ennemi, ni conclure la paix ou un armistice sans le consentement des autres. Les membres de la Confédération, tout en se réservant le droit de former des alliances, s'obligent cependant à ne contracter aucun engagement qui pourrait porter atteinte à la sûreté de la Confédération ou de quelqu'un des Etats qui la composent. Enfin, tous les différends qui peuvent survenir entre ceux-ci, doivent être portés devant la diète, et les parties ne peuvent avoir recours aux armes.

Nous renvoyons, pour l'historique des différens âges de la géographie de la Bavière, de Wurtemberg et de Bade, à l'article *Confédération Germanique* (page 365), où elle est comprise en entier.



ROYAUME DES PAYS-BAS

PAR A. M. PERROT.

1823.

MER DU NORD

FRANCE

HANOVRE

Frise

Groning

Drenthe

Zuyder Zée

Utrecht

Gueldre

Brabant Sept.

Anvers

Flandre Occid.

Flandre Orient.

Zélande

Brabant Mérid.

Hainaut

Namur

Liège

Limbourg

Grand Duché de Luxembourg



(Carte N° 29.)

ROYAUME DES PAYS-BAS.

CAPITALE : Bruxelles.

LIMITES : au *nord* et à l'*ouest*, la Mer du Nord ; au *sud*, la Lys (frontière de France); à l'*est*, la Moselle, la Sure, l'Our (frontière du grand duché du Bas-Rhin), la Schoonbeker (frontière du Hanôvre).

DIVISION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE.

HOLLANDE. 10 *Provinces :* 1. Groniogeo ; 2. Frise ; 3. Drenthen ; 4. Over-Yssel ; 5. Gueldres ; 6. Utrecht ; 7. Nord-Hollaod ; 8. Sud-Holland ; 9. Zéeland ; 10. Nord-Brabant.— BELGIQUE. 8 *Provinces :* 11. Anvers ; 12. Limbourg ; 13. Liège ; 14. Sud-Brabant ; 15. Flaodre-Orientale ; 16. Flandre-Occidentale ; 17. Hainaut ; 18. Namur.— 19. GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Accidens naturels communs ou faisant limites.

LIGNE du partage des eaux et ses embranchemens.

GOLFES : Lauwer-Zée, Zuider-Zée, Haarlem-Zée, Bies-Bosch.

FLEUVES ET RIVIÈRES : Aa, Hunse, Lauwer, Linde, Vecht (*affl. :* Reest, Schooumbeker, Dinkel); Eem, Rhin, partagé en différens bras, savoir, Yssel (*affl. :* Schipbeek, Berkel, Alt-Yssel); Vecht, vieux Rhin, Leck, Wahal (*affl.* du Rhin : Moselle (*affl.* de la Moselle : Sure (*affl.* de la Sure : Our); Meuse (*affl.*, rive droite : Linge, Gulp, Ourthe, Lisse, Semoy ; — rive gauche : Viroin, Sambre (*affl.* de la Sambre : Heure); Mehaigne, Jecker, Dommel, Dintel); Escaut (*affl.*, rive droite : Dyle (*affl.* de la Dyle : Nèthe, Senne, Demer (*affl.* de la Demer : Gete); Dender, Haine ; — rive gauche : Lys); Yser. Tout sur le bassin de la Mer du Nord.

MARAIS : Bourtaoger, Moor, de Peel.

ILES : Rottum, Schiermonnil-Oog, Ameland, Ter-Schelling, Vlieland, Texel, Wieringen, Ysselmonde, Voorne, Beyerland, Stryen, Goerée, Over-Flakkée, Schouwen, Duweland, Tholen, Bevelaud, Walcheren, Axeler, Hulster.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

LIMITES ET ÉTENDUE. Situé entre les 49° 26′—53° 36′ lat. N. et les 0° 13′— 4° 48′ long. E., et limité, *au nord* et *à l'ouest*, par la Mer du Nord ; *au sud*, par la France ; et *à l'est*, par le grand duché du Bas-Rhin (au roi de Prusse) et le Hanôvre, le *royaume des Pays-Bas* a, en surface, une étendue de 2,400 lieues carrées, avec 5,500,000 habitans. Sa plus grande longueur est de 100 lieues, sur une largeur qui varie de 30 à 55.

DIVISION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE.

Le royaume des Pays-Bas, dont l'organisation politique actuelle ne date que de 1815, est formé de trois parties, autrefois séparées : la *Hollande*, au nord ; la *Belgique*, au sud ; et le *grand duché de Luxembourg*, au sud-est. La Hollande et la Belgique sont subdivisées, la première en dix, la seconde en huit provinces.

HOLLANDE.

1. *Groningen;* chef-lieu, *Groningen*, sur la Hunse, au confluent de l'Aa. Villes princ. : *Winscheten*, *Delfzyl*, sur le Dollart.

2. *Frise;* chef-lieu, *Leeuwarden*, sur la Zwette et l'Ece. Villes princ.: *Harlingen*, sur le Zuyder-Zée; *Sneek*, sur la Geeuw.

3. *Drenthein;* chef-lieu, *Assen*. Ville princ. : *Koevorden*.

4. *Over-Yssel;* chef-lieu, *Swol*, sur la Vecht. Villes princ. : *Kampen*, sur l'Yssel, près de son embouchure ; *Deventer*, sur la même rivière.

5. *Gueldre* (*Geldern*); chef-lieu, *Arnhem*, sur le Rhin. Villes princ. : *Nimègue* ou *Nimmegen* (*Noviomagus*), sur le Wahal ; *Thiel*, sur la même rivière ; *Zutphen*, sur l'Yssel, à l'embouchure de la Berkel ; *Doesbourg*, sur la même rivière, au confluent de l'Alt-Yssel ; *Harderwyk*, sur le Zuyder-Zée.

6. *Utrecht;* chef-lieu, *Utrecht* (*Ultrajectum*), sur la Vecht. Ville princ. : *Amersfort*, sur l'Amers.

7. *Nord-Holland;* chef-lieu, *Amsterdam*, capitale de toute la Hollande, sur le canal de l'Y qui fait

communiquer la mer d'Haarlem au Zuyder-Zée. Villes princ. : *Alkmaar*, sur la Dyc; *Enckhuyzen*, sur le Zuyder-Zée ; *Haarlem*, sur le Spaar.

8. *Sud-Holland;* chef-lieu, *La Haye* (*Hage*), près de la Mer du Nord. (Villes princ. : *Leyde* (*Lugdunum-Batavorum*), sur le Vieux-Rhin, près de la mer ; *Delft*, sur la Schie ; *Rotterdam*, sur la droite de la Meuse, au confluent de la Rotter ; *Dordrecht*, dans l'île Stryen, sur la gauche de la Meuse; *Gorkum*, sur la droite de la Meuse, à l'embouchure de la Linge.

9. *Zeeland;* chef-lieu, *Middelbourg*, dans l'île de Walcheren. Villes princ. : *Flessingue* ou *Wlissengen*, dans la même île, sur l'Escaut occidental ; l'*Ecluse*, sur un canal, près de la mer ; *Sas de Gand*, sur un canal ; *Terneuse*, dans l'île Axeler, sur la gauche de l'Escaut occidental.

10. *Nord-Brabant ;* chef-lien, *Bois-le-Duc* (*Hertogen-bosch*), sur la Dommel, au confluent de l'Aa. Villes princ. : *Breda*, sur la Dintel ; *Berg-op-Zoom*, sur la Zoom, près de l'Escaut oriental ; *Grave*, sur la Meuse.

BELGIQUE.

11. *Anvers;* chef-lieu, *Anvers*, sur la gauche de l'Escaut. Villes princ. : *Malines*, sur la Dyle ; *Turnhout*, près de l'Aa.

12. *Limbourg;* chef-lieu, *Maestricht* (*Pons Mosæ*), sur la gauche de la Meuse. Villes princ. : *Ruremonde*, sur la même rivière, au confluent de la Roer; *St.-Tron*, *Hasselt*, près de la Demer; *Tongres* (*Atuatuca* et posteà *Tungri*).

13. *Liège;* chef-lieu, *Liège* (*Luttich*), sur la gauche de la Meuse. Villes princ. : *Limbourg*, sur la Vesdre ; *Verviers*, sur la Vaeze ; *Spa* (*Fons Tungrorum*).

14. *Sud-Brabant;* chef-lieu, Bruxelles, sur la Senne, capitale de la Belgique et résidence du roi des Pays-Bas. Villes princ. : *Louvain*, sur la Dyle ; *Tirlemont*, sur la Gette ; *Jodoigne*, sur la même rivière ; *Nivelles*, *Waterloo*.

15. *Flandre orientale;* chef-lieu, *Gand*, sur l'Escaut, au confluent de la Lys. Villes princ. : *Dendermund* ou *Termonde*, sur l'Escaut ; *Audenaerde*, sur la même rivière ; *Renaix*.

16. *Flandre occidentale ;* chef-lieu, *Bruges*, au point de réunion de plusieurs canaux par lesquels cette ville communique à Ostende, à Niewport, à l'Ecluse, à Gand, etc. Villes princ. : *Ostende*, sur un petit golfe de la Mer du Nord ; *Niewport*, sur l'Yser, près de la mer ; *Furnes*, au point de réunion de quatre canaux par lesquels elle communique à Dunkerque, à Bruges, à Ypres et à Bergues; *Ypres*, *Menin*, sur la Lys ; *Courtray*, sur la même rivière.

17. *Hainaut;* chef-lieu, *Mons*, près de l'Haine. Villes princ. : *Charleroy*, sur la Sambre ; *Tournay* (*Turnacum*), sur l'Escaut.

18. *Namur*; chef-lieu, *Namur* (*Aduaticorum op.*), sur la rive gauche de la Meuse, au confluent de la Sambre. Villes princ. : *Dinant*, sur la Meuse; *Philippeville*.

19. GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG; chef-lieu, *Luxembourg*, sur l'Alzette. Villes princ. : *Bouillon*, sur la Semoy; *Houfalyse*, sur l'Ourthe; *Bastogne*, sur la Wiltz. Cette division du royaume fait partie de la Confédération Germanique.

LIGNES DU PARTAGE DES EAUX; DISPOSITION DU TERRAIN.

Les provinces qui composent le royaume des Pays-Bas, et particulièrement la Hollande, semblent être autant de conquêtes du Continent sur l'Océan, qui tend sans cesse à reprendre ses anciens droits, et contre les envahissemens duquel l'homme a besoin de déployer sans relâche les industrieuses ressources de son génie. Le nom même de *Pays-Bas*, traduction littérale de ceux de *Holland* (pays creux) et de *Batavie* (*Batauen*, pays bas), indique assez la nature du sol. Nulle colline apparente n'y vient rompre la triste uniformité d'une seule plaine immense, coupée, dans tous les sens, par de nombreuses rivières et d'innombrables canaux. Toutefois les cours d'eau dessinent la direction de quelques extrémités de lignes de faîte que nous allons indiquer.

1° Une chaîne de collines qui se rattache, sur la droite du Rhin, à la ligne européenne de partage par le *Deutschburger-Wald-Gebirge*, près de Paderborn, dans le grand duché du Bas-Rhin, et qui, sous le nom de *Ham-berg*, traverse, de l'est à l'ouest, la partie septentrionale de cette province prussienne (*V.* ci-dessus, article Prusse, page 395), pénètre dans la Hollande par la province de Gueldres, et franchissant l'Yssel près d'Arnheim et de sa réunion dans le Rhin, enveloppe, en se bifurquant, le Zuyder-Zée au sud et à l'est, se terminant, d'un côté, près de l'embouchure de la Vecht, et, de l'autre, à celle de l'Yssel. Ce rameau sépare le bassin du Zuyder-Zée de celui du Bas-Rhin.

2° Un autre rameau, sur la gauche du Rhin, détaché des Vosges (qui, au sud, s'appuient sur la grande ligne de faîte) au point où la Moselle y prend sa source, pénètre, après avoir traversé quelques départemens orientaux de la France, dans le grand duché de Luxembourg qu'il traverse du sud au nord pour aller se terminer, sous le nom de *Hohe-Wheen*, sur la rive gauche du Rhin. La partie de ce rameau, qui appartient au royaume des Pays-Bas, y sépare une portion du bassin de la Moselle de celui de la Meuse.

3° Enfin un troisième rameau, séparé vers les confins des départemens de l'Aisne et du Nord (France) du *mont Martin*, l'une des ramifications que la grande ligne européenne envoie sur la France, pénètre en Belgique, où il court d'abord vers le nord-est, ensuite vers le nord sur les départemens du Hainaut, du Brabant méridional, de Liége, de Limbourg et d'Anvers, et vient se terminer au nord de cette dernière ville. Ce troisième rameau sépare du bassin de la Meuse celui de l'Escaut.

Accidens naturels communs ou faisant limites.

Golfes : *Lauwer-Zée*, golfe de la Mer du Nord, sur la limite des provinces de Groningue et de Frise. La Hunse s'y décharge. — *Zuyder-Zée* ou *Mer Méridionale*, autre golfe de la même mer, d'une étendue considérable et qui pénètre dans le centre de la Hollande. Ce n'était, dans l'origine, qu'un lac connu des anciens sous le nom de *Flevo*, lequel communiquait à l'Océan par la rivière *Flevum*, et au Rhin par la *Sala* (Yssel), et un autre bras détaché de ce fleuve (aujourd'hui la Vecht). Mais les inondations de l'Océan, surtout celle du treizième siècle, engloutirent totalement les terrains bas que le lac *Flevo* avait au nord, et créèrent le Zuyder-Zée.—*Haarlem-Zée*, golfe intérieur commun aux deux provinces de Nord et Sud-Holland. Il prend son nom de la ville d'Haarlem, située sur son bord occidental, et communique au Zuyder-Zée par le *canal d'Y*, sur le bord méridional duquel est bâtie Amsterdam. — *Bies-Bosch*, petit golfe traversé par la Meuse, et situé entre le Nord-Brabant et le Sud-Holland. Il a été formé, en 1421, par une inondation qui détruisit soixante-douze villages et plus de cent mille habitans.

Fleuves et Rivières. Le royaume des Pays-Bas appartenant en entier au même bassin, à celui de la Mer du Nord, toutes les rivières dont il est arrosé vont se rendre, directement ou par le moyen du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut, dans cette mer. Les plus notables sont, en partant du Nord, l'*Aa*, qui se jette dans le Dollart ; la *Hunse* qui, grossie des eaux de la *Hoornsée*, se perd dans le golfe de Lauwer ; la *Lauwer*, autre affluent de ce golfe et qui lui donne son nom ; la *Boorn*, troisième affluent du même golfe. Ces rivières arrosent les provinces de Groningue et de Frise, et coulent au nord.

La *Tianger*, la *Linde* et la *Vecht*, sont trois affluens de la partie orientale du Zuyder-Zée. La seconde de ces rivières sépare, à son embouchure, la province de Frise de celle d'Over-Yssel. La *Vecht*, qui prend naissance dans la partie nord-ouest du grand duché du Bas-Rhin, coule d'abord, au nord-ouest, dans une portion de ce duché et du Hanôvre. En entrant en Hollande, elle se reploie vers l'ouest, et traverse dans cette direction la province d'Over-Yssel, où elle reçoit, par sa droite, la *Schoonbeker*, à laquelle s'est réunie la *Drosten*, la *Het-Loo* et la *Reest* ; et, par sa gauche, la *Regga* et la *Dinkel*.

L'*Eem* et l'*Amstel* sont deux affluens peu considérables de la partie méridionale du Zuyder-Zée. La première appartient aux provinces de Gueldre et d'Utrecht ; la seconde, à cette dernière et à celle de Nord-Holland. Elle a donné son nom à la ville d'Amsterdam, bâtie à son embouchure sur le canal d'Y.

Toutes les embouchures du Rhin appartiennent à la Hollande. Peu après son entrée dans la

province de Gueldre, une dérivation du fleuve va à l'ouest, sous le nom de Wahal, se réunir à la Meuse. Elle était déjà célèbre dans l'antiquité sous le même nom de *Vahalis*. Parvenu plus au nord, à Arnheim, le Rhin se divise de nouveau et envoie directement au nord un bras qui, sous le nom d'*Yssel*, va se jeter dans le Zuyder-Zée. L'Yssel n'a pas été toujours un bras du Rhin. Connue des anciens sous le nom de *Sala*, la partie supérieure de cette rivière porte aujourd'hui le nom d'*Alt-Yssel* (ou *Vieux-Yssel*). Ce fut Drusus qui, dans le premier siècle de notre ère, réunit la *Sala*, alors affluent du *Lacus Flevo*, au *Rhin* par un canal qui, de son nom, prit celui de *Fossa Drusiana*. L'Yssel reçoit, par sa droite, outre l'*Alt-Yssel*, dont nous venons de parler, la *Berkel* et la *Schipbecke*.

Après la dérivation de l'Yssel, le Rhin continue son cours à l'ouest sur la limite des provinces de Gueldre et d'Utrecht, il envoie, au sud-ouest, à travers celle de Sud-Holland, un troisième bras qui va, sous le nom de *Leck*, se réunir à la Meuse, entre Rotterdam et Dordrecht. La *Vecht* s'en détache ensuite, plus bas, à Utrecht, et va se jeter, au nord, dans le Zuyder-Zée.

Affaibli par ces dérivations successives, la branche du fleuve qui conserve son nom, bien qu'aujourd'hui elle ne soit pas la plus considérable, arrive à peine à la mer et se perd presque dans les sables près de Leyde.

Une portion du cours de la *Moselle*, que reçoit le Rhin dans le grand duché du Rhin, sert de limite orientale au grand duché de Luxembourg. La *Sure* se jette dans cette portion de la Moselle, après avoir reçu l'*Our*, l'*Alzette* et la *Weiltz*. La première vient du nord, la seconde du sud, et la troisième de l'ouest.

La *Meuse*, dont le cours supérieur appartient à la France, entre ensuite en Belgique, dont elle arrose la partie orientale. Le bas de son cours appartient à la Hollande. Après avoir reçu, par sa rive gauche, les eaux de la *Viroin* et de la *Sambre* dans la province de Namur, de la *Mehaigne* dans celle de Liège, de la *Jaar* et de la *Neer* dans celle de Limbourg, de la *Demmel* et de la *Dintel* dans le Brabant septentrional; et, par sa rive droite, celles de la *Lasse* et de la *Bourg*, dans la province de Namur; de l'*Ourthe*, dans celle de Liège; de la *Gulp*, dans celle de Limbourg; de la *Reer* et de la *Niers*, dont le cours appartient presque en entier au grand duché du Bas-Rhin; enfin, celles du *Vahal*, de *Leck*, dérivation du Rhin, et de la *Linge*, qui coule entre ces deux derniers, dans les provinces de Sud-Holland et de Gueldre; la Meuse se jette dans la Mer du Nord par trois embouchures, que séparent les Iles Over-Flakkée et de Beyer-Land.

La partie du cours de la *Sambre* (*Sabis fluv.*), qui appartient à la Belgique, y reçoit l'*Heur* et la *Bresle*, qui l'une et l'autre viennent du sud.

La *Demmel*, qui prend naissance dans la province de Limbourg, et traverse ensuite, du sud au nord, toute l'étendue de celle du Nord-Brabant, reçoit les rivières d'*Aa*, de *Lay*, *Reussel*, et de

Sud-Aa. Après leur réunion, la Dommel prend à Bois-le-Duc le nom de *Dyle*, sous lequel elle va se jeter dans la Meuse.

La *Semoy* arrose, de l'est à l'ouest, la partie méridionale du grand duché de Luxembourg, et vient se jeter dans la Meuse entre Givet et Mézières. Son embouchure appartient à la France.

L'*Escaut* prend naissance en France. Entrée dans les Pays-Bas de la Belgique, elle y arrose, en décrivant un cercle, les départemens de Hainaut, de Flandre orientale, d'Anvers et de Zéelande, et reçoit, dans cette étendue, la *Dyle*, grossie des eaux de la *Demer*, de la *Senne* et de la *Nethe*; la *Dender* et l'*Haine*, par sa rive droite; et, par sa gauche, la *Lys*, qui a pour affluent la *Mandel*. L'Escaut se jette dans la Mer du Nord par deux bouches, l'*orientale* et l'*occidentale*, la première au nord, la seconde au sud. Ces deux embouchures sont séparées par les îles de Walcheren et de Sud-Beveland.

L'*Yser* arrose la partie occidentale de la province de Flandre occidentale, et se jette dans la mer peu au dessous de Niewport et non loin de la frontière française.

Marais. Le sol des Pays-Bas, partout bas et humide, renferme, entre un grand nombre d'autres, deux marais d'une étendue assez considérable pour que nous les citions ici; l'un est le *Peel*, sur la gauche de la Meuse, entre cette rivière et la Dommel, dans le Brabant septentrional et la province de Limbourg; l'autre est le *Beurtanger Meer*, dans le Gueldre et le Drenthein, sur la gauche de l'Ems et la frontière du Hanôvre, dont il couvre aussi toute la partie occidentale. Le premier a près de dix-huit lieues de longueur, sur une largeur de quatre à six; le second, pris dans sa plus grande étendue, a trente-six lieues du sud-ouest au nord-est, et au moins six de largeur moyenne.

Iles. Les îles du royaume des Pays-Bas se divisent naturellement en deux groupes.

Le premier se compose d'une chaîne semi-circulaire qui, commençant à la pointe septentrionale de la province de Hollande, se prolonge jusqu'à l'embouchure du Wéser, marquant ainsi la limite d'un continent que l'Océan a couvert en partie. Les îles hollandaises, au nombre de six principales, s'étendent du 2° 20′ au 4° 15′ long. E. Ce sont, en partant de l'est, celles de *Rottum*, près de l'Ems occidental et au nord de la province de Groningue; de *Schiermonnil-Oog*, en face le Lauwer-Zée; d'*Ameland* et de *Ter-Schelling*, au nord de la Frise; enfin, de *Wlieland* et de *Texel*, qui couvrent l'entrée du Zuyder-Zée. Celle de *Wieringen* est au sud-est de la dernière de ces îles, dans le Zuyder-Zée même et près de la côte de Nord-Holland.

Le second groupe de ces îles forme la province de Zéeland (*pays de mer*) et une petite portion de celle du Sud-Holland, et se compose des îles d'*Ysselmonde*, de *Stryen*, de *Beierland* et de *Voorne*, entre le bras septentrional de la Meuse et celui du centre; d'*Over-Flakkée* et de *Goérée*, entre ce dernier et le méridional; de *Schouwen*, de *Duweland* et de *Tholen*, entre la bouche méridionale de la Meuse et l'Escaut oriental; de *Walcheren*, de *Nord-Beveland* et de *Sud-Beveland*, entre l'Escaut oriental et l'oc-

cidental ; enfin , d'*Axeler* et de *Halster*, séparées du continent par d'étroits canaux , qui ont l'Escaut occidental au nord.

POSSESSIONS DANS LES AUTRES PARTIES DU MONDE.

Le royaume des Pays-Bas possède , hors l'Europe , des colonies acquises jadis par la Hollande. Ces colonies sont :

En Asie, dans l'Inde , la place de *Chinsura;* dans le Bengale , celles de *Jaggernaut* et de *Palicole* , sur la côte d'Orixa; celles de *Paliacate*, de *Sadras* et de *Porte-Neve*, sur la côte de Coromandel; enfin, celle du *Tuticorin*, dans le Maduré. — Dans la presqu'île de Malaya , la ville de Malaca. — Dans l'archipel d'Asie , les *îles de la Sonde* et les *Molucques*.

En Afrique, sur la côte de Guinée, les places d'*Axim* ou *Anthony*, le *fort Nassau*, *Achouma* ou *Aquidah*, *Boutrie*, *Taccorary*, *Succondie*, *Chama* ou *Sébastien*, *Commenda*, *S. Yago*, *Mourei*, *Cormantine*, *Apam*, *Barracoe*, *Creveacur*, *Temmana*, *Poney*, *Occo*, *Quitta* et *Petit-Popo*.

En Amérique, dans les Antilles, les îles d'*Aruba*, *Curaçao*, *Bon-Air*, *Saba*, et partie de celle de *Saint-Martin*. — Dans l'Amérique méridionale , la *Guyane hollandaise*.

La surface totale de ces diverses colonies est estimée à 125,000 lieues carrées (cinquante-deux fois plus environ que celle du royaume lui-même) ; et leur population , à 4,000,000 d'âmes seulement.

Nous les décrirons en détail quand nous traiterons de chacune de ces parties du monde.

Les Hollandais possédaient en outre les colonies importantes du *cap de Bonne-Espérance* et de l'*île de Ceylan;* les Anglais s'en sont emparés.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

La nature humide du sol de la Hollande en rend le climat sombre, froid et malsain; celui de la Belgique est plus vif et plus pur, parce que le sol, plus élevé qu'en Hollande, n'est pas, comme celui-ci, constamment couvert d'épais brouillards. La Hollande ne connait guère de végétation que celle des excellens pâturages dont elle est couverte; la Belgique, au contraire, fut de tout temps célèbre par la fertilité de son territoire, source inépuisable de richesse pour ses industrieux habitans. Les grains de toute espèce y abondent; les cantons les moins favorables à la culture du froment

sont couverts par le lin, le chanvre et les pâturages. La culture du tabac a réussi en Hollande; on y recueille aussi la garance.

Le royaume des Pays-Bas, généralement uni, n'offre que peu de produits minéralogiques; mais son sol, amas de débris maritimes formés par les siècles, recèle une grande quantité de mines de tourbe et quelques unes de fer. Les habitans tirent de l'étranger le bois de construction, le charbon de terre, et la plupart des choses utiles ou agréables à la vie.

Les pâturages de la Belgique, et surtout ceux de la Hollande, nourrissent une grande quantité de bœufs et de chevaux recherchés; le royaume fournit aussi une race de brebis dont la laine est fort estimée. Outre les poissons d'eau douce, à peu près les mêmes qu'en France, les Pays-Bas ont des poissons de mer plus gros que ceux de nos côtes.

L'industrie manufacturière des Pays-Bas est l'une des plus florissantes en Europe. On y fabrique les étoffes de laine, de soie et de coton, des toiles fines de toute espèce, la faïence, la poterie et les pipes; ils ont un grand nombre de papeteries, de moulins à huile et à scier les bois, de raffineries de sucre et de sel, de blanchisseries de cire, de tanneries, etc.

Leur commerce, autrefois l'un des premiers du monde, est encore aujourd'hui fort important, quoique bien déchu du rang qu'il occupa jadis. Il consiste principalement en denrées coloniales, épiceries, toiles, grains, fromage, beurre, chanvre, papiers, étoffes de laine, etc. La pêche du hareng et celle de la baleine sont aussi, pour la Hollande, un objet fort important. Enfin les canaux, dont les provinces septentrionales du royaume sont coupées dans tous les sens, favorisent considérablement le commerce intérieur.

Le *royaume des Pays-Bas* ne date que de 1815. Formé de deux parties distinctes, les *sept Provinces-Unies* ou *République hollandaise*, et la *Belgique* ou *Pays-Bas*, ce royaume a conservé quelques parties de leurs anciennes constitutions, fondues et modifiées par une constitution nouvelle et uniforme pour ses dix-neuf provinces. Cette charte nouvelle, créée sur le modèle de la constitution française, a établi deux chambres, l'une élective, l'autre nommée à vie par le roi. La chambre des députés compte cent-dix membres, l'autre ne peut excéder soixante. Le titre hollandais d'*Etats-Généraux* et de *hauts et puissans seigneurs* est conservé au corps législatif. Chaque province élit des Etats particuliers, composés des députés des villes, de l'ordre équestre et des paysans, et chargés des détails de l'administration locale. La liberté individuelle et la liberté de la presse sont garanties, mais le jury a été aboli. Tous les citoyens, quelle que soit leur religion, sont admis aux emplois publics. L'assemblée des Etats-Généraux se tient alternativement dans une ville hollandaise et dans une ville belge. Les provinces de la Belgique sont admises au commerce des colonies sur le même pied que la Hollande.

L'instruction publique est généralement florissante dans les Pays-Bas. La Hollande possède cinq

universités, celles de Leyde, d'Utrecht, de Groningue, d'Hardewick et de Francker; la première surtout est justement célèbre par le grand nombre de savans qu'elle a produits. Une université est aussi établie à Bruxelles.

Le calvinisme est la religion la plus répandue en Hollande, le catholicisme en Belgique; mais une salutaire tolérance a succédé aux haines nationales produites autrefois par la différence des cultes : l'exercice de toutes les autres religions y est libre, et les juifs y sont très nombreux.

La langue hollandaise et la flamande, la première usitée dans les provinces septentrionales du royaume, la seconde dans les provinces méridionales, sont des dialectes du Teuton. En Hollande on parle aussi le français et l'anglais; la langue française est surtout très répandue dans les villes de la Belgique.

Les revenus publics du royaume des Pays-Bas s'élèvent à plus de 180,000,000 de francs. Sa dette est de 1,570,000,000. L'intérêt annuel de cette dette, à 5 pour 100, est de 78,500,000 francs, ou des quatre neuvièmes de son revenu.

Les forces militaires des Pays-Bas sont de 35,000 hommes en temps de paix; ce nombre peut être doublé en temps de guerre. Quoique presque anéantie par les échecs que lui a fait éprouver l'Angleterre, la Hollande peut encore équiper quinze vaisseaux de ligne, six frégates et cent chaloupes canonnières.

HISTORIQUE DE LA GÉOGRAPHIE DES DIFFÉRENS AGES.

La nature du sol de la Hollande et d'une partie de la Belgique, indique assez que ces pays n'ont pu être habités que long-temps après la plupart des autres contrées européennes. La plus ancienne tribu qu'on y trouve est celle des *Kauchen* ou *Cauchi*, d'origine teutonique, qui occupait les rivages de la Mer du Nord, au nord de l'embouchure du Rhin et autour du lac *Flevo*, qui, par la suite, a formé le Zuider-Zée. C'est elle qui donna au pays le nom de *Fries-Land* (*Pays tremblant*, par allusion à sa nature marécageuse), dont les historiens latins ont tiré le nom de *Frisi*, qu'ils appliquèrent aux habitans.

(50 ans avant J.-C.) Une tribu de *Kattes* vient s'établir dans l'île formée par les embranchemens du Rhin, et lui donne le nom de *Batauwer-Land* (*Pays-Bas*), dont les Romains ont fait *Batavie*, en

désignant cette île par le nom d'*insula Batavorum* (partie de la Hollande et de la Gueldre). — Une autre tribu germanique, les *Bructères*, s'établissent entre l'Ems (*Amisus fluv.*), et l'Yssel (*Sala fluv.*), (Gueldre et Over-Yssel). — César étend les limites de l'empire jusqu'au Rhin; l'*île des Bataves* est comprise dans ces limites. — Les *Caninéfates*, tribu batave, occupent une partie de la Hollande propre, sur la mer.

(400 après J.-C.) Dans la division de la Gaule en dix-sept provinces, la *Belgique deuxième* et la *Germanie première* comprennent, entre autres pays, ceux qui, au sud de l'embouchure de la Meuse et sur la gauche du Rhin, forment aujourd'hui la Belgique. Les *Francs Saliens* ont envahi la partie septentrionale de la *Germanie première* (Nord-Brabant, partie septentrionale de Limbourg, partie du grand duché du Bas-Rhin). Le nom des *Bataves*, des *Bructères* et des *Caninéfates* a disparu. Les *Frisons* seuls ont conservé leur indépendance; ils s'étendent au nord de l'embouchure du Rhin, bornés à l'ouest et au nord par l'Océan.

(500) La Belgique, le Luxembourg, la Zéelande et le Brabant hollandais font partie du *royaume des Francs*, qui a pour bornes, au nord, l'embouchure de la Meuse. Au nord de cette rivière et du Rhin, les *Frisiens* ou *Frisons* occupent ce qui forme aujourd'hui les provinces hollandaises, à l'exception du Brabant et de la Zéelande, et une partie du territoire envahi actuellement par le Zuiderzée.

(600) Le *royaume de Soissons*, formé des débris de l'empire de Clovis, s'étend à l'est et au nord jusqu'à la Meuse. Il comprend ainsi, outre la Belgique, la Zéelande et le Brabant. Au nord, le reste du royaume des Pays-Bas est compris dans la *Frise*.

(700) Le *royaume de Neustrie* s'étend jusqu'à l'Escaut, et comprend aiusi la Flandre occidentale et la Zéelande.—Toutes les autres provinces de la Belgique, avec le Luxembourg, la Hollande, Utrecht et Gueldre, sont comprises dans le *royaume d'Austrasie*. Over-Yssel, Drenthen, Frise et Groningue font partie du *royaume saxon*, encore indépendant. La *Frise* est ainsi partagée entre les Saxons et le roi d'Austrasie.

(800) L'empire de Charlemagne englobe dans son étendue tout le territoire du royaume actuel des Pays-Bas. Les uoms de *Zélande* et de *Flandre* paraissent pour la première fois.

(900) Tout le royaume des Pays-Bas, à l'exception de la Flandre occidentale, qui appartient au *royaume de France*, fait partie du *royaume de Germanie*. Le nom de *Lotharingie* ou *Lorraine* s'étend, au nord, jusqu'aux embouchures de la Meuse et du Rhin. La *Frise* s'étend toujours au nord de ces embouchures.

(1100) Toute la Belgique actuelle, à l'exception de la Flandre occidentale, et de plus la Zélande et le Brabant, forment la *Lotharingie inférieure*, détachée de la *supérieure*, et qui fait toujours partie

de l'*Empire Germanique*, de même que la *Hollande*, dont le nom paraît alors, et la *Frise* (Over-Yssel, Drenthen, Frise et Groningue). La Flandre occidentale est comprise dans le *royaume de France*.

(1200) De la *Lotharingie inférieure* a été formé le *duché de Brabant* (Flandre orientale, Zélande, Brabant septentrional et méridional, provinces d'Anvers et de Limbourg). Le *comté de Henegau* (Hainaut), le *duché de Luxembourg* et le *comté de Namur* (provinces correspondantes sous le même nom).— Le *comté de Holland* comprend les provinces de Holland, nord et sud.— La *Frise* comprend Groningue, Drenthen et Frise. — La *seigneurie d'Utrecht*, le *duché de Gueldre*, le *comté de Zutphen*, la *seigneurie d'Over-Yssel*, sont les autres divisions du pays. Toutes ces provinces relèvent, comme dans les trois siècles précédens, de l'*Empire Germanique*.

(1500) Toutes les provinces qui forment le royaume des Pays-Bas, après avoir appartenu, comme fiefs de l'*Empire Germanique*, à la maison de Bourgogne, sont passés, en 1477, dans la maison d'Autriche, par suite du mariage de Marie, héritière du dernier duc de Bourgogne, avec l'archiduc Maximilien. L'empire a même réuni à ces provinces, aux dépens de la couronne de France, toute la *Flandre* et l'*Artois*. Quelques années après (1519), Charles-Quint réunit à ses vastes états la possession des Pays-Bas.

(1579) Le *comté de Hollande*, le *comté de Zélande*, la *seigneurie d'Utrecht*, une partie du *duché de Gueldre*, le *comté de Zutphen*, la *seigneurie d'Over-Yssel*, et celles de *Groningue* et de *Frise* se réunissent par un pacte commun contre la tyrannie espagnole, et forment la *république de Hollande*, dont l'existence date de cette époque. Cette république, désignée aussi par le nom de *Provinces-Unies*, ne se compose que de sept provinces, *Gueldre* et *Zutphen* n'en ayant formé qu'une.—La *Belgique*, toute la *Flandre* et l'*Artois*, avec le *duché de Luxembourg*, appartiennent toujours, sous le nom de *Pays-Bas espagnols*, à la couronne d'Espagne. Toutefois, les *évêchés de Liége*, de *Namur* et de *Limbourg* relèvent de l'*Empire Germanique* (provinces actuelles du même nom).

(1700) La France a acquis, aux dépens des *Pays-Bas espagnols*, une grande partie de la *Flandre* et l'*Artois* (département du Nord et partie de celui du Pas-de-Calais).

(1714) Les Pays-Bas espagnols, cédés à l'Allemagne, prennent le nom de *Pays-Bas autrichiens*.

(1806) Création du *royaume de Hollande* (provinces hollandaises).

(1808) Les Pays-Bas sont cédés à la France, et forment neuf départemens, ceux de la *Lys* (Flandre occidentale), de l'*Escaut* (Flandre orientale), des *Deux-Néthes* (Anvers), de la *Meuse-Inférieure* (Limbourg), de l'*Ourthe* (Liége), des *Forêts* (Luxembourg), de *Sambre-et-Meuse* (Namur), de la *Dyle* (Brabant méridional), et de *Jemmapes* (Hainaut).

(1810) Le *royaume des Pays-Bas* est réuni à l'empire français (9 juillet), et forme huit dépar-

temens, ceux des *Bouches de l'Escaut* (Zélande et partie occidentale du Nord-Brabant), des *Bouches de la Meuse* (Sud-Holland), des *Bouches du Rhin* (partie orientale du Nord-Brabant, partie de la Gueldre), du *Zuiderzée* (Nord-Holland et Utrecht), de l'*Yssel supérieur* (Gueldre), des *Bouches de l'Yssel* (Over-Yssel), de la *Frise* (Frise), et de l'*Ems occidental* (Drenthen et Groningue).

(1814) La *Hollande* et la *Belgique* sont réunies et érigées en royaume, sous le titre de *royaume des Pays-Bas*. Cet Etat a été, depuis cette époque, soumis aux divisions intérieures que nous avons indiquées dans la chorographie.

SUISSE
ou
RÉPUBLIQUE HELVETIQUE

PAR A. M. PERROT

1826.



(Carte N° 30.)

SUISSE

OU

RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE.

Limites : au *nord*, le Rhin, la Wuttach, le lac de Constance; à l'*est*, le Rhin, le mont Rhœticon, les Alpes du Tyrol ou Rhétiques; au *sud*, les Alpes Rhétiques, le lac de Lugano, les Alpes Lépontiennes, le Simplon, les Alpes Pennines, le grand Saint-Bernard, le lac de Genève; à l'*ouest*, le Jura, le Doubs, la Lucelle.

Division politique en vingt-deux cantons, rangés par bassins de mer.

Sur le bassin de la Mer du Nord (bassin du Rhin) : 1. Turgovie; 2. Schaffouse; 3. Saint-Gall; 4. Appenzell; 5. Zurich; 6. Argovie; 7. Bâle; 8. Soleure; 9. Lucerne; 10. Zug; 11. Schwytz; 12. Glaris; 13. Uri; 14. Unterwalden; 15. Berne; 16. Fribourg; 17. Neuf-Châtel.

Sur le bassin de la mer Adriatique (bassin du Tessin): 18. Tessin.

Sur le bassin de la Méditerranée (bassin du Rhône) : 19. Vallais; 20. Genève.

Sur les bassins de la Méditerranée et de la Mer du Nord: 21. Vaud.

Sur les bassins de la Mer du Nord, de la Mer Noire et de l'Adriatique : 22. Grisons.

Accidens naturels communs ou faisant limites.

Ligne du partage des eaux et ses embranchemens.

Montagnes : Alpes des Grisons (Albula, Septimer); Alpes Lépontiennes (Splugen, Gries, Simplon, Rosa); Alpes Bernoises (Furka, Finsteraarhorn, Strubel, Gettenhorn, Diablerets); Jorat (Dôle); Jura, Dodi-Berg, Titlis; mont Pilate, Alpes Rhétiques (Bernina); Alpes Pennines (mont Cervin, grand Saint-Bernard, col de Feret).

Lacs : de Zurich, de Wallenstadt, de Lucerne, de Zug, de Thun, de Brienz, de Neuf-Châtel, de Bienne, de Morat, de Constance, de Genève, Majeur, de Lugano.

Fleuves et Rivières. *Bassin de la Mer du Nord :* le Rhin (*affl. :* l'Albula, la Thur, l'Aar (*affl.* de l'Aar : la Linth ou Limmat, la Reuss, la grande Emeu, la Simmen, la Sanen, la Thielé); la Birse.

Bassin de la Méditerranée : le Rhône.

Bassin de l'Adriatique : le Tessin.

Bassin de la Mer Noire : l'Inn.

SUISSE
OU
RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE.

Limites et étendue : La Suisse s'étend du 45° 48′ au 47° 47′ lat. N., et du 3° 35′ au 8° 4′ long. E. Elle a, *au nord*, le duché de Bade; *à l'ouest*, la France; *au sud*, la Savoie et le Piémont, parties du royaume de Sardaigne; enfin, *à l'est*, le royaume Lombard-Vénitien et le Tyrol, qui font partie de l'empire d'Autriche. Sa plus grande largeur, du nord au sud, est de cinquante lieues, sa plus grande longueur, de soixante-cinq. Sa surface est évaluée à 2,447 lieues carrées, et sa population à 1,700,000 âmes.

DIVISION POLITIQUE EN VINGT-DEUX CANTONS.

La Suisse, telle qu'elle a été définitivement organisée par suite de l'acte du congrès de Vienne de 1815, est maintenant divisée en vingt-deux cantons, sous le titre de *république helvétique*. De ces vingt-deux cantons, dix-sept sont situés sur le bassin de la Mer du Nord, un sur le bassin de la Mer Adriatique, deux sur le bassin de la Méditerranée, et les deux derniers empiètent sur plusieurs de ces divers bassins de mers.

Sur le bassin de la Mer du Nord :

1. *Thurgovie* (*Thurgau*); chef-lieu, *Frauenfeld*, près de la Thur. Villes princ. : *Arbon* (Arbor Felix), sur le lac de Constance; *Bischoffzell*, sur la Thur.

2. *Schaffouse* (*Schaffausen*); chef-lieu, *Schaffouse* ou *Schaffausen*, sur la rive droite du Rhin. Ville princ. : *Stein*, sur le même fleuve.

3. *Saint-Gall* (*Saint-Gallen*); chef-lieu, *Saint-Gall*. Villes princ. : *Rorschach*, sur le lac de Constance; *Wyll*, près de la Thur; *Wallenstadt*, à l'extrémité orientale du lac du même nom; *Sargans*, près du Rhin.

4. *Appenzell;* chef-lieu, *Appenzell*, sur la Sitter.

5. *Zurich;* chef-lieu, *Zurich* (*Turicum*), à l'extrémité septentrionale du lac du même nom. Villes princ. : *Eglisau*, sur le Rhin; *Winterthur* (*Vitodurum*), sur l'Eulach.

6. *Argovie* (*Argau*); chef-lieu, *Aarau*, sur l'Aar. Villes princ. : *Zurzach* (*Forum Tiberii*), sur la gauche du Rhin; *Aarbourg*, sur l'Aar; *Baden* (*aquæ Helveticæ*), sur la Limmat; *Rheinfelden*, sur la gauche du Rhin.

7. *Bâle* (*Basel*); chef-lieu, *Bâle* ou *Basel* (*Basilia*), sur la gauche du Rhin. Ville princ. : *Liesthal*, sur l'Ergheltz.

8. *Soleure* (*Solothurn*); chef-lieu, *Soleure* ou *Solothurn* (*Salodurum*), sur l'Aar. Ville princ. : *Olten*, sur la même rivière.

9. *Lucerne* (*Luzern*); chef-lieu, *Lucerne* ou *Luzern*, à l'extrémité occidentale du lac du même nom. Ville princ. : *Sempach*, sur un lac du même nom.

10. *Zug;* chef-lieu, *Zug*, sur le bord oriental du lac du même nom.

11. *Schweitz* (*Schwyz*); chef-lieu, *Schweitz* ou *Schwyz*, près de la Mytthen.

12. *Glaris* (*Glarus*); chef-lieu, *Glaris* ou *Glarus*, sur la Linth.

13. *Uri;* chef-lieu, *Altorf*, près de l'extrémité sud-est du lac de Lucerne.

14. *Unterwalden;* chef-lieu, *Stanz*, près de l'Aa et du lac de Lucerne. Ville princ. : *Sarnen*, près d'un lac du même nom.

15. *Berne* (*Bern*); chef-lieu, *Berne* ou *Bern*, sur l'Aar. Villes princ. : *Porentruy*, sur la Hall; *Delemont*, sur la Sorne; *Bienne* ou *Biel*, à l'extrémité septentrionale du lac du même nom; *Thun*, à l'extrémité nord-ouest du lac du même nom.

16. *Fribourg* (*Freyburg*); chef-lieu, *Fribourg* ou *Freyburg*, sur la Saane. Ville princ. : *Morat* ou *Muaten*, sur le bord oriental d'un lac du même nom.

17. *Neufchâtel;* chef-lieu, *Neufchâtel*, sur le bord occidental du lac du même nom. Villes princ. : *Vallengin*, *Avenche* (*Aventicum*). Le canton de Neufchâtel appartient à la Prusse.

Sur le bassin de la mer Adriatique :

18. *Tessin;* chef-lieu, *Bellinzona*, près du Tessin. Villes princ. : *Locarno*, sur le lac Majeur; *Lugano*, sur le lac du même nom.

Sur le bassin de la Méditerranée :

19. *Vallais* (*Wallis*); chef-lieu, *Sion*, sur la droite du Rhône. Lieux principaux : *Brigg*, sur la gauche du Rhône, au pied du Simplon; *Martigny* (*Octodurus*), sur le même fleuve; *Saint-Maurice* (*Tennada*), aussi sur le Rhône.

20. *Genève;* chef-lieu, *Genève* (*Geneva*), à l'extrémité sud-ouest du lac Léman ou de Genève, au point de débouchement du Rhône. Lieu princ. : *Carouge*, sur l'Arve, près de Genève.

Sur les bassins de la Méditerranée et de la Mer du Nord :

21. *Vaud;* chef-lieu, *Lausanne* (*Lucus Lausonius*), sur le bord septentrional du lac de Genève. Villes princ. : *Vevay* (*Viviscus*) et *Nyon* (*Col. Equestris Noiodunum*), sur le même lac; *Yverdon* (*Ebrodunum*), à l'extrémité méridionale de celui de Neufchâtel; *Orbe* (*Urba*), sur la rivière du même nom.

Sur les bassins de la Mer du Nord, de la mer Adriatique et de la Mer Noire :

22. *Grisons* (*Granbundten*); chef-lieu, *Coire* ou *Chur* (*Curia*), sur la Plessur, près du Rhin. Villes princ. : *Ilanz,* sur le Rhin; *Meyenfeld* (*Magia*), sur le même fleuve.

ACCIDENS NATURELS COMMUNS OU FAISANT LIMITES.

Ligne du partage des eaux et ses embranchemens ; disposition du terrain ; montagnes.

Point culminant du continent européen, la Suisse sert de point d'appui aux bassins des principales mers qui baignent les extrémités de ce continent. La *grande ligne de faîte européenne,* qui traverse de l'est à l'ouest la partie méridionale de l'Helvétie, y détermine, au nord, la pente du *bassin de la Mer du Nord,* extension de l'Atlantique, tandis que le *bassin de la Mer Noire* à l'est, celui de l'*Adriatique* au sud-est, et celui de la *Méditerranée* au sud, ont là l'origine de leurs cours d'eau principaux. Le *Saint-Gothard* domine cette prodigieuse élévation des terres; de ses flancs s'échappent dans des directions opposées, le Rhin, affluent de la Mer du Nord; le Rhône, de la Méditerranée; le Tessin, du Pô; l'Inn, du Danube.

Après cette idée générale, reprenons plus en détail la description de la *grande ligne de faîte européenne,* et de ses embranchemens principaux.

Dans notre description de la Confédération Germanique et dans celle de l'empire d'Autriche, nous avons conduit cette ligne jusqu'à son entrée dans le pays des Grisons, aux confins du Tyrol, par les 46° 50′ lat. N., et 7° 45′ long. E. Quittant à ce point le nom d'*Arlberg* (Mont de l'Aigle), qu'elle porte depuis les confins du duché de Bade, elle y prend celui d'*Alpes des Grisons,* sous lequel elle traverse, en se dirigeant au sud-ouest, le canton dont elle emprunte le nom. Arrivée au point où l'Inn prend naissance, par les 46° 31′ lat. N., et 7° 18′ long. E., la chaîne tourne droit à l'ouest, d'abord sur les confins des Grisons et de la Valteline, qui fait partie du royaume lombard, ensuite entre le canton du Tessin, et ceux des Grisons et d'Uri, et porte jusqu'au *Saint-Gothard,* par 46° 30′ lat. N. et 6° 20′ long. E., le nom d'*Alpes lépontiennes.* Elle donne naissance, dans cet espace, d'un côté au Tessin, affluent du Pô et de l'Adriatique, de l'autre, aux divers bras dont la réunion près de Coire forme le Rhin. Prenant, au *Saint-Gothard,* la dénomination d'*Alpes bernoises,* elle court,

toujours à l'ouest, sur la limite des cantons de Berne et du Valais, jusqu'à celle des cantons de Vaud et de Fribourg, séparant sous ce nom le bassin du haut Rhône, qui coule au sud, des affluens divers du haut Rhin. Vers le 46° 20′ lat. N. et 4° 50′ long. E., la chaine quitte le nom d'Alpes Bernoises pour celui de *Jorat*, formant au sud le bassin particulier du lac de Genève, qu'elle sépare de celui du lac de Neufchâtel, qui se décharge dans l'Aar et de là dans le Rhin. Arrivée enfin aux limites de la France, par 3° 45′ long. E. et 46° 30′ lat. N., la chaine tourne subitement au nord, et sous le nom de *Mont Jura*, longe, dans une étendue de trente-deux lieues, la frontière occidentale de la Suisse, séparant, dans toute cette étendue, le bassin de l'Aar, affluent du Rhin, de celui du Doubs, qui se jette dans la Saône, affluent du Rhône.

La ligne de faîte que nous venons de décrire est couronnée d'un assez grand nombre de pics ou de sommets particuliers, dont nous devons faire connaître les principaux. Ce sont, en commençant par le nord-est, et procédant vers l'ouest, *dans les Alpes des Grisons :* le *mont Seloreta*, sur la limite du Tyrol, et qui lie l'Arlberg aux montagnes des Grisons; le *Fluela*, le *Scaletta*, l'*Albula*, le *Julier*, enfin le *Septimer*, point de liaison entre les Alpes des Grisons et les Alpes Lépontiennes. — *Dans les Alpes Lépontiennes :* le *Splugen*, le *Saint-Bernardin*, le *Meschelhorn* et le *Luckmanier*. — *Dans les Alpes Bernoises :* le *Fieudo*, le *Furka*, le *Grimsel*, le *Finsteraarhorn*, l'*Eiger*, le *Jungfrau*, le *Tschingelhorn*, l'*Attels*, le *Strubel*, le *Gettenhorn* et le *Diableret*. — *Dans le Jorat :* le *Molesson*, le *mont Tendre*, le *Noir-Mont* et le *Dôle*, qui lie le Jorat au Jura. — Enfin, *dans le Jura :* le *Souchay*, le *Chasseron* et le *Chasseral*.

Cette portion de la grande ligne de faîte européenne, formée des montagnes des Grisons, des Alpes Lépontiennes, des Alpes Bernoises, du Jorat et du Jura, envoie soit au nord, soit au sud, de nombreuses ramifications, qui forment, dans chaque bassin de mer, les bassins spéciaux des principaux fleuves et de leurs affluens. Nous allons indiquer ces ramifications, en décrivant d'abord celles qui courent au nord de la ligne, dans le bassin de la Mer du Nord. La plupart des pics que nous avons nommés plus haut servent de points de liaison entre ces diverses ramifications et la grande chaine dont ces pics font partie.

1° Du mont Seloreta (Alpes des Grisons), par 46° 50′ lat. N., et 7° 47° long. E., un rameau courant au nord-ouest, sur la limite de la Suisse et du Tyrol, vient se terminer sur le Rhin au *mont Falknis*, après avoir séparé le bassin de la Lanquart de celui de l'Ill, toutes deux affluens du Rhin. — 2° Du mont Fluela, au sud-ouest du Seloreta, un second rameau des Grisons court d'abord à l'ouest, entre la Lanquart et l'Albula, jusqu'à la source de la Plessur, qui se jette dans le Rhin près de Coire. Là il se bifurque; une partie gardant sa direction à l'ouest sépare, sous le nom de *Hochwang*, le bassin de la Lanquart de celui de la Plessur; l'autre partie se dirige au sud-ouest, et sépare le bassin de la Plessur de celui de l'Albula. — 3° Un troisième rameau se détache des Alpes lépontiennes au mont

Moschelhorn, et courant au nord-est sur la gauche du haut Rhin, sépare le bassin de ce bras du fleuve de ceux des divers affluens du bas Rhin. — 4° Un quatrième rameau se détache du Saint-Gothard, à la source du bas Rhin, et, courant au nord-est sur la gauche de ce fleuve, dont il sépare le bassin de celui de l'Aar, vient se terminer sur le lac de Constance, vers le point où il reçoit le Rhin. Ce rameau court, dans cette étendue, d'abord sur les confins du canton des Grisons et de ceux d'Uri et de Glaris, sous les noms de *Sixtmadaun*, *Crispal* et de *Dodiberg*, ensuite à travers la partie sud-est de ce dernier, où il porte les noms de *Scheibe*, de *Grauherner* et de *Kuhfirsten;* enfin sur la limite orientale du canton d'Appenzell, qui est enclavé dans celui de Saint-Gall. Ce quatrième rameau envoie vers l'ouest divers embranchemens qui courent entre les bassins de la Sitter et de la Thur, de la Thur et de la Linth, de la Linth et de la Reuss. Dans ce dernier se trouvent les pics de *Schurhorn* et de *Klausen*, sur la limite des cantons de Glaris et d'Uri; de *Glarnisch*, de *Bragel* et de *Mieseren*, sur celle des cantons de Glaris et de Schwytz; de *Fluhbrig*, d'*Eubrig* et de *Mythen*, dans ce dernier; de *Rigi*, dans celui de Zug. — 5° Un cinquième rameau se détache des Alpes bernoises au mont Galenstok, à l'opposé de la source du Rhône, se dirige d'abord au nord sous les noms de *Susten* et de *Titlis*, sur la limite des cantons d'Uri et de Berne, tourne ensuite à l'ouest, et, sous les noms de *Brunig* et de *Rathorn*, sépare le canton de Berne de ceux d'Unterwalden et de Lucerne, se reploie enfin au nord, et longe la rive gauche du petit Emen, d'abord sur les confins des cantons de Berne et de Lucerne, ensuite à travers ce dernier; il porte, en y entrant, le nom de *mont Napf.* Ce rameau sépare le bassin de la Reuss de celui de l'Aar, dont la première est un affluent. Il envoie, à l'ouest, une ramification qui, couvrant au nord les lacs de Brienz et de Thun, sépare le bassin de l'Aar de celui de la grande Emmen, l'un de ses affluens, et, au nord, deux autres ramifications, dont la première, courant sur les confins de Lucerne et d'Unterwalden, se termine au *mont Pilate*, sur le lac de Lucerne, et sépare le bassin de la Sarnen, qui se jette dans ce lac, de celui de la petite Emmen, affluent de la Reuss; et la seconde, détachée du mont Titlis, court sur les confins des cantons d'Unterwalden et d'Uri, et sépare le bassin de l'Aa de celui de la haute Reuss. — 6° Un sixième rameau, se détachant des Alpes bernoises au mont Strubel, court au nord dans le canton de Berne, jusque sur le lac de Thun, et sépare, sous les noms d'*Albrist* et de *Niesen*, le bassin de la Simmen, affluent de ce lac, de celui de la Kander, qui se jette dans la Simmen. — 7° Un septième rameau est jeté vers le nord par les Alpes bernoises, auxquelles il se rattache par le Gettenhorn, et, longeant la rive gauche du haut Simmen, vient se terminer au *Stokhorn*, sur le lac de Thun, après avoir séparé du bassin de la Simmen celui de la Sanen, affluent de l'Aar. Ce rameau court sur la partie sud-ouest du canton de Berne. — 8° Enfin un huitième rameau, connu des anciens sous le nom de *Vocetius Mons*, se détache du Jura dans la partie nord-ouest du canton de Berne, et se diri-

geant au nord-est, d'abord à travers le canton de Soleure, puis sur la limite de ce dernier et de celui de Bâle, entre enfin dans celui d'Argovie, où il se termine sur le Rhin, au point où l'Aar vient s'y jeter. Il porte successivement les noms de *Weisenstein*, *Haut-Hauenstein* et *Bas-Hauenstein*, et sépare le bassin de l'Aar de ceux de la Frik, de l'Ergolz et de la Birse, autres affluens du Rhin. Ce rameau est le dernier de ceux que jette en Suisse la grande ligne de falte, sur le bassin de la Mer du Nord.

Passant ensuite au midi de cette grande ligne, nous y trouvons l'origine de deux rameaux considérables qui prennent une direction opposée. Le premier, sous le nom d'*Alpes Rhétiques*, se détache des Alpes des Grisons au mont Septimer; et courant au nord-est dans la direction de l'Inn, dont il longe la rive droite, entre bientôt dans le Tyrol, où il prend le nom d'Alpes Tyroliennes. Le second se lie aux Alpes Lépontiennes par le St.-Gothard, et se dirige au sud-ouest, sous les noms d'*Alpes Lépontiennes* qu'il conserve jusqu'au *mont Rosa*, par 46° 5′ lat. N. et 5° 30′ long. E., et d'*Alpes Pennines*, qu'il porte ensuite jusqu'au mont Blanc, par 4° 31′ long. E. et 45° 49′ lat. N. Celui-ci sert de limite entre la Suisse et le Piémont, et forme, avec les Alpes Bernoises que nous avons vues plus au nord, la fameuse vallée du Rhône, connue sous le nom de Vallais. Ces deux rameaux et la grande ligne de faîte séparent entre eux trois parties de bassins de mers; le Vallais ou vallée du Rhône, depuis la source de ce fleuve jusqu'à son entrée dans le lac de Genève, et le bassin particulier de ce lac, appartiennent au *bassin de la mer Méditerranée;* le *bassin de la Mer Noire* commence au mont Septimer, et, renfermé entre les Alpes des Grisons et les Alpes Rhétiques, comprend, en Suisse, l'Engadin ou vallée du haut Inn; enfin, entre ces deux rameaux et les Alpes Lépontiennes, s'étend le *bassin de la mer Adriatique,* sur lequel la Suisse n'empiète que par le bassin particulier du Tessin, depuis la source de cette rivière jusqu'à son entrée dans le lac Majeur.

Quelques sommités, soit des Alpes Rhétiques, soit des Lépontiennes et des Pennines, méritent d'être distinguées. Nous citerons, dans les premières, le *Maloya,* près la source de l'Inn; le *mont del Oro* et le *mont Bernina,* tous deux sur les limites de la Vatteline: le premier par 7° 28′, et le second par 7° 42′ long. E.; dans la partie des Alpes Lépontiennes, au sud-ouest du St.-Gothard, le *mont Gries*, sur la limite du canton du Vallais, de celui du Tessin et du Piémont; le *mont Albrun*, le *Maderhorn*, le *Simplon*, le *monte Leone*, le *Mero* et le *mont Fée*. Nous avons déjà mentionné le mont Rosa. Enfin, dans les Alpes Pennines, le *mont Cervin*, le *Combin*, le *Volan*, le *Grand-St.-Bernard* et le *Ferret*, point où la chaîne des Alpes quitte la limite de la Suisse.

Les *glaciers* qui, en Suisse, alimentent les fleuves et les rivières qui y ont leur source, occupent la partie supérieure de la grande chaine des Alpes, depuis le mont Blanc jusqu'aux limites du Tyrol.

On compte, dans cet espace, environ quatre cents glaciers, dont la surface totale est estimée à cent cinquante lieues carrées.

Lacs : *de Zurich*. Ce lac, l'un des plus considérables de la Suisse, appartient en grande partie au canton de Zurich; sa partie supérieure ou orientale est commune à ceux de Schwytz et de St.-Gall. Il a neuf lieues de long, sur une et demie de large environ. Sa profondeur est de six cents pieds, il en a près de treize cents d'élévation au dessus du niveau de la mer (sept fois moins environ que le St.-Gothard). On vante la fertilité et l'agrément de ses rives. La Linth le traverse après avoir reçu l'écoulement du lac de *Wallenstadt*, lequel a plus de trois lieues de longueur, sur moins d'une de largeur, et près de cinq cents pieds de profondeur. Il est situé dans le canton de St.-Gall, sur la limite de celui de Glaris. — *De Lucerne*. Sa situation entre les cantons de Lucerne, de Schwytz, d'Uri et d'Unterwalden, lui fit donner jadis le nom de lac de *Waldstattes* ou des quatre cantons. Il a huit à neuf lieues de long, sur une largeur moyenne de onze cents toises. Ses eaux sont très poissonneuses, et ses environs plus pittoresques que ceux d'aucun autre lac de la Suisse. La rivière de Reuss le traverse. Plus bas, le *lac de Zug* s'écoule dans la même rivière. Celui-ci, sur une longueur de deux à trois lieues, en a près d'une en largeur, et vingt à trente toises seulement de profondeur. Il appartient tout entier au canton dont il porte le nom, quoique celui de Lucerne touche à sa partie occidentale.—*De Thun*. Quatre lieues et demie de longueur, sur une largeur de dix-sept cents toises. L'Aar le traverse après avoir traversé déjà celui de *Brienz*, situé à une lieue plus à l'est. Ce dernier a trois lieues et demie de longueur et près d'une lieue de large. L'un et l'autre appartiennent au canton de Berne. — *De Neufchâtel;* entre les cantons de Vaud, de Neufchâtel et de Fribourg. Ce lac, le plus considérable de la Suisse après ceux de Genève et de Constance, a huit lieues de long, sur une et demie de largeur moyenne. Il reçoit, au sud, l'Orbe, par laquelle le *lac de Jeux* communique avec lui, et se décharge, au nord, dans celui de *Bienne* par la Thiele, qui va, plus bas, se jeter dans l'Aar. Cette rivière d'Orbe arrose la fameuse *vallée de Jeux*, resserrée entre le Jura à l'ouest, et le Jorat à l'est. Le lac de Bienne a près de quatre lieues de longueur et moins d'une en largeur; il appartient au canton de Berne. Celui de Neufchâtel a quatre cents pieds de profondeur, et s'élève de quinze cents au dessus du niveau des eaux de la mer. — Le *lac Merat* communique à celui de Neufchâtel par la Sauge; il est sur la limite d'une dépendance du canton de Vaud et de celui de Fribourg. Sa longueur est de deux lieues, et sa largeur de moins d'une.

Fleuves et Rivières. Tout l'espace circonscrit par les montagnes du Jura et du Jorat, les Alpes Bernoises, les Lépontiennes, et celles des Grisons, étant situé sur le bassin de la Mer du Nord, et cet espace comprenant la Suisse presque entière, la majeure partie des rivières qui coulent au fond de ses nombreuses vallées appartient à ce bassin. Toutes se rendent dans le Rhin.

Bassin de la Mer du Nord : Le *Rhin* (*V.* deuxième partie, page 106), formé de trois branches principales qui se sont réunies au sud-ouest de Coire, ce fleuve coule alors vers le nord, d'abord dans le canton des Grisons, ensuite sur la limite de celui de St.-Gall et du Tyrol, et se jette dans le lac de Constance qu'il traverse. Jusqu'ici les seules rivières dignes de remarque qu'il ait reçues sont, par sa rive droite, celle de *Lanquart*, qui sort du mont Seloreta ; celle de *Plessur*, qui sort du mont Stuz et baigne Coire ; et celle d'*Albula*, qui prend naissance au mont Fluela. Ce trois rivières, issues des Alpes des Grisons, coulent à l'ouest et appartiennent à ce canton.

Sorti du lac de Constance, le Rhin coule droit à l'ouest jusqu'à Bâle. Cette partie du cours du fleuve sert de limite à la Suisse, qu'elle sépare du grand duché de Bade, en exceptant toutefois le canton de Schaffouse situé au nord du fleuve. Sa rive gauche est donc la seule, généralement parlant, qui, de ce côté, appartienne à la Suisse. Ses affluens sont : la *Thur*, qui reçoit la *Sitter;* la *Tess*, la *Glatt*, qui traverse le lac de *Gryffen;* l'*Aar*, grossie des eaux d'un grand nombre d'autres rivières ; la *Frik*, l'*Ergolz*, la *Birse*, grossie des eaux de la *Lucelle* et de la *Forne ;* enfin la *Birsick*, qui se jette dans le Rhin à Bâle.

De tous ces affluens, le plus considérable est l'*Aar*. C'est, après le Rhin, la plus grande rivière de la Suisse. Sortie du glacier de l'Aar, dans les Alpes Bernoises, elle se dirige d'abord au nord, puis au nord-ouest. Elle traverse alors les lacs de Brienz et de Thun, et reprend, à l'issue de ce dernier, son cours au nord-ouest jusqu'à Berne. Là, elle se reploie à l'ouest, puis au nord jusqu'au point où elle reçoit la *Thim*, qui lui apporte les eaux des lacs de Joux, de Neufchâtel, de Morat et de Bienne. De ce point, elle se dirige au nord-est, et sortant bientôt du canton de Berne, auquel elle a appartenu jusqu'ici, elle arrose ceux de Soleure et d'Argovie avant de se jeter dans le Rhin. Ses principaux affluens sont, par la rive droite, la *Sulg*, le *Grand-Emen*, qui lui-même reçoit la *This;* la *Wigeren*, la *Sure*, qui traverse le lac de Sempach, et reçoit ensuite la rivière de *Winen;* la *Halwyl*, qui traverse le lac du même nom et celui de Richen; la *Reuss*, qui traverse le lac de Lucerne, et a pour principaux affluens la rivière de *Sarnen*, qui se jette dans ce lac; le *Petit-Emen* et la *Lore*, par laquelle elle reçoit les eaux des lacs de Zug et d'Eger ; enfin, la *Limmat* qui, avant son entrée dans le lac de Zurich, porte le nom de *Linth*. La Linth porte à ce lac les eaux de celui de Wallenstadt ; à son issue elle reçoit la *Sil*.

Bassin de la Méditerranée : Le Rhône est la seule rivière que nous ayons à nommer dans cette portion de la Suisse. Il sort du mont Furka, l'un des contreforts du St.-Gothard, et coule, du nord-est au sud-ouest, dans le centre du Vallais, immense vallée formée par les Alpes Pennines et Lépontiennes, et les Bernoises. A Martigny, il se reploie subitement au nord nord-ouest jusqu'à son entrée dans le lac de Genève qu'il traverse. A son issue de ce lac, il arrose, dans l'espace de quelques lieues,

le canton de Genève jusqu'à son entrée en France. On porte à plus de quatre-vingts le nombre de ruisseaux ou de torrens qu'il reçoit avant d'entrer dans le lac de Genève; mais aucun d'eux ne mérite d'être cité ici. La côte septentrionale de ce lac est la seule qui appartienne à la Suisse; un assez grand nombre de ruisseaux sortis lu Jorat viennent s'y perdre. Enfin, immédiatement après son issue du lac de Genève, il reçoit les eaux de l'*Arve*, dont le cours appartient à la Savoie (*V*. deuxième partie, page 109).

Bassin de la mer Adriatique: Le *Tessin* est la seule rivière notable de ce bassin qui appartienne à la Suisse. Formée d'un assez grand nombre de sources, elle se dirige au sud-est à travers le canton auquel elle donne son nom, et, après avoir reçu quelques cours d'eau peu remarquables, elle se jette dans le lac Majeur, dont elle ressort ensuite pour se perdre dans le Pô (*V*. deuxième partie, page 111).

Bassin de la Mer Noire: Le mont Julier, dans les Alpes des Grisons, donne naissance à l'*Inn* qui se dirige au nord-est, et va, plus loin, rejoindre le Danube (*V*. deuxième partie, page 111). La longueur du cours de l'Inn, l'importance de cette rivière, le point où elle prend sa source, qui peut être considéré comme le réservoir et l'aliment des plus considérables fleuves de l'Europe occidentale, semblent devoir lui assigner aux yeux des géographes un rang de primauté sur le bras du fleuve auquel elle se joint, et qui, sorti des montagnes de la Souabe, porte le nom de Danube; au reste, ce n'est pas ici le lieu d'insister sur cette idée.

La portion du cours de l'Inn, qui appartient au canton des Grisons, y arrose une belle vallée connue sous le nom d'Engadin, et divisée en haute et en basse. Elle n'y reçoit que des ruisseaux peu remarquables.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Nulle part la nature ne s'est montrée plus grande, plus majestueuse, plus terrible, et pourtant plus attrayante qu'en Suisse. Dans un espace de deux degrés de latitude, sur quatre de longitude, elle semble s'être plu à réunir tout ce qui peut émouvoir l'âme du voyageur, le frapper des impressions les plus fortes, les plus inattendues; chaque pas qu'il fait au milieu de ce prodigieux amas de montagnes, fait succéder aux tableaux qui l'avaient étonné et charmé jusqu'alors d'autres tableaux

non moins pittoresques et toujours nouveaux. Circonscrite entre le Jura et les Alpes, la Suisse peut être considérée comme un plateau élevé, réservoir des plus grands cours d'eau européens qu'elle alimente de ses inépuisables et immenses glaciers. Les montagnes qui couronnent ce plateau envoient dans tous les sens une foule de ramifications qui coupent le pays en une infinité de vallées, étroites et profondes dans la région la plus élevée, plus larges et moins encaissées à mesure qu'elles s'éloignent des grandes chaînes auxquelles toutes se rattachent. Cette disposition éminemment montagneuse du terrain produit dans le climat et dans le sol une variété prodigieuse. Une excursion d'un seul jour peut faire ressentir au voyageur et le froid glacial des régions polaires et la chaleur brûlante des tropiques. En général l'hiver y est froid à cause des neiges perpétuelles dont ses montagnes sont couronnées; l'été y varie singulièrement par suite de l'inégalité du sol. Souvent on récolte sur les flancs d'une montagne, tandis que le laboureur ensemence sur la pente opposée.

Sujette à tous les climats, la Suisse présente aussi les productions de toutes les latitudes. Les grains de toute espèce, le chanvre et le lin; les vins et les pommes; les poires, les noix, les cerises, les prunes et les châtaignes, y viennent abondamment. Elle produit des bois de construction, de charpente et de chauffage; enfin ses montagnes renferment des simples et des plantes médicinales les plus utiles et les plus précieuses. Quelquefois on aperçoit avec étonnement de riches moissons sur des montagnes escarpées, et où l'on a peine à concevoir que les chevaux du laboureur aient pu parvenir. Le travail et l'industrie ont vaincu, dans un grand nombre de cantons, les difficultés que la nature semblait opposer au défrichement du sol.

Les nombreux et excellens pâturages de quelques parties de la Suisse, nourrissent une grande quantité de bestiaux de toute espèce; le beurre et le fromage qu'elle exporte sont justement renommés.

Dans un pays qui semble avoir été le théâtre des plus terribles commotions de la nature, on doit s'attendre à rencontrer de nombreuses productions minérales; ses montagnes présentent en effet, sous ce rapport, des richesses dans tous les genres: on y distingue surtout les mines de fer, de cuivre et de plomb; celles de zinc, de cobalt, de bismuth, d'antimoine, d'arsénic, de soufre et de cristal; elles renferment aussi des carrières de marbre, d'albâtre et d'ardoises.

Les sources minérales y sont fréquentes; plusieurs rivières charrient de l'or.

Entre les animaux que nourrit la Suisse, on distingue, outre les bestiaux, des lièvres blancs, des bouquetins et des chamois, dont la chasse dans les montagnes offre tant d'attrait et tant de dangers. Le sommet des montagnes est surmonté souvent par l'aigle majestueux, dont les ailes présentent, étant déployées, une envergure de quinze pieds. La loutre et le castor se rencontrent dans quelques cantons. Ses nombreux lacs sont généralement très poissonneux.

L'industrie des cantons occidentaux de la Suisse porte principalement sur les manufactures de soieries, de velours, de draps, de mousselines, d'indiennes, de cotonnades, de tissus de lin et de chanvre; de basins, de mouchoirs, de galons, de gants et de rubans. On y fabrique des armes, des objets de quincaillerie, de papeterie et d'horlogerie, etc. Le commerce de la république consiste principalement en bestiaux et chevaux; en cuirs, peaux, et produits divers de ses manufactures d'étoffes de laine, de fil, de coton ou de soie; en fromages, kirschwasser et plantes médicinales; en objets d'horlogerie, en marbres, en cristaux et en salpêtre.

Les treize cantons qui composaient primitivement la république helvétique (*V.* ci-dessous l'historique de la géographie), étaient autant de petites républiques unies par un pacte fédératif; mais indépendantes les unes des autres, et soumises à une administration non uniforme. Ceux de Berne, de Zurich, de Lucerne, de Fribourg, de Soleure, de Bâle et de Schaffouse, étaient aristocratiques, quoique avec des nuances différentes; les formes démocratiques étaient en vigueur dans les cantons de Glaris, d'Appenzell, d'Underwalden, de Schwitz, de Zug et d'Uri. Ces quatre derniers furent le berceau de l'indépendance helvétique. Plusieurs de ces cantons avaient des pays *sujets* et d'autres *alliés;* ces différens pays, réunis par un nouveau pacte et sous le protectorat de la France d'abord, ensuite organisés par les souverains réunis à Vienne, en 1815, forment aujourd'hui vingt-deux cantons, avec le titre de *république helvétique*. Ces cantons sont autant de républiques indépendantes, mais réunies par un pacte commun. Une diète annuelle, composée des députés de chacun d'eux, et dont l'objet est de régler les objets d'une utilité ou d'un intérêt général, doit se réunir successivement à Berne, à Fribourg, à Soleure, à Bâle, à Lucerne et à Zurich. Le président de la diète devient, en quelque sorte, pendant le temps de son exercice, le chef de la confédération. L'administration intérieure de chaque canton est réglée par des magistrats qu'élit le peuple.

La langue parlée en Suisse est l'allemande : elle est mélangée de français dans les cantons occidentaux, et d'italien dans ceux qui avoisinent l'Italie.

La Suisse renferme cinq universités : celles de Bâle, de Berne, de Lausanne, de Zurich et de Genève. Elle a produit un assez grand nombre de savans dans tous les genres. L'instruction primaire y est généralement répandue.

La majeure partie des cantons suisses professe la religion réformée; ceux d'Uri, de Schwitz, d'Underwalden, de Zug, de Fribourg et de Schaffouse, sont catholiques; les deux cultes sont répandus dans ceux de Glaris et d'Appenzell.

La force militaire intérieure de la Suisse, non compris la milice, est de dix-huit mille hommes, dont la levée est répartie proportionnellement sur chacun des cantons. Chaque habitant naît soldat, et doit être toujours prêt à prendre les armes pour la défense du pays. Les Suisses peuvent, avec

la permission de leurs magistrats respectifs, prendre du service à l'étranger; cette coutume, introduite en Suisse depuis trois siècles et demi, n'est pas ce que nous louerons dans son administration.

HISTORIQUE DE LA GÉOGRAPHIE DES DIFFÉRENS AGES.

(An 1er de l'ère chrétienne.) L'Helvétie, soumise par César à la puissance romaine, était dès lors partagée en quatre cantons ou *pagi* indépendans, mais unis pour la défense commune : c'est le germe de sa constitution future. Comprise dans la Gaule, elle n'avait pas l'étendue de la Suisse actuelle. Bornée à l'est par la *Rhétie*, cette dernière province comprenait ce qui forme aujourd'hui les cantons de Thurgovie, de St.-Gall, d'Appenzell, de Glaris et des Grisons. Ce qui forme aujourd'hui le canton du Tessin était occupé par les *Lépontiens*, et était compris dans les limites de l'Italie. Le Vallais faisait partie de la Gaule, sous le nom de *Vallis Pennina*, et était occupé par trois peuples : les *Viberi* à l'est, à partir de la source du Rhône et sur les deux rives du fleuve; les *Veragri* à l'ouest, sur la rive gauche du Rhône et au nord-est du Grand-St.-Bernard; les *Seduni*, au nord des précédens et sur la droite du fleuve : Sion conserve les vestiges de leur nom. Au nord, le canton de Bâle, la partie de celui d'Argovie à la gauche de l'Aar, ainsi qu'une portion de ceux de Soleure et de Berne, faisaient partie du territoire des *Rauraques*, peuple celtique, différent des Helvétiens. Ainsi l'*Helvétie*, proprement dite, avait pour borne, *au nord*, le Rhin; *à l'est*, la Rhétie, dans les limites que nous avons indiquées; *au sud*, le St.-Gothard, les Alpes Bernoises et le lac Leman; enfin, *à l'ouest*, le Jura et le *mont Vocetius* (*V.* ci-dessus, p. 490).

(300) Après la division des Gaules en dix-sept provinces, l'*Helvétie*, dans les limites que nous venons de lui assigner, se trouve comprise, avec le territoire des *Rauraques*, dans la *Grande-Séquanoise*, qui s'étendait, à l'ouest, jusqu'à la Saône. Le *Vallis Pennina*, fait partie d'une autre province gauloise, désignée sous le nom d'*Alpes Grecques et Pennines*.

(400) Dans la grande division de l'empire romain d'occident, en six préfectures générales, celles d'*Afrique*, d'*Espagne*, d'*Italie*, d'*Illyrie*, des *Gaules* et de *Bretagne*; la partie orientale de la Suisse, que nous avons vue faire partie de la Rhétie, est comprise alors dans la *préfecture d'Italie*. La *préfecture des Gaules* englobe l'*Helvétie* et la province des *Alpes Pennines*.

(500) Désolée et ravagée par les Barbares qui, dans le siècle précédent, vinrent du nord mettre fin à l'empire romain en Europe, la Suisse est maintenant partagée entre trois peuples. Ce qui forme aujourd'hui les cantons de Soleure, de Bâle, d'Argovie, de Lucerne, de Zurich, de Schaffouse, de Thurgovie, de St.-Gall, d'Appenzell, de Glaris, de Schwytz, de Zug, d'Unterwalden, et la partie des Grisons, à la gauche du Rhin, fait partie du *royaume des Francs,* fondé par Clovis : le nom d'*Alemannie,* dont l'origine est entre le Rhin et la Neckar, est étendu jusque dans cette partie de l'Helvétie. A l'ouest de la portion de l'Helvétie que nous venons d'indiquer, le reste de cette contrée, ainsi que la vallée Pennine, est compris dans le *royaume des Bourguignons.* La partie des Grisons, à l'est du Rhin, ainsi que la vallée du Tessin ou pays des *Lépontiens,* se trouve renfermée dans les limites de celui des *Ostrogoths,* dont le siége principal est en Italie.

(600) Le *royaume de Bourgogne* a étendu ses limites et comprend, en Suisse, outre ce qu'il possédait déjà, ce qui faisait partie, dans le siècle précédent, du royaume des Francs. Toutefois, il faut en déduire ce qui avait autrefois fait partie de la Rhétie (*V.* la géographie du premier siècle), qui est, à l'époque où nous sommes parvenus, compris dans le *royaume d'Austrasie,* l'un de ceux qui furent formés par les enfans de Clovis. Cette partie de l'Helvétie y est comprise dans le *duché d'Alemannie.* — Les *Lombards* ont remplacé les Ostrogoths dans la partie de l'Helvétie qui, dans le siècle précédent, était soumise à ces derniers.

(700) Le *royaume d'Austrasie* s'est agrandi en Helvétie, où il comprend ce qui forme maintenant les cantons de Bâle, de Soleure, de Lucerne, d'Unterwalden, d'Uri, de Schwitz, de Zug, d'Argovie, de Zurich, de Schaffouse, de Thurgovie, d'Appenzell, de St.-Gall, de Glaris et des Grisons. Le reste de l'Helvétie, à l'ouest, est compris dans les royaumes réunis *de Neustrie et de Bourgogne.* La vallée du haut Tessin fait partie, comme dans le siècle précédent, du *royaume des Lombards* établi en Italie.

(800) L'*Helvétie* est englobée dans le vaste empire de Charlemagne. Sa partie orientale fait partie du *duché d'Allemagne;* sa partie occidentale, de celui de *Bourgogne.*

(900) Un état particulier, formé des débris de l'empire de Charlemagne, sous le titre de *royaume de Bourgogne Transjurane,* comprend toute la partie occidentale de l'Helvétie. — Les cantons actuels de Schaffouse, Thurgovie, St.-Gall, Appenzell, Glaris et Grisons, font partie du *duché d'Allemagne,* l'une des divisions du *royaume de Germanie.*

(1000) L'*Empire-Romain-Germanique* s'est accru, en Helvétie, de ce qui correspond aux cantons de Zurich, de Zug, de Schwitz et d'Uri. Le reste de la contrée appartient toujours au nouveau *royaume de Bourgogne,* appelé aussi *royaume d'Arles.* C'est de cette époque que date la fondation du plus grand nombre de villes et de châteaux en Suisse.

(1100) L'*Empire-Germanique* ayant acquis le royaume de Bourgogne, l'Helvétie tout entière s'y trouve comprise. Cette époque est principalement celle de l'administration féodale.

(1315) Révolte des trois cantons, de *Schwitz*, *Uri* et *Underwalden*, contre la tyrannie des gouverneurs autrichiens. Première ligue de ces trois cantons, désignés sous le nom général de *Waldstætten* ou cantons des bois. Origine de l'indépendance de l'Helvétie. Les habitans du canton de *Schwitz* donnèrent leur nom à ce nouvel état, et ce nom s'étendit plus tard à toute l'antique Helvétie.

(1332) Le canton de *Lucerne* entre dans la confédération des Waldstœtten.

(1350) Admission du canton de *Zurich* dans la confédération. — (1351) *Glaris* y est aussi admise. —(1352) Les cantons de *Berne* et de *Zug* entrent dans la confédération Suisse. —(1481) Les cantons de *Fribourg* et de *Soleure* sont admis dans la confédération. —(1501) Admission, dans la confédération, des cantons de *Bâle* et de *Schaffouse*.

(1513) Par l'admission du canton d'*Appenzell* au nombre des confédérés, la république se trouve définitivement composée de treize cantons. Chacun de ces cantons eut des *pays sujets* et des *pays alliés*. La vallée du Tessin fait partie du *duché de Milan*.

(1520) François Ier cède aux Suisses les *bailliages italiens*, c'est-à-dire ce qui forme aujourd'hui le canton du Tessin.

(1600) Tout le pays des *Grisons* et la *Valteline* (comprise aujourd'hui dans le royaume Lombard) sont soumis aux Suisses.

(1646) L'indépendance de la Suisse et son existence politique est reconnue par l'empereur à la paix de Westphalie.

(1811) La Suisse, sous le titre de *république helvétique*, sous le protectorat de l'empire français, a été unie à la confédération du Rhin. — Genève et son territoire, qui forme aujourd'hui un des cantons de la république, fait partie d'un département français, de celui du *Léman*.

(1815) La Suisse est définitivement organisée, au congrès de Vienne, en république fédérative indépendante, et divisée en vingt-deux cantons, telle que nous l'avons décrite.

ERRATUM : *page* 223, *ligne* 19, l'Océan Atlantique, *lisez* : l'Océan Glacial.

FRANCE

PAR A. M. PERROT,

1826

ANGLETERRE

LA MANCHE

Pas de Calais

CORSE

86

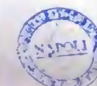
OCÉAN ATLANTIQUE

GOLFE DE GASCOGNE

GOLFE DU LION

MER MÉDITERRANÉE

ESPAGNE



(Carte N° 31.)

FRANCE.



Capitale : Paris.

Limites : Au *nord*, la Lauter, la Lys, le Pas-de-Calais, la Manche ; à l'*ouest*, l'Océan Atlantique, le golfe de Gascogne ; au *sud*, la Bidassoa, les Pyrénées, le golfe du Lion, la Méditerranée ; à l'*est*, le Var, l'Esteron, les Alpes, le Guiers, le Rhône, le Jura, le Doubs, la Lucelle, le Rhin.

Ligne de partage des eaux et ses embranchemens.

Divisions administratives en quatre-vingt-six départemens, rangés par bassins de mer.

Sur le bassin de la Mer du Nord (au N. E. et au N.). *Bassin du Rhin* : 1. Haut-Rhin ; 2. Bas-Rhin ; 3. Moselle ; 4. Meurthe ; 5. Vosges. — 6. Nord.

Sur les bassins de la Mer du Nord et de la Manche (au N.) : 7. Meuse ; 8. Ardennes ; 9. Pas-de-Calais.

Sur le bassin de la Manche (au N. et au centre) : 10. Somme. — *Bassin de la Seine* : 11. Seine-Inférieure ; 12. Oise ; 13. Seine ; 14. Seine-et-Oise ; 15. Aisne ; 16. Seine-et-Marne ; 17. Marne ; 18. Aube ; 19. Haute-Marne ; 20. Yonne ; 21. Eure. — 22. Calvados ; 23. Manche.

Sur les bassins de la Manche et de l'Atlantique (au N. O.) : 24. Eure-et-Loir ; 25. Orne ; 26. Ille-et-Vilaine ; 27. Côtes-du-Nord ; 28. Finistère.

Sur le bassin de l'Atlantique (au centre et à l'O.) : 29 Morbihan. — *Bassin de la Loire* : 30. Loire-Inférieure ; 31. Maine-et-Loire ; 32. Mayenne ; 33. Sarthe ; 34. Indre-et-Loire ; 35. Loir-et-Cher ; 36. Loiret ; 37. Nièvre ; 38. Loire ; 39. Haute-Loire ; 40. Puy-de-Dôme ; 41. Allier ; 42. Creuse ; 43. Haute-Vienne ; 44. Vienne ; 45. Indre ; 46. Cher. — 47. Vendée ; 48. Deux-Sèvres ; 49. Charente-Inférieure ; 50. Charente. — *Bassin de la Garonne* : 51. Gironde ; 52. Dordogne ; 53. Corrèze, 54. Cantal ; 55. Lozère ; 56. Aveyron ; 57. Tarn ; 58. Tarn-et-Garonne ; 59. Lot ; 60. Lot-et-Garonne ; 61. Gers ; 62. Haute-Garonne ; 63. Arriège. — *Bassin de l'Adour* : 64. Landes ; 65. Basses-Pyrénées ; 66. Hautes-Pyrénées.

Sur les bassins de la Manche et de la Méditerranée : 67. Côtes-d'Or.

Sur le bassin de la Méditerranée : 68. Pyrénées-Orientales ; 69. Aude ; 70. Hérault. — *Bassin du Rhône* : 71. Gard ; 72. Ardèche ; 73. Rhône ; 74. Saône-et-Loire ; 75. Haute-Saône ; 76. Doubs ; 77. Jura ; 78. Ain ; 79. Isère ; 80. Drôme ; 81. Vaucluse ; 82. Bouches-du-Rhône ; 83. Basses-Alpes ; 84. Hautes-Alpes ; 85. Var. — *Dans la Méditerranée* : 86. Corse (Ile).

Nota. Outre le numéro, le nom de l'accident naturel donné au département s'y trouve inscrit.

Accidens naturels communs, ou faisant limites.

Baies et Golfes. *Manche* : Baie de Saint-Brieuc. — *Atlantique* : Baie de Brest, le Morbihan. — *Méditerranée* : Golfe du Lion.

Détroits : Pertuis-Breton, Pertuis-d'Antioche.

Caps. *Manche* : de Gris-Nez, d'Antifer, de la Hève, de Barfleur, de la Hague, du Sillon. — *Atlantique* : Finistère, du Raz, de Penmarch. — *Méditerranée* : Serbères, de Camaral.

Montagnes : Jura, Cévennes (Lozère), Pyrénées, Alpes, Côte-d'Or, les Vosges, du Forez, Mont-d'Or, Cantal, Margeride.

Lacs : de Berre, de Valcarès, de Thau, du Sigean, de Grand-lieu, de Carcans.

Fleuves et Rivières. *Bassin de la Méditerranée* : Aude, Hérault, Rhône (*affl.* : Gard, Ardèche, Saône (*affl.* : de la Saône : Doubs) ; Ain, Isère, Drôme, Durance). — *Bassin de la Mer du Nord.* Affluens de la rive gauche du Rhin : Ill, Moselle (*affl.* de la Moselle : Meurthe, Sarre) ; Meuse (*affl.* de la Meuse : Sambre) ; Escaut (*affl.* de l'Escaut : Lys). — *Bassin de la Manche* : Somme, Seine (*affl.* : Oise (*affl.* de l'Oise : Aisne) ; Marne, Aube, Yonne, Eure) ; Orne. — *Bassin de l'Atlantique* : Vilaine (*affl.* : Ille) ; Loire (*affl.* : Maine (*affl.* du Maine : Mayenne, Loir (*affl.* du Loir : Sarthe) ; Nièvre, Allier, Loiret, Cher, Indre, Vienne (*affl.* de la Vienne : Creuse) ; Sèvre nantaise) ; Sèvre niortaise, Charente, Garonne (*affl.* : Dordogne (*affl.* de la Dordogne : Vézère (*affl.* de la Vézère : Corrèze) ; Lot, Tarn (*affl.* du Tarn : Aveyron) ; Arriège, Gers) ; Adour.

Iles. *Manche* : Rochers du Calvados, Aurigny, Guernesey, Jersey. — *Atlantique* : Ouessant, Sein, Croix, Belle-Ile, Noirmoutier, Yeu, Ré, Oléron. — *Méditerranée* : Hières, Corse.

FRANCE.

Limites et étendue. La France est bornée, *au nord*, par le cercle du Rhin ou Bavière rhénane, dont la sépare une partie du cours de la *Lauter;* par le grand duché du Bas-Rhin, qui fait partie des états du roi de Prusse ; par le royaume des Pays-Bas ; par la *Mer du Nord*, qui baigne un de ses départemens , celui du Nord ; par le *Pas-de-Calais*, qui la sépare de l'Angleterre ; enfin, par la *Manche*, qui lui est commune avec cette même Angleterre. L'*Océan Atlantique* baigne ses côtes occidentales ; *au sud*, la chaîne des *Pyrénées* lui sert de limite du côté de l'Espagne, et la *Méditerranée* succède à cette chaîne; enfin, le royaume de Sardaigne, dont la séparent les *Alpes;* la Suisse, dont la sépare le *Jura;* et le *Rhin*, qui la sépare du grand duché de Bade, sont ses limites *à l'est*. Sa plus grande longueur, du nord au sud, depuis Bellegarde , près de Perpignan , jusqu'à Dunkerque , est de 220 lieues ; sa plus grande largeur, de 215 , depuis l'embouchure de la Lauter, dans le Rhin , jusqu'au cap Finistère , département du Finistère. Sa largeur moyenne, du Jura ou des Alpes à l'Atlantique, est de 140 à 150 lieues.

La surface du royaume est évaluée à 26,809 lieues carrées; et sa population, à 31,000,000 d'âmes.

DIVISION ADMINISTRATIVE EN QUATRE-VINGT-SIX DÉPARTEMENS.

La France est divisée aujourd'hui en quatre-vingt-six *départemens* ou *préfectures*, dont la superficie est à peu près uniforme quant à l'étendue, et qui, pour la plupart, prennent leur nom de quelque accident géographique. Chacun d'eux est subdivisé en *arrondissemens* ou *sous-préfectures*, celles-ci en *cantons*, et les cantons en *communes*.

Voici la nomenclature des quatre-vingt-six départemens, rangés selon l'ordre des bassins de mers sur lesquels ils sont situés. Ces bassins sont ceux de la *Mer du Nord*, de la *Manche*, de l'*Océan Atlantique* et de la *mer Méditerranée* (*V.* plus bas).

Sur le bassin de la Mer du Nord (au nord-est et au nord) : 1. *Haut-Rhin;* chef-lieu , *Colmar*, sur la Lauch , près de son embouchure dans l'Ill. *Sous-préfectures*, Befford , sur la Savouraise ; *Alt-Kirch*, sur l'Ill.

2. *Bas-Rhin;* chef-lieu, *Strasbourg* (*Argentoratum*), sur l'Ill et la rive gauche du Rhin. *Sous-P. :* Haguenau, sur la Moder; Saverne (*Taberna*), sur la Zorn; Schelestatt, près de l'Ill.

3. *Moselle;* chef-lieu, *Metz* (*Mediomatrici*, antè *Divodurum*), sur la Moselle, au confluent de la Seille. *Sous-P. :* Briey, sur le Vagot; Thionville (*Caranusca*), sur la Moselle; Sarreguemines, sur la Sarre.

4. *Meurthe;* chef-lieu, *Nancy*, près la rive gauche de la Meurthe. *Sous-P. :* Château-Salins, sur la Petite-Seille; Sarrebourg (*Pons Saravi*), sur la Sarre; Lunéville, sur la Meurthe, au confluent de la Vezouse; Toul (*Tullum*), sur la Moselle.

5. *Vosges* (1); chef-lieu, *Epinal*, sur la Moselle. *Sous-P. :* Neufchâteau, sur la Mouzon; Mirecourt, sur la Medon; St.-Dié, sur la Meurthe; Remiremont, sur la Moselle.

6. *Nord;* chef-lieu, *Lille*, sur la Deule. *Sous-P. :* Dunkerque, avec un port; Hazebrouck, sur un canal; Douay, sur la Scarpe; Cambray (*Camaracum*), sur l'Escaut; Avesnes, sur la Grande-Helpe.

Sur les bassins de la Mer du Nord et de la Manche (au nord):

7. *Meuse;* chef-lieu, *Bar-le-Duc*, sur l'Ornain. *Sous-P. :* Montmédy, sur la Chiers; Verdun (*Veredunum*), sur la Meuse; Commercy, sur la même rivière.

8. *Ardennes;* chef-lieu, *Mézières*, sur la Meuse. *Sous-P. :* Vouziers, sur l'Aisne; Rocroy; Sédan, sur la Meuse; Rethel, sur l'Aisne.

9. *Pas-de-Calais;* chef-lieu, *Arras* (*Atrebates*, antè *Nemetacum*), sur la Scarpe. *Sous-P. :* Montreuil, près de la Canche; Boulogne (*Bononia*, antè *Gesoriacum*), sur la Manche, à l'embouchure de l'Iane; St.-Omer, sur l'Aa; Aire, sur la Lys; Bethune, sur la Lave; St.-Pol, sur la Ternoise.

Sur le bassin de la Manche (au nord et au centre):

10. *Somme;* chef-lieu, *Amiens* (*Ambiani*, antè *Samarobriva*), sur la Somme, au confluent de la Celle et de l'Arve. *Sous-P. :* Abbeville, sur la Somme; Péronne, sur la Somme; Doulens, sur l'Authie; Montdidier, près du Don.

11. *Seine-Inférieure;* chef-lieu, *Rouen* (*Rotomagus*), sur la Seine. *Sous-P. :* Dieppe, avec un port; Yvetot; le Hâvre, avec un port, à l'embouchure de la Seine; Neufchâtel, sur la Béthune.

12. *Oise;* chef-lieu, *Beauvais* (*Bellovaci*, antè *Cæsaromagus*), sur la Thérain. *Sous-P. :* Clermont, sur la Bresche; Compiègne, sur la rive gauche de l'Oise; Senlis (*Silvanectes*, antè *Augustomagus*), sur la Nonette.

(1) Quelques cantons de ce département empiètent sur le bassin de la Méditerranée, mais nous l'avons rangé, pour éviter la confusion, parmi ceux du bassin de la Mer du Nord, parce qu'il y est situé presqu'en entier. Le même cas se présentera pour quelques autres départemens. Quand il arrive cependant qu'un département empiète d'une quantité considérable sur plusieurs bassins de mers, nous les rangeons à part, comme nous avons fait pour les départemens de la Meuse, du Pas-de-Calais, etc.

13. *Seine;* chef-lieu, PARIS (*Lutecia-Parisiorum*), sur la Seine; capitale du royaume. *Sous-P.* : Saint-Denis; Sceaux.

14. *Seine-et-Oise;* chef-lieu, *Versailles*. *Sous-P.* : Mantes, sur la Seine; Pontoise (*Briva-Isara*), sur la droite de l'Oise; Corbeil, au confluent de la Seine et de l'Essone; Rambouillet; Etampes (*Salioclita*), sur la Juisne.

15. *Aisne;* chef-lieu, *Laon* (*Contrà Aginum*). *Sous-P.* : St.-Quentin (*Augusta Veromanduorum*), sur la rive droite de la Somme; Soissons (*Suessiones* et *Augusta Suessionum*, anteà *Noviodunum*), sur la gauche de l'Aisne; Château-Thierry, sur la Marne; Vervins.

16. *Seine-et-Marne;* chef-lieu, *Melun* (*Melodunum*, sive *Metiosedum*), sur la rive droite de la Seine. *Sous-P.* : Meaux (*Meldi*, priùs *Jatinum*), sur la Marne: Provins, sur la Vouzie; Fontainebleau; Coulommiers, sur le Grand-Morin.

17. *Marne;* chef-lieu, *Châlons-sur-Marne* (*Durocatalaunum*, posteà *Catalauni*). *Sous-P.* : Châlons-sur-Marne; Reims (*Remi*, antè *Durocortorum*), sur la Vesle; Epernay, sur la rive gauche de la Marne; Ste.-Menehould (*Axuenna*), sur l'Aisne; Vitry-sur-Marne.

18. *Aube;* chef-lieu, *Troyes* (*Tricasses*, antè *Augustobona*), sur la rive gauche de la Seine. *Sous-P.*: Arcis-sur-Aube (*Artiaca*); Nogent-sur-Seine; Bar-sur-Aube; Bar-sur-Seine.

19. *Haute-Marne;* chef-lieu, *Chaumont*, sur la Marne. *Sous-P.* : Langres (*Lingones*, antè *Andematurum*), près de la source de la Marne; Vassy, sur la Blaise.

20. *Yonne;* chef-lieu, *Auxerre* (*Autissiodurum*), sur la rive gauche de l'Yonne. *Sous-P.* : Sens (*Senones*, antè *Agedincum*); Tonnerre, sur l'Armençon; Avallon (*Aballo*), sur la Cousin; Joigny, sur l'Yonne.

21. *Eure;* chef-lieu, *Evreux* (*Eburovices*, antè *Mediolanum*), sur l'Iton. *Sous-P.* : Pont-Audemer (*Breviodurum*), sur la Rille; Louviers sur l'Eure; les Andelys, sur la rive droite de la Seine; Bernay, sur la Charentonne.

22. *Calvados;* chef-lieu, *Caen*, sur l'Orne. *Sous-P.*: Bayeux (*Baiocasses*, anteà *Aragenus*), sur l'Aure; Vire, sur la rivière du même nom; Falaise, sur l'Ante; Lisieux (*Lexovii*, antè *Noviomagus*), sur la Toucques; Pont-l'Evêque, sur la même rivière, au confluent de la Colonne.

23. *Manche;* chef-lieu, *St.-Lô*, sur la Vire. *Sous-P.*: Cherbourg, avec un port; Valogne; Coutances (*Constantia*), près de la rive droite de la Soulle; Avranches (*Abrincatui*, antè *Ingena*), près la gauche de la Sée; Mortain, sur la Cance.

Sur les bassins de la Manche et de l'Océan Atlantique (au nord-ouest) :

24. *Eure-et-Loir;* chef-lieu, *Chartres* (*Carnutes*, antè *Autricum*), sur l'Eure. *Sous-P.* : Dreux (*Durocasses*), sur la Blaise; Nogent-le-Rotrou, sur l'Huine; Châteaudun, sur le Loir.

25. *Orne;* chef-lieu, *Alençon,* sur la Sarthe. *Sous-P.* : Argentan, sur la même rivière; Mortagne, près de la source de l'Huine; Domfront, sur la Varenne.

26. *Ille-et-Vilaine;* chef-lieu, *Rennes* (*Redones,* sive *Condate*), au confluent de l'Ille et de la Vilaine. *Sous-P.* : St.-Malo, avec un port; Redon, sur la Vilaine; Vitré, sur la même rivière; Fougères, près du Couesnon; Montfort, au confluent du Meu et du Chaillou.

27. *Côtes-du-Nord;* chef-lieu, *St.-Brieuc,* sur la Goëte, au fond d'une baie à laquelle la ville donne son nom. *Sous-P.* : St.-Brieuc; Loudéac; Lannion, sur la Guer; Guingamp, sur la Trieux; Dinan, sur la Rance.

Sur le bassin de l'Océan Atlantique (à l'ouest et au centre) :

28. *Finistère;* chef-lieu, *Quimper-Corentin* (*Curisopiti*), sur l'Odet. *Sous-P.* : Brest (*Brivates portus*), sur une vaste baie, avec un port; Morlaix, sur la Penze; Châteaulin, sur l'Aulne; Landernau, sur l'Elorn; Quimperlé, sur l'Elle, au confluent de l'Ison.

29. *Morbihan;* chef-lieu, *Vannes* (*Veneti,* anteà *Dariorigum*), à l'embouchure de la Marle, dans le Morbihan. *Sous-P.* : Pontivy, sur la Blavet; Locminé; Lorient, à l'embouchure de la Scorf, avec un port; Ploermel, près du Duc.

30. *Loire-Inférieure;* chef-lieu, *Nantes* (*Namnetes,* antè *Condivicum*), sur la Loire, au confluent de l'Erdre. *Sous-P.* : Châteaubriant; Ancenis, sur la Loire; Paimbœuf, sur la rive gauche de la même rivière, près de son embouchure; Savenay.

31. *Maine-et-Loire;* chef-lieu, *Angers* (*Andecavi,* priùs *Juliomagus*), sur le Maine, peu au dessous du confluent de la Sarthe et de la Mayenne. *Sous-P.* : Saumur, sur la Loire; Ségré, sur l'Oudon; Beaugé, sur le Couanon; Beaupréau, sur l'Evre.

32. *Mayenne;* chef-lieu, *Laval,* sur la Mayenne. *Sous-P.* : Mayenne et Château-Gonthier, sur la même rivière.

33. *Sarthe;* chef-lieu, *Le Mans* (*Cenomani,* antè *Suindinum*), sur la Sarthe. *Sous-P.* : La Flèche, sur le Loir; St.-Calais, sur l'Anille; Mamers.

34. *Indre-et-Loire;* chef-lieu, *Tours* (*Turones,* antè *Cæsarodunum*), sur la gauche de la Loire, à l'embouchure du Cher. *Sous-P.* : Loches, sur l'Indre; Chinon, sur la Vienne.

35. *Loir-et-Cher;* chef-lieu, *Blois,* sur la Loire. *Sous-P.* : Vendôme, sur le Loir; Romorantin, sur la Sauldre.

36. *Loiret;* chef-lieu, *Orléans* (*Aureliani,* antè *Genabum*), sur la rive droite de la Loire. *Sous-P.* : Montargis, sur le Loing; Gien, sur la droite de la Loire; Pithiviers, sur l'Œuf.

37. *Nièvre;* chef-lieu, *Nevers* (*Noviodunum*), sur la Loire, au confluent de la Nièvre. *Sous-P.* : Cosne (*Condate*), sur la droite de la Loire; Château-Chinon, sur l'Yonne; Clamecy, sur l'Yonne.

38. *Loire;* chef-lieu, *Montbrison*, sur la Vizezy. *Sous-P.:* Roanne (*Rodumna*), sur la Loire; St.-Etienne, sur le Furand.

39. *Haute-Loire;* chef-lieu, *Le Puy*. *Sous-P.:* Brioude (*Brivas*), sur la rive gauche de l'Allier; Yssingeaux (*Icidmagus*).

40. *Puy-de-Dôme;* chef-lieu, *Clermont-Ferrand* (*Averni*, antè *Ausgustonemetum*), sur la Lachau. *Sous-P.:* Riom, sur l'Ambène; Thiers, sur un ruisseau près de la Dore; Issoire, sur l'Allier.

41. *Allier;* chef-lieu, *Moulins*, sur la rive droite de l'Allier. *Sous-P.:* Montluçon, sur le Cher; Gannat, sur l'Andelot; la Palisse, sur la Bebre.

42. *Creuse;* chef-lieu, *Guéret*. *Sous-P.:* Aubusson, sur la Creuse; Bourganeuf, sur un ruisseau, près de la Thorion; Boussac, près du Veiron et de la Petite-Creuse.

43. *Haute-Vienne;* chef-lieu, *Limoges* (*Lemovices*, antè *Augustoritum*), sur la Vienne. *Sous-P.:* Yrieix, sur la Loue; Bellac, sur la Vincou; Rochechouart, près de la Vienne.

44. *Vienne;* chef-lieu, *Poitiers* (*Pictavi*, antè *Limonum*), sur la Clain. *Sous-P.:* Loudun; Châtellerault, sur la Vienne; Civray, sur la Charente; Montmorillon, sur la Gardempe.

45. *Indre;* chef-lieu, *Châteauroux*, sur l'Indre. *Sous-P.:* Yssoudun, sur la Théols; la Châtre, sur l'Indre; le Blanc, sur la Creuse.

46. *Cher;* chef-lieu, *Bourges* (*Bituriges*, antè *Avaricum*), sur l'Yévrette. *Sous-P.:* Sancerre, sur la Vaumoise, près de la rive gauche de la Loire; St.-Amand, près le Cher.

47. *Vendée;* chef-lieu, *Bourbon-Vendée*, sur l'Yon; les Sables-d'Olonne, avec un port; Fontenay-le-Comte, sur la Vendée.

48. *Deux-Sèvres;* chef-lieu, *Niort*, sur la Sèvre Niortaise. *Sous-P.:* Parthenay, sur la Thouet; Bressuire; Melle, sur la Béronne.

49. *Charente-Inférieure;* chef-lieu, *La Rochelle*, avec un port. *Sous-P.:* Rochefort, sur la Charente; St.-Jean-d'Angely, sur la Boutonne; Saintes (*Santones*, antè *Mediolanum*), sur la Charente; Marennes, sur la mer, en face la pointe méridionale de l'Ile d'Oléron; Jonzac, sur la Seugne.

50. *Charente;* chef-lieu, *Angoulême* (*Iculisma*), sur la gauche de la Charente. *Sous-P.:* Cognac (*Condate*), sur la même rivière; Barbezieux; Ruffet, sur le Lieu; Confolens, sur la Vienne.

51. *Gironde;* chef-lieu, *Bordeaux* (*Burdigala*), sur la rive gauche de la Garonne. *Sous-P.:* Blaye (*Blavia*), sur la rive droite de la Gironde; Libourne, au confluent de l'Isle et de la Dordogne; Lesparre; la Réole, sur la Garonne; Bazas.

52. *Dordogne;* chef-lieu, *Périgueux* (*Petrocorii*, antè *Vesunna*), sur l'Isle. *Sous-P.:* Nontron, sur la Bandiat; Sarlat; Bergerac, sur la droite de la Dordogne; Riberac, près la gauche de la Dronne.

53. *Corrèze;* chef-lieu, Tulle, sur la Corrèze. *Sous-P.* : Ussel, sur la Sarsonne; Brives-la-Gaillarde, sur la gauche de la Corrèze.

54. *Cantal;* chef-lieu, *Aurillac*, sur la Jourdane. *Sous-P.* : Mauriac; Murat, sur l'Alagnon; St.-Flour, sur la Bèze; Ambert.

55. *Lozère;* chef-lieu, *Mende*, sur le Lot. *Sous-P.* : Marvejols, près de la droite de la Coulonges; Florac, sur la Mimente, près du Tarn.

56. *Aveyron;* chef-lieu, *Rodez* (*Ruteni*, anteà *Segodunum*), sur l'Aveyron. *Sous-P.* : Villefranche (*Carentomagus*), sur la même rivière; Milhau, près de l'embouchure de la Dourvie, dans le Tarn; Ste.-Afrique, sur la Forgues; Espalion, sur le Lot.

57. *Tarn;* chef-lieu, *Alby* (*Albiga*), sur le Tarn. *Sous-P.* : Gaillac, aussi sur le Tarn; Lavaur, sur l'Agout; Castres, sur la même rivière.

58. *Tarn-et-Garonne;* chef-lieu, *Montauban*, sur le Tarn. *Sous-P.* : Castelsarasin; Moissac, sur le Tarn.

59. *Lot;* chef-lieu, *Cahors* (*Cadurci*, antè *Divona*), sur le Lot. *Sous-P.* : Figeac, sur la Selle; Gourdon.

60. *Lot-et-Garonne;* chef-lieu, *Agen* (*Aginnum*), sur la Garonne. *Sous-P.* : Marmande, sur la même rivière; Villeneuve-d'Agen, sur le Lot; Nérac, sur la Baise.

61. *Gers;* chef-lieu, *Auch* (*Ausci*, anteà *Climberris* et *Augusta*), sur le Gers. *Sous-P.* : Condom, sur la Baise; Lectoure (*Lactora*), sur la rive droite du Gers; Mirande, sur la Baise; Lombez, sur la Save.

62. *Haute-Garonne;* chef-lieu, *Toulouse* (*Tolosa*), sur la Garonne. *Sous-P.* : St.-Gaudens, près de la rive gauche de la Garonne; Villefranche, sur le canal du Languedoc; Muret, sur la gauche de la Garonne, au confluent de la Longe.

63. *Arriège;* chef-lieu, *Foix*, sur l'Arriège. *Sous-P.* : Pamiers, sur la même rivière; St.-Girons, sur la Salat.

64. *Landes;* chef-lieu, *Mont-de-Marsan*, au confluent du Midou et de la Douze. *Sous-P.* : Dax (*Aquæ Augustæ Tarbellicæ*), sur l'Adour; St.-Séver, sur la même rivière.

65. *Basses-Pyrénées;* chef-lieu, *Pau*, sur la gave de Pau. *Sous-P.* : Mauléon, sur la Suzon; Orthès (*Beneharnum*), sur la même rivière; Bayonne (*Lapurdum*), sur l'Adour, au confluent de la Nive et à une lieue de la mer; Oléron (*Iluro*), au confluent de l'Oasson et de l'Aspe.

66. *Hautes-Pyrénées;* chef-lieu, *Tarbes* (*Turba*), sur la gauche de l'Adour. *Sous-P.* : Bagnères-de-Bigorre (*Aquensis Vicus*), sur la même rivière; Argelez, sur le gave d'Azun.

Sur les bassins de la Manche et de la Méditerranée :

67. *Côte-d'Or;* chef-lieu, *Dijon* (*Dibio*), sur la gauche de l'Ouche. *Sous-P.* : Châtillon-sur-Seine; Semur, sur l'Armançon; Beaune, près de la Bouzoire.

Sur le bassin de la Méditerranée :

68. *Pyrénées-Orientales;* chef-lieu, *Perpignan* (*Ruscino*), sur la Tet. *Sous-P. :* Céret, sur la Tech; Pradès, sur la Tet.

69. *Aude;* chef-lieu, *Carcassonne* (*Carcaso*), sur l'Aude. *Sous-P. :* Castelnaudary, sur le canal du Languedoc; Limoux, sur l'Aude; Narbonne (*Narbo Martius*), sur un canal.

70. *Hérault;* chef-lieu, *Montpellier*, sur la Les. *Sous-P. :* Lodève (*Lutera*, vel *forum Neronis*), sur l'Ergue; St.-Pons, sur la Jaure; Beziers (*Bæterræ*), sur l'Orb.

71. *Gard;* chef-lieu, *Nismes* (*Nemausus*). *Sous-P. :* Alais, sur le Gardon; le Vigan, près de l'Arre.

72. *Ardèche;* chef-lieu, *Privas*, sur l'Ouvèze. *Sous-P. :* Tournon, sur la rive droite du Rhône, près de l'embouchure de la Doux; l'Argentière.

73. *Rhône;* chef-lieu, *Lyon* (*Lugdunum*), au confluent de la Saône et du Rhône. *Sous-P. :* Villefranche, sur la Morgon, près la rive droite de la Saône.

74. *Saône-et-Loire;* chef-lieu, *Mâcon* (*Matisco*), sur la rive droite de la Saône. *Sous-P. :* Autun (*Bibracte*, deindè *Augustodunum*), sur l'Arroux; Châlons-sur-Saône (*Cabillonum*); Charolles, sur l'Arcona; Louhans, entre les rivières de Scille, de Vaillère et de Solnan.

75. *Haute-Saône;* chef-lieu, *Vesoul*, sur la Dréjon. *Sous-P. :* Gray, sur la Saône; Lure, sur l'Oignon.

76. *Doubs;* chef-lieu, *Besançon* (*Vesontio*), sur le Doubs. *Sous-P. :* Montbéliard; St.-Hippolyte, sur le Doubs; Pontarlier, sur la même rivière, au pied du Jura; Beaume, sur le Doubs.

77. *Jura;* chef-lieu, *Lons-le-Saulnier*, sur la Vaillère. *Sous-P. :* Dôle, sur la rive droite du Doubs; Poligny; St.-Claude, au confluent de la Bienne et de l'Issou.

78. *Ain;* chef-lieu, *Bourg*, sur la Reyssouze. *Sous-P. :* Trévoux, sur la rive gauche de la Saône; Belley, près du Rhône; Nantua, sur un petit lac.

79. *Isère;* chef-lieu, *Grenoble* (*Gratianopolis*, priùs *Cularo*), sur l'Isère. *Sous-P. :* la Tour-du-Pin, sur la Bourbre; Vienne (*Vienna*), sur la rive gauche du Rhône; St.-Marcellin, près de l'Isère.

80. *Drôme;* chef-lieu, *Valence* (*Valentia*), sur la rive gauche du Rhône. *Sous-P. :* Montélimart, au confluent de la Roubio et de la Jabron, près du Rhône; Die (*Dea*), sur la Drôme; Nions, sur l'Aigues.

81. *Vaucluse;* chef-lieu, *Avignon* (*Avenio*), sur la rive gauche du Rhône, près de l'embouchure de la Durance. *Sous-P. :* Orange (*Arausio*), près de l'Aigues; Carpentras (*Carpentoracte*), sur l'Auzon; Apt (*Apta Julia*), sur la Calavon.

82. *Bouches-du-Rhône;* chef-lieu, *Marseille* (*Massilia*), avec un port. *Sous-P. :* Tarascon (*Tarasco*), sur la rive gauche du Rhône; Aix (*Aquæ Sextiæ*), sur l'Arc.

83. *Basses-Alpes;* chef-lieu, *Digne* (*Dinia*), sur la Bléonne. *Sous-P.* : Sisteron (*Segustero*), sur la Durance; Barcelonette, sur l'Ubaye; Forcalquier (*Forum Neronis*); Castellane, sur le Verdon.

84. *Hautes-Alpes;* chef-lieu, *Gap* (*Vapincum*), sur la Bène. *Sous-P.* : Embrun (*Ebredunum*), sur la Durance; Briançon (*Brigantio*), au confluent de la Claret et de la Guisane, qui forme la Durance.

85. *Var;* chef-lieu, *Draguignan. Sous-P.* : Toulon (*Telo Martius*), avec un port; Brignolles, sur la Calmi; Grasse; Vence (*Vintium*).

86. *Corse,* formé de l'île du même nom (*V.* plus bas sa description); chef-lieu, *Ajaccio,* avec un port. *Sous-P.* : Bastia, sur la mer Tyrrhénienne; Calvi, sur un golfe auquel elle donne son nom; Cortè, sur la Tavignano, au centre de l'île; Sartène, près du golfe de Valinco.

Accidens naturels communs ou faisant limites.

Baies et Golfes. Les côtes de France forment, sur la Manche, sur l'Atlantique et sur la Méditerranée, plusieurs baies ou golfes entre lesquels nous citerons :

Sur la Manche : la *baie de St.-Brieuc*, qui appartient au département des Côtes-du-Nord.

Sur l'Atlantique : la *baie de Brest*, celle de *Douarnenez* et celle d'*Audierne*, dans le département du Finistère; le *Morbihan*, qui donne son nom à un département; la *baie de Bourgneuf*, entre les départemens de la Loire-Inférieure et de la Vendée; enfin, le *bassin d'Arcachon*, dans le département des Landes.

Sur la Méditerranée : le *golfe du Lion*, qui baigne les départemens des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, de l'Hérault et du Gard; la *rade d'Hières*, et les golfes de *Grimaud*, de *Fréjus*, de *Nassoul* et de *Juan*, qui appartiennent tous au département du Var.

Ces divers golfes n'ont pas une égale importance géographique; nous n'en mentionnerons plus spécialement que peu d'entre eux.

La *baie de Brest* s'enfonce dans les terres d'une longueur de plus de neuf lieues, sous les 48° 20' de lat. N. Dans sa partie septentrionale, un renfoncement particulier, sur lequel est bâtie la ville de Brest, sert de port à cette ville. La rade peut contenir cinq cents vaisseaux. Une Ile, qui occupe son entrée, y forme deux détroits, dont un seul, le plus septentrional, appelé le *Goulet*, est praticable; des batteries le dominent.

Le *Morbihan*, dont le nom, formé de deux mots bretons, signifie *petite mer*, est particulier au département qui en tire son nom. C'est un golfe rempli d'îles et de bas-fonds et dont l'entrée est fort étroite. Vannes, chef-lieu du département, est bâtie sur ses bords.

Nous mentionnerons le golfe du Lion (*Sinus Leonis*, olim *Gallicus sin.*), partie de la Méditerranée

qui s'étend du pied des Pyrénées aux embouchures du Rhône, pour faire observer que c'est par une erreur trop accréditée que la plupart des cartes inscrivent dans cet espace le nom de *golfe du Lion,* comme si la ville de Lyon avait pu donner son nom à une partie de mer dont elle est éloignée de plus de soixante lieues. Une homonymie a causé l'erreur.

Détroits. Entre les divers détroits qui séparent quelque partie des côtes de France des îles qui en sont voisines, nous ne citerons que le *pertuis Breton*, entre l'île de Ré et une partie du littoral des départemens de la Vendée et de la Charente-inférieure; et le *pertuis d'Antioche*, entre les îles de Ré et d'Oléron, par 46° lat. N. *Pertuis* est un mot breton qui signifie *détroit*.

Caps. Entre les caps que forment les côtes de la France, nous nommerons :

Sur la Manche : le *cap de Grisnez* (*Itium prom.*), dans le département du Pas-de-Calais, sur le détroit de ce nom. C'est le point de la France le plus rapproché de l'Angleterre. Lat. N. 50° 52′ 30″, long. O. 0° 46′. — *D'Antifer,* au département de la Seine-Inférieure. Ce cap marque l'extrémité du plateau élevé sur lequel est assis le pays de Caux. Lat. N. 49° 42′, long. O. 2° 10′.—*De la Hève,* qui marque au nord la limite de l'embouchure de la Seine. Il appartient aussi au département de la Seine-Inférieure. Lat. N. 49° 30′, long. O. 2° 16′. — *De Barfleur,* à l'extrémité nord-est de la presqu'île qui forme aujourd'hui le département de la Manche. Lat. N. 49° 42′, long. O. 3° 34′. — *De la Hague*, à l'extrémité nord-ouest de la même presqu'île. Lat. N. 49° 44′, long. O. 4° 16′. — *Du Sillon.* C'était la pointe la plus septentrionale de l'ancienne Bretagne; la côte sur laquelle il se trouve, fait aujourd'hui partie du littoral du département des Côtes-du-Nord. Lat. N. 48° 53′ 30″, long. O. 5° 24′.

Sur l'Atlantique : le *Finistère* (*finis terræ*). C'est l'extrémité nord-ouest de la France; l'un des départemens formés de la Bretagne en a tiré son nom. Lat. N. 48° 31′ 30″, long. O. 7° 7′ 30″. — *Du Raz;* celui-ci marque au sud l'entrée de la baie de Douarnenez, au département du Finistère. Lat. N. 48° 3′, long. O. 7° 6′. — *De Penmarch,* extrémité sud-ouest du département du Finistère. Lat. N. 47° 48′, long. O. 6° 44′. — *De la Coubre,* pointe du littoral du département de la Charente-Inférieure la plus avancée à l'ouest; elle marque au nord l'entrée de la Gironde. Lat. N. 45° 40′, long. O. 3° 37′.

Sur la Méditerranée : le *cap Serbères*, qui détermine, sur la côte, le point de séparation entre la France et l'Espagne. Lat. N. 42° 26′.30″, long. E. 0° 52′. — *De Camaral*, sur le littoral du département du Var, entre les golfes de Grimaud et de Bonnet. Lat. N. 48° 8′, long. E. 4° 21′.

LIGNE DU PARTAGE DES EAUX ET SES EMBRANCHEMENS; DISPOSITION DU TERRAIN; MONTAGNES.

A l'article *Suisse* (*V.* 8me livraison, p. 488), nous avons conduit la description de la *grande ligne de faîte européenne* jusqu'au point où cette ligne cesse d'être commune, sous le nom de *Jura*, à la

Suisse et à la France. Le point extrême de la chaîne du Jura est, au nord, le *mont Terrible*, aux confins de la Suisse et du département du Haut-Rhin, par 47° 20′ lat. N. et 4° 51′. long. E. A ce point, la grande ligne qui, dans l'espace où elle porte le nom de Jura, court du sud-ouest au nord-est, tourne au nord nord-ouest à travers une partie du département du Haut-Rhin, jusqu'au *ballon d'Alsace*, sur les confins de ce département et de ceux de la Haute-Saône et des Vosges, par 47° 50′ lat. N. et 4° 30′ long. E. Courant ensuite au nord-ouest, sur les confins de ces deux derniers départemens, jusqu'au point où la Saône prend sa source, la ligne se reploie de l'est au sud-ouest, sous le nom de *plateau de Langres*, à travers les départemens de la Haute-Marne et de la Côte-d'Or. Au *mont Tasselot*, dans ce dernier département, par 47° 30′ lat. N. et 2° 37′ long. E., la ligne tourne droit au sud, et, traversant d'abord les départemens de la Côte-d'Or et de Saône et Loire, elle court ensuite sur les confins de ceux du Rhône et de la Loire, de la Haute-Loire et de l'Ardèche, jusqu'au *mont Mezin*, où la Loire prend naissance, par 44° 54′ lat. N. et 1° 52′ long. E. Dans cette étendue, elle porte successivement les noms de *mont du Charolois*, dans le département de Saône et Loire; de *mont Tarare*, aux confins des départemens du Rhône et de la Loire; et de *mont Pilat*, aux confins des départemens de la Loire, de la Haute-Loire et de l'Ardèche. Au mont Mezin, la ligne tourne au sud-ouest, et prend le nom de *monts Cévennes* (*Cebenna mons.*), sous lequel elle traverse d'abord une portion des départemens de l'Ardèche et de la Lozère, et court ensuite sur les confins de ceux du Gard et de l'Aveyron, de l'Hérault, de l'Aveyron et du Tarn, jusque vers la source de la Dure, affluent de l'Aude. Les Cévennes elles-mêmes reçoivent différens noms particuliers, et, entre autres, celui de *mont Lozère*, qui donne son nom à un département, et où prennent naissance deux rivières considérables, le Tarn et le Lot; de *mont Garrigue*, aux confins des départemens de l'Aveyron et de l'Hérault; de *mont Espinous*, aux confins des départemens de l'Hérault et du Tarn; enfin, de *mont. Neires*, sur les confins des mêmes départemens et dans une portion de celui de l'Aude.

A l'extrémité occidentale des *montagnes Neires*, par 0° 15′ long. O. et 43° 22′ lat. N., la grande ligne de faîte se reploie subitement au sud, et, longeant la gauche de l'Aude, à travers le département de ce nom, vient se rattacher, par 42° 34′ lat. N. et 0° 24′ long. O., aux *monts Pyrénées*.

Formée, à partir de ce point, de cette dernière chaîne, la grande ligne de faîte court à l'ouest, sur la limite commune de la France et de l'Espagne, jusqu'au 3° 50′ long. O. sous le 43° lat. N. Les sommets les plus notables des Pyrénées, dans cette étendue, sont : le *mont Collat*, sur la limite du département de l'Arriége; le *pic de Montval*, sur la limite du même département; le *mont Bricoules*, sur la limite de celui de la Haute-Garonne; le *mont Pinède* et le *mont Perdu*, sur la limite de celui des Hautes-Pyrénées; enfin le *pic du midi de Pau* et le *mont d'Aspe*, sur la limite de celui des Basses-Pyrénées (*V.* pour de plus amples détails sur la chaîne des Pyrénées, deuxième partie, page 98).

La portion de la grande ligne de faîte européenne que nous venons de décrire, couvre les parties est, sud-est, et sud de la France. A l'est, dominant d'abord le cours de la Saône et celui du Rhône, et s'approchant ensuite à peu de distance du golfe du Lion, cette ligne de faîte concourt à former le bassin de la Méditerranée. Ceux de la Mer du Nord, de la Manche et de l'Océan Atlantique, sont appuyés sur son versant septentrional et occidental.

Un assez grand nombre de ramifications sont envoyées par cette grande ligne de faîte, à droite et à gauche, sur ces divers bassins. Nous allons décrire, en premier lieu, ceux qu'elle envoie par sa gauche, ou à l'est et au sud, sur le bassin de la Méditerranée. Nous décrirons ensuite ceux qui courent sur les trois autres bassins de mers.

1° Le premier de ces rameaux, quant à l'ordre dans lequel il se présente, et qui pourtant n'est que tertiaire malgré son élévation et son importance physique, attendu qu'il n'a d'autre office dans la géographie que de séparer deux petites mers, la Méditerranée et la mer Adriatique, est celui qui, sous le nom général d'*Alpes,* sépare la France de l'Italie. Nous avons vu ce rameau se détacher de la grande ligne de faîte européenne, au St.-Gothard (*V.* article Suisse, *ut sup.*), et nous l'avons laissé au mont Blanc, où il quitte le nom particulier d'Alpes Pennines pour prendre celui d'Alpes Grecques, qu'il porte jusqu'au mont Cénis. Ce dernier pic, ainsi que toute la chaîne des Alpes Grecques, appartiennent à l'Italie, où nous les retrouverons. Au mont Cénis, le rameau des Alpes prend la dénomination d'*Alpes Cottiennes*, sous laquelle il atteint bientôt la limite française qu'il ne quitte plus. Au *mont Viso,* où le Pô prend naissance, par 44° 42' lat. N., le rameau quitte le nom d'Alpes Cottiennes pour celui de *Hautes-Alpes-Maritimes*, qu'il change pour celui de *Basses-Alpes-Maritimes* au *col Reburent*, par 44° 22' lat. N. De ce point, la chaîne principale des Alpes quitte la direction nord-sud qu'elle avait eue généralement depuis son arrivée aux limites françaises, et, tournant au sud-est, elle entre en Italie où elle prend bientôt le nom d'Apennins.

Les principaux sommets de la chaîne des Alpes, dans l'étendue où elle est commune à la France et à l'Italie, sont :

Dans les Alpes Cottiennes : l'*Aig.-Noire*, premier point des Alpes Cottiennes qui atteigne la limite de la France, à l'extrémité septentrionale du département des Hautes-Alpes. Le *mont Genèvre,* au sud-est du précédent et au nord-ouest du mont Viso, sur la limite du Piémont et du département des Hautes-Alpes. La Petite-Doire ou Dora-Ripera, en Italie, et la Durance, en France, sortent des flancs opposés de cette montagne.

Dans les Hautes-Alpes-Maritimes : le *col Maurin*, sur la limite du département des Basses-Alpes, entre le mont Viso et le col Roburent. La Vraita et l'Ubaye, la première affluent du Pô, la seconde de la Durance, y prennent naissance.

De la droite de cette partie des Alpes, et à la gauche du Rhône, se détachent un grand nombre de ramifications qui couvrent tous les départemens renfermés entre la chaîne principale, le Rhône et la mer. Les principales de ces ramifications sont : 1° un rameau détaché du mont Blanc, et qui, après avoir traversé de l'est à l'ouest le centre de la Savoie, entre en France par le département de l'Isère. Ce rameau sépare le bassin de l'Isère de celui du Rhône. — 2° De l'Aig-Noire se détache un second rameau qui, longeant la rive droite de la Durance, dans le centre du département des Hautes-Alpes, porte successivement, dans l'étendue du cercle qu'il y décrit, les noms de *Pelvoux*, d'*Olan*, de *Chaillel-le-Vieux* et d'*Obiou*. Arrivé à la source de la Buech, sur les confins des départemens des Hautes-Alpes, de l'Isère et de la Drôme, il porte le nom de *mont Tous*, et là il se bifurque ; une de ses parties court à l'ouest et au nord-ouest, entre la Drôme et l'Isère, vers les limites communes des deux départemens auxquels ces deux rivières donnent leur nom, et renferme les *monts Véhément*, *Moucherol*, *Embel*, *Penet* et *Raye*; l'autre partie se dirige au sud, d'abord sur la limite des départemens des Hautes-Alpes et de la Drôme, ensuite à travers une portion de ceux des Basses-Alpes et de Vaucluse, et sépare, sous les noms successifs de *monts Chaum*, *Bue*, *Lure* et *Leberon*, le bassin de la Durance d'une portion de celui du Rhône. Les *monts Velv*, *Couspau* et *Venteux*, les deux premiers dans le département de la Drôme, le troisième dans celui de Vaucluse, se rattachent à ce rameau. Avant sa bifurcation entre l'Aig-Noire et le mont Tous, il sépare le bassin de la Durance de celui de l'Isère, et envoie au nord deux ramifications quartaires, dont la première, formée des monts *Berarde*, *Gol*, *Bellard* et *Chalanche*, court sur la limite du département de l'Isère et de la Savoie, et sépare le bassin particulier de la Romanche d'une partie de celui de l'Isère, dont la Romanche est un affluent par le Drac; et la seconde, dont la cime principale est le *Recheil* (département de l'Isère), se détache du mont Olan, et sépare le bassin de la Drac, affluent de l'Isère, de celui de la Romanche, affluent de la Drac. — 3° Un troisième rameau, dont le point culminant est le *Parpail*, se détache du mont Viso, et, se dirigeant au sud-ouest sur la limite commune des départemens des Hautes et Basses-Alpes, sépare une partie du bassin de la Durance de celui de l'Ubaye qui en est un affluent. — 4° Enfin un quatrième rameau se détache des Alpes-Maritimes au col de Roburent, sur la limite commune de la France, du Piémont et comté de Nice, et, se dirigeant d'abord au sud sur la gauche du Var, continue, pendant un certain espace, à former la limite de la France. Le *mont St.-Michel*, le *Valplan* et le *Taillon*, font partie de cette première portion du rameau. Arrivé à ce dernier pic, sur la limite des départemens des Basses-Alpes et du Var, ce rameau tourne subitement à l'ouest, et traverse toute la longueur du département du Var sous le nom de *mont Esterel*, qu'il porte jusqu'au *mont St.-Victor* sur la limite des départemens du Var et des Bouches-du-Rhône. Il entre alors dans ce dernier département, et, conservant toujours sa direction de l'est à l'ouest, il se termine, sous le

nom d'*Alpines*, entre Arles et Avignon. La fonction générale de ce rameau est de former la limite orientale du bassin de la Durance, qu'il sépare de ceux de quelques affluens directs de la Méditerranée, entre lesquels il faut distinguer l'Argens et le Var. Une des principales sous-ramifications qu'il envoie par sa gauche dans le département du Var, enveloppe au sud, sous le nom de *montagne des Maures*, le bassin de l'Argens, formé au nord par l'Esterel. Il envoie aussi, sur le bassin de la Durance, une ramification notable qui, en se bifurquant, sépare le bassin particulier de l'Ubaye de celui de la Bléone, et ce dernier de celui de la Verdon. L'Ubaye, la Bléone et la Verdon, se jettent dans la Durance.

2° Revenons à la ligne européenne. A la droite du Rhône, et au mont Dôle, qui lie le Jorat au Jura, sur la limite de la France et de la Suisse, un second rameau se détache de la grande ligne de faîte, et se dirigeant droit au sud, d'abord sur la limite du département du Jura, ensuite dans la partie orientale de celui de l'Ain, vient se terminer dans un coude aigu que décrit le Rhône, sur la limite de la Savoie. Ce rameau, prolongation du Jura, en porte encore le nom. Il sépare le bassin particulier de l'Ain, affluent du Rhône, d'une partie de celui de ce dernier fleuve.

3° Au point où le Doubs prend sa source dans le Jura, cette dernière chaîne envoie par sa gauche un troisième rameau qui d'abord longe, du sud au nord, la rive gauche du Doubs. A la source de la Besoubre, qui en est un affluent, cette ramification se bifurque; une partie court à la droite de la Besoubre, jusqu'au nord-est de St.-Hippolyte où elle se termine dans un coude aigu du Doubs; l'autre partie se dirige vers Besançon et Beaune, sous le nom de *mont Laument*. Ces diverses ramifications font, du département du Doubs, un vaste amphithéâtre qui s'élève par gradins successifs des bords du Doubs jusqu'à la crête du Jura.

4° Tournant ensuite la Saône dont elle forme directement le bassin, la grande ligne de faîte n'envoie par sa gauche aucun rameau notable avant celui qui, sous le nom de *Côte-d'Or*, s'étend dans l'espace de sept à huit lieues au plus, sur la droite de l'Ouche, au sud-est de Dijon, dans le département auquel cette montagne donne son nom. La *Côte-d'Or* sépare le bassin de l'Ouche de celui de la Bouzoire, toutes deux affluens de la rive droite de la Saône.

5° Toute la partie de la grande ligne de faîte qui porte ensuite les noms de montagnes du Charolois et de Cévennes, longeant de très près, par sa gauche, les rives du Rhône, de la Méditerranée ou de l'Aude, n'envoie de ce côté aucune ramification notable. La première que nous ayons à noter, au sud des Cévennes, se détache du mont Teta au point de la source de l'Aude, et, courant au nord-est dans le département qui prend le nom de cette rivière, se termine près de Narbonne, sous le nom de *mont Cerbières*. Le point culminant de ce rameau est le *Puy-de-Bugarach*, d'où sortent plusieurs cours d'eau, affluens soit de l'Aude, soit de la Gly. Ce rameau envoie lui-même deux

ramifications quartaires, l'une à gauche, l'autre à droite. La première, qui se détache du Puy-de-Bugarach, sépare, sous le nom de *mont d'Alaric*, le bassin particulier de l'Orbieu, affluent de l'Aude, d'une partie de celui de cette dernière rivière; l'autre, courant à l'est dans le département des Pyrénées-Orientales, sépare le bassin de la Gly de celui de la Tet.

6° Le sixieme rameau qu'envoie la grande ligne de faîte sur le bassin de la Méditerranée, s'en détache au mont Teta, et à très peu de distance du précédent, et se dirigeant à l'est, sous le nom de *Pyrénées*, qui lui est appliqué en commun avec une partie de la grande ligne, vient se terminer sur la Méditerranée au C. Creux, après avoir servi de limite entre le département des Pyrénées-Orientales et l'Espagne. Les pics les plus remarquables de cette partie des Pyrénées sont : le *Puyg-mal*, la *Côte-Rôtie* et le *mont Albères* (*Summus Pyrenæus*). Ce rameau envoie, dans le département des Pyrénées-Orientales, une ramification qui, longeant la rive gauche de la Tech, en sépare le bassin de celui de la Tet. Le *mont Canigou* est le point culminant de cette ramification.

Le reste de la grande ligne de faîte est commun, comme nous l'avons vu, à l'Espagne et à la France, sous le nom de *Pyrénées*. Les rameaux qu'envoie cette partie de la chaîne sur le bassin de la Méditerranée, appartiennent à l'Espagne, où nous les décrirons. Passons maintenant à la description de ceux que la grande ligne envoie par sa droite.

7° Le premier, célèbre sous le nom de *Vosges* (*Vogesus mons*), se sépare de la grande ligne au point où la Moselle y prend sa source, sur la limite des départemens de la Haute-Saône, du Haut-Rhin et des Vosges. Se dirigeant au nord, d'abord sur la limite de ces deux derniers départemens, ensuite de ceux de la Meurthe et du Bas-Rhin, il entre bientôt dans le cercle du Rhin ou Bavière Rhénane, où s'y rattache le mont Tonnerre, et, de là, dans le grand duché du Bas-Rhin, où il porte le nom d'Hausruck (*V.* ci-dessus, articles Prusse et Bavière, pages 395 et 459). Dans toute leur étendue, les Vosges séparent le bassin particulier de la Moselle de celui du Rhin, dont celle-ci est un affluent. Les cîmes principales de la partie française des Vosges sont : le *mont Rouge*, dans la partie orientale du département de la Meurthe; le *Donon*, dans la partie nord-est de celui des Vosges; le *Gr. Ventron* et le *Drum*, aux confins de ceux des Vosges et du Haut-Rhin; enfin le *Ballon d'Alsace*, qui lie les Vosges à la grande ligne de faîte.

8° De la partie de cette grande ligne, désignée par le nom de *plateau de Langres*, se détache un huitième rameau qui court au nord, à travers une partie des départemens des Vosges, de la Meurthe, de la Meuse et de la Moselle, et pénètre ensuite en Belgique par le grand duché de Luxembourg (*V.* l'article Belgique, page 474). Ce rameau sépare le bassin de la Moselle de celui de la Meuse. Il est formé par des collines d'une élévation peu considérable.

9° Un neuvième rameau qui de même n'offre, dans toute son étendue, aucune élévation remar-

quable, se détache aussi du *plateau de Langres*, dans le département de la Haute-Marne, et se dirige d'abord au nord, en longeant la rive gauche de la Meuse, à travers les départemens de la Haute-Marne, de la Meuse et des Ardennes. Arrivé aux confins de ce département et de celui de l'Aisne, il tourne au nord-ouest, et longe, dans cette direction, la frontière de ce département et de celui du Nord. Traversant ensuite le département du Pas-de-Calais, il vient se terminer au cap de Grisnez, sur le détroit dont ce département a pris le nom. Ce rameau sépare, considéré dans son ensemble, le bassin de la Mer du Nord de celui de la Manche. Dans une acception moins générale, il sépare le bassin de la Moselle de celui de la Seine, dont il forme la limite orientale.

10° Un dixième rameau, d'une étendue considérable, quoique formé d'élévations peu notables, si ce n'est à son extrémité occidentale, se détache de la grande ligne de faîte au *mont Moresel*, près de la Côte-d'Or, dans le département auquel cette dernière montagne donne son nom, et court d'abord à l'ouest, puis au sud-ouest et au nord-ouest, sous le nom de *mont Morvan*, sur les confins des départemens de Saône-et-Loire et de la Nièvre, et dans une portion de ce dernier. Tournant ensuite au nord, puis au nord-ouest de nouveau, il longe de près la rive droite de la Loire, d'abord dans la partie septentrionale du département de la Nièvre, ensuite sur les confins de ce département et de celui de l'Yonne, puis enfin dans la partie orientale de celui du Loiret. Entre Orléans et Paris, il prend le nom de *Plateau d'Orléans*, et là, tournant droit à l'ouest, il traverse successivement les départemens d'Eure-et-Loir, de l'Orne, d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord et du Finistère, et vient se terminer dans ce dernier département au cap qui lui a donné son nom. Dans le département des Côtes-du-Nord, il est formé par les *montagnes du Menez*, le *mont Fenh* et le *mont Menel;* et, dans celui du Finistère, il reçoit le nom de *mont Arrée*. Ce rameau, dans toute son étendue, sépare le bassin de la Manche de celui de l'Atlantique, et il sert à son origine de limite entre les bassins de la Seine et de la Loire. Les principales ramifications qu'il envoie sur ce dernier bassin de mer, sont les *montagnes Noires*, qui appartiennent au département du Finistère et enveloppent le bassin particulier de l'Aulne qu'elles séparent de celui de la Blavet et de quelques autres affluens de l'Atlantique; et une autre chaîne de collines qui, traversant d'abord du nord au sud, puis du nord-est au sud-est, les départemens de la Mayenne et de la Loire-Inférieure, sépare l'extrémité du bassin de la Loire de celui de la Vilaine. Une seule ramification est à noter sur le bassin de la Manche. Elle se détache de la ligne principale au point du contact des départemens du Calvados, de l'Orne et de la Manche, et, se dirigeant au nord nord-ouest à travers la presqu'île qui forme ce dernier département, vient se terminer au cap de la Hague, à l'ouest de Cherbourg.

11° Un onzième rameau se détache des Cévennes, dans le département de l'Ardèche, entre les sources de la Loire et de l'Allier, et, se dirigeant au nord, sous le nom de *montagnes du Forez*, d'abord

à travers le département de la Haute-Loire, ensuite sur la limite de ceux de la Loire et du Puy-de-Dôme, puis enfin dans celui de l'Allier, sépare le bassin de cette dernière rivière de celui de la Loire, dont elle est un affluent.

12° Un douzième rameau se détache aussi des Cévennes, entre les sources du Lot et de l'Allier, aux confins des départemens de l'Ardèche et de la Lozère, et se dirige d'abord au nord-ouest vers la limite des départemens de la Lozère et de la Haute-Loire, sous le nom de *monts Margeride*. Plus au nord, il reçoit le nom de *Cantal*, qu'il communique à un département, et se dirigeant de là directement au nord, à travers les départemens du Cantal et du Puy-de-Dôme, une de ses crêtes principales reçoit, dans ce dernier, le nom de *Mont d'Or*, après qu'elle a porté, entre le Mont d'Or et le Cantal, celui de *mont Cézal*. Au Mont d'Or, le rameau tourne au nord-ouest, puis à l'ouest, et, après avoir longé dans cette direction les confins des départemens de la Corrèze et de la Creuse, où l'une de ses parties reçoit le nom de *mont Oudeuze*, il traverse celui de la Haute-Vienne, où il reçoit le nom de *mont Jargeau;* alors reprenant de nouveau une direction nord-ouest, il court sur les départemens de la Charente, de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Vendée, où il porte le nom de *Gâtine*, et vient se terminer sur l'Atlantique, au sud de l'embouchure de la Loire. Ce rameau forme la limite occidentale du bassin de la Loire, qu'il sépare de ceux de la Garonne, de la Charente et de la Sèvre Niortaise. Parmi les ramifications qui s'en détachent, nous distinguerons, *sur le bassin de la Loire :* 1° Un premier rameau qui, s'en détachant au Mont d'Or, court, au nord, dans le département du Puy-de-Dôme, nom que ce département emprunte à la cime principale de ce rameau. Il sépare le bassin de la Fioule, affluent de l'Allier, d'une partie de celui de cette dernière rivière. 2° Un second rameau qui, se dirigeant au nord, à travers les départemens du Puy-de-Dôme, de l'Allier et du Cher, sépare le bassin particulier de la rivière de Cher d'une portion de ceux de l'Allier et de la Loire. 3° Un troisième rameau qui, courant d'abord au nord dans le département de la Creuse, et se bifurquant à la source de l'Indre, sépare le bassin de la Creuse de celui du Cher; puis, après sa bifurcation, le bassin du Cher de celui de l'Indre, et ce dernier de celui de la Creuse. 4° Un quatrième rameau qui, détaché du mont Adouze et courant sur les départemens de la Creuse et de la Haute-Vienne, sépare le bassin particulier de la Creuse de celui de la Vienne, dont la première est un affluent. — *Sur le bassin de la Garonne :* 5° Un cinquième rameau qui, détaché de la Margeride, court à l'ouest sur le département de la Lozère, sous le nom de *mont Aubrac*, et sépare le bassin particulier de la Trueyre, affluent du Lot, d'une portion de celui de cette dernière rivière. 6° Enfin un sixième rameau qui, courant vers l'ouest sur les départemens de la Charente et de la Charente-Inférieure, sépare le bassin de la Garonne de celui de la Sèvre Niortaise.

Le reste de la grande ligne qui, soit sous le nom de Cévennes, soit sous celui de Pyrénées, enve-

loppe à l'est et au sud le bassin de la Garonne, n'envoie aucune ramification notable entre les divers affluens de cette rivière. On doit bien supposer, toutefois, que tous ces affluens sont séparés entre eux par autant de lignes de faîtes plus ou moins apparentes.

13° Le dernier rameau de la grande ligne de faîte, que nous avons à citer, se détache de la chaîne des Pyrénées au port de Pinède, dans le département des Hautes-Pyrénées, et courant d'abord au nord, puis au nord-ouest, sur ce département et sur ceux du Gers, des Landes et de la Gironde, il sépare le bassin de la Garonne de celui de l'Adour et de quelques autres cours d'eau peu remarquables. Les hauteurs dont est formé ce rameau s'abaissent rapidement en s'éloignant de la chaîne des Pyrénées.

Fleuves et Rivières. La France, située sur quatre mers, se divise, en ne considérant que sa configuration intérieure la plus apparente, en cinq bassins de fleuves : ceux du Rhône, du Rhin, de la Seine, de la Loire et de la Garonne. On rattache d'autres cours d'eau moins considérables, et qui se rendent directement dans chacune des quatre mers limitrophes, à chacun de ces cinq bassins principaux ; nous n'en voyons nullement la raison. Placer dans le bassin d'un fleuve une rivière qui n'en est pas un affluent parce qu'elle est petite, ne peut que donner de fausses idées ; nous nous en sommes donc tenus pour l'ensemble aux bassins de mer, ce qui ne nous empêche pas d'accorder aux bassins des fleuves et grandes rivières toute l'importance qu'ils ont dans la nature.

1° *Bassin de la Mer du Nord :* Le *Rhin* (*V.* sa description générale, deuxième partie, page 106). Une petite portion seulement du cours de ce fleuve appartient à la France, à laquelle sa rive gauche sert de limite depuis Bâle jusqu'à Lauterbourg. La chaîne des Vosges domine parallèlement le fleuve dans tout cet espace à une distance moyenne de dix lieues. Entre toutes les rivières qui, sorties de cette chaîne, vont se jeter dans le Rhin, nous n'avons à citer que l'Ill, qui sort du mont Terrible, extrémité septentrionale du Jura, et qui, se dirigeant vers le nord, arrose les départemens du Haut et Bas-Rhin, et baigne Strasbourg peu avant de se réunir au fleuve.

D'autres rivières, qui prennent naissance en France, ne se réunissent toutefois au Rhin qu'après sa sortie du royaume. Entre celles-ci, la plus notable est la *Moselle* (*V.* deuxième partie, page 107), formée de deux bras, sortis, l'un du ballon d'Alsace, l'autre du gros Ventrou, deux pics de la chaîne des Vosges, à l'extrémité sud-est du département des Vosges et sur la limite commune de ceux du Haut-Rhin et de la Haute-Saône. Après avoir arrosé les départemens des Vosges, de la Meurthe et de la Moselle, elle sort de France et pénètre dans les Etats Prussiens, qu'elle sépare d'abord du grand duché de Luxembourg, partie du royaume des Pays-Bas. Dans le département de la Meurthe, elle reçoit la *Meurthe,* qui prend naissance dans celui des Vosges. La *Sarre*, sortie du Rouge-Mont dans les Vosges, se réunit aussi à la Moselle, huit lieues après sa sortie des limites du royaume; elle

a arrosé, avant d'entrer dans le grand duché du Bas-Rhin, les départemens de la Meurthe et de la Moselle.

Deux autres rivières considérables, la *Meuse* et l'*Escaut*, affluens de la Mer du Nord, arrosent quelques départemens français avant d'entrer en Belgique. La *Meuse* sort du plateau de Langres, département de la Haute-Marne, et, prenant son cours au nord, arrose successivement les départemens de la Meuse et des Ardennes. La *Sambre* (*Sabis fl.*), premier affluent notable de la Meuse, arrose, avant de pénétrer en Belgique où elle s'y réunit, la partie méridionale du département du Nord.

L'*Escaut* prend naissance au point de contact des départemens de la Somme, de l'Aisne, du Pas-de-Calais et du Nord, et traverse ce dernier département, où elle baigne Cambray et Valenciennes avant d'entrer en Belgique. L'un des affluens de l'Escaut, la *Lys*, prend aussi naissance dans le département du Pas-de-Calais et traverse celui du Nord pour entrer en Belgique, où il va rejoindre l'Escaut.

2° *Bassin de la Manche :* La *Somme* (*Samara fl.*) prend naissance à l'extrémité nord-ouest du département de l'Aisne; entrant bientôt dans celui de la Somme qui en tire son nom, elle en arrose toute la longueur du sud sud-est au nord nord-ouest, et se jette dans la Manche après avoir baigné les murs d'Amiens et d'Abbeville.

La Seine (*Sequana fl.*) sort du mont Tasselot dans le plateau de Langres, près du village de Chanceaux, élevé de deux cent dix-sept toises au dessus du niveau de l'Océan; arrose d'abord, du sud-est au nord-ouest, les départemens de la Côte-d'Or et de l'Aube, tourne à l'ouest dans la partie septentrionale de ce dernier et la partie sud-est de celui de Seine-et-Marne, reprend, près de Fontainebleau, sa première direction au nord-ouest, et baigne jusqu'à la Manche, où elle se jette par un large estuaire, les départemens de Seine-et-Marne, de Seine, de Seine-et-Oise, d'Eure et de Seine-Inférieure. Depuis Paris jusqu'à son embouchure, elle décrit un grand nombre de circuits qui doublent la longueur de sa descente pour les navigateurs.

Ses affluens principaux sont, *par sa rive droite*, l'*Aube*, qui, née sur les confins des départemens de la Haute-Marne et de la Côte-d'Or, arrose ensuite, en coulant au nord-ouest, celui auquel elle donne son nom. La *Marne* (*Matrona fl.*), qui sort du plateau de Langres dans le département de la Haute-Marne, arrose, du sud au nord, ce département; du sud-est au nord-ouest, celui de la Marne; enfin, de l'est à l'ouest, ceux de l'Aisne, de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise et de Seine, et se réunit à la Seine à peu de distance au dessus de Paris. L'*Oise* (*Isara fl.*) qui, sortie du département de l'Aisne, et se dirigeant au sud-ouest, arrose ceux de l'Oise et de Seine-et-Oise, et arrive à la Seine grossie des eaux de l'*Aisne* (*Anexa fl.*) : cette dernière baigne, du sud-est au nord-ouest, les dépar-

temens de la Meuse et des Ardennes; de l'est à l'ouest, celui de l'Aisne, et se réunit à l'Oise dans celui auquel cette dernière rivière donne son nom.

Affluens de la rive gauche de la Seine : L'*Yonne* (*Icauna fl.*) sort des montagnes du Morvan, département de la Nièvre, se dirige vers le nord, et arrose ce dernier département et celui auquel elle donne son nom. Elle se réunit à la Seine peu après être entrée dans celui de Seine-et-Marne. Son principal affluent est l'*Armençon*. — Le *Loing*, qui arrose une portion des départemens de l'Yonne, du Loiret, de Seine-et-Marne, et se jette dans la Seine, à peu de distance de Fontainebleau, après avoir baigné Montargis. Un canal latéral fait communiquer la Loire à la Seine, sous le nom de *canal de Briare*, de la Loire à Montargis, et de *canal de Loing*, de Montargis à la Seine. — L'*Eure* arrose une portion du département d'Eure-et-Loir où elle baigne Chartres, et de celui d'Eure qui en tire son nom. Sa direction générale est vers le nord.

Les principales rivières, affluens directs de la Manche, à l'ouest de la Seine, sont : la *Relle* qui, née dans la partie nord-est du département de l'Orne, arrose, du sud au nord, celui de l'Eure. Elle se jette dans l'estuaire de la Seine, et pourrait, par conséquent, en être considérée comme un affluent. La *Touques* prend naissance dans le département de l'Orne, et arrose, du sud au nord, celui du Calvados où elle baigne Lisieux. L'*Orne* (*Olina fl.*) arrose, du sud-est au nord-ouest, une portion du département auquel elle donne son nom; puis, du sud au nord, celui du Calvados où elle baigne Caen, son chef-lieu. La *Vire* sort du département du Calvados, et arrose, du sud au nord, la partie orientale de celui de la Manche, où elle baigne St.-Lô qui en est le chef-lieu. De ce point jusqu'au cap Finistère, qui marque la limite du bassin de la Manche, nul cours d'eau ne mérite d'être cité ici.

3° *Bassin de l'Océan Atlantique*. La *Blavet* sort du mont Menebech, dans le département des Côtes-du-Nord, et, se dirigeant au sud-est, puis au sud sud-ouest, traverse celui du Morbihan jusqu'à la mer. Lorient et Port-Louis sont à son embouchure. La *Vilaine* (*Herius fl.*) prend naissance dans le département d'Ille-et-Vilaine, vers les confins de celui de la Mayenne, et coule à l'ouest jusqu'à Rennes, où elle reçoit l'*Ille* qui vient du nord, et dont la réunion donne le nom au département. De Rennes, la Vilaine coule au sud-ouest d'abord sur le département d'Ille-et-Vilaine, ensuite entre ceux du Morbihan et de la Loire-Inférieure, et se jette enfin dans la baie de Pennèbe. Outre l'Ille, son principal affluent est l'*Oust* qui vient du nord-ouest et traverse le département du Morbihan.

Loire (*Liger fl.*). Cette rivière est en France celle dont le cours a le plus d'étendue. Elle sort du mont Mézin dans les Cévennes, département de l'Ardèche : arrose d'abord, du sud au nord, les départemens de la Haute-Loire et de la Loire; sépare ensuite, dans la même direction, ceux de

l'Allier et de Saône-et-Loire, de la Nièvre et du Cher. A Orléans, elle se reploie vers l'ouest, et après avoir traversé dans cette direction les départemens du Loiret, de Loir-et-Cher, d'Indre-et-Loire, de Maine-et Loire et de Loire-Inférieure, elle se jette dans l'Océan par une large embouchure. Elle reçoit un grand nombre de rivières qui presque toutes donnent leur nom à quelque département. Les principaux de ses affluens sont, *par sa rive droite*, l'*Arroux*, qui coule, au sud sud-est, dans le département de Saône-et-Loire; la *Nièvre*, qui arrose, du nord au sud, le département auquel elle donne son nom, et se réunit à la Loire à Nevers; enfin le *Maine*, qui ne porte ce nom que dans l'espace d'une lieue et demie, depuis Angers jusqu'à la Loire, mais qui est formé de la réunion, près de cette ville, de la Mayenne qui vient du nord, et du *Loir* qui vient du nord-est et qui s'est grossi des eaux de la *Sarthe*.

La Loire reçoit, par sa rive gauche, l'*Allier* (*Elaver fl.*), qui sort des Cévennes aux confins des départemens de l'Ardèche et de la Lozère, arrose ensuite, en se dirigeant au nord, ceux de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme et de l'Allier, et se jette dans la Loire sur les confins de ceux de la Nièvre et du Cher. Le *Cher*, qui naît dans le département de la Creuse, arrose, du sud au nord, ceux de l'Allier et du Cher; tourne ensuite vers l'ouest, et coule, dans cette direction, sur l'extrémité méridionale de celui de Loir-et-Cher, puis va enfin se réunir à la Loire, près de Tours, dans celui d'Indre-et-Loire. L'*Indre*, qui arrose, du sud-est au nord-ouest, les départemens de l'Indre et d'Indre-et-Loire. La *Vienne*, qui sort du mont Oudouze, sur la limite des départemens de la Corrèze et de la Haute-Vienne, arrose d'abord, de l'est à l'ouest, ce dernier département, où elle baigne Limoges, son chef-lieu; se reployant subitement au nord dans celui de la Charente, elle arrose, dans cette direction, ceux de la Vienne et d'Indre-et-Loire, et se jette dans la Loire après avoir, par sa rive droite, reçu les eaux de la Creuse sur la limite de ces deux derniers départemens. La *Thoué*, qui sort de la Gatine, département des Deux-Sèvres, et se réunit à la Loire à Saumur, dans celui de Maine-et-Loire. Enfin la *Sèvre Nantaise* qui, sortie du département des Deux-Sèvres, coule au nord-ouest sur une portion de ceux de la Vendée et de la Loire-Inférieure, et se jette dans la Loire précisément en face de Nantes.

Au midi de l'embouchure de la Loire, les principaux affluens de l'Océan sont: la *Sèvre Niortaise*, qui prend naissance dans le département des Deux-Sèvres qu'elle arrose en coulant à l'ouest, et sépare ensuite ceux de la Vendée et de la Charente-Inférieure avant de se jeter dans l'Océan. Elle doit à la ville de Niort, qu'elle traverse, son surnom de Niortaise, par opposition à celle que nous avons vu être surnommée Nantaise. Le département où ces deux rivières ont leur source en reçoit le nom des Deux-Sèvres. Peu avant son embouchure, la Sèvre Niortaise reçoit la *Vendée*, qui arrose la partie sud-est du département auquel elle donne son nom. — La *Charente* (*Carantonus* vel *Calentonus fl.*)

prend naissance aux confins des départemens de la Haute-Vienne, de la Dordogne et de la Charente, et, après avoir arrosé, dans sa direction vers l'ouest, ce dernier département et celui de la Charente-Inférieure, se jette dans l'Océan, au dessous de Rochefort. Outre cette ville, Angoulême et Saintes sont situées sur ses bords.

Garonne (*Garumna fl.*). Cette rivière, l'une des cinq principales du royaume, sort des Pyrénées dans la Vallée d'Aran qu'elle traverse. Elle coule ensuite, au nord-est, dans le département de la Haute-Garonne jusqu'à Toulouse; là, elle tourne au nord-ouest, et traverse dans cette direction les départemens de Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne et Gironde. Les gros bâtimens peuvent la remonter jusqu'à Bordeaux, située à vingt-deux lieues de son embouchure. A la réunion de la Dordogne, cinq lieues au dessous de Bordeaux, elle prend le nom de *Gironde*, qu'elle communique au département dont Bordeaux est le chef-lieu. La Gironde n'a pas moins d'une lieue de large; dans quelques endroits, elle a jusqu'à deux lieues et demie.

Parmi les rivières que reçoit la Garonne, nous citerons, *par sa rive droite*, l'*Arriège*, qui sort des Pyrénées, traverse, du sud au nord, le département auquel elle donne son nom, et se réunit à la Garonne à deux lieues et demie au dessus de Toulouse, dans celui de la Haute-Garonne. Le *Tarn* (*Tarnis fl.*) qui sort des Cévennes et arrose, de l'est à l'ouest, les départemens de la Lozère, de l'Aveyron, du Tarn et de Tarn-et-Garonne. Le Tarn porte à la Garonne les eaux de l'*Agout*, qu'il reçoit dans le département du Tarn, et celles de l'*Aveyron* qui s'y joint dans celui de Tarn-et-Garonne. Le *Lot* (*Ollis fl.*), dont la source peu éloignée de celle du Tarn est dans les Cévennes au mont Lozère, et qui, dans son cours, constamment dirigé à l'ouest, arrose les départemens de la Lozère, de l'Aveyron, de Lot et du Lot-et-Garonne. La *Dordogne* (*Duranius fl.*), composée de la Dore et de la Dogne qui sortent du Mont-d'Or à l'extrémité septentrionale du département du Cantal, coule d'abord au sud-ouest sur les départemens de la Corrèze et du Lot; puis, à l'ouest, sur ceux de la Dordogne et de la Gironde. C'est dans ce dernier qu'elle se réunit à la Garonne qui, comme nous l'avons vu, prend après cette jonction le nom de Gironde. Les principaux affluens de la Dordogne sont, par sa rive droite, la *Vézère*, grossie des eaux de la *Corrèze*, et l'*Isle*.

La Garonne a, par sa rive gauche, un assez grand nombre d'affluens dont le cours parallèle et très rapproché est constamment dirigé au nord. Nous ne citerons entre ceux-là que la *Save*, qui court sur les départemens de la Haute-Garonne et du Gers; la *Gimone*, sur ceux de la Haute-Garonne, du Gers et du Tarn-et-Garonne; le *Gers*, qui passe à Auch et donne son nom à un département; enfin le *Baise*, qui appartient aux départemens des Hautes-Pyrénées, du Gers, de Lot-et-Garonne, et se réunit à la Garonne peu au dessus de l'embouchure du Lot.

La seule rivière qui nous reste à citer dans le bassin de l'Atlantique est l'*Adour* (*Atur fl.*), qui sort du

pic du midi dans les Pyrénées, arrose d'abord, du sud au nord, le département des Hautes-Pyrénées où elle baigne Tarbes, son chef-lieu; tourne ensuite à l'ouest dans une portion des départemens du Gers et des Landes, et, se reployant enfin au sud-ouest à travers ce dernier département, vient se jeter dans l'Océan peu au dessous de Bayonne, aux confins de ce département et de celui des Basses-Pyrénées. La *Midouze*, formée de la *Midou* et de la *Douze* qui se réunissent au mont de Marsan, est le principal affluent de la rive droite de l'Adour. Elle reçoit, par sa gauche, le *Gave de Pau*, grossi du *Gave d'Oléron*, la *Bidouze* et la *Nive*. Ces quatre affluens prennent naissance dans les Pyrénées et appartiennent principalement au département des Basses-Pyrénées.

4° *Bassin de la Méditerranée.* Le RHÔNE (*V.* la description générale de ce fleuve, deuxième partie, page 109). La partie du Rhône qui appartient à la France y reçoit, *par sa rive droite*, l'*Ain*, dont la source est dans le Jura, non loin de celle du Doubs, département du Jura, et qui traverse, avant de se joindre au fleuve, ce dernier département et celui auquel elle donne son nom. La *Saône* (*Arar fl.* ou *Sccicna*), qui sort du plateau de Langres à l'extrémité septentrionale du département de la Haute-Saône, arrose, dans sa direction au sud-ouest et au sud, ceux de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire; sépare ensuite celui de l'Ain de celui du Rhône, et se jette enfin dans ce fleuve, à Lyon, après avoir baigné Châlons et Mâcon, et reçu les eaux de l'*Oignon* et du *Doubs* par sa rive gauche, et, par sa rive droite, d'un assez grand nombre de rivières peu considérables. L'*Ardèche*, qui sort du Montzep dans les Cévennes, et dont le cours est renfermé dans le département auquel elle donne son nom. Enfin le *Gardon* ou *Gard* (*Vardo fl.*) qui, formé de trois branches, le *Gardon d'Alais*, le *Gardon de Mialet* et le *Gardon d'Anduse*, coule ensuite vers le sud-est dans toute la largeur du département qui en tire son nom, et se joint au Rhône peu au dessous de Beaucaire. — Le Rhône reçoit, *par sa rive gauche*, la *Guiers* qui sert de limite entre le département de l'Isère et la Savoie. L'*Isère* (*Isara fl.*) qui, née en Savoie dans la grande chaine des Alpes au mont Iseran, traverse en France le département auquel elle communique son nom et celui de la Drôme. La *Drôme* (*Druna fl.*) qui, sortie de l'une des ramifications de la chaîne des Alpes aux confins du département des Hautes-Alpes, traverse, du sud-est à l'ouest, toute la largeur de celui auquel elle donne son nom. La *Durance* (*Druentia fl.*), qui sort du mont Genèvre dans les Alpes, à l'extrémité nord-est du département des Hautes-Alpes, traverse ce département et celui des Basses-Alpes, sert ensuite de limite entre ceux de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône, et se jette dans le fleuve à peu de distance au dessous d'Avignon.

Les rivières qui, outre le Rhône, appartiennent en France au bassin de la Méditerranée sont, à l'est des bouches de ce fleuve, l'*Argens* (*Argenteus fl.*), dont le cours entier appartient au département du Var, et qui se jette dans la mer, près de Fréjus, après avoir coulé à l'est sud-est; et le *Var*,

qui n'appartient à la France que par le bas de son cours, quoiqu'elle donne son nom au département français qu'elle sépare des états du roi de Sardaigne.

Nous citerons à l'ouest des Bouches-du-Rhône, parmi les rivières du même bassin, l'*Hérault* (*Arauris fl.*), qui sort des Cévennes, et dont le cours, dirigé du nord au sud, est particulier au département qui en a pris le nom. L'*Orb* (*Orobis fl.*), qui sort du mont Espinous dans les Cévennes, et appartient tout entière, comme la précédente, au département de l'Hérault. L'*Aude* (*Atax fl.*), qui sort du mont Teta dans les Pyrénées, et arrose du sud au nord, ensuite de l'ouest à l'est, le département auquel elle donne son nom. La *Gly*, qui sort du Puy de Bugarach, ramification des Pyrénées, et arrose, de l'ouest à l'est, la partie septentrionale du département des Pyrénées orientales. Le *Tet* (*Telis fl.*), qui sort des Pyrénées, et se jette dans la mer après avoir arrosé, du sud-ouest à l'est, le même département, et baigné Perpignan qui en est le chef-lieu. Enfin le *Tech* (*Tichis fl.*), qui arrose, dans une direction parallèle à celles des deux rivières précédentes, la partie méridionale du même département.

Navigation intérieure, canaux. Les mers qui baignent les parties extrêmes du royaume sont liées entre elles par des lignes de navigation formées, partie des rivières que reçoivent ces mers, partie des canaux qui joignent ces rivières, et qui sont ou exécutés ou projetés. Ces grandes lignes de jonction de mers sont au nombre de sept (1).

1° Ligne de jonction entre la Méditerranée et la Mer du Nord, formée par le cours du Rhône ou un canal latéral, le cours de la Saône, le canal de Monsieur qui joint la Saône au Rhin en suivant le cours du Doubs; enfin le cours du Rhin.

2° Ligne de jonction entre la Méditerranée et la Manche, formée par le cours du Rhône ou un *canal latéral,* le cours de la Saône, le canal de Bourgogne qui va de la Saône à la Loire, le cours de l'Yonne, le cours de la Seine, le cours de l'Oise, le *canal de Manicamp à Chauny,* parallèle à l'Oise, le canal de Crozat latéral à la même rivière, le canal de St.-Quentin, et le canal de la Somme, latéral à cette rivière, d'une part; et, de l'autre, le canal de l'Escaut et les différens canaux qui en forment les ramifications dans les départemens du Nord et du Pas-de-Calais.

3° Deuxième ligne de jonction entre la Méditerranée et la Manche, formée par le cours du Rhône ou un *canal latéral,* le cours de la Saône, le canal du centre qui lie la Saône à la Loire, le *canal de Berry* depuis Digoin jusqu'au bec d'Allier, le *canal latéral à la Loire* depuis le bec d'Allier jusqu'à Briare, les canaux de Briare et de Loing, le cours de la Seine et de l'Oise, et les canaux de *Manicamp,* de Crozat, de St.-Quentin, et de la Somme ou de l'Escaut.

(1) Les canaux, dont le nom, dans ce qui suit, est en *italique*, ne sont encore qu'en projet.

4° Troisième ligne de jonction entre la Méditerranée et la Manche, formée du cours du Rhône ou d'un *canal latéral*, du cours de la Saône, du canal de Bourgogne depuis la Saône jusqu'à l'Yonne, du cours de l'Yonne, et du cours de la Seine jusqu'à la mer.

5° Ligne de jonction entre la Méditerranée et l'Océan Atlantique, formée du cours du Rhône ou d'un *canal latéral*, du cours de la Saône, du canal du centre de la Saône à la Loire, du *canal de Berri*, du *canal latéral à la Loire*, de Tours à Nantes, enfin du *canal de Nantes à Brest*.

6° Deuxième ligne de jonction entre la Méditerranée et l'Océan Atlantique, formée du *canal de Marseille au port de Bouc* par l'étang de Berre, du canal de Bouc à Arles, d'un *canal latéral au Rhône* depuis Arles jusqu'à Tarascon, du canal de Beaucaire, du canal de la Radelle, des canaux de Mauguio et des Etangs, du canal du Languedoc ou du Midi depuis Cette jusqu'à Toulouse, du *prolongement du canal du Midi* jusqu'à Moissac, par Montauban; enfin du cours de la Garonne depuis Moissac jusqu'à Bordeaux.

7° Ligne de jonction de la Mer du Nord à la mer de Gascogne et à la Méditerranée, ou canal de Dunkerque à Bayonne et à Marseille, formée du canal de Bourbourg, du cours de l'Aa, du *canal d'Aire à la Bassée*, du canal de la Deule, d'une partie du cours de la Scarpe, du canal de la Sensée, du cours de l'Escaut, du canal de St.-Quentin, du canal de Crozat, du cours de l'Oise, d'un *canal de l'Oise à la Seine*, des canaux de St.-Denis et de St.-Martin, du cours de la Seine depuis la Gare de l'Arsenal jusqu'au canal de Loing, des canaux de Loing et d'Orléans, du cours de la Loire depuis Orléans jusqu'à l'embouchure de la Vienne, du cours de la Vienne jusqu'à Chatellerault, du *canal de Poitou* qui joindra la Vienne à la Charente, du cours de la Charente jusqu'à Angoulême, d'un *canal d'Angoulême à Libourne*, du cours de la Dordogne de Libourne à Cubsac, d'un *canal de Cubsac à Bordeaux*, du cours de la Garonne jusqu'à l'embouchure de la Bayse; et ensuite,

D'une part, à Bayonne, du *canal des Landes* qui joindra la Garonne à l'Adour, du cours de l'Adour jusqu'à Bayonne;

Et, d'autre part, à Marseille, du cours de la Garonne jusqu'à Moissac, d'un *canal de Moissac à Toulouse*, enfin des canaux du Languedoc, des Etangs, de Mauguio, de la Radelle, de Beaucaire, de *Tarascon à Arles*, d'Arles à Bouc, et de *Bouc à Marseille*.

Outre ces grandes lignes de navigation faites ou à terminer, et qui promettent un bien grand accroissement dans le commerce intérieur, plusieurs canaux secondaires, ramifications de ceux-ci, établissent entre ces grandes lignes et les départemens qui les avoisinent des communications non moins utiles. Les principaux de ces canaux secondaires sont : le canal de Niort à la Rochelle, exécuté dans le lit de la Sèvre Niortaise ; le *canal de Blavet* de Pontivy à Lorient, dans le département du Morbihan ; le canal d'Ille-et-Rance (département d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord), le canal

de l'Ourcq de la Ferté-Milon à Paris, et le canal du Nivernais qui communique de la Loire à l'Yonne (départemens de la Nièvre et de l'Yonne).

Lacs. Les lacs les plus remarquables en France, sont ceux de *Berre* et de *Valcarès*, dans le département des Bouches-du-Rhône ; de *Thau*, dans celui de l'Hérault; de *Figean* et de *Leucate*, dans celui de l'Aude ; de *St.-Nazaire*, dans celui des Pyrénées-Orientales; de *Sarguinet*, de *Parantis*, d'*Aureillan*, de *St.-Julien*, de *Léon*, du *Vieux-Boucan*, de *Tossé* et de *Cap-Breton*, dans celui des Landes; de *Carcans* et de *Canau*, dans celui de la Gironde; enfin, de *Grand-Lieu*, dans celui de la Loire-Inférieure.

Iles principales : *Manche*. Les *rochers du Calvados*, répandus près de la côte, dans l'espace d'environ cinq lieues, à l'ouest de l'embouchure de l'Orne. Ces rochers ont, dit-on, reçu leur nom de celui d'un bâtiment espagnol qui y échoua autrefois, et, à leur tour, ils l'ont communiqué au département sur la côte duquel ils sont situés.

Les Iles d'*Aurigny* ou *Alderney* (*Riduna I.*), de *Guernesey* (*Sarnia I.*), de *Gers* et de *Jersey* (*Cæsarea I.*), répandues dans le vaste golfe formé par le littoral des départemens de la Manche et des Côtes-du-Nord, appartiennent aux Anglais.

Dans l'Océan Atlantique. Les Iles principales répandues dans l'Atlantique, sur les côtes de France, sont celles d'*Ouessant* (*Uxantis I.*), de *Sein* (*Sena I.*) et de *Glenan*, sur la côte du Finistère ; de *Greaix* ou *Croix*, de *Belle-Ile* (*Vindilis I.*) et d'*Houat*, sur la côte du Morbihan. Ces trois dernières, et quelques autres moins considérables qui les avoisinent, étaient connues des Romains sous le nom de *Veneticæ Insulæ*, du nom des *Venètes* qui occupaient la côte voisine. Les Iles de *Noirmoutier* et d'*Yeu* sont sur la côte de la Vendée; celles de *Ré* et d'*Oléron* (*Uliarius I.*), sur celle de la Charente-Inférieure. Un Ilot, situé près de l'embouchure de la Gironde, a servi à construire un phare célèbre sous le nom de *Tour de Cordouan*.

Dans la Méditerranée : Corse. Cette Ile, la plus grande de celles qui avoisinent la France, forme un département du royaume. Elle s'étend, entre la France et l'Italie, du 41° 14′ au 43° lat. N. et du 6° 15′ au 7° 12′ long. E. Elle est à quarante lieues du port d'Antibes, à la même distance de Gênes, à vingt lieues de la Toscane et à quatre de la Sardaigne. Sa plus grande longueur est de quarante-cinq lieues; sa plus grande largeur de dix-huit. Une chaîne de montagnes élevées la traverse du nord au sud ; ses sommets les plus élevés sont, dans le centre de l'ile, le *Rotondo*, l'*Oro* et la *Force l'Orno*. Ses lieux principaux sont : *Ajaccio*, chef-lieu du département; *Bastia*, sur la mer Tyrrhénienne ; *Bonifaccio*, sur le détroit qui la sépare de la Sardaigne; *Calvi*, sur un petit golfe de sa côte occidentale. Entre les rivières, le *Golo*, le *Tavignano*, le *Fiumorbo*, coulent à l'est et se jettent dans la mer Tyrrhénienne; le *Liamone*, le *Gravone*, la *Prunetta*, le *Talave* et la *Valinco*, ont un cours directement opposé et on

leurs embouchures sur la côte occidentale. La côte orientale de l'île est généralement droite et unie; mais l'occidentale est découpée par plusieurs golfes, dont les principaux sont ceux de *St.-Florent*, de *Calvi*, de *Porto*, de *Sagone*, d'*Ajaccio* et de *Valinco*. On donne à l'île 175,000 habitans, sur une superficie de 484 lieues carrées.

Les autres îles françaises de la Méditerranée sont peu considérables. Ce sont celles de *Lerins* (*Lero* et *Lerina ins.*), d'*Hières* (*Stœchades ins.*) et d'*Embiez*, sur la côte du département du Var; et celles de *Reu*, *Jares*, *Planier*, *Mer*, *Pomègue* et *Ratoneau*, répandues en face de Marseille, et connues des anciens sous le nom de *Stœchades Minores*.

La France possède, en Asie, en Afrique et en Amérique, les colonies suivantes :

En Asie (dans l'Inde) : Pondichéry, Carei-Cal, Mazulipatnam, Chandernagor, Yanaon, Mahé.

En Afrique : île Bourbon, quelques établissemens à Madagascar et aux îles Ste.-Marie, île de Gorée, Sénégal.

En Amérique (Antilles) : la Martinique, la Guadeloupe, Marie-Galande, la Desirade, les Saintes, partie de St.-Martin. — (Amérique méridionale) : la Guyane française. — (Amérique septentrionale): partie de Terre-Neuve, îles St.-Pierre et Miquelon.

Nous décrirons ces colonies en traitant de chacune de ces parties du monde.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Pour donner une juste idée du climat de la France, il est indispensable d'en distinguer les différentes parties. Dans les provinces méridionales, vers la Méditerranée et les Pyrénées, c'est-à-dire dans la majeure partie de l'étendue des bassins du Rhône et de la Garonne, les étés sont longs et chauds; le ciel y conserve presque constamment la pureté de celui de l'Italie, et l'on n'y connaît pas les rigueurs de l'hiver, ou plutôt l'hiver n'y est qu'un long printemps. Dans le nord, au contraire, c'est-à-dire sur le bassin du Rhin et sur la majeure partie de celui de la Manche, les hivers sont longs et souvent rigoureux; la moitié de l'année, au moins, y est froide ou humide. Enfin,

dans la région intermédiaire et spécialement dans toute l'étendue du bassin de la Loire, le climat, heureusement partagé entre ce que le nord et le sud peuvent avoir d'extrême, est d'une gande douceur; quoique exposée à de fréquens orages, et surtout à la grêle, cette région est la plus agréable de la France. Au reste, ces trois caractères distinctifs de la température des diverses parties du royaume éprouvent une foule de modifications locales, produites par la différence d'élévation du terrain au dessus du niveau de la mer, par l'éloignement ou la proximité des montagnes ou des côtes, par l'exposition au nord ou au sud, enfin, par la nature même du sol. Toutefois, on peut dire, généralement parlant, que la France jouit d'un climat tempéré, d'un beau ciel et d'un air salubre.

Ainsi favorisée de la nature, la France ne doit pas moins à l'active industrie de ses habitans, surtout depuis la fin du dernier siècle. L'agriculture, portée à un très haut point de perfection, a été pour l'Etat une source abondante de richesses nouvelles; les montagnes assujetties au défrichement, les rivières rendues navigables et servant à multiplier les rapports intérieurs, de nombreux canaux ouverts sur tous les points du royaume et liant entre elles toutes les mers qui en baignent les parties opposées, les plaines couvertes des moissons les plus riches et les plus variées, les coteaux ornés de vignes, de gras pâturages couverts d'un nombre immense de bestiaux; voilà l'heureux spectacle que présente la majeure partie de la France. Rien ne peut mieux donner l'idée de l'état de son sol que le tableau suivant :

Sur 52,000,000 d'hectares que renferme en superficie la France, non compris la Corse, 22,818,000 sont en terres labourables; 1,977,000 en vignes; 359,000 en vergers; 328,000 en potagers; 406,000 en châtaigneries; 975,000 en cultures de différens genres, autres que les précédentes; 3,525,000 en pâturages; 3,488,000 en prés; 6,612,000 en bois taillis; 460,000 en bois de futaie; 213,000 en étangs; 186,000 en marais; 3,841,000 en terres vagues, landes et bruyères; 35,000 en carrières, mines et tourbières; 213,000 en bâtimens; 7,455,000 en routes, rues, places publiques, promenades, rivières, canaux, montagnes stériles et rochers.

Une seule chose afflige en parcourant ce tableau, c'est d'y voir encore inscrits 4,027,000 hectares carrés en marais, landes, etc. C'est le treizième de la superficie du royaume perdu pour l'Etat.

Quant aux objets sur lesquels porte la culture, on ne les énumérera pas ici. Toutes les plantes céréales et oléagineuses, les fruits et les légumes de toute espèce, non seulement suffisent aux besoins des indigènes, mais sont en outre l'objet d'exportations considérables, ainsi que ses vins et ses eaux-de-vie. Après les objets de première importance, on peut remarquer l'immense variété de fleurs qui font l'ornement de nos jardins, les diverses plantes teinturières et les herbes médicinales qui croissent avec profusion dans nos provinces. Au milieu des plantes indigènes, croissent et prospèrent enfin les plantes exotiques importées de toutes les parties du monde.

Si des plaines nous jetons les yeux vers les chaines de montagnes qui les dominent, un autre genre de richesses va s'offrir à nous. La plupart de ces montagnes renferment non seulement d'inépuisables mines de cuivre, de plomb, de fer, de manganèse, d'antimoine, de calamine, de mercure, de cobalt, de bismuth, d'arsenic, de houille, de soufre et de tourbe; de porphyre, d'albâtre, de marbres divers, d'ardoises, de granits, de serpentine, de pierres de taille, de plâtre, de silex, de pierres meulières, etc.; mais elles renferment encore diverses espèces de pierres précieuses. Les Pyrénées orientales fournissent la topaze et l'agate; on trouve des émeraudes dans les ramifications des Cévennes, ainsi que le grenat; l'améthiste existe dans les Alpes; dans le Roussillon, et surtout dans le Rhin, on trouve des pierres qui, par le poli dont elles sont susceptibles et par leur éclat, égalent le cristal le plus pur; enfin une grande quantité de grottes, répandues dans plusieurs de nos départemens, présentent à l'œil du curieux les plus admirables combinaisons de la nature dans une foule de concrétions diverses.

Une grande variété se présente aussi dans le règne animal. La Normandie, la Bretagne, le Poitou, la Franche-Comté, le Limousin, la Navarre et la Flandre, nourrissent diverses races de chevaux propres à l'agriculture, à la guerre ou au luxe; la Normandie, le Poitou, l'Auvergne, l'Alsace, et généralement toutes les provinces du centre, possèdent des bœufs fort estimés. Les mulets du Poitou et de l'Auvergne sont l'objet d'une branche importante d'exportation avec l'Italie et surtout l'Espagne. Une multitude de bêtes à laine paissent dans les plaines de la Champagne, du Berry, du Poitou, du Languedoc et de la Provence; la race des moutons espagnols, transportée récemment en France, y prospère rapidement. Le Limousin, la Lorraine et l'Alsace, élèvent une grande quantité de porcs.

Parmi les animaux sauvages, on distingue le loup, le renard, le sanglier, le cerf, le chevreuil, le blaireau, la loutre, le chat-sauvage, le lièvre, le lapin, la fouine, la martre, la belette, l'hermine, le hérisson, l'écureuil, etc.

Les côtes et les rivières de France fournissent des poissons de toute espèce.

Enfin, nous ne devons pas oublier deux insectes, sources de trois branches importantes de commerce, l'abeille et le ver à soie.

Vouloir énumérer tous les objets sur lesquels porte l'industrie de nos provinces ou qui alimentent nos innombrables manufactures, ce serait dépasser de beaucoup les bornes dans lesquelles nous devons nous restreindre. Nommer seulement ici les manufactures de toiles, de draps, et de tissus de toute espèce; celles des eaux-de-vie, des huiles et des savons; les papeteries, les raffineries de sucre, les fabriques d'amidon, la confection des pelleteries et des tapisseries; les diverses préparations du cuir; les horlogeries, les orfèvreries, et toutes les branches de la métallurgie; les quincail-

leries et l'armurerie, les forges et les fonderies; les verreries, les manufactures de porcelaines et de cristaux; celles de sels et acides minéraux; les teintureries et les ateliers de typographie; rappeler, enfin, toutes les branches des arts de luxe dans lesquels nous surpassons le monde entier, c'est indiquer à peine les sources nombreuses de notre prospérité commerçante.

Notre commerce d'exportation porte principalement sur les grains, les vins, les eaux-de-vie et les huiles; sur la soie, les satins, les toiles de toute espèce, les étoffes de laine, les tapisseries, les dentelles, et les broderies d'or et d'argent; sur les joujous et objets de modes, sur la parfumerie, la papeterie, les caractères d'imprimerie, la librairie, etc. Nous recevons en échange des métaux, du chanvre, du lin, de la soie, de la laine, des chevaux, des épices, des denrées coloniales, etc.

Le gouvernement de la France, après avoir passé par toutes les phases de la féodalité, du pouvoir absolu et d'une orageuse liberté, est aujourd'hui une monarchie constitutionnelle et représentative, dont les bases fondamentales sont consignées dans la Charte que nous avons reçue du dernier roi. Le pouvoir exécutif est entre les mains du souverain. La dignité royale est héréditaire dans sa famille de mâle en mâle et en ligne directe. Le roi nomme les grands officiers de la couronne, les conseillers d'état, les ministres, les généraux, les préfets, les évêques, etc.; il a seul droit de paix et de guerre; il reçoit et envoie des ambassadeurs; il a le droit de faire grâce aux condamnés ou de commuer leur peine. Le pouvoir législatif est réparti entre le roi et les deux chambres: celle des pairs, qui est héréditaire, celle des députés, dont l'élection doit, d'après une loi récente, se renouveler tous les sept ans. Le roi a l'initiative des lois qui sont discutées dans les deux chambres.

Régie autrefois, partie par le droit coutumier, partie par le droit romain, la France entière est aujourd'hui gouvernée par des lois uniformes, renfermées dans cinq Codes: le Code civil, le Code de commerce, le Code de procédure civile, le Code d'instruction criminelle et le Code pénal. Il y a en France vingt-sept cours royales, de chacune desquelles ressortent plusieurs départemens, et qui reçoivent l'appel des jugemens rendus en matière civile et criminelle par les tribunaux de première instance et correctionnels. Chaque arrondissement possède un tribunal de première instance (dont le nombre total est de trois cent cinquante-huit), qui reçoit l'appel des jugemens rendus par les juges de paix, et qui connaît des matières civiles et des matières de police correctionnelle. Il se tient, dans le chef-lieu de chaque département, des cours d'assises, présidées par un conseiller de cour royale, pour l'examen des matières criminelles.

Pour l'administration intérieure, la France est, comme nous l'avons vu, divisée en départemens régis chacun par un préfet. Chaque département est divisé en plusieurs arrondissemens communaux régis par des sous-préfets. Chaque arrondissement communal est partagé en plusieurs justices

de paix ou cantons; enfin chacun de ces cantons est partagé en un certain nombre de communes administrées par des maires. Les quatre-vingt-six départemens français forment trois cent soixante-treize arrondissemens, deux mille sept cent vingt cantons et trente-huit mille cent vingt-trois communes.

En France, l'instruction publique est confiée à une université; cette université se compose d'autant d'académies qu'il y a de cours royales. Outre les colléges, il y a des institutions, des pensionnats et des écoles primaires.

L'université royale a cinq ordres de facultés : 1° celles de théologie; 2° celles de droit; 3° celles de médecine; 4° celles des sciences mathématiques et physiques; 6° celles des lettres.

Diverses institutions indépendantes de l'université embrassent, en outre, différens objets d'enseignement; la plupart sont établies à Paris. Ce sont : le collége royal de France, le muséum d'histoire naturelle, la bibliothèque royale où se font des cours d'antiquités et de langues orientales; les écoles de peinture, de sculpture et d'architecture; le conservatoire de musique; l'institut des sourds-muets et celui des aveugles; l'école polytechnique, celles de navigation et de marine, des ingénieurs-géographes et des mines. Alfort, près Paris, et Lyon, ont des écoles vétérinaires; Châlons et Angers, des écoles d'arts et métiers, ainsi que Paris; Metz, une école d'artillerie; Brest, une du génie maritime; St.-Cyr enfin, une école militaire.

L'institut royal, qui réside à Paris, est divisé en quatre classes ou académies : l'académie des sciences, l'académie française, l'académie des inscriptions et belles-lettres, et l'académie des beaux-arts.

La langue française, si claire, si régulière, et d'une marche si conforme à la logique, est formée du tudesque mélangé avec le latin. Jusqu'au dixième siècle elle s'appela *langue romance* ou *romane;* au treizième, elle se divisait en deux dialectes : la *langue d'oc*, dans la France méridionale, et la *langue d'oui*, au nord de la Loire. La première fut cultivée et polie avant la seconde.

Le *provençal* qui se rapproche de l'italien, le *gascon* qui tient à l'espagnol, le *poitevin* qui rappelle le français du quinzième siècle, et le *bas-breton* dans lequel on veut retrouver l'ancien celtique, sont les principaux dialectes de nos provinces. Un grand nombre de patois différens sont, en outre, répandus dans les campagnes.

La religion catholique est celle du roi et de l'état; mais toutes les autres y ont le libre exercice de leur culte d'après la loi fondamentale de la monarchie. Par suite de la dernière division de la juridiction ecclésiastique, la France est divisée en soixante-dix-neuf diocèses, savoir : quatorze archevêchés et soixante-cinq évêchés suffragans.

Les revenus de la France se sont élevés, dans les derniers temps, à plus d'un milliard. Sa dette est, y compris l'augmentation d'un milliard de capital produite par la création récente des rentes 3 pour 100, de 4,940,297,840 francs. L'intérêt annuel de cette dette peut être évalué à 230,000,000 environ; c'est le quart du revenu.

La force militaire de la France est de 255,000 hommes en temps de paix; elle a mis sur pied, en temps de guerre, jusqu'à 1,200,000 soldats.

Sa force navale se compose de quarante-neuf vaisseaux de ligne, trente-une frégates et dix corvettes.

Pour l'administration militaire intérieure, la France est divisée en vingt-un gouvernemens militaires.

Pour l'administration maritime, elle est divisée en cinq arrondissemens: le Hâvre, Brest, Lorient, Rochefort et Toulon.

HISTORIQUE DE LA GÉOGRAPHIE DES DIFFÉRENS AGES.

(100 ans avant J.-C.) A cette époque, le pays que les Romains appelèrent *Gaule*, et dont les indigènes s'appelaient eux-mêmes *Welches* ou *Walli*, dont le peuple-roi fit *Galli*, ce pays, dis-je, renfermé entre l'Océan, le Rhin, les Alpes, la Méditerranée et les Pyrénées, était divisé, ainsi que nous l'apprend César, en quatre parties principales, savoir : trois peuples, les *Belges*, au nord de la Marne; les *Celtes*, entre la Marne et la Garonne; et les *Aquitains*, entre la Garonne et les Pyrénées; et la *Province romaine*, désignée par le simple nom de *Provincia*, formée dans la Gaule plus d'un siècle avant l'expédition de César. La *Province* comprenait à peu près ce qui forma depuis le Languedoc, la Provence et le Dauphiné; c'est-à-dire, la portion française du bassin de la Méditerranée, à l'exception de celui de la Saône. Chacune de ces parties était divisée entre un grand nombre de peuples dont le territoire particulier était ce que les Romains appelaient *Civitas*, une cité.

(An 1er de l'ère chrétienne.) César, après sa conquête, fit une répartition plus égale des pays qui composaient la Belgique, l'Aquitaine et la Celtique. Aux dépens de cette dernière, il étendit l'Aquitaine jusqu'à la Loire.

(400) Après diverses mutations dans ses divisions intérieures, la Gaule romaine se trouve enfin partagée en dix-sept provinces : 1° *Belgica prima*, formée des territoires des *Treveri*, des *Mediomatrici*, des *Verodunenses* et des *Leuci* (archevêché de Trèves, à la Prusse ; l'ancienne Lorraine). 2° *Belgica secunda*, formée des territoires des *Nervii*, des *Morini*, des *Atrebates*, des *Ambiani*, des *Bellovaci*, des *Silvanectes*, des *Vadicasses*, des *Suessiones*, des *Catalauni*, des *Remi* et des *Veromandui* (partie occidentale de la Belgique, au royaume des Pays-Bas ; Flandre française, Artois, Picardie ; partie de l'île de France et de la Champagne). 3° *Germania prima*, vel *superior*, formée des territoires des *Caracates*, des *Vangiones*, des *Nemetes* et des *Triboci* (partie des archevêchés de Cologne, à la Prusse, et de Mayence, à la Bavière ; presque toute l'Alsace). 4° *Germania secunda*, vel *inferior*, formée des territoires des *Ubii*, des *Gugerni*, des *Batavi*, des *Menapii*, des *Texandri*, des *Betasii*, des *Aduatici*, des *Tungri*, des *Sunici*, des *Condrusi* et des *Pæmani* (partie des possessions prussiennes à la gauche du Rhin ; grand duché de Luxembourg, partie orientale de la Belgique et partie méridionale de la Hollande, au royaume des Pays-Bas). 5° *Lugdunensis prima*, formée du territoire des *Lingones*, des *Ædui* et des *Segusiani insubres* (partie de Bourgogne, Nivernais et Lyonnais). 6° *Lugdunensis secunda*, formée des territoires des *Caleti*, des *Veliocasses*, des *Aulerci-Eburovices*, des *Lexovii*, des *Saii*, des *Viducasses*, des *Bajocasses*, des *Veneli* ou *Unelli*, et des *Abrincatui* (Normandie). 7° *Lugdunensis tertia*, formée des territoires des *Aulerci-Cenomani*, des *Turones*, des *Andecavi*, des *Arvii*, des *Diablintes*, des *Redones*, des *Namnetes*, des *Curiosolites*, des *Veneti*, des *Corisopiti* et des *Osismii* (Maine, Touraine, Anjou, Bretagne). 8° *Lugdunensis quarta* vel *Senonia*, formée des territoires des *Carnutes*, des *Aureliani*, des *Senones*, des *Parisii*, des *Meldi* et des *Tricasses* (Orléanais ; partie de la Bourgogne, de la Champagne et de l'Ile-de-France). 9° *Maxima Sequanorum*, formée des territoires des *Helvetii*, des *Rauraci*, des *Sequani* et des *Ambarri* (partie occidentale de la Suisse, partie méridionale de l'Alsace, petite partie de la Bourgogne, Franche-Comté). 10° *Aquitania prima*, formée des territoires des *Bituriges Cubi*, des *Lemovices*, des *Arverni*, des *Segusiani*, des *Vellavi*, des *Gabali*, des *Ruteni* et des *Cadurci* (Berry, Limousin, Marche, Auvergne, partie du Lyonnais à la gauche de la Loire, parties du Languedoc et de la Guyenne). 11° *Aquitania secunda*, formée des territoires des *Pictones*, des *Santones*, des *Petrocorii*, des *Bituriges Vivisci*, des *Meduli* et des *Nitiobriges* (le Poitou, la Saintonge et l'Aunis, l'Angoumois, partie de la Guyenne). 12° *Novempopulania*, formée du territoire des *Boiates*, des *Cocosates*, des *Tarbelli*, des *Vasates*, des *Sotiates*, des *Osquidates*, des *Tarusates*, des *Elusates*, des *Lactorates*, des *Ausci*, des *Convenæ*, des *Bigerrones* et des *Beneharnes* (la Gascogne et le Béarn). 13° *Narbonensis prima*, formée du territoire des *Tolosates*, des *Volcæ Tectosages*, des *Consoranni*, des *Sardones*, des *Atacini*, des *Umbranici* et des *Volcæ Arecomici* (la majeure partie du Languedoc, le comté de Foix et le Roussillon). 14° *Viennensis*, formée des territoires des *Anatilii*, des *Cavares*, des *Tricastini*, des *Sega-*

launi, des *Vocontii*, des *Allobroges* et des *Helvii* (partie de Savoie, la majeure partie du Dauphiné, comtat d'Avignon, petites parties de la Provence et du Languedoc). 15° *Narbonnensis secunda*, formée des territoires des *Tricorii*, des *Avantici*, des *Vulgientes*, des *Memini*, des *Albiaci*, des *Salyes* ou *Salluvii*, des *Suelteri*, des *Commoni* et des *Oxybii* (partie de Provence et petite partie du Dauphiné). 16° *Alpes Maritimæ*, formée du territoire des *Suetri*, des *Nerusi*, des *Vediantii*, des *Sentii*, des *Bodiontici* et des *Caturiges* (partie orientale de la Provence et petite portion du Dauphiné). 17° *Alpes Graiæ et Penninæ*, formée du territoire des *Medulli*, des *Centrones*, des *Nantuates*, des *Veragri*, des *Sedani* et des *Viberi* (partie orientale de la Savoie; canton du Vallais à la Suisse) (1).

(500) L'Empire Romain est détruit en occident. Les *Francs* ont fondé dans les Gaules un royaume qui s'étend des bouches du Rhin à la Loire, de la Mer du Nord au St.-Gothard, et comprend, par conséquent, outre une portion du bassin de la Loire, ceux presque entiers de la Seine et du Rhin (anciennes provinces de Flandre, d'Artois, de Picardie, de Normandie, du Maine, de l'Ile-de-France, de la Champagne, de la Lorraine et de l'Alsace; parties de la Bretagne, de l'Anjou et de l'Orléanais; partie orientale de la Suisse; toute la partie des états du roi des Pays-Bas, de la Prusse, de la Bavière, etc., située à la gauche du Rhin). Le *royaume des Francs* s'étend, en outre, à la droite du Rhin, dans la partie de l'Allemagne, qui forme aujourd'hui une portion du grand duché du Bas-Rhin (Prusse), les principautés de Nassau et de Hesse, le grand duché de Bade, le royaume de Wurtemberg, et la partie de la Bavière comprise entre le Danube et la Lech. — Le reste de la Gaule, au midi du royaume des Francs, est partagé 1° entre les *Visigoths*, qui ont pour borne, au nord, la Loire; à l'est, l'Allier et le Rhône; et à l'ouest, la mer (anciennes provinces de Guyenne, y compris la Gascogne, de Foix, de Roussillon, de Languedoc, d'Auvergne, de Limousin, de la Marche, du Bourbonnais et du Berri; partie de l'Orléanais, de la Touraine et de l'Anjou, au midi de la Loire); 2° et le *royaume des Bourguignons*, qui s'étend dans ce qui forma depuis la Provence, le Dauphiné, la Bourgogne, le Nivernois et le Lyonnais, et qui, ayant pour bornes, à l'est, la grande chaîne des Alpes et l'Helvétie française, englobe ce qui aujourd'hui forme la partie occidentale de la Suisse et toute la Savoie. C'est le bassin entier du Rhône, avec une légère portion de celui de la Loire.—

(1) On remarquera qu'ici nous n'avons pas donné l'indication des départemens qui correspondent à l'étendue de ces anciennes divisions romaines. Il nous a paru plus convenable d'indiquer la correspondance de ces anciennes divisions avec les provinces qui partageaient la France avant 1792, parce que ces provinces ont, pour la plupart, l'origine de leur nom, et même de leurs démarcations, dans la division politique établie dans les Gaules par les Romains, ou dans les cités gauloises que renfermait chacune de leurs dix-sept provinces, et que la circonscription des nouveaux départemens établie sur des bases tout à fait différentes, ne conserve généralement aucun rapport avec ces premières divisions politiques de notre pays. D'ailleurs, on trouvera plus bas la correspondance des trente-deux provinces de l'ancienne France et des départemens actuels.

A l'extrémité nord-ouest de la Gaule, un canton est resté indépendant, sous le nom de *Britannia minor;* c'est à peu près l'ancienne Bretagne.

(600) Par suite des morcellemens de la monarchie entre les enfans de Clovis, la France se trouva partagée en trois portions, le *royaume de Soissons,* le *royaume d'Austrasie* et le *royaume de Bourgogne.* Mais ces trois états sont composés d'une étendue de territoire fort inégale. Le *royaume de Soissons* s'étendait sur la Manche et la Mer du Nord, depuis le C. Finistère et l'embouchure de la Loire jusqu'à l'embouchure du Rhin et à la Meuse, comprenant ainsi la Bretagne, l'Anjou, le Maine, la Normandie, la Picardie, l'Artois, la Flandre, une portion de l'Ile-de-France, et la partie du nouveau royaume des Pays-Bas qui s'étend à la gauche de la Meuse. — Le *royaume d'Austrasie* comprenait, outre la majeure partie de l'Allemagne et une portion de l'Helvétie (*V.* la notice de la géographie du sixième siècle, aux articles d'Allemagne et de Suisse), la partie des états de la Prusse et de la Bavière qui s'étendent aujourd'hui à la gauche du Rhin, et les anciennes provinces de Lorraine et de Champagne. Le chef de ce royaume possédait, outre cela, presque tout le territoire compris entre la Loire, les Pyrénées et la mer (anciennes provinces du Poitou, de Touraine, de la Marche, du Limousin, d'Auvergne, de Gascogne et de Foix, avec une petite portion de la Guyenne et du Languedoc). — Inclus dans ces provinces, l'Aunis, la Saintonge et la majeure partie de la Guyenne, relevaient du *royaume de Bourgogne* qui, outre les parties de territoire que nous lui avons vues dans le siècle précédent, possède encore le Bourbonnais, le Berri, l'Orléanais, la partie méridionale de l'Ile-de-France et l'Alsace. La ville de *Paris* appartenait en commun aux trois rois. — Sous le nom de *Septimanie,* la majeure partie du Languedoc, avec le Roussillon, est encore soumise aux *Visigoths* d'Espagne. — Le Béarn forme, sous le nom de *Vasconia,* une principauté indépendante qui s'étend aussi au midi des Pyrénées.

(700) Les royaumes de Soissons et de Bourgogne ont éprouvé une fusion en un seul état, sous le titre de *royaume de Neustrie et de Bourgogne.* Du reste, les limites de ce nouvel état sont, à peu de chose près, ce qu'étaient celles des deux états dont il est formé. Il a pourtant perdu la partie du territoire qui s'étend entre l'Escaut et la Meuse, ainsi que l'Alsace, qui sont passés au roi d'Austrasie. Ces nouvelles acquisitions, avec celle d'une partie de la Frise dont nous avons fait mention ailleurs (*V.* la géographie historique des Pays-Bas, au 700), sont à peu près les seuls changemens qu'ait éprouvés dans ses limites le *royaume d'Austrasie.* Il s'est accru, cependant, de la partie de *Gascogne* ou *Vasconie,* qui s'étendait au nord des Pyrénées. — La Septimanie, sous le nom de *Narbonaise,* relève toujours des Visigoths d'Espagne.

(800) Charlemagne semble avoir rétabli l'Empire d'Occident. Ses vastes états comprennent, non seulement la Gaule, prise dans sa plus grande extension ; mais encore presque toute l'Allemagne,

la moitié de l'Italie, une petite portion de l'Espagne septentrionale, les Iles Baléares, de Sardaigne et de Corse (*V.* la géographie historique de l'Allemagne, et celle de l'Italie supérieure). Les principales divisions de l'*Empire Français* sous Charlemagne, étaient, en Espagne, la *Marche Hispanique* (partie septentrionale de Catalogne et d'Aragon); en France, la *Septimanie* (Languedoc), la *Gascogne*, le *royaume d'Aquitaine*, le *duché de Bretagne*, la *Neustrie*, la *Flandre*, l'*Austrie*, l'*Alsace* et le *royaume de Bourgogne*; en Allemagne, la *Frise*, la *Saxe*, la *Thuringe*, l'*Austrie* ou *France orientale*, l'*Allemagne*, la *Bavière*, la *Pannonie*, la *Liburnie* et le *duché de Frioul*; enfin, en Italie, l'*Istrie*, le *royaume d'Italie*, la *Toscane*, le *duché de Spolete*, les *Etats Romains* et l'*ex-exarchat de Ravenne*.

(900) Après plusieurs partages successifs de l'héritage de Charlemagne entre les fils de celui-ci, et, plus tard, entre ceux de Charles-le-Débonnaire, l'Empire se trouve, au commencement du dixième siècle, partagé en trois royaumes indépendans: 1° le *royaume de Germanie*, dont le siége était en Allemagne (*V.* l'historique de la géographie de l'Allemagne, année 900), mais qui possédait sur la gauche du Rhin, et dans l'étendue de l'ancienne Gaule, le *duché de Lotharingie* et l'*Alsace* (toute la Belgique actuelle et la moitié de l'ancienne Flandre, les possessions de la Prusse et de la Bavière sur la gauche du Rhin, les anciennes provinces de Lorraine et d'Alsace); 2° le *royaume d'Italie*, dont les bornes, au nord et au nord-ouest, étaient la grande chaîne des Alpes dans toute son étendue (*V. infrà*, l'historique de la géographie de l'Italie supérieure, année 900); 3° le *royaume de France*, dont les bornes étaient, au nord-est, le royaume de Germanie; au nord, la Mer du Nord et la Manche; à l'ouest, l'Océan Atlantique; au sud, les Pyrénées et l'Ebre; à l'est, les Cévennes, la Loire et la Saône, et qui, par conséquent, se composait des bassins de l'Adour, de la Garonne, de la Loire et de la Seine, avec la partie d'Espagne qui forme aujourd'hui la Catalogne, et qui était désignée alors par le titre de *comté de Barcelone*. Entre les royaumes de France, d'Italie et de Germanie, deux petits états indépendans se sont, en outre, formés: 1° le *royaume de Provence* ou de *Bourgogne Cisjurane* (à peu près le bassin du Rhône ou anciennes provinces de Provence, et de Dauphiné, avec une petite portion de la Franche-Comté et de la Bourgogne, la partie du Lyonnais à l'est de la Loire, et toute la partie orientale du Languedoc); 2° le *royaume de Bourgogne Transjurane* (la Franche-Comté, une petite partie de la Savoie, et toute la Suisse occidentale). — L'*Ile de Corse* dépend du royaume d'Italie; celle de *Sardaigne*, et les *Baléares*, sont soumises aux Arabes. — C'est de la fin du neuvième siècle que date l'établissement des *Nordmans* dans l'ancienne *Neustrie*, à laquelle ces nouveaux habitans communiquèrent leur nom.

(1000) La race Carlovingienne a fait place à la Capétienne dans la personne de Hugues. Les limites du *royaume de France* sont à peu près ce qu'elles étaient au siècle précédent, si ce n'est qu'il a perdu le *comté de Barcelone*, et acquis, aux dépens du royaume d'Arles, ce qui forme aujourd'hui le dépar-

tement du Gard. Le chef du royaume Germanique, après avoir soumis à son sceptre l'Italie presque entière, a pris le titre d'*empereur-romain-germanique*. Ses possessions, sur la gauche du Rhin, se composent toujours des duchés d'*Hennegau* (Hainaut), de *Brabant*, d'*Alsace* et de *Lotharingie*. Cette dernière est divisée en deux parties : la *Lotharingie inférieure* et la *Lotharingie supérieure* ou *Mosellane;* celle-ci est représentée par l'ancienne province de Lorraine. — Les deux royaumes de Bourgogne ne forment plus qu'un seul état, sous le titre de *royaume de Bourgogne* ou *royaume d'Arles*.

Cette époque est celle de la grande féodalité en France; avec le titre de roi de France, Hugues n'avait d'autorité réelle que sur les pays qui lui étaient soumis avant son avénement au trône, l'Ile-de-France, la Picardie, l'Orléanais, la Touraine, le Maine et l'Anjou. Ces six provinces composaient le *duché de France*. Forts de la faiblesse des derniers princes de la race Carlovingienne, les granda vassaux de la couronne s'étaient rendus indépendans, et ne reconnaissaient plus en aucune façon l'autorité royale : Hugues Capet ne peut remédier à cet abus; porté au trône par l'appui et le choix même des autres seigneurs du royaume, il se vit dans la nécessité de maintenir ceux qui le soutenaient. A cette époque, la France peut être considérée comme soumise à huit grandes divisions : les duchés de *Bretagne*, de *Normandie*, de *France*, de *Bourgogne* et d'*Aquitaine*, ou de *Guyenne* et *Gascogne*, et les comtés de *Flandre*, de *Vermandois* (duquel ressortait la Champagne) et de *Toulouse*. Après le couronnement de Hugues, duc de France, les duchés de Normandie, de Bourgogne et d'Aquitaine et les comtés de Flandre, de Vermandois et de Toulouse, devinrent ce qu'on appela les *six pairies laïques*.

(1100) Les limites du royaume de France sont les mêmes qu'au siècle précédent, si ce n'est que les *comtés de Barcelone*, en Espagne, ont usurpé, sur ceux de Toulouse, la Cerdagne et le Roussillon (départemens de l'Aude et des Pyrénées-Orientales). Mais dans l'intérieur, les rois de France tendent déjà à recomposer la couronne, morcelée par les seigneurs féodaux ; Philippe I[er] réunit, en 1100, la *province de Berri* ou duché de France.

Le royaume d'Arles est passé sous la domination de l'empereur d'Allemagné.

Les Iles de *Jersey* et *Guernesey* dépendent déjà du royaume d'Angleterre.

(1200) Cette époque est désastreuse pour la monarchie. Les Plantagenets, rois de l'Angleterre, possèdent la moitié de la France ; c'est-à-dire, la Normandie, la Bretagne, l'Anjou, le Poitou et la Guyenne. Cependant Philippe Auguste, en 1102, réunit la *Touraine* à ses états héréditaires. — La Cerdagne et le Roussillon sont passés, avec le comté de Barcelone dont ils dépendaient, sous le sceptre du roi d'Aragon.

(1271) Philippe-le-Hardi réunit, par héritage, le *Languedoc* à la couronne.

(1286) Philippe-le-Bel acquiert la *Champagne* par dotation. — A cette époque, la Guyenne seule

était encore soumise aux Anglais. — La Franche-Comté, le Lyonnais, le Dauphiné et la Provence, se détachent de l'empire d'Allemagne, qui n'empiète plus sur les limites actuelles de la France que par le *duché de Savoie*, qui y comprend à peu près ce qui forme aujourd'hui le département de l'Ain et la partie de celui de l'Isère comprise entre l'Isère et le Rhône.

(1312) Philippe-le-Bel acquiert le *Lyonnais*.

(1348) Clément VI acquiert, de Jean-d'Anjou, le *comtat d'Avignon* qui, dès 1307, était devenu le siége de la domination papale.

(1349) Le Dauphiné est réuni à la France par donation.

(1368) L'empereur ne possède plus en France que la *Bresse*, qui forme aujourd'hui le département de l'Ain et qui dépend alors du *comté de Savoie;* le Dauphiné s'est étendu au delà de l'Isère jusqu'au Rhône. —Calais est aux Anglais depuis 1347.

(1400) Charles VI a réuni par conquête à la couronne le *Poitou*, le *Limousin*, la *Saintonge* et l'*Aunis*.

(1500) La *Guyenne* et la *Normandie* ont été soumises sous Charles VII (1451), et les Anglais expulsés de France. — Louis XI a réuni à la couronne l'*Anjou*, le *Maine*, la *Provence* et le *duché de Bourgogne*. — La *Franche-Comté* ou *comté de Bourgogne* relève de l'empire d'Allemagne; la *Flandre* et l'*Artois* sont passées aussi sous la domination de la maison de Bourgogne, vassale de l'empire.

(1600) Sous le règne de François Ier, la *Bretagne*, la *Marche*, l'*Auvergne* et le *Bourbonnais*, ont été réunis à la couronne. —*Calais* a été repris sur les Anglais (1558). — L'avénement de Henri IV au trône réunit à la couronne le *Béarn*, sous le titre de *royaume de Navarre*, et le comté de *Foix*.—Sous le titre de *comté de Bourgogne*, la Franche-Comté relève de la couronne d'Espagne, qui possède également toute la Flandre et l'Artois, parties des *Pays-Bas espagnols*. — L'*Alsace* relève toujours de l'empire d'Allemagne ; sa partie méridionale (département du Haut-Rhin) appartient en propre à la maison d'Autriche. Le *duché de Lorraine* ou *Lotharingie* relève aussi de l'empire. — Le *Roussillon* est à l'Espagne.

(1700) Le *Roussillon* a été réuni à la couronne sous Louis XIII ; sous le même règne, l'*Artois* a été aussi enlevé aux Espagnols. — Sous Louis XIV, l'*Alsace* (1659), la *Flandre* (1668) et la *Franche-Comté* (1674), ont été réunies par conquête à la couronne ; et le *Nivernais*, par suite de la destruction des grands domaines féodaux.

(1735) Louis XV réunit définitivement la *Lorraine* à la couronne;

(1768) Le même roi acquiert l'*île de Corse*.

A cette époque, la France a les mêmes limites que de nos jours ; mais ses divisions intérieures définitivement portées, par la réunion du *comtat d'Avignon* ou *Venaissin*, en 1791, au royaume, à trente-deux gouvernemens, exigent ici une notice particulière, rendue indispensable par la mention

fréquente que nous avons été amenés à faire de chacun de ces gouvernemens et par l'intérêt historique de ces divisions anciennes. Nous donnerons en même temps la correspondance de nos départemens actuels avec chacun des gouvernemens, ce que nous n'avons pu faire encore. Dans cette notice, nous suivrons, comme le plus naturel, l'ordre de réunion à la couronne de chacune de ces provinces.

1° *Ile-de-France*, divisée en huit pays : *Ile-de-France* propre, capitale PARIS ; *Valois*, cap. *Senlis* ; *Brie française*, cap. *Brie-Comte-Robert* ; *Gâtinais français*, cap. *Melun* ; *Hurepoix*, cap. *Dourdan* ; *Mantais*, cap. *Mantes* ; *Vexin-français*, cap. *Pontoise* ; *Thimerais* ou *Perche français*, cap. *Châteauneuf* (départemens de Seine, de Seine-et-Oise et de l'Oise ; arrondissemens de Melun et de Fontainebleau, du département de Seine-et-Marne ; arrondissemens de Laon et de Soissons, du département de l'Aisne ; partie des arrondissemens de Chartres et de Dreux, du département d'Eure-et-Loir).

2° *Picardie*, cap. *Amiens*. Divisée en douze pays : *Amienais*, cap. *Amiens* ; *Santerre*, cap. *Péronne* ; *Vermandois*, cap. *St.-Quentin* ; *Thierache*, cap. *Guise* ; *Beauvoisis*, cap. *Beauvais* ; *Soissonnais*, cap. *Soissons* ; *Laonnais*, cap. *Laon* ; *Calaisis*, cap. *Calais* ; *Boulonnais*, cap. *Boulogne* ; *Penthieu*, cap. *Abbeville* ; *Vimeux*, cap. *St.-Valery* ; *Noyonnais*, cap. *Noyon* (département de la Somme ; arrondissemens de St.-Quentin et de Vervins, du département de l'Aisne ; arrondissemens de Boulogne et de Montreuil, du département du Pas-de-Calais).

3° *Orléanais*, cap. *Orléans*. Divisé en cinq pays : *Orléanais* propre, cap. *Orléans* ; *Beauce* (1), cap. *Chartres* ; *Gâtinais*, cap. *Montargis* ; *Blaisois*, cap. *Blois* ; *Sologne orléanaise*, cap. *Romorantin* (départemens de Loir-et-Cher et du Loiret ; arrondissement de Châteaudun et partie de celui de Chartres, du département d'Eure-et-Loir ; partie de l'arrondissement de Cosne, du département de la Nièvre).

4° *Berri*, cap. *Bourges*. Divisé en *Haut* (cap. *Bourges*) et en *Bas Berri* (cap. *Issoudun*) (département de l'Indre ; département du Cher, à l'exception de l'arrondissement de St.-Amand).

5° *Touraine*, cap. *Tours*. Divisée en *Haute* (cap. *Tours*) et en *Basse Touraine* (cap. *Amboise*) (département d'Indre-et-Loire).

6° *Languedoc*, cap. *Toulouse*. Divisé en *Haut Languedoc*, cap. *Toulouse* ; *Bas Languedoc*, cap. *Narbonne* ; *Albigeois*, cap. *Alby* ; *Cévennes*, cap. *Mende*. Les Cévennes étaient subdivisées en *Gevaudan*, cap. *Mende* ; *Velay*, cap. *le Puy* ; *Vivarais*, cap. *Viviers*, et *Cévennes propres*, cap. *Alais* (départemens de l'Aude, de Haute-Garonne (à l'exception des arrondissemens de Muret et de St.-Godens), du Tarn, de l'Hérault, de la Lozère et de l'Ardèche ; arrondissement de Castel-Sarrasin, du département de Tarn-et-Garonne ; arrondissemens du Puy et d'Yssingeaux, dn département de la Haute-Loire.

7° *Champagne*, cap. *Troyes*. Divisée en huit pays : *Remois*, cap. *Reims* ; *Pertheis*, cap. *Vitry-le-*

(1) La Beauce était elle-même divisée en *pays Chartrain*, *Dunois* et *Vendômois*.

Français; Rethelois, cap. *Rethel* (ces trois pays formaient la haute Champagne, à laquelle on joignait quelquefois la *principauté de Sédan*); *Champagne* propre, cap. *Troyes; Bassigny*, cap. *Langres; Sennonais*, cap. *Sens; Vallage*, cap. *Joinville* (ces quatre pays formaient la basse Champagne); *Brie champenoise*, cap. *Meaux* (départemens des Ardennes, de la Marne et de l'Aube; partie des arrondissemens de Sens, de Joigny et de Tonnerre, du département de l'Yonne; partie de l'arrondissement de Château-Thierry, du département de l'Aisne; plusieurs communes du département de Seine-et-Marne).

8° *Lyonnais*, cap. *Lyon*. Divisé en trois parties : *Lyonnais* propre, cap. *Lyon; Forez*, cap. *Montbrison* (1); *Beaujolais*, cap. *Villefranche* (départemens du Rhône et de la Loire).

9° *Dauphiné*, cap. *Grenoble*. Divisé en *Haut* et *Bas Dauphiné*. *Vienne* était la capitale du second; *Grenoble* du premier en particulier, comme de toute la province en général. Le Haut Dauphiné se subdivisait en sept pays : le *bailliage du Buis* ou les *Baronnies*, cap. *Buis;* le *Champsaur*, cap. *Saint-Bonnet;* le *Grenoblois* ou *Gresivaudan*, cap. *Grenoble;* le *Briançonnais*, cap. *Briançon;* l'*Embrunois*, cap. *Embrun;* le *Gapençois*, cap. *Gap;* le *Royanais*, cap. *Pont-de-Royan*. Le Bas Dauphiné était divisé en cinq pays : le *Viennois*, cap. *Vienne;* le *Valentinois*, cap. *Valence;* le *Diois*, cap. *Die;* le *Tricastin*, cap. *St.-Paul-Trois-Châteaux*, et *la principauté d'Orange*, cap. *Orange* (départemens des Hautes-Alpes, de la Drôme et de l'Isère).

10° *Poitou*, cap. *Poitiers*. Divisé en *Haut Poitou*, cap. *Poitiers;* et en *Bas Poitou*, cap. *Fontenay-le-Comte* (départemens de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Vendée).

11° *Saintonge* et *pays d'Aunis*, cap. *Saintes*. *La Rochelle* était la capitale du petit pays d'Aunis, joint à la Saintonge. Celle-ci se divisait en *Haute Saintonge*, cap. *Saintes; Basse Saintonge*, cap. *St.-Jean-d'Angely; Brouageois*, cap. *Brouage;* et *Angoumois*, cap. *Angoulême* (départemens de la Charente et de la Charente-Inférieure).

12° *Limousin*, cap. *Limoges*. Divisé en *Haut Limousin*, cap. *Limoges;* et *Bas Limousin*, cap. *Tulle* (département de la Corrèze; département de la Haute-Vienne, à l'exception d'une partie des arrondissemens de Bellac et de Limoges).

13° *Guyenne*, cap. *Bordeaux*. Divisée en sept pays : *Bordelais*, cap. *Bordeaux; Bazadais*, cap. *Bazas; Périgord*, cap. *Périgueux* (2); *Agenois*, cap. *Agen; Quercy*, cap. *Cahors* (3); *Rouergue*, cap. *Rodez* (4); et *Gascogne*, cap. *Auch*.

(1) Le Forez était lui-même divisé en *Bas Forez*, cap. *Montbrison; Roannez*, cap. *Roanne; Haut Forez*, cap. *St.-Etienne*.

(2) le Périgord était divisé en *Haut Périgord*, cap. *Périgueux;* et *Bas Périgord*, cap. *Sarlat*.

(3) Le Quercy était divisé en *Haut Quercy;* cap. *Cahors*, et *Bas Quercy*, cap. *Montauban*.

(4) Le Rouergue était lui-même divisé en trois parties : le *Comté de Rouergue*, cap. *Rhodez;* la *Haute Marche de Rouergue*, cap. *Milhaud;* la *Basse Marche de Rouergue*, cap. *Ville-Franche*.

La *Gascogne*, qui eut long-temps un gouverneur particulier, était elle-même divisée en seize pays : les *Landes*, cap. *Dax;* les *Basques*, cap. *Bayonne;* le *Labour*, cap. *St.-Jean-de-Luz;* la *Soule*, cap. *Mauléon;* la *Chalosse*, cap. *St.-Sever;* le *Tursan*, cap. *Aire;* le *Condomois*, cap. *Condom;* le *Marsan*, cap. *Mont-de-Marsan;* l'*Armagnac*, subdivisé en *Haut* et en *Bas*, cap. *Auch;* la *Lomagne*, cap. *Leitoure;* le *Bigorre*, cap. *Tarbes;* le *Lavedan*, cap. *Lourde;* le *Comminge*, cap. *St.-Bertrand;* le *Nabouzan*, cap. *Saint-Gaudens;* l'*Albret*, cap. *Nerac;* et le *Couserans*, cap. *St.-Lizier* (départemens de l'Aveyron, de Tarn-et-Garonne, du Lot, de la Dordogne, de la Gironde, de Lot-et-Garonne, du Gers, des Landes et des Hautes-Pyrénées).

14° *Normandie*, cap. *Rouen*. Divisée en *Haute* (cap. *Rouen*) et en *Basse Normandie* (cap. *Caen*). La Haute Normandie était subdivisée en sept pays : le *Vexin Normand*, cap. *Gisors* et *Rouen;* le *Roumois*, cap. *Quillebeuf;* le *pays de Caux*, cap. *Dieppe*, et auparavant *Caudebec;* le *pays de Bray*, cap. *Neufchâtel;* le *pays d'Auge*, cap. *Honfleur;* le *Lieuvin*, cap. *Lisieux;* et le *pays d'Evreux*. La Basse Normandie était divisée en huit pays : la campagne de *Caen;* le *Bessin*, cap. *Bayeux;* le *Bocage*, cap. *Vire;* le *Cotentin*, cap. *Coutances;* et l'*Avranchin*, cap. *Avranches;* les *Marches*, cap. *Alençon;* le *Houlme*, cap. *Argentan;* l'*Ouche*, cap. *Verneuil* (départemens de Seine-Inférieure, d'Eure, du Calvados, de la Manche; et arrondissemens d'Alençon, d'Argentan et de Domfront, du département de l'Orne).

15° *Provence*, cap. *Aix*. Divisée en *Haute* et *Basse* (départemens des Bouches-du-Rhône, du Var et des Basses-Alpes; partie de celui de Vaucluse).

16° *Maine*, cap. *le Mans*. Divisé en quatre parties : *Bas Maine*, cap. *Mayenne; Haut Maine*, cap. *le Mans;* comté de *Laval; Perche*, cap. *Mortagne* (arrondissemens de Laval et de Mayenne, du département de la Mayenne; arrondissemens du Mans, de Mamers et de St.-Calais, de celui de la Sarthe; arrondissement de Mortagne, de celui de l'Orne; partie des arrondissemens de Dreux et de Nogent-le-Rotrou, du département d'Eure-et-Loir).

17° *Anjou*, cap. *Angers*. Divisé en *Haut Anjou* (cap. *Angers*), *Bas Anjou* (cap. *Pont-de-Cé*), et *Saumurois*, cap. *Saumur* (département de Maine-et-Loire; arrondissement de Château-Gonthier, du département de la Mayenne; arrondissement de La Flèche, du département de la Sarthe).

18° *Bourgogne*, cap. *Dijon*. Divisée en douze pays : la *Montagne*, cap. *Châtillon-sur-Seine;* le *Charollais*, cap. *Charolles;* l'*Auxerrois*, cap. *Auxerre;* l'*Auxois*, cap. *Semur;* le *Dijonnais*, cap. *Dijon;* l'*Autunais*, cap. *Autun;* le *Briennois*, cap. *Sémur;* le *Châlonnais*, cap. *Châlons-sur-Saône;* le *Mâconnais*, cap. *Mâcon;* la *Bresse*, cap. *Bourg* (1); le *Valromey*, cap. *Seissel;* le *Bugey*, cap. *Belley;*

(1) Le *pays de Gex* était compris sous la Bresse.

et le *pays de Dombes,* cap. *Trévoux* (départemens de Saône-et-Loire, de l'Ain, de la Côte-d'Or et de l'Yonne).

19° *Bretagne,* cap. *Rennes.* Divisée en *Haute* (cap. *Rennes*) et en *Basse* (cap. *Brest*). Dans la Haute Bretagne se trouvait compris le *duché de Penthièvre* (cap. *St.-Brieuc*); et, dans la Basse, la *Cornouaille* (cap. *Quimper*), et le *duché de Rohan-Chabot* (cap. *Pontivy*) (départemens d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord, du Finistère, du Morbihan et de la Loire-Inférieure).

20° *Marche,* cap. *Guéret.* Divisée en *Haute* (cap. *Guéret*) et en *Basse* (cap. *le Dorat*) (département de la Creuse, à l'exception d'une partie de l'arrondissement de Boussac; partie du département de la Haute-Vienne).

21° *Auvergne,* cap. *Clermont-Ferrand.* Divisée en trois parties : *Haute Auvergne,* cap. *St.-Flour; Basse Auvergne,* cap. *Clermont.* Celle-ci était subdivisée en trois parties : 1° la *Limagne* (cap. *Clermont*), où étaient le *duché de Mercœur* (cap. *Ardes*), le *comté d'Auvergne* (cap. *Vic-le-Comte*), le *Dauphiné d'Auvergne* (cap. *Vodable*), et le *duché de Montpensier* (cap. *Aigueperse*); 2° la *Basse Auvergne Orientale* (cap. *Thiers*); et 3° la *Basse Auvergne Occidentale* (cap. *Evaux*), où étaient la *baronnie de Cambrailles* (cap. *Evaux*) et le *Franc-Alleu* (cap. *Croc*) (départemens du Puy-de-Dôme et du Cantal; partie de celui de la Haute-Loire).

22° *Bourbonnais,* cap. *Moulins.* Divisé en *Haut* (cap. *Moulins*), et en *Bas,* cap. *Monluçon* (département de l'Allier; partie de celui du Cher).

23° *Béarn,* cap. *Pau.* Divisé en *Béarn* propre (cap. *Pau*) et *Navarre* (cap. *St.-Jean-Pied-de-Port*) (département des Basses-Pyrénées, à l'exception de l'arrondissement de Bayonne et d'une portion de celui de Mauléon).

24° *Comté de Foix,* cap. *Foix,* comprenant le *Donésan* (cap. *Guérigut*) et l'*Andorre* (cap. *Andorre*) (département de l'Arriège, à l'exception de l'arrondissement de Saint-Gironset d'une partie de celui de Pamiers).

25° *Artois,* cap. *Arras* (arrondissemens d'Arras, de St.-Omer, de Béthune et de St.-Pol, du département du Pas-de-Calais).

26° *Roussillon,* cap. *Perpignan,* comprenant la *Cerdagne* (cap. *Mont-Louis*) (département des Pyrénées-Orientales, à l'exception d'une petite partie des arrondissemens de Perpignan et de Prades).

27° *Flandre,* cap. *Lille.* Divisée en quatre parties : *Flandre Maritime,* cap. *Dunkerque; Flandre Wallonne,* cap. *Lille; Cambrésis,* cap. *Cambrai; Hainaut Français,* cap. *Valenciennes* (département du Nord).

28° *Franche-Comté,* cap. *Besançon* (départemens du Jura, du Doubs, de la Haute-Saône).

29° *Alsace*, cap. *Strasbourg*. Divisée en trois parties : *Haute Alsace*, cap. *Colmar; Basse Alsace*, cap. *Strasbourg; Sundtgaw*, cap. *Beffort* (départemens du Haut et Bas-Rhin).

30° *Nivernais*, cap. *Nevers* (département de la Nièvre, à l'exception d'une partie de l'arrondissement de Château-Chinon et de quelques cantons de l'arrondissement de Cosne).

31° *Lorraine*, cap. *Nancy*. Divisée en huit pays : la *Lorraine* propre, cap. *Nancy*; la *Lorraine Allemande*, cap. *Sarreguemines; pays des Vosges*, cap. *St.-Dié; Messin*, cap. *Metz* (1); *Toulois*, cap. *Toul; Verdunois*, cap. *Verdun* (2); *principauté de Bouillon* (3); *Barrois*, cap. *Bar-le-Duc* ou *Sur-Ornain* (départemens des Vosges, de la Meurthe et de la Moselle; la majeure partie de celui de la Meuse).

32° *Comtat*, cap. *Avignon* (partie occidentale du département de Vaucluse).

La connaissance des diverses divisions de la plupart de ces trente-deux provinces en *Pays*, est d'une haute importance pour l'étude géographique de la France ; c'est dans le nom et la démarcation d'un grand nombre de ces pays que se trouvent la situation et les limites de presque toutes les anciennes cités gauloises.

(1792) La division géographique de la France est changée. Le nom et la démarcation de ses provinces font place à un mode de division territoriale fondé sur de nouvelles bases. La France est divisée en quatre-vingt-six départemens.

(1811) Avec le titre d'Empire qu'elle avait cessé de porter depuis la mort de Louis-le-Débonnaire, fils de Charlemagne, la France a acquis une suprématie souveraine sur presque toute l'Europe occidentale. Outre les pays qui lui sont soumis sous le titre d'*alliés* ou de *protégés*, elle s'est accrue, en Allemagne et en Italie, d'une étendue de territoire considérable, et qui, de quatre-vingt-six, a successivement porté le nombre de ses départemens à cent trente. Voici le tableau de ces nouvelles acquisitions :

En Belgique, neuf départemens : *Lys, Jemmape, Sambre-et-Meuse, Forêts, Ourthe, Meuse-Inférieure, Dyle, Escaut, Deux-Nèthes.*

En Hollande, huit départemens : *Bouches-de-l'Escaut, Bouches-de-la-Meuse, Bouches-du-Rhin, Zuyderzée, Yssel-Supérieur, Bouches-de-l'Yssel, Frise, Ems-Occidental* (*V.* l'historique de la géographie du royaume des Pays-Bas).

En Allemagne, neuf départemens : *Bouches-de-l'Elbe, Bouches-du-Wéser, Ems-Oriental, Ems-Supérieur, Lippe, Roër, Rhin-et-Moselle, Sarre, Mont-Tonnerre.*

(1) Le pays Messin était divisé en *Messin* propre (cap. *Metz*), *Sdrois* (cap. *Sarrelouis*), *Barrois-Messin* (cap. *Longwy*), et *Luxembourg Français* (cap. *Thionville*).

(2) Les pays Messin, Tullois et Verdunois formaient ce qu'on appelait les *Trois Évêchés*.

(3) Elle fait aujourd'hui partie du grand duché de Luxembourg, au royaume des Pays-Bas.

En Suisse, un département : le *Simplon*.

En Italie et Savoie, dix-sept départemens : *Léman* (1), *Mont-Blanc, Doria, Sesia, Pô, Stura, Alpes-Maritimes, Montenotte, Marengo, Gênes, Taro, Apennins, Méditerranée, Arno, Ombrone, Trasimène, Rome* (*V. infrà*, l'historique de la géographie de l'Italie supérieure, année 1811).

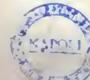
(1814) En nous resserrant dans nos limites de 1794, les traités de 1814 et 1815 ont restreint, comme alors, le nombre de nos départemens à quatre-vingt-six, ainsi que nous les avons décrits dans la chorographie.

(1) Le canton de Genève, partie actuelle de la Suisse, était compris dans ce département.



ITALIE
SUPERIEURE
Par A.M. Perrot
1826.

ROYAUME DE SARDAIGNE
ROYAUME LOMBARD-VENITIEN
DUCHÉ DE PARME
DUCHÉ DE MODÈNE
DUCHÉ DE TOSCANE
Golfe de Venise
Golfe de Gênes
MER ADRIATIQUE
MER TYRRHENIENNE
Canal de Corse
CORSE
SARDAIGNE



(Carte N° 32.)

ITALIE SUPÉRIEURE.

LIMITES : au *nord*, Alpes Carniques, Alpes Rhétiques, Alpes Lépontiennes, Alpes Pennines, lac Leman ; à l'*ouest*, Rhône, Guiers, Alpes Cottiennes, Alpes Maritimes, Esteron, Var, Golfe de Gênes, Canal de Corse, mer Tyrrhénienne ou de Toscane ; au *sud*, Liri, Tronto ; à l'*est*, mer Adriatique, golfe de Venise.

LIGNE du partage des eaux et ses embranchemens.

ÉTATS DE L'ITALIE SUPÉRIEURE, rangés par bassins de mer.

1° *Sur le bassin de l'Adriatique :* I. ROYAUME LOMBARD-VÉNITIEN ; *capitale*, Milan. — II. DUCHÉ DE PARME ; *cap.*, Parme. — III. DUCHÉ DE MODÈNE ; *cap.*, Modène. — IV. RÉPUBLIQUE DE SAINT-MARIN.

2° *Sur les bassins de l'Adriatique et de la Méditerranée :* V. ROYAUME DE SARDAIGNE ; *cap.*, Turin. — *Grandes divisions et divisions administratives :* A. Savoie ; *huit provinces :* 1. Chablais, 2. Carouge, 3. Genevois, 4. Faucigny, 5. Haute-Savoie, 6. Savoie propre, 7. Maurienne, 8. Tarantaise. — B. Piémont ; *vingt-deux provinces :* 9. Domodossola, 10. Pallanza, 11. Varallo et Valle-Sesia, 12. Aoste, 13. Ivrée, 14. Bielle, 15. Verceil, 16. Novare, 17. Lomellina, 18. Turin, 19. Suse, 20. Pignerole, 21. Saluces, 22. Coni, 23. Mondovi, 24. Acqui, 25. Alba, 26. Asti, 27. Casal, 28. Alexandrie, 29. Tortone, 30. Voghera. — C. Duché de Gênes ; *neuf provinces :* 31. Levanti, 32. Chiavari, 33. Bobbio, 34. Novi, 35. Gênes, 36. Savone, 37. Albenga, 38. Oneglia, 39. Saint-Remo. — D. et 40. Comté de Nice. — E. Ile de Sardaigne ; *deux provinces :* 41. Capo di Sassari, 42. Capo di Cagliari.

3° *Sur le bassin de la Méditerranée :* VI. DUCHÉ DE MASSA ; *cap.*, Massa. — VII. DUCHÉ DE LUCQUES ; *cap.*, Lucques. — VIII. GRAND DUCHÉ DE TOSCANE ; *cap.*, Florence. *Division en provinces :* 1. Sienne, 2. Pise, 3. Florence, 4. Fiefs impériaux.

4° *Sur les bassins de la mer Tyrrhénienne et de l'Adriatique :* IX. ÉTATS DE L'ÉGLISE ; *cap.*, Rome. *Division en provinces ou légations :* 1. Bologne, 2. Ferrare, 3. Ravenne, 4. Forli, 5. Urbin et Pesara, 6. Ancône, 7. Macerata, 8. Fermo, 9. Ascoli, 10. Camerino, 11. Perugia, 12. Spolette, 13. Viterbe, 14. Rieti, 15. Civita-Vecchia, 16. Rome, 17. Frosinone.

Accidens naturels communs ou faisant limites.

CAPS : Argentaro, Linaro, Anzo, Circello.

MONTAGNES : Alpes (mont Viso, Petit-Saint-Bernard) ; Apennins (Camerino, Apennin septentrional, Apennin central, Sub-Apennin toscan, Sub-Apennin romain).

LACS : Majeur, Lugano, Idro, Iseo, Garda, Côme.

MARAIS : Pontins, Lagunes de Venise, Comacchio.

FLEUVES ET RIVIÈRES. *Bassin du golfe de Gênes :* Magra, Serchio, Arno. — *Bassin de la mer Tyrrhénienne :* Ombrone, Fiora, Marta, Tibre (*affl.:* Chiana, Nera, Teverone). — *Bassin de l'Adriatique :* Chienti, Esino, Metauro, Marecchia, Pô (*affl.:* Reno, Panaro, Secchia, Taro, Trebbia, Tanaro, Stura, Doria, Doria-Baltea, Sesia, Ticino, Adda, Oglio, Mincio) ; Adige, Brenta, Piave, Tagliamento.

ILES PRINCIPALES. *Golfe de Gênes :* Capraja. — *Mer Tyrrhénienne :* Elbe, Sardaigne, Asinara.

ITALIE SUPÉRIEURE.

Coup d'œil sur l'Italie en général. — Si nous jetons les yeux sur une carte d'Europe, le midi de cette partie du monde nous offrira trois presqu'îles considérables qui, se projetant dans la Méditerranée, ne tiennent au Continent dont elles font partie, que par des isthmes plus ou moins considérables. La *Grèce* est la plus orientale de ces trois péninsules; l'*Espagne*, limite occidentale de l'Europe, et que l'Atlantique baigne au couchant, est la plus reculée vers l'ouest; entre elles s'avance l'*Italie*.

La nature a posé, entre cette dernière et le reste de l'Europe, des limites naturelles fortement prononcées. Au nord, la grande chaîne des Alpes l'enveloppe dans le demi-cercle qu'elle décrit d'une mer à l'autre; la Méditerranée baigne ses côtes méridionales, et deux bras ou golfes de cette mer, la Tyrrhénienne et l'Adriatique, l'enveloppent des deux autres côtés (*V.* la carte générale de l'Italie, numéro 10—4, deuxième partie, page 75).

Dimensions de l'Italie en général. — Ainsi circonscrite entre trois mers et les Alpes, l'Italie, y compris la Sicile, s'étend obliquement, du nord-ouest au sud-est, entre les 46° 40′ et 36° 40′ lat. N., et de l'ouest à l'est, entre 3° 20′ et 16° 10′ long. E. Sa plus grande longueur, du Capo-di-Palo, extrémité sud-est de la Sicile, aux Alpes Carniques qui bornent, au nord-est, le royaume Lombard-Vénitien, est de trois cents lieues prises à vol d'oiseau. Sa plus grande largeur, de l'extrémité occidentale de la Savoie à l'extrémité orientale du royaume Lombard, est de cent quarante lieues; la largeur moyenne de la Péninsule proprement dite, prise de la mer Tyrrhénienne à l'Adriatique, varie de trente à cinquante lieues. On donne à l'Italie, dans cet espace, quinze mille lieues carrées environ; et sa population peut être portée à près de vingt millions d'âmes, y compris la Sardaigne et la Sicile.

Division de l'Italie en deux grandes parties. — L'Italie, dont nous venons d'envisager l'ensemble, peut se diviser en deux parties générales : l'*Italie septentrionale* ou *supérieure* et l'*Italie inférieure* ou *méridionale*. C'est la première, objet de la carte 32, dont nous allons nous occuper actuellement.

Limites et étendue de l'Italie supérieure. — Ce que nous comprenons dans l'Italie supérieure s'étend, du nord au sud, depuis le 41° 12′ jusqu'au 46° 40′ lat. N., et, de l'ouest à l'est, depuis le 3°

20' jusqu'au 11° 20' long. E. Cet espace a pour limites, *au nord,* les limites mêmes que nous avons assignées à l'Italie en général, c'est-à-dire les Alpes, qui la séparent de la France, de la Suisse et du Tyrol ; *à l'est,* la mer Adriatique; *au sud,* le royaume de Naples ou Italie inférieure ; enfin, *à l'ouest,* la mer Tyrrhénienne, le canal de Corse qui lui est commun avec l'île de ce nom, le golfe de Gênes et la France. Le Var, l'Esteron qui en est un affluent, une partie de la chaine des Alpes, le Guiers, affluent du Rhône, et une petite portion du cours de ce fleuve lui-même, sont communs à la France et au royaume de Sardaigne, l'un des états de cette division de l'Italie dont la Savoie fait partie; sous ce rapport le lac Léman fait aussi limite.

Dans l'Italie supérieure sont renfermés neuf états différens, d'une étendue tout à fait inégale. Ces états sont, en les rangeant par bassins de mers :

Sur le bassin de l'Adriatique : 1° le royaume Lombard-Vénitien; qui relève de l'empire d'Autriche, et que nous avons déjà, comme tel, mentionné dans la description générale de cet empire ; 2° le duché de Parme ; 3° le duché de Modène ; 4° la petite république de St.-Marin, enclavée dans les Etats Ecclésiastiques.

Sur les bassins de l'Adriatique et de la Méditerranée : 5° le royaume de Sardaigne.

Sur le bassin de la mer Tyrrhénienne : 6° le duché de Massa ; 7° le duché de Lucques ; 8° le grand duché de Toscane.

Sur les bassins de la mer Tyrrhénienne et de l'Adriatique : 9° les Etats de l'Eglise.

LIGNES DU PARTAGE DES EAUX, DISPOSITION DU TERRAIN ; MONTAGNES.

Avant d'entamer la description de chacun de ces états, il est bon d'envisager, d'un seul coup d'œil la ligne de faite qui, sous le nom général d'Apennins, donne naissance à tous les cours d'eau, qui vont se perdre, soit dans l'Adriatique, soit dans la Méditerranée ou la mer Tyrrhénienne. En rejetant à la suite de la description de chaque état de l'Italie septentrionale celles des portions de cette ligne de faîte qui lui appartiennent, le morcellement multiplié produit par le grand nombre de ces états, eu égard à l'étendue du territoire qui les renferme, empêcherait de saisir l'ensemble de cette ligne de faite, et nuirait à la clarté des idées.

La chaine des Alpes, après avoir servi de limites entre la France et l'Italie, se reploie, au sud-est, vers la source de la Tinca, affluent du Var, et quittant ces limites entre les Etats Sardes, elle sépare alors le Piémont du comté de Nice, jusqu'au *col de Tende*, par 5° 12' long. E. et 44° 10' lat. N. C'est le point où nous nous sommes arrêtés dans notre description de la France. Là cesse le nom d'Alpes et commence celui d'*Apennins*. Prolongée dans toute la longueur de l'Italie, et traversant même la Sicile d'une extrémité à l'autre, cette chaine des Apennins peut se diviser en trois par-

ties : l'*Apennin septentrional*, l'*Apennin central* et l'*Apennin méridional*. Ce dernier et la moitié du second appartiennent au royaume de Naples ou *Italie inférieure* : nous ne nous en occuperons donc pas ici.

L'*Apennin septentrional* commence au *col de Tende*, et se dirigeant d'abord à l'est sur la limite du duché de Gênes et du Piémont, et à une très petite distance de la côte, tourne ensuite au sud-est, et séparant le duché de Parme de la principauté de Pontremòli et du duché de Massa-Carara, le duché de Modène de ceux de Massa et de Lucques, enfin la partie septentrionale des Etats Ecclésiastiques d'une portion de la Toscane, vient se terminer au *mont Coronaro*, qui donne naissance au Tibre, à la Foglia et à la Marecchia, par 43° 45' lat. N. et 9° 45' long. E. Cette première partie de l'Apennin est la plus élevée et la plus âpre. D'un côté, tous les affluens de la rive droite du Pô; de l'autre, tous ceux du golfe de Gênes y prennent naissance. Ses cimes les plus élevées sont : le *mont Cassine*, au col de Tende, sur la limite du comté de Nice, du duché de Gênes et du Piémont; le *mont Sepeterle*, qui donne naissance à la Trebbia, dans le duché de Gênes; le *mont Gettro*, sur la limite de ce dernier et de celui de Parme : le Taro y a sa source; le *mont Jorame*, d'où sort la Secchia, sur les confins des duchés de Massa et de Modène; le *mont Piano*, aux confins de la Toscane et de la légation de Bologne (Etats Ecclés.) : la Siève, affluent de l'Arno, y prend naissance; enfin le *mont Falterena*, qui renferme la source de l'Arno, sur la limite de la légation de Forli et de la Toscane. Au reste, l'Apennin septentrional, dont le développement est de cent trois lieues, n'envoie, ni à droite, ni à gauche, aucun rameau notable.

Au *mont Coronaro* commence l'*Apennin central*, dont la longueur, jusqu'au mont Velino, dans le royaume de Naples, est de cinquante-sept lieues. Sa direction générale est au sud-est; mais la moitié seulement de son étendue appartient à l'Italie supérieure, c'est-à-dire la partie qui, dans une longueur de trente-sept lieues environ, s'étend du Coronaro au *mont della Sibilla*, près la limite du royaume de Naples. Dans cet espace, l'Apennin central qui forme, d'un côté, le bassin particulier du Tibre, et donne naissance, de l'autre, à tous les cours d'eau qui vont parallèlement se rendre à l'Adriatique; dans cet espace, dis-je, l'Apennin central n'envoie, par sa gauche ou à l'est, aucun rameau que nous devions citer; mais deux ramifications, le *Sub-Apennin toscan* et le *Sub-Apennin romain*, se détachent de sa droite, et courent à l'ouest sur la Toscane et l'Etat Ecclésiastique. Toutefois, on observera que le dernier n'appartient pas, dans son origine, à l'Italie supérieure, puisque c'est dans le royaume de Naples qu'il se détache de la chaîne principale de l'Apennin.

C'est au mont Coronaro, point de liaison entre l'Apennin central et le septentrional, que se détache le *Sub-Apennin toscan*. Courant d'abord au sud sur la droite du Tibre qu'il sépare de la Chiana Toscana, affluent de l'Arno, et vers les limites communes de l'État Ecclésiastique et de la Toscane, il atteint le lac de Perugia, qu'il enveloppe au nord, et que ses ramifications entourent des trois

autres côtés. Se reployant alors subitement au nord-nord-ouest, il envoie d'abord au sud une ramification qui sépare la Chiana-Pontificia du Tibre, dont celle-ci est un affluent, et couvre elle-même la gauche de la Chiana-Toscana jusque vers les bords de l'Arno, à peu de distance et à l'ouest d'Arezzo. Là, le Sub-Apennin toscan se bifurque; l'une de ses parties, courant à l'ouest et passant près de Sienne, sépare le bassin de l'Arno de celui de l'Ombrone et de quelques autres affluens de la mer Tyrrhénienne; l'autre partie se dirige au sud sur la droite de la Chiana-Pontificia, dont elle sépare le bassin de celui de l'Ombrone. Arrivé à la source de la Fiora, dans la province de Sienne (Toscane), il se bifurque aussi, et sa branche occidentale sépare, par une nouvelle bifurcation qu'elle éprouve bientôt, le bassin de l'Ombrone de celui de l'Albenga, et celui-ci de celui de la Fiora. Sa branche orientale, courant au sud-est, couvre la droite du Tibre, dont elle sépare le bassin de celui de quelques autres affluens de la mer Tyrrhénienne, et entre autres, de la Marta, de la Mignone et de l'Arrone, séparés d'ailleurs eux-mêmes par diverses ramifications de cette même branche.

Vers le mont Velino, dans le royaume de Naples, au nord du lac Fucino, un embranchement assez considérable se détache de l'Apennin, et, se dirigeant vers l'ouest, couvre d'abord, au nord et à peu de distance, le lac Fucino. Il entre bientôt dans les Etats de l'Eglise, et sépare alors le bassin du Tibre de ceux du Liri et du Sacco, dont la réunion forme le Garigliano qui appartient au royaume de Naples. Cet embranchement est le *Sub-Apennin romain*. Quelques unes de ses ramifications courent, au sud et au sud-est, dans une direction parallèle à la chaîne principale de l'Apennin; l'une d'elles sépare le Liri du Sacco; l'autre couvre à l'est les Marais Pontins; enfin une troisième, sous les noms de *Macchia-di-Cisterna* et de *Macchia-di-Terracina*, se prolonge entre ces marais et la mer, et vient se terminer au célèbre *Monte-Circello*, qui forme le cap du même nom.

Nous n'avons plus qu'un mot à dire sur les lignes de partage des eaux de l'Italie supérieure : il concerne les Alpes.

Entre le *Mont-Blanc*, où finit notre description des Alpes de Suisse (*V.* l'article Suisse), et le *mont d'Aigue-Noire*, où commence celle des Alpes communes à la France et à l'Italie (*V.* la description de la France), s'étendent en forme de demi-cercle, dont la partie convexe regarde le Piémont, et dont le développement est d'environ trente-cinq lieues, les Alpes Grecques et la moitié des Alpes Cottiennes, dénominations empruntées à l'antiqnité. C'est dans cet espace que se trouve le *Mont-Cénis*, point de liaison des Alpes Grecques et Cottiennes, et sur les confins de la Savoie et du Piémont, par 45° 12' lat. N. et 4° 35' long. E. Le Mont-Cénis est un des passages les plus fréquentés qui, à travers les Alpes, conduisent en Italie, surtout depuis les travaux que le gouvernement français y a fait exécuter dans le commencement de ce siècle. Le revers oriental de

cette portion des Alpes, comprise entre la Suisse et la France, regarde le Piémont, et donne naissance à un assez grand nombre d'affluens du Pô ; son revers occidental regarde la Savoie, et les rivières qui s'en échappent, entre autres l'Isère, qui est la plus considérable, vont se joindre au Rhône. La Savoie, que la nature a placée hors les limites de l'Italie, n'y est comprise que parce qu'elle fait partie des Etats Sardes; elle était autrefois renfermée dans les limites de la Gaule.

Passons maintenant à la description des divers Etats de l'Italie septentrionale.

I. ROYAUME LOMBARD-VÉNITIEN.

Quoique traité déjà dans la description générale de l'empire d'Autriche, il n'est pas hors de propos de le reprendre ici succinctement, afin de présenter de l'Italie un tableau complet.

Limites et étendue. Borné, *au nord,* par les Alpes Rhétiques qui le séparent de la Suisse, par le Tyrol et par les Alpes Carniques qui lui sont communes avec la Carinthie ; *à l'est,* par le Frioul autrichien qui fait partie du royaume d'Illyrie, et par le golfe de Venise proprement dit; *au sud,* par les Etats de l'Eglise et les duchés de Modène et de Parme, dont il est séparé par le Pô ; enfin, *à l'ouest,* par le Ticino et le Lac Majeur, qui le sépare du royaume de Sardaigne; le *royaume Lombard-Vénitien* s'étend du 6° 15' au 11° 20' long. E., et du 44° 55' au 46° 40' lat. N. Sa longueur est de quatre-vingt-dix lieues; sa largeur varie de vingt à trente, et sa surface est de deux mille deux cent quarante-huit lieues carrées, avec une population de 4,088,000 âmes, ou 1,818 par lieue carrée.

Le royaume Lombard, dont la capitale est Milan, est aujourd'hui divisé en dix-sept délégations ou provinces, ainsi que nous l'avons déjà dit à l'article de l'Autriche où l'on peut en voir le détail.

Accidens naturels communs ou faisant limites.

Fleuves et Rivières. Sorties toutes, soit de la portion de la grande ligne de faîte européenne qui, sous le nom d'*Alpes Juliennes,* couvre, au nord, une partie du royaume Lombard, soit d'un rameau considérable de cette grande ligne qui, sous celui d'*Alpes Rhétiques* et *Carniques*, court aussi sur le nord du même royaume, mais sans y envoyer, non plus que la grande ligne, aucun rameau notable, les rivières dont ce royaume est arrosé, et dont la direction uniforme est du nord au sud, viennent se rendre, partie dans le golfe de Venise, partie dans le Pô, qui forme la limite méridionale de cet état. Parmi celles de ces rivières qui se jettent directement dans le golfe de Venise, nous nommerons, en commençant par l'est, le *Tagliamento* (*Tilaventus fl.*) qui, après avoir arrosé, dans toute son étendue, la délégation d'Udine, sépare, dans le bas de son cours, cette même délégation de celle de Venise; le *Livenza* (*Liquentia fl.*) commun aux délégations d'Udine et de Venise ; le *Piave*

(*Plavis fl.*), qui arrose celles de Bellune, de Trévise et de Venise; le *Sile* (*Silis fl.*) commun à ces deux dernières; la *Brenta* (*Medeacus-Major fl.*) qui, né dans le Tyrol, traverse les délégations de Vicence, de Padoue et de Venise, et qui se jette dans le golfe de Venise près de Venise même; le *Bacchiglione* (*Medeacus-Minor fl.*) commun aux mêmes délégations, et qui baigne Vicence et Padoue, capitales des deux premières; enfin, l'*Adige* (*Atesis fl.*), dont le cours supérieur appartient au Tyrol, et qui, dans sa moitié inférieure, traverse la délégation de Vérone et sépare ensuite celles de Padoue et de Rovigo.

Les principaux affluens du Pô sont, en s'avançant vers l'ouest, le *Tartaro* (*Tartarus*, vel *Hadrianus fl.*), qui prend naissance dans la délégation de Vérone, et, traversant ensuite celle de Rovigo, se jette dans une des bouches du Pô, peu après avoir baigné Adria qui lui donna son nom dans l'antiquité, et le communiqua même, selon quelques uns, à la mer dont elle est voisine; le *Mincio* (*Mincius fl.*) qui, né dans le Tyrol et après avoir traversé le lac de Garda, coule d'abord sur les confins des délégations de Vérone et de Mantoue, et, traversant ensuite cette dernière, y forme un petit lac dans lequel Mantoue est bâtie; l'*Oglio* (*Ollius fl.*) qui, après avoir arrosé la délégation de Bergame, traverse le lac d'Iseo, et, séparant ensuite la délégation de Brescia de celles de Bergame et de Crémone, va se joindre au Pô dans celle de Mantoue, après s'être grossi des eaux de la *Mella* et de la *Chiese* (*Cleusis fl.*) qui, l'une et l'autre, appartiennent à la délégation de Brescia; l'*Adda* (*Addua fl.*) qui, après avoir arrosé la Valteline dans toute la longueur de cette province, traverse le lac de Côme, et, séparant, à l'issue de ce lac, la délégation de Bergame de celles de Como et de Milan, arrose ensuite celle de Lodi, qu'elle sépare, à son embouchure dans le Pô, de celle de Crémone. Le *Serio*, commun aux délégations de Bergame et de Lodi, est un affluent de l'Adda; le *Lambro* (*Lambrus fl.*), qui naît dans la délégation de Como, et traverse ensuite celles de Milan et de Lodi: dans cette dernière il reçoit l'*Olona*, qui passe près de Milan; enfin le *Ticino* ou *Tessin* (*Ticinus fl.*), qui sépare le royaume Lombard du Piémont, partie des Etats Sardes.

Lacs: de *Garda*, d'*Idre*, d'*Iseo*, de *Como* et *Maggiore* (*V.* pour la description de ces lacs l'article Empire d'Autriche).

II. DUCHÉ DE PARME.

Limites et étendue. Le duché de Parme a pour limites, *au nord*, le Pô qui le sépare du royaume Lombard-Vénitien; *à l'ouest*, le Piémont et le duché de Gênes, parties des Etats Sardes; *au sud*, l'Apennin qui le sépare de divers petits territoires relevant, soit de la Toscane, soit du duché de Massa; enfin, *à l'est*, le duché de Modène dont le sépare en partie l'Enza. Compris entre les 44° 20′ et 45° 8′ lat. N., et les 7° et 8° 10′ long. E., sa longueur est d'environ vingt lieues, sur une largeur

égale; sa forme est à peu près carrée. En y comprenant le duché de Guastalla qui en dépend, la surface du duché de Parme peut être évaluée à deux cent soixante lieues carrées. Sa population est de 400,000 âmes.

DIVISIONS. — Le duché de Parme se divise en cinq parties :

1° *Duché de Plaisance*, au nord-ouest; chef-lieu, Plaisance ou *Plancenza* (*Placentia*), sur la rive droite du Pô;

2° *Duché de Parme* propre, à l'est; chef-lieu, *Parma*, capitale de tout le duché, sur la rivière du même nom, au confluent de la Baganza; villes principales, *Brescello*, au confluent de l'Enza, dans le Pô; *Forneva* (*Forum Novum*), près du Taro;

3° *État Pallavicino*, entre les deux précédens; chef-lieu, *Borgo-San-Domino* (*Julia fidentia*), près de la Stirone;

4° *Val di Taro*, au sud-ouest; chef-lieu, *Borgo di Val di Taro* (*Tarus*), sur le Taro;

5° *Duché de Guastalla*, enclavé entre le duché de Modène et la délégation de Mantoue, du royaume Lombard; chef-lieu, *Guastalla*, sur la petite rivière du Crostolo, près de la rive droite du Pô.

Accidens naturels communs ou faisant limites.

RIVIÈRES. Borné au sud par l'*Apennin septentrional*, qui n'y envoie aucun rameau remarquable, et au nord par le Pô, toutes les rivières dont le duché de Parme est arrosé sortent de cette chaîne, et se dirigeant vers le nord, vont se jeter dans le Pô. Les principales de ces rivières sont, en commençant par l'ouest, la *Trebia*, qui prend naissance dans le duché de Gênes (Etats sardes), et arrose ensuite le duché de Plaisance; la *Nura*, qui appartient à ce même duché; la *Larda*, qui, après avoir arrosé la partie sud-est du duché de Plaisance, qu'elle sépare ensuite de l'Etat Pallavicino, va, dans ce dernier, rejoindre le Pô; le Taro (*Tarus fl.*), qui, après avoir donné son nom à l'une des divisions de l'Etat de Parme, où il prend naissance, traverse, dans toute sa longueur, le duché de Parme proprement dit; la *Parma*, qui appartient de même au duché de Parme propre, dont elle baigne la capitale, qui en a reçu son nom; enfin l'*Enza* (*Nicia fl.*), qui coule sur les confins des duchés de Parme et de Modène.

III. DUCHÉ DE MODÈNE.

LIMITES ET ÉTENDUE. Compris entre les 44° 6′ et 44° 58′ lat. N., et les 7° 58′ et 8° 55′ long. E., le duché de Modène a pour limites, *au nord*, la délégation de Mantoue, du royaume Lombard, et le duché de Guastalla, qui relève de celui de Parme; *à l'ouest*, ce dernier duché, dont le sépare en partie la rivière d'Enza; *au sud*, l'Apennin qui le sépare des duchés de Massa, de Lucques et de

Toscane; enfin, *à l'est*, les légations de Bologne et de Ferrare, parties des Etats Ecclésiastiques. Sa plus grande longueur est de vingt-huit lieues, sur un largeur moyenne de dix. On estime sa surface à deux cent vingt-cinq lieues carrées, et sa population à 380,000 âmes.

DIVISION. — Le duché de Modène se divise en trois parties : le *duché de Modène* propre, à l'est; celui de *Reggio*, à l'ouest, et celui de *la Mirandole*, au nord-est.

1° *Duché de Reggio*; chef-lieu, *Reggio* (*Regium Lepidi*), près du Crostolo; ville principale, *Correggio*.

2° *Duché de Modène* propre; chef-lieu, *Modène* (*Mutina*), sur un canal qui réunit la Secchia au Panaro; ville principale, *Carpi*.

3° *Duché de la Mirandole*; chef-lieu, *Mirandola*, entre la Secchia et le Panaro.

Accidens naturels communs ou faisant limites.

RIVIÈRES. Ce que nous avons dit de la disposition du terrain pour le duché de Parme, peut s'appliquer également au duché de Modène. Comme le premier, appuyé au sud sur l'*Apennin*, la pente générale du terrain est vers le nord, et toutes les rivières qui l'arrosent, sorties de cette chaîne, coulent dans cette direction, et vont se rendre dans le Pô, qui coule à peu de distance de la limite septentrionale du duché de Modène. Les plus notables de ces rivières sont, en commençant par l'ouest, le *Crostello*, qui passe à l'ouest et près de Reggio; la *Secchia* (*Gabellus fl.*), qui se forme de plusieurs cours d'eau et passe près de Modène, à l'ouest; enfin, le *Panaro* (*Scultenna fl.*), qui coule sur les confins des Etats Ecclésiastiques.

IV. RÉPUBLIQUE DE SAINT-MARIN. Enclavé entre les légations de Forli et d'Urbin, ce petit état, dont l'étendue se borne au territoire de la ville de *Saint-Marin*, qui en est la capitale (3 l. ½ c. environ), a conservé une existence indépendante, sous la protection des autres puissances de l'Italie. La ville de *Saint-Marin* est par 10° 7' 30" long. E., et 43° 55' 30" lat. N. Elle a 5,000 habitans.

Sur les bassins de l'Adriatique et de la Méditerranée :

V. ROYAUME DE SARDAIGNE, désigné aussi quelquefois par le titre d'ÉTATS SARDES.

ÉTENDUE ET LIMITES. La partie continentale du royaume de Sardaigne s'étend du 43° 40' au 46° 25' lat. N. et du 3° 20' au 7° 37' long. E. Elle a pour bornes, au *nord*, la Suisse, dont la sépare le lac Léman, et une partie des Alpes; à l'*est*, le royaume Lombard-Vénitien, dont la sépare le lac Majeur, le Tessin et le Pô; le duché de Parme, la principauté de Pontremoli et le duché de

Massa; au *sud*, le golfe de Gênes; enfin, à l'*ouest*, la France. Sa plus grande longueur, du N. au S., est de soixante-dix lieues; sa largeur varie de quarante à cinquante-cinq lieues. On estime la surface totale, y compris l'île de Sardaigne, à trois mille cinq cent quarante lieues carrées, et sa population à 3,800,000 âmes. C'est un peu plus d'onze cents par lieue carrée.

Les états du roi de Sardaigne se divisent en cinq parties principales; quatre sont sur le continent, une est hors du continent : 1° la *Savoie*, au N. O.; 2° le *Piémont*, au centre; 3° le *duché de Gênes*, au S.; 4° le *comté de Nice*, au S. O., et 5° l'*île de Sardaigne*. Chacune de ces parties, excepté le comté de Nice, est subdivisée en un certain nombre de provinces ou comtés. Le nombre total de ces provinces s'élève à quarante-deux.

I. Savoie; capitale, *Chambéry*, sur la Leisse. Divisée en huit provinces : 1. *Chablais;* chef-lieu *Thonon*, sur le lac de Genève; 2. *Carouge;* chef-l., *Saint-Julien;* 3. *Genève;* chef-l., *Annecy*, à l'extrémité N. O. du lac du même nom; 4. *Faucigny;* chef-l., *Bonneville*, sur l'Arve; 5. *Haute-Savoie;* chef-l., *Conflans*, sur la droite de l'Isère, au confluent de l'Arly; 6. *Savoie;* chef-l., *Chambéry*, cap. de toute la province; 7. *Maurienne;* chef-l., *Saint-Jean-de-Maurienne*, sur l'Arc; *Tarantaise;* chef-l., *Moutiers* (*Darentasia*), sur l'Isère.

II. Piémont; capitale, *Turin* (*Augusta Taurinorum*), sur le Pô, au confluent de la Doria. Divisé en vingt-deux comtés.

9. *Domodossola;* chef-lieu, *Domodossola* (*Oscela Lepontior.*), sur la Toce; 10. *Pallanza;* chef-l., *Pallanza*, sur le bord occidental du lac Majeur; 11. *Varallo et Valle-Sesia;* chef-l., *Varallo*, sur la Sesia; 12. *Aoste;* chef-l., *Aoste* (*Augusta Prætoria*), sur la grande Doire; 13. *Ivrée;* chef-l., *Ivrée* (*Eporedia*), sur la même rivière; 14. *Bielle;* chef-l., *Bielle*, sur le Cervo; 15. *Verceil;* chef-l., *Verceil* (*Vercellæ*), sur la Sesia; 16. *Novare;* chef-l., *Novare* (*Novaria*), près la rive gauche de l'Agogna; 17. *Lomellina;* chef-l., *Mortara*, sur la même rivière; 18. *Turin;* chef-l., Turin, cap. du royaume; 19. *Suze;* chef.-l., *Suze* (*Segusio*), sur la petite Doire; 20. *Pignerole;* chef-l., *Pignerole*, près du Cluson; 21. *Saluces;* chef.-l., *Saluces*, entre le Pô et la Vraita; 22. *Coni;* chef-l., *Coni*, sur la Stura; 23. *Mondovi;* chef-l., *Mondovi* (*Augusta Vagiennorum*), sur l'Elero; 24. *Acqui;* chef-l., *Acqui* (*Aquæ Statiellæ*), sur la Bormida; 25. *Alba;* chef-l., *Alba* (*Alba Pompeia*), sur le Tanaro; 26. *Asti;* chef-l., *Asti* (*Asta*), sur la même rivière; 27. *Casale;* chef-l., *Casale* (*Bodincomagus* vel *Industria*), près la rive droite du Pô; 28. *Alexandria;* chef-l., *Alexandria*, au confluent du Tanaro et de la Bormida; 29. *Tortone;* chef-l., *Tortone* (*Dertona*), près de la Scrivia; 30. *Voghera;* chef-l., *Voghera* (*Iria*), sur la Staffora.

III. Duché de Gênes; capitale, *Gênes* ou *Genova* (*Genua*), avec un port sur la partie de la Méditerranée à laquelle elle donne son nom. Divisé en neuf comtés.

31. *Levanti;* chef-lieu, *Spezia* (*Boacca*), au fond d'un petit golfe auquel cette ville donne son nom (*Veneris portus*); 32. *Chiavari;* chef-l., *Chiavari* (*Bodetia*), sur le petit golfe de Porto-Fino; 33. *Bobbio;* chef-l., *Bobbio*, sur la Trebbia; 34. *Novi;* chef-l., *Novi*, à quelque distance à gauche de la Scriva; 35. *Gênes;* chef-l., *Gênes*, cap. du duché; 36. *Savone;* chef-l., *Savone* (*Vada Sabatia*), sur la partie du golfe de Gênes appellée *rivière du Penant;* 37. *Albenga;* chef-l., *Albenga* (*Albium Ingaunum*), sur la même côte; 38. *Oneglia;* chef-l., *Oneglia* (*Portus Mauritii*), sur la même côte; 39. *San Remo;* chef-l., *San Remo*, sur la même côte.

IV et 40. Comté de Nice; capitale, *Nice* (*Nicæa*), sur la Méditerranée, à l'embouchure de la Paglion. Villes principales: *Menaco* (*Portus Herculis Monæci*), sur la côte, capitale de l'ancienne principauté du même nom; *Menton*, près de la mer.

Accidens naturels de la partie continentale du royaume de Sardaigne, communs ou faisant limites.

Golfe *de Gênes;* nous devons ajouter ici à ce qui a été dit précédemment de ce golfe dans la deuxième partie, page 82, que les Italiens le divisent en deux parties, dont la ville de Gênes forme la séparation : ils appellent *riviera di Ponente*, la partie du littoral, qui s'étend à l'ouest de cette ville jusqu'à Monaco, et *riviera di Levante*, celle qui s'étend à l'est jusqu'au *golfe della Spesia*.

Lacs *du Bourget*. Lac de Savoie, dans la province de Savoie propre, sur les confins de celle de Genève. Il a plus de quatre lieues de long sur une demi-lieue de large environ. Il reçoit la petite rivière de Leysse, qui baigne Chambéry, et communique au Rhône par le canal de Savière. Ses eaux sont très poissonneuses.

Fleuves et rivières. On peut diviser les rivières qui arrosent la partie continentale du royaume Sarde en deux parties générales : 1° celles qui coulent sur le versant occidental des Alpes; 2° celles qui coulent à l'est, sur le versant oriental.

Les rivières qui arrosent le versant des Alpes qui regarde l'occident, appartiennent exclusivement à la Savoie et sont comprises dans le bassin du Rhône. Celles de ces rivières communes à plusieurs divisions, sont : l'*Arve*, qui prend sa source dans les Alpes, au col de Balme et se jette dans le Rhône, près de Genève, et peu après avoir baigné Carouge. Elle traverse les provinces de Faucigny et de Carouge et une très petite portion du canton de Genève.

La *Sier* prend naissance aux confins de la province de Haute-Savoie, dans celle de Genève, qu'elle traverse de l'E. à l'O; et va se jeter dans le Rhône, aux confins des provinces de Savoie et de Carouge, après avoir reçu l'écoulement du lac d'*Annecy* et les eaux de la *Séran*.

L'*Isère* (*V.* deuxième partie, page 110) sort du mont Iseran, dans les Alpes, entre le Mont-Cénis

et le petit Saint-Bernard. Elle traverse, en décrivant plusieurs circuits, les provinces de Tarantaise, de Haute-Savoie et de Savoie propre, et, entrant en France, va s'y joindre au Rhône. Son principal affluent, en Savoie, est l'*Arc*, qui prend naissance au pied du col de Galest, au midi du mont Iseran, et qui traverse, dans toute son étendue, le fond de la vallée de Maurienne.

On peut diviser en deux classes les rivières du royaume sarde qui coulent sur le versant oriental des Alpes; 1° celles qui appartiennent au bassin de l'Adriatique; 2° celles qui appartiennent au bassin du golfe de Gênes ou de la Méditerranée proprement dite.

Bassin de la mer Adriatique. La partie du royaume sarde située sur ce bassin de mer est le Piémont. Le *Pô* en occupe à peu près le centre, et sert d'écoulement à toutes les autres rivières de cette portion des États Sardes. Les affluens principaux de sa rive gauche, sont : la *Chissen* (*Cluso fl.*), qui appartient à la province de Pignerole; la *Doria* (*Duria fl.*) qui arrose les provinces de Suze et de Turin, et se jette dans le Pô, peu au dessous de cette dernière ville; la *Doria baltea* (*Duria major fl.*), qui arrose les provinces d'Aoste et d'Ivrée et une petite portion de celle de Verceil; la *Sesia* (*Sessites fl.*) qui, après avoir traversé la province de Varallo, sépare celle de Verceil de celles de Novare et de Lomellina; l'*Agogna* et la *Terdoppio*, qui arrosent, l'une et l'autre, les provinces de Novare et de Lomellina; le *Ticino*, qui, à son issue du lac Majeur, sépare le Piémont du royaume Lombard. La *Toce*, qui sort du mont Gries, dans le massif du Saint-Gothard, et se jette dans la partie occidentale du lac Majeur, est commune aux provinces de Domodossola et de Pallanza.

Les principales rivières que reçoit le Pô, par sa droite, sont : la *Maira*, qui arrose les provinces de Coni et de Saluces; le *Tanaro* (*Tanarus fl.*), qui sort du mont Tinca, près du Col de Tende, au point de liaison des Alpes et des Apennins, et traverse les provinces de Mondovi, d'Alba, d'Asti, et d'Alexandrie. Avant de se jeter dans le Pô, cette rivière reçoit, par sa gauche, celle de *Stura*; et, par sa droite, celles de *Belbo* et de *Bormida*. La *Scrvia*, qui, ainsi que les deux précédentes, sort de l'Apennin et coule au nord, est commune au duché de Gênes et au Piémont. Dans le premier, elle arrose les provinces de Gênes et de Novi; et, dans le Piémont, celle de Tortone. La *Trebbia* (*Trebia fl.*) est commune à la province de Bobbio, du duché de Gênes, et au duché de Parme.

Bassin du golfe de Gênes. Dominée de très près par la crête de l'Apennin septentrional, la côte de Gênes ne reçoit aucune rivière d'une étendue tant soit peu considérable. Les seules que nous puissions citer ici sont, en commençant par l'ouest: à l'E. de l'embouchure du Var, la *Roïa* ou *Rotta* (*Retuba fl.*), qui, dans le bas de son cours, sépare le comté de Nice du duché de Gênes; l'*Arroscia*, commune aux provinces d'Onéglia et d'Albenga, du duché de Gênes; enfin la *Magra* (*Macra fl.*) qui, avant d'arroser l'extrémité orientale de la province de Levanti, dernière province du duché de Gênes à l'est, passe à Pontremoli. Entrée dans l'état de Gênes, elle y reçoit la *Vara*.

V. Ile de Sardaigne ou *Sardegna* (*Sardinia I.*). Cette île, qui donne son nom au royaume dont elle fait partie, est située dans la Méditerranée, entre les 38° 50′ et 41° 15′ lat. N., et les 5° 45′ et 6° 37′ long. E. Sa plus grande longueur, du C. Teulada au C. Longosardo, est de soixante-deux lieues; sa largeur moyenne de vingt-cinq. On lui donne douze cent soixante-quinze lieues carrées, avec une population de 540,000 habitans.

Au nord, le détroit de Bonifaccio sépare cette île de celle de Corse; la partie de la Méditerranée qui baigne ses côtes orientales prend le nom de mer Tyrrhénienne, et, *au sud*, de mer d'Afrique.

On la divise en deux provinces : 41. *Capo-di-Sassari* ou *Eloguderi*, au nord; chef-lieu, *Sassari*, près de la rivière de San Gavino. Villes principales : *Tempio; Castel-Sardo*, sur la côte septentrionale; *Alghieri*, sur un golfe de la côte occidentale auquel cette ville donne son nom; *Bosa*, sur la même côte.

42. *Capo-di-Cagliari*, au sud; chef-lieu, *Cagliari* (*Caralis*), capitale de l'île, sur un golfe de la côte méridionale. Villes principales : *Oristagni* (*Usellis*), sur une baie du même nom de la côte occidentale de l'île; *Ales*, à peu de distance et à l'est-nord-est de la ville précédente; *Iglesias*, dans la partie sud-ouest de l'île.

La forme générale de l'île est celle d'une losange. Quatre caps déterminent cette forme : le *cap Longosardo*, au nord-est, sur le détroit de Bonifaccio; le *cap Falcone*, au nord-ouest; le *cap Teulada*, au sud-ouest, et le *cap Carbonaro*, au sud-est, entre la mer d'Afrique et la Tyrrhénienne. On peut, en outre, remarquer sur la côte occidentale les caps *della Caccia*, *Maraggio*, *Mannu* et *de la Frasca*; et, sur la côte orientale, les caps *Ferrato*, *Monte-Santo*, *Comino* et *Cavallo*.

Les côtes de l'île sont découpées par un assez grand nombre de golfes et de baies, entre lesquels les principaux sont ceux *de Sassari*, sur la côte septentrionale; *d'Alghieri* et *d'Oristagni*, sur l'occidentale; *de Bosa* et *de Cagliari*, sur la méridionale; enfin, *d'Orosei*, sur l'orientale.

L'aspect général de l'île est montagneux. Une chaîne, dont les sommets les plus élevés sont dans la partie septentrionale de l'île, commence au cap Longosardo, sous le nom de *mont Cucurou*, et, se dirigeant au sud, vient, après l'avoir traversée dans sa longueur, se terminer sur le cap Teulada. Les principales cimes de cette chaîne, sont le *monte della Linibara* et le *monte Acuto*, l'un et l'autre dans le nord de l'île. Cette chaîne fait la séparation des eaux qui se dirigent à l'ouest et à l'est; et de nombreuses ramifications qu'elle envoie par sa droite et par sa gauche couvrent toutes les parties de l'île. L'une de ces ramifications se détachant du mont Acuto, et se dirigeant à l'ouest, vient, sous le nom de *monte della Nurra*, se terminer sur le cap Falcone, enveloppant, dans un demi-cercle, le bassin de toutes les rivières qui affluent sur la côte septentrionale. Une autre ramification se détache de la chaîne principale sur les confins des deux provinces de l'île, et, se

dirigeant au sud-est, sépare le bassin de la Flumendosa de celui de quelques autres affluens de la côte orientale. Les monts *Dergali, Olicna, Fount* et *Desulo*, se rattachent ou font partie de ce rameau. Enfin, un troisième embranchement de la chaîne principale, courant au sud-est sur la rive droite de la Flumendosa, dont, avec la ramification précédente, elle forme le bassin particulier, vient se terminer sur le capo Carbonaro.

Les principales rivières de la Sardaigne sont : la *Cogninas* et la rivière *di S.-Gavino*, qui coulent au nord et se jettent dans le G. de Sassari; l'*Oristano* et l'*Uras*, affluens de la baie d'Oristagni; l'*Ulla* et la *Mulorgia*, que reçoit le golfe de Cagliari; la *Flumendosa*, l'*Orosei* et la *Posada*, qui s'écoulent dans la mer Tyrrhénienne; enfin, la *Liscia*, qui se perd dans le détroit de Bonifaccio.

Quelques petites îles avoisinent la Sardaigne et en dépendent. Nous citerons celle d'*Asinara*, près du cap Falcone; de *Mal-di-Ventre*, de *San-Pietro* et de *S.-Antioco*, sur la côte occidentale; de *Serpentara* et de *Tavolara*, sur la côte orientale; enfin, le groupe des *îles intermédiaires* (*I. Caprera, Maddalena, S.-Maria*, etc.), ainsi appelées de ce qu'elles sont répandues entre la Sardaigne et la Corse.

Le roi de Sardaigne possède, en outre, la petite île de *Capraja* (*Caprasia I.*), située entre la pointe septentrionale de l'île de Corse et la côte de la Toscane, à sept lieues de la première, treize de la seconde et trente-huit sud-est de Gênes.

Sur le bassin du golfe de Gênes :

VI. DUCHÉ DE MASSA. — ÉTENDUE ET LIMITES : le duché de Massa est appuyé sur l'Apennin septentrional, et la mer baigne son extrémité opposée. Il est limité, *au nord*, par le duché de Modène; *à l'est*, par la principauté de Lucques; *au sud*, par le golfe de Gênes; *à l'ouest*, par le duché de Gênes et divers territoires désignés jadis par le titre de fiefs impériaux, et appartenant aujourd'hui à Modène, à Lucques et à la Toscane. Sa plus grande longueur est de huit lieues; sa largeur varie de cinq à trois. On peut en évaluer la surface à trente-six lieues carrées et la population à 100,000 âmes environ.

Lieux principaux : *Massa*, capit. sur le Frigido, et à peu de distance de la mer; *Carrara*, capit. de l'ancien duché du même nom.

La riv. de *Serchio* prend naissance dans le duché de Massa, dont elle arrose la partie septentrionale,

Le duché de Massa possède en outre deux petits territoires enclavés entre le duché de Gênes et Pontrémoli. Ces territoires font partie des anciens fiefs impériaux. Ils présentent une superficie d'environ huit lieues carrées.

VII. DUCHÉ DE LUCQUES. — ÉTENDUE ET LIMITES : le duché de Lucques, resserré, comme celui

de Massa, entre l'Apennin septentrional et le golfe de Gênes, a, *au nord*, le duché de Modène; *à l'est* et *au sud*, la Toscane; *au sud-ouest*, le golfe de Gênes; *à l'ouest*, le territoire de Pietra-Santa, qui appartient à la Toscane, et la principauté de Massa; enfin, *au nord-ouest*, un petit territoire relevant de la Toscane. Sa plus grande longueur est de neuf lieues; sa largeur varie de cinq à sept. Sa superficie est de cinquante-six lieues carrées et sa population de 172,000 âmes.

Lieux principaux : *Lucques* ou *Lucca* (*Luca*), capit., près de la rive gauche du Serchio; *Viareggio*, avec un port.

Le *Serchio* (*Auser fl.*) est la seule rivière notable de cette principauté; elle sort de l'Apennin dans l'état de Massa, et se dirige d'abord au sud-sud-est, puis au sud-ouest. A son embouchure, elle sert de limite entre la principauté de Lucques et la Toscane.

Le duché de Lucques possède en outre trois petites parties de territoire enclavées entre la principauté de Massa et quelques dépendances de la Toscane, qui formaient autrefois les fiefs impériaux. Ces territoires, partie de ces mêmes fiefs, et dont le bourg de *S. Lorenzo* est le lieu le plus considérable, ne présentent pas une surface de plus de neuf lieues carrées.

VIII. GRAND DUCHÉ DE TOSCANE. — Limites et étendue : les limites du grand duché de Toscane sont, *au nord*, le duché de Lucques et la partie septentrionale des États Ecclésiastiques, sur les confins desquels court la chaîne de l'Apennin septentrional; *à l'est* et *au sud-est*, le reste des États de l'Église; *au sud-ouest* et *à l'ouest*, la mer Tyrrhénienne, et le canal de Corse qui, de cette mer, communique au golfe de Gênes. La forme générale de cet état est celle d'un triangle, dont le sommet, formé par l'Argentaro, regarde le sud. Sa longueur est d'environ quarante-cinq lieues et sa plus grande largeur de trente-huit. On peut évaluer sa superficie à mille cinquante lieues carrées, sur lesquelles est répartie une population de 1,500,000 âmes; c'est environ 1420 par lieue carrée.

Division. — Le grand duché de Toscane est divisé en trois provinces.

1° *Province de Florence* ou *Florentin*, au nord-est; chef-lieu : *Florence* ou *Firenza* (*Florentia*), sur l'Arno, capitale de tout le duché et résidence du grand-duc. Villes principales : *Pistoie* ou *Pistoja* (*Pistoria*), près de l'Ombrone; *Prato*, sur le Bisentio; *Arezzo* (*Aretium*); *Cortone* (*Crotona*).

2° *Province de Pise* ou *Pisan*, au nord-ouest; chef-lieu : *Livourne* ou *Livorno* (*Portus Herculis Labronis*), avec un excellent port sur la Méditerranée. Villes principales : *Pise* (*Pisæ*), sur l'Arno; *Volterra* (*Volaterræ*).

3° *Province de Sienne* ou *Siennois*, au sud; chef-lieu : *Sienne* ou *Siena* (*Sena*), entre la Mersa et l'Arbia, l'une et l'autre affluens de l'Ombrone. Villes principales : *Monte Pulciano*, *Gresseto*, près la rive droite de l'Ombrone; *Piombino*, capitale de l'ancienne principauté du même nom, avec un

port ; *Orbitello,* capitale de l'ancien état *delli presidii*, au fond d'un golfe que son étroite issue dans la mer Tyrrhénienne fait ressembler à un lac ; *Porto Ercole* (*Portus Herculis*), sur la mer Tyrrhénienne, dans une presqu'île formée par le golfe d'Orbitello et la mer.

Le duc de Toscane possède en outre, entre les duchés de Lucques, de Modène, de Parme, de Gênes, et la mer, quelques parties du territoire appelées autrefois les fiefs impériaux, parce qu'en effet ils relevaient de l'empire. Ces territoires sont ceux de *Pietra Santa*, entre les duchés de Lucques et de Massa ; de *Somo Colegno*, au nord-ouest du duché de Lucques, près du Serchio ; de *Fivizzano*, au nord-ouest de la principauté de Massa ; enfin, de *Pontremoli*, entre les duchés de Gênes et de Parme, sur la Magra. *Pontremoli* (*Apua*) est le lieu principal de ceux que renferment ces diverses parties de territoire, dont l'étendue totale ne dépasse pas trente-sept lieues carrées.

Accidens naturels communs ou faisant limites.

Canal de Corse. C'est le détroit qui, de la mer Tyrrhénienne, communique au golfe de Gênes, entre l'île de Corse, dont il emprunte le nom, et l'île d'Elbe. Sa largeur, entre ces deux îles, est de douze lieues.

Cap Argentaro. C'est l'extrémité d'une presqu'île formée, sur la côte du Siennois, par le golfe ou lac d'Orbitello et la mer Tyrrhénienne. Cette presqu'île renferme une montagne déjà connue des anciens sous le nom d'*Argentarius M.*, et qui a donné son nom au cap. Lat. N. 42° 20′, long. E. 8° 48′.

Rivières. Toutes les rivières qui arrosent le grand duché de Toscane, sorties, soit de l'Apennin septentrional, soit du Sub-Apennin toscan, et courant partie à l'ouest, partie au sud-ouest, se rendent dans la Méditerranée ou dans la mer Tyrrhénienne, qui en est une division. Les plus considérables sont, en commençant par le nord : l'Arno (*Arnus fl.*), qui, sorti de l'Apennin et se dirigeant à l'ouest d'abord, à travers la province de Florence, puis sur la limite de cette province et de celle de Pise, puis enfin à travers une petite partie de cette dernière, se rend dans le golfe de Gênes après avoir reçu, par sa droite, la *Sieve* et l'*Ombrone*, et par sa gauche, la *Chiana Toscana*, la *Pesa* et l'*Ella ;* la *Cecina* (*Cæcina fl.*), qui appartient à la province de Pise ; l'Ombrone (*Umbro fl.*) et l'*Albenga* (*Albinia fl.*), qui sortent du versant occidental du Sub-Apennin toscan et arrosent la province de Sienne.

Iles. *Elbe* (*Ilva ins.*) Cette île, célèbre par le séjour momentané qu'y fit Napoléon en 1814, est située dans le canal de Corse, entre l'île de ce nom et la principauté de Piombino, à douze lieues de la première et deux seulement de la seconde. Elle gît par 42° 48′ lat. N. et 8° long. E., et s'étend de l'ouest à l'est dans une longueur de neuf lieues sur deux de largeur moyenne. Sa capitale

est *Porto-Ferrajo*, sur la côte septentrionale. — *Gorgona*, petite île au nord et à dix lieues de la précédente; elle est éloignée de huit lieues de la côte de la Toscane. Lat. N. 43° 27′, long. E. 7° 32′. — *Pianosa*, petite île au sud-ouest de celle d'Elbe, dont elle est éloignée de quatre lieues. — *Giglio* (*Igilium I.*), autre petite île à l'ouest-sud-ouest et à trois à quatre lieues du cap Argentaro.

Divers autres îlots répandus dans la mer Tyrrhénienne dépendent aussi de la Toscane, mais ne méritent pas de description particulière. Nous nommerons seulement ceux de *Palmajola* et de *Cerveli*, entre l'île d'Elbe et le continent; de *Troja* et de *Grossete*, sur la côte de la province de Sienne; de *Formicole* et de *Montecristo*, en pleine mer, à peu près à égale distance de la Corse et de la presqu'île d'Argentaro; enfin celui de *Gianuti*, au sud et près de cette dernière.

Sur les bassins de la mer Tyrrhénienne et de l'Adriatique :

IX. ÉTATS DE L'ÉGLISE. — ÉTENDUE ET LIMITES : la portion de l'Italie soumise à la juridiction temporelle du pape, s'étend sur les deux mers, la Tyrrhénienne et l'Adriatique, du 41° 12′ au 44° 59′ lat. N., et en long. du 8° 27′ au 11° 35′ à l'E. du méridien de Paris. Sous le titre d'*Etats de l'Église*, les états du pape ont pour bornes, *au nord*, le Pô, qui les séparent du royaume Lombard-Vénitien ; *à l'est*, la mer Adriatique ; *au sud-est*, le royaume de Naples ; *au sud* et *au sud-ouest*, la mer Tyrrhénienne : enfin *à l'ouest*, le grand duché de Toscane et le duché de Modène. Leur longueur, depuis le cap Circello, à leur extrémité méridionale, jusqu'au Pô, est de cent lieues environ. Leur largeur est fort inégale ; prise d'une mer à l'autre et en droite ligne, elle est de cinquante lieues ; cependant on peut la réduire, terme moyen, à vingt lieues environ. Leur superficie est évaluée à deux mille lieues carrées, et leur population à 2,360,000 âmes, ou 1180 par lieue carrée.

DIVISION ADMINISTRATIVE EN 17 LÉGATIONS OU PROVINCES. — D'après une division récente du territoire ecclésiastique, il forme 17 provinces sous le titre de Légations ; ce sont, *sur la mer Adriatique :* 1. *légation de Bologne* ou *Bolonais*, chef-lieu, *Bologne* (*Bononia*, priùs *Felsinia*) sur la Savena ; 2. *légation de Ferrare* ou *Ferrarais*, chef-l., *Ferrare* (*Forum Allieni*), au point de séparation de deux des bouches du Pô. Villes principales : *Cento*, sur le Reno ; *Comacchio*, près de l'Adriatique, au bord de vastes lagunes auxquelles cette ville donne son nom ; 3. *légation de Ravenne*, chef-l., *Ravenne* (*Ravenna*), près du confluent du Ronco et du Montone. Villes princip. : *Imola* (*Forum Cornelii*), sur le Santerno ; *Faenza* (*Faventia*), sur le Lamone ; 4. *légation de Forli*, chef-l., *Forli* (*Forum Livii*), entre le Montone et le Ronco. Villes princip. ; *Cesena*, sur le Savio ; *Rimini* (*Ariminium*), sur l'Adriatique, à l'embouchure de la Marecchia ; 5. *légation d'Urbin et Pesaro*, chef-l., *Urbin* (*Urbinum*), sur une montagne. Villes princip. : *Pesaro* (*Pisaurum*), sur l'Adriatique, à l'embouchure de la Foglia ; *Fano* (*Fanum Fortunæ*), sur la mer, près de l'embouchure du Metauro ; *Sinigaglia* (*Sena Gallica*), port à l'embouchure de la

Nigola; *Fossombrone* (*Forum Sempronii*), sur le Métauro; 6. *légation d'Ancône*, chef-l., *Ancône* (*Ancona*), avec un port sur l'Adriatique. Villes princip.: *Jesi* (*OEsis*), sur l'Esino; *Osimo* (*Auximum*), sur le Masone; *Recanati*, sur la même rivière; *Loreto*, près de l'embouchure de la même rivière; 7. *légation de Macerata*, chef-l., *Macerata*, sur une colline au pied de laquelle coule l'Asino. Ville princip.: *Tolentino* (*Tolentinum*), sur le Chiento; 8. *légation de Fermo*, chef-l., *Fermo* (*Firmum*), près de l'Adriatique, entre la Tenna et la Leta; 9. *légation d'Ascoli*, chef-l., *Ascoli* (*Asculum Picenum*), sur le Tronto. Villes princip.: *Ripatransone*, sur une colline, entre le Tesino et la Monochia; *Montalto*, sur une montagne dont le Tesino baigne le pied; 10. *légation de Camerino*, chef-l., *Camerino* (*Camerinum*), sur le Chiento.

Sur le bassin de la mer Tyrrhénienne: 11. *légation de Perugia*, chef-lieu, *Perugia* (*Perusia*), près de la rive droite du Tibre. Ville principale: *Città di Castello*, sur la gauche du même fleuve; 12. *légation de Spoletto* ou d'*Umbrie*, chef-l., *Spoletto* (*Spoletium*), près de la source d'un ruisseau qui va se jeter dans le Tibre. Villes princip.: *Nocera* (*Nucera*), au pied de l'Apennin; *Foligno* (*Fulginium*), sur le Topino; *Assisi*; *Todi* (*Tuder*), sur une colline que baigne le Tibre; *Amelia* (*Ameria*), sur une montagne; *Norcia* (*Nursia*), au pied de la montagne de la Sibille; *Terni* (*Inter-Amna Nartis*), sur la droite de la Nera; 13. *légation de Viterbe*, chef-l., *Viterbe* (*Fanum Voltumnæ*), à la source de la Vela et au pied d'une montagne à laquelle cette ville donne aujourd'hui son nom (le *Ciminus M.* des anciens, partie du Sub-Apennin toscan). Villes princip.: *Monte-Fiascone*, au sud-est et près du lac de Bolsena; *Bolsena* (*Vulsinii*), sur le bord septentrional d'un lac du même nom; *Orvieto*, près de l'embouchure de la Paglia dans la Chiana Pontificia; *Acquapendente*, près la rive droite de la Paglia; 14. *légation de Rieti* ou *Sabine*, chef-l., *Rieti* (*Reate*), sur le Velino. Villes princ.: *Narni* (*Narnia*, priùs *Nequinum*), près la rive gauche de la Nera; *Aspra*, entre deux ruisseaux affluens du Tibre; *Magliano* (*Forum Novum*), près de la rive gauche du Tibre; 15. *légation de Civita Vecchia*, chef-l., *Civita Vecchia* (*Centum Cellæ*), port sur la mer Tyrrhénienne. Villes princip.: *Corneto*, sur la Marta; *Montalto*, sur la Flora; 16. *légation de Rome*, chef-l., Rome (*Roma*), sur le Tibre, capitale des États de l'Église et résidence du pape. Villes princip.: *Sutri* (*Sutrium*), sur un ruisseau qui se jette dans le Tibre; *Frascati* (*Tusculum*), sur une montagne; *Albano* (*Arx Albana*), sur une montagne, près et au sud-ouest du lac du même nom; *Tivoli* (*Tibur*), sur le Teverone; 17. *légation de Frosinone*, chef-l., *Frosinone* (*Frusino*), sur une montagne au pied de laquelle coule la Cosa. Villes princip.: *Ferentino* (*Ferentinum*), sur une montagne; *Veroli*, sur une montagne; *Alatri* (*Alatrium*), sur une montagne dont le pied est baigné par la Cosa; *Anagni* (*Anagnia*), près de la rive droite de la Sala, au pied du mont Acuto (partie du Sub-Apennin romain); *Segni* (*Signia*), sur une montagne; *Velletri* (*Vilitræ*), sur une montagne, entre deux ruisseaux; *Nettuno* (*Cæno Portus*), sur la mer Tyrrhénienne; *Sezze* (*Setia*), près de la rive droite de

l'Uffente; *Piperno* (*Privernum*), près la rive droite de l'Amasino; *Terracina* (*Terracina* vel *Anxur*), à l'extrémité méridionale des Marais Pontins, sur la mer.

Par suite de l'acte du congrès de Vienne, le pape a recouvré, en outre, les principautés de *Ponte-Corvo* et de *Bénévent*, enclavées dans le royaume de Naples (15 lieues carrées environ).

Accidens naturels communs ou faisant limites.

Caps. La côte orientale des États de l'Église ne présente sur l'Adriatique d'autre saillie notable que la pointe sur laquelle est bâtie Ancône, et que l'on appelle *Monte Guasco;* mais, sur la mer Tyrrhénienne, on peut remarquer trois caps : le *cap Linaro*, au nord de la bouche du Tibre, près de Civita Vecchia; et, dans la légation de Frosinone, le *cap d'Anzo* (*Antium pr.*), et le *capo Circello* (*Circæum prom.*).

Lacs : *de Perugia* (*Trasimenus lac.*), dans la légation du même nom, près de la frontière de la Toscane. Il peut avoir neuf lieues de tour. Dominé de tous côtés par des montagnes, il n'a aucune issue apparente. — *De Bolsena* (*Vulsinius lac.*), dans la légation de Viterbe, près de la frontière de Toscane. Il est de la même grandeur, à peu près, que le précédent, et s'écoule dans la mer Tyrrhénienne, par la Marta. — *De Bracciano* (*Sabatinus lac.*), dans la légation de Rome. Il a environ quatre lieues de tour, et s'écoule par l'Arrone, dans la mer Tyrrhénienne. — *De Gandolfo* (*Albanus lac.*), dans la Campagne ou Comarca de Rome. Entouré d'une montagne assez élevée, il ressemble au vaste cratère d'un volcan éteint.

Fleuves et rivières. L'Apennin central, qui traverse du nord-ouest au sud-est le milieu des Etats Ecclésiastiques, et l'Apennin septentrional, qui court sur ses frontières au nord, détermine deux pentes générales; l'une à l'est, dont la mer Adriatique est le réservoir, l'autre au sud et au sud-ouest. Celle-ci verse ses eaux dans la mer Tyrrhénienne.

Bassin de la mer Adriatique. Avant de se jeter dans l'Adriatique, le Pô se divise en un assez grand nombre de bras : bornée au nord par le plus septentrional, la légation de Ravenne les renferme tous. Le plus considérable est celui qui sépare les États de l'Eglise du royaume Lombard : aussi garde-t-il exclusivement le nom de Pô. Peu avant son embouchure, il se subdivise en douze canaux, dont trois seulement, le *canal delle Tolle*, le *Pô della Maestra* et le *Pô di Levante*, ont quelque importance. Plus haut, une autre branche se détache, au sud, du bras principal, sous le nom de *Pô d'Ariano*, et se jette dans la mer sous celui de *Pô di Goro*. Près des confins du duché de Modène, le Pô s'était déjà subdivisé, et le bras qui prend là sa direction au sud-est, sous le nom de *Pô di Ferrara*, se partage de nouveau sous les murs de cette ville. Une branche coule droit à l'est sous le nom de *Pô di Volano*, qu'elle portait déjà dans l'antiquité (*Volana fl.*); l'autre coule au sud-est sous

celui de *Pô di Primaro* (*Padusa fl.*). Ces derniers bras du Pô embrassent un marais d'eau salée, qui, d'une ville voisine, prend le nom de Comacchio.

Le *Reno* (*Rhenus fl.*) et l'*Idice* (*Idex fl.*), qui arrosent la légation de Bologne, se jettent dans le Pô di Primaro; le *Silaro* (*Silarus fl.*), qui sépare la légation de Bologne de celle de Ravenne; le *Santerno* (*Vatrenus fl.*) et le *Senio* (*Sinnus fl.*), qui appartiennent à celles de Ravenne et de Ferrare, se jettent dans le même bras du Pô.

Parmi les affluens directs de l'Adriatique, qui sont en très grand nombre, et dont le cours, constamment parallèle, est toujours dirigé à l'est, nous citerons le *Lamone* (*Anemo fl.*), qui, après avoir traversé une partie des légations de Forli et de Ravenne, sépare, dans le bas de son cours, cette dernière de celle de Ferrare; le *Ronco* (*Bedesis fl.*) et le *Savio* (*Sapis fl.*), qui appartiennent aux légations de Forli et de Ravenne; la Pisatella, si célèbre sous le nom de *Rubicon*, et qui arrose la légation de Forli; la *Marecchia* (*Acriminius fl.*), qui, sortie de la légation d'Urbin, qu'elle sépare ensuite de celle de Forli, vient, dans cette dernière, se jeter dans la mer à Rimini; la *Foglia* (*Pisaurus fl.*) et le *Metauro* (*Metaurus fl.*), qui arrosent la légation d'Urbin et Pesaro; l'*Esino* (*Æsis fl.*) et la *Musone*, qui appartiennent à celle d'Ancône; la *Potenza*, qui prend naissance dans la province de Camerino, et qui, avant d'entrer dans la légation d'Ancône, traverse celle de Macerata; le *Chiento* (*Flusor fl.*), qui, après avoir traversé la légation de Camerino et une portion de celle de Macerata, sépare, dans le bas de son cours, cette dernière de celle de Fermo; l'*Asone* (*Asona fl.*), qui appartient aux légations d'Ascoli et de Fermo; enfin le *Tronto* (*Truentus fl.*), qui sort de l'Apennin dans l'Abruzze citérieure 2e (royaume de Naples), et qui, après avoir arrosé la partie sud-ouest de la légation d'Ascoli, la sépare ensuite, jusqu'à son embouchure, de l'Abruzze ultérieure 1re (du même royaume), et sert ainsi de limite, pour cette partie, entre les Etats de l'Eglise et le royaume de Naples.

Bassin de la mer Tyrrhénienne. La seule rivière un peu considérable de la partie des Etats Ecclésiastiques qui appartient à ce bassin, est le Tibre; toutefois, nous citerons encore, au nord de son embouchure, la *Fiora*, qui prend naissance dans la province de Sienne (Toscane), et arrose ensuite une portion de la légation de Civita Vecchia; la *Marta* (*Marta* vel *Lartes fl.*) qui sort du lac de Bolsena; l'*Arrone* (*Aro fl.*), qui sort de celui de Bracciano; et, au sud de l'embouchure du Tibre, le *Fiume Sisto* (*Nymphæus fl.*), limite occidentale des Marais Pontins. Les trois premières ont leur source dans le Sub-Apennin toscan; le Sub-Apennin romain donne naissance à la dernière.

Le *Tibre* ou *Tevere* (*Tiberis fl.*, priùs *Albula*) sort du mont Coronaro, dans les Apennins, à l'extrémité orientale de la province de Florence (Toscane), et, coulant droit au sud, d'abord

à travers la légation de Pérugia, puis dans une petite partie de celle de Spoleto, il sépare cette dernière de celle de Viterbe, puis celle-ci do celle de Rieti, et vient enfin, à travers la Campagne de Rome, et après avoir séparé en deux parties cette ancienne capitale du monde, se jeter, par deux embouchures, dans la mer Tyrrhénienne. Y compris les circuits qu'il décrit, le Tibre a près de 80 lieues de cours et reçoit un grand nombre de rivières : les plus remarquables sont, par la rive gauche, le *Topino*, qui arrose la partie septentrionale de la légation de Spolette, et se joint au Tibre dans celle de Pérugia; la *Nera* (*Nar fl.*), qui, après avoir arrosé une partie de la province de Spolette et reçu les eaux de la *Salto*, que grossissent le *Turano* (*Telonius fl.* vel *Telenus*), et le *Velino* (*Velinus*), sépare cette dernière province de celle de Rieti; le *Teverone* ou *Aniene* (*Anio fl.*), qui, dans une partie de son cours, sert de limite entre la légation de Rieti et celle de Rome.

Entre les affluens de la rive droite du Tibre, nous n'avons à nommer que la *Paglia*, qui sort de la province de Sienne, en Toscane, et traverse, avant de se jeter dans le Tibre, le territoire d'Orvieto, qui fait aujourd'hui partie de la légation de Viterbe; elle y reçoit la *Chiana pontificia* (*Clanis fl.*), ainsi nommée pour la distinguer de la Chiana Toscana, que nous avons vue en Toscane.

Les affluens de la rive gauche du Tibre sortent tous de l'Apennin, qui forme la limite orientale du bassin de ce fleuve, excepté dans la Campagne de Rome, où il est formé par le Sub-Apennin romain; les affluens de sa rive droite sortent du Sub-Apennin toscan.

Marais Pontins (*Pomptinæ paludes*). Des travaux récens promettent de rendre à la culture un espace de plus de 300,000 arpens de terre, occupé par cet amas infect d'eaux croupissantes, dont le desséchement avait été vainement entrepris à diverses époques. Les Marais Pontins occupent la partie méridionale de la Campagne de Rome, et sont aujourd'hui compris dans la légation de Frosinone. Ils sont bornés à l'ouest par le Fiume Sisto, et à l'est par l'Uffente, affluent de l'Amazeno. Leur longueur est de près de huit lieues, et leur largeur de deux environ.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Le climat de l'Italie varie considérablement du nord au midi. Dans les parties septentrionales voisines des sommets glacés des Alpes, l'air est vif et même froid; les parties méridionales sont, au contraire, exposées à de très fortes chaleurs; mais les parties centrales, telles que la Toscane et les Etats de l'Eglise, jouissent d'une température délicieuse.

L'Italie est, en général, un pays montagneux. Les seules plaines d'une certaine étendue que l'on rencontre dans sa partie supérieure sont arrosées par le Pô et appartiennent au royaume Lombard, au Piémont et aux duchés de Parme et de Modène.

La fertilité prodigieuse de ces plaines de la Lombardie est depuis long-temps célèbre, et l'Italie supérieure fournit abondamment, non seulement aux besoins, mais aux délices de ses habitans. On y recueille toutes sortes de grains, du maïs et du riz; des fruits aussi variés que succulens, des oranges, des citrons et des grenades; d'excellens vins et des légumes de toute espèce. L'olivier y prospère; le mûrier y nourrit l'insecte précieux qui fournit la soie, et de nombreux essaims d'abeilles vont puiser, au sein des fleurs les plus variées, le germe d'une cire excellente. Enfin, le Piémont fournit aussi des truffes.

Les montagnes nombreuses qui bordent l'Italie supérieure au nord, et qui en traversent le centre, renferment des richesses d'un autre genre : on en tire, en grande quantité, du fer, du cuivre, du plomb et du charbon de terre; on y trouve aussi des mines d'argent et même d'or. La Lombardie et la Toscane fournissent de l'alun; la Savoie, le duché de Parme, celui de Modène et la Toscane, ont des mines de sel. Diverses parties de l'Italie renferment des sources d'eaux minérales, et on recueille dans le duché de Modène l'huile de pétrole, qui sert à faire divers médicamens et de beaux vernis. Les Alpes et les Apennins renferment, enfin, outre des marbres extrêmement variés, l'albâtre et le jaspe; on y trouve aussi diverses sortes de pierres précieuses, telles que le lapis lazuli, l'améthyste et de superbes cristaux.

Les animaux de toutes les contrées de l'Europe occidentale se retrouvent en Italie; les mulets surtout y sont d'une beauté remarquable. Les plaines du Piémont sont couvertes de riches pâturages où sont élevés d'excellens chevaux; enfin, outre les poissons de mer que fournissent les provinces maritimes, les lacs de l'Italie et la plupart de ses rivières sont très poissonneux.

On sait à quel degré de prospérité s'éleva jadis le commerce de l'Italie septentrionale. Gênes et Venise occupent une place brillante dans les annales du commerce maritime de l'Europe moderne; c'est au commerce que la maison de Médicis dut, en Toscane, ses richesses et son élévation; déchues depuis long-temps de cette splendeur, Venise, Gênes et Livourne sont encore cependant les ports les plus fréquentés de toute l'Italie.

L'industrie manufacturière des divers Etats de la Haute-Italie porte généralement sur la fabrique des draps, des toiles, des tissus de laine et de soie, des velours et des étoffes d'or et d'argent; la tapisserie, la ganterie, la broderie, la papeterie, la parfumerie, la verrerie, la quincaillerie et la fabrique de ces pâtes que nous appelons pâtes d'Italie; enfin, sur les fabriques de faïence, de porcelaine et de savon. Milan renferme un grand nombre d'ateliers où se taillent les plus beaux cristaux de l'Europe.

Le commerce consiste principalement en ces divers produits de l'industrie locale, ainsi qu'en productions du sol, et notamment en riz, fruits secs, fromages, cire, huile, vins, chanvres et peaux de mouton. Venise fait un commerce considérable de glaces, et Livourne exporte une grande quantité de très beaux marbres que fournissent principalement les Apennins.

La religion catholique est la seule tolérée dans les divers Etats italiens.

La langue italienne est à peu près uniforme dans toute l'étendue de la Péninsule; elle a pour base la langue latine, altérée par le mélange des divers idiomes des peuplades qui se sont succédé dans cette belle contrée après la destruction de l'empire romain d'occident. Cette langue se distingue par la douceur de ses inflexions et de ses désinences, par un caractère particulier qui la rend éminemment propre aux compositions poétiques et musicales. C'est en Toscane, dit-on, que l'italien est parlé avec le plus de pureté.

L'instruction primaire n'a jamais été très répandue en Italie, qui cependant a produit un grand nombre de savans et de littérateurs distingués. Elle renferme encore treize universités, celles de Milan, de Pavie, de Mantoue, de Vérone, de Venise, de Padoue, de Ferrare, de Boulogne, de Parme, de Florence, de Pise, de Pérugia et de Rome.

Riche en sites pittoresques, favorisée du plus beau ciel et couverte des débris imposans de l'antique magnificence de la capitale du monde romain, l'Italie devait donner le jour à un grand nombre d'artistes dans tous les genres : les noms de Raphaël, de Michel-Ange, du Titien, du Corrège, et d'une foule d'autres peintres, statuaires, architectes, poètes et musiciens, placent en effet l'Italie au premier rang pour la culture des beaux arts. Les artistes des autres contrées de l'Europe vont encore chercher dans cette contrée, si favorisée de la nature, des inspirations et des modèles.

Les divers états qui partagent l'Italie supérieure ont, pour la plupart, formé, après la dissolution de l'empire de Charlemagne, des républiques tantôt indépendantes, tantôt soumises à la domination de l'empereur d'Allemagne. Aussi le gouvernement de presque tous les états a été long-temps empreint de formes démocratiques, qui ne subsistent plus aujourd'hui que dans la république inaperçue de Saint-Marin.

L'ancienne Lombardie, comptée aujourd'hui parmi les provinces de l'empire d'Autriche sous le titre de royaume Lombard-Vénitien, est soumise à une forme d'administration analogue à celle des autres provinces de cet empire. Gouvernée par un vice-roi, elle a perdu toutes ses anciennes franchises et ses anciennes constitutions.

On évalue à 80,000,000 de francs les revenus de cet état; sa force armée se compose de 40,000 hommes, et sa marine de quelques vaisseaux de ligne et frégates.

Les États Sardes, soumis à un gouvernement absolu, peuvent armer 40 ou 45,000 hommes : le revenu public est de 45,000,000.

Les États de l'Église ont un revenu de 19,000,000, et l'armée, qu'entretient le pape, se compose de 9,000 hommes.

La Toscane peut en armer 15,000 : elle est soumise à un souverain sous le titre de grand-duc.

Enfin, les états de Lucques, Massa, Parme et Modène, sont gouvernés par des ducs; leur administration intérieure est peu différente. Dans des états d'une aussi mince étendue, on sent bien que les rouages administratifs ne peuvent être ni bien nombreux ni bien compliqués.

HISTORIQUE DE LA GÉOGRAPHIE DES DIFFÉRENS AGES.

L'ITALIE est, après la Grèce, la contrée de l'Europe dont les traditions historiques remontent le plus avant dans les siècles. Appelée successivement *Saturnia*, *Œnotria*, *Ausonia*, et enfin *Italia*, du nom de quelques uns des chefs qui y établirent leur domination, elle reçut des colonies de diverses peuplades qui vinrent du nord, et se refoulèrent dans leurs invasions successives toujours vers le midi. Au reste, l'établissement de ces premières peuplades en Italie, qui remonte au delà du 11e siècle avant J.-C., est couvert pour nous de ténèbres trop épaisses pour que nous nous arrêtions sur ces premières époques.

(754 avant J.-C.) Fondation de Rome. A cette époque, presque toute l'Italie supérieure était occupée par les *Etrusques*, que refoulèrent un siècle et demi plus tard les colonies gauloises, qui vinrent occuper les fertiles plaines qu'arrose le Pô.

(600) Les Gaulois, conduits par Bellovèse, s'établirent dans la partie de l'Italie que circonscrivent les Alpes au nord et à l'ouest, la Méditerranée et l'Apennin septentrional au sud, et la mer Adriatique à l'est. C'est de cette époque que date l'origine des principales cités de la Lombardie, et cette portion de l'Italie prit, de ses nouveaux possesseurs, le nom de *Gaule Cisalpine*.

(280) Après s'être agrandie par la soumission successive des tribus dont son territoire était immédiatement entouré, Rome soumet toute l'*Etrurie*.

(220) Rome a soumis à sa domination, outre la basse Italie, toute la *Gaule Cisalpine* ainsi que les îles de *Sardaigne* et de *Corse*.

(An 1er de notre ère) Siége de l'Empire romain, la Péninsule italique est divisée *géographiquement*

en deux grandes parties, subdivisées en dix-neuf ou vingt contrées, occupées chacune par un ou plusieurs peuples; et, *politiquement*, en onze régions, établies par Auguste. Donnons une idée de cette double division :

Division géographique. Les deux grandes contrées de l'Italie étaient l'*Italie propre*, bornée au nord par l'Apennin septentrional et le Rubicon (aujourd'hui Marrecchia), et de tous les autres côtés par la mer; et la *Gaule Cisalpine*, au nord de l'Italie, proprement dite. La partie méridionale de l'Italie était particulièrement désignée par le nom de *Grande Grèce*, parce que les colonies grecques y dominaient : c'est à peu près ce qui forme aujourd'hui le royaume de Naples dont nous nous occuperons plus tard.

L'Italie propre renfermait onze contrées : 1° l'*Etrurie* ou *Tuscie* (états de Massa et de Lucques; grand duché de Toscane; toute la partie des Etats de l'Église situés à la droite du Tibre). Une peuplade gauloise, partie de la grande tribu des *Ligures*, dont elle portait le nom, s'était établie dans la partie septentrionale de l'Étrurie entre l'Arno et l'Apennin septentrional. 2° L'*Umbrie* (partie méridionale de la légation de Forli, légations d'Urbin et Pésaro et de Camérino; partie occidentale de la légation d'Ancône, presque toute celle de Spolette, et la portion de celle de Pérugia qui est à la gauche du Tibre). Les *Senones*, peuplade gauloise, s'étaient établis dans la partie maritime de cette contrée. 3° Le *Picenum* (partie orientale de la légation d'Ancône; légations de Macerata, de Fermo et d'Ascoli (provinces ecclésiastiques); Abruzze ultérieure première (du royaume de Naples). 4° Les *Sabins* (légation de Riéti; partie orientale de celle de Spolette). 5° *Latium* (toute la campagne de Rome, formant la légation de Frosinone et une partie de celle de Rome (États Ecclésiastiques); petite partie de la Terre de Labour (du royaume de Naples). Les *Latini*, les *Equi*, les *Hernici* et les *Volsci*, étaient les peuplades principales du Latium.

Les six autres contrées de l'Italie propre qui, à l'exception de la première, formaient la *Grande Grèce*, sont le *Samnium*, la *Campanie*, l'*Apulie*, l'*Iapygie*, la *Lucanie* et le *Brutium* (royaume de Naples).

La Gaule Cisalpine, partagée par le Pô, était distinguée en *Gaule Cispadane* et *Gaule Transpadane*. Les peuplades principales de la première étaient les *Boii* (partie des légations de Bologne et de Forli); les *Lingones* (légation de Ravenne; partie de celle de Bologne; partie du duché de Modène); les *Anamani* (partie du duché de Modène; duché de Parme); les *Ligures* (état de Gênes; partie du Piémont, située à la droite du Pô), subdivisés eux-mêmes en plusieurs tribus, entre lesquelles on distingue les *Apuani*, les *Statielli*, les *Vagienni*, les *Ingauni* et les *Intemelii*.

Dans la Gaule Transpadane on trouvait :

Les *Taurini*, les *Segusii*, les *Salassi* et les *Ilici* (partie du Piémont à la gauche du Pô), les *Insubres*, les *Orobii*, les *Cenomani*, les *Veneti* et les *Carni* (royaume Lombard-Vénitien).

Division politique. Après son avénement au trône, Auguste divisa toute l'Italie en onze régions, rangées dans cet ordre : 1° le Latium et la Campanie; 2° l'Apulie et la Japygie, avec le territoire des Hirpiniens, peuple samnite; 3° la Lucanie et le Brutium; 4° le Samnium et le territoire sabin; 5° le Picenum; 6° l'Umbrie; 7° l'Etrurie; 8° la partie de la Gaule Cispadane où étaient les Boii, les Lingones et les Anamani; 9° la Ligurie; 10° le territoire des Venetes et des Carnes avec l'Histrie (province actuelle du même nom); 11° le reste de la Gaule Transpadane.

Les Iles de Corse, de Sardaigne et de Sicile n'entrent pas dans cette division.

Les deuxième et troisième régions, ainsi qu'une partie des première, quatrième et cinquième, font aujourd'hui partie du royaume de Naples : elles y seront plus détaillées.

(400) Après le partage de l'Empire romain en deux parties, l'*orientale* et l'*occidentale*, et la division de l'empire d'Occident en six vicariats, l'Italie, l'Illyrique occidental, l'Espagne, la Gaule, la Bretagne et l'Afrique, l'*Italie*, dans les limites que nous lui avons assignées dans l'article précédent, avec la Rhétie et la Vindélicie, forme le premier de ces vicariats. La division en provinces de sa partie supérieure a éprouvé quelques changemens; on en compte dix : 1° la *Vénétie* (partie orientale du royaume Lombard-Vénitien en Italie : c'est ce qui formait la dixième région d'Auguste); 2° la *Ligurie* (partie occidentale du royaume Lombard-Vénitien; le Piémont, à l'exception de ce qui borde les Alpes; l'état de Gênes). 3° Les *Alpes Cottiennes* (partie du Piémont qui s'étend sur les Alpes, depuis la source du Var jusqu'au lac de Côme). 4° L'*Æmilie* (duchés de Parme et de Modène). 5° La *Flaminie* (légations de Bologne, de Ferrare, de Ravenne, de Forli et d'Urbin). 6° Le *Picenum* (la cinquième région d'Auguste). 7° L'*Umbrie* (légations de Spolette et de Camérino; partie de celle de Pérugia à la gauche du Tibre). 8° La *Tuscie* (la septième région d'Auguste). 9° La *Valérie* (légation de Riéti (États Ecclésiastiques); partie septentrionale de l'Abruzze ultérieure Deuxième et petite partie de l'Abruzze ultérieure Première du royaume de Naples). 10° Le *Latium* (Campagne de Rome).

(500) L'Empire romain d'Occident est détruit, et l'Italie soumise à la domination des *Hérules* (476), qui bientôt sont remplacés par les *Ostrogoths*, fondateurs d'un puissant royaume (498). C'est de cette époque que date la fondation de Venise. — La Corse et la Sardaigne sont aux Vandales, dont le siége est en Afrique.

(600) Les *Lombards* ou *Longobards* ont remplacé les Ostrogoths dans la domination de l'Italie : toutefois les victoires de Bélisaire et de Narsès ont rendu à l'empire d'Orient, dans l'Italie supérieure : 1° le *Duché romain* (légations de Frosinone, de Rome, de Civita-Vecchia et de Viterbe; partie méridionale de celui de Pérugia; partie occidentale de ceux de Spolette et de Riéti). 2° L'*Exarchat* (légations d'Ancône, d'Urbin et Pesaro, de Forli, de Ravenne, de Bologne et de

Ferrare (États Ecclésiastiques); légations de Venise, du royaume Lombard-Vénitien). 3° Les territoires de *Mantoue* et de *Crémone* (partie des légations du même nom, royaume Lombard-Vénitien). 4° Les *Alpes Cottiennes* (états de Gênes et de Nice; partie méridionale du Piémont). 5° Les îles de *Corse* et de *Sardaigne*.—Dans la partie de l'Italie supérieure où dominent les Lombards, les duchés de *Spolette* (partie des légations de Spolette et de Riéti; légations de Macerata, de Camerino, de Fermo et d'Ascoli (États Ecclésiastiques); Abruzze ultérieure Première et Deuxième, au royaume de Naples); de *Toscane* (Toscane actuelle, avec les états de Lucques et de Massa); et de *Frioul* (légations d'Udine, au royaume Lombard-Vénitien), ont été créés. Le reste de l'ancienne Gaule Cisalpine, soumis à ce peuple, est divisé en *Neustrie* et en *Austrie*, celle-ci à l'est, l'autre au couchant.

(700) L'Italie est toujours soumise aux Lombards, qui ont même enlevé aux empereurs d'Orient la province que nous venons de voir à ceux-ci sous le titre d'Alpes Cottiennes, ainsi que les territoires de Mantoue et de Crémone. L'*Exarchat* et le *Duché romain* ont aussi perdu quelques parties de territoire, dont se sont agrandis les duchés de Spolette et d'Austrie.

(800) Charlemagne a détruit le royaume Lombard (773), et les limites de son empire renferment, outre tout l'Etat Ecclésiastique actuel, les deux provinces de l'Abbruze, au royaume de Naples. La donation que Charlemagne fit au pape du Duché romain et de l'Exarchat, que les Lombards avaient précédemment enlevés à l'Empire et qu'à son tour il avait enlevés aux Lombards, marque la naissance du pouvoir temporel du chef de l'Eglise. — La Corse et la Sardaigne font également partie de l'Empire français. — Venise seule relève de l'Empire d'Orient.

(900) Toute l'Italie supérieure, depuis les Alpes jusqu'aux limites méridionales que nous avons marquées à l'empire de Charlemagne, compose le *royaume d'Italie*, l'un des démembremens de ce vaste empire. L'*île de Corse* en dépend; mais celle de *Sardaigne* a été subjuguée par les Maures. La ville de *Venise* s'est rendue indépendante (809).

(1000) L'Italie entière a reconnu l'autorité de l'empereur d'Allemagne, qui a pris le titre d'empereur *romain-germanique* (962).—Ainsi que la Sardaigne, la Corse est passée sous la domination des Arabes ou Maures. — Venise, indépendante, a soumis toutes les îles de la côte de Dalmatie.

(1100) L'Empire a perdu l'Italie méridionale, et ses limites sont ce qu'étaient celles de l'empire de Charlemagne. — Chaque jour, Venise augmente sa puissance extérieure, quoique, sur le continent de l'Italie, sa domination n'ait pas encore dépassé ses murs. — La ville de *Pise*, république déjà puissante, s'est soumis la Corse et la Sardaigne (1022), à l'exception d'une petite portion de ces deux îles, dans le sud de l'une et de l'autre, dont se sont emparés les Génois. L'indépendance de la ville de *Gênes* date de cette époque.

(1200) Là domination des papes s'est rendue tout à fait indépendante de celle de l'empire, et l'*Etat Ecclésiastique*, à cette époque, a précisément les mêmes limites qu'aujourd'hui, à l'exception de la légation de Ferrare qui n'y est pas encore comprise. Les deux provinces de l'Abruzze sont incorporées au royaume des Deux-Siciles, aujourd'hui de Naples. — L'*île de Corse*, à l'exception du territoire de Bonifaccio, appartient toujours aux Pisans, ainsi que la moitié occidentale de la *Sardaigne*. La partie orientale de cette île, ainsi que Bonifaccio en Corse, sont aux Génois.

(1300) Le treizième siècle a été marqué, dans l'Italie supérieure, par une suite de guerres, d'abord des villes contre la tyrannie impériale pour leur indépendance, ensuite de ville à ville pour le parti des Guelfes ou celui des Gibelins. L'Empire ne possède plus en Italie que le *patriciat d'Aquilée*, resserré entre les Alpes, le golfe de Venise et la Piave; et le *Piémont*, qui fait partie du *duché de Savoie*, débris de l'ancien royaume d'Arles, possédé par l'Empire depuis deux siècles (*V.* l'historique de la géographie de la France, année 1300). — *Pise* ne possède plus que la portion septentrionale de la Corse et une petite étendue de la côte occidentale de la Sardaigne. Le reste de ces deux îles est aux Génois, qui en expulsent peu à peu les Pisans. L'Etat direct du pape, sous le titre de *Patrimoine de St.-Pierre*, se borne alors à ce qu'on appela depuis Patrimoine de St.-Pierre, Sabine, Campagne de Rome, et, aujourd'hui, légations de Viterbe, de Civita-Vecchia, de Rome, de Riéti et de Frosinone. Les autres provinces de l'Etat Ecclésiastique actuel, à l'exception cependant des Ferrarais, reconnaissent, toutefois, la suzeraineté du pape.

(1400) Ainsi que son histoire, la géographie de l'Italie supérieure est, à cette époque, singulièrement compliquée par suite du grand nombre de petites républiques qui s'élèvent et disparaissent. Le *patriciat d'Aquilée* et le *Piémont*, avec le *comté de Nice*, sont, comme au siècle précédent, les seules possessions de l'empereur en Italie. *Padoue*, *Mantoue*, *Modène*, *Ferrare*, *Bologne* et *Florence*, forment autant de républiques. Le *comté de Gênes* appartient à la France; mais la ville de *Gênes* est indépendante, et possède toujours l'*île de Corse;* celle de *Sardaigne* fait partie du royaume de Sicile, dont le prince est de la maison d'Aragon. —*Venise* s'est accrue, en Italie, du *Trévisan* et du territoire de *Rovigo*. — Le *Milanais* a été érigé en duché, par l'empereur, en faveur d'un prince de la maison de Visconti (1395), qui possède, en outre, le *Pisan*, le *Siennois*, et les territoires de *Spolette* et de *Pérugia* enlevés au pape.— Les états de ce dernier se trouvent par là séparés en deux parties; l'une, sur l'Adriatique, comprend la *Romagne* et la *Marche* (légations de Ravenne, de Forli, d'Urbin, d'Ancône, de Macerata, de Fermo, d'Ascoli et de Camérino); l'autre, sur la Tyrrhénienne, comprend les légations actuelles de Viterbe, de Civita-Vecchia, de Rome, de Riéti et de Frosinone.

(1500) Les Français se sont emparés, cette année même, des duchés de *Milan* et de *Gênes; Venise*, leur alliée, s'est accrue de la partie orientale du Milanais, et s'étend jusqu'au Bergamois qu'elle en-

globe. A l'est, le Lisonzo lui sert de limite; au nord, les Alpes et le Tyrol. *Ravenne* relève aussi de cette puissante république, dont les accroissemens, en Dalmatie et dans l'Archipel, n'ont pas été moins rapides. — *Mantoue, Modène, Ferrare, Bologne, Lucques, Florence* et *Sienne*, forment autant de petites républiques. Celle de *Pise* reconnait l'autorité de Milan. — La ville de *Gênes* a su rester libre, et possède toujours la *Corse*. La *Sardaigne* est à l'Espagne. — C'est de 1416 qu'on date l'indépendance du *duché de Savoie*. — Le pape a recouvré le *Perusin* et le *duché de Spolette*, et, à l'exception des légations de Ferrare, de Bologne et de Ravennes, ses états ont la même étendue qu'aujourd'hui.

(1600) Au commencement du dix-septième siècle, l'Italie supérieure est partagée entre onze états plus ou moins puissans. Ce sont :

1° La *république de Venise*, divisée en neuf provinces : le *Veronois*, le *Vicentin*, le *Padouan*, avec la *Polesine de Rovigo*, le *Dogado* ou *Etat de Venise*, le *Trevisan*, le *Feltrin*, le *Bellunèse*, le *Cadorin* et le *Frioul* (délégations correspondantes du royaume Lombard, avec cette exception que le Cadorin, le Bellunèse et le Feltrin, ne forment aujourd'hui que la seule délégation de Bellune, et que les délégations actuelles de Padoue et de Rovigo sont formées du Padouan).

2° Le *duché de Mantoue* (délégation de Mantoue).

3° Le *duché de Milan*, qui appartient à l'Espagne, et qui est alors divisé en douze provinces : le *Bressan*, le *Bergamasc*, le *Cremonèse*, le *Lodésan*, le *Milanès*, le territoire de *Côme*, le *comté d'Anghière*, le *Novarois*, le *Pavese*, le territoire de *Bobbio*, le *Tortonèse* et la *Lomelline* (ce sont aujourd'hui à peu près autant de divisions correspondantes du royaume Lombard ou du Piémont, avec les mêmes noms).

4° Le *duché de Savoie*, qui comprend, outre la Savoie, le comté de Nice, le Piémont, la Bresse et le Bugey.

5° La *république de Gênes* (duché de Gênes actuel, à l'exception des provinces de Novi et de Bobbio). Gênes possède les Iles d'*Elbe* et de *Corse*.

6° Le *duché de Parme*, créé, en 1545, par le pape en faveur de son fils.

7° Le *duché de Modène* (duchés de Modène et de Massa).

8° Le *duché de Lucques*.

9° Le *grand duché de Toscane*, créé définitivement en 1569, et divisé, comme aujourd'hui, en trois provinces, par la réunion des trois républiques de Pise, Florence et Sienne. L'Espagne y possède la principauté de *Piombino* et l'état *degli Presidii*.

10° L'Etat Ecclésiastique, alors divisé en onze provinces : le *Ferrarois* (légation de Ferrare), le *Bolonois* (légat. de Bologne), la *Romagne* (légat. de Ravenne et de Forli), le *duché d'Urbin* (légat. d'Urbin et de Pesaro), la *Marche d'Ancône* (légat. d'Ancône, de Macerata, de Fermo, d'Ascoli et de

Camerino), l'*Umbrie* ou *duché de Spolette* (légat. de Spolette), le *Perusin* (légat. de Perugia), la *Terre d'Orviete* (partie septentrionale de la légat. de Viterbe), le *duché de Castro* (partie septentrionale de la légat. de Civita-Vecchia), le *Patrimoine de St.-Pierre* (partie des légat. de Viterbe, de Civita-Vecchia et de Rome), la *Sabine* (légat. de Rieti, et la *campagne de Rome* (partie de la légat. de Rome, à la gauche du Tibre; légat. de Frosinone).

11° Enfin, la petite *république de St.-Marin*, dont l'existence, qui date du septième siècle, a passé jusqu'ici inaperçue.

(1713) Le traité d'Utrecht a fait passer le Milanais dans la maison d'Autriche, à l'exception des provinces situées à la droite du Tessin et du Pô, qui furent cédées au Piémont, et que le roi de Sardaigne possède encore aujourd'hui. D'un autre côté, l'Autriche joint le *Manteuan* au Milanais. — Les Etats Vénitiens ont la même étendue qu'au commencement du dix-septième siècle.

(1788) Au commencement de la révolution française, l'Italie septentrionale était partagée entre les *Etats Vénitiens*, le *duché de Milan*, à l'Autriche; le *royaume de Sardaigne*, composé des mêmes provinces qu'aujourd'hui, à l'exception du duché de Gênes; la *république de Gênes*, qui a perdu la Corse, acquise à la France sous Louis XV, et qui ne possède plus que la petite île de Capraja; les duchés de *Parme*, de *Modène* et de *Lucques*; le grand *duché de Toscane*, dans lequel les principautés de Piombino et degli Presidii appartiennent au roi des Deux-Siciles; la *république de St.-Marin*, et l'*Etat Ecclésiastique*, avec les mêmes limites qu'aujourd'hui.

(1811) La France s'est emparée de la Savoie (1792), du Piémont et de l'île d'Elbe (1802), de l'Etat de Gênes (1805), des principautés de Lucques, de Massa et de la Toscane (1807), de la majeure partie de l'Etat Ecclésiastique et du duché de Parme (1808). Ces nouvelles acquisitions, incorporées à l'Empire, ont formé dix-huit départemens, savoir :

1° *Du Leman*, chef-lieu Genève (république de Genève, pays de Gex et partie du duché de Savoie); 2° du *Mont-Blanc*, chef-l. Chambéry (partie méridionale de la Savoie); 3° de *la Doria*, chef-l. Ivrée (provinces d'Ivrée et d'Aoste, au Piémont); 4° de *la Sésia*, chef-l. Verceil (prov. de Bielle et de Verceil, au Piémont); 5° *du Pô*, chef-l. Turin (prov. de Turin, de Suze et de Pignerole, au Piémont); 6° de *la Stura*, chef-l. Coni (prov. de Saluces, de Coni et d'Alba; partie de celle du Mondove, au Piémont); 7° des *Alpes-Maritimes*, chef-l. Nice (comté de Nice; prov. de S. Remo, au duché de Gênes); 8° de *Montenotte*, chef-l. Savone (prov. d'Acqui, au Piémont; prov. de Savone, d'Albenga et d'Oneglia, au duché de Gênes); 9° de *Marengo*, chef-l. Alexandrie (prov. d'Alexandrie, d'Asti et de Casale, au Piémont); 10° de *Gênes*, chef-l. Gênes (prov. de Voghera et de Tortone, au Piémont; prov. de Novi, de Bobbio et de Gênes, au duché de Gênes); 11° du *Taro*, chef-l. Parme (duchés de Parme et de Plaisance); 12° des *Apennins*, chef-l. Chiavari (prov. de Chiavari et de

Levanti, au duché de Gênes; principauté de Pontremoli); 13° de *Lucques*, chef-l. Lucques (principautés de Lucques et de Massa); 14° de l'*Arno*, chef-l. Florence (prov. de Florence, à la Toscane); 15° de *la Méditerranée*, chef-l. Livourne (prov. de Pise, à la Toscane); 16° d'*Ombrone*, chef-l. Sienne (prov. de Sienne, à la Toscane); 17° de *Trasimène*, chef-l. Spoleto (légations de Perugia et de Spolette, et partie septentrionale de celle de Viterbe, à l'Etat Romain); 18° enfin, de *Rome*, chef-l. Rome (partie méridionale de la légation de Viterbe; légations de Civita-Vecchia, de Rome, de Rieti et de Frosinone, à l'Etat Romain).

Avant sa réunion à l'Empire, la Toscane avait été érigée en royaume par Napoléon, sous le titre de *Royaume d'Etrurie* (1803); ce royaume subsista jusqu'en 1807.

En 1796, le Milanais et les Etats de Venise avaient été réunis sous le titre de *République Cisalpine* ou *Italienne*. En 1805, cette république, en y joignant une portion de l'Etat Romain, fut érigée en royaume, sous le titre de *Royaume d'Italie*, et forma vingt-quatre départemens; savoir :

1° De *Passariano*, chef-lieu Udine (partie de la province actuelle d'Udine, du royaume Lombard, à la gauche du Tagliamento); 2° du *Tagliamento*, chef-l. Trévise (le reste de la prov. d'Udine; prov. de Trévise); 3° de *la Piave*, chef.-l. Bellune (prov. de Bellune); 4° de l'*Adriatique*, chef-l. Venise (province de Venise); 5° de *la Brenta*, chef-l. Padoue (prov. de Padoue et de Rovigo); 6° du *Bacchiglione*, chef-l. Vicenze (prov. de Vicence); 7° du *Haut-Adige*, chef-l. Trente (partie méridionale du Tyrol); 8° de l'*Adda*, chef-l. Sondrio (la Valteline); 9° du *Serio*, chef-l. Bergame (prov. de Bergame); 10° du *Lario*, chef-l. Como (prov. de Como); 11° de l'*Agogna*, chef-l. Novare (prov. de Domodossola, de Pallanza, de Novara et de Lomellina, au Piémont); 12° d'*Olona*, chef-l. MILAN (prov. de Milan et de Pavie); 13° du *Haut-Pô*, chef-l. Crémone (prov. de Lodi et de Crémone); 14° de *Mella*, chef-l. Brescia (prov. de Brescia); 15° de l'*Adige*, chef-l. Vérone (prov. de Vérone); 16° du *Mincio*, chef-l. Mantoue (prov. de Mantoue); 17° du *Crostolo*, chef-l. Reggio (duché de Reggio, partie de celui de Modène); 18° du *Panaro*, chef-l. Modène (duché de Modène propre); 19° du *Reno*, chef-l. Bologne (légation de Bologne, des Etats Ecclésiastiques); 20° du *Bas-Pô*, chef-l. Ferrare (légat. de Ferrare); 21° du *Rubicone*, chef-l. Forli (légat. de Ravenne et de Forli; république de St.-Marin); 22° du *Metauro*, chef-l. Ancône (légat. d'Urbin et d'Ancône); 23° du *Musone*, chef-l. Macerata (légat. de Macerata); 24° du *Tronto*, chef-l. Fermo (légat. de Camerino, de Fermo et d'Ascoli).

(1814 et 1815) Les actes du congrès de Vienne ont établi les divisions politiques de la Haute-Italie, telles que nous les avons décrites dans la chorographie.

ITALIE INFÉR.E OU ROYAUME DE NAPLES,

PAR A. M. PERROT,

1826.

MER ADRIATIQUE

MER TYRRHÉNIENNE

MER IONIENNE

MER MÉDITERRANÉE

Abruzze Ultérieure 1re

Abruzze Citer.e

Terre de Labour

Princ.t Ultér.e

Terre de Bari

Bazilicate

Terre d'Otrante

Calabre Citer.e

G. de Manfredonia

G. de Naples

G. de Salerne

G. de Policastro

Golfe de Tarante

G. de St. Euphemie

G. de Squillace

Canal d'Otrante

Canal de Malte

I. de Malte

Trapani

Girgenti

Calatanisetta

Catane

Siracuse



(Carte N° 33.)

ITALIE INFÉRIEURE,

OU

ROYAUME DE NAPLES.

Capitale : Naples.

Limites : au *nord*, Liri, Tronto ; à l'*est*, mer Adriatique, canal d'Otrante, mer Ionienne ; au *sud*, canal de Malte, Méditerranée ; à l'*ouest*, mer Tyrrhénienne.

Ligne du partage des eaux et ses embranchemens.

DIVISION ADMINISTRATIVE EN GOUVERNEMENS, rangés par bassins de mer.

Grandes divisions : Italie proprement dite, ou partie continentale ; Ile de Sicile.

Gouvernemens d'Italie. *Bassin de l'Adriatique :* 1. Abruzze ultérieure Première, 2. Abruzze ultérieure Seconde, 3. Abruzze citérieure, 4. Sannio, 5. Capitanate, 6. Terre de Bari, 7. Terre d'Otrante. — *Bassin de la mer Tyrrhénienne :* 8. Terre de Labour, 9. Territoire de Naples, 10. Principauté ultérieure, 11. Principauté citérieure. — *Bassin de la mer Ionienne :* 12. Basilicate. — *Bassins des mers Tyrrhénienne et Ionienne :* 13. Calabre citérieure, 14. Calabre ultérieure Seconde, 15. Calabre ultérieure Première.

Gouvernemens de Sicile. *Sur la mer Tyrrhénienne :* 16. Messine, 17. Palerme, 18. Trapani. — *Sur la Méditerranée :* 19. Girgenti, 20. Caltanisetta, 21. Syracuse, 22. Catane.

Accidens naturels communs ou faisant limites.

Golfes et Baies. *Mer Tyrrhénienne :* de Gaëte, de Naples, de Salerne, de Policastro, de Sainte-Eufémie, de Gioja. — *Mer Ionienne :* de Squillace, de Tarente. — *Mer Adriatique :* de Manfredonia.

Détroit de Messine.

Caps. *En Italie :* Gaëte, Campanella, Licosa, Sapri, Vaticano, Spartivento, Stilo, Rizzuto, Alice, Leuca. — *En Sicile :* Raso-Calmo, Bianco, Calava, Orlando, Zafferano, Gallo, Saint-Vito, Trapani, Boco, Sorello, Scalambri, di Palo, Negro, Lungo, Santa-Croce.

Montagnes : Apennin central, Apennin méridional, Monte-Gargano, Vésuve, mont Acuto, Etna.

Fleuves et Rivières. *Bassin de la mer Tyrrhénienne :* Garigliano, Volturno, Sele, Savuto. — *Bassin de la Méditerranée :* Belici, Calatabellota, Salso, Dirillo (ces quatre rivières appartiennent à la Sicile). — *Bassin de la mer Ionienne :* Bradano. — *Bassin de la mer Adriatique :* Ofanto, Fortore, Trigno, Sangro, Aterno.

Iles principales. *Mer Tyrrhénienne :* Palmarola, Ponza, Zannone, Vandotena, Ischia, Procida, Capri, Eole, Ustica. — *Méditerranée :* Sicile, Levanzo, Maritimo, Favigana, Goso, Malte. — *Adriatique :* Tremiti.

ITALIE INFÉRIEURE,

OU

ROYAUME DE NAPLES.

Limites. Le royaume de Naples a pour limites, au *nord* et au *nord-ouest*, les États de l'Église ; à l'*ouest*, la Mer Tyrrhénienne ; au *sud*, la partie de la Méditerranée désignée quelquefois par le nom de mer d'Afrique, qui est commune à la Sicile et à la côte de Barbarie, le canal de Malte ; enfin, à l'*est*, la mer Ionienne, le canal d'Otrante et la mer Adriatique. Il s'étend du 36° 40′ au 42° 56′ lat. N. et du 10° 5′ au 16° 10′ long. E. Si on envisage isolément la partie continentale du royaume de Naples, il ne s'étend que du 37° 56′ au 42° 56′ lat. N. et du 10° 58′ au 16° 10′ long. E. L'extrémité occidentale de la Sicile est par 10° 5′ long. E. et son extrémité méridionale par 36° 40′ lat. N.

Étendue. La longueur du royaume de Naples, depuis le cap Spartivento, extrémité méridionale de la Calabre ultérieure, jusqu'à l'extrémité septentrionale de l'Abruzze ultérieure, est de cent quarante-cinq lieues, et sa largeur moyenne, de la mer Tyrrhénienne à l'Adriatique, de trente à trente-cinq lieues. En ajoutant à la longueur de la partie continentale, celle de l'île de Sicile qui est de soixante-cinq lieues, du cap Boco au détroit de Messine, on aura deux cent dix lieues pour la plus grande longueur du royaume. La surface de ses deux parties, l'île de Sicile et la péninsule, est évaluée à cinq mille six cent soixante lieues carrées, avec une population de 6,800,000 âmes, ou environ 1200 par lieue carrée. Néanmoins, la proportion est plus forte pour la péninsule et plus faible pour la Sicile.

Division administrative. Le titre de royaume des Deux Siciles, que l'on donne quelquefois au royaume de Naples, présente une idée fausse et ne doit pas être admis. Toutefois, cet état se divise, comme on vient de le voir, en deux parties séparées par le détroit de Messine ; la *péninsule Italique* forme aujourd'hui quinze gouvernemens ; *l'île de Sicile* en forme sept.

Divisions de la Péninsule, ou *royaume au delà du détroit.*

Sur le bassin de l'Adriatique :

1. *Abruzze ultérieure Première ;* chef-lieu, *Teramo*, sur le Tordino. Ville principale *Atri* (*Hadria*).

2. *Abruzze ultérieure Deuxième;* chef-lieu, *Aquila* (*Amiternum*), sur l'Aterno. Villes principales: *Civita-Ducale,* sur le Vallino; *Albe* (*Alba*), *Celano* et *Pescina,* près du lac Fucino; *Popoli,* près la rive droite de l'Aterno; *Sulmona* (*Sulmo*).

3. *Abruzze citérieure;* chef-lieu, *Chieti* (*Teate*), près la droite de l'Aterno, vers la mer. Villes princ.: *Pescara* (*Aternum*), à l'embouchure de l'Aterno, qui reçoit aussi quelquefois le nom de Pescara; *Ortona* (*Histonium*), sur la mer; *Lanciano,* près de l'embouchure du Feltrino.

4. *Sannio;* chef-lieu, *Campobasso.* Villes principales, *Termoli,* sur la mer; *Trivento* (*Triventum*), sur la rive droite du Tiferno; *Molise,* ancienne capitale de la province; *Bojano* (*Bovianum*).

5. *Capitanate;* chef-lieu, *Foggia,* près la droite de la Celone. Villes principales, *Viesti,* sur la côte, au pied du mont Gargano; *Manfredonia,* sur un golfe de l'Adriatique, auquel elle donne son nom; *Lucera* (*Luceria*), sur la Salsola; *Troja, Bovino* (*Trivicum*), près la droite du Cervaro; *Ascoli* (*Asculum Apulum*), près la rive droite de la Carapello.

6. *Terre de Bari;* chef-lieu, *Bari* (*Barium*), sur l'Adriatique. Villes princ.: *Barletta* (*Barduli*), *Trani* (*Turenum*), *Molfetta, Giovenazzo, Mola* et *Monopoli,* toutes sur la côte; *Minervino; Gioja.*

Sur les bassins de l'Adriatique et de la mer Ionienne:

7. *Terre d'Otrante;* chef-lieu, *Lecce* (*Aletium*). Villes principales, *Ostuni,* près de l'Adriatique; *Brindisi* (*Brundusium*), au fond d'une petite baie de l'Adriatique; *Otrante* (*Hydruntum*), sur le détroit qui communique de la mer Ionienne à l'Adriatique et auquel cette ville donne son nom; *Gallipoli* (*Callipolis*), sur le golfe de Tarente; *Tarente* (*Tarentum*), sur une île, entre la partie de la mer Ionienne à laquelle cette ville communique son nom, et une baie appellée la *Petite-Mer.*

Sur le bassin de la mer Tyrrhénienne:

8. *Terre de Labour;* chef-lieu, *Capoue,* bâtie près des ruines de l'ancienne *Capua,* sur la rive gauche du Volturno. Villes princ.: *Sora* (*Sora*), sur le Liri; *Venafro* (*Venafrum*), près la droite du Volturno; *Fondi* (*Fundi*), près d'un petit lac du même nom; *Gaëte* (*Cajeta*), avec un bon port sur la mer Tyrrhénienne; *Teano* (*Teanum Sidicinum*), sur la Saona; *Nola* (*Nola*), près de la Glanio.

Dans cette province est enclavée la principauté de *Ponte-Corvo* qui appartient au Saint-Siége.

9. *Province de Naples;* chef-lieu, NAPLES (*Neapolis*), capitale du royaume, sur un golfe de la mer Tyrrhénienne. Lieux principaux: *Castel à Mare,* sur le golfe de Naples; *Portici,* sur le même golfe, au pied du Vésuve; *Pouzolles* ou *Pozzuolo* (*Puteoli*), avec un bon port, sur le même golfe.

10. *Principauté ultérieure;* chef-lieu, *Avellino* (*Abellinum*), sur le Sabato. Villes princ.: *Conza* (*Compsa*), sur l'Ofanto; *Ariano.*

11. *Principauté citérieure;* chef-lieu, *Salerne* (*Salernum*), sur un golfe de la mer Tyrrhénienne. Villes

princ. : *Nocera* (*Nuceria*), sur le Sarno; *Policastro* (*Pyxùs* sive *Buxentum*), sur un golfe de la mer Tyrrhénienne; *Pesto* (*Pæstum* sive *Pesidonia*), sur le golfe de Salerne.

Sur le bassin de la mer Ionienne :

12. *Basilicate;* chef-lieu, *Potenza* (*Potentia*), près la rive gauche du Basiento. Villes princ. : *Melfi*, au sud de l'Ofanto; *Venosa* (*Venusia*); *Matera*, sur le Canapro; *Turci*, vers le golfe de Tarente, entre l'Agri et le Sinno.

Sur les bassins de la mer Tyrrhénienne et de l'Ionienne :

13. *Calabre citérieure;* chef-lieu, *Cosenza* (*Consentia*), sur le Crati. Villes princ. : *Cassano*, près de la Rocanella; *Bisignano*, sur la droite du Crati; *Rossano* (*Roscianum*), près du golfe de Tarente; *Cariati*, sur ce golfe.

14. *Calabre ultérieure Deuxième;* chef-lieu, *Catanzaro*, près de la partie de la mer Ionienne, appelée golfe de Squillace. Villes princ.: *Strongoli* (*Petilia*), près de la mer Ionienne; *Cotrone* (*Crotona*), avec un port sur la même mer; *Squillace* (*Scylacium*), près du golfe du même nom; *Nicastro*, vers le golfe de Sainte-Eufémie; *Monteleone*, près du même golfe; *Nicotera* (*Nicotera*), sur le golfe de Gioja, partie de la mer Tyrrhénienne.

15. *Calabre ultérieure Première;* chef-lieu, *Reggio* (*Rhegium*), sur le détroit de Messine. Villes princ.: *Gerace*, près de la mer Ionienne; *Brancaleone*, près du cap Spartivento.

Divisions de l'île de Sicile ou *royaume en deçà du détroit.*

Sur le bassin de la mer Tyrrhénienne :

16. *Messine;* chef-lieu, *Messine* (*Messana*, priùs *Zancle*), sur le détroit auquel cette ville donne son nom. Ville princ. : *Melazzo* (*Milæ*), sur une péninsule.

17. *Palerme;* chef-lieu, *Palerme* (*Panormus*), capitale de l'île, avec un bon port. Villes princ. : *Cefalu* (*Cephalès*), sur une pointe avancée dans la mer ; *Termini* (*Thermæ Himerenses*), sur la côte; *Corleone*, dans l'intérieur.

Sur les bassins de la mer Tyrrhénienne et de la mer d'Afrique :

18. *Trapani;* chef-lieu, *Trapani* (*Drepanum*), dans une presqu'île, avec un port. Villes princ. : *Marsala* (*Lilybæum*), sur une presqu'île, avec un port très vaste; *Castel-Vetrano*, près la rive gauche de l'Arena.

Sur le bassin de la mer d'Afrique :

19. *Girgenti;* chef-lieu, *Girgenti* (*Agrigentum*), près de la mer. Villes princ. : *Sciacca* (*Thermæ* vel *aquæ Selinuntiæ*), sur la mer; *Naro*, sur une petite riviere du même nom; *Alicata*, à l'embouchure et sur la droite du Salso.

20. *Caltanisetta;* chef-lieu, *Caltanisetta*, à peu de distance de la rive droite du Salso. Lieu principal : *Terranova* (*Gela*), sur la mer.

Sur le bassin de la mer d'Afrique et de la mer Ionienne :

21. *Syracuse;* chef-lieu, *Syracuse* (*Syracusa*), sur une presqu'île, avec un port. Villes principales, *Noto* (*Nectum*), près de la mer Ionienne; *Agosta* (*Xiphonia*), dans une presqu'île sur la mer Ionienne; *Carlentini* (*Leontini*), près de la Regina.

Sur le bassin de la mer Ionienne :

22. *Catane;* chef-lieu, *Catane* (*Catana*), sur la mer, au pied de l'Etna. Villes principales, *Nicosia*, sur la Trachina; *S. Filippo d'Argiro* (*Argyrium*), sur une montagne, au sud de la Trachina; *Calatagirone*, sur le fiume de Terranova.

Accidens naturels communs ou faisant limites.

Baies et golfes. Les côtes du royaume de Naples sont découpées de manière à former, outre un grand nombre de petites baies, neuf golfes, d'une étendue assez considérable. De ces golfes, six font partie de la mer Tyrrhénienne, deux de la mer Ionienne et un de l'Adriatique.

Sur la mer Tyrrhénienne : *golfe de Gaëte*, qui baigne le littoral de la Terre de Labour; *golfe de Naples*, qui baigne le territoire de la capitale du royaume; *golfe de Salerne*, qui baigne une partie des côtes de la Principauté citérieure; *golfe de Policastro*, commun à cette dernière province et à la Basilicate; *golfe de Sainte-Eufémie*, particulier à la Calabre ultérieure Deuxième; *golfe de Gioja*, commun à cette dernière province et à la Calabre ultérieure Première.

Sur la mer Ionienne : *golfe de Squillace*, qui baigne la côte orientale de la Calabre ultérieure Deuxième, à l'opposé de celui de Sainte-Eufémie; *golfe de Tarente* (*Tarentinus Sin.*), qui baigne le littoral de trois provinces, la Calabre citérieure, la Basilicate et la Terre d'Otrante. C'est le golfe le plus considérable de l'Italie inférieure; son ouverture, de la pointe Alice à la pointe Ristola, n'a pas moins de vingt-cinq lieues, et son périple est de soixante-quinze lieues environ.

Sur la mer Adriatique : *golfe de Manfredonia* (*Uria Sinus*), particulier à la Capitanate.

On peut remarquer que tous ces golfes prennent le nom des lieux les plus notables situés sur leurs bords. Sainte-Eufémie et Gioja sont, toutefois, aujourd'hui fort peu de chose.

Sur le littoral de la Sicile, on ne peut guère citer que le *golfe de Castel-à-Mare*, situé sur la mer Tyrrhénienne, à l'extrémité occidentale de la côte septentrionale de l'île et dans la province de Trapani.

Détroit *de Messine* (*Fretum Siculum*). Passage étroit qui, de la mer Ionienne, communique à la Tyrrhénienne, et qui sépare la Sicile de l'extrémité méridionale de l'Italie. La longueur de ce détroit du cap Grosso, au sud, à la Tour du Fare, au nord, est de sept à huit lieues. Il a une lieue à son plus grand rétrécissement. La distance de Reggio à Messine est de trois lieues environ, à cause de la différence de latitude de ces deux villes.

Vis-à-vis et près de Messine, est l'espèce de gouffre appelé *Charybde*, si célèbre chez les anciens. C'est une espèce d'écueil où l'eau s'agite contre des rochers élevés de 500 pieds. Non moins célèbre, et situé sur la côte opposée, le rocher de *Sciglio* (*Scylla*) présente à sa base d'énormes cavernes, où les vagues, en se précipitant, font entendre un mugissement semblable aux aboiemens d'un grand nombre de chiens furieux. Les marins redoutent peu aujourd'hui ces deux écueils, terreur des pilotes de l'antiquité.

Caps. Les golfes que nous avons nommés ci-dessus, sont dessinés par des parties avancées de terre que terminent des caps, entre lesquels nous citerons les *caps de Gaëte* et *Miseno* (*Misenum pr.*), le premier dans la Terre de Labour, le second dans la province de Naples, et qui forment le golfe de Gaëte; le *cap Campanello* (*Minervæ pr.*), sur la limite de la province de Naples et de la Principauté citérieure, et qui, avec celui de Misène, détermine le golfe de Naples; la *Pointe Licosa*, dans la Principauté citérieure, laquelle, avec la pointe Campanella, circonscrit le golfe de Salerne; les *caps Sapri* et *Scalea*, le premier dans la Principauté citérieure, le second dans la Calabre citérieure, lesquels déterminent le golfe de Policastro; les *caps Suvero* et *Zambrone*, l'un et l'autre dans la Calabre ultérieure Seconde, et qui forment le golfe de Sainte-Eufémie; enfin, le *cap Vaticano*, qui marque l'extrémité septentrionale du golfe de Gioja.

Le *cap dell Armi* (*Leucopetra pr.*) est le point méridional de la péninsule, dont le *cap Spartivento* (*Herculis pr.*) détermine, sur la mer Ionienne, l'extrémité sud-est.

Sur la même mer, les *caps Stilo* (*Cocintum pr.*), dans la Calabre ultérieure Première, et *Rizzuto* (*Japygium tres pr.*), dans la Calabre ultérieure Seconde, déterminent le golfe de Squillace; la *Pointe Alice* (*Crimisa pr.*), dans cette dernière province, et la *Pointe Ristola*, dans la terre d'Otrante, marquent les deux extrémités du golfe de Tarente.

Le *cap Leuca* ou *Santa-Maria* (*Japygium* sive *Salentinum pr.*), à l'extrémité méridionale de la pointe avancée que forme la terre d'Otrante, marque l'entrée du canal d'Otrante, qui sépare l'Italie de la Turquie.

Dans la Capitanate et sur la mer Adriatique, le *capo Greco* (*Garganum pr.*) détermine l'une des pointes avancées du monte Gargano.

Dans la Sicile, trois caps déterminent, pour cette île, une forme triangulaire qui, chez les anciens, lui fit donner, entre autres noms, celui de *Trinacria*, ou des Trois-Pointes. Le *cap Faro* (*Pelorum pr.*), au nord-est, détermine l'entrée du canal de Messine, sur la mer Tyrrhénienne; le *cap Boro* (*Lilybæum pr.*) forme le sommet du triangle et regarde l'ouest; enfin, le *cap di Palo* ou *Passaro* (*Pachynum pr.*) forme la pointe sud-est de l'île. Dans l'intervalle du cap Faro au cap Boro, ceux de *Rasocolmo* (*Phalacrium pr.*), *Bianco, Calava, Orlando, Zafferano, di Gallo, della Rama, S.-Vito* et *Trapani* (*Drepanum pr.*), sont les points les plus remarquables de la côte septentrionale; ceux de *Saurello, Scalambri* et *Ciarciaro*, de la côte méridionale, entre le cap Boro et le cap di Palo; enfin, ceux de *Negro, Lungo, Santa-Croce* (*Taurus pr.*), *delli Molini, Alessio* (*Argennum pr.*) et *Grosso* (*Drepanum pr.*), de la côte orientale, entre le cap di Palo et celui de Faro.

LIGNE DU PARTAGE DES EAUX; DISPOSITION DU TERRAIN; MONTAGNES.

On se rappelle que, dans notre description des montagnes de l'Italie supérieure, nous avons établi d'une manière générale la division de la chaîne Apennine en trois parties, la septentrionale, la centrale et la méridionale. Partagé en deux, vers le monte della Sibilla, par la limite des États de l'Église et du royaume de Naples, l'*Apennin central* envoie dans ce dernier état sa partie méridionale, qui se termine au *mont Velino*, près et au nord-ouest du lac Fucino, dans l'Abruzze citérieure Seconde, par 42° 8′ lat. N. et 11° 8′ long. E. Du monte della Sibilla au mont Velino, l'Apennin central présente un développement de vingt lieues environ.

L'*Apennin méridional* commence au mont Velino et s'étend jusqu'à la pointe qui termine l'Italie au sud, pointe que la couleur des rochers qui la forment avait fait appeler par les Grecs *Leuco-Petra*. Légèrement courbée vers l'ouest, cette dernière partie de l'Apennin parcourt, sur les provinces de l'Abruzze ultérieure Seconde, de Sannio, de la Principauté ultérieure, de la Basilicate, de la Calabre citérieure et des deux Calabres ultérieures, une longueur de cent quatre-vingt-sept lieues. Cette longueur se subdivise elle-même en deux parties : l'*Apennin méridional supérieur*, qui a quatre-vingt-deux lieues de développement, du mont Velino au *mont Acuto*, dans la Basilicate, et l'*Apennin inférieur occidental*, ainsi nommé pour le distinguer de l'oriental, dont nous parlerons tout à l'heure, et qui a cent cinq lieues de longueur, du mont Acuto au cap dell Armi ou Leuco-Petra.

Les cimes les plus remarquables de l'Apennin méridional sont, dans l'Apennin méridional supérieur, le *mont Forcone*, où le Sangro prend naissance; le *mont S.-Angelo*, qui donne naissance au Volturno et au Trigno; le *mont Gizzio*, à la source du Fortore; le *monte Chilone*, aux confins de la Principauté ultérieure, du Sannio et de la Capitanate; enfin, le *monte Gatello*, où l'Ofanto a sa

source. — Dans l'Apennin occidental inférieur : le *monte Maddalena*, à la source du Basiento ; le *monte Grasso*, sur la limite septentrionale de la Calabre citérieure ; le *monte Lucerna*, à la source du Crati ; le *monte Calistro*, aux confins de la Calabre citérieure et de la Calabre ultérieure Seconde ; enfin, l'*Aspro Monte*, à l'est et près de Reggio, non loin des caps dell Armi et Spartivento.

L'Apennin central et méridional, considéré dans son ensemble, établit la ligne de séparation des eaux entre la mer Tyrrhénienne à l'ouest et les mers Adriatique et Ionienne à l'est.

Un rameau qui, sous le nom d'*Apennin oriental inférieur*, court du monte Acuto au cap de Leuca, sur les provinces de la Basilicate, de Bari et d'Otrante, dans un espace de près de soixante-dix lieues, sépare le bassin de la mer Ionienne de celui de l'Adriatique. Dans l'étendue de ce rameau, dont l'élévation est généralement peu considérable, on ne distingue guère que les monts *Lupolo*, dans la terre de Bari, et *Sectano*, dans celle d'Otrante.

L'Apennin inférieur oriental et l'Apennin inférieur occidental enveloppent, par leur réunion au mont Acuto, le bassin de la mer Ionienne. Celui de la mer Adriatique est formé par le versant oriental de l'Apennin inférieur oriental, de l'Apennin méridional supérieur et de l'Apennin central. Enfin, le versant occidental de cette derniere partie de l'Apennin, ainsi que l'inférieur occidental, forment le bassin de la mer Tyrrhénienne.

Nous allons indiquer successivement les rameaux que ces diverses parties de l'Apennin jettent sur ces trois bassins de mers.

Rameaux qui courent sur le bassin de la mer Tyrrhénienne : 1° nous avons déjà décrit en partie un rameau qui, sous le nom de *Sub-Apennin romain*, se détache du mont Velino, et, courant d'abord au sud dans l'Abruzze ultérieure Seconde, entre bientôt dans les États de l'Église, où il vient se terminer près de l'embouchure du Tibre. La fonction principale de ce rameau est de séparer le bassin inférieur du Tibre de celui du Garigliano, formé par la réunion du Liri et du Sacco (*V.* ci-dessus notre description de l'Italie supérieure).

2° Un second rameau se détachant de l'Apennin méridional supérieur au point où le Volturno y prend sa source, se dirige droit au sud dans la Terre de Labour, et, longeant la rive droite du Volturno, sépare le bassin de cette rivière de celui du Garigliano.

3° Du mont Gatello, un troisième rameau se dirige droit à l'ouest sur la limite des deux Principautés ultérieure et citérieure, et vient se terminer à la pointe Campanella. A ce rameau se rattache le *mont Vésuve*, situé sur le bord du golfe de Naples et à peu de distance au sud-est de cette ville. On donne à ce volcan 615 toises d'élévation au dessus du niveau de la mer. L'ensemble de ce rameau et de quelques bifurcations, qui s'en détachent à droite et à gauche, constitue le *Sub-Apennin*

vésuvien. Son emploi géographique est d'établir la ligne de séparation des eaux entre le golfe de Gaëte et celui de Naples, et entre ce dernier et celui de Salerne. Les célèbres *fourches caudines* sont dans une des ramifications du Sub-Apennin vésuvien, sur la route de Naples à Bénévent et près d'Airola. On appelle aujourd'hui ce défilé le *Forchi* ou *Caudina*.

4° De l'Apennin inférieur occidental se détache, sur la limite de la Basilicate et de la Principauté citérieure, un quatrième rameau qui, se dirigeant au nord-ouest à travers cette dernière province, vient se terminer sur le golfe de Salerne près de l'embouchure de la Sele. Ce rameau sépare le bassin de cette rivière de ceux de quelques affluens directs peu remarquables de la mer Tyrrhénienne. Son point culminant est le *mont Piano*.

De ce point au capo dell Armi, la chaîne principale longeant de très près le littoral de la mer Tyrrhénienne, dont elle n'est quelquefois éloignée que de deux lieues, n'y envoie plus aucun rameau que nous puissions citer ici.

Sur le bassin de la mer Adriatique : 1° de l'Apennin central au *monte Reale*, se détache un rameau qui, courant au sud-est puis à l'est, forme au nord le bassin de l'*Aterno* ou *Pescara*. Le point le plus élevé de ce rameau, qui court à peu près sur la limite des deux Abruzzes ultérieures, est le *mont Cerno*, au nord-est d'Aquila.

2° Du *mont Agatone*, dans l'Apennin méridional supérieur, au sud et près du lac Fucino, se détache un second rameau qui, prenant d'abord sa direction à l'est dans l'Abruzze ultérieure Seconde, tourne ensuite au nord sur la limite de cette province et de l'Abruzze citérieure, puis au nord-est de cette dernière. Ce rameau, dont le point culminant est le *monte Majella*, à l'est de Sulmona, sépare le bassin de la Pescara ou Aterno de celui du Sangro.

3° Un troisième rameau, courant au nord-est dans la partie méridionale de l'Abruzze citérieure, sépare le bassin du Sangro de celui du Trigno.

4° Un quatrième rameau, se dirigeant de même au nord-est dans le Sannio, sépare le bassin du Trigno de celui du Biferno.

5° Un cinquième rameau suit la même direction dans la même province, et sépare le bassin du Biferno de celui du Fortore.

6° Enfin, un sixième rameau, plus remarquable que les précédens, se sépare de l'Apennin méridional supérieur au mont Chilone, et courant d'abord au nord-nord-est, puis à l'est dans la Capitanate, vient se terminer sur l'Adriatique par un contrefort élevé de 830 toises au dessus du niveau de la mer, et connu sous le nom de *monte Gargano*, déjà employé dans l'antiquité (*Garganus M.*). Ce rameau sépare le bassin du Fortore de celui du Cadelaro.

Au sud du Gargano, l'Apennin oriental n'envoie aucun rameau sur l'Adriatique.

Sur le bassin de la mer Ionienne : à partir du capo Leuca jusqu'au cap Spartivento, les deux branches de l'Apennin méridional inférieur, qui enveloppent le bassin de cette mer, envoient un grand nombre de ramifications qui séparent les bassins des nombreux cours d'eau qui se jettent, soit dans le golfe de Tarente, soit dans la mer Ionienne proprement dite; mais aucune de ces ramifications n'offre un caractère assez prononcé pour que nous puissions les décrire ici en particulier. C'est l'objet de la topographie.

Les montagnes qui couvrent la Sicile peuvent être considérées comme une continuation de l'Apennin. Commençant au cap Faro, sur le détroit de Messine, une chaîne, désignée par le nom générique de *monts Neptuniens,* court droit à l'ouest non loin et presque parallèlement à la côte septentrionale, et vient se terminer sur la pointe occidentale de l'île, dans la province de Trapani. Vers le centre de l'île, cette chaîne envoie au sud un rameau qui vient se terminer au cap Passaro, l'un de ceux qui donnent à la Sicile sa forme triangulaire.

La chaîne neptunienne et son rameau méridional partagent la Sicile en trois bassins de mers : ceux de la mer Tyrrhénienne, de la mer d'Afrique et de la mer Ionienne. L'ancienne division de l'île en trois vallées, celle de Demone au nord-est, de Mezzara à l'ouest et de Noto au sud-est, n'était pas entièrement conforme à cette division naturelle en trois grands bassins.

L'*Etna,* dont le sommet est à 1713 toises au dessus du niveau de la mer, c'est-à-dire plus du double de l'élévation du Vésuve, est situé dans la province de Catane, près de la mer Ionienne et du détroit de Messine. Il se rattache par un contrefort à la grande chaîne septentrionale de l'île.

Lacs. Parmi les lacs que renferme le royaume de Naples, nous ne citerons que ceux de *Fucino* ou *Celano* (*Fucinus lac.*) et d'*Averno* (*Avernus lac.*), le premier à cause de son étendue, le second à cause de sa célébrité mythologique. Le lac Fucin est situé dans l'Abruzze ultérieure Seconde. Entouré de tous côtés par l'Apennin, il n'a aucune issue apparente et ne reçoit que des rivières peu considérables. Il peut avoir treize à quatorze lieues de circuit.— Le lac d'Averne est situé dans la province de Naples, à trois lieues et demie ouest de cette ville et près de la mer. De jolis vignobles ont remplacé les marais infects qui l'environnaient jadis.

Fleuves et rivières. *Bassin de la mer Tyrrhénienne:* le *Garigliano* (*Liris fl.*) est formé de deux rivières, le *Liri* et le *Sacco,* qui, l'une et l'autre, sortent du Sub-Apennin romain. La première appartient à l'État Ecclésiastique, la seconde coule sur les confins de cet état et du royaume de Naples. Le Garigliano se jette dans le golfe de Gaëte après avoir arrosé la partie septentrionale de la Terre de Labour. Le *Volturno* (*Vulturnus fl.*) sort de l'Apennin et coule, d'abord au sud, puis à l'ouest, dans la Terre de Labour. Cette rivière se jette dans le golfe de Gaëte après avoir reçu la *Calore,* qui prend naissance dans la Principauté ultérieure, où elle baigne Bénévent. La *Sele* (*Silarus fl.*) sort de

l'Apennin inférieur occidental, et coule d'abord au nord dans la Principauté citérieure vers les confins de la Basilicate. Après avoir reçu le *Bianco*, qui vient de l'est, la Sele tourne à l'ouest et va se jeter dans le golfe de Salerne. Peu avant son embouchure, la *Calore* s'y joint par sa rive gauche. Nous ne citerons plus sur ce bassin que la *Savuto* (*Sabatus fl.*) et la *Metrami* (*Mesuna fl.*); la première, dans la partie inférieure de son cours, sépare la Calabre citérieure de l'ultérieure Seconde; la seconde coule sur les confins des deux Calabres ultérieures et se jette dans le golfe de Gioja. L'une et l'autre n'ont guère que dix lieues de cours.

Bassin de l'Adriatique. Les principales rivières de ce bassin, en partant du nord, sont la *Tordino* et la *Vomano*, qui appartiennent à la Calabre ultérieure Première; l'*Aterno* ou *Pescara* (*Aternus fl.*), qui, après avoir arrosé, du nord-ouest au sud-est, l'Abruzze ultérieure Seconde, où elle porte le nom d'Aterno, tourne au nord-est et sépare, sous celui de *Pescara*, qu'elle emprunte d'une ville située à son embouchure, l'Abruzze ultérieure Première de l'Abruzze citérieure; le *Sangro* (*Sagrus fl.*), qui prend naissance dans l'Abruzze ultérieure Seconde et traverse ensuite l'Abruzze citérieure; le *Trigno* (*Trignus fl.*) qui, après avoir arrosé la partie nord-ouest du Sannio, sépare cette province de l'Abruzze citérieure; le *Biferno* (*Tifernus fl.*), qui arrose toute la longueur du Sannio; le *Fortore* (*Fronto fl.*) qui, dans le haut de son cours, sépare le Sannio de la Capitanate, et dont le cours inférieur appartient à cette dernière province; le *Candelaro* (*Cerbalus fl.*) qui, après avoir reçu la *Salsola* et la *Celone*, se jette dans une espèce de lac formé par le golfe de Manfredonia, avec lequel il communique; le *Cervaro* qui, grossi des eaux de la *Sarapella*, se jette dans le golfe de Manfredonia. Ces cinq dernières rivières arrosent la Capitanate. Enfin, la dernière rivière que nous ayons à citer est l'*Ofanto* (*Aufidus fl.*), qui prend naissance dans la Principauté ultérieure, qu'elle sépare plus bas de la Basilicate, servant ensuite de limite entre la Capitanate et la Terre de Bari.

Cette dernière province, ainsi que celle d'Otrante, manque d'eaux courantes.

Bassin de la mer Ionienne. En longeant le littoral de cette mer, depuis le cap Leuca jusqu'au Spartivento, nous rencontrons successivement les embouchures du *Bradano* (*Bradanus fl.*), du *Basiento* (*Casuentum fl.*), de la *Salandrella* (*Acalandrum fl.*), de l'*Agri* (*Aciris fl.*), et du *Sinno* (*Siris fl.*), qui coulent dans l'étendue de la Basilicate; du *Crati* (*Crathis fl.*), qui arrose la Calabre citérieure; de la *Fiumenica* (*Hyglia fl.*), limite de cette dernière province et de la Calabre ultérieure Deuxième; du *Neto* (*Neæthus fl.*), commun à ces deux mêmes provinces; enfin, d'un grand nombre d'autres cours d'eau que nous ne pouvons nommer ici.

Si, traversant le Détroit, nous entrons en Sicile, nous y trouverons,

Dans le bassin de la mer Ionienne : l'*Alcantara* (*Onobela fl.*), qui sépare la province de Messine de

celle de Catane, et enveloppe, au nord, le pied de l'Etna; la *Giaretta* (*Symæthus fl.*), grossie des eaux de la *Ghrisas* (*Erices fl.*), du *Dittaine* (*Chrysas fl.*), de l'*Hadriano*, et qui, à son embouchure, sépare de la province de Syracuse celle de Catane, qu'arrosent tous ses affluens; la *Pagliari* (*Terias fl.*), qui coule dans le nord de la province de Syracuse; enfin, l'*Anapo* (*Anapus fl.*) et l'*Abisso* (*Helerus fl.*), qui appartiennent à la même province.

Dans le bassin de la mer d'Afrique : la *Ragusa* (*Hirminius fl.*), qui arrose une partie de la province de Syracuse; le *Virille* (*Achates fl.*), qui sépare cette province de celle de Caltanisetta; le *Mareglia* (*Gela fl.*), qui, dans une partie de son cours, sépare cette dernière province de celle de Catane; le *Salso* (*Himera fl.*), qui, après avoir traversé la province de Caltanisetta, la sépare de celle de Girgenti; le *Naro*, qui appartient à cette dernière; le *Platani* (*Camicus fl.*), qui lui est commune avec celle de Caltanisetta, où elle prend naissance; la *Calatabelleta* (*Alba fl.*), commune aux provinces de Palerme et de Girgenti; le *Belici* (*Hypsa fl.*), limite entre Girgenti et Trapani; enfin, l'*Arena*, particulière à cette dernière province.

Dans le bassin de la mer Tyrrhénienne : le *Bato* (*Bathys fl.*), qui sépare la province de Trapani de celle de Palerme; le *Santo Leonardo* et le *Fiume grande*, particuliers à cette dernière; enfin, la *Pelina* (*Menalus fl.*), qui la sépare de Messine.

Iles : Les îles qui, outre la Sicile, relèvent du royaume de Naples, sont :

Dans la mer Tyrrhénienne : celles de *Palmarola*, *de Penza* (*Pontia I.*), de *Vandeneta*, d'*Ischia* (*Pithecusa I.*) et de *Procida*, répandues, dans un espace de vingt-cinq lieues, sur une ligne ouest-nord-ouest, vis-à-vis le golfe de Gaëte; de *Capri* (*Capreæ I.*), entre le golfe de Naples et celui de Salerne, vis-à-vis la pointe Campanella; les îles d'*Eole* ou de *Lipari* (*Eoliæ* sive *Vulcaniæ I.*), répandues dans un espace de vingt lieues en longitude, du 12e au 13e degré à l'est de Paris, et, en latitude, du 38° 20′ au 38° 50′, au nord et à peu de distance de la province de Messine, en Sicile. Les principales de ces îles sont : celles de *Lipari* (*Lipara I.*), la plus considérable et qui donne son nom au groupe; de *Vulcain* (*Vulcani I.*), au sud de la précédente; de *Panaria* (*Hycesia I.*), de *Liscia Bianca*, de *Basiluzzo* et de *Stromboli* (*Strongyla I.*), au nord-est de celle de Lipari; de *Salyna* (*Didyme I.*), de *Filicuri* (*Phœnicodes I.*) et d'*Alicuri* (*Ericodes I.*), à l'ouest de celle de Lipari. Toutes ces îles sont volcaniques, et c'est à cette circonstance qu'elles durent le nom d'îles de Vulcain et d'Eole, que leur donnèrent les anciens poëtes.

L'île d'*Ustica* (*Ustica I.*), par 10° 53′ long. E., et 38° 43′ lat. N., est trop éloignée à l'ouest pour être comprise dans le même groupe.

Enfin, les îles de *Levanzo* (*Bucinna I.*), de *Favignana* (*Ægusa* vel *Aponiana I.*), et de *Maritimo*

(*Heraea* vel *Maritima I.*), réunies par les anciens sous la dénomination commune d'*OEgades Ins.*), regardent l'extrémité occidentale de la Sicile.

Dans la mer d'Afrique : Malte (*Melita*), située au sud de la Sicile, par 35° 55' lat. N., et 12° 8' long. E. Elle s'étend, du nord-ouest au sud-est, dans une longueur de sept à huit lieues; sa plus grande largeur est de quatre. La ville de *Malte*, ou *cité la Valette*, en est la capitale. Cette île, ainsi que celle de *Goze* (*Gaulos I.*), qui est au nord-ouest, à deux lieues de distance, et dont la longueur est de quatre lieues sur une largeur de deux à trois, appartient aux Anglais. La partie de la Méditerranée qui les sépare de la Sicile reçoit le nom de *canal de Malte*; la largeur de ce canal est d'environ vingt lieues. — *Pantellaria* (*Cossyra*), petite île entre la Sicile et l'Afrique, par 9° 30' long. E. et 36° 53' lat. N., à 25 l. S.-O. du cap Saurello, en Sicile, et 15 l. E.-S.-E. du cap Bon, en Afrique. — *Linosa* (*OEgusa*), *Lampedouse* et le *Lampion*, trois petites îles entre Malte et l'Afrique, par 10° 20' long. E. et 35° 40' lat. N. Linose, la plus orientale, est à 30 l. à l'O. de Malte; la plus occidentale, le *Lampion*, est à 25 l. à l'E. de Mahdia, en Afrique. Lampedouse est à 8 l. S.-O. de Linose, et à 2 l. ½ E. du Lampion.

Dans la mer Adriatique : Iles Tremiti (*Dycmedeæ I.*), au nord et à cinq lieues de la côte septentrionale de la Capitanate, par 13° 13' long. E., et 42° 7' lat. N. Les trois principales sont celles de *Saint-Dominique*, *de Saint-Nicolas* et de *Caprara* (*Ægusa*).

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

La latitude du royaume de Naples indique assez que son climat doit être chaud. Doué du plus beau ciel, ce pays est un des plus agréables de l'Europe, et le serait plus encore sans le terrible voisinage de ses deux volcans, le Vésuve et l'Etna, qui, parfois, y occasionnent des tremblemens de terre, et si l'on n'y ressentait pas ce dangereux vent d'Afrique, appelé le Sirocco, dont les exhalaisons brûlantes font souvent naître des maladies.

Les montagnes nombreuses dont est couvert le royaume contribuent beaucoup à entretenir la fraîcheur de l'air et la fécondité du sol, en alimentant une grande quantité de rivières qui l'arrosent dans tous les sens; la Pouille, qui est à peu près dépourvue de ces montagnes, est la seule

contrée des états napolitains où le manque d'eau produise l'aridité. On sait que les Romains appelèrent la Sicile le grenier de l'Italie.

Les grains de toute espèce, le riz, les fruits les plus variés, les oranges, les citrons, les amandes, les figues et les pistaches; l'olivier, la vigne et le safran, viennent abondamment dans presque toutes les provinces du royaume. Dans les Calabres et en Sicile, on recueille la manne et même le thé. On sait quelle était, chez les anciens, la renommée du miel de Sicile; outre ce précieux produit, cette île exporte aussi beaucoup de cire, ainsi que des huiles d'olive. Enfin, le royaume fournit du lin, de la très belle laine, du chanvre, du coton, de la soie, et une sorte de duvet recueilli dans certains coquillages, avec lequel on fait diverses sortes de tissus et des gants.

L'Italie inférieure nourrit la plupart des animaux européens; ses vastes forêts sont remplies de gibier, et de nombreux troupeaux paissent au pied de ses montagnes, dans lesquelles on trouve aussi des buffles.

Outre les marbres les plus beaux, les plus variés, et plusieurs espèces de pierres précieuses, ses montagnes, principalement en Sicile, renferment des mines d'or, d'argent, de fer, de cuivre et de plomb. On y trouve aussi de l'albâtre, du jaspe, du porphyre, et de très beau cristal de roche. La Sicile a un grand nombre de sources d'eaux minérales; enfin, on y trouve des mines de sel, d'alun et de vitriol. Le soufre s'y recueille en grande quantité.

Le gouvernement du royaume de Naples est une monarchie absolue.

Les revenus de l'État se montent à 80 millions de francs, et son armée à quarante mille hommes. Sa force navale se compose de quatre vaisseaux de ligne, d'autant de frégates, et d'une quarantaine de bâtimens de moindre dimension.

Comme dans le reste de l'Italie, la religion catholique romaine est la seule tolérée dans le royaume de Naples. L'instruction n'y est pas dans un état bien florissant : deux universités y sont établies; l'une à Naples, l'autre à Salerne.

HISTORIQUE DE LA GÉOGRAPHIE DES DIFFÉRENS AGES.

Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit dans l'historique de la géographie de l'Italie supérieure sur les premiers âges de la géographie de l'Italie en général; nous ferons observer seulement qu'à l'époque de la fondation de Rome (754 ans avant J.-C.) toute l'Italie inférieure était désignée par le nom de *Grande-Grèce*, à cause des nombreuses colonies grecques qui s'y étaient établies, ainsi qu'en Sicile.

(338 ans avant J.-C.) Les Romains soumettent la Campanie.

(268) Toute l'Italie inférieure soumise aux Romains, peu avant la première guerre punique.

(241) La Sicile conquise par les Romains sur les Carthaginois.

(An 1er de notre ère) A cette époque, l'Italie renfermait onze contrées principales, ainsi que nous l'avons dit à l'article de l'Italie supérieure; six d'entre elles étaient comprises dans ce qui forme aujourd'hui le royaume de Naples; savoir :

1° Le *Samnium* (Abruzze ultérieure Deuxième, petite partie, à l'est, de la Terre de Labour; le Sannio). Les principales tribus samnites étaient les *Marsi*, au nord-ouest; les *Vestini*, au nord; les *Maruccini* et les *Frentani*, sur la côte; les *Hirpini*, au sud; les *Pentri* et les *Caraceni*, à l'ouest; enfin, les *Pelignes*, au centre. 2° La *Campanie* (une partie de la Terre de Labour; la province de Naples; la partie de la Principauté citérieure qui s'étend au nord du Sele). Les *Picentini* occupaient le midi de cette contrée. 3° l'*Apulie* (Capitanate; Principauté ultérieure; partie de la Basilicate qui appartient au bassin de l'Adriatique; Terre de Bari). L'Apulie était divisée en *Daunie* au nord et *Peucétie* au sud. 4° L'*Iapygie* ou *Messapie* (à peu près la terre d'Otrante). Les *Tarentini* étaient établis, dans cette province, sur le golfe auquel leur capitale a donné son nom, les *Calabri* sur l'Adriatique, et les *Salentini* à l'extrémité de la presqu'île *Iapygienne*. 5° La *Lucanie* (la majeure partie de la Principauté citérieure; la Basilicate presque entière, et la partie de la Calabre citérieure qui s'étend au nord du Crati). 6° Le *Brutium* (presque toute la Calabre citérieure et les deux Calabres ultérieures).

L'*île de Sicile* peut être considérée comme une septième partie de l'Italie inférieure.

Outre ces six contrées, le royaume de Naples actuel empiète sur l'ancien *Picenum* par l'Abruzze ultérieure Première, et sur le *Latium* par une portion de la Terre de Labour.

Auguste divisa l'Italie en *onze régions*, dont la démarcation ne fut pas établie, pour toutes, sur celles des contrées que nous venons d'énumérer (*Voy.* ci-dessus l'historique de la géographie de l'Italie supérieure). Celles de ces régions qui sont aujourd'hui comprises dans l'étendue du royaume de Naples étaient la deuxième, formée de l'Iapygie, de l'Apulie et du territoire des Hirpins, peuple Samnite; la troisième, formée de la Lucanie et du Brutium; la quatrième, qui, outre le pays des Sabins, comprenait le Samnium, moins le territoire des Hirpins; enfin la partie méridionale de la première, qui était formée de la Campanie et du Latium.

(400) A cette époque, les divisions intérieures de l'Italie inférieure ont éprouvé quelques légères modifications. On en compte bien six, comme précédemment; mais, 1° le *Samnium* est diminué, au nord, du territoire des *Vestini* et des *Marsi*, incorporés dans la nouvelle province de Valeria (*Voy.* l'Histor. de la géographie de l'Italie supérieure, année 400), il a été accru, au sud, d'une portion de l'Apulie; 2° le nom de Iapygie a fait place à celui de *Calabrie*.

(500) Les Hérules, en 476, ont renversé le faible empire d'Occident. Les *Ostrogoths* se sont, à leur tour, établis en 498 sur les débris des premiers, et toute l'Italie inférieure leur est soumise, ainsi que la Sicile. Le seul territoire de *Lilybée*, en Sicile, avec l'île de Malte, relèvent des Vandales d'Afrique.

(600) Malgré les succès de Bélisaire et de Narsès en Italie, les *Lombards* ont établi leur domination sur presque toute la péninsule Italique (568). Ce qu'ils possèdent dans l'Italie inférieure a reçu le titre de *duché de Bénévent*. Ce duché comprend l'Abruzze citérieure, le Sannio, la Capitanate, la partie occidentale de la Terre de Bari, la Basilicate, la Principauté citérieure et la Terre de Labour. L'Abruzze ultérieure, Première et Deuxième, est comprise dans le *duché de Spolette*, qui appartient aussi aux Lombards. L'empereur de Constantinople possède, sous le nom de *Calabre*, la Terre d'Otrante et la moitié de celle de Bari; sous celui de *duché de Naples*, la province de Naples et les Calabres; enfin les Iles de Sicile et de Malte.

(700) Les Lombards ont enlevé à l'empire grec la province de Calabre ou d'Iapygie. Ce nom de *Calabre* est passé à l'ancien Brutium, que conservent encore les empereurs de Constantinople, ainsi que le territoire de Naples, Malte et la Sicile.

(800) Refoulés au midi par les conquêtes de Charlemagne, (773) les Lombards ne possèdent plus en Italie que la *principauté de Bénévent*, laquelle, au delà de ses limites précédentes, est accrue de ce qui forme aujourd'hui la Calabre citérieure. — Les empereurs de Constantinople, outre leurs possessions de l'Italie supérieure, ont donc perdu aussi une partie de ce qu'ils avaient tenu jusqu'ici dans la Basse-Italie. Ils n'y ont plus, au commencement du neuvième siècle, que le *duché de Naples*, formé du territoire de Gaëte, de la province actuelle de Naples, des deux Calabres

ultérieures et de l'extrémité méridionale de la péninsule qui forme aujourd'hui la province d'Otrante; les îles de *Sicile* et de *Malte*.

(900) La majeure partie de l'Italie inférieure est toujours occupée par les Lombards. La partie méridionale de la principauté de Bénévent en a été détachée, et forme une autre principauté particulière dont Salerne est la capitale. — Outre leurs possessions du siècle précédent, dans la péninsule, les empereurs grecs se sont encore emparés du territoire de *Gaëte*, dont ils ont fait un duché, et du territoire de *Bari*, qui ne comprend qu'une petite partie de la province actuelle de ce nom; mais ils ont perdu *Malte* et la *Sicile*, dont se sont emparés les Arabes (827). Ces derniers sont maîtres, en outre, de cette petite péninsule de la Capitanate, où se trouve le monte Gargano, et d'un territoire de peu d'étendue, contigu au duché de Gaëte, sur la gauche et à l'embouchure du Garigliano.

(1000) Les empereurs *romains-germaniques* ont étendu leur domination sur toute l'Italie, à l'exception, 1° du *duché de Gaëte* (petite portion de la Terre de Labour), qui est aux empereurs d'Orient; 2° du *duché de Naples* (province de Naples actuelle), aux mêmes; 3° du *duché d'Amalfi* (petite portion de la Principauté citérieure, sur le golfe de Salerne et à l'ouest de cette ville); 4° de la *Calabre* (les deux Calabres ultérieures), qui reconnaît la même autorité; 5° d'une nouvelle province, appelée *Longobardie* (petite portion de la Capitanate, au sud-ouest; Terres de Bari et d'Otrante), qui relève aussi de l'empire grec; 6° d'un petit territoire dont *Matera* est le chef-lieu, au fond du golfe de Tarente, dont se sont emparés les Arabes; 7° enfin, des îles de *Sicile* et de *Malte*, soumises de même aux Arabes.

(1100) Les Normands se sont emparés de l'Italie méridionale et de la Sicile, et ont fondé, sous le titre de *royaume des Deux-Siciles*, un nouvel Etat; c'est l'origine du royaume de Naples. — L'empereur d'Orient ne possède plus que le *duché de Naples*, qui comprend seulement le territoire de cette ville. — La majeure partie de l'Abruzze ultérieure actuelle ne relève pas de ce nouvel État; elle fait encore partie des provinces de l'empereur d'Allemagne. — *Bénévent* forme une principauté particulière, relevant du saint-siége (principauté actuelle du même nom).

(1200) Le royaume des Deux-Siciles est passé dans la maison de Souabe. Il a, au nord, les mêmes limites qu'aujourd'hui, et il n'en a pas changé depuis.

(1300) Le royaume des Deux-Siciles est passé, en 1265, dans la maison d'Anjou; mais, en 1282, un prince espagnol de la maison d'Aragon s'est emparé de la Sicile, de toute la Calabre et de la partie méridionale de la province d'Otrante. L'Italie inférieure forme alors deux royaumes : celui de *Naples* et celui de *Sicile*.

(1400) La maison d'Aragon a perdu ce qu'elle avait dans la péninsule; il ne lui reste que l'île de

Sicile, à laquelle sont jointes celles de Lipari et de Malte, qui forment le *royaume de Sicile*. — Le *royaume de Naples* comprend toute la partie continentale du royaume actuel, et est toujours gouverné par la maison d'Anjou.

(1500) Nous remarquerons, au commencement du seizième siècle, que les Vénitiens se sont emparés des territoires de *Bari*, *de Mola*, de *Brindisi* et d'*Otrante*, sur l'Adriatique (dans les provinces de Bari et d'Otrante).

(1600) L'Espagne, maîtresse déjà de la Sicile, s'est emparée du royaume de Naples (1542).— *Malte* et *Gozo* sont aux Génois.

(1805) La partie continentale du royaume des Deux-Siciles forme le nouveau *royaume de Naples*, dont Murat est investi. La Sicile n'y est pas comprise. — *Malte* est aux Anglais.

(1814) Rétablissement de la dynastie espagnole sur le trône de Naples, qui se compose des provinces que nous avons décrites dans la chorographie.

SUPPLÉMENT POUR LA FRANCE.

DIVISIONS MILITAIRES DU ROYAUME.

Il y en a vingt-une; les départemens classés ainsi qu'il suit :

1re *Division*, formée des départemens de Seine, Seine-et-Oise, Aisne, Seine-et-Marne, Oise, Loiret, Eure-et-Loir; chef-lieu, PARIS. 2. Ardennes, Meuse, Marne; chef-l., *Mézières*. 3. Moselle, Meurthe, Vosges; chef-l., *Metz*. 4. Sarthe, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Mayenne, Loir-et-Cher; chef-l., *Tours*. 5. Bas-Rhin, Haut-Rhin; chef-l., *Strasbourg*. 6. Haute-Saône, Doubs, Jura, Ain; chef-l., *Besançon*. 7. Isère, Drôme, Hautes-Alpes; chef-lieu, *Grenoble*. 8. Basses-Alpes, Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Var; chef-l., *Marseille*. 9. Ardèche, Gard, Lozère, Hérault, Tarn, Aveyron; chef-l., *Montpellier*. 10. Aude, Pyrénées-Orientales, Arriége, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Gers, Tarn-et-Garonne; chef-l. *Toulouse*. 11. Basses-Pyrénées, Landes, Gironde; chef-l., *Bordeaux*. 12. Charente-Inférieure, Deux-Sèvres, Vendée, Loire-Inférieure, Vienne; chef-l., *Nantes*. 13. Ille-et-Vilaine, Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord; chef-l., *Rennes*. 14. Manche, Calvados, Orne; chef-l., *Caen*. 15. Seine-Inférieure, Somme, Eure; chef-l., *Rouen*. 16. Nord, Pas-de-Calais; chef-l., *Lille*. 17. Corse; chef-l., *Ajaccio*. 18. Aube, Haute-Marne, Yonne, Côte-d'Or, Saône-et-Loire; chef-l., *Dijon*. 19. Rhône, Loire, Cantal, Puy-de-Dôme, Haute-Loire; chef-l., *Lyon*. 20. Corrèze, Lot, Lot-et-Garonne, Dordogne, Charente; chef-l., *Périgueux*. 21. Cher, Indre, Allier, Creuse, Nièvre, Haute-Vienne; chef-l., *Bourges*.

DIVISION JUDICIAIRE.

La France forme vingt-sept arrondissemens judiciaires, dans le chef-lieu de chacun desquels siége une Cour royale, dont le ressort, à l'exception de celui d'Ajaccio, s'étend sur plusieurs départemens. Les Cours royales reçoivent l'appel des jugemens rendus en matière civile et correctionnelle par les tribunaux de première instance établis dans chaque chef-lieu de sous-préfecture. Il y a un Juge de paix par canton.

Siéges et ressorts des vingt-sept Cours royales.

1er arrondissement, *Douay;* Nord, Pas-de-Calais. 2. *Amiens;* Somme, Oise, Aisne. 3. *Rouen;* Seine-Inférieure, Eure. 4. *Caen;* Calvados, Manche, Orne. 5. PARIS; Eure-et-Loire, Seine-et-Oise, Seine, Seine-et-Marne, Marne, Aube, Yonne. 6. *Metz;* Ardennes, Moselle. 7. *Nancy;* Meuse, Meurthe, Vosges. 8. *Colmar;* Bas-Rhin, Haut-Rhin. 9. *Rennes;* Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Loire-Inférieure. 10. *Orléans;* Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire. 11 *Bourges;* Indre,

Cher, Nièvre. 12. *Angers;* Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire. 13. *Dijon;* Haute-Marne, Côte-d'Or, Saône-et-Loire. 14. *Besançon;* Haute-Saône, Doubs, Jura. 15. *Lyon;* Loire, Rhône, Ain. 16. *Poitiers;* Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Charente-Inférieure. 17. *Limoges;* Haute-Vienne, Creuse, Corrèze. 18. *Riom;* Allier, Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Loire. 19. *Grenoble;* Isère, Drôme, Hautes-Alpes. 20. *Bordeaux;* Charente, Dordogne, Gironde. 21. *Agen;* Lot-et-Garonne, Lot, Gers. 22. *Pau;* Landes, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées. 23. *Nîmes;* Lozère, Ardèche, Gard, Vaucluse. 24. *Montpellier;* Aveyron, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales. 25. *Toulouse;* Tarn, Haute-Garonne, Arriége. 26. *Aix;* Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var. 27. *Ajaccio;* Corse.

DIVISIONS ECCLÉSIASTIQUES.

La France est aujourd'hui partagée en quatorze archevêchés, desquels relèvent soixante-cinq évêchés qui, pour la plupart, comprennent un département; quelques uns moins, ou plus. En voici le tableau :

1er Archevêché de PARIS, comprend six évêchés : ceux de *Chartres* (département d'Eure-et-Loire), de *Meaux* (Seine-et-Marne), d'*Orléans* (Loiret), de *Versailles* (Seine-et-Oise), d'*Arras* (Pas-de-Calais) et de *Cambrai* (Nord). 2. Arch. de *Lyon;* cinq évêch. : *Autun* (Saône-et-Loire), *Langres* (Haute-Marne), *Dijon* (Côte-d'Or), *St.-Claude* (Jura), *Grenoble* (Isère). 3. Arch. de *Rouen;* quatre évêch. : *Bayeux* (Calvados), *Evreux* (Eure), *Séez* (Orne), *Coutances* (Manche). 4. Arch. de *Sens;* trois évêch. : *Troyes* (Aube), *Nevers* (Nièvre), *Moulins* (Allier). 5. Arch. de *Reims;* quatre évêch. : *Soissons* (Aisne), *Châlons* (partie de la Marne), *Beauvais* (Oise), *Amiens* (Somme). 6. Arch. d'*Avignon;* quatre évêch. : *Nîmes* (Gard), *Valence* (Drôme), *Viviers* (Ardèche), *Montpellier* (Hérault). 7. Arch. de *Tours;* sept évêch. : *le Mans* (Sarthe, Mayenne), *Angers* (Maine-et-Loire), *Rennes* (Ille-et-Vilaine), *Nantes* (Loire-Inférieure), *Quimper* (Finistère), *Vannes* (Morbihan), *St.-Brieuc* (Côtes-du-Nord). 8. Arch. de *Bourges;* cinq évêch. : *Clermont* (Puy-de-Dôme), *Limoges* (Haute-Vienne, Creuse), *le Puy* (Haute-Loire), *Tulle* (Corrèze), *St.-Flour* (Cantal). 9. Arch. de *Bordeaux;* six évêch. : *Agen* (Lot), *Angoulême* (Charente), *Poitiers* (Vienne, Deux-Sèvres), *Périgueux* (Dordogne), *la Rochelle* (Charente-Inférieure), *Luçon* (Vendée). 10. Arch. de *Besançon;* six évêch. : *Strasbourg* (Haut-Rhin, Bas-Rhin), *Metz* (Moselle), *Verdun* (Meuse), *Belley* (Ain), *St.-Dié* (Vosges), *Nancy* (Meurthe). 11. Arch. d'*Alby;* quatre évêch. : *Rhodez* (Aveyron), *Cahors* (Lot), *Mende* (Lozère), *Perpignan* (Pyrénées-Orientales). 12. Arch. d'*Auch;* trois évêch. : *Aire* (Landes), *Tarbes* (Hautes-Pyrénées), *Bayonne* (Basses-Pyrénées). 13. Arch. de *Toulouse;* trois évêch. : *Montauban* (Tarn-et-Garonne), *Pamiers* (Arriége), *Carcassonne* (Aude). 14. Arch. d'*Aix;* cinq évêch. : *Marseille* (Bouches-du-Rhône), *Fréjus* (Var), *Digne* (Basses-Alpes), *Gap* (Hautes-Alpes), *Ajaccio* (Corse).

Paris, le 15 Juin 1826.

A M. le Président de la Société de Géographie.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de faire hommage à la Société de Géographie des dix premières livraisons formant le premier volume de l'ouvrage que je publie sous le titre de BIBLIOMAPPE, ou LIVRE-CARTES. Lorsque la Société étend une sollicitude aussi éclairée qu'active, à toutes les branches des sciences géographiques, c'est un devoir pour moi d'appeler son attention sur un travail qui n'a eu, dans ma pensée, d'autre but que l'utilité.

En faisant cette entreprise, Monsieur, je me suis proposé trois choses : d'abord, de donner à la science des bases plus certaines; en second lieu, de tracer pour l'enseignement une marche plus méthodique, qui consiste à distribuer les objets par masses analogues; enfin, d'offrir, pour le cabinet, des cartes combinées de manière qu'elles puissent remplacer, dans les cas ordinaires et pour les besoins de chaque instant, les cartes de la plus grande dimension.

Pour atteindre le premier but, il fallait trouver dans la nature une donnée générale qui fût à la géographie ce que le point et la ligne sont à la géométrie, qui embrassât tout le globe, qui s'étendît, par un enchaînement rigoureux et d'après le même principe, à toutes ses parties. Ce principe une fois reconnu, chaque description doit former un tableau qui se fixera aisément dans la mémoire, parce que les divers rapports des élémens dont il se compose auront déjà été saisis par l'intelligence.

J'aurais regardé l'ouvrage comme incomplet s'il n'eût présenté dans un récit rapide, en

même temps que la description de chaque contrée, la succession des peuples qui l'ont occupée.

J'y ai ajouté un traité particulier de *Chronologie géographique*. Il n'existait point de travail de ce genre qui pût servir d'intermédiaire entre la géographie et l'histoire. Le plan que j'ai conçu m'a paru satisfaire à ce besoin.

Enfin, un *Précis de l'Histoire de l'Astronomie appliquée à la géographie*, était une condition indispensable pour marquer, sous ce rapport, les progrès de la science.

La tâche que je me suis imposée, Monsieur, eût été au-dessus de mes forces. Le désir de faire une chose utile, l'attrait qu'avait pour moi un plan que je ne regarde peut-être comme nouveau qu'à raison de mon peu de lumières, la composition même d'une méthode de géographie publiée il y a six ans *, travail qui m'a fourni les observations d'où est né celui-ci, ne m'eussent pas tenu lieu des connaissances et d'une expérience qui me manquent : livré, dans le cours de ma vie, à des études et à des travaux d'une toute autre nature, je ne pouvais traiter que les généralités qui forment la base de l'ouvrage, et en surveiller l'exécution, de manière à y subordonner chaque partie. C'est aussi la part que je me suis réservée dans la distribution de ce grand travail.

Il me fallait, pour le fond de la rédaction, un écrivain exact, laborieux, familiarisé avec les sources et tous les détails de la science, doué d'ailleurs d'un assez bon esprit pour faire abnégation de ses propres idées et se conformer entièrement aux miennes en les adoptant ; à cet égard, le succès a passé mes espérances, et j'ai trouvé dans M. Vivien, jeune géographe, membre de votre Société, que le goût de l'étude, et spécialement des études géographiques, a jeté dans cette carrière, toutes les qualités propres à l'y faire réussir et qui pouvaient me seconder dans mon entreprise.

Mais à l'amour de la science, à la vivacité de la jeunesse, j'ai dû joindre la maturité de l'âge et les fruits d'une longue expérience. J'ai reçu de la bienveillance et de l'amitié dont m'honorent MM. Daunou et Eyriès, noms qui comprennent en eux-mêmes toutes les idées de savoir et de sagesse, les secours et les conseils dont j'avais besoin pour offrir avec confiance au public une production qui ne fût pas indigne de son suffrage.

M. Année, connu par ses talens littéraires, a tracé d'une main habile, le mouvement et les révolutions des peuples, depuis les temps les plus reculés de l'histoire jusqu'à nos jours.

Le public a rendu une égale justice à l'élégante clarté avec laquelle M. Albert-Montemont, aussi membre de votre Société, a présenté l'histoire de l'astronomie appliquée à la géographie.

* Elemens methodiques de Géographie disposés d'après un ordre nouveau; chez Renard, rue Sainte-Anne, n° 71.

M. Perrot, membre de la Société, a cherché à donner aux cartes, qui sont une partie essentielle de l'ouvrage, tout le degré de perfection dont elles étaient susceptibles.

C'est ainsi qu'a été conçue et que s'exécute une entreprise dont la Société saura apprécier les difficultés. Je n'ose réclamer son suffrage; je me contenterais de son indulgence; je l'obtiendrai si elle prend en considération les motifs qui m'ont déterminé et les sacrifices que j'ai faits pour me conformer à ses vues et au but de son institution, qui sont les progrès de la science.

J'ai l'honneur d'être avec la plus haute considération,

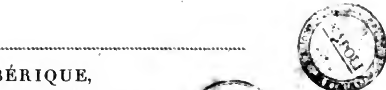
Monsieur le Président,

Votre très-humble et très-dévoué serviteur,

Vailleul (Charles),

Membre de la Société de Géographie, Auteur-Éditeur du Bibliomappe.

PARIS, IMPRIMERIE DE DECOURCHANT
[illegible]
Rue d'Erfurth, n° 1, près l'Abbaye.



(Carte N° 34.)

PÉNINSULE IBÉRIQUE,

ROYAUMES D'ESPAGNE ET DE PORTUGAL.



ESPAGNE.

CAPITALE : Madrid.

LIMITES : Au *nord*, monts Pyrénées, Bidassoa (frontière de France), golfe de Biscaye ou de Gascogne; à l'*ouest*, Océan Atlantique, Minho, Duero, Agueda, Turon, Herias ou Erja, Alagon, Alburiel, Gebara, Guadiana, Chanza (frontière du Portugal); au *sud*, Océan Atlantique, détroit de Gibraltar, Méditerranée; à l'*est*, Méditerranée.

DIVISION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE EN ONZE ROYAUMES OU PRINCIPAUTÉS ET TRENTE-UNE PROVINCES.

I. ROYAUME D'ARAGON (*trois provinces* : 1. Catalogne, 2. Aragon, 3. Valence); II et 4. NAVARRE; III et 5. MURCIE; IV et 6. ROYAUME DE MAJORQUE ou Iles Baléares; V et 7. GALICE; VI. ROYAUME DE LÉON (*sept prov.* : 8. Asturies, 9. Léon et Ponteferrada, 10. Palencia, 11. Valladolid, 12. Toro, 13. Zamora, 14. Salamanque); VII et 15. ESTRAMADURE; VIII VIEILLE CASTILLE (*quatre prov.* : 16. Burgos et la Montaña, 17. Soria, 18. Ségovie, 19. Avila); IX. PROVINCES BASQUES (*trois prov.* : 20. Biscaye; 21. Guipuscoa, 22. Alava); X. NOUVELLE CASTILLE (*cinq prov.* : 23. Guadalaxara, 24. Madrid, 25. Tolède, 26. Cuenca, 27. la Manche). XI. ROYAUME D'ANDALOUSIE (*quatre prov.* : 28. Jaën, 29. Cordoue, 30. Séville, 31. Grenade).

Accidens naturels communs ou faisant limites.

CAPS. *Sur le golfe de Biscaye* : Machichaco, de Peñas. — *Sur l'Océan* : Ortégal, Finistère, Trafalgar. — *Sur la Méditerranée* : de Gata, Palos, Saint-Martin, Saint-Sébastien, de Creux.

LIGNE DU PARTAGE DES EAUX et ses embranchemens.

MONTAGNES : monts Ibériques, monts Bétiques (Sierra Nevada), Pyrénées Asturiques, monts Carpéto Vettoniques, monts Lusitaniques (monts de Tolède), Sierra Morena.

FLEUVES ET RIVIÈRES. *Bassin de la Méditerranée* : Ebre (*affl.*, rive gauche : Sègre (*affl.* de la Sègre : Ribagorzana); Aragon; rive droite : Guadalupe); Cenia, Minjarès, Guadalaviar, Xucar (*affl.* : Magro); Ségura, Guadiaro. — *Bassin de l'Atlantique* : Guadalquivir (*affl.*, rive droite : Guadalimur; rive gauche : Quadiana, Genil); Guadiana (*affl.*, rive gauche : Chanza; rive droite : Zancara); Tage (*affl.*, rive gauche : Alburiel; rive droite : Henarès, Alagon, Herias ou Erja); Duero (*affl.*, rive gauche : Agueda; rive droite : Pisuerga, Seca ou Sequillo); Minho (*affl.*, rive gauche : Sil); Eo, Navie, Durango.

ILES : Columbrettes, Baléares (Ivice, Fromentera, Majorque, Cabrera, Minorque).

PORTUGAL.

CAPITALE : Lisbonne.

LIMITES : au *nord*, Minho (frontière de Galice); à l'*ouest* et au *sud*, Océan Atlantique; à l'*est*, Guadiana, Chanza (frontière d'Andalousie), Marguila, Ardilla, Guadiana, Gebara, Alburiel, Tage, Herias ou Erja (frontière d'Estramadure), Turon, Agueda, Duero (frontière de Léon).

DIVISION ADMINISTRATIVE EN SIX PROVINCES.

1. Tras-los-Montes, 2. Entre-Duero-et-Minho, 3. Beira, 4. Estramadure, 5. Alentéjo, 6. Algarves.

Accidens naturels communs ou faisant limites.

CAPS : Mondégo, Carvoeiro, Roca, Spichel, Sinès, Saint-Vincent, Sainte-Marie.

LIGNE du partage des eaux.

MONTAGNES : Sierra Estrella, Sierra de Estremos, Sierra de Monchique.

FLEUVES ET RIVIÈRES : Minho, Lima, Cavado, Duero, Mondego, Tage (*affl.*, rive droite : Loca; rive gauche : Zatas, Almanzor); Sado ou Caldao, Quadiana.

ILES : Berlingas, Sainte-Marie.



ESPAGNE ET PORTUGAL.

Coup d'œil général sur la Péninsule Ibérique. On désigne, par le nom de *Péninsule Ibérique*, emprunté à celui de ses anciens habitans, cette vaste presqu'île qui, au sud-ouest de l'Europe, à laquelle elle est liée par l'isthme Pyrénéen, se projette vers l'Afrique, dont la sépare l'étroit canal de Gibraltar entre l'Océan Atlantique et la Méditerranée. Deux royaumes partagent, quoique fort inégalement, cette péninsule : celui d'*Espagne* occupe presque les cinq sixièmes de sa surface; le *Portugal*, resserré à l'ouest sur l'Atlantique, paraît, par son peu d'étendue, n'être qu'une province du premier. Aussi, dans la description des accidens géographiques qu'offre la péninsule, principalement dans celle de ses montagnes, ne nous astreindrons-nous pas à la division politique de ces deux états; nous ne devrons les considérer isolément que dans la description de leurs provinces.

Étendue et limites de la Péninsule en général. Elle s'étend du 36° 0′ 30″ au 53° 52′ 45″ de lat. N. et, en longitude, du 1° à l'E. du méridien de Paris, au 11° 52′ à l'O. du même méridien. Sa longueur, prise à vol d'oiseau du détroit de Gibraltar à la côte des Asturies, est d'environ deux cents lieues; sa plus grande largeur, sur la ligne que décrivent les Pyrénées, prises dans leur plus grande extension, du cap Creux sur la Méditerranée au cap Finistère sur l'Atlantique, est de deux cent quarante lieues; mais la largeur moyenne à la latitude de Madrid n'excède pas cent quatre-vingt lieues. La surface de la péninsule peut être évaluée à vingt-huit mille cinq cents lieues carrées, et sa population à 14,600,000 âmes; c'est 512 par lieue carrée. Au *nord*, elle est séparée de la France par les Pyrénées; plus à l'ouest, l'Océan Atlantique, dont le golfe de Gascogne est une partie, baigne ses côtes septentrionales; le même Océan l'enveloppe à l'*ouest* et au *sud-ouest*. Au *sud-est* et à l'*est*, la Méditerranée en forme la limite.

Après ces vues générales, nous allons nous occuper de la description de l'Espagne et du Portugal, en commençant par le premier de ces deux états.

ESPAGNE.

Étendue et limites. L'étendue que nous avons assignée à la péninsule, du N. au S., soit en degrés, soit en lieues, se rapporte également à l'Espagne. Nous avons déjà donné aussi sa largeur du cap

Creux au Finistère; si on la prend à la hauteur de Madrid, de la Méditerranée à la frontière du Portugal, elle n'est que de cent trente lieues. Au *nord*, l'Espagne est bornée par les Pyrénées, qui la séparent de la France, et par l'Océan Atlantique; à l'*ouest*, partie par le même Océan, partie par le Portugal; au *sud*, par le détroit de Gibraltar et la Méditerranée, qui l'enveloppe aussi à l'*est*. On porte sa surface à vingt-trois mille cent quatorze lieues carrées et sa population à 10,375,000 âmes, ou 450 environ par lieue carrée. Avec une superficie qui n'excède guère celle de l'Espagne, la France a trois fois plus d'habitans.

Divisions géographiques et administratives. Par suite de l'ancienne division du territoire de la péninsule, entre un assez grand nombre d'états dont on verra plus bas le tableau dans l'historique de sa géographie, plusieurs grandes provinces d'Espagne ont conservé abusivement le titre de *royaume*. Le nombre de ces grandes divisions de l'Espagne est de onze; la plupart d'entre elles sont subdivisées en provinces. Ces provinces sont, pour tout le royaume, au nombre de trente-une. Nous suivrons, pour leur nomenclature, l'ordre des bassins de mers sur lesquels elles sont situées.

Sur le bassin de la Méditerranée :

Royaume d'Aragon, forme trois provinces : royaume de Catalogne, royaume d'Aragon propre, royaume de Valence.

1. *Royaume de Catalogne;* chef-lieu, *Barcelone*, sur la Méditerranée. Villes principales, *Vique* (*Ausa*), près de la rive droite du Ter; *Solsona*, près de la droite du Lobregat; *Cervera* (*Cervaria*); *Lerida* (*Ilerda*), sur la droite de la Sègre; *Balaguer* (*Bargusium*), sur la même rivière; *Urgel*, sur la même rivière, au pied des Pyrénées; *Puycerda*, sur la même rivière et sur la frontière même de la France; *Figuières*, sur la rivière du même nom; *Gerone* (*Geronda*), sur la droite du Rio Ter; *Mataro* (*Ilturo*), avec un port; *Tarragone* (*Taracona*), sur la Méditerranée, à l'embouchure de l'Inguera; *Reus*, près de la mer; *Tortosa* (*Dertosa*), sur la rive gauche de l'Ebre, non loin de ses embouchures.

2. *Royaume d'Aragon;* chef-lieu, *Saragosse* (*Cæsar-Augusta*), sur la rive droite de l'Ebre, à l'embouchure de la Guerva et presqu'en face de celle de la Gallegos. Villes princip., *Jaca* (*Jacca*), sur l'Aragon, au pied des Pyrénées; *Huesca* (*Osca*), sur l'Isuela; *Barbastro* (*Bergidune*), sur la droite de la Cinca; *Mequinenza* (*Octogesa*), au confluent de la Sègre et de l'Ebre; *Catalayud* (*Bilbilis*), près la rive gauche du Xalon; *Albaracin*, sur une rivière du même nom; *Teruel* (*Tardete*), près du confluent de l'Alhambra et de l'Albaracin, dont la réunion forme le Guadalaviar.

3. *Royaume de Valence;* chef-l., *Valence* (*Valentia*), sur la droite du Guadalaviar, près de son embouchure dans la Méditerranée. Villes princip., *Castellon de la Plana* (*Castalia*), sur la mer; *Segorve* (*Secobriga*), au confluent du Rio Canales et du Rio Sueva Santa, dont la réunion forme la rivière de Murviedro; *Murviedro* (*Saguntus*), près de l'embouchure de la rivière du même nom dans la Médi-

terranée; *S. Felipe* (*Setabis*), au confluent du Rio Canolas et du Rio Albeydas, et non loin au sud du Xucar; *Denia* (*Diania*), sur l'Alber, près de la mer; *Alcoy*, sur la rivière du même nom; *Alicante* (*Lucentum*), l'un des premiers ports d'Espagne; *Elché* (*Ilice*), près la gauche et l'embouchure du Vinalapo; *Orihuéla* (*Orcelis*), sur la rive gauche de la Ségura, non loin de la mer.

Royaume de Navarre; chef-l., *Pampelune* (*Pamplona*), sur l'Arga. Villes princip., *Estella*, sur l'Ega; *Sanguesa*, sur l'Aragon; *Tafalla* et *Olite*, sur le Rio de Navarra; *Tudele*, près du confluent de la Ouelles et de l'Ebre, sur la rive droite de ce dernier fleuve.

Royaume de Murcie; chef-l., *Murcie* (*Vergilia*), sur la gauche de la Ségura, vis-à-vis l'embouchure de la Lorca. Villes princip., *Chinchilla*, entre la Ségura et le Xucar; *Albacète*, près et à l'ouest de la précédente; *Schegin*, sur la Caravaca; *Jumilla* (*Gemellæ*), sur l'Yecla; *Carthagène* (*Carthago Nova*), beau port sur la Méditerranée; *Lorca* (*Ilercis*), sur la rivière du même nom.

Dans la Méditerranée :

Royaume de Mayorque. Cette partie de la couronne d'Espagne est formée des îles que les anciens réunissaient sous la dénomination commune de *Baleares insulæ*, et qui se composent des îles *Minorque*, à l'est, *Mayorque*, au centre, *Iviça* et *Fromentera*, au sud-ouest. Ces îles s'étendent dans la Méditerranée entre les 2° 5' long. E. et 1° 2' long. O., et, en latitude, entre les 38° 40' et 40° 4' lat. N. Celle de Mayorque est la principale, comme son nom l'indique.

Villes principales, *Palma* (*Palma*), capitale de l'île Mayorque et de tout le gouvernement, sur la côte sud-ouest de l'île; *Lluch-majer*, dans la partie méridionale de l'île Mayorque; *Feleniche*, dans la partie orientale; *Manacor*, dans la partie nord-est; *Muro*, dans la partie septentrionale; *Pellenza* (*Pelentia*), à l'extrémité septentrionale; *Cuidadela* (*Jamno*), capit. de l'île Minorque, sur sa côte occidentale: *Port Mahon* (*Mago*), sur sa côte orientale; *Iviça* (*Ebusus*), capit. de l'île du même nom, sur sa côte orientale.

Sur le bassin de l'Océan Atlantique :

Royaume de Galice; chef-l., *Santiago*, sur le Rio Jaro del Arzobispo. Villes princip., *la Corogne* (*Magnus portus*), dans une petite péninsule, l'un des meilleurs ports d'Espagne; *Betanzos* (*Brigantium*), près la rive droite de la petite rivière du même nom; *le Férol*, très beau port; *Mondonedo*, sur la rivière du même nom; *Lugo* (*Lucus Augusti*), près la gauche du Miñho; *Monforte de Lemos*; *Orense* (*Aquæ Calidæ*), sur la rive gauche du Miñho; *Tuy* (*Tyde*), sur sa droite; *Vigo* (*Vicus Spacorum*), sur un petit golfe; *Pontevedra* (*Pensd'etus*), sur la Vedra.

Royaume de Léon, divisé en sept provinces : Asturies, Léon, Palencia, Valladolid, Toro, Zamora, Salamanque.

8. *Province des Asturies*; chef-l., *Oviedo* (*Ovetum*, sive *Lucus Asturum*), près la rive droite de la Na-

lon. Villes princip., *Gijon*, sur la côte septentrionale; *Onis*, sur le Rio Chico; *Cangas de Onis*, au confluent de cette rivière dans le Caballo; *Cangas de Tineo*, sur la Narcea.

9. *Province de Léon;* chef-l., *Léon*, capit. du royaume du même nom (*Legio septima gemina*), au confluent de la Vega et du Torio. Villes princip., *Asterga* (*Asturica Augusta*), près la droite du Rio Tuerto; *Villa Franca del Vierzo* (*Nemetobriga*), sur la Valcarcel, au confluent de la Burbia; *Penferrada*, chef-lieu d'un district particulier, sur la gauche du Sil.

10. *Province de Palencia;* chef-l., *Palencia* (*Pallancia*), sur la rive gauche du Carrion. Ville princ., *Carrion de los Condes*, sur la même rivière.

11. *Province de Valladolid;* chef-l., *Valladolid* (*Pintia*), sur la gauche de la Pisuerga, au confluent de l'Esguera. Villes princip., *Benavente*, sur la rive gauche de l'Orbigo, près de son confluent dans l'Esla; *Tordésilas* (*Turris Syllæ*), sur la droite du Duero; *Medina de Rio Seco*, sur le Rio Sequillo; *Medina del Campo*, sur le Zaparadiel.

14. *Province de Toro;* chef-l., *Toro* (*Albocella*), sur la rive droite du Duero.

13. *Province de Zamora;* chef-l., *Zamora* (*Ocellum Durii*), sur la rive droite du Toro.

14. *Province de Salamanque;* chef-l., *Salamanque* (*Salmantica*), sur la rive droite de la Tormès. Ville princip., *Ciudad-Rodrigo* (*Lancia Oppidana*), sur la rive droite de l'Agueda.

Royaume d'Estramadure; chef-l., *Badajos* (*Pax Augusta*), sur la rive gauche de la Guadiana, et à peu de distance de la frontière du Portugal. Villes princip., *Placentia* (*Ambracia*), sur la rive droite du Tornavacas; *Coria*, sur la rive droite de l'Alagon; *Alcantara* (*Gancia*), sur la rive gauche du Tage et à peu de distance de la frontière portugaise; *Cacerès* (*Castra Cæcilia*), sur une petite rivière du même nom; *Truxillo* (*Scalabis*, quæ et *Castra Julia*), entre le Tage et la Guadiana; *Merida* (*Emerita Augusta*), sur la rive droite de la Guadiana; *Olivença*, à peu de distance de la rive gauche de la Guadiana, qui, en cet endroit, sépare l'Espagne du Portugal; *Zafra*, sur le Talarès.

Sur les bassins de l'Océan Atlantique et de la Méditerranée :

Vieille Castille, divisée en quatre provinces : Burgos, Soria, Segovie, Avila.

16. *Province de Burgos;* chef-lieu, *Burgos* (*Braum* sive *Brabum*, quæ et *Segisama-Julia* sive *Aura*), sur la droite de l'Arlanzon. Villes princ. : *Santander* (*Flavobriga*), beau port sur le golfe de Biscaye ou de Gascogne (1); *Briviesca* (*Vireresca*), sur l'Oca; *Miranda de Ebro*, sur la rive droite de l'Ebre; *Legroño*, sur la même rive.

(1) Santander est le chef-lieu d'une province particulière, désignée par le nom de *la Montaña*, et annexée à celle de Burgos, et qui s'étend, entre les Asturies et la Biscaye, depuis la côte maritime jusqu'à la rive gauche de l'Ebre, séparée ainsi en deux parties par la Sierra de Cabrio, partie des Pyrénées Asturiques.

Cette province est située partie sur le bassin de la Méditerranée, par celui de l'Ebre, partie sur le bassin de l'Atlantique. Ce dernier peut se diviser lui-même en bassin du golfe de Biscaye, au nord des Pyrénées Asturiques, et en bassin de l'Atlantique proprement dit au sud des mêmes Pyrénées, et à l'ouest de la Sierra de Moncayo. Les trois provinces suivantes sont entièrement comprises dans ce dernier bassin.

17. *Province de Soria;* chef-lieu, *Soria*, non loin des ruines de l'antique *Numance*, sur la rive droite du Duero, dans le haut de son cours. Ville princ. : *Osma* (*Uxama*), sur une petite rivière du même nom, près de la rive droite du Duero.

18. *Province de Ségovie;* chef-lieu, *Ségovie* (*Segovia*), sur l'Eresma. Ville princ. : *S. Hildefonse*, au pied de la Sierra Guadarrama, vers le nord.

19. *Province d'Avila;* chef-lieu, *Avila*, sur la droite de l'Adaja. Villes princ. : *Peñaranda de Bracamonte*, au sud-est de Salamanque; *Aravalle*, au confluent de l'Adaja et de l'Arevalillo.

Provinces Basques ou *Vascongades*, qui sont celles de Biscaye, de Guipuscoa et d'Alava. Les deux premières sont sur le bassin du golfe de Biscaye, entre ce golfe et les Pyrénées Asturiques; la dernière est sur le bassin de l'Ebre ou de la Méditerranée, sur le versant méridional des mêmes Pyrénées.

20. *Province de Biscaye* ou *Vizcaya;* chef-lieu, *Bilbao* (*Flaviobriga*), sur le Rio Durango.

21. *Province de Guipuscoa;* chef-lieu, *S. Sébastien* (*Pasici*), bon port sur le golfe de Biscaye. Villes princ. : *Fontarabie* (*Fons rapidus*), à l'embouchure et sur la gauche de la Bidassoa; *Yrun*, près et au sud de la précédente; *Tolosa* (*Iturissa*), sur la rivière du même nom.

22. *Province d'Alava;* chef-lieu, *Vittoria* (*Victoria*), sur la rive gauche de la Zadorra.

Nouvelle Castille, divisée en cinq provinces : Guadalaxara, Madrid, Tolède, Cuenca, la Manche.

23. *Prov. de Guadalaxara*, chef-l., *Guadalaxara* (*Arriaca*), sur le Rio Heñarès. Villes princip. : *Siguenza* (*Segontia*), sur la même rivière, près de sa source ; *Buitrage*, au pied de la Somo-Sierra, vers le sud.

24. *Prov. de Madrid*, chef-l., Madrid, chef-l. de toute la province et capitale du royaume, sur le Manzanarès. Villes princip. : l'*Escurial*, sur le penchant méridional de la Sierra de Guadarrama; *Alcala de Heñarès*, sur la rivière dont elle a emprunté le nom.

25. *Prov. de Tolède*, chef-l., *Tolède* (*Toletum*), sur la rive droite du Tage. Villes princip. : *Aranjuès* (*Ara Jovis*), sur la rive gauche du Tage ; *Talaveira de la Reyna* (*Libora* sive *Elura*), sur la droite du Tage, peu au dessous de l'embouchure de l'Alberche; *Oropesa*, à quelque distance au nord du même fleuve; *Consuegra* (*Consaburus*), au pied des monts du même nom.

26. *Province de Cuenca,* chef-l., *Cuenca* (*Valeria*), près de la rive gauche du Xucar. Villes princip. : *Huéte,* près d'une petite rivière du même nom qui se jette dans le Tage; *San Clemente,* sur la Rus ; *Requena,* sur une rivière du même nom.

27. *Prov. de la Manche,* chef-l., *Ciudad-Real,* dans une plaine à la gauche de la Guadiana. Villes princip. : le *Toboso,* dans une plaine entre le Gyuela et le Zancara ; *Alcaras de S. Juan,* dans la même plaine, au sud-ouest de la précédente ; *Manzanarès ; Alcaraz,* sur la droite de la Guadarmeña ; *Villa Nueva de los Infantes,* sur le Rio Jabalon ; *Santa-Cruz de Mudela,* au sud de la même rivière.

Des cinq provinces précédentes, celles de Cuenca et de la Manche sont les seules qui soient partagées entre le bassin de la Méditerranée et celui de l'Atlantique; les trois autres appartiennent en totalité à ce dernier.

Royaume d'Andalousie, formé de quatre provinces : celles de Jaën, de Cordoue, de Séville et de Grenade; elles-mêmes ont le titre de royaumes.

28. *Royaume de Jaën,* chef-l., *Jaën* (*Oningi*), sur la rivière du même nom. Villes princip. : *Andújar* (*Illiturgis,* posteà *Forum Julienses*), sur la rive droite du Guadalquivir; *Baëza* (*Biatia*), entre le Guadarmeña et le Guadalquivir, près de leur réunion ; *Ubéda* (*Beluta*), près et à l'est de la précédente ; *Martos,* près et à l'ouest de Jaën ; *Alcala la Real,* près la droite de la Rio Moclin.

29. *Royaume de Cordoue,* chef-l., *Cordoue* ou *Cordova* (*Corduba*), sur la rive droite du Guadalquivir. Villes princip. : *Bujalance* (*Calpurniana*), au sud du Guadalquivir ; *Luceña,* sur une rivière du même nom.

30. *Royaume de Séville,* chef-l., *Séville* (*Hispalis*), ancienne capitale du royaume des Andalousies, sur la gauche du Guadalquivir, au confluent de la Guadayra. Villes princip. : *Constantina,* sur le Galapagar; *San-Lucar la Mayor* (*Tucci*), sur la rivière du même nom ; *Niebla* (*Ilipula*), sur le Tinto ; *Huelva,* sur un petit golfe de l'Atlantique ; *Moguer* et *Palos* (*Onobala*), sur le même golfe ; *Ayamonte,* à l'embouchure de la Guadiana dans l'Atlantique et sur la limite du Portugal ; *Carmona* (*Carmone*), près la gauche du Rio Carbonés ; *Ecija* (*Astigis*), sur le Genil ; *Xérès de la Frontera* (*Asta Regia*), près la droite du Guadalète, au nord-est de Cadix ; *San-Lucar,* sur la gauche et à l'embouchure du Guadalquivir dans l'Atlantique ; *Rota,* sur l'Atlantique, près et au nord de Cadix ; *S*^*ta*^ *-Maria* (*Menestei P*^*tus*^), à l'embouchure et sur la droite du Guadalète ; *Puerto Real,* sur la baie de Cadix ; *Cadix* (*Gades*), sur une langue de terre, extrémité d'une île appelée île de Léon, séparée du continent par un étroit canal ; *Chiclana,* près de l'Atlantique et de l'île de Léon ; *Arcos* (*Arco-Briga*), sur la rive droite du Guadalète ; *Medina-Cidonia,* au pied d'une montagne du même nom ; *Conil,* sur l'Atlantique ; *Tariffa* (*Bælo*), sur le détroit de Gibraltar ; *Algesiraz* (*Carteia*), sur la baie de Gibraltar, partie du détroit du même nom ; *Gibraltar,* sur une presqu'île à l'est du golfe et sur le détroit auxquels elle donne

son nom : cette ville est occupée par les Anglais; *Antequerra* (*Anticaria*), dans l'intérieur, sur le Guadaljore.

31. *Royaume de Grenade*, chef-l., *Grenade*, au confluent du Genil et du Darro. Villes princip. : *Renda* (*Arunda*), sur le Guadiaro; *Alhama*, sur une rivière du même nom; *Guadix*, sur le Rio Guadix; *Baza*, sur le Rio Baza; *Huescar*, vers les confins de la Murcie; *Malaga* (*Malaca*) et *Almeria* (*Margis*), sur la Méditerranée.

Des quatre provinces qui composent l'Andalousie, Grenade est située sur le Bassin de la Méditerranée; les trois autres sur celui de l'Atlantique.

Accidens naturels communs ou faisant limites.

Caps. Entre les caps des côtes d'Espagne qui déterminent les formes du continent, nous citerons :

Sur l'Atlantique : le *cap Machichaco*, dans la province de Biscaye, par 43° 27' lat. N. et 5° 7' long. O.; le *Cabo Mayor*, près de Santander, dans le district de la Montaña (province de Burgos), par 43° 31' lat. N. et 6° 8' long. O.; le *Cabo de Peñas*, près d'Aviles, dans les Asturies, par 43° 41' 35" lat. N. et 8° 17' long. O.; le *cap Ortegal* (*Trileucum pr.*), en Galice, par 43° 46' 30" lat. N. et 10° 12' long. O.; le *Cabo Priero*, près du Ferrol, dans la même province, par 43° 34' lat. N. et 10° 39' long. O.; la *Punta de S. Adrian*, dans la même province, par 43° 20' 30" lat. N. et 11° 10' long. O.; le *cap Finisterre* (*Artabrum pr.*), extrémité nord-ouest de la péninsule ibérique, dans la Galice, par 42° 54' 30" lat. N. et 11° 36' 30" long. O.; le *Cabo Trafalgar*, qui marque, au nord-ouest, l'entrée du détroit de Gibraltar, dans la province de Séville, par 36° 11' 30" lat. N. et 8° 19' 38" long. O.; le *cap de Tarifa*, pointe la plus méridionale de l'Espagne, au milieu du détroit de Gibraltar, par 36° 0' 30" lat. N. et 7° 54' 30" long. O.

Sur la Méditerranée : la *Pointe d'Europe* (*Calpe M.*), à l'extrémité de la péninsule où est bâtie Gibraltar, par 36° 3' 35" lat. N. et 7° 50' long. O.: c'est l'extrémité nord-est du détroit de Gibraltar; le *Cabo de Gata* (*Charidemum pr.*), dans la province de Grenade, par 36° 44' lat. N. et 4° 32' long. O.; le *cap Palos* (*Scombraria pr.*), dans la province de Murcie, par 37° 36' 35" lat. N. et 3° 3' long. O.; le *cap St.-Martin* (*Dianium pr.*), dans la province de Valence, par 38° 49' lat. N. et 2° 5' long. O.; le *cap St.-Sébastien*, dans la Catalogne, par 41° 52' lat. N. et 0° 53' long. E.; enfin, le *cap Creux*, dans la même province, vers la limite française, par 42° 17' lat. N. et 1° 1' long. E.

Ligne du partage des eaux et ses embranchemens; disposition du terrain; montagnes.

L'Espagne a cela de commun avec plus d'un autre pays, que les montagnes, dont l'élévation absolue est la plus grande, ne sont pas appelées à y remplir les plus importantes fonctions géographi-

ques. Partagée en deux bassins de mers, celui de l'Océan atlantique et celui de la Méditerranée, la péninsule ibérique offre, comme continuation et extrémité de ce que nous avons appelé *grande ligne de falte européenne*, une ligne de partage des eaux qui donne naissance, d'un côté, à l'Èbre, au Guadalaviar, à la Segura et aux autres affluens de la Méditerranée, et, de l'autre, au Guadalquivir, à la Guadiana, au Tage, au Duero, au Miñho, à tous les cours d'eau, en un mot, qui vont se perdre dans l'Océan. Les lois de l'hydrodynamique démontrent suffisamment que cette grande ligne de falte, sur laquelle viennent s'appuyer tous les bassins secondaires des fleuves de la péninsule, doit en être, dans toute son étendue, le point culminant, et cependant, dans la majeure partie de l'espace qu'elle parcourt, nulle élévation remarquable ne s'offre aux yeux; quelquefois de vastes plaines occupent la place que, d'après les idées trop généralement répandues, on croirait devoir être couverte de montagnes élevées, tandis que souvent, dans une direction parallèle à cette grande ligne de faite, des crêtes d'une élévation considérable coupent, par la ligne que produit leur assemblage, le cours des rivières qui viennent du grand point de partage. Cette configuration singulière, dans laquelle la nature a paru se complaire en Espagne, et qu'on retrouve, au reste, en beaucoup d'autres pays, tels, entre autres, que la Bohême et la Transylvanie, a embarrassé souvent ceux qui ne veulent voir dans les montagnes que des points de partage d'autant plus importans que ces montagnes sont, absolument parlant, plus élevées, tandis que les montagnes, considérées isolément, ne doivent avoir qu'une importance relative à la place qu'elles occupent dans les divers ordres de lignes de partage. Qu'importe à l'étude de la géographie la connaissance d'un pic ou d'une suite de pics jetés à travers un grand système hydrographique, où ils n'occupent qu'une place subordonnée au point de partage des eaux? Ce n'est pas la connaissance de ces pics isolés, quelque élevés qu'on veuille les supposer, qui doit marcher ici en première ligne, c'est celle du point de partage des eaux auxquelles les gorges de ces pics donnent passage. L'importance géographique d'une ligne de falte ne doit pas se mesurer à l'élévation des sommets au dessus du niveau de la mer, mais seulement à celle de leur base au dessus de ce niveau; l'élévation de la base au sommet n'a plus qu'une importance topographique et physique.

C'est faute d'avoir assez senti cette distinction naturelle que l'auteur de plusieurs ouvrages géographiques, d'ailleurs fort estimables, récemment publiés sur la péninsule qui nous occupe, a jeté lui-même de l'obscurité sur ce qui, d'après nos principes qui sont ceux de la nature, devient très simple et très clair.

Après cette petite digression, à laquelle il n'aura peut-être pas été inutile de nous être livrés, reprenons la description de la partie de la grande ligne de faite européenne, qui, commençant aux

Pyrénées, où nous l'avons laissée dans notre description de la France, vient, après avoir traversé la péninsule du nord au sud, se terminer sur le détroit de Gibraltar, au cap Tariffa.

Ainsi que nous l'avons vu dans notre description des montagnes de la France, que nous venons de citer, la chaine élevée des Pyrénées, limite naturelle de la France et de l'Espagne, sépare en même temps du bassin de la Méditerranée celui de l'Atlantique, donnant naissance, d'un côté, à la Garonne et à l'Adour, et, de l'autre, à tous les affluens de la rive gauche de l'Èbre. Arrivés à la source de la Nive et de la Bidassoa, vers les confins de la Navarre et du département français des Basses-Pyrénées, par 43° lat. N. et 3° 50′ long. O., les monts Pyrénées prennent la dénomination de *Cantabriques*, qu'ils gardent jusqu'à la source de l'Èbre, par 43° lat. N. et 6° 30′ long. O., courant de l'est à l'ouest dans cette étendue de cinquante lieues, et presque parallèlement à la côte du golfe de Biscaye, dont ils sont éloignés de dix lieues valeur moyenne, d'abord sur les limites de la Navarre et des provinces basques, ensuite à travers ces dernières, enfin entre le district de la Montaña et la province de Burgos. On y distingue les *monts d'Araiz* et *d'Aralar*, entre la Navarre et Guipuscoa; la *Sierra de Salinas*, entre la Biscaye et l'Alava; les *monts Cabrie et de la Cabeza*, entre la Montaña et Burgos.

Parvenue à la source de l'Ebre, la grande ligne de faite tourne subitement au sud-est, et, courant dans cette direction à travers les provinces de Burgos et de Soria, jusque sur les confins de cette dernière et de l'Aragon, par 41° 40′ lat. N. et 4° long. O., elle sépare, dans cet espace de soixante lieues, le bassin de l'Ebre de celui du Duerô, auquel elle donne naissance. Sous les noms de *Sierra Oca* (*Idubeda M.*) et de *Sierra Moncayo* (*Caunus M.*), la partie qui touche aux sources de l'Arlanzon et du Duero est un des points les plus élevés de l'Espagne; c'est en quelque sorte le noyau de la péninsule. La portion de la grande ligne qui lie la Sierra d'Oca aux monts Cantabriques, n'offre pas, comme celles-là, de pics sourcilleux et couronnés de neige; ce sont de ces plateaux élevés que les Espagnols appellent *Parameras*, et qu'on doit considérer comme le sommet très large d'une chaine élevée.

Du point où elle cesse de porter le nom de Moncayo, la grande ligne de faite tourne au sud-ouest en suivant la gauche du Duero, dans la partie supérieure de son cours, et, après quelques circuits qui n'altèrent pas sa direction générale au sud, elle atteint les sources de l'Almanzora et de la Baza, dans le royaume de Grenade, par les 37° 10′ lat. N. et 5° long. O. Dans cet espace, de plus de cent soixante lieues, la ligne, après avoir traversé les provinces de Soria, de Cuenca et de la Manche, court sur les confins des provinces de Murcie et de Jaën avant d'entrer dans celle de Grenade. Son versant oriental donne naissance au Guadalaviar, au Xucar et à la Segura; le Tage, la Guadiana et

le Guadalquivir sortent du versant opposé. Elle porte successivement les noms de *Sierra de Miledo* dans la province de Soria, entre le Duero et la Xiloca; de *Sierra Molina* et de *Sierra Albaracin* sur les confins de la province de Cuenca et de l'Aragon, aux points où le Tage, la Xiloca, le Guadalaviar et le Xucar ont leurs sources; de *Sierra de Alcalas* dans la partie sud-est de la Manche; de *Sierra de Segura* et de *Sierra Sagra* aux confins de Murcie et de Jaën, entre les sources du Guadalquivir et de la Segura; enfin de *Sierra de Huescar*, de *Sierra Viega*, de *Sierra de Cuillar*, de *Sierra de Ouria*, et de *Sierra de Baza*, dans la partie nord-est de la province de Grenade, entre les sources de la Guadiana meñor et du Rio Velez, affluent de la Segura. En général, l'espace qu'occupe cette partie de la grande ligne de faite dans la Nouvelle Castille est remarquable par l'absence de crêtes que remplacent ces paramenas ou plaines élevées dont nous parlions tout à l'heure.

L'ensemble des montagnes ou plateaux qui s'étend des sources de l'Ebre au royaume de Grenade, à travers la longueur de la péninsule, a reçu la dénomination de *Monts Ibériques*, que nous emploierons volontiers, parce qu'une dénomination générale est nécessaire pour lier entre elles un grand nombre de dénominations particulières.

Au point où finissent les Monts Ibériques, ce qui reste de la grande ligne de faite jusqu'au cap Trafalgar se dessine de nouveau par des crêtes élevées, couvertes, au moins dans une certaine étendue, de neiges perpétuelles. Cette portion de la ligne, désignée par le nom générique de *Monts Bétiques*, se dirige à l'ouest pour se courber ensuite au sud-ouest et au sud, couvrant, dans un espace de quatre-vingt-cinq lieues, la côte de la Méditerranée, dont elle n'est généralement éloignée que de huit à dix lieues. Le nom de *Sierra Nevada*, ou de Montagne Neigeuse, est appliqué à la portion de la chaîne qui, de la source de l'Almanzora, s'étend à celle du Genil, dans le centre du royaume de Grenade. Les sommets de cette chaîne atteignent et surpassent même la hauteur des plus élevés des Pyrénées. A la Sierra Nevada succèdent les *Sierra Tajeda*, *Sierra de Alhama*, *Sierra de Loxa*, au midi du cours du Genil dans la Grenade; de *Sierra de Jeguas*, aux sources de la Corbone; de *Sierra del Gastor*, à la source du Guadiaro; de *Sierra del Pinar* et de *Sierra de Ubique*, qui séparent le Guadiaro de la Guadialete; enfin de *Sierra de Gazules*, au centre de cette partie avancée qui termine au midi la province de Séville et l'Espagne.

Décrivons actuellement les rameaux qui, de cette grande ligne de partage, courent sur les deux bassins de mers qu'elle sépare.

Rameaux qui courent sur le bassin de la Méditerranée : 1° du *mont Capenza*, dans les Pyrénées et à l'opposé de la source du Tech, se détache un rameau qui court au sud dans la partie orientale de la Catalogne et qui vient se terminer près de Barcelone, sur la Méditerranée, après avoir séparé le bassin de la Ter de celui du Llobregat.

2° Un second rameau se détache aussi des Pyrénées à l'ouest et non loin du précédent, et, comme lui, courant au sud dans presque toute la longueur de la Catalogne, sépare le bassin du Llobregat de celui de la Sègre, et vient se terminer vers les bouches de l'Ebre, près de Tortose. Sa partie supérieure porte le nom de *Mont de Cadis*. Les monts *Mola* et de *Pradas* sont au sud, entre Tortose et Tarragone. La partie de ce rameau qui avoisine l'embouchure de la Sègre dans l'Ebre, est appelée *Sierra de Llana;* enfin, les *pics de Monserrat*, qui coupent le cours du Llobregat au nord-ouest de Barcelone, s'y rattachent aussi.

3° Un troisième rameau, qui se rattache aux Pyrénées par le mont Perdu, couvre une partie de l'Aragon, et, sous le nom de *Sierra de Alcubeara*, se termine sur l'Ebre au point où la Sègre s'y joint, sépare le bassin de la Gallego de celui de la Sègre ou des affluens de sa rive droite.

4° Sous le nom de *Sierra de Jacca*, un quatrième rameau, qui se détache des Pyrénées au pic du Midi et court vers le sud dans la partie nord-ouest de l'Aragon, sépare le bassin de la Gallego de celui de l'Aragon.

5° De la Sierra Molina, dans les monts Ibériques, un cinquième rameau se dirige à l'est dans la partie méridionale de l'Aragon jusqu'à la source du Linarès, affluent du Minjarès. Là il se bifurque: une partie garde sa direction à l'est pour se reployer bientôt au nord-est, puis au nord, et vient se terminer sur l'Ebre au point où ce fleuve reçoit le Nonasque, après avoir porté successivement les noms de *Sierra Peñagolosa*, *Sierra del Bucy* et *Sierra Cera*, et avoir enveloppé au sud le bassin de l'Ebre, qu'il sépare de ceux de la Guadalaviar et du Minjarès. De la source du Linarès, l'autre partie de ce rameau court au sud sur les provinces d'Aragon et de Valence, et, longeant la rive gauche du Guadalaviar, sépare le bassin de cette rivière de ceux du Minjarès et du Rio Murviedro.

6° De la Sierra-de-Albaracin, non loin au midi de la Sierra Molina, un sixième rameau se dirige au sud-est vers les confins de la Nouvelle Castille et du royaume d'Aragon, et vient se terminer près de la mer, au sud-ouest de Valence. Il sépare le bassin de la Guadalaviar de celui du Xucar.

7° Sous le nom de *Sierra de Estancias*, un septième rameau se détache de la Sierra Ouria, dans la partie méridionale de Grenade, et vient se terminer sur Cabo de Palos, enveloppant, au midi, le bassin de la Segura, qu'il sépare de quelques autres affluens peu considérables de la Méditerranée.

8° Enfin, un huitième rameau se détache de la Sierra Nevada, et vient, à l'est, se terminer sur la côte, à l'embouchure de l'Almanzora, après avoir formé, au sud, le bassin de cette rivière, sous le nom de *Sierra Filabres*. Une bifurcation de cette chaîne vient, sous le nom de *Sierra Algamilla*, se terminer sur le cap de Gata.

A partir de ce point, les monts Bétiques, longeant de près la côte de la Méditerranée, n'envoient par leur gauche aucun rameau que son étendue nous permette de citer. Pourtant, entre les contre-

forts qui s'avancent vers la mer entre les cours d'eau auxquels les monts Bétiques donnent naissance, nous pouvons mentionner la *Sierra de Gader,* entre l'Almeria et l'Ardra; les *Sierra Contravies* et *de Zujar,* entre l'Orgiva, l'Ardra et la mer; les *Sierra Pieta* et d'*Abdalazis,* entre le Rio Velez Malaga et le Guadaljore; la *Sierra de la Nieve,* entre les sources du Guadaljore et du Guadiaro; la *Sierra de Renda,* entre le Guadiaro et le Guenal son affluent; enfin la *Sierra de Telos*, entre les sources du Guenal et du Rio Verde.

Rameaux qui courent sur le bassin de l'Atlantique : De la chaîne Ibérique, dont la direction est, comme on vient de le voir, du nord au sud, quatre rameaux considérables courent dans une direction perpendiculaire à celle-ci et parallèlement entre eux, et viennent se terminer sur l'Atlantique après avoir dessiné fortement les bassins des fleuves principaux de la péninsule, du Duero, du Tage, de la Guadiana et du Guadalquivir.

1° Du *mont Branosero,* point des Pyrénées-Cantabriques, où l'Ebre prend naissance, et où commence la grande chaîne des monts Ibériques, un rameau d'une élévation considérable continue vers l'ouest la direction de la chaîne Pyrénéenne, et, parallèlement à la côte du golfe de Biscaye, sépare les Asturies de la province de Léon jusqu'à la source du Sil, affluent du Miñho, par 43° lat. N. et 8° 30′ long. O. De la source de l'Ebre à celle du Sil, il y a un intervalle de trente-cinq lieues, dans lequel la chaîne porte les noms particuliers de *Sierra Cabadonga,* à la source de l'Esla, affluent du Duero; de *Sierra Riolengo,* aux sources du Caballo, affluent du G. de Biscaye, et du Rio Pormo, affluent de l'Esla; de *M. de la Albañera,* à la source de la Vega qui passe à Léon; enfin, de *Peña de Peranda,* à la source même du Sil. Dans ce premier intervalle, ce rameau couvre au nord le bassin du Duero, qu'il sépare de quelques affluens du golfe de Biscaye.

Arrivé à ce point, le rameau se bifurque. L'une de ses branches courant, au sud-ouest, à travers la province de Léon et la Galice en Espagne, et celles de Tras-los-Montes et d'Entre Duero et Miñho en Portugal, sous les noms successifs de *Sierra Delstredo* et de *Monte Teleño,* dans la province de Léon; de *Peña Trevinca*, de *Sierra de Porto* et de *Sierra Segundeira,* sur les confins du royaume de Léon et de la Gallice; de *Sierra de S. Mamed,* dans cette dernière province; enfin, de *Sierra de S. Catalina,* dans la province d'Entre Duero et Miñho, sépare le bassin du Duero de celui du Miñho. L'autre branche garde d'abord sa direction vers l'ouest, jusqu'à la Source de la Navia, aux confins de la Gallice et de la province de Léon; là, elle tourne au nord, en longeant la gauche du Miñho jusqu'à sa source, où elle se reploie droit au midi, puis au sud-ouest, accompagnant jusqu'à son embouchure la rive droite de la même rivière. Cette branche couvre au nord le bassin du Miñho, qu'elle sépare de quelques autres affluens de l'Océan. Elle porte successivement les noms particuliers de *Sierra de Peña-Marella,* entre la province de Léon et les Asturies; de *mont Orbie* et de *Sierra Cons-*

tantina, sur la gauche du Miñho; de *Sierra de Mendenedo*, aux sources mêmes de cette rivière; enfin, de *mont Mesteyro*, de *mont Faro* et de *mont S. Antonio*, entre le Miñho et la côte occidentale de la Galice.

Ces deux ramifications, qui forment le bassin particulier du Miñho, envoient, soit sur le royaume de Léon, soit sur la Galice, soit sur la partie septentrionale du Portugal, entre les divers affluens de la rive droite du Bas Duero, des deux rives du Miñho, ou entre ceux de l'Océan même, de nombreux contreforts, dont les noms multipliés ne doivent pas trouver ici leur place. En général, l'extrémité nord-ouest de la péninsule ibérique en est une des parties les plus montagneuses.

L'ensemble des montagnes qui se rattachent au premier rameau de la grande ligne de faîte que nous venons de décrire, a été désigné par la dénomination générique de *Pyrénées Asturiques*.

2° Un second rameau se détache de la grande ligne de faîte au point où la Xiloca, affluent de l'Ebre, et l'Heñarès, affluent du Tage, prennent leur source, par 41° 15' lat. N. et 4° 50' long. O., et courant à l'ouest et au sud-ouest, d'abord vers les confins de la Vieille et Nouvelle-Castille, du royaume de Léon et de l'Estramadure, puis à travers les provinces portugaises de Beira et d'Estramadure, vient se terminer au cap de la Roca, près de l'embouchure du Tage. Ce rameau, auquel a été appliquée la dénomination de *Carpeto-Vettonique*, du nom de deux peuples de l'antiquité qui occupaient le bassin du Tage, porte successivement les noms particuliers de *Sierra de Pela*, entre la province de Guadalaxara et de Soria; de *Sierra de Ayllon*, de *Somme-Sierra* et de *Sierra de Guadarrama*, aux confins de la province de Ségovie et de la Nouvelle-Castille; de *Sierra*, ou plutôt de *Paramera d'Avila*, dans la province de ce nom de la Vieille-Castille; de *Sierra de Villa-Franca*, entre l'Albèche, affluent du Tage, et l'Adaja, affluent du Duero, aux confins des provinces d'Avila et de Salamanque; de *Sierra de Gredos* et de *Sierra de Béjar*, entre la Tormes et l'Alagon, dans la partie sud-est de la province de Salamanque; de *Sierra de Francia*, dans la même province, sur la droite de l'Alagon; de *Sierra de Gata*, aux confins du Portugal, entre la province de Salamanque et l'Estramadure espagnole; enfin, de *Sierra de Estrella* (*Herminius M.*), de *Sierra Alvayazère*, de *Sierra Alqueirude*, de *Sierra Albardes*, de *mont Junto*, de *Sierra de Alenquier* et de *mont de Cintra*, sur la droite du Tage, dans le Portugal.

Ce deuxième rameau sépare le bassin du Tage de celui du Duero. Il envoie, entre les affluens de l'un et de l'autre de ces fleuves, quelques ramifications, entre lesquelles nous ne pouvons citer que celles qui, sous les noms de *Sierra Aradas*, *Sierra de Besteyros*, *Sierra de Alcoba* et *monte Cantaro*, séparent de quelques affluens du Duero et du Rio Vouga, le bassin particulier du Rio Mondego, dans la province de Beyra en Portugal.

3° La grande ligne de faîte envoie, du 40° lat. N. et 4° 50' long. O., un troisième rameau qui,

sous les noms successifs de *Montes de Toledo*, de *Sierra de Viluerca*, de *Sierra de Guadalupe*, de *Sierra de Montanche*, de *Sierra de los Santos Martyres*, de *Sierra de S. Pedro*, de *Sierra de S. Mamed*, de *Sierra de Estremos* et de *Sierra de Monchique*, et à travers les provinces de Tolède et d'Estramadure en Espagne, et celles d'Alentéjo et des Algarves en Portugal, vient se terminer au C. St.-Vincent, extrémité sud-ouest de la péninsule, après avoir séparé le bassin du Tage de celui de la Guadiana, dans un espace de cent vingt lieues, d'abord de l'est à l'ouest, ensuite au sud et au sud-ouest. Entre les ramifications que cette branche envoie, soit à droite, soit à gauche, nous n'en citerons que deux qui, l'une et l'autre, appartiennent au Portugal. La première se détache de la Sierra de Monchique, et vient, à l'est, se terminer sur l'Océan, à l'embouchure de la Guadiana, après avoir formé, sous le nom de *Sierra Calderona*, et avec la Sierra de Monchique, la limite septentrionale des Algarves, qu'elles séparent de l'Alentéjo. La seconde de ces ramifications appartient à cette dernière province. Elle se sépare de la Sierra de Monchique à l'ouest de la précédente, et longeant, du sud au nord, la gauche du Rio Caldao, sous les noms de *Sierra Marinel* et de *Montes Azules*, elle sépare le bassin particulier de cette rivière de quelques autres affluens peu considérables de l'Atlantique. L'ensemble des montagnes qui forment ce troisième rameau est désigné par la dénomination de *monts Lusitaniques*, parce qu'à l'exception des monts de Tolède il appartient entièrement à l'ancienne Lusitanie, l'une des divisions de l'Espagne sous les Romains.

4° Enfin, plus remarquable et plus célèbre que les précédens, un quatrième rameau se sépare de la grande ligne de faîte, vers les sources de la Guadiana, par 39° lat. N. et 5° long. O., et courant à l'ouest sud-ouest, sous le nom de *Sierra Morena* ou *Montagne Noire* (*Mariani Montes*), entre le bassin de la Guadiana et celui du Guadalquivir, d'abord entre la Manche et la province de Jaën, ensuite dans les parties septentrionale de celle de Cordoue, méridionale de l'Estramadure et occidentale de celle de Séville, vient se terminer vis-à-vis la Sierra Calderona, sur la gauche et à l'embouchure de la Guadiana. La partie orientale de ce rameau, non plus que la portion de la grande ligne de faîte à laquelle il se rattache, ne présente pas de chaîne proprement dite; mais bien des parameras ou plateaux élevés, dans lesquels la Guadarmeña, la Guadiana et autres, s'écoulent en sens opposés. Dans l'espace qu'elle parcourt, qui est de près de cent quarante lieues, la *Sierra Morena* porte différens noms particuliers, entre lesquels nous citerons celui de *Sierra Constantina*, au nord de Séville, vers les confins de l'Estramadure; celui de *Sierra de Araceña*, à l'extrémité nord-ouest de la province de Séville et à la source de Rio Tinto; enfin, celui de *Sierra de Aroche*, entre la montagne précédente et la mer. Parmi les ramifications que la Sierra Morena envoie sur le bassin de la Guadiana, nous citerons seulement la *Sierra de Xérès*, qui forme, au nord, le bassin particulier de l'Ardilla, dans la partie méridionale de l'Estramadure; et la *Sierra Albarayra*, qui limite, au sud,

le bassin de la même rivière, qu'elle sépare de celui de la Chanza, affluent, comme l'Ardilla, de la Guadiana.

Fleuves et Rivières. On vient de voir que l'Espagne est partagée entre deux bassins de mers seulement, celui de la Méditerranée, et celui de l'Atlantique. Nous allons énumérer séparément les rivières qui appartiennent à chacun d'eux.

Bassin de la mer Méditerranée : Partant du C. Creux, près de la frontière de France, et dirigeant vers le midi notre course le long du littoral, nous noterons, comme les plus remarquables, les embouchures du *Ter* et de *Llebregat* (*Rubricatus fl.*) qui, l'un et l'autre, sortent des Pyrénées et arrosent la partie orientale de la Catalogne; de l'*Ebre* (*Iberus fl.*), qui prend naissance dans les Pyrénées Cantabriques, au point même de leur jonction avec les monts Ibériques, et qui, coulant au sud-est, d'abord dans une petite portion du royaume de Léon, ensuite dans la province de Burgos qu'il sépare un instant de l'Alava, puis sur la limite de la province de Soria et de Navarre, traverse peu après une petite portion dans le midi de cette dernière province, et va enfin, à travers l'Aragon et la Catalogne, se jeter dans la Méditerranée par deux embouchures qui forment un delta. Les villes principales qu'arrose ce fleuve sont : Reynosa, près de sa source, dans le royaume de Léon; Miranda et Logroño, dans la province de Burgos; Tudele, dans la Navarre; Saragosse, capitale de l'Aragon; Tortose, près de ses embouchures, dans la Catalogne.

Ses principaux affluens sont, *par sa rive gauche*, la *Zadorra*, qui arrose la province d'Alava; l'*Aragon* qui, grossie des eaux de l'*Agra*, arrose presque toute la Navarre; le *Gallego*, qui appartient à la province d'Aragon; la *Sègre* (*Sicoris fl.*), dont les sources appartiennent au département français des Pyrénées-Orientales, et qui se rend dans l'Ebre à travers la Catalogne, après avoir reçu, par sa rive droite, entre autres affluens considérables, la *Noguera* qui appartient tout entière à la Catalogne; la *Ribargozana*, qui sert de limite entre cette province et celle d'Aragon; enfin, la *Cinca* (*Cinca fl.*), grossie elle-même des eaux de l'*Ara*, de l'*Esera* et de l'*Alcanadre*, qui toutes appartiennent à la partie orientale de l'Aragon.

Passant au midi de l'Ebre, nous aurons à citer entre les principaux affluens de sa rive droite : l'*Oca* et le *Tiron*, qui appartiennent à la province de Burgos; l'*Alhakna*, commune à Soria et à la Navarre; la *Xiloca*, qui arrose la province de l'Aragon, où elle reçoit le *Xalon*, qui vient de celle de Soria; la *Guerva*, l'*Almenacid* et le *Rio Martin*, particulier à l'Aragon; la *Guadalupe*, limite entre cette province et la Catalogne; enfin, la *Nonaspe*, qui arrose la portion de cette dernière province qui s'étend au midi de l'Ebre.

Continuant notre course au midi des bouches de ce fleuve, nous rencontrerons la *Cenia*, limite des provinces de Catalogne et de Valence; la *Minjarès* grossie de la *Linarès*, et le *Rio de Murviedro*,

qui traversent la largeur peu considérable de la province de Valence; le *Guadalaviar* (*Turia fl.*), qui arrose la partie méridionale de la province d'Aragon avant d'entrer dans celle de Valence, dont il baigne la capitale, et qui, à son embouchure, se divise en une infinité de canaux; le *Xucar* (*Sucro fl.*), qui arrose toute la province de Cuenca, dans la Nouvelle-Castille, et va se jeter à la mer à travers celle de Valence, après s'être grossi des eaux du *Rio Gabriel* et du *Rio Magro*, qu'il reçoit par sa rive gauche; le *Vinalapo*, qui baigne la partie méridionale de la province de Valence; la *Segura* (*Tader fl.*), qui coule presque exclusivement sur le royaume de Murcie, bien que son embouchure appartienne à l'extrémité méridionale de Valence. Entre autres affluens, la Segura reçoit, par sa gauche, le *Rio Mundo* et le *Rio d'Yecla;* par sa droite, le *Quipar* et le *Rio Velez*. L'*Almanzora*, l'*Almeria*, l'*Ardra*, l'*Orgiva*, le *Rio de Velez Malaga* et le *Guadaljore*, arrosent la partie maritime de Grenade; le *Guadiaro* lui est commun avec Séville.

Bassin de l'Océan Atlantique : Traversant ici le détroit de Gibraltar, et remontant vers le nord en suivant le littoral de la péninsule, nous signalerons la *Guadaleti*, qui arrose, du nord-nord-est au sud-sud-ouest, une portion de la province de Séville; le *Guadalquivir* (*Bætis fl.*), dont le cours, renfermé dans l'Andalousie, y arrose les provinces de Jaën, où il baigne Andujar; de Cordoue, dont il baigne la capitale, ainsi que celle de la province de Séville, à travers laquelle il va se perdre dans l'Océan par un large estuaire. Les affluens principaux de la rive gauche sont : la *Guadiana Meñor*, qui sert en partie de limite entre Jaën et Grenade, et reçoit elle-même, entre autres, le *Rio de Baza* et le *Rio de Guadix ;* le *Rio de Jaën* et l'*Arroyo* ou *torrent de Porcuña*, qui appartiennent à la province de Jaën; le *Guadajos*, qui arrose la partie méridionale de celle de Cordoue; le *Génil* (*Singilis fl.*) qui, après avoir arrosé la partie du royaume de Grenade qui s'étend au nord de la Sierra Nevada, coule sur les confins de Cordoue et de Séville; enfin, le *Corbones* et le *Guadayra*, particuliers à cette province. Entre les affluens de la rive droite du même fleuve, nous mentionnerons le *Guadarmeña*, commun à la Manche et au royaume de Jaën, et qui, lui-même, reçoit le *Guadalimar*, limite entre la Manche et Murcie, la Guadalen, particulière à Jaën; la *Fresneda*, commune aussi à la Manche et à Jaën; le *Rio de Jeguas*, limite entre Jaën et Cordoue; le *Guadialo*, particulier à cette dernière province; la *Gicalbarca*, limite entre Cordoue et Séville; la *Biar*, commune à l'Estramadure et à Séville; enfin, la *Huelba*, particulière à celle-ci.

Le *Rio Tinto* et l'*Odiel*, qui arrosent la partie occidentale du royaume de Séville, se jettent dans un petit golfe sur lequel est situé le célèbre port de Palos, d'où Colomb s'embarqua pour découvrir un monde nouveau.

A ce golfe succède la bouche du *Guadiana* (*Anas fl.*) qui, sorti d'une suite de lagunes, auxquelles on donne le nom de *Ruidera*, sur le penchant occidental d'un large plateau à l'extrémité

orientale de la Manche, entre bientôt dans la province de Tolède, dont il sort après avoir décrit un demi-cercle d'une médiocre étendue. Il arrose ensuite la partie septentrionale de la Manche, en séparant au nord-ouest cette province de la province de Tolède, puis celle-ci de l'Estramadure, traverse la partie méridionale de cette dernière qu'il sépare du Portugal où il pénètre enfin, et qu'il sépare un peu plus loin de l'Andalousie peu avant son embouchure. Entre les affluens de sa rive gauche, nous nommerons l'*Azuer*, la *Jabalon* et la *Vega*, qui appartiennent à la Manche; la *Guadalama*, qui coule sur l'extrémité sud-est de l'Estramadure; la *Zuga*, commune à cette dernière province et à celle de Cordoue, et qui se grossit des eaux de l'*Alcudia* qui, elle-même, a reçu celles de la *Sarzuela* et de la *Guadalmez*; la *Guareña*, la *Matachel* et la *Guadajira*, particulières à l'Estramadure; l'*Ardilla*, qui lui est commune avec la province portugaise de l'Alentéjo, et qui reçoit la *Marguila*, limite entre l'Espagne et le Portugal; enfin, la *Chanza*, qui sert aussi de limite entre les deux royaumes de la péninsule.

Les affluens principaux que reçoit la rive droite du Guadiana, dans les provinces espagnoles que traverse ce fleuve sont: la *Zancara*, commune aux provinces de Cuenca et de Tolède; la *Gijuela*, commune aux mêmes provinces, et qui, dans la dernière, reçoit le *Rianzarès* et la *Valdespina*; la *Bullague*, limite entre la Manche et Tolède; la *Guarranguia*, particulière à cette dernière; le *Gargalige* et le *Burdalo*, qui appartiennent à l'Estramadure; enfin, le *Botoa*, qui coule à l'extrémité occidentale de cette province, que la *Gebara*, un affluent du Botoa, sépare du portugal.

Le *Tage* (*Tagus fl.*), prend naissance dans la Sierra Molina, aux confins de la Nouvelle Castille et de l'Aragon; il arrose d'abord l'extrémité septentrionale de la province de Cuenca qu'il sépare, un peu plus loin, de celle de Soria; traverse ensuite le district d'Almonacid, qui relève de la province de Madrid, la province de Tolède et l'Estramadure; après avoir, pendant quelque temps, servi de limite entre cette dernière province et le Portugal, il pénètre dans ce royaume qu'il traverse dans une direction sud-ouest, et va enfin, par un estuaire considérable, porter à l'Océan le tribut de ses eaux, ainsi que de celles des affluens nombreux qui grossissent son cours. Entre ces affluens nous citerons, par sa rive gauche, l'*Oceseca* et la *Guadieta* qui coulent sur la province de Cuenca; la *Guadainegud*, commune à cette province et au district d'Almonacid; le *Cedron*, la *Sedana*, le *Sanguero*, particuliers à la province de Tolède; la *Viaja*, limite entre cette dernière et l'Estramadure; le *Rio del Monte*, le *Salor* qui, l'un et l'autre, appartiennent à celle-ci; enfin, l'*Alburiel*, qui la sépare du Portugal. Par sa rive droite, le Tage reçoit, en Espagne, le *Heñarès* qui arrose, du nord au sud, les provinces de Guadalaxara, de Tolède, de Madrid, et qui reçoit, entre autres, la *Jaarama*, le *Manzanarès* qui passe à Madrid, et la *Tajuna*; la *Guadarrama*, commune à Ségovie, à Madrid et à Tolède;

l'*Alberche*, commune à Avila et à Tolède; le *Tietar* qui, dans son cours du nord-est au sud-ouest, passe sur les provinces d'Avila, de Tolède et d'Estramadure; l'*Alagon*, qui prend naissance dans la province de Salamanque, et arrose ensuite l'Estramadure, où il reçoit la *Ternavacas* et l'*Arrayó*; enfin l'*Erja* ou *Herias*, limite entre l'Estramadure espagnole et le Portugal.

Le *Duero* (*Durius fl.*), sort de la Sierra de Oca dans la Vieille Castille, sur la limite des provinces de Burgos et de Soria; décrit, sur cette dernière, un demi cercle au moyen duquel, après avoir coulé au sud-est et au sud, il se reploie à l'ouest pour ne plus changer de direction jusqu'à la mer; il coule, dans la province de Burgos, sur la limite de celle de Ségovie, arrose ensuite les provinces de Valladolid, de Toro, de Zamora, et, après avoir servi de limite, dans l'espace d'une vingtaine de lieues, entre l'Espagne et le Portugal, pénètre dans ce dernier royaume, où il sépare, jusqu'à son embouchure, la province de Beira de celles de Tras-los-Montes et d'Entre-Duero et Miñho. Il a pour affluens principaux, par sa rive gauche, la *Rianza* et la *Penafiel*, qui arrosent la province de Ségovie; le *Piron*, commun à celle-ci et à celle de Valladolid; l'*Eresma*, commune aux mêmes provinces, et qui, entre autres affluens, reçoit la *Belleya*, qui sépare Ségovie d'Avila; le *Rio Termès* qui, sorti de la Sierra de Gredos, et après avoir arrosé toute la province de Salamanque, dont il baigne la capitale, la sépare, dans le bas de son cours, de celle de Zamora; la *Yeltes*, particulière à Salamanque; enfin, l'*Agueda* qui, avec le *Turon*, un de ses affluens, sert de limite entre l'Espagne et le Portugal. Les principaux affluens de la rive droite du Duero, sont la *Pisuerga* (*Piseraca fl.*), qui naît dans la Sierra Branosera, sur les confins de la province de Palancia, et du district de la Montaña à la province de Burgos; coule du nord au sud, partie dans la province de Palancia, partie sur les confins de cette province et de celle de Burgos, et va dans celle de Valladolid se joindre au Duero, après avoir reçu par sa gauche l'*Arlanzon*, grossi des eaux de l'*Arlanza*, et l'*Esgueva*; par sa droite, la *Valdivia* ou *Abanadès*, et le *Carrion*; la *Sequillo*, commune aux provinces de Léon, de Palancia, de Valladolid, de Toro et de Zamora, et qui reçoit la *Valderaduey*; enfin, l'*Esla*, commune aux provinces de Léon et de Zamora, et qui a pour affluens principaux la *Bernesga*, qui passe à Léon, où elle reçoit le *Torio* et l'*Orbige*, grossi des eaux du *Tuerto*, du *Rio Frio* et du *Terra*.

Le *Miñho* (*Minius fl.*), formé de deux cours d'eau, le *Miñotello* et le *Bean*, sortis l'un et l'autre de la Sierra de Mondonedo, dans le nord de la Galice, traverse cette province en se dirigeant au sud-sud-ouest, et, dans le bas de son cours, la sépare de la province portugaise d'Entre-Duero et Miñho. Le Miñho reçoit par sa gauche le *Sil*, qui sort de la Peña de Peranda, dans les Pyrénées Asturiques, et qui, après avoir traversé le district de Ponteferrada de la province de Léon, vient, en passant sur une portion de la Galice, se joindre au Miñho; le *Ladro* et l'*Avia* sont les affluens principaux de la rive droite de ce fleuve.

De la bouche du Miñho au cap Finisterre, nous n'aurons à citer que l'*Ulla* (*Ula fl.*), la *Tambre* et le *Jallas*, qui coulent, de l'est à l'ouest, sur la partie occidentale de la Galice.

A partir de ce point du littoral espagnol, la chaîne escarpée qui, sous le titre de Pyrénées Asturiques, se joint, vers les sources de la Bidassoa, aux Pyrénées proprement dites, longeant de près la côte du golfe de Biscaye, ne donne naissance qu'à des cours d'eau de peu d'étendue : nous nommerons seulement l'*Eo*, qui sépare la Galice des Asturies; la *Navia* (*Nabus fl.*), commune aux mêmes provinces; le *Nalon* (*Navillon fl.*), dont les affluens nombreux couvrent une partie des Asturies; le *Rio Caballo*, qui arrose la partie orientale de la même province; le *Rio Caude*, la *Besaya* et le *Rio Major*, qui arrosent le territoire de la Montaña, limite, en suivant la côte, de celui des Asturies; le *Durango*, qui arrose toute la longueur de la Biscaye dont il baigne la capitale, Bilbao; enfin, la *Deba* et l'*Orrio* qui courent sur le Guipuscoa et précèdent l'embouchure de la Bidassoa.

Quant à l'étendue comparative du cours des fleuves principaux que nous avons énumérés dans cet article, celle du cours de l'*Ebre* est de cent trente lieues; du *Xucar*, de quatre-vingts lieues; de la *Segura*, de soixante lieues; du *Guadalquivir*, de quatre-vingt-dix lieues; de la *Guadiana*, de cent cinquante lieues; du *Tage*, de cent soixante-dix lieues; du *Duero*, de cent quarante-cinq lieues; du *Miñho*, de cinquante lieues. Ainsi, l'ordre des principaux cours d'eau de la péninsule, doit être, d'après leur étendue comparée, celui-ci : le Tage, la Guadiana, le Duero, l'Ebre, le Guadalquivir, le Xucar, la Segura et le Miñho.

Iles : Dans l'énumération des provinces, nous avons vu qu'à celles qui étaient formées de l'ancienne couronne d'Aragon se rattachait celle de Majorque, formée de cinq îles; celles de *Majorque*, de *Minorque*, d'*Iviça*, de *Frementera* et de *Cabrera*. Ces cinq îles, situées dans la Méditerranée, s'étendent sur une ligne presque droite du sud-ouest au nord-est, entre 38° 40′ et 40° 5′ lat. N., et 1° 2′ long. O., — 2° 5′ long. E. La plus grande, *Majorque* (*Major Ins.*), occupe le centre : elle est éloignée de cinquante lieues vers l'est de Valence, et de trente-huit sud-sud-est de Barcelone : *Palma*, sa capitale, est aussi celle de la province; la petite île de *Cabrera* (*Capraria ins.*), est près de sa pointe méridionale; celle de *Minorque* (*Minor ins.*), est au nord-est, à la distance de huit lieues du cap de Pêra, l'une de ses extrémités; *Iviça* (*Ebusus ins.*), dont est voisine, au sud, *Fromentera* (*Ophiusa ins.*), est éloignée de vingt-huit lieues au sud-ouest de la pointe occidentale de Majorque, et de dix-huit lieues à l'est du cap S. Martino du royaume de Valence.

Les anciens donnèrent à ces îles le nom de *Gymnesiæ*, d'un mot grec qui signifie nud, à cause d'une coutume que leurs habitans devaient sans doute à la chaleur de leur climat; et celui plus connu de *Baleares*, d'un autre mot grec qui signifie *lancer*, pour exprimer l'habileté des habitans à se servir de la fronde.

Les petites îles *Columbretes* (*Colombrariæ ins.*), se rapprochent, à l'ouest des précédentes, de la côte de Valence dont elles ne sont éloignées que de douze ou même de dix lieues, par 39° 55′ lat. N., et 1° 40′ long. O.

PORTUGAL.

LIMITES ET ÉTENDUES : Le Portugal, enclavé entre l'Océan et l'Espagne, a pour limites, *au nord,* la Galice, dont le Miñho le sépare en partie; *à l'est*, le royaume de Léon, dont le séparent le Duero, l'Agueda et le Turon; l'Estramadure, dont le séparent l'Herias, le Tage, l'Alburiel, la Gebara, la Caya, la Guadiana, l'Ardilla et la Marguila; enfin l'Andalousie, dont il est séparé par la Chanza et la Guadiana; *au sud* et *à l'ouest*, l'Océan Atlantique. Sa plus grande longueur est de cent trente lieues, et sa largeur moyenne de quarante. On porte sa superficie à cinq mille trois cent quatre-vingt-six lieues carrées, et sa population à 3,700,000 âmes : c'est 687 par lieues carrées.

DIVISION : Le royaume de Portugal est divisé en six provinces qui sont, en procédant du nord au midi, *Tras-los-Montes* et *Entre-Duero et Miñho,* au nord du Duero; *Beira,* entre le Duero et le Tage; *Estramadure,* sur les deux rives du Tage et sur l'Océan; *Alentéjo,* entre le Tage, la Guadiana et l'Atlantique; *les Algarves,* entre les Monts de Monchique et de Calderona et l'Océan.

1. *Tras-los-Montes;* chef-l., *Braganze* (*Brigantinum*), au pied du Mont Rebordao et près la droite du Sabor. Villes princ.: *Chaves* (*Aquæ flaviæ Turodorum*), sur la droite du Tamega; *Miranda de Duero* (*Complutica*), sur la droite du fleuve dont elle emprunte son surnom; *Torre de Moncorvo* (*Forum Narbasorum*), près le confluent du Sabor et du Duero.

2. *Entre-Duero et Miñho;* chef-l., *Braga* (*Bracara Augusta*). Villes princ.: *Viana* (*Nebriga Nomentenorum*), à l'embouchure de la Lima; *Barcelos*, sur le Cavado; *Oporto* (*Cale*), à l'embouchure et sur la droite du Duero.

3. *Beira;* chef-l., *Coimbre* (*Conimbriga*), sur le Mondego. Villes princ.: *Lamego* (*Lama*), sur la gauche du Duero, *Almeida* sur la Coa; *Guarda* (*Lancia Transcudana*), près de la source de Mondego; *Viseu* (*Verunum*), entre le Mondego et l'Imoncario, *Aveiro,* à l'embouchure du Vouga.

4. *Estramadure;* chef-l., LISBONNE ou *Lisboa* (*Olysipo*), capitale du royaume, à l'embouchure et sur la droite du Tage. Villes princ.: *Abrantès,* sur la rive droite du Tage; *Santarem* (*Scalabis*), près la droite du même fleuve; *Thomar* (*Tacabis*), sur une rivière du même nom; *Leyria,* sur la Lys; *Alenquer,* au nord de Lisbonne; *Cintra,* à l'ouest-nord-ouest de la même ville; *Setuval* (*Cetobrica*), sur un golfe particulier, au sud de l'embouchure du Tage.

5. *Alentéjo;* chef-l., *Evora* (*Ebora* et *Liberalitas Julia*), sur la Sierra de Estremos, au pied de laquelle coule, du côté du levant, la Degabe. Villes princ.: *Elvas,* près la droite de la Gua-

diana, à l'opposé de Badajos; *Estremoz*, sur une hauteur, à l'ouest d'Elvas; *Avis*, sur une rivière du même nom; *Portalègre* (*Portus Alacer*), sur le penchant septentrional du Crato; *Ourique*, près la droite du Rio Salado.

6. *Algarves*; chef-l., *Faro* (*Ossonoba*), sur la côte. Villes princ.: *Tavira* (*Balsa*), et *Lages* (*Leucobriga*), toutes deux sur la côte, la première à l'est, la seconde à l'ouest de Faro.

Accidens naturels, communs ou faisant limites.

Caps. Les deux caps les plus remarquables que présente la côte de Portugal sont le cap *Saint-Vincent*, le *Sacrum Promontorium* des Romains, qui marque l'extrémité sud-ouest de la péninsule Ibérique ainsi que du Portugal, et le cap *de la Roca* (*Magnum pr.*), le point de la péninsule le plus avancé à l'ouest : le premier est dans les Algarves, le second dans l'Estramadure. Outre ces deux caps, on peut encore cependant remarquer ceux de *Mondego*, dans le Beira; de *Carvoeiro*, dans l'Estramadure; de *Spichel* (*Barbarium pr.*), dans la même province, au midi de l'embouchure du Tage; de *Sinès*, dans l'Alentéjo; enfin, de *Sainte-Marie* (*Cuneum pr.*), sur la côte méridionale des Algarves.

Lignes du partage des eaux; montagnes: Nous renvoyons, pour cet objet, à l'article d'Espagne où nous avons dû faire envisager sous un même coup d'œil la constitution orologique de la péninsule entière.

Fleuves et rivières: Quatre des principaux fleuves de l'Espagne, le Miñho, le Duero, le Tage et la Guadiana, sont, en même temps, communs au Portugal : nous ne les décrirons pas de nouveau ici, seulement nous allons énumérer quelques uns de leurs affluens particuliers à la contrée qui nous occupe maintenant; nous y ajouterons les noms de quelques rivières de moindre importance qui se rendent directement à l'Océan. Nous procéderons, selon notre usage, du nord au sud.

La portion du Miñho qui, par sa rive gauche, appartient à la province d'Entre-Duero et Miñho, n'y reçoit aucun affluent notable.

La *Lima* (*Limius fl.*), le *Cavado* et l'*Ave* se succèdent ensuite jusqu'à l'embouchure du Duero. La première est commune à la Galice et à l'Entre-Duero et Miñho; la seconde, commune à cette dernière province et à celle de Tras-los-Montes; la troisième enfin, particulière à l'Entre-Duero et Miñho.

Le *Duero*, qui borne au sud les deux provinces de Tras-los-Montes et d'Entre-Duero et Miñho, qu'il sépare de celle de Beira, reçoit par sa rive droite la *Sabor* et la *Tuella*, dans le Tras-los-Montes; la *Tamega*, commune à celle-ci et à l'Entre-Duero et Miñho; il reçoit, par sa rive gauche, la *Coa* (*Cuda fl.*) grossie des eaux du *Piñhel* et du *Lamegal*; la *Tavora* et la *Pavia*. Ces cinq dernières appartiennent au Beira.

Cette même province est encore arrosée par le *Vouga* (*Vagus fl.*) et le *Mindego* (*Munda fl.*), qui, l'un et l'autre, coulent à l'ouest.

La *Lys*, la *Baca* et la *Sizandro* sont de minces cours d'eau qui précèdent, dans l'Estramadure, l'embouchure du Tage.

Le *Tage*, à son entrée en Portugal, sépare le Beira de l'Alentéjo et traverse ensuite l'Estramadure. Les affluens de sa rive droite sont le *Pensul* et la *Leca* dans le Beira; la *Zezere*, commune à cette dernière province et à l'Estramadure. Le *Zatas* qui, avec l'un de ses affluens, le *Serre*, sert de limite entre l'Alentéjo et l'Estramadure portugaise sont, avec l'*Almanzor*, les seuls affluens de la rive gauche du Tage que nous puissions citer.

De l'embouchure du Tage au cap Saint-Vincent, nous rencontrons le *Caldac* ou *Salado* (*Calipes fl.*), commun à l'Estramadure et à l'Alentéjo, et la *Mira*, particulière à cette dernière province.

Les Algarves ne présentent aucun cours d'eau remarquable.

Enfin, entre les affluens de la rive droite de la Guadiana qui appartiennent au Portugal, nous mentionnerons le *Caveiro*, qui, avec un de ses affluens, la *Lampas*, sert de limite entre les Algarves et l'Alentéjo; le *Rio Corbes*, l'*Odiarca*, le *Degebe* et le *Rio Caya*, qui arrosent la partie orientale de la dernière de ces deux provinces. Le Rio Caya, a son embouchure dans la Guadiana, entre Badajos et Elvas; il sépare l'Alentéjo de l'Estramadure espagnole.

Iles. Nous n'aurons à citer, sur le littoral portugais, que deux groupes d'îles peu importans: les *Berlengas* (*Londobres ins.*), vis-à-vis le cap Carvoeiro, par 39° 26′ lat. N., et 11° 51′ long. O., et les îles *Sta.-Maria*, près le cap du même nom, sur la côte des Algarves, par 36° 56′ lat. N., et 10° 10′ long. O.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Quoique distincts dans l'ordre politique, les royaumes d'Espagne et de Portugal présentent les mêmes caractères et la même conformation physique; et nous avons cru devoir rassembler dans un même article les vues générales relatives à chacun de ces deux états, comme nous réunirons de même dans un seul discours ce qui regarde l'historique de leur géographie.

Le climat de la péninsule est généralement sec et chaud. Toutefois la construction même de la charpente de cette péninsule, en variant très sensiblement le sol, le climat et les productions de ses

diverses parties, a déterminé distinctement quatre régions physiques qui en partagent l'étendue. La première région, ou *région septentrionale,* formée du versant septentrional des Pyrénées Asturiques, comprend les parties de la Biscaye, de la Vieille-Castille et du royaume de Léon qui s'étendent entre ces monts et le golfe de Biscaye. Là le climat est doux, mais humide; le sol, prodigieusement coupé de ravins profonds que sillonnent un grand nombre de torrens, dont les eaux limpides se précipitent avec rapidité vers la mer, où elles vont se perdre, est totalement étranger aux productions du reste de la péninsule. Moins chaude que les contrées de la France dont la latitude est correspondante, cette région ne renferme que les productions des régions septentrionales de ce royaume, et entre autres le pommier, dont les habitans extraient leur boisson habituelle. Le penchant de ses montagnes est couvert d'un assez grand nombre de forêts, d'où l'on tire des bois de construction.

La deuxième région, ou *région occidentale*, formée des bassins du Miñho, du Duero, du Tage et de la Guadiana, et dans laquelle sont situées, outre le Portugal, les provinces espagnoles de la Galice, du royaume de Léon et de la Vieille-Castille, du moins en grande partie; de la Castille-Nouvelle et de l'Estramadure: cette seconde région offre un climat beaucoup plus chaud que celui de la région précédente, mais, au reste, fort inégal, soit du centre, où le terrain est considérablement élevé au dessus de la mer, aux parties maritimes, c'est-à-dire de l'est à l'ouest, soit entre les différentes parties même de cet espace envisagé du nord au midi, diversité qui, dans ce sens, est produite par la nature d'un sol entrecoupé de chaînes élevées et de vallées profondes, avec des expositions contraires qui, à chaque pas, en varient la température.

Outre toutes les céréales connues, communes aussi aux deux régions suivantes; outre les légumes de toute espèce, la seconde région produit d'excellens fruits, entre lesquels se distinguent l'olive, la datte, l'orange, le citron et le limon. Les vins qu'on y recueille sont plus analogues à ceux que produisent les parties méridionales de la France qu'à ceux du reste de l'Espagne.

La troisième région, ou *région orientale*, formée du bassin de la Méditerranée, comprend par conséquent, outre quelques parties peu étendues de la Biscaye et des deux Castilles, les trois provinces qui composent la couronne d'Aragon, la Murcie et une partie du royaume de Grenade. Jouissant, à la même élévation de latitude que la région précédente, d'une température plus chaude, celle-ci présente la même nature de végétation, mais plus développée. L'olivier y atteint une taille plus élevée; on y rencontre des bois entiers de lauriers; le murier y est on ne peut mieux acclimaté; le figuier et le grenadier se plaisent mieux là qu'ailleurs. Les vins que produit cette région sont plus liquoreux que ceux de la région occidentale.

Enfin, la quatrième région, ou *région méridionale*, formée seulement du bassin du Guadalquivir, comprend presque toute l'Andalousie. Ici les plaines sont brûlées par un soleil ardent; mais les

vallées offrent, même en été, une température modérée. Célèbre dès l'antiquité par sa fertilité prodigieuse, cette région présente l'abrégé de presque toutes les productions utiles de la zône torride. Le dattier et même le bananier y croissent, et, au milieu de bois entiers d'arbres à fleurs et d'arbrisseaux qui répandent dans l'air les exhalaisons les plus suaves, l'oranger et le citronnier y prodiguent leurs plus beaux fruits.

La nature a tout fait pour l'Espagne. Douée du plus beau ciel et d'un sol on ne peut plus propre à la culture, ses institutions seules ont pu la réduire au point de dénuement et de misère où elle est aujourd'hui.

Outre des mines d'argent et même d'or, les montagnes de la péninsule renferment du fer, du plomb, de l'étain, de l'antimoine, du cobalt, du mercure, du cinabre, du soufre, de la calamine, de la plombagine, de l'éméri, du jais, du charbon de terre, de l'asphalte, du vitriol, du sel gemme, etc. On y trouve aussi des cristaux de roche, de l'ocre, du plâtre, du gypse, du tripoli, de l'ambre, du granit, de très beaux marbres, du jaspe et de l'albâtre. Enfin diverses pierres précieuses s'y rencontrent, telles que les améthystes, les topazes, les hyacinthes, les agates, les émeraudes, les saphirs, les cornalines et les grenats.

Non seulement l'Espagne et le Portugal ont tous les animaux de la plupart des contrées européennes, mais quelques espèces y sont douées de qualités particulières ; les chevaux, surtout ceux à qui la province d'où on les tire a fait donner le nom d'andalous, sont renommés pour leur feu et leur vigueur. L'Espagne partage avec l'Italie le privilége de nourrir les plus beaux mulets de l'Europe. Parmi les bestiaux, on distingue particulièrement cette espèce de bêtes à laine appelées *mérinos*, dont les toisons sont si recherchées. Les mers qui baignent la péninsule fournissent abondamment, ainsi que ses rivières, de nombreuses espèces de poissons.

En Espagne, où le malheureux esprit de monachisme a détruit tous les ressorts d'activité qui peuvent entretenir la prospérité d'une nation, l'industrie manufacturière est presque nulle. Le commerce n'y consiste guère qu'en exportations de ses produits territoriaux, principalement de ses vins et de ses fruits secs, ainsi que de la laine de ses mérinos. Elle exporte aussi de l'eau-de-vie, de l'huile, de la soude, de la soie et du tabac. Du bled, des étoffes ou des tissus de coton, de fil et de soie, des dorures, de la bijouterie, de la quincaillerie, de la mercerie, des aciers, des modes, de la parfumerie, sont les objets principaux qu'elle reçoit en échange, soit de la France, soit de l'Allemagne, soit de l'Angleterre. En perdant ses colonies d'Amérique, l'Espagne a perdu des ressources en numéraire; mais ces ressources, depuis trois siècles, l'ont aveuglée sur son dénuement intérieur, ou plutôt l'ont produit en partie.

Ainsi qu'en Espagne, l'industrie n'a fait aucun progrès en Portugal. Son commerce extérieur ne

consiste généralement qu'en produits bruts de son sol, particulièrement en vins connus sous le nom d'Oporto, en fruits et surtout en oranges; en laines qui ne le cèdent pas à celles d'Espagne pour la finesse, bien qu'elles soient plus courtes; enfin, en huiles, eau-de-vie et miel. L'Angleterre a su se rendre maîtresse exclusive du commerce du Portugal.

On doit convenir, toutefois, que les révolutions dont l'Amérique du sud vient d'être le théâtre auront pour résultat nécessaire l'accroissement de la prospérité intérieure de ces anciennes métropoles, en forçant les deux états à retrouver, dans le perfectionnement de leurs manufactures et de leur agriculture, une compensation à ce qu'elles ont perdu, et en donnant une direction nouvelle à leur activité.

Le gouvernement de l'Espagne est absolu. Les excès dont ce misérable pays est aujourd'hui le théâtre et la victime témoignent assez des vices de son administration. Le roi de Portugal ne connaît pas plus que celui d'Espagne de pouvoir qui puisse contrebalancer son autorité. Les femmes y peuvent succéder à la couronne; en Espagne, le sceptre est héréditaire de mâle en mâle.

Les revenus publics de l'Espagne ne se montent guère qu'à 125 ou 130 millions de francs. On estimait à 45 millions celui qu'elle retirait, dans les derniers temps, de ses colonies d'Amérique. Sa dette s'élève à près de 1400 millions de francs; l'intérêt annuel de cette dette, à 5 pour 100, est de 70 millions, ou plus de la moitié de son revenu. Ce honteux dénuement chez une puissance qui a tiré des mines du Nouveau Monde, dans l'espace de trois siècles, au moins 27 milliards en numéraire, et à qui l'Europe doit les neuf-dixièmes de ses espèces monnayées, est une preuve sans réplique que l'or ne suffit pas pour assurer la prospérité des états.

Les revenus du Portugal sont estimés aujourd'hui à 45 millions, et sa dette à 398 millions, dont l'intérêt annuel, au taux ordinaire, est de près de 20 millions.

L'armée d'Espagne, si toutefois l'assemblage de quelques corps mal payés, et à qui la discipline militaire n'est guère familière, de volontaires plus soumis à l'influence des moines qu'à l'autorité du gouvernement, mérite d'être décoré de ce titre, n'excède pas 60,000 hommes. En Portugal, elle est de 30,000 hommes et de 50,000 en temps de guerre. Les forces navales du premier de ces deux Etats sont aujourd'hui, comme ses forces de terre, à peu près nulles; en 1789, elles se composaient de cent quatre-vingt-trois gros bâtimens, portant neuf mille canons, et dont cinquante-huit étaient de haut bord. Celles du Portugal, jadis aussi florissantes, sont aujourd'hui à peu près réduites à rien. On y compte à peine six vaisseaux de ligne et onze frégates; et en Espagne, vingt de ces dernières, avec quinze vaisseaux de ligne, encore mal équipés et plus mal armés.

La religion catholique, apostolique et romaine, est la seule tolérée dans toute l'étendue de la péninsule.

L'Espagne est, sous le rapport de l'instruction publique, au dessous de tous les autres Etats de l'Europe centrale et occidentale. En Portugal, l'instruction primaire est beaucoup plus répandue aujourd'hui, et l'enseignement mutuel y est, dit-on, encouragé.

La langue qu'on parle en Espagne, formée principalement du latin et modifiée par celles de ses nombreux conquérans, principalement des Maures, est noble et sonore; celle du Portugal, née des mêmes élémens, diffère assez cependant de la première pour que les habitans ne puissent s'entendre et pour que les livres d'une des deux nations doivent être traduits dans le dialecte de l'autre pour en être compris.

Colonies. Des colonies immenses fondées par les Espagnols dans les quatre parties du monde, surtout en Amérique, il leur reste aujourd'hui :

En Asie : les îles Philippines, les îles Marianes et les îles Carolines, dans le grand Océan.

En Afrique : Ceuta, Peñon de Velez, Melilla et Masalquivir, sur la Méditerranée; les îles de Fernando-Po et d'Annobon, dans le golfe de Guinée; les îles Canaries, dans l'Atlantique.

En Amérique : l'île de Cuba, avec celles de Pinos et des Caymans; celles de Porto-Rico, de Mona, de Vique, de Culebra, de Marguerite, de Tortugas, de Blanquilla et de Los Roques, dans les Grandes et les Petites Antilles; les îles Malouines ou Falkland, dans le sud-ouest de l'Atlantique.

Le Portugal, qui naguère encore partageait avec l'Espagne la souveraineté de l'Amérique méridionale, possède seulement aujourd'hui :

En Asie : Goa dans le Concan, et l'île Diu sur la côte du Guzerate (Inde); Macao, dans le golfe de Canton, en Chine.

En Afrique : Quelques faibles établissemens sur les côtes de Guinée, du Zanguebar et du Monomotapa; Cacheo et dépendances, engagées aux Anglais depuis 1810; les îles du Prince et de Saint-Thomas, dans le golfe de Guinée; celles de Madère, du Cap-Vert et des Açores, dans l'Atlantique.

En Amérique : l'île Fernando-Noroñha, dans l'Atlantique.

Nous traiterons en détail de chacune de ces possessions étrangères en décrivant les différentes parties du monde où elles se trouvent.

HISTORIQUE DE LA GÉOGRAPHIE DES DIFFÉRENS AGES.

L'ORIGINE des habitans de la péninsule Ibérique a été l'objet de controverses nombreuses et savantes ; il est inutile à notre objet d'entrer dans de tels détails. Sachons seulement que, dès une antiquité très reculée, deux peuples d'origine différente, les *Celtes* et les *Ibères*, vinrent occuper la péninsule ; que les premiers, établis dans le nord et dans l'ouest, et les seconds dans l'est et le midi, produisirent, par leur mélange, la race mixte des *Celtibères*. Nous trouvons, dans les plus anciens temps, le nom d'*Ibérie* appliqué par les Grecs à l'Espagne moderne qui prit plus tard celui d'*Hespérie* qu'elle dut à sa situation à l'égard de la Grèce et de l'Italie, sans toutefois que le nouveau nom ait effacé le premier qui lui a survécu. Le nom d'*Espagne* ou *Hispania* n'est pas moins ancien, puisqu'on le croit d'origine carthaginoise ou phénicienne.

(1000 avant J.-C.) Les Phéniciens sont les premiers peuples qui ont formé des établissemens dans la péninsule après celui des indigènes. *Gades* ou *Cadix* et *Medina Sidonia,* dont le nom rappelle celui de Sidon de Phénicie, leur doivent leur fondation.

Les Grecs vinrent ensuite fonder quelques colonies sur la côte de l'Ibérie que baigne la Méditerranée.

(500) A peu près à cette époque, les Carthaginois pénètrent en Espagne et s'y établissent après en avoir expulsé les Phéniciens. Toutefois, leurs établissemens, bornés d'abord aux parties les plus riches de la péninsule, à la *Bétique* ou bassin du Bœtis, la moderne Andalousie, ne s'étendirent jusqu'aux Pyrénées d'un côté, et vers l'Océan de l'autre, que par suite des conquêtes d'Hamilcar et d'Asdrubal, dans le commencement du troisième siècle avant notre ère.

(200) L'Espagne conquise par les Romains sur les Carthaginois. A cette époque, elle était divisée en deux parties fort inégales : l'*Espagne citérieure* entre l'Elbe et les Pyrénées, et l'*Espagne ultérieure* entre l'Océan, la Méditerranée et l'Elbe.

(An 1er de notre ère) Après le triomphe d'Octave sur ses rivaux, l'Espagne fut partagée en trois provinces ; chacune d'elles renfermait un assez grand nombre de peuplades dont l'origine se rapportait soit aux Celtes, soit aux Ibères.

1° La *Tarraconnaise* qui, à elle seule, occupait plus de la moitié de la péninsule (provinces portu-

gaises d'Entre-Duero et Miñho et de Tras-los-Montes; la Galice, les Castilles, le royaume de Léon, celui d'Aragon, la Navarre, la Biscaye et Murcie); les peuplades principales étaient : les *Ilercaones*, les *Cosetani*, les *Laletani*, les *Ausetani*, les *Indigetæ*, les *Lacetani*, les *Ceretani* (Catalogne); les *Ilergetes*, les *Vescitani*, les *Jaccetani* (partie d'Aragon, au nord de l'Ebre); les *Edetani*, entre l'Ebre et Xucar (partie méridionale de l'Aragon; partie septentrionale de Valence); les *Contestani*, entre le Xucar et la Segura (partie méridionale de Valence); les *Vascones* (Navarre); les *Vardules* (Guipuscoa); les *Cerites* (Biscaye); les *Autrigones* (Alava); les *Cantabres* (la Montaña); les *Astures* et les *Vaccæi* (royaume de Léon); les *Calaici*, divisés en *Lucenses*, au nord, et *Bracari* au midi (Galice et partie du Portugal, au nord du Duero); les *Arevaci* et les *Pelandones* (Vieille Castille); les *Carpetani* et les *Oretani* (Nouvelle Castille); les *Bastitani* (Murcie).

2° La *Lusitanie* (le Portugal, à l'exception des deux provinces du nord; l'Estramadure espagnole et la province de Salamanque). Les peuples principaux étaient : les *Lusitani*, entre le Tage et le Duero; les *Vettones*, sur le Tage (partie d'Estramadure espagnole); les *Celtici*, entre le Tage et la Guadiana ou Anas, s'étendant même sur la gauche de ce fleuve; les *Cynetes*, au midi (Algarves).

3° La *Bétique* (à peu près l'Andalousie actuelle), dont les peuples principaux étaient : les *Turdetani* et les *Batures* (Séville); les *Turduli* (Cordoue); les *Bastuli*, surnommés *Pœni* (majeure partie de Grenade).

(123) Division nouvelle de la péninsule, sous Adrien, en cinq provinces, par la subdivision de la Tarraconnaise en trois.

1° *Tarraconensis* (provinces de Catalogne, d'Aragon, de Navarre, de la Biscaye; Vieille Castille, partie orientale du royaume de Léon; partie septentrionale de la province de Valence).

2° *Gallæcia* (partie occidentale du royaume de Léon; provinces portugaises d'Entre-Duero et Miñho; Galice).

3° *Carthaginensis* (partie méridionale de la province de Valence; Murcie; Nouvelle Castille).

4° et 5° *Lusitania* et *Bætica* ont conservé les limites que nous leur avons assignées ci-dessus.

(409) A cette époque, l'Espagne formait un des grands vicariats de la préfecture des Gaules, nouvelle division établie après le partage de l'Empire Romain en oriental et en occidental. Les *Alains*, les *Suèves*, les *Vandales* et les *Goths*, se précipitent du nord et de l'est de l'Europe sur les débris du colosse romain; les Suèves s'établirent dans la partie occidentale de la péninsule Ibérique; les Vandales, dans la partie méridionale; les Goths, au centre et à l'est.

(426) Les Vandales s'emparent des îles Baléares.

(500) A cette époque, les *Visigoths* ont soumis à leur domination toute la péninsule, à l'exception de quelques petites parties à l'ouest et au nord. — Les *Vandales*, repoussés en Afrique, ne pos-

sèdent plus que les Baléares ; mais ils ont laissé à l'ancienne Bétique le nom de *Vandalitia*, d'où est venu celui d'Andalousie. — Les *Suèves* s'étendent du Tage au golfe de Biscaye, sur l'Océan (partie du Portugal, au nord du Tage; Galice; provinces d'Asturies et de Léon). — Au nord, les *Cantabres*, les *Vardules*, les *Vascons*, les *Berons* et les *Arevaques* (partie de la Vieille Castille; provinces Basques; Navarre), sont restés indépendans.

(600) Les *Visigoths* ont totalement expulsé ou soumis les Suèves, (504) et dominent sur toute la péninsule. Cependant, l'Empire Grec, qui a soumis, par suite des victoires de Bélisaire et de Narsès, les Vandales d'Afrique, possède, outre les *îles Baléares*, toute la lisière de l'Espagne, depuis le C. St.-Vincent, dans les Algarves, jusqu'au C. Palos en Murcie; mais dans les terres, la domination de l'empereur ne s'étend pas au delà de quelques lieues. — Dans le nord, les Vascons ont conservé leur indépendance (Navarre et petite partie d'Aragon). Leur petit Etat s'étend même au delà des Pyrénées, dans le Béarn et sur l'Adour.

(700) Les *Visigoths* sont les seuls maîtres de la péninsule, ayant enlevé aux empereurs grecs leurs possessions sur le littoral méridional, ainsi que les Baléares, et soumis les Vascons d'Espagne. Ils ont même passé le détroit, et soumis quelques cantons de l'Afrique qui en sont voisins.

(800) La domination des Maures ou Arabes a remplacé en Espagne celle des Goths (712). En 755, les Maures d'Espagne se sont rendus indépendans du khalife, et Abderame Ier a fondé le *royaume de Cordoue*, qui a pour bornes, au nord, le Duero et l'Ebre; de tous les autres côtés, la mer. — Après la bataille de Xérès, en 712, les Goths se retirèrent dans les Asturies, où ils se maintinrent indépendans et élurent pour roi Pelayo ou Pélage, souche d'une dynastie nouvelle. Ce royaume prit, en 760, le titre de *royaume d'Oviedo*; et, au commencement du neuvième siècle, il s'étend du Duero à la mer, comprenant les deux provinces portugaises d'Entre-Duero et Miñho et de Tras-los-Montes; la Galice, toute la partie du royaume de Léon et de la Vieille Castille qui s'étend au nord du Duero, la Biscaye et la Navarre. — Sous le titre de *Marche Hispanique*, Charlemagne possède, au nord de l'Ebre, la majeure partie de l'Aragon et de la Catalogne. Il s'est emparé aussi des Baléares.

(900) Les *Maures* se sont emparés de la partie d'Aragon comprise précédemment dans la *Marche*. Cette province qui, sous le nom de *comté de Barcelone*, comprend la Catalogne actuelle, sauf la partie qui s'étend au sud de l'Ebre, relève toujours du royaume de France. Les *îles Baléares* sont passées sous la domination des rois de Cordoue. — Le *royaume d'Oviédo* a les mêmes limites qu'au commencement du siècle précédent, sauf la *Navarre* qui en a été détachée en 831, et a formé un royaume à part, dont le premier chef fut Aznar. Dans le royaume d'Oviédo, on distingue le *comté de Castille* qui en est feudataire.

(1000) Peu de changemens sont survenus dans le cours du dixième siècle. Le *royaume de Navarre*

s'est accru aux dépens de celui d'Oviédo qui, en 915, a pris le titre de *royaume de Léon*, des provinces Basques ou Vizcaye et de ce qui forme aujourd'hui le district de Logroño dans la province de Burgos; il s'est accru aussi d'une portion de l'Aragon moderne aux dépens des Maures. Le nom d'*Arragonia* paraît à cette époque, et désigne cette vallée des Pyrénées où coule l'Aragon et où est Jacca. Elle fait partie du royaume de Navarre. — Le *comté de Barcelone*, restreint par les Maures à des limites plus étroites que précédemment, est indépendant.

(1100) La dynastie des Almoravides à Cordoue, en faisant place à celle des Almohades venus d'Afrique vers la fin du onzième siècle, fit disparaître le titre de royaume de Cordoue, et fit de ce royaume une portion de celui de Maroc. Au reste, on voit les Maures s'affaiblir par des dissensions intérieures qui donnent naissance à différentes principautés particulières, sous les titres de royaumes *de Saragosse, de Murcie, de Valence, de Jaën, de Grenade, de Cordoue, de Séville, de Tolède, de Denia, de Lisbonne, de Tortose, d'Alméria* et *les îles Baléares*. — Les rois de Léon, au contraire, s'agrandissent de plus en plus. A la fin du onzième siècle, ils ont conquis sur les khalifes le *royaume de Tolède* (Nouvelle Castille, à l'exception de la Manche et du Cuenca; provinces de Soria, de Ségovie et d'Avila, à la Vieille Castille; province de Salamanque, au royaume de Léon), le territoire qui s'étend du Tage au Duero, et qui forme aujourd'hui la province portugaise de Beira avec une portion de celle de l'Estramadure. — Le fameux Cid s'est formé une principauté indépendante (1080), qui comprend une petite portion des provinces actuelles de Valence et d'Aragon. — Le *comté de Barcelone* s'est accru aux dépens de la France (*V.* l'Histoire de la géographie de la France, année 1100). — Le *royaume de Navarre* comprend, à cette époque, ce qui forme aujourd'hui les trois provinces Basques, la Navarre, la partie de l'Aragon, au nord de l'Ebre, à l'exception de Saragosse qui est la capitale d'un royaume maure, et la partie de Catalogne comprise entre la Sègre et la Ribagorzana. — Enfin, le *royaume de Léon* est divisé en cinq parties, tantôt séparées, tantôt réunies sous le même sceptre : 1° le *royaume de Castille* (province de Palencia, du royaume de Léon; province de Burgos et partie de celle de Soria à la droite du Duero, de la Vieille Castille); 2° le *royaume de Léon* (partie des provinces de Valladolid, de Toro et de Zamora, qui s'étend au nord du Duero; province de Léon, à l'exception du district de Ponteferrada; Asturies); 3° *royaume de Galice* (Galice et district de Ponteferrada, de la province de Léon); 4° *royaume de Tolède* (provinces de Tolède, de Madrid et de Guadalaxara, de la Nouvelle Castille; partie méridionale de la province de Soria; provinces de Ségovie et d'Avila, de la Vieille Castille; province de Salamanque, du royaume de Léon); 5° *comté de Portugal* (toute la partie du Portugal qui s'étend au nord du Tage, à l'exception d'une partie de l'Estramadure).

(1200) Les Maures perdent tous les jours quelques unes de leurs possessions. Au commencement

du treizième siècle, l'empire des Almohades a pour bornes, au nord, le Tage et les monts de Tolède jusqu'à la source de la Giguela; et, à partir de ce point, une ligne qui, tirée obliquement jusqu'à l'embouchure de l'Ebre, renferme la province actuelle de Valence, décorée alors du titre de royaume. Les Almoravides, expulsés de la péninsule, ont conservé le *royaume de Majorque* formé des îles Baléares. — Le *royaume d'Aragon*, séparé de celui de Navarre, comprend les provinces actuelles d'Aragon et de Catalogne, avec l'ancien Roussillon français. — Le *royaume de Navarre* est resserré dans ses limites actuelles. — Le *royaume de Léon et de Castille* est formé de la réunion des deux royaumes, quelquefois séparés, de *Castille* (les deux Castilles et la Biscaye) et de *Léon* (le royaume de Léon, la partie d'Estramadure espagnole au nord du Tage, et la Galice). — Le *royaume de Portugal*, concession des rois de Léon et qui a pris ce titre en 1112, comprend toute la partie du royaume actuel qui s'étend au nord du Tage.

(1300) Le treizième siècle a vu l'accroissement rapide des Etats chrétiens de la péninsule, et la diminution progressive de la domination maure. Les royaumes de Léon et de Castille, séparés au commencement de ce siècle, ont été réunis en 1230 en la personne de Ferdinand III, roi de Castille; sous le nom de royaume de Léon et de Castille, cet Etat comprend au commencement du quatorzième siècle, et par suite de la conquête des *royaumes de Cordoue* en 1230, *de Jaën* en 1242, *de Séville* en 1248 et *de Murcie* en 1250, ce qui forme aujourd'hui la Galice, le royaume de Léon, les provinces Basques, les deux Castilles, le royaume de Murcie, l'Estramadure et les provinces de Jaën, Cordoue et Séville. — Le roi d'*Aragon* a, de son côté, enlevé aux Maures les royaumes *de Valence* et *de Majorque* (1229); de sorte que la couronne d'Aragon se compose des quatre provinces qu'elle comprend encore nominativement aujourd'hui. — Le petit *royaume de Navarre* (province de Navarre actuelle) est indépendant. — Le *royaume de Portugal* s'est aussi accru, sur les terres du royaume de Maroc, de ce qui s'étend au sud du Tage jusqu'à la côte des Algarves; de sorte que cet Etat est renfermé exactement dans les mêmes limites qu'aujourd'hui : il n'en a pas changé depuis. — Morcelée par tant de pertes, la domination des Mérinides ou Zénètes de Maroc ne s'étend plus, en Espagne, que sur le seul royaume de Grenade.

(1500) Par la réunion de la couronne d'Aragon à celle de Castille en 1479, et la conquête du royaume de Grenade en 1492, Ferdinand V et Isabelle, son épouse, réunissent en leurs mains le sceptre de la péninsule entière en exceptant, comme aujourd'hui, le royaume de Portugal. Les acquisitions précédentes de la couronne d'Aragon (1326 et 1409) ajoutèrent même à celle d'Espagne la Sardaigne et la Sicile. En 1493, Ferdinand a de plus acquis le *Roussillon* aux dépens de la France; précisément à cette époque, les découvertes de l'immortel Colomb préparaient à la monarchie espagnole des acquisitions bien autrement importantes. — Le *royaume de Navarre* conserve toute-

fois une existence à part. — Le *Portugal* a fait quelques conquêtes en Afrique, sur le détroit de Gibraltar ; ce territoire et la province des Algarves forment *les Algarves en deçà et au delà de la mer.* C'est en 1486 que Vasco de Gama doublait la pointe méridionale de l'Afrique, et frayait vers les Indes une route qui devait établir la haute prospérité commerciale du Portugal sur les ruines de celle de Venise.

(1600) Charles-Quint, successeur de Ferdinand III, dit le Catholique, réunit, aux trônes d'Espagne et de Naples que lui léguait son prédécesseur, le sceptre impérial. La *Navarre* en 1512, et, dans le Nouveau Monde, le Mexique en 1521, le Pérou en 1528, le Chili en 1541 et le Nouveau Mexique en 1553, ajoutent successivement à ses vastes états des états nouveaux. Philippe II, son fils, perd, en 1579, la Hollande; mais, en 1580, il réunit le Portugal à son sceptre ; de sorte que la péninsule n'en connut plus qu'un seul durant soixante ans. En 1560, il déclara *Madrid* capitale du royaume. La division de l'Espagne, établie définitivement alors, subsiste encore de nos jours.

(1700) Le Portugal a repris un rang parmi les puissances (1640), et le Roussillon est retourné à la France (1659).

(1713) La Sardaigne passe à la maison de Savoie, dont les princes portent depuis lors le titre de *rois de Sardaigne.* — Naples et la Sicile sont également séparées de la couronne d'Espagne sous deux princes; réunies sur la tête de Charles III en 1734, elles forment le royaume actuel de Naples ou des Deux-Siciles. — Cette même année 1713, les Anglais occupent Gibraltar qu'ils conservent encore.

Depuis cette époque, le commencement du dix-neuvième siècle a vu les guerres destructives qui ont placé sur le trône d'Espagne un membre de la famille de l'homme qui gouvernait alors la France, renversé bientôt à son tour par une réaction non moins sanglante; 1814 a vu replacer sur le trône d'Espagne ses anciens possesseurs. Nous ne parlerons pas de la nouvelle division territoriale décrétée par les Cortès après la restauration, et qui n'a duré qu'un instant. Cette division éphémère n'a pas d'intérêt géographique.

TURQUIE D'EUROPE

PAR A. M. PERROT

1826.

MER ADRIATIQUE

MER IONIENNE

MÉDITERRANÉE

MER NOIRE

SERVIE

Mer de Marmara

Constantinople

Candie



(Carte N° 35.)

TURQUIE D'EUROPE.

Capitale : Constantinople.

Limites : au *nord*, Pruth (frontière de Russie), Sereth, Sutschava, Chomous, monts de Transylvanie, Danube, Save, Unnacs (frontière d'Autriche); à l'*ouest*, Korana, Unnacs, monts Prologh (frontière d'Autriche), mer Adriatique, canal d'Otrante, mer Ionienne; au *sud*, Méditerranée, mer Egée ou Archipel, Dardanelles, mer de Marmara, canal de Constantinople; à l'*est*, Mer Noire, Danube, Pruth (frontière de Russie).

DIVISION GÉOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE EN DIX PROVINCES ET TRENTE-UN SANDJACKS.

I. Moldavie; II. Valachie; III. Bulgarie (*trois sandjacks :* 1. Silistri, 2. Routschouk, 3. Widdin); IV. Servie (*deux sandj. :* 4. Semendria, 5. Kruchevatz); V. Bosnie (*quatre sandj. :* 6. Bosnie propre ou Trawnik, 7. Croatie ou Bania-Luka, 8. Hertzegovine, 9. Novibazar); VI. Monte-Negro; VII. Albanie (*cinq sandj. :* 10. Scutari, 11. Okhrida, 12. El Bassan, 13. Avlone, 14. Delvino, 15. Janina); VIII. Grèce (*quatre sandj. :* 16. Carlélie, 17. Lépante, 18. Tricala, 19. Négrepont); IX. Morée; X. Roumélie (*douze sandj. :* 20. Monastir, 21. Uskup, 22. Ghuistendil, 23. Salonique, 24. Serès, 25. Gallipoli, 26. Sophia, 27. Tchirmen, 28. Kirkkilissiah, 29. Andrinople, 30. Visa, 31. Constantinople).

Accidens naturels communs ou faisant limites.

Golfes : de Bourgas, de la Cavale, de Salonique, de Volo, d'Egine, de Lépante, d'Arta.

Détroits : de Trikeri, de Talanti, de Négrepont.

Caps. *Sur la Mer Noire :* Kalakria, Eminèh, Midiah. — *Sur l'Archipel :* Monte-Santo, Drepano, Pailleuri, Saint-Georges, Colonne, Skylli, Maléo. — *Sur la Méditerranée :* Matapan, Gallo. — *Sur la mer Ionienne :* Tornèse, Papa, Scrophès. — *Sur l'Adriatique :* Linguetta, Spitza.

Ligne du partage des eaux et ses embranchemens.

Montagnes : Chaîne du Balkan ou Eminèh-Dagh (Codja-Balkan), Kutchuk-Balkan, Despoto-Dagh, Monte-Santo, Tchar-Dagh, Vitzi ou Bora, Grammos ou Pinde, Olymbos ou Olympe.

Lacs : Rassein, de Scutari, d'Okhrida.

Fleuves et Rivières. *Bassin de la Mer Noire :* Danube (*affl.*, rive gauche : Pruth, Sereth, Ardjich, Alouta; — rive droite : Save (*affl. :* Unnacs, Verbitza, Bosna, Drin); Morava (*affl. :* Ibar); Timok, Ingoustout, Isker, Osma); Camtchi, Tous-Cassri. — *Bassin de l'Archipel :* Maritza, Vardar, Hellada. — *Bassin de la mer Ionienne :* Rouphia, Aspro-Potamos, riv. d'Arta. — *Bassin de l'Adriatique :* Voïoutza, Scombi, Drin, Bojana, Narenta.

Iles principales. *Dans la Mer Noire :* Ilan-Adasi. — *Dans l'Archipel :* Imbro, Samotraki, Tasso, Lemno, Iles du Diable, Skyro, Négrepont, Cyclades, Candie. — *Dans la mer Ionienne :* les Sept-Iles.

TURQUIE D'EUROPE.

Limites et Etendue. Les possessions du Turc en Europe s'étendent du 34° 55' (extrémité la plus méridionale de l'Ile de Candie) au 48° 17' (extrémité septentrionale de la Moldavie) de lat. N., et en long. du 13° 26' au 27° 23' à l'E. du méridien de Paris. Leur plus grande longueur dans cette étendue est de quatre cents lieues environ ; prise seulement de la pointe la plus méridionale de la Morée pour ne mesurer que le Continent, elle est de trois cent cinquante lieues. Leur largeur est fort inégale : prise de l'extrémité occidentale de la Croatie turque aux bouches du Danube, elle est de deux cent cinquante lieues; elle est de cent quatre-vingts lieues de Durazzo, sur l'Adriatique, à Constantinople (non compris les sinuosités des routes); de cinquante lieues seulement, même de quarante et de trente de la mer Ionienne à l'Archipel. Autant qu'on en peut juger d'après le relevé des meilleures cartes, car les Turcs ne savent ce que c'est qu'un recensement ou un cadastre, et d'après les relations comparées des voyageurs les plus exacts, la superficie de la Turquie européenne, y compris les îles, est d'environ vingt-cinq mille lieues carrées, sur lesquelles est répartie une population de dix à douze millions d'âmes. C'est de quatre à cinq cents par lieue carrée, à peu près comme en Espagne.

La Turquie d'Europe a pour bornes, *au nord*, une petite portion de la Russie, dont la sépare le Pruth, et diverses provinces de l'Empire d'Autriche dont elle est séparée principalement par les monts de Transylvanie, le Danube et la Save ; *à l'ouest*, une portion de la Croatie Militaire et le royaume de Dalmatie, partie de l'Empire d'Autriche, auxquelles succèdent le golfe Adriatique, le canal d'Otrante et la mer Ionienne, qui lui sont communs avec l'Italie et la Sicile; *au sud*, la Méditerranée proprement dite, l'Archipel ou mer Egée, le détroit des Dardanelles ou Hellespont, la mer de Marmara et le canal de Constantinople ou Bosphore de Thrace, qui la séparent de l'Asie Mineure ou Anatolie; enfin, *à l'est*, la Mer Noire, à laquelle succède le Pruth qui lui est commun avec la Bessarabie, l'une de ses anciennes provinces, aujourd'hui à la Russie.

Divisions politiques et géographiques. Les géographes d'Europe divisent ordinairement la partie continentale de la Turquie Européenne en neuf grandes provinces, qui sont : la Moldavie, la Valachie, la Bulgarie, la Servie, la Bosnie, l'Albanie, la Roumélie, la Livadie et la Morée. Cette

division n'est nullement celle qui est en usage chez les Turcs, ou du moins elle y est tombée en désuétude. L'administration de leurs provinces est confiée à des gouverneurs ou *sandjacks*, dont plusieurs forment un *pachalik*, de même que plusieurs pachaliks sont sous la surveillance d'un *beglerbeg*. Toutefois, tous les détails de cette organisation provinciale étant loin de nous être bien connus, nous suivrons, dans notre description, l'ordre familier des anciennes provinces que nous avons citées, avec les changemens que nous ont mis à même d'y faire des données récentes et plus certaines, et en indiquant le nombre de *sandjacks* qui correspondent à chacune de ces provinces, dont on peut comparer le titre nominatif, relativement à l'administration, à ces grandes divisions d'Espagne, lesquelles, avec le titre de *royaumes*, sont formées d'un certain nombre de provinces.

Sur le bassin de la Mer Noire :

I. *Waivedie de* MOLDAVIE, entre la Transylvanie et la Bukowine, provinces autrichiennes, à l'ouest; le Bessarabie russe, au nord et à l'est; et la Valachie, au sud; capitale, *Jassy* (*Jassiorum Municipium*), sur la Baglui. Villes principales : *Deregcié*, sur un petit lac formé par la Schiga; *Botuchany*, sur la Siena; *Girlau*, sur la Baglui; *Baja*, sur la Moldava; *Nemza*, sur une rivière du même nom; *Bisztritza*, sur la Bisztritz; *Piatra* (*Petrodava*), sur la même rivière; *Roman* (*Prætoria Augusta*), sur la Moldava, près de son confluent dans le Sereth; *Wasloui*, au confluent de la Wasloui et de la Barladset; *Husch*, près la rive droite du Pruth; *Fallsi*, sur la droite de ce fleuve; *Birlat* (*Palleda*), sur la rivière du même nom; *Tekoutch*, sur la même rivière; *Galatz*, sur la gauche du Danube, entre le Sereth et le Pruth.

La Moldavie est gouvernée par un waivode ou prince particulier, dont la nomination appartient au grand-seigneur, auquel il paie un tribut.

Cette province est divisée en seize districts.

II. *Waivedie de* VALACHIE, entre la Moldavie et la Transylvanie au nord, la Hongrie et la Servie à l'ouest, la Bulgarie à l'est et au sud. Le Danube l'enveloppe au midi. Capitale : *Boukharest*, sur la Dombovitza; divisée en trois parties.

1. *Valachie inférieure*, à l'est; chef-lieu, *Boukharest*. Villes principales : *Rimnik*, sur une rivière du même nom; *Bouzée*, près la droite de la rivière du même nom; *Ploiesti*, sur un ruisseau, affluent de la Telesin; *Ourzitseni*, sur la Seratha. La Valachie inférieure est subdivisée en six districts.

2. *Valachie supérieure*, au centre; chef-l., *Slatina*, sur la rive gauche de l'Aluta. Villes princ. : *Tergovist*, sur la Jalomnitza; *Kimpolung*, sur la Vallemare; *Pitesti*, près la droite de l'Ardjich; *Routchi*, sur la Vode; *Kepetzani*, sur l'Ardjich. La Valachie supérieure est, comme la précédente, subdivisée en six districts.

3. *Petite Valachie*, à l'ouest; chef-l., *Craieva*, près la rive gauche du Chyl. Villes princ. : *Rimnik*

(*Castra Trajana*), sur la droite de l'Aluta; *Karakal*, dans une vaste plaine; *Tchernets* (*Zernes*), sur la gauche du Danube, au confluent de la Topotnitza; *Tirgochyl*, sur la Chyl. La Petite Valachie est subdivisée en cinq districts.

III. Bulgarie, entre la Bessarabie (Russie), et la Valachie au nord, la Servie à l'ouest, la Romélie au sud, et la Mer Noire à l'est. Le mont Balkan est sa limite naturelle au sud, et le Danube, au nord. Cette ancienne province est aujourd'hui répartie entre trois sandjacks.

1. *Silistri*, à l'est; chef-l., *Silistri* ou *Dristra* (*Dorosterus*), sur la droite du Danube. Villes princip.: *Toultcha*, sur l'un des bras du Danube, après sa séparation en plusieurs branches; *Jassachtchi*, sur la rive droite du Danube, frontière de Bessarabie; *Matchin*, sur la droite du Danube, partagé, en cet endroit, en un grand nombre de bras; *Brahilow* (*Bereum*), sur la rive gauche du Danube, non loin de la ville précédente; *Tchardak*, sur la Taitza-Lova, affluent du lac Russeïn; *Baba-Dagh*, à l'extrémité occidentale de ce lac; *Hirchova* (*Axiopolis*), sur la droite du Danube; *Rasséva*, sur la droite du même fleuve; *Cara-Aghadj*, sur le Cara-Sou, affluent du Danube; *Hadji-Ogleu-Bazardjik*, sur le Taban, affluent du même fleuve; *Choumla*, place forte entre le Pravadi et le Camtchi, affluens de la Mer Noire; *Kara-Kerman* (*Istropolis*), *Kustendjèh* (*Constantiana*), *Mangali* (*Calatis*), *Varna* (*Odessus*) et *Missivi* (*Mesembria*), toutes sur la côte de la Mer Noire, entre les branches du Danube et le golfe de Bourgas (1).

2. *Roustchouk*, au centre; chef-l., *Roustchouk*, sur la rive droite du Danube. Villes princ. : *Ghiurgero* ou *Jerkoki*, sur la gauche du même fleuve, vis-à-vis Roustchouk; *Toutourkai*, *Sistova* et *Nikopol* (*Nicopolis*), sur la droite du même fleuve; *Razgrad*, ou *Hezargrad*, sur l'Ak-Lom; *Eski-Djuma*, sur l'Ourana; *Tirnava* (*Ternobum*), sur la Jantra; *Kabrova*, sur la même rivière; *Heutalitch*, sur l'Osma; *Loftcha*, sur la même rivière; *Plevna*, près de la droite du Vid; *Selimne* ou *Islamdji*, sur l'Islamdji, au midi du Balkan.

3. *Widdin*, à l'ouest; chef-l., *Widdin* (*Bononia*), sur la rive droite du Danube. Villes princ. : *Rahova* ou *Orehava* (*Augusta*), sur la droite du Danube; *Vouzouderina*, sur l'Ogoust; *Potmia*, sur la même rivière; *Drinovatz*, sur la Lom.

IV. Servie, entre la Hongrie, dont la sépare le Danube au nord, la Bosnie à l'ouest, la Romélie au sud, et la Bulgarie à l'est. La Servie forme aujourd'hui deux sandjacks.

4. *Semendria*, au nord; chef-l., *Semendria* (*Aureus Mons*), sur la droite du Danube, au confluent de la Jassava. Villes princ. : *Timok*, au pied du mont Haiduchki, près de la source de l'un des bras de

(1) Le sandjack de Silistri possède encore un district de peu d'étendue, dont *Oumour-Fakhi* est le chef-lieu, et qui est enclavé entre les sandjacks de Tchirmen et de Kirk-Kilissiah.

la Timoka; *Maidanbek*, sur la Bek; *Passarowitz*, entre la Morava et la Mava, au sud du Danube et à l'est-sud-est de Semendria; *Tsatsak*, sur la Morava de Servie; *Ouzitza*, sur la rivière du même nom, affluent de la Morava; *Jagedin*, sur la Belitza, près la gauche de la Morava; *Kragojewatz*, sur la Lepenitza, affluent de la Morava; *Vallieve*, sur la Kolubara; *Czabatz* (*Bassianæ*), sur la rive droite de la Save.

5. *Kruchevatz*, au sud; chef-l., *Kruchevatz* ou *Aladgia-Hissar*, près du confluent des deux branches de la Morava. Villes princ. : *Bounia* ou *Panga*, au pied du mont Herlanie; *Beulovan*, sur la droite de la Morava de Bulgarie; *Parahin-Palanka*, près la droite de la Morava; *Keusnik*, entre les monts Chelliana et Kopauneg; *Orkup* ou *Prekop*, près la droite de la Toptitza; *Kourchoumli* ou *Kursumlia*, près de la même rivière.

V. *Pachalik de* Bosnie, entre l'Esclavonie, dont le sépare la Save au nord, la Croatie et la Dalmatie à l'ouest, l'Albanie au sud, et la Servie à l'est. Bosna-Seraï en est la capitale, quoique Trawnik soit la résidence du pacha. Il est divisé en quatre saudjacks.

6. *Trawnik* ou *Besnie* propre, au nord-est; chef-l., *Trawnik*, sur la Laschwa. Villes princ.: *Zvornik*, sur la gauche du Drin et la frontière de la Servie; *Keprivne*, près de la Jadar, affluent du Drin; *Belina*, entre le Drin et la Save, à quatre lieues de leur confluent; *Srebernik*, sur une petite rivière du même nom; *Gradatchatz*, au nord-nord-ouest de la précédente et à quelques lieues de la Save; *Doboï*, sur la gauche de la Bosna, en face l'embouchure de la Spressa; *Gratsanitza*, sur cette dernière rivière; *Touzla* (*Salinæ*), entre la ville précédente et Zwornik; *Gratsanitza supérieure*, au sud-sud-est de Touzla; *Techeta* ou *Tessan*, entre l'Ussora et la Bosna, près de leur confluent; *Maglaï*, sur la droite de la Bosna; *Beusscvatz*, au sud-est et près de Trawnik; *Bosna-Seraï* (*Matrice*), capit. de la Bosnie, sur la Migliaska; *Prusatz*, près la gauche de la Virbitza.

7. *Bania-Luka* ou *Croatie turque*, au nord-ouest; chef-l., *Bania-Luka*, sur la gauche de la Verbitza. Villes princ. : *Jaïtze* (*Leusaba*), au confluent de la Verbitza et de la Pleiva; *Ghul-hissar*, sur cette dernière; *Kempris*, au sud de la ville précédente; *Gradiska*, sur la rive droite de la Save; *Doubitza*, sur la droite de la Sanna et la frontière d'Autriche; *Novi*, au confluent de la Sanna, de l'Unnacz, et sur la frontière autrichienne; *Bihach* et *Ounnacz inférieure*, sur l'Unnacz; *Stari-Maïdan*, sur la Maïdanskipodoc, près la droite de la Sanna; *Klieuch*, sur cette dernière rivière; *Petrovatz* et *Bila*, dans l'intérieur, à l'ouest de Kliouch.

8. *Hertzek* ou *Hertzegovine*, au sud-ouest; chef-l., *Mostar*, sur la Narenta. Villes princ. : *Glamotch*, *Livno* et *Deurno*, dans l'intérieur, au nord-ouest de Mostar; *Gabela*, sur la Narenta, et la frontière de Dalmatie; *Glicubeuchki*, sur la Trebisat, près de la Dalmatie; *Pocsitèje*, sur la gauche de la Narenta, au sud de Mostar; *Stolaz*, sur la Brigava; *Glicubigne*, sur la Boukostak; *Nevesigne*, sur une rivière du

même nom, affluent de la Narenta; *Gasko*, sur la Moravie; *Niksiki*, près de la frontière du Montenegro; *Trebigne* (*Terbuna*), sur la Tribinschitza.

9. *Novi-Bazar* ou *Rascie*, au sud-est; chef-l., *Novi-Bazar* ou *Jeni-Bazar*, sur la Rachka. Villes princ.: *Vichegrad*, sur la rive droite du Drin; *Fotcha*, au confluent de l'Oschockina et du Drin; *Tachlidgé*, près de la droite de l'Oschockina; *Prebot* et *Priepol*, sur la Lim, affluent du Drin; *Sienitza*, sur la Jablanitz.

Sur le bassin de la mer Adriatique :

VI. Montenegro, entre l'Herzegovine et la Dalmatie à l'ouest, l'Albanie au sud et à l'est, la Bosnie au nord. Capit., *Cettigné*, au confluent d'une petite rivière dans la Ricocernovich, affluent du lac Scutari. Cette petite province est peuplée d'environ 40,000 chrétiens du rit grec, gouvernés par un wladika ou évêque, qui reconnaît seulement la suzeraineté du grand-seigneur. Cettigné, résidence de l'évêque, est la seule ville de la vallée des Montenegrins; la province est divisée en cinq districts.

Sur les bassins de la mer Adriatique et de la mer Ionienne :

VII. Albanie, entre la Bosnie au nord, le Montenegro au nord-ouest, les mers Adriatique et Ionienne à l'ouest, la Grèce ou Livadie au sud et au sud-est, et la Romélie à l'est. Elle forme aujourd'hui six sandjacks.

10. *Scutari*, au nord; chef-l., *Scutari* (*Scodra*), à l'extrémité méridionale d'un lac du même nom. Villes princ. : *Dulcigno* (*Olcinium*) et *Duratzo* (*Dyrrachium*), sur la mer Adriatique; *Antivari* (*Ascrivium*), près de la côte, au nord de Dulcigno; *Tchiabak*, à l'extrémité septentrionale du lac Scutari; *Podgoritza*, sur la Moracca; *Alessio* ou *Lech* (*Lissus*), sur le Drin, près de son embouchure; *Prisrend* ou *Perserin* (*Theranda*), sur la Bistritza, près la gauche du Drin Blanc; *Jacova*, sur une petite rivière du même nom, affluent du Drin Blanc; *Ipeich* ou *Pechia*, sur la Bistritz, près la droite du Drin Blanc; *Tirgouchna* ou *Elets*, au pied du Djamous-Dagh, près la frontière de Bosnie; *Beuhcur*, sur la même frontière; *Janova*, sur la Metrovitza; *Vousitrin*, sur la Stanitza; *Cassovo*, sur la frontière de Servie; *Pristina*, près de la Stanitza; *Ghilan* ou *Morava*, près la source de la Morava; *Novo-Berda*, sur la Vivarina; *Ores*, près la rive droite de la Matia; *Croïa* ou *Ak-Hissar*, entre l'Hisma et la Vardasa; *Ichim*, près la gauche de la Matia, vers son embouchure; *Yranna*, sur la droite de l'Hisma; *Cavaya*, sur une rivière du même nom, près de son embouchure dans la mer Adriatique.

Ce sandjack est divisé en neuf districts; l'un d'entre eux et le plus oriental, celui de Pristina, est situé tout entier sur le bassin de la Mer Noire.

11. *Okhrida*, à l'est; chef-l., *Okhrida*, à l'extrémité septentrionale d'un lac du même nom. Villes princ. : *Dibre-Sipre* (*Deborus*), sur la droite du Drin Noir; *Isbat*, près la droite de la Scombi. Ce sandjack est divisé en six districts.

12. *El-Bassan*, au centre; chef-l., *El-Bassan*, sur une petite rivière du même nom, près la droite de la Scombi. Ce sandjack a peu d'étendue. Il forme trois districts.

13. *Avlone*, au centre; chef-l., *Avlone* ou *la Valone* (*Aulon*) sur un golfe du même nom. Villes princ. : *Pekini*, sur la gauche de la Scombi, vers son embouchure; *Berat* ou *Arnaût-Bieli-Grad*, sur l'Ergent; *Tepelen*, sur la gauche de la Voïoussa; *Eleisoura*, sur la droite de la même rivière; *Premiti*, sur la même rivière, *Delviniaki*, *Jabbovo* et *Argiro-Castro* (*Hadrianopolis*), près de la rivière d'Argiro-Castro, affluent de la Voïoussa; *Coudessigrectès*, sur la Soutchitza; *Doucatès*, au fond du golfe de la Valone, dans les terres. Le sandjack d'Avlone forme dix districts.

14. *Delvino*, au sud-ouest; chef-l., *Delvino*, sur une rivière du même nom. Villes princ. : *Butrinto* (*Buthrotum*), sur le canal de Corfou; *Kardiki*, sur la Belitza; *Conispolis*, près du canal de Corfou; *Philatès*, près la gauche de la Calamas; *Parga*, sur la mer Ionienne; *Margariti*, sur la Vava; *Paramythia*, sur une petite rivière affluente de la Vava.

15. *Janina*, au sud-est; chef-l., *Janina* (*Oxynia*), sur le bord occidental d'un lac du même nom. Villes princ. : *Konitza*, sur la Voïoussa; *Mezzovo*, dans une gorge profonde, formée par les monts Zigos et Politzi, sur la limite du sandjack de Tricala ou Thessalie; *Calaritès*, au pied du mont Cacardista, près la gauche de la rivière d'Arta; *Théodouria*, au pied du Djoumerca, au nord-est d'Arta; *Arta*, sur la rivière et près du golfe du même nom; *Prévésa*, sur la gauche du canal étroit qui conduit au golfe d'Arta, et non loin des ruines de l'ancienne Nicopolis; *Venitza* (*Limnæa*), sur la côte méridionale du golfe d'Arta, non loin, à l'est, de l'ancienne Actium.

Des six sandjacks de l'Albanie, quatre, ceux de Scutari, d'Okhrida, d'El-Bassan et d'Avlone, sont situés sur le bassin de l'Adriatique. Ceux de Delvino et de Janina sont sur celui de la mer Ionienne.

Sur les bassins de la mer Ionienne et de la mer Egée :

VIII. GRÈCE, correspondant en partie à ce que les Turcs appellent *Livadie*. Sous le gouvernement turc, la Grèce proprement dite, y compris la Thessalie, formait quatre sandjacks, ceux de *Carlélie*, capit., Vrachori; de *Lépante*, capit., Lépante; de *Tricala*, capit., Tricala; de *Negrepont*, capit., Negrepont, dans l'île du même nom. Mais les événemens actuels ont dû nous décider à traiter à part ce pays qui, avec la Morée, les deux provinces méridionales de l'Albanie, celles de Janina et de Delvino, et les Iles de l'Archipel, représente l'étendue de la Grèce ancienne, et qui est sur le point peut-être de reprendre, parmi les états de l'Europe, un rang qu'il avait perdu depuis si long-temps.

IX. MORÉE. Ainsi que pour le pays précédent, nous renvoyons à l'article spécial que nous consacrons à la Grèce.

Sur les bassins de la mer Egée, de la mer de Marmara et de la Mer Noire :

X. Romélie ou Roum-ili, *pays romain*, nom que ce pays, qui comprend l'ancienne Thrace et la Macédoine, doit aux Turcs, et qui date du 15e siècle. Il a la Bulgarie et la Servie au nord, l'Albanie à l'ouest, la Grèce, l'Archipel et la mer de Marmara au sud ; enfin, la Mer Noire à l'est. Il comprend aujourd'hui douze sandjacks.

20. *Menastir;* chef-lieu, *Menastir* ou *Bitelia*, près de la droite du Kutchuk-Karasou. Villes principales: *Perlépé*, sur le Kandrisy; *Florina*, sur la Pitsodéré; *Presba*, sur le bord occidental d'un lac du même nom ; *Gheortcha* ou *Koridje*, sur la Scombi ; *Staria*, près de la Desnitza ; *Casteria* ou *Kesrié*, sur un lac du même nom ; *Ostrove*, sur un petit lac du même nom ; *Catlari* ou *Sari-Gheul*, sur la Polova ; *Egribeudgiak*, sur l'Indji-Kara-Sou ; *Cejani* ou *Caratani*, au pied du mont Bourenos ; *Charista*, au pied du mont Mouritchi ; *Anaselitza* ou *Lepeni*, près la droite de la Nazilitza ; *Grevne* ou *Gherebeneh*, sur la Serini ; *Servia*, près la droite de l'Indji-Kara-Sou. Ce sandjack renferme huit cantons ou districts.

21. *Uskup;* chef-l., *Uskup* ou *Scopia* (*Scupi*), au confluent de la rivière d'Uskup et du Vardar. Villes princ. : *Kalkanderé*, sur le Vardar ; *Comanova*, sur la Buiuk-Psigna.

22. *Ghiustendil;* chef-l., *Ghiustendil*, sur un ruisseau affluent de la Strouma. Villes princ. : *Rademjé* ou *Dragomir*, sur la Strouma, au pied du mont Egrisou ; *Doubnitza*, sur la Djerma ; *Menlik ou Melenik*, sur la Vistritza ; *Petrovitch*, sur une petite rivière du même nom, près de la Stroumnitza ; *Stroumnitza* ou *Ostroumja*, près la droite de la rivière du même nom ; *Radovitch*, sur une rivière du même nom, affluente de la Stroumnitza ; *Keuprili*, sur le Vardar ; *Istip* (*Astibæ*), sur la Bagranitza ; *Stutzaïtza* ou *Karatova*, au confluent de la Bagranitza et de l'Egridéré ; *Tikvech*, sur la Vetitcha ; *Demirkapou*, sur la Bagna ; *Doiran*, sur un petit lac.

23. *Salonique;* chef-l., *Salonique* ou *Saloniki* (*Thessalonica*), au fond du golfe du même nom. Villes princ. : *Caraphéria* ou *Véria* (*Beræa*), sur une petite rivière du même nom ; *Avret-Hissar* ou *Devret-Hissar*, sur la gauche du Vardar ; *Niagostos* ou *Gniausta*, sur une rivière du même nom ; *Vodina* (*Edessa*), sur la Vistritza ; *Megiena*, sur la Cara-Djova ; *Sidero-Kapsa* et *Bazaria*, au sud-est et près du lac Betchik ; *Buiuk-Betchik*, sur un lac du même nom ; *Orphano*, sur le golfe de Contessa ou d'Orphano ; *Prahousta*, à l'est-nord-est de la ville précédente, près de la côte.

24. *Serès;* chef-l., *Serès* (*Seræ*), sur un ruisseau qui se jette dans le lac Takinos. Villes princ. : *Demir-Hissar* (*Heraclæa*), près la gauche du Strouma ; *Zigna*, à cinq lieues est-sud-est de Serès ; *Drama* (*Drabescus*), à six lieues est-nord-est de Zigna.

25. *Gallipoli;* chef-l., *Gallipoli* (*Callipolis*), à l'entrée des Dardanelles, sur la mer de Marmara. Villes princ. : *Nevrekop* (*Nicopolis*), sur la rivière de Nevrekop ; *Raslouk*, sur le Mesto ; *Tzagleik*, sur

la même rivière; *la Cavale* (*Neapolis*), sur le golfe du même nom; *Bereketli*, entre la Cavale et Tzagloik; *Jenidgé*, près du golfe de Lagos; *Tajardi*, sur la Karatch; *Ghumourdjina* (*Bistenis*), sur une petite rivière vers la côte; *Makri* (*Mesembria*), sur la mer Égée; *Feredjik* ou *Feret*, près de la rive droite de la Maritza; *Djesr-Erkené*, *Dimoticka* (*Didymo-Tiches*) et *Ipsala* (*Cypsela*), toutes trois sur la rive gauche de la Maritza, la première au confluent de l'Erkené, la seconde au confluent du Kizilnahar, et la troisième à celui de l'Ipsala-Sou; *Enos* (*OEnos*), dans une presqu'île sur la droite et à l'entrée d'un golfe du même nom; *Kechan* ou *Reuskeulan* (*Syrasella*), dans les terres à l'est du golfe d'Enos; *Migalgara*, sur le Cavak-Tchaï; *Avracha* (*Aphrodisias*), *Ganos* (*Ganus*), *Rodosto* ou *Rodosdjig* (*Rœdestus*), *Erekli* (*Heraclea*), *Silivri* (*Selimbria*), *Buïuk-Tchekmedjé* (*Melantias*) et *Kutchuk-Tchekmedjé* (*Regium*), toutes sur la mer de Marmara, entre Gallipoli et Constantinople; *Hirepoli* et *Aïnadjik*, sur l'Aïdnadjik, affluent de l'Erkené.

26. *Sophia*; chef-l., *Sophia* ou *Triaditza* (*Sardica*), près de la gauche de l'Isker. Villes princ.: *Nissa* ou *Nich* (*Naissus*), sur la Morava de Bulgarie; *Pirsnik*, *Tchiprovatz* et *Sirichnik*, à l'est du mont Vidik, sur divers affluens de la Lom; *Bergoetcha*, sur l'Ingoustoul et la frontière du sandjack de Widdïn; *Iladi* et *Ichleman* (*Helice*), sur la Vid; *Samakov*, sur l'Isker; *Kostendjé*, vers les sources de la Maritza; *Tatar-Bazardjik* (*Bessapara*), sur la gauche de cette rivière; *Filibé* ou *Philippopoli* (*Philippopolis*), sur sa droite; *Staminak* (*Uscudama*), sur une rivière du même nom, au sud-est et près de Filibé: *Tchirpan*, près de la gauche de la Maritza; *Kesanlik*, sur la Tondja, près du Balkan; *Eski-Saghra*, près de la droite de la même rivière; *Janboli*, au confluent de la Tondja et de l'Islandji.

27. *Tchirmen*; chef-l., *Tchirmen*, à la gauche et près de la Maritza. Villes princ.: *Hermanli*, sur la droite de la Maritza, au confluent de l'Ouzoundja; *Ouzoundja-Ova*, sur cette dernière; *Djezaïr-Moustapha-Pacha*, sur la rive gauche de la Maritza, au sud et près de Tchirmen; *Jeni-Saghra*, sur la rive droite de la Tondja; *Jenidje-Kizil-Agadj*, sur la rive gauche de la même rivière.

28. *Kirk-Kilissiah*; chef-l., *Kirk-Kilissiah*, entre le Buïuk-Déré et le Téké-Déré. Villes princ.: *Khassa* (*Nice*), à huit lieues sud-est d'Andrinople; *Eski-Baba* (*Burtudisus*), sur le Téké-Déré; *Bourgas*, *Sizeboli* (*Apollonia*), *Aïnada* et *Midiah* (*Salmydessus*), sur la Mer Noire.

29. *Andrinople*; chef-l., *Andrinople* ou *Edrenèh* (*Hadrianopolis*), au confluent de la Maritza et de la Tonja.

30. *Viza*; chef-l., *Viza* (*Byzia*), sur une petite rivière qui se jette dans la Mer Noire. Villes princ.: *Binarhissar*, près et à l'ouest de Viza; *Tchatal-Bourghaz* (*Bergulæ*), sur la Saradjiala; *Seraï*, entre la ville précédente et Viza; *Tchourlou* (*Turulus*), près de la gauche de la rivière du même nom; *Indchigis* et *Tchataltcha*, sur la droite du Kara-Sou (1).

(1) Du sandjack de Viza relève encore un district assez étendu, situé sur le versant méridional du Balkan, entre les

31. *Constantinople*; chef-l., Constantinople ou *Stanboul* (*Constantinopolis*, anteà *Byzantium*), capitale de l'empire ottoman, sur la mer de Marmara, à gauche et à l'entrée du Bosphore de Thrace ou canal de Constantinople.

Des douze sandjacks de la province de Roumélie, ceux de Monastir, d'Uskup, de Ghiustendil, de Salonique, de Sérès, de Tchirmen et d'Andrinople, sont sur le bassin de la mer Égée; celui de Constantinople, sur le bassin de la mer de Marmara; celui de Gallipoli, sur les bassins de ces deux mers; ceux de Kirk-Kilissiah et de Sophia, sur les bassins de la mer Égée et de la Mer Noire; enfin, le sandjack de Viza est partagé entre les bassins de la Mer Noire, de la mer Égée et de celle de Marmara.

Accidens naturels communs ou faisant limites.

Golfes. Cinq mers baignent les côtes de la Turquie d'Europe: la Mer Noire, celle de Marmara, la mer Égée, l'Ionienne et l'Adriatique. Le seul golfe notable, que présente le littoral de la Mer Noire, est celui de *Bourgas*, qui prend le nom d'une ville située sur ses bords et qui s'avance dans la partie septentrionale du sandjack de Kirk-Kilissiah, au sud de l'extrémité du mont Balkan.

La mer de Marmara ne présente en Europe aucun golfe à citer; mais les côtes de la mer Égée ou Archipel en forment plusieurs.

Les plus remarquables sur cette mer sont ceux de *Saros* (*Melas sin.*), dans le sandjack de Gallipoli, et qui, avec le canal des Dardanelles, forme cette longue presqu'île que les anciens appelaient *Chersonesus Thraciæ*; d'*Enos*, dans le même sandjack: la Maritza s'y jette; de *la Cavale*, qui baigne l'extrémité contiguë des deux sandjacks de Salonique et de Gallipoli: celui-ci reçoit les eaux du Mesto; d'*Orphano* ou de *Contessa* (*Strymonicus sin.*), dans le sandjack de Salonique, ainsi que les trois suivans: il baigne la côte orientale d'une péninsule considérable appelée autrefois *Chalcidica peninsula*); de *Monte-Santo* (*Singiticus sin.*); de *Cassandre* (*Toronaicus sin.*), qui forment, dans le sud de cette péninsule, trois presqu'îles particulières qui se projettent au sud-est, et de *Salonique* (*Thermaicus sin.*), compris entre la côte occidentale de la péninsule Chalcidique et l'ancienne Thessalie.

Les golfes de *Volo*, de *Zeitoun*, d'*Egine* et de *Naupli*, qui succèdent à ceux-ci vers le sud, appartenant à la Grèce, nous les décrirons plus particulièrement à l'article spécial qui sera consacré à ce beau pays.

sandjacks de Silistri, de Routschouk, de Tchirmen et de Kirk-Kilissiah. La rivière de Touz-Cassri en arrose toute la longueur; *Hatounili*, *Touz-Cassri*, situées sur la droite de cette rivière, à laquelle la dernière donne son nom, en sont les principales villes.

Il en est de même de ceux de *Kolokythia*, de *Coron*, d'*Arcadia*, de *Clarentza*, de *Patras*, de *Lépante* et d'*Arta*, que forme ensuite la mer Ionienne sur les côtes occidentales des provinces grecques.

Nous n'en avons plus qu'un seul à mentionner sur la mer Adriatique, c'est celui de *la Valone*, qui s'avance dans le sandjack dont la ville de Valone, située sur le bord oriental de ce golfe, auquel elle donne son nom, est la capitale.

Détroits. Les célèbres détroits de *Constantinople* et des *Dardanelles*, communs à l'Europe et à l'Asie, ont été comme tels décrits dans notre premier degré : nous y renvoyons. Ceux de *Trikeri*, de *Talanti*, de *Négrepont* et de *Corfou*, que nous aurions à citer comme particuliers à quelques parties de la Turquie d'Europe, se trouvant tous appartenir aux provinces grecques, nous ne les décrirons qu'à l'article *Grèce*.

Caps. Les caps qui déterminent les formes générales du littoral en Turquie, sont, sur la Mer Noire:

Le *cap Kalakria* ou *Gulgrad-Boureuni* (*Tetrisias Akra*), dans le sandjack de Silistri, entre Mangali et Varna, par 43° 22' lat. N. et 26° 7' long. E. — Le *cap Eminèh* (*Hæmi extrema*), sur lequel vient se terminer la chaîne élevée du Balkan, dans le même sandjack, par 42° 42' lat. N. et 25° 33' long. E. — Le *cap Baghlar-Altun*, qui forme au sud le golfe de Bourgas, dans le sandjack de Kirk-Kilissiah, par 42° 24' lat. N. et 25° 25' long. E. — Enfin, la *Pointe d'Europe*, qui forme à droite l'entrée du canal de Constantinople, par 41° 14' lat. N. et 26° 47' long. E.

Sur la mer de Marmara : aucun.

Sur la mer Égée : la *Pointe du château d'Europe* ou *Sedd-Bahr-Calesi-Boureun*, qui termine au sud la Chersonèse de Thrace et forme à gauche l'entrée des Dardanelles. — Le *cap Monte-Santo* (*Acro-Athon*). — Le *cap Drépano* (*Ampelos pr.*) et le *cap Paillouri* (*Canastræum pr.*), extrémités des trois presqu'îles qui terminent au sud la péninsule Chalcidique, dans le sandjack de Salonique.

Plus au sud, les *caps St.-Georges*, *Colonne*, *Skylli* et *Malio*, sur la mer Égée; *Matapan*, *Gallo*, *Ternèse*, *Papa* et *Scrophèse*, sur l'Ionienne, que nous aurions à citer, appartiennent aux provinces grecques, objet d'un article spécial.

Enfin, dans la mer Adriatique, nous en nommerons deux, le *cap Linguetta*, extrémité d'une presqu'île qui forme à l'ouest le golfe de Valone et qui s'avance sur le canal d'Otrante, dont, avec le cap d'*Orso*, sur la côte opposée de l'Italie, il détermine la largeur, par 40° 26' 30" lat. N. et 16° 54' long. E.; et la *Pointe Spitza*, par 42° 9' 50" lat. N. et 16° 38' long. E. Cette dernière n'est remarquable que parce qu'elle marque sur l'Adriatique la limite des possessions turques et autrichiennes.

LIGNES DU PARTAGE DES EAUX ET LEURS EMBRANCHEMENS ; DISPOSITION DU TERRAIN ; MONTAGNES.

La grande ligne de faîte européenne qui établit la séparation du bassin de l'Océan atlantique et des diverses mers intérieures qui en dépendent, ne pénètre pas en Turquie. Assise sur cinq mers différentes, dépendances de la Méditerranée, la partie européenne de l'empire turc n'est traversée que par des lignes de faîte tertiaires, c'est-à-dire entre des mers intérieures. Ces cinq bassins de mers intérieures, entre lesquels se trouve partagée la Turquie d'Europe, sont ceux de la Mer Noire, de la mer de Marmara, de la mer Égée, de la mer Ionienne et de la mer Adriatique. En décrivant séparément les lignes de faîte qui circonscrivent chacun de ces cinq bassins généraux et les lignes quartiaires qui courent sur chacun d'eux pour y former les bassins particuliers des fleuves et des rivières, nous aurons un moyen bien simple de classer naturellement les montagnes nombreuses qui couvrent avec profusion toutes les parties de la Turquie d'Europe, et d'assigner à chacune d'elles, avec l'emploi géographique auquel elles sont destinées par la nature, leur situation et leur importance respectives.

Ligne de faîte qui forme le bassin de la Mer Noire.—Détaché de la grande ligne de faîte européenne au mont Saint-Gothard, le rameau dont nous avons, sous les noms d'Alpes du Tyrol, d'Alpes Carniques, d'Alpes Juliennes et d'Alpes Dinariques, décrit l'origine dans notre article de l'empire d'Autriche, atteint la frontière turque par 44° 20′ lat. N. et 13° 48′ long. E. Là ce rameau, qui contribue à former la limite méridionale du bassin de la Mer Noire, entrant sur les terres de la Turquie, y conserve une direction sud-est jusqu'au *Tchardagh*, vers le 42° 10′ lat. N. et 18° 50′ long. E. Dans cet espace d'environ cent trente lieues, la ligne longeant d'abord la rive gauche du Haut-Unnacz, dans la Croatie turque ou sandjack de Bania-Lusca, porte, à la source de cette rivière, le nom de *Chater;* courant ensuite à l'est, dans l'espace de quelques lieues, jusqu'à la source de la Plieva, affluent de la Verbatz, elle y reçoit le nom de *Tzerna Gera*. De ce point, revenant au sud-est, elle atteint bientôt la limite du sandjack de Trawnik ou Bosnie propre, et prend le nom de *mont Salliava* (*Bussinius mons*). Elle sert ensuite constamment de limite entre les sandjacks de Trawnik et de Novi-Bazar et l'Hertzegovine, le Montenegro et le sandjack de Scutari, et porte successivement les noms de *mont Ivan,* sur la droite de la Narenta; de *mont Baba,* de *mont Rachka,* de *mont Beri* et de *Djamous-Dagh*, aux confins de Scutari et de Novi-Bazar. Arrivée à l'extrémité méridionale de ce dernier sandjack, la ligne traverse, du nord-nord-ouest au sud-sud-est, la partie orientale de celui de Scutari, où elle sert de limite entre les districts de Pristina et de Prisrend, sous le nom d'*Arnaoût-Dagh* (montagne des Arnaûtes). A celui-ci succède le *Tchar-Dagh* (*Scardus m.*), aux confins

des sandjacks de Scutari et d'Uskup, et aux sources de l'Ibar, affluent de la Morava et du Vardar, qui va au sud se jeter dans le golfe de Salonique.

De ce point (42° 10′ lat. N. et 18° 50′ long. E.), la ligne prend vers l'est une direction qu'elle conserve jusqu'au 24° 10′ de long. or., par 42° 45′ lat. N. Son étendue, dans cet intervalle, est de cent vingt lieues. Dans tout cet espace aussi elle reçoit la dénomination turque de *mont Balkan*, qui a remplacé celle d'*Hœmus* qu'elle portait dans l'antiquité.

Le nom de *Tchar-Dagh* lui reste dans l'espace d'une dixaine de lieues, entre les sources de l'Ibar et celles de la Morava. Elle sépare sous ce nom le sandjack d'Uskup de celui de Scutari. Couvrant constamment la limite septentrionale du premier, elle y reçoit successivement les noms de *Gheuletin-Dagh* et d'*Argentaro*. A l'extrémité nord-est de ce même sandjack d'Uskup, elle s'élève au nord-est, d'abord à travers une portion du sandjack de Ghiustendil, ensuite sur les confins de ce sandjack et de celui de Kruchovatz, et, sous les noms d'*Egriseu-Dagh* (*Orbelus m.*) et de *Ghiustendil-Dagh*, sépare, de quelques affluens de la Morava, les sources de l'Egrideré et de la Strouma. Vers les sources mêmes de cette dernière et au point de contact des sandjacks de Kruchovatz, de Sophia et de Ghiustendil, elle se reploie au sud-est sur la limite de ce dernier, qu'elle sépare de celui de Sophia, sous le nom de *Codja-Balkan*, longeant, dans l'espace d'une quinzaine de lieues, la rive gauche du haut Isker. A la source de cette rivière et au point de contact des sandjacks de Ghiustendil, de Gallipoli et de Sophia, elle reçoit le nom de *mont Doubnitza* (*Scomius m.*), et traversant du sud-ouest au nord-est la largeur de ce dernier sandjack, elle prend, en atteignant sa limite opposée, sur les confins de celui de Routschouk, le nom de *mont Tourdjan*. Entre Doubnitza et le Tourdjan, elle donne naissance au sud à la Maritza. L'Isker et la Vid, affluens du Danube, sortent de son versant opposé.

Du mont Tourdjan, et sans autre dénomination connue, plus spéciale que celle de *Balkan* ou *Eminèh-Dagh*, formée par corruption de celle d'Hœmus, la ligne ne quitte plus la limite du sandjack de Routschouk, qu'elle sépare de celui de Sophia, donnant naissance, dans cet intervalle et par son versant septentrional, à l'Osma et à la Jantra, affluens du Danube, ainsi qu'à la Camtchi, qui se rend directement à la Mer Noire; tandis que de son versant méridional sortent un grand nombre d'affluens de la Maritza, qui porte ses eaux à la mer Égée.

Au point où nous sommes parvenus (42° 45′ lat. N., 24° 10′ long. E.), à peu près sur les limites communes des sandjacks de Routschouk, de Silistri et de Tchirmen, la ligne tourne tout à coup au sud-est, et vient se terminer sur la pointe d'Europe, à l'entrée du canal de Constantinople, par 41° 14′ lat. N., et 26° 47′ long. E., présentant, dans cette dernière partie de son étendue, un développement de soixante-quinze lieues. Dans tout cet espace, les Turcs lui donnent le nom de *Kutchuk-*

Balkan ou *Petit-Balkan;* ils l'appellent aussi quelquefois *Stantches-Dagh*. Elle sépare d'abord le sandjack de Tchirmen de deux districts particuliers, dépendances de ceux de Viza en Roumélie et de Silistri en Bulgarie, et traverse ensuite ceux de Kirk-Kilissiah et de Viza, jusque sur le détroit où elle se termine en Europe.

En résumé, la ligne de falte qui sert, dans la Turquie, de limite méridionale à la partie du bassin de la mer Noire qui s'y trouve comprise, présente, dans une direction générale, du nord-ouest au sud-est, un développement de trois cent vingt-cinq lieues. Le bassin de la mer Adriatique est appuyé sur sa partie occidentale; celui de la mer de Marmara sur son extrémité orientale; enfin, celui de la mer Égée sur sa partie centrale, entre les deux précédentes.

Rameaux qui courent sur le bassin de la mer Noire :

Entre les rameaux, très nombreux, dont sont couvertes la Bosnie, la Servie et la Bulgarie, nous citerons :

1° Un premier rameau qui se détache de la ligne décrite dans l'article précédent au mont Tzerna-Gora, en Croatie, et qui, longeant d'abord la rive gauche de la Verbitza dans sa direction au nord, se reploie ensuite, à l'ouest, sous le nom de *mont Kosaratz*, et vient se terminer sur l'Unnacz, près de Novi. Ce rameau sépare le bassin de la Sanna et de l'Unnacz de celui de la Verbitza.

2° Un second rameau se détache de la ligne au sud de Trawnik et sur la limite de la Bosnie et de l'Herzegovine; et, décrivant, sous les noms successifs de *Vranja*, au sud de Trawnik, de *Radovan*, à l'ouest de la même ville, de *Vlarich*, au nord de la même, et de *Vouksiak*, loin de là, près de la Save, un grand nombre de circuits dans sa direction générale au nord, à travers la Bosnie propre ou saudjack de Trawnik, sépare le bassin de la Verbitza de celui de la Bosna.

3° Un troisième rameau quitte la ligne au mont Ivan, sur les confins de l'Hertzegovine et de la Bosnie propre, et, courant vers le nord à travers ce dernier sandjack, elle y décrit un assez grand nombre de circuits et vient se terminer vers la Save, après avoir séparé le bassin de la Bosna de celui du Drin. Les noms principaux qu'on remarque dans son étendue sont ceux de *Javernik*, à la source de la Spressa, affluent de la Bosna, et au sud-ouest de Glatsanitza, et de *Mont Rietani*, à l'ouest de Gradatchatz, près du confluent de la Bosna et de la Save.

4° Un quatrième rameau se détache de la ligne principale au mont Rachka, sur la limite du sandjack de Scutari et de celui du Novi-Bazar; se dirige au nord à travers une portion de ce dernier, dans lequel il porte le nom de *Souber*, entre la Morava et le Vouvatz, affluent du Drin; prend, en atteignant la limite de la Servie, qu'il suit pendant quelques lieues, celui de *Slatiber;* court alors sur la partie occidentale de cette dernière province, jusqu'à la source de la Kolubara, affluent de la Save, où il prend le nom de *mont Jablanik*. Là, il se bifurque; l'une de ses branches gardant sa

direction au nord, vient, sous les murs de *Prislep* et d'*Ivan*, se terminer près de Czabatz, vers la Save; l'autre branche se dirige d'abord à l'est, sous les noms de *Stoubitza* et de *Zukow*, et, se reployant ensuite au nord, reçoit successivement ceux de *Palkevitz* et de *Kosinat*, et vient se terminer près de Belgrade, au confluent même de la Save et du Danube. La première partie de ce rameau, avant sa bifurcation, sépare le bassin du Drin de celui de la Morava; après sa bifurcation, sa branche occidentale sépare le bassin du Drin de celui de la Kolubara, et sa branche orientale, le bassin de la Kolubara de celui de la Morava. Cette dernière branche, avec la première partie du rameau, marque la limite occidentale du bassin particulier de la Save.

5° Un cinquième rameau se détache de la ligne au mont Codja-Balkan, sur la limite commune des sandjacks de Ghiustandil, de Kruchovatz et de Sophia. Se dirigeant d'abord au nord, sur les confins des deux derniers, sous ce même nom de Codja-Balkan jusqu'à la source de l'Ingoustout, il sépare, dans cette première partie de son étendue, les affluens de l'Isker de ceux de la branche orientale de la Morava. A la source de l'Ingoustout, dans le sandjack de Sophia, il reçoit le nom de *Jeschowitz* et se bifurque. L'une de ses branches se dirige à l'est, puis au nord sur la rive gauche de l'Isker, qu'elle accompagne jusque vers les confins du sandjack de Widdin, où ses derniers contreforts, s'abaissant par gradins successifs, disparaissent entièrement et n'interrompent plus l'uniformité de la vaste plaine qui, à partir de Widdin, accompagne les deux rives du Danube. Cette branche sépare le bassin de l'Isker de quelques affluens directs du Danube qui ont leur source dans son versant septentrional, tels que l'Ingoustout et l'Insika. L'autre branche, courant au nord-ouest, à partir du mont Jeschovitz, à travers le sandjack de Sophia et sous le nom de *Vulick* atteint la source de la branche orientale de la Timok ou Kutchuk-Timok, vers les confins de celui de Widdin. Là, celle-ci se bifurque à son tour; l'une de ses branches va, au nord, sur la gauche de la Timok, et, couvrant l'extrémité occidentale du sandjack de Widdin, vient se terminer sur le Danube, au nord et près de la capitale de ce sandjack, après avoir séparé le bassin particulier de la Timok de quelques autres affluens directs du Danube, tels que la Smorden, l'Arcer, la Vidbaout, la Tournen et la Topolovitz. L'autre branche se dirige vers l'ouest, à partir de la source de la Kutchuk-Timok, d'abord sur les confins des sandjacks de Sophia et de Widdin, où elle porte le nom de *Starra*, ensuite entre ceux de Kruchovatz et de Semendria, où elle est appelée *Herlanié*, séparant, dans le premier espace, les deux bras de la Timok de la branche orientale de la Morava. A la source de la Timok occidentale, ce rameau, pénétrant sur la partie orientale du sandjack de Semendria, s'y dirige, au nord-est, sous les noms de *Haiduchi*, de *Tcherni* et de *Viskul*, et vient se terminer au fond d'un coude aigu que décrit le Danube à Orsova, semblant se rattacher aux Krapacks, qui finissent sur la rive opposée du même fleuve. Cette liaison des deux rameaux de l'Hœmus et des

Krapacks forme, dans cet endroit du Danube, des cataractes qui, chez les anciens, marquaient communément le point de partage des deux noms du fleuve, le *Danube* et l'*Ister*. Cette dernière portion du cinquième rameau sépare le bassin de la Timok, d'abord de celui de la Morava, ensuite de ceux de la Mava, de la Bek et de la Bereska, autres affluens directs du Danube.

6° Passant sous silence plusieurs rameaux sans importance et de peu d'étendue qui séparent ensuite les affluens du Bas-Danube, nous arrivons à l'extrémité nord-est du sandjack de Sophia, où un sixième rameau, se détachant du mont Balkan, entre les sources de la Camtchik, qui se jette dans la mer Noire, et de la Bebrova, affluent de la Jantra, se dirige vers le nord-est, d'abord sur une petite portion du sandjack de Routschouk, ensuite à travers toute l'étendue de celui de Silistri, et vient se terminer sur la mer Noire, près de Kustindjé, où fut jadis une des bouches du Danube mentionnée dans Ptolémée. On doit remarquer qu'en dépit de la plupart des cartes, ce rameau, à partir de la source de la Taban, près de Hadji-Oglou-Bazardjik, ne présente plus à l'œil d'éminence sensible, et n'est plus dessiné que par les sources des cours d'eau dont la direction opposée porte, soit vers le Danube, soit vers la mer Noire. Ce sixième rameau est la limite orientale du bassin particulier du Danube, qu'il sépare des affluens qui se rendent à la mer Noire, entre les bouches du fleuve et le cap Eminèh.

7° Enfin, le dernier rameau que nous ayons à citer, est celui qui, se détachant de la ligne au point où, sur les confins des sandjacks de Tchirmen et de Silistri, elle tourne subitement au sud-est, sous le nom de Kutchuk-Balkan, conserve, en courant à l'est jusque sur le cap Eminèh, où il vient se terminer, le nom de *Balkan* ou *Eminèh-Dagh*. Ce rameau, dont l'élévation est assez considérable pour qu'on l'ait regardé, dès l'antiquité, comme la continuation de l'Hœmus, sépare le bassin de la Camtchi de quelques autres affluens de la Mer Noire, tels que la Katchi, la Bégli-Dérési, et la Touz-Cassri.

A partir de ce rameau, la ligne de faîte de la mer Noire, ou le Kutchuk-Balkan, longeant de près le littoral de cette mer, n'y envoie aucun rameau notable.

Nous ne parlerons pas ici du rameau des Krapacks, qui, sous le nom de *monts de Transylvanie*, couvre au nord, sur la gauche du Danube, la Valachie, et la Moldavie à l'ouest. Ce rameau n'envoie sur ces deux provinces aucun embranchement tant soit peu remarquable, soit par son étendue, soit par son élévation. Pour la description des monts de Transylvanie eux-mêmes, nous renvoyons à notre article de l'Empire d'Autriche.

Ligne de faîte qui forme le bassin de la mer Adriatique. — La partie de la ligne de faîte du bassin de la mer Noire qui s'étend de la frontière de la Dalmatie, ou du mont Chator, au Ttchar-Dagh, sur les confins des sandjacks de Scutari et d'Uskup, est commune à ce bassin et à celui de l'Adriatique. Elle forme la limite nord-est de ce dernier.

Du Tchar-Dagh (*Scardus*), la limite orientale du bassin de l'Adriatique est formée par une ligne qui court droit au sud, d'abord entre les sandjacks de Scutari et d'Uskup, puis entre ceux de Scutari et de Monastir, puis entre ce dernier et celui d'Okhrida. Quittant la limite de ces deux derniers vers le 41e parallèle, elle traverse la partie occidentale de celui de Monastir, et plus bas, une petite portion de celui de Janina. Enfin, elle sépare ce dernier de celui de Monastir, jusqu'au point de contact de celui de Tricala, par 39° 55' lat. N. et 19° 12' long. E. Dans ce second espace, la ligne parcourt, du Tchar-Dagh au point où nous l'avons conduite, soixante-cinq lieues environ. Dans cette longueur, elle porte successivement les noms de *Tchar-Dagh*, qu'elle conserve sur la limite des sandjacks de Scutari et d'Uskup, jusqu'au point où elle atteint l'extrémité septentrionale de celui de Monastir; de *Karepnitz*, sur les confins des sandjacks de Scutari et de Monastir; de *Vitzi* ou *Bera* (*Beras M.*), partie sur la limite de ces deux derniers sandjacks, partie sur celle des sandjacks de Monastir et d'Okhrida; de *Dorlet-Koum*, sur la limite de ces deux derniers; de *Ghiavali* et de *Grammos*, dans l'étendue qu'elle parcourt sur le sandjack de Monastir, avant d'atteindre la limite de celui de Janina; de *San Marina* et de *Rokhitar*, dans la petite portion de ce dernier qu'elle traverse avant de rejoindre la frontière de celui de Monastir; de *Stareus* ou *Smetika*, de *Spllëen* et de *Sedriliani*, sur les confins des sandjacks de Monastir et de Janina; enfin, de *Zigos* (*Citias* vel *Cercetius M.*), au point de contact de ces deux sandjacks et de celui de Tricala.

Au mont Zigos, la ligne quittant tout à coup sa direction nord-sud, tourne droit à l'ouest, et traversant le sandjack de Janina sous les noms de *Pelitzi*, de *Palæo-Veuni* et de *Mitchikeli*, atteint la frontière du sandjack d'Avlone ou de Valone, par 39° 55' lat. N., et 18° 30' long. E. Elle pénètre alors dans ce sandjack, où, sous le nom de *Papinges*, elle décrit un cercle de peu d'étendue, et rejoint bientôt, plus au sud, la limite de celui de Janina, où elle porte, jusqu'au point de contact de celle de Delvino, le nom de *Chamousi*. Ayant atteint la limite du sandjack de Delvino, elle le sépare, dans l'espace de vingt lieues, de celui de Valone, et porte, dans cet intervalle, d'abord le nom de *Cendo-Vouni*, vers les sources de l'Argiro-Castro; ensuite celui de *Seruclès*, aux sources de la Soult-Chitza, affluent, ainsi que l'Argiro-Castro, de la Voïoussa. Cette partie de montagnes portait, chez les anciens, le nom de *Ceraunii montes*, ou monts de la Foudre.

Quittant, à deux lieues seulement de la côte, la limite des sandjacks de Delvino et de Valone, la ligne de faîte remonte, au nord-ouest, dans ce dernier sandjack, sous les noms de mont *Tchica* et d'*Acro-Ceraunes* (*Acro-Ceraunii montes*), et vient se terminer au cap Linguetta, sur le canal d'Otrante.

La distance qui sépare le mont Zigos du cap Linguetta est de près de soixante lieues.

La longueur totale de la partie de la ligne de faîte du bassin de l'Adriatique qui appartient à la Turquie depuis le mont Chator jusqu'au cap Linguetta, est de deux cent cinquante-cinq lieues. Du

Mont Chator au Tchar-Dagh, la ligne de falte est commune, comme nous l'avons vu, au bassin de l'Adriatique et à celui de la mer Noire; du Tchar-Dagh au mont Zigos, elle est commune au bassin de la mer Égée; enfin, du mont Zigos au cap Linguetta, elle est commune à celui de la mer Ionienne.

Rameaux qui courent sur le bassin de la mer Adriatique :

Du mont Chator se détache un rameau qui, se dirigeant vers le sud-ouest sous le nom de *Prolegh*, sert de limite entre l'Hertzegovine et la Dalmatie autrichienne. Il longe la rive gauche de la Cettina, et paraît être l'arête occidentale d'un plateau dont la crête serait formée, au nord, par les monts Chator, et, à l'est, par les monts Jalliava et Leonbouchka. Ce plateau, partagé entre la Croatie turque et l'Hertzegovine, n'aurait pas moins de treize lieues dans sa plus grande largeur de l'est à l'ouest, et de vingt-cinq lieues dans sa longueur du nord au sud. Sa forme serait un triangle, dont la base regarderait le nord, et le sommet, tourné vers le midi, serait sur la frontière de la Dalmatie et de l'Hertzegovine. Les nombreux cours d'eau sans issue et les lacs sans écoulement que renferme cette surface, témoignent assez de son défaut de pente.

2° De la ligne de faite commune aux bassins de l'Adriatique et de la Mer Noire, vers les limites des sandjacks de Novi-Bazar et d'Hertzegovine, et du Montenegro, et au point même où la Narenta prend naissance, un second rameau se dirige à l'ouest et vient se terminer sur l'Adriatique, à l'embouchure de la Narenta. Ce rameau, qui traverse toute la largeur de l'Hertzegovine, forme la limite méridionale du bassin particulier de la Narenta. Une ramification qu'il envoie au nord, sous les noms de *Bielesek*, de *Porîm* et de *Vrabatz*, force la Narenta, qui l'enveloppe à droite et à gauche, de décrire un coude très aigu vers le nord.

Ce rameau paraît être, au reste, la crête septentrionale d'un plateau, dont la surface présente absolument les mêmes circonstances physiques que celui que nous venons de décrire. La frontière de Dalmatie, à partir de l'embouchure de la Narenta, et la limite commune de l'Hertzegovine et du Montenegro, ensuite, en revenant au point de départ, à la source de la Narenta, dessinent assez exactement les limites de ce plateau, qui forme l'extrémité méridionale de l'Hertzegovine. La Tribinschitza et le lac de Niksiki sont ce que sa surface présente de plus remarquable. L'un et l'autre sont sans écoulement apparent.

3° Un troisième rameau se détache de la ligne au point même de contact des sandjacks de Novi-Bazar et d'Hertzegovine, et du Montenegro, et suivant exactement la limite de ces deux dernières provinces jusqu'à ce qu'il atteigne celle du gouvernement autrichien de Cattaro, puis la limite de ce gouvernement et de la même province de Montenegro, vient se terminer sur l'Adriatique, dans le sandjack de Scutari, vers l'embouchure de la Bajana. Il forme la limite occidentale du bassin de

cette dernière rivière et du lac Scutari qu'elle traverse. La partie de ce rameau, commune à l'Hertzegovine et à Montenegro, est précisément l'arête sud-est du plateau que nous avons décrit à l'article précédent; il porte, dans cet espace, le nom de *Pessieri*. Au point où il est commun à l'Hertzegovine, à Cattaro et à Montenegro, il reçoit celui de *Mont-Cosman*. Le nom de *Maratovich* lui est appliqué, au sud du précédent, sur la limite commune de Montenegro et de Cattaro, et, par conséquent, de l'Autriche et de la Turquie; enfin, il reçoit, encore plus au sud, celui de *Resela*, lorsqu'il atteint la limite du sandjack de Scutari.

4° Un quatrième rameau se détache de la ligne principale au mont Bori, sur les confins des sandjacks de Novi-Bazar et de Scutari, et, se dirigeant vers le sud-ouest, dans l'étendue de ce dernier, vient se terminer sur l'Adriatique, après avoir séparé le bassin de la Bajana de celui du Drin. Le point culminant de ce rameau est le *Mont-Carma*, à neuf lieues Est de Scutari.

5° Un cinquième rameau quitte la ligne au mont Vitzi, sur la limite des sandjacks de Monastir et d'Okhrida; et, se dirigeant au sud, suit à peu près cette limite, sous les noms de *Magna-Petrima* et de *S. Spiridion*, bordant la côte orientale du lac d'Okhrida, d'où sort le Drin. Au midi de ce lac, le rameau se reploie subitement au nord et longe la rive gauche du Drin jusques vers le 42° parallèle, d'abord à travers le sandjack d'Okhrida, ensuite sur la limite de ce sandjack et de celui de Scutari; enfin dans un petite partie de ce dernier. La partie de ces montagnes, qui borde à l'ouest le lac d'Okhrida, était appelée chez les anciens *Candavii montes*.

Après avoir quitté la limite du sandjack d'Okhrida, le rameau est formé, dans celui de Scutari, par le *Monte-Nero*, jusqu'au point où, cessant de courir au nord, il se reploie tout à coup à l'ouest et toujours sur la gauche du Drin, près de l'embouchure duquel il vient se terminer sur l'Adriatique, après avoir porté, entre le *Monte-Nero* et la mer, les noms de *Keroubi* et de *Cresca*.

Ce cinquième rameau forme la limite méridionale du bassin particulier du Drin, qu'il sépare de ceux de la Matia, de la Hisma et de la Scombi. Celles-ci prennent naissance, à l'exception de la dernière, dans le versant occidental du rameau, et diverses ramifications qu'il envoie à l'ouest sur l'Atlantique, séparent entre eux les bassins de ces rivières.

6° Un sixième rameau se détache de la ligne, au point où l'Ergent y prend naissance, dans la partie occidentale du sandjack de Monastir et par 40° 45′ de lat. N., et, se dirigeant vers l'ouest, d'abord sur une petite portion de Monastir et d'Okhrida, ensuite sur les confins de ce dernier et de celui de Valone, enfin dans la partie méridionale de celui d'El-Bassan, vient se terminer sur l'Adriatique, vers l'embouchure de la Scombi, après avoir séparé le bassin de cette rivière de celui de l'Ergent. Dans son étendue, on distingue les noms de monts *Stobckee* et *Sboke*, dans le sandjack de Monastir, et celui de *Djeurad* aux confins de ceux d'El-Bassan et de la Valone.

7° Enfin, un septième rameau quitte la ligne au mont Grammos, dans le sandjack de Monastir, par 40° 35′ de lat. N., et, se dirigeant à l'ouest, d'abord dans une petite portion du sandjack de Monastir, ensuite sur la limite de ceux d'Okhrida et de la Valone, enfin, à travers ce dernier, vient, comme les précédens, se terminer vers l'Adriatique, entre les bouches de l'Ergent et de la Voïoussa, après avoir séparé les bassins de ces deux rivières. Dans l'étendue de ce rameau, on ne remarque que les monts *Tomores* et *Skrapari*, l'un et l'autre dans le sandjack de la Valone, au sud-est et au sud de Bérat.

La ligne des monts Cérauniens, qui borne au midi le bassin de l'Adriatique, borne aussi celui de la Voïoussa.

Ligne de falte qui forme le bassin de la mer Égée. Le bassin de la mer Égée ou Archipel est circonscrit, sur le continent Européen, par une ligne qui, partant du cap Malio, en Morée, traversant l'isthme de Corinthe, et formée, en pénétrant sur l'ancienne Grèce, des monts Hélicon, du Parnasse et de la chaîne du Pinde, atteint à l'extrémité septentrionale de cette dernière, le mont Zigos, point où elle commence à être commune à la ligne de falte de l'Adriatique. Au sud du mont Zigos, la ligne de faîte de l'Archipel appartenant à la Grèce, nous ne la décrirons pas maintenant.

A partir du *Zigos*, par 39° 50′ lat. N. et 19° 12′ long. E., la partie de la ligne de falte du bassin de l'Adriatique qui s'étend, dans une longueur de soixante-cinq lieues, jusqu'au *Tchar-Dagh*, par 42° 10′ lat. N. et 18° 50′ long. E., est commune aussi à celui de l'Archipel. Quittant, au Tchar-Dagh, la ligne de falte de l'Adriatique, pour s'appuyer sur celle qui circonscrit la Mer Noire, elle suit cette dernière, formée par le Balkan ou Eminèh-Dagh d'abord, ensuite par le Kutchuk-Balkan, jusqu'au centre du sandjack de Viza en Romélie, par 41° 25′ lat. N. et 25° 40′ long. E.

A ce point, la ligne de falte du bassin de l'Archipel se détache du Kutchuk-Balkan et court droit au sud-ouest, à travers les sandjacks de Viza et de Gallipoli jusqu'à l'extrémité de cette presqu'île, l'ancienne Chersonèse de Thrace, que les Turcs appellent aujourd'hui Akttché-Ovassi, dominant à l'est, dans toute l'étendue de cette presqu'île, le détroit des Dardanelles ou Hellespont, et, à l'ouest, le golfe de Saros.

La seule élévation notable, dans cette dernière partie de la ligne de falte de l'Archipel, est le *Tekir-Dagh*, à la source de l'Ainadjik, dans le sandjack de Gallipoli, et sur le bord de la mer de Marmara, au nord et près de Ganos.

La ligne entière de circonscription du bassin de l'Archipel, du cap Malio à l'extrémité de la Chersonèse de Thrace, présente un développement de quatre cent quinze lieues. La distance du cap Malio au mont Zigos étant de cent trente lieues, deux cent quatre-vingt-cinq lieues seulement de cette ligne appartiennent à la Turquie proprement dite. La Roumélie entière, à l'exception de quelques cantons de peu d'étendue, compris dans le bassin de la Mer Noire, y est renfermée.

Le *bassin de la mer Ionienne* étant entièrement renfermé dans l'étendue de la Grèce, dont il forme la partie occidentale, ce n'est pas ici que nous le décrirons.

Rameaux qui courent sur le bassin de l'Archipel.

1° Un rameau se détache du mont Zigos, qui paraît être le point culminant de l'ancienne Grèce, et, se dirigeant à l'est, vient se terminer sur le golfe de Salonique, sous le nom depuis long-temps célèbre d'*Olympe*, qu'on prononce aujourd'hui *Elymbos*. Ce rameau, limite naturelle de la Roumélie et de la Grèce, c'est-à-dire des sandjacks de Monastir et de Tricala, sépare le bassin de l'Indjé-Kara-Sou de celui de la Salembria. Il porte successivement, entre Zigos et l'Olympe, les noms de *Catara*, de *Krachevo* (*Stymphe M.*), de *Cachias* et de *Volutza* (*Cambunii montes*).

2° Un second rameau se détache du mont Ghiavali, dans le sandjack de Monastir, par 41° lat. N. et 18° 45′ long. E., et, se dirigeant d'abord au sud-est sous les noms successifs de *Sarakina*, de *Tzinatzigos* et de *Mouritchi*, tourne ensuite au nord-est et à l'est, et atteint, sous celui de *Xero-Livade* (*Bermius M.*), la frontière du sandjack de Salonique. Ce rameau sépare le bassin de l'Indjé-Kara-Sou de celui du Vardar.

3° Passant sous silence quelques ramifications, quoique assez considérables, qui courent entre les affluens de ce dernier fleuve, nous arriverons à un troisième rameau qui se détache de l'Égri-sou-Dagh, dans le sandjack de Ghiustendil, par 42° 15′ lat. N. et 20° 20′ long. E., et qui, se dirigeant au sud, décrit, dans le sandjack de Ghiustendil, d'abord vers l'est, ensuite vers l'ouest, un double circuit par lesquels il enveloppe, sous les noms de *Caratova*, les sources de la Braounista, affluent du Vardar, puis de la Stroumnitza, affluent de la Strouma. Atteignant ensuite les confins du sandjack de Salonique, il tourne à l'est, sous le nom de *Velitz-Dagh*, et atteint, sous celui de *Tchendel*, ceux du sandjack de Serès. Là, il se reploie au sud, et, après avoir servi de limite naturelle entre Serès et Salonique, il entre dans la péninsule Chalcidique, qui fait partie de ce dernier sandjack, et, parvenu au centre, où il reçoit les noms de *Cortiach* (*Cissus M.*) et de *Salemon*, il s'y divise en quatre ou cinq branches qui vont aboutir aux caps les plus saillans de cette péninsule, soit sur le golfe de Salonique, soit sur celui de Contessa, soit sur l'Archipel. Trois de ces branches forment les trois presqu'îles particulières qui terminent au sud la Chalcidique. Le célèbre *Mont-Athos*, aujourd'hui *Monte-Santo*, occupe la plus orientale de ces trois presqu'îles.

Ce troisième rameau, considéré dans son ensemble, sépare le bassin du Vardar et de quelques autres moindres affluens du golfe de Salonique, de celui de la Strouma, affluent du golfe de Contessa, ainsi que de quelques autres cours d'eau qui, plus au sud, se rendent dans le même golfe.

4° Un quatrième rameau se détache de la chaîne du Balkan au mont Doubnitza, par 42° 5′ lat. N. et 21° 25′ long. E., au point de contact des sandjacks de Sophia, de Ghiustendil et de Gallipoli. Sous la dénomination de *Nevrekop-Dagh*, et partage des bassins de la Strouma et du Mesto, il descend vers le sud sur la limite de ces deux derniers sandjacks, jusqu'à la source de la rivière de Nevrokop; là il se bifurque; l'une de ses branches continue, en se dirigeant au sud, de séparer le sandjack de Gallipoli de celui de Ghiustendil, jusqu'à ce que, sous le nom de *Menikien* (*Cercine M.*), elle atteigne les confins de celui de Serès, dans lequel elle se divise en nombreux contreforts. Plus à l'est, l'autre branche, après avoir traversé une petite portion du sandjack de Gallipoli, sert ensuite de limite entre ce sandjack et celui de Serès; puis, à peu de distance de la Cavale, elle se reploie au sud-ouest, puis à l'ouest, et vient, sous le nom de *Pounhar-Dagh* (*Pangæus M.*), se terminer, aux confins des sandjacks de Salonique et de Serès, entre le lac Takinos et le golfe d'Orfano. La branche occidentale sépare le bassin de la Strouma de celui de la rivière de Nevrokop; l'orientale sépare ce dernier bassin de celui du Mesto.

5° Un cinquième rameau, plus connu que les précédens, se détache du Balkan au même point que le précédent, c'est-à-dire à la source du Mesto. Se dirigeant d'abord au sud-est, il suit la limite des sandjacks de Sophia et de Gallipoli, jusqu'à ce que, tournant au sud, il pénètre entièrement dans ce dernier jusqu'à la source de l'Arda, affluent de la Maritza. Là il se reploie à l'est, et, suivant la droite de cette rivière d'Arda, il regagne bientôt la frontière du sandjack de Sophia, qu'il sépare de nouveau de celui de Gallipoli, et vient enfin se terminer dans ce dernier sur la Maritza, près de son embouchure. Connu des anciens sous le nom de *Rhodope*, ce cinquième rameau est désigné aujourd'hui par celui de *Despoto-Dagh*. Différens noms particuliers en distinguent certaines parties, tels que celui de *Rile*, vers les sources de la Maritza; de *Coureu* et de *Tourin*, près de celle de l'Arda, sur la gauche de cette rivière.

Le Despoto-Dagh sert de limite méridionale au bassin de la Maritza, formé au nord par le Balkan, et le sépare de celui du Mesto et de quelques autres affluens directs de l'Archipel.

6° Après avoir parcouru un très long espace sur le Balkan et le Kutchuk-Balkan, qui enveloppent au nord et à l'est le bassin particulier de la Maritza, sans avoir à citer aucun rameau notable, nous arrivons au Tekir-Dagh, que nous avons vu près de Ganos sur la mer de Marmara. Un sixième rameau s'en détache et se dirige vers l'ouest. Après avoir, sous le nom de *Tekir-Dagh* qu'il conserve, décrit un demi-cercle dans le sandjack de Gallipoli, il vient se terminer sur l'Archipel dans cette presqu'île qui sépare le golfe d'Enos de celui de Saros. Ce sixième rameau sert, de ce côté, de limite au bassin de la Maritza, qu'il sépare de quelques affluens du golfe de Saros.

Enfin, le cinquième de nos bassins de mers, celui de la *mer de Marmara*, appuyé au nord-est sur la ligne de faîte du bassin de la Mer Noire, et au nord-ouest sur celle du bassin de l'Archipel, est circonscrit à l'est par la partie du Kutchuk-Balkan qui s'étend du 41° 25' lat. N. à la pointe d'Europe sur le Bosphore, et à l'ouest, par le versant oriental de la ligne de faîte de l'Archipel, qui s'étend de ce même point du Kutchuk-Balkan (41° 25' lat. N.) jusqu'à l'extrémité méridionale de la Chersonèse de Thrace. Longeant de très près le littoral de la mer de Marmara, dont il est éloigné au plus de sept lieues et quelquefois de moins d'une, la ligne de faîte du bassin de cette mer n'y envoie aucun rameau que nous puissions citer.

Lacs. Les lacs les plus considérables que renferme la Turquie d'Europe sont ceux :

De *Rassein* (*Halmyris lac.*), situé dans le sandjack de Silistri, au sud et près des bouches du Danube. Il communique à la Mer Noire par quatre canaux. Le *Jalova-Kutchuk-Beghazi* et le *Portitcha-Beghazi*, situés au nord, sont les deux plus importans. Ceux de *Kourt-Beghazi* et de *Kara-Kerman-Beghazi* (1), sont au sud. Le dernier est le plus méridional.

De *Scutari* ou de *Zenta* (*Labeatis palus*), situé dans le sandjack de Scutari et qui touche, par son extrémité septentrionale, au Montenegro. Il a six lieues de long sur deux de large. Il est traversé par la rivière Bojana, et la ville de Scutari, dont il emprunte le nom, est bâtie à son extrémité méridionale.

D'*Okhrida* (*Lychnidus lac.*), dans le sandjack du même nom. Il a environ six lieues de long et trois dans sa plus grande largeur. Le Drin Noir en sort. La ville d'Okhrida, qui lui donne son nom, est située à son extrémité septentrionale. Celle de *Lychnidus*, aujourd'hui détruite, était sur son bord oriental. Excepté au nord, des montagnes élevées le dominent de tous côtés.

De *Castoria* (*Begorritis palus*), dans le sandjack de Monastir, près de la gauche de la Bichlistas, avec laquelle il communique. Sa forme est à peu près ronde, et il peut avoir de deux à trois lieues de diamètre. La ville de Castoria, dont il a reçu le nom, est située sur une presqu'île étroite qui s'avance de sa partie occidentale.

De *Betchik* (*Bolbe lac.*), dans le sandjack de Salonique, près du golfe de Contessa, auquel il communique. Il prend le nom de la ville de Boïuk-Betchik, située sur son bord septentrional. Il s'étend de l'est à l'ouest dans une longueur de près de cinq lieues sur une environ de largeur.

De *Takinos* (*Cercinites palus*), espèce de lagune que traverse la Strouma avant de se rendre dans le golfe de Contessa, une lieue plus bas. Il n'a pas moins de six lieues de longueur sur une largeur qui varie d'une à deux. Outre la Strouma, il reçoit bon nombre d'autres rivières, entre lesquelles

(1) Le nom de *boghazi* est un mot turc emprunté à l'italien, et qui signifie *bouche* ou *embouchure*.

la plus considérable est l'Anghista ou rivière de Nevrekop. Ce lac prend le nom d'un village situé sur son bord occidental. La ville de Serès en est éloignée de deux lieues au nord.

D'autres lacs, tels que ceux de Janina, de Topolias, etc., seront mentionnés à l'article de la Grèce.

Fleuves et Rivières. *Bassin de la Mer Noire.* La partie de la Turquie d'Europe qui s'étend sur le bassin de la Mer Noire est presque exclusivement arrosée par le Danube ou par ses affluens. On peut voir la description générale de ce fleuve dans la deuxième partie de cet ouvrage, p. 111. C'est à Belgrade qu'il commence à être commun à l'Autriche et à la Turquie. Après avoir, dans l'espace de près de cinquante lieues, servi de limite septentrionale à la Servie, qu'il sépare de la Hongrie, il pénètre entièrement dans les terres turques, où il sépare, dans une longueur de près de cent quatre-vingt-dix lieues, jusqu'à son embouchure, la Bulgarie de la Valachie d'abord, puis d'une petite portion de la Moldavie, et, en dernier lieu, de la Bessarabie russe. Les trois bouches principales par lesquelles le Danube se jette dans la Mer Noire sont le *Kilia-Beghazi* au nord, l'*Edrillis-Beghazi* ou *Agios-Georgies* au sud, et le *Sunni-Beghazi* au centre. Le second de ces bras communique, par une dérivation appelée *rivière de Dounavietz*, au lac Rasseïn.

Les affluens principaux que reçoit en Turquie le Danube par sa rive gauche sont, en suivant le cours du fleuve, la *Czerna*, qui sert, dans une partie de son cours, de limite entre la Valachie et la Hongrie; la *Chyl*, dont la source est dans le mont Petru ou Tetra en Transylvanie, et qui traverse du nord au sud la petite Valachie; l'*Aluta* ou *Olt*, qui prend naissance en Transylvanie (*V.* l'article Autriche) et sépare ensuite la petite Valachie de la Valachie supérieure; la *Vede*, qui appartient à cette dernière; l'*Ardjich* (*Ordiscus* vel *Ardeiscus fl.*), qui sort du mont Vistaman dans la chaîne des montagnes de Transylvanie, et coulant vers le sud-est d'abord dans la Valachie supérieure, puis dans une petite portion de l'inférieure, reçoit, entre autres affluens, la *Deubnitza*, qui passe à Boukharest; la *Jalomnitza* (*Naparis fl.*), qui sort aussi des monts de Transylvanie, à l'extrémité nord-est de la Valachie supérieure, où il baigne Tergovist, et traverse ensuite, de l'ouest à l'est, toute la Valachie inférieure; le *Sereth* (*Ararus fl.*), qui prend naissance dans la Bukhovine (Gallicie autrich.) et, traversant ensuite du nord au sud toute la Moldavie, vient se joindre au Danube sur la limite de cette dernière province et de la Bulgarie, après avoir reçu, par sa rive droite, la *Sutschava*, la *Moldava* et la *Bistritz*, qui sortent des Krapacks et sont communes à la Moldavie et à la Bukhovine; la *Tretus*, dont la source appartient à la Transylvanie; la *Milkov*, qui sépare la Moldavie de la Valachie; enfin, la *Benzéo*, particulière à cette dernière province; et, par sa rive gauche, la *Byrlat*, qui appartient exclusivement à la Moldavie.

A l'embouchure du Sereth dans le Danube, succède celle du *Pruth*, qui sert de limite entre la Moldavie et la Bessarabie, et par conséquent entre la Turquie et la Russie. Nous n'avons à citer

d'autre affluent tant soit peu notable de la rive droite du Pruth que la *Gige*, formée de deux rivières, la *Mitak* et la *Baglui;* celle-ci passe à Jassi; l'autre a pour affluent la *Schiga*, qui baigne la Dorogoïe.

De la rive gauche du Danube passant à sa rive droite, nous citerons de ce côté, comme affluens principaux, la *Save*, qui s'y réunit entre Belgrade et Semlin qu'elle sépare, et qui, dans l'espace de cent lieues, sert de limite entre la Turquie et l'Autriche. La rive droite de la Save, qui appartient à la Turquie, a pour affluent l'*Ounna* ou *Unnacz* (*Clambetis fl.*), qui sépare en partie la Croatie autrichienne de la Croatie turque, ou sandjack de Bania-Luka, et qui reçoit la *Sanna*, qui arrose cette dernière province; la *Verbitza* ou *Verbas*, qui sort du mont Vranja, aux confins de l'Hertzegovine et de la Bosnie propre, et sépare ensuite cette dernière de la Croatie turque; la *Bosna*, formée de plusieurs cours d'eau qui sortent du mont Ivan, sur les confins de l'Hertzegovine, et qui traverse du sud au nord toute l'étendue du sandjack de Trawnik ou Bosnie propre, où elle reçoit l'*Ussora*, la *Krivaja* et la *Spressa*, la première par sa gauche, les deux autres par sa droite; le *Drin* (*Drinus fl.*), qu'il ne faut pas confondre avec une autre rivière du même nom qui coule en Albanie. Celle-ci prend naissance aux confins du sandjack de Scutari, arrose une petite portion de celui de Novi-Bazar, qu'elle sépare ensuite de celui de Trawnik, puis celui-ci de la Servie. Son principal affluent est le *Vouvatz*, qui sort du mont Rachka et arrose le sandjack de Novi-Bazar; enfin la *Kolubara*, qui appartient au sandjack de Semendria ou Servie propre.

A l'embouchure de la Save, en descendant le Danube, succède celle de la *Morava* (*Margus fl.*), formée de deux branches considérables, dont l'une, l'*Angrus* des anciens, vient de l'ouest. Elle prend naissance au mont Tchemerné, à l'extrémité nord-est du sandjack de Novi-Bazar, pénètre en Servie, qu'elle sépare plus bas du sandjack de Kruchovatz, et se réunit dans celui-ci à la branche orientale, distinguée de la précédente, *appelée Morava de Servie*, par le surnom de *Morava de Bulgarie*. Celle-ci sort du Tchar-Dagh vers les confins des sandjacks de Scutari, d'Uskup et de Ghiustendil; arrose une petite portion de ce dernier avant de pénétrer dans celui de Kruchovatz, qu'elle sépare un instant de celui de Sophia, et dans lequel elle se réunit plus bas à la branche occidentale. Cette dernière a pour affluent principal par sa droite l'*Ibar*, qui prend naissance dans les flancs du Tchar-Dagh, à l'opposé de la source de la Morava de Bulgarie, et qui, après avoir traversé, sous le nom de *Stanitza*, le district de Pristina du sandjack de Scutari, sert de limite, jusqu'à son confluent avec la Morava, entre ceux de Novi-Bazar et de Kruchovatz. La *Toplitza* et la *Nissava* se réunissent à la Morava de Bulgarie, la première par la gauche, l'autre par la droite. Celle-ci baigne les murs de Nissa.

Après la réunion de ces deux branches, la *Morava* arrose l'extrémité septentrionale du sandjack de Kruchovatz et traverse ensuite toute la largeur de celui de Semendria.

Après la bouche de la Morava, nous rencontrons celles de la *Mlava*, de la *Bek* et de la *Bereska*, particulières à la Servie; de la *Timck* (*Timacus fl.*), formée de deux branches, dont l'occidentale, qui sort du mont Haiducki, appartient à la Servie, et l'orientale, qui sort du mont Starra, à la Bulgarie, et qui, après leur réunion, sert de limite entre la Bulgarie et la Servie; de la *Topolovitz*, de la *Tournen*, de la *Vidbacul*, de l'*Arcer* et de la *Smerden*, particulières au sandjack de Widdīn ou Bulgarie occidentale; de la *Lem* (*Almus fl.*), de la *Zibritza* (*Ciabrus fl.*), de l'*Ingoustout* et de la *Skitoul* ou *Insiska Scideul*, communes aux sandjacks de Sophia et de Widdīn; de l'*Isker* (*Œscus fl.* vel *Oscius*), formée de deux branches qui se réunissent près de Sophia, dans le sandjack dont cette ville est la capitale, et qui, après avoir ensuite arrosé une partie de ce sandjack, sert de limite entre ceux de Widdīn et de Routschouk; de la *Vid* (*Utus fl.*), commune aux sandjacks de Sophia et de Routschouk; de l'*Osma* (*Osmus fl.*), de la *Jantra* (*Jatrus fl.*) et de la *Lom* (*Ligynus fl.*), particulières au sandjack de Routschouk. Cette dernière, qui se jette dans le Danube près de Routschouk, est formée de deux branches, le *Kara-Lom* et l'*Ak-Lom* ou *Lom Noir* et *Lom Blanc*, la première à l'ouest, la seconde à l'est; la *Drista*, la *Taban*, le *Kara-Sou occidental* et le *Kara-Sou oriental* qui succèdent, sont particuliers au sandjack de Silistri ou Bulgarie orientale. La dernière, qui se joint au fleuve peu au dessous de Rassova, est plutôt une suite de lacs qu'une rivière; elle est considérée comme ayant été jadis l'une des bouches du Danube, dont l'issue était à Kustendjé.

Au midi des bouches du Danube, les autres rivières qui vont se rendre à la Mer Noire et que nous pouvons mentionner ici sont : le *Mangali-Sou* (*Aucha fl.*), la *Pravadi* (*Potamos*), le *Camtchi* (*Panysus fl.*), le *Katchi* et le *Bégli-Dérési*, particuliers au sandjack de Silistri, les trois premières au nord de l'Eminèh-Dagh, les deux autres au midi de cette montagne; la *Tous-Cassri* (*Burgus fl.*), qui se jette dans le golfe de Bourgas; enfin, la *Fakih* ou *Sarpa*, la *Kanaradéré* ou *Kienar*, la *Kourou-déré* et l'*Aia-Pacli*, qui appartiennent au sandjack de Kirk-Kilissiah.

Bassin de la mer Adriatique. Les rivières les plus remarquables de celles qui appartiennent à ce bassin sont, en descendant du nord au sud, la *Narenta* (*Naro fl.*), qui prend naissance aux confins du sandjack de Novi-Bazar par 43° 10′ lat. N. et 16° 35′ long. E.; à l'exception de son embouchure et de quatre lieues environ au dessus qui appartiennent à la Dalmatie Autrichienne, le cours entier de cette rivière est renfermé dans l'Hertzegovine, où elle forme un angle très aigu, coulant d'abord au nord-ouest dans l'espace d'une trentaine de lieues, et se reployant subitement au sud pour couler dans cette direction jusqu'à son embouchure pendant vingt-cinq autres lieues; la *Bejana* (*Barbana fl.*), qui sort du mont Rachka, aux confins du sandjack de Novi-Bazar, coule au sud-ouest vers le lac de Scutari qu'elle traverse, et à l'issue duquel elle va se jeter dans l'Adriatique. Elle appartient tout entière au sandjack de Scutari, que l'un de ses principaux affluens, la *Moracca*,

sépare du Montenegro; le *Drin* (*Drilo*, vel *Drinus*), formé de deux branches, la *Biena Drina* ou *Drin Blanc*, et la *Tcherna Drina* ou *Drin Noir*. La première vient du nord, où elle prend naissance au mont Bori, dans le sandjack de Scutari, sur les confins de celui de Novi-Bazar; la seconde vient du sud et sort du lac d'Okhrida, dans le sandjack du même nom, qu'elle traverse avant d'entrer dans celui de Scutari, où elle se réunit au Drin Blanc. Après la réunion de ces deux branches, le Drin coule vers l'ouest dans le sandjack de Scutari.

Au sud de l'embouchure du Drin, on rencontre la *Matt* ou *Matia* (*Mathis fl.*) qui appartient au sandjack de Scutari; l'*Hisma* (*Icanus fl.*), commune à ceux d'Okhrida et de Scutari; la *Scombi* ou *Tobi* (*Pangasus*, vel *Scampis fl.*), formée de plusieurs cours d'eau qui prennent naissance au mont Ghiavali, dans le sandjack de Monastir, et qui se sont réunis pour former le *lac Maliki*, que les monts Sant.-Spiridion séparent de celui d'Okhrida. A l'issue de ce lac, la Scombi pénètre dans le sandjack d'Okhrida qu'elle traverse, ainsi que celui d'El-Bassan, et elle sert ensuite de limite jusqu'à la mer, entre ceux de Scutari et de la Valone.

Le *Beratino* ou *Ergent* (*Apsus fl.*) est de même commun aux trois sandjacks de Monastir, d'Okhrida et de Valone. L'un de ses affluens, la *Carbonates*, sépare ce dernier de celui d'El-Bassan.

La *Veloussa* ou *Poros* (*Aoüs*, vel *Æas fl.*) est l'un des plus considérables affluens de l'Adriatique. Elle prend naissance au mont Zigos, aux confins des sandjacks de Tricala, de Monastir et d'Ianina, traverse la partie septentrionale de ce dernier qu'elle sépare ensuite de celui de Valone, et pénétrant enfin dans celui-ci, y reçoit, entre autres affluens notables, la *Levkaritza*, la *Desnitza*, l'*Argiro-Castro* et la *Soutchitza*; les deux premières par sa rive droite, les deux autres par sa rive gauche.

Bassin de l'Archipel. Partant de la frontière de la Thessalie sur le golfe de Salonique, et procédant vers l'est, nous rencontrerons l'*Indjé-Cara-Sou* (*Haliacmon fl.*), formé de deux branches principales qui, l'une et l'autre, coulent à l'ouest et à l'est dans le sandjack de Monastir. La *Nezilitza* est la plus considérable; elle sort du mont Grammos, par 40° 40′ lat. N. L'autre branche, le *Venetico*, est formée de plusieurs cours d'eau qui prennent naissance entre 39° 55′ et 40° 15′ lat. N., dans les monts Zigos, Sedriliani et Tzarous. Peu avant son embouchure, l'Indjé-Cara-Sou pénètre dans le sandjack de Salonique.

A celui-ci succède le *Vardar* (*Axius fl.*), qui a sa source dans le Tchar-Dagh, à l'extrémité occidentale du sandjack d'Uskup et sur les confins de celui de Scutari; coule d'abord à l'est jusqu'à la ville d'Uskup, chef-lieu du sandjack du même nom, et, tournant là au sud-est, traverse successivement une petite partie de ce dernier, puis ceux de Ghiustendil et de Salonique. Entre ses nombreux affluens, les plus considérables sont, par sa rive droite, le *Kutchuk-Cara-Sou* ou *Tzerna* (*Erigon fl.*), commun aux sandjacks de Monastir et de Ghiustendil; et la *Vistritza* (*Estræus fl.*), qui arrose

d'abord, sous le nom de *Poleva*, une portion du sandjack de Monastir, et qui, après être sortie du lac d'Iénidjé, qu'elle traverse dans celui de Salonique, prend, jusqu'à son confluent avec le Vardar, près l'embouchure de celui-ci, le nom de *Cara-Irmak*; et, par sa rive gauche, la *Bagranitza* ou *Brueunista*, qui appartient au sandjack de Ghiustendil.

Le *Gallico* (*Echiderus fl.*) se jette dans le golfe de Salonique, entre la ville de ce nom et l'embouchure du Vardar. Sorti du Tcheughel-Dag, il coule droit au sud, et appartient au sandjack de Salonique.

Au delà de la péninsule chalcidique, nous rencontrons la *Strouma* ou *Cara-Sou* (*Strymon fl.*), qui sort du Cadja-Balkan, aux confins du sandjack de Sophia, et arrose, du nord au sud, ceux de Ghiustendil, où elle reçoit la *Stroumnitza* ou *Radovitzi* (*Pontus fl.*), et de Serès. Dans ce dernier, elle traverse le lac Takinos, dont l'un des affluens principaux est, en outre, la *rivière de Nevrekop* ou *Anghista*. Entre l'extrémité méridionale du lac et le golfe d'Orphano, dans lequel se jette la Strouma, il y a un intervalle d'une lieue qui dépend du sandjack de Salonique.

Le *Mesto* ou *Cara-Sou* (*Nestus fl.*), dont l'embouchure fait face à l'île de Tasso, appartient entièrement au sandjack de Gallipoli, où il a un cours de quarante lieues du nord-nord-ouest au sud-sud-est.

Jusqu'à l'embouchure de la *Maritza* (*Hebrus fl.*), on ne rencontre plus ensuite, dans l'espace de trente lieues, que des rivières de peu d'importance, qui toutes sortent du Rhodope.

La Maritza a sa source au mont Doubnitza, l'un des points les plus élevés de la chaîne du Balkan. Elle traverse d'abord, de l'ouest à l'est, la partie orientale du sandjack de Sophia. Aux confins de celui de Tchirmen, elle tourne au sud-est et coule dans cette direction jusqu'à Andrinople où elle se reploie tout à fait au sud. Après avoir, pendant quelques lieues, séparé le sandjack de Tchirmen de celui de Kirk-Kilissiah, elle traverse celui de Gallipoli, et se divisant en deux bras près de son embouchure, l'occidental se jette directement dans l'Archipel, tandis que le golfe d'Enos reçoit le bras oriental.

Les affluens de cette rivière sont nombreux et le cours n'en est pas bien connu. Parmi ceux de sa rive droite, nous citerons le *Karlova*, le *Pachakai* et le *Stanimaki*, particuliers au sandjack de Sophia; l'*Ouzeundja* et l'*Arda* (*Artiscus fl.*), communs à ce dernier sandjack et à celui de Tchirmen; la *Tcherna* (*Zerna fl.*), qui appartient à celui de Gallipoli. Entre les affluens de la rive gauche de la Maritza, les plus considérables sont : le *Kouzlou-Déré* et le *Vepedjé*, particuliers au sandjack de Sophia; la *Tendja* (*Tonkos*), commune à celui-ci et à ceux de Tchirmen et d'Andrinople; le *Salsdéré* ou *Buluk-Déré*, particulier au sandjack du Kirk-Kilissiah; enfin, l'*Erkené* ou *Ergené* (*Agrianes fl.*), qui sort du Kutchuk-Balkan, et, coulant à l'ouest sur les sandjacks de Visa et de Gallipoli, sépare,

dans le bas de son cours, ce dernier de celui de Kirk-Kilissiah. L'un des affluens de l'Ergené, la *Deara-Déré*, sépare le sandjack de Gallipoli de ceux de Viza et de Kirk-Kilissiah. Ces deux derniers sont séparés entre eux par la *Saradjiala*, affluent de la Deara-Déré.

Bassin de la mer de Marmara : Nous avons vu combien peu ce bassin avait de largeur ; par conséquent il ne peut renfermer que des rivières d'une fort petite étendue. Les plus notables sont, de l'ouest à l'est, la *Tchorlou* (*Turulus fl.*), la *Jalidji-Souï* et le *Cara-Sou* (*Athyras*), communs aux sandjacks de Visa et de Gallipoli. La rivière qui se jette dans le port de Constantinople est appelée *rivière de Petino-Khori.*

Iles. Nous ne parlerons ici ni de Candie, ni des Cyclades, ni de l'Eubée ou Negrepont, qui seront décrites avec la Grèce ; les seules îles que nous mentionnerons sont celles de *Tasso*, de *Lemnos*, de *Samothraki* et d'*Imbro*, qui occupent le fond de l'Archipel, entre la péninsule chalcidique et la Chersonèse de Thrace.

Tasso (*Thasos ins.*), par 22° 20' long. E. et 40° 40' lat. N., séparée de la côte du sandjack de Gallipoli par un détroit de deux lieues de large, dont le milieu est occupé par un îlot appelé *Tasso-Poule*. L'île a six lieues de long et cinq de large ; sa figure est presque ronde. Le lieu principal est *Volgaro*, au centre de l'île. L'ancienne capitale, *Thasos*, sur le côte septentrionale, n'est plus qu'un hameau appelé *Castro*.

Lemnos ou *Stalimène*, par 39° 55' lat. N. et 22° 55' long. E. ; à quatorze lieues est-sud-est du C. Monte-Santo, treize lieues et demie ouest de l'entrée des Dardanelles, et vingt-quatre lieues sud de la côte du sandjack de Gallipoli. La forme de l'île est à peu près carrée ; mais deux golfes assez profonds, celui de *Paradis*, sur la côte septentrionale, et celui de *St.-Antoine*, sur la méridionale, en interrompent la régularité ; le fond de ces deux golfes n'est séparé que par un intervalle d'une lieue. L'île a six lieues de l'ouest à l'est, et quatre lieues de largeur moyenne du nord au sud ; chef-lieu, *Lemno*, sur la côte occidentale.

A six lieues et demie sud de la pointe sud-ouest de Lemnos est la petite île d'*Hagios Strati* (*Nea*).

Samothraki ou *Semendrek* (*Samothrace ins.*), par 42° 38' lat. N. et 23° 17' long. E. ; à huit lieues ouest-sud-ouest du C. Gremia, à l'entrée du G. de Saros, treize lieues est-sud-est de l'île de Tasso, et huit lieues sud du C. Marogna, sur la côte du sandjack de Gallipoli. L'île a cinq lieues de l'ouest à l'est, et trois lieues dans sa plus grande largeur du nord au sud. Elle ne renferme aucun lieu considérable. Son ancienne capitale, Samothrace, aujourd'hui ruinée, était sur la côte septentrionale.

Imbro (*Imbros ins.*), par 40° 11' lat. N. et 23° 31' long. E. ; à trois lieues ouest de la Chersonèse de Thrace et à cinq lieues et demie sud-est de l'île Samothraki. Sept lieues de l'ouest à l'est et trois

lieues dans sa plus grande largeur du nord au sud. L'ancienne capitale, *Imbros*, était sur la côte méridionale. Elle est aujourd'hui ruinée, et l'île ne renferme que quelques méchans villages.

Il est bon de mentionner aussi l'*Ilan-Adasi* ou *île des Serpens* (*Leuce ins.*), située dans la Mer Noire, vis-à-vis les bouches du Danube, et à huit lieues Est de la côte. Elle n'a pas une lieue dans sa plus grande étendue.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Comme l'Espagne, mais par des causes différentes, la Turquie nous offre le spectacle d'un pays auquel la nature a prodigué ses faveurs les plus précieuses, et que l'incurie des habitans, et plus encore l'ignorante rapacité des maîtres, a su priver de la plus grande partie de ces avantages inappréciables. Doué du plus beau ciel et de l'air le plus pur; très fertile encore, malgré le plus haut degré d'imperfection dans l'agriculture; présentant partout, au milieu des innombrables montagnes dont il est coupé dans tous les sens, les vallons les plus rians, les sites les plus pittoresques et les plaines les mieux arrosées, cet heureux pays n'attend, pour se placer au premier rang, que d'autres bras qui guident le soc sur son sol, et surtout des institutions plus européennes que celles qui le régissent.

Toutefois, ce tableau général admet quelques modifications, si l'on veut comparer entre elles les diverses provinces de la Turquie d'Europe; l'aspect des provinces du nord diffère sensiblement de celui des provinces méridionales.

Outre les céréales, le pays produit, en général, les fruits les plus variés et les arbres et arbrisseaux les plus beaux et les plus utiles. Ses montagnes recèlent toutes les sortes de minéraux, des pierres précieuses; elles offrent pour la plupart une riche végétation.

Parmi les animaux que nourrit la Turquie, on peut citer les chevaux, les bœufs, les moutons, la volaille de toute espèce; le gibier y est très varié et y abonde. On y trouve aussi des bufles et des loups; les abeilles y sont très multipliées; enfin, les côtes et les rivières fournissent en abondance toutes sortes de poissons. Entre les oiseaux, on remarque l'aigle qui habite les régions élevées du Balkan.

On conçoit bien que dans un tel pays l'industrie manufacturière et commerciale ne doit pas être beaucoup plus avancée que l'agriculture : l'une et l'autre, en effet, sont à peu près nulles. Salo-

nique, Andrinople et Routschouk présentent seules quelques apparences d'activité sous le rapport manufacturier. Des tapis, des maroquins, des soieries, des armes blanches, quelques étoffes de coton, et du fil, sont les seuls objets sur lesquels elle s'exerce; encore ces objets ont-ils plus de valeur comme matière première, que par le travail dont ils ont été l'objet.

Ces faibles objets de commerce sont augmentés par l'exportation des matières brutes que produit le pays, telles que des soies, des cotons, des laines, du tabac, des cuirs, de l'huile, du fer, du cuivre, de la garance, des noix de galles, de l'alun; enfin, diverses sortes de terres particulières, principalement de celle qu'on appelle *terre sigillée*, qu'on recueille dans l'île de Lemnos. Les marbres de l'Archipel sont aussi un important objet d'exportation.

Au reste, les Turcs s'occupent fort peu de négoce; presque tout celui qui se fait dans ce pays passe par les mains des Juifs, et surtout des Arméniens.

Le gouvernement turc peut être considéré comme le modèle parfait du despotisme absolu. Le *sultan* ou *grand seigneur* a droit de vie et de mort sur tous ses sujets sans exception, et leurs biens sont toujours à sa disposition. Long-temps, un préjugé favorable conféra les avantages du martyre à ceux auxquels le sultan envoyait le cordon fatal; aujourd'hui ce préjugé paraît s'affaiblir, et l'exercice de ce droit sur les puissans rencontre chaque jour de nouvelles difficultés, qui exigent, de la part du *capidgi* ou officier impérial chargé de ces sortes de missions, des précautions plus grandes pour ne pas mettre en révolte ouverte celui dont on veut avoir la tête.

Le *grand visir* est le premier ministre et le lieutenant-général du sultan. Après celui-là, le *reis-effendi* ou grand chancelier est le personnage le plus important de la *Sublime Porte:* c'est ainsi qu'on désigne la cour à Constantinople. Le *divan* est la réunion des principaux ministres et des chefs des diverses parties de l'administration; c'est le conseil d'état du pays. Le *mufti* y siége; c'est le chef de la religion, au maintien de laquelle, ainsi que des lois fondamentales de l'empire, presque bornées au *Coran*, est chargé de veiller l'*Uléma* ou corps de théologiens et de jurisconsultes qui ont le titre de *scheiks* et d'*effendis*. Le pouvoir du mufti est immense, et pourrait seul servir de contrepoids à celui du sultan, si celui-ci ne s'était arrogé le droit de le déposer, de l'exiler, et même de le faire mourir.

L'organisation judiciaire de la Turquie n'est pas compliquée; mais, en récompense, nulle part elle n'est aussi vénale. La bastonnade, l'amende ou le pal, voilà les trois points sur lesquels roule toute la science du *cadi* ou juge, dont les décisions sont sans appel. Là, point d'avocats: les parties s'expliquent; elles produisent des témoins, souvent subornés; le juge prononce et l'affaire est terminée. Il n'y a pas de justice plus expéditive.

Il est impossible d'évaluer avec certitude les revenus d'un État organisé comme celui-ci. Les

auteurs qui les ont portés à 160 millions de francs pour tout l'empire, en Europe, en Asie et en Afrique, n'ont donné qu'un aperçu qu'on ne peut ni confirmer ni contredire.

Les forces militaires de la Turquie ne peuvent guère être déterminées avec plus de certitude que ses revenus. Les armées se composent de deux classes principales : la *milice*, qui a des terres consacrées à son entretien, et le corps des *gardes*, qui sont payés sur le trésor. Ceux-ci se divisent en *spahis* ou gardes à cheval, et en *janissaires* ou gardes à pied. Ces derniers ont de grands priviléges et immunités.

On estime à 300,000 hommes environ le nombre des soldats qui sont entretenus, sous diverses dénominations, dans toutes les parties de l'empire. Le nombre des janissaires n'excède pas 60,000; dont 20,000, au plus, résident à Constantinople.

On sait quel cas on doit faire de la marine militaire turque : elle se compose d'une trentaine de vaisseaux de ligne, d'un plus grand nombre de frégates et d'autres bâtimens de moindre dimension.

Tous les Turcs sont musulmans de la secte d'Omar. Le *Coran*, qui contient tous les préceptes de leur religion, est en même temps leur seul code civil. Après le *mufti*, chef suprême de la religion, et les *moulahs* ou *effendis*, qui sont les docteurs, viennent les *imans*, qui desservent les mosquées, et les *derviches* ou moines.

Au reste, les Turcs sont loin d'être en majorité dans leur empire; les deux tiers de la population totale se composent de nations chrétiennes; de Grecs, de Serviens, de Valaques, de Monténégrins, etc. Outre le *rit grec*, professé par la majeure partie des chrétiens, un assez petit nombre d'entre eux ont reçu la dénomination de *Grecs-unis*, parce qu'ils reconnaissent la suprématie du Pape. Les *Juifs* sont là plus nombreux qu'ailleurs, et s'y montrent sous un jour moins favorable.

L'éducation est aussi négligée en Turquie qu'on peut l'attendre sous un gouvernement de cette nature. Les seuls hommes qui s'élèvent un peu au dessus de l'ignorance commune sont dans le corps des ulémas. Les tentatives faites pour introduire l'imprimerie à Constantinople n'ont eu encore aucun succès, et n'en auront probablement jamais plus, tant que durera l'état de choses actuel.

La langue turque est foncièrement tartare, et mélangée d'un grand nombre de mots arabes et persans.

HISTORIQUE DE LA GÉOGRAPHIE DES DIFFÉRENS AGES.

Les pays soumis aujourd'hui, en Europe, à la domination turque, formaient, dans l'antiquité, six grandes régions : la Dace, la Mœsie, la Thrace, la Macédoine, l'Illyrie et la Grèce. Chacune de ces six régions était elle-même subdivisée en un plus grand nombre d'états, de contrées ou de peuples.

La *Grèce*, à laquelle nous joignons l'Épire et la Thessalie, forme, comme on l'a vu, l'objet d'un article à part; nous ne nous en occuperons donc pas ici, du moins avec détail.

Outre les cinq autres régions, la Dace, la Mœsie, la Thrace, la Macédoine et l'Illyrie, la partie nord-ouest de la Turquie européenne empiète encore sur une portion de la Pannonie.

1° La *Dace* (*Dacia*) avait pour bornes, *au sud*, le Danube ou Ister, qui la séparait de la Mœsie; *à l'est*, la portion de la côte de la mer Noire qui s'étend des bouches du Danube à celle du Dniester (*Tyras* sive *Danaster*), et le cours de ce fleuve, jusque vers la hauteur du 49e parallèle; *au nord*, une portion du cours du Pruth (*Porata fl.*), une petite partie des Krapacks (*Alpes Bastarnicæ*), et une partie du cours supérieur de la Theiss (*Tibiscus*), jusque vers le 19e degré de longitude orientale; enfin, *à l'ouest*, le cours de la Theiss jusqu'à son embouchure dans le Danube. Cette région correspondait à ce qui forme maintenant, outre la Moldavie et la Valachie, la Bessarabie (à la Russie), la Bukowine, la Transylvanie et la portion de la Hongrie qui s'étend à la gauche de la Theiss (Autriche). Entre les nations peu connues de cette contrée, on distingue les *Getæ* (dont on a cru retrouver le berceau au centre de l'Asie), qui occupaient la partie orientale, entre les Krapacks et le Dniester, les *Jassii*, sur le Pruth, et les *Peucini*, sur les bouches du Danube.

2° La *Mœsie* (*Mœsia*) était limitée, *au nord*, par le Danube, qui la séparait de la Dace, et par une petite portion du cours de la Save (*Savus*), qui la séparait de la Pannonie; *à l'ouest*, par le cours du Drin (*Drinus*); *au sud*, par le *mont Scardus*, le *mont Orbelus* et l'*Hæmus* (grande chaine de l'Argentaro et du Balkan); enfin, *à l'est*, par la portion de la Mer Noire (*Pontus Euxinus*) qui s'étend de l'Eminèh-Bouroun (*Hæmi-Extrema*) aux bouches du Danube. Elle correspond, par conséquent, aux provinces actuelles de Servie et de Bulgarie, auxquelles il faut joindre le sandjack de Novi-Bazar de la Bosnie, et la partie septentrionale de celui de Sophia de la Roumélie. Outre les *Mœsi*, pro-

prement dits, qui occupaient la partie occidentale (Servie), on y trouvait les *Dardani*, dans la partie sud-ouest: ceux-ci donnaient à une contrée particulière, qui s'étendait des deux côtés de l'Orbelus, le nom de *Dardania* (sandjacks d'Uskup, en Roumélie, et de Kruchovatz, en Servie; partie de ceux de Scutari, de Ghiustendil et de Sophia). A l'est des Dardaniens étaient les *Triballes* (*Triballi*), entre la Zibritza (*Ciabrus*), et la Jantra (*Jatrus*) (partie des sandjacks de Widdin et de Routschouck). Les *Crebyzi* étaient au sud-est des Triballes, sur les deux rives de la Jantra (partie du sandjack de Routschouck). Enfin, entre la Mer Noire et le Bas-Danube, une tribu asiatique avait donné à un canton qui forme aujourd'hui la partie septentrionale du sandjack de Silistri, et qu'on distingue encore par le nom de *Tartarie d'Obreudji*, le nom de *Scythia*.

3° La *Thrace* (*Thracia*) était limitée, *au nord*, par la Mœsie, dont la séparait l'Hœmus; *à l'ouest*, par la Macédoine, dont elle était séparée par le mont Pangée (Nevrekop-Dagh et Pounhar-Daghi); *au sud*, par la mer Égée et la Propontide (mer de Marmara); enfin, *à l'est*, par la Mer Noire ou Pont-Euxin. Elle correspond à la partie orientale de la Roumélie actuelle. Entre les contrées particulières que renfermait la Thrace, on distingue la *Selletica*, sur l'Hœmus (partie des sandjacks de Tchirmen et de Silistri); la *Cœnica*, sur le petit Balkan (partie du sandjack de Kirk-Kilissiah); la *Scyrmiadica*, sur le golfe de Bourgas (partie septentrionale du même sandjack); l'*Astica*, sur le Pont-Euxin (partie des sandjacks de Kirk-Kilissiah et de Viza); l'*Europa*, à l'extrémité sud-est, entre le Pont-Euxin et la Propontide (partie des sandjacks de Viza et de Gallipoli); l'*Odryse*, sur les deux rives de l'Hèbre (sandjack de Tchirmen); le *Rhodope*, entre la montagne de ce nom et l'Hèbre (partie des sandjacks de Sophia et de Gallipoli); la *Bessica*, entre le mont Rhodope et la partie supérieure du cours de l'Hèbre (partie du sandjack de Sophia); la *Mædica*, sur le Mestus (partie occidentale du sandjack de Gallipoli); la *Satrica*, sur le Rhodope (partie du sandjack de Gallipoli); enfin, la *Pieræa*, aux confins de la Macédoine, vers la mer Egée (extrémité sud-ouest du sandjack de Gallipoli).

4° La *Macédoine* (*Macedonia*) était bornée, *au nord*, par les monts *Orbelus* et *Scomius* (parties de la grande chaîne du Balkan), qui la séparaient de la Mœsie; *à l'est*, par la Thrace, dont elle était séparée par le mont Pangée; *au sud*, par la mer Egée et la Thessalie, dont la séparaient les monts Olympe, Cambuniens, etc. (monts Olymbos et Volutza); enfin, *à l'ouest*, par les monts Candaviens, les monts Boras et le mont Scardus (monts Grammos, monts Bora, Tchar-Dagh, etc.), qui la séparaient de l'Illyrie. Cet espace forme aujourd'hui la partie occidentale de la Roumélie. Entre le grand nombre de peuples ou de cantons particuliers que renfermait la Macédoine, nous citerons l'*Edonis*, entre le Strymon et le mont Pangée (partie orientale du sandjack de Serès); l'*Odemantice*, sur le Strymon (partie orientale du sandj. de Ghiustendil); la *Scritica*, sur le Pontus (partie du sandj.

de Ghiustendil, au sud-est); la *Bisaltia*, au sud de la précédente (partie des sandj. de Ghiustendil et de Salonique); l'*Amphaxitis*, la *Crossæa*, la *Pallene* et le *Chalcidice*, dans cette péninsule comprise entre les golfes de Salonique et de Contessa: le dernier nom de *Chalcidique* lui est quelquefois appliqué dans toute son étendue (partie du sandjack de Salonique); la *Mygdonia*, sur l'Axus, dans le bas de son cours (partie du sandjack de Salonique); la *Pelagonia*, sur l'Axius, au nord de la Mygdonie (partie des sandjacks de Salonique et de Ghiustendil); la *Pæonia*, sur l'Axius, encore plus au nord (partie sud-ouest du sandjack de Ghiustendil); l'*Orbelia*, sur le versant méridional du mont *Orbelus* (partie du sandjack de Ghiustendil); l'*Ioria*, au nord de la Pelagonie (partie au sud-ouest du sandjack de Ghiustendil); la *Dardania*, au sud du Scardus (sandjack d'Uskup); le *Deuriopus*, sur l'Erigon, à l'est du mont Boras (partie septentrionale du sandjack de Monastir); la *Lyncestis*, sur l'Erigon, au sud du Deuriope (partie du sandjack de Monastir); l'*Eordæa*, au sud de la Lyncestide (partie du même sandjack); l'*Elimyotis*, sur l'Haliaemon (partie à l'ouest du sandjack de Monastir); la *Pelagonia*, sur le mont Stymphe (partie sud-ouest du sandjack de Monastir); la *Pieria*, sur le golfe Thermaïque et la frontière de Thessalie (partie du sandjack de Tricala); l'*Emathia*, sur l'Erigon et l'Axius (partie occidentale du sandjack de Salonique; partie de ceux de Monastir et de Ghiustendil); enfin, la *Bottiæa*, à l'embouchure même et sur la droite de l'Axius (petite partie du sandjack de Salonique).

5° L'*Illyrie* (*Illyria*, græcè *Illyris*, et aliquandò *Illyricum*) était bornée à l'*est* par la Macédoine et la Morée, au *nord* par la Pannonie et le Norique: elle était séparée de cette dernière contrée par une portion du cours de la Save; à l'*ouest* par l'Istrie et la mer Adriatique; au *sud* par les monts Cerauniens, qui la séparaient de l'Épire. Cette contrée correspond à l'Albanie actuelle, à l'exception des sandjacks de Janina, de Delvino et de la partie méridionale de celui de Valone, elle comprend de plus, la majeure partie de la Bosnie et de la Croatie turque et autrichienne, avec la Carniole et la Dalmatie (à l'Autriche). Les principales contrées de l'Illyrie étaient la *Liburnie*, au nord (Carniole, Croatie turque et autrichienne, petite partie au nord de la province actuelle de Dalmatie); la *Dalmatie*, entre la Liburnie, la Pannonie, la Mœsie, l'Illyrie propre et l'Adriatique (presque toute la Dalmatie actuelle, l'Hertzegovine et une partie de la Bosnie); et l'*Illyrie propre*, au sud. Dans cette dernière étaient plusieurs peuplades, entre lesquelles on connait les *Labeatæ*, entre l'embouchure du Drin et la Dalmatie (Montenegro et petite portion du sandj. de Scutari), les *Albani*, sur le Drin Noir (partie du sandj. de Scutari), les *Penestæ*, sur la même rivière, au sud des précédens (partie septentrionale du sandj. d'Okhrida), les *Dassaretii*, sur le Drin et le lac Lychnidus (la majeure partie du sandj. d'Okhrida), les *Parthini*, entre le Mathis et l'Ululeus (partie au sud du sandj. de Scutari), les *Taulantii*, entre l'Ululeus et le Genusus (sandj. d'El-Bassan; extrémité méridionale de celui de Scu-

tari et partie septentrionale de celui de Valone), les *Orestæ*, entre le Genusus et les monts Cerauniens (partie sud-ouest du sandj. de Valone), enfin les *Phæbates*, à l'est des précédens (partie sud-est du même sandjack).

Après avoir tracé rapidement le tableau des anciennes contrées qui correspondent, la Grèce exceptée, à la Turquie européenne, indiquons sommairement les révolutions géographiques qui ont amené ces contrées à leur état actuel.

(814 av. J. C.) C'est à cette époque que l'on place la fondation du royaume de Macédoine, qui devait, en la personne de Philippe, et surtout de son fils Alexandre, jeter par la suite un si grand éclat.

(365 av. J. C.) Philippe, roi de Macédoine et père d'Alexandre, soumet la Thrace à sa domination. Jusque là l'histoire de ce pays, encore à demi sauvage, est fort peu connue. On sait seulement qu'il était partagé entre plusieurs petits états.

(324) A la mort d'Alexandre le Grand, et par suite du partage de ses vastes conquêtes entre ses lieutenans, on voit un *royaume de Thrace*, dont ce pays et la Macédoine font partie.

(201) La Macédoine conquise par les Romains. C'est un demi-siècle plus tard que la Grèce fut incorporée à l'empire.

(167) L'Illyrie réduite en province romaine.

(100 apr. J. C.) La Dace conquise par Trajan et réduite en province romaine. A cette époque, l'empire romain, parvenu à sa plus grande extension, était divisé en neuf provinces, la Bretagne, la Gaule, l'Italie, l'Espagne, l'Illyrie, l'Asie mineure, la Syrie, l'Égypte et l'Afrique. La cinquième de ces provinces, l'Illyrie, comprenait non seulement la Dace, la Mœsie, la Thrace, la Macédoine, l'Illyrie propre et la Grèce, qui correspondent à l'étendue actuelle de la Turquie d'Europe; mais elle s'étendait au nord-ouest sur ce qui fait aujourd'hui partie de l'empire d'Autriche et de la Bavière, englobant la Pannonie, la Norique et la Rhétie. Au reste, les divisions intérieures de ces diverses provinces ont subi des variations nombreuses à diverses époques de la monarchie romaine. Nous ne pouvons entrer dans le détail de ces mutations infinies, aussi obscures que peu intéressantes; nous devons nous borner à signaler les plus notables.

(274) La Dace, envahie par les barbares, cesse de faire partie de l'empire.

(328) Constantinople devient le siége de l'empire romain. Les *Goths* fondent, dans l'ancienne Dace, un royaume qui, un demi-siècle plus tard, fut détruit par les Huns (375).

(395) Partage de l'empire en deux grandes parties, l'*orientale* et l'*occidentale*.

L'*empire d'Orient* comprend, outre l'Égypte et les provinces d'Asie, ce qui forme aujourd'hui la Turquie d'Europe. Cette dernière partie fut, à l'époque du partage de l'empire, divisée en trois vicariats, la *Thrace*, la *Macédoine* et la *Dace*. Ces trois vicariats composaient la préfecture illyrique. Les

provinces de la Thrace sont la *Scythie* (partie orientale du sandjack de Silistri), la *Mœsie seconde* ou *inférieure* (partie du sandj. de Silistri, sandj. de Routschouk), la *Thrace* (partie orientale du sandj. de Sophia, sandj. de Tchirmen), l'*Hœmi Montus* (sandj. d'Andrinople et la majeure partie de celui de Kirk-Kilissiah, avec la partie méridionale de celui de Silistri), l'*Europa* (partie orientale du sandj. de Kirk-Kilissiah, sandj. de Constantinople et de Viza, partie orientale de celui de Gallipoli), et le *Rhodope* (partie occidentale du sandj. de Gallipoli).

Les provinces de la Dace sont : la *Dace-Méditerranée* (ou dans les terres) (partie occidentale du sandj. de Sophia), la *Dace-Ripuaire* (ou sur les bords du Danube) (sandj. de Widdin, partie de celui de Semendria appelée le *Krayn*, entre la Bek et le Danube), la *Mœsie première* ou *supérieure* (à peu près tout le sandj. de Semendria ou Servie propre), la *Dardanie* (sandj. de Novi-Bazar et d'Uskup, avec la partie intermédiaire de celui de Scutari) et la *Prevalitaine* (la majeure partie du sandj. de Scutari).

Les provinces de la Macédoine sont : la *Nouvelle-Épire* (partie méridionale du sandj. de Scutari, sandj. dOkhrida et de Valone), la *Macédoine Salutaire* (sandj. de Ghiustendil, partie septentrionale de celui de Monastir), la *Macédoine Première* (sandj. de Serès et de Salonique, avec la majeure partie de celui de Monastir), la *Thessalie*, l'*Ancienne Epire* et l'*Achaïe*. Ces trois dernières correspondent à la Grèce proprement dite.

La Turquie empiète encore sur une petite partie de l'*Illyrie occidentale*, l'un des vicariats de l'empire d'occident. Ce vicariat était alors divisé en six provinces, les Pannonies première, deuxième et Savienne, le Norique ripuaire (*Noricum ripense*) et méditerranéen, la Dalmatie. Cette dernière, outre les provinces autrichiennes de Dalmatie, de Raguse et de Cattaro, comprenait le pays qui forme aujourd'hui le Montenegro et l'Hertzegovine. Les sandjacks de Trawnik et de Bania-Luka, en Bosnie, occupent une partie de la *Pannonie Savienne*. Les deux vicariats de la Macédoine et de la Dace formaient ce qu'on appelait l'*Illyrie orientale*.

Au commencement du cinquième siècle, des *Visigoths*, restes de la nation qui, 72 ans auparavant, avait fondé un empire dans l'ancienne Dace, sont établis en Thrace, où ils avaient obtenu en 376 la permission de se fixer, lorsque les Huns les forcèrent de passer le Danube. Ces Visigoths, ennuyés bientôt de leur inaction, ne tardèrent pas à se révolter, et portèrent, sous la conduite du célèbre Alaric, la désolation dans l'Illyrie, l'Italie et les Gaules.

(500) L'empire d'Orient a perdu les provinces de la Mœsie première, de la Dace ripuaire, de la Dardanie et de la Prevalitaine, avec une portion de celles de la Macédoine Salutaire et de la Dace Méditerranée. Ces provinces ont été enlevées à l'empire par les *Ostrogoths* ou *Goths* orientaux, qui, après la mort d'Attila, roi des Huns, avaient fondé un royaume en Pannonie, lequel, s'agrandissant par les envahissemens successifs de ses fondateurs, comprend, en 493, l'Italie entière. Aussi la mo-

narchie ostro-gothique comprend, sur l'étendue actuelle de la Turquie d'Europe, ce qui y forme aujourd'hui la Croatie, la Bosnie, la Servie, le Montenegro, avec la majeure partie du sandjack de Scutari en Albanie, celui d'Uskup en Roumélie et la partie septentrionale de celui de Ghiustendil, dans la même province.

Au nord du Danube, un trop célèbre roi des Huns, Attila, le *fléau de Dieu*, avait fait un moment trembler l'Europe; mais à sa mort, en 470, son royaume dissous a été remplacé par celui des *Gépides*, dont la domination s'étend non seulement sur presque toute la Valachie, mais aussi sur la Transylvanie et la majeure partie de la Hongrie (*V.* l'historique de la géographie de l'empire d'Autriche).

Une tribu slave, les *Antes*, dominent sur la Moldavie actuelle (*V.* l'historique de la géographie de la Russie).

Deux nouvelles peuplades de la nation des Goths ont obtenu des terres dans les provinces de l'empire; les *Mysigoths*, sur l'Hœmus, dans la Mysie inférieure; les *Hérules*, entre le Nestus et le Rhodope, dans la Thrace.

(600) Le royaume *Ostro-Goth* a été renversé, en 568, par les Lombards qui, à leur tour, établissent leur domination en Italie où elle subsista long-temps. Dans cette révolution, l'Empire d'Orient a non seulement repris les provinces qui lui avaient été enlevées par les Ostro-Goths, mais il s'étend même au delà des limites qui lui avaient été assignées lors du partage de l'empire en 395. Le Danube et la Save lui servent au nord de limite naturelle, et il possède, par conséquent, outre toutes les provinces actuelles de la Turquie (sur la droite du Danube, bien entendu), la Dalmatie, l'Istrie et la Croatie, qui font aujourd'hui partie de l'Empire Autrichien.

Les *Avares* ont, en 558, établi, au nord et sur la frontière de l'empire, un royaume formé des débris de ceux des Gépides, des Ostrogoths, des Slaves, etc., et qui comprend, dans sa vaste étendue, la Valachie et la Moldavie actuelles (*V.* l'historique de la géographie de la Russie et de l'Autriche).

(700) L'Empire d'Orient est de nouveau resserré, en Europe, dans des limites plus étroites que jamais. L'Hœmus, le Scardus et le Drin d'Albanie, lui servent de bornes au nord. Une nation scythe, les *Bulgares*, se sont établis, en 680, entre l'Hœmus et le Danube, dans ce qui forme aujourd'hui la Bulgarie et une partie de la Servie: la Morava est leur limite à l'ouest. Cette rivière les sépare d'un autre état formé nouvellement aussi, aux dépens de l'empire, par des tribus slaves. Cet état, sous le nom de *Servie*, comprend, outre quelques provinces autrichiennes (*V.* l'historique de la géographie de l'Autriche, année 700), la Croatie turque, la Bosnie, le Montenegro, une portion du sandjack de Scutari en Albanie, et la partie occidentale de la Servie, avec la partie du

sandjack de Sophia qui s'étend au nord du Balkan. Le nom de Croatie est appliqué, dès cette époque, au pays que ce nom désigne encore aujourd'hui.

Les *Avares* dominent toujours au delà du Danube.

(900) Dans les huitième et neuvième siècles, l'Empire d'Orient n'est le théâtre d'aucun événement qui intéresse son histoire géographique, si ce n'est une nouvelle division intérieure en *Thémata* ou *Juridictions*. La partie européenne de l'empire en renferme huit : le *Théma Mimenti* (par contraction d'*Hœmi mons*), ou Thrace; le *Théma Strymonis*, entre le Strymon, le Rhodope, la mer Egée et l'Hœmus; le *Théma Macedoniæ*, entre le mont Boras, l'Hœmus et le Strymon; le *Théma Thessalonicæ*, formé de la Thessalie et de la partie méridionale de l'ancienne Macédoine, y compris la Chalcidique; le *Théma Dyrrachii*, qui comprend à peu près l'Albanie actuelle; enfin, les *Thémata de Nicopolis*, *de l'Hellade* et *du Péloponnèse*, qui partagent la Grèce.

Les royaumes de *Bulgarie* et de *Servie* n'ont pas éprouvé de changement notable; mais une nouvelle nation a remplacé les Avares au delà du Danube. Les *Petschenègues* ou *Petzinacites* occupent, entre autres provinces, la Valachie et la Moldavie (*V*. l'historique de la géographie de la Russie d'Europe, année 900). Le nom des *Walaques* paraît comme tribu de cette nation.

La partie orientale de la Bulgarie, sur la Mer Noire et les bouches du Danube, est désignée par le nom de *Mysie*.

(1000) Les limites de l'empire ont éprouvé, pendant le dixième siècle, des changemens considérables. Les empereurs ont recouvré la Bulgarie, et s'étendent de ce côté jusqu'au Danube. A l'ouest, la frontière naturelle de l'empire est formée par la Vid, affluent du Danube, puis par le mont Pangée. Ainsi, l'empire s'étend dans ce qui forme aujourd'hui les sandjacks de Silistri et de Routschouk, en Bulgarie; la partie de la Roumélie qui correspond à l'ancienne Thrace, et la partie orientale du sandjack de Salonique ou la péninsule chalcidique. Cependant le canton qui s'étend de l'Hœmus au Danube a conservé le nom de *Bulgarie Noire*.

En se déplaçant, les Bulgares se sont agrandis. Le *royaume de Bulgarie*, qui borne l'empire à l'ouest, a pour limites le Danube, la Save, le Drin, une partie du Balkan, la Narenta, l'Adriatique, la mer Ionienne et la Grèce, resserrée dans ses limites les plus étroites, c'est-à-dire en excluant la Thessalie et l'Epire. Ainsi ce nouveau royaume comprend le sandjack de Widdïn, de la Bulgarie; la Servie, l'Hertzegovine, le Montenegro, l'Albanie entière, avec le sandjack de Tricala, de la Grèce; ceux de Monastir, d'Uskup et de Ghiustendil, de la Roumélie, et la partie occidentale de celui de Salonique.

Entre le royaume de Bulgarie et l'Empire Germanique s'étend le *royaume de Croatie*, qui a remplacé celui de Servie, et qui est divisé en *Croatie* propre, *Bosnie* et *Sclavonie*. Outre la Sclavonie,

la Croatie et la Dalmatie autrichienne, ce royaume comprend donc les provinces turques de Croatie et de Bosnie, à l'exception du sandjack de Novi-Bazar qui dépend du royaume de Bulgarie.

Les *Petschenègues* dominent toujours au delà du Danube ; mais ils sont, à l'ouest, bornés par l'Aluta. Ainsi, avec la Moldavie, cette nation n'occupe, sur les terres de la Turquie actuelle, que la moitié orientale de la Valachie.

La partie occidentale de cette province dépend du *royaume de Hongrie*. Une tribu de *Turcs* y est fixée entre le Danube et l'Aluta.

(1100) Le royaume de Bulgarie a disparu, et l'Empire d'Orient a pour limites, au nord, le Danube jusqu'à l'embouchure de la Save. A partir de ce point, une ligne qui, suivant la gauche de la Morava, vient se terminer à l'embouchure du Drin Albanais, forme, avec une portion de l'Adriatique et la mer Ionienne, sa limite occidentale.

Entre la Save, la Verbitza, la mer Adriatique, le Drin Albanais et la Morava, des tribus slaves conservent toujours leur indépendance. Cet état a repris le nom de *Servie*. Il comprend, avec la partie occidentale de la Servie actuelle, la Bosnie, le Montenegro, et la partie de l'Albanie qui est au nord du Drin.

Sous le nom de *royaume de Croatie et de Dalmatie*, toute la Croatie actuelle, turque et autrichienne, dépend du royaume de Hongrie. Au sud-est, celui-ci a toujours pour limites le Danube et l'Aluta. Au delà de cette dernière rivière, les *Comans* ont remplacé les Petschenègues. Une tribu de ces derniers est établie dans la Bulgarie ou ancienne Mœsie ; on trouve plus au sud, dans la Thrace, une tribu de *Comans*.

(1200) L'Empire d'Orient est de nouveau rétréci dans ses limites ; borné au nord par l'Hœmus et l'embouchure du Drin, il ne comprend plus en Europe que la Roumélie actuelle, l'Albanie et la Grèce.

Sous le nom de *Valaco-Bulgare*, un nouveau royaume occupe la Bulgarie actuelle.

A l'ouest de celui-ci et renfermé entre le Danube, la Save, le Drin de Bosnie, l'Adriatique, le Drin d'Albanie, le mont Orbelus et la Timok, le *royaume de Servie* comprend les provinces actuelles de Servie et de Montenegro, avec la partie septentrionale des sandjacks de Sophia et de Scutari.

Tout ce qui s'étend à la gauche du Drin de Bosnie et au sud de la Save jusqu'à l'Adriatique, porte le nom de duché de Croatie et dépend du royaume de Hongrie.

(1300) Le treizième siècle a vu l'établissement et la ruine de l'Empire Latin fondé à Constantinople par Baudouin, chef de l'une des croisades. Toute l'ancienne Grèce, y compris la Thessalie et l'Epire, est restée aux Latins qui l'ont morcelée en une infinité de duchés et de principautés. Nous en verrons le détail ailleurs.

L'*Empire Grec de Byzance* ne comprend donc, au commencement du quatorzième siècle, que la Rouméliie et l'Albanie actuelle, moins la partie méridionale de cette dernière province dont, au reste, on trouve le nom à cette époque. Le littoral albanais de l'Adriatique, avec l'île de Corfou, appartient au roi de Naples.

Le *royaume Valaco-Bulgare*, la *Servie* et le *royaume de Hongrie*, occupent, comme dans le siècle précédent, les autres parties de la Turquie actuelle.

Une tribu mogole, qui a pris le nom de *Nogaï* et s'est rendue indépendante du Kaptschak (*V.* l'histoire de la géographie de la Russie d'Europe), étend sa domination, sur les débris de celle des Comans, jusqu'aux monts de Transylvanie, à l'Aluta et au Danube. Le nom de *Walachia* est appliqué déjà à la contrée qui s'étend au nord du Danube sur la gauche de l'Aluta. On trouve celui de *Besarabeni* sur les bouches du Danube, vers le nord; et le nom de *Cumania* est resté à la contrée qui est au dessus de la Besarabene, entre les monts de Transylvanie et le Dniester.

(1400) La domination ottomane a remplacé en Europe celle des empereurs grecs affaiblie depuis si long-temps. Les Turcs se sont emparés de la Thrace en 1360; de la Bulgarie, de la Servie et de la Macédoine, en 1390. Ils ne devaient être maîtres de la Grèce que plus d'un demi-siècle plus tard.

Il ne reste plus à l'empereur grec que Constantinople, la péninsule chalcidique avec Thessalonique, une petite partie de la Grèce, de la Morée, les îles de Lemnos, de Tassos et de Samothrace.

La moitié méridionale de l'Albanie est encore indépendante sous le titre de *duché de Janina*.

La *Bosnie* forme un royaume indépendant, de même que la *Valachie*, dont dépend la *Bessarabie*. Cette dernière province, il est vrai, ne comprend que le littoral de la Mer Noire, entre les bouches du Danube et du Dniester.

La *Moldavie*, que le Dniester borne à l'est, est aussi indépendante.

La *Croatie* et la *Dalmatie* n'ont pas cessé de dépendre du royaume de Hongrie.

(1500) *Constantinople* et *la Morée* sont tombés au pouvoir des Turcs (1453), ainsi que la Bosnie et le reste de l'Albanie en 1482. Ainsi, à l'exception de la Valachie et de la Moldavie encore indépendantes, la Turquie a les mêmes limites qu'aujourd'hui.

La *Bessarabie*, dont nous avons vu les limites, y a aussi été incorporée.

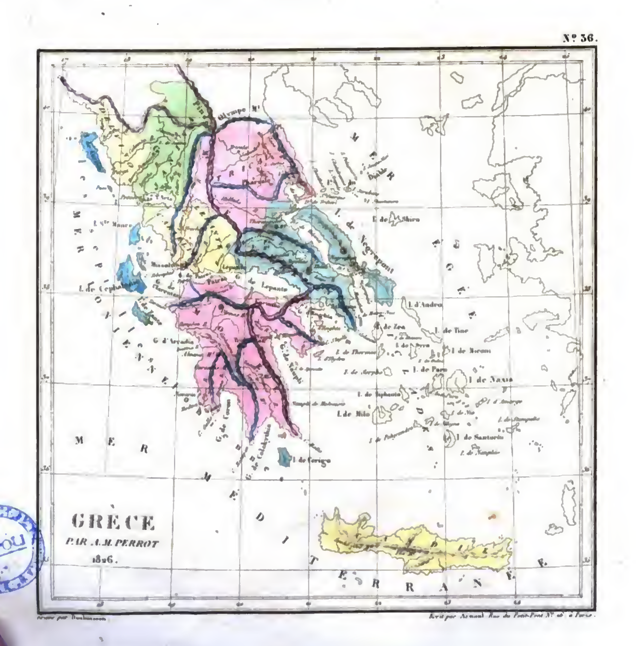
(1600) Les Turcs ont conquis, avec la *Valachie* et la *Moldavie*, une partie de la Hongrie. Le Dniester est la limite de leur empire du côté du nord-est. Ils ont même rendu tributaires les Cosaques de la Krimée et du Kuban.

(1700) Les Turcs ont perdu leurs conquêtes en Hongrie, à l'exception du Bannat de Temeswar;

mais ils se sont tellement étendus au nord-est que la Mer Noire est entièrement enclavée dans leur empire (*V.* l'historique de l'Autriche et celui de la Russie d'Europe).

(1800) Du côté de l'Autriche, les limites de la Turquie étaient alors ce qu'elles sont encore aujourd'hui. En 1792, la Bukovine avait été détachée de la Moldavie en faveur de l'Autriche. Du côté de la Russie, c'est le Dniester qui est la frontière commune des deux états.

(1812) Le traité de Bukharest fait passer la partie de la Moldavie, comprise entre le Pruth et le Dniester, à la Russie, qui en a fait une des provinces de son empire sous le nom de Bessarabie. Le Pruth est devenu par suite la frontière de la Turquie et de la Russie.


N° 36.
GRÈCE
PAR A.M. PERROT
1826.
Olympe Mt
I. de Shiro
I. d'Andro
I. de Tine
I. de Zea
I. de Paro
I. de Naxia
I. de Siphanto
I. de Milo
I. de Santorin
I. de Cerigo
G. d'Arcadia
G. de Lepante
M E R

(Carte N° 36.)

GRÈCE.

Capitale : Tripolitza.

Limites : au *nord*, incertaines ; à l'*ouest*, mer Ionienne ; au *sud*, Méditerranée ; à l'*est*, mer Egée ou Archipel.

GRANDE DIVISION GÉOGRAPHIQUE EN CONTINENT ET EN ILES

Continent, divisé en *Grèce* proprement dite et *Morée*.

Grèce. *Six grandes provinces* : 1. Delvino, ou Épire occidentale ; 2. Janina, ou Épire orientale ; 3. Carlélie, ou Carnia, 4. Lépante ; 5. Tricala, ou Thessalie ; 6. Négrepont, ou Livadie.

Morée, ou *Péloponnèse*.

Villes principales : Parga, Janina, Prévéss, Arta, Vrachori, Missolonghi, Lépante, Tricala, Volo, Larisse, Pharsale, Livadia, Thiva, Athènes, Négrepont, Corinthe, Patras, Navarin, Modon, Coron, Mistra, Naupli de Malvoisie, Naupli de Romanie.

Iles, Iles Septentrionales, Cyclades et Candie.

Iles Septentrionales : Iles du Diable (Skiathos, Scopelo, Chelidromia, Sarakino, Pelagnisi, Jourantsi, Skantzoura), Skiro, Négrepont ou Egripos.

Cyclades : Andro, Tino, Myconi, Delos, Ghioura, Syra, Paro, Anti-Paro, Naxia, Amorgo, Stanpalia, Namphio, Santorin, Nio, Sikyno, Polycandro, Milo, Siphanto, Serpho, Thermia, Zea, Macro-Nisi.

Candie.

Autres Iles sur la côte de la Morée : Colouri, Enghia, Hydra, Spezzia.

Accidens naturels communs ou faisant limites.

Golfes : de Volo, de Zeitoun, d'Enghia, de Naupli, de Colokythia, de Coron, d'Arcadia, de Clarentza, de Patras, de Lépante, de l'Arta.

Détroits : de Trikeri, de Talanti, de Négrepont.

Caps : Saint-Georges, Marathon, Colonne, Skylli, Malio, Matapan, Gallo, Tornèse, Papa, Scrophès.

Ligne de partage des eaux et ses embranchemens.

Montagnes : Olymbos ou Olympe, Pinde, Kissovo ou Ossa, Zagora ou Pélion, Catavothia ou Œta, Parnasse, Zagora ou Hélicon. — *Dans la Morée* : Taygète, Geranios, Alvana, Olénos. — *Dans l'île de Candie* : Levka-Ori, Psilority ou Ida.

Isthme de Corinthe.

Lacs : de Janina, Carlas, Topolias.

Vallée de Tempé.

Défilé des Thermopyles.

Fleuves et Rivières. *Bassin de la mer Egée* : Salembria, Hellada, Mavro-Potamos, Asopo, Vasili-Potamos. — *Bassin de la mer Ionienne* : Pirnatza, Siloso, Paulitza, Rouphia, Gastouni, Gaidouriari, Lovodytico, Morno, Fidaris, Aspro-Potamos, Criketi, Arta, Lourcha, Mavro-Potamos, Calamas, Bistritza, Pavla.

GRÈCE.

En décrivant, dans l'article précédent, les pays soumis, en Europe, au sceptre musulman, nous avons dû détacher de ce tableau général la partie qui fait l'objet de celui-ci, et consacrer à la Grèce un article spécial, que réclamaient également et l'antique célébrité de ce beau pays, et les événemens politiques dont il est aujourd'hui le théâtre.

Quelle que soit l'issue de la lutte sanglante que soutient avec tant d'héroïsme le faible reste de la nation grecque contre ses barbares oppresseurs, le tableau géographique de la Grèce moderne doit avoir un intérêt tout particulier. Si la croix triomphe, un nouvel État va prendre place parmi ceux de l'Europe civilisée; si le Turc, aidé de la déplorable politique de quelques cabinets chrétiens, parvient à planter de nouveau l'étendard de Mahomet sur les débris fumans de la patrie de Léonidas, la sanguinaire politique de la Porte doit faire disparaître, n'en doutons pas, jusqu'au dernier rejeton de ce qui porte le nom de Grec, et remplacer les habitans exterminés ou arrachés à leur sol, par de nouvelles hordes musulmanes. Notre description réveillerait alors les sentimens qu'inspire toujours le souvenir de ce qui fut grand et n'est plus.

Étendue et limites. On sent bien que nous ne pouvons actuellement assigner, d'une manière certaine, les limites qui séparent, au nord, la Grèce des autres contrées de la Turquie. Toutefois, guidés par la construction orologique du pays, par ses anciennes divisions, et même, en grande partie, par son état politique actuel, nous sommes conduits à fixer ces limites, du golfe de Salonique au canal d'Otrante, à la ligne naturelle que forment, de l'est à l'ouest, les monts Olympe, Volutza, Krachovo, Catara, Zigos, Politza, Palæo-Vouni, Mitchikeli, Papingos, Chamousi, Condo-Vouni, Seruclès, Tchica et Acro-Cerannès. Cette ligne a le triple avantage et de former, dans une grande partie de son étendue, la limite naturelle de deux bassins de mer, et de marquer l'extrémité septentrionale de l'ancienne Grèce, et de servir, même en partie aujourd'hui, de démarcation entre les grandes divisions politiques établies par les Turcs.

Le pays, renfermé dans les limites que nous venons de lui assigner au nord, que baigne à l'ouest la mer Ionienne, au midi la Méditerranée, et l'Archipel à l'est, s'étend du 36° 25' (latit. du cap Matapan, en Morée) au 40° 27' (latit. du cap Linguetta, en Albanie) de latitude septentrionale; et,

en longitude, du 16° 56′ 30″ (longit. du cap Linguetta) au 21° 46′ (longit. du cap Marathon, dans le canton d'Athènes) à l'est du méridien de Paris. Sa plus grande longueur est de cent vingt-cinq lieues, et sa largeur est fort inégale, à cause de l'irrégularité des contours que décrivent ses côtes. Prise à la hauteur du mont Zigos, sur sa limite septentrionale, la largeur de ce pays est de quatre-vingts lieues; elle est de quarante-cinq du fond du golfe de Zeitoun à Prévésa, à l'entrée de celui d'Arta; de trente seulement de ce même point du golfe de Zeitoun à Missolonghi, à l'entrée du golfe de Lépante. Enfin, la plus grande longueur de la Morée est de quarante-cinq lieues, du golfe d'Égine au cap Tornèse, et sa largeur moyenne de vingt, du golfe de Naupli à celui d'Arcadia. La longueur particulière de la Morée ou Péloponnèse est d'environ cinquante lieues, du cap Matapan au golfe de Lépante.

On peut, par approximation, évaluer la surface de ce pays à deux mille neuf cents lieues carrées, ainsi réparties: Morée, neuf cent cinquante; Grèce propre, avec la Thessalie et l'Épire, dix-neuf cent cinquante. Si, à ces valeurs, on ajoute onze cents lieues carrées environ pour la surface de toutes les îles de l'Archipel européen, on aura un total de quatre mille lieues carrées pour toute la Grèce; c'est la septième partie de la surface de la France. Que de grands événemens sur un si petit théâtre!

Il est bien difficile d'évaluer la population de ce pays. En la portant, par approximation, à deux millions d'âmes, les îles comprises, on ne s'écartera sans doute guère de la vérité.

Division territoriale : La contrée dont nous venons de déterminer les limites et l'étendue, située sur deux bassins de mers, l'Ionienne et l'Archipel, et qui, chez les anciens, formait quatre divisions distinctes, l'Épire, la Thessalie, la Grèce propre et le Péloponnèse, a été divisée par les Turcs en sept saudjacks ou pachaliks: ceux de Delvino, de Janina, de Tricala, de Carlélie, de Lépante, de Négrepont et de Tripolitza ou Morée. Le gouvernement grec, dont le siége même a varié par suite des événemens de la guerre actuelle, n'a pu sans doute vaquer encore à une nouvelle division territoriale; d'ailleurs, l'affranchissement de ces riches provinces est malheureusement loin d'être consommé; nous ne pouvons, par conséquent, que suivre la division actuellement connue.

Le gouvernement grec, dans les travaux statistiques auxquels il a pu se livrer depuis deux ou trois ans, a présenté le dénombrement approximatif des provinces par *cantons;* ces cantons, d'ailleurs souvent mentionnés dans les relations de la lutte actuelle, sont, par cela seul, très intéressans à connaître; nous en donnerons la notice aussi exacte que possible (1).

(1) Nous devons prévenir que, dans ce travail sur la topographie de la Grèce, comme dans une partie de celui dont la Turquie a été précédemment l'objet, nous avons eu les plus grandes obligations à la belle carte que M. Lapie a publiée en 1822, et pour la rédaction de laquelle il a su mettre à profit, avec beaucoup d'habileté, non seulement les ouvrages

Sur le bassin de la mer Ionienne :

1. *Province de Delvino* ou *Épire occidentale*, entre le sandjack d'Avlone ou Valone, au nord et au nord-est, la province de Janina à l'ouest, et la mer Ionienne à l'est et au sud. Chef-lieu, *Delvino*, sur un ruisseau, près de la gauche de la Pavla. Villes principales : *Kardikhi*, aujourd'hui ruinée, sur la Belitza, à quatre lieues nord de Delvino; *Butrinto* (*Buthrotum*), sur le canal de Corfou, à six lieues sud-ouest de Delvino; *Conispolis*, près de la côte, à huit lieues sud de Delvino; *Philatès*, près de la gauche de la Calamas, à treize lieues sud-sud-est de Delvino; *Margariti*, sur la Vava, à vingt lieues sud-sud-est de Delvino; *Parga*, sur la mer Ionienne, à trois lieues de Margariti; *Paramythia*, à vingt lieues sud-est de Delvino.

La province de Delvino renferme quatre cantons : *Arkeri*, au nord de Delvino; *Philatès* et *Casi Scala*, sur la droite de la Calamas; *Mouri*, dans la partie méridionale.

2. *Province de Janina*, ou *Épire orientale*, entre le sandjack de Monastir au nord-est et au nord, celui d'Avlone avec la province de Delvino et la mer Ionienne à l'ouest, la province de Carlélie au sud, et celle de Tricala à l'est. Chef-l., *Janina* (*Euræa*), sur le bord occidental du lac du même nom. Villes princip. : *Konitza*, sur une petite rivière, près la droite de la Voïoussa, au nord de Janina; *Prévésa*, dans une presqu'île, à gauche de l'entrée du golfe d'Arta, à vingt-quatre lieues sud-sud-ouest de Janina; *Arta*, sur la gauche de la rivière et à deux lieues et demie nord du golfe du même nom, dix-sept lieues sud de Janina; *Mezzovo*, à la source de la rivière du même nom, affluent de celle d'Arta, à l'entrée d'une gorge du mont Zigos, par laquelle on entre en Thessalie, onze lieues est-nord-est de Janina; *Calaritès*, au pied du mont Cacadirsta, près de la gauche de la rivière d'Arta, à six lieues sud-est de Janina; *Theodouria*, au pied du mont Djoumerka, à la gauche de la rivière d'Arta, et à quinze lieues sud-sud-est de Janina; *Vonitza* (*Limnæa*), sur la côte méridionale du golfe d'Arta, et à quatre lieues sud-est de Prévésa.

On compte douze cantons dans la province de Janina : *Karamouradadès*, sur la droite de la Voïoussa; *Megalovlakia*, dont Mezzovo est la capitale; *Zagori*, au nord du lac de Janina; *Sarachovitzas*, sur la Calamas; *Chourendas*, entre la Calamas et le Zagoura; *Souli*, entre le Romanadès et le Systrani; *Rogous*, sur la mer, entre le Mavro-Potamos et la Lourcha; *Chazi*, sur le golfe d'Arta, entre la Lourcha et la rivière d'Arta; *Arta*, sur la rivière du même nom; *Djoumarka*, entre les montagnes du même nom et la rivière d'Arta; *Radovich*, sur le golfe et à gauche de la rivière d'Arta; *Vonitza*, au sud et sur le golfe d'Arta.

publiés avant le sien, notamment celui de M. Pouqueville; mais encore, outre la traduction manuscrite d'une géographie turque déposée à la Bibliothèque royale, un grand nombre de renseignemens précieux et encore inédits, fournis par des ingénieurs distingués qui ont eux-mêmes visité différentes parties de ce pays.

La partie septentrionale de la province de Janina, arrosée par la Voïoussa ou ses affluens, appartient au bassin de l'Adriatique : cette province a cela de commun avec l'ancienne Épire, qui empiétait aussi sur le même bassin.

3. *Province de Carlélie*, entre celle de Janina et le golfe d'Arta, au nord, la mer Ionienne à l'ouest et au sud, la province de Lépante à l'est, et celle de Tricala au nord-est. Chef-lieu, *Vrachori*, dans une plaine, entre les rivières de Zapandi et de Tchermissi. Ville princip. : *Missolonghi*, dans une petite presqu'île, sur la mer Ionienne, à dix lieues sud-sud-ouest de Vrachori. A deux lieues nord-ouest de cette ville est le fort *Anatolico*, situé dans une petite Ile, au fond d'une baie; et à une lieue, à l'ouest, la petite île et le fort de *Vasiladès*.

Il y a quatre cantons particuliers dans cette province : *Xeromeros*, sur la mer, à la droite de l'Aspro-Potamos; *Valtos*, dans les terres, entre l'Aspro-Potamos et le golfe d'Arta; *Vlochos*, dont Vlachori est la capitale, à la gauche de l'Aspro-Potamos et au nord des lacs de Vlachori et d'Argelo-Castro; *Zigos*, entre ces lacs et la mer : c'est dans celui-ci qu'est située Missolonghi.

4. *Province de Lépante*, entre la précédente, à l'ouest, celle de Tricala au nord, celle de Négrepont à l'est, et le golfe de Lépante au sud. Chef-l., *Lépante* ou *Enebachte* (*Naupactus*), sur le golfe auquel elle donne son nom. Villes principales : *Carpenitzé*, sur une rivière du même nom, à seize lieues nord de Lépante; *Amourani*, sur une rivière affluente du Fidaris, à neuf lieues nord-est de Lépante.

Cette province, la moins étendue de toutes, ne compte que trois cantons : *Carpenitzé* au nord, *Cravari* à l'est, et *Vénético* au sud. Carpenitzé est le chef-lieu du premier, Amourani du second, et Lépante du troisième.

Sur le bassin de l'Archipel :

5. *Province de Tricala* ou *Thessalie*, entre les sandjacks de Salonique et de Monastir au nord, la province de Janina à l'ouest, celle de Carlélie au sud-ouest, celles de Lépante et de Négrepont au sud, et l'Archipel à l'est. Chef-l., *Tricala* (*Tricca*), près de la gauche de la Salembria, à quarante lieues N. de Lépante, vingt-quatre lieues sud-est de Janina, et quarante-cinq lieues sud-ouest de Salonique. Villes princip. : *Khateri* ou *Caterin* (*Hanamus*), près du golfe de Salonique, à trente-quatre lieues N.-E. de Tricala; *Platamona*, sur le golfe de Salonique, à deux lieues au nord de l'embouchure de la Salembria, et vingt-sept lieues N.-E. de Tricala; *Alassona* (*Oloosson*), sur la Saranta-Poros, à quatorze lieues N.-E. de Tricala; *Sataldjé* ou *Farsa* (*Pharsalus*), sur une rivière du même nom, à dix-huit lieues S.-E. de Tricala; *Thaumaco* (*Thaumaci*), près de la source de la Vlacho-Iani, à seize lieues S.-E. de Tricala; *Jenitshehr* ou *Larisse* (*Larissa*), sur la rive droite de la Salembria, à quinze lieues E. de Tricala; *Hagia*, sur un ruisseau qui se perd dans le lac Carlas, à vingt-deux lieues E. de Tri-

cala; *Velestina*, à l'extrémité méridionale du lac Carlas, et à vingt-six lieues de Tricala, vers l'E.; *Velo*, au fond du golfe du même nom, à trois lieues S.-E. de Velestina; *Armyros*, près de la côte occidentale du golfe de Volo, à vingt-cinq lieues S.-E. de Tricala et sept lieues S.-O. de Volo; *Patradjik*, près de la droite de l'Hellada, à vingt-huit lieues S.-E. de Tricala..

La province de Tricala, la plus vaste de toutes celles de la Grèce continentale, renferme vingt-un cantons: *Megalovlakia*, entre l'Aspro-Potamos et le Pinde; *Aspro-Potamos*, au sud du précédent, sur la droite de la rivière dont il prend le nom; *Paleo-Cheri*, entre l'Aspro-Potamos et le Pinde, au midi de la Megalovlakie; *Cachia*, vers les sources de la Salembria; *Mealalik*, dans lequel est située Tricala; *Ardam*, au pied du mont Ardam, sur la gauche de la Salembria; *Zacce*, sur la gauche de la même rivière, entre le canton précédent et Larisse; *Tourneve*, sur la Saranta-Poros et la Salembria; *Alassena*, au pied du mont Volutza, sur la Saranta-Poros; *Olymbes*, au pied du mont Olympe, sur la gauche de la Salembria; *Platamena*, sur le golfe de Salonique, au nord de l'embouchure de la Semendria; *Larissa*, sur la droite de cette rivière; *Pharsale*, sur la Saladjé-Potamos; *Thaumaco*, au nord du mont Varibovo, vers les sources des rivières de Vlacho-Iani et d'Emicassos; *Patradjik* ou *Nea-Patra*, sur l'Hellada; *Agrapha*, vers la source de la même rivière; *Hagia*, au pied du mont Ossa, sur l'Archipel; *Zagora*, dans une presqu'île formée par l'Archipel et le golfe de Volo; *Volo*, au nord du golfe du même nom; *Armyros*, sur la côte occidentale du golfe de Volo; *Velestine*, à l'ouest du lac Carlas (1).

Sur les bassins de la mer Ionienne et de l'Archipel :

6. *Province de Négrepont* ou *Livadie*, formée de la Livadie ou partie continentale et de l'île de Négrepont. Cette province a au nord et au nord-ouest celle de Tricala; à l'ouest celle de Lépante, le golfe de Corinthe, la Morée et le golfe d'Égine; à l'est l'Archipel. Chef-lieu, *Négrepont* ou *Egripos* (*Chalcis*), dans l'île du même nom, sur un canal fort étroit qui la sépare du continent. Villes princ.: *Zetteum* ou *Izdin* (*Heraclea Trachea*), à deux lieues du golfe du même nom, et trente lieues nord-ouest de Négrepont; *Talanti*, à une lieue et demie du golfe du même nom, et quinze lieues ouest-nord-ouest de Négrepont; *Livadia* (*Lebadea*), à deux lieues et demie ouest du lac Topolias et dix-huit lieues ouest de Négrepont; *Thiva* (*Thebæ*), à huit lieues ouest de Négrepont; *Athènes* (*Athenæ*), à une lieue du golfe d'Égine et dix-huit lieues sud de Négrepont; *Salone* (*Amphissa*), sur la Skitza, à deux lieues nord de la baie de Salone, formée par le golfe de Lépante, et trente-deux lieues ouest de Négrepont.

L'île de Négrepont ou Eubée ne renferme d'autres villes considérables que la capitale, qui est en même temps celle de la province.

(1) La province de Tricala empiète sur le bassin de la mer Ionienne par la vallée de l'Aspro-Potamos, dont elle renferme la partie supérieure.

Dans la partie continentale de cette province, on compte onze cantons : *Zeitoun*, sur le golfe du même nom; *Boudounitza*, entre le golfe et le Mavro-Potamos; *Talanti* et *Négrepont*, sur la côte, vis-à-vis l'Eubée; *Athènes*, dans la presqu'île que forme le golfe d'Égine et l'Archipel : c'est à peu près l'ancienne Attique; *Thiva*, *Livadie*, *Solone* et *Malandrino*, qui bordent, de l'est à l'ouest, le golfe de Lépante, et s'avancent plus ou moins dans les terres; enfin, *Lideriki*, au pied du Pinde, et vers les sources de la Pilata, affluent du golfe de Lépante et du Mavro-Potamos, qui se jette dans le lac Topolias.

7. *Morée* ou *Péloponèse*, entre le golfe de Lépante au nord, la mer Ionienne à l'ouest, la Méditerranée proprement dite au sud, et l'Archipel ou mer Égée à l'est. Chef-lieu, *Tripolitza* (*Mantinæa*), à peu près au centre de la péninsule, et à sept lieues ouest du golfe de Naupli, seize lieues sud du golfe de Lépante, quatorze lieues est du golfe d'Arcadia, quatorze lieues nord-nord-est du golfe de Coron, et vingt lieues nord-nord-ouest de celui de Colokythia. Villes princ. : *Corinthe* (*Corinthus*), près de la gauche de l'Examili, à une lieue sud du golfe de Lépante, auquel elle donne aussi quelquefois son nom, et à dix-huit lieues nord-est de Tripolitza; *Calavrita* (*Cynethæ*), sur une rivière du même nom, à cinq lieues sud du golfe de Lépante et seize lieues nord-nord-ouest de Tripolitza; *Vostitza* (*Helice*), sur le golfe de Lépante, à vingt-quatre lieues nord-nord-ouest de Tripolitza; *Patras* (*Patræ*), sur le golfe auquel cette ville donne son nom, entre celui de Lépante et la mer Ionienne, à vingt-huit lieues nord-ouest de Tripolitza; *Gasteuni* (*Ephyra*), près de l'embouchure de la rivière du même nom dans la mer Ionienne, à trente-deux lieues ouest-nord-ouest de Tripolitza ; *Pyrges*, près et à la droite de l'embouchure de la Rouphia dans la mer Ionienne, à vingt-cinq lieues vers l'ouest de Tripolitza; *Dimitzana*, sur une rivière affluente de la Carbonara, à sept lieues nord-ouest de Tripolitza; *Caritène* (*Gortys*), sur la droite de la Carbonara, à sept lieues et demie ouest de Tripolitza ; *Londari*, près des sources de la Carbonara et des ruines de l'ancienne Megalopolis, à sept lieues sud-ouest de Tripolitza; *Phanari* (*Aliphera*), près de la gauche de la Carbonara, à quatorze lieues ouest de Tripolitza; *Arcadia*, sur le golfe du même nom, à vingt lieues ouest-sud-ouest de Tripolitza; *Neo-Castron* ou *Navarin* (*Pylùs*), sur la mer Ionienne, à vingt-cinq lieues sud-ouest de Tripolitza; *Modon* (*Methone*), à l'extrémité sud-ouest de la péninsule, point où finit le nom de mer Ionienne, à trois lieues sud de Navarin; *Coron* (*Corone*), sur le golfe du même nom, à sept lieues de Modon, et vingt-quatre lieues sud-sud-ouest de Tripolitza; *Androussa* (*Andania*), à la droite de la Pirnatza, à trois lieues nord du golfe de Coron et seize lieues sud-sud-ouest de Tripolitza; *Calamate* (*Calamæ*), à une lieue nord du golfe de Coron, et deux lieues sud-est d'Androussa; *Mistra*, près de la droite du Vasili-Potamos, à une lieue ouest des ruines de Sparte, et douze lieues sud-ouest de Tripolitza; *Menembasie* ou *Naupli de Malvoisie* (*Epidaurus Limera*), sur l'Archipel, à vingt-cinq lieues sud-sud-est de Tripolitza; *Saint-Pierre*, à cinq

lieues sud-est de Tripolitza; *Argo* (*Argos*), près de l'embouchure de la Zéria, dans le golfe de Naupli, à dix lieues est-nord-est de Tripolitza; *Naupli de Romanie* (*Nauplia*), au fond du golfe de Naupli, à deux lieues sud-est d'Argos.

La Morée comprend vingt-six cantons ou préfectures : *Dervena-Cheria*, ou isthme de Corinthe; *Corinthe* et *Vostitza*, sur le golfe de Lépante; *Calavrita*, vers les sources de la rivière du même nom; *Patras*, sur le golfe de ce nom; *Gasteuni*, entre le golfe de Patras et l'embouchure de la Rouphia; *Lala*, sur la droite de la Rouphia; *Caritène*, entre la Laudona et la Carbonara; *Lendari*, vers les sources de la Carbonara; *Phanari*, entre cette rivière et le golfe d'Arcadia; *Arcadia*, au midi du précédent et sur le golfe de ce nom; *Navarin*, *Modon* et *Coron*, dans la presqu'île particulière que projette la Morée au sud-ouest; *Androussa*, sur la droite de la Pirnatza; *Imlakia* et *Calamate*, sur la gauche de la même rivière; *Magne* ou *pays des Mainotes*, dans la presqu'île que forment les golfes de Coron et de Colokythia; *Caccovouni*, à l'extrémité de la même presqu'île; *Bardounik*, à la droite du Vasili-Potamos, sur le golfe de Colokythia; *Mistra*, sur le Vasili-Potamos, au nord et à l'est du précédent; *Monembasie*, *Zakouna* ou *Saint-Pierre* et *Argos*, sur la côte occidentale du golfe de Naupli; *Tripolitza*, dans les terres; *Naupli*, dans la presqu'île formée par les golfes de Naupli et d'Egine.

Accidens naturels communs ou faisant limites.

GOLFES. *Volo* (*Pelasgicus sin.*). Partie de l'Archipel qui s'avance dans la province de Tricala, sur les confins de celle de Négrepont, dans une longueur de plus de sept lieues. L'entrée du golfe n'a guère qu'une lieue et demie d'ouverture; mais, s'élargissant bientôt dans l'intérieur, il a jusqu'à huit lieues de l'est à l'ouest. Aucune rivière notable ne s'y jette. La ville de Volo, qui lui communique son nom, est sur le bord septentrional.

Zeitoun (*Maliacus sin.*), dans la province de Négrepont, entre les cantons de Zeitoun et de Boudounitza. L'extrémité septentrionale de l'Ile de Négrepont ne laisse entre ce golfe et l'Archipel qu'une longue et étroite communication qu'on appelle Canal de Trikeri. L'Hellada se jette dans ce golfe, qui a cinq lieues de long sur deux de large.

L'Archipel, en s'enfonçant dans les terres à l'est de la Morée, y forme deux golfes considérables, celui d'*Égine* ou d'*Enghia*, appelé aussi *golfe d'Athènes* (*Saronicus sin.*) à l'est, et celui de *Naupli* (*Argolicus sin.*) à l'ouest. Le premier a douze lieues d'ouverture, du cap Colonne au cap Skylli; le second n'en a guère que six. Le golfe d'Egine, qui prend le nom d'une Ile située à peu près au centre, a dix-huit lieues de long, de l'Ile Saint-Georges-d'Arbora à Mégare; celui de Naupli n'en a pas plus de douze, de Spezzia à Naupli, qui lui donne son nom.

La Méditerranée s'avance ensuite dans l'intérieur de la partie méridionale de la Morée, de ma-

nière à y former deux autres golfes, ceux de *Colokythia* (*Laconicus sin.*) et de *Coron* (*Messeniacus sin.*), qui, l'un et l'autre, ont pris le nom d'une ville située sur leurs bords. Le premier a huit lieues environ d'ouverture, de l'île Servi au cap Matapan, et une profondeur de dix lieues; le second, de la côte occidentale des Maïnotes au Cap Blanc, a sept lieues de large; sa profondeur est à peu près égale.

Sur la côte occidentale de la Morée, la mer Ionienne forme ensuite trois golfes peu profonds, mais assez larges; celui d'*Arcadia* (*Cyparissius sin.*), baigne les cantons d'Arcadia et de Phanari, et reçoit la Rouphia; ceux de *Gastouni* (*Chelonitis sin.*) et de *Clarentza* baignent le canton de Gastouni, le premier entre les caps Scaphidia et Tornèse, le second entre ce dernier cap et celui de Papa.

Au nord-est du golfe de Clarentza, celui de *Patras* s'étend du cap Papa à l'entrée du golfe de Lépante qu'il précède. Il baigne, au sud, le canton de Patras en Morée, et, au nord, celui de Venetico de la province de Lépante.

Le *golfe de Lépante* ou *de Corinthe* (*Corinthiacus sin.*) s'avance entre la Morée et la Grèce, dans une direction ouest-nord-ouest — est-sud-est, et dans une longueur de vingt-huit lieues. A son entrée, il a moins d'une demi-lieue d'une rive à l'autre; mais, s'élargissant graduellement, il atteint, à la longitude de Corinthe, une largeur de six lieues. Au sud, il ne baigne que la Morée; au nord, il baigne les provinces de Négrepont et de Lépante. Il forme lui-même quelques baies particulières : celle de *Corinthe*, près de la ville du même nom; celle de *Livadostro* (*Alcyonium mare*), à son extrémité orientale, entre les cantons de Dervena-Choria et de Thiva; celle d'*Aspra-Spitia*, entre les cantons de Livadia et de Salone; enfin, celle de *Salone* (*Crissæus sin.*), entre les cantons de Salone et de Malandrino.

A l'issue du golfe de Lépante, et à l'ouest de celui de Patras, on remarque, dans la province de Carlélie, la *baie de Missolonghi*, qui s'étend entre la ville de ce nom et le cap Scrophès, et s'avance en pointe dans le canton de Zigos, dans une longueur de quatre lieues. Cette baie est remplie de bas-fonds.

Nous ne citerons plus que le *golfe d'Arta* (*Ambracius sin.*), qui communique à la mer Ionienne par un passage extrêmement étroit, sur la gauche duquel, en entrant, est bâtie la ville de Prévésa, vis-à-vis des ruines de l'ancienne *Anactorium* qui était située sur le bord opposé. Le golfe d'Arta s'avance dans la partie méridionale de la province de Janina, et touche à la partie septentrionale de celle de Carlélie. Il a neuf lieues de profondeur de l'ouest à l'est; du nord au sud, sa plus grande largeur est de six lieues : sa figure, au reste, est assez irrégulière. La rivière d'Arta est la plus considérable de celles que reçoit ce golfe.

Détroits : *de Trikeri*, bras de l'Archipel qui sépare la côte septentrionale de l'île de Négrepont de celle des cantons de Zagora et de Zeitoun, dans le Continent. Il a environ dix lieues de long; sa

plus grande largeur est de deux lieues; sa moindre, d'une demi-lieue. — *De Talanti*, entre la partie septentrionale de l'île de Négrepont et le canton de Talanti, en Grèce. Il a près de dix-huit lieues de long sur une largeur qui varie d'une lieue à cinq. — *De Négrepont*, entre la partie méridionale de l'île du même nom et la Grèce. La longueur de ce détroit ou canal est de dix lieues; sa largeur est d'une à deux. — *D'Euripe*, passage fort étroit entre le milieu de l'île d'Eubée ou Négrepont et la Grèce. Il communique du détroit de Négrepont à celui de Talanti. La ville de Négrepont est bâtie sur une partie du passage, assez resserrée pour qu'un pont puisse établir une communication entre cette ville et le continent. On sait combien ce détroit était célèbre dans l'antiquité. — *De Lépante*, passage de moins d'une demi-lieue de large qui, du golfe de Patras, donne entrée dans celui de Lépante ou de Corinthe. Il est commandé par deux châteaux, dont l'un, au nord, est appelé château de Lépante (*Anti Rhium*), et l'autre, au midi, château de Morée (*Rhium*).—*De Corfou*, entre l'île de Corfou et le Continent. Il a dix à douze lieues de long; sa largeur qui, à son extrémité septentrionale, est d'une lieue, et de deux à son extrémité opposée, est de cinq lieues au centre.

Caps. Entre les caps nombreux que présentent les côtes de la Grèce, nous citerons les *caps de Kissevo*, formé par le mont Kissovo ou Ossa, dans le canton d'Hagia en Thessalie: ce cap détermine, à gauche, l'entrée du golfe de Salonique; *de St.-Georges*, sur la côte de Thessalie, au point où cette côte, cessant de s'avancer au sud-est, se reploie tout à coup vers l'ouest pour former le G. de Volo: ce cap détermine, à droite, l'entrée du canal de Trikeri; *Marathon*, sur la côte de la province de Négrepont, entre les cantons de Négrepont et d'Athènes: il détermine, à gauche, l'entrée du canal de Négrepont; *Colonne* (*Sunium pr.*), qui termine au sud le canton d'Athènes, l'ancienne Attique, par 37° 58' 34" lat. N. et 21° 42' long. E.; *Skilli* (*Scylleum pr.*), qui termine, au sud-est, la presqu'île de Naupli (l'ancienne Argolide) en Morée, et détermine, avec le C. Colonne, l'ouverture du G. d'Anghia, par 37° 26' lat. N. et 21° 10' long. E.; *des Oursins*, à l'extrémité sud-ouest de la même presqu'île, à droite de l'entrée du G. de Naupli; *Malio* ou *St.-Ange* (*Malæa pr.*), à l'extrémité de l'une des presqu'îles de la Morée, par 36° 25' lat. N. et 20° 52' long. E.: ce cap détermine de ce côté le point où la Méditerranée commence à prendre le nom d'Archipel; *Matapan* (*Tænarium pr.*), le plus méridional de la Morée, sur la Méditerranée, par 36° 22' 30" lat. N. et 20° 7' 35" long. E.; *Blanc*, à gauche de l'entrée du G. de Coron en Morée, sur la Méditerranée, par 36° 44' 15" lat. N. et 19° 37' 45" long. E.; *Gallo* (*Acritas pr.*), près et à l'ouest du précédent, et, comme lui, à l'extrémité méridionale du canton de Coron en Morée, par 36° 44' lat. N. et 19° 34' 15" long. E.: c'est à ce point où la Méditerranée prend le nom de mer Ionienne; *Apidaglia* ou *Kenello* (*Cyparissæum pr.*), sur la côte occidentale de la Morée, dans le canton d'Arcadia, où il détermine l'extrémité méridionale du G. d'Arcadia; *Scaphidia* (*Tethys pr.*), sur la côte occidentale de la Morée, dans le canton

de Gastouni : il détermine l'extrémité septentrionale du G. d'Arcadia et le commencement de celui de Gastouni; *Tornèse* (*Chelonitès pr.*), à l'extrémité nord-ouest de la Morée, dans le canton de Gastouni, par 37° 55' lat. N. et 18° 47' long. E.; *Papa* (*Araxum pr.*), entre le G. de Clarentza et celui de Patras, sur la côte nord-ouest de la Morée, par 38° 11' lat. N. et 19° 7' 40" long. E.; *Scrophès*, à l'extrémité occidentale de la baie de Missolonghi, dans la province de Carlélie, par 38° 15' 30" lat. N. et 18° 54' 40" long. E. : c'est le point où la côte occidentale de la Grèce, cessant de courir au sud-est, tourne tout à coup vers l'est pour former, avec la côte septentrionale de la Morée, le golfe de Lépante, que précèdent ceux de Missolonghi et de Patras.

LIGNE DU PARTAGE DES EAUX ET SES EMBRANCHEMENS; DISPOSITION DU TERRAIN; MONTAGNES.

Nous avons vu que la Grèce était située sur deux bassins de mers, l'Archipel et l'Ionienne : une ligne de faîte, dont la direction générale est du nord au sud, sert de point de partage entre ces deux bassins.

Dans notre description de la Turquie, nous avons conduit jusqu'au *mont Zigos*, au point de contact du sandjack de Monastir en Roumélie, de la province de Janina et de celle de Tricala, par 39° 54' lat. N. et 19° 12' long. E., la ligne de faîte qui, dans le sens des méridiens, sépare le bassin de l'Archipel de celui de l'Adriatique. Cette grande ligne continue, au sud du Zigos, d'envoyer à l'est des affluens à l'Archipel ; mais, à partir de ce point, ce n'est plus le bassin de l'Adriatique, c'est celui de la mer Ionienne qui s'appuie sur le versant opposé, sur l'occidental.

Du mont Zigos, la ligne court au sud, en se courbant légèrement à l'est, dans un espace de quarante lieues, jusqu'au *mont Zonas*, aux sources du Mavro-Potamos et du Morno, sur la limite des provinces de Lépante et de Négrepont, par 38° 37' lat. N. et 19° 53' long. E. Après avoir traversé la partie occidentale de la province de Tricala, où elle sépare le bassin de la Salembria de celui de l'Aspro-Potamos, cette chaîne sert ensuite de limite à la province de Lépante qu'elle sépare d'une portion de celles de Tricala et de Négrepont. C'est le *Pindus* de l'antiquité; chez les modernes, différens noms sont appliqués à ses diverses parties. Dans la province de Tricala, elle est appelée successivement *mont Codjaca*, *mont Cepanez*, *mont Arena*, *mont Bala*, *mont Kiatra-Ombresta* et *mont Maretzo*, entre les cantons de Megalovlakia et de Cachia ; *mont Smekovo*, entre les cantons de Palæacholi et de Moulalik; *mont Klitzos*, entre ceux d'Agrapha et d'Aspro-Potamos. Elle porte le nom de *mont Axiros* (*Callidromus M.*), aux confins des provinces de Lépante et de Tricala ; et celui de *mont Vardisies*, qui précède immédiatement le mont Zonas, sur la limite de Lépante et de Négrepont.

A partir de ce point, la ligne tourne à l'est, en se recourbant légèrement vers le sud, et s'abaissant

par degrés, elle traverse, dans la province de Négrepont, un espace de vingt-huit lieues jusqu'au mont Elatea, sur la limite de l'isthme, par 38° 12′ lat. N. et 20° 55′ long. E. Dans cette étendue, on remarque les monts *Kopninas, Elate, Parnasses* (*Parnassus M.*), *Palæo-Vouni* ou *Zagora* (*Helicon M.*); enfin, l'*Elatea*, qui est le *Citheron* des Grecs.

Au mont Elatea, la ligne tourne au sud, sous le nom de *mont Karedi*, et se reploie bientôt au sud-ouest. Dans cette direction, elle traverse l'isthme de Corinthe ou canton de Dervena-Choria, sous les noms de *Makri Plagi* (*Gerana M.*) et de *Palæo-Vouni* (*Oncii Montes*). A l'issue de l'isthme, elle tourne, au sud, dans le canton de Corinthe, jusqu'au *mont Sophica* (*Arachnæon M.*), par 37° 43′ lat. N. et 20° 35′ long. E. De l'Elatea au Sophico, la ligne présente un développement de seize lieues.

Au mont Sophico, la ligne se reploie à l'ouest, sous les noms de *mont Stephani* et de *mont Polyphenges*, et tournant au nord-ouest, elle atteint le *mont Garvias* (*Cyllene M.*), par 37° 52′ lat. N. et 20° 15′ long. E. Dans cet espace de dix lieues, elle sépare le canton de Corinthe de celui d'Argos.

Au mont Gavrias, la ligne tourne subitement au sud, et ne quitte plus cette direction jusqu'au C. Malio où elle se termine. Dans ce dernier espace de quarante-quatre lieues, on distingue sur cette ligne le nom de *mont Maleyo* (*Zarex M.*), qui s'étend entre les cantons d'Argos et de Tripolitza, puis entre ceux de St.-Pierre et de Mistra.

Ainsi, du cap Malio au mont Zigos, le développement de la ligne de falte entre la mer Ionienne et l'Archipel est de cent trente-huit lieues. La partie la plus âpre de cette chaîne est dans le nord, et la moins élevée dans le centre. La partie méridionale, plus élevée que la centrale, l'est moins que la septentrionale.

Parlons des rameaux que jette cette ligne de falte sur les deux grands bassins qu'elle sépare.

Rameaux qui courent à l'est sur le bassin de l'Archipel :

1° Du mont Klitzos, dans le canton d'Agrapha en Thessalie, par 39° 4′ lat. N. et 19° 23′ long. E., un rameau se détache de la ligne, et se dirige droit à l'est, d'abord dans la partie méridionale de Tricala ou Thessalie, sous les noms de *mont Hellovo* et de *mont Varibovo;* ensuite, sur la limite de Tricala et de Négrepont, sous celui de *Goura-Vouni* (*Othrys M.*). Parvenu, sous ce dernier nom, à la source de la Goura, ce rameau tourne subitement au nord, puis au nord-est, et contournant le golfe de Volo qu'il enveloppe à l'ouest et au nord, l'une de ses crêtes reçoit, entre Volo et l'Archipel, et non loin de la côte qu'elle domine, le nom de *Zagora*, qui a remplacé celui de *Pelion* qu'elle porta jadis. Là, le rameau se reploie droit au nord, et longeant de près les rives de l'Archipel, il prend d'abord le nom de *Mavro-Vouni*, et vient ensuite, sous celui de *Kissovo* ou *Ossa*, se terminer sur la Salembria, près de son embouchure, et vis-à-vis les derniers contreforts de l'*Olympe*, qui dominent la rive opposée de cette rivière, l'ancien *Pénée*.

Ce rameau enveloppe, au sud et à l'est, le bassin de la Salembria qui, au nord, est formé par les monts Volutza et l'Olympe, limite naturelle de la Thessalie et de la Macédoine.

La partie des montagnes, soit de la principale ligne de faîte, soit de ce premier rameau, qui traversent ou avoisinent le canton d'Agrapha, est quelquefois désignée sous le nom générique de *monts d'Agrapha.*

2° Du mont Axiros, au point de contact des provinces de Lépante, de Tricala et de Négrepont, par 38° 45′ lat. N. et 19° 45′ long. E., un second rameau court à l'est et au sud-est, d'abord sur la limite des provinces de Tricala et de Négrepont, sous les noms d'*Aninos* (*Tymphrestus M.*) et de *Catavothra* (*OEta M.*), puis, dans la dernière de ces provinces, sous celui de *Beudenitza* (*Cnemis M.*) et de *Talanti* ou *Klemo*, et vient se terminer sur le canal de Talanti et le lac Topolias, après avoir séparé le bassin du Mavro-Potamos de celui de l'Hellada et de quelques autres moindres affluens du G. de Zeitoun et du canal de Talanti.

3° Un troisième rameau quitte la ligne au mont Elatea, et, se dirigeant d'abord à l'est, entre le canton d'Athènes et ceux de Thiva et de Négrepont, sous les noms d'*Ozia* ou *Nozea* (*Parnes M.*) et de *Manglia-Vouni*, tourne ensuite au sud, à travers la péninsule attique, et sous ceux de *Penteli*, (*Pentelicus*), de *Trelo-Vouni* (*Hymettus M.*), de *Mavro-Vouni*, de *Pani-Oros* et de *Laurion-Oros*, atteint le C. Colonne où il se termine. Le mont Hymette, près d'Athènes, est surtout célèbre par son miel.

4° Un seul rameau court, en Morée, à l'est de la ligne. Il se détache du mont Sophico, et se dirigeant au sud-est, traverse la presqu'île Argolique, formée par les golfes d'Enghia et de Naupli. Il y reçoit les noms de *mont Trachea*, de *mont Orthelithi* ou *Ipla* (*Buporthmos M.*) et de *mont Didymo.*

La ligne longeant ensuite de très près le golfe de Naupli et l'Archipel, sous le nom de mont Maleyo, n'y envoie par conséquent aucun rameau notable.

Rameaux qui courent à l'ouest sur le bassin de la mer Ionienne :

1° La ligne de faîte, formée des monts Politzi, Palæo-Vouni, Mitchikeli, Papingos, Chamousi, Condo-Vouni, Seruelès, Tchika et Acro-Keraunès, et qui, du mont Zigos au C. Linguetta, sépare le bassin de l'Adriatique de celui de la mer Ionienne, envoie, au sud, sur ce dernier, dans les provinces de Delvino et de Janina, de nombreuses ramifications qu'il serait trop long de décrire ici en détail. Il nous suffira de noter les montagnes les plus remarquables dont sont formées ces diverses ramifications. Entre la Pavla et le canal d'Otrante, on trouve le *mont Tcherardes*, dans le canton d'Arberi. Le *mont Pharmace* est entre la Bistritza et la Calamas, au nord du canton de Philatès, vers les confins des provinces de Delvino, de Janina et d'Avlone. Le *mont Pancrati* est sur

la gauche de la Calamas, dans le canton de Mouri (Delvino), vers les confins de la province de Janina. On trouve le *mont Zalenges* dans le canton de Rogoux (province de Janina), vers la source de l'Acolos, sur la gauche de la Systrani. Le *mont Tetmez* est sur la droite de l'Arta, au nord de la ville de ce nom, dans la même province de Janina. Enfin, le *mont Tchoukarouka* est sur la droite de la même rivière et près sa source, dans la Megalovlakie, à l'ouest de Mezzovo.

2° Un rameau, formé de montagnes d'une élévation considérable, se détache de la ligne principale au mont Codjaca, près de Zigos, non loin de la source commune de la Voïoussa, de la Cachia ou Salembria, de l'Aspro-Potamos et de la Mezzovo, affluent de l'Arta, et se dirigeant au sud, d'abord sur la limite des provinces de Tricala et de Janina, ensuite à travers celle de Carlélie, vient se terminer sur la côte, près de l'embouchure de l'Aspro-Potamos, dont il a constamment longé la rive droite et dont il sépare le bassin d'abord de celui de la rivière et du G. d'Arta, ensuite de quelques faibles affluens de la mer Ionienne. Ce rameau porte successivement les noms de monts *Cacardista, Agnanda, Djoumerca* et *Makrineros* (*Idomeus M.*), aux confins de Tricala et de Janina; de *Spartoneros* (*Thiamis M.*) et de *Vips*, dans la Carlélie. Le mont *Berganli* ou *Boubistas*, au sud du G. d'Arta, et le mont *Lamia,* sur la mer, en face l'île St.-Maure, en sont des sous-ramifications.

3° Du mont Axiros, un autre rameau court à l'ouest, sous le nom de *Plocopari,* sur la gauche de la Carpenitzé, sur la limite des provinces de Carlélie et de Lépante; il se termine sur la gauche de l'Aspro-Potamos au point où elle reçoit la Carpenitzé. Le versant méridional de ce rameau donne naissance à divers cours d'eau qui se perdent dans les lacs de Vrachori et d'Angelo-Castro. Le *mont Ziges,* qui couvre au nord Missolonghi, et qui enveloppe au sud les lacs que nous venons de nommer, est une sous-ramification du Plocopari, laquelle longe la rive droite du Fidaris.

4° Un rameau se détache ensuite du mont Zonas, et, se dirigeant au sud-ouest, d'abord sur les confins de la province de Négrepont et de celle de Lépante, ensuite à travers la partie méridionale de cette dernière, sous les noms de *Coraca* (*Corax M.*) et de *Rigani,* vient se terminer, sous celui de mont *Varassera,* sur la gauche et à l'embouchure du Fidaris, après avoir séparé le bassin de cette rivière de celui du Morno.

5° Un rameau se détache ensuite du Parnasse, et, longeant de l'est à l'ouest, dans le canton de Salone (province de Négrepont), la rive gauche de la Sizaliska, sous le nom de *Mont Djesphina* (*Cirphis M.*), se termine sur la baie de Salone.

6° Jusqu'au mont Gavria en Morée, la ligne, enveloppant, à peu de distance, le fond du golfe de Lépante, n'envoie plus par sa droite aucun rameau à citer. Mais au mont Gavria un rameau, formé de montagnes fort élevées, se dirige à l'ouest jusqu'au mont *Olenos* (*Erymanthius M.*) à la source de la rivière de Gastouni, et couvre toute la partie septentrionale de la Morée, où il sépare les affluens

du golfe de Lépante du bassin de la Rouphia, qui se jette dans la mer Ionienne. Du mont Gavria au mont Olenos, on trouve successivement les noms de *Zyria,* de *Chelmos,* de *Velia* et de *Zembi,* appliqués à différentes parties du rameau. Au mont Olenos, il se bifurque; l'une de ses branches garde une direction occidentale, et vient se terminer sur le cap Tornèse, après avoir séparé le bassin du Gastouni des affluens des golfes de Patras et de Clarentza : le point culminant de cette branche est le *Mont Santa Meri* (*Scollis M.*). L'autre branche tourne au sud-ouest, et sépare, sous le nom de *Mavro-Vouni,* ou Montagne Noire (*Pholoe M.*), le bassin du Gastouni de celui de la Rouphia.

Une sous-ramification de ce rameau s'en sépare au mont Zembi, et, traversant le canton de Patras du sud-sud-est au nord-nord-ouest, sous les noms de monts *Candelos* et *Voda*, se termine près de Patras, à l'entrée même du golfe de Lépante, après avoir formé, à l'ouest, le bassin particulier de ce golfe qu'elle sépare de celui de Patras.

7° Un septième et dernier rameau se détache de la ligne principale au mont Maleyo, près de Saint-Pierre, au sud-est de Tripolitza, et se dirige d'abord à l'ouest, sous les noms de *Chelmos* et de *Chimparos* (*Beræon M.*) entre les cantons de Tripolitza et de Mistra, jusqu'à la source de la Carbonara, aux confins de ceux de Londari, d'Imlakia et de Calamate. A ce point, il se reploie au nord-ouest, et, longeant la gauche de la Carbonara et de la Rouphia, vient se terminer sur la côte, près de l'embouchure de cette dernière rivière, dont il a, dans toute son étendue, séparé le bassin de ceux des affluens des golfes de Colokythia, de Coron et d'Arcadia. De la source de la Carbonara à l'embouchure de la Rouphia, ce rameau reçoit successivement les noms de *Mont Tetrage* (*Lyncæus M.*), de *Mont Diaforti,* de *Mont d'Alvana* et de *Mont Smyrne.*

Ce rameau envoie au midi deux ramifications importantes. La première, sous les noms de *Xero-Vouni,* d'*Agios-Elios* et de *Caco-Vouni,* vient se terminer sur le cap Matapan, après avoir séparé le bassin du Vasili-Potamos de celui de la Pirnatza, et le golfe de Colokythia de celui de Coron : c'est le *Mont Taygète* de l'antiquité; ses escarpemens servent de retraite à la peuplade indomptée des Maïnotes. La seconde de ces ramifications se détache du Mont Tetrage, et, comme la précédente, courant droit au sud, se termine sur le cap Gallo, après avoir séparé le bassin de la Pirnitza, et des autres affluens du golfe de Coron, du bassin du golfe d'Arcadia. Le point culminant de cette ramification est le *Mont Geranies* ou de Saint-Elie (*Egalæus M.*), entre les cantons d'Arcadia, de Navarin, de Modon, de Coron et d'Androussa.

Le centre de la Morée paraît être un plateau élevé, incliné cependant à l'ouest, et que circonscrit une ligne circulaire, formée par les monts Gavria, Zyria, Chelmos, Vilia, Zembi, Olenos, Smyrne, Alvana, Diaforti, Tetrage, Chimparos et Maleyo.

A la plupart des montagnes que nous avons rappelées en assez grand nombre dans cette nomen-

clature orologique de la Grèce, se rattachent une foule de souvenirs historiques ou mythologiques. La géographie ancienne de cette contrée est, en quelque sorte, mieux connue que son état actuel; ceci a dû être pour nous une raison de nous y arrêter avec quelque détail.

Isthme *de Corinthe*. Envisagé dans sa plus grande extension, l'isthme auquel la ville de Corinthe communiqua son nom dès l'antiquité, est cette langue de terre qui sépare le fond du golfe de Lépante de celui d'Enghia, et dont la longueur est de huit à neuf lieues sur une largeur de trois environ. Cette langue de terre forme aujourd'hui en partie le canton de Dervena-Choria; c'est l'ancienne Mégaride, et une partie de la Corinthie. Pris dans une acception plus resserrée, quoique moins générale, l'isthme de Corinthe se borne à la partie la plus étroite du précédent, entre la baie de Corinthe, partie du golfe de Lépante, et celle de Kechriès, portion du golfe d'Enghia; sa largeur de six milles grecs modernes l'a fait appeler par les habitans l'*Hexamilien*. En général, l'isthme lie la Morée à la Grèce.

Vallée de Tempé. Vallée étroite de la Thessalie, formée par l'Ossa et l'Olympe, et traversée par la Salembria ou Pénée, près de son embouchure. On sait combien l'agrément de sa situation l'a rendue fameuse.

Thermopyles. Passage extrêmement resserré entre le golfe de Zeitoun et le mont Boudonitza, au sud de l'embouchure de l'Hellada. Le sublime dévouement de Léonidas et de ses trois cents compagnons a immortalisé le nom de ce défilé.

Lacs : *Carlas* (*Bœbeis palus*). Lac sans issue apparente, entre les cantons d'Hagia, de Velestina et de Zagora en Thessalie. Le mont Mavro-Vouni le sépare de l'Archipel. Il reçoit une vingtaine de rivières peu considérables. Sa longueur est de quatre lieues, et sa largeur moyenne d'une lieue.

Topolias (*Copaïs* vel *Cephissus lac.*). Lac qui, de même que le précédent, n'a aucune issue apparente. Il reçoit pourtant une rivière considérable, le Mavro-Potamos. Il est situé dans la province de Négrepont, entre les cantons de Thiva, de Négrepont, de Talanti et de Livadia, à deux lieues du canal de Talanti, et six lieues du fond du golfe de Corinthe. Sa longueur, de l'est à l'ouest, est de cinq lieues et demie; sa largeur est de trois lieues dans sa partie occidentale, et d'une seulement dans sa partie orientale. Il prend le nom d'un village bâti au milieu d'une île.

A une lieue au sud-est de ce lac, et à égale distance au nord de Thiva, est le petit lac de *Likaris* (*Alica pal.*), long de deux lieues et large d'une. Il n'a pas non plus d'écoulement apparent.

Janina. Dans la province du même nom, par 39° 50′ lat. N. et 18° 40′ long. E. La ville de Janina, qui lui donne son nom, est bâtie sur son bord occidental; à l'est, il est dominé par le mont Mitchikeli. Il s'étend du sud-sud-est au nord-nord-ouest. Au nord de Janina, il se resserre considérablement, et, s'élargissant de nouveau à son extrémité septentrionale, il est appelé, dans cette partie,

lac de Labchistas. La longueur totale de ces deux lacs, qui, à le bien prendre, n'en forment qu'un, est de quatre lieues; la plus grande largeur du lac de Janina est d'une lieue; celle du lac Labchistas est moindre. Il n'a pas d'écoulement apparent.

Les cinq lacs d'*Ambrakia*, de *Mega-Ozéros*, de *Micro-Ozéros*, d'*Angelo-Castron* et de *Vracheri*, les trois premiers entre l'Aspro-Potamos et le golfe d'Arta, les deux autres à la gauche de l'Aspro-Potamos, et tous dans la province de Carlélie, y forment une ligne continue, inclinée du nord-ouest au sud-est, et qui semble indiquer une ancienne extension du golfe d'Arta. Le plus considérable de ces lacs est celui de Vrachori, qui est aussi le plus oriental; c'est le *Trichonis lacus* des anciens. Il a deux lieues et demie de long, sur une et demie de largeur moyenne.

La Morée n'a aucun lac à citer ici.

Fleuves et rivières. *Bassin de l'Archipel:* Si les rivières que nous aurons à citer dans la Grèce sont peu considérables par l'étendue de leurs cours, de nombreux souvenirs se rattachent à leur nom, comme à tout ce qui tient à cette terre si éminemment classique. Partant de la frontière méridionale du sandjack de Monastir, qui est aussi celle de l'ancienne Macédoine, nous rencontrons d'abord l'embouchure de la *Salembria* (*Penæus fl.*) qui, de son origine à Tricala, porte le nom de *Cachia*. L'affluent le plus considérable de sa rive gauche est la *Saranta-Poros* (*Caralius fl.*). Par sa rive droite, elle reçoit le *Fanari* (*Phœnix fl.*) et la *Saladjé-Potamos* (*Apidanus*), formée de la *Vlacho-Iani* et de la *Geura*, et grossie des eaux de l'*Emicassos* (*Enipeus fl.*).

La Salembria et ses affluens arrosent presque en entier la riche vallée de Thessalie ou province de Tricala.

L'*Hellada* (*Sperchius fl.*) sort du mont Klytzos, dans le canton d'Agrapha (province de Tricala) et, coulant vers l'est, d'abord à travers les cantons d'Agrapha et de Patradjik en Thessalie, puis dans celui de Zeitoun (province de Négrepont), se jette dans le golfe de Zeitoun, près du détroit des Thermopyles. Cette rivière parcourt une vallée profonde.

Nous devons citer ici le *Mavro-Potamos* ou *Rivière-Noire* (*Cephissus fl.*), qui sort du mont Zonas, aux confins de la province de Lépante, et qui, coulant vers l'est à travers une portion de celle de Négrepont, se perd dans le lac Topolias.

L'*Asepo* (*Asopus fl.*), sort du mont Elatea, non loin des ruines de l'ancienne Platée, et coulant à l'est à travers les cantons de Thiva et de Négrepont (province de Négrepont), se jette dans le canal de Négrepont, après un cours de quinze lieues.

Les petites rivières d'*Ilisses* et de *Cephisses* se jettent dans le golfe d'Égine ou d'Enghia, après avoir enveloppé Athènes, la première au sud, la seconde au nord. L'Ilisse sort du Trelovouni ou

mont Hymette; il court à l'ouest-sud-ouest, et son cours est de quatre lieues; le Céphisse a huit lieues de cours au sud-ouest. Il prend naissance dans le mont Nozéa.

En Morée, la *Zéria* ou *Xéra* (*Inachus fl.*), est la seule rivière que nous puissions citer dans le bassin de l'Archipel. Elle sort du mont Gavria, coule au sud-est à travers le canton d'Argos, et se jette dans le golfe de Naupli, entre Argos et Naupli de Romanie.

Bassin de la mer Ionienne :

La *Pavla* sort du mont Seruclès, aux confins du sandjack d'Avlone, et, coulant au sud dans la partie septentrionale de la province de Delvino, se jette dans le canal de Corfou à Butrinto, après avoir reçu la *Belitza*, qui passe à Kardiki, et traversé le lac de Vivari près de son embouchure. Ce lac reçoit aussi la *Bistritza* (*Xanthus fl.*), qui vient de l'est et sort du Condo-Vouni, sur les confins d'Avlone et de Janina.

La *Calamas* (*Thyamis fl.*) sort du mont Papingos, à l'extrémité sud-est du sandjack d'Avlone, et, coulant d'abord au sud, entre bientôt dans la province de Janina, où elle reçoit le *Terine* par sa gauche, et où elle traverse le canton de *Sarachevitzas*. Peu avant d'entrer dans la province de Delvino, la Calamas prend une direction sud-ouest, qu'elle conserve jusqu'à son embouchure dans la province de Delvino; elle reçoit, par sa droite, la *Keramitza*, qui vient du mont Pharmaco.

Trois rivières, la *Zagoura*, la *Romanadez* et la *Systrani*, qui coulent dans la partie occidentale de la province de Janina, forment, en se réunissant, le *Mavro-Potamos* (*Acheron fl.*), qui, sous ce nom, sert de limite, jusqu'à son embouchure, entre Janina et Delvino. A deux lieues de son embouchure, le Mavro-Potamos traverse un petit lac appelé *Tcheunikda*, peut-être l'*Acherusia palus* des anciens; à son issue de ce lac, il reçoit, par sa droite, la *Vava*, qui est l'ancien *Cocyte*.

Le golfe d'Arta a deux affluens principaux, la *Sourcha* (*Charadrus fl.*), et l'*Arta* (*Arethon* vel *Arachthus fl.*), qui, l'une et l'autre, viennent du nord, et appartiennent à la province de Janina. La dernière est la plus considérable.

La *Criketi* ou *Milo* se jette aussi dans la partie orientale du golfe d'Arta. Ce n'est qu'un ruisseau dont l'embouchure marque la limite de Janina et de la Carlélie.

L'*Aspro-Potamos* (*Acheloüs fl.*) est la rivière la plus considérable du bassin de la mer Ionienne. Elle sort du mont Codjaca, aux confins de Janina et de Tricala, et non loin de ceux de la Macédoine; traverse dans son cours, constamment dirigé au sud, d'abord l'extrémité occidentale de la province de Tricala, ensuite le centre de celle de Carlélie, et se rend à la mer après avoir reçu, par sa droite, la *Votnichovo* (*Inachus fl.*), grossie des eaux de la *Valtes*, et l'*Atthes* (*Anapus fl.*), qui, l'une et l'autre, appartiennent à la Carlélie; par sa gauche, la *Carpenitzé*, qui sépare, dans le bas de son cours,

la province de Tricala de celle de Lépante où elle prend naissance, la *Neschia*, qui lui porte les eaux des lacs d'Angelo-Castro et de Vrachori, qui reçoivent eux-mêmes la *Zaccgliana*, la *Tchermissi* et la *Zapandi*, qui, toutes trois, viennent du nord et sortent du mont Plocopari.

Le *Fidaris* (*Evenus fl.*) sort du mont Axiros, dans la partie septentrionale de la province de Lépante, et, après avoir reçu dans cette province la *Souvataches*, par sa rive droite, et, par sa gauche, l'*Amourani-Potamos*, sert de limite, à partir du confluent de cette dernière rivière, entre la Carlélie et Lépante.

Parmi les rivières qui se jettent dans le golfe de Lépante par sa rive septentrionale, nous nommerons la *Morno* ou *Pilala*, commune à Négrepont et à Lépante, et la *Sizaliska* (*Plistus fl.*), qui traverse le canton de Salone. La première sort du mont Zonas ou Pinde, et coule au sud-ouest; la seconde a sa source dans le mont Parnasse et coule à l'ouest.

Traversant l'isthme de Corinthe et entrés en Morée, nous citerons, parmi les affluens méridionaux du golfe de Lépante, l'*Hexamili*, la *Coutzomati* (*Nemea fl.*), la *Vasilica* (*Asopus fl.*), et le *Xilo-Castron* (*Sitas fl.*), qui arrosent le canton de Corinthe; la *Lovedytico* (*Crius fl.*), l'*Acratho* (*Crathis fl.*), le *Xero*, la *Calavrita* et la *Vostitza* (*Crinitis fl.*), qui appartiennent à celui de Vostitza; le *Gaidouriari*, sur les confins de ceux de Vostitza et de Patras; enfin, le *Salmenico* (*Selinûs fl.*) dans ce dernier. Toutes ces rivières, d'une étendue peu considérable, coulent du sud au nord.

La rivière de *Camenitza* (*Peyrus fl.*), qui sort du mont Zembi et coule à l'ouest, appartient au canton de Patras et se jette dans le golfe du même nom.

Le *Gastouni* (*Selleis fl.*) sort du mont Olénos, coule à l'ouest sur les cantons de Lala et de Gastouni, et se jette dans le golfe dont cette rivière porte le nom.

La *Rouphia* ou *Orphea* (*Alpheus fl.*) est formée de la réunion de trois rivières principales. La *Carbenara* (*Alpheus fl.*) vient du sud-est et sort du mont Chimparos. Après avoir traversé le canton de Londari et servi de limite entre ceux de Caritène et de Phanari, et avoir reçu, principalement par sa droite, un assez grand nombre d'affluens, elle est jointe par la *Laudona* (*Ladon fl.*), qui sort du mont Maleyo, aux confins des cantons d'Argos et de Tripolitza, se dirige à l'est, et, après avoir disparu plusieurs fois sous terre, décrit un circuit considérable dans le canton de Caristène. Enfin, peu après leur réunion, les eaux de ces deux rivières sont grossies de celles de la *Dogana* (*Erymanthius fl.*), qui sort du mont Vélia, aux confins du canton de Calavrita, et coule au sud-ouest sur la limite orientale de celui de Lala. La réunion de ces trois rivières prend le nom d'*Orphéa*, que les Turcs prononcent *Rouphia*, et, coulant vers l'ouest entre le canton de Phanari au sud, et ceux de Lala et de Gastouni au nord, se jette dans le golfe d'Arcadia.

La *Paulitza* (*Neda fl.*), qui sort du mont Diaforti et coule à l'ouest, se jette ensuite dans le même golfe d'Arcadia.

La *Sileso* prend naissance dans le mont Geranios, et, coulant au sud-sud-ouest, se jette dans la mer près et à l'ouest du Modon, après avoir traversé le canton dont cette ville est le chef-lieu et qui porte le même nom.

La *Pirnitza* (*Pamissus fl.*) est le seul affluent notable du golfe de Coron. Elle sort du mont Tetrage, et coule au sud, d'abord dans le canton d'Imlakia, ensuite entre ceux d'Androussa et de Calamate.

Tournant la presqu'île des Maïnotes, où ne coule aucune rivière remarquable, et arrivant au fond du golfe de la Colokythia, nous y trouvons l'embouchure du *Vasili-Potamos* ou *Rivière Royale* (*Eurotas fl.*). Cette rivière sort du mont Chelmos, aux confins des cantons de Saint-Pierre, de Tripolitza et de Mistra, et se dirigeant au sud à travers ce dernier, puis sur la limite orientale de celui de Bardounik, reçoit, par sa droite, la rivière d'*Euré*, qui conserve le nom d'Eurotas, qu'elle portait chez les Grecs; la *Migoula*, entre le confluent de laquelle et celui de la rivière précédente, sur la droite de l'Eurotas, était bâtie Sparte; enfin la *Tscka*, qui borne, au nord, le canton de Bardounik.

A l'embouchure du Vasili-Potamos succède celle de la *Mariorevina*, qui sort du Maleyo et coule au sud, parallèlement à la rivière précédente.

ILES.

Les îles de l'Archipel et celles qui bordent le littoral forment une portion importante de la Grèce; elles peuvent se ranger sous quatre divisions générales : les îles septentrionales et occidentales de l'Archipel, ou celles qui bordent le littoral de la Grèce à l'Orient; les Cyclades; Candie; les Iles de la mer Ionienne, ou république des Sept-Iles.

1° *Iles du littoral oriental de la Grèce :*

Les plus septentrionales de ces Iles sont celles que l'on désigne quelquefois par la dénomination commune d'*Iles du Diable*. Elles s'étendent, à la hauteur du golfe de Volo, en Thessalie, entre 39° 3' 30" et 39° 31' lat. N., et 21° 7' 30" — 22° 0' 35" long. E. La première, à partir du cap Saint-Georges, en Thessalie, dont elle est éloignée d'une lieue à l'est, est celle de *Skiathos* (*Sciathos I.*). Celle de *Scopelo* (*Scopelos I.*) est à deux lieues E.; c'est la plus considérable du groupe. Elle a trois lieues et demie de long; sa largeur varie d'une à deux et demie. A une lieue de la pointe sud-est de Scopelo est celle de *Chelidromia* (*Hallonesus*), qui n'a guère moins d'étendue. Au sud-est de celles-ci sont les îles *Sarakino* (*Eudemia I.*), *Adelphi-Nisia* ou *îles des frères*, et *Scangere* (*Scandila*).

L'île *Pilagnisi* (*Selimnia I.*) est à deux lieues nord-est de la pointe septentrionale de Chelidromia; *Joura-Nisi* ou *île du Diable*, à une lieue nord-est de Pilagnisi. Entre les deux est l'îlot de *Praso-Nisi*. A trois lieues est-sud-est de Joura-Nisi est l'île *Piperi*, peu étendue; enfin, à deux lieues et demie nord-nord-est de cette même Joura-Nisi, la petite île *Arsura-Nisi* est la dernière du groupe. Elle est par 39° 30' 30" lat. N., et 21° 54' 20" long. E. Entre Joura-Nisi et Assura est l'îlot de *Joura-Poule*.

Skyro (*Scyros I.*), à sept lieues et demie sud-est du groupe précédent, et huit lieues est-nord-est du cap Kili, sur la côte orientale de Négrepont, s'étend du 38° 45' 30" au 38° 56' 20" lat. N., et du 22° 9' au 22° 22' long. E. Sa longueur est de six lieues et sa largeur varie d'une à deux. Sa capitale, *Hagios-Georgios*, est sur la côte orientale. Dans une anse formée par sa côte occidentale, s'étend l'*île Basse*, qui a une lieue de long, et à deux lieues sud-ouest est la petite Skyro ou *Skyro-Poule*.

Négrepont ou *Egripos* (*Eubœa I*). Cette île est la plus considérable de l'Archipel, après Candie. Elle s'étend, sur la côte orientale de la Grèce, dont elle est séparée par les canaux de Talanti, d'Euripe et de Négrepont, entre 37° 57' — 39° 3' lat. N., et 20° 36' 25" — 22° 15' 45" long. E. Sa longueur est de 38 lieues; sa largeur varie de deux à dix; son gissement est du nord-ouest au sud-est. Sa capitale, Négrepont (*Chalcis*), est la seule ville importante qu'elle renferme aujourd'hui; celles qui y florissaient jadis, *Eretria*, *Styra*, *Carysthus*, *Cerinthus*, *Oreus*, n'offrent plus que des ruines, ou sont réduites à la condition de faibles villages. Une chaîne de montagnes, d'une élévation médiocre, traverse l'île dans toute sa longueur; ses sommets les plus remarquables sont le mont *Lithada*, à son extrémité nord-ouest; le *Pleko-Vouno* (*Telethruis M.*), dans la partie septentrionale; le mont *Dipso*, le mont *Kandili* et le mont *Delphi*, dans le centre; le *Vlacho-Vouni* (*Ocha M.*) et le mont *Saint-Élie*, dans la partie méridionale. L'île ne renferme pas de rivière étendue; les plus considérables sont celles de *Mestesena* (*Lenens fl.*), dans la partie sud-est, et de *Koumi* (*Budorus fl.*), sur la côte orientale. Les caps les plus remarquables que présente l'île sont ceux de *Lithada* (*Cenæum pr.*), à l'extrémité nord-ouest; de *Kili* et de *Cherronisi*, sur la côte orientale; de *Doro* (*Caphareum pr.*), à l'extrémité sud-est; et de *Mantelo*, à l'extrémité méridionale.

Les îles *Pétalies* ou *Spili* sont près de la côte sud-ouest de Négrepont; la plus considérable a une lieue et demie de long.

L'*île Longue* ou *Macro-Nisi* (*Macris* vel *Helena I.*) s'étend à l'extrémité sud-est de l'Attique, à partir de la hauteur du cap Colonne. Un canal d'une lieue de large la sépare du continent; la longueur de l'île est de trois lieues.

L'île *Coulouri* (*Salamis I.*) est située au fond du golfe d'Enghia, sur les côtes du canton d'Athènes ou Attique, et de celui de Dervena-Choria ou Mégaride, entre 37° 53' — 38° 0' 30" lat. N., et 21°

2′ 30″ — 21° 15′ long. E. Les deux bras de mer qui la séparent, soit de l'Attique, soit de la Mégaride, sont fort étroits. La forme de l'île serait à peu près carrée, sans une baie d'une lieue de large et de deux de profondeur, qui s'ouvre sur la côte occidentale, et qui lui donne une figure fort irrégulière. Au reste, sa plus grande longueur comme sa plus grande largeur est d'environ trois lieues. Elle ne renferme aucun lieu considérable.

Enghia (*Ægina I.*), dans le golfe auquel cette île donne son nom, par 37° 45′ lat. N. et 21° 10′ long. E., à deux lieues nord-est du cap Estemo de la Morée, trois lieues sud de l'île précédente, et sept lieues sud-ouest d'Athènes. La plus grande longueur de l'île est de trois lieues, sa plus grande largeur de deux.

Entre cette île et la côte de la Morée, est la petite île d'*Anghistri* (*Pithyonnesus*).

Poros (*Sphæria* vel *Hiera I.*) est sur la côte orientale du canton de Naupli, en Morée, dont la séparent, au nord et au sud, deux canaux très étroits. Elle est à trois lieues sud d'Enghia.

Hydra (*Aristera I.*) s'étend du nord-nord-est au sud-sud-est, dans une longueur de cinq lieues, parallèlement à l'extrémité méridionale du canton de Naupli, en Morée, dont la sépare un canal de deux lieues. La largeur moyenne d'Hydra est d'environ une lieue.

Entre cette île et la côte est la petite île d'*Hydron* (*Hydrea I.*), qui a une lieue et demie dans sa plus grande dimension. Ses deux extrémités nord-ouest et sud-est sont peu éloignées, l'une de la côte, l'autre d'Hydra.

Entre Hydra et le cap Colonne de l'Attique, à huit lieues est-nord-est de la première et cinq lieues sud-sud-ouest du second, à l'entrée du golfe d'Enghia, est la petite île *Saint-Georges d'Arbora*.

Spezzia (*Tiparenus I.*), à l'extrémité sud-ouest du canton de Naupli, dont la sépare un bras de mer d'une lieue de large. Elle s'étend du nord-ouest au sud-est dans une longueur de deux lieues; sa plus grande largeur est d'une. Elle est à trois lieues ouest-sud-ouest d'Hydra.

A son extrémité méridionale est un îlot appelé *Specié-Poulo*.

Dans le golfe de Naupli, on trouve trois îles fort peu considérables, et toutes trois sur la côte du canton de Naupli : ce sont celles de *Port Tolon* au nord, de *Kavouro* ou *Caronisi* au centre, et d'*Hypseli* au sud.

2° *Cyclades* :

Les Grecs donnèrent le nom de *Cyclades*, d'un mot qui signifie *cercle*, au groupe d'îles qui s'étendent entre Négrepont et Candie, et qui forment un demi-cercle assez régulier autour de l'île de Naxos, la plus considérable d'entre elles. Les Grecs modernes donnent au même groupe le nom de *Dodeka-Nisa*, les douze îles, quoique le nombre en soit beaucoup plus considérable.

Pour leur description, nous allons partir de celle de Naxia comme centre.

Naxia (*Naxos I.*) s'étend du 36° 55′ au 37° 12′ lat. N. et du 23° 2′ au 23° 17′ long. E. Sa plus grande longueur est de sept lieues et demie ; sa plus grande largeur, de cinq lieues. Elle est à vingt-huit lieues sud-est de la pointe méridionale de Négrepont. L'île est montagneuse ; sa cime la plus élevée est le *mont Phanari*, à peu près au centre. Sa capitale, *Naxia* (*Naxos*), est sur la côte occidentale.

Paro (*Paros I.*) est à deux lieues ouest de Naxia. Elle a quatre lieues de long et trois de large. Sa capitale, *Parkia* (*Paros*), est sur la côte occidentale.

A l'extrémité sud-ouest de Paros est l'île d'*Anti-Paro* (*Oliaros I.*), qui a trois lieues de long et une de large.

Siphanto (*Siphnos I.*), à six lieues ouest-sud-ouest d'Antiparo. Elle a trois lieues et demie de long, et deux dans sa plus grande largeur. Elle ne renferme pas de lieu considérable.

Serpho (*Seriphe I.*), à trois lieues et demie nord-ouest de Siphanto. Sa forme est à peu près circulaire ; elle a deux lieues et demie dans sa plus grande dimension. Sa capitale, *Serpho* (*Apollonia*), est au fond d'une baie de sa côte méridionale.

Thermia (*Cythnos I.*), à trois lieues nord-ouest de Serpho. La plus grande longueur de cette île est de cinq lieues, et elle en a une et demie de largeur moyenne. *Thermia*, sa capitale, est sur la côte orientale.

Zea (*Ceos I.*), à deux lieues nord-nord-ouest de Thermia, et quatre lieues est-sud-est du C. Colonne de l'Attique. La longueur de l'île est de cinq lieues ; elle a trois lieues dans sa plus grande largeur. *Zea* (*Julis*), sa capitale, est au centre de l'île, au pied du mont St.-Elie.

Andro (*Andros I.*) est à trois lieues est-sud-est de la pointe méridionale de l'île de Négrepont, et à dix-huit lieues nord-ouest de Naxia. Elle s'étend, du nord-ouest au sud-est, dans une longueur de neuf lieues ; sa largeur moyenne est de deux. Sa capitale, *Andro*, est sur la côte orientale.

Le bras de mer qui sépare cette île de celle de Négrepont est appelé par les marins *Bocca Silota ;* ils appellent *Bocca Piccola* celui qui la sépare, au sud, de celle de Tine.

Tine (*Tenos I.*), à une demi-lieue sud-est d'Andro et douze nord-ouest de Naxia. Cette île s'étend, de l'ouest-nord-ouest à l'est-sud-est, dans une longueur de sept lieues ; elle en a deux de largeur moyenne. Sa capitale, *S.-Nicolo*, est sur la côte méridionale.

Myconi (*Mycone I.*), à une lieue et demie sud-est de la précédente et à six lieues et demie nord-ouest de Naxia. La forme de cette île est celle d'un triangle, dont la base, de trois lieues et demie, regarde le nord-est. De la base au sommet qui regarde le sud-ouest, il y a un intervalle de trois lieues. Sa capitale, *Myconi* (*Mycone*), est sur la côte occidentale.

La petite île de *Delos* (*Delos I.*) est tout près de la pointe sud-ouest de Myconi ; cette île a moins

d'une lieue de long. A l'ouest, et très près, est la *Grande Delos* ou *Sidili* (*Rhenea I.*), dont la longueur, du nord au sud, est d'une lieue et demie.

Ghioura (*Gyares I.*) est à cinq lieues ouest-sud-ouest de la pointe méridionale d'Andros, et à six lieues Est de Zea. Cette île a une lieue et demie dans sa plus grande dimension, de l'ouest à l'est.

Syra (*Syros*) est à quatre lieues sud-est de Ghioura, trois lieues et demie sud-ouest de Tine et neuf lieues Est de Thermia. Elle a quatre lieues du sud au nord et deux dans l'autre sens. *Syra*, sa capitale, est dans la partie orientale de l'île.

Les petites Iles de *Raclia* (*Denysia*), *Skinosa* (*Schinussa*) et *Kares* (*Chero I.*), s'étendent, de l'ouest à l'est, au sud et à peu de distance de Naxia.

Nio (*Ios I.*) est à cinq lieues sud-ouest de Naxia. Elle s'étend du nord-ouest au sud-est. Sa longueur est de quatre lieues; sa largeur, d'une et demie. *Nio*, sa capitale, est sur la côte occidentale.

Sikyno (*Sicinos I.*), à deux lieues ouest de Nio. Elle gît du nord-est au sud-ouest, dans une longueur de trois lieues, sur une de large. *Sikyno*, sa capitale, est à l'extrémité sud-ouest.

Polycandro (*Pholegandros I.*), à deux lieues ouest-sud-ouest de Sikyno. Elle s'étend, du nord-ouest au sud-est, dans une longueur de trois lieues, sur une de largeur moyenne. Capitale, *Polycandro*, sur la côte orientale.

Milo (*Melos I.*), à six lieues ouest de Polycandro, quatre lieues sud-ouest de Siphanto, vingt lieues ouest-sud-ouest de Naxia, vingt-quatre lieues est-nord-ouest du C. Malio en Morée. Sa forme est irrégulière à cause d'une baie d'une lieue de large et de deux de profondeur qui rompt sa côte septentrionale. Elle a cinq lieues de l'est à l'ouest, et deux lieues de largeur moyenne. Sa capitale, *Milo* (*Melos*), est dans la partie orientale de l'Ile, au fond de la baie à laquelle elle donne son nom.

L'*Argentière* ou *Kimeli* (*Omoles I.*) est près de l'extrémité nord-est de Milo. Sa forme est presque circulaire, et elle a environ une lieue et demie de diamètre.

Moins étendue, et d'une forme à peu près semblable, l'*Ile Brûlée* ou *Poline* (*Polyæges I.*) est à une lieue sud-est de l'Argentière.

La petite Ile d'*Anti-Milo* est à deux lieues nord-ouest de l'entrée du port Milo, dans l'Ile de ce nom.

Falkonera et *Belo-Poulo* sont à l'ouest-nord-ouest d'Anti-Milo; la première à sept lieues, la seconde à quinze. Celle-ci n'est qu'à dix lieues Est de la côte orientale de la Morée. Elles ont fort peu d'étendue.

Santorin (*Thera I.*) est à cinq lieues sud de Nio, et à douze lieues de Naxia dans la meme direction. La forme de cette Ile est celle d'un croissant dont la partie convexe regarde l'Orient. Sa longueur est de quatre lieues, sur une et demie de largeur moyenne. *Skaro* (*Œa*), sa capitale, est sur la côte occidentale.

Thérasia est à l'ouest de Santorin et à peu de distance.

Christiane (*Ascania I.*) est à quatre lieues sud-est de Santorin.

A cinq lieues, à l'est de cette même île, est celle de *Namphio* (*Anamphe I.*), qui a trois lieues de long de l'ouest-nord-ouest à l'est-sud-est, sur une largeur moyenne d'une.

Amorgo (*Amorgos I.*) est à six lieues sud-est de Naxia. Elle s'étend du sud-ouest au nord-est. Elle a huit lieues de long ; sa plus grande largeur est de deux. Sa capitale, *Amorgo*, est à peu près au centre de l'île.

Les deux petites îles de *Zinari* ou *Kinara* et de *Levitha* (*Lebinthos I.*) sont à l'est-nord-est d'Amorgo, la première à quatre lieues et demie, la seconde à huit lieues. Celle-ci n'est qu'à sept lieues sud-ouest de l'île de Lero, qui est sur la côte d'Asie.

Stenosa (*Lelandres I.*) est à cinq lieues Est de Naxia ; elle a peu d'étendue. Entre ces deux îles, est celle d'*Acarias*, plus petite encore que Stenosa.

A quatre lieues sud-sud-ouest de la pointe occidentale d'Amorgo, est l'îlot d'*Amorgo-Poulo* (*Macia I.*), qui est à six lieues nord-est de Santorin.

Stanpalia (*Astypalæa I.*) est à huit lieues sud-est d'Amorgo et à dix lieues ouest-sud-ouest de l'île de Cos, l'une des Sporades. La forme de cette île est fort irrégulière ; ses deux extrémités, à l'est et à l'ouest, présentent la forme de deux îles de deux à trois lieues du nord au sud, réunies par un isthme fort étroit de près de deux lieues de long. L'île entière a environ six lieues de l'ouest à l'est.

Les petites îles de *Penticousa* ou *Tragonisi* (*Hippuris I.*) et de *Fidulee* ou *Hermonisi* sont à l'ouest de Stanpalie ; la dernière en est éloignée de deux lieues.

Enfin, *St.-Jean de Cherni*, à sept lieues sud-est de Stanpalie, est la dernière île de l'Archipel de ce côté. Elle est par 36° 20′ lat. N. et 24° 21′ long. E., à vingt-huit lieues sud-est de Naxia.

Nous devons faire observer, avant d'aller plus loin, que le nom d'*Archipel* (en grec *Archi-pelagos*, la mer principale) doit s'appliquer à la mer où sont répandues les îles que nous venons d'énumérer, et non aux îles elles-mêmes. C'est par une étrange corruption du mot que ce nom d'Archipel a été appliqué à tous les groupes d'îles.

3° *Candie* ou *Criti* (*Creta I.*). Cette île, la plus considérable de celles de l'Archipel, s'étend, de l'est à l'ouest, entre les 34° 55′ — 35° 40′ 30″ lat. N., et les 21° 10′ — 23° 59′ long. E. Elle a soixante lieues de long ; sa plus grande largeur est de treize lieues ; sa moindre, de deux. Outre sa capitale, *Candie*, située sur la côte septentrionale, à peu près au milieu de l'île, on y trouve encore les villes de *la Canée* (*Cydonia*), de *Retymo* (*Rhetymna*) et de *Sitia*, aussi sur la côte septentrionale, les deux premières à l'ouest, la troisième à l'est de Candie. Une chaîne de montagnes parcourt la longueur de l'île, sous les noms successifs (de l'ouest à l'est) de monts *Levka-Ori* (*Leuci montes*), *Aspro-*

Vouna, Cignestoscro, Spakié, Psilority (*Ida M.*), *Joukta, Lassiti, Caveutei* et *Sitia* (*Dycte M.*). Le point culminant de cette chaîne est le Psilority, l'ancien Ida, si célèbre chez les mythologues.

Entre les rivières de l'île nous citerons, sur la côte septentrionale, et de l'ouest à l'est, l'*Armyre*, qui se jette dans un golfe du même nom; le *Mylo-Petames*, dont l'embouchure est à l'est de Retymo et qui sort du mont Ida; le *Gasi*, qui naît dans la même montagne, et se jette à la mer à l'ouest et près de Candie; le *Geofire*, qui sort du mont Joukta et a son embouchure à Candie même; le *Barouti*, dont la source est dans le mont Sitia, à l'extrémité orientale de l'île, et qui se jette dans le golfe de Sitia, près de la ville de ce nom.

Les deux seules rivières notables de la côte méridionale sont celles de *Jero-Petames* ou *rivière de Messara*, qui baignait l'antique *Gortyne*, aujourd'hui ruinée; et de *Sudsuro*, plus à l'est.

La côte septentrionale est assez découpée; on y remarque surtout les golfes de *Kisamos*, de *la Canée*, de *la Sude*, de l'*Armyro*, de *Mirabel* et de *Sitia*, qui tous prennent le nom d'un lieu voisin. Sur la côte méridionale, beaucoup plus unie, on n'en peut citer qu'un, celui de *Messara*, qui reçoit la rivière du même nom.

Les caps les plus remarquables sont ceux de *Buso* (*Psarum pr.*), à l'extrémité nord-ouest; de *Spada* (*Cimarus*, vel *Dictynnæum pr.*), entre le golfe de Kisamos et celui de la Canée; de *Meleck* (*Cianum pr.*), entre le golfe de la Canée et celui de la Sude; de *Drapano* ou *Mussa* (*Drepanum pr.*), entre le golfe de la Sude et celui de l'Armyro; de *Sainte-Croix* ou *Sassoso* (*Dium pr.*), au nord-ouest de Candie; de *Saint-Jean* (*Zephyrium pr.*), à l'extrémité nord-ouest du golfe de Mirabel; de *Sidero*, à l'extrémité nord-est de l'Ile; de *Salamone* (*Samonium pr.*), sur la côte orientale; de *Xacro* (*Sacrum pr.*), à son extrémité sud-est; de *Thécdia, Litima* ou *Matala* (*Matallum pr.*), sur la côte méridionale, au sud du golfe de Messara; enfin le cap *Crio* ou *Saint-Jean* (*Criu-Metopôn*), à l'extrémité sud-ouest de l'île.

Sous le gouvernement turc, Candie formait trois sandjacks; celui de la Canée à l'ouest, celui de Retymo au centre; et celui de Candie à l'est.

L'île entière était sous le gouvernement d'un pacha à trois queues, qui résidait à Candie, et sous les ordres duquel étaient les deux pachas qui gouvernaient les sandjacks de Retymo et de la Canée.

La petite île *Standie* (*Dia I.*), est à deux lieues nord-est de la ville de Candie. Celles d'*Yanis* (*Dionysiades I.*) sont à l'entrée du golfe de Sitia, à trois lieues de la ville de ce nom, vers le nord.

Christiana ou *Kouphenisa* est une autre petite île à deux lieues de la côte de Candie, vers son extrémité sud-est.

Les îles *Calderonis* ou *Gaïdouronisia* sont à quatre lieues sud de la côte méridionale de Candie, par 23° 22' 30" long. E.

Enfin l'île de *Gozzo* ou *Gafda-Nisa* (*Gaudos I.*) est à neuf lieues sud de la côte méridionale de la même île, par 21° 45' long. E. Elle a deux lieues dans sa plus grande dimension.

Anti-Gozzo ou *Gafda-Poulo* est à deux lieues nord-ouest de Gozzo.

Nous ne parlons pas ici des îles orientales de l'Archipel, désignées par les anciens sous le nom de *Sporades*, ou de Dispersées, pour les distinguer des Cyclades: elles appartiennent à l'Asie.

4° *Iles Ioniennes* ou *République des Sept Iles:*

Ces îles, au nombre de sept principales, Corfou, Paxo, Sainte-Maure, Thiaki, Céphalonie, Zante et Cerigo, avec quelques autres moindres, qui, pour l'administration, ressortent de celles-ci, sont sous la protection des Anglais, avec le titre d'*Etats-Unis des îles Ioniennes*.

Corfou (*Corcyra I.*), la plus septentrionale, s'étend du 39° 21' au 39° 49' lat. N. et du 17° 19' au 17° 47' 30" long. E. Du *Cap-Blanc* (*Leucymna pr.*), qui la termine au sud, au *Cap-Sainte-Catherine*, sa pointe la plus septentrionale, la longeur de cette île est de seize lieues. De la partie septentrionale, où la largeur est de six lieues, cette largeur diminue graduellement, en s'avançant au sud; elle n'est que d'une lieue près du Cap-Blanc. Une chaîne de montagnes traverse l'île dans le nord; on les appelle *Monts Mavrona*. Le canal de Corfou sépare cette île de la province de Delvino. *Corfou* (*Corcyra*), capitale de l'île et résidence du gouverneur des Sept Iles, est sur ce canal.

Au nord-est de l'île de Corfou, sont les trois petites îles de *Samotraki* (*Malthace I.*), de *Merlere* et de *Fano* (*Othonos* vel *Calypsûs I.*).

Paxo (*Paxus I.*), à trois lieues sud du Cap-Blanc, de l'île de Corfou, et à pareille distance au sud-ouest de la côte de Delvino. La longueur de cette île est de deux lieues, sa largeur d'une. *Gajo*, sa capitale, est sur la côte orientale.

A peu de distance au sud-est est la petite île d'*Anti-Paxo*. Les îles *Calzenizi* touchent à celles-là, au sud.

Sainte-Maure (*Leucadia I.* priùs *Neritus*) à quatorze lieues sud-est de Paxo. La partie nord-est de cette île touche presque au canton de Vonitza, de la province de Janina, au sud du golfe d'Arta. De la pointe septentrionale de l'île au *Cap-Ducato* (*Leucate pr.*), qui la termine au sud, l'intervalle est de neuf lieues et demie. Sa plus grande largeur n'atteint pas quatre lieues. Les montagnes que renferme l'île prennent, dans le sud, le nom de *Monts Azani*. La capitale, *Sainte Maure*, est sur une langue de terre qui termine l'île au nord.

Les îles *Meganisi* (*Taphias*), *Calamo* (*Carnus I.*) et *Kastoni* (*Astacus I.*), connues des anciens sous le nom collectif de *Teleboïdes Insulæ*, sont situées entre la partie sud-est de Sainte-Maure et la province de Carlélie.

Les Iles *Arcoudi* et *Atacos* (*Prote I.*) sont au sud-est de Sainte-Maure, la première à une lieue et demie, la seconde à quatre lieues.

Thiaki (*Ithaca I.*), à deux lieues sud de Sainte-Maure et huit lieues des côtes de Carlélie, vers l'ouest. Cette Ile s'étend du nord-nord-ouest au sud-sud-est, dans une longueur de six lieues, prise du *cap Marmacca*, au nord, au *cap Saint-Jean*, au midi. Sa largeur moyenne est d'une lieue. Sa capitale, *Vathy* (*Ithaca*), est située sur une petite baie de la côte orientale. Le bras de mer qui sépare la côte occidentale de Thiaki, de l'Ile Céphalonie, s'appelle *Canal Viscardo*; il a une lieue de large.

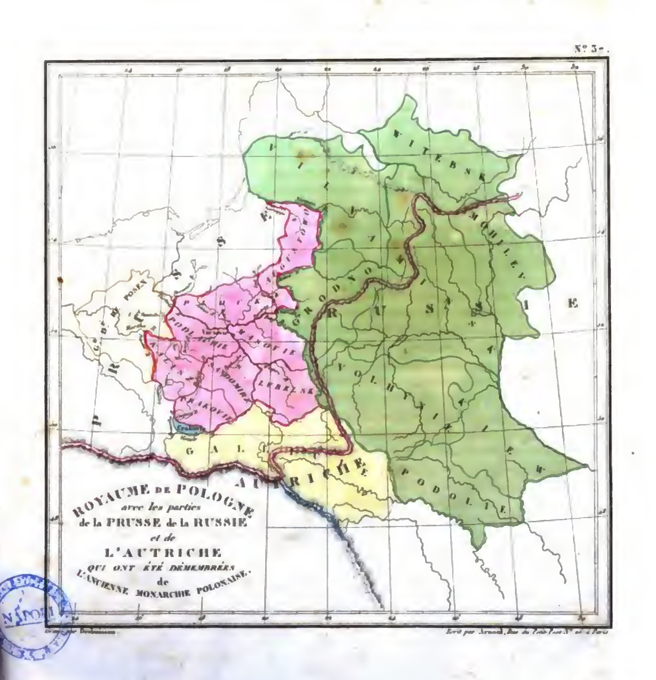
Céphalonie (*Cephalenia I.*), à l'ouest et au sud de Thiaki, entre 38° 3' et 38° 27' lat. N. et 18° 0' 30" — 18° 31' long. E. La distance du *cap Vlito*, qui termine l'île au nord, au *cap Keragra*, au sud, est de douze lieues; sa plus grande largeur est de huit lieues; sa moindre de trois. Une chaine de montagnes, appelée *Montagnes Noires* ou *Monte Liene* (*Bœa* et *Œnus M.*), la traverse du nord-ouest au sud-est. La capitale de l'île, *Argostoli*, est à l'entrée d'une baie assez profonde de la côte méridionale.

Zante (*Zacynthus I.*), à trois lieues de Céphalonie, et cinq lieues sud-ouest du cap Tornèse de la Morée. L'île s'étend du nord-ouest au sud-est. Le *cap Skinari* la termine au nord; le *cap Geraca* au sud-est; le *cap Cera* au sud-ouest. Du cap Skinari au cap Geraca, l'intervalle est de neuf lieues; il est de huit seulement du cap Skinari au cap Cera : entre les caps Cera et Geraca s'étend le golfe de *Chieri*, qui forme la côte méridionale. La largeur moyenne de l'île est de trois lieues; sa capitale, *Zante* (*Zacynthus*), est sur la côte orientale.

Cerigo (*Cythera I.* priùs *Porphyrussa*), au sud de la Morée, entre les caps Matapan et Malio, à neuf lieues du premier, vers l'est, et à cinq lieues du second à l'ouest-sud-ouest. La longueur de l'Ile, prise du *cap Spati* (*Platanistus pr.*) au nord, au *cap Grasso* ou *Kapello* au sud, l'intervalle est de sept lieues; la largeur moyenne de l'île est de trois lieues. La capitale, *Kapsuli* (*Cythera*), est sur la côte méridionale.

A huit lieues sud-est de Cérigo, et à égale distance au nord-ouest de Candie, est la petite Ile de *Cerigotto* (*Œgilia I.*, priùs *Epla*), dont la longueur est de deux lieues et demie.

On porte la population totale des Iles Ioniennes à près de 200,000 âmes.


ROYAUME DE POLOGNE
avec les parties
de la PRUSSE de la RUSSIE
et de
L'AUTRICHE
QUI ONT ÉTÉ DÉMEMBRÉES
de
L'ANCIENNE MONARCHIE POLONAISE.
WITEBSK
MOHILEV
GRODNO
VOLHYNIE
PODOLIE
LUBELSK
POSEN
R U S S I E
G A L I
A U T R I C H E

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Si la Grèce fut, en Europe, la première contrée civilisée; si, dès la plus haute antiquité, ses fortunés habitans ont porté à la plus haute perfection possible les arts de l'esprit et de l'imagination, et, en particulier, la poésie; si, en un mot, un Homère, un Hérodote, fixèrent en quelque sorte les bornes assignées à l'esprit humain à une époque où le reste de l'Europe était presque en entier plongé dans les ténèbres épaisses de l'ignorance et de la barbarie, à une époque où Rome même n'était pas encore fondée, on ne peut disconvenir que l'heureux climat dont est douée la patrie des Grecs n'ait eu sur ce prodigieux développement de leurs facultés intellectuelles une influence remarquable. L'abrutissant système d'administration appliqué par les Turcs à leurs provinces conquises, et particulièrement à la Grèce, a bien pu détruire les fruits de cette antique civilisation; mais il n'a pu en faire disparaître le germe. Pour rendre à ce beau pays la fertilité et la richesse dont il a joui dans d'autres temps; pour replacer ses habitans au niveau de ce que furent leurs ancêtres, il ne faut que l'appui salutaire d'institutions libres et protectrices. Que le sol soit de nouveau foulé par des hommes libres, et des trésors en jailliront de toutes parts.

Nous ne pouvons offrir de renseignemens plus satisfaisans sur l'état actuel de la Grèce, sous le rapport de ses finances et de ses ressources territoriales, qu'en empruntant à l'auteur de l'excellent *Résumé de l'Histoire des Grecs modernes*, M. A. Carrel, ceux que lui-même a publiés d'après un très bon observateur, M. Blaquières, député des philhellènes anglais en Grèce.

« Il résulte des renseignemens que nous avons sous les yeux, dit-il, qu'au printemps de l'année 1825, la population des vingt-sept préfectures du Péloponnèse montait à sept cent mille âmes, dont plus d'un tiers s'y était accumulé depuis le commencement de la guerre. Un douzième des biens-fonds était à la disposition de l'Etat, comme biens enlevés aux Turcs, et consistait en forêts, plants d'oliviers, salines, pêcheries, bains publics, jardins et maisons de campagne. Le Gouvernement recueillit, pendant l'année 1824, près de 5,000,000 de francs dans la Morée, sans toucher aux biens nationaux; et on assure que si la perception eût été faite d'une manière régulière, il eût recueilli le double.

« Dans la Grèce continentale, les vingt-six préfectures (1) ont huit cent mille habitans. La guerre n'ayant pas cessé dans cette partie de la Grèce, le Gouvernement n'y a guère recueilli que 2,500,000 francs. Les deux divisions de l'Archipel, les Sporades et les Cyclades réunies, présentent une masse de population de trois cent mille âmes; elles ont produit un impôt d'un million, et entretenu en mer près de huit cents bâtimens armés en guerre, depuis les bricks de seize à vingt canons jusqu'aux barques armées d'une seule pièce de chasse. Ainsi, dans l'année 1824, la Grèce a tiré de la seule partie de son territoire qui fût affranchie un revenu de 8,500,000 francs. Sa dette, à la fin de cette année, ne s'élevait pas, d'après les tableaux que nous avons sous les yeux, au delà 5,000,000 de piastres espagnoles, ou 25,000,000 de fr.; et, pour absorber cette dette, il ne faudrait à la Grèce qu'une année de paix. L'écrivain que nous suivons ici, ajoute M. Carrel, croit pouvoir affirmer que, lorsque le Gouvernement sera dans une situation à pouvoir effectuer la vente des biens nationaux, la seule vente des plants d'olivier rapportera 250,000,000 de francs. »

Nous ne pouvons entrer ici dans de grands développemens sur l'état de l'industrie et du commerce dans la Grèce actuelle; nous renvoyons, pour cet objet, à l'auteur que nous venons déjà de citer, M. Carrel. Dans le cinquième chapitre de son ouvrage, où il traite de l'état du commerce, des lumières et de l'industrie dans la Grèce, pendant la période de temps qui a précédé immédiatement la révolution actuelle, on verra comment, dans certains cantons de Thessalie en particulier, une industrie vivifiante, en répandant une aisance remarquable parmi les habitans, a contribué à faire renaître et à propager les premiers germes de l'instruction, précurseurs d'une réorganisation politique; on verra comment les insulaires surtout, et en particulier les habitans d'Hydra, de Spezzia et d'Ypsara, se sont de tout temps soustraits, par leur heureuse position, à un despotisme aussi dégradant que celui qui pesait sur le reste des provinces grecques de l'Empire turc, et comment le commerce, auquel ils se sont constamment livrés avec autant de succès que d'ardeur, a répandu dans ces îles, ou plutôt sur ces rochers arides, une masse de richesses qui, depuis l'origine de la lutte qui subsiste encore entre les Grecs et leurs oppresseurs, a procuré aux premiers leurs plus abondantes ressources.

Le Gouvernement provisoire de la Grèce est partagé entre deux pouvoirs, le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, proclamés le 27 janvier 1822. Le premier, à sa création, fut composé de trente-trois députés des provinces et des îles; le corps exécutif le fut de cinq membres, y compris le président.

(1) M. Blaquières ne semble désigner ici que les provinces de Négrepont ou Livadie, de Lépante et de Carlélie, avec quelques cantons de celles de Janina et de Tricala ou Thessalie.

La langue d'Homère est encore celle des Grecs modernes; mais le mélange des Francs, des Vénitiens et des peuplades asiatiques a occasionné, dans cet idiôme harmonieux, des altérations assez sensibles pour que l'étude du grec ancien ne puisse suffire, sans celle de la langue parlée actuelle, aux relations avec les habitans.

Leur religion est le catholicisme; mais ils ne reconnaissent pas la suprématie du pape. Le chef de leur Eglise est un patriarche résidant à Constantinople. Le schisme qui partagea, dès l'origine, les Eglises grecque et latine a donné naissance, dans le moyen âge, à des disputes théologiques, et, par suite, à des guerres religieuses qui ont eu une bien triste influence sur la dégradation progressive des Grecs.

HISTORIQUE DE LA GÉOGRAPHIE DES DIFFÉRENS AGES.

Nous avons déjà dit que l'ancienne Grèce formait quatre contrées séparées, non compris les îles; ces contrées étaient, comme on l'a vu, l'Epire, la Thessalie, la Grèce propre et le Péloponnèse. Donnons une esquisse de leur géographie ancienne.

I. L'*Epire* avait au nord l'Illyrie; à l'est, la Macédoine et la Thessalie; au sud, l'OEtolie et l'Acarnanie; à l'ouest, la mer Ionienne: elle était renfermée en entier dans le bassin de cette mer (province de Delvino, province de Janina, à l'exception du canton de Vonizza; partie méridionale du sandjack d'Avlone, en Albanie; cantons de Megalovlakie, d'Aspro-Potamos et de Palæo-Chori, de la province de Tricala, ou partie du bassin de l'Aspro, qui appartient à cette province). Les cantons ou les peuples que renfermait cette contrée étaient la *Chaonie*, traversée par les monts Cérauniens (partie du sandjack d'Avlone); les *Paravéens*, sur l'Aoüs (partie du même saudjack); les *Atintanes*, sur la même rivière (partie septentrionale de la province de Janina); l'*Athamanie*, dans la partie orientale (la Megalovlakie, dans les provinces de Janina et de Tricala); la *Stymphée*, au nord du lac de Janina (partie de la province de ce nom); l'*Hellopie*, au centre (partie centrale de la province de Janina); la *Thesprotie* ou partie maritime (province de Delvino presque entière); la *Molosside*, sur le golfe d'Ambracie ou d'Arta (partie de la province de Janina); la *Cestrine*, au nord de la région précédente (partie de la même province); enfin, l'*Aperantie*, sur l'Acheloüs ou Aspro-Potamos (cantons d'Aspro-Potamos et de Palæo-Chori, de la province de Tricala).

II. La *Thessalie* avait pour bornes, au nord la Macédoine, à l'ouest l'Epire, dont la séparait la chaîne du Pinde; au sud, l'OEtolie et la Locride, dont elle était séparée par le Pinde et l'OEta; à l'est, la mer Egée; elle appartenait en entier au bassin de cette mer (province de Tricala, à l'exception de la vallée de l'Aspro-Potamos; canton de Zeitoun de la Livadie). Ses principales contrées étaient la *Pælagonie tripolitaine*, au sud des monts Cambuniens (canton d'Alassona); la *Perhæbie*, sur la gauche du Pénée (cantons d'Ardam, de Zarco, de Tournovo et d'Olymbos); l'*Estiæotide*, sur le haut Pénée (canton de Moulalik et de Cachia); la *Thessaliotide*, au sud du Pénée (cantons de Pharsale et de Thaumaco); la *Pelasgiotide*, sur la droite du bas Pénée (canton de Larisse et d'Hagia); le *Magne* ou canton du Pelion (canton de Zagora); la *Phtiotide*, sur le golfe Pelasgique ou de Zeitoun (canton d'Armyros); la *Dolopie*, vers les sources du Sperchios (canton d'Agrapha); l'*OEnianie*, sur le Sperchios (canton de Patradjik, de la province de Tricala; canton de Zeitoun, de celle de Livadie).

III. La *Grèce*, proprement dite, avait au nord l'Epire et la Thessalie; à l'est, la mer Egée; au sud, le golfe Saronique ou d'Enghia et celui de Corinthe; à l'ouest, la mer Ionienne (ce sont à peu près les trois provinces de Livadie ou Négrepont, de Lépante et de Carlélie). Elle renfermait sept contrées distinctes, soumises à des gouvernemens assez semblables, mais indépendans les uns des autres : c'étaient l'Acarnanie, l'OEtolie, le pays des Locres Ozoles, la Phocide, le pays des Locres Opuntiens, la Bœotie et l'Attique, sous laquelle on comprenait la Mégaride.

1. *Acarnanie*, entre le golfe d'Ambracie et l'Epire au nord; l'OEtolie, dont la séparait l'Acheloüs à l'est; la mer Ionienne au sud-ouest et à l'ouest (partie occidentale de la province de Carlélie; canton de Vonizza, de celle de Janina).

2. *OEtolie*, entre l'Epire et la Thessalie au nord; la Phocide et les Locres Ozoles à l'est; l'Acarnanie à l'ouest, et le golfe de Corinthe au sud (partie orientale de la province de Carlélie; province de Lépante, à l'exception de la moitié orientale du canton de Venetico).

3. *Locres Ozoles*, entre la Phocide au nord et à l'est; l'OEtolie à l'ouest, et le golfe de Corinthe au sud (partie orientale du canton de Venetico, de la province de Lépante; canton de Malandrino, de la Livadie; partie méridionale de celui de Lidoriki et partie occidentale de celui de Saloné, de la même province).

4. *Phocide*, entre la Thessalie au nord; les Locres Ozoles à l'ouest; les Locres Opuntiens au nord-est; la Bœotie à l'est, et le golfe de Corinthe au sud (partie septentrionale du canton de Lidoriki et partie orientale de celui de Saloné, de la Livadie).

5. *Locres Opuntiens*, entre la Thessalie au nord; la Phocide à l'ouest; la Bœotie au sud et le golfe Opuntien ou de Talanti à l'est (partie des cantons de Boudonitza et de Talanti, de la province de Livadie).

6. *Bœotie*, entre les Locres Opuntiens au nord; la Phocide à l'ouest; le golfe de Corinthe au sud-ouest; l'Attique au sud, et l'Euripe à l'est (cantons de Négrepont, de Thiva et de Livadie).

7. *Attique*, entre la Bœotie au nord; la mer Egée à l'est, le golfe Saronique et la Mégaride à l'ouest (canton d'Athènes, en Livadie).

La *Mégaride*, comprise sous l'Attique, avait cette contrée à l'est; la Corinthie, partie du Péloponnèse à l'ouest; le golfe de Corinthe au nord et le golfe Saronique au sud (partie orientale du canton de Dervena-Choria, en Morée).

IV. Le *Péloponnèse*, lié à l'Attique par l'isthme étroit de Corinthe, était baigné à l'est par les golfes de Saros et d'Argos et par la mer de Myrtos, partie de l'Egée; au sud par la Méditerranée proprement dite, appelée par les anciens *Mer Intérieure* et quelquefois *Notre Mer, Mare nostrum*, qui y formait les golfes de Laconie et de Messénie; à l'ouest par la mer Ionienne; au nord par le golfe de Corinthe. Il était divisé en six Etats distincts : l'Achaïe, sous laquelle étaient comprises la Sicyonie et la Corinthie au nord; l'Argolide à l'est; la Laconie au sud-est; la Messénie au sud-ouest; l'Elide à l'ouest; l'Arcadie au centre.

1. *Achaïe* proprement dite, entre le golfe de Corinthe au nord, la Sicyonie à l'est, l'Arcadie et l'Elide au sud (cantons de Vostitza et de Patras).

La *Sicyonie* avait le golfe de Corinthe au nord; l'Achaïe à l'ouest; la Corinthie à l'est; l'Argolide au sud et l'Arcadie au sud-ouest (partie occidentale du canton de Corinthe).

La *Corinthie* avait le golfe de Corinthe au nord; la Sicyonie à l'ouest; l'Argolide au sud; le golfe de Saros à l'est et la Mégaride au nord-est (partie orientale du canton de Corinthe; partie occidentale de celui de Dervena-Choria).

2. *Argolide*, entre l'Achaïe au nord; le golfe de Saros à l'est; la Mer de Myrtos, le golfe d'Argos et la Laconie au sud; l'Arcadie à l'ouest (cantons de Naupli et d'Argos).

3. *Laconie*, entre la mer de Myrtos à l'est; le golfe de Laconie au sud; le golfe de Messénie, la Messénie et l'Arcadie à l'ouest; cette dernière province, avec l'Argolide, au nord (cantons de Zakouna, de Monembasie, de Mistra, de Bardounik, de Cacovouni et du Magne).

4. *Messénie*, entre la Laconie à l'est; le golfe de Messénie au sud; la mer Ionienne à l'ouest; l'Elide et l'Arcadie au nord (cantons de Calamate, d'Imlakia, d'Arkadia, de Navarin, de Modon, de Coron et d'Androussa).

5. *Elide*, entre l'Achaïe au nord; la mer Ionienne à l'ouest; la Messénie au sud et l'Arcadie à l'est (cantons de Gastouni, de Lala et de Phanari). Ce qui forme aujourd'hui le canton de Phanari était désigné, dans l'antiquité, par le nom de *Triphilie*.

6. *Arcadie*, entre l'Achaïe au nord; l'Argolide à l'est; la Laconie et la Messénie au sud; l'Elide à l'ouest (cantons de Calavrita, de Caritène, de Londari et de Tripolitza).

Chacune des provinces que nous venons d'énumérer, soit en Grèce, soit dans le Péloponnèse, formait ou avait formé, lorsque les Romains s'en emparèrent, autant d'Etats séparés, et, pour la plupart, démocratiques. Nous allons indiquer les époques le plus généralement adoptées pour la fondation de chacun de ces états.

(2100 avant J. C.) Fondation du royaume de Sicyone par Egialée.

(1966) Fondation du royaume d'Argos par Inachus.

(1863) Fondation du royaume d'Arcadie par Pelage.

(1766) Déluge d'Ogygès.

(1560) Fondation du royaume d'Athènes par Cécrops. — Lelex à Sparte.

(1542) Déluge de Deucalion.

(1494) Fondation du royaume de Thèbes ou de Bœotie par Cadmus.

(1411) Fondation du royaume de Corinthe par Sisyphe.

(1310) Fondation du royaume d'Elide par Pélops. — Fondation du royaume de Mycènes par Persée, aux dépens de celui d'Argos. — Minos en Crète.

(1194) Guerre de Troie.

(1178) Mycènes réunie de nouveau à Argos.

(1134) La Bœotie adopte un gouvernement démocratique.

(1100) Sycione réunie à Argos.

(1071) Fin de la royauté à Athènes.

(974) L'Argolide, démocratie.

(734) L'Elide, démocratie.

(650) L'Arcadie, république.

(562) La Corinthie, république.

(480) Fondation du royaume d'Epire par Admète.

(370) La Grèce et le Péloponnèse soumis à Philippe de Macédoine.

(282) Formation de la ligue Achéenne.

(126) L'Epire, la Grèce et le Péloponnèse, provinces romaines.

(400 après J. C.) Après le partage de l'empire romain en oriental et en occidental, l'ancienne Grèce, avec l'Epire et la Thessalie, est comprise dans un des vicariats de l'empire d'Orient, la *Macédoine*, qui, lui-même, fait partie de la *préfecture illyrique*. Elle y forme trois provinces : l'*an-*

cienne Epire (c'est l'Epire, à l'exception de ce que nous avons vu être situé sur le bassin de l'Adriatique, et à laquelle a été ajoutée l'Acarnanie); la *Thessalie* et l'*Achaïe*. Cette dernière province était formée de tous les états de la Grèce propre, à l'exception de l'Acarnanie et du Péloponnèse.

(900) Les Arabes se sont emparés de l'île de Crète, à laquelle le nom de *Candie* paraît aussi appliqué vers cette époque (823). — Par la division de l'empire d'Orient en thèmes ou juridictions, on en trouve trois en Grèce : celle du *Péloponnèse*, celle de l'*Hellade*, ou ancienne Grèce propre, et celle de *Nicopolis*, ou ancienne Epire. La Thessalie fait partie du thème de Thessalonique.

(1000) Les Bulgares, qui ont fondé un royaume qui comprend l'Illyrie, et une partie de la Mœsie et de la Macédoine, ont aussi enlevé aux empereurs grecs la Thessalie, l'Epire et l'Acarnanie (*V.* l'Historique de la géographie de la Turquie d'Europe, année 1000). Mais, d'un autre côté, ceux-ci ont repris la Crète sur les Arabes (952).

(1100) Le royaume Bulgare a disparu, et les empereurs ont recouvré toutes les provinces grecques.

(1300) Après l'expulsion des empereurs Latins de Constantinople (1267), toute l'ancienne Grèce n'en fut pas moins perdue pour l'empire. Les terres qui, selon la coutume féodale de ce temps, avaient été morcelées par les conquérans latins en une infinité de petites principautés indépendantes, leur restèrent soumises à l'époque de cette expulsion. Ainsi, l'*Epire*, la *Thessalie*, sous le nom de *duché de Neo-Patras*, l'*Étolie* et la *Phocide*, l'*Acarnanie*, la *Béotie* et l'*Attique*, sous le nom de *duché d'Athènes*; l'ancienne Achaïe, l'Arcadie, l'Elide et presque toute la Messénie, sous le titre de *principauté d'Achaïe*, forment alors autant de petites dominations isolées. Céphalonie et Zante forment un duché, sous un prince Normand. — Les Vénitiens se sont emparés de l'île de Crète, de celle d'Eubée, que leurs marins appelèrent Négrepont, et de toutes les Cyclades (1204). Naxos et quelques îles voisines y forment le *duché de Naxie*. Les Vénitiens ont en outre les cantons de Modon et de Coron, dans l'ancienne Messénie, et les îles de Sainte-Maure et d'Ithaque. — Corfou relève du roi de Naples. — Il ne reste aux empereurs grecs, dans le Péloponnèse, que les anciennes provinces d'Argolide et de Laconie.

(1400) Les Turcs ont déjà presque mis au néant l'empire grec, qui ne consiste plus que dans le territoire de Constantinople et celui de Thessalonique en Romélie; dans les cantons de Zeitoun, de Nea-Patra, de Saloné, de Boudonitza, de Talanti et de Livadie, en Grèce; enfin, dans la Laconie, en Morée. — La Thessalie, à l'exception du canton de Nea-Patra, est aux Turcs. — Sous le nom de *duché de Janina*, les provinces de Delvino, de Janina, de Carlélie et de Lépante, avec les cantons de Malandrino et de Lidoriki, en Livadie, sont soumises à des princes latins. Il en est de même des cantons de Thiva, de Négrepont et d'Athènes, en Livadie, sous le titre de *duché d'Athènes*; de l'Achaïe, de l'Elide et de l'Arcadie, dans le Péloponnèse, sous celui de *principauté d'Achaïe*; enfin des îles Sainte-

Maure, Ithaque, Céphalonie et Zante. — Corfou est aux Génois. — Comme au siècle précédent, les Vénitiens ont Négrepont, Candie et l'Archipel, ainsi que les cantons de Modon et de Coron, en Morée.

(1500) L'empire grec a disparu (1453), et les Turcs ont soumis l'Epire (1432), la Grèce et le Péloponnèse, qui reçoit le nom de *Morée* (1455). Toutefois, les Vénitiens conservent, dans cette presqu'île, les ports de Coron, de Modon et de Napoli de Romanie. Outre les Sporades, les Cyclades, Candie, et ce qu'on appelle aujourd'hui les sept îles Ioniennes, leur appartiennent également. Négrepont est aux Turcs. — C'est de cette époque que datent les grandes divisions administratives des provinces turques en sandjacks ou pachalicks, établis par Mohamed II.

(1600) Le seizième siècle n'a apporté d'autres changemens dans les possessions respectives des Vénitiens et des Turcs, que de voir enlever aux premiers par ceux-ci toutes les Cyclades, à l'exception des îles de Ceos, de Cythnos, de Seriphos, de Paros, d'Hydra et de Spezzia.

(1700) Les Vénitiens ont repoussé les Turcs au delà de l'isthme, et se sont rendus maîtres exclusifs de la Morée (1687). Mais en 1669, ils ont perdu Candie, où ils ne conservent que quelques places sur la côte septentrionale.

(1800) Par l'expulsion des Vénitiens de la Morée (1718), cette péninsule, comme le reste de la Grèce et l'Archipel, fait définitivement partie de la Turquie d'Europe. Venise n'avait conservé que les îles Ioniennes, que le traité de Campo-Formio fit ensuite passer à la France (1797), que celle-ci, en 1809, annexa aux provinces Illyriennes, et qui ont été, en 1815, sous le titre d'*Etats-Unis des Iles Ioniennes*, placées sous la protection, ou plutôt soumises au gouvernement de la Grande-Bretagne.

Nous ne pouvons tracer ici le tableau historique de la révolution actuelle dont la Grèce est le théâtre. Nous nous contenterons de rappeler que les premières étincelles de soulèvement éclatèrent en 1740, à l'occasion de réglemens intérieurs qui devaient resserrer les priviléges obtenus par les Grecs des montagnes à l'époque de la conquête; que la Russie, qui, en 1768, encourageait par des émissaires secrets la résistance des Grecs; qui, en 1770, fit même passer en Morée une escadre destinée à soutenir les indigènes, ne tarda pas à abandonner ceux-ci livrés dès lors à un redoublement d'oppression de la part de leurs tyrans; que la révolution, à peu près assoupie depuis cette époque, se réveilla avec plus de force en 1820, à la voix du fourbe Ali-Pacha de Tebelen; qu'en 1821, la tentative malheureuse du prince Démétrius Ypsilantis, en Walachie, eut toutefois pour résultat d'accélérer en Morée le soulèvement général contre la Porte; enfin que, depuis cette dernière époque, la lutte n'a pas eu de trêve, et a pris un caractère qui ne lui permet de se terminer que par l'affranchissement des héroïques défenseurs de leur indépendance, ou par leur extermination totale.

(Carte N° 37.)

ROYAUME DE POLOGNE,

AVEC LES PARTIES DE LA PRUSSE, DE LA RUSSIE ET DE L'AUTRICHE QUI ONT ÉTÉ DEMEMBRÉES DE L'ANCIENNE MONARCHIE POLONAISE.

Capitale : Warsowie.

Limites : Au *nord*, Niémen ; à l'*est*, Niémen, Bobr, Narew, Nurzek, Bug ; au *sud*, Vistule, Centory ; à l'*ouest*, Przemsza, Lisswartha, Prosna, lac de Powiedtz, Drewentz, Szeszuppe.

Ligne de partage des eaux et ses embranchemens.

DIVISIONS ADMINISTRATIVES EN HUIT WAIWODIES.

1. Augustowo, 2. Plock, 3. Masovie, 4. Podlachie, 5. Lubelsk, 6. Sandomirz, 7. Krakovie, 8. Kalisz.

Accidens naturels communs ou faisant limites.

Fleuves et Rivières : Niémen ou Mémel (*affl.* : Szeszuppe); Vistule (*affl.*, rive droite : Wieprz, Bug (*affl.* du Bug : Narew (*affl.* de la Narew : Nurzek, Bobr ou Biebrza (*affl.* de la Bobr : Lyk); Wrka (*affl.* de la Wrka : Soldau); *affl.* de la Vistule, rive gauche : Przemsza ou Brinoica (*affl.* de la Przemsza : Centory); Radomka, Pilica, Bzura); Wartha (*affl.* de la Wartha : Ner, Lisswartha, Prosna).

PROVINCES DÉMEMBRÉES DE L'ANCIEN ROYAUME DE POLOGNE, et appartenant aujourd'hui :

A la Russie : Gouvernemens de Wilna, de Grodno, de Minsk, de Witebsk, de Mohilew, de Wolhynie, de Podolie et de Kiew.

A la Prusse : Grand duché de Posen.

A l'Autriche : Gallicie.

Krakovie, ville indépendante.

ROYAUME DE POLOGNE.

Dans notre description de la Russie d'Europe, nous n'avons pu donner à la Pologne, qui en fait partie, qu'une place aussi resserrée que l'espace territorial qu'elle occupe est borné relativement à la vaste étendue des Etats de l'Autocrate. Néanmoins, l'importance que cet ancien royaume, annexé aujourd'hui à l'empire dont il fut long-temps un rival redoutable, peut être appelé à reprendre dans l'ordre politique de l'Europe ; la nature même de sa constitution actuelle qui en fait toujours un état distinct, quoique sujet de l'empire de Russie, nous a fait penser qu'il est convenable de consacrer à sa description un article spécial. C'est une omission que nous réparons ici dans cet appendix.

Étendue et Limites. Le royaume de Pologne actuel a pour limites, *au nord,* le Niémen, qui le sépare du gouvernement russe de Wilna. La même rivière, la Bobr ou Biebrza, la Narew, la Nurzek et le Bug le séparent, *à l'est,* du gouvernement de Grodno ; du même côté, il confine encore à celui de Wolhynie, avec lequel le Bug continue de lui être commun. *Au sud,* il a pour frontière la Gallicie, dont le sépare une partie de la San et de la Vistule ; au *sud-ouest*, la petite rivière de Centory, affluent de la Przemsza ou Brinoica, contribue à le séparer du territoire indépendant de Krakovie ; enfin, la Liszwartha et la Prosna le séparent, *à l'ouest,* de la Silésie et du grand duché de Posen, la Drevenz de la Prusse occidentale, la Soldau, l'Orzyc et la Szeszuppe, de la Prusse orientale. Sa plus grande longueur est de cent trente-cinq lieues, et sa plus grande largeur de quatre-vingt-dix ; mais cette largeur se réduit à six lieues dans certaines parties du gouvernement d'Augustowo, au nord. On peut évaluer sa superficie à six mille trois cent soixante-quatorze lieues carrées ; et on porte sa population à cinq millions d'âmes, ce qui fait sept cent quatre-vingt-quatre par lieue carrée.

Divisions administratives. Depuis 1815, époque de la formation du nouveau royaume de Pologne, il a été divisé en huit gouvernemens ou waiwodies, qui sont celles d'Augustowo et de Plock, au

nord ; de Masovie, au centre ; de Podlachie, à l'est ; de Lubelsk, au sud-est ; de Sandomirz et de Krakovie, au sud ; de Kalisz, à l'ouest. Toutes appartiennent au bassin de la mer Baltique.

1. *Waiwodie d'Augustowo ;* chef-lieu, *Suwalki*, près de la source de la Szeszuppe. Villes principales : *Johansburg* ou *Jansberg*, sur le Niémen ; *Prenn*, sur la même rivière ; *Marianpol* et *Kalwary*, sur la Szeszuppe ; *Augustowo*, sur la Netta ; *Raygrod*, sur un lac du même nom ; *Nowogrod* et *Lomza*, sur la Narew.

2. *Waiw. de Plock ;* chef-l., *Plock* ou *Plotzk*, sur la droite de la Vistule. Villes princ. : *Ostrolenka*, sur la Narew ; *Przasnik ; Pultusk*, sur l'Orzyc ; *Mlawa ; Lipno.*

3. *Waiw. de Masovie ;* chef-l., Warsowie ou Warschau, capitale de la Pologne, sur la gauche de la Vistule. Villes princ. : *Wroclawiek*, sur le même fleuve ; *Kutno ; Lentschitz* ou *Lenczy*, près de la Bzura ; *Lowicz*, sur la même rivière ; *Rawa ; Prag*, sur la droite de la Vistule et vis-à-vis Warsowie, dont elle forme un faubourg ; *Nowydwor*, sur la Vistule, au confluent du Bug ; *Minsk.*

4. *Waiw. de Podlachie ;* chef-l., *Siedlec*. Villes princ. : *Sokolow ; Lukow ; Radzyn ; Biala ; Wladawa*, près de la gauche du Bug.

5. *Waiw. de Lubelsk ;* chef-l., *Lublin*, sur la Bystrica. Villes princ. : *Krasnoslaw*, sur la Wieprz ; *Tarnogrod*, près de la frontière de la Gallicie autrichienne ; *Zamosc*, sur un petit lac ; *Chelm ; Rubieszow*, près du Bug.

6. *Waiw. de Sandomirz ;* chef-l., *Radom*, près de la Salucizo. Villes princ. : *Opoczno ; Konskie ; Opatow ; Sandomirz*, sur la gauche de la Vistule.

7. *Waiw. de Krakovie ;* chef-l., *Kielce*. Villes princ. : *Nowemiasto*, sur la Vistule, au confluent de la Nida ; *Pinczow*, sur la Nida ; *Olkusz ; Pilica*, à la source de la rivière du même nom.

8. *Waiw. de Kalisz ;* chef-l., *Kalisz*, sur la droite de la Prosna et la frontière de la Prusse. Villes princ. : *Czenstochau*, sur la Wartha ; *Wielun ; Petrikau ; Sieradz*, près de la gauche de la Wartha ; *Konin*, sur la même rivière.

Territoire indépendant de Krakovie. D'après l'acte du congrès de Vienne, la ville de Krakovie est reconnue indépendante, sous la protection de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse. Son territoire, borné au sud par la Vistule, à l'ouest par la Przemsza et au nord par la Centory, est enclavé entre le waiwode polonais de Krakovie, dont elle a été la capitale, les gouvernemens galliciens de Bochnia et de Myslenice, et le gouvernement silésien d'Oppeln. Sa longueur est de quatorze lieues ; sa largeur varie de deux à cinq. Sa superficie est de cinquante lieues carrées environ ; et sa population, de cinquante mille âmes, dont vingt-quatre mille pour la capitale. Après Krakovie, les lieux principaux de ce petit état sont *Liska* et *Chrzanow.*

Accidens naturels communs ou faisant limites.

Ligne du partage des eaux ; disposition du terrain. Dans un pays dont le nom même a pour étymologie un mot slave qui signifie plaine (*pôle*), on pense bien ne pas rencontrer d'élévations remarquables : la Pologne n'est, en effet, qu'une vaste plaine où se trouvent plus de lacs et de marais que de montagnes. Une portion de la grande ligne de faîte européenne longe sa frontière orientale et méridionale, mais n'y pénètre pas. A l'est, cette ligne est formée d'élévations presque insensibles, qui servent de liaison entre les monts Valdaï et ceux de Gallicie, et séparent les bassins de la Vistule et du Niémen de celui du Dniéper ; au sud, elle reçoit le nom de monts de Gallicie du pays qu'elle traverse, et celui de Krapacks : les derniers contreforts de ces deux parties de la ligne viennent se perdre sur la droite de la Vistule, dont la rive gauche sert de limite à la Pologne de ce côté. Deux seules ramifications courent sur la Pologne : la première se détache des Valdaï, dans le gouvernement de Grodno; pénètre en Pologne, où elle traverse le centre de la waiwodie d'Augustowo dans une direction sud-nord; tourne à l'ouest en entrant en Prusse, et va s'y terminer près le Frische-Haff, après avoir borné à l'est le bassin de la Vistule qu'il sépare de ceux du Niémen et du Prégel. La seconde de ces ramifications se sépare des Krapacks aux confins de la Hongrie, de la Gallicie et de la Silésie autrichiennes ; traverse le gouvernement d'Oppeln dans la Silésie prussienne, entre ensuite en Pologne, où elle court sur les waiwodies de Krakovie, de Kalisz et de Masovie, et, rentrant de nouveau en Prusse, va se terminer sur la Baltique, à la gauche du golfe de Dantzig, après avoir formé, dans sa direction nord-sud, la limite occidentale du bassin de la Vistule, et avoir séparé ce bassin de celui de l'Oder (*V.* la description des montagnes de Prusse).

Fleuves et Rivières. Les deux principales rivières de la Pologne, toutes deux affluens de la Baltique, sont le Niémen et la Vistule : la première lui est commune avec la Russie ; la seconde, avec l'Autriche et la Prusse (*V.* deuxième partie, page 104).

A l'exception de son extrémité septentrionale et d'une petite portion de territoire à l'ouest, le royaume de Pologne actuel appartient en entier au bassin particulier de la Vistule. Les principales rivières que ce fleuve y reçoit sont, par sa rive droite, la *Wieprz*, qui arrose la waiwodie de Lublesk, qu'elle sépare, dans le bas de son cours, de celle de Podlachie ; le *Bug* qui, après avoir servi de limite entre la Russie et la Pologne, sépare, dans cette dernière, les waiw. de Podlachie et de Masovie de celle de Plock, et y reçoit, par sa gauche, la *Liwiek*, commune aux waiw. de Podlachie et de Masovie ; et, par sa droite, la *Nurzek*, qui contribue à servir de limite entre la Pologne et la Russie ; la *Narew* qui, née en Russie, qu'elle sépare ensuite de la Pologne, arrose dans celle-ci les waiw. d'Augustowo et de Plock. Elle-même a pour affluens, la *Bebr* ou *Biebrza*, autre limite entre

la Russie et la Pologne, et qui reçoit, par sa droite, la *Netta,* qui arrose la waiw. d'Augustowo, et la *Lyk,* commune à cette waiw. et à la Prusse orientale; la *Pyssek*, commune, comme la précédente, à la Prusse orientale et à la waiw. d'Augustowo; la *Skwa,* limite entre cette waiw. et celle de Plock; l'*Omulew,* commune à la Prusse orientale et à la waiw. de Plock; enfin, l'*Orzyc* qui, près de sa source, sépare la même partie de la Prusse de la waiw. de Plock, à laquelle appartient son cours. La *Wrka* est le dernier affluent de la rive droite du Bug, près de son embouchure dans la Vistule.

Entre les affluens de la rive gauche de la Vistule, nous citerons la *Przemsza,* qui naît dans la waiw. de Krakovie, et sépare ensuite le territoire de la ville de ce nom de la Silésie prussienne, après avoir reçu la *Centory*, qui sépare de la Pologne ce même territoire; la *Srzeniawa* et la *Nida*, qui arrosent la waiw. de Krakovie; la *Salucize* et la *Rademka*, qui appartiennent à celle de Sandomirz; la *Pilica,* qui naît dans la waiw. de Krakovie, qu'elle sépare, plus bas, de celle de Kalisz, puis celle-ci de celle de Sandomirz, enfin cette dernière de celle de Masovie; la *Bzura*, qui appartient à la waiw. de Masovie.

La *Wartha* naît dans la waiw. de Krakovie, traverse ensuite celle de Kalisz, et, entrant en Prusse, va s'y joindre à l'Oder (*V.* deuxième partie, page 105). Elle a pour affluens, en Pologne, par sa droite, la *Ner,* qui sépare les waiw. de Masovie et de Kalisz; et, par sa gauche, la *Lisswartha* et la *Presna,* qui contribuent à former la limite de la Pologne, du côté de la Prusse (*V.* deuxième partie, page 105).

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Le climat de la Pologne est, en général, froid et humide. Son sol, que nous avons déjà dit n'être qu'une plaine d'une vaste étendue, est d'une grande fertilité. On y recueille toute espèce de céréales; les pommiers, les poiriers, les pruniers et les noisetiers y réussissent particulièrement; d'excellens pâturages couvrent les parties consacrées à la culture; enfin, de vastes forêts hérissent en particulier la Masovie; elles sont formées principalement de pins, de sapins, de frênes, d'ormes, de mélèses, de hêtres, de chênes et de tilleuls.

Le gouvernement de Sandomirz fournit du plomb, du fer, du cuivre et de la calamine. On y exploite aussi quelques carrières de marbre.

Les chevaux, les bœufs et les brebis sont très multipliés en Pologne. Ses forêts renferment une grande quantité de bêtes fauves, et particulièrement des cerfs et des daims; on y trouve aussi des sangliers en grand nombre, des loups, des gloutons, des ours, des renards, des castors et des lapins. Les oiseaux les plus remarquables sont l'aigle, le vautour, le faucon, le cygne, la grue, la perdrix, l'étourneau et la caille. Parmi les insectes, l'abeille mérite une mention particulière; le miel qu'elle dépose en grande quantité dans le tronc des vieux arbres, fournissait aux anciens Polonais leur boisson favorite, l'hydromel.

L'industrie manufacturière de la Pologne n'est pas remarquable : elle porte principalement sur la fabrique des étoffes de soie et de laine, les toiles, la dentelle et la quincaillerie. Le commerce est alimenté plutôt par les divers produits du sol que par ceux des manufactures. Il consiste en bois, résine, poix, potasse, froment, chanvre, lin, bestiaux, suif, miel et cire.

Après avoir été successivement régie par un gouvernement oligarchique et ducal, puis monarchique, la Pologne s'était constituée en république, gouvernée par un roi qui devait être élu par l'assemblée nationale, lorsque, par un abus criant du droit de la force, cette monarchie républicaine fut détruite, et l'État lui-même partagé, à trois reprises, entre la Russie, l'Autriche et la Prusse. Après avoir conçu un instant, au commencement de ce siècle, le trompeux espoir de reprendre place parmi les nations, la majeure partie des Polonais se sont vus, par suite des actes du congrès de Vienne, annexés à la Russie, quoiqu'ils aient conservé quelques uns de leurs anciens priviléges et quelques lois nationales. Avec le titre de royaume, l'État actuel de Pologne est gouverné par un vice-roi, que nomme l'empereur de Russie, qui, parmi ses titres nombreux, porte celui de *roi de Pologne*.

L'instruction primaire est loin d'être répandue dans toutes les classes des habitans de la Pologne : néanmoins, les lettres n'y sont pas étrangères. Une université est installée à Varsovie.

La langue polonaise dérive de la slavonne. On parle aussi en Pologne le latin, le russe, l'allemand et le français.

Le catholicisme y est la religion dominante. On y trouve aussi des protestans, des Grecs et des Juifs.

Le revenu du royaume de Pologne est d'environ 20 millions de francs; sa dette est de près de 120 millions.

La Pologne fournit 50,000 soldats aux armées russes.

HISTORIQUE DE LA GÉOGRAPHIE DES DIFFÉRENS AGES.

(An 1er de notre ère). Ni les Grecs, ni les Romains, n'eurent de connaissances positives sur les contrées où se trouve le royaume de Pologne. Le peu de notions qu'on peut recueillir dans leurs écrivains nous montrent, vers le commencement de notre ère, les *Vénèdes* établis sur la Baltique, à l'orient de la Vistule; les *Geths* ou *Gothons* et les *Bourguignons* ou *Burgundions*, sur le bas de ce fleuve; enfin les *Lygiens*, entre la Vistule et la Wartha. La Vistule paraît être, en général, le point de partage des nations tudesques ou germaniques et des nations slavonnes. Les *Bastarnes* occupent le versant septentrional des Krapacks.

(500) Il faut se transporter au milieu du sixième siècle pour trouver quelques nouveaux faits dans les obscures chroniques des moines polonais. Nous y voyons qu'à cette époque, les Slaves franchirent la Vistule et s'étendirent jusqu'à l'Oder et même au delà, dans la Bohême actuelle. Les *Vénèdes* ou *Winides* paraissent, à cette époque, dominer dans tout l'occident de la *Slavie*.

(600) La *Slavie occidentale* a pour bornes, au sud, les Krapacks, à l'ouest l'Oder, et au nord la Baltique. On place en 550 l'époque du règne du premier duc de Pologne, Lech. Au reste, on trouve mentionnés à cette époque les *Masoviens*, sur la droite de la Vistule et sur le Bug; les *Poleniens* qui ont donné leur nom à la nation entière, entre la Wartha et la Vistule; les *Lèches*, de l'Oder au Bug, au midi des peuples précédens; les *Radimisz*, les *Watisz* et les *Busgzi*, au sud et au sud-est des Lèches; enfin, les *Chorwates*, sur le versant septentrional des Krapacks, des sources de l'Oder à celles du Dniester. Les nations *lettiques* ou *lithuaniennes* s'étendent sur la Baltique, entre la Vistule et la Duna.

(900) A cette époque, le *duché de Pologne* s'étend de l'Oder au Bug, et des Krapacks à la frontière des *Prussiens*, qui occupent à peu près ce qui forme la Prusse orientale.

(1000) Le *duché de Pologne*, vassal de l'Empire germanique, a pour bornes, au nord, la Baltique et la Prusse; à l'est, le Bug, qui le sépare du grand duché de Russie; au sud, les Krapacks, qui le séparent du royaume de Hongrie; à l'ouest, l'Oder, au delà duquel il s'étend, même dans ce qui forme aujourd'hui la Silésie occidentale. On trouve le nom de *Poméranie* appliqué à ce qui, sur la Baltique, s'étend de l'Oder à la Vistule.

(1100) Le *duché de Pologne*, indépendant de l'empereur, a les mêmes limites qu'au commencement du siècle précédent, si ce n'est que la partie occidentale de la Poméranie est restée à l'empereur. La partie orientale, qu'ont conservée les ducs de Pologne, a pris le nom de *Pomérellie* ou petite Poméranie. Le onzième siècle vit des conquêtes d'un duc de Pologne en Russie et en Moravie; mais elles n'eurent pas de résultat durable.

(1200) A cette époque, on trouve le duché de Pologne divisé en cinq parties principales : 1° *Grande Pologne*, au centre et au nord-ouest, qui comprenait ce qui forme aujourd'hui, outre la waiwodie de Kalisz et une petite portion à l'ouest de celle de Masovie, le grand duché de Posen, la partie septentrionale du gouvernement de Francfort, la partie orientale de celui de Coslin, la partie occidentale de celui de Marienwerder et celui de Dantzig (Prusse). La *Pomérellie* en faisait partie. 2° *Petite Pologne* au sud-est (waiwodie de Krakovie, avec la ville de ce nom ; waiwodie de Sandomirz et de Podlachie ; partie occidentale de celle de Lubelsk). 3° *Duché de Masovie* (la majeure partie de la waiwodie actuelle du même nom ; waiwodie de Plock et partie méridionale de celle d'Augustowo). 4° *Cujavie* (parties des gouvernemens de Bromberg et de Marienwerder, à la Prusse). 5° *Silésie* (Silésie actuelle, avec une portion du gouvernement de Francfort, à la province de Brandebourg (Prusse). — Nous ne parlons pas de quelques partages faits, dans le douzième siècle, par des ducs, à leur mort, en faveur de leurs enfans, et qui comprenaient certaines parties de ces cinq grandes divisions, parce que ceux-là n'ont qu'un intérêt purement historique.

(1300) La *Podlachie* (petite portion au nord de la waiwodie actuelle du même nom ; partie de celle d'Augustowo et du gouvernement russe de Grodno) est détachée de la Masovie, aux dépens de laquelle est formé aussi le *duché de Plotzk* (partie centrale de la waiwodie du même nom). Les Prussiens ont enlevé la moitié occidentale de la Cujavie à la Pologne.

(1400) La Pologne a perdu la Pomérellie, cédée définitivement aux chevaliers teutons de Prusse, en 1343, et la Silésie, détachée de l'État en 1371; mais elle a acquis la *Russie Rouge* par conquête, en 1352 (Gallicie), et par alliance, en 1386, le *grand duché de Lithuanie* avec ses dépendances, la *Volhynie*, la *Podolie*, et la *Kievie* (portion considérable de la Russie) (*Voy.* l'Historique de la géographie de la Russie d'Europe, année 1400).

(1500) La Pologne a recouvré sur les chevaliers de Prusse, la *Poméranie polonaise* et la *Prusse royale* (1466) (*V.* l'Historique de la géographie de la Prusse, année 1500). — La *Samogitie* est aussi incorporée au royaume de Pologne (partie du gouvernement de Wilna, à la Russie). — D'un autre côté, le grand-duc de Moscovie a recouvré quelques unes des provinces à l'est du Dniéper, qu'il avait perdues précédemment (*V.* l'Historique de la géographie de la Russie, année 1500).

(1600) La *Livonie* a été annexée à la Pologne en 1561 (gouvernement russe de Livonie ou de Riga).

— Les *Cosaques Zaporogues*, campés sur les deux rives du Dniester, au dessous de Kiev, ont été incorporés aussi à l'état (1584). — Enfin, les frontières orientales du grand duché de Lithuanie, partie du royaume polonais, ont éprouvé quelques variations dans ce qu'on appelait la *Russie Blanche* et la *Petite-Russie* (*V*. l'Historique de la géographie de la Russie d'Europe, année 1600).

(1700). A l'exception d'un petit canton, qui conserve le nom de *Livonie polonaise* et qui forme aujourd'hui la partie nord-ouest du gouvernement russe de Vitebsk, la Livonie a été enlevée à la Pologne par la Suède en 1629. —A l'est, la Pologne a cédé à la Russie les provinces à l'est du Dniester, lequel, avec l'Iput, sert de limite orientale au royaume polonais. Au sud-est, les cosaques Zaporogues ont cessé de relever de la Pologne.

Voici le tableau statistique du royaume de Pologne, au commencement du 18e siècle.

Il était formé de trois grandes parties : la *Grande Pologne* au nord-ouest; la *Petite Pologne* au sud; le *Grand duché de Lithuanie* au nord-est.

Grande Pologne (capitale, Varsovie), treize palatinats : 1. *Marienbourg*, capit., Marienbourg (partie des gouvernemens de Kœnigsberg et de Dantzick, à la Prusse). 2. *Pomérellie*, capit., Dantzick (partie des gouvernemens de Dantzick et de Marienwerder, à la gauche de la Vistule, à la Prusse). 3. *Culm*, capit., Culm (partie du gouvernement de Marienwerder, à la droite de la Vistule, à la Prusse). 4. *Posnanie*, capit., Posen (la majeure partie du gouvernement de Posen, partie de ceux de Bromberg et de Francfort, à la Prusse). 5. *Kalisz*, capit., Kalisz (partie nord-ouest de la waiw. de Kalisz (Pologne); petite partie du gouvernement de Posen, et partie occidentale de celui de Bromberg (Prusse). 6. *Wroklawek*, capit., Wroklawek (petite partie nord-ouest de la waiw. de Masovie (Pologne); partie orientale du gouvernement de Bromberg (Prusse). 7. *Brzesc*, capit. Brzesc (partie de la waiw. de Masovie (1). 8. *Plock*, capit., Plock (partie occidentale de la waiw. de Plock). 9. *Masovie*, capit., VARSOVIE (partie orientale de la waiw. de Plock; partie méridionale de celle d'Augustowo ; partie orientale de celle de Masovie ; petite partie au nord-ouest de celle de Podlachie (2). 10. *Podlachie*, capit., Bielsk (partie septentrionale de la waiw. de Podlachie; partie occidentale du gouvernement russe de Grodno). 11. *Rawa*, capit., Rawa (partie centrale de la waiw. de Masovie). 12. *Lenczy*, capit. Lenczy (partie au sud-ouest de la waiw. de Masovie). 13. *Sieradz*, capit., Sieradz (partie méridionale de la waiw. de Kalisz).

Petite Pologne, capit., Krakovie; dix palatinats : 14. *Krakovie*, capit., Krakovie (partie occidentale de la waiw. de Krakovie et territoire de cette ville; gouvernemens de Myslenice, de Bochnia et de

(1) Les deux palatinats de Wroklawek et de Brzesc formaient l'ancien duché de *Cujavie*.

(2) Les deux palatinats de Plock et de Masovie formaient l'ancien duché de *Masovie*.



Sandek, et partie occidentale de celui de Dukla, de la Gallicie). 15. *Sandomirz*, capit., Sandomirz (partie orientale de la waiw. de Krakovie, waiw. de Sandomirz et petite portion de celle de Lubelsk; partie septentrionale du gouvernement de Rzeszow et gouvernement de Tarnow, de la Gallicie). 16. *Lublin*, capit., Lublin (partie nord-ouest de la waiw. de Lubelsk, partie au sud-ouest de celle de Podlachie (1). 17. *Chelm*, capit., Chelm (partie nord-est de la waiw. de Lubelsk; petite portion au sud-est de celle de Podlachie; petite partie occidentale du gouvernement russe de Volhynie). 18. *Belz*, capit., Belz (partie méridionale de la waiw. de Lubelsk; gouvernement de Zolkiew et partie septentrionale de celui de Zlockzow, de la Gallicie). 19. *Russie*, capit., Lemberg (partie orientale du gouvernement de Dukla, partie méridionale de celui de Rzeszow; gouvernemens de Sanok, de Przemysl, de Sambor, de Stry, de Stanislawow, de Brzezany et de Limberg; partie méridionale de ceux de Zlockzow et de Zaleszczyky, partie occidentale de celui de Tschernowytz (Gallicie (2). 20. *Volhynie*, capit., Lutzk (à peu près le gouvernement russe du même nom (3). 21. *Podolie propre*, capit., Kamenetz (le gouvernement russe du même nom, avec moins d'étendue à l'est; gouvernement de Tarnopol et partie septentrionale de celui de Zaleszcyky, de Gallicie). 22. *Bratzlaw*, capit., Bratzlaw (petite partie méridionale du gouvernement russe de Kiev; partie orientale de celui de Podolie (4). 23. *Kiev*, capit., Kiev (à peu près le gouvernement russe actuel du même nom, avec la partie orientale de celui de Volhynie (5).

Grand duché de Lithuanie; capitale, Vilna; dix palatinats. 24. *Samogitie*; cap., Rossiéna (partie occidentale du gouvernement russe de Vilna; petite portion au nord de la waiwodie d'Augustowo). 25. *Livonie polonaise*; cap., Dunaburg (petite portion au sud-ouest du gouvernement russe de Vitebsk). 26. *Troki*; cap., Troki (petite portion centrale du gouvernement russe de Vilna, et partie nord-ouest de celui de Grodno; partie septentrionale de la waiw. d'Augustowo). 27. *Vilna*; cap., Vilna (partie orientale du gouvernement russe du même nom; petite portion au nord de celui de Minsk (6). 28. *Polotsk*, cap., Polotsk (partie centrale du gouvernement russe de Vitebsk). 29. *Vitebsk*; cap., Vitebsk (partie orientale du gouvernement russe du même nom; partie septentrionale

(1) Les trois Palatinats de Krakovie, de Sandomirz et de Lublin formaient la *Petite Pologne* proprement dite.

(2) Une petite partie au sud-est du palatinat de Russie était distinguée par le nom de *Pokutzie*; c'est aujourd'hui la partie de la Bukowyne située sur la gauche de la Czeresnosa, affluent du Pruth.

(3) Les quatre palatinats de Chelm, de Belz, de Russie et de Volhynie, faisaient partie de ce qu'on appelait la *Russie Rouge*, laquelle s'étendait jusqu'à l'est du Dniéper.

(4) Les deux palatinats de Podolie et de Bratzlaw formaient la *Podolie*, dans sa plus grande extension.

(5) La Podolie, y compris Bratzlaw, et le palatinat de Kiev faisaient partie de l'*Ukrayne* ou *Krayn*.

(6) Les deux palatinats de Troki et de Vilna formaient la *Lithuanie* proprement dite.

de celui de Mohilew). 30. *Mstislawl;* cap., Mstislawl (partie centrale du gouvernement russe de Mohilew). 31. *Minsk;* cap., Minsk (gouvernement russe du même nom, à l'exception d'une petite portion au nord, et de la partie sud-ouest à la droite de la Plitch; partie méridionale de celui de Mohilew (1). 32. *Novogrodek;* cap., Novogrodek (partie centrale du gouvernement russe de Grodno; partie au sud-ouest de celui de Minsk). 33. *Brzesc* ou *Polésie;* cap., Brzesc-Litowski (partie sud-est de la waiw. de Podlachie; partie méridionale du gouvernement russe de Grodno; extrémité sud-ouest de celui de Minsk; partie septentrionale de celui de Volhynie (2).

Ainsi, avant le premier démembrement de la Pologne, son territoire, divisé en trente-trois palatinats, comprenait trente-huit mille lieues carrées, sur lesquelles était répartie une population évaluée à quinze millions d'âmes, ou quatre cents par lieue carrée.

(1772) Premier démembrement de la Pologne. La Russie s'empare des palatinats de Livonie, de Vitebsk et de Mstislawl, et de la moitié de celui de Polotzk (un million six cent mille habitans); l'Autriche eut la partie des palatinats de Krakovie et de Sandomirz, à la droite de la Vistule; les palatinats de Belz et de Russie, avec la portion de Podolie, qui forme aujourd'hui le gouvernement gallicien de Tarnopol et partie de celui de Zaleszczyky (deux millions deux cent mille habitans). La part de la Prusse fut le palatinat de Marienbourg, à l'exception de Dantzick, celui de Pomérellie, et une portion de ceux de Wroklawek, de Kalisz et de Posen (un million deux cent mille habitans). Ainsi, par ce premier démembrement, la Pologne perd, avec douze mille lieues carrées de territoire, une population de cinq millions d'âmes.

(1793) Second démembrement, qui donne à la Russie les palatinats de Minsk, de Kiev, de Braclaw et de Podolie, avec une partie de ceux de Polotzk, de Vilna, de Novogrodek, de Brzesc et de Volhynie; à la Prusse, la majeure partie de la Grande Pologne, jusqu'à la gauche de la Pilica, avec la ville de Dantzick (*V.* l'Historique de la géographie de la Prusse, année 1793), et enlève à la Pologne quinze mille lieues carrées.

(1795) Troisième démembrement et anéantissement total de la république polonaise. La Russie eut pour sa part le reste de la Lithuanie jusqu'au Niémen, la Samogitie, le reste de la Volhynie et le palatinat de Chelm. L'Autriche eut le reste des palatinats de Krakovie et de Sandomirz; le palatinat de Lubelsk, et une partie de ceux de Brzesc, de Bielsk, de Podlachie et de Masovie. Enfin, la part de la Prusse fut les parties de Masovie et de Podlachie à la droite du Bug; la partie du pala-

(1) Les quatre palatinats de Polotsk, de Vitebsk, de Mstislawl et de Minsk formaient ce qu'on appelait la *Russie Blanche*, à laquelle étaient joints aussi quelquefois les palatinats de Novogrodek et de Polésie.

(2) Les deux palatinats de Novogrodek et de Polésie étaient désignés par le nom de *Russie Lithuanienne*.

tinat de Troki et de la Samogitie, à la gauche du Niémen, et un petit district de la Petite Pologne (*V.* l'Historique de la géographie de la Prusse).

(1807) Par la paix de Tilsitt, un nouvel état, formé d'une partie des provinces usurpées par la Prusse, est érigé sous le nom de *duché de Varsovie.* Outre le royaume de Pologne actuel, le duché de Varsovie comprenait le district de Torn et le grand duché de Posen, qui appartiennent aujourd'hui à la Prusse, et le district de Bialystok dans le gouvernement russe de Grodno. En 1809, il reçut encore quelques augmentations de territoire aux dépens de la Gallicie autrichienne.

(1814) Les actes du congrès de Vienne anéantissent le duché de Varsovie et en forment deux grandes portions : le nouveau royaume de Pologne que s'approprie la Russie, et le grand duché de Posen donné à la Prusse. La ville de Krakovie est déclarée indépendante, sous la protection des trois puissances copartageantes de la Pologne.

ERRATA.

Page 354, ligne 16, Truchmènes ; *ajoutez :* ou Turcomans.
356, ... 26, Lanter ; *lisez :* Lauter.
358, ... 12, Thuringerwalds ; *lisez :* Thuringerwald.
360, ... 25, Grœtz ; *lisez :* Grætz.
361. ligne première, du ; *lisez :* de.
362, ligne 14, l'Allmuhl ; *lisez :* l'Altmuhl.
363, ... 16, supprimez le titre de *Principauté de Nassau-Weilburg* et la dénomination d'*Usingen* ajoutée au duché de Nassau, dans la ligne précédente. Ces deux principautés n'en font plus qu'une, sous le titre de *Principauté de Nassau.*
364, ... 2, Dans cet endroit, comme dans tous ceux où, par la suite, le titre de cette principauté se présentera, le lecteur devra le supprimer. Elle n'est plus comptée aujourd'hui au nombre des Etats de l'Allemagne.
365, ... 3, et ils ne purent ; *lisez :* et elles ne purent.
365, ... 17, Menden ; *lisez :* Minden.
368, ... 30, Salsburg ; *lisez :* Salsbourg.
371, ... 9, et les principautés de Nassau ; *lisez :* et la principauté de Nassau.
372, ... 5, et dans les limites de la France ; *ajoutez :* et des Pays-Bas.
372, ligne avant-dernière, Pays-Bas espagnols ; *ajoutez :* (1715).
377, ligne 18, Hetholand ; *lisez :* Helgoland.
385, ligne avant-dernière, Ferampour ; *lisez :* Serampour.
386, ligne 1, après Nigo, *ajoutez :* Praemtsenslen et Komgerten.
386, ... 2, après Amérique, *ajoutez :* le Groenland.
389, ... 28, Russie ; *lisez :* Prusse.
432, ... 28, capitale, Presbourg ; *lisez :* capitales, Bude et Presbourg.
457, ligne 2, Rhone-Gebirge ; *lisez :* Rhœne-Gebirge.
460, ... 13, Rhone-Gebirge ; *lisez :* Rhœne-Gebirge.
460, ligne dernière, Frank-Hohe ; *lisez :* Frank-Hœhe.
462, ligne 14, Frank-Hohe ; *lisez :* Frank-Hœhe.
464, ... 2, et de la partie inférieure du Mayn ; *lisez :* et la partie inférieure du Mayn.
465, ... 9, elle a sept lieues carrées d'étendue ; *lisez :* elle est hérissée de montagnes, et a sept lieues carrées d'étendue.
471, ... 1, CAPITALE : Bruxelles ; *lisez :* CAPITALES, Bruxelles et Amsterdam.
471, ... 10, Haarlem-Zée ; *lisez :* Haarlemer-Zée.

Page 471, ligne 11, Lindc; *lisez* : Linde.

471, ... 16, supprimez Moor.

471, ligne avant-dernière, Wieringen, Ysselmonde; *lisez* : Wieringen, Urk, Ysselmonde.

472, ligne 16, Koeverden; *lisez* : Koevorden.

473, ... 3, La Haye (Hage); *ajoutez* : résidence du roi en Hollande.

473, ... 22, résidence du roi des Pays-Bas; *lisez* : résidence du roi en Belgique.

474, ... 10, traduction littérale de ceux de Holland; *lisez* : traduction littérale de celui de Nederland qui se rapproche de celui de Holland, etc.

477, ... 28, après Nord-Holland, *ajoutez* : celle d'Urk, dans le Zuyder-Zée.

479, ... 6, le charbon de terre; *ajoutez* : pour la Hollande.

479, ... 31, dans une ville hollandaise; *ajoutez* : La Haye.

479, ... 31, dans une ville de Belgique; *ajoutez* : Bruxelles.

479, ligne dernière, la Hollande possède cinq; *lisez* : trois.

480, ligne 9, la langue française est surtout très répandue dans les villes de la Belgique; *lisez* : dans la partie occidentale de la Belgique.

487, ... 22, Muaten, *lisez* : Murten.

487, ... 24, appartient à la Prusse; *lisez* : appartient au roi de Prusse.

495, ... 15, ses montagnes renferment; *lisez* : ses montagnes sont couvertes.

496, ... 23, elle est mélangée de français dans les cantons occidentaux, et d'italien dans ceux qui avoisinent l'Italie; *lisez* : le français est en usage dans les cantons occidentaux, et l'italien dans ceux qui avoisinent l'Italie.

496, ... 28, la majeure partie des cantons suisses, etc.; *réformez ainsi tout ce paragraphe* : les cantons de Schaffouse, Zurich, Bâle, Berne, Neuchâtel et Vaud, professent la religion réformée; ceux de Lucerne, Uri, Schwytz, Underwalden, Zug, Fribourg, Soleure, Tessin et Valais, sont catholiques; les deux cultes sont répandus dans ceux de Glaris, Appenzell, Saint-Gall, Grisons, Argovie, Thurgovie et Genève.

505, ... 1, Argentan, sur la même rivière; *lisez* : Argentan, sur l'Orne.

505, ... 7, *supprimez* Saint-Brieuc.

508, ligne avant-dernière, Tarascon (Tarasco); *lisez* : Arles (Arelate).

508, ligne dernière, Are, *lisez* : Arc.

509, ligne 19, de Nassoul; *lisez* : de la Napoule.

512, ... 7, ceux; *lisez* : celles.

514, ... 19, Beaune; *lisez* : Dôle.

517, ... 9, 10 et 18, mont d'Or; *lisez* : mont Dore.

522, ... 22, mont d'Or; *lisez* : mont Dore.

531, ... 16, Châlons et Angers; *lisez* : Châlons, Toulouse et Angers.

531, ... 26, le poitevin, qui rappelle le français du quinzième siècle; *ajoutez* : le basque, qui offre tous les caractères d'une haute antiquité.

532, ... 11, le Hâvre; *lisez* : Cherbourg.

537, ... 26, les îles de Jersey et de Guernesey dépendent du royaume d'Angleterre; *ajoutez* : depuis la conquête de ce royaume par les ducs de Normandie.

Page 543, ligne 9, comtat, cap. Avignon; *lisez :* comtat Venaissin, cap. Carpentras.
566, ... 13, et du charbon de terre; *lisez :* et de la houille.
588, ... 18, Vandoneta; *lisez :* Pandoneta.
621, ... 11, du charbon de terre; *lisez :* de la houille.
629, ... 3, 1486; *lisez :* 1498.
661, ... 13, le sultan ou grand-seigneur; *lisez :* le padichah, que nous nommons sultan ou grand-seigneur.
703, ... 5, catholicisme; *lisez :* christianisme.
714, ... 1, les brebis; *lisez :* les moutons.
715, ... 6, nations tudesques; *lisez :* nations teutones.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS DANS LE PREMIER VOLUME.

PREMIÈRE PARTIE. — PREMIER DEGRÉ.

DEUXIÈME PARTIE. — DEUXIÈME DEGRÉ.

TROISIÈME PARTIE. — TROISIÈME DEGRÉ.

FIN DE LA TABLE ET DU PREMIER VOLUME.

